مختصر

تفسير ابن كثير

ABRÉGÉ

DE L'EXÉGÈSE D'IBN KATHÎR

Authentication
basée sur les travaux de

Shaykh Ahmad Shakir
Shaykh Muhammad Nasir ad-Din al-Albani

Volume 1

éditions
TAWBAH

Sourate 1

AL-FÂTIHAH – الفاتحة

L'Ouverture.

L'interprétation de la recherche de protection (*al-istiʿâdah*)

Allah (ﷻ) dit :

خُذِ ٱلْعَفْوَ وَأْمُرْ بِٱلْعُرْفِ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿١٩٩﴾ وَإِمَّا يَنزَغَنَّكَ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ نَزْغٌ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ۚ إِنَّهُۥ
سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٠٠﴾

﴾*Sois indulgent, ordonne le bien et écarte-toi des ignorants.* 200 *Et si une insufflation de Satan se présente à toi, cherche refuge auprès d'Allah, car Il entend et sait tout.*﴿[1]

ٱدْفَعْ بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ٱلسَّيِّئَةَ ۚ نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَصِفُونَ ﴿٩٦﴾ وَقُل رَّبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ هَمَزَٰتِ ٱلشَّيَٰطِينِ ﴿٩٧﴾
وَأَعُوذُ بِكَ رَبِّ أَن يَحْضُرُونِ ﴿٩٨﴾

﴾*Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons mieux [que quiconque] ce qu'ils inventent.* 97 *Dis : « Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les incitations des démons.* 98 *Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi, contre leur présence à mes côtés. »*﴿[2]

ٱدْفَعْ بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ فَإِذَا ٱلَّذِى بَيْنَكَ وَبَيْنَهُۥ عَدَٰوَةٌ كَأَنَّهُۥ وَلِىٌّ حَمِيمٌ ﴿٣٤﴾ وَمَا يُلَقَّىٰهَآ إِلَّا ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ وَمَا
يُلَقَّىٰهَآ إِلَّا ذُو حَظٍّ عَظِيمٍ ﴿٣٥﴾ وَإِمَّا يَنزَغَنَّكَ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ نَزْغٌ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٣٦﴾

﴾*Réponds au mal de la meilleure façon, et tu verras celui qui te témoignait de l'animosité devenir tel un ami chaleureux.* 35 *Mais cette qualité n'est donnée qu'à ceux qui endurent et elle n'est donnée qu'au possesseur d'une part [de bien et de récompense] immense.* 36 *Et si Satan t'insuffle [de répondre au mal par le mal], cherche refuge auprès d'Allah, car Il est l'Audient, l'Omniscient.*﴿[3]

Ce sont les trois seuls versets portant ce sens qui est qu'Allah ordonne de flatter l'ennemi parmi les hommes et d'être bienfaisant envers lui, afin qu'il cesse toute hostilité et revienne à la cordialité. Il ordonne, également, de chercher protection contre l'ennemi parmi les démons, car ce dernier n'accepte ni flatterie ni bienfaisance, et il ne cherche que la perte du fils d'Adam en raison de l'hostilité existante entre lui et Adam, comme Allah (ﷻ) dit :

يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ لَا يَفْتِنَنَّكُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ كَمَآ أَخْرَجَ أَبَوَيْكُم مِّنَ ٱلْجَنَّةِ

﴾*Ô fils d'Adam ! Que Satan ne vous trompe point, comme il a trompé vos parents en les faisant sortir du Paradis.*﴿[4]

---

[1] *Al-Aʿrâf*, v.199-200.
[2] *Al-Mu'minûn*, v.96-98.
[3] *Fussilat*, v.34-36.
[4] *Al-Aʿrâf*, v.27.

إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ لَكُمْ عَدُوٌّ فَٱتَّخِذُوهُ عَدُوًّا ۚ إِنَّمَا يَدْعُوا۟ حِزْبَهُۥ لِيَكُونُوا۟ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلسَّعِيرِ ﴿٦﴾

﴾*Satan est pour vous un ennemi, considérez-le donc comme tel. Il ne fait qu'appeler ses suppôts à devenir les hôtes du Brasier.*﴿[1]

أَفَتَتَّخِذُونَهُۥ وَذُرِّيَّتَهُۥٓ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِى وَهُمْ لَكُمْ عَدُوٌّۢ ۚ بِئْسَ لِلظَّٰلِمِينَ بَدَلًا

﴾*Le prendrez-vous, ainsi que sa descendance, pour maîtres en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel détestable échange font là les transgresseurs !*﴿[2]

Il a juré au père Adam qu'il était de bon conseil, et il a menti, alors que dire de la manière dont il agit avec nous, alors qu'il dit :

فَبِعِزَّتِكَ لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٨٢﴾ إِلَّا عِبَادَكَ مِنْهُمُ ٱلْمُخْلَصِينَ ﴿٨٣﴾

﴾*Par Ta puissance ! Je les fourvoierai tous,* 83 *à l'exception de Tes serviteurs auxquels Tu auras accordé le salut.*﴿[3]

فَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ ٱلرَّجِيمِ ﴿٩٨﴾ إِنَّهُۥ لَيْسَ لَهُۥ سُلْطَٰنٌ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٩٩﴾

﴾*Lorsque tu veux lire le Coran, demande la protection d'Allah contre Satan le maudit.* 99 *Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur.*﴿[4]

La demande de protection désigne la fuite vers Allah et l'attachement à Lui contre le mal de tout ce qui est nuisible. La recherche de protection (العِياذَة, *al-ᶜiyâdhah*) concerne le repoussement du mal, alors que la recherche de refuge (اللِّياذ, *al-liyâdh*) concerne la demande de survenue d'un bien.

Signification de la recherche de protection

« Je cherche protection auprès d'Allah contre Satan le maudit » signifie : je cherche secours auprès d'Allah contre Satan le maudit, le fait qu'il me nuise dans ma religion ou ma vie mondaine, qu'il m'empêche d'accomplir ce qu'on m'a ordonné, ou qu'il m'incite à commettre ce qui m'a été interdit. Car seul Allah peut éloigner Satan de l'homme.

Dans la langue arabe, le terme Satan (شَيْطان) est dérivé du verbe (شَطَنَ, *shaṯana*) qui désigne l'éloignement, ainsi sa nature est éloignée de celle de l'homme, et il est éloigné de tout bien.

Ar-Rajīm (الرَّجيم) désigne celui qui est lapidé, éloigné de tout bien, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَقَدْ زَيَّنَّا ٱلسَّمَآءَ ٱلدُّنْيَا بِمَصَٰبِيحَ وَجَعَلْنَٰهَا رُجُومًا لِّلشَّيَٰطِينِ

﴾*[Par Allah !] Nous avons orné le ciel le plus proche [de la terre] de lampes dont Nous avons fait des projectiles pour lapider les démons.*﴿[5]

---

[1] *Fâtir* v.6.
[2] *Al-Kahf* v.50.
[3] *Sâd* v.82-83.
[4] *An-Nahl* v.98-99
[5] *Al-Mulk* v.5.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ ﴿١﴾

(1) ﴿*Au Nom d'Allah. Le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.*﴾

C'est ainsi que les Compagnons ont débuté les exemplaires du Coran. Les savants sont unanimes pour dire que [*al-basmalah*] est un verset de sourate *an-naml*, mais ils ont divergé quant à savoir si elle était un verset à part entière au début de chaque sourate où elle est écrite, si elle faisait partie du premier verset de toutes les sourates, s'il en était ainsi exclusivement pour *al-fâtihah*, à l'exception des autres sourates, ou si elle avait uniquement été inscrite pour séparer [les sourates] et non parce qu'elle est un verset ? Les savants passés et contemporains ont adopté plusieurs avis sur cette question qui est détaillée en d'autres endroits.

On voit que ce que sous-entend la particule (ب, *ba*) lorsqu'on dit : « Au Nom d'Allah » est soit un nom, soit un verbe. Pour ceux qui ont considéré qu'il s'agissait d'un nom, le sens est : « Au Nom d'Allah est ce commencement. », en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

وَقَالَ ٱرْكَبُوا۟ فِيهَا بِسْمِ ٱللَّهِ مَجْرِىٰهَا وَمُرْسَىٰهَآ ۚ إِنَّ رَبِّى لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٤١﴾

﴿ ***Il dit : « Embarquez ! Que sa course et son point d'ancrage soient au Nom d'Allah. Mon Seigneur est pardonneur et miséricordieux. »***﴾[1]

Et pour ceux qui ont considéré qu'il s'agissait d'un verbe, c'est en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

ٱقْرَأْ بِٱسْمِ رَبِّكَ ٱلَّذِى خَلَقَ ﴿١﴾

﴿***Lis [ce qui t'est révélé, en débutant par la mention] du Nom de ton Seigneur qui a tout créé.***﴾[2]

Et les deux sont corrects. Il est donc légiféré de mentionner le Nom d'Allah en tout cela, afin d'en rechercher la bénédiction, d'en tirer optimisme et de s'en aider pour compléter l'acte et le voir accepté, et Allah est plus savant.

(الله) Allah est un nom qui désigne le Seigneur (ﷻ), dont on dit qu'il est le Nom suprême car il réunit tous les Attributs, comme Allah (ﷻ) dit :

هُوَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ۖ هُوَ ٱلرَّحْمَٰنُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٢٢﴾ هُوَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ
ٱلْمَلِكُ ٱلْقُدُّوسُ ٱلسَّلَٰمُ ٱلْمُؤْمِنُ ٱلْمُهَيْمِنُ ٱلْعَزِيزُ ٱلْجَبَّارُ ٱلْمُتَكَبِّرُ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ
﴿٢٣﴾ هُوَ ٱللَّهُ ٱلْخَٰلِقُ ٱلْبَارِئُ ٱلْمُصَوِّرُ ۖ لَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ يُسَبِّحُ لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ

﴿***Il est Allah en dehors duquel il n'est de divinité digne d'adoration, Celui qui connait parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent, Il est le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.*** 23 ***Il est Allah en dehors duquel il n'est de divinité digne d'adoration, le Souverain, le Saint, Celui qui est exempt de toute imperfection, Celui qui atteste [de la vérité de la révélation], le Gardien [de toute chose], le Tout-Puissant, Celui qui domine [toutes Ses créatures], Celui qui s'enorgueillit [seul d'être exempt de tout défaut et mal]. Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent !*** 24 ***Il est Allah, le Créateur, Celui qui donne***

[1] *Hûd*, v.41.
[2] *Al-'Alaq*, v.1.

un commencement [à toute chose], Celui qui donne forme [à toute créature]. À Lui les plus beaux Noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Il est le Tout-Puissant, le Sage. ﴾[1]

Ainsi tous les autres Noms en sont un attribut, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلِلَّهِ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ فَٱدْعُوهُ بِهَا

﴿***À Allah appartiennent les plus beaux Noms. Invoquez-Le par ces Noms***﴾[2]

قُلِ ٱدْعُوا۟ ٱللَّهَ أَوِ ٱدْعُوا۟ ٱلرَّحْمَٰنَ ۖ أَيًّا مَّا تَدْعُوا۟ فَلَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ

﴿***Dis-leur : « Invoquez Allah ou invoquez le Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous L'invoquez, Il possède les plus beaux Noms. »***﴾[3]

Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Allah possède quatre-vingt-dix-neuf Noms. Quiconque agit conformément à leurs sens entrera au Paradis.*»[4]

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢﴾

(2) ﴿*Louange à Allah, Seigneur de l'univers.*﴾

La louange désigne la reconnaissance spécifique envers Allah, en dehors de tout ce qui est adoré d'autre que Lui, et de tout ce dont Il s'est innocenté dans Sa création, pour tout ce qu'Il accorde à Ses serviteurs comme bienfaits innombrables que nul autre que Lui ne peut cerner : qu'il s'agisse des moyens de Lui obéir, de la permission accordée aux membres des personnes religieusement responsables d'accomplir Ses impositions ; en plus de tout ce qu'Il leur a dispensé avec largesse comme subsistance dans leur vie d'ici-bas, et tout ce qu'Il a répandu sur eux comme bien-être. Ceci, alors qu'ils ne méritaient pas cela de Lui. Et Il leur a indiqué et les a appelés par des moyens qui leur permettent de parvenir aux délices éternels dans la Demeure d'établissement. Louange à notre Seigneur pour tout cela, au commencement et à la fin de toute chose.

﴿*Seigneur de l'univers*﴾ le Seigneur (الرَّب, *ar-rabb*) désigne Celui qui administre tout ce qu'Il possède. Dans la langue, le terme s'applique au maître et à celui qui administre pour amender, et tout ceci est correct concernant Allah (ﷻ). On n'utilise pas le terme *seigneur* pour autre qu'Allah, on ne peut le faire que par annexion comme lorsqu'on dit le seigneur de la maison, le seigneur de telle chose. Quant au fait de dire uniquement *seigneur* cela n'appartient qu'à Allah (ﷻ).

L'univers (العالَمِين, *al-ᶜâlamîn*) est le pluriel de (عالَم, *ᶜâlam*) qui désigne toute chose existante en dehors d'Allah (ﷻ).

ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٣﴾

(3) ﴿*Le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde*﴾

Ce point a été évoqué de manière suffisante lors de l'interprétation d'*al-basmalah*, ce qui dispense de le répéter ici.

---

[1] *Al-Hashr*, v.22-24.
[2] *Al-Aᶜrâf*, v.180.
[3] *Al-Isrâ'*, v.110.
[4] Al-Bukhârî (7392) et Muslim (2677).

مَٰلِكِ يَوۡمِ ٱلدِّينِ ﴿٤﴾

(4) ﴿*Maître du Jour de la Rétribution*﴾

Certains lecteurs ont lu (مالِك, *mâlik*) alors que d'autres ont lu (مَلِك, *malik*).

(مالِك, *mâlik*) dérive du terme (المِلك, *al-milk*) [qui désigne la propriété], ainsi Allah dit :

إِنَّا نَحۡنُ نَرِثُ ٱلۡأَرۡضَ وَمَنۡ عَلَيۡهَا وَإِلَيۡنَا يُرۡجَعُونَ ﴿٤٠﴾

﴿C'est Nous qui hériterons de la terre et de tous ses habitants, et c'est vers Nous seul qu'ils seront ramenés.﴾[1]

Alors que (مَلِك, *malik*) dérive du terme (المُلك, *al-mulk*) [qui désigne la royauté], comme Allah (ﷻ) dit :

لِّمَنِ ٱلۡمُلۡكُ ٱلۡيَوۡمَۖ لِلَّهِ ٱلۡوَٰحِدِ ٱلۡقَهَّارِ

﴿À qui appartient la royauté, aujourd'hui ? À Allah, l'Unique, le Dominateur suprême !﴾[2]

Le fait que la souveraineté soit précisée en ce jour ne contredit pas qu'elle existe en dehors de ce jour, car il a précédé qu'Il est le Seigneur de l'univers, ce qui englobe cette vie et l'au-delà. Le Jour de la Rétribution a été mentionné, car en ce jour personne ne prétendra rien, et personne ne parlera sans Sa permission, comme Allah (ﷻ) dit :

يَوۡمَ يَقُومُ ٱلرُّوحُ وَٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ صَفّٗاۖ لَّا يَتَكَلَّمُونَ إِلَّا مَنۡ أَذِنَ لَهُ ٱلرَّحۡمَٰنُ وَقَالَ صَوَابٗا ﴿٣٨﴾

﴿Le jour où l'Esprit et les anges se tiendront en rangs, personne ne parlera, excepté celui à qui le Miséricordieux le permettra et qui ne dira que la vérité.﴾[3]

Ibn ᶜAbbâs dit [à propos de ce verset] : « En ce jour personne ne possèdera rien pour lui, comme sa royauté en ce bas-monde. » Il dit également : « Le Jour de la Rétribution est le Jour du Jugement des créatures, le Jour de la Résurrection où elles seront rétribuées en fonction de leurs œuvres : en bien si leurs œuvres étaient bonnes, et en mal si elles étaient mauvaises, à moins qu'Allah ne les leur pardonne. »

Le terme (الدِّين, *ad-dîn*) désigne la rétribution et le jugement, comme Allah (ﷻ) dit :

يَوۡمَئِذٖ يُوَفِّيهِمُ ٱللَّهُ دِينَهُمُ ٱلۡحَقَّ

﴿En ce jour, Allah leur donnera leur juste rétribution.﴾[4]

إِيَّاكَ نَعۡبُدُ وَإِيَّاكَ نَسۡتَعِينُ ﴿٥﴾

(5) ﴿*C'est Toi seul que nous adorons, et Toi seul dont nous implorons l'aide*﴾

Dans la langue, le terme (العِبادَة, *al-ᶜibâdah*) signifie l'asservissement, ainsi on dit d'un chemin ou d'un chameau qu'il est asservi (مُعَبَّد, *muaᶜbbad*). Dans la

[1] *Maryam*, v.40.
[2] *Ghâfir*, v.16.
[3] *An-Naba'*, v.38.
[4] *An-Nûr*, v.25.

terminologie religieuse, le terme exprime ce qui réunit la perfection de l'amour, de la soumission et de la crainte. Le complément (إِيَّاكَ, *iyyâka*) est placé avant [le verbe] et est répété, pour signifier l'attention et l'exclusivité, c'est-à-dire : nous n'adorons que Toi et ne plaçons notre confiance qu'en Toi, ce qui représente la perfection de l'obéissance. La religion toute entière repose sur ces deux sens, c'est pourquoi un pieux prédécesseur a dit : *al-fâtihah* est le secret du Coran, et son secret est cette parole ﴿*C'est Toi seul que nous adorons, et Toi seul dont nous implorons l'aide*﴾ La première partie est un désaveu du polythéisme, et la deuxième l'aveu d'un dénuement de toute force et de tout pouvoir, tout en se confiant totalement à Allah (ﷻ).

ٱهْدِنَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ﴿٦﴾

(6) ﴿*Guide-nous sur la voie droite*﴾

La *guidée* dont il est question ici est celle d'orientation et de succès, et elle peut être transitivée par elle-même, comme c'est le cas dans ﴿*Guide-nous sur la voie droite*﴾. Ainsi, cela comporte les sens suivants : inspire-nous, accorde-nous, attribue-nous, donne-nous. Allah (ﷻ) dit également :

وَهَدَيْنَٰهُ ٱلنَّجْدَيْنِ ﴿١٠﴾

﴿Ne lui avons-Nous pas exposé les deux voies [du bien et du mal] ?﴾[1]

C'est-à-dire : Nous lui avons exposé le bien et le mal. Tout comme elle peut être transitivée par l'emploi de la particule (إِلَى, *ilâ*), en quel cas le sens porté sera celui de l'orientation et de l'indication, comme dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

وَإِنَّكَ لَتَهْدِىٓ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ

﴿Tu guides certes vers une voie droite.﴾[2]

Ou encore, être associée à l'emploi de la particule (لِ, *lam*), comme dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى هَدَىٰنَا لِهَٰذَا

﴿Louange à Allah qui nous a guidés vers ceci.﴾[3]

C'est-à-dire Celui qui nous l'a accordé et nous en a rendu dignes.

Quant à ﴿*la voie droite*﴾, Ibn Jarîr dit : « Les savants de l'interprétation de la Communauté sont unanimes pour dire que la voie droite désigne la voie claire qui ne comporte aucune tortuosité. Les Arabes ont emprunté ce mot de manière métaphorique pour l'appliquer à toute parole et tout acte, les décrivant par la droiture ou la tortuosité. » Ensuite, les formulations des exégètes, passés et contemporains, ont différé dans l'interprétation du terme (الصِّرَاط, *as-ṣirâṭ*), même si toutes reviennent à une seule et même chose qu'est la conformation à Allah et au Messager. C'est pourquoi Ibn Jarîr dit : « De mon point de vue, la signification première de ce verset est : accorde-nous de demeurer fermement sur ce que Tu as agréé et accordé à Tes serviteurs comme paroles et actes. Telle est la voie droite, car celui qui se voit accordé ce qu'on a accordé à ceux qu'Allah a comblé de bienfaits

---

1. Al-Balad, v.10
2. Ash-Shûrâ, v.52
3. Al-A'râf, v.43

parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux se voit en réalité accordé l'islam, la foi en les Messagers, l'attachement au Livre, la pratique de ce qu'Allah a commandé, le rejet de ce qu'Il a réprouvé, ainsi que la conformation à la voie du Prophète (ﷺ), à celle des quatre califes et à celle de tout serviteur pieux. Tout ceci relève de la voie droite. »

صِرَٰطَ ٱلَّذِينَ أَنۡعَمۡتَ عَلَيۡهِمۡ غَيۡرِ ٱلۡمَغۡضُوبِ عَلَيۡهِمۡ وَلَا ٱلضَّآلِّينَ ﴿٧﴾

(7) ﴿*La voie de ceux que Tu as comblés de bienfaits, non celle de ceux qui ont encouru la colère [divine] ni celle des égarés.*﴾

Pour les grammairiens, ce passage est une apposition explicative visant à expliciter ce qu'est la voie droite. ﴿*ceux que Tu as comblés de bienfaits*﴾ sont mentionnés dans sourate *an-nisâ'*, lorsqu'Allah (ﷻ) dit :

وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَعَ ٱلَّذِينَ أَنۡعَمَ ٱللَّهُ عَلَيۡهِم مِّنَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلصِّدِّيقِينَ وَٱلشُّهَدَآءِ وَٱلصَّٰلِحِينَۚ

وَحَسُنَ أُوْلَٰٓئِكَ رَفِيقٗا ﴿٦٩﴾ ذَٰلِكَ ٱلۡفَضۡلُ مِنَ ٱللَّهِۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ عَلِيمٗا ﴿٧٠﴾

﴿Ceux qui obéissent à Allah et au Messager seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les pieux. Et quels excellents compagnons que ceux-là ! 70 Cette grâce n'émane que d'Allah. L'omniscience d'Allah suffit [à une rétribution juste des serviteurs].﴾[1]

Quant à la Parole d'Allah (ﷻ) : ﴿*non celle de ceux qui ont encouru [Ta] colère ni celle des égarés.*﴾ son sens est : Guide-nous sur la voie droite, la voie de ceux que Tu as comblé de bienfaits parmi ceux qui ont été décrits précédemment, qui sont les adeptes de la vérité, de la droiture, de l'obéissance à Allah et à Son Messager, de la conformation à Ses commandements et du délaissement de ce qu'Il a interdit et blâmé ; et non la voie de ceux qui ont encouru la colère [d'Allah] et qui sont ceux dont les volontés se sont corrompues, qui ont connu la vérité et s'en sont détournés. [Non plus] la voie des égarés qui sont ceux qui ont perdu la science, errent dans l'égarement et ne se dirigent pas vers la vérité. Allah a appuyé Sa Parole en mentionnant la négation (لا, *lâ*), afin d'indiquer qu'il existe deux voies corrompues que sont les voies des juifs et des chrétiens. La particule de négation a été mentionnée explicitement afin qu'on ne puisse pas penser qu'il s'agit d'une seule et même voie, et afin de distinguer les deux voies et qu'on s'en écarte. Ceci car la voie des adeptes de la foi comporte la connaissance de la vérité et sa mise en pratique, alors que les juifs ont perdu la mise en pratique, et les chrétiens la science. C'est la raison pour laquelle la colère s'abat sur les juifs et l'égarement sur les chrétiens, car celui qui sait et délaisse mérite la colère, au contraire de celui qui ne sait pas. Les chrétiens, eux, ont visé une chose, mais n'ont pas emprunté le chemin pour y parvenir, car ils n'ont pas agi comme il convenait, en suivant le Messager véritable, et ainsi ils se sont égarés. Ceci, alors qu'aussi bien les juifs que les chrétiens ont encouru la colère d'Allah et sont égarés, mais la caractéristique la plus spécifique des juifs est ce qu'ils ont encouru de la colère d'Allah (ﷻ), alors que la caractéristique principale des chrétiens est l'égarement.

[1] *An-Nisâ'*, v.69-70.

[*at-ta'mîn*]

Il est recommandé à celui qui récite *al-fâtihah*, de dire à la suite : (آمِين, *âmîn*), ou encore (أمِين, *amîn*) qui signifie : « Ô Allah, exauce ! » La preuve réside dans le hadith de Wâ'il Ibn Hujr qui rapporte : « J'ai entendu le Prophète (ﷺ) réciter : ﴿*non celle de ceux qui ont encouru la colère ni celle des égarés*﴾, puis il dit : *âmîn*, en prolongeant la prononciation. »[1]

[1] *Sahîh Abû Dâwud* (824).

Sourate 2

AL-BAQARAH – البقرة

La Vache.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓ ﴿١﴾

(1) ﴿[Les lettres] *Alif. Lâm. Mîm.*﴾

Les exégètes ont divergé concernant les lettres séparées présentes au début des sourates. Certains ont dit que leur signification n'était connue que d'Allah, ainsi ils ne les ont pas interprétées, comme l'a rapporté Al-Qurṯubî dans son exégèse d'Abû Bakr, ᶜUmar, ᶜUthmân, ᶜAlî, et Ibn Masᶜûd (ﷺ).

Les lettres mentionnées au début des sourates sont au nombre de quatorze. À ce sujet, quelqu'un a dit : « Nul doute qu'Allah (ﷻ) n'a pas révélé ces lettres futilement et inutilement, et les ignorants qui disent qu'il est dans le Coran des choses qui tiennent purement de l'adoration sans porter aucun sens commettent une grande faute. » Elles portent donc un sens, et si quelque chose nous est transmis authentiquement de celui qui est préservé de l'erreur [le Prophète (ﷺ)], nous disons ce qu'il en est, sinon nous nous arrêtons là et disons :

ءَامَنَّا بِهِۦ كُلٌّ مِّنْ عِندِ رَبِّنَا

﴿*Nous y croyons, tout vient de notre Seigneur !*﴾[1]

Les savants n'ont pas été unanimes sur cette question mais ils ont divergé, ainsi celui qui adopte un avis en considérant les preuves qu'il le suive, sinon, il faut s'abstenir. C'est là une première position.

Une seconde position concerne le questionnement sur la sagesse pour laquelle ces lettres ont été mentionnées au début des sourates, sans considérer leur sens intrinsèque. Certains ont dit qu'elles ont été mentionnées au début des sourates pour exposer le caractère inimitable du Coran et le fait que les créatures sont incapables de proposer une chose semblable, alors qu'il est composé des lettres qu'ils utilisent pour parler.

ذَٰلِكَ ٱلْكِتَٰبُ لَا رَيْبَ ۛ فِيهِ ۛ هُدًى لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٢﴾

(2) ﴿*Voici le Livre sur lequel il n'est aucun doute. Il est un guide pour les pieux.*﴾

Pour Ibn ᶜAbbâs et Ibn Masᶜûd, ﴿*le Livre*﴾ désigne le Coran qui est mentionné comme étant] un guide spécifiquement pour les pieux, comme Allah (ﷻ) dit :

قُلْ هُوَ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ هُدًى وَشِفَآءٌ ۖ وَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ فِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرٌ وَهُوَ عَلَيْهِمْ عَمًى ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يُنَادَوْنَ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ

[1] *Âl ᶜImrân*, v.7.

﴾Réponds-leur : « Il est pour ceux qui croient un guide et une guérison. » Quant à ceux qui ne croient pas, ils y sont sourds et aveugles, comme si on les appelait d'un lieu trop éloigné [pour qu'ils puissent saisir ce qu'on leur dit].﴿[1]

Et d'autres versets encore qui indiquent que le profit tiré du Coran, qui est par essence un guide, concerne spécifiquement les croyants, mais seuls les pieux peuvent y parvenir. Les pieux (المُتَّقين, *al-muttaqîn*) désigne ceux qui craignent le châtiment d'Allah s'ils délaissent ce qu'ils connaissent de la guidée, et qui espèrent Sa miséricorde en croyant en ce qu'il apporte. Le terme (الهُدَى, *al-hudâ*, la guidée) peut désigner ce qui s'établit dans le cœur comme foi, de même qu'il peut désigner l'exposé, l'explicitation, et l'orientation vers la vérité. Quant au terme (التَّقْوى, *at-taqwâ*), il dérive de la protection (التَّوَقِّي, *at-taqawwî*) face à ce qu'on réprouve.

ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱلْغَيْبِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣﴾

(3) *﴾Ceux qui croient en l'Invisible, observent la prière et dépensent [dans l'obéissance à Allah] de ce que Nous leur avons accordé.﴿*

Dans la langue, le terme (الإيمان, *al-îmân*) s'applique à la croyance totale en la véracité d'une chose, et le terme peut être utilisé en ce sens dans le Coran, comme Allah (ﷻ) le mentionne des propos des frères de Yûsuf adressés à leur père :

وَمَآ أَنتَ بِمُؤْمِنٍ لَّنَا وَلَوْ كُنَّا صَٰدِقِينَ

﴾Mais tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité.﴿[2]

De même, lorsque le terme est mentionné conjointement avec les actes :

إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ

﴾à l'exception de ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses.﴿[3]

Mais lorsqu'il est mentionné de manière générale, la foi (الإيمان, *al-îmân*) religieuse requise recouvre nécessairement croyance, parole et mise en pratique. C'est l'avis de la plupart des savants, et plus encore As-Shâfiᶜî, Ahmad Ibn Hanbal, Abû ᶜUbayd, et beaucoup d'autres ont rapporté une unanimité pour dire que la foi était composée de paroles et d'actes, qu'elle augmentait et diminuait.Quant à l'Invisible (الغَيْب, *al-ghayb*), les formulations des pieux prédécesseurs sont multiples, mais toutes sont correctes et indiquent des significations visées.

﴾Ceux qui croient en l'Invisible﴿ ceux qui croient en Allah, Ses anges, Ses livres, Ses messagers, au Jour dernier, en Son Paradis, Son Enfer et Sa rencontre, et qui croient en la vie après la mort et la résurrection. Tout cela désigne l'Invisible. Nombre de Compagnons, l'Invisible désigne ce qui échappe aux hommes concernant le Paradis, l'Enfer et ce qui est mentionné dans le Coran. Pour Zayd Ibn Aslam, l'invisible désigne la prédestination. Tous ces propos sont proches et portent un seul sens, car tout ce qui est mentionné fait partie de l'Invisible en lequel il est obligatoire de croire.

---

[1] *Fussilat*, v.44.
[2] *Yûsuf*, v.17.
[3] *Al-Inshiqâq*, v.25.

﴾*[ceux] qui observent la prière*﴿ L'expression (إقامة الصَّلاة, *iqâmah as-ṣalâh*) désigne la perfection (إتمام, *itmâm*) de l'inclinaison, la prosternation, la récitation, du recueillement, et de l'orientation totale vers la prière lorsqu'on l'accomplit. ﴾*[ceux qui] dépensent [dans l'obéissance à Allah] de ce que Nous leur avons accordé*﴿ la Zakat sur leurs biens ou encore les dépenses que l'homme fait pour sa famille, ceci avant que la zakat ne soit révélée. » Ibn Jarîr a été d'avis que le verset concernait à la fois les aumônes et les dépenses. Très souvent, Allah (ﷻ) mentionne conjointement la prière et la dépense des biens. La dépense des biens consiste à faire preuve de bienfaisance envers les créatures en les faisant bénéficier d'un profit. Ceux qui en sont le plus en droit, sont les proches, la famille et les esclaves, puis les étrangers. Ainsi toutes les dépenses obligatoires, et l'aumône obligatoire entre sous la Parole d'Allah (ﷻ) : ﴾*[ceux qui] dépensent [dans l'obéissance à Allah] de ce que Nous leur avons accordé*﴿.

وَٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَآ أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ وَبِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ ﴿٤﴾

(4) ﴾*Ceux qui croient en ce qui t'a été révélé et ce qui fut révélé avant toi, et qui croient fermement en l'au-delà.*﴿

Ils croient en la véracité de ce que tu apportes d'Allah, ainsi que ce qu'ont apporté avant toi les messagers, ils n'établissent aucune distinction entre eux, et ne rejettent rien de ce qu'ils ont apporté de leur Seigneur. Et ils croient fermement en l'au-delà, c'est-à-dire en la Résurrection, le Jour dernier, le Paradis, l'Enfer, le Jugement et la Balance. On a nommé l'au-delà (الآخِرَة, *al-âkhirah*, litt. : la dernière) car elle vient après ce bas-monde.

أُوْلَٰٓئِكَ عَلَىٰ هُدًى مِّن رَّبِّهِمْ ۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٥﴾

(5) ﴾*Ceux-là sont sur une guidée de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent.*﴿

﴾*Ceux-là*﴿ ceux décrits plus tôt par la foi en l'Invisible, l'accomplissement parfait de la prière, la dépense de ce qu'Allah leur a accordé, la foi en ce qui a été révélé au Messager, ainsi qu'aux messagers qui l'ont précédé, la foi ferme en l'au-delà qui implique de s'y préparer en accomplissant des œuvres pieuses et en délaissant les actes illicites. ﴾*[ils] sont sur une guidée*﴿ une lumière, une preuve claire et une clairvoyance venant d'Allah (ﷻ), ﴾*et ce sont eux qui réussissent*﴿ en ce bas-monde et dans l'au-delà.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ ءَأَنذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٦﴾

(6) ﴾*Quant à ceux qui ont mécru [en ce qui t'a été révélé, et pour lesquels Allah a prédestiné la mécréance], il est égal pour eux que tu les avertisses ou non, ils ne croiront jamais.*﴿

﴾*ceux qui ont mécru*﴿ sont ceux qui ont dissimulé et caché la vérité, et pour lesquels Allah (ﷻ) a prédestiné ceci, il est égal pour eux que tu les avertisses ou non, car ils ne croiront jamais en ce que tu leur apportes, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ

﴾Ceux contre lesquels la Parole de ton Seigneur doit se réaliser ne croiront pas, 97 *même si tous les signes leur parvenaient, [et ce], jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.﴿*[1]

Et Il dit concernant les contradicteurs des Gens du Livre :

وَلَئِنْ أَتَيْتَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ بِكُلِّ ءَايَةٍ مَّا تَبِعُوا۟ قِبْلَتَكَ

﴾[Par Allah], quelque preuve que tu apportes à ceux auxquels le Livre a été donné, ils n'adopteront pas ton orientation.﴿[2]

Ainsi, celui pour lequel Allah a prédestiné le malheur, nul n'en fera un bienheureux, celui qu'Allah égare n'a pas de guide. Ne t'épuise pas en regrets pour eux, transmets-leur le Message, celui qui y répond aura réussi, et celui qui se détourne, n'éprouve aucun regret pour lui, et que cela ne te dévaste pas :

إِنَّمَآ أَنتَ نَذِيرٌ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ وَكِيلٌ

﴾Tu n'es qu'un avertisseur, et c'est Allah qui a la charge de toute chose.﴿[3]

خَتَمَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَعَلَىٰ سَمْعِهِمْ ۖ وَعَلَىٰٓ أَبْصَٰرِهِمْ غِشَٰوَةٌ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٧﴾

(7) *﴾Allah a scellé leur cœur et leur ouïe, un voile couvre leur vue, et un terrible châtiment leur sera réservé [dans l'au-delà].﴿*

Satan les a dominés lorsqu'ils lui ont obéi, ainsi Allah a scellé leur cœur et leur ouïe, et Il a placé un voile sur leur regard. Ils ne peuvent donc ni voir la guidée, ni entendre, ni comprendre, ni raisonner. *﴾et un terrible châtiment leur sera réservé [dans l'au-delà].﴿* Après avoir décrit précédemment les croyants au début de la sourate en quatre versets, puis décrit la condition des mécréants par ces deux versets, Allah expose la condition des hypocrites qui affichent la foi et cachent la mécréance. Et puisque leur situation est ambiguë pour nombre de gens, Il s'est étendu dans leur mention par de nombreuses caractéristiques faisant toutes partie de l'hypocrisie, de la même manière qu'Il a révélé à leur sujet les sourates *barâ'ah* (*at-tawbah*) et *al-munâfiqûn*, et qu'Il les a mentionnés dans sourate *an-nûr*, et nombre d'autres sourates. Ceci afin de décrire leur condition et qu'on puisse s'en écarter, de même que de celui qui emprunte ces caractéristiques. Ainsi Allah (ﷻ) dit :

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَقُولُ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَبِٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَمَا هُم بِمُؤْمِنِينَ ﴿٨﴾ يُخَٰدِعُونَ ٱللَّهَ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَمَا يَخْدَعُونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿٩﴾

(8) *﴾Il est des hommes qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour dernier » alors qu'ils ne sont pas croyants.* (9) *Ils cherchent à tromper Allah et les croyants, mais ils ne trompent qu'eux-mêmes, sans en avoir conscience.﴿*

L'hypocrisie consiste à afficher le bien et cacher le mal. Elle est de plusieurs types : l'hypocrisie dans la croyance qui est celle qui amène celui qui s'en rend coupable à l'éternité en Enfer ; et l'hypocrisie dans les actes qui compte parmi les péchés majeurs. C'est pour cette raison qu'Allah (ﷻ) a indiqué les caractéristiques des

[1] *Yûnus*, v.96-97.
[2] *Al-Baqarah*, v.145.
[3] *Hûd*, v.12.

hypocrites, afin que les croyants ne soient pas trompés par leur apparence, et que cela entraîne une grande corruption due à l'absence de méfiance à leur égard et à l'égard de leur croyance.

﴾*Il est des hommes qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour dernier » alors qu'ils ne sont pas croyants.*﴿ ils prononcent donc une parole derrière laquelle il n'y a rien, comme Allah (ﷻ) dit :

إِذَا جَآءَكَ ٱلْمُنَٰفِقُونَ قَالُوا۟ نَشْهَدُ إِنَّكَ لَرَسُولُ ٱللَّهِ

﴾***Lorsque les hypocrites viennent te trouver, ils disent : « Nous attestons que tu es le Messager d'Allah ! »***﴿[1]

Alors qu'il n'en est rien, et Allah a démenti leur attestation en comparant leurs propos à leur croyance, ainsi Il dit :

وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَكَٰذِبُونَ

﴾***Allah atteste que les hypocrites sont menteurs.***﴿[2]

Tout comme Il dit : ﴾*Ils ne sont pas croyants.*﴿

﴾*Ils cherchent à tromper Allah et les croyants*﴿ En affichant la foi et en cachant la mécréance, ils croient, par leur ignorance, tromper Allah, que cela leur sera profitable auprès de Lui, et qu'ils peuvent Le leurrer comme ils leurrent certains croyants. Mais ﴾*ils ne trompent qu'eux-mêmes, sans en avoir conscience*﴿ en agissant ainsi, ils ne trompent que leur personne, sans s'en rendre compte, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ يُخَٰدِعُونَ ٱللَّهَ وَهُوَ خَٰدِعُهُمْ

﴾***Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais c'est Allah qui les trompe.***﴿[3]

فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَهُمُ ٱللَّهُ مَرَضًا ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْذِبُونَ ﴿١٠﴾

(10) ﴾*Il est dans leur cœur une maladie [de doute et d'hypocrisie], et Allah accroit leur maladie. Ils subiront un châtiment douloureux, en raison de leur mensonge.*﴿

﴾*Il est dans leur cœur un mal*﴿ un doute, ou encore une hypocrisie. C'est un mal qui touche la religion et non les corps. Il s'agit des hypocrites, et ce mal est le doute qui les a fait entrer en islam. ﴾*Allah accroit leur mal*﴿ Il aggrave leur souillure :

وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَتْهُمْ رِجْسًا إِلَىٰ رِجْسِهِمْ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿١٢٥﴾

﴾***Quant à ceux qui ont une maladie [de doute et d'hypocrisie] dans le cœur, elle ne fait qu'ajouter à leur souillure, et ils meurent mécréants.***﴿[4]

Ajoutant ainsi à leur mal et leur égarement. »

---

[1] *Al-Munâfiqûn*, v.1.
[2] *Al-Munâfiqûn*, v.1.
[3] *An-Nisâ'*, v.142.
[4] *At-Tawbah*, v.125.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ لَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ قَالُوا إِنَّمَا نَحْنُ مُصْلِحُونَ ﴿١١﴾ أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ الْمُفْسِدُونَ وَلَٰكِن لَّا يَشْعُرُونَ ﴿١٢﴾

(11) ﴿*Et lorsqu'on leur dit : « Ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent : « Nous ne sommes que des réformateurs ! »* (12) *Ce sont eux les véritables corrupteurs ! Mais ils n'en ont pas conscience.*﴾

La corruption (الفَساد, *al-fasâd*) désigne la mécréance et la désobéissance à Allah. Ibn Jarîr dit : « Les hypocrites sèment la corruption sur terre en désobéissant à leur Seigneur, en commettant ce qu'Il leur a interdit, en négligeant Ses impositions, en doutant de Sa religion dont seul celui qui en atteste en toute certitude voit ses œuvres acceptées, en mentant aux croyants en affichant ce qui est contraire au doute et à l'incertitude qui sont leurs, et en soutenant ceux qui démentent Allah, Ses livres, Ses messagers contre les alliés d'Allah, si cela leur est possible. C'est ainsi que se manifeste la corruption des hypocrites sur terre, alors qu'ils pensent agir tels des réformateurs. » Ses propos sont bons, car fait partie de la corruption sur terre que les croyants prennent les mécréants pour alliés, ainsi qu'Allah (ﷻ) dit :

وَالَّذِينَ كَفَرُوا بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ ۚ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِي الْأَرْضِ وَفَسَادٌ كَبِيرٌ ﴿٧٣﴾

﴿Les mécréants sont alliés les uns des autres. Si vous n'en faites pas autant [et ne rompez pas également avec les mécréants], ceci suscitera des troubles sur terre et une grande corruption.﴾[1]

Allah (ﷻ) a coupé l'alliance entre les croyants et les mécréants, comme Il dit :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَتَّخِذُوا الْكَافِرِينَ أَوْلِيَاءَ مِن دُونِ الْمُؤْمِنِينَ ۚ أَتُرِيدُونَ أَن تَجْعَلُوا لِلَّهِ عَلَيْكُمْ سُلْطَانًا مُّبِينًا ﴿١٤٤﴾ إِنَّ الْمُنَافِقِينَ فِي الدَّرْكِ الْأَسْفَلِ مِنَ النَّارِ وَلَن تَجِدَ لَهُمْ نَصِيرًا ﴿١٤٥﴾

﴿Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente [que vous méritez Son châtiment] ? 145 ***Les hypocrites seront au plus bas degré de l'Enfer, et tu ne leur trouveras jamais aucun secours,﴾***[2]

Puisque l'apparence de l'hypocrite est celle de la foi, sa condition est confuse pour les croyants. Comme si la corruption venant de l'hypocrite survenait, car il trompe les croyants par ses paroles qui ne recouvrent aucune réalité, et qu'il prend pour alliés les mécréants contre les croyants. S'il était resté sur sa condition première [la mécréance] son mal aurait été moindre, et s'il avait agi sincèrement pour Allah et si ses actes avaient été en accord avec ses propos, il aurait réussi et serait parvenu au salut. ﴿*Et lorsqu'on leur dit : « Ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent : « Nous ne sommes que des réformateurs ! »*﴾ nous voulons flatter les croyants et les mécréants et être en accord avec les deux. Ibn ᶜAbbâs dit [à propos de ce verset] : « C'est-à-dire : nous voulons la concorde entre les croyants et les Gens du Livre, mais Allah dit : ﴿*Ce sont eux les véritables corrupteurs, mais ils n'en ont pas conscience.*﴾ Ce qu'ils commettent et prétendent être amendement est la corruption même, mais en raison de leur ignorance ils n'ont pas conscience que c'est une corruption. »

---

[1] *Al-Anfāl*, v.73.
[2] *An-Nisâ'*, v.144-145.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا۟ كَمَآ ءَامَنَ ٱلنَّاسُ قَالُوٓا۟ أَنُؤْمِنُ كَمَآ ءَامَنَ ٱلسُّفَهَآءُ ۗ أَلَآ إِنَّهُمْ هُمُ ٱلسُّفَهَآءُ وَلَٰكِن لَّا يَعْلَمُونَ ﴿١٣﴾

(13) ﴿*Et lorsqu'on leur dit : « Croyez, à l'exemple de ces hommes [les Compagnons] », ils répondent : « Croirons-nous à la manière des faibles d'esprit ? » Ce sont eux les faibles d'esprit ! Mais ils ne le savent pas.*﴾

﴿*Croyez à l'exemple de ces hommes*﴾ dans leur foi en Allah, Ses anges, Ses livres, Ses messagers, la Résurrection après la mort, le Paradis, l'Enfer, et d'autres choses encore dont Allah a informé les croyants, et obéissez à Allah et à Son Messager en vous conformant aux commandements et en délaissant les interdits. Ils répondent : ﴿*Croirons-nous à la manière des faibles d'esprit ?*﴾ visant ainsi – qu'Allah les maudisse – les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ), qu'Allah les agrée. Ils disaient : « Serons-nous au même rang et sur la même voie que ceux-ci, alors qu'ils sont faibles d'esprits ?! »

Le terme (سُفَهاء, *sufahâ*) est le pluriel de (سَفِيه, *safîh*) qui désigne l'ignorant, faible d'esprit, peu à même de distinguer ce qui est bénéfique et néfaste. Allah (ﷻ) s'est chargé Lui-même de leur répondre en disant : ﴿*Ce sont eux les faibles d'esprit !*﴾ [en utilisant une formulation en arabe] qui indique que la faiblesse d'esprit ne s'applique qu'à eux. ﴿*Mais ils ne le savent pas*﴾ leur ignorance est telle qu'ils ne connaissent pas leur condition dans l'égarement et l'ignorance, ce qui montre leur aveuglement et leur éloignement vis-à-vis de la voie droite.

وَإِذَا لَقُوا۟ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوْا۟ إِلَىٰ شَيَٰطِينِهِمْ قَالُوٓا۟ إِنَّا مَعَكُمْ إِنَّمَا نَحْنُ مُسْتَهْزِءُونَ ﴿١٤﴾

ٱللَّهُ يَسْتَهْزِئُ بِهِمْ وَيَمُدُّهُمْ فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١٥﴾

(14) ﴿*Quand ils rencontrent ceux qui ont cru, ils disent : « Nous croyons », mais lorsqu'ils reviennent chez leurs démons, ils disent : « Nous sommes avec vous, nous ne faisons que nous moquer. »* (15) *C'est Allah qui se moque d'eux et les fait persister dans leur transgression où ils s'égarent.*﴾

Lorsque ces hypocrites rencontrent les croyants, ils disent : ﴿*Nous croyons*﴾ ils affichent la foi, l'alliance, et la sincérité, par tromperie envers les croyants, hypocrisie, flatterie, et protection, et afin d'être associés à eux en ce qu'ils obtiennent de biens et butin. ﴿*mais lorsqu'ils reviennent chez leurs démons*﴾ leurs meneurs dans la mécréance. » ﴿*ils disent : Nous sommes avec vous*﴾ nous avons la même croyance que vous ﴿*nous ne faisons que nous moquer*﴾ des Compagnons de Muhammad et jouer avec eux. Allah (ﷻ) répond à ce qu'ils font : ﴿*C'est Allah qui se moque d'eux et les fait persister dans leur excès où ils s'égarent.*﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs, ﴿*C'est Allah qui se moque d'eux*﴾ en se vengeant d'eux. ﴿*Il les fait persister dans leur transgression où ils s'égarent.*﴾ Pour Ibn Jarîr, Il les fait persister et les abandonne dans leur iniquité et leur sédition. Pour Ibn ᶜAbbâs, cela signifie qu'ils errent dans leur mécréance. Ils s'égarent dans leur transgression et mécréance dont la souillure les submerge. Ainsi ils errent, perdus, égarés, sans trouver de voie vers une issue, car Allah a scellé leur cœur, voilé leur vue qui ne peut distinguer la guidée, ainsi ils ne voient pas la droiture et ne peuvent emprunter son chemin.

أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ٱشۡتَرَوُاْ ٱلضَّلَٰلَةَ بِٱلۡهُدَىٰ فَمَا رَبِحَت تِّجَٰرَتُهُمۡ وَمَا كَانُواْ مُهۡتَدِينَ ﴿١٦﴾

(16) ﴿*Voilà ceux qui ont choisi l'égarement au prix de la guidée. Leur négoce n'a été d'aucun profit, et ils n'étaient pas bien guidés [en cela].*﴾

Les hypocrites se sont détournés de la guidée pour l'égarement, et ils ont remplacé la guidée par l'égarement. Tel est le sens de la Parole d'Allah (ﷻ) : ﴿*Voilà ceux qui ont choisi l'égarement au prix de la guidée*﴾, que cela s'applique à ceux d'entre eux qui ont eu la foi mais l'ont abandonnée pour la mécréance, comme Allah (ﷻ) le dit d'eux :

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمۡ ءَامَنُواْ ثُمَّ كَفَرُواْ فَطُبِعَ عَلَىٰ قُلُوبِهِمۡ

﴿Ceci car ils ont cru puis renié la foi. C'est pourquoi leurs cœurs ont été scellés,﴾[1]

ou ceux qui ont préféré l'égarement à la guidée, comme c'est le cas d'un autre groupe d'entre eux, car ils sont de plusieurs catégories. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Leur négoce n'a été d'aucun profit, et ils n'étaient pas bien guidés [en cela].*﴾ Leur transaction n'a pas été fructueuse dans cet échange, et ils n'étaient pas bien guidés en agissant de la sorte.

مَثَلُهُمۡ كَمَثَلِ ٱلَّذِي ٱسۡتَوۡقَدَ نَارٗا فَلَمَّآ أَضَآءَتۡ مَا حَوۡلَهُۥ ذَهَبَ ٱللَّهُ بِنُورِهِمۡ وَتَرَكَهُمۡ فِي ظُلُمَٰتٖ لَّا يُبۡصِرُونَ ﴿١٧﴾ صُمُّۢ بُكۡمٌ عُمۡيٞ فَهُمۡ لَا يَرۡجِعُونَ ﴿١٨﴾

(17) ﴿*Ils ressemblent à un homme qui demande qu'on lui allume un feu, et lorsqu'il éclaire les alentours, Allah fait disparaître leur lumière et les abandonne dans les ténèbres où ils ne voient plus rien.* (18) *Sourds, muets, aveugles, ils ne peuvent revenir [de leur égarement].*﴾

Dans cet exemple, Allah (ﷻ) compare leur échange de la guidée contre l'égarement, et leur cheminement de la clairvoyance à l'aveuglement, à celui qui demande qu'on lui allume un feu, mais lorsque ce feu éclaire les alentours, qu'il en tire profit, voit ce qui est autour de lui, et qu'il s'y accoutume, son feu est éteint et il tombe dans les ténèbres profondes en lesquelles il ne peut ni voir ni se diriger. Il est en plus de cela sourd, muet, et aveugle, si bien que même s'il y avait une lumière il ne saurait voir ; c'est pourquoi il ne peut revenir à son point de départ. Il en est de même pour les hypocrites, dans leur échange de la guidée contre l'égarement, et leur préférence du fourvoiement à la droiture. Cet exemple indique qu'ils ont eu la foi puis l'ont reniée, ainsi qu'Allah l'a mentionné en d'autres endroits, et Allah est plus savant.

أَوۡ كَصَيِّبٖ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ فِيهِ ظُلُمَٰتٞ وَرَعۡدٞ وَبَرۡقٞ يَجۡعَلُونَ أَصَٰبِعَهُمۡ فِيٓ ءَاذَانِهِم مِّنَ ٱلصَّوَٰعِقِ حَذَرَ ٱلۡمَوۡتِۚ وَٱللَّهُ مُحِيطُۢ بِٱلۡكَٰفِرِينَ ﴿١٩﴾ يَكَادُ ٱلۡبَرۡقُ يَخۡطَفُ أَبۡصَٰرَهُمۡۖ كُلَّمَآ أَضَآءَ لَهُم مَّشَوۡاْ فِيهِ وَإِذَآ أَظۡلَمَ عَلَيۡهِمۡ قَامُواْۚ وَلَوۡ شَآءَ ٱللَّهُ لَذَهَبَ بِسَمۡعِهِمۡ وَأَبۡصَٰرِهِمۡۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٞ ﴿٢٠﴾

[1] *Al-Munâfiqûn*, v.3.

(19) ﴾*Ou encore [semblables à ceux qui], lorsqu'une forte pluie tombe du ciel, accompagnée de ténèbres, de tonnerres et d'éclairs, se mettent les doigts dans les oreilles, craignant de mourir en entendant la foudre, et Allah cerne les mécréants.* (20) *Peu s'en faut que l'éclair ne leur ôte la vue. Chaque fois qu'il les illumine, ils avancent à sa lumière, mais dès que l'obscurité revient, ils s'arrêtent. Si Allah le voulait Il leur ôterait l'ouïe et la vue, car Allah est omnipotent.*﴿

C'est un autre exemple qu'Allah (ﷻ) donne pour un autre genre d'hypocrites qui sont ceux auxquels la vérité apparaît parfois, et qui doutent d'autres fois. Leur cœur, lorsqu'il est dans cet état de doute, de mécréance et d'hésitation est semblable à ﴾*une pluie*﴿ (الصَّيِّب, *as-ṣayyib*). L'avis convenu est que cela désigne la pluie qui tombe dans l'obscurité qui représente les doutes, la mécréance, et l'hypocrisie. ﴾*le tonnerre*﴿ désigne ce qui perturbe le cœur comme peur, car les hypocrites éprouvent constamment une peur intense, ainsi qu'Allah (ﷻ) dit :

يَحْسَبُونَ كُلَّ صَيْحَةٍ عَلَيْهِمْ

﴾Ils s'imaginent que le moindre cri est dirigé contre eux.﴿[1]

﴾*l'éclair*﴿ désigne ce qui brille parfois dans le cœur de cette catégorie d'hypocrites comme lumière de la foi, c'est pourquoi Il dit : ﴾*ils se mettent les doigts dans les oreilles, craignant de mourir en entendant la foudre, et Allah cerne les mécréants.*﴿ ce qui signifie que leur précaution ne leur est d'aucune utilité, car Allah les cerne par Son pouvoir, et qu'ils sont sous Sa volonté. ﴾*Peu s'en faut que l'éclair ne leur ôte la vue*﴿ en raison de sa puissance, de la faiblesse de leur discernement, et leur absence de fermeté sur la foi. ﴾*chaque fois qu'elle les illumine, ils avancent à sa lumière, mais dès que l'obscurité revient, ils s'arrêtent.*﴿ Chaque fois que quelque chose de la foi leur apparaît, ils le suivent, mais d'autres fois se présentent à eux des doutes qui jettent leur cœur dans l'obscurité, ainsi ils s'arrêtent, indécis. C'est ainsi qu'ils seront au Jour de la Résurrection, lorsqu'on accordera aux gens une lumière fonction de leur foi, certains se verront accorder une lumière qui les éclairera d'une distance de plusieurs lieues, d'autres plus et d'autres moins. D'aucuns verront leur lumière parfois éteintes et d'autres fois elle les éclairera, si bien que tantôt ils chemineront sur le Pont, et d'autres fois ils s'arrêteront. D'autres enfin verront leur lumière totalement éteinte, et il s'agit des purs hypocrites dont Allah (ﷻ) dit :

يَوْمَ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتُ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱنظُرُونَا نَقْتَبِسْ مِن نُّورِكُمْ قِيلَ ٱرْجِعُوا۟ وَرَآءَكُمْ فَٱلْتَمِسُوا۟ نُورًا

﴾[Mentionne] le jour où les hypocrites, hommes et femmes, diront aux croyants : « Attendez-nous, afin que nous nous éclairions de votre lumière ! » On leur répondra : « Revenez en arrière, et cherchez de la lumière ! »﴿[2]

﴾*Si Allah le voulait, Il leur ôterait l'ouïe et la vue*﴿ pour la vérité qu'ils ont délaissée après l'avoir connue. » ﴾*car Allah est omnipotent*﴿ Allah (ﷻ) S'est décrit ici par l'omnipotence, car Il a mis en garde les hypocrites contre Son châtiment et Sa domination, et Il les a informés qu'Il les cernait et pouvait leur ôter l'ouïe et la vue.

[1] *Al-Munâfiqûn*, v.4.
[2] *Al-Ḥadîd*, v.13.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱعۡبُدُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِي خَلَقَكُمۡ وَٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِكُمۡ لَعَلَّكُمۡ تَتَّقُونَ ﴿٢١﴾ ٱلَّذِي جَعَلَ لَكُمُ ٱلۡأَرۡضَ فِرَٰشٗا وَٱلسَّمَآءَ بِنَآءٗ وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءٗ فَأَخۡرَجَ بِهِۦ مِنَ ٱلثَّمَرَٰتِ رِزۡقٗا لَّكُمۡۖ فَلَا تَجۡعَلُواْ لِلَّهِ أَندَادٗا وَأَنتُمۡ تَعۡلَمُونَ ﴿٢٢﴾

(21) ﴾*Ô hommes ! Adorez votre Seigneur qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, afin de parvenir à la piété.* (22) *C'est Lui qui, pour vous, a fait de la terre un lit, et du ciel un toit. Il fait descendre du ciel la pluie par laquelle Il fait surgir toutes sortes de fruits pour votre subsistance. N'attribuez donc pas d'égaux à Allah, alors que vous savez [qu'il n'en existe point].*﴿

Allah (ﷻ) expose ici l'unicité dans l'adoration par le fait qu'Il est le bienfaiteur envers Ses serviteurs, en les tirant du néant vers l'existence, en les couvrant de bienfaits apparents et cachés, en ayant fait pour eux de la terre un lit. C'est-à-dire en l'ayant aplanie comme un lit et ancrée et établie par des montagnes élevées. Il a également fait du ciel un toit, comme Il dit dans un autre verset :

وَجَعَلۡنَا ٱلسَّمَآءَ سَقۡفٗا مَّحۡفُوظٗاۖ وَهُمۡ عَنۡ ءَايَٰتِهَا مُعۡرِضُونَ ﴿٣٢﴾

﴾Du ciel, Nous avons fait une voûte protégée, et cependant ils se détournent de ses signes.﴿[1]

Il a descendu pour eux la pluie du ciel – c'est-à-dire des nuages ici – au moment où ils en ont besoin, et Il a fait surgir pour eux toutes sortes de cultures et de fruits, telle une subsistance pour eux et leurs bétails, ainsi qu'Il a établi en maints endroits du Coran. Il est le Créateur, le Pourvoyeur, le Maître de cette demeure et de ses habitants, Il est Celui qui leur accorde leur subsistance, c'est pourquoi Il mérite qu'on L'adore, seul, sans Lui associer quoi que ce soit : ﴾*N'attribuez donc pas d'égaux à Allah, alors que vous savez.*﴿ N'associez pas à Allah des égaux qui ne peuvent ni profiter ni nuire, alors que vous savez que vous n'avez pas d'autre Seigneur qui vous accorde votre subsistance en dehors de Lui, et vous savez que le monothéisme auquel vous appelle le Messager (ﷺ) est la vérité sur laquelle il n'est aucun doute

وَإِن كُنتُمۡ فِي رَيۡبٖ مِّمَّا نَزَّلۡنَا عَلَىٰ عَبۡدِنَا فَأۡتُواْ بِسُورَةٖ مِّن مِّثۡلِهِۦ وَٱدۡعُواْ شُهَدَآءَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ ﴿٢٣﴾ فَإِن لَّمۡ تَفۡعَلُواْ وَلَن تَفۡعَلُواْ فَٱتَّقُواْ ٱلنَّارَ ٱلَّتِي وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ وَٱلۡحِجَارَةُۖ أُعِدَّتۡ لِلۡكَٰفِرِينَ ﴿٢٤﴾

(23) ﴾*Si vous êtes dans le doute concernant ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, produisez une sourate semblable et appelez vos témoins en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques.* (24) *Si vous n'y parvenez pas, et vous n'y parviendrez jamais, redoutez l'Enfer, dont les hommes et les pierres seront le combustible, préparé pour les mécréants.*﴿

Après avoir établi qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Allah atteste de la prophétie, en s'adressant aux mécréants : ﴾*Si vous êtes dans le doute concernant ce que Nous avons révélé à Notre serviteur*﴿ c'est-à-dire Muhammad (ﷺ), ﴾*produisez*

[1] *Al-Anbiyâ'*, v.32.

une sourate﴾ semblable à ce qu'il a apporté, si vous prétendez que cela ne vient pas d'Allah. Présentez-lui une chose semblable, et cherchez l'aide en cela de qui vous voudrez en dehors d'Allah, mais vous n'en serez jamais capables. ﴿*Si vous n'y parvenez pas, et vous n'y parviendrez jamais*﴾ C'est là un autre miracle qui consiste à ce qu'Il ait informé que ce Coran ne pourra jamais être égalé, et il en est ainsi, il n'a pas été égalé jusqu'à notre époque, cela est impossible. Comment quelqu'un pourrait-il y parvenir, alors que le Coran est la Parole d'Allah, le Créateur de toute chose ? Et comment la Parole du Créateur pourrait-elle être semblable à celle des créatures ? ﴿*Redoutez l'Enfer, dont les hommes et les pierres seront le combustible, préparé pour les mécréants.*﴾ le combustible (الوَقود, *al-waqûd*) désigne ce qui est jeté dans le feu pour l'attiser, comme le bois mort, ainsi Allah (ﷻ) dit :

وَأَمَّا ٱلْقَـٰسِطُونَ فَكَانُوا۟ لِجَهَنَّمَ حَطَبًا ﴿١٥﴾

﴿Quant à ceux qui s'écartent [de la voie droite], ils seront le combustible de la Géhenne !﴾[1]

Les pierres mentionnées ici sont d'immenses pierres de sulfure noires à l'odeur pestilentielle qui sont les pierres les plus chaudes lorsqu'elles sont chauffées, qu'Allah nous en préserve.

وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ أَنَّ لَهُمْ جَنَّـٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَـٰرُ ۖ كُلَّمَا رُزِقُوا۟
مِنْهَا مِن ثَمَرَةٍ رِّزْقًا ۙ قَالُوا۟ هَـٰذَا ٱلَّذِى رُزِقْنَا مِن قَبْلُ ۖ وَأُتُوا۟ بِهِۦ مُتَشَـٰبِهًا ۖ وَلَهُمْ فِيهَآ أَزْوَٰجٌ مُّطَهَّرَةٌ ۖ
وَهُمْ فِيهَا خَـٰلِدُونَ ﴿٢٥﴾

(25) ﴿*Annonce à ceux qui croient et pratiquent des œuvres pieuses qu'ils auront pour demeures des Jardins sous lesquels coulent des rivières. Chaque fois que des fruits de ces Jardins leur seront offerts, ils diront : « C'est là ce qui nous était offert auparavant. » Mais cette ressemblance n'est qu'apparente. Là, ils auront des épouses purifiées [de toute souillure et de tout mal], et ils y demeureront éternellement.*﴾

Après avoir mentionné ce qu'Il avait préparé comme châtiment et punition pour Ses ennemis parmi les malheureux qui Le renient ainsi que Son Messager, Allah mentionne la condition de Ses alliés parmi les bienheureux qui croient en Lui et Son Messager, ceux qui ont attesté leur foi par la pratique d'œuvres pieuses. ﴿*Annonce à ceux qui croient et pratiquent des œuvres pieuses qu'ils auront pour demeures des Jardins sous lesquels coulent des rivières.*﴾ Allah (ﷻ) a décrit ces Jardins par le fait que des rivières coulent sous ses arbres et palais. ﴿*Chaque fois que des fruits de ces Jardins leur seront offerts, ils diront : « C'est là ce qui nous était offert auparavant. »*﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs et d'autres Compagnons, on leur apportera des fruits du Paradis, et lorsqu'ils les verront ils diront : c'est ce qui nous était offert auparavant sur terre ! ﴿*Mais cette ressemblance n'est qu'apparente*﴾ elle ne concerne que la couleur et la forme, mais la saveur diffère. ﴿*Là, ils auront des épouses purifiées*﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs, elles seront purifiées de toute souillure et de tout mal. Pour Mujâhid, elles seront purifiées de toutes règles, selles, urine, glaires, crachats, sperme et grossesse. ﴿*et ils y demeureront éternellement*﴾ ce qui est la complétude du bonheur, car en plus de ces délices, ils sont en un lieu préservé de la mort et de toute fin, et ils demeurent en des

[1] *Al-Jinn*, v.15.

délices permanents et éternels. Nous demandons à Allah qu'Il nous ressuscite parmi eux, Il est certes munificent et généreux, bon et miséricordieux.

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَسْتَحْيِۦٓ أَن يَضْرِبَ مَثَلًا مَّا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا ۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ
ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ ۖ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَيَقُولُونَ مَاذَآ أَرَادَ ٱللَّهُ بِهَٰذَا مَثَلًا ۘ يُضِلُّ بِهِۦ كَثِيرًا
وَيَهْدِى بِهِۦ كَثِيرًا ۚ وَمَا يُضِلُّ بِهِۦٓ إِلَّا ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٦﴾ ٱلَّذِينَ يَنقُضُونَ عَهْدَ ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مِيثَٰقِهِۦ
وَيَقْطَعُونَ مَآ أَمَرَ ٱللَّهُ بِهِۦٓ أَن يُوصَلَ وَيُفْسِدُونَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٢٧﴾

(26) ﴿*Allah n'est point gêné de citer en exemple un moustique ou ce qui est plus [insignifiant] encore. Les croyants savent qu'il s'agit de la vérité venant de leur Seigneur, alors que les mécréants disent : « Qu'a voulu signifier Allah par cet exemple ? » Ainsi Il égare nombre [d'hommes] et en guide nombre d'autres, et Il n'égare par [ces exemples] que les mécréants,* (27) *qui violent le pacte conclu avec Allah, rompent ce qu'Allah a ordonné de maintenir [et d'accomplir], et sèment la corruption sur terre. Voilà les vrais perdants.*﴾

Allah (ﷻ) n'est pas gêné, Il ne dédaigne pas, ou ne craint pas de donner un quelconque exemple, quel qu'il soit, minime ou importante. Allah (ﷻ) ne dédaigne pas donner quoi que ce soit en exemple, même si cela est aussi insignifiant et vil qu'un moustique ; de la même manière qu'Il n'a pas dédaigné les créer. ﴿*Les croyants savent qu'il s'agit de la vérité venant de leur Seigneur*﴾ Ils savent qu'Il s'agit de la Parole du Miséricordieux et que cela provient d'Allah, ﴿*alors que les mécréants disent : « Qu'a voulu signifier Allah par cet exemple ? »*﴾

﴿*Ainsi Il égare nombre [d'hommes] et en guide nombre d'autres, et Il n'égare par [ces exemples] que les mécréants*﴾ Il égare les hypocrites et Il guide les croyants. Il ajoute à l'égarement des premiers en raison de leur reniement des exemples qu'Allah leur a donnés et qu'ils ont connu avec certitude. De même, Il guide nombre d'adeptes de la foi, et ajoute à leur foi et guidée, en raison de leur acceptation de ce qu'ils ont su être en accord avec l'exemple qu'Allah leur a donné, et c'est ainsi qu'Allah les guide. ﴿*et Il n'égare par [ces exemples] que les mécréants* (litt. : les dévoyés).﴾ c'est-à-dire les hypocrites qui reconnaissent ces exemples puis les renient.

﴿*ceux qui violent le pacte conclu avec Allah*﴾ Ce verset concerne l'ensemble des adeptes de la mécréance, du polythéisme et de l'hypocrisie, et le pacte qu'Allah a avec eux d'attester de Son Unicité par les preuves de Sa seigneurie qu'Il leur a exposées, de même que les miracles qu'Il a accordés à Ses Messagers, qu'eux seuls sont capables de produire, et qui montrent leur véracité. Ils ont ainsi violé ce pacte en délaissant d'attester de ce qui leur a été démontré de la véracité des preuves, et en ayant renié les Messagers et les Livres, bien qu'ils aient su que ce qu'ils apportaient était la vérité.﴿*ils rompent ce qu'Allah a ordonné de maintenir*﴾ les liens avec les parents et proches, mais on a également dit que le sens était plus vaste et recouvrait tout ce qu'Allah a ordonné de maintenir et accomplir, qu'ils ont rompu et délaissé. ﴿*Voilà les vrais perdants*﴾ ceux qui se privent de la miséricorde d'Allah en Lui désobéissant. Le mécréant et l'hypocrite sont perdants en étant privés de la miséricorde d'Allah qu'Il a créée pour Ses serviteurs, au Jour de la Résurrection, lorsqu'ils en auront le plus besoin.

كَيْفَ تَكْفُرُونَ بِٱللَّهِ وَكُنتُمْ أَمْوَٰتًا فَأَحْيَٰكُمْ ۖ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ثُمَّ إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٨﴾

(28) ﴿*Comment pouvez-vous renier Allah alors que vous étiez morts et qu'Il vous a donné la vie ? Il vous fera ensuite mourir, puis vous fera revivre, et c'est vers Lui seul que vous serez ramenés.*﴾

﴿*Comment pouvez-vous renier Allah*﴾, Son existence et adorer d'autres que Lui ? ﴿*alors que vous étiez morts et qu'Il vous a donné la vie*﴾ vous étiez néant et c'est Lui qui vous a donné existence. Ibn ᶜAbbâs dit : « Vous étiez morts dans les lombes de vos pères, et vous n'étiez rien jusqu'à ce qu'Il vous crée. Puis Il vous donnera la véritable mort, puis Il vous fera revivre lorsque vous serez ressuscités, comme dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

قَالُوا۟ رَبَّنَآ أَمَتَّنَا ٱثْنَتَيْنِ وَأَحْيَيْتَنَا ٱثْنَتَيْنِ

﴿Ils diront : « Seigneur ! Par deux fois Tu nous as donné la mort et par deux fois Tu nous as donné la vie.﴾[1]

هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ لَكُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ ٱسْتَوَىٰٓ إِلَى ٱلسَّمَآءِ فَسَوَّىٰهُنَّ سَبْعَ سَمَٰوَٰتٍ ۚ وَهُوَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٩﴾

(29) ﴿*C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur terre, puis s'est occupé du ciel dont Il fit sept cieux harmonieux ; et Il est omniscient.*﴾

Après avoir mentionné les preuves de leur création et de ce qu'ils voient en eux-mêmes, Il mentionne une autre preuve en ce qu'ils voient de la création des cieux et de la terre, ainsi Il dit : ﴿*C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur terre, puis s'est occupé du ciel dont Il fit sept cieux ; et Il est omniscient.*﴾ ce qui signifie que Sa science cerne tout ce qu'Il a créé, comme Il dit :

أَلَا يَعْلَمُ مَنْ خَلَقَ

﴿Comment le Créateur ignorerait-Il [ce qu'Il a créé],﴾[2]

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ إِنِّى جَاعِلٌ فِى ٱلْأَرْضِ خَلِيفَةً ۖ قَالُوٓا۟ أَتَجْعَلُ فِيهَا مَن يُفْسِدُ فِيهَا وَيَسْفِكُ ٱلدِّمَآءَ وَنَحْنُ نُسَبِّحُ بِحَمْدِكَ وَنُقَدِّسُ لَكَ ۖ قَالَ إِنِّىٓ أَعْلَمُ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٣٠﴾

(30) ﴿*[Mentionne, ô Prophète,] lorsque Ton Seigneur dit aux anges : « Je vais établir un successeur sur terre. » Ils dirent : « Vas-Tu y établir celui qui sèmera la corruption et versera le sang, alors que nous T'exemptons de toute imperfection, en vantant Tes louanges, et célébrons Ta gloire et Ta pureté ? » [Le Seigneur] répondit : « Je sais ce que vous ne savez pas. »*﴾

Allah (ﷻ) informe de la grâce qu'Il a accordée aux fils d'Adam en ce qu'Il les a mentionnés parmi les plus hautes assemblées avant leur existence. Ainsi, Il dit :

[1] *Ghâfir*, v.11.
[2] *Al-Mulk*, v.14.

﴾*[Mentionne, ô Prophète,] lorsque Ton Seigneur dit aux anges : « Je vais établir un successeur sur terre. »*﴿ c'est-à-dire des hommes qui se succèderont, génération après génération, comme Allah (ﷻ) dit :

وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَكُمْ خَلَٰٓئِفَ ٱلْأَرْضِ

﴾***C'est Lui qui vous a fait vous succéder sur terre.***﴿[1]

Le successeur (خَلِيفَة, *khalîfah*) ne désigne pas ici uniquement Adam (عليه السلام), sinon les anges n'auraient pas dit : ﴾*Vas-Tu y établir celui qui sèmera la corruption et versera le sang*﴿ désignant ainsi le genre [humain] qui commettra cela, comme s'ils en avaient eu une connaissance spécifique ou qu'ils l'avaient compris de la nature humaine. Ceci car Allah les a informés qu'Il avait créé cet être d'argile sonnante issue d'un limon malléable. Ils ont encore pu établir une analogie avec ceux qui les ont précédés [sur terre].

Les propos des anges n'étaient pas une objection faite à Allah, ni une forme de jalousie envers Adam, comme ont pu le penser certains exégètes, car Allah (ﷻ) les a décrits par le fait qu'ils ne devancent pas Sa Parole, c'est-à-dire qu'ils ne L'interrogent que sur ce qu'Il leur a permis. Qatâdah dit : Il les informa qu'Il allait établir des êtres sur terre, mais ils savaient déjà qu'ils allaient y semer la corruption. Leur question visait uniquement à connaître et dévoiler la sagesse en cela, comme s'ils disaient : « Ô Seigneur, quelle est la sagesse de la création de ces êtres, alors qu'ils vont semer la corruption sur terre et répandre le sang ? Si ce qui est visé est Ton adoration, nous Te vouons nos prières et ne commettons rien [de ces actes répréhensibles], alors pourquoi ne Te contentes-Tu pas de nous ? » Allah répondit à cette question en disant ﴾*Je sais ce que vous ne savez pas*﴿ ce qui signifie : Je connais un intérêt prépondérant aux méfaits que vous avez mentionnés, que vous ignorez. Je vais susciter parmi eux des prophètes, leur envoyer des messagers, il y aura parmi eux des véridiques, des martyrs, des pieux, des dévots, des ascètes, des vertueux, des savants pieux, des hommes qui aimeront Allah (ﷻ) et suivront Ses prophètes, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux.

وَعَلَّمَ ءَادَمَ ٱلْأَسْمَآءَ كُلَّهَا ثُمَّ عَرَضَهُمْ عَلَى ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ فَقَالَ أَنۢبِـُٔونِى بِأَسْمَآءِ هَٰٓؤُلَآءِ إِن كُنتُمْ
صَٰدِقِينَ ﴿٣١﴾ قَالُوا۟ سُبْحَٰنَكَ لَا عِلْمَ لَنَآ إِلَّا مَا عَلَّمْتَنَآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٣٢﴾ قَالَ يَٰٓـَٔادَمُ
أَنۢبِئْهُم بِأَسْمَآئِهِمْ ۖ فَلَمَّآ أَنۢبَأَهُم بِأَسْمَآئِهِمْ قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ إِنِّىٓ أَعْلَمُ غَيْبَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَأَعْلَمُ
مَا تُبْدُونَ وَمَا كُنتُمْ تَكْتُمُونَ ﴿٣٣﴾

(31) ﴾*Il apprit à Adam (Âdam) le nom de chaque chose, puis Il les présenta aux anges et dit : « Informez-Moi des noms de ces choses, si vous êtes véridiques [en ce que vous prétendez] ! »* (32) *Ils dirent : « Gloire et pureté à Toi ! Nous ne savons que ce que Tu nous as appris. C'est Toi l'Omniscient, le Sage. »* (33) *Il dit : « Ô Adam, informe-les de ces noms. » Puis lorsqu'il les eut informés de ces noms, Allah dit : « Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les choses cachées des cieux et de la terre, ainsi que ce que vous divulguez et ce que vous dissimulez ? »*﴿

[1] *Al-Anʿâm*, v.165.

Allah (ﷻ) mentionne ici le mérite d'Adam sur les anges en ce qu'Il lui a accordé spécifiquement comme connaissance des noms de toutes choses, et ce après qu'ils se soient prosternés devant lui, mais Il a mentionné ceci avant cela en raison de la relation entre ce mérite et leur ignorance de la sagesse de la création du successeur. Ils l'ont interrogé à ce sujet, et Allah les a informés qu'Il savait ce qu'eux ne savaient pas, et c'est la raison pour laquelle Allah a mentionné ce mérite à la suite, afin de leur montrer la noblesse d'Adam en raison de ce qu'Il lui a accordé comme science par rapport à eux. Ainsi Il dit : ﴿*Il apprit à Adam les noms de toutes choses*﴾ les noms par lesquels les gens se connaissent : homme, bête, ciel, terre, plaine, mer, âne, et autres. ﴿*puis Il les présenta aux anges et dit : « Informez-Moi des noms de ces choses, si vous êtes véridiques [en ce que vous prétendez] ! »*﴾ Informez-Moi des noms de ce que Je vous ai présenté, ô anges qui prétendez que si J'établis sur terre un successeur autre que vous, sa descendance Me désobéira, sèmera la corruption et versera le sang, alors que si Je vous y établis, vous M'obéirez, vous conformerez à Mon commandement, en Me glorifiant et en célébrant Ma pureté. Si vous ne connaissez pas les noms de ces choses que Je vous ai exposées, alors même que vous les voyez, vous ne connaissez pas a fortiori ce qui n'existe pas encore.

﴿*Ils dirent : « Gloire et pureté à Toi ! Nous ne savons que ce que Tu nous as appris.*﴾ C'est là une exemption des anges d'Allah du fait que quelqu'un puisse cerner de Sa science que ce qu'Il veut, et qu'ils puissent connaître autre chose que ce qu'Allah (ﷻ) leur a appris. C'est pourquoi ils dirent : ﴿*C'est Toi l'Omniscient, le Sage.*﴾ Tu es Celui qui connaît toute chose, et Tu es le Sage dans Ta création, Ton ordre, en ce que Tu enseignes à qui Tu veux, et ce dont tu prives qui Tu veux ; à Toi la sagesse en cela, et la justice parfaite. ﴿*Il dit : « Ô Adam, informe-les de ces noms. »*﴾ Pour Mujâhid, il donna le nom de toute chose. Et lorsque le mérite d'Adam sur les anges apparut clairement, Allah (ﷻ) dit aux anges : ﴿*Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les choses cachées des cieux et de la terre,*﴾ ce qui est de plus secret ﴿*ainsi que ce que vous divulguez et ce que vous dissimulez ?*﴾ Je connais – en plus des choses cachées dans les cieux et sur terre – ce que vous divulguez par vos langues et ce que vous dissimulez en vous. Ainsi, rien ne M'échappe de votre apparence et de votre for intérieur. Ce qu'ils ont divulgué était leur parole : ﴿*Vas-Tu y établir celui qui sèmera la corruption et versera le sang*﴾, et ce qu'ils dissimulaient était ce que cachait Iblîs comme opposition à Allah en Son commandement et son refus de Lui obéir.

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَٱسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٣٤﴾

(34) ﴿*[Mentionne] lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam ! », ils se prosternèrent à l'exception d'Iblîs qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les mécréants.*﴾

C'est un grand honneur accordé par Allah à Adam et sa descendance, lorsqu'Allah ordonna aux anges de se prosterner devant Adam. ﴿*ils se prosternèrent à l'exception d'Iblîs qui refusa, s'enorgueillit, et fut parmi les mécréants*﴾ L'ennemi d'Allah, Iblîs, jalousa Adam (ﷺ), en raison de l'honneur qu'Allah lui avait accordé. Il dit : « Je suis de feu et lui de terre. » Le premier des péchés fut donc l'orgueil, et l'ennemi d'Allah refusa de se prosterner devant Adam. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *N'entrera pas au Paradis celui qui a dans le cœur le poids d'un grain de moutarde d'orgueil.* »[1] Et

[1] Muslim (91).

Iblîs avait dans le cœur un orgueil, une mécréance, et une rébellion qui impliquèrent qu'il soit expulsé et éloigné de la miséricorde.

وَقُلْنَا يَٰٓـَٔادَمُ ٱسْكُنْ أَنتَ وَزَوْجُكَ ٱلْجَنَّةَ وَكُلَا مِنْهَا رَغَدًا حَيْثُ شِئْتُمَا وَلَا تَقْرَبَا هَٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣٥﴾ فَأَزَلَّهُمَا ٱلشَّيْطَٰنُ عَنْهَا فَأَخْرَجَهُمَا مِمَّا كَانَا فِيهِ ۖ وَقُلْنَا ٱهْبِطُوا۟ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ ۖ وَلَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٣٦﴾

(35) ﴿*Nous dîmes : « Ô Adam, habite le Paradis avec ton épouse, et mangez à votre guise [de ses délices]. Mais n'approchez pas de cet arbre, sinon vous seriez au nombre des transgresseurs. »* (36) *Satan les fit fauter et quitter [les bienfaits du Paradis] où ils se trouvaient. Et Nous dîmes : « Descendez [sur terre] où vous serez ennemis les uns des autres. Vous aurez sur terre un lieu de séjour et une jouissance éphémères. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne ce par quoi il a honoré Adam, après avoir ordonné aux anges de se prosterner devant lui, et qu'ils s'exécutèrent, à l'exception d'Iblîs ; Allah lui permit d'habiter où il le voulait au Paradis, et d'y manger de ses délices à sa guise.

﴿*Mais n'approchez pas de cet arbre*﴾ c'est une chose par laquelle Allah (ﷻ) éprouva Adam. On a divergé sur la nature de cet arbre. Ce qui est correct est qu'Allah (ﷻ) a interdit à Adam et son épouse de manger spécifiquement de cet arbre, parmi les arbres du Paradis, mais qu'ils en ont mangé. Nous n'avons aucune science quant à la nature de cet arbre, car Allah n'a donné aucune preuve pour cela à Ses serviteurs, dans le Coran et la Sunna authentique. On a dit qu'il s'agissait du blé, de la vigne, ou du figuier, et il est possible que ce soit un de ceux-ci. Et c'est là une science qui profite à qui la possède, et ne nuit pas à qui l'ignore, et Allah est plus savant.

﴿*Satan les fit fauter*﴾ [porte deux significations, selon la lecture, ainsi si on lit] (فَأَزَلَّهُمَا, *fa azallahumâ*) cela désigne la faute en laquelle il les fit tomber, par la consommation de cet arbre ; [et si on lit] (فَأَزَالَهُمَا, *fa azâlahumâ*) cela désigne le Paradis dont il les a écartés. ﴿*et [il les fit] quitter [les bienfaits du Paradis] en lesquels ils étaient.*﴾ comme vêtements, demeures, espace, subsistance, douceur, et repos. ﴿*Nous dîmes : « Descendez [sur terre] où vous serez ennemis les uns des autres. Vous aurez sur terre un lieu de séjour temporaire et une jouissance éphémère. »*﴾ c'est-à-dire une résidence, une subsistance et une existence jusqu'à un terme donné, puis surviendra la Résurrection.

فَتَلَقَّىٰٓ ءَادَمُ مِن رَّبِّهِۦ كَلِمَٰتٍ فَتَابَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٣٧﴾

(37) ﴿*Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car Il est Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux*﴾

Ces paroles sont mentionnées dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

قَالَا رَبَّنَا ظَلَمْنَآ أَنفُسَنَا وَإِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا وَتَرْحَمْنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٢٣﴾

﴿***Ils dirent : « Seigneur, nous nous sommes causés du tort. Si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons perdus. »***﴾[1]

[1] *Al-Aʿrâf*, v.23.

﴾*Il est Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux*﴿ Il accepte le repentir de celui se repent et revient à Lui, comme Il dit :

وَمَن يَعْمَلْ سُوٓءًا أَوْ يَظْلِمْ نَفْسَهُۥ ثُمَّ يَسْتَغْفِرِ ٱللَّهَ يَجِدِ ٱللَّهَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١١٠﴾

﴾Quiconque agit en mal ou se fait tort à lui-même, puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah pardonneur et miséricordieux.﴿[1]

Et d'autres versets encore qui indiquent qu'Allah pardonne les péchés et accepte le repentir de qui se repent à Lui. Cela fait partie de Sa mansuétude envers Ses créatures et de Sa miséricorde envers Ses serviteurs : il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Celui qui accepte le repentir, le Miséricordieux.

قُلْنَا ٱهْبِطُوا۟ مِنْهَا جَمِيعًا ۖ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُم مِّنِّى هُدًى فَمَن تَبِعَ هُدَاىَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

﴿٣٨﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٣٩﴾

(38) ﴾*Nous dîmes : « Descendez tous [du Paradis] ! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui le suivront n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils ont laissé sur terre]. »* (39) *Et ceux qui ne croient pas et démentent Nos révélations, voilà ceux qui sont voués à l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴿

Allah informe de ce dont Il a averti Adam, son épouse et Iblîs lorsqu'Il les fit descendre du Paradis. [Le pluriel utilisé ici] désigne inclut la descendance [d'Adam] ; et Allah informe qu'Il révèlera des Livres, qu'Il suscitera des prophètes et messagers. ﴾*ceux qui le suivront*﴿ ceux qui se dirigeront vers ce qu'apporteront les livres et les messagers, ﴾*n'auront rien à craindre*﴿ concernant ce vers quoi ils se dirigent dans l'au-delà, ﴾*et ils ne seront point affligés*﴿ pour ce qu'ils auront laissé sur terre, comme Allah (ﷻ) dit :

قَالَ ٱهْبِطَا مِنْهَا جَمِيعًۢا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ ۖ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُم مِّنِّى هُدًى فَمَنِ ٱتَّبَعَ هُدَاىَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا يَشْقَىٰ

﴾[Allah] dit : « Descendez tous [sur terre] où vous serez ennemis les uns des autres ! Lorsqu'un guide viendra à vous de Ma part, celui qui le suivra ne s'égarera pas [ici-bas] et ne sera pas malheureux [dans l'au-delà].﴿[2]

Ils ne s'égareront pas en ce bas-monde et ne seront pas malheureux dans l'au-delà. », comme Allah (ﷻ) dit :

وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِى فَإِنَّ لَهُۥ مَعِيشَةً ضَنكًا وَنَحْشُرُهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ أَعْمَىٰ ﴿١٢٤﴾

﴾Quant à celui qui se détourne de Mon Rappel, il mènera une vie pleine de gêne, et au Jour de la Résurrection, Nous l'amènerons au rassemblement aveugle.﴿[3]

﴾*Et ceux qui ne croient pas et démentent Nos révélations, voilà ceux qui sont voués à l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴿ sans y trouver aucune issue ou échappatoire.

---

[1] *An-Nisâ'*, v.110.
[2] *Ta-Ha*, v.123.
[3] *Ta-Ha*, v.124.

يَٰبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتِيَ ٱلَّتِيٓ أَنۡعَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ وَأَوۡفُواْ بِعَهۡدِيٓ أُوفِ بِعَهۡدِكُمۡ وَإِيَّٰيَ فَٱرۡهَبُونِ ﴿٤٠﴾
وَءَامِنُواْ بِمَآ أَنزَلۡتُ مُصَدِّقٗا لِّمَا مَعَكُمۡ وَلَا تَكُونُوٓاْ أَوَّلَ كَافِرِۭ بِهِۦۖ وَلَا تَشۡتَرُواْ بِـَٔايَٰتِي ثَمَنٗا قَلِيلٗا وَإِيَّٰيَ
فَٱتَّقُونِ ﴿٤١﴾

(40) ﴿*Ô fils d'Israël ! Rappelez-vous le bienfait dont Je vous ai comblés. Si vous tenez votre engagement vis-à-vis de Moi, Je tiendrai le mien, et c'est Moi seul que vous devez redouter.* (41) *Croyez en ce que J'ai révélé [le Coran], venant confirmer [la Révélation] que vous détenez, et ne soyez pas les premiers à le renier. N'échangez pas Mes signes [révélés] contre un vil prix [ce bas-monde], et c'est Moi seul que vous devez craindre.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne aux fils d'Israël d'embrasser l'islam et de suivre Muhammad (ﷺ), en cherchant à les inciter en leur rappelant leur père Isrâ'îl, qui est le prophète d'Allah Jacob (Ya^{c}qûb) (عليه السلام). Ce qui signifie : Ô fils du serviteur pieux, obéissant à Allah, soyez comme votre père dans le suivi de la vérité. ﴿*Rappelez-vous le bienfait dont Je vous ai comblé*﴾ Pour Mujâhid, le bienfait désigne ce qu'Allah a mentionné, et d'autres choses encore. Ainsi, Il fit jaillir pour eux l'eau de la roche, descendit sur eux la manne et les cailles, et Il les sauva de la servitude du peuple de Pharaon. Pour Abû-l-^{c}Âliyah, Son bienfait sur eux consiste en ce qu'Il ait suscité parmi eux des prophètes et messagers, et qu'Il leur ait révélé les livres. ﴿*Si vous tenez votre engagement vis-à-vis de Moi*﴾ le fait de suivre Muhammad lorsqu'il viendrait à vous, ﴿*Je tiendrai le mien*﴾ en vous réalisant ce que Je vous ai promis si vous croyiez en lui et le suiviez, en levant ce qui pesait sur vous comme fardeaux et carcans en raison des péchés que vous avez commis.

﴿*Et c'est Moi seul que vous devez redouter*﴾ C'est un passage de l'incitation à la menace, ainsi Il les a appelés des deux manières, afin qu'ils reviennent à la vérité, suivent le Messager, et tirent une exhortation du Coran et de ce qu'il blâme, qu'ils se conforment à ses commandements, et croient en ce dont il informe. Et Allah guide qui Il veut vers la voie droite. ﴿*Croyez en ce que J'ai révélé, en confirmation de ce que vous détenez [de la Révélation]*﴾ le Coran révélé à Muhammad, le Prophète illettré et arabe. Il est une bonne annonce, un avertissement, et un flambeau éclairant qui comporte la vérité venant d'Allah et qui confirme ce qui le précède dans la Thora et l'Évangile. ﴿*et ne soyez pas les premiers à le renier*﴾ parmi les fils d'Israël, ﴿*N'échangez pas Mes signes [révélés] contre un vil prix*﴾ n'échangez pas la foi en Mes signes et prophètes par ce bas-monde et ses désirs, car ils sont minimes et éphémères. ﴿*et c'est Moi seul que vous devez craindre*﴾ Ainsi Allah les menace concernant ce qu'ils dissimulent volontairement de la vérité et ce qu'ils affichent de ce qui s'y oppose, de même que pour leur opposition au Messager (ﷺ).

وَلَا تَلۡبِسُواْ ٱلۡحَقَّ بِٱلۡبَٰطِلِ وَتَكۡتُمُواْ ٱلۡحَقَّ وَأَنتُمۡ تَعۡلَمُونَ ﴿٤٢﴾ وَأَقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُواْ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱرۡكَعُواْ
مَعَ ٱلرَّٰكِعِينَ ﴿٤٣﴾

(42) ﴿*Ne mêlez pas le faux à la vérité, et ne cachez pas sciemment la vérité.* (43) *Observez la prière, acquittez la zakat, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent.*﴾

Allah (ﷻ) interdit aux juifs ce qu'ils pratiquaient sciemment comme mélange de la vérité au faux, dissimulation de la vérité et exposition du faux. ﴿*Ne mêlez pas le faux à la vérité, et ne cachez pas sciemment la vérité*﴾ Il leur a donc interdit conjointement les deux choses, et Il leur a ordonné d'exposer clairement la vérité. C'est pourquoi Ibn ᶜAbbâs dit : « Ne dissimulez pas ce que vous savez de Mon Messager et de ce qu'il apporte, alors que cela est écrit en ce que vous possédez [de la Révélation]. » Le sens peut être également : « Ne cachez pas la vérité alors que vous savez ce que cela comporte comme tort et égarement pour les gens qui les conduira en Enfer, s'ils empruntent ce que vous leur exposez du faux mêlé à une forme de vérité, afin de le leur embellir. » ﴿*Observez la prière, acquittez la zakat, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent.*﴾ Allah a commandé aux Gens du Livre d'accomplir la prière avec le Prophète (ﷺ), d'acquitter la zakat au Prophète (ﷺ), et de s'incliner avec ceux qui s'inclinent de la Communauté du Muhammad. Il dit : soyez d'entre eux et avec eux.

أَتَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبِرِّ وَتَنسَوْنَ أَنفُسَكُمْ وَأَنتُمْ تَتْلُونَ ٱلْكِتَٰبَ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٤٤﴾

(44) ﴿*Commanderez-vous aux gens le bien, en l'oubliant vous-mêmes, alors que vous récitez le Livre ? Êtes-vous donc dépourvus de raison ?*﴾

Allah (ﷻ) dit : Comment pouvez-vous, ô Gens du Livre, alors que vous ordonnez aux gens (البِرّ, *al-birr*) qui désigne tout bien, l'oublier vous-même ? Ne pas pratiquer ce que vous commandez, alors que vous lisez le Livre et savez ce qu'il comporte concernant celui qui néglige les commandements d'Allah ? Etes-vous dépourvus de raison concernant ce que vous faites ? Alors réveillez-vous et revenez de votre aveuglement. En somme, Allah les a blâmés pour ce qu'ils faisaient et a attiré leur attention sur leur erreur concernant leur personne, puisqu'ils ordonnaient le bien sans l'accomplir. Le blâme ne concerne pas le fait qu'ils ordonnent le bien et le délaissent, mais uniquement le fait qu'ils le délaissent, car le commandement du bien est une obligation pour le savant, mais ce qui est obligatoire et meilleur pour le savant est qu'il accomplisse ce qu'il commande, sans diverger de cela, ainsi que l'a dit Shuᶜayb (عليه السلام) :

وَمَآ أُرِيدُ أَنْ أُخَالِفَكُمْ إِلَىٰ مَآ أَنْهَىٰكُمْ عَنْهُ ۚ إِنْ أُرِيدُ إِلَّا ٱلْإِصْلَٰحَ مَا ٱسْتَطَعْتُ ۚ وَمَا تَوْفِيقِىٓ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ

﴿Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis, je ne cherche qu'à vous amender, autant que je le puis. Ma réussite ne dépend que d'Allah, c'est en Lui seul que je place ma confiance, et vers Lui seul que je reviens et me repens.﴾[1]

Le commandement du bien tout comme son accomplissement sont obligatoires, et l'obligation de l'un ne cesse pas par l'abandon de l'autre, selon l'avis le plus juste des savants passés et contemporains.

وَٱسْتَعِينُوا۟ بِٱلصَّبْرِ وَٱلصَّلَوٰةِ ۚ وَإِنَّهَا لَكَبِيرَةٌ إِلَّا عَلَى ٱلْخَٰشِعِينَ ﴿٤٥﴾ ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ رَبِّهِمْ وَأَنَّهُمْ إِلَيْهِ رَٰجِعُونَ ﴿٤٦﴾

[1] *Hûd*, v.88.

(45) ﴾*Et cherchez renfort dans la patience et la prière. Ceci [la prière ou cette attitude] est difficile, sauf pour ceux qui se soumettent [totalement à Allah],* (46) *et qui ont la certitude de rencontrer leur Seigneur [après la résurrection] et de retourner à Lui.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs, en ce qu'ils espèrent comme bien de ce bas-monde et de l'au-delà, de chercher renfort dans la patience et la prière. On a dit que la patience désignait le jeûne ou encore l'abstention face aux péchés, c'est pourquoi elle a été associée à l'accomplissement des adorations, dont la plus élevée est la prière. Saʿîd Ibn Jubayr dit : « La patience consiste en ce que le serviteur reconnaisse ce en quoi Allah l'a atteint, et qu'il en espère la rétribution auprès d'Allah. »

﴾*Ceci*﴿ la prière, est une chose difficile et lourde, sauf pour (الخاشِعِين, *al-khâshiʿîn*), ceux qui croient en ce qu'Allah a révélé et se soumettent à Lui. Même si en apparence le verset s'inscrit dans un contexte de mise en garde des fils d'Israël, la portée du verset est générale, et il s'applique à eux et à d'autres. ﴾*ceux qui ont la certitude de rencontrer leur Seigneur [après la résurrection] et de retourner à Lui.*﴿ Ceci complète ce qui précède : la prière ou l'attitude recommandée est difficile, sauf pour ceux qui se soumettent totalement à Allah et ont la certitude qu'ils rencontreront leur Seigneur. Ils savent qu'ils seront rassemblés au Jour de la Résurrection et présentés devant Lui.

يَٰبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتِيَ ٱلَّتِيٓ أَنۡعَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ وَأَنِّي فَضَّلۡتُكُمۡ عَلَى ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿٤٧﴾

(47) ﴾*Ô fils d'Israël, souvenez-vous des bienfaits dont Je vous ai comblés, et que Je vous ai préférés à tous les peuples [de l'époque].*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Ses bienfaits passés accordés à leur pères et ancêtres qu'Il a favorisés par rapport à toutes les communautés de leur époque en suscitant des messagers parmi eux et en leur révélant les Livres, comme Allah (ﷻ) dit :

وَإِذۡ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوۡمِهِۦ يَٰقَوۡمِ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَةَ ٱللَّهِ عَلَيۡكُمۡ إِذۡ جَعَلَ فِيكُمۡ أَنۢبِيَآءَ وَجَعَلَكُم مُّلُوكٗا وَءَاتَىٰكُم مَّا لَمۡ يُؤۡتِ أَحَدٗا مِّنَ ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿٢٠﴾

﴾[Rappelez-vous] lorsque Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Rappelez-vous le bienfait dont Allah vous a comblés, lorsqu'Il suscita parmi vous des prophètes, fit de vous des rois, et vous accorda ce qu'Il n'a octroyé à nul autre [avant vous].﴿[1]

وَٱتَّقُواْ يَوۡمٗا لَّا تَجۡزِي نَفۡسٌ عَن نَّفۡسٖ شَيۡـٔٗا وَلَا يُقۡبَلُ مِنۡهَا شَفَٰعَةٞ وَلَا يُؤۡخَذُ مِنۡهَا عَدۡلٞ وَلَا هُمۡ يُنصَرُونَ ﴿٤٨﴾

(48) ﴾*Craignez le Jour où nulle âme ne sera d'aucun secours pour une autre, où l'on n'acceptera [pour les mécréants] ni intercession ni rançon ; et ils ne seront point secourus.*﴿

Après avoir mentionné Ses bienfaits, Allah (ﷻ) fait suivre cela de la menace de la survenue de Sa vengeance à leur encontre au Jour de la Résurrection, ainsi Il dit : ﴾*Et craignez le Jour [de la Résurrection] où nulle âme ne sera d'aucun secours pour une autre*﴿ comme Il dit :

[1] *Al-Mâ'idah*, v.20.

وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ

﴾Personne ne portera le fardeau d'autrui.﴿[1]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُوا۟ رَبَّكُمْ وَٱخْشَوْا۟ يَوْمًا لَّا يَجْزِى وَالِدٌ عَن وَلَدِهِۦ وَلَا مَوْلُودٌ هُوَ جَازٍ عَن وَالِدِهِۦ شَيْـًٔا

﴾Ô hommes ! Craignez votre Seigneur et redoutez le Jour où le père ne sera d'aucun secours pour son fils, ni le fils pour son père.﴿[2]

﴾où l'on n'acceptera ni intercession﴿ des mécréants, comme Allah (ﷻ) dit :

فَمَا تَنفَعُهُمْ شَفَٰعَةُ ٱلشَّٰفِعِينَ ﴿٤٨﴾

﴾Nulle intercession ne leur profitera.﴿[3]

﴾ni rançon﴿ comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَن يُقْبَلَ مِنْ أَحَدِهِم مِّلْءُ ٱلْأَرْضِ ذَهَبًا وَلَوِ ٱفْتَدَىٰ بِهِۦٓ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٩١﴾

﴾Quant à ceux qui ne croient pas et meurent mécréants, il ne sera jamais accepté d'aucun d'eux de se racheter, même s'il offrait le poids de la terre en or. Ceux-là subiront un châtiment douloureux, et ils n'auront point de secours.﴿[4]

Allah (ﷻ) mentionne qu'ils n'ont pas cru en Son Messager et n'ont pas suivi ce avec quoi Il l'a suscité, et c'est ainsi qu'ils trouveront Allah au Jour de la Résurrection, et nulle parenté et nulle intercession ne leur seront d'aucune utilité, et on n'acceptera d'eux aucune rançon, même s'ils versaient l'équivalent de la terre en or.

﴾et ils ne seront point secourus﴿ personne ne se mettra en colère pour eux, ne les secourra et ne les sauvera du châtiment d'Allah, comme Allah (ﷻ) dit :

فَمَا لَهُۥ مِن قُوَّةٍ وَلَا نَاصِرٍ ﴿١٠﴾

﴾[L'homme] n'aura alors ni force [en lui-même] ni secours [face au châtiment d'Allah].﴿[5]

Allah n'acceptera de ceux qui ont mécru en Lui ni rançon ni intercession, et personne ne saurait en sauver une autre de Son châtiment, ou l'en protéger.

وَإِذْ نَجَّيْنَٰكُم مِّنْ ءَالِ فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ يُذَبِّحُونَ أَبْنَآءَكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ نِسَآءَكُمْ ۚ وَفِى ذَٰلِكُم بَلَآءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿٤٩﴾ وَإِذْ فَرَقْنَا بِكُمُ ٱلْبَحْرَ فَأَنجَيْنَٰكُمْ وَأَغْرَقْنَآ ءَالَ فِرْعَوْنَ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ ﴿٥٠﴾

(49) ﴾*[Rappelez-vous], lorsque Nous vous avons délivrés de Pharaon et des siens, qui vous infligeaient le pire châtiment en égorgeant vos fils et épargnant vos filles. Ce qui fut une terrible épreuve de la part de votre Seigneur.* (50) *Et [rappelez-vous],*

[1] *Al-Arfâm*, v.164.
[2] *Luqmân*, v.33.
[3] *Al-Muddatthir*, v.48.
[4] *Âl ʿImrân*, v.91.
[5] *At-Ṯâriq*, v.10.

lorsque Nous avons fendu pour vous la mer. Nous vous avons sauvés [d'eux] et avons noyé, sous vos yeux, Pharaon et les siens.﴾

Allah (ﷻ) dit : Rappelez-vous, ô fils d'Israël Mon bienfait sur vous ﴿*lorsque Nous vous avons délivrés de Pharaon et des siens, qui vous infligeaient le pire châtiment*﴾ ceci car Pharaon – qu'Allah le maudisse – fit un rêve terrifiant : un feu sortant de *Bayt Al-Maqdis* et entrant dans les maisons des coptes en Égypte, mais pas dans celles des fils d'Israël. Ce qui signifiait que son règne prendrait fin à cause d'un homme des fils d'Israël. On dit également que ses espions l'informèrent que les fils d'Israël attendaient l'apparition d'un homme parmi eux, par lequel ils obtiendraient un pays et seraient élevés. À ce moment, Pharaon ordonna qu'on exécute tout nouveau-né mâle des enfants d'Israël, en épargnant les filles, et il ordonna qu'on emploie les fils d'Israël aux tâches les plus dures et les plus viles.

﴿*Ce qui fut un bienfait immense de la part de votre Seigneur*﴾ Le fait que Nous vous délivrions du tourment que vous subissiez de Pharaon et des siens, fut un bienfait immense que votre Seigneur vous accorda. ﴿*Et [rappelez-vous], lorsque Nous avons fendu pour vous la mer. Nous vous avons délivrés [d'eux], et avons noyé, sous vos yeux, Pharaon et les siens.*﴾ Après vous avoir délivrés de Pharaon et des siens et que vous soyez partis avec Moïse (ﷺ), Pharaon vous poursuivit, et Nous avons fendu pour vous la mer. Nous vous avons délivrés d'eux et avons les avons noyés sous vos yeux, afin que cela soit plus à même de vous apaiser et plus humiliant pour votre ennemi.

وَإِذْ وَٰعَدْنَا مُوسَىٰٓ أَرْبَعِينَ لَيْلَةً ثُمَّ ٱتَّخَذْتُمُ ٱلْعِجْلَ مِنۢ بَعْدِهِۦ وَأَنتُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿٥١﴾ ثُمَّ عَفَوْنَا عَنكُم مِّنۢ
بَعْدِ ذَٰلِكَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٥٢﴾ وَإِذْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْفُرْقَانَ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿٥٣﴾

(51) ﴿*[Rappelez-vous], lorsque Nous avons donné rendez-vous à Moïse pendant quarante nuits. Puis, après son départ, vous avez pris le veau [pour idole] en toute injustice.* (52) *Nous vous avons ensuite pardonné, après [votre repentir], afin que vous soyez reconnaissants.* (53) *Et [rappelez-vous], lorsque Nous avons donné à Moïse le Livre qu'est le Discernement, afin que vous soyez guidés.*﴾

Rappelez-vous Mon bienfait sur vous lorsque Je vous ai pardonné, alors que vous avez adoré le veau après le départ de Moïse au rendez-vous de son Seigneur, à l'expiration du temps du rendez-vous qui était de quarante jours. Ceci, après qu'ils aient été délivrés du peuple de Pharaon et sauvés des eaux. ﴿*Lorsque Nous avons donné à Moïse le Livre*﴾ la Thora ﴿*qu'est le Discernement*﴾ (الفُرْقان, *al-furqân*) qui permet de distinguer la vérité du faux, et la guidée de l'égarement, ﴿*afin que vous soyez guidés.*﴾

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ إِنَّكُمْ ظَلَمْتُمْ أَنفُسَكُم بِٱتِّخَاذِكُمُ ٱلْعِجْلَ فَتُوبُوٓا۟ إِلَىٰ بَارِئِكُمْ فَٱقْتُلُوٓا۟
أَنفُسَكُمْ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ عِندَ بَارِئِكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٥٤﴾

(54) ﴿*Et [rappelez-vous], lorsque Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes lésés en adoptant le veau [pour idole]. Repentez-vous donc à votre Créateur en vous entretuant, cela est meilleur pour vous, auprès de votre Créateur. » Ainsi, Il accepta votre repentir. Il est Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux.*﴾

C'est de cette manière qu'Allah accepta le repentir des adorateurs du veau parmi les fils d'Israël. Sa Parole ﴿*Repentez-vous donc à votre Créateur*﴾ indique la gravité de leur crime, et signifie : repentez-vous à Celui qui vous a créés, alors que vous avez adoré un autre en dehors de Lui.

وَإِذْ قُلْتُمْ يَٰمُوسَىٰ لَن نُّؤْمِنَ لَكَ حَتَّىٰ نَرَى ٱللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْكُمُ ٱلصَّٰعِقَةُ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ ﴿٥٥﴾ ثُمَّ
بَعَثْنَٰكُم مِّنۢ بَعْدِ مَوْتِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٥٦﴾

(55) ﴿*Et [rappelez-vous], lorsque vous dites : « Ô Moïse, nous ne croirons [en ta mission] qu'après avoir vu Allah de nos yeux ! » Vous avez alors été foudroyés sous le regard des uns et des autres.* (56) *Puis, Nous vous avons ressuscités afin que vous soyez reconnaissants.*﴾

Rappelez-vous Mon bienfait sur vous lorsque Je vous ai ressuscités après le foudroiement, lorsque vous avez demandé à Me voir de vos yeux, ce qui n'est possible ni pour vous ni pour vos semblables. Ar-Rabîᶜ Ibn Anas dit : « Leur mort fut une punition, puis ils furent ressuscités pour compléter leur existence. »

وَظَلَّلْنَا عَلَيْكُمُ ٱلْغَمَامَ وَأَنزَلْنَا عَلَيْكُمُ ٱلْمَنَّ وَٱلسَّلْوَىٰ ۖ كُلُوا۟ مِن طَيِّبَٰتِ مَا رَزَقْنَٰكُمْ ۖ وَمَا ظَلَمُونَا
وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٥٧﴾

(57) ﴿*Nous vous avons couverts de l'ombre de nuages [blancs voilant le ciel], et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles. Mangez des mets bons [et licites] que Nous vous avons attribués ! Ils ne Nous ont pas lésé, mais n'ont fait que se léser eux-mêmes.*﴾

Après avoir mentionné ce qu'Il a écarté d'eux comme châtiments, Il mentionne également les bienfaits dont Il les a comblés : ﴿*Nous vous avons couverts de l'ombre de nuages*﴾ Le terme (غَمام, *ghamâm*) est le pluriel de (غَمامة, *ghamâmah*) qui désigne le nuage blanc [et fin] qui recouvre le ciel. On les a mis sous cette ombre lors de l'errance, afin de les protéger du soleil. ﴿*Nous avons fait descendre sur vous la manne*﴾ Le sens prépondérant, et Allah est plus savant, est que cela désigne tout ce dont Allah les a comblés comme nourriture, boisson, et autre, sans qu'ils n'aient à produire aucun travail ou effort. Ce qui est convenu est que lorsqu'on consommait la manne seule, elle était un aliment et une sucrerie ; si elle était mélangée avec de l'eau, elle devenait une boisson délicieuse ; et si on y ajoutait autre chose, elle devenait autre chose encore. Quant aux cailles, Ibn ᶜAbbâs dit : « La caille est un oiseau semblable à la grive, qu'ils consommaient. » ﴿*Mangez des mets bons [et licites] que Nous vous avons attribués !*﴾ ce qui est un commandement comportant une permission, une orientation et un don. ﴿*Ils ne Nous ont pas lésé, mais n'ont fait que se léser eux-mêmes.*﴾ Nous leur avons ordonné de manger de ce que Nous leur avons accordé et de Nous adorer, mais ils ont transgressé, renié, et se sont lésés eux-mêmes, malgré ce qu'ils ont pu voir comme signes clairs, miracles évidents, et évènements extraordinaires.

وَإِذْ قُلْنَا ٱدْخُلُوا۟ هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةَ فَكُلُوا۟ مِنْهَا حَيْثُ شِئْتُمْ رَغَدًا وَٱدْخُلُوا۟ ٱلْبَابَ سُجَّدًا وَقُولُوا۟ حِطَّةٌ نَّغْفِرْ
لَكُمْ خَطَٰيَٰكُمْ ۚ وَسَنَزِيدُ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٨﴾ فَبَدَّلَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ قَوْلًا غَيْرَ ٱلَّذِى قِيلَ لَهُمْ
فَأَنزَلْنَا عَلَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ رِجْزًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ بِمَا كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿٥٩﴾

(58) ﴿*[Rappelez-vous], lorsque Nous dîmes : « Entrez dans cette cité, et mangez-y à l'envie où il vous plaira ! Mais franchissez la porte inclinés et dites : « Absous [nos péchés] ! » Nous vous pardonnerons vos fautes [intentionnelles], et plus encore pour les bienfaisants. »* (59) *À ces paroles, les transgresseurs [parmi eux] en substituèrent d'autres, et Nous fîmes s'abattre sur eux un châtiment du ciel en rétribution de leur transgression.*﴾

Allah (ﷻ) les blâme pour leur refus de combattre et d'entrer en terre sainte, lorsqu'ils arrivèrent d'Égypte en compagnie de Moïse (ﷺ), et qu'on leur ordonna d'entrer en terre sainte qui était leur héritage venant de leur père Isrâ'îl (Jacob), et de combattre les puissants mécréants qui s'y trouvaient. Mais ils refusèrent de les combattre, faiblirent et reculèrent, et c'est pourquoi Allah les jeta en errance, par punition. Après quarante années, ils sortirent de l'errance, et Allah libéra pour eux *Bayt al-maqdis*. On leur ordonna de s'incliner en franchissant la porte de la ville, par reconnaissance envers Allah (ﷻ) pour avoir libéré la cité, les avoir secourus, ramenés chez eux, et les avoir délivrés de l'errance et de l'égarement. Pour Ibn ᶜAbbâs, le terme] prosternés [utilisé dans le verset] signifie inclinés. Et pour Ibn Masᶜûd, on leur a ordonné d'entrer inclinés, mais ils sont entrés la tête haute, au contraire de ce qu'on leur a ordonné.

﴿*Absous [nos péchés] !*﴾ décharge-nous de nos fautes. [Et si vous le faites], ﴿*Nous vous pardonnerons vos fautes [intentionnelles], et plus encore pour les bienfaisants.*﴾ Si vous accomplissez ce que Nous vous avons commandé, Nous pardonnerons vos fautes intentionnelles et multiplierons vos bonnes actions. Ce commandement consistait à ce qu'ils se soumettent à Allah, en entrant, en acte et en parole, qu'ils reconnaissent leurs péchés et en demandent le pardon, et qu'ils se montrent reconnaissant pour ce bien. ﴿*À ces paroles, les transgresseurs [parmi eux] en substituèrent d'autres.*﴾ Ils transformèrent l'ordre qu'Allah leur donnait de se soumettre en parole et en acte. On leur a commandé d'entrer inclinés, mais ils sont entrés en rampant sur leur postérieur, en présentant leur derrière, et en levant la tête. On leur a ordonné de dire : « Pardon (حِطَّة, *hittah*) » qui signifie : décharge-nous de nos péchés, mais ils se sont moqués et ont dit : « Du blé (حِنْطَة, *hinṯah*) [ou un grain (حَبَّة, *habbah*)] dans un cheveu. » C'est là le summum de l'opposition et de l'entêtement, et c'est pourquoi Allah fit s'abattre sur eux Sa punition et Son châtiment, pour leur dévoiement (الفِسْق, *al-fisq*) qui désigne leur délaissement de l'obéissance qui Lui est due. Ainsi Il dit : ﴿*Nous fîmes s'abattre sur eux un châtiment du ciel en rétribution de leur transgression.*﴾

وَإِذِ ٱسْتَسْقَىٰ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ فَقُلْنَا ٱضْرِب بِّعَصَاكَ ٱلْحَجَرَ ۖ فَٱنفَجَرَتْ مِنْهُ ٱثْنَتَا عَشْرَةَ عَيْنًا ۖ قَدْ
عَلِمَ كُلُّ أُنَاسٍ مَّشْرَبَهُمْ ۖ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ مِن رِّزْقِ ٱللَّهِ وَلَا تَعْثَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٦٠﴾

(60) ﴿*[Rappelez-vous], quand Moïse demanda de l'eau pour son peuple, Nous lui dîmes : « Frappe la pierre de ton bâton ! » Aussitôt douze sources en jaillirent, et chaque tribu sut où s'abreuver. « Mangez et buvez de ce qu'Allah vous accorde, et ne semez pas la corruption sur terre. »*﴾

Rappelez-vous Mon bienfait sur vous lorsque J'ai exaucé votre Prophète Moïse, quand il Me demanda de l'eau qui coulerait pour vous, et qu'il la fit jaillir d'une pierre que vous transportiez. L'eau en jaillit en douze sources : une pour chaque tribu qui reconnaissait la sienne. Mangez de la manne et des cailles, et buvez de cette eau que J'ai fait jaillir pour vous, sans aucun effort et aucune peine de votre part. Adorez Celui qui vous a soumis cela. ﴿*et ne vous pressez pas de semer la corruption sur terre.*﴾ Ne répondez pas aux bienfaits par la désobéissance, sinon ils vous seront retirés.

وَإِذْ قُلْتُمْ يَـٰمُوسَىٰ لَن نَّصْبِرَ عَلَىٰ طَعَامٍ وَٰحِدٍ فَٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ يُخْرِجْ لَنَا مِمَّا تُنۢبِتُ ٱلْأَرْضُ مِنۢ بَقْلِهَا وَقِثَّآئِهَا وَفُومِهَا وَعَدَسِهَا وَبَصَلِهَا ۖ قَالَ أَتَسْتَبْدِلُونَ ٱلَّذِى هُوَ أَدْنَىٰ بِٱلَّذِى هُوَ خَيْرٌ ۚ ٱهْبِطُوا۟ مِصْرًا فَإِنَّ لَكُم مَّا سَأَلْتُمْ ۗ

(61) ﴿*[Rappelez-vous], quand vous dîtes : « Ô Moïse, nous ne pouvons plus tolérer une seule et même nourriture. Invoque donc pour nous ton Seigneur afin qu'Il fasse pousser pour nous, de ce que produit de la terre comme légume, concombre, ail, lentille et oignon. » [Moïse leur] répondit : « Échangerez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est médiocre ? Descendez à n'importe quelle ville, vous y trouverez ce que vous demandez ! »*﴾

Rappelez-vous Mon bienfait lorsque J'ai fait descendre sur vous la manne et les cailles, comme une nourriture bonne, profitable et aisée. Et rappelez-vous votre volte-face et mécontentement concernant ce que Je vous ai accordé, lorsque vous avez demandé à Moïse d'échanger cela contre des aliments vils comme les légumes et d'autres que vous avez demandés. Pour Al-Hasan Al-Basrî (ﷺ), ils ont méprisé cela, n'ont pas patienté, et ont rappelé les aliments qu'ils consommaient : ﴿*Ô Moïse, nous ne pouvons plus tolérer une seule nourriture. Invoque donc pour nous ton Seigneur afin qu'Il fasse pousser pour nous, de ce que produit de la terre comme légume, concombre, ail, lentille et oignon*﴾

﴿*Échangerez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est médiocre ?*﴾ est une remontrance et un blâme pour ce qu'ils ont demandé comme aliments vils, alors qu'ils vivaient dans l'abondance, et consommaient une nourriture bonne et profitable. ﴿*Descendez à n'importe quelle ville*﴾ Ce que vous demandez est très répandu dans toute ville que vous trouverez. Il ne convient donc pas, de par leur bassesse et leur profusion dans les villes, que je demande cela à Allah. ﴿*Échangerez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est médiocre ? Descendez à n'importe quelle ville, vous y trouverez ce que vous demandez !*﴾ Et comme leur demande était une ingratitude et un badinage sans aucune nécessité, on ne les a pas exaucés. Et Allah est plus savant.

وَضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ ٱلذِّلَّةُ وَٱلْمَسْكَنَةُ وَبَآءُو بِغَضَبٍ مِّنَ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ
وَيَقْتُلُونَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ ۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوا۟ وَّكَانُوا۟ يَعْتَدُونَ ﴿٦١﴾

(61suite) ﴿*L'humiliation et la misère s'abattirent sur eux, et ils encoururent la colère d'Allah pour avoir renié les signes d'Allah et tué sans droit les prophètes ; ceci en raison de leur désobéissance et transgression.*﴾

﴿*L'humiliation et la misère s'abattirent sur eux*﴾ aussi bien du point de vue légal qu'en ce qui leur fut prédestiné, ainsi ils ne cessent d'être méprisés, et tous ceux qui les rencontrent les méprisent et les dédaignent. Ils ont été frappés de bassesse et ne cessent d'être humiliés. ﴿*ils encoururent la colère d'Allah pour avoir renié les signes d'Allah et tué sans droit les prophètes*﴾ Ce dont Nous les avons rétribués comme humiliation, misère et colère est dû à leur orgueil à suivre la vérité, leur reniement des signes d'Allah, et leur mépris pour les porteurs de la Législation que sont les prophètes et leurs adeptes. Ils les ont méprisés au point de les tuer, et il n'est pas d'orgueil plus grand : ils ont renié les signes d'Allah et tué les prophètes d'Allah sans aucun droit. ﴿*ceci en raison de leur désobéissance et transgression*﴾ indique une autre cause de leur rétribution : ils désobéissaient et transgressaient. La désobéissance (العِصْيان, *al-ᶜiṣyân*) consiste à commettre les interdits, alors que la transgression (الإعْتِداء, *al-ᶜtidâ*) consiste à dépasser la limite en ce qui est ordonné. Et Allah est plus savant.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلنَّصَٰرَىٰ وَٱلصَّٰبِـِٔينَ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ وَعَمِلَ
صَٰلِحًا فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾

(62) ﴿*Ceux qui ont cru, qui ont adopté le judaïsme, et les chrétiens, et les sabéens, quiconque parmi eux a cru en Allah, au Jour dernier et accompli de bonnes œuvres, trouvera sa récompense auprès de son Seigneur, n'aura rien à craindre [pour l'au-delà] et ne sera point affligé [pour ce qu'il aura laissé sur terre].*﴾

Après avoir mentionné la condition de ceux qui se sont opposés à Ses commandements, ont commis Ses interdits, transgressé en pratiquant ce qui n'était pas permis, violé ce dont Il a établi le caractère illicite, et la punition qui les a atteints ; Allah mentionne que ceux qui ont agi de la meilleure façon et obéi dans les communautés précédentes obtiendront la meilleure des récompenses. Il en est ainsi jusqu'à la survenue de l'Heure : toute personne qui suivra le Messager et Prophète illettré obtiendra le bonheur éternel, n'aura rien à craindre pour sa vie future, et ne s'affligera pas pour ce qu'il aura délaissé et quitté [sur terre].

Les juifs sont les adeptes de Moïse (ﷺ), ceux qui prenaient pour juge la Thora à leur époque. Le terme *les juifs* (اليَهود, *al-yahûd*) dérive de (الهَوادَة, *al-hawâdah*) qui désigne l'affection, ou de (التَهَوُّد, *at-tahawwud*) qui désigne le repentir. Lorsqu'Allah a suscité Jésus (ᶜĪsâ) (ﷺ), il fut obligatoire aux fils d'Israël de le suivre et de se soumettre à lui ; et ses compagnons et adeptes de sa religion sont (النَصارى, *an-naṣârâ*) nommés ainsi en raison du secours mutuel (تَناصُر, *tanâṣur*) qu'ils se portaient. On les appelle également (أنصار, *anṣâr*) ainsi que l'a dit Jésus (ﷺ) :

مَنْ أَنصَارِىٓ إِلَى ٱللَّهِ ۖ قَالَ ٱلْحَوَارِيُّونَ نَحْنُ أَنصَارُ ٱللَّهِ

﴾Il dit : « Qui sont mes partisans sur la voie d'Allah ? » Les apôtres dirent : « Nous sommes les partisans [de la religion] d'Allah. »﴿[1]

Lorsqu'Allah suscita Muhammad pour clore la lignée des prophètes, et en tant que messager pour tous les fils d'Adam, il leur fut obligatoire de croire en ce dont il informait, de lui obéir en ce qu'il ordonnait, et de délaisser ce qu'il interdisait, et ce sont eux les véritables croyants. On a nommé la communauté de Muhammad *les croyants* en raison de l'importance de leur foi, de l'intensité de leur certitude, et du fait qu'ils croient en l'ensemble des prophètes passés et des choses de l'Invisible à venir. Quant aux sabéens, ils n'étaient sur aucune religion des juifs, chrétiens, mazdéens, et polythéistes, mais qu'il s'agissait d'un peuple resté sur la saine nature, sans religion établie, c'est pourquoi les polythéistes donnaient comme sobriquet *sabéens* à ceux qui embrassaient la foi, signifiant ainsi ceux qui sortaient de toutes les religions de l'époque. Et d'autres savants ont été d'avis que le terme sabéen désignait tous ceux auxquels n'est pas parvenu le prêche d'un prophète, et Allah est plus savant.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ ٱلطُّورَ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ وَٱذْكُرُوا۟ مَا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ

﴿٦٣﴾ ثُمَّ تَوَلَّيْتُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ ۖ فَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ لَكُنتُم مِّنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٦٤﴾

(63) ﴾*[Rappelez-vous], quand Nous avons pris votre engagement et élevé au-dessus de vous le mont [comme une menace], en vous disant : « Appliquez avec résolution ce que Nous vous avons accordé [de la Thora], et souvenez-vous de ce qui s'y trouve afin de parvenir à la piété. »* (64) *Mais après [cet évènement] vous vous êtes détournés [de cet engagement] ; et sans la grâce d'Allah et Sa miséricorde, vous auriez été du nombre des perdants [en ce bas-monde et dans l'au-delà].*﴿

Allah (ﷻ) rappelle aux fils d'Israël, le pacte et l'engagement qu'Il a pris d'eux de croire en Lui seul, sans Lui accorder aucun associé, et de suivre Ses prophètes. Il mentionne que lorsqu'Il a pris d'eux cet engagement, Il a élevé le mont au-dessus de leur tête, afin qu'ils reconnaissent le pacte et l'appliquent avec force, résolution, attention, et conformation, comme Allah (ﷻ) dit :

وَإِذْ نَتَقْنَا ٱلْجَبَلَ فَوْقَهُمْ كَأَنَّهُۥ ظُلَّةٌ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُۥ وَٰقِعٌۢ بِهِمْ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ وَٱذْكُرُوا۟ مَا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ

﴾[Mentionne] lorsque Nous avons élevé au-dessus d'eux le mont, tel un nuage ombrageux, et qu'ils pensaient qu'il allait tomber sur eux. [Nous leur dîmes :] « Appliquez avec résolution [la Thora] que Nous vous avons accordée, et rappelez-vous ce qu'elle contient afin de parvenir à la piété. »﴿[2]

﴾*Appliquez avec résolution ce que Nous vous avons accordé*﴿ la Thora. ﴾*avec résolution [litt : avec force]*﴿ avec obéissance, en appliquant ce qu'elle contient, ﴾*et souvenez-vous de ce qui s'y trouve*﴿ lisez ce que contient la Thora et mettez-la en pratique. ﴾*Mais après [cet évènement] vous vous êtes détournés*﴿ après avoir conclu cet engagement éminent et solennel, vous vous en êtes détournés et l'avez rompu. ﴾*et sans la grâce d'Allah et Sa miséricorde*﴿ Son pardon et l'envoi vers vous de prophètes et messagers, ﴾*vous auriez été du nombre des perdants.*﴿ en ayant rompu ce pacte, en ce bas-monde et dans l'au-delà.

---

[1] *Âl ʿImrân*, v.52.
[2] *Al-Aʿrâf*, v.171.

وَلَقَدْ عَلِمْتُمُ ٱلَّذِينَ ٱعْتَدَوْا۟ مِنكُمْ فِى ٱلسَّبْتِ فَقُلْنَا لَهُمْ كُونُوا۟ قِرَدَةً خَٰسِـِٔينَ ﴿٦٥﴾ فَجَعَلْنَٰهَا نَكَٰلًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهَا وَمَا خَلْفَهَا وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٦٦﴾

(65) ﴿*[Par Allah !] Vous connaissez parfaitement ceux des vôtres qui transgressèrent le sabbat, et auxquels Nous avons dit : « Soyez des singes abjects ! »* (66) *Nous fîmes [de cette cité] un exemple pour [les cités] contemporaines et à venir, ainsi qu'une exhortation pour ceux qui [Nous] craignent.*﴾

﴿*[Par Allah !] Vous connaissez parfaitement*﴾, ô juifs, le châtiment qui a frappé les habitants de cette ville qui ont désobéi à l'ordre d'Allah et ont rompu le pacte et engagement qu'Il a pris d'eux de révérer le Sabbat et de le respecter, car il leur était légiféré. Mais ils ont rusé pour pêcher le jour du sabbat, en plaçant des hameçons, filets, et canaux avant le jour du sabbat, et lorsque le poisson vint en abondance, comme à l'accoutumée, samedi, il fut capturé par ces filets et pièges, sans pouvoir s'en échapper de toute la journée. Au soir venu, à la fin du Sabbat, ils sont venus les ramasser. Lorsqu'ils ont commis cela, Allah (ﷻ) les a transformés en singes, qui est [l'animal] dont l'apparence est la plus proche de celle de l'être humain, mais sans être pour autant un homme. Ceci à l'image de leurs actes et leurs ruses qui ressemblaient à la vérité en apparence, mais s'y opposaient intérieurement, et leur rétribution fut semblable à leur acte.

﴿*Soyez des singes abjects !*﴾ d'une transformation tout autant abstraite que physique. ﴿*Nous en fîmes un exemple pour [les cités] contemporaines et à venir, ainsi qu'une exhortation pour ceux qui [Nous] craignent.*﴾ Allah (ﷻ) a fait de cette cité, c'est-à-dire de ses habitants, en raison de leur transgression, ﴿*un exemple*﴾ ce qui signifie : Nous les avons châtiés de manière exemplaire, et en avons fait une exhortation, comme Allah (ﷻ) dit de Pharaon :

فَأَخَذَهُ ٱللَّهُ نَكَالَ ٱلْءَاخِرَةِ وَٱلْأُولَىٰٓ ﴿٢٥﴾

﴿Allah le frappa donc d'un châtiment exemplaire dans l'au-delà et ici-bas.﴾[1]

Il en fit donc une exhortation et un exemple pour leurs contemporains, et une exhortation pour ceux qui viendront après et auxquels parviendra leur récit, et c'est pourquoi Il dit : ﴿*ainsi qu'une exhortation pour ceux qui [Nous] craignent.*﴾ Le terme exhortation (الْمَوْعِظَة, *al-mawʿidhah*) désigne ici le châtiment dissuasif. Ce qui signifie : Nous avons fait du châtiment dont Nous les avons frappés une punition exemplaire en raison de ce qu'ils ont violé des interdits d'Allah, et des stratagèmes dont ils ont usé. Que ceux qui [Nous] craignent prennent garde d'agir de la sorte et d'être frappés de la même manière.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦٓ إِنَّ ٱللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَن تَذْبَحُوا۟ بَقَرَةً ۖ قَالُوٓا۟ أَتَتَّخِذُنَا هُزُوًا ۖ قَالَ أَعُوذُ بِٱللَّهِ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٦٧﴾

(67) ﴿*[Rappelez-vous], lorsque Moïse dit à son peuple : « Allah vous ordonne d'immoler une vache. » Ils dirent : « Te moques-tu de nous ? » Il répondit : « Qu'Allah me garde d'être du nombre des impudents ! »*﴾

[1] *An-Nâzʿât*, v.25.

Rappelez-vous, ô fils d'Israël, Mon bienfait sur vous dans l'évènement extraordinaire de la vache par laquelle on exposa l'identité du meurtrier et Allah fit revivre la victime pour qu'elle désigne son assassin. [Ibn Kathîr rapporta ensuite de longs récits détaillant ce récit, puis dit] : Ces formulations divergent, et ce qui apparaît est qu'elles sont tirées des livres des fils d'Israël qu'il est permis de rapporter, mais sans être attestées ni reniées. C'est pourquoi nous ne nous appuyons sur cela qu'en ce qui est conforme à la vérité que nous possédons. Et Allah est plus savant.[1]

قَالُوا۟ ٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّن لَّنَا مَا هِىَ ۚ قَالَ إِنَّهُۥ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَّا فَارِضٌ وَلَا بِكْرٌ عَوَانٌۢ بَيْنَ ذَٰلِكَ ۖ
فَٱفْعَلُوا۟ مَا تُؤْمَرُونَ ﴿٦٨﴾ قَالُوا۟ ٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّن لَّنَا مَا لَوْنُهَا ۚ قَالَ إِنَّهُۥ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ
صَفْرَآءُ فَاقِعٌ لَّوْنُهَا تَسُرُّ ٱلنَّٰظِرِينَ ﴿٦٩﴾ قَالُوا۟ ٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّن لَّنَا مَا هِىَ إِنَّ ٱلْبَقَرَ تَشَٰبَهَ عَلَيْنَا
وَإِنَّآ إِن شَآءَ ٱللَّهُ لَمُهْتَدُونَ ﴿٧٠﴾ قَالَ إِنَّهُۥ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَّا ذَلُولٌ تُثِيرُ ٱلْأَرْضَ وَلَا تَسْقِى ٱلْحَرْثَ
مُسَلَّمَةٌ لَّا شِيَةَ فِيهَا ۚ قَالُوا۟ ٱلْـَٰٔنَ جِئْتَ بِٱلْحَقِّ ۚ فَذَبَحُوهَا وَمَا كَادُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٧١﴾

(68) ﴾*Ils dirent : « Invoque pour nous ton Seigneur afin qu'Il nous précise ce qu'elle doit être. » Il dit : « [Allah] dit que c'est une vache, ni trop vieille ni trop jeune, mais d'un âge moyen. Faites donc ce qu'on vous commande. »* (69) *Ils dirent : « Invoque pour nous ton Seigneur afin qu'Il nous précise sa couleur. » Il dit : « [Allah] dit que c'est une vache jaune, de couleur vive, et plaisante à voir. »* (70) *Ils dirent : « Invoque pour nous ton Seigneur afin qu'Il nous précise ce qu'elle doit être, car pour nous, les vaches se ressemblent. Et, si Allah le veut, nous saurons alors la trouver. »* (71) *Il dit : « [Allah] dit que c'est une vache qui n'a été asservie ni au labour de la terre ni à l'irrigation des champs, exempte de défaut et de tache. » Ils dirent : « Tu nous apportes enfin la vérité ! » Ils l'ont alors immolée, mais peu s'en fallut qu'ils ne l'eussent pas fait.*﴿

Allah (ﷻ) informe de l'entêtement des fils d'Israël et du grand nombre de leurs questions posées à leur messager, et en se compliquant la chose, on la leur a compliquée, alors que s'ils avaient immolé toute vache, cela aurait suffi. Mais ils ont insisté, et on leur a rendu la chose difficile. Ils dirent : ﴾*Invoque pour nous ton Seigneur afin qu'Il nous précise ce qu'elle doit être*﴿ Quelle est cette vache et quelles sont ses caractéristiques ? ﴾*Il dit : « [Allah] dit que c'est une vache, ni trop vieille ni trop jeune*﴿ ni vieille ni jeune, ce qui désigne les bêtes les plus fortes et les meilleures. ﴾*c'est une vache jaune, de couleur vive*﴿ et totalement unie, ﴾*plaisante à voir*﴿

[1] Ibn Kathîr mentionna de manière concise l'essentiel de ce récit dans *qaṣaṣ al-anbiyâ'*, en disant : Ibn ʿAbbâs, ʿUbaydah As-Salmânî, Abû-l-ʿÂliyah, Mujâhid, As-Suddî et de nombreux autres pieux prédécesseurs ont dit : Il y avait un homme très âgé et très riche parmi les fils d'Israël, et il avait des neveux qui souhaitaient sa mort afin de percevoir l'héritage. L'un d'eux se décida et le tua dans la nuit avant de jeter son corps à un croisement – on dit également qu'il posa le corps devant la porte d'un homme parmi eux. Au matin, les gens se disputèrent à son sujet, et son neveu arriva en criant et jouant l'opprimé ! Ils dirent : « Pourquoi vous disputez-vous au lieu d'aller voir le prophète d'Allah ? » Le neveu vint et se plaignit au Messager d'Allah Moïse (ﷺ) qui chercha un témoin de ce qui s'était passé, mais ils n'en trouvèrent aucun. Ils lui demandèrent alors d'interroger son Seigneur sur cette question, ce qu'il fit, et Allah lui commanda de leur ordonner de sacrifier une vache. S'ils avaient sacrifié n'importe quelle vache cela aurait suffi, mais ils ont cherché la difficulté et c'est pourquoi on leur a rendu les choses difficiles. Après avoir donné plusieurs caractéristiques, ils ne trouvèrent de vache y répondant que chez un homme qui était bon envers son père. Ils la lui demandèrent, mais il refusa, jusqu'à ce qu'ils lui en donnent dix fois son poids en or ! Puis, le Prophète d'Allah Moïse leur ordonna de la sacrifier et leur transmit l'ordre d'Allah de frapper la victime avec un bout de cette vache. Lorsqu'ils le frappèrent avec ce morceau de la vache, Allah lui rendit la vie. Il se leva les plaies suintantes et le Prophète d'Allah Moïse l'interrogea : « Qui t'a tué ? » Il répondit : « C'est mon neveu. » Puis il retomba raide mort, comme il était.

﴾*Pour nous, les vaches se ressemblent*﴿ en raison de leur grand nombre, alors distingue pour nous cette vache, et décris-la-nous ﴾*et, si Allah le veut*﴿ si tu nous la décris, ﴾*nous saurons alors la trouver*﴿

﴾*[Allah] dit que c'est une vache qui n'a été asservie ni au labour de la terre ni à l'irrigation des champs*﴿ mais elle est honorée, belle et rayonnante, ﴾*exempte de défaut et de tache*﴿ d'une autre couleur. ﴾*Ils dirent : « Tu nous apportes enfin la vérité ! »*﴿ Tu nous l'as enfin décrite ! ﴾*Ils l'ont alors immolée, mais peu s'en fallut qu'ils ne l'eussent pas fait.*﴿ Ils ont failli ne pas le faire, et ce n'est pas ce qu'ils ont voulu, car ce qu'ils voulaient c'est ne pas l'immoler. Ce qui signifie qu'après cet exposé, ces questions et réponses, et cette explicitation, ils ne l'ont immolée qu'après un effort, et c'est là un blâme qui leur est fait. Ceci car leur but n'était que l'entêtement, c'est pourquoi ils ont failli ne pas l'immoler.

وَإِذْ قَتَلْتُمْ نَفْسًا فَٱدَّٰرَٰٔتُمْ فِيهَا ۖ وَٱللَّهُ مُخْرِجٌ مَّا كُنتُمْ تَكْتُمُونَ ﴿٧٢﴾ فَقُلْنَا ٱضْرِبُوهُ بِبَعْضِهَا ۚ كَذَٰلِكَ يُحْىِ
ٱللَّهُ ٱلْمَوْتَىٰ وَيُرِيكُمْ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٧٣﴾

(72) ﴾*[Rappelez-vous] lorsque vous avez commis un meurtre, et que chacun de vous en rejetait la responsabilité sur l'autre. Allah dévoila ce que vous dissimuliez.* (73) *Nous dîmes : « Frappez la victime avec une partie de la vache. » Ainsi Allah ressuscite les morts et vous montre Ses signes afin que vous raisonniez.*﴿

﴾*[Rappelez-vous] lorsque vous avez commis un meurtre, et que chacun de vous en rejetait la responsabilité sur l'autre.*﴿ Al-Bukhârî dit : « et que vous avez divergé [sur l'identité du coupable] » ﴾*Nous dîmes : « Frappez la victime avec une partie de la vache. »*﴿ avec quelque membre que ce soit, le miracle se produira. Le membre n'a pas été déterminé, et si cela avait pour nous un quelconque intérêt religieux ou mondain, Allah (ﷻ) nous l'aurait exposé, mais Il l'a caché, et rien n'a été rapporté authentiquement à ce sujet du Prophète (ﷺ), ainsi nous gardons cette chose cachée, telle que l'a voulue Allah. ﴾*Ainsi Allah ressuscite les morts*﴿ Ils ont frappé le mort avec un membre de la vache, et il est revenu à la vie, et ainsi Allah montre Sa Puissance et Son pouvoir de faire revivre les morts, comme ils l'ont vu pour cette victime. Allah (ﷻ) a fait de cet évènement une preuve pour eux de la Résurrection, et un jugement concernant leur dispute et contestation.

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَهِىَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً ۚ وَإِنَّ مِنَ ٱلْحِجَارَةِ لَمَا يَتَفَجَّرُ مِنْهُ ٱلْأَنْهَٰرُ ۚ
وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَشَّقَّقُ فَيَخْرُجُ مِنْهُ ٱلْمَآءُ ۚ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَهْبِطُ مِنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا
تَعْمَلُونَ ﴿٧٤﴾

(74) ﴾*Puis, et en dépit de tout cela, vos cœurs se sont endurcis. Ils sont devenus comme de la roche, et plus durs encore, car il est des roches desquelles jaillissent des cours d'eau, d'autres se fendent pour qu'en surgisse l'eau, et d'autres s'affaissent par crainte d'Allah. Allah n'est nullement inattentif à vos agissements.*﴿

Allah (ﷻ) blâme les fils d'Israël pour ce qu'ils ont vu des signes d'Allah, et de la manière dont Il redonne la vie ﴾*puis, et en dépit de tout cela, vos cœurs se sont endurcis. Ils sont devenus comme de la roche*﴿ qui ne s'attendrit jamais. Avec le

temps, les cœurs des fils d'Israël se sont endurcis et éloignés de l'exhortation, après ce qu'ils ont vu de signes et de miracles. Ils sont devenus aussi durs que la roche qui ne peut jamais s'attendrir, voire plus durs encore, car il est des roches dont jaillissent des sources et cours d'eau, d'autres qui se fendent pour qu'en surgisse l'eau, même si elle ne jaillit pas et ne coule pas, et d'autres encore qui s'affaissent du sommet de la montagne par crainte d'Allah.

أَفَتَطْمَعُونَ أَن يُؤْمِنُوا لَكُمْ وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَٰمَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُحَرِّفُونَهُۥ مِنۢ بَعْدِ مَا
عَقَلُوهُ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾ وَإِذَا لَقُوا۟ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَا بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ قَالُوٓا۟
أَتُحَدِّثُونَهُم بِمَا فَتَحَ ٱللَّهُ عَلَيْكُمْ لِيُحَآجُّوكُم بِهِۦ عِندَ رَبِّكُمْ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٧٦﴾ أَوَلَا يَعْلَمُونَ أَنَّ ٱللَّهَ
يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴿٧٧﴾

(75) ﴾*Comment espérez-vous, [ô musulmans], qu'ils [les juifs] vous croient, alors qu'un groupe d'entre eux a sciemment falsifié la Parole d'Allah, après l'avoir entendue et parfaitement comprise ?* (76) *Quand ils rencontrent des croyants, ils disent : « Nous croyons [que votre compagnon est le Messager d'Allah] », mais dès qu'ils se retrouvent entre eux, ils disent : « Allez-vous confier aux musulmans ce qu'Allah vous a révélé [de la véracité du Prophète], pour qu'ils en tirent un argument contre vous devant votre Seigneur ! Etes-vous donc dépourvus de raison ? »* (77) *Ne savent-ils pas qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ?*﴿

﴾*Comment espérez-vous, [ô musulmans], qu'ils [les juifs] vous croient*﴿, que vous obéisse ce groupe égaré des juifs, dont les ancêtres ont été témoins de signes évidents, et dont les cœurs se sont endurcis par la suite, et ﴾*qu'un groupe d'entre eux a sciemment falsifié la Parole d'Allah*﴿ en lui donnant une fausse interprétation ﴾*après l'avoir entendue et parfaitement comprise ?*﴿ pour, malgré tout, la contredire sciemment, en sachant qu'ils sont dans l'erreur dans leur falsification et interprétation ? Ceci ressemble à la Parole d'Allah (ﷻ) :

فَبِمَا نَقْضِهِم مِّيثَٰقَهُمْ لَعَنَّٰهُمْ وَجَعَلْنَا قُلُوبَهُمْ قَٰسِيَةً ۖ يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ عَن مَّوَاضِعِهِۦ

﴾Pour avoir ensuite violé leur engagement, Nous les avons maudits et avons endurci leurs cœurs. Ils dévoient le sens de la Parole [d'Allah],﴿[1]

﴾*Quand ils rencontrent des croyants, ils disent : « Nous croyons »*﴿ que votre compagnon est le Messager d'Allah (ﷺ), mais envoyé à vous spécifiquement, ﴾*mais dès qu'ils se retrouvent entre eux, ils disent :*﴿ « Ne dites pas cela aux Arabes, car vous leur disiez que vous l'attendiez, et il s'est avéré être l'un d'eux. » Ainsi Allah révéla : ﴾*Quand ils rencontrent des croyants, ils disent : « Nous croyons », mais dès qu'ils se retrouvent entre eux, ils disent : « Allez-vous confier aux musulmans ce qu'Allah vous a révélé [de la véracité du Prophète], pour qu'ils en tirent un argument contre vous devant votre Seigneur !*﴿ en reconnaissant qu'il est un prophète ; vous savez qu'Allah a pris de vous l'engagement de le suivre, et qu'il leur dit qu'il est le prophète que nous attendions, et qui est mentionné dans notre Livre. Reniez-le et ne le reconnaissez pas. Allah (ﷻ) dit : ﴾*Ne savent-ils pas qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ?*﴿

[1] *Al-Mâ'idah*, v.13.

وَمِنْهُمْ أُمِّيُّونَ لَا يَعْلَمُونَ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّآ أَمَانِيَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَظُنُّونَ ﴿٧٨﴾ فَوَيْلٌ لِّلَّذِينَ يَكْتُبُونَ
ٱلْكِتَٰبَ بِأَيْدِيهِمْ ثُمَّ يَقُولُونَ هَٰذَا مِنْ عِندِ ٱللَّهِ لِيَشْتَرُوا۟ بِهِۦ ثَمَنًا قَلِيلًا ۖ فَوَيْلٌ لَّهُم مِّمَّا كَتَبَتْ
أَيْدِيهِمْ وَوَيْلٌ لَّهُم مِّمَّا يَكْسِبُونَ ﴿٧٩﴾

(78) ﴿*Il est parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre hormis des mensonges [des légendes], et ils ne font que des conjectures.* (79) *Malheur à ceux qui composent d'eux-mêmes le livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux pour le profit qu'ils en tirent !*﴾

﴿*Il est parmi eux des illettrés*﴾ parmi les Gens du Livre. L'illettré désigne celui qui ne sait pas écrire, et c'est le sens apparent dans Sa Parole : ﴿*qui ne savent rien du Livre hormis des mensonges, et ils ne font que des conjectures*﴾ ils ne savent pas ce qu'il contient, et ils rejettent ta prophétie par de fausses conjectures. ﴿*Malheur à ceux qui composent d'eux-mêmes le livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux pour le profit qu'ils en tirent !*﴾ ce qui désigne un autre groupe des juifs que sont les prêcheurs à l'égarement, en mentant sur Allah, et en s'accaparant sans aucun droit les biens des gens. Malheur à eux pour ce qu'ils ont écrit d'eux-mêmes comme mensonges, inventions et faussetés, et malheur à eux pour leurs biens mal-acquis.

وَقَالُوا۟ لَن تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّآ أَيَّامًا مَّعْدُودَةً ۚ قُلْ أَتَّخَذْتُمْ عِندَ ٱللَّهِ عَهْدًا فَلَن يُخْلِفَ ٱللَّهُ عَهْدَهُۥٓ ۖ
أَمْ تَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨٠﴾

(80) ﴿*Ils disent : « Le Feu ne nous touchera que pour des jours comptés ! » Dis : « Avez-vous pris un engagement avec Allah ? Car Allah ne manque jamais à Son engagement. Vous dites plutôt sur Allah ce que vous ne savez pas. »*﴾

Allah (ﷻ) informe de ce que les juifs rapportent et de ce qu'ils prétendent pour eux-mêmes, en disant que le Feu ne les touchera que pour quelques jours comptés, puis qu'ils en seront sauvés. Allah les réfute en disant : ﴿*Avez-vous pris un engagement avec Allah ?*﴾ à ce sujet, et si tel est le cas, Il ne manque jamais à Son engagement. Mais il n'en est rien, et c'est pourquoi Il a utilisé la particule (أم, *am*) qui signifie : au contraire vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas, comme mensonges et inventions à Son sujet.

بَلَىٰ مَن كَسَبَ سَيِّئَةً وَأَحَٰطَتْ بِهِۦ خَطِيٓـَٔتُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ
﴿٨١﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٨٢﴾

(81) ﴿*Bien au contraire ! Ceux qui font le mal au point d'être cernés par leurs péchés seront les hôtes de l'Enfer où ils demeureront éternellement.* (82) *Tandis que ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses seront les hôtes du Paradis où ils demeureront éternellement.*﴾

La réalité n'est pas telle que vous l'espérez ou le désirez, mais au contraire, celui qui commet le mal au point d'être cerné par ses péchés, ce qui désigne celui qui arrive au Jour de la Résurrection sans aucune bonne action, mais uniquement des péchés, comptera parmi les hôtes de l'Enfer. Tandis que ceux qui croient en Allah et Son Messager et accomplissent des œuvres pieuses – conformes à la Législation – sont les hôtes du Paradis.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ لَا تَعْبُدُونَ إِلَّا ٱللَّهَ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَانًا وَذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ
وَٱلْمَسَٰكِينِ وَقُولُوا۟ لِلنَّاسِ حُسْنًا وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ ثُمَّ تَوَلَّيْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا
مِّنكُمْ وَأَنتُم مُّعْرِضُونَ ﴿٨٣﴾

(83) ﴿*[Rappelez-vous], lorsque Nous avons pris l'engagement des fils d'Israël de n'adorer qu'Allah, de faire preuve de bienfaisance envers père et mère, les proches parents, les orphelins et les nécessiteux, d'adresser aux gens de bonnes paroles, d'observer la prière, et d'acquitter la zakat ! Mais à l'exception d'un petit nombre d'entre vous, vous avez fait volte-face, en vous détournant.*﴾

Allah (ﷻ) rappelle aux fils d'Israël les commandements qu'Il leur a donnés, et l'engagement qu'Il a pris d'eux en cela, mais ils s'en sont volontairement totalement détournés, sans qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un oubli. Il leur a ordonné de L'adorer et de ne rien Lui associer, et c'est ce qu'Il a ordonné à toutes Ses créatures, et c'est la raison pour laquelle Il les a créés. ﴿*les orphelins*﴾ désigne les enfants qui n'obtiennent aucune subsistance de leurs parents. ﴿*les nécessiteux*﴾ désigne ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser pour eux-mêmes et leur famille. ﴿*tenez aux gens de bonnes paroles*﴾ soyez aimables avec eux, ce qui englobe également le commandement du bien et l'interdiction du mal de la meilleure manière. Il convenait qu'Il leur ordonne de tenir de bonnes paroles aux gens, après leur avoir ordonné d'agir avec bienfaisance envers eux ; Il a ainsi réuni les deux pans de la bienfaisance : en acte et en parole. Puis Il a appuyé l'ordre de L'adorer et d'être bienfaisant envers les gens, en mentionnant ce qui permet d'y parvenir : la prière et la Zakat. Ainsi, Il dit : ﴿*d'observer la prière, et d'acquitter la zakat*﴾. Mais Il a mentionné qu'ils se sont sciemment détournés de tout cela après l'avoir connu, sauf un petit nombre d'entre eux.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَكُمْ لَا تَسْفِكُونَ دِمَآءَكُمْ وَلَا تُخْرِجُونَ أَنفُسَكُم مِّن دِيَٰرِكُمْ ثُمَّ أَقْرَرْتُمْ وَأَنتُمْ
تَشْهَدُونَ ﴿٨٤﴾ ثُمَّ أَنتُمْ هَٰٓؤُلَآءِ تَقْتُلُونَ أَنفُسَكُمْ وَتُخْرِجُونَ فَرِيقًا مِّنكُم مِّن دِيَٰرِهِمْ تَظَٰهَرُونَ
عَلَيْهِم بِٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ وَإِن يَأْتُوكُمْ أُسَٰرَىٰ تُفَٰدُوهُمْ وَهُوَ مُحَرَّمٌ عَلَيْكُمْ إِخْرَاجُهُمْ
أَفَتُؤْمِنُونَ بِبَعْضِ ٱلْكِتَٰبِ وَتَكْفُرُونَ بِبَعْضٍ فَمَا جَزَآءُ مَن يَفْعَلُ ذَٰلِكَ مِنكُمْ إِلَّا خِزْىٌ
فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يُرَدُّونَ إِلَىٰٓ أَشَدِّ ٱلْعَذَابِ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٨٥﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ
ٱلَّذِينَ ٱشْتَرَوُا۟ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا بِٱلْءَاخِرَةِ فَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمُ ٱلْعَذَابُ وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٨٦﴾

(84) ﴿*[Rappelez-vous], lorsque Nous avons pris votre engagement de ne pas vous entretuer et ne pas vous expulser les uns les autres de vos maisons. Vous l'avez reconnu et en avez témoigné.* (85) *Et voilà que vous vous entretuez, expulsez de leurs maisons une partie des vôtres, et vous liguez contre eux, par péché et agression. S'ils se constituent prisonniers, vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser [de chez eux]. Croirez-vous en une partie du Livre tout en reniant l'autre ? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtiment. Allah n'est pas inattentif à vos agissements.* (86) *Voilà ceux qui ont choisi la vie présente au prix de l'au-delà. Leur châtiment ne sera pas allégé, et ils ne seront point secourus.*﴾

Allah (ﷻ) blâme les juifs qui vivaient à Médine à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ), et les combats qu'ils livraient avec les tribus de Aws et Khazraj, qui sont *al-ansâr*, mais à l'époque antéislamique, ils adoraient les statues, et se livraient de nombreuses guerres. Les juifs de Médine étaient composés de trois clans : le clan de Qaynuqâ^c^, le clan de Nadîr lié aux Khazraj, et le clan de Quraydhah lié aux Aws. Lorsqu'une guerre éclatait, chaque clan combattait au côté de son allié : un juif pouvait tuer ses ennemis, tout comme il pouvait tuer un juif d'un autre clan, ce qui lui était interdit dans sa religion et inscrit dans son livre. Ils les expulsaient de leurs maisons et pillaient ce qu'elles contenaient comme meubles, ustensiles et biens. Puis, lorsqu'on déposait les armes, ils rachetaient les prisonniers de la partie vaincue, conformément à la Thora, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Croirez-vous en une partie du Livre tout en reniant l'autre ?*﴾ car Il prit d'eux l'engagement : ﴿*de ne pas vous entretuer et ne pas vous expulser les uns les autres de vos maisons*﴾ car les membres d'une même communauté sont semblables à une seule et même personne. Vous avez ensuite reconnu la connaissance de cet engagement et sa validité, et vous en avez témoigné. ﴿*Et voilà que vous vous entretuez, expulsez de leurs maisons une partie des vôtres, et vous liguez contre eux, par péché et agression. Mais quelle contradiction ! S'ils se constituent prisonniers, vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser [de chez eux].*﴾

Ce qu'indiquent le verset et le contexte est le blâme des juifs qui croient en la Thora mais s'opposent à sa législation, tout en reconnaissant ceci et en attestant de sa validité. C'est pourquoi on ne peut leur faire confiance concernant ce qu'elle comporte et ce dont ils en rapportent, de même qu'on ne les croit pas concernant ce qu'ils cachent de la description du Messager d'Allah, sa prophétie, son apparition, son émigration, et d'autres choses le concernant dont les prophètes passés ont informé. Les juifs, que les malédictions d'Allah s'abattent sur eux, le cachent entre eux, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie*﴾ en raison de leur opposition à la Loi et l'ordre d'Allah, ﴿*et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtiment.*﴾ en rétribution de ce qu'ils ont dissimulé du Livre d'Allah qu'ils possèdent. ﴿*Allah n'est pas inattentif à vos agissements. Voilà ceux qui ont choisi la vie présente au prix de l'au-delà. Leur châtiment ne sera pas allégé*﴾ pas même un moment ﴿*et ils ne seront point secourus*﴾ personne ne pourra les sauver et les protéger du châtiment éternel en lequel ils seront.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَقَفَّيْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ بِٱلرُّسُلِ ۖ وَءَاتَيْنَا عِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ٱلْبَيِّنَٰتِ وَأَيَّدْنَٰهُ بِرُوحِ
ٱلْقُدُسِ ۗ أَفَكُلَّمَا جَآءَكُمْ رَسُولٌۢ بِمَا لَا تَهْوَىٰٓ أَنفُسُكُمُ ٱسْتَكْبَرْتُمْ فَفَرِيقًا كَذَّبْتُمْ وَفَرِيقًا تَقْتُلُونَ ﴿٨٧﴾

(87) ﴿*[Par Allah !] Nous avons donné le Livre à Moïse, et avons envoyé des prophètes après lui. Et Nous avons accordé des preuves manifestes à Jésus, fils de Marie (ᶜÎsâ Ibn Maryam), et l'avons renforcé du Saint-Esprit. Chaque fois qu'un Messager vous apportait [une législation] contraire à vos souhaits, vous vous enfliez d'orgueil, traitant les uns d'imposteurs et tuant les autres.*﴾

Allah (ﷻ) décrit les fils d'Israël par l'arrogance, l'entêtement, l'opposition, et l'orgueil face aux prophètes, et le fait qu'ils ne suivent que leurs passions. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a accordé à Moïse le Livre qu'est la Thora, et qu'ils l'ont transformé, falsifié, se sont opposés à ses commandements, et l'ont faussement interprété. Il a également envoyé des messagers et prophètes après lui, qui appliquaient Sa législation, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّآ أَنزَلْنَا ٱلتَّوْرَىٰةَ فِيهَا هُدًى وَنُورٌ ۚ يَحْكُمُ بِهَا ٱلنَّبِيُّونَ ٱلَّذِينَ أَسْلَمُوا۟ لِلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلرَّبَّٰنِيُّونَ
وَٱلْأَحْبَارُ بِمَا ٱسْتُحْفِظُوا۟ مِن كِتَٰبِ ٱللَّهِ وَكَانُوا۟ عَلَيْهِ شُهَدَآءَ ۚ

﴾Nous avons révélé la Thora, contenant guidée et lumière, sur la base de laquelle les prophètes soumis [à Allah], ainsi que les savants dévots et les rabbins jugeaient entre les juifs. Ceci, conformément au Livre d'Allah dont la garde leur était confiée et dont ils étaient témoins.﴾[1]

Et ce, jusqu'au dernier des prophètes des fils d'Israël que fut Jésus, fils de Marie, qui apporta certaines choses contraires à la Thora, et c'est pourquoi Allah lui accorda des preuves manifestes que sont les miracles. Tous ces signes leur montraient la véracité de ce qu'il leur apportait, mais le reniement des fils d'Israël s'est intensifié à son sujet, ils l'ont jalousé, et se sont opposés à lui en raison de certaines différences avec le message de la Thora.Les fils d'Israël se comportaient de la pire des manières avec les prophètes : démentant les uns et tuant les autres. Ceci uniquement car ils leur apportaient des choses contraires à leurs passions et avis, et qu'ils leur imposaient les lois de la Thora qu'ils s'attachaient à contredire. Ceci leur étant difficile, ils démentaient des prophètes, et en tuaient d'autres : ﴾*Chaque fois qu'un Messager vous apportait [une législation] contraire à vos souhaits, vous vous enfliez d'orgueil, traitant les uns d'imposteurs et tuant les autres.*﴾

وَقَالُوا۟ قُلُوبُنَا غُلْفٌۢ ۚ بَل لَّعَنَهُمُ ٱللَّهُ بِكُفْرِهِمْ فَقَلِيلًا مَّا يُؤْمِنُونَ ﴿٨٨﴾

(88) ﴿*Ils disent : « Nos cœurs sont voilés. » C'est plutôt Allah qui les a maudits pour leur mécréance, leur foi est donc minime.*﴾

﴿*Ils disent : « Nos cœurs sont voilés. »*﴾ inaccessibles, ils ne comprennent pas [ce que vous dites]. ﴾*C'est plutôt Allah qui les a maudits*﴿ éloignés de tout bien ﴾*pour leur mécréance, leur foi est donc minime*﴿ et peu d'entre eux croient.

وَلَمَّا جَآءَهُمْ كِتَٰبٌ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا مَعَهُمْ وَكَانُوا۟ مِن قَبْلُ يَسْتَفْتِحُونَ عَلَى ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
فَلَمَّا جَآءَهُم مَّا عَرَفُوا۟ كَفَرُوا۟ بِهِۦ ۚ فَلَعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٨٩﴾

[1] *Al-Mâ'idah*, v.44.

(89) ﴿*Lorsque leur vint d'Allah un Livre confirmant [la Révélation] qu'ils possédaient – et alors qu'auparavant ils annonçaient aux mécréants leur victoire sur eux [à l'apparition du Prophète] - quand leur vint celui même qu'ils reconnurent, ils le renièrent. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants !*﴾

Lorsque vint aux juifs un Livre d'Allah, le Coran révélé à Muhammad (ﷺ), confirmant ce qu'ils possédaient de la Révélation, la Thora. ﴿*alors qu'auparavant ils annonçaient aux mécréants leur victoire sur eux [à l'apparition du Prophète]*﴾ avant l'apparition de ce Messager avec ce Livre, ils annonçaient à leurs ennemis parmi les polythéistes, lorsqu'ils les combattaient : « À la fin de temps apparaîtra un prophète avec lequel nous vous détruirons à la manière des peuples de ᶜÂd et Iram. ﴿*quand leur vint celui même qu'ils reconnurent, ils le renièrent. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants !*﴾ Les juifs annonçaient aux Aws et Khazraj qu'ils les domineraient grâce au Messager d'Allah (ﷺ), avant qu'il ne soit envoyé, et lorsqu'Allah le suscita parmi les Arabes, ils le rejetèrent et renièrent ce qu'ils disaient à son sujet.

بِئْسَمَا ٱشْتَرَوْا۟ بِهِۦٓ أَنفُسَهُمْ أَن يَكْفُرُوا۟ بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بَغْيًا أَن يُنَزِّلَ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ عَلَىٰ مَن
يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۖ فَبَآءُو بِغَضَبٍ عَلَىٰ غَضَبٍ ۚ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٩٠﴾

(90) ﴿*Combien est vil le prix pour lequel ils ont troqué leur âme en reniant ce qu'Allah a révélé, par rage et jalousie qu'Allah fasse descendre de Sa grâce [la Révélation], sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils ont ainsi mérité colère sur colère, et un châtiment avilissant est réservé aux mécréants !*﴾

Ils ont vendu leur âme, et combien est vil ce qu'ils ont accepté, ce contre quoi ils ont échangé leur âme, et ce qu'ils ont choisi comme reniement de ce qui a été révélé à Muhammad (ﷺ) et refus de le croire, de le révérer et de le soutenir. Et ce qui les a poussés à cela est la rage, la jalousie et la haine du fait ﴿*qu'Allah fasse descendre de Sa grâce [la Révélation], sur qui Il veut parmi Ses serviteurs*﴾ et il n'est pas de jalousie plus grande que celle-ci. ﴿*ils ont ainsi mérité colère sur colère*﴾ une colère d'Allah contre eux pour leur délaissement de la Thora qu'ils possédaient, et une colère pour leur reniement de ce Prophète qu'Allah leur a envoyé. ﴿*Et un châtiment avilissant est réservé aux mécréants !*﴾ ceci car la cause de leur mécréance fut la rage et la jalousie qui naissent de l'orgueil, on les a donc rétribués par l'avilissement et l'humiliation en ce bas-monde et dans l'au-delà.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا۟ بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ قَالُوا۟ نُؤْمِنُ بِمَآ أُنزِلَ عَلَيْنَا وَيَكْفُرُونَ بِمَا وَرَآءَهُۥ وَهُوَ
ٱلْحَقُّ مُصَدِّقًا لِّمَا مَعَهُمْ ۗ قُلْ فَلِمَ تَقْتُلُونَ أَنۢبِيَآءَ ٱللَّهِ مِن قَبْلُ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٩١﴾ وَلَقَدْ
جَآءَكُم مُّوسَىٰ بِٱلْبَيِّنَٰتِ ثُمَّ ٱتَّخَذْتُمُ ٱلْعِجْلَ مِنۢ بَعْدِهِۦ وَأَنتُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿٩٢﴾

(91) ﴿*Et quand on leur dit : « Croyez à ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous croyons [uniquement] en ce qui nous a été révélé » et ils rejettent ce qui est venu après, qui est la vérité confirmant [la Révélation] qu'ils possèdent. Dis : « Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants ? »* (92) *[Par Allah !] Moïse est venu à vous avec des preuves manifestes, puis en son absence, vous avez pris le veau pour idole, en toute transgression.*﴾

﴾*Et quand on leur dit*﴿ aux juifs et leurs semblables des Gens du Livre : ﴾*Croyez à ce qu'Allah a révélé*﴿ à Muhammad, croyez-le et suivez-le, ﴾*ils disent : « Nous croyons en ce qui nous a été révélé »*: la foi en ce qui nous a été révélé de la Thora et de l'Évangile, et nous ne reconnaissons que cela. ﴾*et ils rejettent ce qui est venu après, qui est la vérité confirmant ce qu'ils possèdent [de la Révélation]*﴿ ils savent que ce qui a été révélé à Muhammad est la vérité confirmant ce qu'ils possèdent de la Thora et de l'Évangile qui établissent la preuve contre eux. ﴾*Dis : « Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants ? »*﴿ Si vous étiez véridiques dans votre prétention de la foi en ce qui vous a été révélé, pourquoi avez-vous tué les prophètes venus vous appeler à croire en la Thora que vous possédez, la mettre en pratique, et montrer qu'elle n'était pas abrogée, alors que vous saviez qu'ils étaient véridiques ? Vous les avez tués par transgression, jalousie, entêtement et orgueil face aux prophètes d'Allah. Vous ne suivez que passions, avis et désirs. ﴾*[Par Allah !] Moïse est venu à vous avec des preuves manifestes*﴿ des signes indiscutables qu'il était le messager d'Allah, et il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah ; et ces preuves étaient : la peste, les criquets, les poux, les grenouilles, le sang, le bâton, la main, l'ouverture de la mer, l'ombre des nuages, la manne et les cailles, la pierre, et d'autres signes encore que vous avez pu voir. ﴾*puis en son absence, vous avez pris le veau pour idole*﴿ en dehors d'Allah, du vivant de Moïse et alors même qu'existaient ces signes, comme Allah (ﷻ) dit :

وَٱتَّخَذَ قَوْمُ مُوسَىٰ مِنۢ بَعْدِهِۦ مِنْ حُلِيِّهِمْ عِجْلًا جَسَدًا لَّهُۥ خُوَارٌ

﴾Après le départ de Moïse, son peuple adopta pour divinité le corps d'un veau [semblant] mugir.﴿[1]

﴾*en toute transgression*﴿ en ce que vous avez commis, et en sachant il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَمَّا سُقِطَ فِىٓ أَيْدِيهِمْ وَرَأَوْا أَنَّهُمْ قَدْ ضَلُّوا۟ قَالُوا۟ لَئِن لَّمْ يَرْحَمْنَا رَبُّنَا وَيَغْفِرْ لَنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿١٤٩﴾

﴾Et [lorsque Moïse revint et leur montra leur égarement], ils éprouvèrent des regrets, constatèrent qu'ils s'étaient égarés, et dirent : « Si notre Seigneur ne nous fait pas miséricorde et ne nous pardonne pas, nous serons perdus. »﴿[2]

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ ٱلطُّورَ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ وَٱسْمَعُوا۟ ۖ قَالُوا۟ سَمِعْنَا وَعَصَيْنَا وَأُشْرِبُوا۟ فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْعِجْلَ بِكُفْرِهِمْ ۚ قُلْ بِئْسَمَا يَأْمُرُكُم بِهِۦٓ إِيمَٰنُكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٩٣﴾

(93) ﴾*[Rappelez-vous], lorsque Nous avons pris votre engagement et élevé au-dessus de vous le mont [comme une menace], en vous disant : « Appliquez avec résolution ce que Nous vous avons accordé [la Thora], et écoutez ! » Ils dirent : « Nous avons entendu et désobéi », et en raison de leur mécréance, on abreuva leur cœur [de l'amour] du veau. Dis : « Combien est vil ce que vous commande votre foi, si vous êtes [réellement] croyants. »*﴿

[1] *Al-Aʿrāf*, v.148.
[2] *Al-Aʿrāf*, v.149.

Allah (ﷻ) dénombre leurs fautes et oppositions à l'engagement, de même que leur arrogance et leur détournement, au point qu'Il a élevé au-dessus d'eux le mont pour qu'ils acceptent, mais qu'ils l'ont ensuite contredi : ﴾*Nous avons entendu et désobéi*﴿.

﴾*En raison de leur mécréance, on abreuva leur cœur du veau*﴿ de l'amour du veau. » ﴾*Dis : « Combien est vil ce que vous commande votre foi, si vous êtes [réellement] croyants. »*﴿ combien est vil votre persistance dans le passé et aujourd'hui dans le reniement des signes d'Allah, l'opposition aux prophètes, et reniement de Muhammad – qui est le plus grand de vos péchés, et la pire des choses – le sceau des messagers, le maître des prophètes, envoyé à l'ensemble des hommes. Comment pouvez-vous prétendre la foi, alors que vous avez commis ces actes abominables tels que la rupture des engagements, le reniement des signes d'Allah, et l'adoration du veau !

قُلْ إِن كَانَتْ لَكُمُ ٱلدَّارُ ٱلْآخِرَةُ عِندَ ٱللَّهِ خَالِصَةً مِّن دُونِ ٱلنَّاسِ فَتَمَنَّوُا۟ ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَن يَتَمَنَّوْهُ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٩٥﴾ وَلَتَجِدَنَّهُمْ أَحْرَصَ ٱلنَّاسِ عَلَىٰ حَيَوٰةٍ وَمِنَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ ۚ يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ وَمَا هُوَ بِمُزَحْزِحِهِۦ مِنَ ٱلْعَذَابِ أَن يُعَمَّرَ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

(94) ﴾*Dis : « Si la demeure dernière auprès d'Allah vous est réservée, à l'exclusion des autres hommes, souhaitez donc la mort [immédiate] si vous êtes véridiques ! »* (95) *Or, ils ne la souhaiteront jamais, sachant [le mal] qu'ils ont perpétré. Et Allah connaît les transgresseurs.* (96) *[Par Allah], de tous les hommes, tu les trouveras les plus attachés à la vie [d'ici-bas], plus encore que les polythéistes. Ils aimeraient vivre mille ans, mais même une pareille longévité ne les sauvera pas du châtiment ! Allah connait parfaitement leurs agissements.*﴿

Demandez la mort sur le groupe menteur. Mais ils refusèrent ﴾*ils ne la souhaiteront jamais, sachant [le mal] qu'ils ont perpétré. Et Allah connaît les transgresseurs*﴿ car ils savent quelle science ils possèdent à ton sujet, et comment ils l'ont reniée ; et s'il l'avait souhaitée le jour où il leur dit cela, il n'aurait subsisté aucun juif sur terre. Que les malédictions d'Allah soient sur eux, lorsqu'ils ont prétendu être les enfants et bien-aimés d'Allah, ils dirent : « N'entreront au Paradis que les juifs et chrétiens. » ainsi on les a appelés à demander sur eux la malédiction d'Allah pour savoir qui, d'entre eux ou des musulmans étaient menteurs. Lorsqu'ils refusèrent, chacun sut qu'ils étaient transgresseurs, car s'ils étaient certains de ce qu'ils professaient, ils l'auraient fait, et puisqu'ils ont refusé, on connut leur mensonge. Ceci de la même manière que le Messager d'Allah (ﷺ) appela le groupe de chrétiens de Najrân, à appeler sur eux la malédiction d'Allah, après qu'il leur eut exposé les preuves lors d'une discussion, mais qu'ils refusèrent et s'obstinèrent. Allah (ﷻ) dit :

فَمَنْ حَآجَّكَ فِيهِ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ فَقُلْ تَعَالَوْا۟ نَدْعُ أَبْنَآءَنَا وَأَبْنَآءَكُمْ وَنِسَآءَنَا وَنِسَآءَكُمْ وَأَنفُسَنَا وَأَنفُسَكُمْ ثُمَّ نَبْتَهِلْ فَنَجْعَل لَّعْنَتَ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٦١﴾

﴾À ceux qui polémiquent avec toi à son sujet, après que la science t'est parvenue, dis : « Venez ! Appelons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nous-mêmes et vous-mêmes, puis adjurons Allah en appelant Sa malédiction sur les menteurs. »﴿[1]

Voyant cela, ils se dirent : « Par Allah, si vous appelez sur vous la malédiction avec ce Prophète, il ne restera rien de vous. » ainsi ils penchèrent pour le compromis et s'acquittèrent du tribut, humiliés. Le Prophète (ﷺ) le leur imposa et envoya avec eux Abû ᶜUbaydah Ibn Al-Jarrâh. ﴾*[Par Allah], de tous les hommes, tu les trouveras les plus attachés à la vie [d'ici-bas], plus encore que les polythéistes*﴿ à une longue existence, en raison de ce qu'ils savent du caractère funeste de leur destination finale et de leur fin auprès d'Allah. Ceci car ce bas-monde est la prison du croyant et le paradis du mécréant, ils espèrent donc repousser l'au-delà aussi loin que possible, mais ce qu'ils craignent les atteindra nécessairement. Ils en sont mêmes plus avides que les polythéistes qui ne possèdent pas de Livre. ﴾*Ils aimeraient vivre mille ans*﴿ on leur a fait aimer le péché tout au long de l'existence. ﴾*mais même une pareille longévité ne les sauvera pas du châtiment*﴿ car le polythéiste n'espère pas de résurrection après la mort et souhaite donc une longue existence, alors que le juif sait ce qui l'attend dans l'au-delà comme humiliation en raison de ce qu'il a fait de la science qu'il possédait. ﴾*Allah connait parfaitement leurs agissements*﴿ Il sait parfaitement ce que font Ses serviteurs en bien et en mal, et Il rétribuera chacun selon Ses œuvres.

قُلْ مَن كَانَ عَدُوًّا لِّجِبْرِيلَ فَإِنَّهُۥ نَزَّلَهُۥ عَلَىٰ قَلْبِكَ بِإِذْنِ ٱللَّهِ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ وَهُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٩٧﴾ مَن كَانَ عَدُوًّا لِّلَّهِ وَمَلَٰٓئِكَتِهِۦ وَرُسُلِهِۦ وَجِبْرِيلَ وَمِيكَىٰلَ فَإِنَّ ٱللَّهَ عَدُوٌّ لِّلْكَٰفِرِينَ ﴿٩٨﴾

(97) ﴾*Dis à quiconque se déclare ennemi de Gabriel que c'est lui qui, par la permission d'Allah, a fait descendre sur ton cœur [le Coran] comme une confirmation [des Livres] antérieurs, un guide et une bonne annonce faite aux croyants.* (98) *Que celui qui se déclare ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël, sache qu'Allah est l'ennemi des mécréants.*﴿

Les savants de la science de l'exégèse sont unanimes pour dire que ce verset a été révélé en réponse aux juifs des fils d'Israël qui ont prétendu que l'ange Gabriel était leur ennemi, et que l'ange Michaël était leur allié. ﴾*Dis à quiconque se déclare ennemi de Gabriel que c'est lui qui, par la permission d'Allah, a fait descendre sur ton cœur [le Coran].*﴿ Que celui qui se déclare ennemi de Gabriel sache qu'il est l'esprit loyal descendu avec le rappel sage sur ton cœur, par la permission d'Allah. Il est donc un des messagers d'Allah parmi les anges, et celui qui se déclare ennemi d'un messager aura été l'ennemi de tous les messagers, de la même manière que celui qui renie un seul messager aura renié l'ensemble des messagers. Il les a donc déclarés mécréants, car ils ont cru en certains prophètes et en ont renié d'autres. De la même manière, celui qui se déclare ennemi de Gabriel est ennemi d'Allah, car Gabriel ne descend pas de lui-même, mais par ordre de son Seigneur. Allah (ﷻ) dit :

وَمَا نَتَنَزَّلُ إِلَّا بِأَمْرِ رَبِّكَ

[1] *Âl ᶜImrân*, v.61.

﴾Nous, [les anges] ne descendons que sur ordre de ton Seigneur.﴿[1]

Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Celui qui prend pour ennemi un de Mes alliés, M'aura déclaré la guerre.* »[2] C'est pourquoi Allah s'est courroucé contre ceux qui se déclarent ennemis de Gabriel et qu'Il dit : ﴾*Dis à quiconque se déclare ennemi de Gabriel que c'est lui qui, par la permission d'Allah, a fait descendre sur ton cœur [le Coran] comme une confirmation [des Livres] antérieurs, un guide et une bonne annonce faite aux croyants.*﴿ c'est-à-dire un guide pour leur cœur et une bonne annonce du Paradis, et cela n'appartient qu'aux croyants, comme Allah (ﷻ) dit :

قُلْ هُوَ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ هُدًى وَشِفَآءٌ ۖ وَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ فِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرٌ وَهُوَ عَلَيْهِمْ عَمًى ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يُنَادَوْنَ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ

﴾Réponds-leur : « Il est pour ceux qui croient un guide et une guérison. » Quant à ceux qui ne croient pas, ils y sont sourds et aveugles, comme si on les appelait d'un lieu trop éloigné [pour qu'ils puissent saisir ce qu'on leur dit].﴿[3]

﴾*Que celui qui se déclare ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël, sache qu'Allah est l'ennemi des mécréants.*﴿ Celui qui Me prend pour ennemi, ainsi que Mes anges et Mes messagers – parmi les anges et les hommes – alors Je suis son ennemi. Allah (ﷻ) mentionne Gabriel spécifiquement, car il est question de soutenir Gabriel qui est l'intermédiaire entre Allah et Ses prophètes. Il mentionne avec lui Michaël, car les juifs ont prétendu que Gabriel était leur ennemi, et Michaël leur allié. Il les informe que celui qui se déclare ennemi de l'un d'eux est également ennemi de l'autre, ainsi que d'Allah, car il descend également parfois sur les prophètes. ﴾*[qu'il] sache qu'Allah est l'ennemi des mécréants.*﴿ Celui qui se déclare ennemi des alliés d'Allah se déclare ennemi d'Allah ; et celui qui se déclare ennemi d'Allah, Allah est son ennemi, et celui dont Allah est l'ennemi aura perdu ce bas-monde et l'au-delà.

وَلَقَدْ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ ۖ وَمَا يَكْفُرُ بِهَآ إِلَّا ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٩٩﴾ أَوَكُلَّمَا عَٰهَدُوا۟ عَهْدًا
نَّبَذَهُۥ فَرِيقٌ مِّنْهُم ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠٠﴾ وَلَمَّا جَآءَهُمْ رَسُولٌ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا
مَعَهُمْ نَبَذَ فَرِيقٌ مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ كِتَٰبَ ٱللَّهِ وَرَآءَ ظُهُورِهِمْ كَأَنَّهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾
وَٱتَّبَعُوا۟ مَا تَتْلُوا۟ ٱلشَّيَٰطِينُ عَلَىٰ مُلْكِ سُلَيْمَٰنَ ۖ وَمَا كَفَرَ سُلَيْمَٰنُ وَلَٰكِنَّ ٱلشَّيَٰطِينَ كَفَرُوا۟
يُعَلِّمُونَ ٱلنَّاسَ ٱلسِّحْرَ وَمَآ أُنزِلَ عَلَى ٱلْمَلَكَيْنِ بِبَابِلَ هَٰرُوتَ وَمَٰرُوتَ ۚ وَمَا يُعَلِّمَانِ مِنْ أَحَدٍ حَتَّىٰ
يَقُولَآ إِنَّمَا نَحْنُ فِتْنَةٌ فَلَا تَكْفُرْ ۖ فَيَتَعَلَّمُونَ مِنْهُمَا مَا يُفَرِّقُونَ بِهِۦ بَيْنَ ٱلْمَرْءِ وَزَوْجِهِۦ ۚ وَمَا هُم
بِضَآرِّينَ بِهِۦ مِنْ أَحَدٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَيَتَعَلَّمُونَ مَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ ۚ وَلَقَدْ عَلِمُوا۟ لَمَنِ

[1] *Maryam*, v.64.
[2] Al-Bukhârî (6502).
[3] *Fussilat*, v.44.

ٱشْتَرَىٰهُ مَا لَهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنْ خَلَٰقٍ ۚ وَلَبِئْسَ مَا شَرَوْا۟ بِهِۦٓ أَنفُسَهُمْ ۚ لَوْ كَانُوا۟
يَعْلَمُونَ ﴿١٠٢﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَمَثُوبَةٌ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ خَيْرٌ ۖ لَّوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿١٠٣﴾

(99) ﴿*[Par Allah], Nous avons fait descendre sur toi des signes montrant clairement [que tu es prophète] et seuls les mécréants les renient.* (100) *Chaque fois qu'ils prennent un engagement, une partie d'entre eux le dénonce, car la plupart d'entre eux ne sont pas croyants.* (101) *Et quand leur vint d'Allah un messager confirmant ce qu'ils possédaient [de la Révélation], un groupe de ceux qui reçurent le Livre, rejetèrent totalement le Livre d'Allah, comme s'ils ne savaient rien !* (102) *[Les juifs] ont suivi ce que les démons rapportent faussement du règne de Salomon (Sulaymân) – alors que Salomon n'a jamais été mécréant, mais ce sont les démons qui ont été mécréants en enseignant aux gens la sorcellerie – [Allah] n'a pas descendu [la sorcellerie] sur les deux anges, [mais ce sont les démons qui l'enseignaient] à Babylone, à Hârût et Mârût. Ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient d'abord dit : « Nous ne sommes qu'une épreuve [pour les hommes], ne deviens pas mécréant [en apprenant la sorcellerie]. » [Les gens] apprenaient d'eux le moyen de séparer l'homme de son épouse, mais ils ne pouvaient nuire à personne qu'avec la permission d'Allah. Ils apprenaient ce qui leur nuisait et ne leur était d'aucun profit. Et, [par Allah], ils savaient que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà. [Par Allah], combien est vile la marchandise pour laquelle ils ont vendu leur âme, s'ils savaient !* (103) *Et s'ils avaient cru et craint [Allah], la récompense d'Allah est meilleure [que toute chose], s'ils savaient !*﴾

﴿*[Par Allah], Nous avons fait descendre sur toi des signes évidents*﴾ Nous avons fait descendre sur toi, ô Muhammad, des signes manifestes de ta prophétie, et ces preuves sont ce que contient le Livre d'Allah des sciences et informations que les juifs ont dissimulées sur eux et leurs ancêtres des fils d'Israël ; de même qu'il indique ce que comportent leurs livres que seuls leurs rabbins et savants connaissaient, et ce qu'ont falsifié et transformé les premiers et derniers d'entre eux de leurs lois qui étaient mentionnées dans la Thora. Allah a exposé cela dans Son Livre à Son Prophète Muhammad (ﷺ), ce qui fut parmi les premiers signes manifestes pour celui qui était impartial et n'était pas totalement pris par la jalousie et la rage, car toute personne douée d'une nature saine croit en ce qu'a apporté Muhammad comme signes manifestes, sans qu'il ne les ait apprises d'un être humain.

﴿*Et quand leur vint d'Allah un messager confirmant ce qu'ils possédaient [de la Révélation], un groupe de ceux qui reçurent le Livre, rejetèrent totalement le Livre d'Allah comme s'ils ne savaient rien !*﴾ Un groupe d'entre eux renia et délaissa totalement le Livre d'Allah qu'ils possédaient, comportant l'annonce de la venue de Muhammad (ﷺ), comme s'ils ne savaient pas ce qu'il contenait. Ils se sont tournés vers l'apprentissage et la pratique de la sorcellerie, et c'est pourquoi ils ont cherché à ruser contre le Messager d'Allah (ﷺ) et à l'ensorceler avec un peigne et une touffe de cheveux cachés dans un puits. Celui qui s'en chargea fut un homme nommé Lubayd Ibn Al-Acsam, qu'Allah le maudisse. Allah (ﷻ) dévoila cela à Son Messager, l'en guérit et l'en sauva. ﴿*[Les juifs] ont suivi ce que les démons rapportent du règne de Salomon*﴾ les juifs auxquels on a accordé le Livre se sont détournés du Livre d'Allah qu'ils possédaient, ils se sont opposés au Messager Muhammad (ﷺ), et ils ont suivi ce que les démons rapportent du règne de Salomon

﴾*alors que Salomon n'a jamais été mécréant, mais ce sont les démons qui ont été mécréants en enseignant aux gens la sorcellerie – [Allah] n'a pas descendu [la sorcellerie] sur les deux anges, [mais ce sont les démons qui l'enseignaient] à Babylone, à Hârût et Mârût*﴿ Ils ont suivi ce que les démons rapportent de la sorcellerie du règne de Salomon, mais Salomon n'a pas été mécréant, et Allah n'a pas descendu la sorcellerie sur les deux anges, mais ce sont les démons qui ont mécru en enseignant aux gens la sorcellerie, à Babylone, à Hârût et Mârût.

﴾*Ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord : « Nous ne sommes qu'une épreuve [pour les hommes], ne deviens pas mécréant [en apprenant la sorcellerie]. »*﴿ Lorsque quelqu'un allait les trouver pour apprendre la sorcellerie, ils le lui interdisaient fortement et lui disaient : « Nous ne sommes qu'une épreuve pour les hommes, ne deviens donc pas mécréant. » car ils connaissaient le bien et le mal, la mécréance et la foi, et ils savaient que la sorcellerie faisait partie de la mécréance. S'il insistait tout de même, ils lui ordonnaient de se rendre à tel endroit, et lorsqu'il s'y rendait il y trouvait Satan qui lui enseignait, et à ce moment la lumière le quittait et un éclat dans le ciel disait : « Malheur à lui ! Qu'a-t-il donc fait ! »

﴾*[Les gens] apprenaient d'eux le moyen de séparer l'homme et son épouse*﴿ Les gens apprenaient de Hârût et Mârût des pratiques de sorcellerie pour commettre des actes blâmables, comme séparer deux époux unis, et c'est là un acte démoniaque. La sorcellerie pratiquée entre les époux se manifeste dans la mauvaise opinion vis-à-vis du conjoint quant à son apparence, une animosité, ou une autre cause encore menant à la séparation. ﴾*Mais ils ne pouvaient nuire à personne qu'avec la permission d'Allah*﴿ par le décret d'Allah. ﴾*Ils apprenaient ce qui leur nuisait et ne leur était d'aucun profit*﴿ ce qui leur nuisait dans leur religion, et dont le profit ne pouvait être comparé au tort. ﴾*Et, [par Allah], ils savaient que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà.*﴿ car les juifs savaient que celui d'entre eux qui choisissait la sorcellerie à la place du suivi du Messager (ﷺ) n'aurait aucune part dans l'au-delà.

﴾*[Par Allah], combien est vile la marchandise pour laquelle ils ont vendu leur âme, s'ils savaient !*﴿ Combien est vile la sorcellerie qu'ils ont échangée contre la foi et le suivi du Messager, ﴾*Et s'ils avaient cru et craint, la récompense d'Allah est meilleure, s'ils savaient !*﴿ s'ils avaient cru en Allah et Son Messager, et s'ils avaient craint les interdits [d'Allah], la récompense d'Allah pour cela aurait été meilleure pour eux que ce qu'ils ont choisi pour eux-mêmes.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَقُولُوا۟ رَٰعِنَا وَقُولُوا۟ ٱنظُرْنَا وَٱسْمَعُوا۟ ۗ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ
أَلِيمٌ ﴿١٠٤﴾ مَّا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ وَلَا ٱلْمُشْرِكِينَ أَن يُنَزَّلَ عَلَيْكُم مِّنْ
خَيْرٍ مِّن رَّبِّكُمْ ۗ وَٱللَّهُ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِۦ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿١٠٥﴾

(104) ﴾*Ô vous qui croyez ! Ne dites pas : « Prête-nous attention » (râ^cinâ) mais dites : « Regarde-nous » (undhurnâ) ; et écoutez [ce que l'on vous ordonne] ! Un châtiment douloureux est réservé aux mécréants.* (105) *Ni les mécréants parmi les Gens du Livre, ni les polythéistes n'aiment qu'on fasse descendre sur vous un bienfait de la part de votre Seigneur. Allah réserve Sa miséricorde à qui Il veut. Allah est détenteur de la grâce suprême.*﴿

Allah (ﷻ) a interdit aux croyants de ressembler aux mécréants dans leur propos et actes, ceci car les juifs tenaient des propos par lesquels ils rusaient et cherchaient à rabaisser – que les malédictions d'Allah s'abattent sur eux. Ainsi, lorsqu'ils voulaient dire : *Écoute-nous*, ils disaient (راعِنا, *râ'inâ*), visant ainsi la *bêtise* (الرُّعونة, *ar-ru'ûnah*). En somme, Allah a interdit aux croyants de ressembler aux mécréants, dans leurs propos et actes, ainsi Il dit : ﴾*Ô vous qui croyez ! Ne dites pas : « Prête-nous attention » (râ'inâ) mais dites : « Regarde-nous » (undhurnâ); et écoutez ! Un châtiment douloureux est réservé aux mécréants.*﴿

﴾*Ni les mécréants parmi les Gens du Livre, ni les polythéistes n'aiment qu'on fasse descendre sur vous un bienfait de la part de votre Seigneur.*﴿ Allah montre l'intensité de l'inimitié des mécréants, parmi les Gens du Livre et les polythéistes. Allah a mis en garde les croyants contre le fait de leur ressembler, ceci afin de rompre toute affection entre eux. Il expose aussi ce qu'Il a accordé aux croyants comme Législation parfaite et complète qu'Il a établie pour leur Prophète Muhammad (ﷺ), lorsqu'Il dit : ﴾*Allah réserve Sa miséricorde à qui Il veut. Allah est détenteur de la grâce suprême.*﴿

مَا نَنسَخْ مِنْ ءَايَةٍ أَوْ نُنسِهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِّنْهَآ أَوْ مِثْلِهَآ ۗ أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٠٦﴾ أَلَمْ
تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٠٧﴾

(106) ﴾*Si Nous abrogeons un verset ou le faisons oublier, Nous le remplaçons par un autre, meilleur ou semblable. Et tu sais qu'Allah est omnipotent.* (107) *Tu sais [également] qu'à Allah [seul], appartient la souveraineté des cieux et de la terre, et qu'en dehors d'Allah vous n'avez ni maître ni défenseur.*﴿

﴾*Si Nous abrogeons un verset*﴿ en passant d'une règle énoncée par un verset à une autre, en la remplaçant et la changeant, en permettant un interdit, ou en interdisant une chose permise. Que cela désigne uniquement l'abrogation de la règle, ou également de son écriture. ﴾*Nous le remplaçons par un autre, meilleur ou semblable*﴿ dans le jugement concernant l'intérêt des hommes religieusement responsables. ﴾*Et tu sais qu'Allah est omnipotent.* (107) *Tu sais [également] qu'à Allah [seul], appartient la souveraineté des cieux et de la terre, et qu'en dehors d'Allah vous n'avez ni maître ni défenseur.*﴿ Allah (ﷻ) indique qu'Il administre Sa création comme Il veut : la création et l'ordre Lui appartiennent, et Il est Celui qui administre. Ainsi, de la même manière qu'Il vous crée comme il veut, rend bienheureux ou malheureux, en bonne santé ou malade, assiste ou abandonne qui Il veut, Il impose à Ses serviteurs ce qu'Il veut, rend licite ou illicite, permet ou interdit ce qu'Il veut. Il légifère ce qu'Il veut, Il n'appartient à personne de changer ce qu'Il a décidé, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait mais ce sont les serviteurs qui seront interrogés. Il éprouve Ses serviteurs et leur obéissance aux prophètes par l'abrogation, ainsi Il ordonne une chose pour ce qu'elle comporte comme intérêt qu'Il connait, puis Il l'interdit en fonction de ce qu'Il connaît. L'obéissance consiste à se conformer à Son commandement, suivre Ses messagers, croire en ce dont ils ont informé, se conformer à ce qu'ils ont ordonné, et délaisser ce qu'ils ont interdit. C'est là une réfutation éminente et un exposé éloquent de la mécréance des juifs et de la fausseté de leurs ambiguïtés, qu'Allah les maudisse, en ce qu'ils prétendent de l'impossibilité de l'abrogation, du point de vue intellectuel, comme certains d'entre eux l'ont prétendu par ignorance et mécréance, ou du point de vue textuel comme l'ont inventé d'autres d'entre eux, par pur mensonge.

أَمْ تُرِيدُونَ أَن تَسْـَٔلُوا۟ رَسُولَكُمْ كَمَا سُـِٔلَ مُوسَىٰ مِن قَبْلُ ۗ وَمَن يَتَبَدَّلِ ٱلْكُفْرَ بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١٠٨﴾

(108) ﴿*Vous voulez plutôt interroger votre Messager, comme on a interrogé Moïse autrefois. Quiconque échange la foi contre la mécréance s'égare du droit chemin.*﴾

Dans ce noble verset, Allah (ﷻ) a interdit de multiplier les questions posées au Prophète (ﷺ) sur des choses, avant qu'elles ne surviennent, comme Allah (ﷻ) dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَسْـَٔلُوا۟ عَنْ أَشْيَآءَ إِن تُبْدَ لَكُمْ تَسُؤْكُمْ وَإِن تَسْـَٔلُوا۟ عَنْهَا حِينَ يُنَزَّلُ ٱلْقُرْءَانُ تُبْدَ لَكُمْ

﴿Ô vous qui croyez ! N'interrogez pas sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous causeraient du tort. Et si vous interrogez à leur sujet alors que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées.﴾[1]

Ainsi, si vous interrogez sur leurs détails après qu'elles surviennent, ils vous seront exposés, mais n'interrogez pas sur une chose avant qu'elle ne survienne, car il se peut qu'elle soit interdite en raison de cette interrogation. ﴿*Vous voulez plutôt interroger votre Messager, comme on a interrogé Moïse autrefois.*﴾ C'est une réprobation qui englobe les croyants et les mécréants, car il est le Messager d'Allah (ﷺ) pour tous. ﴿*Quiconque échange la foi contre la mécréance s'égare du droit chemin.*﴾ il sort de la voie droite pour l'ignorance et l'égarement, et c'est la condition de ceux qui ont dévié de la foi, du suivi et de la soumission aux prophètes, pour s'opposer à eux, les démentir et leur poser des questions inutiles, par pur entêtement et mécréance.

وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَوْ يَرُدُّونَكُم مِّنۢ بَعْدِ إِيمَٰنِكُمْ كُفَّارًا حَسَدًا مِّنْ عِندِ أَنفُسِهِم مِّنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلْحَقُّ ۖ فَٱعْفُوا۟ وَٱصْفَحُوا۟ حَتَّىٰ يَأْتِىَ ٱللَّهُ بِأَمْرِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٠٩﴾ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ ۚ وَمَا تُقَدِّمُوا۟ لِأَنفُسِكُم مِّنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِندَ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١١٠﴾

(109) ﴿*Bien que la vérité se soit manifestée à eux, nombre de Gens du Livre aimeraient, par jalousie, vous ramener à la mécréance après que vous ayez eu la foi. Passez outre et n'en faites aucun cas, jusqu'à ce qu'Allah fasse venir Son ordre [de les combattre]. Allah est omnipotent.* (110) *Observez la prière et donnez la zakat [à ceux qui la méritent], et tout bien que vous avancez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah. Allah connait parfaitement vos agissements.*﴾

Allah (ﷻ) met en garde Ses serviteurs croyants contre les attitudes des mécréants parmi les Gens du Livre, et Il les informe de leur inimitié envers eux, apparente et cachée, et de ce qu'ils portent en eux comme jalousie envers les croyants, bien qu'ils connaissent leur mérite et celui de leur Prophète. Il ordonne à Ses serviteurs croyants de n'en faire aucun cas, de passer outre et d'endurer, jusqu'à ce que l'ordre d'Allah, qu'est le secours et la victoire, arrive. Il leur ordonne d'accomplir parfaitement la prière et d'acquitter la zakat, les y incite et encourage.

[1] *Al-Mâ'idah*, v.101.

Huyay Ibn Akhtab et Abû Yâsir Ibn Akhtab étaient les juifs qui portaient le plus de jalousie envers les Arabes, en raison du fait qu'Allah avait suscité en eux Son Messager (ﷺ). Ils s'efforçaient autant qu'ils le pouvaient d'éloigner les gens de l'islam, et Allah révéla à leur sujet : ﴾*Bien que la vérité se soit manifestée à eux, nombre de Gens du Livre aimeraient, par jalousie, vous ramener à la mécréance après que vous ayez eu la foi.*﴿ après qu'Il leur eut exposé la vérité, sans qu'ils n'en ignorent rien, mais la jalousie les a poussés au reniement, et Allah les a fustigés et blâmés de la manière la plus forte qui soit. Il a légiféré à Son Prophète (ﷺ) et aux croyants de déclarer véridique, croire et de reconnaître ce qu'on leur a révélé et ce qui fut révélé avant eux, par Sa générosité, Sa récompense immense et Son bienfait sur eux. ﴾*Passez outre et n'en faites aucun cas, jusqu'à ce qu'Allah fasse venir Son ordre*﴿ le Messager d'Allah (ﷺ) passa donc outre comme on le lui ordonna jusqu'à ce qu'Allah (ﷻ) abroge cet ordre et lui permette de combattre les adversaires qurayshites. ﴾*Observez la prière et donnez la zakat [à ceux qui la méritent], et tout bien que vous avancez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah.*﴿ Allah (ﷻ) les incite à se préoccuper de ce qui leur est profitable et dont ils tireront les fruits au Jour de la Résurrection : comme l'accomplissement parfait de la prière et l'acquittement de la zakat, jusqu'à ce qu'Allah les secourt en cette vie, et au Jour où se lèveront les témoins :

يَوْمَ لَا يَنفَعُ ٱلظَّٰلِمِينَ مَعْذِرَتُهُمْ ۖ وَلَهُمُ ٱللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ ٱلدَّارِ ﴿٥٢﴾

﴾Le jour où les excuses présentées par les mécréants ne leur seront d'aucune utilité. Ils seront voués à la malédiction et la pire demeure.﴿[1]

﴾*Allah connait parfaitement vos agissements*﴿ Ainsi Allah (ﷻ) informe les croyants auxquels Il s'adresse à travers ces versets que, quoi qu'ils fassent en bien ou en mal, en secret ou en public, Il en a parfaitement connaissance et rien ne Lui échappe. Il rétribuera le bien par la bienfaisance, et le mal par son semblable.

وَقَالُوا۟ لَن يَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ إِلَّا مَن كَانَ هُودًا أَوْ نَصَٰرَىٰ ۗ تِلْكَ أَمَانِيُّهُمْ ۗ قُلْ هَاتُوا۟ بُرْهَٰنَكُمْ
إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١١١﴾ بَلَىٰ مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَلَهُۥٓ أَجْرُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ وَلَا
خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿١١٢﴾ وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ لَيْسَتِ ٱلنَّصَٰرَىٰ عَلَىٰ شَىْءٍ وَقَالَتِ ٱلنَّصَٰرَىٰ لَيْسَتِ
ٱلْيَهُودُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَهُمْ يَتْلُونَ ٱلْكِتَٰبَ ۗ كَذَٰلِكَ قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ مِثْلَ قَوْلِهِمْ ۚ فَٱللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١١٣﴾

(111) ﴾*[Les Gens du Livre] disent : « Seuls les juifs ou chrétiens entreront au Paradis. » Voilà leurs chimères. Dis : « Apportez-en la preuve, si vous êtes véridiques. »* (112) *Bien au contraire ! Quiconque soumet à Allah son être avec bienfaisance trouvera sa rétribution auprès de son Seigneur. Ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].* (113) *Les juifs disent : « [La religion] des chrétiens ne repose sur rien », et les chrétiens disent : « [La religion] des juifs ne repose sur rien », alors que les uns et les*

[1] *Ghâfir*, v.52.

autres lisent le Livre ! Et ceux qui ne connaissent [rien] tiennent des propos semblables. Allah jugera leurs différends au Jour de la Résurrection.﴾

Allah (ﷻ) montre à quel point les juifs et chrétiens sont trompés par ce qu'ils suivent, si bien que chacun des deux groupes prétend que seul celui qui les suit entrera au Paradis. Allah (ﷻ) mentionne également qu'ils ont dit :

نَحْنُ أَبْنَٰٓؤُا۟ ٱللَّهِ وَأَحِبَّٰٓؤُهُۥ

﴾Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés.﴿[1]

Allah (ﷻ) les a démentis en exposant qu'Il les châtiera pour leurs péchés, et s'il en était tel qu'ils le prétendent, il n'en serait pas ainsi. De la même manière, il a précédé qu'ils ont prétendu qu'ils ne seront châtiés que quelques jours, pour ensuite rejoindre le Paradis. Allah les a démentis en cela, tout comme Il les a démentis en cette prétention pour laquelle ils ne disposent d'aucune preuve et d'aucun argument, et Il dit : ﴾*Voilà leurs chimères*﴿ les fausses espérances qu'ils portent en Allah, sans aucune réalité ﴾*Dis : « Apportez-en la preuve, si vous êtes véridiques. »* (112) *Bien au contraire ! Quiconque soumet à Allah son être avec bienfaisance*﴿ quiconque œuvre en toute sincérité pour Allah, seul et sans associé, comme Allah (ﷻ) dit :

فَإِنْ حَآجُّوكَ فَقُلْ أَسْلَمْتُ وَجْهِىَ لِلَّهِ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِ

﴾S'ils polémiquent avec toi [concernant l'Unicité], dis-leur : « Je me soumets à Allah, moi et ceux qui me suivent. »﴿[2]

﴾*avec bienfaisance*﴿ en se conformant en cela au Messager (ﷺ), car l'œuvre acceptée doit remplir deux conditions : la première est d'être accomplie exclusivement pour Allah, et la deuxième est d'être accomplie correctement, en conformité avec la Législation. Si l'œuvre est sincère mais qu'elle n'est pas accomplie correctement, elle n'est pas acceptée, et c'est pourquoi le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Celui qui accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre, cet acte sera rejeté.* »[3] Ainsi, la pratique des moines et de leurs semblables, si on admet qu'ils œuvrent uniquement pour Allah, n'est pas acceptée, jusqu'à ce que cela soit en conformité avec la pratique du Messager Muhammad (ﷺ), qui leur a été envoyé ainsi qu'à tous les hommes. Les concernant, ainsi que leurs semblables, Allah (ﷻ) dit :

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَعْمَٰلُهُمْ كَسَرَابٍۭ بِقِيعَةٍ يَحْسَبُهُ ٱلظَّمْـَٔانُ مَآءً حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَهُۥ لَمْ يَجِدْهُ شَيْـًٔا

﴾Quant aux œuvres des mécréants, elles sont semblables à un mirage dans une plaine désertique que l'assoiffé prend pour de l'eau. Lorsqu'il y parvient, il s'aperçoit qu'il n'en est rien,﴿[4]

﴾*[il] trouvera sa rétribution auprès de son Seigneur. Ils n'auront rien à craindre et ne seront point affligés.*﴿ Allah leur a garanti de parvenir à cette rétribution, et les a protégés contre ce qu'ils craignent : ils n'auront donc rien à craindre pour le futur, et ne seront point affligés pour le passé et ce qu'ils ont délaissé. Pour Saʿîd Ibn Jubayr, ils n'ont rien à craindre pour l'au-delà, et ne seront point affligés de mourir.

---

[1] *Al-Mâ'idah*, v.18.
[2] *Âl ʿImrân*, v.20.
[3] Muslim (1718).
[4] *An-Nûr*, v.39.

﴾*Les juifs disent : « [La religion] des chrétiens ne repose sur rien », et les chrétiens disent : « [La religion] des juifs ne repose sur rien », alors que les uns et les autres lisent le Livre !*﴿ Allah expose leur opposition, haine et inimitié réciproques. Chacun d'eux lit dans son Livre la confirmation de ce qu'il a renié : le juif renie Jésus alors que dans la Thora il est mentionné qu'Allah prit d'eux l'engagement, à travers Moïse, de croire en Jésus. Et l'Évangile apporté par Jésus confirme la foi en Moïse et en la Thora qu'il a apportée d'Allah. Chacun d'eux renie donc ce que l'autre possède. Ils savent que chacune des Législations de l'Évangile et de la Thora était légiférée un moment, et ils se sont reniés par obstination et mécréance, en opposant le mal au mal. ﴾*Et ceux qui ne connaissent [rien] tiennent des propos semblables*﴿ Allah (ﷻ) expose l'ignorance des juifs et chrétiens en ce qu'ils ont échangé comme propos. ﴾*Allah jugera leurs différends au Jour de la Résurrection*﴿ ainsi Allah (ﷻ) les rassemblera au Jour de la Rassemblement, et tranchera entre eux par Son jugement équitable qui ne comporte pas le poids d'une fourmi d'iniquité et d'injustice.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن مَّنَعَ مَسَٰجِدَ ٱللَّهِ أَن يُذْكَرَ فِيهَا ٱسْمُهُۥ وَسَعَىٰ فِى خَرَابِهَآ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ مَا كَانَ لَهُمْ أَن
يَدْخُلُوهَآ إِلَّا خَآئِفِينَ ۚ لَهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا خِزْىٌ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١١٤﴾

(114) ﴾*Qui est plus transgresseur que ceux qui empêchent que le Nom d'Allah soit évoqué dans Ses temples, et œuvrent à leur destruction ? Ne les laissez y entrer que [tremblants] de peur. Ils seront couverts d'ignominie ici-bas, et dans l'au-delà un châtiment immense leur est réservé.*﴿

﴾*Qui est plus transgresseur que ceux qui empêchent que le Nom d'Allah soit évoqué dans Ses mosquées, et œuvrent à leur destruction*﴿ Ibn Zayd énonce qu'il s'agit des polythéistes qui, au jour du pacte de *Al-Hudaybiyah*, ont empêché le Messager d'Allah (ﷺ) d'entrer à la Mecque, si bien qu'il a immolé à Dhû Tuwâ et conclu une trêve avec eux. Il leur dit : « Personne n'a jamais été empêché d'entrer dans cette Maison sacrée. Quelqu'un pouvait rencontrer l'assassin de son père et de son frère, sans l'empêcher d'y pénétrer. » Ils répondirent : « De notre vivant n'entrera pas chez nous celui qui a tué nos pères à la bataille de Badr. »

Quant à ceux qui ﴾*œuvrent à leur destruction*﴿ cela les désigne également puisqu'ils ont empêché d'y entrer ceux qui voulaient peupler la Maison sacrée par la mention d'Allah, et accomplir le pèlerinage et la *ᶜumrah*. Allah blâme les polythéistes qui ont expulsé le Messager (ﷺ) et ses Compagnons de la Mecque, et les ont empêchés d'accomplir la prière dans la Mosquée sacrée. Ils ont œuvré à la destruction de la *Kaᶜbah* en expulsant le Messager d'Allah (ﷺ) et ses Compagnons, et en imposant leurs statues, associés et idoles. ﴾*Ne les laissez y entrer que tremblants de peur*﴿ si vous les dominez, ne les laissez y entrer que dans le cadre d'une trêve et de l'acquittement d'une capitation. C'est pourquoi, lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) a libéré la Mecque, il a ordonné l'année suivante, en l'an neuf, qu'on annonce à Minâ : « Après cette année, aucun polythéiste ne pourra accomplir le pèlerinage, personne ne pourra accomplir les circonvolutions autour de la maison sacrée nu, et pour celui auquel un délai est accordé, qu'il aille au bout du délai imparti. »[1] ce fut une mise en pratique de la Parole d'Allah (ﷻ) :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّمَا ٱلْمُشْرِكُونَ نَجَسٌ فَلَا يَقْرَبُوا۟ ٱلْمَسْجِدَ ٱلْحَرَامَ بَعْدَ عَامِهِمْ هَٰذَا ۚ

[1] Al-Bukhârî (4657).

﴾Ô vous qui croyez ! Les polythéistes ne sont que souillure. Qu'ils n'approchent plus la Mosquée sacrée, après cette année !﴿[1]

Allah (ﷻ) a réalisé cette promesse, en empêchant les polythéistes d'entrer dans la Mosquée sacrée, et Il a commandé au Messager d'Allah (ﷺ) de ne pas laisser deux religions dans la Péninsule arabique, et d'en chasser les juifs et chrétiens ; et la louange et la grâce reviennent à Allah. Ceci pour honorer les alentours de la Mosquée sacrée et purifier la terre bénie en laquelle Allah (ﷻ) a suscité Son Messager (ﷺ) pour tous les hommes, en tant qu'annonciateur et avertisseur. C'est là leur ignominie en cette vie, car la rétribution est conforme à la nature de l'acte. De la même manière qu'ils ont empêché les croyants d'entrer dans la Mosquée sacrée, on les en empêche, et de la même manière qu'ils les ont chassés de la Mecque, on les en chasse. ﴾*et dans l'au-delà un châtiment immense leur est réservé*﴿ pour ce qu'ils ont violé du caractère sacré de la Maison, ce qu'ils y ont établi comme statues, ce qu'ils ont invoqué en dehors d'Allah en son sein, les circonvolutions nus qu'ils y ont accomplies, et d'autres actes encore détestés d'Allah et de Son Messager.

وَلِلَّهِ ٱلْمَشْرِقُ وَٱلْمَغْرِبُ ۚ فَأَيْنَمَا تُوَلُّوا۟ فَثَمَّ وَجْهُ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿١١٥﴾

(115) ﴾*C'est à Allah seul qu'appartiennent le Levant et le Couchant. Où que vous vous tourniez, la Face d'Allah est là. Allah est immense et omniscient.*﴿

Ceci – et Allah est plus savant – visait à réconforter le Messager (ﷺ) et ses Compagnons qui furent expulsés de la Mecque, quittant leur mosquée et lieu de prière. À la Mecque, le Messager d'Allah (ﷺ) priait en direction de *Bayt Al-Maqdis*, en plaçant la *Kaʿbah* devant lui, et lorsqu'il arriva à Médine, on l'orienta en direction de *Bayt Al-Maqdis* pendant seize mois, puis Allah l'orienta en direction de la *Kaʿbah*.: ﴾*C'est à Allah seul qu'appartiennent le Levant et le Couchant. Où que vous vous tourniez, la Face d'Allah est là.*﴿ Pour Ibn ʿAbbâs, la première chose abrogée du Coran est la Qibla. ﴾*Allah est immense et omniscient*﴿ Sa grâce et Sa munificence s'étendent sur toutes Ses créatures, qu'Il connaît tous leurs agissements, et rien ne Lui échappe.

وَقَالُوا۟ ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ وَلَدًا ۗ سُبْحَٰنَهُۥ ۖ بَل لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ كُلٌّ لَّهُۥ قَٰنِتُونَ ﴿١١٦﴾ بَدِيعُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ وَإِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿١١٧﴾

(116) ﴾*Ils disent : « Allah s'est donné un fils ! » [Gloire et] pureté à Lui ! Non, mais tout ce qui est dans les cieux et sur terre Lui appartient et Lui est soumis.* (117) *Créateur des cieux et de la terre à partir du néant, lorsqu'Il décide une chose, Il dit seulement : « Sois », et elle est.*﴿

Ce noble verset, ainsi que le suivant, est une réfutation des chrétiens – que les malédictions d'Allah s'abattent sur eux – ainsi que de leurs semblables parmi les juifs et les polythéistes arabes qui ont fait des anges les filles d'Allah. Allah (ﷻ) les a tous démentis dans leur prétention qu'Allah s'est donné un fils. ﴾*Gloire et pureté à Lui !*﴿ qu'Il soit purifié et élevé très au-dessus de cela, ﴾*Non, mais tout ce qui est dans les cieux et sur terre Lui appartient*﴿ La situation n'est donc pas conforme à leur mensonge, mais c'est à Lui qu'appartient la souveraineté des cieux et de la terre, et

[1] *At-Tawbah*, v.28.

c'est Lui qui administre, crée, pourvoit, facilite, soumet et écarte, comme Il le veut. Tout Lui est soumis et Lui appartient, alors comment pourrait-Il avoir un enfant parmi eux, car l'enfant nait de deux choses semblables, alors qu'Allah n'a ni semblable, ni associé dans Son immensité et Sa grandeur, ni compagne, alors comment aurait-Il un enfant !

Allah (ﷻ) a établi dans ces nobles versets qu'Il était le Maître immense, qui n'a ni pareil ni semblable, toute chose en dehors de Lui est une de Ses créatures, alors comment en aurait-Il un enfant ! ﴿*tout Lui est soumis*﴾ pour Mujâhid, ils Lui obéissent, et l'obéissance du mécréant se manifeste à travers la prosternation de son ombre, malgré lui. » Le terme (قُنوت, *qunût*) désigne l'obéissance et la soumission à Allah, de manière légale et universelle, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَظِلَٰلُهُم بِٱلْغُدُوِّ وَٱلْءَاصَالِ ﴿١٥﴾

﴿Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre se soumet à Allah, de gré ou de force, ainsi que leurs ombres, en début et en fin de journée.﴾[1]

﴿*Créateur des cieux et de la terre à partir du néant*﴾ le terme (بَدِيع, *badîʿ*) désigne Celui qui a créé sans modèle précédent. Gloire et pureté à Allah ! Comment aurait-Il un fils, alors qu'Il est le Maître des cieux et de la terre, et que tout témoigne de Son Unicité et se soumet à Lui. Il en est l'Initiateur, le Créateur, l'Auteur sans base existante ni modèle. Allah informe ainsi Ses serviteurs que parmi ceux qui en témoignent figure le Messie dont ils ont fait le fils d'Allah. Il les informe également que Celui qui a créé les cieux et la terre à partir du néant et sans modèle préalable est Celui qui a créé le Messie, sans père, par Sa puissance. ﴿*lorsqu'Il décide une chose, Il dit seulement : « Sois », et elle est*﴾ Allah expose ainsi la perfection de Sa puissance et l'immensité de Son pouvoir, et lorsqu'Il décrète une chose et veut son existence, Il dit seulement : *Sois*, et la chose existe conformément à ce qu'Il a voulu, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّمَآ أَمْرُهُۥٓ إِذَآ أَرَادَ شَيْـًٔا أَن يَقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٨٢﴾

﴿Lorsqu'Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : « Sois ! » et la chose est.﴾[2]

Allah mentionne également qu'Il a créé Jésus par une parole : *Sois*, et il fut comme Allah le lui ordonna, et Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ مَثَلَ عِيسَىٰ عِندَ ٱللَّهِ كَمَثَلِ ءَادَمَ ۖ خَلَقَهُۥ مِن تُرَابٍ ثُمَّ قَالَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٥٩﴾

﴿Il en est [de la création] de Jésus, auprès d'Allah, comme d'Adam qu'Il créa de terre, puis Il lui dit : « Sois ! » et il fut.﴾[3]

وَقَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ لَوْلَا يُكَلِّمُنَا ٱللَّهُ أَوْ تَأْتِينَآ ءَايَةٌ ۗ كَذَٰلِكَ قَالَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِم مِّثْلَ
قَوْلِهِمْ ۚ تَشَٰبَهَتْ قُلُوبُهُمْ ۗ قَدْ بَيَّنَّا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿١١٨﴾

---

[1] *Ar-Raʿd*, v.15.
[2] *Ya-Sîn*, v.82.
[3] *Âl ʿImrân*, v.59.

(118) ﴿*Les ignorants [parmi les mécréants] disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas [directement], ou ne nous adresse-t-Il pas un signe ? » Ceux qui les ont précédés tenaient des propos semblables. Leurs cœurs se ressemblent. Nous avons clairement exposé les signes [de la véracité des prophètes] pour ceux qui ont une foi ferme.*﴾

Râfiᶜ Ibn Huraymalah dit au Messager d'Allah (ﷺ) : « Ô Muhammad ! Si tu es un Messager d'Allah, comme tu le prétends, dis à Allah qu'Il nous parle, afin que nous puissions entendre Sa Parole ! » Allah révéla alors : ﴿*Les ignorants [parmi les mécréants] disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas [directement], ou ne nous adresse-t-Il pas un signe ? »*﴾ Pour Abû-l-ᶜÂliyah et d'autres, il est question des mécréants arabes, alors que ﴿*ceux qui les ont précédés*﴾ désigne les juifs et les chrétiens, et ceci est appuyé par le fait que ceux qui ont tenu ces propos sont les mécréants arabes. De nombreux versets indiquent la mécréance des polythéistes arabes, leur obstination et opposition. Ces questions qui ne leur sont d'aucune utilité ne sont que mécréance et entêtement, de la même manière que pour les communautés passées parmi les Gens du Livre et autres, comme Allah (ﷻ) dit :

يَسْـَٔلُكَ أَهْلُ ٱلْكِتَٰبِ أَن تُنَزِّلَ عَلَيْهِمْ كِتَٰبًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ ۚ فَقَدْ سَأَلُوا۟ مُوسَىٰٓ أَكْبَرَ مِن ذَٰلِكَ فَقَالُوٓا۟ أَرِنَا ٱللَّهَ جَهْرَةً

﴿Les Gens du Livre te demandent de faire descendre un Livre du ciel sur eux. Ils ont demandé à Moïse bien plus encore, lorsqu'ils dirent : « Fais-nous voir Allah de nos propres yeux ! »﴾[1]

﴿*Leurs cœurs se ressemblent*﴾, les cœurs des polythéistes arabes sont semblables aux cœurs de ceux qui les ont précédés dans la mécréance, l'opposition et la transgression. ﴿*Nous avons clairement exposé les signes pour ceux qui ont une foi ferme*﴾ Nous avons montré clairement les preuves de la véracité des messagers, d'une manière qui ne demande aucune question supplémentaire et aucun ajout, pour celui qui a une foi ferme, les déclare véridiques, suit les messagers, et comprend ce qu'ils ont apporté d'Allah (ﷻ). Quant à ceux dont Allah a scellé le cœur, et sur la vue desquels Il a jeté un voile, Allah (ﷻ) dit d'eux :

إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ

﴿Ceux contre lesquels la Parole de ton Seigneur doit se réaliser ne croiront pas, 97 ***même si tous les signes leur parvenaient, [et ce], jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.﴾***[2]

إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ بَشِيرًا وَنَذِيرًا ۖ وَلَا تُسْـَٔلُ عَنْ أَصْحَٰبِ ٱلْجَحِيمِ ﴿١١٩﴾

(119) ﴿*Nous t'avons envoyé avec la vérité, pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer], et on ne te demandera pas compte des hôtes de la Fournaise.*﴾

On ne t'interrogera pas sur leur mécréance, comme Allah (ﷻ) dit :

فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ وَعَلَيْنَا ٱلْحِسَابُ

﴿Il ne t'incombe que de transmettre, et c'est à Nous de leur demander des comptes.﴾[3]

---

[1] *An-Nisâ'*, v.153.
[2] *Yûnus*, v.96-97.
[3] *Ar-Raᶜd*, v.40.

وَلَن تَرْضَىٰ عَنكَ ٱلْيَهُودُ وَلَا ٱلنَّصَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمْ ۗ قُلْ إِنَّ هُدَى ٱللَّهِ هُوَ ٱلْهُدَىٰ ۗ وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم
بَعْدَ ٱلَّذِى جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ ۙ مَا لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٢٠﴾ ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَتْلُونَهُۥ حَقَّ تِلَاوَتِهِۦٓ
أُو۟لَٰٓئِكَ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۗ وَمَن يَكْفُرْ بِهِۦ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿١٢١﴾

(120) ﴿*Les juifs et chrétiens ne seront satisfaits de toi que lorsque tu adopteras leur religion. Dis : « La voie d'Allah [avec laquelle Il m'a suscité] est la seule vraie voie. » [Par Allah], si tu suis leurs passions après la science que tu as reçue [la révélation], tu n'auras contre Allah ni protecteur ni défenseur.* (121) *Ceux à qui Nous avons donné le Livre, et le récitent comme il se doit, ceux-là y croient réellement, tandis que ceux qui le renient sont les perdants.*﴾

﴿*Les juifs et les chrétiens ne seront satisfaits de toi que lorsque tu adopteras leur religion*﴾ ô Muhammad ! Ni les juifs ni les chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, alors cesse de chercher ce que les satisfait et leur convient, et tourne-toi vers la recherche de l'agrément d'Allah en les appelant à ce avec quoi Allah t'a suscité de vérité. ﴿*Dis : « La voie d'Allah est la seule vraie voie. »*﴾ La voie d'Allah avec laquelle Il m'a suscité est la religion de droiture, authentique, parfaite et absolue. ﴿*[Par Allah], si tu suis leurs passions après la science que tu as reçue [la révélation], tu n'auras contre Allah ni protecteur ni défenseur.*﴾ C'est là une menace sévère pesant sur la communauté concernant le suivi des méthodes des juifs et chrétiens, après ce qu'ils ont connu du Coran et de la Sunna, qu'Allah nous en préserve, car le discours s'adresse au Messager, mais la règle concerne l'ensemble de sa communauté.

﴿*Ceux à qui Nous avons donné le Livre, et le récitent comme il se doit*﴾ il est question des juifs et des chrétiens, ou encore des Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ). Ibn Masᶜûd dit : « Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Le lire comme il se doit consiste à déclarer licite ce qu'il établit comme tel, et illicite ce qu'il interdit, le réciter tel qu'Allah l'a révélé, ne pas détourner les paroles de leur sens, et ne pas l'interpréter faussement. »

﴿*ceux-là y croient réellement*﴾ les Gens du Livre qui se sont conformés comme il se doit aux Livres révélés aux prophètes passés, croient en ce avec quoi Je t'ai envoyé, ô Muhammad, comme Allah (ﷻ) dit :

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لَسْتُمْ عَلَىٰ شَىْءٍ حَتَّىٰ تُقِيمُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ ۗ

﴿Dis : « Ô Gens du Livre ! [Votre religion] ne reposera sur rien, tant que vous ne vous conformerez pas à la Thora, à l'Évangile et à ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur. »﴾[1]

Si vous l'appliquez et y croyez comme il se doit, et déclarez véridique ce dont elle informe concernant la prophétie de Muhammad, sa description, et l'ordre de le suivre, le soutenir et le révérer, cela vous conduira à la vérité et au suivi du bien en ce bas-monde et dans l'au-delà. C'est pourquoi Il dit : ﴿*tandis que ceux qui le renient sont les perdants*﴾ et le Prophète (ﷺ) dit : « *Aucun juif ou chrétien n'entend parler de moi, puis ne croit pas en moi, sans entrer en Enfer.* »[2]

---

[1] *Al-Mâ'idah*, v.68.
[2] Muslim (1153).

يَٰبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتِيَ ٱلَّتِيٓ أَنۡعَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ وَأَنِّي فَضَّلۡتُكُمۡ عَلَى ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿١٢٢﴾ وَٱتَّقُواْ يَوۡمٗا لَّا تَجۡزِي نَفۡسٌ عَن نَّفۡسٖ شَيۡـٔٗا وَلَا يُقۡبَلُ مِنۡهَا عَدۡلٞ وَلَا تَنفَعُهَا شَفَٰعَةٞ وَلَا هُمۡ يُنصَرُونَ ﴿١٢٣﴾

(122) ﴿*Ô fils d'Israël, rappelez-vous des bienfaits dont Je vous ai comblés et de la préférence que Je vous ai donnée sur tous les peuples de la terre [de l'époque].* (123) *Craignez le Jour où nulle âme ne sera d'aucun secours pour une autre, où l'on n'acceptera [pour les mécréants] ni rançon ni intercession, et ils ne seront point secourus.*﴾

Un verset semblable a précédé au début de la sourate, et il est répété ici pour appuyer et inciter à suivre le Messager, le Prophète illettré dont ils trouvent mention de sa description, son nom, sa condition et celle de sa communauté dans leurs livres. Il les met en garde contre le fait de dissimuler cela, ainsi que ce dont Allah les a comblés. Il leur ordonne de rappeler les bienfaits d'Allah sur eux, en ce bas-monde et dans l'au-delà, et de ne pas jalouser leurs cousins arabes pour ce qu'Allah leur a accordé en suscitant parmi eux le sceau des messagers. Que cette jalousie ne les amène pas à s'opposer à lui, à le démentir, et à s'écarter du fait de lui obéir, que les éloges et le salut d'Allah soient perpétuellement sur lui jusqu'au Jour de la Rétribution.

وَإِذِ ٱبۡتَلَىٰٓ إِبۡرَٰهِـۧمَ رَبُّهُۥ بِكَلِمَٰتٖ فَأَتَمَّهُنَّۖ قَالَ إِنِّي جَاعِلُكَ لِلنَّاسِ إِمَامٗاۖ قَالَ وَمِن ذُرِّيَّتِيۖ قَالَ لَا يَنَالُ عَهۡدِي ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٢٤﴾

(124) ﴿*[Rappelle-leur, ô Muhammad,] lorsqu'Abraham (Ibrâhîm) fut éprouvé par des prescriptions de son Seigneur, et qu'il les respecta complètement. [Le Seigneur] lui dit : « Je vais faire de toi un guide pour les hommes. » [Abraham demanda] : « Fais-en de même pour ma descendance. » [Le Seigneur répondit] : « Mon engagement ne s'applique pas aux transgresseurs. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la noblesse d'Abraham (عليه السلام) et le fait qu'Il ait fait de lui un guide pour les hommes vers l'Unicité, après qu'Il eut respecté ce qu'Allah lui imposa comme commandements et interdits, c'est pourquoi Il dit : ﴿*[Rappelle-leur, ô Muhammad,] lorsqu'Abraham fut éprouvé par des prescriptions de son Seigneur.*﴾ Rappelle, ô Muhammad, aux mécréants des Gens des deux Livres qui s'attribuent injustement à la voie d'Abraham alors qu'ils ne cheminent pas sur celle-ci ; seuls toi et les croyants qui te suivent êtes sur cette voie droite. Rappelle-leur comment Allah a éprouvé Abraham en ce qu'Il lui a imposé comme commandements et interdits, et qu'il les respecta tous, comme Allah (ﷻ) dit :

وَإِبۡرَٰهِيمَ ٱلَّذِي وَفَّىٰٓ ﴿٣٧﴾

﴿et celles [du livre] d'Abraham qui respecta parfaitement [les ordres de son Seigneur]﴾[1]

C'est-à-dire qu'il s'est acquitté de tout ce qui lui a été légiféré, et l'a accompli, que les éloges d'Allah soient sur lui.

[1] *An-Najm*, v.37.

﴾*des prescriptions*﴿ [littéralement : des paroles (كلمات, *kalimât*)] désigne des lois, commandements et interdits, car le terme (كلمات, *kalimât*) désigne soit la prédestination, comme dans la Parole d'Allah (ﷻ) à propos de Marie (Maryam) :

وَصَدَّقَتْ بِكَلِمَٰتِ رَبِّهَا وَكُتُبِهِۦ وَكَانَتْ مِنَ ٱلْقَٰنِتِينَ

﴾***Elle crut aux Paroles de son Seigneur et en Ses Livres et fut dévouée [à Allah].***﴿[1]

Ou encore les prescriptions religieuses, comme dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا

﴾***La Parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et justice.***﴿[2]

Et cela désigne soit une information véridique, soit la demande d'équité, s'il s'agit d'un ordre ou d'un interdit, ce qui est le cas dans ce noble verset : ﴾*[Rappelle-leur, ô Muhammad,] lorsqu'Abraham fut éprouvé par des prescriptions de son Seigneur, et qu'il les respecta complètement. [Le Seigneur] lui dit : « Je vais faire de toi un guide pour les hommes. »*﴿ Ceci en récompense de ce qu'il accomplit : puisqu'il respecta les commandements et délaissa les interdits, Allah en fit un modèle et un exemple. ﴾*[Abraham demanda] : « Fais-en de même pour ma descendance. » [Le Seigneur répondit] : « Mon engagement ne s'applique pas aux transgresseurs. »*﴿ Lorsqu'Allah fit d'Abraham un guide, il demanda à Allah que les guides après lui soient de sa descendance. On l'exauça et on l'informa qu'il y aurait dans sa descendance des transgresseurs pour lesquels l'engagement d'Allah ne s'appliquera pas et qui ne seront pas des guides. La preuve que sa demande fut exaucée est la Parole d'Allah (ﷻ) :

وَجَعَلْنَا فِى ذُرِّيَّتِهِ ٱلنُّبُوَّةَ وَٱلْكِتَٰبَ

﴾***Nous avons établi dans sa descendance la prophétie et le Livre.***﴿[3]

Ainsi, tout prophète envoyé par Allah, et tout Livre révélé après Abraham, l'ont été dans sa descendance, que les éloges et le salut d'Allah soient sur Lui.

وَإِذْ جَعَلْنَا ٱلْبَيْتَ مَثَابَةً لِّلنَّاسِ وَأَمْنًا وَٱتَّخِذُوا۟ مِن مَّقَامِ إِبْرَٰهِـۧمَ مُصَلًّى

(125) ﴾*[Rappelle-leur], quand Nous fîmes de la Maison [sacrée] (la kaʿbah) un lieu de convergence et un asile pour les hommes. Faites de la station d'Abraham un lieu de prière.*﴿

Allah mentionne l'honneur de la Maison [sacrée] et ce qu'Il a légiféré et prédestiné à son sujet. Elle est un lieu de convergence vers lequel les âmes aspirent, et dont leur désir n'est jamais rassasié, même si elles y viennent chaque année. Allah l'a décrite comme étant un asile, et celui qui y pénètre est en sécurité, quoi qu'il ait pu faire. Dans ce verset, Allah mentionne la station d'Abraham, en ordonnant d'y accomplir la prière : ﴾*Faites de la station d'Abraham un lieu de prière.*﴿ La station d'Abraham était anciennement collée au mur de la *kaʿbah*, et son emplacement aujourd'hui est connu, légèrement à droite de la pierre noire, en face de la porte, isolé. Lorsqu'Abraham termina la construction de la *kaʿbah*, il mit la pierre contre le mur, ou alors elle resta à l'endroit où il termina la construction. C'est pourquoi – et

[1] *At-Tahrîm*, v.12.
[2] *Al-Anʿâm*, v.115.
[3] *Al-ʿAnkabût*, v.27.

Allah est plus savant – Il ordonna qu'on accomplisse deux unités de prière après avoir fini les circonvolutions. Il convient que cela se fasse à l'endroit de la station d'Abraham, puisque c'est là que s'acheva la construction. C'est le Commandeur des croyants, ᶜUmar Ibn Al-Khattâb (ﷺ), un des imams et des califes bien guidés qu'il nous a été ordonné de suivre, qui l'éloigna du mur. Il est un des deux hommes desquels le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Suivez ces deux hommes après moi : Abû Bakr et ᶜUmar.* »[1] Il est celui qui vit le Coran révélé conformément à son avis concernant l'accomplissement de la prière à cet endroit, et c'est pourquoi aucun Compagnon ne le lui a reproché, qu'Allah les agrée tous.

وَعَهِدْنَآ إِلَىٰٓ إِبْرَٰهِـۧمَ وَإِسْمَـٰعِيلَ أَن طَهِّرَا بَيْتِىَ لِلطَّآئِفِينَ وَٱلْعَـٰكِفِينَ وَٱلرُّكَّعِ ٱلسُّجُودِ ﴿١٢٥﴾ وَإِذْ قَالَ
إِبْرَٰهِـۧمُ رَبِّ ٱجْعَلْ هَـٰذَا بَلَدًا ءَامِنًا وَٱرْزُقْ أَهْلَهُۥ مِنَ ٱلثَّمَرَٰتِ مَنْ ءَامَنَ مِنْهُم بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ ۖ قَالَ وَمَن كَفَرَ
فَأُمَتِّعُهُۥ قَلِيلًا ثُمَّ أَضْطَرُّهُۥٓ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلنَّارِ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٢٦﴾ وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَٰهِـۧمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ
وَإِسْمَـٰعِيلُ رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿١٢٧﴾ رَبَّنَا وَٱجْعَلْنَا مُسْلِمَيْنِ لَكَ وَمِن ذُرِّيَّتِنَآ أُمَّةً
مُّسْلِمَةً لَّكَ وَأَرِنَا مَنَاسِكَنَا وَتُبْ عَلَيْنَآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٢٨﴾

(125 suite) ﴿*Et Nous ordonnâmes à Abraham et à Ismaël (Ismâᶜîl) : Purifiez Ma Maison pour ceux qui y accomplissent des circumambulations, y demeurent, s'y inclinent et s'y prosternent.* (126) *[Rappelle-leur] lorsqu'Abraham invoqua : « Seigneur ! Fais de cette cité [la Mecque] un lieu sûr, et accorde à ses habitants qui croient en Allah et au Jour dernier toutes sortes de fruits. » [Allah] dit : « Quant aux mécréants, Je leur concéderai une brève jouissance [ici-bas], puis Je les contraindrai au châtiment du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination ! »* (127) *[Rappelle-leur] lorsqu'Abraham, aidé d'Ismaël, élevaient les fondations de la Maison sacrée et disaient : « Seigneur, accepte ceci de notre part ! C'est Toi l'Audient, l'Omniscient.* (128) *Seigneur ! Fais que nous, ainsi qu'une communauté issue de notre descendance, nous soumettions à Toi. Montre-nous nos rites et accepte notre repentir. Tu es Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux.*﴾

﴿*Et Nous ordonnâmes à Abraham et à Ismaël*﴾ de purifier la *kaᶜbah* de toute souillure et impureté, afin que rien de cela ne la touche. ﴿*ceux qui y accomplissent des circumambulations*﴾ les circumambulations autour de la *kaᶜbah* sont connues. Pour Saᶜîd Ibn Jubayr, (الطائفين, *at-ṯâ'ifîn*) désigne ceux qui viennent [jusqu'à la Mosquée sacrée] alors que (العاكفين, *al-ᶜâkifîn*) désigne ceux qui y résident. Quant à ﴿*ceux qui s'y inclinent et s'y prosternent*﴾ celui qui prie en fait partie. ﴿*Et Nous ordonnâmes à Abraham et Ismaël : Purifiez Ma Maison*﴾ Il leur révéla de construire la *kaᶜbah* en Son Nom seul, sans rien Lui associer, pour ceux qui y accomplissent des circumambulations, y demeurent, et y prient en accomplissant des inclinaisons et prosternations. Dans la Sunna, les hadiths ordonnant de purifier, parfumer les mosquées, et les préserver des souillures, impuretés, et autres sont très nombreux.

Allah (ﷻ) mentionne qu'Abraham dit : ﴿*Seigneur ! Fais de cette cité [la Mecque] un lieu sûr*﴾ préservé de la peur, en laquelle ses habitants ne s'effraient pas, et Allah l'a réalisé en ce qu'Il a légiféré et prédestiné, comme dans Sa Parole :

[1] *Sahîh Al-Jâmiᶜ* (2511).

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّا جَعَلْنَا حَرَمًا ءَامِنًا وَيُتَخَطَّفُ النَّاسُ مِنْ حَوْلِهِمْ

﴾Ne voient-ils pas que Nous avons établi une enceinte sacrée et sûre, alors que tout autour d'eux des gens sont enlevés ?﴿[1]

﴾« accorde à ses habitants qui croient en Allah et au Jour dernier toutes sortes de fruits. [Allah] dit : « Quant aux mécréants, Je leur concéderai une brève jouissance [ici-bas], puis Je les contraindrai au châtiment du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination ! »﴿ Puis Je l'amènerai en Enfer après lui avoir accordé sa subsistance en ce bas-monde, et l'avoir fait cheminer sous son ombre jusqu'au châtiment de l'Enfer, et quelle mauvaise destination ! Ce qui signifie qu'Allah leur accorde un délai, puis Il les saisit puissamment.

﴾[Rappelle-leur] lorsqu'Abraham, aidé d'Ismaël, élevaient les fondations de la Maison [sacrée]﴿ Rappelle à ton peuple, ô Muhammad, la construction de la *kaᶜbah* par Abraham et Ismaël, et l'élévation de ses fondations, alors qu'ils disaient : *﴾Seigneur, accepte ceci de notre part ! C'est Toi l'Audient, l'Omniscient﴿* Ils étaient donc en train d'accomplir une œuvre pieuse et demandaient à Allah (ﷻ) qu'Il l'accepte d'eux. *﴾Seigneur ! Fais que nous, ainsi qu'une communauté issue de notre descendance, nous soumettions à Toi.﴿* Fais que nous soyons soumis à Ton ordre, obéissants, que nous n'associons personne dans Ton obéissance et Ton adoration. Il est recommandé de demander une descendance pieuse, car fait partie de la complétude de l'amour de l'adoration d'Allah (ﷻ) que d'aimer avoir une descendance qui adore Allah seul et sans Lui donner d'associé. *﴾Montre-nous nos rites﴿* expose-les et enseigne-les nous *﴾et accepte notre repentir. Tu es Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux.﴿*

رَبَّنَا وَابْعَثْ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِكَ وَيُعَلِّمُهُمُ الْكِتَٰبَ وَالْحِكْمَةَ وَيُزَكِّيهِمْ إِنَّكَ أَنتَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١٢٩﴾

(129) ***﴾Seigneur ! Envoie-leur un messager pris parmi eux, qui leur récite Tes versets, leur enseigne le Livre et la Sagesse, et les purifie. C'est Toi le Puissant, le Sage ! »﴿***

Allah (ﷻ) mentionne la suite de l'invocation d'Abraham en faveur des habitants du territoire sacré qui est qu'Il leur envoie un messager pris parmi eux, c'est-à-dire de la descendance d'Abraham. Cette invocation exaucée correspondit à ce qu'Allah avait précédemment prédestiné du fait d'envoyer Muhammad (ﷺ) comme messager parmi les illettrés, pour eux, ainsi que pour l'ensemble des hommes et des djinns.

﴾qui leur enseigne le Livre﴿ le Coran et *﴾la Sagesse﴿* la Sunna, *﴾et les purifie.﴿* Pour Ibn ᶜAbbâs, il leur enseigne l'obéissance à Allah et l'exclusivité du culte. Et pour Muhammad Ibn Ishâq : il leur enseigne le bien, et ils le pratiquent ; le mal et ils s'en protègent ; et il les informe de l'agrément d'Allah envers eux s'ils Lui obéissent, afin qu'ils multiplient les actes d'obéissance, et s'éloignent de la désobéissance qui provoque Son courroux.

[1] *Al-ᶜAnkabût*, v.67.

﴾*C'est Toi le Puissant, le Sage*﴿ le Puissant que rien ne peut réduire à l'impuissance, l'Omnipotent, et le Sage en Ses actes et paroles, ainsi Il met chaque chose à sa place, de par Sa science, Sa sagesse, et Son équité.

وَمَن يَرْغَبُ عَن مِّلَّةِ إِبْرَٰهِـۧمَ إِلَّا مَن سَفِهَ نَفْسَهُۥ ۚ وَلَقَدِ ٱصْطَفَيْنَٰهُ فِى ٱلدُّنْيَا ۖ وَإِنَّهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ لَمِنَ
ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٣٠﴾ إِذْ قَالَ لَهُۥ رَبُّهُۥٓ أَسْلِمْ ۖ قَالَ أَسْلَمْتُ لِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٣١﴾ وَوَصَّىٰ بِهَآ إِبْرَٰهِـۧمُ بَنِيهِ
وَيَعْقُوبُ يَٰبَنِىَّ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰ لَكُمُ ٱلدِّينَ فَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٣٢﴾

(130) ﴾*Seul l'insensé s'écarte de la religion d'Abraham. [Par Allah], Nous l'avons élu en ce bas-monde et, dans l'au-delà, il compte parmi les pieux.* (131) *[Rappelle-leur] quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », et qu'il répondit : « Je me soumets au Seigneur de l'univers. »* (132) *C'est cette prescription que fit Abraham à ses enfants, de même que Jacob : « Ô mes enfants ! Allah a choisi pour vous cette religion, soyez donc entièrement soumis [à Allah] jusqu'à la mort.*﴿

﴾*Seul l'insensé s'écarte de la religion d'Abraham*﴿ seul s'en écarte celui qui se cause du tort à lui-même par sa mauvaise compréhension et son abandon de la vérité pour l'égarement. Celui qui s'oppose à la voie de celui qui a été élu en ce bas-monde pour la guidée et la droiture, depuis son plus jeune âge, jusqu'à ce qu'Allah en fasse son bien aimé singulier, et qui est dans l'au-delà parmi les pieux et bienheureux. Ainsi, il délaisse sa voie et sa religion pour suivre les chemins de l'égarement et du fourvoiement. Est-il une sottise plus grande que celle-ci ? Est-il une injustice plus grande que celle-ci ? Comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ

﴾le polythéisme est une injustice immense.﴿[1]

﴾*[Rappelle-leur] quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », et qu'il répondit : « Je me soumets au Seigneur de l'Univers. »*﴿ Allah lui ordonna de Lui vouer un culte exclusif et de se soumettre, et il y répondit par l'affirmative, aussi bien du point de vue de la législation que de la prédestination. ﴾*C'est cette recommandation que fit Abraham à ses enfants, de même que Jacob*﴿ il leur recommanda cette religion qu'est la soumission à Allah. Cela peut également désigner sa parole qui a précédé ﴾*Je me soumets au Seigneur de l'univers*﴿ et de par leur attachement et leur amour pour cela, ils la préservèrent jusqu'à la mort, et la recommandèrent à leurs enfants après eux.

﴾*Ô mes enfants, Allah a choisi pour vous cette religion, soyez donc entièrement soumis [à Allah] jusqu'à la mort.*﴿ Agissez en bien de votre vivant et attachez-vous-y afin qu'Allah vous accorde de mourir sur cela, car de manière générale l'homme meurt sur ce qu'il professait, et sera ressuscité sur ce qu'il professait. Allah (ﷻ) a établi Sa Loi qui consiste en ce qu'Il accorde et facilite le bien à qui le vise, et affermisse celui qui vise la piété.

[1] *Luqmân*, v.13.

أَمْ كُنتُمْ شُهَدَآءَ إِذْ حَضَرَ يَعْقُوبَ ٱلْمَوْتُ إِذْ قَالَ لِبَنِيهِ مَا تَعْبُدُونَ مِنۢ بَعْدِى قَالُوا۟ نَعْبُدُ إِلَٰهَكَ
وَإِلَٰهَ ءَابَآئِكَ إِبْرَٰهِـۧمَ وَإِسْمَـٰعِيلَ وَإِسْحَـٰقَ إِلَـٰهًا وَٰحِدًا وَنَحْنُ لَهُۥ مُسْلِمُونَ ﴿١٣٣﴾ تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ
لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُم مَّا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْـَٔلُونَ عَمَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٣٤﴾

(133) ﴿*Étiez-vous présents quand la mort vint à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils répondirent : « Nous adorerons Celui que tu adores, toi et tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, un Dieu Unique auquel nous nous soumettons en toute exclusivité. »* (134) *Cette communauté est révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis, et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.*﴾

Allah (ﷻ) s'adresse aux polythéistes arabes, descendants d'Ismaël, et aux mécréants des fils d'Israël qui est Jacob fils d'Isaac fils d'Abraham – qu'Allah les salue – en leur disant que lorsque la mort se présenta à Jacob, il recommanda à ses fils d'adorer exclusivement Allah, sans Lui donner d'associé, et il leur dit : ﴿*Qu'adorerez-vous après moi ? Ils répondirent : « Nous adorerons Celui que tu adores, toi et tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac*﴾ [Ils ont également nommé *père* Ismaël, alors qu'il est leur oncle paternel.] ﴿*un Dieu Unique*﴾ auquel nous vouerons exclusivement l'adoration sans rien Lui associer ﴿*auquel nous nous soumettons en toute exclusivité*﴾ nous Lui sommes soumis et obéissant, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَهُۥٓ أَسْلَمَ مَن فِى ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَإِلَيْهِ يُرْجَعُونَ

﴿tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre se soumet à Lui, de gré ou de force, et c'est vers Lui seul qu'ils seront ramenés ?﴾[1]

L'islam est la religion de tous les prophètes, même si leurs législations diffèrent et que leurs voies divergent, c'est pourquoi le Prophète (ﷺ) dit : « *Nous, prophètes, sommes frères de mères différentes, notre religion est la même.* »[2] ﴿*Cette communauté est révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis*﴾ il ne vous sera d'aucun profit de vous réclamer de vos pères prophètes et pieux si vous n'accomplissez aucun bien dont le profit vous revienne : ils ont pour eux les œuvres qu'ils ont accomplies, et vous avez les vôtres ﴿*et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.*﴾

وَقَالُوا۟ كُونُوا۟ هُودًا أَوْ نَصَـٰرَىٰ تَهْتَدُوا۟ ۗ قُلْ بَلْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِـۧمَ حَنِيفًا ۖ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٣٥﴾

(135) ﴿*Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens, et vous serez bien-guidés. » Réponds : « Non, mais suivons la religion d'Abraham, en pur monothéiste, et il ne fut point du nombre des polythéistes. »*﴾

ᶜAbd Allah Ibn Sûryâ, le borgne, dit au Messager d'Allah (ﷺ) : « La guidée n'est que ce que nous professons, alors suis-nous Mu<u>h</u>ammad, et tu seras bien guidé. » Et les chrétiens dirent de même. Allah (ﷻ) révéla alors : ﴿*Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens, et vous serez bien-guidés. »*﴾

[1] *Āl ᶜImrân*, v.83.
[2] *Sa<u>h</u>īh Al-Jāmiᶜ* (1452).

﴾*Non, mais suivons la religion d'Abraham, en pur monothéiste*﴿ Nous ne voulons pas ce à quoi vous nous appelez du judaïsme et de la chrétienté, mais nous suivons la religion d'Abraham, en pur monothéiste, c'est-à-dire avec droiture et en toute sincérité vis à vis d'Allah.

قُولُوٓاْ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيۡنَا وَمَآ أُنزِلَ إِلَىٰٓ إِبۡرَٰهِـۧمَ وَإِسۡمَٰعِيلَ وَإِسۡحَٰقَ وَيَعۡقُوبَ وَٱلۡأَسۡبَاطِ وَمَآ أُوتِيَ
مُوسَىٰ وَعِيسَىٰ وَمَآ أُوتِيَ ٱلنَّبِيُّونَ مِن رَّبِّهِمۡ لَا نُفَرِّقُ بَيۡنَ أَحَدٖ مِّنۡهُمۡ وَنَحۡنُ لَهُۥ مُسۡلِمُونَ ﴿١٣٦﴾

(136) ﴾*Dites : « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, ainsi qu'en ce qu'on a révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux tribus [des fils d'Israël] ; de même qu'en ce qui a été donné à Moïse et Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes par leur Seigneur, sans établir entre eux aucune distinction. Et c'est à [Allah] que nous sommes exclusivement soumis. »*﴿

Allah oriente Ses serviteurs croyants vers la foi en ce qui leur a été révélé par l'intermédiaire de Son Messager Muhammad (ﷺ), de manière détaillée, ainsi qu'en ce qui a été révélé aux prophètes passés, de manière globale. Il mentionne certains messagers, et cite les autres de manière générale, et Il commande aux croyants de ne faire de distinction entre aucun d'entre eux, mais au contraire de croire en eux tous.

فَإِنۡ ءَامَنُواْ بِمِثۡلِ مَآ ءَامَنتُم بِهِۦ فَقَدِ ٱهۡتَدَواْۖ وَّإِن تَوَلَّوۡاْ فَإِنَّمَا هُمۡ فِي شِقَاقٖۖ فَسَيَكۡفِيكَهُمُ ٱللَّهُۚ وَهُوَ
ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ ﴿١٣٧﴾ صِبۡغَةَ ٱللَّهِۖ وَمَنۡ أَحۡسَنُ مِنَ ٱللَّهِ صِبۡغَةٗۖ وَنَحۡنُ لَهُۥ عَٰبِدُونَ ﴿١٣٨﴾

(137) ﴾*S'ils adoptent la même croyance que la vôtre, c'est qu'ils sont bien-guidés ; et s'ils s'en détournent, c'est qu'ils [ne cherchent qu'à rester] dans la contradiction ! Allah te protégera contre eux. Il est l'Audient, l'Omniscient.* (138) *[Attachez-vous à] la religion d'Allah ! Personne n'établit de religion meilleure qu'Allah, et c'est Lui seul que nous adorons.*﴿

Si les mécréants des Gens du Livre et autres adoptent une croyance semblable à la vôtre, en ayant foi en l'ensemble des Livres d'Allah de Ses Messagers, sans établir de distinction entre aucun d'eux, ils seront parvenus à la vérité et auront été guidés vers elle. Mais s'ils se détournent de la vérité pour le faux, après que les preuves leur aient été exposées, ils ne cherchent qu'à rester dans la contradiction, et Allah te secourra et t'accordera la victoire sur eux, c'est lui l'Audient, l'Omniscient. Ibn ᶜAbbâs dit : « (صِبۡغَة, *sibghah*) [litt : la teinture, la couleur] désigne la religion d'Allah. »

قُلۡ أَتُحَآجُّونَنَا فِي ٱللَّهِ وَهُوَ رَبُّنَا وَرَبُّكُمۡ وَلَنَآ أَعۡمَٰلُنَا وَلَكُمۡ أَعۡمَٰلُكُمۡ وَنَحۡنُ لَهُۥ مُخۡلِصُونَ ﴿١٣٩﴾ أَمۡ
تَقُولُونَ إِنَّ إِبۡرَٰهِـۧمَ وَإِسۡمَٰعِيلَ وَإِسۡحَٰقَ وَيَعۡقُوبَ وَٱلۡأَسۡبَاطَ كَانُواْ هُودًا أَوۡ نَصَٰرَىٰۗ قُلۡ ءَأَنتُمۡ
أَعۡلَمُ أَمِ ٱللَّهُۗ وَمَنۡ أَظۡلَمُ مِمَّن كَتَمَ شَهَٰدَةً عِندَهُۥ مِنَ ٱللَّهِۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعۡمَلُونَ ﴿١٤٠﴾ تِلۡكَ
أُمَّةٞ قَدۡ خَلَتۡۖ لَهَا مَا كَسَبَتۡ وَلَكُم مَّا كَسَبۡتُمۡۖ وَلَا تُسۡـَٔلُونَ عَمَّا كَانُواْ يَعۡمَلُونَ ﴿١٤١﴾

(139) ﴿*Dis-leur : « Qu'avez-vous à disputer avec nous au sujet d'Allah, alors qu'Il est notre Seigneur et le vôtre ? À nous nos actions et à vous les vôtres ! C'est à Lui seul que nous vouons culte. »* (140) *Vous prétendez plutôt qu'Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les tribus [des fils d'Israël] étaient juifs ou chrétiens. Dis-leur : « Qui sait mieux, vous ou Allah ? » Personne n'est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah, et Allah n'est pas inattentif à vos agissements.* (141) *Cette communauté est révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis, et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.*﴾

Allah (ﷻ) oriente Son Prophète (ﷺ) vers le fait de s'éloigner de la controverse avec les polythéistes ﴿*Dis-leur : Qu'avez-vous à disputez avec nous au sujet d'Allah*﴾ débattrez-vous avec nous concernant l'Unicité d'Allah, l'exclusivité du culte et la soumission qui Lui sont dévolues, la conformation à Ses commandements, et le délaissement de Ses interdits, ﴿*alors qu'Il est notre Seigneur et le vôtre ?*﴾

﴿*À nous nos actions et à vous les vôtres ! C'est à Lui seul que nous vouons culte*﴾ Nous vous désavouons, et vous nous désavouez, c'est à Lui seul que nous vouons culte, et vers Lui seul que nous nous orientons. Puis Allah (ﷻ) leur reproche leur prétention qu'Abraham et les autres prophètes mentionnés, ainsi que les tribus aient suivi leur religion : le judaïsme ou la chrétienté. ﴿*Qui sait mieux, vous ou Allah ?*﴾ au contraire, Allah est plus savant, et Il a informé qu'ils n'étaient ni juifs ni chrétiens, comme Il dit :

مَا كَانَ إِبْرَٰهِيمُ يَهُودِيًّا وَلَا نَصْرَانِيًّا وَلَٰكِن كَانَ حَنِيفًا مُّسْلِمًا وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٦٧﴾

﴿Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était un pur monothéiste, entièrement soumis [à Allah], et il n'était point du nombre des polythéistes.﴾[1]

﴿*Personne n'est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah*﴾ Ils lisaient dans le Livre qu'Allah leur a révélé : « La religion auprès d'Allah est l'islam, Muhammad est le Messager d'Allah, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les tribus [des fils d'Israël] sont innocents du judaïsme et de la chrétienté. » Allah en témoigna, ils le reconnurent devant Allah, puis ils dissimulèrent ce dont Allah avait témoigné. ﴿*Allah n'est pas inattentif à vos agissements*﴾ c'est là une menace sévère qui signifie : Allah sait ce que vous faites, et Il vous rétribuera pour cela. ﴿*Cette communauté est révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis*﴾ comme œuvres, ﴿*et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.*﴾ Il ne vous sera en rien utile de vous réclamer d'eux sans les suivre, ne soyez pas trompés par une simple affiliation, tant que vous ne vous soumettez pas aux ordres d'Allah et au suivi de Ses Messagers envoyés en tant qu'annonciateurs et avertisseurs. Celui qui renie un seul prophète aura renié l'ensemble des prophètes, surtout celui qui renie le maître des prophètes, le sceau des envoyés, le Messager du Seigneur de l'univers vers l'ensemble des hommes et des djinns, que les éloges et le salut d'Allah soient sur lui et l'ensemble des prophètes d'Allah.

سَيَقُولُ ٱلسُّفَهَآءُ مِنَ ٱلنَّاسِ مَا وَلَّىٰهُمْ عَن قِبْلَتِهِمُ ٱلَّتِى كَانُوا۟ عَلَيْهَا ۚ قُل لِّلَّهِ ٱلْمَشْرِقُ وَٱلْمَغْرِبُ ۚ يَهْدِى مَن
يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿١٤٢﴾ وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَٰكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِّتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى ٱلنَّاسِ وَيَكُونَ

[1] *Âl ʿImrân*, v.67.

ٱلرَّسُولُ عَلَيْكُمْ شَهِيدًا ۗ وَمَا جَعَلْنَا ٱلْقِبْلَةَ ٱلَّتِى كُنتَ عَلَيْهَآ إِلَّا لِنَعْلَمَ مَن يَتَّبِعُ ٱلرَّسُولَ مِمَّن يَنقَلِبُ
عَلَىٰ عَقِبَيْهِ ۚ وَإِن كَانَتْ لَكَبِيرَةً إِلَّا عَلَى ٱلَّذِينَ هَدَى ٱللَّهُ ۗ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَٰنَكُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ
بِٱلنَّاسِ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٤٣﴾

(142) ﴿*Les insensés ne cesseront de dire : « Qu'est-ce qui les a détournés de la direction (Qibla) vers laquelle ils s'orientaient auparavant [pour accomplir la prière] ?» Réponds-leur : « C'est à Allah seul qu'appartiennent le Levant et le Couchant. Il guide qui Il veut vers la voie droite.* » (143) *Ainsi, Nous avons fait de vous la meilleure des communautés, afin que vous soyez témoins contre les hommes, et que le Messager soit témoin pour vous. Et Nous n'avions établi la direction vers laquelle tu t'orientais que pour distinguer ceux qui suivent le Messager de ceux qui tournent les talons. Ce fut un changement difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés. Allah ne vous fera pas perdre [la récompense] de votre foi, car Allah est compatissant et miséricordieux envers les hommes. »*﴾

Après son arrivée à Médine, on a ordonné au Messager d'Allah (ﷺ) de s'orienter vers le rocher de *Bayt Al-Maqdis*, pendant un peu plus de dix mois. Il multipliait les invocations et implorations afin qu'on l'oriente en direction de la *kaᶜbah* qui fut la Qibla d'Abraham (عليه السلام). On l'exauça et on lui ordonna de s'orienter en direction de la Maison Antique. Le Messager d'Allah (ﷺ) s'adressa aux gens et les en informa. La première prière qu'il accomplit en cette direction fut la prière du *ᶜasr*. Lorsque ceci survint, certains adeptes de l'hypocrisie et de la mécréance parmi les juifs tombèrent dans la perplexité, le fourvoiement, l'aveuglement et le doute, et dirent : ﴿*Qu'est-ce qui les a détournés de la direction vers laquelle ils s'orientaient auparavant ?*﴾ qu'ont-ils à se tourner tantôt en cette direction et tantôt en cette autre ? ﴿*Réponds-leur : C'est à Allah seul qu'appartiennent le Levant et le Couchant.*﴾ c'est-à-dire : le jugement, l'administration et l'ordre lui appartiennent totalement, et où que vous vous dirigiez, la Face d'Allah est là :

لَّيْسَ ٱلْبِرَّ أَن تُوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ قِبَلَ ٱلْمَشْرِقِ وَٱلْمَغْرِبِ وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ

﴿Le bien ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant, mais le bien consiste à croire en Allah,﴾[1]

Il s'agit donc de se conformer aux ordres d'Allah, et nous nous tournons dans la direction vers laquelle Il nous oriente. Allah montre une grande attention envers Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ), ainsi qu'envers sa communauté, en les orientant vers la Qibla d'Abraham, le bien-aimé singulier du Miséricordieux, vers la *kaᶜbah* qui fut bâtie exclusivement sur Son Nom, sans qu'on Lui attribue aucun associé, la plus noble des demeures d'Allah sur terre, puisqu'elle est la construction d'Abraham (عليه السلام). C'est pourquoi Il dit : ﴿*Réponds-leur : « C'est à Allah seul qu'appartiennent le Levant et le Couchant. Il guide qui Il veut vers la voie droite.*﴾

﴿*Ainsi, Nous avons fait de vous la meilleure des communautés, afin que vous soyez témoins contre les hommes*﴾ Nous vous avons orienté vers la Qibla d'Abraham (عليه السلام), et l'avons choisie pour vous, afin de faire de vous la meilleure des communautés, et qu'au Jour de la Résurrection vous soyez témoins contre les

[1] *Al-Baqarah*, v.177.

communautés, car tous reconnaitront votre mérite. Dans ce verset, le terme (وَسَط, *wasaṯ*) désigne ce qui est meilleur, de la même manière qu'on dit de la tribu de Quraysh qu'elle est (وَسَط, *wasaṯ*) parmi les Arabes, c'est-à-dire que sa lignée et son rang sont les meilleurs, que le Messager d'Allah (ﷺ) était (وَسَط, *wasaṯ*) dans son peuple, c'est-à-dire qu'il jouissait de la meilleure lignée, ou encore qu'on désigne par (صَلاة الوُسْطى, *ṣalât al-wusṯâ*) la meilleure des prières qui est celle du *ᶜaṣr*, comme cela est établi dans des hadiths authentiques. Lorsqu'Allah a fait de cette communauté la meilleure des communautés, Il lui a accordée la plus parfaite et la meilleure des législations et la plus claire des voies, comme Allah (ﷻ) dit :

هُوَ ٱجْتَبَىٰكُمْ وَمَا جَعَلَ عَلَيْكُمْ فِى ٱلدِّينِ مِنْ حَرَجٍ ۚ مِّلَّةَ أَبِيكُمْ إِبْرَٰهِيمَ ۚ هُوَ سَمَّىٰكُمُ ٱلْمُسْلِمِينَ مِن قَبْلُ وَفِى هَٰذَا لِيَكُونَ ٱلرَّسُولُ شَهِيدًا عَلَيْكُمْ وَتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى ٱلنَّاسِ ۚ

﴾C'est Lui qui vous a élus, sans vous imposer la moindre gêne dans la religion, celle de votre père Abraham. C'est [Lui] qui vous a nommés « les soumis » dans les Livres précédents ainsi que dans ce [Coran], afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez témoins contre les hommes.﴿[1]

Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Au Jour de la Résurrection, on fera venir Noé et on lui demandera : « As-tu transmis ? » Il répondra oui, et on fera venir son peuple auquel on demandera : « Vous a-t-il transmis ? » Ils répondront : « N'est venu à nous ni avertisseur, ni personne. » On demandera à Noé : « Qui peut témoigner en ta faveur ? » Il répondra : « Muhammad et sa communauté. » C'est là Sa Parole : ﴾Ainsi, Nous avons fait de vous une communauté de justes﴿ [le terme]* (وَسَط, *wasaṯ*) *désigne le juste, ainsi vous serez appelés et vous témoignerez du fait qu'il a bien transmis. Puis on fera témoigner contre vous.* »[2]

﴾Et Nous n'avions établi la direction vers laquelle tu t'orientais que pour distinguer ceux qui suivent le Messager de ceux qui tournent les talons. Ce fut un changement difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés.﴿ Ô Muhammad ! Nous ne t'avons orienté en premier lieu vers *Bayt Al-Maqdis* pour ensuite t'en détourner pour la *kaᶜbah*, que pour distinguer ceux qui te suivent, t'obéissent, et empruntent toute direction que tu empruntes, *﴾de ceux qui tournent les talons﴿* et renient leur religion. *﴾Ce fut un changement difficile﴿* sauf pour ceux dont Allah a guidé le cœur et qui ont cru avec certitude en le Messager, en la vérité de tout ce qu'il apporte, et en le fait qu'Allah établit ce qu'Il veut : Il peut imposer ce qu'Il veut à Ses serviteurs et abroger ce qu'Il veut, et la sagesse parfaite et l'argument le plus établi en tout cela Lui reviennent. Ceci au contraire de ceux qui ont une maladie dans le cœur et qui, dès qu'une chose survient, elle provoque en eux un doute, alors que cela ne fait qu'ajouter certitude et foi à ceux qui ont cru.

﴾Allah ne vous fera pas perdre [la récompense] de votre foi,﴿ c'est-à-dire votre prière accomplie avant le changement de direction *﴾car Allah est compatissant et miséricordieux envers les hommes.﴿*

---

[1] *Al-Ḥajj*, v.78.
[2] Al-Bukhârî (2749).

قَدْ نَرَىٰ تَقَلُّبَ وَجْهِكَ فِي ٱلسَّمَآءِ ۖ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَىٰهَا ۚ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۚ
وَحَيْثُ مَا كُنتُمْ فَوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُۥ ۗ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ لَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ ۗ وَمَا ٱللَّهُ
بِغَٰفِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٤٤﴾

(144) ﴾*Nous te voyons tourner avec insistance ton visage vers le ciel. [Par Allah], Nous allons t'orienter en une direction que tu agrées. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée, et où que vous soyez, tournez vos visages en cette direction. Ceux à qui le Livre a été donné savent que c'est la vérité venue de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à leurs agissements.*﴿

La première chose qui fut abrogée du Coran fut la Qibla. Le Messager d'Allah (ﷺ) émigra à Médine, dont la majorité des habitants étaient des juifs, Allah lui ordonna de s'orienter en direction de *Bayt Al-Maqdis*, et les juifs s'en réjouirent. Le Messager d'Allah (ﷺ) s'orienta donc en cette direction un peu plus de dix mois, mais il aimait la Qibla d'Abraham et invoquait Allah en regardant le ciel. [Allah l'exauça alors : ﴾*Nous allons t'orienter en une direction que tu agrées. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée*﴿]

﴾*où que vous soyez, tournez vos visages en cette direction*﴿ Allah (ﷻ) ordonne de se diriger vers la *kaᶜbah* depuis tous les endroits de la terre, sans aucune exception, sauf pour la prière surérogatoire en voyage que l'on peut accomplir quelle que soit la direction qu'emprunte la monture, de même lors du combat, ou encore pour celui qui ignore la direction de la Qibla et accomplit la prière en faisant un effort d'interprétation pour la trouver, même s'il se trompe, car Allah n'impose à chacun que ce qui lui est aisé. ﴾*Ceux à qui le Livre a été donné savent que c'est la vérité venue de leur Seigneur*﴿ ce qui désigne les juifs qui ont réprouvé leur orientation vers la *kaᶜbah* et leur détournement de *Bayt Al-Maqdis*. Mais ils savaient qu'Allah (ﷻ) t'orienterait en cette direction en raison de ce qui fut rapporté dans leurs Livres par leurs prophètes comme description du Messager d'Allah (ﷺ), de sa communauté, et de ce dont Allah l'a honoré comme législation parfaite et éminente. Mais les Gens du Livre le cachent par jalousie, mécréance et entêtement, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) les menace en disant : ﴾*Et Allah n'est pas inattentif à leurs agissements.*﴿

وَلَئِنْ أَتَيْتَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ بِكُلِّ ءَايَةٍ مَّا تَبِعُوا۟ قِبْلَتَكَ ۚ وَمَآ أَنتَ بِتَابِعٍ قِبْلَتَهُمْ ۚ وَمَا بَعْضُهُم بِتَابِعٍ
قِبْلَةَ بَعْضٍ ۚ وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ ۙ إِنَّكَ إِذًا لَّمِنَ
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٤٥﴾

(145) ﴾*[Par Allah], quelque preuve que tu apportes à ceux auxquels le Livre a été donné, ils n'adopteront pas ton orientation. Tu n'adopteras pas la leur et, entre eux, les uns n'adopteront pas celle des autres. [Par Allah], si tu suivais leurs passions après la science qui t'est parvenue, tu serais du nombre des transgresseurs.*﴿

Allah (ﷻ) informe de la mécréance des juifs, de leur entêtement et de leur opposition à ce qu'ils connaissent du Messager d'Allah (ﷺ). Et même s'il leur exposait toute preuve de la véracité de ce qu'il leur apporte, ils ne le suivraient pas et n'abandonneraient pas leurs passions, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ

﴿Ceux contre lesquels la Parole de ton Seigneur doit se réaliser ne croiront pas, 97 ***même si tous les signes leur parvenaient, [et ce], jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.﴾***[1]

C'est pourquoi il dit ici : *﴿[Par Allah], quelque preuve que tu apportes à ceux auxquels le Livre a été donné, ils n'adopteront pas ton orientation.﴾*

﴿Tu n'adopteras pas la leur et, entre eux, les uns n'adoptent pas celle des autres.﴾ ce qui indique l'intensité de la conformation du Messager (ﷺ) à ce qu'Allah (ﷻ) lui ordonne. Ainsi, de la même manière qu'ils sont attachés à leurs avis et passions, il est attaché à l'ordre d'Allah, à Lui obéir, et à suivre ce qui comporte Son agrément. Il n'a jamais suivi leurs passions, et il ne s'est orienté vers *Bayt Al-Maqdis*, qui est la direction vers laquelle s'oriente les juifs, que par ordre d'Allah (ﷻ). Puis Allah met en garde contre l'opposition à la vérité que connaît le savant pour pencher en faveur des passions, car les preuves ont été plus établies encore au savant qu'à quiconque, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit en s'adressant au Messager, mais en visant ainsi l'ensemble de la communauté : *﴿[Par Allah], si tu suivais leurs passions après la science qui t'est parvenue, tu serais du nombre des transgresseurs.﴾*

ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَعْرِفُونَهُۥ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَآءَهُمْ ۖ وَإِنَّ فَرِيقًا مِّنْهُمْ لَيَكْتُمُونَ ٱلْحَقَّ وَهُمْ يَعْلَمُونَ

﴿١٤٦﴾ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ ۖ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿١٤٧﴾

(146) ***﴿Ceux à qui nous avons donné le Livre reconnaissent [le Prophète] comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Mais certains d'entre eux cachent sciemment la vérité.*** (147) ***La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent.﴾***

Allah (ﷻ) informe du fait que les savants des Gens du Livre reconnaissent la vérité de ce que leur apporte le Messager (ﷺ), comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Puis Allah (ﷻ) mentionne que malgré cette certitude, ils cachent sciemment aux gens la description du Prophète (ﷺ) qui se trouve dans leurs Livres. Puis Allah affermit Son Prophète et les croyants et les informe que ce qu'apporte le Messager (ﷺ) est la vérité sur laquelle il n'est aucun doute : *﴿La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent.﴾*

وَلِكُلٍّ وِجْهَةٌ هُوَ مُوَلِّيهَا ۖ فَٱسْتَبِقُوا۟ ٱلْخَيْرَٰتِ ۚ أَيْنَ مَا تَكُونُوا۟ يَأْتِ بِكُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ

قَدِيرٌ ﴿١٤٨﴾

(148) ***﴿À chaque [communauté] une direction vers laquelle elle se tourne [pour l'adoration]. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. Où que vous soyez, Allah vous rassemblera tous [au Jour de la Résurrection]. Allah est omnipotent.﴾***

[1] *Yûnus*, v.96-97.

Le juif emprunte une direction, le chrétien emprunte une direction, et quant à vous, adeptes de la foi ferme, Il vous a guidé vers la Qibla. ﴾*Où que vous soyez, Allah vous rassemblera tous [au Jour de la Résurrection]. Allah est omnipotent.*﴿ Il est capable de vous rassembler depuis la terre, même si vos corps se sont dispersés.

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۖ وَإِنَّهُۥ لَلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا
تَعْمَلُونَ ﴿١٤٩﴾ وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۚ وَحَيْثُ مَا كُنتُمْ فَوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ
شَطْرَهُۥ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَيْكُمْ حُجَّةٌ إِلَّا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مِنْهُمْ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَٱخْشَوْنِى وَلِأُتِمَّ نِعْمَتِى
عَلَيْكُمْ وَلَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥٠﴾

(149) ﴾*D'où que tu sortes, tourne ton visage vers la Mosquée sacrée. Telle est la vérité venant de ton Seigneur, et Allah n'est pas inattentif à vos agissements.* (150) *Et d'où que tu sortes, tourne ton visage vers la Mosquée sacrée. Et où que vous soyez, tournez vos visages en sa direction, afin que les gens n'aient pas d'argument contre vous, sauf les injustes parmi eux, [à la controverse desquels vous ne pourrez échapper] – ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi – et afin que Je parachève Mon bienfait sur vous, et que vous soyez bien guidés !*﴿

C'est le troisième commandement d'Allah de s'orienter vers la Mosquée sacrée, de toutes les contrées de la terre. Sa Parole ﴾*afin que les gens n'aient pas d'argument contre vous*﴿ désigne les Gens du Livre, car ils savent que parmi les caractéristiques de cette communauté est qu'elle s'oriente vers la *kaʿbah*. Ainsi, s'ils perdent cette caractéristique, ils peuvent utiliser cela comme argument contre les musulmans. Ou encore, afin qu'ils ne puissent argumenter par le fait que les musulmans sont en accord avec eux, s'ils s'orientent vers *Bayt Al-Maqdis*.

﴾*sauf les injustes parmi eux*﴿ les polythéistes qurayshites. ﴾*ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi*﴿ Ne craignez pas les ambiguïtés des injustes transgresseurs, mais ne craignez que Moi, car Allah seul mérite qu'on Le craigne. Quant à Sa Parole ﴾*afin que Je parachève Mon bienfait sur vous*﴿ elle est liée à ﴾*afin que les gens n'aient pas d'argument contre vous*﴿ ce qui signifie : afin que Je complète Mon bienfait sur vous en ce que Je vous ai légiféré comme orientation vers la *kaʿbah*, et que la législation soit complétée pour vous, de tout point de vue. ﴾*et que vous soyez bien guidés*﴿ c'est-à-dire ce vers quoi Nous vous avons guidés, que Nous vous avons accordé spécifiquement, et dont se sont écartées les communautés. C'est pour cette raison que cette Communauté est la plus noble et la meilleure des communautés.

كَمَآ أَرْسَلْنَا فِيكُمْ رَسُولًا مِّنكُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتِنَا وَيُزَكِّيكُمْ وَيُعَلِّمُكُمُ ٱلْكِتَٰبَ
وَٱلْحِكْمَةَ وَيُعَلِّمُكُم مَّا لَمْ تَكُونُوا۟ تَعْلَمُونَ ﴿١٥١﴾ فَٱذْكُرُونِىٓ أَذْكُرْكُمْ وَٱشْكُرُوا۟ لِى وَلَا تَكْفُرُونِ ﴿١٥٢﴾

(151) ﴾*[Ce fut également pour vous un immense bienfait lorsque] Nous vous avons envoyé un Messager, pris parmi vous, qui vous récite Nos versets, vous purifie, vous enseigne le Livre et la Sagesse, et vous enseigne ce que vous ignoriez.* (152) *Souvenez-vous de Moi, Je me souviendrai de vous. Soyez reconnaissants envers Moi et ne soyez pas ingrats.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle à Ses serviteurs croyants la grâce qu'Il leur a accordée en leur envoyant le Messager Muhammad, qui leur récite les versets clairs d'Allah, les purifie des comportements vils, de la bassesse des âmes, et des actes de l'époque antéislamique, les tire des ténèbres à la lumière, leur récite le Livre qu'est le Coran, et la Sagesse qu'est la Sunna, et leur enseigne ce qu'ils ignoraient. À l'époque antéislamique, ils étaient ignorants et dénigrés, et ils sont parvenus par la bénédiction de son Message, et le bonheur de son envoi au rang d'alliés d'Allah et de savants, ils sont ainsi devenus les plus savants, sincères et véridiques des hommes.

Pour Ibn ᶜAbbâs, le bienfait d'Allah désigne Muhammad (ﷺ). Allah incite les croyants à reconnaître ce bienfait et à y répondre par la mention et la reconnaissance. Ainsi Il dit : ﴿*Souvenez-vous de Moi, Je me souviendrai de vous. Soyez reconnaissants envers Moi et ne soyez pas ingrats.*﴾ Al-Hasan Al-Basrî dit : « Allah mentionne celui qui Le mentionne, ajoute à celui qui se montre reconnaissant envers Lui, et châtie celui qui renie [Son bienfait]. » ﴿*Soyez reconnaissants envers Moi et ne soyez pas ingrats*﴾ Allah (ﷻ) ordonne de se montrer reconnaissant envers Lui, et Il promet à celui qui le fait d'augmenter le bien qu'Il lui accorde, ainsi Il dit :

وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكُمْ لَئِن شَكَرْتُمْ لَأَزِيدَنَّكُمْ وَلَئِن كَفَرْتُمْ إِنَّ عَذَابِي لَشَدِيدٌ ﴿٧﴾

﴿Et lorsque votre Seigneur proclama : « [Par Allah !] Si vous êtes reconnaissants, J'accroitrais [Mes bienfaits] sur vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiment sera terrible. »﴾[1]

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اسْتَعِينُوا بِالصَّبْرِ وَالصَّلَاةِ إِنَّ اللَّهَ مَعَ الصَّابِرِينَ ﴿١٥٣﴾ وَلَا تَقُولُوا لِمَن يُقْتَلُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ أَمْوَاتٌ بَلْ أَحْيَاءٌ وَلَٰكِن لَّا تَشْعُرُونَ ﴿١٥٤﴾

(153) ﴿*Ô vous qui croyez ! Cherchez renfort dans la patience et la prière. Allah est avec les patients.* (154) *Et ne dites pas de ceux qui sont tués sur le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Au contraire, ils sont vivants [auprès de leur Seigneur], mais vous ne le percevez pas.*﴾

Après avoir mentionné la reconnaissance, Allah mentionne la patience, et oriente vers la recherche de secours dans la patience et la prière. Ceci car le serviteur vit soit un bienfait pour lequel il se montre reconnaissant, soit une épreuve en laquelle il patiente. Allah (ﷻ) montre que le meilleur renfort que l'on puisse trouver pour endurer les malheurs réside dans la patience et la prière. Ainsi, Hudhayfah Ibn Al-Yamân rapporte : « Lorsque qu'une chose souciait le Messager d'Allah, il priait. »[2] La patience est de deux formes : la patience dans l'abandon des interdits et des péchés, et la patience dans l'accomplissement des actes d'obéissance et d'adoration ; et la deuxième est de plus grande récompense, car c'est elle qui est visée. Quant à la troisième forme de patience, elle consiste en la patience face aux fléaux et catastrophes, qui est obligatoire au même titre que la demande de pardon pour les fautes.

﴿*Ne dites pas de ceux qui sont tués sur le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Au contraire, ils sont vivants*﴾ Allah (ﷻ) informe que les martyrs sont vivants dans le monde de la tombe, ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Les âmes des martyrs se trouvent dans les jabots d'oiseaux verts qui volent où bon leur semble au Paradis,*

[1] *Ibrâhîm*, v.7.
[2] *Sahîh Al-Jâmᶜ* (4703).

puis nichent dans des lanternes suspendues sous le Trône. Ton Seigneur les observa et leur dit : « Que désirez-vous ? – Ô Seigneur ! Que pourrions-nous désirer, alors que Tu nous accordé ce que Tu n'as accordé à aucune autre de Tes créatures ? » Allah répéta Sa question, et lorsqu'ils virent qu'on ne cesserait de la leur poser, ils dirent : « Nous voulons que Tu nous fasse revenir sur terre, afin que nous combattions sur Ton sentier, et soyons de nouveau tués pour Toi. » ceci en raison de ce qu'ils virent de la récompense du martyre. Le Seigneur dit alors : « J'ai décrété que [les hommes] n'y retourneraient pas. » »[1]

وَلَنَبْلُوَنَّكُم بِشَيْءٍ مِّنَ الْخَوْفِ وَالْجُوعِ وَنَقْصٍ مِّنَ الْأَمْوَالِ وَالْأَنفُسِ وَالثَّمَرَاتِ ۗ وَبَشِّرِ الصَّابِرِينَ ﴿١٥٥﴾
الَّذِينَ إِذَا أَصَابَتْهُم مُّصِيبَةٌ قَالُوا إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ ﴿١٥٦﴾ أُولَٰئِكَ عَلَيْهِمْ صَلَوَاتٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَرَحْمَةٌ ۖ
وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُهْتَدُونَ ﴿١٥٧﴾

(155) ﴿*[Par Allah], Nous vous éprouverons quelque peu par la peur, la faim, la perte de biens, de personnes et de récoltes. Mais fais bonne annonce aux patients,* (156) *qui, lorsqu'un malheur les frappe, disent : « Nous sommes à Allah, et c'est vers Lui que nous retournons. »* (157) *Voilà ceux qu'Allah [mentionne parmi les assemblées des anges], et qui obtiennent la miséricorde ; voilà ceux qui sont bien-guidés.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il éprouve Ses serviteurs croyants, comme Il dit :

وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ حَتَّىٰ نَعْلَمَ الْمُجَاهِدِينَ مِنكُمْ وَالصَّابِرِينَ وَنَبْلُوَ أَخْبَارَكُمْ ﴿٣١﴾

﴿[Par Allah !] Nous vous éprouverons afin de distinguer ceux d'entre vous qui luttent [pour la religion d'Allah] et qui endurent, et afin de dévoiler votre comportement.﴾[2]

Parfois par l'aisance et d'autres fois par la difficulté comme la peur et la faim, comme Allah (ﷻ) dit :

فَأَذَاقَهَا اللَّهُ لِبَاسَ الْجُوعِ وَالْخَوْفِ

﴿Allah leur fit alors goûter les affres de la faim et de la peur.﴾[3]

Car ceci se distingue sur celui qui éprouve la peur et la faim, c'est pourquoi Il dit : « le vêtement de la faim et de la peur ». Il dit ici : ﴿*quelque peu par la peur, la faim*﴾ c'est-à-dire de manière minime ﴿*la perte de biens, de personnes*﴾ comme la mort d'amis, de proches et de bien aimés ﴿*et de récoltes*﴾ en ce sens que les jardins et champs ne produisent pas comme à l'accoutumée. Ainsi un pieux prédécesseur dit : « Certains dattiers ne produisaient qu'une seule datte. » Tout ceci, et d'autres choses semblables, sont des choses par lesquelles Allah éprouve Ses serviteurs. Celui qui patiente, Allah le récompense ; et celui qui désespère, Allah le frappe de Son châtiment. C'est pourquoi Il dit : ﴿*fais bonne annonce aux patients*﴾

[1] Muslim (1887).
[2] *Muhammad*, v.31.
[3] *An-Nahl*, v.112.

Puis Allah (ﷻ) expose qui sont les patients qu'Il a loués en disant : ﴿*ceux qui, lorsqu'un malheur les frappe, disent : « Nous sommes à Allah, et c'est vers Lui que nous retournons. »*﴾ Ceux qui se consolent de ce qui les frappe en disant cela, qui savent qu'ils appartiennent à Allah qui administre Ses serviteurs comme Il veut, et qui savent que rien, pas même du poids d'une fourmi, ne se perd auprès de Lui au Jour de la Résurrection. Ceci les conduit à reconnaître qu'ils sont Ses serviteurs, et que c'est vers Lui qu'ils retourneront dans l'au-delà. C'est pourquoi Allah mentionne ce qu'Il leur attribuera pour cela : ﴿*Voilà ceux qu'Allah [mentionne parmi les assemblées des anges], et qui obtiennent la miséricorde*﴾ ils seront préservés du châtiment » ﴿*voilà ceux qui sont bien-guidés.*﴾ Le Commandeur des croyants, ᶜUmar Ibn Al-Khattâb dit « Quelle bonnes charges [de rétributions] sont ﴿*Voilà ceux qu'Allah [mentionne parmi les assemblées des anges], et qui obtiennent la miséricorde*﴾, et quel bon supplément est ﴿*voilà ceux qui sont bien-guidés*﴾ »

إِنَّ ٱلصَّفَا وَٱلْمَرْوَةَ مِن شَعَآئِرِ ٱللَّهِ ۖ فَمَنْ حَجَّ ٱلْبَيْتَ أَوِ ٱعْتَمَرَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِ أَن يَطَّوَّفَ بِهِمَا ۚ وَمَن تَطَوَّعَ خَيْرًا فَإِنَّ ٱللَّهَ شَاكِرٌ عَلِيمٌ ﴿١٥٨﴾

(158) ﴿*[Les monts] Safâ et Marwah comptent parmi les rites sacrés d'Allah. Celui qui vient à la Maison [sacrée] pour le pèlerinage ou la ᶜumrah ne commet aucun péché à accomplir le parcours entre ces deux monts. Que celui qui accomplit de son propre gré une bonne œuvre [sache] qu'Allah est reconnaissant et omniscient.*﴾

ᶜUrwah rapporte que ᶜÂ'ishah dit : « Vois-tu la Parole d'Allah (ﷻ) : ﴿*[Les monts] Safâ et Marwah comptent parmi les rites sacrés d'Allah. Celui qui vient à la Maison [sacrée] pour le pèlerinage ou la ᶜumrah ne commet aucun péché à accomplir le parcours entre ces deux monts.*﴾ ? – Par Allah, personne ne commet de péché à accomplir le parcours entre ces deux monts ? – Quelle mauvaise parole tu as prononcée mon neveu, s'il en était tel que tu l'as interprété, on aurait dit : il ne commet pas de péché à ne pas accomplir le parcours entre ces deux monts. Mais ce verset a été révélé car, avant d'embrasser l'islam, les *ansâr* accomplissaient un pèlerinage pour l'idole Manâh qu'ils adoraient à Mushallal, et celui qui accomplissait ce pèlerinage évitait d'accomplir le parcours entre les monts Safâ et Marwah. Ils ont donc interrogé le Messager d'Allah (ﷺ) à ce sujet en disant : « Ô Messager d'Allah ! Nous évitions d'accomplir le parcours entre les monts Safâ et Marwah à l'époque antéislamique, [alors qu'en est-il]. » Allah (ﷻ) révéla alors ﴿*[Les monts] Safâ et Marwah comptent parmi les rites sacrés d'Allah. Celui qui vient à la Maison [sacrée] pour le pèlerinage ou la ᶜumrah ne commet aucun péché à accomplir le parcours entre ces deux monts.*﴾ Puis le Messager d'Allah (ﷺ) établit le parcours entre les deux monts, donc il n'appartient à personne de le délaisser. »[1]

﴿*Que celui qui accomplit de son propre gré une bonne œuvre*﴾ on a dit que cela désignait celui qui accomplissait le parcours lors d'un pèlerinage ou d'une ᶜ*umrah* surérogatoire. On a également dit que cela désignait les actes de bien dans l'ensemble des adorations. ﴿*[sache] qu'Allah est reconnaissant et omniscient*﴾ Il accorde beaucoup même pour une œuvre minime, et qu'Il connait la valeur de la récompense, ainsi Il ne prive personne de sa récompense :

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَظْلِمُ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ ۖ وَإِن تَكُ حَسَنَةً يُضَٰعِفْهَا وَيُؤْتِ مِن لَّدُنْهُ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٤٠﴾

[1] Al-Bukhârî (1643) et Muslim (1277).

﴾Allah ne lèse personne, fût-ce du poids d'une fourmi, et s'il s'agit d'une bonne action, Il la multiplie et accorde [en plus] une immense récompense de Sa part.﴿[1]

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكۡتُمُونَ مَآ أَنزَلۡنَا مِنَ ٱلۡبَيِّنَٰتِ وَٱلۡهُدَىٰ مِنۢ بَعۡدِ مَا بَيَّنَّٰهُ لِلنَّاسِ فِي ٱلۡكِتَٰبِ أُوْلَٰٓئِكَ يَلۡعَنُهُمُ
ٱللَّهُ وَيَلۡعَنُهُمُ ٱللَّٰعِنُونَ ﴿١٥٩﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُواْ وَأَصۡلَحُواْ وَبَيَّنُواْ فَأُوْلَٰٓئِكَ أَتُوبُ عَلَيۡهِمۡ وَأَنَا ٱلتَّوَّابُ
ٱلرَّحِيمُ ﴿١٦٠﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَمَاتُواْ وَهُمۡ كُفَّارٌ أُوْلَٰٓئِكَ عَلَيۡهِمۡ لَعۡنَةُ ٱللَّهِ وَٱلۡمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلنَّاسِ أَجۡمَعِينَ ﴿١٦١﴾
خَٰلِدِينَ فِيهَاۖ لَا يُخَفَّفُ عَنۡهُمُ ٱلۡعَذَابُ وَلَا هُمۡ يُنظَرُونَ ﴿١٦٢﴾

(159) ﴾*Ceux qui dissimulent ce que Nous avons révélé comme preuves éclatantes et guidée, après que nous l'ayons clairement exposé aux hommes dans le Livre, voilà ceux qu'Allah maudit, ainsi que tous ceux qui maudissent.* (160) *À l'exception de ceux qui s'en repentent, s'amendent et exposent clairement [la vérité qu'ils ont cachée] ; voilà ceux dont J'accepte le repentir, car Je suis Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux.* (161) *Ceux qui ne croient pas et meurent mécréants, seront frappés par la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes.* (162) *[Cette malédiction] les frappera éternellement, sans que leur supplice ne connaisse ni allègement ni répit.*﴿

C'est là une menace sévère adressée à tous ceux qui dissimulent ce qu'ont apporté les messagers comme preuves éclatantes et guidée profitable pour les cœurs, après qu'Allah les ait exposées dans les Livres qu'Il a révélés à Ses Messagers. Pour Abû-l-ᶜÂliyah, ce verset a été révélé concernant les Gens du Livre qui ont dissimulé la description de Muhammad (ﷺ). Il a mentionné que toute chose les maudit pour cela. Si toute chose demande pardon pour le savant, jusqu'au poisson dans la mer et l'oiseau dans le ciel, concernant les savants qui dissimulent, c'est l'inverse, Allah les maudit, ainsi que tous ceux qui maudissent. Il est mentionné dans le hadith que toute chose demande pardon pour le savant, jusqu'aux poissons dans l'eau.[2] Ce verset indique que celui qui dissimule la science, Allah le maudit, ainsi que les anges, les hommes, et tous ceux qui maudissent, qu'ils soient dotés ou non de parole et de raison ; en ce bas-monde ou au Jour de la Résurrection, et Allah est plus savant.

Puis Allah a fait exception de ceux qui s'en repentent à Lui : ﴾*À l'exception de ceux qui s'en repentent, s'amendent et exposent clairement [la vérité qu'ils ont cachée]*﴿ qui reviennent de ce qu'ils ont fait, amendent leurs œuvres et leur situation, et exposent aux gens ce qu'ils cachaient, ﴾*voilà ceux dont J'accepte le repentir, car Je suis Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux.*﴿ Ceci indique que celui qui appelle à la mécréance ou à l'innovation, s'il se repent devant Allah, Allah accepte son repentir. Il a été rapporté que dans les communautés précédentes, le repentir de celui qui agissait ainsi n'était pas accepté, mais telle est la Législation du Prophète du repentir et de la miséricorde, qu'Allah le couvre d'éloges et le salue.

Puis Allah (ﷻ) mentionne ceux qui ne croient pas en Lui et persistent ainsi jusqu'à la mort, en disant : ﴾*ils seront frappés par la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes.* (162) *[Cette malédiction] les frappera éternellement*﴿ jusqu'au Jour de la Résurrection, puis en Enfer ﴾*sans que leur supplice ne connaisse ni*

[1] *An-Nisâ'*, v.40.
[2] *Sahîh Al-Jâmᶜ* (5883).

allègement ni répit﴾ mais il perdurera continuellement et éternellement, qu'Allah nous en préserve.

وَإِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ ۖ لَّا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَٰنُ الرَّحِيمُ ﴿١٦٣﴾

(163) ﴿*Votre Dieu est unique. Il n'est de Dieu digne d'adoration que Lui, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Sa singularité dans la divinité : Il n'a ni associé ni égal, mais Il est Allah, l'Unique, l'Un, Celui qui se dispense de toute chose, le seul Dieu digne d'adoration, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde. Puis Il mentionne la preuve de Sa singularité dans la divinité qui réside dans Sa singularité dans la création des cieux et de la terre et de ce qu'ils contiennent comme créatures qui indiquent Son unicité, ainsi Il dit :

إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ وَالْفُلْكِ الَّتِي تَجْرِي فِي الْبَحْرِ بِمَا يَنفَعُ النَّاسَ وَمَا أَنزَلَ اللَّهُ مِنَ السَّمَاءِ مِن مَّاءٍ فَأَحْيَا بِهِ الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا وَبَثَّ فِيهَا مِن كُلِّ دَابَّةٍ وَتَصْرِيفِ الرِّيَاحِ وَالسَّحَابِ الْمُسَخَّرِ بَيْنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿١٦٤﴾

(164) ﴿*La création des cieux et de la terre, l'alternance de la nuit et du jour, le navire qui vogue en mer chargé de choses utiles aux hommes, l'eau qu'Allah fait descendre du ciel et par laquelle Il redonne vie à la terre morte, sur laquelle Il dissémine des animaux de toute espèce, la variation des vents, et les nuages assujettis entre le ciel et la terre ; il est en tout cela des signes pour ceux qui raisonnent.*﴾

﴿*La création des cieux et de la terre*﴾ leur élévation, leur immensité, leurs astres mobiles et fixes, et leurs orbites, ainsi que les hauteurs et profondeurs de la terre, ses montagnes, ses mers, ses plaines, ses déserts, ses constructions, et ce qu'elle comporte comme bienfaits. ﴿*l'alternance de la nuit et du jour*﴾ l'un arrive puis s'en va, remplacé par l'autre, sans tarder un seul instant, comme Allah (ﷻ) dit :

لَا الشَّمْسُ يَنبَغِي لَهَا أَن تُدْرِكَ الْقَمَرَ وَلَا اللَّيْلُ سَابِقُ النَّهَارِ ۚ وَكُلٌّ فِي فَلَكٍ يَسْبَحُونَ ﴿٤٠﴾

﴿Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour, chacun voguant suivant sa propre orbite.﴾[1]

Parfois l'un se prolonge et l'autre diminue, et d'autres fois, l'un prend sur l'autre et ils s'équilibrent, comme Allah (ﷻ) dit :

يُولِجُ اللَّيْلَ فِي النَّهَارِ وَيُولِجُ النَّهَارَ فِي اللَّيْلِ

﴿Allah fait pénétrer la nuit dans le jour et le jour dans la nuit.﴾[2]

﴿*le navire qui vogue en mer chargé de choses utiles aux hommes*﴾ Allah a soumis la mer afin de transporter les navires d'un point à l'autre, chargés de ce qui profitera aux habitants de ces contrées, et qu'ils puissent également rapporter à [des marchandises] leur retour.

---

[1] *Ya-Sin*, v.40.
[2] *Al-Hajj*, v.61.

﴾*l'eau qu'Allah fait descendre du ciel et par laquelle Il redonne vie à la terre morte*﴿ comme Allah (ﷻ) dit :

وَءَايَةٌ لَّهُمُ ٱلْأَرْضُ ٱلْمَيْتَةُ أَحْيَيْنَٰهَا وَأَخْرَجْنَا مِنْهَا حَبًّا فَمِنْهُ يَأْكُلُونَ ﴿٣٣﴾

﴾Il est pour eux un signe en la terre morte à laquelle Nous redonnons vie et de laquelle Nous tirons des grains dont ils se nourrissent.﴿[1]

﴾*sur laquelle Il dissémine des animaux de toute espèce*﴿ différents dans leurs formes, couleurs, utilités, et tailles. Allah (ﷻ) connaît tout cela, et pourvoit à la subsistance de chacun, sans que rien ne Lui échappe. ﴾*la variation des vents*﴿ qui apportent parfois la miséricorde, et d'autres fois le châtiment, annonçant parfois les nuages, en les conduisant et les réunissant, et d'autres fois en les dispersant. ﴾*les nuages assujettis entre le ciel et la terre*﴿ qui évoluent entre le ciel et la terre et sont assujettis à ce qu'Allah veut comme terres et contrées, de la manière dont Il l'administre. ﴾*il est en tout cela des signes pour ceux qui raisonnent*﴿ tout cela indique l'unicité d'Allah (ﷻ).

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَندَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ ٱللَّهِ ۖ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَشَدُّ حُبًّا لِّلَّهِ ۗ وَلَوْ يَرَى
ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ إِذْ يَرَوْنَ ٱلْعَذَابَ أَنَّ ٱلْقُوَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا وَأَنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعَذَابِ ﴿١٦٥﴾ إِذْ تَبَرَّأَ ٱلَّذِينَ ٱتُّبِعُوا۟ مِنَ
ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوا۟ وَرَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ وَتَقَطَّعَتْ بِهِمُ ٱلْأَسْبَابُ ﴿١٦٦﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوا۟ لَوْ أَنَّ لَنَا كَرَّةً فَنَتَبَرَّأَ
مِنْهُمْ كَمَا تَبَرَّءُوا۟ مِنَّا ۗ كَذَٰلِكَ يُرِيهِمُ ٱللَّهُ أَعْمَٰلَهُمْ حَسَرَٰتٍ عَلَيْهِمْ ۖ وَمَا هُم بِخَٰرِجِينَ مِنَ ٱلنَّارِ ﴿١٦٧﴾

(165) ﴾*Il est des hommes qui attribuent à Allah des égaux qu'ils aiment comme on aime Allah. Et l'amour des croyants pour Allah est plus fort [que celui des gens pour leurs idoles]. Si les transgresseurs pouvaient voir le châtiment, ils sauraient que la force tout entière appartient à Allah, et qu'Allah est dur en châtiment !* (166) *Lorsque les meneurs désavoueront ceux qui les suivaient, à la vue du châtiment, les liens entre eux seront brisés !* (167) *Les suiveurs diront : « Ah ! Si un retour [sur terre] nous était possible, nous les désavouerions comme ils nous ont désavoués. » Ainsi Allah leur montrera leurs œuvres, devenues source de malheur pour eux, et ils ne sortiront jamais du Feu.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la situation de ceux qui Lui associent sur terre, et ce qu'ils obtiendront dans l'au-delà, pour Lui avoir attribué des égaux qu'ils adorent avec Lui, et qu'ils aiment comme Lui ; alors qu'Il est Allah en dehors duquel il n'est aucune divinité digne d'adoration, qui n'a ni égal, ni semblable, ni associé. ᶜAbd Allah Ibn Masᶜûd dit : « J'ai dit : ô Messager d'Allah ! Quel est le plus grand des péchés ? » Il répondit : « *Que tu attribue à Allah un égal, alors que c'est Lui qui t'a créé.* »[2]

﴾*Et l'amour des croyants pour Allah est plus fort*﴿ en raison de leur amour pour Allah, la perfection de la connaissance qu'ils en ont, leur vénération, leur profession de Son unicité, sans rien Lui associer, mais en n'adorant que Lui, en plaçant leur confiance en Lui et en revenant vers Lui en toute chose. Puis Allah menace ceux qui Lui associent, et se causent ainsi du tort à eux-mêmes : ﴾*Si les transgresseurs pouvaient voir le châtiment, ils sauraient que la force tout entière appartient à Allah*﴿

[1] *Ya-Sîn*, v.33-36.
[2] Al-Bukhârî (4477) et Muslim (68).

pour certains, cela signifie qu'ils sauraient que le jugement Lui appartient seul, sans aucun associé, et que toute chose est sous Son pouvoir, Sa domination et Sa puissance, ﴾*et qu'Allah est dur en châtiment !*﴿ S'ils savaient ce qu'ils verront en ce jour, et ce qui leur arrivera d'atroce et de terrifiant, pour prix de leur polythéisme et de leur mécréance, ils cesseraient de persister dans l'égarement où ils se trouvent.

Puis Allah mentionne leur mécréance par le biais de leurs idoles, et la manière dont les meneurs désavoueront les suiveurs : ﴾*Lorsque les meneurs désavoueront ceux qui les suivaient, à la vue du châtiment, les liens entre eux seront brisés !*﴿ Les anges qu'ils prétendaient adorer en ce bas-monde les désavoueront et diront :

تَبَرَّأْنَآ إِلَيْكَ ۖ مَا كَانُوٓا۟ إِيَّانَا يَعْبُدُونَ

﴾Nous les désavouons devant Toi. Ce n'est pas nous qu'ils adoraient.﴿[1]

﴾*à la vue du châtiment, les liens entre eux seront brisés*﴿ ils verront le châtiment d'Allah, se briseront entre eux les moyens de parvenir au salut, et ils ne pourront échapper à l'Enfer. ﴾*Les suiveurs diront : « Ah ! Si un retour [sur terre] nous était possible, nous les désavouerions comme ils nous ont désavoués. »*﴿ Nous les désavouerions eux et leur adoration, sans leur accorder aucune importance, et en adorant exclusivement Allah. Mais leurs propos sont mensongers, et s'ils revenaient sur terre, ils ne cesseraient pas, ainsi qu'Allah (ﷻ) en a informé. C'est pourquoi Il dit : ﴾*Ainsi Allah leur montrera leurs œuvres, devenues source de malheur pour eux*﴿ leurs œuvres seront réduites en poussière et disparaîtront, ﴾*et ils ne sortiront jamais du Feu.*﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ كُلُوا۟ مِمَّا فِى ٱلْأَرْضِ حَلَٰلًا طَيِّبًا وَلَا تَتَّبِعُوا۟ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ

﴿١٦٨﴾ إِنَّمَا يَأْمُرُكُم بِٱلسُّوٓءِ وَٱلْفَحْشَآءِ وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿١٦٩﴾

(168) ﴾*Ô hommes ! Nourrissez-vous de ce qui est licite et bon sur terre, et ne suivez point les pas de Satan, car il est pour vous un ennemi déclaré.* (169) *Il ne vous commande que le mal, la turpitude, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas.*﴿

Après avoir exposé qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et qu'Il était le seul à créer, Allah expose qu'Il est Celui qui pourvoit à la subsistance de toutes Ses créatures. Il mentionne cela dans le cadre de la reconnaissance pour leur avoir permis de consommer ce qui est sur terre, et qu'Allah a déclaré licite et bon, c'est-à-dire savoureux et non nuisible au corps et à la raison. Il leur interdit également de suivre les pas de Satan que sont ses voies et chemins en lesquels il égare ses adeptes en leur interdisant [certains sacrifices], comme il leur avait embelli dans leur époque d'ignorance.

Sa Parole : ﴾*il est pour vous un ennemi déclaré*﴿ vise à faire fuir et mettre en garde contre lui. ﴾*Il ne vous commande que le mal, la turpitude, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas.*﴿ Votre ennemi Satan ne vous ordonne que les actes mauvais, et les pires sont les turpitudes telles que la fornication et d'autres actes semblables ; et pire encore, le fait de parler sur Allah sans science. Et cela englobe tout mécréant et tout innovateur.

[1] *Al-Qaṣaṣ*, v.63.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ قَالُوا۟ بَلْ نَتَّبِعُ مَآ أَلْفَيْنَا عَلَيْهِ ءَابَآءَنَآ ۗ أَوَلَوْ كَانَ ءَابَآؤُهُمْ لَا
يَعْقِلُونَ شَيْـًٔا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٧٠﴾ وَمَثَلُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ كَمَثَلِ ٱلَّذِى يَنْعِقُ بِمَا لَا يَسْمَعُ إِلَّا دُعَآءً
وَنِدَآءً ۚ صُمٌّۢ بُكْمٌ عُمْىٌ فَهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٧١﴾

(170) ﴿*Lorsqu'on dit [aux mécréants] : « Conformez-vous à ce qu'Allah a révélé », ils répondent : « Nous suivons plutôt les coutumes de nos ancêtres. » [Disent-ils] ceci alors même que leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient point bien guidés ?!* (171) *Les mécréants sont semblables [au bétail] auquel on crie et qui n'entend que des sons et des appels confus. Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point.*﴾

﴿*Lorsqu'on dit [aux mécréants] : « Conformez-vous à ce qu'Allah a révélé »*﴾ à Son Messager, et délaissez ce que vous professez comme égarement et ignorance, ils répondent : ﴿*Nous suivons plutôt les coutumes de nos ancêtres*﴾ faites d'adoration des statues et idoles. Allah (ﷻ) les réprouve en disant : ﴿*[Disent-ils] ceci alors même que leurs ancêtres*﴾ qu'ils imitent et suivent ﴿*ne comprenaient rien et n'étaient point bien guidés ?!*﴾ Puis Allah (ﷻ) donne une comparaison les concernant : ﴿*Les mécréants sont semblables*﴾ dans leur fourvoiement, égarement, et ignorance au bétail qui ne comprend pas ce qu'on lui dit, et qui lorsque le berger l'appelle vers la bonne direction, ne comprend pas ce qui lui est dit, et ne fait qu'entendre sa voix. ﴿*Sourds, muets, aveugles*﴾ ils sont donc sourds à la vérité, ne peuvent la comprendre, et ne peuvent voir le chemin qui y conduit. ﴿*ils ne raisonnent point*﴾ ne savent rien et ne comprennent rien.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُلُوا۟ مِن طَيِّبَٰتِ مَا رَزَقْنَٰكُمْ وَٱشْكُرُوا۟ لِلَّهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴿١٧٢﴾
إِنَّمَا حَرَّمَ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةَ وَٱلدَّمَ وَلَحْمَ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ بِهِۦ لِغَيْرِ ٱللَّهِ ۖ فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا
عَادٍ فَلَآ إِثْمَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٧٣﴾

(172) ﴿*Ô vous qui croyez ! Mangez des [nourritures] licites que Nous vous avons attribuées, et soyez reconnaissants envers Allah, si c'est vraiment Lui que vous adorez.* (173) *Il vous interdit uniquement [de consommer] la bête morte, le sang, la viande de porc et les bêtes sur lesquelles on a invoqué autre qu'Allah. Celui qui se trouve contraint [d'en consommer], sans toutefois abuser ni transgresser, ne commet aucun péché, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) commande à Ses serviteurs croyants de consommer des nourritures licites qu'Il leur a accordées et de se montrer reconnaissants pour cela, s'ils sont réellement Ses serviteurs. La consommation de ce qui est licite est une cause d'acceptation de l'invocation et de l'adoration, de la même manière que la consommation de ce qui est illicite empêche l'acceptation de l'invocation et de l'adoration.

Après leur avoir attribué Sa subsistance et les avoir orientés vers la consommation de ce qui est licite, Allah (ﷻ) mentionne qu'Il ne leur en a interdit que la bête morte qui décède sans être égorgée, qu'elle meurt en raison d'un étouffement, d'une noyade, d'une chute, d'une blessure ou d'une attaque d'un fauve.

Il leur a également interdit la viande de porc, qu'il soit égorgé ou non. La graisse est également concernée, soit parce que la viande la comprend, qu'elle est ce qui domine, ou par analogie. Il leur a également interdit ce sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah qui désigne ce qui a été égorgé sur un nom autre que le Sien, parmi les idoles et statues, et d'autres sacrifices semblables pratiqués lors de l'époque antéislamique. Puis Il leur permet d'en consommer ce à quoi ils sont contraints par nécessité, en l'absence de toute autre nourriture : ﴾*Celui qui se trouve contraint [d'en consommer], sans toutefois abuser ni transgresser*﴿ sans dépasser la limite ﴾*ne commet aucun péché*﴿ à en consommer, ﴾*car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكۡتُمُونَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ مِنَ ٱلۡكِتَٰبِ وَيَشۡتَرُونَ بِهِۦ ثَمَنٗا قَلِيلًاۙ أُوْلَٰٓئِكَ مَا يَأۡكُلُونَ فِي
بُطُونِهِمۡ إِلَّا ٱلنَّارَ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ ٱللَّهُ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ وَلَا يُزَكِّيهِمۡ وَلَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧٤﴾
أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ٱشۡتَرَوُاْ ٱلضَّلَٰلَةَ بِٱلۡهُدَىٰ وَٱلۡعَذَابَ بِٱلۡمَغۡفِرَةِۚ فَمَآ أَصۡبَرَهُمۡ عَلَى ٱلنَّارِ ﴿١٧٥﴾
ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ نَزَّلَ ٱلۡكِتَٰبَ بِٱلۡحَقِّۗ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ ٱخۡتَلَفُواْ فِي ٱلۡكِتَٰبِ لَفِي شِقَاقِۭ بَعِيدٖ ﴿١٧٦﴾

(174) ﴾*Ceux qui dissimulent le Livre qu'Allah a révélé et le vendent à vil prix, n'emplissent leurs entrailles que de feu. Allah ne leur adressera pas [de] parole [d'agrément] au Jour de la Résurrection, Il ne fera pas leur éloge, et un châtiment douloureux leur est réservé.* (175) *Voilà ceux qui ont choisi l'égarement au prix de la guidée, et le châtiment au prix du pardon. Combien ils endurent [le supplice de] l'Enfer !* (176) *Telle sera [leur rétribution], car Allah a révélé le Livre avec la vérité, et ceux qui s'opposent au sujet du Livre sont dans une contradiction qui les éloigne [de la vérité].*﴿

﴾*Ceux qui dissimulent le Livre qu'Allah a révélé*﴿ c'est-à-dire les juifs qui dissimulent la description de Muhammad présente dans les Livres qu'ils possèdent et qui témoignent de [la véracité] de son message et de sa prophétie. Ils ont dissimulé ceci pour ne pas perdre leur pouvoir et les présents que leur offraient les Arabes par révérence envers eux. Ils ont craint – qu'Allah les maudisse – s'ils le dévoilaient, que les gens le suivent et ne les délaissent. Ils ont donc dissimulé ceci afin de préserver ce qu'ils en tiraient et qui était infime. Ils ont vendu leur personne pour cela, et ils ont troqué la guidée, la conformation à la vérité, la foi en le Messager et ce qu'il apporte d'Allah pour cette chose infime. Ils ont ainsi perdu en cette vie et dans l'au-delà. En cette vie, Allah a dévoilé à Ses serviteurs la véracité de Son Messager, en ce qu'Il lui a accordé comme signes évidents et preuves irréfutables. Il fut suivi par ceux [dont les juifs] craignaient [qu'ils répondent à son appel], et ils devinrent ses alliés dans le combat contre eux, ils ont donc encouru colère sur colère, et Allah les a blâmés en de nombreux endroits de Son Livre, parmi lesquels Sa Parole : ﴾*Ceux qui dissimulent le Livre qu'Allah a révélé et le vendent à vil prix*﴿ pour ce bas-monde ﴾*n'emplissent leurs entrailles que de feu.*﴿ ce qu'ils obtiennent en échange de leur dissimulation de la vérité n'est qu'un feu qui brulera en leurs entrailles au Jour de la Résurrection.

﴾*Allah ne leur adressera pas [de] parole [d'agrément] au Jour de la Résurrection, Il ne fera pas leur éloge, et un châtiment douloureux leur est réservé.*﴿ Ils ont encouru la colère pour avoir sciemment dissimulé la vérité. Ils méritent donc la colère, et ainsi

[Allah] ne les regardera pas, ne fera pas leur éloge et louange, mais Il leur infligera un châtiment douloureux.

﴾*Voilà ceux qui ont choisi l'égarement au prix de la guidée*﴿ Ils ont échangé la guidée qui consistait à propager ce qui se trouve dans leurs Livres de la description du Messager, la mention de son apparition, et l'annonce de sa venue tirée des livres des prophètes et de leurs adeptes. Ils ont troqué tout cela contre l'égarement qui consiste à le démentir, à le renier, et à dissimuler sa description présente dans leurs livres. ﴾*et le châtiment au prix du pardon*﴿ ils ont échangé le pardon contre le châtiment, en commettant ce qui a précédé. ﴾*Combien ils endurent [le supplice de] l'Enfer !*﴿ Ils seront dans un supplice immense et effroyable, et tous ceux qui les verront s'étonneront qu'ils puissent patienter sur ceci, malgré la difficulté du supplice, de la punition et de l'enchaînement, qu'Allah nous en préserve. On a également dit que cela signifiait : Combien ils persistent sur les péchés qui les plongeront en Enfer ! ﴾*Telle sera [leur rétribution], car Allah a révélé le Livre avec la vérité.*﴿ Ils méritent ce châtiment douloureux car Allah (ﷻ) a révélé Son Livre à Son Messager Muhammad, ainsi que Ses Livres aux prophètes avant lui, pour établir la vérité et rejeter le faux, mais eux ont pris les versets d'Allah comme un jeu : leur Livre leur ordonne d'exposer et de propager la science, mais ils s'y opposent et le renient. Le sceau des messagers les appelle à Allah (ﷻ), leur commande le bien et leur interdit le mal, mais ils le renient, s'opposent à lui, le rejettent, dissimulent sa description, et ainsi se moquent des versets d'Allah révélés à Ses prophètes. C'est pourquoi ils méritent ce châtiment et supplice : ﴾*Telle sera [leur rétribution], car Allah a révélé le Livre avec la vérité, et ceux qui s'opposent au sujet du Livre sont dans une contradiction qui les éloigne [de la vérité].*﴿

لَّيْسَ ٱلْبِرَّ أَن تُوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ قِبَلَ ٱلْمَشْرِقِ وَٱلْمَغْرِبِ وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ
وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلْكِتَٰبِ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ وَءَاتَى ٱلْمَالَ عَلَىٰ حُبِّهِۦ ذَوِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينَ وَٱبْنَ
ٱلسَّبِيلِ وَٱلسَّآئِلِينَ وَفِى ٱلرِّقَابِ وَأَقَامَ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَى ٱلزَّكَوٰةَ وَٱلْمُوفُونَ بِعَهْدِهِمْ إِذَا عَٰهَدُوا۟ ۖ
وَٱلصَّٰبِرِينَ فِى ٱلْبَأْسَآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَحِينَ ٱلْبَأْسِ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ صَدَقُوا۟ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُتَّقُونَ ﴿١٧٧﴾

(177) ﴾*Le bien ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant, mais le bien consiste à croire en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, à donner de ses biens, quelqu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux pauvres, aux voyageurs [indigents], aux mendiants ; de même qu'à délier les jougs, observer la prière, acquitter la zakat, respecter son engagement, et patienter dans la misère, la maladie et lorsque les combats font rage. [Ceux qui se comportent ainsi] sont, en toute vérité, véridiques et pieux !*﴿

Ce verset comporte des phrases éminentes, des principes globaux, et une croyance droite. Concernant l'exégèse de ce verset, après qu'Allah (ﷻ) ait d'abord ordonné aux croyants de s'orienter vers *Bayt Al-Maqdis*, puis en direction de la *ka'bah*, cela fut pénible à une partie des Gens du Livre et certains musulmans, Allah révéla alors l'exposé de Sa sagesse en cela qui est que ce qui est visé est l'obéissance à Allah (ﷻ), la conformation à Ses commandements, l'orientation vers la direction qu'Il ordonne, et le suivi de ce qu'Il légifère. C'est là le bien, la piété, et la foi complète, alors que la simple orientation dans une direction du Levant ou du Couchant ne comporte ni

bien ni obéissance, si cela n'est pas une conformation à l'ordre d'Allah et Sa législation. C'est pourquoi Il dit : ﴾*Le bien ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant, mais le bien consiste à croire en Allah, au Jour dernier...*﴿

Pour At-Thawrî, ce sont là toutes les formes de bien. Il dit vrai car celui qui se pare de ce que mentionne ce verset aura été lié par tous les liens de l'islam, et il aura utilisé toutes les formes de bien. Il s'agit de la foi en Allah qui consiste à croire qu'il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, à croire en l'existence des anges qui sont les médiateurs entre Allah et Ses messagers, au Livre qui désigne les Livres descendus du ciel sur les prophètes jusqu'à ce que close cela le plus noble d'entre eux qui est le Coran qui prédomine sur les Livres qui l'ont précédé. Il comporte tout bien, et tout moyen de succès en ce bas-monde et dans l'au-delà. À travers lui, Allah a abrogé tous les Livres qui l'ont précédé. Il faut également croire en l'ensemble des prophètes d'Allah, du premier au sceau d'entre eux, Muhammad, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous.

﴾*donner de ses biens, quelqu'amour qu'on en ait*﴿ alors qu'on aime ces biens et qu'on les convoite. ﴾*aux proches*﴿ les parents qui sont les plus en droit de bénéficier de l'aumône. ﴾*aux orphelins*﴿ ceux qui n'ont aucun moyen de subsistance et dont les parents sont morts alors qu'ils étaient faibles et jeunes, non pubères et incapables de subvenir à leurs besoins. ﴾*aux pauvres*﴿ ceux qui ne disposent pas de ce qui leur est nécessaire en terme de nourriture, vêtement et habitation, et auxquels on donne ce qui va combler leur besoin. ﴾*aux voyageurs [indigents]*﴿ les voyageurs de passage dont les biens sont épuisés et auxquels on donne ce qui leur permettra de parvenir jusque chez eux. De même, celui qui veut accomplir un voyage dans l'obéissance [à Allah], et auquel on donne ce qui lui suffit pour aller et revenir. Cela comprend également l'invité. ﴾*aux mendiants*﴿ ceux qui pratiquent la mendicité et auxquels on donne de la zakat et de l'aumône. ﴾*délier les jougs*﴿ des esclaves auxquels on propose d'acheter leur affranchissement et qui n'en ont pas les moyens.

﴾*accomplir la prière*﴿ parfaitement en ses actes, en son temps, en respectant l'inclinaison, la prosternation, la quiétude, et le recueillement, d'une manière religieusement agréée. ﴾*acquitter la zakat*﴿ le terme (الزكاة, *az-zakât*) peut désigner la purification de l'âme de tous les comportements vils, comme dans la Parole d'Allah :

وَوَيْلٌ لِّلْمُشْرِكِينَ ﴿٦﴾ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ

﴾Malheur aux polythéistes, 7 qui n'accordent pas [à leur âme] de se purifier,﴿[1]

Tout comme cela peut désigner la zakat sur les biens, ainsi que l'ont énoncé Saʿîd Ibn Jubayr et Muqâtil Ibn Hayyân. Sa Parole ﴾*respecter son engagement*﴿ est semblable à cette autre :

ٱلَّذِينَ يُوفُونَ بِعَهْدِ ٱللَّهِ وَلَا يَنقُضُونَ ٱلْمِيثَٰقَ ﴿٢٠﴾

﴾ceux qui respectent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte,﴿[2]

Et l'opposé de ceci est l'hypocrisie, comme il est mentionné dans le hadith : « *Les signes distinctifs de l'hypocrite sont au nombre de trois : lorsqu'il parle, il ment ; lorsqu'il promet, il ne tient pas ses engagements ; et lorsqu'on lui fait confiance, il*

[1] *Fussilat*, v.6-7.
[2] *Ar-Raʿd*, v.20.

trahit. »[1] et sous une autre formulation : « *Lorsqu'il parle, il ment ; lorsqu'il promet, il ne tient pas ses engagements ; et lorsqu'il a un litige, il ment.* »[2]

﴾*[Ceux qui se comportent ainsi] sont, en toute vérité, véridiques et pieux !*﴿ Véridiques en leur foi, car ils ont réalisé la foi du cœur, par leurs paroles et actes, ils sont donc véridiques et pieux, car ils se sont préservés des interdits et ont accompli les actes d'obéissance.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ كُتِبَ عَلَيۡكُمُ ٱلۡقِصَاصُ فِي ٱلۡقَتۡلَىۖ ٱلۡحُرُّ بِٱلۡحُرِّ وَٱلۡعَبۡدُ بِٱلۡعَبۡدِ وَٱلۡأُنثَىٰ بِٱلۡأُنثَىٰۚ فَمَنۡ عُفِيَ
لَهُۥ مِنۡ أَخِيهِ شَيۡءٞ فَٱتِّبَاعُۢ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَأَدَآءٌ إِلَيۡهِ بِإِحۡسَٰنٖۗ ذَٰلِكَ تَخۡفِيفٞ مِّن رَّبِّكُمۡ وَرَحۡمَةٞۗ فَمَنِ ٱعۡتَدَىٰ
بَعۡدَ ذَٰلِكَ فَلَهُۥ عَذَابٌ أَلِيمٞ ١٧٨ وَلَكُمۡ فِي ٱلۡقِصَاصِ حَيَوٰةٞ يَٰٓأُوْلِي ٱلۡأَلۡبَٰبِ لَعَلَّكُمۡ تَتَّقُونَ ١٧٩

(178) ﴾*Ô vous qui croyez ! On vous a prescrit le talion concernant le meurtre : homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Que celui qui pardonne à son frère réclame ses droits de manière convenable, et [que le coupable] s'acquitte [du prix du sang] de la meilleure façon. Ceci est un allégement et une miséricorde de votre Seigneur. Quiconque, après cela transgresse, subira un châtiment douloureux.* (179) *Vous avez dans le talion [une préservation de] la vie, ô vous doués d'intelligence, afin que vous redoutiez [de verser le sang].*﴿

Ô croyants ! On vous a prescrit l'équité dans le talion : homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme ; ne transgressez pas à la manière de ceux qui vous ont précédés en transformant la Loi qu'Allah leur a imposée. ﴾*Que celui qui pardonne à son frère réclame ses droits de manière convenable, et [que le coupable] s'acquitte [du prix du sang] sans délai.*﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, le pardon (العَفْو, *al-ᶜafwu*) consiste à ce que [l'ayant-droit de la famille de la victime] accepte le versement du prix du sang pour un homicide volontaire et que le coupable s'acquitte du prix du sang sans causer aucun tort et sans délai. ﴾*Ceci est un allégement et une miséricorde de votre Seigneur*﴿ Je ne vous ai légiféré d'accepter le prix du sang pour l'homicide volontaire que comme un allègement et une miséricorde, alors que le talion ou le pardon était inéluctable pour ceux qui vous ont précédés.

﴾*Quiconque, après cela transgresse, subira un châtiment douloureux.*﴿ Celui qui tue après avoir perçu ou accepté le prix du sang subira un châtiment douloureux venant d'Allah. ﴾*Vous avez dans le talion [une préservation de] la vie*﴿ il est dans la législation de l'exécution du meurtrier une sagesse éminente qu'est la protection des âmes, car si le meurtrier sait qu'il sera exécuté, il s'abstiendra, et c'est en cela [que le talion] comporte la vie pour les âmes. ﴾*ô vous doués d'intelligence, ainsi délaisserez-vous [les interdits d'Allah]*﴿ ô vous qui êtes doués de raison, de compréhension et d'intelligence, ainsi délaisserez-vous les interdits d'Allah. Le terme (التَّقْوى, *at-taqwâ*) est un terme global désignant l'accomplissement des actes d'obéissance et le délaissement des interdits.

[1] Al-Bukhârî (33) et Muslim (59).
[2] Al-Bukhârî (34) et Muslim (58).

كُتِبَ عَلَيْكُمْ إِذَا حَضَرَ أَحَدَكُمُ ٱلْمَوْتُ إِن تَرَكَ خَيْرًا ٱلْوَصِيَّةُ لِلْوَٰلِدَيْنِ وَٱلْأَقْرَبِينَ بِٱلْمَعْرُوفِ ۖ
حَقًّا عَلَى ٱلْمُتَّقِينَ ﴿١٨٠﴾ فَمَنْ بَدَّلَهُۥ بَعْدَ مَا سَمِعَهُۥ فَإِنَّمَآ إِثْمُهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ يُبَدِّلُونَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٨١﴾ فَمَنْ
خَافَ مِن مُّوصٍ جَنَفًا أَوْ إِثْمًا فَأَصْلَحَ بَيْنَهُمْ فَلَآ إِثْمَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٨٢﴾

(180) ﴿*On vous a prescrit, lorsque l'un de vous est sur le point de mourir, et s'il laisse des biens, d'établir un testament, en ce qui est d'usage [dans la Législation], en faveur de ses père et mère, et de ses proches parents. C'est un devoir pour les pieux.* (181) *Ceux qui modifient [un testament] après en avoir pris connaissance en porteront seuls le péché, car Allah entend et sait tout.* (182) *Mais quiconque craint d'un testateur une partialité involontaire ou volontaire, et [tente] de concilier [les différentes parties] ne commet aucun péché, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Ce verset comporte le commandement d'établir un testament en faveur des père et mère et des proches parents. Ceci était obligatoire, selon le plus juste des deux avis, avant la révélation du verset de l'héritage, et lorsque ce dernier a été révélé, celui-ci fut abrogé, et l'attribution des différentes parts de l'héritage devinrent une imposition d'Allah, accordées impérativement à ceux qui les méritent, sans testament ou don du testateur. ﴾*s'il laisse des biens, établir un testament en ce qui est d'usage*﴿ avec mansuétude et bienfaisance ﴾*en faveur de ses père et mère, et de ses proches parents. C'est un devoir pour les pieux.*﴿

﴾*Ceux qui modifient [un testament] après en avoir pris connaissance en porteront seuls le péché*﴿ ceux qui modifient et transforment le testament, en y ajoutant ou retranchant – et a fortiori ceux qui le dissimulent totalement ﴾*en porteront seuls le péché*﴿. La récompense du défunt incombe à Allah, et le péché ne concernent que ceux qui l'ont modifié ﴾*car Allah entend et sait tout.*﴿ Il sait ce qu'a établi le défunt comme testament et ce qu'ont modifié les exécuteurs testamentaires. ﴾*Mais quiconque craint d'un testateur une partialité involontaire ou volontaire*﴿ [La partialité involontaire] (الجَنَف, *al-janaf*) désigne toutes les formes d'erreur, comme le fait d'accorder plus à un héritier par un intermédiaire ou moyen quelconque, de vendre de manière partiale un bien, d'accorder des biens au fils de sa fille pour ajouter à la part de cette dernière, ou d'autres moyens encore. Que ce soit de manière involontaire, par nature et grande bienveillance, sans clairvoyance, ou que cela soit volontaire et qu'il soit pécheur. Dans cette situation, l'exécuteur testamentaire peut amender la situation et rectifier le testament d'une manière légale, en se détournant de celui en faveur duquel le défunt a établi le testament pour ce qui en est le plus proche, réunissant ainsi entre l'objectif du défunt et la voie légale. Cet amendement et cette correction ne sont aucunement une modification [blâmable], et c'est pourquoi cela a été lié à l'interdiction qui a précédé, afin qu'on sache que cela n'en fait aucunement partie, et Allah est plus savant.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ
﴿١٨٣﴾ أَيَّامًا مَّعْدُودَٰتٍ ۚ فَمَن كَانَ مِنكُم مَّرِيضًا أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ ۚ وَعَلَى ٱلَّذِينَ

يُطِيقُونَهُۥ فِدْيَةٌ طَعَامُ مِسْكِينٍ ۖ فَمَن تَطَوَّعَ خَيْرًا فَهُوَ خَيْرٌ لَّهُۥ ۚ وَأَن تَصُومُوا۟ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٨٤﴾

(183) ﴿*Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous est prescrit comme il fut prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété.* (184) *[Ce jeûne devra être respecté] un nombre de jours limité. Celui qui, malade, [s'en voit empêché] ou qui se trouve en voyage, jeûnera [plus tard] un nombre de jours équivalent. Ceux qui en sont capables [mais s'en dispensent] devront nourrir un pauvre pour compensation. Celui qui [en nourrit] davantage cela est meilleur pour lui, mais il est préférable pour vous de jeûner, si vous saviez !*﴾

Allah (ﷻ) s'adresse aux croyants de cette communauté et leur ordonne le jeûne qui consiste à s'abstenir de nourriture, de boisson et de rapports charnels, avec l'intention de vouer cela exclusivement à Allah (ﷻ), car le jeûne est une purification de l'âme des humeurs mauvaises et des comportements vils. Il mentionne qu'Il le leur a imposé comme Il l'a imposé à ceux qui les ont précédés, qui sont donc un exemple pour eux. Ils doivent ainsi s'efforcer d'accomplir cette obligation mieux que leurs prédécesseurs, comme Allah (ﷻ) dit :

لِكُلٍّ جَعَلْنَا مِنكُمْ شِرْعَةً وَمِنْهَاجًا ۚ وَلَوْ شَاءَ ٱللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَلَٰكِن لِّيَبْلُوَكُمْ فِى مَآ ءَاتَىٰكُمْ ۖ فَٱسْتَبِقُوا۟ ٱلْخَيْرَٰتِ ۚ

﴿À chacun de vous, Nous avons assigné une législation et une voie à suivre. Et si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté, mais Il a voulu vous éprouver selon ce qu'Il vous a accordé. Rivalisez donc dans l'accomplissement de bonnes œuvres.﴾[1]

C'est pourquoi Il dit ici : ﴿*Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous est prescrit comme il fut prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété*﴾ car le jeûne purifie le corps et réduit les voies de Satan, ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Ô jeunes gens ! Celui d'entre vous qui en a les moyens, qu'il se marie, car c'est ce qui est de mieux pour baisser le regard et préserver sa chasteté ; et que celui qui n'en a pas les moyens jeûne, car cela sera pour lui un bouclier.* »[2]

Puis Allah expose que ce jeûne ne doit pas être respecté chaque jour, afin de ne pas épuiser les gens, et les empêcher de le supporter et de l'accomplir, mais uniquement un nombre de jours limité. Ainsi, au début de l'islam, les gens jeûnaient trois jours par mois, puis cela fut abrogé par le jeûne du mois de Ramadan. Puis Allah exposa la disposition légale du jeûne au début de l'islam, lorsqu'Il dit : ﴿*Celui qui, malade ou en voyage, [s'en trouve empêché], jeûnera [plus tard] un nombre de jours équivalent.*﴾ Celui qui était malade ou en voyage ne jeûnait pas dans ces situations, en raison de ce que cela comporte comme difficulté, mais il rompait le jeûne et rattrapait ces jours ultérieurement. Quant à celui qui était en bonne santé, résident et avait la capacité de jeûner, il avait le choix de jeûner ou de nourrir un pauvre. Il pouvait ainsi, selon ce qu'il voulait, jeûner ou rompre, en quel cas il nourrissait pour chaque jour un pauvre, et s'il en nourrissait davantage pour chaque jour, cela était meilleur, et s'il jeûnait cela était meilleur encore que de nourrir un

[1] *Al-Mâ'idah*, v.48.
[2] Al-Bukhârî (5066) et Muslim (1400).

pauvre. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Ceux qui en sont capables [mais s'en dispensent] devront nourrir un pauvre pour compensation. Celui qui [en nourrit] davantage cela est meilleur pour lui, mais il est préférable pour vous de jeûner, si vous saviez !*﴾

شَهْرُ رَمَضَانَ ٱلَّذِىٓ أُنزِلَ فِيهِ ٱلْقُرْءَانُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَبَيِّنَٰتٍ مِّنَ ٱلْهُدَىٰ وَٱلْفُرْقَانِ ۚ فَمَن
شَهِدَ مِنكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ ۖ وَمَن كَانَ مَرِيضًا أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ ۗ يُرِيدُ ٱللَّهُ
بِكُمُ ٱلْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ ٱلْعُسْرَ وَلِتُكْمِلُوا۟ ٱلْعِدَّةَ وَلِتُكَبِّرُوا۟ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَىٰكُمْ
وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٨٥﴾

(185) ﴿*[Ces jours sont] le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et qui comporte [des versets] clairs permettant de discerner la guidée, et de distinguer [le Vrai du Faux]. Que celui qui voit [la nouvelle lune annonçant le début de] ce mois observe le jeûne ! Celui qui, malade ou en voyage, [s'en trouve empêché], jeûnera [plus tard] un nombre de jours équivalent. Allah veut pour vous la facilité et non la difficulté, afin que vous complétiez le nombre [de jours manqués], célébriez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés [au terme de cette adoration], et vous montriez reconnaissants [pour cela].*﴾

Allah (ﷻ) loue le mois de Ramadan parmi tous les mois, en l'ayant choisi pour la révélation du Coran : ﴿*[Ces jours sont] le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et qui comporte [des versets] clairs permettant de discerner la guidée, et de distinguer [le Vrai du Faux]*﴾ ce qui est un éloge du Coran qu'Allah a révélé comme un guide pour le cœur des serviteurs qui ont cru en lui, l'ont déclaré véridique et s'y sont conformés. ﴿*qui comporte [des versets] clairs*﴾ des preuves évidentes et limpides, pour celui qui les comprend et les médite, qui montrent la vérité de ce qu'il apporte comme guidée opposée à l'égarement, droiture opposée au fourvoiement, et qui permet de distinguer le vrai du faux, le licite de l'illicite.

﴿*Que celui qui voit [la nouvelle lune annonçant le début de] ce mois observe le jeûne !*﴾ Ceci est une imposition absolue de jeûner pour celui qui voit le début du mois, alors qu'il est résident en ce lieu, lorsque survient l'entrée du mois, et qu'il est en bonne santé physique. Ce verset abroge le verset précédent permettant à celui qui est en bonne santé et résident de ne pas observer le jeûne et d'acquitter une compensation en nourrissant un pauvre pour chaque jour, comme cela a été précédemment exposé. Après avoir imposé le jeûne, Allah répète la permission donnée au voyageur et au malade de ne pas l'observer, à condition qu'ils le rattrapent : ﴿*Celui qui, malade ou en voyage, [s'en trouve empêché], jeûnera [plus tard] un nombre de jours équivalent*﴾ celui qui souffre d'une maladie rendant difficile l'observation du jeûne, ou pour lequel le jeûne est nuisible, ou qui se trouve en voyage, a le droit de ne pas observer le jeûne. S'il le fait, il doit s'acquitter d'un nombre de jours équivalent à ceux pendant lesquels il a délaissé le jeûne. C'est pourquoi Il dit : ﴿*Allah veut pour vous la facilité et non la difficulté*﴾ Il ne vous a permis de ne pas observer le jeûne en cas de maladie ou de voyage, bien qu'Il l'ait imposé à celui qui est résident et en bonne santé, que comme une facilité et une miséricorde qui vous sont accordées.

﴾*afin que vous célébriez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés*﴿ afin que vous mentionniez Allah à la conclusion de votre adoration ﴾*et vous montriez reconnaissants [pour cela].*﴿ Si vous respectez ce qu'Allah vous a commandé comme actes d'obéissance et impositions, que vous délaissez Ses interdits, et préservez Ses limites, vous serez parmi ceux qui se montrent reconnaissant.

وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ ۖ أُجِيبُ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ ۖ فَلْيَسْتَجِيبُوا لِي وَلْيُؤْمِنُوا بِي لَعَلَّهُمْ يَرْشُدُونَ ﴿١٨٦﴾

(186) ﴾*Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, [qu'ils sachent que] Je suis proche. J'exauce l'invocation de celui qui M'invoque [sincèrement]. Qu'ils répondent à Mon appel [en se soumettant à Moi], et croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés.*﴿

Abû Mûsâ Al-Ashᶜarî rapporte : « Nous étions en expédition en compagnie du Messager d'Allah (ﷺ), et nous ne gravissions aucun mont et ne descendions aucune vallée sans célébrer à haute voix la grandeur d'Allah. Le Prophète (ﷺ) s'approcha de nous et dit : « *Ô gens ! Marquez de la retenue, car Celui que vous invoquez n'est ni sourd ni absent, mais Il entend et voit parfaitement. Celui que vous invoquez est plus proche de chacun de vous que le cou de sa monture.* »[1]

Allah ne déçoit pas celui qui L'invoque, rien ne Le détourne de cette invocation, mais Il répond à l'invocation. C'est une incitation à l'invocation, qui ne se perd pas auprès d'Allah. Le fait qu'Allah (ﷻ) ait mentionné ce verset incitant à l'invocation, au milieu des règles du jeûne, est une orientation vers l'effort dans l'invocation après en avoir complété les jours, et plus encore lors de chaque rupture du jeûne.

أُحِلَّ لَكُمْ لَيْلَةَ الصِّيَامِ الرَّفَثُ إِلَىٰ نِسَائِكُمْ ۚ هُنَّ لِبَاسٌ لَّكُمْ وَأَنتُمْ لِبَاسٌ لَّهُنَّ ۗ عَلِمَ اللَّهُ أَنَّكُمْ كُنتُمْ تَخْتَانُونَ أَنفُسَكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ وَعَفَا عَنكُمْ ۖ فَالْآنَ بَاشِرُوهُنَّ وَابْتَغُوا مَا كَتَبَ اللَّهُ لَكُمْ ۚ وَكُلُوا وَاشْرَبُوا حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ لَكُمُ الْخَيْطُ الْأَبْيَضُ مِنَ الْخَيْطِ الْأَسْوَدِ مِنَ الْفَجْرِ ۖ ثُمَّ أَتِمُّوا الصِّيَامَ إِلَى اللَّيْلِ ۚ وَلَا تُبَاشِرُوهُنَّ وَأَنتُمْ عَاكِفُونَ فِي الْمَسَاجِدِ ۗ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ فَلَا تَقْرَبُوهَا ۗ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ آيَاتِهِ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿١٨٧﴾

(187) ﴾*Il vous est permis d'avoir des rapports charnels avec vos épouses lors des nuits [du mois] de jeûne. Elles sont un vêtement pour vous et vous un vêtement pour elles. Allah sait que vous vous dupiez vous-mêmes [en transgressant Son interdiction], mais Il a accepté votre repentir et vous a pardonné. Désormais, vous pouvez jouir d'elles et rechercher ce qu'Allah vous a destiné [comme descendance]. Mangez et buvez jusqu'à ce que vous puissiez clairement distinguer le fil blanc de l'aube du fil noir [de la nuit]. Puis observez le jeûne jusqu'à [la tombée de] la nuit. Mais ne jouissez pas d'elles alors que vous observez une retraite rituelle dans les mosquées. Telles sont les limites d'Allah, ne les transgressez donc pas. C'est ainsi qu'Allah expose clairement Ses versets aux hommes, afin qu'ils [Le] craignent.*﴿

[1] Al-Bukhârî (6610) et Muslim (2704).

C'est une permission accordée par Allah (ﷻ) aux musulmans, et une levée de ce qui était en vigueur au début de l'islam. Lorsqu'une personne rompait le jeûne, il ne lui était permis de manger, de boire et d'avoir des rapports charnels que jusqu'à la prière du *ᶜishâ'* ou qu'elle ne s'endorme. Si elle accomplissait cette prière ou s'endormait, la nourriture, la boisson et les rapports charnels lui étaient interdits jusqu'à la nuit suivante, et les gens en éprouvèrent une grande difficulté.

﴾*Elles sont un vêtement pour vous et vous un vêtement pour elles.*﴿ Vous trouvez la quiétude auprès d'elles, et elles trouvent la quiétude auprès de vous. ﴾*Allah sait que vous vous dupiez vous-mêmes*﴿ en ayant des rapports charnels avec les femmes, et en mangeant et buvant après la prière du *ᶜishâ'*, ﴾*mais Il a accepté votre repentir et vous a pardonné. Désormais, vous pouvez jouir d'elles et rechercher ce qu'Allah vous a destiné*﴿ comme descendance, ﴾*Mangez et buvez jusqu'à ce que vous puissiez clairement distinguer le fil blanc de l'aube du fil noir [de la nuit]. Puis observez le jeûne jusqu'à [la tombée de] la nuit.*﴿ Allah (ﷻ) permet la nourriture et la boisson, en plus de ce qui a précédé de permission du rapport charnel, toute nuit que le jeûneur désire, jusqu'à ce que la clarté de l'aube se distingue des ténèbres de la nuit.

﴾*Mais ne jouissez pas d'elles alors que vous observez une retraite rituelle dans les mosquées*﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, cela concerne l'homme qui accomplit une retraite spirituelle dans la mosquée, pendant ou en dehors du mois de Ramadan. Allah lui interdit de jouir des femmes, nuit et jour, jusqu'au terme de sa retraite spirituelle. ﴾*Telles sont les limites d'Allah*﴿ ce que Nous avons exposé, imposé et délimité du jeûne et de ses règles, ce que Nous y avons permis et interdit, la mention de son objectif, ses permissions et impositions, sont les limites d'Allah. Allah les a légiférées et exposées Lui-même. ﴾*ne les approchez donc pas*﴿ ne les dépassez et ne les transgressez pas. ﴾*C'est ainsi qu'Allah expose clairement Ses versets aux hommes*﴿ de la même manière qu'Il expose le jeûne, ses règles, ses lois et ses détails, Il expose l'ensemble des lois à travers Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ), ﴾*afin qu'ils [Le] craignent*﴿ qu'ils sachent se guider et obéir, comme Allah (ﷻ) dit :

هُوَ ٱلَّذِى يُنَزِّلُ عَلَىٰ عَبْدِهِۦٓ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ لِّيُخْرِجَكُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ بِكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٩﴾

﴾C'est Lui qui révèle à Son serviteur des preuves manifestes, afin de vous sortir des ténèbres vers la lumière, et Allah est compatissant et miséricordieux envers vous.﴿[1]

وَلَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَكُم بَيْنَكُم بِٱلْبَٰطِلِ وَتُدْلُوا۟ بِهَآ إِلَى ٱلْحُكَّامِ لِتَأْكُلُوا۟ فَرِيقًا مِّنْ أَمْوَٰلِ ٱلنَّاسِ بِٱلْإِثْمِ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٨٨﴾

(188) ﴾*Ne vous accaparez pas mutuellement vos biens sans aucun droit, et ne vous en servez pas pour corrompre les juges dans le but de vous accaparer, injustement et sciemment, une partie des biens d'autrui.*﴿

Pour Ibn ᶜAbbâs, ceci concerne celui qui doit de l'argent, contre lequel on ne possède aucune preuve, et qui conteste ce qu'il doit devant les juges, alors qu'il sait qu'il est redevable, dans le péché, et qu'il s'accapare illicitement des biens. Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Je ne suis qu'un homme. Vous me soumettez vos litiges, il se peut que l'un de vous soit plus éloquent que l'autre dans la présentation de ses*

[1] *Al-Hadîd*, v.9.

arguments, et qu'ainsi je juge en sa faveur, en fonction de ce que j'ai entendu de lui. Celui à qui j'accorde un droit revenant à son frère, je lui accorde en réalité une part de l'Enfer. »[1]

Ce verset et ce hadith indiquent que la sentence du juge ne change rien à la réalité des choses, elle ne rend pas licite ce qui est illicite, ou illicite ce qui est licite. Elle ne fait qu'imposer en apparence une chose qui, si elle est conforme à la réalité, c'est un bien ; et si ce n'est pas le cas, le juge est récompensé et l'escroc en porte le péché. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Ne vous accaparez pas mutuellement vos biens sans aucun droit, et ne vous en servez pas pour corrompre les juges dans le but de vous accaparer, injustement et sciemment, une partie des biens d'autrui*﴾ en connaissant la fausseté de ce que vous réclamez et propagez par vos propos.

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْأَهِلَّةِ ۖ قُلْ هِىَ مَوَٰقِيتُ لِلنَّاسِ وَٱلْحَجِّ ۗ وَلَيْسَ ٱلْبِرُّ بِأَن تَأْتُوا۟ ٱلْبُيُوتَ مِن ظُهُورِهَا
وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنِ ٱتَّقَىٰ ۗ وَأْتُوا۟ ٱلْبُيُوتَ مِنْ أَبْوَٰبِهَا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٨٩﴾

(189) ﴿*Ils t'interrogent sur les nouvelles lunes. Dis : « Elles sont un moyen pour les hommes de déterminer le temps, et [la période] du pèlerinage. » Le bien ne consiste pas à rentrer chez vous par l'arrière des maisons, mais le bien consiste à craindre Allah. Entrez donc dans les maisons par leurs portes, et craignez Allah afin que vous réussissiez !*﴾

Les gens interrogèrent le Messager d'Allah (ﷺ) concernant les nouvelles lunes, et ce verset fut révélé. Ainsi, à travers elles, ils connaissent le terme de leurs engagements, les périodes de retraite de leurs femmes, et l'époque du pèlerinage. ﴿*Le bien ne consiste pas à rentrer chez vous par l'arrière des maisons, mais le bien consiste à craindre Allah. Entrez donc dans les maisons par leurs portes*﴾ Al-Barâ' dit : « À l'époque antéislamique, lorsque les gens se mettaient en état de sacralisation, ils entraient chez eux par l'arrière, et Allah révéla [ce verset]. »[2]

Al-Hasan dit : « À l'époque antéislamique, lorsque quelqu'un voulait voyageait et sortait de chez lui, puis décidait finalement de revenir et d'abandonner son voyage, il n'entrait pas chez lui par l'entrée, mais il escaladait par derrière, et ainsi Allah révéla [ce verset]. » ﴿*craignez Allah afin que vous réussissiez*﴾, craignez Allah en accomplissant ce qu'Il vous a commandé et en délaissant ce qu'Il vous a interdit, ﴿*afin que vous réussissiez*﴾ demain lorsque vous serez devant Lui et qu'Il vous rétribuera pleinement pour vos actes.

وَقَٰتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَكُمْ وَلَا تَعْتَدُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿١٩٠﴾
وَٱقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ وَأَخْرِجُوهُم مِّنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ ۚ وَٱلْفِتْنَةُ أَشَدُّ مِنَ ٱلْقَتْلِ ۚ وَلَا تُقَٰتِلُوهُمْ عِندَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ
حَتَّىٰ يُقَٰتِلُوكُمْ فِيهِ ۖ فَإِن قَٰتَلُوكُمْ فَٱقْتُلُوهُمْ ۗ كَذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٩١﴾ فَإِنِ ٱنتَهَوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٩٢﴾
وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ لِلَّهِ ۖ فَإِنِ ٱنتَهَوْا۟ فَلَا عُدْوَٰنَ إِلَّا عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٩٣﴾

[1] Al-Bukhârî (2458) et Muslim (1713).
[2] Al-Bukhârî (4512).

(190) ﴿*Combattez, sur le sentier d'Allah, ceux qui vous combattent, mais ne transgressez pas, car Allah n'aime pas les transgresseurs !* (191) *Tuez-les, où que vous les rencontriez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés, car la subversion est plus grave que le meurtre. Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les. Telle est la rétribution des mécréants.* (192) *S'ils cessent, Allah est pardonneur et miséricordieux.* (193) *Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion et que le culte soit exclusivement voué à Allah. S'ils cessent, ne poursuivez les hostilités qu'à l'encontre des injustes.*﴾

﴿*Combattez, sur le sentier d'Allah, ceux qui vous combattent*﴾ ceci est une provocation et une incitation contre les ennemis dont l'ambition est de combattre l'islam et ses adeptes. Ce qui signifie : combattez-les comme ils vous combattent, de la même manière qu'Allah (ﷻ) dit :

وَقَٰتِلُوا۟ ٱلْمُشْرِكِينَ كَآفَّةً كَمَا يُقَٰتِلُونَكُمْ كَآفَّةً

﴿***Liguez-vous pour combattre les polythéistes, comme ils se liguent pour vous combattre.***﴾[1]

﴿*Tuez-les, où que vous les rencontriez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés*﴾ Que votre ambition soit de les combattre, tout comme la leur est de vous combattre, de même que de les chasser du lieu d'où ils vous ont chassés, par application du talion.﴿*ne transgressez pas, car Allah n'aime pas les transgresseurs*﴾ combattez sur le sentier d'Allah, et ne transgressez pas en cela en commettant des interdits. Puisque le djihad implique la mise à mort d'hommes, Allah (ﷻ) a indiqué que ce qu'ils pratiquent comme mécréance, association à Allah, et obstruction de Son chemin est pire et de plus grande calamité que le meurtre, et ainsi Il dit ﴿*la subversion est plus grave que le meurtre.*﴾ Abû-l-ᶜÂliyah, Mujâhid et d'autres ont dit : « Le polythéisme est plus grave que le meurtre. »

﴿*Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée*﴾ le Prophète (ﷺ) dit : « *Allah (ﷻ) a fait de ce lieu – la Mecque – un territoire sacré le Jour où Il a créé les cieux et la terre. Allah en a donc fait un territoire sacré jusqu'au Jour de la Résurrections. [Le combat] ne m'y a été permis qu'un moment de la journée, à cet instant. Allah en a fait un territoire sacré jusqu'au Jour de la Résurrection, on n'y arrache pas les branches des arbres, et on n'y fauche pas l'herbe. Si quelqu'un argumente par le combat du Messager d'Allah (ﷺ), répondez lui qu'Allah l'a permis à Son Messager mais qu'on ne vous l'a pas permis.* » Signifiant ainsi le combat qu'il a mené contre ses habitants lors de la libération de la Mecque, qu'il a reprise par la force, et des hommes furent tués à Al-Khandamah. On a également dit qu'il l'avait libérée par un pacte, en raison de sa parole : « *Celui qui ferme sa porte est en sécurité, celui qui entre à la mosquée est en sécurité, et celui qui entre chez Abû Sufyân est en sécurité.* »[2]

﴿*avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les. Telle est la rétribution des mécréants.*﴾ Ne les combattez près de la Mosquée sacrée que s'ils commencent à vous y combattre, et si tel est le cas, vous pouvez les combattre pour repousser l'agression.

---

[1] *At-Tawbah*, v.36.
[2] Muslim (1780).

﴾*S'ils cessent, Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ S'ils cessent le combat sur le territoire sacré et reviennent à l'islam et au repentir, Allah est pardonneur et miséricordieux, Il pardonne leurs péchés, même s'ils ont tué des musulmans sur le territoire sacré d'Allah, car aucun péché n'empêche Allah de pardonner à celui qui s'en repent auprès de Lui. Puis Allah (ﷻ) ordonne de combattre les mécréants : ﴾*Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion*﴿ de polythéisme ﴾*et que le culte soit exclusivement voué à Allah*﴿ que la religion d'Allah domine les autres religions. ﴾*S'ils cessent, ne poursuivez les hostilités qu'à l'encontre des injustes.*﴿ S'ils cessent leur polythéisme et combat des croyants, épargnez-les, et celui qui les combat par la suite est injuste, car on ne montre d'hostilité qu'envers les injustes.

ٱلشَّهْرُ ٱلْحَرَامُ بِٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ وَٱلْحُرُمَٰتُ قِصَاصٌ ۚ فَمَنِ ٱعْتَدَىٰ عَلَيْكُمْ فَٱعْتَدُوا۟ عَلَيْهِ بِمِثْلِ مَا ٱعْتَدَىٰ عَلَيْكُمْ ۚ
وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿١٩٤﴾

(194) ﴾*Mois sacré pour mois sacré ! Le talion s'applique à toutes choses sacrées, ainsi quiconque transgresse à votre encontre, alors répondez de manière semblable. Craignez Allah, et sachez qu'Allah est avec les pieux.*﴿

Lorsqu'en l'an six de l'hégire, le Messager d'Allah (ﷺ) se mit en route pour accomplir une *ᶜumrah*, les polythéistes le stoppèrent alors qu'il parvenait à la Maison sacrée. Ils l'arrêtèrent, avec les musulmans qui l'accompagnaient, lors du mois de *dhû-l-qiᶜdah*, qui est un mois sacré. Puis Allah lui accorda d'y entrer par la suite, et il l'accomplit l'année suivante, avec les musulmans qui l'accompagnaient, et Allah lui permit d'appliquer le talion pour ce qu'il avait subi, et fut révélé : ﴾*Mois sacré pour mois sacré ! Le talion s'applique à toutes choses sacrées*﴿

﴾*quiconque transgresse à votre encontre, alors répondez de manière semblable*﴿ ce qui est un commandement de respecter l'équité, y compris concernant les polythéistes, comme Allah (ﷻ) dit :

وَإِنْ عَاقَبْتُمْ فَعَاقِبُوا۟ بِمِثْلِ مَا عُوقِبْتُم بِهِۦ

﴾***Si vous punissez, infligez une punition égale au tort que vous avez subi.***﴿[1]

﴾*Craignez Allah, et sachez qu'Allah est avec les pieux*﴿ ceci est un ordre qui leur est adressé d'obéir à Allah et de Le craindre. De même qu'Il informe qu'Il est avec les pieux de par Son secours et Son soutien, en ce bas-monde et dans l'au-delà.

وَأَنفِقُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا تُلْقُوا۟ بِأَيْدِيكُمْ إِلَى ٱلتَّهْلُكَةِ ۛ وَأَحْسِنُوٓا۟ ۛ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٩٥﴾

(195) ﴾*Dépensez [de vos biens] sur le sentier d'Allah, sans vous jeter volontairement dans la perdition. Et agissez avec bienfaisance, car Allah aime les bienfaisants.*﴿

Pour Hudhayfah, ﴾*Dépensez [de vos biens] sur le sentier d'Allah, sans vous jeter volontairement dans la perdition*﴿ fut révélé concernant les dépenses. Aslam Abû ᶜImrân rapporte : « Abû Ayyûb Al-Ansârî se trouvait à Constantinople lorsqu'un homme des *muhâjirûn* se jeta dans les rangs ennemis. Des gens se mirent à dire : « Il

[1] *An-Nahl*, v.126.

s'est jeté dans la perdition », et Abû Ayyûb leur répondit : « Nous connaissons mieux que quiconque le sens de ce verset. Il a été révélé à notre sujet. Nous avons accompagné le Messager d'Allah (ﷺ), participé avec lui à des batailles, et l'avons soutenu, et lorsque l'islam se propagea et domina, nous nous sommes réunis, nous les *anṣâr*, et nous sommes dit : « Allah nous a accordé d'accompagner Son Prophète (ﷺ) et de le soutenir, jusqu'à ce que l'islam se propage et que le nombre de ses adeptes augmente. Nous avons préféré cela à nos familles, nos biens et nos enfants, et désormais la guerre a déposé les armes, alors revenons à nos familles et nos enfants, et restons auprès d'eux. » Allah révéla alors à notre sujet : ﴾*Dépensez [de vos biens] sur le sentier d'Allah, sans vous jeter volontairement dans la perdition*﴿ La perdition désigne donc le fait de rester auprès de la famille et des biens, et de délaisser le djihad. »[1]

En somme, ce verset comporte l'ordre de dépenser sur le sentier d'Allah dans toutes les formes d'adoration et d'obéissance, surtout pour le combat des ennemis et en ce qui renforce les musulmans contre leur ennemi. Il informe également du fait que l'abandon de ceci est une perdition et une destruction, si on y persiste et qu'on s'y accoutume. Puis Allah a lié cela au commandement de la bienfaisance qui est le plus haut rang de l'obéissance, en disant ﴾*Et agissez avec bienfaisance, car Allah aime les bienfaisants.*﴿

وَأَتِمُّوا۟ ٱلْحَجَّ وَٱلْعُمْرَةَ لِلَّهِ ۚ فَإِنْ أُحْصِرْتُمْ فَمَا ٱسْتَيْسَرَ مِنَ ٱلْهَدْىِ ۖ وَلَا تَحْلِقُوا۟ رُءُوسَكُمْ حَتَّىٰ يَبْلُغَ ٱلْهَدْىُ مَحِلَّهُۥ ۚ فَمَن كَانَ
مِنكُم مَّرِيضًا أَوْ بِهِۦٓ أَذًى مِّن رَّأْسِهِۦ فَفِدْيَةٌ مِّن صِيَامٍ أَوْ صَدَقَةٍ أَوْ نُسُكٍ ۚ فَإِذَآ أَمِنتُمْ فَمَن تَمَتَّعَ بِٱلْعُمْرَةِ إِلَى ٱلْحَجِّ فَمَا
ٱسْتَيْسَرَ مِنَ ٱلْهَدْىِ ۚ فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ ثَلَٰثَةِ أَيَّامٍ فِى ٱلْحَجِّ وَسَبْعَةٍ إِذَا رَجَعْتُمْ ۗ تِلْكَ عَشَرَةٌ كَامِلَةٌ ۗ ذَٰلِكَ لِمَن لَّمْ يَكُنْ
أَهْلُهُۥ حَاضِرِى ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿١٩٦﴾

(196) ﴾*Accomplissez intégralement, pour Allah, le pèlerinage et la ᶜumra. Si [après les avoir entamés] vous êtes empêchés [de les mener à terme], sacrifiez ce que vous pourrez comme offrande. Ne vous rasez pas la tête avant que l'offrande n'ait atteint son lieu d'immolation. Si l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection à la tête [et doit se raser], qu'il acquitte une expiation consistant en un jeûne, une aumône ou un sacrifice. La sécurité rétablie, quiconque [se libère de l'état de sacralisation] après avoir accompli la ᶜumra, et jouit [d'une vie normale] en attendant le pèlerinage, sacrifiera ce qu'il pourra comme offrande. S'il ne peut s'en acquitter, qu'il jeûne trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois rentré chez lui, soit dix jours au total. Ceci pour celui dont la famille ne réside pas aux alentours de la Mosquée sacrée. Craignez Allah, et sachez qu'Allah est dur en punition.*﴿

Après avoir mentionné les règles du jeûne, et les avoir faites suivre de la mention du djihad, Allah expose les rites du pèlerinage. Il commande d'accomplir intégralement le pèlerinage et la *ᶜumra*. Le contexte indique que cela signifie d'aller jusqu'au bout des rites après les avoir débutés, c'est pourquoi Il dit ensuite ﴾*Si [après les avoir entamés] vous êtes empêchés [de les mener à terme]*﴿ c'est-à-dire qu'on vous empêche de parvenir jusqu'à la Maison sacrée et de les compléter. Les savants sont unanimes pour dire que le fait d'entamer les rites du pèlerinage et de la *ᶜumra*

[1] *Ṣaḥîḥ Abû Dâwud* (2512).

impose de les accomplir intégralement, qu'on soit d'avis que la *ᶜumra* est obligatoire ou simplement recommandée, qui sont les deux avis des savants à ce sujet.

﴾*Si [après les avoir entamés] vous êtes empêchés [de les mener à terme], sacrifiez ce que vous pourrez comme offrande.*﴿ On a mentionné que ce verset fut révélé en l'an six, c'est-à-dire l'année du pacte de Hudaybiyah, lorsque les polythéistes ont empêché le Messager d'Allah (ﷺ) de parvenir à la Maison sacrée, Allah révéla alors sourate *al-fath* en intégralité, et Il révéla également la permission qui leur était accordée de sacrifier les offrandes, composées de soixante-dix chameaux, qu'ils avaient apportées, de même que de se désacraliser. À ce moment, le Prophète (ﷺ) leur ordonna de raser leur tête et de se désacraliser. Ils ne s'exécutèrent pas, attendant que cela soit abrogé, jusqu'à ce que le Prophète (ﷺ) sorte et rase sa tête, et alors seulement les gens l'imitèrent. Certains se contentèrent de couper leurs cheveux, sans les raser, et c'est pourquoi le Prophète (ﷺ) dit : « *Qu'Allah fasse miséricorde à ceux qui se rasent la tête.* » Les gens dirent : « Et ceux qui se coupent les cheveux, ô Messager d'Allah ? » Il dit : « *Ainsi qu'à ceux qui se coupent les cheveux.* »[1] Ils s'étaient associés dans leurs offrandes, sept personnes par chameau, et ils étaient au nombre de mille quatre cent. Leur camp, à Hudaybiyah, se situait à l'extérieur du territoire sacré. Certains ont dit qu'ils étaient à l'extrémité du territoire sacré, et Allah est plus savant.

﴾*Sacrifiez ce que vous pourrez comme offrande.*﴿ L'offrande est tirée du bétail qui est composé des camélidés, bovins et ovins. Sa Parole ﴾*Mais ne vous rasez pas la tête avant que l'offrande n'ait atteint son lieu d'immolation*﴿ est liée à ﴾*Accomplissez intégralement, pour Allah, le pèlerinage et la ᶜumra*﴿ et non ﴾*Si [après les avoir entamés] vous êtes empêchés [de les mener à terme], sacrifiez ce que vous pourrez comme offrande*﴿ comme l'a prétendu Ibn Jarîr (رحمه الله), car lorsque les mécréants qurayshites empêchèrent le Prophète (ﷺ) et ses Compagnons d'entrer à la Mecque, l'année du pacte de Hudaybiyah, ils se rasèrent la tête et sacrifièrent leurs offrandes en dehors du territoire sacré. Mais dans une situation de sécurité, et lorsqu'on peut parvenir à la Mosquée sacrée, le rasage de la tête n'est pas permis

﴾*avant que l'offrande n'ait atteint son lieu d'immolation*﴿ et qu'on termine les rites du pèlerinage et de la *ᶜumra*, si on accomplit conjointement les deux (rite *qirân*), ou l'un des deux, si on accomplit le pèlerinage selon les rites *ifrâd* ou *tamattuᶜ*. Ainsi, Hafsah dit : « Ô Messager d'Allah ! Qu'ont les gens à se raser après avoir accompli la *ᶜumra*, alors que toi tu ne t'en es pas désacralisé ? » Il répondit : « *Je me suis enduit les cheveux, et j'ai amené mon offrande, si bien que je ne me désacraliserai que lorsque j'aurais sacrifié.* »[2]

﴾*Si l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection à la tête [et doit se raser], qu'il acquitte une expiation consistant en un jeûne, une aumône ou un sacrifice*﴿ ᶜAbd Allah Ibn Maᶜqal dit : « Je me suis assis avec Kaᶜb Ibn ᶜUjrah dans cette mosquée – de Kûfah – et je l'ai interrogé concernant ﴾*qu'il acquitte une expiation consistant en un jeûne*﴿ et il me dit : « On m'a emmené au Messager d'Allah (ﷺ) alors que les poux se répandaient sur mon visage. Il me dit : « *Je ne pensais pas que le mal avait atteint un tel degré chez toi, as-tu une brebis (à sacrifier) ?* – Non. – *Alors jeûne trois jours ou nourris six pauvres, à raison d'un demi sâᶜ par pauvre, et rase ta tête.* » Ce verset a donc été révélé pour moi, mais il s'applique à vous tous. »[3]

---

[1] Muslim (1301).
[2] Al-Bukhârî (1725) et Muslim (1229).
[3] Al-Bukhârî (4517) et Muslim (1201).

Pour Ibn ᶜAbbâs, quel que soit le mode d'expiation choisi, elle est valide. Je dis : l'avis des quatre imams et de l'ensemble des savants est que le choix est donné dans cette situation : on peut jeûner, donner trois *sâᶜ*, à raison d'un demi *sâᶜ* par pauvre, ce qui représente deux *mudd*, ou encore sacrifier un agneau et le distribuer parmi les pauvres. Quoi que l'on fasse de ces trois choses, cela est valide. La formulation du Coran débute par ce qui est de plus facile ﴾*un jeûne, une aumône ou un sacrifice*﴿, mais lorsque le Prophète (ﷺ) ordonna ceci à Kaᶜb Ibn ᶜUjrah, il lui indiqua ce qui était meilleur en disant : « *sacrifie un agneau, nourris six pauvres, ou jeûne trois jours.* » Tout est bon, selon la situation, louange et grâce à Allah.

﴾*La sécurité rétablie, quiconque [se libère de l'état de sacralisation] après avoir accompli la ᶜumra, et jouit [d'une vie normale] en attendant le pèlerinage, sacrifiera ce qu'il pourra comme offrande.*﴿ Si vous êtes en mesure d'accomplir les rites, et que vous vous désacralisez entre la *ᶜumra* et le pèlerinage – ce qui englobe celui qui formule l'intention de les accomplir conjointement (*qirân*) et celui qui accomplit d'abord la *ᶜumra*, puis à sa conclusion se met en état de sacralisation pour le pèlerinage, ce qui représente le rite *tamattuᶜ* spécifique, et c'est ce qui est connu des propos des savants, alors que le rite *tamattuᶜ* de manière générale englobe les deux, comme l'indiquent les hadiths authentiques, ceci car certains transmetteurs disent que le Messager d'Allah (ﷺ) choisit le rite *tamattuᶜ*, alors que d'autres disent qu'il choisit le rite *qirân*, mais il n'y a pas de divergence sur le fait qu'il ait amené sa bête.

﴾*quiconque [se libère de l'état de sacralisation] après avoir accompli la ᶜumra, et jouit [d'une vie normale] en attendant le pèlerinage, sacrifiera ce qu'il pourra comme offrande.*﴿ Qu'il sacrifie ce dont il aura les moyens comme offrande, la plus petite étant un agneau, mais il peut sacrifier une vache, car le Messager d'Allah (ﷺ) a sacrifié une vache pour ses épouses. ﴾*S'il ne peut s'en acquitter, qu'il jeûne trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois rentré chez lui, soit dix jours au total*﴿ Que celui qui ne trouve pas d'offrande jeûne trois jours pendant le pèlerinage, c'est-à-dire pendant les rites. Les savants ont dit qu'il était meilleur de les accomplir avant le jour de ᶜArafah, lors des dix premiers jours [du mois], comme ce fut l'avis de ᶜAṯâ', ou depuis le moment où il se sacralise, depuis le début du mois de *shawwâl*.

﴾*et sept jours une fois rentré chez lui*﴿ il existe deux avis à ce sujet. Le premier énonce : « une fois revenu à sa tente », alors que le deuxième énonce « une fois revenu chez lui », ﴾*soit dix jours au total*﴿ on a dit qu'il s'agissait d'une confirmation, comme le disent les Arabes : « Je l'ai vu de mes yeux, entendu de mes oreilles, écrit de ma main. » On également dit que cela pouvait signifier ﴾*soit dix jours complets*﴿ ordonnant ainsi de les accomplir parfaitement et complètement, comme ce fut l'avis d'Ibn Jarîr. ﴾*Ceci pour celui dont la famille ne réside pas aux alentours de la Mosquée sacrée*﴿ Les exégètes ont divergé concernant ceux que le verset désignait, après avoir été unanimes pour dire que cela était spécifique aux habitants du territoire sacré, et qu'il ne leur était pas permis de pratiquer le rite *tamattuᶜ*. Certains ont été d'avis que cela désignait les habitants de la Mecque à l'exception de tous autres. D'autres ont été d'avis que cela désignait les habitants de la Mecque et tous ceux qui résident en-deçà des lieux de sacralisations.

﴾*Craignez Allah, et sachez qu'Allah est dur en punition.*﴿ Craignez Allah en ce qu'Il vous ordonne et interdit, et sachez qu'Il est dur en punition envers celui qui s'oppose à Son commandement et commet ce qu'Il interdit.

ٱلْحَجُّ أَشْهُرٌ مَّعْلُومَٰتٌ ۚ فَمَن فَرَضَ فِيهِنَّ ٱلْحَجَّ فَلَا رَفَثَ وَلَا فُسُوقَ وَلَا جِدَالَ فِى ٱلْحَجِّ ۗ وَمَا
تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ ۗ وَتَزَوَّدُوا۟ فَإِنَّ خَيْرَ ٱلزَّادِ ٱلتَّقْوَىٰ ۚ وَٱتَّقُونِ يَٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿١٩٧﴾

(197) ﴿*Le pèlerinage a lieu en des mois connus. Pour celui qui se l'impose durant cette période [en se sacralisant], point de rapport charnel, ni de désobéissance [à Allah], ni de dispute pendant le pèlerinage. Quelque bien que vous fassiez, Allah en a connaissance. Emportez des provisions [pour le voyage], mais [sachez] que la meilleure provision est la piété. Et craignez-Moi, ô hommes doués de raison !*﴾

Pour Ibn ᶜAbbâs : « On ne doit se sacraliser pour le pèlerinage qu'au cours des mois du pèlerinage, et fait partie de la Sunna du pèlerinage de se sacraliser au cours des mois du pèlerinage. » Lorsqu'un Compagnon dit : « Telle chose fait partie de la Sunna » ces propos sont considérés comme attribués au Prophète (ﷺ), pour la plupart des savants, surtout les propos d'Ibn ᶜAbbas dans l'exégèse du Coran, car il en est son interprète.

Concernant Sa Parole ﴿*des mois connus*﴾ Al-Bukhârî rapporte qu'Ibn ᶜUmar dit : « Il s'agit [des mois de] *shawwâl* et *dhû-l-qᶜdah*, et des dix premiers jours du mois de *dhû-l-hijjah*. »[1] ﴿*Pour celui qui se l'impose durant cette période*﴾ il s'impose l'accomplissement du pèlerinage en se sacralisant, ce qui indique l'obligation de la sacralisation pour le pèlerinage et du fait de rester en cet état. ﴿*point de rapport charnel*﴾ Celui qui se sacralise pour le pèlerinage ou la *ᶜumra* doit s'éloigner de tout rapport charnel et de tout ce qui y amène comme les caresses, baisers et autres, de même que le fait d'en parler en présence des femmes. ﴿*ni de désobéissance [à Allah]*﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs, (الفُسُوق, *al-fusûq*) désigne les péchés. ﴿*ni de dispute pendant le pèlerinage*﴾ il existe à ce sujet deux avis : Le premier avis énonce qu'il ne doit pas y avoir de dispute pendant la période du pèlerinage et de ses rites, et Allah l'a exposé et explicité de la manière la plus claire qui soit. Le deuxième avis énonce que le terme (الجِدال, *al-jidâl*) désigne ici la querelle.

﴿*Quelque bien que vous fassiez, Allah en a connaissance.*﴾ Après qu'Allah leur ait interdit de commettre ce qui est mauvais, en paroles et en actes, Il les encourage à agir en bien, et les informe qu'Il en a connaissance et leur accordera pour cela la plus généreuse des récompenses au Jour de la Résurrection. ﴿*Emportez des provisions [pour le voyage], mais [sachez] que la meilleure provision est la piété*﴾ Ibn ᶜAbbâs dit : « Des gens partaient pour le pèlerinage sans emporter de provisions et disaient : « Nous nous rendons en pèlerinage à la Maison d'Allah et Il ne nous nourrit pas ? » Allah dit alors : prenez pour provision ce qui vous préservera d'avoir à mendier auprès des gens. » Par Sa Parole ﴿*[sachez] que la meilleure provision est la piété*﴾, après leur avoir commandé de prendre des provisions pour le voyage en cette vie, Il les oriente vers les provisions pour l'au-delà consistant à faire preuve de piété sur ce chemin, comme Allah (ﷻ) dit :

وَرِيشًا ۖ وَلِبَاسُ ٱلتَّقْوَىٰ ذَٰلِكَ خَيْرٌ ۚ

﴿***ainsi que des parures. Mais le vêtement de la piété, voilà qui est meilleur.***﴾[2]

[1] *Al-Fath* (3/419).
[2] *Al-Aᶜrâf*, v.26.

Après avoir mentionné le vêtement tangible, Il oriente vers le vêtement abstrait qu'est le recueillement, l'obéissance et la piété, et Il indique que ce dernier est meilleur et plus utile. ﴿*Et craignez-Moi, ô hommes doués de raison !*﴾ Craignez Mon châtiment, Ma punition et Mon tourment qui frappera celui qui s'oppose à Moi et ne se soumet pas à Mon commandement, ô vous qui êtes doués de raison et de compréhension.

لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَبْتَغُوا فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ ۚ فَإِذَا أَفَضْتُم مِّنْ عَرَفَاتٍ
فَاذْكُرُوا اللَّهَ عِندَ الْمَشْعَرِ الْحَرَامِ ۖ وَاذْكُرُوهُ كَمَا هَدَاكُمْ وَإِن كُنتُم مِّن
قَبْلِهِ لَمِنَ الضَّالِّينَ ﴿١٩٨﴾

(198) ﴿*Vous ne commettez aucun péché à rechercher les bienfaits de votre Seigneur [pendant le pèlerinage]. Lorsque vous déferlez depuis ᶜArafât, mentionnez Allah au lieu sacré. Mentionnez-Le pour vous avoir guidés, alors qu'auparavant vous étiez du nombre des égarés.*﴾

ᶜUkâdh, Majannah et Dhû-l-Majâz étaient des marchés à l'époque antéislamique, et les gens pensèrent que c'était un péché que de commercer durant la période du pèlerinage, jusqu'à ce que soit révélée : ﴿*Vous ne commettez aucun péché à rechercher les bienfaits de votre Seigneur*﴾, c'est-à-dire pendant la période du pèlerinage.[1]

﴿*Lorsque vous déferlez depuis ᶜArafât, mentionnez Allah au lieu sacré.*﴾ Allah mentionna (عَرَفات, ᶜArafât) sous une forme plurielle, bien qu'il s'agisse au départ d'un nom propre féminin (عَرَفَة, ᶜArafah), qui est le nom donné au lieu de la station du pèlerinage, et il est le pilier des rites du pèlerinage. Le temps de la station s'étend du zénith du jour de ᶜArafah jusqu'à l'apparition de l'aube réelle du jour de l'immolation, car lors du pèlerinage d'adieu, le Prophète (ﷺ) a accompli la station après avoir accompli la prière du *dhuhr* jusqu'à ce que le soleil se couche, et il dit : « *Prenez de moi vos rites.* »[2] Le terme (المَشاعِر, *al-mashâᶜir*) désigne les repères, et on a nommé ainsi Muzdalifah car ce lieu fait partie du territoire sacré.

﴿*Mentionnez-Le pour vous avoir guidé*﴾ Allah leur indique les bienfaits dont Il les a comblés comme guidée, exposé et orientation vers les rites du pèlerinage, tels que les accomplissait Abraham (عليه السلام). C'est pourquoi Il dit ﴿*alors qu'auparavant vous étiez du nombre des égarés*﴾ avant cette guidée, avant le Coran, et avant le Messager ; tous ces sens sont proches, concomitants, et corrects.

ثُمَّ أَفِيضُوا مِنْ حَيْثُ أَفَاضَ النَّاسُ وَاسْتَغْفِرُوا اللَّهَ ۚ إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٩٩﴾

(199) ﴿*Ensuite déferlez d'où les gens déferlèrent, et implorez le pardon d'Allah, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Ensuite vient lier une information à une autre, et organiser leur succession, comme si Allah ordonnait à celui qui accomplit la station à ᶜArafât de se rendre à Muzdalifah afin de mentionner Allah au lieu sacré, et de se tenir avec l'ensemble des

[1] Al-Bukhârî (1770).
[2] Muslim (1297).

pèlerins à ᶜArafât, ainsi que le pratiquaient la majorité des gens, à l'exception des qurayshites qui ne quittaient pas l'enceinte du territoire sacré, mais se tenaient à la limite en disant : « Nous sommes le peuple d'Allah sur Ses terres, et les résidents de Sa Maison. »

﴾*implorez le pardon d'Allah, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ Allah ordonne fréquemment de Le mentionner après l'accomplissement des adorations, c'est pourquoi on rapporte que lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) concluait la prière, Il implorait par trois fois le pardon d'Allah.[1] Il incitait également à célébrer trente-trois fois la gloire, la louange et la grandeur d'Allah.[2] Et les hadiths concernant la demande de pardon sont très nombreux.

فَإِذَا قَضَيْتُم مَّنَٰسِكَكُمْ فَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ كَذِكْرِكُمْ ءَابَآءَكُمْ أَوْ أَشَدَّ ذِكْرًا ۗ فَمِنَ
ٱلنَّاسِ مَن يَقُولُ رَبَّنَآ ءَاتِنَا فِى ٱلدُّنْيَا وَمَا لَهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنْ خَلَٰقٍ ﴿٢٠٠﴾ وَمِنْهُم مَّن
يَقُولُ رَبَّنَآ ءَاتِنَا فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿٢٠١﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ
نَصِيبٌ مِّمَّا كَسَبُوا۟ ۚ وَٱللَّهُ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٢٠٢﴾

(200) ﴾*Après avoir achevé vos rites, mentionnez Allah comme vous mentionnez vos ancêtres, et avec plus de ferveur encore. Il est des hommes qui disent [uniquement] : « Seigneur ! Accorde-nous [les biens] d'ici-bas ! » et qui n'obtiendront aucune part dans l'au-delà.* (201) *Et il en est d'autres qui disent : « Seigneur ! Accorde-nous le bien d'ici-bas et le bien de l'au-delà, et protège-nous du châtiment du Feu ! »* (202) *Ceux-là obtiendront la récompense de ce qu'ils auront accompli. Allah est prompt à demander compte.*﴿

Allah ordonne de Le mentionner abondamment après l'accomplissement des rites. ﴾*mentionnez Allah comme vous mentionnez vos ancêtres, et avec plus de ferveur encore*﴿ C'est une incitation à la multiplication de la mention d'Allah (ﷻ), c'est pourquoi Sa Parole ﴾*avec plus de ferveur encore*﴿ fonde une distinction qui établit une similitude entre ce qui est mentionné. La formulation ne fait donc nulle place au doute, mais elle établit que la mention est similaire ou plus fervente encore.

Puis Allah oriente vers le fait de L'invoquer après L'avoir abondamment mentionné, car cela suscite l'exaucement ; de même qu'Il blâme celui qui ne Lui demande que ce qui concerne ce bas-monde, en se détournant de l'au-delà. ﴾*Il est des hommes qui disent [uniquement] : « Seigneur ! Accorde-nous [les biens] d'ici-bas ! » et qui n'obtiendront aucune part dans l'au-delà.*﴿ Ce blâme est destiné éloigner du fait de ressembler à celui qui agit de la sorte.

Puis Il loue celui qui Lui demande ce bas-monde et l'au-delà : ﴾*Et il en est d'autres qui disent : « Seigneur ! Accorde-nous le bien d'ici-bas et le bien de l'au-delà, et protège-nous du châtiment du Feu ! »*﴿ Cette invocation réunit tout le bien de ce bas-monde et en écarte tout le mal, car *le bien d'ici-bas* englobe toute chose mondaine recherchée, qu'il s'agisse de la santé, d'une demeure spacieuse, d'une bonne épouse, d'une subsistance large, d'une science utile, d'œuvres pieuses, d'une bonne monture,

[1] Muslim (591).
[2] Al-Bukhârî (843) et Muslim (595).

d'éloges, et d'autres choses encore mentionnées par les exégètes. Aucune contradiction entre elles, car elles font toutes parties du *bien d'ici-bas*. Quant au bien dans l'au-delà, le plus haut degré consiste en l'entrée au Paradis et tout ce que cela implique comme sécurité au Jour de la grande frayeur, facilité du compte [des œuvres], et d'autres bonnes choses encore de l'au-delà. Quant à la préservation contre l'Enfer, elle implique la facilitation de tous les moyens permettant d'y parvenir, comme le fait de s'écarter des choses illicites et des péchés, et de délaisser les désirs [coupables] et l'illicite. ﴾*Ceux-là obtiendront la récompense de ce qu'ils auront accompli. Allah est prompt à demander compte.*﴿

۞ وَٱذۡكُرُواْ ٱللَّهَ فِيٓ أَيَّامٖ مَّعۡدُودَٰتٖۚ فَمَن تَعَجَّلَ فِي يَوۡمَيۡنِ فَلَآ إِثۡمَ عَلَيۡهِ وَمَن تَأَخَّرَ فَلَآ إِثۡمَ عَلَيۡهِۚ لِمَنِ ٱتَّقَىٰۗ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّكُمۡ إِلَيۡهِ تُحۡشَرُونَ ٢٠٣

(203) ﴾*Mentionnez Allah pendant un nombre de jours déterminés. Celui qui hâte [son départ] au deuxième jour ne commet aucun péché, de même que celui qui le diffère [au troisième jour], s'ils agissent avec piété. Craignez Allah, et sachez que c'est vers Lui que vous serez rassemblés.*﴿

Pour Ibn ᶜAbbâs, les jours déterminés sont les jours de *tashrîq*, alors que les jours connus sont les dix [premiers jours du mois de *dhû-l-hijjah*]. Pour ᶜIkrimah, « ﴾*Mentionnez Allah pendant un nombre de jours déterminés*﴿ désigne la célébration de la grandeur d'Allah lors des jours de *tashrîq*, après les prières obligatoires. » Pour Ibn ᶜAbbâs, les jours déterminés sont les jours de *tashrîq*, ils sont au nombre de quatre : le jour de l'immolation, et les trois jours suivants. Cet avis est le plus répandu, et c'est ce qu'indique le verset : ﴾*Celui qui hâte [son départ] au deuxième jour ne commet aucun péché, de même pour celui qui le diffère au troisième jour, s'ils agissent avec piété.*﴿ ce qui désigne trois jours après l'immolation.

Après avoir mentionné le premier et deuxième groupe désignant la séparation des gens après la période du pèlerinage vers toutes les directions, après qu'ils se soient rassemblés sur les lieux des rites, Il dit : ﴾*Craignez Allah, et sachez que c'est vers Lui que vous serez rassemblés*﴿ de la même manière qu'Il dit :

وَهُوَ ٱلَّذِي ذَرَأَكُمۡ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَإِلَيۡهِ تُحۡشَرُونَ ٧٩

﴾C'est Lui qui vous a répandus sur terre, et c'est vers Lui seul que vous serez rassemblés.﴿[1]

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُعۡجِبُكَ قَوۡلُهُۥ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَيُشۡهِدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا فِي قَلۡبِهِۦ وَهُوَ أَلَدُّ ٱلۡخِصَامِ ٢٠٤ وَإِذَا تَوَلَّىٰ سَعَىٰ فِي ٱلۡأَرۡضِ لِيُفۡسِدَ فِيهَا وَيُهۡلِكَ ٱلۡحَرۡثَ وَٱلنَّسۡلَۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلۡفَسَادَ ٢٠٥ وَإِذَا قِيلَ لَهُ ٱتَّقِ ٱللَّهَ أَخَذَتۡهُ ٱلۡعِزَّةُ بِٱلۡإِثۡمِۚ فَحَسۡبُهُۥ جَهَنَّمُۚ وَلَبِئۡسَ ٱلۡمِهَادُ ٢٠٦ وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَشۡرِي نَفۡسَهُ ٱبۡتِغَآءَ مَرۡضَاتِ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ رَءُوفُۢ بِٱلۡعِبَادِ ٢٠٧

[1] *Al-Mu'minûn*, v.79.

(204) ﴾*Parmi les hommes se trouve celui dont les propos en ce bas-monde te plaisent, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le cœur, alors qu'il est le plus grand menteur qui soit dans la controverse.* (205) *Dès qu'il tourne le dos, il cherche à semer le désordre sur terre, décimant ainsi cultures et bétail, et Allah n'aime pas le désordre.* (206) *Lorsqu'on lui dit : « Crains Allah ! », la fierté l'amène [à persister] dans le péché. La Géhenne lui suffira [pour rétribution], et [par Allah], quelle mauvaise couche elle sera pour lui !* (207) *Et parmi les hommes se trouve celui qui vend sa personne dans la recherche de l'agrément d'Allah ; et Allah est compatissant envers Ses serviteurs.*﴿

Ce verset concerne à la fois les hypocrites et les croyants. ﴾*Parmi les hommes se trouve celui dont les propos en ce bas-monde te plaisent, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le cœur*﴿ Il affiche l'islam devant les gens, alors qu'en son cœur il oppose à Allah la mécréance et l'hypocrisie, comme dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

يَسْتَخْفُونَ مِنَ ٱلنَّاسِ وَلَا يَسْتَخْفُونَ مِنَ ٱللَّهِ

﴾***Ils se cachent des gens, mais ils ne se cachent pas d'Allah,***﴿[1]

On a également dit que cela signifiait que lorsqu'il affiche l'islam devant les gens, il jure et prend Allah à témoin du fait que ce qui est en son cœur correspond à ce qu'il dit.

﴾*alors qu'il est le plus grand menteur qui soit dans la controverse*﴿ le terme (ٱلَدُّ, *aladd*) désigne ce qui est déviant. Il en est de même pour l'hypocrite dans la controverse, il ment et dévie de la vérité, sans pouvoir la suivre, au contraire il fabule et ment, comme cela est établi dans les propos du Messager d'Allah (ﷺ) qui dit : « *Les signes distinctifs de l'hypocrite sont au nombre de trois : lorsqu'il parle, il ment ; lorsqu'il promet, il ne tient pas ses engagements ; et dans la controverse, il ment.* »[2] ᶜÂ'ishah (رضي الله عنها) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'homme le plus détesté d'Allah est le menteur querelleur.* »[3] ﴾*Dès qu'il tourne le dos, il cherche à semer le désordre sur terre, décimant ainsi cultures et bétail, et Allah n'aime pas le désordre.*﴿ Ses propos dévient de la vérité et il est malfaisant. Il en est ainsi de ses propos et de ses actes : ses propos sont mensonge, sa croyance est corrompue, et ses actes sont mauvais. La seule préoccupation de l'hypocrite est de semer le désordre sur terre et de décimer les cultures – (الحَرْث, al-*ḫarth*) qui désigne le lieu où poussent les grains et fruits – et le bétail – (النَّسْل, *an-nasl*) qui désigne ce que produisent les animaux – dont les gens ont besoin pour vivre. ﴾*Lorsqu'on lui dit : « Crains Allah ! » la fierté l'amène [à persister] dans le péché.*﴿ Lorsqu'on exhorte ce dépravé concernant ses propos et actes, et qu'on lui dit : « Crains Allah ! Cesse tes propos et actes et reviens à la vérité ! » il refuse, et la fierté et la colère le font persister dans le péché. C'est pourquoi Il dit en ce verset ﴾*La Géhenne lui suffira [pour rétribution], et [par Allah], quelle vile couche elle sera pour lui !*﴿ Elle lui suffit pour châtiment en cela.

﴾*Et parmi les hommes se trouve celui qui vend sa personne dans la recherche de l'agrément d'Allah.*﴿ Après qu'Allah ait mentionné les hypocrites et leurs caractéristiques blâmables, Il mentionne les caractéristiques louables des croyants. Ibn ᶜAbbâs et d'autres ont été d'avis que ce verset fut révélé concernant Suhayb Ibn

[1] *An-Nisâ'*, v.108.
[2] Al-Bukhârî (33) et Muslim (59).
[3] Al-Bukhârî (4523).

Sinân Ar-Rûmî qui, lorsqu'il embrassa l'islam à la Mecque et voulut émigrer, les gens l'empêchèrent de prendre ses biens, tout en lui permettant de s'en défaire et d'émigrer s'il le souhaitait. Il s'en sépara et les leur donna ; Allah révéla alors ce verset à son sujet. ᶜUmar Ibn Al-Khattâb et un groupe [de croyants] vinrent à sa rencontre et lui dire : « Ton commerce a été fructueux. » Il répondit : « Vous de même, Allah ne vous a pas fait perdre dans votre négoce, que voulez-vous dire ? » Ils l'informèrent alors qu'Allah avait révélé à son sujet ce verset.[1] La plupart des exégètes ont été d'avis que ce verset fut révélé concernant tout combattant sur le sentier d'Allah, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّ ٱللَّهَ ٱشْتَرَىٰ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ أَنفُسَهُمْ وَأَمْوَٰلَهُم بِأَنَّ لَهُمُ ٱلْجَنَّةَ ۚ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَيَقْتُلُونَ وَيُقْتَلُونَ ۖ

﴾Allah a acheté des croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis : ils combattent sur le sentier d'Allah, puis tuent ou sont tués.﴿[2]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱدْخُلُوا۟ فِى ٱلسِّلْمِ كَآفَّةً وَلَا تَتَّبِعُوا۟ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٢٠٨﴾ فَإِن زَلَلْتُم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْكُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٠٩﴾

(208) ﴾*Ô vous qui croyez ! Embrassez totalement l'islam, et ne suivez point les pas de Satan, car il est pour vous un ennemi déclaré.* (209) *Et si vous fautez, après que les preuves vous soient venues, sachez qu'Allah est puissant et sage.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à ceux de Ses serviteurs qui ont la foi et croient en Son Messager (ﷺ) d'accomplir tous les rites de l'islam, de pratiquer tous ses commandements, et de délaisser tous ses interdits, autant qu'ils le peuvent.

﴾*ne suivez point les pas de Satan*﴿ accomplissez les actes d'obéissance et éloignez-vous de ce que vous commande Satan, car :

إِنَّمَا يَدْعُوا۟ حِزْبَهُۥ لِيَكُونُوا۟ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلسَّعِيرِ

﴾Il ne fait qu'appeler ses suppôts à devenir les hôtes du Brasier.﴿[3]

﴾*il est pour vous un ennemi déclaré*﴿ ainsi Mutarrif dit : « Le plus trompeur des serviteurs d'Allah pour les serviteurs d'Allah est Satan. »

﴾*Et si vous fautez, après que les preuves vous soient venues, sachez qu'Allah est puissant et sage.*﴿ Si vous vous écartez de la vérité, après que les preuves vous aient été exposées, sachez qu'Allah est puissant en Sa punition, personne ne peut Lui échapper ou Le dominer ; et Il est sage en Ses Lois, en ce qu'Il abroge et confirme.

---

[1] *At-Ta'lîqât Al-Hisân* (7045), sans la mention du verset.
[2] *At-Tawbah*, v.111.
[3] *Fâtir*, v.6.

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن يَأْتِيَهُمُ ٱللَّهُ فِى ظُلَلٍ مِّنَ ٱلْغَمَامِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ ۚ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٢١٠﴾

(210) ﴿*Ils ne font qu'attendre qu'Allah vienne à eux [au Jour de la Résurrection], accompagné par les ténèbres immenses des nuages ainsi que les anges, et que leur sort soit réglé. Et c'est à Allah seul que toute chose est ramenée.*﴾

Allah (ﷻ) menace ceux qui renient Muhammad (ﷺ) en disant : ﴿*Ils ne font qu'attendre qu'Allah vienne à eux, précédé par l'ombre des nuages ainsi que les anges*﴾ au Jour de la Résurrection, afin de juger entre les premiers et derniers, et que chacun soit rétribué en fonction de ses œuvres : en bien s'il était bienfaisant, et en mal s'il était malfaisant. C'est pourquoi Il dit ﴿*et que leur sort soit réglé. Et c'est à Allah seul que toute chose est ramenée.*﴾

سَلْ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ كَمْ ءَاتَيْنَٰهُم مِّنْ ءَايَةٍۭ بَيِّنَةٍ ۗ وَمَن يُبَدِّلْ نِعْمَةَ ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُ فَإِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٢١١﴾ زُيِّنَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا وَيَسْخَرُونَ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۘ وَٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ فَوْقَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ وَٱللَّهُ يَرْزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٢١٢﴾

(211) ﴿*Demande aux fils d'Israël combien de signes manifestes Nous leur avons apportés ! Que celui qui substitue [la mécréance] au bienfait d'Allah, après qu'il lui soit parvenu, [sache] qu'Allah est dur en punition.* (212) *On a enjolivé la vie d'ici-bas à ceux qui ne croient pas, ainsi ils se moquent de ceux qui croient. Mais ceux qui craignent [leur Seigneur] seront [élevés] au-dessus d'eux, au Jour de la Résurrection. Et Allah dispense [Sa grâce] à qui Il veut, sans compter.*﴾

Allah (ﷻ) dit, en évoquant les fils d'Israël : Combien de signes manifestes ont-ils vu avec Moïse, comme preuves irréfutables de la véracité de ce qu'il leur apportait : la main, le bâton, la séparation des flots, le jaillissement de l'eau après qu'il eut frappé la pierre, le nuage qui les protégeait de la chaleur intense, la descente de la manne et des cailles, et d'autres signes encore qui démontrent l'existence de Celui qui les suscite, et la véracité de celui à travers qui ces miracles se réalisent. Malgré tout, nombre d'entre eux s'en sont détournés, substituant la mécréance au bienfait d'Allah, c'est-à-dire qu'ils ont substitué le reniement et le détournement vis-à-vis de ces signes à la foi en ceux-ci. ﴿*Que celui qui substitue [la mécréance] au bienfait d'Allah, après qu'il lui soit parvenu, [sache] qu'Allah est dur en punition.*﴾ De même qu'Allah dit en évoquant les mécréants qurayshites :

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ بَدَّلُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ كُفْرًا وَأَحَلُّوا۟ قَوْمَهُمْ دَارَ ٱلْبَوَارِ ﴿٢٨﴾ جَهَنَّمَ يَصْلَوْنَهَا ۖ وَبِئْسَ ٱلْقَرَارُ

﴿N'as-tu pas vu ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre la mécréance et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition, 29 ***la Géhenne, où ils brûleront ? Et quel mauvais lieu d'établissement elle sera pour eux !﴾***[1]

Puis Allah mentionne la manière dont Il a enjolivé la vie d'ici-bas aux mécréants qui s'en satisfont et s'y complaisent, amassent des biens tout en refusant de les dépenser en ce qui leur a été ordonné et qui comporte l'agrément d'Allah. Ils se

[1] *Ibrâhîm*, v.28-29.

moquent de ceux qui croient, qui se détournent de ce bas-monde et qui dépensent ce qu'ils en obtiennent dans l'obéissance à leur Seigneur, pour la Face d'Allah. C'est ainsi qu'ils obtiennent la position la plus heureuse et la plus grande part au Jour de la Résurrection, et s'élèvent au-dessus [des mécréants] au lieu de rassemblement et dans leur demeure finale. Ils sont installés aux plus hauts degrés du Paradis, alors que [les mécréants] sont aux plus bas degrés de l'Enfer. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾*Allah dispense [Sa grâce] à qui Il veut, sans compter*﴿ Il dispense [Sa grâce] à qui Il veut parmi Ses créatures, et Il accorde une grâce abondante et immense, sans limite, qui ne peut être dénombrée ni en ce bas-monde ni dans l'au-delà.

كَانَ ٱلنَّاسُ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَبَعَثَ ٱللَّهُ ٱلنَّبِيِّـۧنَ مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ وَأَنزَلَ مَعَهُمُ ٱلْكِتَٰبَ بِٱلْحَقِّ لِيَحْكُمَ
بَيْنَ ٱلنَّاسِ فِيمَا ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۚ وَمَا ٱخْتَلَفَ فِيهِ إِلَّا ٱلَّذِينَ أُوتُوهُ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ بَغْيًۢا
بَيْنَهُمْ ۖ فَهَدَى ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لِمَا ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ مِنَ ٱلْحَقِّ بِإِذْنِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ يَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ
مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢١٣﴾

(213) ﴾*Les hommes formaient [à l'origine] une seule communauté [croyante], [mais ils divergèrent], alors Allah envoya des prophètes pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer] et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, afin d'arbitrer les différents qui opposent les hommes. Mais, ce sont ceux-là mêmes qui reçurent [le Livre] qui, par transgression, divergèrent à son sujet, en dépit des preuves manifestes qui leur furent apportées. Puis, par Sa permission, Allah guida ceux qui ont cru vers la vérité sur laquelle [les hommes] divergeaient. Et Allah guide qui Il veut vers la voie droite.*﴿

Pour Ibn ᶜAbbâs, il y eut entre Noé et Adam dix générations, toutes sur une Législation de vérité, mais ils ont divergé et Allah suscita les prophètes pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer]. » Les hommes étaient sur la religion d'Adam (عليه السلام) jusqu'à ce qu'ils adorent les statues, alors Allah leur envoya Noé (عليه السلام) qui fut le premier Messager qu'Allah envoya aux habitants de la terre.

﴾*Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, afin d'arbitrer les différents qui opposent les hommes. Mais, ce sont ceux-là mêmes qui reçurent [le Livre] qui, par transgression, divergèrent à son sujet, en dépit des preuves manifestes qui leur furent apportées.*﴿ Après que les preuves leur furent exposées, seule la transgression les uns envers les autres, les a menés à cela. ﴾*Puis, par Sa permission, Allah guida ceux qui ont cru vers la vérité sur laquelle [les hommes] divergeaient. Et Allah guide qui Il veut vers la voie droite.*﴿

﴾*Puis, par Sa permission, Allah guida ceux qui ont cru vers la vérité sur laquelle ils divergeaient.*﴿ Pour Ar-Rabîᶜ Ibn Anas : « Dans la divergence, ils demeuraient sur ce qui fut apporté par les messagers avant la divergence. Ils demeuraient sur la sincérité envers Allah (ﷻ), Son adoration exclusive sans Lui attribuer aucun associé, l'accomplissement de la prière, l'acquittement de la zakat, et ce qui était avant la divergence, tout en s'écartant de cette dernière. Témoins contre les hommes au Jour de la Résurrection, témoins contre les peuples de Noé, Hûd, Sâlih, Shuᶜayb, et Pharaon, pour dire que leurs messagers leur ont transmis le message, et qu'ils ont démenti leurs prophètes. »

﴾*par Sa permission*﴿ par Sa science les concernant ainsi que ce vers quoi Il les a guidés ﴾*Allah guide qui Il veut*﴿ parmi Ses créatures ﴾*vers la voie droite*﴿ par Sa sagesse et Son dessein.

أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ وَلَمَّا يَأْتِكُم مَّثَلُ الَّذِينَ خَلَوْا مِن قَبْلِكُم ۖ مَّسَّتْهُمُ الْبَأْسَاءُ وَالضَّرَّاءُ

وَزُلْزِلُوا حَتَّىٰ يَقُولَ الرَّسُولُ وَالَّذِينَ آمَنُوا مَعَهُ مَتَىٰ نَصْرُ اللَّهِ ۗ أَلَا إِنَّ نَصْرَ اللَّهِ قَرِيبٌ ﴿٢١٤﴾

(214) ﴾*Vous pensez plutôt entrer au Paradis sans être éprouvés comme l'ont été ceux qui vous ont précédés. Ils endurèrent misère et maladie, et furent ébranlés, au point que le Messager et ceux qui croyaient avec lui dirent : « À quand le secours d'Allah ? » Certes, le secours d'Allah est toujours proche.*﴿

﴾*Vous pensez plutôt entrer au Paradis*﴿ sans être mis à l'épreuve à l'image des communautés qui vous ont précédés. ﴾*Ils endurèrent misère et maladie*﴿, les souffrances, douleurs et calamités, ﴾*et ils furent ébranlés*﴿ par la peur des ennemis, et leur épreuve fut immense. Allah (ﷻ) dit :

الٓمٓ ﴿١﴾ أَحَسِبَ النَّاسُ أَن يُتْرَكُوا أَن يَقُولُوا آمَنَّا وَهُمْ لَا يُفْتَنُونَ ﴿٢﴾ وَلَقَدْ فَتَنَّا الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۖ فَلَيَعْلَمَنَّ اللَّهُ

الَّذِينَ صَدَقُوا وَلَيَعْلَمَنَّ الْكَاذِبِينَ ﴿٣﴾

﴾[Les lettres] Alif. Lâm. Mîm. 2 Les hommes pensent-ils qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! » sans les éprouver ? 3 Nous avons éprouvé ceux qui les ont précédés ; ainsi Allah distingue ceux qui disent la vérité de ceux qui mentent.﴿[1]

Et les Compagnons furent grandement éprouvés de ce point de vue lors de la bataille des coalisés, comme Allah (ﷻ) dit :

إِذْ جَاءُوكُم مِّن فَوْقِكُمْ وَمِنْ أَسْفَلَ مِنكُمْ وَإِذْ زَاغَتِ الْأَبْصَارُ وَبَلَغَتِ الْقُلُوبُ الْحَنَاجِرَ وَتَظُنُّونَ بِاللَّهِ

الظُّنُونَا ﴿١٠﴾ هُنَالِكَ ابْتُلِيَ الْمُؤْمِنُونَ وَزُلْزِلُوا زِلْزَالًا شَدِيدًا ﴿١١﴾

﴾Lorsqu'ils vous assaillirent, en amont et en aval [de la vallée], que vous regardiez de tous côtés, effrayés et que vous aviez au sujet d'Allah toutes sortes de pensées. 11 Les croyants furent alors éprouvés et durement ébranlés﴿[2]

﴾*ils furent ébranlés, au point que le Messager et ceux qui croyaient avec lui dirent : « À quand le secours d'Allah ? »*﴿ Ils demandaient la victoire contre leurs ennemis, et ils invoquaient pour la proximité d'une victoire et d'une issue, lorsqu'ils étaient dans une situation difficile. ﴾*Certes, le secours d'Allah est toujours proche*﴿ tout comme Il dit :

فَإِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ﴿٥﴾ إِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ﴿٦﴾

﴾La difficulté s'accompagne toujours d'une facilité. 6 Oui, la difficulté s'accompagne toujours d'une facilité.﴿[3]

Le secours est fonction de la difficulté, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit ﴾*Certes, le secours d'Allah est toujours proche*﴿

---

[1] *Al-'Ankabût*, v.1-3.
[2] *Al-Ahzâb*, v.10-12.
[3] *As-Sharh*, v.5-6.

يَسْـَٔلُونَكَ مَاذَا يُنفِقُونَ ۖ قُلْ مَآ أَنفَقْتُم مِّنْ خَيْرٍ فَلِلْوَٰلِدَيْنِ وَٱلْأَقْرَبِينَ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ ۗ
وَمَا تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٌ ﴿٢١٥﴾

(215) ﴾*Ils t'interrogent sur ce qu'ils doivent dépenser ? Réponds-leur : « Destinez le bien que vous dépensez à vos père et mère, aux proches, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs [indigents]. Tout bien que vous accomplissez, Allah en a parfaitement connaissance. »*﴿

Ils t'interrogent sur la manière dont ils doivent dépenser et Allah le leur a exposé : ﴾*Réponds-leur : Destinez le bien que vous dépensez à vos père et mère, aux proches, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs [indigents].*﴿ Puis Il dit : ﴾*Tout bien que vous accomplissez, Allah en a parfaitement connaissance.*﴿ Quoi que vous puissiez accomplir comme bien, Allah le sait et Il vous accordera pour cela la plus large des récompenses, car Il ne lèse personne, pas même du poids d'une fourmi.

كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ وَهُوَ كُرْهٌ لَّكُمْ ۖ وَعَسَىٰٓ أَن تَكْرَهُوا۟ شَيْـًٔا وَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ وَعَسَىٰٓ أَن تُحِبُّوا۟ شَيْـًٔا
وَهُوَ شَرٌّ لَّكُمْ ۗ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢١٦﴾

(216) ﴾*Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose, alors qu'elle un bien pour vous ; et il se peut que vous aimiez une chose, alors qu'elle est un mal pour vous. Allah sait, et vous ne savez pas.*﴿

Allah (ﷻ) impose ici aux musulmans le djihad qui consiste à repousser le mal des ennemis qui assaillent l'islam. Az-Zuhrî dit : « Le djihad est obligatoire à tout individu, combattant ou non. Celui qui ne combat pas doit, lorsqu'on le lui demande, aider, secourir ou prendre part au combat, et si on n'a pas besoin de lui, alors il peut ne pas prendre de part active. » C'est pourquoi le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Celui qui meurt sans avoir combattu [sur le sentier d'Allah], et sans y avoir songé, meurt [sur l'égarement] de l'époque antéislamique.* »[1] Et il dit également le jour de la libération de la Mecque : « *Plus d'émigration après la libération de la Mecque, mais un djihad et une [bonne] intention. Et si on vous mobilise [pour le combat], répondez.* »[2]

﴾*alors qu'il vous est désagréable*﴿ il vous est difficile et pénible, et il en est ainsi, car on peut être tué ou blessé, en plus de la difficulté du voyage et de l'opposition aux ennemis. ﴾*Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose, alors que qu'elle un bien pour vous*﴿ car le combat est suivi par le secours et la victoire sur les ennemis, la prise de possession de leurs terres, biens, épouses et progénitures. ﴾*et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle est un mal pour vous*﴿ ceci englobe toute chose, car on peut aimer une chose ne comportant pour soi ni bien ni intérêt. Parmi ceci, le fait de ne pas prendre part au combat, car cela peut être suivi par une domination et prise de pouvoir de l'ennemi. ﴾*Allah sait, et vous ne savez pas*﴿ Il connaît mieux que vous les conséquences des choses et sait mieux que quiconque ce qui comporte votre intérêt dans la vie présente et l'au-delà. Répondez-Lui donc et soumettez-vous à Son ordre afin d'être bien guidés.

[1] Muslim (1910).
[2] Al-Bukhârî (1834) et Muslim (1353).

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ ۖ قُلْ قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ ۖ وَصَدٌّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَكُفْرٌۢ بِهِۦ وَٱلْمَسْجِدِ
ٱلْحَرَامِ وَإِخْرَاجُ أَهْلِهِۦ مِنْهُ أَكْبَرُ عِندَ ٱللَّهِ ۚ وَٱلْفِتْنَةُ أَكْبَرُ مِنَ ٱلْقَتْلِ ۗ وَلَا يَزَالُونَ يُقَٰتِلُونَكُمْ حَتَّىٰ يَرُدُّوكُمْ
عَن دِينِكُمْ إِنِ ٱسْتَطَٰعُوا۟ ۚ وَمَن يَرْتَدِدْ مِنكُمْ عَن دِينِهِۦ فَيَمُتْ وَهُوَ كَافِرٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ
أَعْمَٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢١٧﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أُو۟لَٰٓئِكَ يَرْجُونَ رَحْمَتَ ٱللَّهِ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢١٨﴾

(217) ﴿*Ils t'interrogent sur le combat pendant les mois sacrés. Réponds-leur : « Combattre en cette période est un péché grave, mais empêcher [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah, ne pas croire en Lui, empêcher [les gens de se rendre] à la Mosquée sacrée, et en expulser ses habitants, est [un péché] bien plus grave auprès d'Allah. La persécution [des croyants] est plus grave que le meurtre. » [Les mécréants] ne cesseront de vous combattre jusqu'à vous faire renoncer à votre religion, s'ils le pouvaient. Ceux d'entre vous qui abjurent leur religion et meurent mécréants, leurs œuvres sont vaines en ce bas-monde et dans l'au-delà, et ils sont voués au Feu, où ils demeureront éternellement.* (218) *Tandis que ceux qui ont cru, émigré et combattu sur le sentier d'Allah espèrent la miséricorde d'Allah, et Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) blâme les habitants de la Mecque : ﴿*Ils t'interrogent sur le combat pendant les mois sacrés. Réponds-leur : « Combattre en cette période est un péché grave »*﴾ le combat n'est pas permis, mais ce que vous avez fait, vous mécréants, est plus grave que le combat pendant les mois sacrés, car vous avez renié Allah, détourné de ces mois sacrés Muhammad et ses Compagnons, et expulsé les habitants de la Mosquée sacrée en chassant Muhammad (ﷺ). Tout cela est plus grave que le combat auprès d'Allah.

Pour Ibn ᶜAbbâs, les polythéistes ont stoppé le Messager d'Allah (ﷺ) et l'ont empêché de se rendre à la Mosquée sacrée lors du mois sacré, et Allah accorda la victoire à Son Prophète lors du mois sacré de l'année suivante. Les polythéistes blâmèrent le Messager d'Allah (ﷺ) pour avoir combattu lors du mois sacré, et Allah révéla : ﴿*empêcher [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah, ne pas croire en Lui, empêcher [les gens de se rendre] à la Mosquée sacrée, et en expulser ses habitants, est [un péché] bien plus grave auprès d'Allah*﴾ que le combat en ce mois.

﴿*La persécution [des croyants] est plus grave que le meurtre*﴾ car ils persécutaient le musulman dans sa religion jusqu'à le faire revenir à la mécréance, après qu'il ait eu la foi ; et cela est plus grave que le meurtre auprès d'Allah. ﴿*[Les mécréants] ne cesseront de vous combattre jusqu'à vous faire renoncer à votre religion, s'ils le pouvaient.*﴾ ils continueront à agir de la sorte, et pire encore, sans se repentir ni s'arrêter. ﴿*Ceux d'entre vous qui abjurent leur religion*﴾ ceux d'entre vous qui abjurent l'islam ﴿*et meurent mécréants*﴾ avant de s'être repentis de leur mécréance ﴿*leurs œuvres sont vaines en ce bas-monde et dans l'au-delà*﴾, elles disparaissent et son vaines en ce sens que la récompense liée à ces œuvres disparaît en cette vie et dans l'au-delà. ﴿*ils sont voués au Feu, où ils demeureront éternellement*﴾, ainsi ceux qui renient leur religion [l'islam] et meurent mécréants font partie des hôtes de l'Enfer, où ils demeureront éternellement.]

﴾*Tandis que ceux qui ont cru, émigré et combattu sur le sentier d'Allah espèrent la miséricorde d'Allah, et Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ Ceux qui ont cru en Allah, Son Messager et ce qu'il a apporté, ainsi que ceux qui ont quitté les lieux d'habitation, les terres, et la proximité des polythéistes, et qui ont émigré pour Allah ; de même que ceux qui ont combattu les adeptes de la mécréance, pour leur faire embrasser la religion d'Allah, et pour ce qui comporte l'agrément d'Allah, ﴾*ils espèrent la miséricorde d'Allah*﴿ ils espèrent qu'Allah leur fasse miséricorde et les fasse entrer en Son Paradis, par Sa grâce et Sa miséricorde. ﴾*et Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ Il couvre les péchés de Ses serviteurs, les pardonne, et leur accorde Sa miséricorde.

۞ يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْخَمْرِ وَٱلْمَيْسِرِ ۖ قُلْ فِيهِمَآ إِثْمٌ كَبِيرٌ وَمَنَٰفِعُ لِلنَّاسِ وَإِثْمُهُمَآ أَكْبَرُ مِن
نَّفْعِهِمَا ۗ وَيَسْـَٔلُونَكَ مَاذَا يُنفِقُونَ ۖ قُلِ ٱلْعَفْوَ ۗ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَتَفَكَّرُونَ
﴿٢١٩﴾ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۗ وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْيَتَٰمَىٰ ۖ قُلْ إِصْلَاحٌ لَّهُمْ خَيْرٌ ۖ وَإِن تُخَالِطُوهُمْ فَإِخْوَٰنُكُمْ ۚ وَٱللَّهُ
يَعْلَمُ ٱلْمُفْسِدَ مِنَ ٱلْمُصْلِحِ ۚ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَأَعْنَتَكُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٢٠﴾

(219) ﴾*Ils t'interrogent sur le vin et al-maysir. Réponds-leur : « Tous deux comportent un grand péché et nombre d'avantages pour les hommes ; mais le péché qu'ils renferment est plus grand que leur utilité. » Ils t'interrogent sur ce qu'ils doivent dépenser [en aumône]. Réponds-leur : « Ce qui excède vos besoins. » Ainsi, Allah vous explique Ses versets afin que vous réfléchissiez,* (220) *sur ce bas-monde et l'au-delà. Ils t'interrogent au sujet des orphelins. Réponds-leur : « Améliorer leur condition est un bien, et si vous mélangez [leurs biens aux vôtres, vous ne commettez aucun péché], car ils sont vos frères. » Allah distingue [parfaitement] celui qui cherche à corrompre [les biens des orphelins] de celui qui cherche à [les] bonifier. Si Allah avait voulu, Il vous aurait accablés [en ce qu'Il légifère], car Allah est puissant et sage.*﴿

Lorsque l'interdiction de l'alcool fut révélée, ᶜUmar dit : « Ô Allah, accorde-nous un exposé clair sur l'alcool ! » Fut alors révélé ce verset de sourate *al-baqarah* : ﴾*Ils t'interrogent sur le vin et al-maysir. Réponds-leur : « Tous deux comportent un grand péché*﴿ On appela ᶜUmar, on lui le lui récita et il dit : « Ô Allah, accorde-nous un exposé clair sur l'alcool ! » Fut alors révélé le verset de sourate *an-nisâ'* :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَقْرَبُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنتُمْ سُكَٰرَىٰ

﴾Ô vous qui croyez ! Ne vous rendez à la prière ni en état d'ivresse,﴿[1]

Le héraut du Messager d'Allah (ﷺ) disait alors, en appelant à la prière : « Qu'aucun homme ivre n'approche la prière ! » On appela ᶜUmar, on lui le lui récita et il dit : « Ô Allah, accorde-nous un exposé clair sur l'alcool ! » Fut alors révélé le verset de sourate *al-mâ'idah*. On appela ᶜUmar, on lui le lui récita et lorsqu'on parvint à la Parole d'Allah :

فَهَلْ أَنتُم مُّنتَهُونَ

﴾Allez-vous donc cesser ?﴿[1]

[1] *An-Nisâ'*, v.43.

Il dit : « Nous cessons, nous cessons. »[2]

﴾*Ils t'interrogent sur le vin et al-maysir.*﴿ Le vin désigne tout ce qui trouble la raison et *al-maysir* désigne le *jeu d'argent* (القِمار, *al-qimâr*) ﴾*Réponds-leur : « Tous deux comportent un grand péché et nombre d'avantages pour les hommes.*﴿ Le péché est religieux, et les avantages sont mondains, en ce que l'alcool comporte comme utilité pour le corps en facilitant la digestion, débarrassant le corps de certains déchets, aiguisant certains esprits, et ce qu'il provoque comme délice de l'enivrement, à quoi on peut ajouter le profit réaliser dans son commerce. De même que celui qui glanait des gains au jeu pouvait les dépenser pour sa personne et sa famille. Mais ces avantages n'égalent pas le méfait et le mal qui prévaut, lié à la raison et la religion, c'est pourquoi Il dit ﴾*mais le péché qu'ils renferment est plus grand que leur utilité.*﴿ Ce verset fut une préparation à l'interdiction totale de l'alcool, qui n'était pas encore prononcée mais avancée.

﴾*Ils t'interrogent que ce qu'ils doivent dépenser [en aumône]. Réponds-leur : « Ce qui excède vos besoins. »*﴿ Ce qui excède les besoins de ta famille. ﴾*Ainsi, Allah vous explique Ses versets afin que vous réfléchissiez* (220) *sur ce bas-monde et l'au-delà.*﴿ De la même manière qu'Il vous a détaillé et exposé ces règles, Il vous expose l'ensemble des versets mentionnant Ses Lois, promesses et menaces, afin que vous réfléchissiez sur ce bas-monde et l'au-delà.

﴾*Ils t'interrogent au sujet des orphelins...*﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs : « Lorsque furent révélés :

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَأۡكُلُونَ أَمۡوَٰلَ ٱلۡيَتَٰمَىٰ ظُلۡمًا إِنَّمَا يَأۡكُلُونَ فِي بُطُونِهِمۡ نَارٗاۖ وَسَيَصۡلَوۡنَ سَعِيرٗا ﴿١٠﴾

﴾Ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins ne font que remplir leur ventre de feu, et ils parviendront bientôt au Brasier.﴿[3]

Ceux qui avaient la responsabilité d'un orphelin se mirent à séparer leur nourriture et boisson des leurs, gardant pour l'orphelin ce qui restait de son repas afin de le lui donner plus tard, ou le jeter s'il putréfiait. Cela leur fut difficile, ils le mentionnèrent au Messager d'Allah (ﷺ), et Allah (ﷻ) révéla ﴾*Ils t'interrogent au sujet des orphelins. Réponds-leur : « Améliorer leur condition est un bien, et si vous mélangez [leurs biens aux vôtres, vous ne commettez aucun péché], car ils sont vos frères. »*﴿ Ils mélangèrent alors leur nourriture et boisson aux leurs. »[4]

﴾*si vous mélangez [leurs biens aux vôtres, vous ne commettez aucun péché], car ils sont vos frères.*﴿ Si vous mélangez votre nourriture et boisson aux leurs, vous ne commettez aucun péché, car ils sont vos frères en religion : ﴾*Allah distingue [parfaitement] celui qui cherche à corrompre [les biens des orphelins] de celui qui cherche à [les] bonifier.*﴿ Il connait celui dont l'intention et le but est la corruption ou la bonification. ﴾*Si Allah avait voulu, Il vous aurait accablés [en ce qu'Il légifère], car Allah est puissant et sage.*﴿ S'Il l'avait voulu Il vous aurait rendu les choses difficiles, mais Il vous a facilité et allégé les choses en vous permettant de mêler vos biens aux leurs de la meilleure façon, comme Il dit :

وَلَا تَقۡرَبُواْ مَالَ ٱلۡيَتِيمِ إِلَّا بِٱلَّتِي هِيَ أَحۡسَنُ حَتَّىٰ يَبۡلُغَ أَشُدَّهُۥۖ

---

[1] *Al-Mâ'idah*, v.91.
[2] *Sahîh An-Nasâ'î* (5555).
[3] *An-Nisâ'*, v.10.
[4] *Sahîh Abû Dâwud* (2871).

﴾N'usez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il soit devenu mature.﴿[1]

Et plus encore, Il a permis au pauvre d'en consommer une petite partie, en garantissant une compensation ou non, comme cela sera détaillé dans sourate *an-nisâ'*, si Allah le permet, et c'est en Lui qui nous plaçons notre confiance.

وَلَا تَنكِحُوا۟ ٱلْمُشْرِكَٰتِ حَتَّىٰ يُؤْمِنَّ ۚ وَلَأَمَةٌ مُّؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِّن مُّشْرِكَةٍ وَلَوْ أَعْجَبَتْكُمْ ۗ وَلَا تُنكِحُوا۟
ٱلْمُشْرِكِينَ حَتَّىٰ يُؤْمِنُوا۟ ۚ وَلَعَبْدٌ مُّؤْمِنٌ خَيْرٌ مِّن مُّشْرِكٍ وَلَوْ أَعْجَبَكُمْ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ يَدْعُونَ إِلَى ٱلنَّارِ ۖ وَٱللَّهُ يَدْعُوٓا۟
إِلَى ٱلْجَنَّةِ وَٱلْمَغْفِرَةِ بِإِذْنِهِۦ ۖ وَيُبَيِّنُ ءَايَٰتِهِۦ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٢٢١﴾

(221) ﴾*N'épousez pas les polythéistes tant qu'elles n'auront pas la foi. Une esclave croyante vaut mieux qu'une femme libre et polythéiste, même si celle-ci vous plaît. Et ne donnez pas [vos femmes] en mariage aux polythéistes tant qu'ils n'auront pas la foi. Un esclave croyant vaut mieux qu'un homme libre et polythéiste, même si celui-ci vous plaît. Ceci car [les polythéistes] appellent à l'Enfer, tandis qu'Allah invite, de par Son ordre, au Paradis et au pardon. Et Il expose Ses signes aux hommes afin qu'ils se souviennent.*﴿

C'est là une interdiction formelle signifiée par Allah (ﷻ) aux croyants d'épouser les polythéistes idolâtres, d'une manière générale, et cela concerne toute polythéiste, des Gens du Livre et idolâtres. [Puis] Allah (ﷻ) a mentionné spécifiquement les femmes des Gens du Livre dans Sa Parole :

وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكُمْ إِذَآ ءَاتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ مُحْصِنِينَ غَيْرَ
مُسَٰفِحِينَ وَلَا مُتَّخِذِىٓ أَخْدَانٍ ۗ

﴾[Il vous est également permis d'épouser] les femmes libres vertueuses parmi les croyantes, et les femmes libres vertueuses issues de ceux qui ont reçu le Livre avant vous, à condition de leur verser leur dot, en hommes vertueux, non en débauchés ni en preneurs d'amantes.﴿[2]

﴾*Et ne donnez [vos femmes] en mariage aux polythéistes tant qu'ils n'auront pas la foi*﴿ il est interdit aux polythéistes d'épouser les femmes croyantes, comme Allah (ﷻ) dit :

لَا هُنَّ حِلٌّ لَّهُمْ وَلَا هُمْ يَحِلُّونَ لَهُنَّ ۖ

﴾Elles ne leur sont pas licites et eux non plus ne leur sont pas licites.﴿[3]

﴾*Un esclave croyant vaut mieux qu'un polythéiste même si celui-ci vous plaît*﴿ un homme croyant, même s'il s'agit d'un esclave abyssin, est meilleur qu'un polythéiste, même si c'est un noble. ﴾*Ceci car [les polythéistes] appellent à l'Enfer*﴿ le fait de vivre avec eux et les fréquenter amène à l'amour de ce bas-monde, sa possession et sa préférence sur l'au-delà, et la conséquence de ceci est funeste. ﴾*tandis qu'Allah invite, de par Son ordre, au Paradis et au pardon*﴿ par Sa Législation, et ce qu'Il ordonne et interdit, ﴾*et Il expose Ses signes aux hommes afin qu'ils se souviennent.*﴿

---

[1] *Al-Anʿâm*, v.152.
[2] *Al-Mâ'idah*, v.5.
[3] *Al-Mumtahanah*, v.10.

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْمَحِيضِ ۖ قُلْ هُوَ أَذًى فَٱعْتَزِلُوا۟ ٱلنِّسَآءَ فِى ٱلْمَحِيضِ ۖ وَلَا تَقْرَبُوهُنَّ حَتَّىٰ يَطْهُرْنَ ۖ فَإِذَا
تَطَهَّرْنَ فَأْتُوهُنَّ مِنْ حَيْثُ أَمَرَكُمُ ٱللَّهُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلتَّوَّٰبِينَ وَيُحِبُّ ٱلْمُتَطَهِّرِينَ ﴿٢٢٢﴾ نِسَآؤُكُمْ حَرْثٌ لَّكُمْ
فَأْتُوا۟ حَرْثَكُمْ أَنَّىٰ شِئْتُمْ ۖ وَقَدِّمُوا۟ لِأَنفُسِكُمْ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّكُم مُّلَٰقُوهُ ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٢٣﴾

(222) ﴿*Ils t'interrogent sur les menstrues. Réponds-leur : « C'est une souillure. [Lorsque vous commercez avec] vos épouses, écartez-vous donc de l'endroit [d'où s'écoulent] les menstrues [pendant cette période], et n'en approchez pas jusqu'à ce qu'elles soient purifiées [du sang des règles]. Quand elles se sont purifiées, allez à elles comme Allah vous l'a ordonné. » Allah aime ceux qui se repentent abondamment, et ceux qui se purifient.* (222) *Vos épouses sont pour vous un champ à semer ; allez à votre champ comme vous l'entendez. Accomplissez [de bonnes actions] qui vous profiteront [dans l'au-delà], craignez Allah et sachez que vous Le rencontrerez. Annonce donc [tout bien] aux croyants!*﴾

Anas rapporte : « Lorsqu'une femme juive était indisposée, ses coreligionnaires juifs ne mangeaient pas avec elle et ne restaient pas avec elle à la maison. Les Compagnons interrogèrent le Prophète (ﷺ) à ce sujet et Allah (ﷻ) révéla ﴿*Ils t'interrogent sur les menstrues. Réponds-leur : « C'est une souillure. [Lorsque vous commercez avec] vos épouses, écartez-vous donc de l'endroit [d'où s'écoulent] les menstrues [pendant cette période], et n'en approchez pas jusqu'à ce qu'elles soient purifiées [du sang des règles].*﴾ Le Messager d'Allah (ﷺ) dit alors : « *Faites tout [ce que vous voulez], sauf le coït.* » Cela arriva aux oreilles des juifs qui dirent : « Cet homme veut nous contredire en toute chose ! » Usayd Ibn Hudayr et ᶜAbbâd Ibn Bishr se rendirent chez le Prophète (ﷺ) et dirent : « Ô Messager d'Allah, les juifs disent ceci et cela, pouvons-nous vraiment jouir d'elles ? » Le visage du Messager d'Allah (ﷺ) changea au point que nous pensions qu'il leur en voulait, et ils sortirent alors. Ils envoyèrent du lait en cadeau au Messager d'Allah (ﷺ) qui demanda qu'on aille les chercher, il les fit boire et ainsi ils surent qu'il ne leur en voulait pas. »[1]

﴿*écartez-vous donc de l'endroit [d'où s'écoulent] les menstrues*﴾ le vagin, en raison de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Faites tout [ce que vous voulez], sauf le coït.* » c'est pourquoi nombre de savants, ou la plupart d'entre eux, a été d'avis qu'il est permis de jouir de la femme indisposée, exception faite du coït. Ainsi la Parole d'Allah ﴿*et n'en approchez pas jusqu'à ce qu'elles soient purifiées [du sang des règles]*﴾ explique Sa Parole ﴿*écartez-vous donc de l'endroit [d'où s'écoulent] les menstrues [pendant cette période]*﴾ Il interdit de les approcher par le coït tant que le sang des règles est présent ; et le sens induit est que cela est permis lorsqu'il cesse de couler.

﴿*Quand elles se sont purifiées, allez à elles comme Allah vous l'a ordonné*﴾ c'est là une incitation et une orientation vers le fait de retourner vers elles après l'accomplissement des ablutions majeures. ﴿*comme Allah vous l'a ordonné*﴾ en état de pureté et non en période de règles. ﴿*Allah aime ceux qui se repentent abondamment*﴾ du péché, même s'il se reproduit ﴿*et ceux qui se purifient*﴾ ceux qui se débarrassent des souillures et impuretés qui désignent ici ce qu'on leur a interdit du coït avec la femme indisposée.

[1] Muslim (302).

﴾*Vos épouses sont pour vous un champ à semer*﴿ pour Ibn ᶜAbbâs, le champ désigne l'endroit [où est conçu] l'enfant. ﴾*allez à votre champ comme vous l'entendez*﴿ par devant ou derrière, mais toujours dans un seul orifice, comme cela est établi dans les hadiths. ﴾*Accomplissez [de bonnes actions] qui vous profiteront [dans l'au-delà]*﴿ tout en respectant ce qu'Il vous a interdit comme abandon des interdits, c'est pourquoi Il dit ﴾*craignez Allah et sachez que vous Le rencontrerez*﴿ et Il vous jugera pour tous vos actes ﴾*Annonce donc [tout bien] aux croyants*﴿ qui obéissent à Allah en ce qu'Il leur ordonne, et qui délaissent ce qu'Il leur interdit.

وَلَا تَجْعَلُوا اللَّهَ عُرْضَةً لِأَيْمَانِكُمْ أَن تَبَرُّوا وَتَتَّقُوا وَتُصْلِحُوا بَيْنَ النَّاسِ ۗ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٢٤﴾ لَّا يُؤَاخِذُكُمُ اللَّهُ بِاللَّغْوِ فِي أَيْمَانِكُمْ وَلَٰكِن يُؤَاخِذُكُم بِمَا كَسَبَتْ قُلُوبُكُمْ ۗ وَاللَّهُ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿٢٢٥﴾

(224) ﴾*N'usez pas du nom d'Allah, dans vos serments, pour vous dispenser de faire le bien, d'être pieux et de réconcilier les gens. Allah entend et sait tout.* (225) *Allah ne vous tient pas rigueur pour vos serments prononcés à la légère, mais Il vous tient rigueur pour ce que vos cœurs ont voulu ; et Allah est pardonneur et longanime.*﴿

Ne faites pas de vos serments par Allah un obstacle au bien et au maintien des liens de parenté, si vous prêtez serment de les abandonner, comme dans Sa Parole :

وَلَا يَأْتَلِ أُولُو الْفَضْلِ مِنكُمْ وَالسَّعَةِ أَن يُؤْتُوا أُولِي الْقُرْبَىٰ وَالْمَسَاكِينَ وَالْمُهَاجِرِينَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ ۖ

﴾Que les gens honorables et fortunés d'entre vous ne jurent pas de ne plus donner aux proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent sur le sentier d'Allah !﴿[1]

Celui qui persiste sur ce serment est pécheur et devra ensuite en sortir par une expiation. ﴾*N'usez pas du nom d'Allah, dans vos serments, pour vous dispenser de faire le bien*﴿ Ibn ᶜAbbâs dit à ce propos : « Ne fais pas de tes serments un moyen de ne pas accomplir le bien, mais expie ton serment et accomplis le bien. » ﴾*Allah ne vous tient pas rigueur pour vos serments prononcés à la légère*﴿ Il ne vous châtie pas et ne vous impose pas de réaliser ce que vous prononcez à la légère comme serments, c'est-à-dire les serments involontaires, prononcés par habitude, sans volonté ni affirmation. ﴾*mais Il vous tient rigueur pour ce que vos cœurs ont voulu ; et Allah est pardonneur et longanime.*﴿ tout comme Il dit :

وَلَٰكِن يُؤَاخِذُكُم بِمَا عَقَّدتُّمُ الْأَيْمَانَ ۖ

﴾mais Il vous tient rigueur pour les serments que vous avez eu l'intention ferme d'exécuter.﴿[2]

Pour Ibn ᶜAbbâs, cela concerne celui qui prête serment sur une chose, alors qu'il sait qu'il ment. » ﴾*Allah est pardonneur et longanime*﴿ envers Ses serviteurs.

لِّلَّذِينَ يُؤْلُونَ مِن نِّسَائِهِمْ تَرَبُّصُ أَرْبَعَةِ أَشْهُرٍ ۖ فَإِن فَاءُو فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٢٦﴾ وَإِنْ عَزَمُوا الطَّلَاقَ فَإِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٢٧﴾

[1] *An-Nûr*, v.22.
[2] *Al-Mâ'idah*, v.89.

(226) ﴿*À ceux qui font serment de s'abstenir de leurs épouses, un délai de quatre mois [est accordé], et s'ils se dédisent, Allah est pardonneur et miséricordieux.* (227) *Et s'ils se résolvent à la répudiation, Allah entend et sait tout.*﴾

Le terme (الإيلاء, *al-îlâ*) désigne le serment. Ainsi, si un homme prête serment de ne pas avoir de rapport charnel avec son épouse pour une durée déterminée, cette durée peut être inférieure ou supérieure à quatre mois. Si cette durée est inférieure à quatre mois, il peut attendre jusqu'au terme, puis avoir de nouveau un rapport avec son épouse qui, elle, doit patienter, et ne peut lui demander de se dédire pendant cette période. Et si cette durée dépasse quatre mois, au terme de ces quatre mois, l'épouse peut demander au mari de choisir entre le parjure, en ayant un rapport charnel, ou la répudiation. Le juge le contraint à l'une des deux options, afin que le mari ne cause pas de tort à l'épouse. ﴿*À ceux qui font serment de s'abstenir de leurs épouses*﴾ ainsi ils font serment de s'abstenir de tout rapport charnel avec leurs épouses, ﴿*un délai de quatre mois [est accordé]*﴾ l'époux dispose donc d'une période de quatre mois depuis le serment, puis on lui demande de choisir entre le parjure ou la répudiation. ﴿*et s'ils se dédisent*﴾ en revenant sur leur position, ce qui est une allusion au rapport sexuel, ﴿*Allah est pardonneur et miséricordieux*﴾ concernant ce qui est passé comme manquement vis-à-vis du droit des épouses en raison du serment. ﴿*Et s'ils se résolvent à la répudiation, Allah entend*﴾ leur choix, et ﴿*Il sait tout*﴾ de ce qui leur est permis et de ce qui leur est interdit.

وَٱلْمُطَلَّقَٰتُ يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ ثَلَٰثَةَ قُرُوٓءٍ ۚ وَلَا يَحِلُّ لَهُنَّ أَن يَكْتُمْنَ مَا خَلَقَ ٱللَّهُ فِىٓ أَرْحَامِهِنَّ إِن كُنَّ
يُؤْمِنَّ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۚ وَبُعُولَتُهُنَّ أَحَقُّ بِرَدِّهِنَّ فِى ذَٰلِكَ إِنْ أَرَادُوٓا۟ إِصْلَٰحًا ۚ وَلَهُنَّ مِثْلُ ٱلَّذِى عَلَيْهِنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ ۚ
وَلِلرِّجَالِ عَلَيْهِنَّ دَرَجَةٌ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٢٨﴾

(228) ﴿*Les femmes répudiées doivent observer un délai d'attente de trois périodes, et il ne leur est pas permis de dissimuler ce qu'Allah a créé en leur sein, si elles croient en Allah et au Jour dernier. Leurs époux sont en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent la réconciliation. Elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance, même si les hommes ont une prééminence sur elles. Et Allah est puissant et sage.*﴾

Ceci est un commandement adressé par Allah (ﷻ) aux femmes répudiées – dont le mariage a été consommé et qui sont réglées – d'observer un délai d'attente de trois périodes après la répudiation, avant de se remarier si elles le souhaitent. ﴿*il ne leur est pas permis de dissimuler ce qu'Allah a créé en leur sein*﴾ la grossesse ou les règles. ﴿*si elles croient en Allah et au Jour dernier*﴾ ce qui est une menace quant au fait de dire autre que la vérité. Ceci indique que c'est vers elles qu'on revient en cela, car c'est une chose qu'on ne peut connaître qu'à travers elles, et qu'il n'est généralement pas possible d'établir une preuve. Cela leur est donc confié, mais elles sont sous le coup d'une menace, afin qu'elles n'informent pas d'une chose fausse : soit par empressement de voir la période de retraite prendre fin, soit par volonté de la voir se prolonger, selon les buts qu'elles poursuivent en cela. On leur ordonne donc de dire la vérité à ce sujet, sans ajout ni retrait.

﴿*Leurs époux sont en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent la réconciliation.*﴾ Leurs époux qui les ont répudiées sont plus en droit de les reprendre tant qu'elles sont dans leur période de retraite, si ce qu'ils cherchent est

l'amendement et le bien. Ceci concerne les répudiations révocables, car à ce moment [de la révélation] il n'y avait pas encore de répudiation définitive, et cela n'est arrivé que lorsque le nombre de répudiation fut limité à trois. Au moment où ce verset fut révélé, l'homme pouvait reprendre la vie conjugale avec son épouse, même s'il la répudiait cent fois. Lorsque, dans le verset suivant, on limita le nombre de répudiation à trois, il y eut des femmes répudiées définitivement et d'autres d'une manière révocable.

﴾*Elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance.*﴿ Elles ont autant de droits sur les hommes que ces derniers en ont sur elles. Que chacun s'acquitte donc vis-à-vis de l'autre de ce qui lui est obligatoire, conformément à la bienséance. ﴾*les hommes ont cependant une prééminence sur elles*﴿ un avantage concernant le physique, le comportement, le rang, l'obéissance, la prise en charge [de la famille], la gestion des affaires, et le mérite en ce bas-monde et dans l'au-delà, comme Allah (ﷻ) dit :

ٱلرِّجَالُ قَوَّٰمُونَ عَلَى ٱلنِّسَآءِ بِمَا فَضَّلَ ٱللَّهُ بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ وَبِمَآ أَنفَقُوا۟ مِنْ أَمْوَٰلِهِمْ

﴾Les hommes sont responsables des femmes, en raison de ce dont Allah les a favorisés et des dépenses qu'ils font [pour elles] de leurs biens.﴿[1]

﴾*Allah est puissant et sage.*﴿ Il est puissant en Sa vengeance à l'encontre de celui qui Lui désobéit et contredit Son ordre ; et Il est sage en ce qu'Il commande, légifère et prédestine.

ٱلطَّلَٰقُ مَرَّتَانِ ۖ فَإِمْسَاكٌۢ بِمَعْرُوفٍ أَوْ تَسْرِيحٌۢ بِإِحْسَٰنٍ ۗ وَلَا يَحِلُّ لَكُمْ أَن تَأْخُذُوا۟ مِمَّآ ءَاتَيْتُمُوهُنَّ شَيْـًٔا
إِلَّآ أَن يَخَافَآ أَلَّا يُقِيمَا حُدُودَ ٱللَّهِ ۖ فَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا يُقِيمَا حُدُودَ ٱللَّهِ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَا فِيمَا ٱفْتَدَتْ بِهِۦ ۗ تِلْكَ حُدُودُ
ٱللَّهِ فَلَا تَعْتَدُوهَا ۚ وَمَن يَتَعَدَّ حُدُودَ ٱللَّهِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٢٩﴾ فَإِن طَلَّقَهَا فَلَا تَحِلُّ لَهُۥ مِنۢ بَعْدُ حَتَّىٰ تَنكِحَ
زَوْجًا غَيْرَهُۥ ۗ فَإِن طَلَّقَهَا فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَآ أَن يَتَرَاجَعَآ إِن ظَنَّآ أَن يُقِيمَا حُدُودَ ٱللَّهِ ۗ وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ يُبَيِّنُهَا
لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٢٣٠﴾

(229) ﴾*La répudiation [révocable] est permise pour seulement deux fois. Soit on garde [son épouse] conformément à la bienséance, soit on la libère avec bienfaisance. Il ne vous est pas permis de reprendre quoi que ce soit de ce que vous leur avez donné, à moins que tous deux ne craignent de ne pas respecter les prescriptions d'Allah. Si vous craignez que tous deux ne puissent respecter les prescriptions d'Allah, alors ils ne commettent aucun péché en ce que [l'épouse demande la séparation] en acquittant une indemnité. Telles sont les prescriptions d'Allah, ne les transgressez donc pas. Et ceux qui transgressent les prescriptions d'Allah sont les injustes.* (230) *S'il la répudie [une troisième fois], elle ne lui sera plus licite tant qu'elle n'aura pas épousé un autre homme. Et si [ce dernier] la répudie, alors [les anciens époux] ne commettent aucun péché à reprendre la vie commune, s'ils pensent pouvoir respecter les prescriptions d'Allah. Telles sont les prescriptions d'Allah, qu'Il expose à ceux qui savent.*﴿

[1] *An-Nisâ'*, v.34.

Ce noble verset lève la règle en vigueur au début de l'islam qui stipulait que l'homme était plus en droit de reprendre la vie conjugale avec son épouse, même s'il la répudiait cent fois, tant qu'elle était dans sa période de retraite. Puisque cela comportait un tort causé aux épouses, Allah (ﷻ) les limita à trois répudiations, en permettant la reprise de la vie conjugale, après la première et la deuxième, et l'interdisant définitivement avec après la troisième, ainsi Il dit : ﴿*La répudiation [révocable] est permise pour seulement deux fois. Soit on garde [son épouse] conformément à la bienséance, soit on la libère avec bienfaisance.*﴾ Si tu la répudies une ou deux fois, tant qu'elle est dans sa période de retraite, tu as le choix entre la reprendre en cherchant la réconciliation et la bienfaisance envers elle, ou la laisser arriver au terme de sa période de retraite, et qu'elle soit séparée de toi. Tu dois la libérer avec bienfaisance, sans la léser d'aucun de ses droits et sans lui nuire.

﴿*Il ne vous est pas permis de reprendre quoi que ce soit de ce que vous leur avez donné.*﴾ Il ne vous est pas permis de les oppresser et de les contraindre afin qu'elles cherchent à se libérer de vous en vous rendant ce que vous leur avez donné, en totalité ou en partie, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَا تَعْضُلُوهُنَّ لِتَذْهَبُوا۟ بِبَعْضِ مَآ ءَاتَيْتُمُوهُنَّ إِلَّآ أَن يَأْتِينَ بِفَٰحِشَةٍ مُّبَيِّنَةٍ

﴿Ne rudoyez pas [les femmes] dans le but de leur reprendre une partie de ce que vous leur avez donné, à moins qu'elles ne commettent une turpitude avérée.﴾[1]

Mais si l'épouse lui offre quelque chose de plein gré, Allah (ﷻ) dit :

فَإِن طِبْنَ لَكُمْ عَن شَىْءٍ مِّنْهُ نَفْسًا فَكُلُوهُ هَنِيٓـًٔا مَّرِيٓـًٔا

﴿Si elles consentent, de bonne grâce, à vous en faire don d'une partie, disposez-en librement et sans en craindre les conséquences.﴾[2]

Si les deux époux s'opposent, que la femme ne respecte pas les droits de l'époux, qu'elle le déteste et ne peut vivre avec lui, elle a le droit de s'en libérer en lui rendant ce qu'il lui a donné. Elle ne commet aucun péché à le donner, et lui à l'accepter, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit ﴿*Il ne vous est pas permis de reprendre quoi que ce soit de ce que vous leur avez donné, à moins que tous deux ne craignent de ne pas respecter les prescriptions d'Allah. Si vous craignez que tous deux ne puissent respecter les prescriptions d'Allah, alors ils ne commettent aucun péché à ce que [l'épouse demande la séparation] en acquittant une indemnité.*﴾ Mais si, sans aucun motif, elle demande la séparation, Thawbân rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Toute femme qui demande à son mari de la répudier sans raison valable ne sentira pas l'odeur du Paradis.* »[3]

﴿*Telles sont les prescriptions d'Allah, ne les transgressez donc pas. Et ceux qui transgressent les prescriptions d'Allah sont les injustes*﴾ Les prescriptions qu'Allah vous a légiférées sont Ses limites, ne les transgressez donc pas. ﴿*S'il la répudie [une troisième fois], elle ne lui sera plus licite tant qu'elle n'aura pas épousé un autre homme.*﴾ Si un homme répudie son épouse une troisième fois, elle lui est interdite ﴿*tant qu'elle n'aura pas épousé un autre homme*﴾ tant qu'un autre époux n'aura pas consommé un mariage valide. Si quelqu'un a un rapport charnel avec elle, en dehors du mariage, même dans le cas d'une esclave qu'on possède, elle ne sera toujours pas licite au premier, car ce n'est pas un époux.

---

[1] *An-Nisâ'*, v.19.
[2] *An-Nisâ'*, v.4.
[3] *Al-Irwâ'* (2035).

﴾*Et si [ce dernier] la répudie*﴿, si le deuxième époux la répudie après avoir consommé le mariage ﴾*[les anciens époux] ne commettent aucun péché à reprendre la vie commune, s'ils pensent pouvoir respecter les prescriptions d'Allah*﴿ cohabiter conformément à la bienséance. ﴾*Telles sont les prescriptions d'Allah*﴿ Ses lois et règles ﴾*qu'Il expose à ceux qui savent.*﴿

وَإِذَا طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ سَرِّحُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ ۚ وَلَا تُمْسِكُوهُنَّ ضِرَارًا
لِّتَعْتَدُوا۟ ۚ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُۥ ۚ وَلَا تَتَّخِذُوٓا۟ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ هُزُوًا ۚ وَٱذْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمَآ
أَنزَلَ عَلَيْكُم مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ وَٱلْحِكْمَةِ يَعِظُكُم بِهِۦ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٣١﴾

(231) ﴾*Lorsque vous répudiez [vos] épouses, et qu'elles [approchent] du terme [de leur période de retraite], reprenez-les conformément à la bienséance, ou libérez-les avec bienfaisance. Ne les retenez pas pour leur nuire, vous tomberiez dans la transgression ; et quiconque agit ainsi se fait du tort à lui-même. Ne prenez pas à la légère les versets d'Allah, et rappelez-vous les bienfaits dont Allah vous a comblés, ainsi que le Livre et la Sagesse qu'Il vous a révélés, par lesquels Il vous exhorte. Craignez Allah, et sachez qu'Allah est omniscient.*﴿

C'est là un ordre d'Allah (ﷻ) adressé aux hommes, lorsque l'un d'eux répudie son épouse de manière révocable, de faire preuve de bienfaisance lorsque sa période de retraite approche du terme et qu'il n'en reste que le temps de reprendre la vie conjugale. Cet ordre consiste à la garder, c'est-à-dire reprendre la vie conjugale conformément à la bienséance, en faisant témoigner de cette reprise et en ayant l'intention de vivre avec elle conformément à la bienséance ; ou à la libérer, c'est-à-dire la laisser jusqu'au terme de sa période de retraite, et la faire quitter sa demeure de la meilleure manière, sans discorde, controverse et affront.

﴾*Ne les retenez pas pour leur nuire, vous tomberiez dans la transgression.*﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs et d'autres, l'homme répudiait son épouse, et lorsque le terme de sa période de retraite approchait, il décidait de reprendre la vie conjugale, pour lui nuire, afin qu'elle n'aille pas auprès d'un autre. Puis il la répudiait, elle observait sa période de retraite, et lorsque le terme approchait, il la répudiait de nouveau afin que sa période de retraite se prolonge. Allah leur interdit d'agir de la sorte et les menaça en disant ﴾*et quiconque agit ainsi se fait du tort à lui-même*﴿ en s'opposant à l'ordre d'Allah (ﷻ). ﴾*Ne prenez pas à la légère les versets d'Allah.*﴿ Il est question de l'homme qui répudie sa femme puis dit : « je plaisantais » ou qui affranchit ou se marie, puis dit : « je plaisantais » Allah révéla alors ﴾*Ne prenez pas à la légère les versets d'Allah*﴿ imposant ainsi de réaliser ce qui est dit.

﴾*Rappelez-vous les bienfaits dont Allah vous a comblés*﴿ en vous envoyant le Messager avec la guidée et les preuves manifestes ﴾*ainsi que le Livre et la Sagesse*﴿ la Sunna ﴾*qu'Il vous a révélés, par lesquels Il vous exhorte*﴿ en vous ordonnant, interdisant, et menaçant si vous commettez des interdits. ﴾*Craignez Allah*﴿ en ce que vous faites et ce que vous délaissez ﴾*et sachez qu'Allah est omniscient*﴿ rien ne Lui échappe de vos conditions, secrètes et publiques, et Il vous rétribuera pour cela.

وَإِذَا طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَلَا تَعْضُلُوهُنَّ أَن يَنكِحْنَ أَزْوَٰجَهُنَّ إِذَا تَرَٰضَوْا۟ بَيْنَهُم بِٱلْمَعْرُوفِ ۗ ذَٰلِكَ
يُوعَظُ بِهِۦ مَن كَانَ مِنكُمْ يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۗ ذَٰلِكُمْ أَزْكَىٰ لَكُمْ وَأَطْهَرُ ۗ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢٣٢﴾

(232) ﴿*Lorsque vous répudiez [vos] épouses, et qu'elles parviennent au terme [de leur période de retraite], ne les empêchez pas de renouer avec leurs [anciens] époux, s'ils se mettent d'accord conformément à la bienséance. Voilà à quoi est exhorté celui d'entre vous qui croit en Allah et au Jour dernier. Ceci est meilleur et plus pur pour vous. Allah sait, et vous ne savez pas.*﴾

Pour Ibn ᶜAbbâs, ce verset fut révélé concernant l'homme qui répudie son épouse une ou deux fois, et qui, après le terme de sa période de retraite, veut de nouveau l'épouser. La femme le désire également, mais ses tuteurs l'en empêchent ; ainsi Allah leur a interdit de l'en empêcher.

﴿*Voilà à quoi est exhorté*﴾ l'interdiction que Nous avons signifié aux tuteurs d'empêcher les épouses [répudiées] de renouer avec leurs anciens maris, s'ils se mettent d'accord conformément à la bienséance, régente, exhorte et influence ﴿*celui d'entre vous qui croit en Allah et au Jour dernier*﴾ celui qui croit en la Loi d'Allah et craint Sa menace, Son châtiment dans l'au-delà, et ce qu'on y trouve comme rétribution. ﴿*Ceci est meilleur et plus pur pour vous*﴾ votre conformation à la Loi d'Allah en renvoyant les femmes [qui le veulent] à leurs anciens époux, et le fait de délaisser la fierté en cela est meilleur et plus pur pour vos cœurs. ﴿*Allah sait*﴾ quels sont les intérêts en ce qu'Il ordonne et interdit, ﴿*et vous ne savez pas*﴾ quel est le bien en ce que vous faites et délaissez.

۞ وَٱلْوَٰلِدَٰتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَٰدَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ ۖ لِمَنْ أَرَادَ أَن يُتِمَّ ٱلرَّضَاعَةَ ۚ وَعَلَى ٱلْمَوْلُودِ لَهُۥ رِزْقُهُنَّ
وَكِسْوَتُهُنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ ۚ لَا تُكَلَّفُ نَفْسٌ إِلَّا وُسْعَهَا ۚ لَا تُضَآرَّ وَٰلِدَةٌۢ بِوَلَدِهَا وَلَا مَوْلُودٌ لَّهُۥ بِوَلَدِهِۦ ۚ وَعَلَى
ٱلْوَارِثِ مِثْلُ ذَٰلِكَ ۗ فَإِنْ أَرَادَا فِصَالًا عَن تَرَاضٍ مِّنْهُمَا وَتَشَاوُرٍ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَا ۗ وَإِنْ أَرَدتُّمْ أَن تَسْتَرْضِعُوٓا۟
أَوْلَٰدَكُمْ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ إِذَا سَلَّمْتُم مَّآ ءَاتَيْتُم بِٱلْمَعْرُوفِ ۗ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢٣٣﴾

(233) ﴿*Les mères qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs enfants deux années complètes. Au père de l'enfant incombe de les nourrir et vêtir, conformément à la bienséance. Chacun n'est imposé qu'à mesure de ses capacités. La mère n'a pas à subir de dommage par le biais de son enfant, ni le père, par le biais de son enfant. [La même obligation] incombe, [le cas échéant], aux héritiers. Et si, après s'être consultés, ils se décident d'un commun accord pour le sevrage [avant le terme des deux années], ils ne commettent aucun péché. Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, vous ne commettez aucun péché, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à la bienséance. Craignez Allah, et sachez qu'Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴾

C'est là une orientation adressée par Allah (ﷻ) aux mères de donner à leurs enfants un allaitement complet qui est de deux ans. Au-delà, l'allaitement n'est pas considéré, c'est pourquoi Il dit ﴿*Les mères qui veulent donner un allaitement complet*﴾.

﴾*Au père de l'enfant incombe de les nourrir et vêtir, conformément à la bienséance.*﴿ Le père de l'enfant doit nourrir et vêtir les mères, conformément à la bienséance, c'est-à-dire à l'usage en vigueur chez leurs semblables, sans excès ni avarice, en fonction de sa capacité, qu'il soit aisé, médian, ou pingre, comme Allah (ﷻ) dit :

لِيُنفِقْ ذُو سَعَةٍ مِّن سَعَتِهِۦۖ وَمَن قُدِرَ عَلَيْهِ رِزْقُهُۥ فَلْيُنفِقْ مِمَّآ ءَاتَىٰهُ ٱللَّهُۚ لَا يُكَلِّفُ ٱللَّهُ نَفْسًا إِلَّا مَآ ءَاتَىٰهَاۚ سَيَجْعَلُ ٱللَّهُ بَعْدَ عُسْرٍ يُسْرًا

﴾Que celui qui est aisé dépense [pour son enfant] en fonction de sa richesse, et que celui dont les biens sont restreints dépense en fonction de ce qu'Allah lui a accordé. Allah n'impose [de charge] à quiconque qu'en fonction de ce qu'Il lui a accordé. Allah fera succéder l'aisance à la gêne.﴿[1]

﴾*La mère n'a pas à subir de dommage par le biais de son enfant.*﴿ Elle n'a pas à l'éloigner d'elle afin de nuire à son père en lui confiant son éducation, et elle ne peut l'éloigner d'elle, lorsqu'elle le met au monde, jusqu'à l'abreuver du lait qui lui est nécessaire pour vivre ; et ensuite elle peut l'éloigner d'elle, si elle le désire. Mais si elle nuit au père, elle n'en a pas le droit ; de la même manière qu'il n'est pas permis [au père] de prendre l'enfant à sa mère, pour lui nuire. C'est pourquoi Il dit ﴾*ni le père, par le biais de son enfant*﴿ en voulant arracher l'enfant à sa mère pour lui nuire.

﴾*[La même obligation] incombe, [le cas échéant], aux héritiers.*﴿ On a dit que cela s'appliquait lorsque cela ne nuisait pas aux proches parents. On a également dit qu'aux héritiers s'appliquait la même obligation qu'au père de l'enfant dans la prise en charge de la mère de l'enfant, le respect de ses droits, et le fait de ne pas lui nuire, comme c'est l'avis de la majorité des savants. ﴾*Et si, après s'être consultés, ils se décident d'un commun accord pour le sevrage [avant le terme des deux années], ils ne commettent aucun péché*﴿ Si les parents de l'enfant sont d'accord pour le sevrer avant deux ans, qu'ils voient en cela un intérêt pour lui, se consultent sur ce point, et sont unanimes, ils ne commettent aucun péché en cela. On peut en tirer que l'avis de l'un sans l'autre ne suffit pas, et il n'est permis à aucun d'eux de l'imposer sans consulter l'autre. C'est une forme de protection de l'enfant, une nécessité de considérer sa situation, et une miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs en ce qu'Il a assujetti les parents dans l'éducation de leur enfant, et les a orientés vers ce qui comporte son intérêt et le leur, comme Il dit dans sourate *at-ṯalâq* :

فَإِنْ أَرْضَعْنَ لَكُمْ فَـَٔاتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّۖ وَأْتَمِرُوا۟ بَيْنَكُم بِمَعْرُوفٍۖ وَإِن تَعَاسَرْتُمْ فَسَتُرْضِعُ لَهُۥٓ أُخْرَىٰ

﴾Si elles allaitent votre enfant, versez-leur une pension. Concertez-vous à ce sujet conformément à la bienséance. Si vous ne parvenez pas à vous mettre d'accord, une autre femme l'allaitera.﴿[2]

﴾*Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, vous ne commettez aucun péché, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à la bienséance*﴿ Si la mère et le père sont d'accord pour confier l'enfant, pour un motif légal émanant d'elle ou de lui, ils ne commettent aucun péché à le confier. De même que l'époux ne commet aucun péché à l'accepter, s'il acquitte à la mère son salaire [pour l'allaitement] passé, de la meilleure manière, et s'il met en nourrice son enfant chez une autre en acquittant le salaire d'usage, comme cela a été énoncé par plus

[1] *At-Ṯalâq*, v.7.
[2] *At-Ṯalâq*, v.6.

d'un. ﴾*Craignez Allah*﴿ en toute situation ﴾*et sachez qu'Allah connaît parfaitement vos agissements*﴿ rien de vos conditions et propos ne Lui échappe.

وَٱلَّذِينَ يُتَوَفَّوْنَ مِنكُمْ وَيَذَرُونَ أَزْوَٰجًا يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ وَعَشْرًا ۖ فَإِذَا بَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَلَا
جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا فَعَلْنَ فِىٓ أَنفُسِهِنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿٢٣٤﴾

(234) ﴾*Ceux d'entre vous qui meurent et laissent des épouses, celles-ci doivent observer une période de retraite de quatre mois et dix jours. Passé ce délai, vous ne commettrez aucun péché à les laisser disposer d'elles-mêmes conformément à la bienséance. Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴿

C'est un ordre d'Allah adressé aux femmes qui perdent leur mari de respecter une période de retraite de quatre mois et dix nuits. Cette règle concerne les épouses dont le mariage a été consommé, de même que celle dont le mariage n'a pas été consommé, et ce à l'unanimité des savants, en raison du caractère global du verset. Ne fait exception que la femme enceinte qui perd son époux, dont la période de retraite prend fin à l'accouchement, même s'il a lieu un instant après le décès de l'époux, en raison du caractère général du la Parole d'Allah (ﷻ) :

وَأُو۟لَٰتُ ٱلْأَحْمَالِ أَجَلُهُنَّ أَن يَضَعْنَ حَمْلَهُنَّ ۚ

﴾Quant à celles qui sont enceintes, leur période de retraite prendra fin à leur accouchement.﴿[1]

﴾*Passé ce délai, vous ne commettrez aucun péché à les laisser disposer d'elles-mêmes conformément à la bienséance. Allah connaît parfaitement vos agissements*﴿ On peut en déduire l'obligation du respect de la période de veuvage pour celle qui a perdu son époux, ainsi Umm Habîbah et Zaynab Bint Jahsh, les Mères des croyants, rapportent que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Il n'est pas permis à une femme qui croit en Allah et au Jour dernier de porter le deuil d'un mort plus de trois jours, sauf s'il s'agit de son mari, pour lequel il durera quatre mois et dix jours.* »[2]

﴾*Passé ce délai*﴿ lorsque leur période de retraite prend fin, ﴾*vous ne commettrez aucun péché*﴿ vous, tuteurs des femmes ﴾*à les laisser disposer d'elles-mêmes.*﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, lorsque la femme est répudiée ou que son époux décède, et que sa période de retraite prend fin, elle ne commet aucun péché à se parer et s'embellir pour se marier, et telle est *la bienséance.* » ﴾*Allah connaît parfaitement vos agissements*﴿ ô tuteurs, concernant les femmes dont vous avez la responsabilité, et rien de ce que vous faites ne Lui échappe.

وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا عَرَّضْتُم بِهِۦ مِنْ خِطْبَةِ ٱلنِّسَآءِ أَوْ أَكْنَنتُمْ فِىٓ أَنفُسِكُمْ ۚ عَلِمَ ٱللَّهُ أَنَّكُمْ
سَتَذْكُرُونَهُنَّ وَلَٰكِن لَّا تُوَاعِدُوهُنَّ سِرًّا إِلَّآ أَن تَقُولُوا۟ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ۚ وَلَا تَعْزِمُوا۟ عُقْدَةَ

[1] *At-Talâq*, v.4.
[2] Al-Bukhârî (5337) et Muslim (1486).

ٱلنِّكَاحِ حَتَّىٰ يَبۡلُغَ ٱلۡكِتَٰبُ أَجَلَهُۥۚ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ يَعۡلَمُ مَا فِيٓ أَنفُسِكُمۡ فَٱحۡذَرُوهُۚ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ

غَفُورٌ حَلِيمٞ ﴿٢٣٥﴾

(235) ﴿*Et vous ne commettez aucun péché à faire, aux veuves, [pendant leur période de veuvage], allusion à une proposition de mariage, ni d'en garder secrète l'intention. Allah sait que vous penserez à elles, mais ne leur faites pas de promesses secrètes, et tenez-leur des paroles convenables. Ne concluez le contrat de mariage qu'à l'expiration du délai prescrit. Sachez qu'Allah connaît vos pensées, prenez donc garde à Lui ; et sachez qu'Allah est pardonneur et longanime.*﴾

﴿*Et vous ne commettez aucun péché*﴾ à faire allusion à une proposition de mariage à celles qui ont perdu leur époux. Pour Ibn ᶜAbbâs, l'allusion consiste à dire : « je veux me marier et je veux une femme qui soit comme ceci et cela » en tenant des paroles convenables. ﴿*ni d'en garder secrète l'intention*﴾ garder pour soi le fait de vouloir les demander en mariage, ﴿*Allah sait que vous penserez à elles*﴾ que vous les mentionnerez en vous-mêmes, et il a levé tout péché en cela. ﴿*mais ne leur faites pas de promesses secrètes*﴾ de fornication. Pour Ibn ᶜAbbâs : « Ne lui dis pas : je suis fou amoureux, promets-moi de ne pas épouser un autre que moi. Ou des choses semblables. » Pour Ibn Zayd, cela consiste à ce qu'il l'épouse en secret pendant sa période de retraite, et l'affiche au terme de celle-ci. Il est également possible que le verset englobe tout ceci, et c'est pourquoi Il dit ﴿*et tenez-leur des paroles convenables*﴾ dans vos allusions au mariage, comme le fait de dire : je suis attiré par toi, et d'autres choses semblables.

﴿*Ne concluez le contrat de mariage qu'à l'expiration du délai prescrit.*﴾ Ne concluez pas l'acte de mariage jusqu'à ce que la période de retraire prenne fin. ﴿*Sachez qu'Allah connaît vos pensées, prenez donc garde à Lui.*﴾ Allah les menace concernant les pensées qu'ils peuvent avoir au sujet des femmes, et Il les oriente vers le fait de n'avoir que de bonnes pensées et non de mauvaises. Puis Il ne les fait pas désespérer de Sa miséricorde et de ce qu'elle comporte en disant ﴿*et sachez qu'Allah est pardonneur et longanime.*﴾

لَّا جُنَاحَ عَلَيۡكُمۡ إِن طَلَّقۡتُمُ ٱلنِّسَآءَ مَا لَمۡ تَمَسُّوهُنَّ أَوۡ تَفۡرِضُواْ لَهُنَّ فَرِيضَةٗۚ وَمَتِّعُوهُنَّ عَلَى ٱلۡمُوسِعِ قَدَرُهُۥ وَعَلَى

ٱلۡمُقۡتِرِ قَدَرُهُۥ مَتَٰعَۢا بِٱلۡمَعۡرُوفِۖ حَقًّا عَلَى ٱلۡمُحۡسِنِينَ ﴿٢٣٦﴾

(236) ﴿*Et vous ne commettez aucun péché à répudier les épouses dont vous n'avez pas consommé le mariage, et auxquelles vous n'avez pas fixé de dot. Faites-leur toutefois don de quelques biens, conformément à la bienséance ; l'homme aisé selon ses moyens, et l'indigent selon les siens. C'est là un devoir pour les bienfaisants.*﴾

Allah (ﷻ) a permis la répudiation de l'épouse, après la conclusion de l'acte de mariage, mais avant sa consommation et la fixation de la dot, si son acquittement a été repoussé, même si cela brise son cœur. C'est pourquoi Allah (ﷻ) a ordonné de lui faire don de quelques biens qui sont une compensation de ce qu'elle aura pu manquer, que l'époux lui accorde en fonction de sa condition : l'homme aisé selon ses moyens, et l'indigent selon les siens. ﴿*conformément à la bienséance*﴾ ainsi qu'Allah vous l'a commandé sans transgression ni rechignement. ﴿*C'est là un devoir*

pour les bienfaisants﴾ ceux qui sont bienfaisants envers leurs propres personnes en s'empressant de s'acquitter de ce qu'Allah leur a imposé.

وَإِن طَلَّقْتُمُوهُنَّ مِن قَبْلِ أَن تَمَسُّوهُنَّ وَقَدْ فَرَضْتُمْ لَهُنَّ فَرِيضَةً فَنِصْفُ مَا فَرَضْتُمْ إِلَّآ أَن يَعْفُونَ
أَوْ يَعْفُوَاْ ٱلَّذِى بِيَدِهِۦ عُقْدَةُ ٱلنِّكَاحِ ۚ وَأَن تَعْفُوٓاْ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ ۚ وَلَا تَنسَوُاْ ٱلْفَضْلَ بَيْنَكُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا
تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢٣٧﴾

(237) ﴿*Et si vous les répudiez sans avoir consommé le mariage, mais après leur avoir fixé une dot, la moitié de ce que vous avez convenu leur revient, à moins qu'elles n'y renoncent, ou que celui entre les mains duquel repose la conclusion du mariage renonce [à réclamer]. Que vous renonciez [à réclamer votre droit concernant la dot] est plus proche de la piété. N'oubliez pas la bienfaisance entre vous. Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴾

Ce verset vient spécifier ce qui concerne l'allocation mentionnée dans le premier verset, en ce sens que dans ce verset, Allah n'impose le versement que de la moitié de la dot convenue, si l'époux répudie avant la consommation du mariage. Et s'il existait une autre obligation concernant cette allocation, Il l'aurait exposée, surtout qu'Il a lié ce verset au précédent précisant que l'allocation est spécifique à cette situation, et Allah est plus savant.

﴾*à moins qu'elles n'y renoncent*﴾ c'est-à-dire les femmes, concernant la moitié de la dot qui est leur droit sur l'époux, en quel cas rien ne lui est imposé à son égard. ﴾*ou que celui entre les mains duquel repose la conclusion du mariage renonce [à réclamer]*﴾ c'est-à-dire l'époux. ﴾*Que vous renonciez [à réclamer votre droit concernant la dot] est plus proche de la piété*﴾ Pour Ibn Jarîr, ceci s'adresse aux hommes et aux femmes. Pour Ibn ᶜAbbâs, celui des deux qui est le plus proche de la piété est celui qui renonce à réclamer son droit. On a également dit que la bienfaisance consiste ici à ce que la femme renonce à la moitié qui lui est due, et que l'homme s'acquitte de l'intégralité. » c'est pourquoi Il dit ﴾*N'oubliez pas la bienfaisance entre vous. Allah connaît parfaitement vos agissements*﴾ rien de ce qui vous concerne et de vos conditions ne lui échappe, et Il rétribuera chacun en fonction de ses actes.

حَٰفِظُواْ عَلَى ٱلصَّلَوَٰتِ وَٱلصَّلَوٰةِ ٱلْوُسْطَىٰ وَقُومُواْ لِلَّهِ قَٰنِتِينَ ﴿٢٣٨﴾ فَإِنْ خِفْتُمْ فَرِجَالًا أَوْ رُكْبَانًا ۖ
فَإِذَآ أَمِنتُمْ فَٱذْكُرُواْ ٱللَّهَ كَمَا عَلَّمَكُم مَّا لَمْ تَكُونُواْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٣٩﴾

(238) ﴿*Soyez assidus à l'accomplissement des prières, notamment la prière médiane, et tenez-vous devant Allah avec recueillement.* (239) *Mais si vous craignez pour vous-mêmes, [accomplissez-la] en marchant ou sur vos montures. Une fois en sécurité, accomplissez [normalement] la prière pour Allah, [par reconnaissance] pour vous avoir enseigné ce que vous ne saviez pas.*﴾

Allah ordonne l'assiduité à l'accomplissement des prières en leur temps et au respect de leurs règles, ainsi Ibn Masᶜûd rapporte qu'il a demandé au Messager d'Allah (ﷺ) « Quelle est la meilleure des œuvres ? – *La prière accomplie en son*

temps. – Et ensuite ? – *Le djihad sur le sentier d'Allah.* – Et ensuite ? – *La bonté envers les parents.* »[1]

Allah (ﷻ) a mentionné spécifiquement, pour marquer plus d'instance encore, la prière médiane, qui est la prière du ᶜasr, ainsi que le mentionne la plupart des savants parmi les Compagnons et d'autres. ﴿*tenez-vous devant Allah avec recueillement*﴾ humilité et soumission. ﴿*Mais si vous craignez pour vous-mêmes, [accomplissez-la] en marchant ou sur vos montures.*﴾ accomplissez la prière quelle que soit la manière : en marchant ou sur une monture, c'est-à-dire en direction de la Qibla ou non.

﴿*Une fois en sécurité, accomplissez [normalement] la prière pour Allah*﴾ Accomplissez la prière comme on vous l'a ordonné, et accomplissez parfaitement son inclinaison, sa prosternation, sa station debout, sa station assise, de même que le recueillement et la veille dans la prière. ﴿*[par reconnaissance] pour vous avoir enseigné ce que vous ne saviez pas*﴾ comme Il vous a comblés de bienfaits, guidés vers la foi, et enseigné ce qui vous profite en ce bas-monde et l'au-delà ; rendez-Lui reconnaissance et mention, de la même manière qu'Il dit après avoir mentionné la prière du danger :

فَإِذَا ٱطْمَأْنَنتُمْ فَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ ۚ إِنَّ ٱلصَّلَوٰةَ كَانَتْ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ كِتَـٰبًا مَّوْقُوتًا

﴿Puis, lorsque vous êtes en sécurité, observez la prière [normalement], car la prière est, pour les croyants, une obligation, en des temps déterminés.﴾[2]

وَٱلَّذِينَ يُتَوَفَّوْنَ مِنكُمْ وَيَذَرُونَ أَزْوَٰجًا وَصِيَّةً لِّأَزْوَٰجِهِم مَّتَـٰعًا إِلَى ٱلْحَوْلِ غَيْرَ إِخْرَاجٍ ۚ فَإِنْ
خَرَجْنَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِى مَا فَعَلْنَ فِىٓ أَنفُسِهِنَّ مِن مَّعْرُوفٍ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٤٠﴾
وَلِلْمُطَلَّقَـٰتِ مَتَـٰعٌۢ بِٱلْمَعْرُوفِ ۖ حَقًّا عَلَى ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٢٤١﴾ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ ءَايَـٰتِهِۦ
لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٢٤٢﴾

(240) ﴿*Ceux d'entre vous qui meurent et laissent des épouses, la prescription [d'Allah adressée à leur famille] consiste à pourvoir aux besoins de leurs épouses pendant un an, sans les expulser de chez elles. Et si elles partent d'elles-mêmes, vous ne commettez aucun péché en ce qu'elles feront conformément à la bienséance. Allah est puissant et sage.* (241) *Les femmes répudiées ont droit à une indemnité conforme à la bienséance. C'est là un devoir pour les pieux.* (242) *Ainsi Allah vous expose clairement Ses signes, afin que vous raisonniez.*﴾

La plupart [des exégètes] a été d'avis que ce verset est abrogé par celui qui le précède : ﴿*celles-ci doivent observer une période de retraite de quatre mois et dix jours.*﴾ Ibn Az-Zubayr rapporte : « J'ai demandé à ᶜUthmân : Le verset ﴿*Ceux d'entre vous qui meurent et laissent des épouses*﴾ est abrogé par celui qui le précède, alors pourquoi l'écris-tu – ou le laisses-tu ? » Il répondit : « Ô mon neveu, je ne changerai rien de sa place. »[3] Le sens du problème exposé par Ibn Az-Zubayr à ᶜUthmân est que si la règle est abrogée par les quatre mois, alors quelle est la sagesse du fait de garder

[1] Al-Bukhârî (527) et Muslim (85).
[2] *An-Nisâ'*, v.103.
[3] Al-Bukhârî (4530).

sa transcription bien que la règle ait disparu, puisque le fait de garder sa transcription fait penser que la règle perdure ? Le Commandeur des croyants lui répondit que cela faisait partie de la révélation : je l'ai trouvé inscrit dans le Coran après celui qui le précède, ainsi je le laisse là où je l'ai trouvé. »

﴾*Ceux d'entre vous qui meurent et laissent des épouses, la prescription [d'Allah adressée à leur famille consiste à] pourvoir aux besoins de leurs épouses pendant un an, sans les expulser de chez elles*﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, la veuve disposait d'un droit à la prise en charge et au logement dans la maison de son époux pour une période d'une année, puis cela fut abrogé par le verset de l'héritage, dans lequel [Allah] leur accorda le huitième ou le quart de l'héritage du défunt. Mais arrivées au terme des quatre mois et dix jours, ou après l'accouchement, si elles choisissent de partir et de quitter cette maison, on ne peut les en empêcher : ﴾*si elles partent d'elles-mêmes, vous ne commettez aucun péché en ce qu'elles feront conformément à la bienséance*﴿.

﴾*Les femmes répudiées ont droit à une indemnité conforme à la bienséance. C'est là un devoir pour les pieux.*﴿ Les hommes doivent accorder aux femmes qu'ils répudient dont elles puissent jouir, qu'il s'agisse de vêtements, de biens, de servants ou autres. ﴾*Ainsi Allah vous expose clairement Ses signes*﴿ en ce qu'Il déclare illicite et licite, en ce qu'Il impose et fixe comme limites, en ce qu'Il vous ordonne et vous interdit. Il a exposé, explicité et détaillé tout cela, et ne l'a pas révélé dans Ses Lois de manière globale et inexpliquées, lorsque vous en aviez besoin, ﴾*afin que vous raisonniez*﴿ les compreniez et les méditiez.

۞ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ خَرَجُوا۟ مِن دِيَـٰرِهِمْ وَهُمْ أُلُوفٌ حَذَرَ ٱلْمَوْتِ فَقَالَ لَهُمُ ٱللَّهُ مُوتُوا۟ ثُمَّ
أَحْيَـٰهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ وَلَـٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٢٤٣﴾ وَقَـٰتِلُوا۟ فِى
سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٤٤﴾ مَّن ذَا ٱلَّذِى يُقْرِضُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضَـٰعِفَهُۥ لَهُۥٓ
أَضْعَافًا كَثِيرَةً ۚ وَٱللَّهُ يَقْبِضُ وَيَبْصُۜطُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٤٥﴾

(243) ﴾*N'as-tu pas vu ceux qui, par milliers, fuirent leurs demeures par crainte de la mort, et auxquels Allah dit : « Mourez ! » Puis Il les ressuscita. Allah dispense Ses grâces aux hommes, mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants.* (244) *Combattez sur le sentier d'Allah, et sachez qu'Allah entend et sait tout.* (245) *Qui accordera à Allah un prêt gracieux, afin qu'Il le lui rende multiplié maintes fois ? Allah restreint ou étend [la subsistance et toute chose], et c'est vers Lui seul que vous serez ramenés.*﴿

Pour Ibn ᶜAbbâs, ils étaient quatre mille à fuir la peste. Ils dirent : « Allons trouver une terre sur laquelle n'est pas la mort ! » et lorsqu'ils arrivèrent à tel endroit, Allah leur dit ﴾*Mourez !*﴿ Ils décédèrent, puis un prophète passa à cet endroit et invoqua son Seigneur afin qu'Il les ressuscite, ce qu'Il fit. » Telle est Sa Parole ﴾*N'as-tu pas vu ceux qui, par milliers, fuirent leurs demeures par crainte de la mort...*﴿ et il y eut dans leur résurrection une exhortation et une preuve irréfutable de la résurrection des corps au Jour de la Résurrection, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾*Allah dispense Ses grâces aux hommes*﴿ en ce qu'Il leur donne à voir comme signes éclatants et preuves incontestables ﴾*mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants*﴿ et ne

remercient pas Allah pour ce qu'Il leur a accordé comme bienfaits en leur religion et vie d'ici-bas.

Ce récit est une exhortation et une preuve qu'aucune précaution ne peut s'opposer au destin, et qu'on ne peut trouver de refuge contre Allah qu'auprès de Lui. Ils ont fui la peste afin de prolonger leur existence, et ils ont subi l'inverse, et la mort est venue à eux en un instant. ﴾*Combattez sur le sentier d'Allah, et sachez qu'Allah entend et sait tout.*﴿ De la même manière qu'aucune précaution ne saurait repousser le destin, fuir le djihad ne saurait ni écourter ni prolonger l'existence. Celle-ci est déjà écrite, de même la subsistance est déjà attribuée et mesurée, rien n'y est ajouté ou retiré, comme Allah (ﷻ) dit :

أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِككُّمُ الْمَوْتُ وَلَوْ كُنتُمْ فِي بُرُوجٍ مُّشَيَّدَةٍ

﴾Où que vous soyez, la mort vous atteindra, même si vous étiez dans des tours imprenables.﴿[1]

﴾*Qui accordera à Allah un prêt gracieux, afin qu'Il le lui rende multiplié maintes fois ?*﴿ Allah incite Ses serviteurs à dépenser sur Son sentier, et Allah a répété ce verset en de nombreux endroits de Son Livre. On rapporte de ᶜUmar et de nombreux pieux prédécesseurs que le ﴾*prêt gracieux*﴿ désigne la dépense faite sur le sentier d'Allah. ﴾*afin qu'Il le lui rende multiplié maintes fois*﴿ tout comme Il dit :

مَّثَلُ الَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ فِي كُلِّ سُنبُلَةٍ مِّائَةُ حَبَّةٍ

﴾Ceux qui dépensent leurs biens sur le sentier d'Allah sont semblables à un grain qui produit sept épis contenant chacun cent grains.﴿[2]

﴾*Allah restreint ou étend [toute chose].*﴿ Dépensez sans vous soucier, car Allah est Celui qui pourvoit à la subsistance, Il la restreint pour qui Il veut et l'étend pour d'autres, et la sagesse Lui revient en cela ﴾*et c'est à Lui que vous serez ramenés*﴿ au Jour de la Résurrection.

أَلَمْ تَرَ إِلَى الْمَلَإِ مِن بَنِي إِسْرَائِيلَ مِن بَعْدِ مُوسَىٰ إِذْ قَالُوا لِنَبِيٍّ لَّهُمُ ابْعَثْ لَنَا مَلِكًا نُّقَاتِلْ فِي
سَبِيلِ اللَّهِ ۖ قَالَ هَلْ عَسَيْتُمْ إِن كُتِبَ عَلَيْكُمُ الْقِتَالُ أَلَّا تُقَاتِلُوا ۖ قَالُوا وَمَا لَنَا أَلَّا نُقَاتِلَ
فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَقَدْ أُخْرِجْنَا مِن دِيَارِنَا وَأَبْنَائِنَا ۖ فَلَمَّا كُتِبَ عَلَيْهِمُ الْقِتَالُ تَوَلَّوْا إِلَّا قَلِيلًا
مِّنْهُمْ ۗ وَاللَّهُ عَلِيمٌ بِالظَّالِمِينَ ﴿٢٤٦﴾

(246) ﴾*N'as-tu pas vu ces notables des fils d'Israël, [qui vécurent] après Moïse, lorsqu'ils dirent à l'un de leurs prophètes : « Désigne-nous un roi, afin que nous combattions sur le sentier d'Allah. » Il répondit : « Si le combat vous est prescrit, se pourrait-il que vous vous dérobiez ? » Ils dirent : « Qu'aurions-nous à ne pas combattre sur le sentier d'Allah, alors qu'on nous a chassés de nos terres et que nos enfants [ont été capturés] ? » Mais lorsque le combat leur fut prescrit, ils s'en détournèrent, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux. Allah connaît parfaitement les transgresseurs.*﴿

[1] *An-Nisâ'*, v.77-78.
[2] *Al-Baqarah*, v.261.

Wahb Ibn Munabbih et d'autres ont mentionné qu'après Moïse (ﷺ), les fils d'Israël furent sur la voie de la droiture un temps, puis ils innovèrent, et certains d'entre eux adorèrent les statues. Il ne cessait d'y avoir parmi eux des prophètes qui leur ordonnaient le bien et leur interdisaient le mal, et les maintenaient sur la voie de la Thora, jusqu'à ce qu'ils commissent [les péchés mentionnés]. Allah les mit sous la domination de leurs ennemis, un grand nombre d'entre eux fut tué, d'autres capturés, et on leur prit de nombreuses terres. Pas un d'eux ne combattait sans être vaincu. Ils possédaient la Thora et le Reliquaire dont ils avaient hérités, de génération en génération, jusqu'à Moïse (ﷺ), celui auquel Allah s'adressa de vive voix. Pour autant, ils persistèrent dans leur égarement, jusqu'à ce qu'un roi ne les leur vole au cours d'une bataille. Il leur prit la Thora, alors que peu d'entre eux la mémorisaient ; la prophétie cessa au sein des Tribus, et il ne restait de la tribu de Lâwy de laquelle étaient suscités les prophètes, qu'une femme enceinte de son mari assassiné. Ils la prirent, l'enfermèrent dans une maison et la protégèrent, afin qu'Allah lui accorde un enfant qui soit pour eux un prophète. Cette femme ne cessait d'invoquer Allah (ﷻ) de lui accorder un garçon, et Allah exauça son invocation. Elle le nomma Shamwîl (Samuel), ce qui signifie : Allah entend mon invocation ; d'autres disent Sham^{c}ûn qui porte le même sens. Cet enfant grandit donc parmi eux, et Allah le fit se développer de la meilleure façon, jusqu'à ce qu'il parvienne à l'âge de la prophétie, Allah lui fit une révélation et lui ordonna d'appeler à Lui et à Son Unicité. Il prêcha les fils d'Israël qui lui demandèrent de leur désigner un roi avec lequel ils puissent combattre leurs ennemis, car la royauté avait également disparu parmi eux. Le prophète leur dit : « Si Allah vous désigne un roi, se pourrait-il que vous ne respectiez pas le combat qu'Il vous aura imposé à ses côtés ? » ﴿*Ils dirent : Qu'aurions-nous à ne pas combattre sur le sentier d'Allah, alors qu'on nous a chassés de nos terres et que nos enfants [ont été capturés] ?*﴾ Allah (ﷻ) dit : ﴿*Mais lorsque le combat leur fut prescrit, ils s'en détournèrent, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux. Allah connaît parfaitement les transgresseurs.*﴾ Ils n'ont pas respecté ce qu'on leur a imposé, la plupart d'entre eux ont refusé le combat, et Allah les connaît parfaitement.

وَقَالَ لَهُمْ نَبِيُّهُمْ إِنَّ ٱللَّهَ قَدْ بَعَثَ لَكُمْ طَالُوتَ مَلِكًا ۚ قَالُوٓا۟ أَنَّىٰ يَكُونُ لَهُ ٱلْمُلْكُ عَلَيْنَا
وَنَحْنُ أَحَقُّ بِٱلْمُلْكِ مِنْهُ وَلَمْ يُؤْتَ سَعَةً مِّنَ ٱلْمَالِ ۚ قَالَ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰهُ عَلَيْكُمْ وَزَادَهُۥ
بَسْطَةً فِى ٱلْعِلْمِ وَٱلْجِسْمِ ۖ وَٱللَّهُ يُؤْتِى مُلْكَهُۥ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٤٧﴾

(247) ﴿*Leur prophète leur dit : « Allah vous envoie Saül (Tâlût) pour roi. » Ils rétorquèrent : « Comment régnerait-il sur nous ? Nous avons plus de droit que lui à la royauté, et on ne lui a pas accordé d'immenses richesses ! » [Le prophète] répondit : « Allah l'a préféré à vous, et a étendu sa science et sa force. » Allah accorde la royauté à qui Il veut. Allah est immense et omniscient.*﴾

Lorsqu'ils demandèrent à leur prophète de désigner un roi parmi eux, il désigna Saül qui était un soldat, et qui ne comptait pas parmi les membres de la famille royale. Ceci, car la royauté demeurait dans la tribu de Yahûdhâ, et il n'en faisait pas partie, c'est pourquoi ils dirent ﴿*Comment régnerait-il sur nous ?*﴾ Comment serait-il notre roi ? ﴿*Nous avons plus de droit que lui à la royauté, et on ne lui a pas accordé d'immenses richesses !*﴾ Il était de plus pauvre, ne disposant d'aucun bien pour établir la royauté. C'est là une contestation de leur prophète et une obstination, alors qu'ils auraient dû obéir et tenir de belles paroles. Le prophète leur répondit ﴿*Allah l'a*

préféré à vous﴾ Allah l'a choisi parmi vous, et Allah est plus savant que vous. Je ne l'ai pas désigné de moi-même, mais c'est Allah qui me l'a commandé lorsque vous me l'avez demandé. ﴿*Et Il a étendu sa science et sa force*﴾ en plus de cela, il est plus savant, plus noble, et de meilleure constitution que vous, et il est plus fort et plus patient en ce qui concerne la guerre et son art. C'est pourquoi il convient que le roi soit doué de science, d'une bonne constitution, et de force physique et psychique. ﴿*Allah accorde la royauté à qui Il veut*﴾ Il est le sage qui fait ce qu'Il veut, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont les hommes qui seront interrogés. Il réalise ce qu'Il veut de par Sa science, Sa sagesse, et Sa bienveillance envers Ses serviteurs, ainsi Il dit ﴿*Allah est immense et omniscient*﴾ Sa grâce est immense, Il accorde Sa miséricorde à qui Il veut, et Il sait parfaitement qui mérite la royauté et qui ne la mérite pas.

وَقَالَ لَهُمْ نَبِيُّهُمْ إِنَّ ءَايَةَ مُلْكِهِۦٓ أَن يَأْتِيَكُمُ ٱلتَّابُوتُ فِيهِ سَكِينَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ
وَبَقِيَّةٌ مِّمَّا تَرَكَ ءَالُ مُوسَىٰ وَءَالُ هَٰرُونَ تَحْمِلُهُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لَّكُمْ إِن
كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٢٤٨﴾

(248) ﴿*Leur prophète leur dit : « Le signe de sa royauté est que le Reliquaire, qui contient une sérénité émanant de votre Seigneur ainsi que les reliques de ce que laissèrent les familles de Moïse et d'Aaron (Hârûn), vous reviendra, porté par les anges. C'est là un signe pour vous, si vous êtes croyants ! »*﴾

Leur prophète leur dit : Le signe de la bénédiction pour vous de la royauté de Saül est qu'Allah vous rendra le Reliquaire qu'on vous a dérobé. ﴿*il contient une sérénité émanant de votre Seigneur*﴾ ce qui désigne la prestance et la majesté.

﴿*les reliques de ce que laissèrent les familles de Moïse et d'Aaron*﴾ le bâton de Moïse et des fragments des Tables.

﴿*portée par les anges*﴾ les anges vinrent, portant le Reliquaire, entre ciel et terre, jusqu'à le poser devant Saül, sous le regard des gens. ﴿*C'est là un signe pour vous*﴾ de la véracité de ce que je vous apporte comme prophétie, et de ce que je vous ai ordonné comme obéissance à Saül, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier.

فَلَمَّا فَصَلَ طَالُوتُ بِٱلْجُنُودِ قَالَ إِنَّ ٱللَّهَ مُبْتَلِيكُم بِنَهَرٍ فَمَن شَرِبَ مِنْهُ فَلَيْسَ مِنِّى وَمَن لَّمْ
يَطْعَمْهُ فَإِنَّهُۥ مِنِّىٓ إِلَّا مَنِ ٱغْتَرَفَ غُرْفَةًۢ بِيَدِهِۦ ۚ فَشَرِبُوا۟ مِنْهُ إِلَّا قَلِيلًا مِّنْهُمْ ۚ فَلَمَّا جَاوَزَهُۥ هُوَ
وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ قَالُوا۟ لَا طَاقَةَ لَنَا ٱلْيَوْمَ بِجَالُوتَ وَجُنُودِهِۦ ۚ قَالَ ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ
أَنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ ٱللَّهِ كَم مِّن فِئَةٍ قَلِيلَةٍ غَلَبَتْ فِئَةً كَثِيرَةًۢ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٢٤٩﴾

(249) ﴿*Lorsque Saül mit les troupes en mouvement, il [leur] dit : « Allah va vous éprouver par un fleuve : quiconque en boira ne sera plus des miens ; seul celui qui s'abstiendra d'y gouter ou se contentera d'en puiser une gorgée dans le creux de sa main sera des miens. » [Parvenus au fleuve], ils en burent [abondamment], sauf un petit nombre d'entre eux. Lorsque Saül et les croyants qui l'accompagnaient l'eurent*

traversé, [un groupe d'entre eux] dit : « Nous voilà sans force aujourd'hui contre Goliath (Jâlût) et ses troupes ! » Tandis que ceux qui étaient convaincus qu'ils auront à rencontrer Allah dirent : « Que de fois, par la permission d'Allah, de petites troupes ont triomphé d'autres très nombreuses ! Allah est avec les endurants. »﴾

Allah (ﷻ) mentionne que lorsque Saül, le roi des fils d'Israël, se mit en route avec son armée – dont As-Suddî mentionne qu'elle était composée de quatre-vingt mille hommes, et Allah est plus savant – et les notables qui lui ont obéi parmi les fils d'Israël, il leur dit ﴿*Allah va vous éprouver par un fleuve*﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs et d'autres, il s'agit d'un fleuve entre la Jordanie et la Palestine, c'est-à-dire le Jourdain. ﴿*quiconque en boira ne sera plus des miens*﴾ qu'il ne m'accompagne plus en ce jour, ﴿*seul celui qui s'abstiendra d'y gouter ou se contentera d'en puiser une gorgée dans le creux de sa main sera des miens*﴾ et ne commettra aucune faute en cela. ﴿*[Parvenus au fleuve], ils en burent [abondamment], sauf un petit nombre d'entre eux.*﴾ Ceux qui ne burent qu'une gorgée puisée dans le creux de leur main furent désaltérés, mais pas ceux qui en burent abondamment. C'est pourquoi Il dit ﴿*Lorsque Saül et les croyants qui l'accompagnaient l'eurent traversé, [un groupe d'entre eux] dit : « Nous voilà sans force aujourd'hui contre Goliath et ses troupes ! »*﴾ ils se sont sentis peu nombreux face au grand nombre de l'ennemi, alors leurs savants les ont enhardis en leur rappelant que la promesse d'Allah est vérité, que la victoire vient d'Allah, et non du grand nombre d'hommes ou d'armes, ainsi ils dirent ﴿*Que de fois, par la permission d'Allah, de petites troupes ont triomphé d'autres très nombreuses ! Allah est avec les endurants. »*﴾

وَلَمَّا بَرَزُوا۟ لِجَالُوتَ وَجُنُودِهِۦ قَالُوا۟ رَبَّنَآ أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا وَٱنصُرْنَا
عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٥٠﴾ فَهَزَمُوهُم بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَقَتَلَ دَاوُۥدُ جَالُوتَ وَءَاتَىٰهُ ٱللَّهُ
ٱلْمُلْكَ وَٱلْحِكْمَةَ وَعَلَّمَهُۥ مِمَّا يَشَآءُ ۗ وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّفَسَدَتِ
ٱلْأَرْضُ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ ذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٥١﴾ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱللَّهِ نَتْلُوهَا
عَلَيْكَ بِٱلْحَقِّ ۚ وَإِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٢٥٢﴾

(250) ﴿*Lorsqu'ils furent face à Goliath et ses troupes, ils dirent : « Seigneur ! Arme-nous de patience, affermis nos pas et accorde-nous la victoire sur ce peuple mécréant ! »* (251) *Ils les mirent en déroute, par la permission d'Allah. David tua Goliath, et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut. Si Allah ne repoussait les hommes les uns par les autres, la terre serait corrompue, mais Allah est Plein de bonté envers les créatures.* (252) *Tels sont les versets d'Allah que Nous te récitons en toute vérité ; certes tu es du nombre des envoyés.*﴾

Lorsque le petit nombre des partisans de la foi, parmi les compagnons de Saül firent face au grand nombre de leur ennemi, les compagnons de Goliath ﴿*ils dirent : « Seigneur ! Arme-nous de patience*﴾ [litt : déverse sur nous la patience], fais descendre sur nous une patience émanant de Toi, ﴿*affermis nos pas*﴾ lors de la rencontre des ennemis, préserve-nous de la fuite et du faiblissement, ﴿*et accorde-nous la victoire sur ce peuple mécréant !*﴾

﴾*Ils les mirent en déroute, par la permission d'Allah.*﴿ Ils les vainquirent et les dominèrent grâce au secours qu'Allah leur porta, et ﴾*David tua Goliath.*﴿ Puis la royauté revint à David (ﷺ), en plus de la grande prophétie qu'Allah lui accorda, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit ﴾*Allah lui donna la royauté*﴿ qui était aux mains de Saül, ﴾*et la sagesse*﴿ qu'est la prophétie, ﴾*et lui enseigna ce qu'Il voulut*﴿ c'est-à-dire dire la science qu'Allah voulut lui apprendre à lui seul.

﴾*Si Allah ne repoussait les hommes les uns par les autres, la terre serait corrompue.*﴿ Si Allah ne repoussait pas un peuple par un autre, de la même manière qu'Il a [repoussé Goliath] par le combat mené par Saül et le courage de David, ils auraient péri, tout comme Il dit :

وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّهُدِّمَتْ صَوَٰمِعُ وَبِيَعٌ وَصَلَوَٰتٌ وَمَسَٰجِدُ يُذْكَرُ فِيهَا ٱسْمُ ٱللَّهِ كَثِيرًا

﴾Si Allah ne repoussait certains hommes par d'autres, les monastères auraient été détruits, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le Nom d'Allah est abondamment mentionné.﴿[1]

﴾*mais Allah est Plein de bonté envers les créatures.*﴿ Par Sa grâce et Sa miséricorde envers eux, ils repoussent les uns par les autres, et le jugement et la sagesse Lui reviennent en cela, et Il dispose d'un argument face à Ses créatures en tous Ses actes et toutes Ses paroles. ﴾*Tels sont les versets d'Allah que Nous te récitons en toute vérité, certes tu es du nombre des envoyés.*﴿ Ce que Nous t'avons raconté des versets d'Allah concernant ceux que Nous avons mentionné, est arrivé en toute vérité, conformément à ce que détiennent les Gens du Livre comme vérité et que connaissent les savants des fils d'Israël. ﴾*certes tu es*﴿ ô Muhammad, ﴾*du nombre des envoyés.*﴿

۞ تِلْكَ ٱلرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ مِّنْهُم مَّن كَلَّمَ ٱللَّهُ وَرَفَعَ بَعْضَهُمْ دَرَجَٰتٍ وَءَاتَيْنَا عِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ٱلْبَيِّنَٰتِ وَأَيَّدْنَٰهُ بِرُوحِ ٱلْقُدُسِ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا ٱقْتَتَلَ ٱلَّذِينَ مِنۢ بَعْدِهِم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ وَلَٰكِنِ ٱخْتَلَفُوا۟ فَمِنْهُم مَّنْ ءَامَنَ وَمِنْهُم مَّن كَفَرَ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا ٱقْتَتَلُوا۟ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ ﴿٢٥٣﴾

(253) ﴾*À certains de ces messagers, Nous avons accordé davantage de faveurs qu'aux autres. Il en est auxquels Allah a parlé, et Il en a élevé d'autres en degrés. À Jésus, fils de Marie, Nous avons accordé des preuves manifestes, et l'avons soutenu par le Saint-Esprit. Si Allah l'avait voulu, les hommes qui vinrent après eux ne se seraient pas entretués, après que les preuves manifestes leur furent parvenues, mais ils se sont divisés : les uns optant pour la foi et les autres pour la mécréance. Si Allah l'avait voulu, ils ne se seraient pas entretués, mais Allah fait ce qu'il veut.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a accordé à certains messagers plus de faveurs qu'à d'autres, comme Il dit :

وَلَقَدْ فَضَّلْنَا بَعْضَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ عَلَىٰ بَعْضٍ وَءَاتَيْنَا دَاوُۥدَ زَبُورًا

[1] *Al-Hajj*, v.40.

﴾Nous avons accordé à certains prophètes davantage de faveurs qu'à d'autres, et à David nous avons donné les Psaumes.﴿[1]

﴾À certains de ces messagers, Nous avons accordé davantage de faveurs qu'aux autres. Il en est auxquels Allah a parlé﴿ Moïse et Muhammad, qu'Allah les couvre d'éloges et les salue, de même qu'Adam. *﴾et Il en a élevé d'autres en degrés﴿* comme cela est établi dans le hadith du Voyage nocturne, lorsque le Prophète (ﷺ) vit les prophètes à différents cieux, en fonction de leur rang auprès d'Allah (ﷻ).

﴾À Jésus, fils de Marie, Nous avons accordé des preuves manifestes﴿ des arguments irréfutables montrant la validité de ce qu'il apportait aux fils d'Israël, établissant qu'il était le serviteur d'Allah et Son messager envoyé à eux ; *﴾et l'avons soutenu par le Saint-Esprit﴿* ainsi Allah l'a soutenu par Gabriel (عليه السلام). *﴾Si Allah l'avait voulu, les hommes qui vinrent après eux ne se seraient pas entretués, après que les preuves manifestes leur furent parvenues, mais ils se sont divisés : les uns optant pour la foi et les autres pour la mécréance. Si Allah l'avait voulu, ils ne se seraient pas entretués﴿* mais tout ceci fait partie du décret et de la prédestination d'Allah, c'est pourquoi Il dit *﴾mais Allah fait ce qu'il veut.﴿*

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَنفِقُواْ مِمَّا رَزَقۡنَٰكُم مِّن قَبۡلِ أَن يَأۡتِيَ يَوۡمٞ لَّا بَيۡعٞ فِيهِ وَلَا خُلَّةٞ وَلَا شَفَٰعَةٞۗ وَٱلۡكَٰفِرُونَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٥٤﴾

(254) *﴾Ô vous qui croyez ! Dépensez [dans l'obéissance à Allah] de ce que Nous vous avons attribué, avant l'avènement d'un jour où il n'y aura plus ni rachat, ni amitié, ni intercession. Les mécréants sont les [plus grands] transgresseurs.﴿*

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs de dépenser de ce qu'Il leur a accordé sur Son sentier, dans le bien, afin d'en préserver la récompense auprès de leur Seigneur et Souverain ; et de se presser d'agir ainsi en ce bas-monde *﴾avant l'avènement d'un jour﴿* le Jour de la Résurrection *﴾où il n'y aura plus ni rachat, ni amitié, ni intercession﴿* personne ne pourra plus se racheter, verser de rançon, même à donner l'équivalent de la terre en or. L'amitié ne sera d'aucune utilité, pas même la parenté, comme Il dit :

فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَلَآ أَنسَابَ بَيۡنَهُمۡ يَوۡمَئِذٖ وَلَا يَتَسَآءَلُونَ ﴿١٠١﴾

﴾Lorsque l'on soufflera dans la Trompe, ce jour-là, il n'y aura plus de lien de parenté et ils ne s'interrogeront pas les uns les autres.﴿[2]

Et aucune intercession ne sera utile. *﴾Les mécréants sont les [plus grands] transgresseurs﴿* personne ne sera plus transgresseur que celui qui se présentera mécréant devant Allah en ce Jour.

---

[1] *Al-Isrâ'*, v.55.
[2] *Al-Mu'minûn*, v.101.

ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْحَىُّ ٱلْقَيُّومُ ۚ لَا تَأْخُذُهُۥ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ ۚ لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ مَن ذَا ٱلَّذِى
يَشْفَعُ عِندَهُۥٓ إِلَّا بِإِذْنِهِۦ ۚ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ ۖ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَىْءٍ مِّنْ عِلْمِهِۦٓ إِلَّا بِمَا شَآءَ ۚ
وَسِعَ كُرْسِيُّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ ۖ وَلَا يَـُٔودُهُۥ حِفْظُهُمَا ۚ وَهُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْعَظِيمُ ﴿٢٥٥﴾

(255) ﴿*Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et dont aucune créature ne peut se passer. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur, et de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son Marchepied recouvre et s'étend au-delà des cieux et de la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très-Haut, l'Immense.*﴾

Il s'agit du verset du *kursiyy* dont l'importance est immense, et il est rapporté de manière authentique que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit qu'il s'agissait du meilleur verset du Livre d'Allah. Ubayy Ibn Kaᶜb rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) lui demanda : « *Quel est le plus important verset du Livre d'Allah ?* – Allah et Son messager sont plus savants. » Il répéta sa question plusieurs fois, jusqu'à ce qu'Ubayy réponde : « Le verset du *kursiyy*. » Le Prophète (ﷺ) frappa sa poitrine de sa main et dit : « *Par Allah ! Réjouis-toi de cette science, ô Abû-l-Mundhir !* »[1]

Ce verset comporte dix phrases indépendantes.

﴿*Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui*﴾ Il est le seul véritable Dieu de l'ensemble des créatures, ﴿*le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et dont aucune créature ne peut se passer*﴾ Celui qui est vivant en Son essence, ne meurt jamais, et donne la vie à d'autre. Ainsi toutes les créatures ont besoin de Lui, alors qu'Il se passe de tout, et elles ne peuvent subsister sans Son ordre, comme cela apparaît dans Sa Parole :

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦٓ أَن تَقُومَ ٱلسَّمَآءُ وَٱلْأَرْضُ بِأَمْرِهِۦ ۚ

﴿***Parmi Ses signes [encore] est que le ciel et la terre sont maintenus par Son ordre.***﴾[2]

﴿*Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent.*﴾ Il n'est pas sujet à l'imperfection, la distraction et l'inattention vis-à-vis de Ses créatures, mais Il contrôle ce que chaque âme acquiert, Il est témoin de toute chose, rien ne Lui échappe, et rien ne Lui est caché. Fait partie de la perfection du fait qu'Il subsiste par Lui-même, le fait qu'Il ne soit sujet ni à la somnolence ni au sommeil.

﴿*Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient.*﴾ Tous Ses serviteurs sont dans Son royaume, sous Sa domination et Son pouvoir. ﴿*Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?*﴾ Ceci relève de Sa magnificence, Sa majesté et Sa grandeur, personne n'ose intercéder auprès de Lui sans Sa permission, comme il est mentionné dans le hadith de l'intercession, il dit : « *Je me rendrai au pied du Trône et tomberai prosterné. Allah me laissera un moment ainsi, puis on me dira : Lève la*

[1] Muslim (810).
[2] *Ar-Rûm*, v.25.

tête, demande et tu seras exaucé, intercède et tu seras entendu...Il me fixera une limite, et je les ferai entrer au Paradis. »[1]

﴾*Il connaît parfaitement leur futur et leur passé*﴿ ce qui est une preuve que Sa science cerne toutes les créatures : passées, présentes et futures, de la même manière qu'Il dit à propos des anges :

وَمَا نَتَنَزَّلُ إِلَّا بِأَمْرِ رَبِّكَ ۖ لَهُۥ مَا بَيْنَ أَيْدِينَا وَمَا خَلْفَنَا وَمَا بَيْنَ ذَٰلِكَ ۚ وَمَا كَانَ رَبُّكَ نَسِيًّا ﴿٦٤﴾

﴾***[Ô Gabriel, dis :] « Nous, [les anges] ne descendons que sur ordre de ton Seigneur. À Lui seul appartient ce qui adviendra, ce qui est passé et ce qui sera entre les deux. Ton Seigneur n'oublie rien.***﴿[2]

﴾*et ils n'embrassent de Sa science que ce qu'Il veut.*﴿ Personne ne peut connaître de la science d'Allah que ce qu'Allah (ﷻ) lui a enseigné et fait connaître. Le sens peut également être qu'ils ne connaissent de la science de Son Essence et de Ses Attributs que ce qu'Il leur a fait connaître, comme dans Sa Parole :

وَلَا يُحِيطُونَ بِهِۦ عِلْمًا

﴾***Ils ne peuvent Le cerner par leurs connaissances.***﴿[3]

﴾*Son Marchepied recouvre et s'étend au-delà des cieux et de la terre*﴿ Ibn ᶜAbbâs dit : « Son (كُرْسِيّ, *kursiyy*) désigne l'endroit où se trouvent Ses deux Pieds, et seul Allah (ﷻ) connaît la grandeur du Trône (العَرْش, *al-ᶜarsh*). »[4]

Abû Dharr Al-Ghifârî rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Les sept cieux sont, au regard du kursiyy, comme une bague jetée dans le désert. Et le Trône est, au regard du kursiyy, comme le désert devant cette bague.* »[5]

﴾*dont la garde ne Lui coûte aucune peine*﴿ la garde des cieux et de la terre, de ce qu'ils contiennent et de ce qui est entre eux ne Lui pèse pas et ne l'afflige pas, mais cela Lui est aisé. Il contrôle ce que chaque âme acquiert et surveille toute chose, ainsi rien ne Lui échappe. Devant Lui, toutes les créatures sont infimes, modestes, soumises, petites, indigentes et pauvres devant Celui qui se dispense de tout, le Digne de louange. ﴾*Et Il est le Très-Haut, l'Immense.*﴿

Concernant ces versets et les hadiths authentiques portant le même sens, il est meilleur d'emprunter la voie des pieux prédécesseurs qui consiste à les transmettre comme ils sont parvenus, sans description du comment ni anthropomorphisme.

لَآ إِكْرَاهَ فِى ٱلدِّينِ ۖ قَد تَّبَيَّنَ ٱلرُّشْدُ مِنَ ٱلْغَىِّ ۚ فَمَن يَكْفُرْ بِٱلطَّٰغُوتِ وَيُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ فَقَدِ
ٱسْتَمْسَكَ بِٱلْعُرْوَةِ ٱلْوُثْقَىٰ لَا ٱنفِصَامَ لَهَا ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٥٦﴾

(256) ﴾*Nulle contrainte en religion ! La droiture s'est distinguée du fourvoiement. Quiconque renie tout ce qui détourne [d'Allah et de Sa Législation] et croit*

[1] Al-Bukhârî (4476) et Muslim (193).
[2] *Maryam*, v.64.
[3] *Ṯa-Ha*, v.110.
[4] Ibn Kathîr a mentionné cela comme un hadith attribué au Prophète (ﷺ), mais ce qui est authentique est que ce sont les propos d'Ibn ᶜAbbâs, voir *At-Ṭaḥâwiyyah* (36) avec les annotations de shaykh Al-Albânî.
[5] *As-Ṣaḥîḥah* (109).

fermement en Allah saisit fermement le nœud le plus solide qui ne peut se défaire. Allah entend et sait tout.)

(*Nulle contrainte en religion !*) ne contraignez personne à embrasser l'islam, car ses preuves et arguments sont clairs et limpides, et ne demande pas de contraindre qui que ce soit à l'embrasser. Au contraire, celui qu'Allah guide à l'islam, dont Il épanouit la poitrine, et illumine le discernement, l'embrasse en toute connaissance. Quant à celui dont Allah aveugle le cœur et scelle l'ouïe et la vue, il ne lui sera d'aucune utilité d'embrasser l'islam de manière contrainte.

(*Quiconque renie tout ce qui détourne [d'Allah et de Sa Législation] et croit fermement en Allah saisit fermement le nœud le plus solide qui ne peut se défaire. Allah entend et sait tout.*) Celui qui délaisse les égaux [donnés à Allah], les idoles, et toute forme d'adoration en dehors d'Allah vers laquelle appelle Satan ; et qui établit l'Unicité d'Allah, l'adore Seul, et témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, (*saisit fermement le nœud le plus solide*) il reste ferme sur Son ordre et demeure sur le meilleur chemin et la voie droite. Il s'attache à la religion par le moyen le plus fort, et Il a comparé cela au nœud solide qui ne peut se défaire, ainsi [la religion] est en elle-même forte, solide, ancrée, et son lien est fort et intense.

ٱللَّهُ وَلِيُّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يُخْرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ ۖ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَوْلِيَآؤُهُمُ ٱلطَّٰغُوتُ
يُخْرِجُونَهُم مِّنَ ٱلنُّورِ إِلَى ٱلظُّلُمَٰتِ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢٥٧﴾

(257) (*Allah dirige ceux qui ont la foi. Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière. Quant aux mécréants, ceux qui les dirigent sont les démons qui les font sortir de la lumière vers les ténèbres. Voilà ceux qui sont voués à l'Enfer, où ils demeureront éternellement.*)

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il guide celui qui recherche Son agrément sur les chemins du salut, et Il extrait Ses serviteurs croyants des ténèbres de la mécréance, du doute et de l'indécision, vers la lumière de la vérité claire, limpide, évidente, aisée et lumineuse. Quant aux mécréants, ceux qui les dirigent ne sont que les démons qui leur enjolivent l'ignorance et l'égarement dans lesquels ils se trouvent. Ainsi, ils les font sortir et les égarent du chemin de la vérité pour la mécréance et le mensonge. (*Voilà ceux qui sont voués à l'Enfer, où ils demeureront éternellement.*)

C'est la raison pour laquelle Allah (ﷻ) a utilisé un singulier pour désigner la lumière et un pluriel pour les ténèbres, car la vérité est une, alors que la mécréance se compose de plusieurs formes, toutes fausses, comme Allah (ﷻ) dit :

وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِى مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ ۖ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ ٱلسُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِۦ ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ
لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٥٣﴾

(***Telle est Ma voie, dans toute sa rectitude. Suivez-la donc, et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteraient de la voie [d'Allah]. » Voilà ce qu'Il commande, afin que vous Le craigniez.***)[1]

Et d'autres versets encore dont la formulation indique que la vérité est unique, alors que le faux est multiple, subdivisé et versatile.

[1] *Al-Arfâm*, v.153.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِى حَآجَّ إِبْرَٰهِـۧمَ فِى رَبِّهِۦٓ أَنْ ءَاتَىٰهُ ٱللَّهُ ٱلْمُلْكَ إِذْ قَالَ إِبْرَٰهِـۧمُ رَبِّىَ ٱلَّذِى يُحْىِۦ وَيُمِيتُ قَالَ أَنَا۠ أُحْىِۦ وَأُمِيتُ ۖ قَالَ إِبْرَٰهِـۧمُ فَإِنَّ ٱللَّهَ يَأْتِى بِٱلشَّمْسِ مِنَ ٱلْمَشْرِقِ فَأْتِ بِهَا مِنَ ٱلْمَغْرِبِ فَبُهِتَ ٱلَّذِى كَفَرَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٥٨﴾

(258) ﴿*N'as-tu pas vu celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, débattit avec Abraham [de l'existence] de son Seigneur ? Abraham dit : « Mon Seigneur est Celui qui donne la vie et la mort. » [L'autre] répondit : « C'est moi qui donne la vie et la mort. » Abraham dit alors : « Allah fait venir le soleil de l'Orient, fais-le donc venir de l'Occident. » Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les transgresseurs.*﴾

Celui qui débattit avec Abraham [de l'existence] de son Seigneur fut le roi de Babylone Nimrûd ﴿*N'as-tu pas vu*﴾, par ton cœur, ô Muhammad, ﴿*celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, débattit avec Abraham [de l'existence] de son Seigneur ?*﴾ Ceci car il reniait qu'il puisse exister un Dieu en dehors de lui, comme Pharaon dit après lui :

مَا عَلِمْتُ لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرِى

﴿Je ne vous connais d'autre dieu que moi.﴾[1]

Il a été conduit à cette transgression, cette mécréance aggravée, et ce reniement virulent par sa tyrannie et la longueur de son règne dont on dit qu'il dura quatre cents ans. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit ﴿*parce qu'Allah l'avait fait roi*﴾ comme s'il avait demandé à Abraham une preuve de l'existence du Seigneur auquel il appelait. Abraham dit alors ﴿*Mon Seigneur est Celui qui donne la vie et la mort*﴾ ce qui signifie que la preuve de Son existence est que ces choses tangibles prennent vie après avoir été néant, et qu'elles disparaissent après avoir existées. C'est une preuve de l'existence nécessaire de Celui qui réalise volontairement ces choses, car elles n'apparaissent pas d'elles-mêmes. Elles impliquent donc l'existence de Celui qui leur donne vie, et qui est le Seigneur à l'adoration duquel j'appelle, Seul et sans Lui attribuer d'associé. À ce moment l'imposteur, Nemrod, dit ﴿*C'est moi qui donne la vie et la mort.*﴾ Qatâdah, As-Suddî et d'autres ont dit qu'à ce moment on lui présenta deux hommes qui devaient être exécutés, il ordonna l'exécution de l'un et gracia l'autre, signifiant ainsi le pouvoir de vie et de mort.

En apparence, et Allah est plus savant, ce n'est pas ce qu'il voulait, car ce n'est pas une réponse à ce qu'a dit Abraham, et cela n'en porte pas même le sens, puisque cela n'empêche pas l'existence du Créateur. Il voulut uniquement prétendre être à ce rang, par entêtement et orgueil, en faisant penser qu'il pouvait le réaliser, qu'il donnait la vie et la mort, tout comme l'a fait Pharaon lorsqu'il dit ***﴿Je ne vous connais d'autre dieu que moi.﴾*** Ainsi, lorsqu'Abraham vit cet orgueil, il dit ﴿*Allah fait venir le soleil de l'Orient, fais-le donc venir de l'Occident.*﴾ Si tu es tel que tu le prétends et que tu donnes la vie et la mort, alors Celui qui donne la vie et la mort est Celui qui administre les créatures et soumet les astres et leurs mouvements. Le soleil se lève tous les jours de l'Orient, alors si tu es un dieu comme tu as prétendu que tu donnes la vie et la mort, fais-le venir de l'Occident. Lorsqu'il vit son incapacité à le réaliser, et l'impossibilité pour Lui de rivaliser en cela, il fut confondu, c'est-à-dire qu'il se tut, et la preuve fut établie contre lui. ﴿*Allah ne guide pas les transgresseurs.*﴾ Il ne leur

[1] *Al-Qaṣaṣ*, v.38.

inspire ni argument ni preuve éclatante ; au contraire leurs arguments sont invalides devant leur Seigneur, ils encourent Sa colère, et ils subiront un châtiment douloureux.

أَوْ كَٱلَّذِى مَرَّ عَلَىٰ قَرْيَةٍ وَهِىَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا قَالَ أَنَّىٰ يُحْىِۦ هَٰذِهِ ٱللَّهُ بَعْدَ مَوْتِهَا ۖ فَأَمَاتَهُ ٱللَّهُ مِاْئَةَ عَامٍ
ثُمَّ بَعَثَهُۥ ۖ قَالَ كَمْ لَبِثْتَ ۖ قَالَ لَبِثْتُ يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ ۖ قَالَ بَل لَّبِثْتَ مِاْئَةَ عَامٍ فَٱنظُرْ إِلَىٰ طَعَامِكَ
وَشَرَابِكَ لَمْ يَتَسَنَّهْ ۖ وَٱنظُرْ إِلَىٰ حِمَارِكَ وَلِنَجْعَلَكَ ءَايَةً لِّلنَّاسِ ۖ وَٱنظُرْ إِلَى ٱلْعِظَامِ
كَيْفَ نُنشِزُهَا ثُمَّ نَكْسُوهَا لَحْمًا ۚ فَلَمَّا تَبَيَّنَ لَهُۥ قَالَ أَعْلَمُ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٥٩﴾

(259) ﴿*Ou [n'as-tu pas vu] celui qui, passant dans une cité déserte et en ruines, dit : « Comment Allah la fera-t-elle revivre, après qu'elle fut, ainsi, morte ? » Allah le fit alors mourir cent ans, puis le ressuscita et lui demanda : « Combien de temps es-tu resté là ? » [L'homme] répondit : « J'y suis resté un jour ou une partie de la journée. » [Allah] dit : « Non, tu y es resté cent ans ! Regarde ta nourriture et ta boisson, rien ne s'est gâté ! Regarde aussi [comment nous ressuscitons] ton âne ! Afin que nous fassions de toi un signe pour les hommes. Regarde comment Nous assemblons les ossements [de ton âne] puis les revêtons de chair ! » Après que ceci lui fut clairement apparu, [l'homme] dit : « Je sais qu'Allah est omnipotent. »*﴾

L'avis le plus probant est que cet homme est Esdras (ᶜUzayr). Quant à la cité, le plus connu est qu'il s'agit de *Bayt Al-Maqdis* où il s'arrêta après que le Nabuchodonosor l'eut détruite et décimée de ses habitants.

﴿*une cité déserte et en ruines*﴾ vide de tout habitant, dont les toits et murs des maisons étaient effondrés. Il se mit à réfléchir sur ce qu'il était advenu d'elle, après qu'elle ait été une cité glorieuse, et dit : ﴿*Comment Allah la fera-t-elle revivre, après qu'elle soit, ainsi, morte ?*﴾ En raison de ce qu'il voyait comme ruines et destruction, il lui semblait peu probable qu'elle revienne à ce qu'elle était. ﴿*Allah le fit alors mourir cent ans, puis le ressuscita*﴾ Soixante-dix ans après sa mort, la cité fut reconstruite, de nouveau habitée, et les fils d'Israël y revinrent. Lorsqu'Allah (ﷻ) le ressuscita, la première chose qu'Il fit revivre furent ses yeux, afin qu'il voie comment Allah lui redonnait la vie. Lorsqu'il fut totalement ressuscité, Allah lui dit, au travers de l'ange : ﴿*Combien de temps es-tu resté là ? [L'homme] répondit : « J'y suis resté un jour*﴾ Ceci car il mourut en début de journée, et qu'Allah le ressuscita en fin de journée, et lorsqu'il vit que le soleil était toujours là, il pensa qu'il s'agissait de la même journée. ﴿*ou une partie de la journée. [Allah] dit : « Non, tu y es resté cent ans ! Regarde ta nourriture et ta boisson, rien ne s'est gâté !*﴾ ceci car on rapporte qu'il avait avec lui du raisin, des figues et de la boisson qu'il retrouva comme il les avait laissés, sans que rien ne soit gâté : la boisson ne s'est pas transformée, la figue ne s'est pas acidifiée, et le raisin n'a pas moisi. ﴿*Regarde aussi ton âne !*﴾ comment Allah (ﷻ) le ressuscite sous tes yeux ﴿*Afin que nous fassions de toi un signe pour les hommes.*﴾ une preuve de la Résurrection ﴿*Regarde comment Nous assemblons les ossements [de ton âne]*﴾ comment Nous les élevons [de terre] et les assemblons ﴿*puis les revêtons de chair !*﴾ Et lorsque tout ceci lui apparut clairement ﴿*[l'homme] dit : « Je sais qu'Allah est Omnipotent. »*﴾ Je l'ai vu de mes yeux, je suis, à mon époque, le plus savant des hommes à ce sujet. D'autres ont lu ﴿*Sache qu'Allah est omnipotent*﴾ comme une injonction lui étant adressée de savoir cela.

وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِـۧمُ رَبِّ أَرِنِي كَيْفَ تُحْيِ ٱلْمَوْتَىٰ ۖ قَالَ أَوَلَمْ تُؤْمِن ۖ قَالَ بَلَىٰ وَلَٰكِن لِّيَطْمَئِنَّ قَلْبِي ۖ قَالَ
فَخُذْ أَرْبَعَةً مِّنَ ٱلطَّيْرِ فَصُرْهُنَّ إِلَيْكَ ثُمَّ ٱجْعَلْ عَلَىٰ كُلِّ جَبَلٍ مِّنْهُنَّ جُزْءًا ثُمَّ ٱدْعُهُنَّ يَأْتِينَكَ سَعْيًا ۚ
وَٱعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٦٠﴾

(260) ﴿*[Mentionne, ô Prophète], lorsqu'Abraham dit : « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts. » [Allah] répondit : « Ne crois-tu pas [que Je les ressuscite] ? » Abraham dit : « Si, j'y crois, mais c'est uniquement dans le but d'apaiser [plus encore] mon cœur. » [Allah] dit : « Prends donc quatre oiseaux, découpe-les en morceaux que tu déposeras sur des monts séparés, ensuite appelle-les, et ils viendront à toi en toute hâte. Et sache qu'Allah est puissant et sage. »*﴾

[Les exégètes] ont mentionné, concernant la demande d'Abraham, plusieurs motifs, parmi lesquels : lorsqu'il dit à Nemrod ﴿*Mon Seigneur est Celui qui donne la vie et la mort*﴾ il voulut passer en cela du degré de la certitude cognitive (عِلم اليَقِين, *ᶜilm al-yaqîn*) à la certitude visuelle (عَيْن اليَقِين, *ᶜayn al-yaqîn*), et y assister, ainsi il dit ﴿*Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts. [Allah] répondit : « Ne crois-tu pas [que Je les ressuscite] ? » Abraham dit : « Si, j'y crois, mais c'est uniquement dans le but d'apaiser [plus encore] mon cœur. »*﴾

﴿*Prends donc quatre oiseaux, et découpe-les en morceaux*﴾ les exégètes ont divergé quant à savoir quels étaient ces quatre oiseaux, mais il n'y a aucun intérêt à les spécifier, car si cela était important le Coran l'aurait mentionné. ﴿*Et sache qu'Allah est puissant et sage*﴾ Puissant car rien ne peut Le dominer et L'empêcher d'accomplir quoi que ce soit. Ce qu'Il veut existe, sans que rien ne l'empêche, car Il est l'Immense, le Dominateur de toute chose. Et Il est Sage en Ses paroles, Ses actes, Ses lois et Sa prédestination.

مَّثَلُ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنۢبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ فِي كُلِّ سُنۢبُلَةٍ مِّاْئَةُ حَبَّةٍ ۗ
وَٱللَّهُ يُضَٰعِفُ لِمَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٦١﴾

(261) ﴿*Ceux qui dépensent leurs biens sur le sentier d'Allah sont semblables à un grain qui produit sept épis contenant chacun cent grains. Allah multiplie [Sa récompense] à qui Il veut. Allah est immense et omniscient.*﴾

Allah (ﷻ) donne une parabole concernant celui qui dépense sur Son sentier, par recherche de Son agrément, qui indique que la bonne action est multipliée de dix à sept cents fois. ﴿*Ceux qui dépensent leurs biens sur le sentier d'Allah*﴾, pour Saᶜîd Ibn Jubayr cela signifie dans l'obéissance à Allah, pour Makhûl les dépenses faites pour le djihad comme la préparation des chevaux, des armes et autres, et pour Ibn ᶜAbbâs le djihad et le pèlerinage pour lesquels le dinar dépensé est multiplié sept cents fois. Ainsi Allah dit ﴿*[ils] sont semblables à un grain qui produit sept épis contenant chacun cent grains.*﴾

Cette parabole marque plus les esprits que la simple mention de la multiplication sept cents fois, car cela indique qu'Allah (ﷻ) développe les œuvres pieuses de ceux qui les accomplissent, de la même manière que se développe la plante semée dans une bonne terre.

﴾*Allah multiplie [Sa récompense] à qui Il veut*﴿ Il la multiplie en fonction de la sincérité [du serviteur] dans l'œuvre. ﴾*Allah est immense et omniscient*﴿ Sa grâce est immense, plus grande que l'ensemble de Ses créatures, et Il sait qui la mérite et qui ne la mérite pas, gloire et louange à Lui.

ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ثُمَّ لَا يُتْبِعُونَ مَآ أَنفَقُوا۟ مَنًّا وَلَآ أَذًى ۙ لَّهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ
وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٢٦٢﴾ ۞ قَوْلٌ مَّعْرُوفٌ وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِّن صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَآ أَذًى ۗ
وَٱللَّهُ غَنِىٌّ حَلِيمٌ ﴿٢٦٣﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تُبْطِلُوا۟ صَدَقَٰتِكُم بِٱلْمَنِّ وَٱلْأَذَىٰ كَٱلَّذِى يُنفِقُ مَالَهُۥ رِئَآءَ
ٱلنَّاسِ وَلَا يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۖ فَمَثَلُهُۥ كَمَثَلِ صَفْوَانٍ عَلَيْهِ تُرَابٌ فَأَصَابَهُۥ وَابِلٌ فَتَرَكَهُۥ صَلْدًا ۖ
لَّا يَقْدِرُونَ عَلَىٰ شَىْءٍ مِّمَّا كَسَبُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٦٤﴾

(262) ﴾*Ceux qui dépensent leurs biens sur le sentier d'Allah sans faire suivre leurs largesses ni d'un rappel ni d'un tort, leur récompense est auprès de leur Seigneur. Ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils ont laissé sur terre].* (263) *Une bonne parole et un pardon valent mieux qu'une aumône suivie d'un tort. Allah Se suffit à Lui-même, et Il est longanime.* (264) *Ô vous qui croyez ! Ne rendez pas vaines vos aumônes par un rappel ou un tort, à l'instar de celui qui dépense ses biens par ostentation, sans croire en Allah et au Jour dernier. Il est semblable à un rocher recouvert de terre, touché par une averse qui le laisse à nu. [Ceux qui agissent ainsi] ne tireront aucun profit de leurs actes. Allah ne guide pas les mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) loue ceux qui dépensent leurs biens sur le sentier d'Allah sans faire suivre ce qu'ils ont donné comme biens et aumônes de rappel de faveur ni à celui auquel ils ont donné ni personne, ni par leurs propos ni leurs actes.

﴾*ni d'un tort*﴿ qu'ils n'agissent pas en mal vis-à-vis de celui auquel ils ont fait l'aumône, rendant ainsi vaine la bienfaisance passée. Puis Allah (ﷻ) leur promet une immense récompense pour cela : ﴾*leur récompense est auprès de leur Seigneur*﴿ leur rétribution incombe donc à Allah et à personne d'autre. ﴾*Ils n'auront rien à craindre*﴿ des affres du Jour de la Résurrection, ﴾*et ne seront point affligés*﴿ pour ce qu'ils auront laissé comme enfants et ce qu'ils auront manqué de la vie d'ici-bas et de sa parure. Ils ne regretteront pas cela, car ils seront passés à ce qui est meilleur encore.

﴾*Une bonne parole*﴿ et une invocation en faveur du musulman ﴾*et un pardon*﴿ pour les paroles et propos injustes subis ﴾*valent mieux qu'une aumône suivie d'un tort.*﴿ Nombre de hadiths mentionnent l'interdiction de rappeler la faveur de l'aumône accomplie, ainsi Abû Dharr rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Trois personnes auxquelles Allah ne parlera pas, qu'Il ne regardera pas et ne purifiera pas au Jour de la Résurrection, et elles auront un châtiment douloureux : l'homme qui rappelle ce qu'il a donné, celui laisse dépasser son pagne des chevilles, et celui qui écoule sa marchandise par de faux serments.* »[1]

﴾*Allah Se suffit à Lui-même*﴿ et Il se passe de Ses créatures, ﴾*et Il est longanime*﴿ Il se montre clément, pardonne et passe sur leurs fautes.

[1] Muslim (106).

﴾*Ô vous qui croyez ! Ne rendez pas vaines vos aumônes par un rappel ou un tort*﴿ ainsi l'aumône peut devenir vaine en raison de ce qui la suit comme rappel ou tort, et la faute que cela représente empêche la rétribution. ﴾*à l'instar de celui qui dépense ses biens par ostentation*﴿ ne rendez pas vaines vos aumônes par un rappel ou un tort, à l'image de na nullité de l'aumône de celui qui agit par ostentation, montrant aux gens qu'il cherche la Face d'Allah, alors que tout ce qu'il recherche est d'être loué par les gens ou d'être connu pour de nobles qualités, afin que les gens le remercient. Ou encore pour qu'on dise qu'il est généreux, et d'autres objectifs mondains encore, sans qu'il ne considère la relation à Allah (ﷻ) et la recherche de Son agrément et de Son immense récompense. C'est pourquoi Il dit ﴾*sans croire en Allah et au Jour dernier.*﴿

Puis Allah (ﷻ) donne une parabole représentant cet homme qui donne par ostentation : ﴾*Il est semblable à un rocher recouvert de terre, touché par une averse qui le laisse à nu.*﴿ Cette averse laisse donc le rocher totalement lisse et sec, sans rien laisser de terre, et il en est de même des œuvres de ceux qui agissent par ostentation, elles disparaissent et s'évanouissent auprès d'Allah, même si en apparence les gens considèrent qu'ils ont des œuvres [sur lesquelles compter], à l'image de la terre. ﴾*[Ceux qui agissent ainsi] ne tireront aucun profit de leurs actes. Allah ne guide pas les mécréants.*﴿

وَمَثَلُ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمُ ٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِ ٱللَّهِ وَتَثْبِيتًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ كَمَثَلِ جَنَّةٍۭ بِرَبْوَةٍ
أَصَابَهَا وَابِلٌ فَـَٔاتَتْ أُكُلَهَا ضِعْفَيْنِ فَإِن لَّمْ يُصِبْهَا وَابِلٌ فَطَلٌّ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢٦٥﴾

(265) ﴾*Ceux qui dépensent leurs biens, par quête de l'agrément d'Allah et conviction ferme [en Sa récompense], sont semblables à un verger [planté] sur un coteau qui, arrosé par une averse, voit sa récolte doubler. Et si l'averse ne l'atteint pas, c'est la bruine [qui l'arrose]. Allah connait parfaitement vos agissements.*﴿

Tel est l'exemple des croyants qui ﴾*dépensent leurs biens, par quête de l'agrément d'Allah et conviction ferme [en Sa récompense]*﴿ ils sont totalement certains qu'Allah leur accordera pour cela la plus large des récompenses. Ceci est semblable à la parole du Prophète (ﷺ) : « *Celui qui jeûne le mois de Ramadan avec foi et en espérant la récompense d'Allah...* »[1] ce qui signifie qu'il croit qu'Allah l'a légiféré et il en espère la récompense auprès d'Allah.

﴾*ils sont semblables à un verger [planté] sur un coteau*﴿ un terrain plat et surélevé où se trouve un cours d'eau. ﴾*arrosé par une averse*﴿ qui désigne la pluie intense ﴾*voit sa récolte doubler*﴿ en comparaison des autres vergers. ﴾*Et si l'averse ne l'atteint pas, c'est la bruine [qui l'arrose]*﴿ Pour Ad-Dahhâk, ceci désigne l'embrun et la pluie fine. Ainsi, ce verger n'est jamais infertile, car si ce n'est pas l'averse, c'est la bruine qui l'arrosera, et dans tous les cas, cela lui suffit. Il en est de même des œuvres des croyants qui ne sont jamais infructueuses. Allah les accepte, les multiplie et les développe, en fonction de chaque personne, et c'est pourquoi Il dit ﴾*Allah connait parfaitement vos agissements*﴿ rien des œuvres de Ses serviteurs ne Lui échappe.

[1] Al-Bukhârî (1901) et Muslim (1778).

أَيَوَدُّ أَحَدُكُمْ أَن تَكُونَ لَهُۥ جَنَّةٌ مِّن نَّخِيلٍ وَأَعْنَابٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ لَهُۥ فِيهَا مِن كُلِّ
ٱلثَّمَرَٰتِ وَأَصَابَهُ ٱلْكِبَرُ وَلَهُۥ ذُرِّيَّةٌ ضُعَفَآءُ فَأَصَابَهَآ إِعْصَارٌ فِيهِ نَارٌ فَٱحْتَرَقَتْ ۗ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ
لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَتَفَكَّرُونَ ﴿٢٦٦﴾

(266) ﴿*Qui d'entre vous souhaiterait, alors qu'il est rattrapé par la vieillesse et que ses enfants sont encore jeunes et incapables, posséder un verger de palmiers et de vignes sous lequel coulent des ruisseaux, lui donnant toutes sortes de fruits, et qu'un tourbillon de feu s'abatte [sur son jardin] et le brûle ? Ainsi Allah vous expose Ses signes afin que vous méditiez !*﴾

ᶜUmar Ibn Al-Khattâb dit un jour aux Compagnons du Prophète (ﷺ) : « D'après vous, quel est celui pour lequel ce verset a été révélé ﴿*Qui d'entre vous souhaiterait, alors qu'il est rattrapé par la vieillesse et que ses enfants sont encore jeunes et incapables, posséder un verger de palmiers et de vignes*﴾ ? » Ils répondirent : « Allah est plus savant. » ᶜUmar se courrouça et dit : « Dites : Nous savons ou nous ne savons pas. » Ibn ᶜAbbâs dit : « J'ai une idée à ce sujet, ô Commandeur des croyants – Ô mon neveu ! Parle et ne te sous-estime pas. – C'est une parabole concernant les œuvres. – Quelle œuvre ? – Les œuvres. L'homme riche qui œuvre dans l'obéissance à Allah, puis Allah lui envoie Satan, et il œuvre dans les péchés jusqu'à brûler ses œuvres. »[1]

Ce récit suffit à l'interprétation de ce verset, et il montre comment quelqu'un peut d'abord accomplir les meilleures des œuvres, puis voir son cheminement s'inverser, et accomplir des mauvaises actions en lieu et place des bonnes, qu'Allah nous en préserve. Au travers de ces œuvres récentes, il réduit à néant ses bonnes œuvres passées, au moment où il en a le plus besoin, mais il n'en trouve rien, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit ﴿*qu'un tourbillon de feu s'abatte [sur son jardin] et le brûle*﴾ ce qui désigne le vent violent qui brûle les récoltes et décime les arbres, alors que dire de sa situation ? ﴿*Ainsi Allah vous expose Ses signes afin que vous méditiez !*﴾ tiriez des exhortations et compreniez les paraboles et exemples selon le sens voulu, comme Allah (ﷻ) dit :

وَتِلْكَ ٱلْأَمْثَٰلُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ ۖ وَمَا يَعْقِلُهَآ إِلَّا ٱلْعَٰلِمُونَ ﴿٤٣﴾

﴿Telles sont les paraboles que Nous proposons aux hommes. Cependant, seuls les savants les comprennent.﴾[2]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنفِقُوا۟ مِن طَيِّبَٰتِ مَا كَسَبْتُمْ وَمِمَّآ أَخْرَجْنَا لَكُم مِّنَ ٱلْأَرْضِ ۖ وَلَا تَيَمَّمُوا۟
ٱلْخَبِيثَ مِنْهُ تُنفِقُونَ وَلَسْتُم بِـَٔاخِذِيهِ إِلَّآ أَن تُغْمِضُوا۟ فِيهِ ۚ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ حَمِيدٌ ﴿٢٦٧﴾ ٱلشَّيْطَٰنُ
يَعِدُكُمُ ٱلْفَقْرَ وَيَأْمُرُكُم بِٱلْفَحْشَآءِ ۖ وَٱللَّهُ يَعِدُكُم مَّغْفِرَةً مِّنْهُ وَفَضْلًا ۗ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٦٨﴾

[1] Al-Bukhârî (4538).
[2] *Al-ᶜAnkabût*, v.43.

يُؤْتِي ٱلْحِكْمَةَ مَن يَشَآءُ ۚ وَمَن يُؤْتَ ٱلْحِكْمَةَ فَقَدْ أُوتِيَ خَيْرًا كَثِيرًا ۗ وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّآ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٢٦٩﴾

(267) ﴿*Ô vous qui croyez ! Faites l'aumône des bonnes choses licites que vous avez gagnées, et des récoltes que Nous faisons sortir pour vous de la terre. Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire aumône, alors que vous ne l'accepteriez vous-mêmes qu'en fermant les yeux ! Sachez qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange.* (268) *Satan vous fait craindre la pauvreté et vous invite à commettre des turpitudes, tandis qu'Allah vous promet Son pardon et Sa grâce. Allah est immense et omniscient.* (269) *Il accorde la sagesse à qui Il veut. Celui qui s'est vu attribuer la sagesse a reçu un bien immense, mais seuls les doués de raison tirent profit [de ces exhortations].*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs de dépenser, ce qui signifie ici faire l'aumône des bonnes choses licites des biens qu'ils ont gagnés. Il leur ordonne de faire l'aumône des meilleurs et des plus précieux de leurs biens, et Il leur interdit les plus vils, car Allah est bon et Il n'accepte que ce qui est bon. ﴿*Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire aumône, alors que vous ne l'accepteriez vous-mêmes qu'en fermant les yeux !*﴾ alors qu'Allah n'a pas besoin de vous, donc n'attribuez pas à Allah ce que vous réprouvez pour vous-mêmes.

﴿*Sachez qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange.*﴾ Même s'Il vous commande de faire l'aumône des meilleurs de vos biens, Il s'en passe, et ceci n'a pour but que de niveler entre le riche et le pauvre, comme dans Sa Parole :

لَن يَنَالَ ٱللَّهَ لُحُومُهَا وَلَا دِمَآؤُهَا وَلَٰكِن يَنَالُهُ ٱلتَّقْوَىٰ مِنكُمْ ۚ

﴿Ni leur chair ni leur sang ne parviendront à Allah, mais c'est votre piété qui Lui parviendra.﴾[1]

Il se passe de toutes Ses créatures, alors que toutes Ses créatures ont besoin de Lui. Sa grâce est immense, et ce qui est auprès de Lui ne s'épuise pas. Que celui qui fait l'aumône d'un bien licite et bon sache qu'Allah Se suffit à Lui-même, Il accorde avec largesse, et Il est généreux et munificent. Il récompense pour cela et multiplie la récompense de celui qui donne sans pingrerie ni transgression. Et Il est le Digne de louange en Ses actes, Ses paroles, Sa législation et Sa prédestination, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et il n'y a aucun Seigneur véritable en dehors de Lui.

﴿*Satan vous fait craindre la pauvreté*﴾ afin que vous vous attachiez à ce que vous possédez et ne le dépensiez pas dans la recherche de l'agrément d'Allah ﴿*et il vous invite à commettre des turpitudes*﴾ en plus de vous interdire de faire l'aumône par peur de la pauvreté, il vous invite à commettre désobéissances, péchés, interdits, et à vous opposer au Créateur. ﴿*Tandis qu'Allah vous promet Son pardon*﴾ à l'opposé de ce que vous commande Satan comme turpitudes, ﴿*et Sa grâce*﴾ à l'opposé de ce que Satan vous fait craindre comme pauvreté, et ﴿*Allah est immense et omniscient.*﴾

﴿*Il accorde la sagesse à qui Il veut.*﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs, il est question de la connaissance du Coran, de l'abrogeant et de l'abrogé, de ce qui est clair et de ce qui prête à interprétation, de ce qui a été révélé au début et à la fin, de ce qu'il déclare

[1] *Al-Hajj*, v.37.

licite et illicite, et d'autres choses de ce genre. Et pour Mujâhid, La sagesse consiste à tenir des propos justes. ﴾*mais seuls les doués de raison tirent profit [de ces exhortations].*﴿ Ne tire profit de l'exhortation et du rappel que celui qui est doué de raison par laquelle il perçoit les propos et leur sens.

وَمَآ أَنفَقْتُم مِّن نَّفَقَةٍ أَوْ نَذَرْتُم مِّن نَّذْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُهُۥ ۗ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ أَنصَارٍ ﴿٢٧٠﴾
إِن تُبْدُوا۟ ٱلصَّدَقَٰتِ فَنِعِمَّا هِىَ ۖ وَإِن تُخْفُوهَا وَتُؤْتُوهَا ٱلْفُقَرَآءَ فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۚ وَيُكَفِّرُ
عَنكُم مِّن سَيِّـَٔاتِكُمْ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿٢٧١﴾

(270) ﴾*Quelque aumône que vous fassiez, quelque vœu pieux que vous formuliez, Allah en a parfaitement connaissance ; et pour les transgresseurs, il n'est point de secours !* (271) *Faire l'aumône publiquement est louable, mais il est meilleur encore pour vous de la donner aux pauvres avec discrétion. [Ainsi Allah] effacera une partie de vos péchés. Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a connaissance de tous les agissements de ceux qui œuvrent en bien, qu'il s'agisse des aumônes ou vœux pieux, et cela implique qu'Il accorde à ceux qui œuvrent pour Son Noble Visage et dans l'espoir d'obtenir Sa promesse, la plus grande des récompenses. À l'opposé, Il menace ceux qui ne Lui obéissent pas mais s'opposent à Son ordre, démentent ce dont Il informe et adorent autre que Lui en disant ﴾*et pour les transgresseurs, il n'est point de secours*﴿ qui puisse les délivrer du châtiment et de la vengeance d'Allah, au Jour de la Résurrection.

﴾*Faire l'aumône publiquement est louable, mais il est meilleur encore pour vous de la donner aux pauvres avec discrétion.*﴿ L'aumône discrète est meilleure que l'aumône publique, car plus éloignée de l'ostentation. Sauf si l'aumône publique comporte un intérêt prépondérant, comme le fait de montrer l'exemple aux gens, en quel cas elle est meilleure. ﴾*[Ainsi Allah] effacera une partie de vos péchés*﴿[1] en échange des aumônes, surtout si elles sont faites avec discrétion, vous en obtiendrez le bien, serez élevés en degré, et Nous pardonnerons vos péchés. ﴾*Allah connaît parfaitement vos agissements*﴿ rien ne Lui en échappe, et Il vous rétribuera pour cela.

۞ لَّيْسَ عَلَيْكَ هُدَىٰهُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يَشَآءُ ۗ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَلِأَنفُسِكُمْ ۚ
وَمَا تُنفِقُونَ إِلَّا ٱبْتِغَآءَ وَجْهِ ٱللَّهِ ۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِنْ خَيْرٍ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ وَأَنتُمْ لَا تُظْلَمُونَ ﴿٢٧٢﴾
لِلْفُقَرَآءِ ٱلَّذِينَ أُحْصِرُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ لَا يَسْتَطِيعُونَ ضَرْبًا فِى ٱلْأَرْضِ
يَحْسَبُهُمُ ٱلْجَاهِلُ أَغْنِيَآءَ مِنَ ٱلتَّعَفُّفِ تَعْرِفُهُم بِسِيمَٰهُمْ لَا يَسْـَٔلُونَ ٱلنَّاسَ إِلْحَافًا ۗ
وَمَا تُنفِقُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٌ ﴿٢٧٣﴾ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُم بِٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ
سِرًّا وَعَلَانِيَةً فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٢٧٤﴾

[1] NdT : Ibn Kathîr se basait sur la lecture d'Abû ʿAmr qui donne ici : *Ainsi, Nous vous pardonnerons vos péchés.*

(272) ﴿*Il ne t'incombe pas que [les hommes] soient bien-guidés, mais Allah guide qui Il veut. Tout ce que vous dépensez de vos biens est à votre seul profit, et ne vous [sera compté] que ce que vous dépensez pour la Face d'Allah. Tout ce que vous dépensez [ainsi] comme biens vous sera largement rendu, et vous ne serez pas lésés.* (273) *[Que ces aumônes aillent] aux pauvres qui, enclavés [après avoir émigrés] sur le sentier d'Allah, ne peuvent parcourir la terre. Celui qui ignore [leur condition] les croit riches tant leur attitude est digne, mais tu les reconnaîtras à leurs traits, et ils n'importunent personne à mendier. Tout ce que vous dépensez [ainsi] comme biens, Allah en a parfaitement connaissance.* (274) *Ceux qui dépensent [ainsi] leurs biens, nuit et jour, secrètement et publiquement, leur récompense est auprès de leur Seigneur. Ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].*﴾

Pour Ibn ᶜAbbâs, les gens répugnaient faire don à leurs proches mécréants. Ils interrogèrent à ce sujet, on le leur permit, et ce verset fut révélé ﴿*Il ne t'incombe pas que [les hommes] soient bien-guidés, mais Allah guide qui Il veut. Tout ce que vous dépensez de vos biens est à votre seul profit, et ne vous [sera compté] que ce que vous dépensez pour la Face d'Allah. Tout ce que vous dépensez [ainsi] comme biens vous sera largement rendu, et vous ne serez pas lésés.*﴾ »[1]

Sa Parole ﴿*Tout ce que vous dépensez de vos biens est à votre seul profit*﴾ est semblable à Sa Parole :

مَّنْ عَمِلَ صَٰلِحًا فَلِنَفْسِهِۦ

﴿***Quiconque accomplit une œuvre pieuse ne le fait que dans son propre intérêt,***﴾[2]

Et les versets similaires sont nombreux dans le Coran.

﴿*et ne vous [sera compté] que ce que vous dépensez pour la Face d'Allah.*﴾ Pour Al-Hasan Al-Basrî, la dépense du croyant est à son seul profit, et lorsqu'il dépense, il ne le fait que pour la Face d'Allah. »

ᶜAtâ' Al-Khurasânî dit : « Si tu donnes pour la Face d'Allah, tu n'es pas responsable de ce qu'accomplit [celui auquel tu donnes]. » En somme celui qui fait l'aumône pour la Face d'Allah, sa récompense incombe à Allah ; et dans le même temps il n'est pas responsable quant à savoir si cette aumône va à un homme pieux ou dépravé, qui la mérite ou non ; il est tout de même récompensé pour son intention. Ceci est confirmé par la suite du verset ﴿*Tout ce que vous dépensez [ainsi] comme biens vous sera largement rendu, et vous ne serez pas lésés.*﴾

﴿*[Que ces aumônes aillent] aux pauvres qui, enclavés [après avoir émigré] sur le sentier d'Allah*﴾, ceux qui ont émigré de la Mecque (*al-muhâjirûn*) et ont tout quitté pour Allah et Son Messager, s'installant à Médine sans posséder de quoi se suffire à eux-mêmes, et qui ﴿*ne peuvent parcourir la terre*﴾ c'est-à-dire voyager pour rechercher de quoi vivre ; et l'expression *parcourir la terre* désigne le voyage. ﴿*Celui qui ignore [leur condition], les croit riches tant leur attitude est digne*﴾ ceci tant en leur apparence vestimentaire, que dans leur condition et leurs propos. ﴿*mais tu les reconnaîtras à leurs traits.*﴾ Les hommes doués de raison les reconnaissent de par leurs caractéristiques, comme Allah (ﷻ) dit :

[1] *As-Sahîh Al-Musnad* (630).
[2] *Fussilat*, v.46.

سِيمَاهُمْ فِي وُجُوهِهِم

﴾ *[On les reconnaît] au signe distinctif laissé sur leur visage*﴿[1]

﴾*ils n'importunent personne à mendier*﴿, ils n'insistent pas à demander et ne chargent pas les gens de leur accorder ce dont ils n'ont pas besoin, car celui qui mendie alors qu'il possède ce qui l'en dispense, aura quémandé indument. ﴾*Tout ce que vous dépensez [ainsi] comme biens, Allah en a parfaitement connaissance.*﴿ Rien de cela n'échappe à Allah, et Il vous en accordera la plus grande des récompenses au Jour de la Résurrection, lorsque vous en aurez le plus besoin.

﴾*Ceux qui dépensent [ainsi] leurs biens, nuit et jour, secrètement et publiquement, leur récompense est auprès de leur Seigneur. Ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].*﴿ Ceci est une louange d'Allah adressée à ceux qui dépensent sur Son sentier, dans la recherche de Son agrément, à tout moment de la nuit et du jour, et en toute situation, secrètement et ouvertement. Même la dépense faite en faveur de la famille est considérée, ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) dit à Sa^cd Ibn Abî Waqqâs̱, lorsqu'il lui rendit visite alors qu'il était malade l'année de la libération de la Mecque – et sous une autre formulation l'année du pèlerinage d'adieu : « *Tu ne feras pas une dépense pour la Face d'Allah sans que cela n'élève ton rang et ton degré [au Paradis], et ce jusqu'à la bouchée que tu mets dans la bouche de ton épouse.* »[2]

﴾*Leur récompense est auprès de leur Seigneur*﴿ au Jour de la Résurrection, pour les dépenses qu'ils auront faites dans l'obéissance à Allah, et ﴾*ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront manqué sur terre].*﴿

ٱلَّذِينَ يَأْكُلُونَ ٱلرِّبَوٰاْ لَا يَقُومُونَ إِلَّا كَمَا يَقُومُ ٱلَّذِى يَتَخَبَّطُهُ ٱلشَّيْطَٰنُ مِنَ ٱلْمَسِّ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ
قَالُوٓاْ إِنَّمَا ٱلْبَيْعُ مِثْلُ ٱلرِّبَوٰاْ ۗ وَأَحَلَّ ٱللَّهُ ٱلْبَيْعَ وَحَرَّمَ ٱلرِّبَوٰاْ ۚ فَمَن جَآءَهُۥ مَوْعِظَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ فَٱنتَهَىٰ فَلَهُۥ مَا
سَلَفَ وَأَمْرُهُۥٓ إِلَى ٱللَّهِ ۖ وَمَنْ عَادَ فَأُوْلَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢٧٥﴾

(275) ﴾*Ceux qui pratiquent l'usure se lèveront [de leur tombe, au Jour de la Résurrection] pareils au possédé terrassé par Satan. Ceci parce qu'ils disent que le commerce est semblable à l'usure, alors qu'Allah a permis le commerce, et interdit l'usure. Celui à qui parvient cette exhortation de son Seigneur et qui renonce à cette pratique pourra conserver ses gains usuraires antérieurs, et son sort relève d'Allah. Quant à ceux qui récidivent, voilà ceux qui sont voués à l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴿

Après avoir mentionné les pieux qui donnent des aumônes, s'acquittent des zakat, font preuve de bonté et maintiennent les liens avec les nécessiteux et proches en toute situation et à tout moment, Allah (ﷻ) mentionne ceux qui pratiquent l'usure, s'accaparent sans aucun droit les biens des gens, et s'adonnent à toutes formes d'ambiguïtés. Il mentionne la manière dont ils sortiront de leur tombe et s'en lèveront le Jour où ils seront ressuscités. ﴾*Ceux qui pratiquent l'usure se lèveront [de leur tombe, au Jour de la Résurrection] pareils au possédé terrassé par Satan*﴿ pour

[1] *Al-Fat<u>h</u>*, v.29.
[2] Al-Bukhârî (4409) et Muslim (1628).

montrer combien sera mauvaise leur situation. ﴾*Ceci parce qu'ils disent que le commerce est semblable à l'usure, alors qu'Allah a permis le commerce et interdit l'usure.*﴿ Ils ont mérité cela en raison de leur opposition aux Lois d'Allah, et non qu'ils aient pratiqué une analogie entre l'usure et le commerce, car les polythéistes ne reconnaissent pas la législation du principe du commerce qu'Allah a établi dans le Coran. S'il s'agissait d'une analogie, ils auraient dit : « L'usure est semblable au commerce », mais ils ont dit ﴾*le commerce est semblable à l'usure*﴿ alors pourquoi ceci est-il interdit, et cela permis ? C'est là une opposition de leur part vis-à-vis de la Législation, ils prétendent que ceci est semblable à cela, alors que cette chose est permise, et cette autre interdite !

Sa Parole ﴾*alors qu'Allah a permis le commerce et interdit l'usure*﴿ peut être considérée comme faisant partie des propos précédents, dans la réfutation qui leur est faite ; ce qui signifie qu'ils ont dit cela par opposition, tout en sachant qu'Allah a établi une distinction légale entre ces deux choses. Il est le Sage et Savant, au jugement duquel on ne peut s'opposer, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait alors qu'eux sont interrogés, Il est Celui qui connaît la réalité des choses et ce qui comporte un intérêt, ce qui est profitable et nuisible à Ses serviteurs, ainsi Il leur interdit ce qui leur cause du tort, et Il est plus miséricordieux envers eux que la mère ne l'est envers son enfant. C'est pourquoi Il dit ﴾*Celui à qui parvient cette exhortation de son Seigneur et renonce à cette pratique pourra conserver ses gains usuraires antérieurs, et son sort relève d'Allah*﴿ ce qui signifie que celui auquel parvient l'interdiction d'Allah de pratiquer l'usure et qui y renonce sur le champ, peut conserver le produit de ses transactions antérieurs, en raison de Sa Parole :

عَفَا ٱللَّهُ عَمَّا سَلَفَ

﴾Allah a pardonné ce qui est passé.﴿[1]

Le Prophète (ﷺ) dit également [dans son sermon du pèlerinage d'adieu] : « *Toute pratique usuraire de l'époque antéislamique est enterrée sous mes deux pieds. Et la première pratique usuraire à laquelle je mets fin est celle d'Al-ᶜAbbâs.* »[2] et il ne leur a pas ordonné de rendre les excédents perçus avant l'islam, mais il l'a effacé. ﴾*Quant à ceux qui récidivent*﴿ et reviennent à la pratique de l'usure, après que l'interdiction d'Allah leur soit parvenue, ils subiront le châtiment, et les preuves auront été établies contre eux, c'est pourquoi Il dit ﴾*voilà ceux qui sont voués à l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴿

يَمْحَقُ ٱللَّهُ ٱلرِّبَوٰاْ وَيُرْبِي ٱلصَّدَقَٰتِ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ كَفَّارٍ أَثِيمٍ ﴿٢٧٦﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ
ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَأَقَامُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُاْ ٱلزَّكَوٰةَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ
يَحْزَنُونَ ﴿٢٧٧﴾

(276) ﴾*Allah anéantit [les profits] de l'usure et fait fructifier les aumônes. Allah n'aime pas tout mécréant endurci et pécheur.* (277) *Ceux qui croient, accomplissent des œuvres pieuses, observent la prière et acquittent la zakat, leur récompense est auprès de leur Seigneur. Ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].*﴿

[1] *Al-Mâ'idah*, v.95.
[2] Muslim (1218).

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il anéantit les profits de l'usure, c'est-à-dire qu'Il les fait disparaître : soit totalement des mains de qui les possède, soit en privant ses biens de bénédiction, ainsi il n'en tire aucun profit, et au contraire Il le châtie à travers ces biens en cette vie et au Jour de la Résurrection. Ainsi, Allah (ﷻ) dit :

قُل لَّا يَسْتَوِي الْخَبِيثُ وَالطَّيِّبُ وَلَوْ أَعْجَبَكَ كَثْرَةُ الْخَبِيثِ

﴿Dis : « Le mauvais ne saurait égaler le bon, même si l'abondance de ce qui est mauvais te séduit. »﴾[1]

Sa Parole ﴿*et Il fait fructifier* (يُرْبِي, *yurbî*) *les aumônes*﴾ a également été lue (يُرَبِّي, *yurabbî*) qui porte également le sens de développer. ﴿*Allah n'aime pas tout mécréant endurci et pécheur.*﴾ Il n'aime pas celui qui est mécréant en son cœur, et pécheur en ses paroles et actes. Ceci convient à la conclusion de ce verset, car celui qui pratique l'usure n'agrée pas ce qu'Allah lui a accordé de manière licite, et il ne se suffit pas de ce qu'on lui a légiféré comme moyens permis de gagner sa vie. Il cherche donc à s'accaparer les biens des gens sans aucun droit, de manière mauvaise, ainsi il renie le bienfait dans lequel il se trouve, et il est transgresseur et pécheur en cherchant à s'accaparer les biens des gens sans aucun droit.

Puis Allah (ﷻ) loue ceux qui croient en leur Seigneur, obéissent à Son ordre, sont reconnaissants à Son égard, et bienfaisants envers les créatures dans leur observation de la prière et acquittement de la zakat. Il les informe des honneurs qu'Il a préparés pour eux, et du fait qu'au Jour de la Résurrection ils seront préservés de toutes conséquences [fâcheuses] : ﴿*Ceux qui croient, accomplissent des œuvres pieuses, observent la prière et acquittent la zakat, leur récompense est auprès de leur Seigneur. Ils n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].*﴾

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَذَرُوا مَا بَقِيَ مِنَ الرِّبَا إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٢٧٨﴾ فَإِن لَّمْ تَفْعَلُوا فَأْذَنُوا
بِحَرْبٍ مِّنَ اللَّهِ وَرَسُولِهِ ۖ وَإِن تُبْتُمْ فَلَكُمْ رُءُوسُ أَمْوَالِكُمْ لَا تَظْلِمُونَ وَلَا تُظْلَمُونَ ﴿٢٧٩﴾ وَإِن
كَانَ ذُو عُسْرَةٍ فَنَظِرَةٌ إِلَىٰ مَيْسَرَةٍ ۚ وَأَن تَصَدَّقُوا خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٨٠﴾ وَاتَّقُوا
يَوْمًا تُرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى اللَّهِ ۖ ثُمَّ تُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٨١﴾

(278) ﴿*Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et renoncez à tout reliquat usuraire, si vous êtes [réellement] croyants.* (279) *Si vous ne le faites pas, soyez certains d'être en guerre contre Allah et Son messager. Et si vous vous repentez, vous récupèrerez [uniquement] vos capitaux, ainsi vous ne lèserez personne et ne serez point lésés.* (280) *[Si votre débiteur] est dans la gêne, accordez-lui un délai jusqu'à un moment plus favorable, mais il est meilleur pour vous de [lui] faire aumône [de cette créance], si vous saviez !* (281) *Craignez le Jour où vous serez ramenés à Allah, où chacun sera pleinement rétribué selon ce qu'il aura accompli ; et ils ne seront point lésés.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs de Le craindre, et Il leur interdit ce qui les rapproche de Son courroux et les éloigne de Son agrément. ﴿*Ô vous qui croyez ! Craignez Allah*﴾ redoutez-Le et craignez-Le en ce que vous faites, ﴿*et renoncez à tout reliquat usuraire*﴾ renoncez à ce que les gens vous doivent en plus des capitaux [que

[1] *Al-Mâ'idah*, v.100.

vous leur avez prêtés]. Vient ensuite une menace ﴾*si vous êtes [réellement] croyants*﴿ en ce qu'Allah a légiféré pour vous de licéité du commerce, d'interdiction de l'usure, et autre.

﴾*Si vous ne le faites pas, soyez certains d'être en guerre contre Allah et Son messager.*﴿ C'est là un avertissement sévère et une menace avérée adressée à celui qui persiste à pratiquer l'usure après l'avertissement. Ibn ᶜAbbâs dit à ce propos : « Soyez assurés d'entrer en guerre contre Allah et Son Messager. » ﴾*Et si vous vous repentez, vous récupèrerez [uniquement] vos capitaux, ainsi vous ne lèserez personne et ne serez point lésés.*﴿ Vous ne lèserez personne en percevant un surplus, et vous ne serez pas lésés en récupérant vos capitaux, mais vous aurez ce que vous avez prêté, sans ajout ni retrait.

﴾*[Si votre débiteur] est dans la gêne, accordez-lui un délai jusqu'à un moment plus favorable, mais il est meilleur pour vous de [lui] faire aumône [de cette créance], si vous saviez !*﴿ Allah (ﷻ) ordonne de patienter concernant celui qui est dans la gêne et ne peut rembourser. Il dit ﴾*[Si votre débiteur] est dans la gêne, accordez-lui un délai jusqu'à un moment plus favorable*﴿ non comme le faisaient les gens avant l'islam quand le créancier disait à son débiteur au moment où il devait rembourser sa dette : « Soit tu t'acquittes de ta dette, soit tu ajoutes aux intérêts. » Puis Allah encourage à renoncer à cette créance, en promettant le bien et une récompense immense : ﴾*mais il est meilleur pour vous de [lui] faire aumône [de cette créance], si vous saviez !*﴿

Puis Allah (ﷻ) exhorte Ses serviteurs et leur rappelle la disparition de ce bas-monde et l'anéantissement de ce qu'il contient comme biens, et le retour à Lui dans l'au-delà afin qu'Il juge Ses créatures selon ce qu'elles auront accompli, et les rétribue en fonction du bien ou du mal qu'elles auront acquis. Il les met également en garde contre Son châtiment : ﴾*Craignez le Jour où vous serez ramenés à Allah, où chacun sera pleinement rétribué selon ce qu'il aura accompli ; et ils ne seront point lésés.*﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا تَدَايَنتُم بِدَيْنٍ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى فَٱكْتُبُوهُ ۚ وَلْيَكْتُب بَّيْنَكُمْ كَاتِبٌۢ
بِٱلْعَدْلِ ۚ وَلَا يَأْبَ كَاتِبٌ أَن يَكْتُبَ كَمَا عَلَّمَهُ ٱللَّهُ ۚ فَلْيَكْتُبْ وَلْيُمْلِلِ ٱلَّذِى عَلَيْهِ ٱلْحَقُّ وَلْيَتَّقِ
ٱللَّهَ رَبَّهُۥ وَلَا يَبْخَسْ مِنْهُ شَيْـًٔا ۚ فَإِن كَانَ ٱلَّذِى عَلَيْهِ ٱلْحَقُّ سَفِيهًا أَوْ ضَعِيفًا أَوْ لَا يَسْتَطِيعُ أَن يُمِلَّ هُوَ
فَلْيُمْلِلْ وَلِيُّهُۥ بِٱلْعَدْلِ ۚ وَٱسْتَشْهِدُواْ شَهِيدَيْنِ مِن رِّجَالِكُمْ ۖ فَإِن لَّمْ يَكُونَا رَجُلَيْنِ فَرَجُلٌ وَٱمْرَأَتَانِ
مِمَّن تَرْضَوْنَ مِنَ ٱلشُّهَدَآءِ أَن تَضِلَّ إِحْدَىٰهُمَا فَتُذَكِّرَ إِحْدَىٰهُمَا ٱلْأُخْرَىٰ ۚ وَلَا يَأْبَ ٱلشُّهَدَآءُ إِذَا مَا
دُعُواْ ۚ وَلَا تَسْـَٔمُوٓاْ أَن تَكْتُبُوهُ صَغِيرًا أَوْ كَبِيرًا إِلَىٰٓ أَجَلِهِۦ ۚ ذَٰلِكُمْ أَقْسَطُ عِندَ ٱللَّهِ وَأَقْوَمُ لِلشَّهَٰدَةِ
وَأَدْنَىٰٓ أَلَّا تَرْتَابُوٓاْ ۖ إِلَّآ أَن تَكُونَ تِجَٰرَةً حَاضِرَةً تُدِيرُونَهَا بَيْنَكُمْ فَلَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَلَّا
تَكْتُبُوهَا ۗ وَأَشْهِدُوٓاْ إِذَا تَبَايَعْتُمْ ۚ وَلَا يُضَآرَّ كَاتِبٌ وَلَا شَهِيدٌ ۚ وَإِن تَفْعَلُواْ فَإِنَّهُۥ فُسُوقٌۢ بِكُمْ ۗ
وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ۖ وَيُعَلِّمُكُمُ ٱللَّهُ ۗ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٨٢﴾

(282) ﴿*Ô vous qui croyez ! Lorsque vous convenez d'une transaction à échéance déterminée, consignez-la par écrit, et qu'un scribe la transcrive fidèlement, entre vous. Qu'aucun scribe ne refuse d'écrire comme Allah le lui a appris ; qu'il écrive donc ce que lui dicte le débiteur, et [que ce dernier] craigne Allah son Seigneur, et ne dissimule rien [de ce qu'il doit]. Si le débiteur est sous tutelle, incapable, ou qu'il ne peut dicter lui-même, que son représentant légal dicte alors en toute honnêteté. Demandez le témoignage de deux hommes d'entre vous ou, à défaut de deux hommes, d'un homme et de deux femmes que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une oublie, l'autre puisse lui rappeler [ce qu'elle a oublié]. Et que les témoins ne refusent pas [de témoigner] lorsqu'ils y sont appelés. Ne dédaignez pas de consigner [toute transaction], que sa valeur soit minime ou importante, et d'en préciser l'échéance. Ceci est plus équitable auprès d'Allah, et plus à même d'établir le témoignage, et d'écarter tout doute. À moins qu'il ne s'agisse d'une transaction de la main à la main réglée comptant, auquel cas vous ne commettez pas de péché à ne pas la transcrire. Néanmoins, prenez des témoins de vos transactions. Ni le scribe ni le témoin ne doit subir aucun tort, et si vous commettez [ce qu'Allah vous a interdit, ou délaissez ce qu'Il vous a commandé], c'est là une transgression ancrée en vous. Craignez Allah, et Allah vous enseignera. Allah connaît parfaitement toute chose.*﴾

Ce verset est le plus long verset du Coran. ﴿*Ô vous qui croyez ! Lorsque vous convenez d'une transaction à échéance déterminée, consignez-la par écrit*﴾ C'est là une orientation adressée à Ses serviteurs croyants pour que lorsqu'ils conviennent d'une transaction à échéance, ils la transcrivent, afin que cela soit plus à même de se rappeler de la valeur et du terme, et d'établir le témoignage ; ce qui est indiqué en fin de verset ﴿*Ceci est plus équitable auprès d'Allah, et plus à même d'établir le témoignage, et d'écarter tout doute.*﴾

﴿*consignez-la par écrit*﴾ ce qui est un ordre d'Allah de transcrire la transaction dans cette situation, pour la certifier et la sauvegarder. ﴿*qu'un scribe la transcrive fidèlement, entre vous*﴾, il doit la transcrire honnêtement, en toute vérité, sans commettre d'injustice envers aucune des parties, et il ne doit écrire que ce sur quoi ils ont été d'accord, sans ajout ni retrait.

﴿*Qu'aucun scribe ne refuse d'écrire comme Allah le lui a appris ; qu'il écrive donc*﴾ celui qui sait écrire ne doit pas refuser si on lui demande d'écrire pour les gens. Ainsi, de la même manière qu'Allah lui a appris ce qu'il ignorait, il doit en faire l'aumône à celui qui ne sait pas écrire, ainsi qu'il écrive.

﴿*ce que lui dicte le débiteur, et [que ce dernier] craigne Allah son Seigneur*﴾, le débiteur doit dicter au scribe ce qu'il doit, et il doit craindre Allah en cela ﴿*et ne dissimule rien. Si le débiteur est sous tutelle*﴾ en raison du fait qu'il dilapide ses biens ou pour d'autres raisons, ﴿*ou incapable*﴾ c'est-à-dire jeune ou fou, ﴿*ou qu'il ne peut dicter lui-même*﴾ en raison d'une infirmité ou d'une ignorance de ce qui est correct ou erroné, ﴿*que son représentant légal dicte alors en toute honnêteté.*﴾

﴿*Demandez le témoignage de deux hommes d'entre vous*﴾, ce qui est un commandement d'ajouter le témoignage à la transcription afin d'ajouter à la certification ﴿*et, à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes.*﴾ Ceci concerne et vise les biens matériels : deux femmes tiennent pour un homme, en raison du manque de raison de la femme.

﴾*que vous agréez comme témoins*﴿ ce qui indique l'obligation de l'honorabilité des témoins, ﴾*en sorte que si l'une oublie*﴿ le témoignage ﴾*l'autre puisse lui rappeler*﴿ et qu'elle puisse se souvenir du témoignage.

﴾*Et que les témoins ne refusent pas [de témoigner] lorsqu'ils y sont appelés.*﴿ On a dit que cela signifiait que lorsqu'on leur demande d'être témoins, ils doivent y répondre favorablement, à l'instar de Sa Parole ﴾*Qu'aucun scribe ne refuse d'écrire comme Allah le lui a appris ; qu'il écrive donc*﴿. On a également dit – et c'est l'avis de la majorité des savants – que cela désignait le fait de témoigner [d'un évènement passé], car Allah a mentionné les témoins, et le témoin n'est que celui qui a accepté de l'être. Ainsi, lorsqu'on l'appelle à témoigner, il doit y répondre favorablement s'il est désigné spécifiquement, sinon c'est une obligation collective.

﴾*Ne dédaignez pas de consigner [toute transaction], que sa valeur soit minime ou importante, et d'en préciser l'échéance*﴿ ce qui est une complétude dans l'orientation consistant à transcrire tout dû, qu'il soit minime ou important. ﴾*Ne dédaignez pas*﴿ ne vous lassez pas de transcrire tout dû, quel que soit le cas, que la valeur soit minime ou importante ﴾*et d'en préciser l'échéance.*﴿

﴾*Ceci est plus équitable auprès d'Allah, et plus à même d'établir le témoignage, et d'écarter tout doute.*﴿ Ce que Nous vous avons ordonné de la transcription de tout dû à terme est ﴾*plus équitable auprès d'Allah, et plus à même d'établir le témoignage*﴿ plus sûr pour le témoin qui appose son écriture, et qui lorsqu'il la revoit se rappelle du témoignage, car il est possible qu'il l'oublie s'il ne l'écrit pas, comme c'est généralement le cas ; ﴾*et plus à même d'écarter tout doute*﴿ et si un différent apparaît vous reviendrez à l'acte que vous avez transcrit qui tranchera entre vous, sans aucune forme de doute.

﴾*À moins qu'il ne s'agisse d'une transaction de main à la main réglée comptant, auquel cas vous ne commettez pas de péché à ne pas la transcrire.*﴿ S'il s'agit d'une transaction immédiate de main à la main, il n'y a pas de mal à ne pas la transcrire, en l'absence de ce qui est craint. Quant au fait de prendre des témoins pour le commerce, Allah (ﷻ) dit ﴾*Néanmoins, prenez des témoins de vos transactions.*﴿ Saᶜîd Ibn Jubayr dit : « Faites témoignez de vos droits, qu'ils soient liés à une échéance ou non, faites témoigner de vos droits en toute situation. » Pour As-Shaᶜbî et Al-Hasan, cet ordre est abrogé par Sa Parole ﴾*S'il existe entre vous une confiance réciproque, que le débiteur s'acquitte de ce qu'il doit [à l'échéance convenue]*﴿[1] et pour la majorité des savants, cet ordre est une simple orientation et recommandation, non une obligation.

﴾*Ni le scribe ni le témoin ne doit subir aucun tort.*﴿ On a dit que cela signifiait qu'on ne devait causer aucun tort au scribe ou au témoin, afin que l'un transcrive une chose contraire à ce qu'on lui dicte, ou que l'autre témoigne d'une chose contraire à ce qu'il entend ou qu'il dissimule totalement son témoignage. On a également dit que cela signifiait qu'on ne devait pas leur causer de tort [pour qu'ils transcrivent ou témoignent], ﴾*et si vous commettez [ce qu'Allah vous a interdit, ou délaissez ce qu'Il vous a commandé], c'est là une transgression ancrée en vous.*﴿ Si vous contredisez ce qu'on vous a ordonné, et que vous commettez ce qu'on vous a interdit, c'est une transgression qui existe en vous et dont vous ne vous écartez pas.

[1] *Al-Baqarah*, v.283.

﴾*Craignez Allah*﴿, redoutez-Le, conformez-vous à ce qu'Il commande et délaissez ce qu'Il interdit, ﴾*Allah vous enseignera*﴿ à l'instar de Sa Parole :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تَتَّقُواْ ٱللَّهَ يَجۡعَل لَّكُمۡ فُرۡقَانٗا

﴾Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de distinguer [le bien du mal]﴿[1]

﴾*Allah connaît parfaitement toute chose*﴿ Allah connaît la réalité des choses, où réside leur bien, et leurs conséquences, ainsi rien ne Lui échappe, et Il cerne l'ensemble des créatures.

۞ وَإِن كُنتُمۡ عَلَىٰ سَفَرٖ وَلَمۡ تَجِدُواْ كَاتِبٗا فَرِهَٰنٞ مَّقۡبُوضَةٞۖ فَإِنۡ أَمِنَ بَعۡضُكُم بَعۡضٗا فَلۡيُؤَدِّ ٱلَّذِي ٱؤۡتُمِنَ أَمَٰنَتَهُۥ وَلۡيَتَّقِ ٱللَّهَ رَبَّهُۥۗ وَلَا تَكۡتُمُواْ ٱلشَّهَٰدَةَۚ وَمَن يَكۡتُمۡهَا فَإِنَّهُۥٓ ءَاثِمٞ قَلۡبُهُۥۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ عَلِيمٞ ﴿٢٨٣﴾

(283) ﴾*Si vous êtes en voyage et ne trouvez pas de scribe, procédez à la remise d'un gage. S'il existe entre vous une confiance réciproque, que le débiteur s'acquitte de ce qu'il doit [à l'échéance convenue], et qu'il craigne Allah son Seigneur. Ne dissimulez pas le témoignage ; et celui qui le dissimule a un cœur pécheur. Allah connait parfaitement vos agissements.*﴿

﴾*Si vous êtes en voyage*﴿ et que vous procédez à une transaction à échéance déterminée ﴾*et ne trouvez pas de scribe*﴿ qui puisse la transcrire. Ibn ᶜAbbâs dit : « Ou alors qu'ils trouvent un scribe, mais ne trouvent pas de feuille, d'encre ou de calame, qu'ils remplacent cela par la remise en main propre d'un gage au créancier. »

﴾*S'il existe entre vous une confiance réciproque, que le débiteur s'acquitte de ce qu'il doit [à l'échéance convenue]*﴿ Pour Abû Saᶜîd Al-Khudrî, ceci abroge ce qui précède. Pour As-Shaᶜbî, si vous vous faites confiance, il n'y a pas de mal à ce que vous ne transcriviez pas et ne fassiez pas témoigner de la transaction. »

﴾*Ne dissimulez pas le témoignage*﴿ ne le cachez pas, ne trompez pas à son sujet, et ne produisez pas de faux témoignage. Pour Ibn ᶜAbbâs et d'autres, le faux témoignage compte parmi les plus grands péchés majeurs, de même que la dissimulation du témoignage. » C'est pourquoi Il dit ﴾*et celui qui le dissimule a un cœur pécheur*﴿ un cœur dépravé, de la même manière qu'Il dit :

وَلَا نَكۡتُمُ شَهَٰدَةَ ٱللَّهِ إِنَّآ إِذٗا لَّمِنَ ٱلۡأٓثِمِينَ

﴾Nous ne dissimulerons point le témoignage dont Allah [nous a chargés], sinon nous serions du nombre des pécheurs.﴿[2]

Et Il dit ici ﴾*Ne dissimulez pas le témoignage ; et celui qui le dissimule a un cœur pécheur. Allah connait parfaitement vos agissements.*﴿

[1] *Al-Anfâl*, v.29.
[2] *Al-Mâ'idah*, v.106.

لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ ۗ وَإِن تُبْدُوا۟ مَا فِىٓ أَنفُسِكُمْ أَوْ تُخْفُوهُ يُحَاسِبْكُم بِهِ ٱللَّهُ ۖ فَيَغْفِرُ

لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٨٤﴾

(284) ﴿*Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah. Que vous manifestiez ce qui est en vous ou le dissimuliez, Allah vous en demandera compte. Il pardonne à qui Il veut, et châtie qui Il veut. Allah est omnipotent.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il possède la royauté des cieux et de la terre, de ce qu'ils contiennent et de ce qui se trouve entre eux, qu'Il connaît ce qui s'y trouve, et qu'aucune apparence, aucun secret, et aucune pensée ne Lui échappe, aussi infime soit-elle. Il mentionne qu'Il demandera compte à Ses serviteurs pour ce qu'ils divulguent et dissimulent dans leur poitrine, comme Il dit :

فَإِنَّهُۥ يَعْلَمُ ٱلسِّرَّ وَأَخْفَى

﴿*Il connaît les secrets, et ce qui est plus caché encore.*﴾[1]

Les versets portant ce sens sont très nombreux, mais Il a informé ici d'un élément supplémentaire qui est qu'Il leur demandera compte de cela, c'est pourquoi la révélation de ce verset fut très pénible aux Compagnons, qu'Allah les agrée, qui l'ont craint, en raison du fait qu'Allah leur demanderait compte de toutes leurs œuvres, aussi importantes ou minimes soient-elles ; et ce, en raison de l'intensité de leur foi et leur conviction. Ils vinrent alors dire : « Ô Messager d'Allah ! On nous a imposé des œuvres dont nous sommes capables comme la prière, le jeûne, le djihad et l'aumône, mais ce verset t'a été révélé, et nous n'en sommes pas capables. » Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Allez-vous dire comme ont dit les Gens des deux Livres avant vous : Nous avons entendu et désobéi ? Dites plutôt : Nous avons entendu et obéi, accorde-nous Ton pardon, ô Seigneur, vers Toi sera le retour.* » Lorsque les gens l'acceptèrent et lorsqu'ils l'accomplirent, Allah (ﷻ) l'abrogea et révéla :

لَا يُكَلِّفُ ٱللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۚ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا ٱكْتَسَبَتْ ۗ رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَآ إِن نَّسِينَآ أَوْ أَخْطَأْنَا ۚ

﴿***Allah n'impose à personne que ce dont il est capable. [Le bien] accompli sera à son avantage, et [le mal] commis à son détriment. [Dites :] « Seigneur ! Ne nous châtie pas pour nos oublis ou nos erreurs.»***﴾[2]

ءَامَنَ ٱلرَّسُولُ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مِن رَّبِّهِۦ وَٱلْمُؤْمِنُونَ ۚ كُلٌّ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَمَلَٰٓئِكَتِهِۦ وَكُتُبِهِۦ وَرُسُلِهِۦ لَا نُفَرِّقُ

بَيْنَ أَحَدٍ مِّن رُّسُلِهِۦ ۚ وَقَالُوا۟ سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۖ غُفْرَانَكَ رَبَّنَا وَإِلَيْكَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٢٨٥﴾ لَا يُكَلِّفُ ٱللَّهُ

نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۚ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا ٱكْتَسَبَتْ ۗ رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَآ إِن نَّسِينَآ أَوْ أَخْطَأْنَا ۚ رَبَّنَا

وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَآ إِصْرًا كَمَا حَمَلْتَهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِنَا ۚ رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِۦ ۖ

وَٱعْفُ عَنَّا وَٱغْفِرْ لَنَا وَٱرْحَمْنَآ ۚ أَنتَ مَوْلَىٰنَا فَٱنصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٨٦﴾

[1] *Ta-Ha*, v.7.
[2] *Al-Baqarah*, v.286.

(285) ﴾*Le Messager a cru en ce qui lui a été révélé de son Seigneur, ainsi que les croyants. Tous ont cru en Allah, en Ses anges, en Ses livres et en Ses messagers ; [les croyants] disent : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. Nous avons entendu et obéi. Seigneur, accorde-nous Ton pardon. C'est vers Toi que revient [toute chose]. »* (286) *Allah n'impose à personne que ce dont il est capable. [Le bien] accompli sera à son avantage, et [le mal] commis à son détriment. [Dites :] « Seigneur ! Ne nous châtie pas pour nos oublis ou nos erreurs. Seigneur ! Ne nous charge pas d'un lourd fardeau semblable à celui dont Tu as chargé ceux qui nous ont précédés. Seigneur ! Ne nous accable pas de ce que nous ne pouvons supporter ! Pardonne [nos péchés], couvre [nos fautes] et fais-nous miséricorde. Tu es notre seul Maître, accorde-nous donc la victoire sur les mécréants. »*﴿

Sa Parole ﴾*Le Messager a cru en ce qui lui a été révélé de son Seigneur*﴿ informe du Prophète (ﷺ) ﴾*ainsi que les croyants*﴿ puis Il les mentionne tous en disant ﴾*Tous ont cru en Allah, en Ses anges, en Ses livres et en Ses messagers ; [les croyants] disent : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. »*﴿ Les croyants croient donc qu'Allah est Unique, qu'Il Se suffit à Lui-même, qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et qu'Il n'est de véritable Seigneur en dehors de Lui. Ils ont foi en l'ensemble des prophètes, messagers et livres descendus du ciel sur les serviteurs d'Allah que sont les messagers et prophètes. Ils ne font de distinction entre aucun d'eux au point de croire en l'un et de renier l'autre, mais pour eux ils sont tous véridiques, pieux, bien guidés, et ils guident tous vers les voies du bien. Même si la législation de l'un abroge celle de l'autre par la permission d'Allah, et que l'ensemble des législations fut abrogé par la législation de Muhammad (ﷺ), le sceau des prophètes et messagers, sur la législation duquel surviendra l'Heure, et il ne cessera d'y avoir un groupe de sa communauté victorieux sur la vérité.

﴾*Nous avons entendu et obéi*﴿, nous avons entendu Ta Parole, ô Seigneur, nous l'avons comprise, respectée et avons œuvré selon ce qu'elle implique. ﴾*Seigneur, accorde-nous Ton pardon*﴿ est une demande de pardon et de miséricorde. Ibn ᶜAbbâs rapporte qu'à la suite de ce verset, Allah dit : « Je vous ai pardonné. » ﴾*C'est vers Toi que revient [toute chose]*﴿ c'est-à-dire le retour au Jour du Jugement.

﴾*Allah n'impose à personne que ce dont il est capable*﴿ Il n'impose à personne ce qui est au-dessus de ses capacités, de par Sa mansuétude, Sa bienveillance et Sa bienfaisance envers Ses créatures. Cette Parole vient abroger et lever ce qui avait suscité de la crainte chez les Compagnons : ﴾*Que vous manifestiez ce qui est en vous ou le dissimuliez, Allah vous en demandera compte.*﴿ Même s'Il demande des comptes et interroge, Il ne châtie que pour ce que l'homme peut repousser. Quant à ce qu'il ne peut repousser, comme les insufflations de l'âme et pensées, l'homme n'en est pas responsable, et le fait de réprouver une insufflation mauvaise fait partie de la foi.

﴾*[Le bien] accompli sera à son avantage, et [le mal] commis à son détriment*﴿ ceci concerne les actes dont l'homme est responsable. Puis Allah (ﷻ) oriente Ses serviteurs vers le fait de L'invoquer, en Se chargeant de les exaucer, ainsi Il leur enseigne de dire : ﴾*Seigneur ! Ne nous châtie pas pour nos oublis*﴿ si nous délaissons une obligation ou commettons un interdit par oubli, ﴾*ou nos erreurs*﴿ dans la manière d'œuvrer correctement, en raison de notre ignorance de la manière légale d'agir.

﴾*Seigneur ! Ne nous charge pas d'un lourd fardeau semblable à celui dont Tu as chargé ceux qui nous ont précédés*﴿, ne nous impose pas des œuvres difficiles, même si nous en sommes capables, semblables à ce que Tu as légiféré aux communautés qui nous ont précédées comme carcans et fardeaux que tu as levés en suscitant le Prophète Muhammad (ﷺ), le prophète de la miséricorde, dans la législation avec laquelle Tu l'as envoyé, la religion de droiture [d'Abraham] et d'aisance.

﴾*Seigneur ! Ne nous accable pas de ce que nous ne pouvons supporter*﴿ comme impositions, calamités et fléaux. Ne nous éprouve pas par ce que nous ne pouvons supporter. ﴾*Pardonne [nos péchés]*﴿ en ce qui est entre Toi et nous et que Tu connais de nos manquements et erreurs, ﴾*couvre [nos fautes]*﴿ en ce qui est entre nous et Tes serviteurs, et ne leur montre pas nos défauts et nos actes mauvais, ﴾*et fais-nous miséricorde*﴿ pour le futur, ne nous fais pas tomber dans un autre péché.

﴾*Tu es notre seul Maître*﴿, Tu es Celui qui se charge de nous, Celui qui nous secourt, nous plaçons notre confiance en Toi, implorons Ton aide, et comptons sur Toi, et nous n'avons de force et de puissance que par Toi. ﴾*accorde-nous donc la victoire sur les mécréants*﴿ qui rejettent Ta religion, renient Ton Unicité et le Message de Ton Prophète, adorent autre que Toi, et associent à Ton adoration. Accorde-nous la victoire sur eux, et fais en sorte que la fin heureuse nous revienne plutôt qu'à eux en cette vie et dans l'au-delà. Allah dit : « Oui. »

Sourate 3

ÂL ᶜIMRÂN – آل عمران

La Famille d'Imran.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓ ﴿١﴾ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْحَيُّ ٱلْقَيُّومُ ﴿٢﴾ نَزَّلَ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ بِٱلْحَقِّ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ وَأَنزَلَ ٱلتَّوْرَىٰةَ
وَٱلْإِنجِيلَ ﴿٣﴾ مِن قَبْلُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَأَنزَلَ ٱلْفُرْقَانَ ۗ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ
ذُو ٱنتِقَامٍ ﴿٤﴾

(1) ﴿*[Les lettres] Alif. Lâm. Mîm.* (2) *Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et dont aucune créature ne peut se passer.* (3) *Il t'a révélé [graduellement] le Livre avec la vérité, comme une confirmation [des Livres] antérieurs, Il a révélé la Thora et l'Évangile* (4) *auparavant, comme un guide pour les hommes, et Il a révélé ce qui permet de distinguer [la vérité du faux]. Ceux qui renient les signes [révélés] d'Allah subiront un dur châtiment ; Allah est puissant, et détenteur du pouvoir de Se venger [de ceux qui Lui désobéissent].*﴾

﴿*[Les lettres] Alif. Lâm. Mîm. Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et dont aucune créature ne peut se passer.*﴾ L'exégèse des éléments de ce verset a précédé dans sourate Al-Baqarah. ﴿*Il t'a révélé [graduellement] le Livre avec la vérité*﴾, Il t'a révélé le Coran, ô Muhammad, ﴿*avec la vérité*﴾ qui ne comporte ni doute ni incertitude, mais il provient d'Allah (ﷻ) qui l'a révélé de par Sa science, et les anges en témoignent, bien qu'Allah suffise pour témoin. ﴿*comme une confirmation [des Livres] antérieurs*﴾, les Livres descendus du ciel, avant lui, sur les serviteurs d'Allah que sont les prophètes. Ces Livres le confirment en ce dont ils ont informé et annoncé depuis les temps anciens ; et lui les confirme en étant conforme à ce dont ils ont informé et ce qu'ils ont annoncé comme promesse d'Allah d'envoyer Muhammad (ﷺ) et de lui révéler le Coran.

﴿*Il a révélé la Thora*﴾ à Moïse (Mûsâ Ibn ᶜImrân) ﴿*et l'Évangile*﴾ à Jésus (ᶜÎsâ), fils de Marie ﴿*auparavant*﴾ avant ce Coran ﴿*comme un guide pour les hommes*﴾ à leur époque respective. ﴿*et Il a révélé ce qui permet de distinguer [la vérité du faux]*﴾ ce qui permet de distinguer la guidée de l'égarement, la vérité du mensonge, le fourvoiement de la droiture, en ce qu'Allah (ﷻ) mentionne comme preuves et arguments clairs et irréfutables, et ce qu'Il expose, clarifie, explicite, confirme, et ce vers quoi Il oriente. ﴿*Ceux qui renient les signes [révélés] d'Allah*﴾, ceux qui les ont refusés, reniés et repoussés par le faux, et qui ﴿*subiront un dur châtiment*﴾ au Jour de la Résurrection. ﴿*Allah est puissant*﴾ c'est-à-dire invincible, au pouvoir immense ﴿*et détenteur du pouvoir de Se venger*﴾ de ceux qui renient Ses signes et s'opposent à Ses nobles Messagers et Prophètes éminents.

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَخْفَىٰ عَلَيْهِ شَيْءٌ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَا فِي ٱلسَّمَآءِ ﴿٥﴾ هُوَ ٱلَّذِي يُصَوِّرُكُمْ فِي ٱلْأَرْحَامِ كَيْفَ يَشَآءُ ۚ

لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦﴾

(5) ﴿*Rien de ce qui est sur terre et dans le ciel n'échappe à Allah.* (6) *C'est Lui qui vous façonne dans les matrices, comme Il veut. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, le Puissant, le Sage.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il connaît l'Invisible des cieux et de la terre, et que rien ne Lui en échappe. ﴿*C'est Lui qui vous façonne dans les matrices, comme Il veut.*﴾ Il vous crée dans les matrices comme Il veut : homme ou femme, beau ou laid, malheureux ou bienheureux. ﴿*Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, le Puissant, le Sage.*﴾ C'est Lui qui crée et Lui seul mérite d'être adoré, seul et sans associé. Il possède la puissance qui ne peut être repoussée, la sagesse et les jugements. Ce verset comporte une allusion, et plus encore une déclaration claire que Jésus, fils de Marie, est un serviteur créé, de la même manière qu'Allah a créé tous les hommes. Allah l'a façonné dans la matrice [de sa mère] et l'a créé comme Il l'a voulu, alors comment serait-il une divinité comme le prétendent les chrétiens – que les malédictions d'Allah soient sur eux. Il a évolué dans les entrailles [de sa mère] et il est passé d'un état à un autre, comme Allah (ﷻ) dit :

يَخْلُقُكُمْ فِي بُطُونِ أُمَّهَٰتِكُمْ خَلْقًا مِّنۢ بَعْدِ خَلْقٍ فِي ظُلُمَٰتٍ ثَلَٰثٍ ۚ

﴿Il vous crée dans le ventre de vos mères, phase après phase, dans trois ténèbres.﴾[1]

هُوَ ٱلَّذِيٓ أَنزَلَ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ مِنْهُ ءَايَٰتٌ مُّحْكَمَٰتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلْكِتَٰبِ وَأُخَرُ مُتَشَٰبِهَٰتٌ ۖ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمْ

زَيْغٌ فَيَتَّبِعُونَ مَا تَشَٰبَهَ مِنْهُ ٱبْتِغَآءَ ٱلْفِتْنَةِ وَٱبْتِغَآءَ تَأْوِيلِهِۦ ۗ وَمَا يَعْلَمُ تَأْوِيلَهُۥٓ إِلَّا ٱللَّهُ ۗ وَٱلرَّٰسِخُونَ فِي ٱلْعِلْمِ

يَقُولُونَ ءَامَنَّا بِهِۦ كُلٌّ مِّنْ عِندِ رَبِّنَا ۗ وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّآ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٧﴾ رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ

لَنَا مِن لَّدُنكَ رَحْمَةً ۚ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْوَهَّابُ ﴿٨﴾ رَبَّنَآ إِنَّكَ جَامِعُ ٱلنَّاسِ لِيَوْمٍ لَّا رَيْبَ فِيهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا

يُخْلِفُ ٱلْمِيعَادَ ﴿٩﴾

(7) ﴿*C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre contenant des versets au sens clair, qui sont la base du Livre, et d'autres équivoques. Ceux qui ont dans le cœur un penchant vers l'égarement s'attachent à ce qui en est équivoque, cherchant à troubler [les gens dans leur religion] et à l'interpréter [conformément à leurs desseins], alors que nul n'en connaît l'exacte interprétation, en dehors d'Allah. Quant à ceux qui sont ancrés dans la science, ils disent : « Nous y croyons, tout vient de notre Seigneur ! » Et seuls les doués de raison tirent profit [de ces exhortations].* (8) *[Ils disent] : « Seigneur ! Ne fais pas dévier nos cœurs après nous avoir guidés, et accorde-nous une miséricorde venant de Toi, car Tu es Celui qui accorde tout !* (9) *Seigneur ! C'est Toi qui rassembleras les hommes en un Jour sur lequel il n'est aucun doute, car Allah ne faillit jamais à Sa promesse. »*﴾

[1] *Az-Zumar*, v.6.

Allah (ﷻ) informe qu'il est dans le Coran des versets clairs ﴾*qui sont la base du Livre*﴿ des versets au sens clair, ne comportant d'ambiguïté pour personne, et d'autres comportant une équivoque pour nombre de gens ou certains d'entre eux. Ainsi, celui qui rapporte ce qui est équivoque à ce qui est clair, et donne préséance à ce qui clair sur ce qui est équivoque sera guidé ; et inversement. C'est pourquoi Il dit : ﴾*ils sont la Mère du Livre*﴿ son origine à laquelle on revient en cas d'équivoque. ﴾*et d'autres équivoques*﴿ dont le sens peut être conforme à ce qui est clair, mais aussi comporter autre chose, de par la formulation et la construction, non de par le dessein.

﴾*Ceux qui ont dans le cœur un penchant vers l'égarement*﴿ quittant ainsi la vérité pour le faux ﴾*s'attachent à ce qui en est équivoque*﴿ ils n'en prennent que ce qui est équivoque, qu'ils peuvent détourner vers leurs desseins corrompus et infléchir en ce sens, en raison du fait que la formulation admet le sens vers lequel ils le détournent. Quant aux versets clairs, ils n'ont en cela aucune part, car ils sont irréfutables et sont un argument contre eux. ﴾*cherchant à troubler [les gens dans leur religion]*﴿ à égarer leurs adeptes en leur faisant croire qu'ils justifient leur innovation par le Coran qui est un argument à leur encontre et non en leur faveur. ﴾*et cherchant à l'interpréter [conformément à leurs desseins]*﴿ à le déformer pour le sens qu'ils visent ﴾*alors que nul n'en connaît l'exacte interprétation, en dehors d'Allah.*﴿ Les lecteurs ont divergé concernant l'arrêt. On a ainsi dit qu'on s'arrêtait après le Nom majestueux d'Allah, comme il a précédé d'Ibn ᶜAbbâs qui dit : « L'interprétation est de quatre types : un premier que connaissent les Arabes de par leur langue, un autre dont l'ignorance n'est acceptée de personne, un autre encore que connaissent les savants, et un dernier que seul Allah connaît. »

D'autres se sont arrêtés après ﴾*ceux qui sont ancrés dans la science*﴿ et ils furent suivis en cela par de nombreux exégètes et spécialistes des fondements de la religion pour lequels il est exclu que soit dit ce qui n'est pas compris. On rapporte qu'Ibn ᶜAbbâs dit : « Je fais partie de ceux qui sont ancrés dans la science qui en connaissent l'interprétation. » Mujâhid dit : « Ceux qui sont ancrés dans la science en connaissent l'interprétation et disent : nous y croyons. » Il est rapporté dans le hadith que le Messager d'Allah (ﷺ) invoqua en faveur d'Ibn ᶜAbbâs en disant : « *Ô Allah ! Instruis-le dans la religion, et enseigne-lui l'interprétation.* »[1] Certains savants ont détaillé cette question en disant : Dans le Coran, le terme (تأويل, *ta'wîl*) peut viser deux significations : la première est la réalité d'une chose, et ce qui va lui arriver, comme dans Sa Parole :

وَرَفَعَ أَبَوَيْهِ عَلَى ٱلْعَرْشِ وَخَرُّوا۟ لَهُۥ سُجَّدًا ۖ وَقَالَ يَٰٓأَبَتِ هَٰذَا تَأْوِيلُ رُءْيَٰىَ مِن قَبْلُ قَدْ جَعَلَهَا رَبِّى حَقًّا ۖ

﴾Il fit asseoir ses parents sur le trône, et tous tombèrent prosternés devant lui. Il dit : « Père, voilà la réalisation du rêve que j'ai fait jadis. Mon Seigneur en a fait une vérité »﴿[2]

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا تَأْوِيلَهُۥ ۚ يَوْمَ يَأْتِى تَأْوِيلُهُۥ

﴾Qu'attendent-ils, sinon la réalisation [de ce que le Coran leur a annoncé comme rétribution et châtiment] ?﴿[3]

---

[1] *As-Sahîhah* (2589).
[2] *Yûsuf*, v.100.
[3] *Al-Aᶜrâf*, v.53.

C'est-à-dire la réalité de ce qui leur a été annoncé concernant la Résurrection. Si on entend par *interprétation* ce sens, il faut s'arrêter [dans la récitation] au Nom majestueux d'Allah, car la réalité des choses et leur essence ne sont parfaitement connues que par Allah (ﷻ). Mais si on entend par *interprétation* l'autre sens, c'est-à-dire l'exégèse, l'explication et l'exposé d'une chose, comme dans Sa Parole :

نَبِّئْنَا بِتَأْوِيلِهِۦٓ

﴾Donne-nous en l'interprétation,﴿[1]

C'est-à-dire son explication, si on vise ce sens, on s'arrête après ﴾*ceux qui sont ancrés dans la science*﴿, car ils savent et comprennent ce qui leur est dit de ce point de vue, même s'ils ne cernent pas la réalité des choses, telles qu'elles sont dans leur essence. ﴾*ils disent : Nous y croyons*﴿ aux versets équivoques ﴾*tout vient de notre Seigneur*﴿ qu'il s'agisse de ce qui est clair ou équivoque, tout est vérité et véracité, chacun d'eux confirmant l'autre et témoignant en sa faveur, car tout émane d'Allah. Rien de ce qui vient d'Allah ne souffre d'aucune contradiction ou opposition, comme cela est mentionné dans Sa Parole :

أَفَلَا يَتَدَبَّرُونَ ٱلْقُرْءَانَ ۚ وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُوا۟ فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا ﴿٨٢﴾

﴾Ne méditent-ils pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient maintes contradictions.﴿[2]

﴾*Et seuls les doués de raison tirent profit [de ces exhortations]*﴿ seuls comprennent, raisonnent et méditent les significations comme il se doit, ceux qui possèdent une raison saine et une compréhension droite. Puis Allah (ﷻ) mentionne qu'ils invoquent leur Seigneur en disant : ﴾*Seigneur ! Ne fais pas dévier nos cœurs après nous avoir guidés*﴿ ne les éloigne pas de la guidée après les y avoir établis, et ne fais pas de nous comme ceux qui ont dans le cœur un penchant vers l'égarement et qui s'attachent aux versets équivoques du Coran, mais affermis-nous dans Ta voie droite et Ta religion authentique. ﴾*accorde-nous une miséricorde venant de Toi*﴿ par laquelle Tu affermis nos cœurs, nous rassemble et accroît notre foi et notre certitude ﴾*car Tu es Celui qui accorde tout !*﴿

﴾*Seigneur ! C'est Toi qui rassembleras les hommes en un Jour sur lequel il n'est aucun doute, car Allah ne faillit jamais à Sa promesse.*»﴿ Ils disent dans leur invocation : « Seigneur ! Tu rassembleras Tes créatures le Jour de leur résurrection et Tu jugeras entre elles et trancheras concernant ce en quoi ils divergeaient. Tu rétribueras chacune selon ses œuvres et ce qu'elles accomplissaient en ce bas-monde, comme bien et mal. »

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَن تُغْنِىَ عَنْهُمْ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُم مِّنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمْ وَقُودُ ٱلنَّارِ ﴿١٠﴾

كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا ۖ فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿١١﴾

(10) ﴾*Quant à ceux qui auront mécru, ni leurs biens ni leurs enfants ne leur épargneront le châtiment d'Allah, et ils seront le combustible de l'Enfer.* (11) *À l'instar de Pharaon et des siens, et de ceux qui les ont précédés. Ils ont démenti Nos signes, et Allah les châtia pour leurs péchés ; Allah est dur en punition.*﴿

[1] *Yûsuf*, v.36.
[2] *An-Nisâ'*, v.82.

Allah (ﷻ) informe du fait que les mécréants seront le combustible de l'Enfer,

يَوْمَ لَا يَنفَعُ ٱلظَّٰلِمِينَ مَعْذِرَتُهُمْ ۖ وَلَهُمُ ٱللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ ٱلدَّارِ ﴿٥٢﴾

﴾le jour où les excuses présentées par les mécréants ne leur seront d'aucune utilité. Ils seront voués à la malédiction et la pire demeure.﴿[1]

Ce qu'on leur a accordé en ce bas-monde comme biens et enfants ne leur servira en rien auprès d'Allah et ne les sauvera pas de Sa punition et de la douleur de Son châtiment. Au contraire, comme le dit Allah (ﷻ) :

وَلَا تُعْجِبْكَ أَمْوَٰلُهُمْ وَأَوْلَٰدُهُمْ ۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُعَذِّبَهُم بِهَا فِى ٱلدُّنْيَا وَتَزْهَقَ أَنفُسُهُمْ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٨٥﴾

﴾Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Allah ne veut rien d'autre que les châtier ici-bas, et qu'au moment de rendre l'âme, ils soient mécréants.﴿[2]

لَا يَغُرَّنَّكَ تَقَلُّبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿١٩٦﴾ مَتَٰعٌ قَلِيلٌ ثُمَّ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۚ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٩٧﴾

﴾Ne sois pas trompé par les activités [prospères] des mécréants sur terre. 197 *Piètre jouissance éphémère ! Puis, leur destination finale sera la Géhenne, et quelle mauvaise couche [elle sera pour eux] !﴿*[3]

﴾Quant à ceux qui auront mécru﴿ aux signes d'Allah, démenti Ses Prophètes, et contredit Son Livre, ils n'auront pas tiré profit de Sa révélation à Ses prophètes. *﴾ni leurs biens ni leurs enfants ne leur épargneront le châtiment d'Allah, et ils seront le combustible de l'Enfer﴿* par lequel il sera chauffé et attisé. *﴾À l'instar de Pharaon et des siens﴿*, de leurs agissements, de leur conduite. Le terme (دَأْب, *da'b*) désigne les agissements, l'état, la condition et l'habitude. Dans ce verset, le sens est que les mécréants ne tireront aucun profit de leurs biens et de leurs enfants. Mais ils seront anéantis et châtiés comme cela est arrivé à Pharaon et aux siens, ainsi qu'à ceux qui les ont précédés des négateurs des messagers et de ce qu'ils ont apporté comme signes d'Allah et preuves. *﴾Allah est dur en punition﴿* Il punit sévèrement, d'un châtiment douloureux, que personne ne peut empêcher. Rien ne Lui échappe, mais Il est Celui qui fait ce qu'Il veut, qui domine toute chose, il n'est de divinité digne d'adoration en dehors de Lui, et il n'est de véritable Seigneur que Lui.

قُل لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ سَتُغْلَبُونَ وَتُحْشَرُونَ إِلَىٰ جَهَنَّمَ ۚ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٢﴾ قَدْ كَانَ لَكُمْ ءَايَةٌ فِى فِئَتَيْنِ ٱلْتَقَتَا ۖ فِئَةٌ تُقَٰتِلُ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَأُخْرَىٰ كَافِرَةٌ يَرَوْنَهُم مِّثْلَيْهِمْ رَأْىَ ٱلْعَيْنِ ۚ وَٱللَّهُ يُؤَيِّدُ بِنَصْرِهِۦ مَن يَشَآءُ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّأُو۟لِى ٱلْأَبْصَٰرِ ﴿١٣﴾

(12) *﴾Dis aux mécréants : « Vous serez vaincus et rassemblés vers la Géhenne ; et quelle mauvaise couche [elle sera pour vous] ! »* (13) *Il y eut déjà pour vous un signe dans l'affrontement des deux troupes, dont l'une combattait sur le sentier d'Allah, et l'autre était mécréante. Ils voyaient alors, de leurs yeux, [leurs opposants] deux fois plus nombreux qu'eux. Allah renforce, de Son soutien, qui Il veut. Il est en cela une leçon pour ceux qui sont doués de clairvoyance.﴿*

---

[1] *Ghâfir*, v.52.
[2] *Tawbah*, v.85.
[3] *Âl ʿImrân*, v.196-197.

Ô Muhammad ! Dis aux mécréants : ﴾*Vous serez vaincus*﴿ en ce bas-monde ﴾*et rassemblés*﴿ au Jour de la Résurrection ﴾*vers la Géhenne ; et quelle mauvaise couche [elle sera pour vous] !*﴿

﴾*Il y eut déjà pour vous un signe*﴿, il y eut déjà pour vous les juifs qui tenez de tels propos ﴾*un signe*﴿ c'est-à-dire une preuve qu'Allah renforce Sa religion, secourt Son Messager, manifeste Sa parole et fait dominer Son ordre ﴾*dans l'affrontement de deux troupes, dont l'une combattait sur le sentier d'Allah*﴿ les musulmans ﴾*et l'autre était mécréante*﴿ les polythéistes qurayshites, au jour de la bataille de Badr.

﴾*Ils voyaient alors, de leurs yeux, [leurs opposants] deux fois plus nombreux qu'eux.*﴿ Certains savants ont dit qu'au jour de la bataille de Badr, les polythéistes voyaient, de leurs yeux, les musulmans deux fois plus nombreux qu'eux. C'est-à-dire qu'Allah a fait de ce qu'ils ont vu une cause de la victoire de l'islam sur eux. Le deuxième avis stipule que la troupe des musulmans voyait la troupe des polythéistes deux fois plus nombreuse. Malgré tout, Allah leur donna la victoire sur eux. ﴾*Allah renforce, de Son soutien, qui Il veut. Il est en cela une leçon pour ceux qui sont doués de clairvoyance.*﴿ Il y a là une leçon pour celui qui est doué de clairvoyance et de compréhension lui permettant de comprendre la sagesse d'Allah, Ses actes et Son décret de faire triompher Ses serviteurs croyants en cette vie et au Jour où se lèveront les témoins.

زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ ٱلشَّهَوَٰتِ مِنَ ٱلنِّسَآءِ وَٱلْبَنِينَ وَٱلْقَنَٰطِيرِ ٱلْمُقَنطَرَةِ مِنَ ٱلذَّهَبِ وَٱلْفِضَّةِ
وَٱلْخَيْلِ ٱلْمُسَوَّمَةِ وَٱلْأَنْعَٰمِ وَٱلْحَرْثِ ۗ ذَٰلِكَ مَتَٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ حُسْنُ ٱلْمَـَٔابِ
﴿١٤﴾ ۞ قُلْ أَؤُنَبِّئُكُم بِخَيْرٍ مِّن ذَٰلِكُمْ ۚ لِلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ
خَٰلِدِينَ فِيهَا وَأَزْوَٰجٌ مُّطَهَّرَةٌ وَرِضْوَٰنٌ مِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿١٥﴾

(14) ﴾*On a enjolivé aux hommes l'amour des désirs tels que les femmes, les enfants, les monceaux d'or et d'argent, les chevaux de race, le bétail et les cultures. Ceci est la jouissance de la vie d'ici-bas, et c'est auprès d'Allah qu'est le plus beau lieu de retour.* (15) *Dis : « Vous annoncerais-je une chose meilleure que tout cela ? Ceux qui auront craint [Allah] auront, auprès de leur Seigneur, des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement, ainsi que des épouses purifiées [de toute souillure], et l'agrément d'Allah. » Allah connaît parfaitement [ce que font] Ses serviteurs.*﴿

Allah (ﷻ) informe de ce qui a été enjolivé aux hommes en ce bas-monde comme formes de plaisir, telles que les femmes et les enfants. Il a commencé par les femmes, car leur tentation est plus grande, ainsi le Prophète (ﷺ) dit : « *Je n'ai pas laissé aux hommes après moi de tentation plus nuisible aux hommes que les femmes.* »[1] Mais si on recherche, à travers elles, la chasteté et la multiplication de la descendance, cela est demandé, incité et encouragé. Quant à l'amour des enfants, il constitue parfois une forme de fierté et de parure, en quel cas il est considéré de la même façon et, parfois, il est un moyen de multiplier la descendance et d'agrandir la communauté de Muhammad de fidèles qui adoreront Allah, seul et sans associé ; ce qui est louable, comme il est rapporté dans le hadith : « *Épousez la femme féconde et*

[1] Al-Bukhârī (5096) et Muslim (2740).

affectueuse car, au Jour de la Résurrection, je me vanterai de votre grand nombre devant les autres prophètes. »[1] Il en est de même de l'amour des biens qui constituent parfois une forme de fierté, d'ostentation et d'arrogance devant les faibles et de tyrannie devant les pauvres, ce qui est blâmable ; et parfois ils constituent un moyen de dépenser pour les adorations, au profit des proches, des parents, et des formes de bienfaisance et d'obéissance, ce qui est louable et peut être religieusement envié. Les exégètes ont tenu plusieurs avis sur la valeur du *monceau* [litt : quintal (قِنطار, *qintâr*)], mais en somme cela désigne les biens abondants. Quant à l'amour des chevaux, il est de trois sortes : parfois, leurs propriétaires les préparent au combat sur le sentier d'Allah, et lorsqu'ils en ont besoin, ils mènent des expéditions en les montant ; et ceux-ci seront rétribués. D'autres fois, ils constituent une fierté et une forme d'hostilité envers les adeptes de l'islam, en quel cas leurs propriétaires commettent un péché. D'autres fois encore, ils sont un moyen de subsistance et d'élevage, sans pour autant que le droit d'Allah soit omis en cela, en quel cas ils seront une protection pour leur propriétaire.

﴾*le bétail*﴿ désigne les chameaux, les vaches et les moutons. Quant aux ﴾*cultures*﴿ elles désignent la terre réservée aux semences et plantations. ﴾*Ceci est la jouissance de la vie d'ici-bas*﴿ l'éclat et la parure éphémère de la vie de ce bas-monde ﴾*et c'est auprès d'Allah qu'est le plus beau lieu de retour*﴿ et la meilleure rétribution. ﴾*Dis : Vous annoncerais-je une chose meilleure que tout cela ?*﴿ Voulez-vous que je vous informe de ce qui est meilleur que ce qu'on a enjolivé aux hommes en cette vie d'ici-bas comme parures et délices qui doivent nécessairement disparaître ? ﴾*Ceux qui auront craint [Allah] auront, auprès de leur Seigneur, des Jardins sous lesquels coulent des rivières*﴿ en ces jardins jailliront des rivières de différentes boissons de miel, de lait, de vin, d'eau et d'autres choses qu'aucun œil n'a vu, qu'aucune oreille n'a entendu et qu'aucun cœur n'a jamais imaginé, ﴾*où ils demeureront éternellement*﴿ sans désirer aucun changement ; ﴾*ainsi que des épouses purifiées*﴿ des souillures, impuretés, menstrues, lochies, et tout ce qui touche les femmes de ce bas-monde ; ﴾*et l'agrément d'Allah*﴿ Allah leur accordera Sa satisfaction, et Il ne se courroucera plus jamais contre eux. C'est pourquoi Il dit dans un autre verset de sourate *at-tawbah* :

وَرِضْوَٰنٌ مِّنَ ٱللَّهِ أَكْبَرُ

﴾Et l'agrément d'Allah est plus grand encore [que tous ces bienfaits],﴿[2]

C'est-à-dire plus considérable que ce qu'Il leur accordera de félicité éternelle. ﴾*Allah connaît parfaitement [ce que font] Ses serviteurs*﴿ et Il accorde à chacun en fonction de ce qu'il mérite comme dons.

ٱلَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَآ إِنَّنَآ ءَامَنَّا فَٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿١٦﴾ ٱلصَّٰبِرِينَ وَٱلصَّٰدِقِينَ
وَٱلْقَٰنِتِينَ وَٱلْمُنفِقِينَ وَٱلْمُسْتَغْفِرِينَ بِٱلْأَسْحَارِ ﴿١٧﴾

(16) ﴾*Ceux qui disent : « Seigneur ! Nous croyons, aussi pardonne-nous nos péchés, et protège-nous du châtiment du Feu. »* (17) *Les endurants, les véridiques, les obéissants, ceux qui dépensent [pour Allah], et ceux qui implorent pardon aux dernières heures de la nuit.*﴿

[1] *Al-Irwâ'* (1786).
[2] *At-Tawbah*, v.72.

Allah (ﷻ) décrit Ses serviteurs pieux auxquels Il a promis une abondante récompense, en disant : ﴾*Ceux qui disent : « Seigneur ! Nous croyons*﴿ en Toi, Ton Livre et Ton Messager ﴾*aussi pardonne-nous nos péchés*﴿ de par notre foi en Toi et en ce que Tu as légiféré pour nous, pardonne-nous nos péchés et manquements, par Ta grâce et Ta miséricorde ﴾*et protège-nous du châtiment du Feu.*﴿ Puis Il dit : ﴾*Les endurants*﴿ dans leur accomplissement des actes d'adoration et leur abandon des interdits, ﴾*les véridiques*﴿ en ce dont ils informent de leur foi et leur attachement à des actes d'adoration difficiles, ﴾*les obéissants*﴿ dans l'adoration et la soumission, ﴾*ceux qui dépensent*﴿ de leurs biens en tout ce qui leur est ordonné comme actes d'obéissance, et maintien des liens de parenté, en faveur des proches, en comblant les manques, et en aidant les gens dans le besoin, ﴾*et ceux qui implorent pardon aux dernières heures de la nuit*﴿ ce qui montre le mérite de la demande de pardon aux dernières heures de la nuit.

شَهِدَ ٱللَّهُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَأُوْلُواْ ٱلْعِلْمِ قَآئِمَۢا بِٱلْقِسْطِۚ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ
﴿١٨﴾ إِنَّ ٱلدِّينَ عِندَ ٱللَّهِ ٱلْإِسْلَٰمُۗ وَمَا ٱخْتَلَفَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَهُمُ
ٱلْعِلْمُ بَغْيَۢا بَيْنَهُمْۗ وَمَن يَكْفُرْ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٩﴾ فَإِنْ حَآجُّوكَ فَقُلْ أَسْلَمْتُ
وَجْهِيَ لِلَّهِ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِۗ وَقُل لِّلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْأُمِّيِّـۧنَ ءَأَسْلَمْتُمْۚ فَإِنْ أَسْلَمُواْ فَقَدِ ٱهْتَدَواْۖ وَّإِن
تَوَلَّوْاْ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُۗ وَٱللَّهُ بَصِيرُۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿٢٠﴾

(18) ﴾*Allah atteste, ainsi que les anges et les hommes de science, qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Celui qui maintient la justice. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, le Puissant, le Sage.* (19) *La religion agréée d'Allah est l'islam. Ceux auxquels le Livre a été donné n'ont divergé, après avoir reçu la science, que par jalousie et transgression. Que celui qui renie les signes d'Allah [sache] qu'Allah est prompt à demander compte.* (20) *S'ils polémiquent avec toi [concernant l'Unicité], dis-leur : « Je me soumets à Allah, moi et ceux qui me suivent. » Et demande à ceux qui ont reçu le Livre, ainsi qu'aux illettrés : « Avez-vous embrassé l'islam ? » S'ils embrassent l'islam, ils seront bien guidés, et s'ils se détournent, il ne t'incombe que de transmettre. Allah connaît parfaitement [ce que font] Ses serviteurs.*﴿

Allah atteste, et Il suffit pour témoin, car Il est le plus véridique et le plus équitable des témoins, et le plus véridique en paroles ﴾*qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui*﴿ Il est le seul à posséder la divinité devant les créatures qui sont toutes Ses serviteurs et Sa création, elles ont toutes besoin de Lui alors qu'Il se passe de tout autre, comme Il dit :

لَّٰكِنِ ٱللَّهُ يَشْهَدُ بِمَآ أَنزَلَ إِلَيْكَۖ أَنزَلَهُۥ بِعِلْمِهِۦۖ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَشْهَدُونَۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًا ﴿١٦٦﴾

﴾[Ils te démentent], mais Allah témoigne de ce qu'Il t'a révélé. Il l'a révélé de par Sa science. Les anges en témoignent, et Allah suffit comme témoin.﴿[1]

Puis Il joint le témoignage de Ses anges et des hommes de science à Son témoignage : ﴾*Allah atteste, ainsi que les anges et les hommes de science, qu'il n'y a*

[1] *An-Nisâ'*, v.166.

de divinité digne d'adoration que Lui﴾ ce qui est une singularité éminente accordée aux savants en cet endroit. ﴿*Celui qui maintient la justice*﴾ et Il est ainsi en toute situation ﴿*il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui*﴾ qui est une insistance sur ce qui a précédé ﴿*le Puissant*﴾ Celui dont la force ne peut être repoussée, par immensité et grandeur, ﴿*le Sage*﴾ dans Ses paroles, Ses actes, Sa Législation et Sa prédestination.

﴿*La religion agréée d'Allah est l'islam*﴾ Ainsi Allah informe qu'Il n'accepte de personne aucune autre religion que l'islam qui consiste à suivre les messagers en ce avec quoi Allah les a suscités en tout temps, jusqu'au sceau d'entre eux, Muhammad (ﷺ) qui ferma toutes les voies menant vers Allah, sauf la voie de Muhammad (ﷺ). Quiconque rencontre Allah après l'envoi de Muhammad (ﷺ) avec une autre religion que la sienne ne sera pas agréé, comme Allah (ﷻ) dit :

وَمَن يَبْتَغِ غَيْرَ ٱلْإِسْلَٰمِ دِينًا فَلَن يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٨٥﴾

﴿Quiconque désire une religion autre que l'islam ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, du nombre des perdants.﴾[1]

Et dans ce verset, Il informe que la religion agréée auprès de Lui est uniquement l'islam. Puis Il informe que ceux qui ont reçu le premier Livre ont divergé après que l'argument ait été établi contre eux par l'envoi vers eux de Messagers et la révélation des Livres. ﴿*Ceux auxquels le Livre a été donné n'ont divergé, après avoir reçu la science, que par jalousie et transgression*﴾ les uns envers les autres, et ils ont divergé sur la vérité en raison de leur jalousie, haine et opposition réciproques. Leur haine réciproque les a conduits à se contredire les uns les autres dans leurs paroles et actes, même si cela était juste. ﴿*Que celui qui renie les signes d'Allah*﴾ ce qu'Allah a révéla dans Son Livre ﴿*[sache] qu'Allah est prompt à en demander compte*﴾ Allah le rétribuera pour cela, le jugera pour son reniement et le châtiera pour s'être opposé à Son Livre.

﴿*S'ils polémiquent avec toi*﴾ concernant l'Unicité d'Allah ﴿*dis-leur : « Je me soumets à Allah, moi et ceux qui me suivent. »*﴾ je voue mon adoration exclusivement à Allah, seul et sans associé, qui n'a ni égal, ni fils ni compagne, ainsi que ﴿*ceux qui me suivent*﴾ dans ma religion et professent ce que je professe, comme Allah (ﷻ) dit :

قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾

﴿Dis : « Voici ma voie : j'appelle [les hommes] à Allah, avec discernement, moi et ceux qui me suivent. Gloire et pureté à Allah [qui n'a aucun associé], et je ne suis point du nombre des polythéistes. »﴾[2]

Puis Allah (ﷻ) ordonne à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ) d'appeler les adeptes des deux Livres et les illettrés parmi les polythéistes à sa religion, et à adopter la Législation avec laquelle Allah l'a envoyé : ﴿*Et demande à ceux qui ont reçu le Livre, ainsi qu'aux illettrés : « Avez-vous embrassé l'islam ? » S'ils embrassent l'islam, ils seront bien guidés, et s'ils se détournent, il ne t'incombe que de transmettre.*﴾ C'est à Allah qu'il revient de les juger, c'est à Lui qu'ils retourneront, et c'est Lui qui guide qui Il veut et égare qui Il veut, et la sagesse et l'argument probant lui reviennent en cela. ﴿*Allah connaît parfaitement [ce que font] Ses serviteurs.*﴾ Il sait qui mérite la guidée et qui mérite l'égarement.

---

[1] *Âl ʿImrân*, v.85.
[2] *Yûsuf*, v.108.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَيَقْتُلُونَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ بِغَيْرِ حَقٍّ وَيَقْتُلُونَ ٱلَّذِينَ يَأْمُرُونَ
بِٱلْقِسْطِ مِنَ ٱلنَّاسِ فَبَشِّرْهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢١﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فِى
ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٢٢﴾

(21) ﴾*À ceux qui renient les signes d'Allah, assassinent sans aucun droit les prophètes, et tuent ceux qui ordonnent la justice, annonce un châtiment douloureux.* (22) *Voilà ceux dont les œuvres sont vaines, ici-bas et dans l'au-delà, et ils n'auront point de secours !*﴿

Il s'agit là d'un blâme adressé par Allah aux Gens du Livre pour ce qu'ils ont commis comme méfaits et péchés, en reniant, dans le passé et le présent, les signes d'Allah que leur ont apportés les messagers ; par orgueil, obstination, arrogance face à la vérité et dédain de son suivi. En plus de cela, ils tuèrent des prophètes lorsqu'ils leur transmirent la Loi d'Allah, sans raison et sans qu'ils n'aient commis aucun crime envers eux, mais uniquement car ils les ont appelés à la vérité. ﴾*et tuent ceux qui ordonnent la justice*﴿ ce qui est le summum de l'orgueil. Lorsqu'ils se sont enorgueillis face à la vérité et ont fait preuve d'arrogance devant les créatures, Allah leur fit subir en contrepartie l'avilissement et le mépris en ce bas-monde, et le châtiment ignominieux dans l'au-delà. Ainsi, Il dit : ﴾*annonce-leur un châtiment douloureux.* (22) *Voilà ceux dont les œuvres sont vaines, ici-bas et dans l'au-delà, et ils n'auront point de secours !*﴿

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ يُدْعَوْنَ إِلَىٰ كِتَٰبِ ٱللَّهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ يَتَوَلَّىٰ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ وَهُم
مُّعْرِضُونَ ﴿٢٣﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَن تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّآ أَيَّامًا مَّعْدُودَٰتٍ ۖ وَغَرَّهُمْ فِى دِينِهِم مَّا كَانُوا۟
يَفْتَرُونَ ﴿٢٤﴾ فَكَيْفَ إِذَا جَمَعْنَٰهُمْ لِيَوْمٍ لَّا رَيْبَ فِيهِ وَوُفِّيَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا
يُظْلَمُونَ ﴿٢٥﴾

(23) ﴾*N'as-tu pas vu comment [un groupe] de ceux qui ont reçu une part du Livre fait volte-face, en se détournant, lorsqu'on les appelle au Livre d'Allah pour trancher leurs différends ?* (24) *Ceci parce qu'ils prétendent : « Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés. » Et ils sont trompés dans leur religion par les mensonges qu'ils ont inventés.* (25) *Qu'en sera-t-il d'eux lorsque Nous les rassemblerons en un Jour sur lequel il n'est aucun doute, et que chaque âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura acquis ? Et ils ne seront point lésés.*﴿

Allah (ﷻ) dit en réprouvant les juifs et les chrétiens qui prétendent s'attacher à leurs Livres respectifs : la Thora et l'Évangile ; lorsqu'ils sont appelés à s'en remettre à ce qu'ils contiennent comme obéissance à Allah en ce qu'Il leur a ordonné du suivi de Muhammad (ﷺ), ils font volte-face et s'en détournent. Ceci mérite qu'on les blâme au plus haut point et qu'on les mentionne par l'opposition et l'obstination. ﴾*Ceci parce qu'ils prétendent : « Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés. »*﴿ Ce qui les a amenés et encouragés à rejeter la vérité est leur mensonge au sujet d'Allah, en prétendant qu'ils ne seront châtiés en Enfer que durant sept jours, c'est-à-dire un jour pour mille ans de ce bas-monde. ﴾*Et ils sont trompés dans leur*

religion par les mensonges qu'ils ont inventés.﴾ Ils ont été affermis dans leur religion fausse par ce à travers quoi ils se sont leurrés en prétendant qu'ils ne seront châtiés pour leurs péchés que pour quelques jours. Ce sont eux qui l'ont inventé, sans qu'Allah n'en ait révélé aucune preuve. Allah les menace et les met sévèrement en garde : ﴾*Qu'en sera-t-il d'eux lorsque Nous les rassemblerons en un Jour sur lequel il n'est aucun doute*﴾ Quelle sera leur condition, alors qu'ils ont menti sur Allah, démenti Ses messagers, assassiné Ses prophètes et les savants de leur peuple, ceux qui commandaient le bien et interdisaient le mal ? Allah (ﷻ) les interrogera sur tout cela, les jugera, et les rétribuera en conséquence. ﴾*Qu'en sera-t-il d'eux lorsque Nous les rassemblerons en un Jour sur lequel il n'est aucun doute*﴾ concernant son existence et sa survenue ﴾*et que chaque âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura acquis ? Et ils ne seront point lésés.*﴾

قُلِ ٱللَّهُمَّ مَٰلِكَ ٱلْمُلْكِ تُؤْتِى ٱلْمُلْكَ مَن تَشَآءُ وَتَنزِعُ ٱلْمُلْكَ مِمَّن تَشَآءُ وَتُعِزُّ مَن تَشَآءُ وَتُذِلُّ مَن
تَشَآءُ ۖ بِيَدِكَ ٱلْخَيْرُ ۖ إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٦﴾ تُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَتُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ ۖ وَتُخْرِجُ
ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَتُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ ۖ وَتَرْزُقُ مَن تَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٢٧﴾

(26) ﴾*Dis : « Ô Allah, Souverain suprême ! Tu donnes le pouvoir à qui Tu veux, et Tu retires le pouvoir à qui Tu veux. Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu avilis qui Tu veux. Le bien est en Ta Main, et Tu es omnipotent.* (27) *Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit. Tu fais sortir le vivant du mort, et Tu fais sortir le mort du vivant. Et Tu dispenses des biens à qui Tu veux, sans compter. »*﴾

﴾*Dis*﴾, ô Muhammad, en glorifiant ton Seigneur, en Le louant, et en plaçant ta confiance en Lui : ﴾*Ô Allah, Souverain suprême !*﴾ la souveraineté toute entière T'appartient, ﴾*Tu donnes le pouvoir à qui Tu veux, et Tu retires le pouvoir à qui Tu veux. Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu avilis qui Tu veux.*﴾ Tu es Celui qui donne et Celui qui prive, Celui qui, lorsqu'Il veut une chose elle survient, et lorsqu'Il ne veut pas, elle n'est pas. ﴾*Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit.*﴾ Tu prends une partie de la longueur de celle-ci et Tu la rajoutes à la brièveté de celui-là, ainsi ils deviennent égaux. Puis, Tu enlèves de celui-ci pour celle-là, ainsi ils diffèrent, puis redeviennent égaux. Ceci durant les saisons de l'année : printemps, été, automne et hiver. ﴾*Tu fais sortir le vivant du mort, et Tu fais sortir le mort du vivant.*﴾ Tu fais sortir la plante du grain, et le grain de la plante, le palmier du noyau et le noyau du palmier, le croyant du mécréant, et le mécréant du croyant, la poule de l'œuf et l'œuf de la poule, et tout ce qui est ainsi en toutes choses. ﴾*Et Tu dispenses des biens à qui Tu veux, sans compter*﴾ Tu donnes à qui Tu veux des biens qu'ils ne peuvent dénombrer, et Tu les diminues à qui Tu veux, selon Ta sagesse, Ta volonté, Ton vouloir et Ta justice.

لَّا يَتَّخِذِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَلَيْسَ مِنَ ٱللَّهِ فِى شَىْءٍ إِلَّآ أَن
تَتَّقُوا۟ مِنْهُمْ تُقَىٰةً ۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفْسَهُۥ ۗ وَإِلَى ٱللَّهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿٢٨﴾

(28) ﴿*Que les croyants ne prennent pas pour alliés les mécréants en dehors des croyants. Celui qui agit ainsi, Allah le désavoue, à moins que ce ne soit [en apparence] pour [se] prémunir contre eux. Allah vous met en garde contre Lui-même, et c'est vers Allah seul que tout fera retour.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants de prendre pour alliés les mécréants et de leur témoigner de l'affection en dehors des croyants. Puis Il les menace : ﴿*Celui qui agit ainsi, Allah le désavoue*﴾ celui qui commet cette interdiction d'Allah est désavoué par Allah (ﷻ), comme Il dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ

﴿Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants.﴾[1]

Et Il dit après avoir rappelé l'alliance entre les croyants parmi les *muhâjirîn*, *ansârs* et bédouins :

وَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٍۚ إِلَّا تَفۡعَلُوهُ تَكُن فِتۡنَةٞ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَفَسَادٞ كَبِيرٞ ٧٣

﴿Les mécréants sont alliés les uns des autres. Si vous n'en faites pas autant [et ne rompez pas également avec les mécréants], ceci suscitera des troubles sur terre et une grande corruption.﴾[2]

﴿*à moins que ce ne soit [en apparence] pour [se] prémunir contre eux.*﴾ Celui qui craint leur mal en certains pays ou à certains moments, il lui est permis de se prémunir de leur mal en apparence, et non en son for intérieur et son intention. ﴿*Allah vous met en garde contre Lui-même*﴾ contre Son courroux dans le fait de Lui désobéir, et contre Sa force dans Son châtiment à l'encontre de celui qui prend pour alliés Ses ennemis et pour ennemis Ses alliés. ﴿*et c'est vers Allah seul que tout fera retour*﴾, c'est vers Lui que vous retournerez, et Il rétribuera chacun selon ses œuvres.

قُلۡ إِن تُخۡفُواْ مَا فِي صُدُورِكُمۡ أَوۡ تُبۡدُوهُ يَعۡلَمۡهُ ٱللَّهُۗ وَيَعۡلَمُ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلۡأَرۡضِۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ
شَيۡءٖ قَدِيرٞ ٢٩ يَوۡمَ تَجِدُ كُلُّ نَفۡسٖ مَّا عَمِلَتۡ مِنۡ خَيۡرٖ مُّحۡضَرٗا وَمَا عَمِلَتۡ مِن سُوٓءٖ تَوَدُّ لَوۡ أَنَّ بَيۡنَهَا
وَبَيۡنَهُۥٓ أَمَدَۢا بَعِيدٗاۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفۡسَهُۥۗ وَٱللَّهُ رَءُوفُۢ بِٱلۡعِبَادِ ٣٠

(29) ﴿*Dis : « Que vous dissimuliez ce que recèlent vos poitrines ou que vous le divulguiez, Allah le sait parfaitement. Il connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Allah est omnipotent. »* (30) *Le jour où chaque âme trouvera devant elle le bien qu'elle aura accompli, de même que le mal qu'elle aura commis, elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance ! Allah vous met en garde contre Lui-même. Allah est compatissant envers Ses serviteurs.*﴾

Allah (ﷻ) informe Ses serviteurs qu'Il connaît les secrets, les fors intérieurs et les apparences, et que rien de cela ne Lui échappe. Sa science les embrasse en toutes circonstances, tout temps, chaque jour, chaque instant, chaque moment. De ce qui se trouve sur terre et dans les cieux, rien ne Lui échappe, serait-ce du poids d'une fourmi, ni même de plus infime dans tous les recoins de la terre, des océans et des montagnes. ﴿*Allah est omnipotent*﴾, Son pouvoir s'exerce sur tout cela. Il attire ainsi

[1] *An-Nisâ'*, v.144.
[2] *Al-Anfâl*, v.73.

l'attention de Ses serviteurs pour qu'ils en aient peur et Le craignent, afin qu'ils ne commettent pas ce qu'Il a interdit et qu'Il abhorre. Il connaît toutes leurs affaires et Il est capable de presser sur eux le châtiment. Et s'Il accorde un délai à certains d'entre eux, Il leur donne un répit, puis Il les saisit comme saisit le Puissant et Capable de toute chose. ﴾*Le jour où chaque âme trouvera devant elle le bien qu'elle aura accompli*﴿ Au Jour de la Résurrection on présentera au serviteur toutes ses œuvres, bonnes et mauvaises, comme Allah (ﷻ) dit :

يُنَبَّؤُا۟ ٱلْإِنسَٰنُ يَوْمَئِذٍۭ بِمَا قَدَّمَ وَأَخَّرَ ﴿١٣﴾

﴾En ce jour, l'homme sera informé de tout ce qu'il a accompli, du début à la fin [de sa vie ici-bas].﴿[1]

Ce qu'il verra de ses œuvres de bien le réjouira et l'égaiera, et ce qu'il verra de mal l'attristera et l'irritera, et il souhaitera pouvoir s'en innocenter et qu'il y ait entre eux une grande distance. Puis Allah (ﷻ) dit en insistant, menaçant et avertissant : ﴾*Allah vous met en garde contre Lui-même*﴿ Il vous menace de Son châtiment. Puis Il dit afin de donner de l'espoir à Ses serviteurs et qu'ils ne désespèrent pas de Sa miséricorde et de Sa bienveillance : ﴾*Allah est compatissant envers Ses serviteurs.*﴿ Il est miséricordieux envers Ses serviteurs, Il aime pour eux qu'ils cheminent sur Sa voie droite et Sa religion authentique, et qu'ils suivent Son noble Messager.

قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِى يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣١﴾ قُلْ أَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ ۖ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٣٢﴾

(31) ﴾*Dis : « Si vous aimez [réellement] Allah, suivez-moi et Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Allah est pardonneur et miséricordieux. »* (32) *Dis : « Obéissez à Allah et au Messager ! » Et s'ils s'en détournent, [qu'ils sachent] qu'Allah n'aime pas les mécréants.*﴿

Ce noble verset montre que quiconque prétend aimer Allah et ne suit pas la voie de Muhammad, est menteur dans sa prétention jusqu'à ce qu'il se conforme à la Loi de Muhammad et à la religion prophétique en toutes ses paroles, ses affaires et ses actes. Ainsi, on rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Quiconque accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre verra son acte rejeté.* »[2] ﴾*Dis : Si vous aimez [réellement] Allah, suivez-moi et Allah vous aimera* ﴿ Vous obtiendrez ce qui est supérieur à ce que vous avez recherché à travers votre amour pour Lui, à savoir Son amour pour vous, qui est plus éminent que le premier. Comme l'ont dit certains savants et sages : « Le plus important n'est pas d'aimer mais d'être aimé. » ﴾*Il vous pardonnera vos péchés. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ Par votre suivi du Messager (ﷺ), vous obtiendrez tout cela grâce à la bénédiction de sa médiation. Puis Allah commande d'ordonner à tous, proches et moins proches : ﴾*Dis : « Obéissez à Allah et au Messager ! » Et s'ils s'en détournent*﴿ en désobéissant à son ordre ﴾*[qu'ils sachent] qu'Allah n'aime pas les mécréants.*﴿ Ceci indique que le fait de lui désobéir concernant sa voie est une mécréance, et Allah n'aime pas ceux qui agissent ainsi. Ceci, même s'ils prétendent aimer Allah et se rapprocher de Lui, jusqu'à ce qu'ils suivent le Messager, le Prophète illettré, le sceau des messagers, et le Messager d'Allah envoyé à l'ensemble des deux pesants, les djinns et les hommes ; celui qui, si les

[1] *Al-Qiyâmah*, v.13.
[2] Al-Bukhârī (2697) et Muslim (1718).

prophètes, et plus encore les messagers, et plus encore les doués de résolution parmi eux, se trouvaient à son époque, ils n'auraient d'autre choix que de le suivre, lui obéir et se conformer à sa Loi.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰٓ ءَادَمَ وَنُوحًا وَءَالَ إِبْرَٰهِيمَ وَءَالَ عِمْرَٰنَ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٣﴾ ذُرِّيَّةًۢ بَعْضُهَا مِنۢ بَعْضٍ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٣٤﴾

(33) ﴿*Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille d'Imran parmi les hommes.* (34) *[Ils forment] une même postérité, issus les uns des autres. Allah entend et sait tout.*﴾

Allah (ﷻ) a choisi ces familles parmi tous les habitants de la terre. Il a élu Adam (عليه السلام) et l'a créé de Sa Main, a insufflé en lui une âme créée par Lui, fait se prosterner Ses Anges devant lui, lui a enseigné les noms de toute chose, l'a fait demeurer au Paradis, puis l'en a fait descendre pour une sagesse qui Lui revient. Il a élu Noé (Nûh, u), a fait de lui le premier messager envoyé aux habitants de la terre, après que les hommes eurent adoré des idoles et associé à Allah ce dont Il n'a révélé aucune preuve, puis Il S'est vengé pour lui après que sa présence parmi son peuple se fut prolongée. Il les appela à Allah nuit et jour, en secret et publiquement, mais cela ne fit que les éloigner plus encore. Noé invoqua contre eux, et Allah les noya jusqu'au dernier, et seuls ceux qui suivirent la religion avec laquelle Allah envoya Noé furent sauvés. Il a élu la famille d'Abraham dont fait partie le maître des hommes et le sceau des prophètes Muhammad (ﷺ). De même, Il a élu la famille d'Imran qui est le père de Marie, la mère de Jésus (عليه السلام).

إِذْ قَالَتِ ٱمْرَأَتُ عِمْرَٰنَ رَبِّ إِنِّى نَذَرْتُ لَكَ مَا فِى بَطْنِى مُحَرَّرًا فَتَقَبَّلْ مِنِّىٓ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٣٥﴾ فَلَمَّا وَضَعَتْهَا قَالَتْ رَبِّ إِنِّى وَضَعْتُهَآ أُنثَىٰ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا وَضَعَتْ وَلَيْسَ ٱلذَّكَرُ كَٱلْأُنثَىٰ ۖ وَإِنِّى سَمَّيْتُهَا مَرْيَمَ وَإِنِّىٓ أُعِيذُهَا بِكَ وَذُرِّيَّتَهَا مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ ٱلرَّجِيمِ ﴿٣٦﴾

(35) ﴿*[Mentionne] lorsque la femme d'Imran dit : « Seigneur ! Je Te voue en toute exclusivité ce que je porte en mon sein, accepte-le de moi. Toi seul entend [mon invocation] et connaît [mon intention]. »* (36) *Lorsqu'elle en eut accouché, elle dit : « Seigneur, j'ai accouché d'une fille – et Allah sait mieux que quiconque ce dont elle a accouché – et le garçon n'est pas semblable à la fille. Je l'ai nommée Marie, et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan le maudit. »*﴾

La femme d'Imran est la mère de Marie, que le salut d'Allah soit sur elle. C'était une femme stérile. Elle désira avoir un enfant, et elle invoqua Allah afin qu'Il lui donne un enfant. Allah exauça son invocation, et lorsqu'elle fut certaine d'être enceinte, elle fit le vœu de consacrer son enfant en toute exclusivité à l'adoration d'Allah et au service du temple d'Al-Quds. ﴿*Seigneur ! Je Te voue en toute exclusivité ce que je porte en mon sein, accepte-le de moi. Tu es Celui qui entend et sait tout*﴾ Celui qui entend mon invocation et connaît mon intention. Elle ne savait pas si ce qu'elle portait était un garçon ou une fille ﴿*Lorsqu'elle en eut accouché, elle dit : « Seigneur, j'ai accouché d'une fille. – Allah sait mieux que quiconque ce dont elle a accouché – le garçon n'est pas semblable à la fille*﴾ dans la force, dans la vigueur de la dévotion et dans le service de la Mosquée éloignée (*Al-Aqsâ*). ﴿*Je l'ai nommée*

Marie﴾, ce qui est une preuve de la permission de prénommer l'enfant dès le jour de sa naissance, comme c'est le sens apparent du contexte, car cela était légiféré à ceux qui nous ont précédés, et a été mentionné comme confirmation. La sunna du Prophète l'établit également, lorsqu'il dit : « *Cette nuit, on m'a accordé un garçon, et je lui ai donné le nom de mon père Abraham.* »[1]

Allah (ﷻ) mentionne ensuite que la mère de Marie dit : ﴿*je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan le maudit*﴾ je la mets sous la protection d'Allah (ﷻ) contre le mal de Satan, elle et sa descendance, c'est-à-dire son fils Jésus (ﷺ). Allah l'exauça.

فَتَقَبَّلَهَا رَبُّهَا بِقَبُولٍ حَسَنٍ وَأَنۢبَتَهَا نَبَاتًا حَسَنًا وَكَفَّلَهَا زَكَرِيَّا ۖ كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيۡهَا زَكَرِيَّا ٱلۡمِحۡرَابَ وَجَدَ عِندَهَا رِزۡقًا ۖ قَالَ يَٰمَرۡيَمُ أَنَّىٰ لَكِ هَٰذَا ۖ قَالَتۡ هُوَ مِنۡ عِندِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَرۡزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيۡرِ حِسَابٖ ﴿٣٧﴾

(37) ﴿*Son Seigneur l'agréa [conformément au vœu de sa mère], Il la fit grandir de la plus belle manière, et Il en confia la garde à Zacharie. Chaque fois qu'il entrait dans son oratoire, il trouvait auprès d'elle de la nourriture, et lui demandait : « Ô Marie, d'où te vient cela ? » Elle répondait : « Cela vient d'Allah. Allah dispense Ses biens à qui Il veut, sans compter. »*﴾

Notre Seigneur (ﷻ) nous informe qu'Il l'a acceptée telle que sa mère en avait fait le vœu, ﴿*Il la fit grandir de la plus belle manière*﴾ en lui donnant une belle constitution, une apparence splendide, et lui facilitant d'être acceptée [par les rabbins dans le temple]. Il la fit rejoindre les pieux parmi Ses serviteurs desquels elle apprit la science, le bien et la religion. ﴿*Il en confia la garde à Zacharie*﴾ Il en fit son tuteur. Puis Allah (ﷻ) mentionne sa prééminence et sa noblesse dans son lieu d'adoration : ﴿*Chaque fois qu'il entrait dans son oratoire, il trouvait auprès d'elle de la nourriture*﴾ il trouvait auprès d'elle des fruits d'été en hiver et des fruits d'hiver en été. Lorsque Zacharie voyait ce qui était auprès d'elle, ﴿*il lui demandait : « Ô Marie, d'où te vient cela ? » Elle répondait : « Cela vient d'Allah. Allah dispense Ses biens à qui Il veut, sans compter. »*﴾

هُنَالِكَ دَعَا زَكَرِيَّا رَبَّهُۥ ۖ قَالَ رَبِّ هَبۡ لِي مِن لَّدُنكَ ذُرِّيَّةٗ طَيِّبَةًۖ إِنَّكَ سَمِيعُ ٱلدُّعَآءِ ﴿٣٨﴾ فَنَادَتۡهُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ وَهُوَ قَآئِمٞ يُصَلِّي فِي ٱلۡمِحۡرَابِ أَنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكَ بِيَحۡيَىٰ مُصَدِّقَۢا بِكَلِمَةٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَسَيِّدٗا وَحَصُورٗا وَنَبِيّٗا مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٣٩﴾ قَالَ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِي غُلَٰمٞ وَقَدۡ بَلَغَنِيَ ٱلۡكِبَرُ وَٱمۡرَأَتِي عَاقِرٞۖ قَالَ كَذَٰلِكَ ٱللَّهُ يَفۡعَلُ مَا يَشَآءُ ﴿٤٠﴾ قَالَ رَبِّ ٱجۡعَل لِّيٓ ءَايَةٗۖ قَالَ ءَايَتُكَ أَلَّا تُكَلِّمَ ٱلنَّاسَ ثَلَٰثَةَ أَيَّامٍ إِلَّا رَمۡزٗاۗ وَٱذۡكُر رَّبَّكَ كَثِيرٗا وَسَبِّحۡ بِٱلۡعَشِيِّ وَٱلۡإِبۡكَٰرِ ﴿٤١﴾

(38) ﴿*À ce moment, Zacharie invoqua son Seigneur et dit : « Seigneur, accorde-moi, venant de Toi, une descendance pieuse, car Tu es Celui qui exauce l'invocation ! »* (39) *Alors qu'il se tenait debout en prière dans son oratoire, les anges l'appelèrent : « Allah te fait la bonne annonce [de la naissance] de Jean (Yahyâ),*

[1] Muslim (2315).

confirmateur d'une Parole d'Allah. Il sera un chef, un homme chaste, et un prophète parmi les pieux. » (40) *Il dit : « Seigneur ! Comment aurais-je un fils alors que la vieillesse m'a atteint et que ma femme est stérile ? » [L'ange] dit : « Il en sera ainsi ! Allah fait ce qu'Il veut. »* (41) *[Zacharie] dit : « Seigneur, donne-moi un signe ! » [Allah] dit : « Ton signe sera que pendant trois jours tu ne pourras parler aux gens que par gestes. Mentionne abondamment Ton Seigneur, et glorifie-Le au crépuscule et à l'aurore.»*﴾

Lorsque Zacharie (عليه السلام) vit comment Allah accordait à Marie des fruits d'hiver en été et des fruits d'été en hiver, il désira avoir un enfant, lui qui était un vieillard, aux cheveux blancs et aux os fragiles, et dont l'épouse était âgée et stérile. Malgré cela, il demanda à son Seigneur et L'invoqua en secret en disant : ﴾*Seigneur, accorde-moi, venant de Toi, une descendance pieuse, car Tu es Celui qui exauce l'invocation !*﴿ Allah (ﷻ) dit : ﴾*Alors qu'il se tenait debout en prière dans son oratoire, les anges l'appelèrent*﴿ ils l'interpellèrent et lui adressèrent des propos qu'ils lui firent entendre, alors qu'il se tenait debout en prière dans son oratoire et lieu d'isolement, d'invocation, et de prière : ﴾*Allah te fait la bonne annonce [de la naissance] de Jean (Yahyâ)*﴿ un fils issu de toi nommé Jean. ﴾*confirmateur d'une Parole d'Allah*﴿ Jésus fils de Marie. ﴾*Il sera un chef*﴿ un maître dans la science et l'adoration, ou encore un homme longanime et pieux. ﴾*un homme chaste*﴿ protégé des turpitudes et souillures, ﴾*un prophète parmi les pieux*﴿ ce qui est une deuxième bonne nouvelle de la prophétie de Jean, après la bonne nouvelle de sa naissance, plus grande encore que la première, comme Sa Parole à la mère de Moïse :

إِنَّا رَآدُّوهُ إِلَيْكِ وَجَاعِلُوهُ مِنَ الْمُرْسَلِينَ

﴾***Nous te le rendrons et ferons de lui un messager.***﴿[1]

Lorsque Zacharie (عليه السلام) réalisa cette bonne nouvelle, il s'étonna d'avoir un enfant dans sa vieillesse : ﴾*Seigneur ! Comment aurais-je un fils alors que la vieillesse m'a atteint et que ma femme est stérile ?*﴿ L'ange dit : ﴾*Il en sera ainsi ! Allah fait ce qu'Il veut.*﴿ Tel est l'ordre éminent d'Allah auquel rien ne s'oppose et rien n'est impossible. ﴾*[Zacharie] dit : Seigneur, donne-moi un signe !*﴿ un indice qui me montrera que je vais avoir un enfant ﴾*[Allah] dit : Ton signe sera que pendant trois jours tu ne pourras parler aux gens que par gestes.*﴿ uniquement par des signes et tu seras incapable de parler, bien que tu sois en bonne santé. Puis, Il lui ordonna de multiplier la mention d'Allah, la reconnaissance à Son égard, et la glorification en cette situation : ﴾*Mentionne abondamment Ton Seigneur, et glorifie-Le au crépuscule et à l'aurore*﴿.

وَإِذْ قَالَتِ الْمَلَائِكَةُ يَا مَرْيَمُ إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَاكِ وَطَهَّرَكِ وَاصْطَفَاكِ عَلَىٰ نِسَاءِ الْعَالَمِينَ ﴿٤٢﴾ يَا مَرْيَمُ
اقْنُتِي لِرَبِّكِ وَاسْجُدِي وَارْكَعِي مَعَ الرَّاكِعِينَ ﴿٤٣﴾ ذَٰلِكَ مِنْ أَنبَاءِ الْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ ۚ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ
إِذْ يُلْقُونَ أَقْلَامَهُمْ أَيُّهُمْ يَكْفُلُ مَرْيَمَ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٤﴾

(42) ﴾*[Mentionne] lorsque les anges dirent : « Ô Marie, Allah t'a élue et purifiée, et Il t'a choisie parmi les femmes de l'univers.* (43) *Ô Marie, obéis continuellement à Ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. »* (44) *Ce sont là*

[1] *Al-Qaṣaṣ*, v.7.

des récits [que tu] ignorais et que Nous te révélons, car tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils jetèrent leurs calames pour décider qui prendrait en charge Marie. Tu n'étais pas non plus parmi eux lorsqu'ils s'en disputaient [la garde].﴾

Allah (ﷻ) informe de ce qu'ont dit les anges à Marie, qu'Allah la salue, sur ordre d'Allah, qui est qu'Allah l'a élue en raison de sa grande dévotion, son ascétisme et sa noblesse, et Il l'a purifiée de toutes les souillures et insufflations maléfiques. Il l'a choisie en raison de sa prééminence sur toutes les femmes de l'univers. Puis Allah (ﷻ) mentionne que les anges ont ordonné à Marie de multiplier les actes d'adoration, de soumission, les prosternations et inclinaisons, et de persévérer dans leur pratique, en raison de ce qu'Allah voulu, prédestiné et décrété pour elle, et de ce que cela comporte comme épreuve et élévation dans les deux mondes, en ce qu'Allah a manifesté en elle de Son pouvoir éminent, en créant à partir d'elle un enfant sans père. ﴿*Ô Marie, obéis continuellement à Ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent.*﴾ le terme (قُنُوت, *qunût*) désigne l'obéissance emprunte de recueillement. Puis Allah (ﷻ) dit à Son Messager, après l'avoir clairement informé de ces choses : ﴿*Ce sont là des récits [que tu] ignorais et que Nous te révélons, car tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils jetèrent leurs calames pour décider qui prendrait en charge Marie. Tu n'étais pas non plus parmi eux lorsqu'ils s'en disputaient [la garde].*﴾ Tu n'étais pas parmi eux, ô Muhammad, pour informer de ce qui s'est passé, mais c'est Allah qui t'en a informé, comme si tu étais présent et témoin de ce qui se passait lorsqu'ils ont tiré au sort pour savoir qui d'entre eux prendrait en charge Marie, ceci en raison de leur désir d'en être rétribué.

إِذْ قَالَتِ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَٰمَرْيَمُ إِنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكِ بِكَلِمَةٍ مِّنْهُ ٱسْمُهُ ٱلْمَسِيحُ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ وَجِيهًا فِى ٱلدُّنْيَا
وَٱلْءَاخِرَةِ وَمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿٤٥﴾ وَيُكَلِّمُ ٱلنَّاسَ فِى ٱلْمَهْدِ وَكَهْلًا وَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٤٦﴾ قَالَتْ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ
لِى وَلَدٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِى بَشَرٌ ۖ قَالَ كَذَٰلِكِ ٱللَّهُ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ إِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٤٧﴾

(45) ﴿*[Mentionne] lorsque les anges dirent : « Ô Marie, Allah te fait la bonne annonce d'une Parole émanant de Lui, dont le nom est le Messie, Jésus, fils de Marie. Il sera illustre ici-bas et dans l'au-delà, et au nombre des rapprochés.* (46) *Il parlera aux hommes, au berceau comme à l'âge adulte, et il sera du nombre des pieux. »* (47) *Elle dit : « Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a jamais touchée ? » [L'ange] dit : « Il en sera ainsi ! Allah crée ce qu'Il veut. Lorsqu'Il décrète une chose, Il lui dit : « Sois ! » et elle est.*﴾

C'est là une bonne annonce faite par les anges à Marie – que le salut d'Allah soit sur elle – en lui annonçant qu'elle donnerait naissance à un enfant exceptionnel au rang éminent. ﴿*[Mentionne] lorsque les anges dirent : Ô Marie, Allah te fait la bonne annonce d'une Parole émanant de Lui.*﴾ Un enfant qui existera grâce à une Parole d'Allah, Il lui dira : « Sois ! » et il sera. C'est là l'explication de Sa Parole : ﴿*confirmateur d'une Parole d'Allah*﴾.

﴿*dont le nom est le Messie, Jésus, fils de Marie*﴾ il sera connu ainsi en ce bas-monde, et les croyants le connaîtront ainsi. Comme l'ont mentionné certains pieux prédécesseurs, on l'a nommé le Messie (المَسِيح) en raison de ses nombreuses pérégrinations. Pour d'autres, parce qu'il avait les pieds plats, et n'avait pas de voute plantaire. Pour d'autres encore, parce qu'il ne passait pas la main sur un infirme sans

que ce dernier guérisse, par la permission d'Allah (ﷻ). [Tous ces sens étant désigné par le verbe (مَسَحَ, *masaḫa*)]

﴾*Jésus, fils de Marie*﴿ est une affiliation à sa mère, puisqu'il n'avait pas de père. ﴾*Il sera illustre ici-bas et dans l'au-delà, et du nombre des rapprochés*﴿ il jouit d'un grand prestige et d'un haut rang auprès d'Allah en ce bas-monde, de par ce qu'Allah lui inspire comme Législation, lui révèle comme Livre, ainsi que d'autres dons. Et dans l'au-delà, il intercédera auprès d'Allah en faveur de ceux pour lesquels Il l'y autorisera, et on l'acceptera de lui, à l'instar de ses frères prophètes doués de résolution, que les éloges d'Allah soient sur eux. ﴾*Il parlera aux hommes, au berceau comme à l'âge adulte,*﴿ il appellera à l'adoration d'Allah, seul et sans associé, dans l'enfance, comme un miracle et un signe, et adulte, lorsqu'Allah lui en fera la révélation. ﴾*et il sera du nombre des pieux*﴿ dans ses paroles et ses actes : sa science est juste et ses œuvres sont pieuses. Lorsqu'elle entendit la bonne annonce que les anges lui apportaient d'Allah (ﷻ), elle dit : ﴾*Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a jamais touchée ?*﴿ Comment pourrais-je donner naissance à un enfant, alors que je n'ai pas d'époux, que je n'ai pas l'intention de me marier, et que je ne suis pas une prostituée ? À Allah ne plaise. L'Ange lui répondit de la part d'Allah : ﴾*Il en sera ainsi ! Allah crée ce qu'Il veut.*﴿ Il en sera ainsi, l'Ordre d'Allah est éminent, rien ne l'empêche, et Il l'a mentionné clairement ici : ﴾*Allah crée ce qu'Il veut*﴿ Il n'a pas dit : « Il fait ce qu'il veut » comme dans le récit de Zacharie, mais Il mentionne qu'Il crée, afin qu'il n'y ait plus d'équivoque pour quiconque. Et Il a confirmé cela en disant : ﴾*Lorsqu'Il décrète une chose, Il lui dit : « Sois ! » et elle est.*﴿ Elle ne tarde aucunement mais survient instantanément sans aucun délai, comme dans Sa Parole :

وَمَآ أَمْرُنَآ إِلَّا وَٰحِدَةٌ كَلَمْحٍۭ بِٱلْبَصَرِ ﴿٥٠﴾

﴾Notre ordre n'est donné qu'une seule fois, et il se réalise aussi rapidement qu'un clin d'œil.﴿[1]

Nous n'ordonnons qu'une seule fois et non deux, et cette chose existe plus rapidement qu'un clin d'œil.

وَيُعَلِّمُهُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ ﴿٤٨﴾ وَرَسُولًا إِلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَنِّى قَدْ جِئْتُكُم بِـَٔايَةٍ
مِّن رَّبِّكُمْ أَنِّىٓ أَخْلُقُ لَكُم مِّنَ ٱلطِّينِ كَهَيْـَٔةِ ٱلطَّيْرِ فَأَنفُخُ فِيهِ فَيَكُونُ طَيْرًۢا بِإِذْنِ ٱللَّهِ
وَأُبْرِئُ ٱلْأَكْمَهَ وَٱلْأَبْرَصَ وَأُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَأُنَبِّئُكُم بِمَا تَأْكُلُونَ وَمَا تَدَّخِرُونَ فِى
بُيُوتِكُمْ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٤٩﴾ وَمُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَىَّ مِنَ ٱلتَّوْرَىٰةِ
وَلِأُحِلَّ لَكُم بَعْضَ ٱلَّذِى حُرِّمَ عَلَيْكُمْ وَجِئْتُكُم بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿٥٠﴾
إِنَّ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٥١﴾

[1] *Al-Qamar*, v.50.

(48) ﴾*Il lui enseignera l'écriture, la Sagesse, la Thora et l'Évangile,* (49) *et il sera un messager envoyé aux enfants d'Israël, [auxquels il dira] : « Je suis venu à vous avec un signe de votre Seigneur. Pour vous, je façonne avec de l'argile la forme d'un oiseau, puis je souffle en lui et il devient oiseau, par la permission d'Allah. Je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah. Je vous informe également de ce que vous mangez et ce que vous gardez [en provision] dans vos maisons. Il est en cela un signe pour vous [de ma prophétie], si vous êtes croyants.* (50) *Je viens aussi confirmer la Thora révélée avant moi, et vous autoriser une partie de ce qui vous était interdit. Je vous ai apporté un signe de votre Seigneur, alors craignez Allah et obéissez-moi.* (51) *Allah est mon Seigneur et le vôtre, adorez-Le donc. Telle est la voie droite. » »*﴿

Allah (ﷻ) informe de ce qui complète la bonne annonce faite par les anges à Marie de la naissance de son fils Jésus (ﷺ). ﴾*Il lui enseignera l'écriture, la Sagesse*﴿ [litt. le Livre] désigne ici l'écriture. Quant à la sagesse, nous l'avons précédemment expliquée dans sourate *al-baqarah.*[1] ﴾*la Thora et l'Évangile*﴿ La Thora est le Livre révélé par Allah à Moïse fils d'Imran ; et l'Évangile est le Livre révélé par Allah à Jésus fils de Marie – que le salut d'Allah soit sur eux. Jésus connaissait l'un et l'autre.

﴾*il sera un messager envoyé aux enfants d'Israël, [auxquels il dira] : « Je suis venu à vous avec un signe de votre Seigneur. Pour vous, je façonne avec de l'argile la forme d'un oiseau, puis je souffle en lui et il devient oiseau, par la permission d'Allah. »*﴿ C'est ainsi qu'il faisait, il façonnait avec de l'argile une forme d'oiseau puis soufflait en lui, et il s'envolait, la permission d'Allah (ﷻ) qui fit de cela un miracle prouvant qu'Il l'avait suscité. ﴾*Je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah*﴿ De nombreux savants ont dit qu'Allah a envoyé chaque prophète avec un miracle convenant aux hommes de son époque. Ainsi, à l'époque de Moïse (ﷺ), ce qui régnait était la magie et la vénération des magiciens ; aussi, Allah l'a envoyé avec des miracles stupéfiants, laissant les magiciens désemparés. Lorsqu'ils furent certains qu'ils provenaient de l'Immense et Dominateur suprême, ils se soumirent et devinrent pieux. Quant à Jésus (ﷺ), il a été envoyé à l'époque des médecins et des adeptes des sciences naturelles. Il leur apporta des signes que personne ne pouvait réaliser, si ce n'est soutenu par Celui qui révèle la Loi. Comment un médecin peut-il ressusciter ce qui est inanimé, guérir l'aveugle et le lépreux, ou ressusciter celui qui se trouve dans sa tombe jusqu'au Jour de l'appel mutuel ? De même, Muhammad (ﷺ) fut envoyé à l'époque d'orateurs et de poètes virtuoses, et il leur apporta un Livre d'Allah (ﷻ) qui, même si tous les humains et les djinns se réunissaient pour en apporter un semblable, ou dix sourates, voire une seule, ils n'y parviendraient jamais, même s'ils se soutenaient les uns les autres. Ceci car la Parole d'Allah ne ressemble aucunement à la parole des créatures.

﴾*Je vous informe également de ce que vous mangez et ce que vous gardez [en provision] dans vos maisons*﴿, je peux vous dire ce que l'un de vous a mangé aujourd'hui et ce qu'il garde dans sa maison pour demain. ﴾*Il est en cela*﴿ tout ce qui précède ﴾*un signe pour vous*﴿ de ma véracité en ce que je vous apporte ﴾*si vous êtes croyants.* (50) *Je viens aussi confirmer la Thora révélée avant moi*﴿ l'attester et la certifier ﴾*et vous permettre une partie de ce qui vous était interdit.*﴿ C'est une preuve que Jésus (ﷺ) a abrogé certaines lois de la Thora. ﴾*Je vous ai apporté un signe de votre Seigneur*﴿ un argument et une preuve de ma véracité en ce que je vous dis ﴾*alors craignez Allah et obéissez-moi.* (51) *Allah est mon Seigneur et le vôtre, alors*

[1] Aux versets 129 et 151, et la sagesse désigne ici la compréhension dans la religion.

adorez-Le donc.﴾ Vous et moi sommes égaux dans l'adoration, la servitude et la soumission à Lui ﴿*Telle est la voie droite.*﴾

۞ فَلَمَّآ أَحَسَّ عِيسَىٰ مِنْهُمُ ٱلْكُفْرَ قَالَ مَنْ أَنصَارِىٓ إِلَى ٱللَّهِ ۖ قَالَ ٱلْحَوَارِيُّونَ نَحْنُ أَنصَارُ ٱللَّهِ
ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَٱشْهَدْ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ ﴿٥٢﴾ رَبَّنَآ ءَامَنَّا بِمَآ أَنزَلْتَ وَٱتَّبَعْنَا ٱلرَّسُولَ فَٱكْتُبْنَا
مَعَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٥٣﴾ وَمَكَرُوا۟ وَمَكَرَ ٱللَّهُ ۖ وَٱللَّهُ خَيْرُ ٱلْمَٰكِرِينَ ﴿٥٤﴾

(52) ﴿*Lorsque Jésus constata leur mécréance, il dit : « Qui sont mes partisans sur la voie d'Allah ? » Les apôtres dirent : « Nous sommes les partisans [de la religion] d'Allah. Nous croyons en Allah, sois témoin que nous [Lui] sommes soumis.* (53) *Seigneur ! Nous avons cru à ce que Tu as révélé et suivi le messager. Inscris-nous donc parmi ceux qui témoignent [de la véracité des prophètes]. »* (54) *[Ceux qui mécrurent] rusèrent [contre Jésus], et Allah rusa [contre eux], et Allah est le meilleur de ceux qui rusent.*﴾

﴿*Lorsque Jésus constata leur mécréance*﴾ qu'il prit conscience de leur obstination dans la mécréance et leur persistance dans l'égarement ﴿*il dit : Qui sont mes partisans sur la voie d'Allah ?*﴾ qui veut me suivre sur la voie menant vers Allah ? Un groupe des fils d'Israël répondit favorablement, crut en lui, le protégea, l'assista et suivit la lumière descendue avec lui. Ils dirent : ﴿*Nous sommes les partisans [de la religion] d'Allah. Nous croyons en Allah, sois témoin que nous [Lui] sommes soumis.* (53) *Seigneur ! Nous avons cru à ce que Tu as révélé et suivi le messager. Inscris-nous donc parmi ceux qui témoignent [de la véracité des prophètes].*﴾ Concernant le terme apôtres (حَوارِيُّون, *ḫawâriyyûn*) il désigne les défenseurs. ﴿*Inscris-nous donc parmi ceux qui témoignent [de la véracité des prophètes]*﴾ C'est-à-dire avec la communauté de Muḫammad (ﷺ).

Allah (ﷻ) mentionne ensuite les dignitaires des fils d'Israël qui complotèrent pour tuer Jésus (عليه السلام) et le crucifier. Ils incitèrent le roi contre lui jusqu'à ce qu'il ordonne de l'arrêter, de le crucifier, et de le torturer. Lorsqu'ils encerclèrent sa maison et pensèrent le capturer, Allah le sauva et l'éleva vers le ciel à partir de la lucarne de cette maison, et Il donna ses traits à un homme présent à ses côtés dans la maison. Lorsqu'ils entrèrent, dans l'obscurité, ils le prirent pour Jésus. Ils l'arrêtèrent, l'humilièrent, le crucifièrent, et lui placèrent une couronne d'épines sur la tête. Ceci était la ruse d'Allah contre eux : Il sauva Son Prophète en l'élevant vers Lui, et les laissa dans l'aveuglement de leur égarement, pensant avoir atteint leur but. Allah établit en leur cœur une dureté et un entêtement face à la vérité et les affubla d'un avilissement qui ne les quittera pas jusqu'au Jour de l'appel mutuel. C'est pourquoi Il dit : ﴿*[Ceux qui mécrurent] rusèrent [contre Jésus], et Allah rusa [contre eux], et Allah est le meilleur de ceux qui rusent.*﴾

إِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَىٰٓ إِنِّى مُتَوَفِّيكَ وَرَافِعُكَ إِلَىَّ وَمُطَهِّرُكَ مِنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَجَاعِلُ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوكَ
فَوْقَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ۖ ثُمَّ إِلَىَّ مَرْجِعُكُمْ فَأَحْكُمُ بَيْنَكُمْ فِيمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ
﴿٥٥﴾ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَأُعَذِّبُهُمْ عَذَابًا شَدِيدًا فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٥٦﴾ وَأَمَّا

ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَيُوَفِّيهِمْ أُجُورَهُمْ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٧﴾ ذَٰلِكَ نَتْلُوهُ عَلَيْكَ مِنَ ٱلْءَايَٰتِ وَٱلذِّكْرِ ٱلْحَكِيمِ ﴿٥٨﴾

(55) ﴾*Lorsqu'Allah dit : « Ô Jésus ! Je vais te rappeler, t'élever vers Moi, te délivrer de ceux qui ont mécru, et placer ceux qui t'ont suivi au-dessus de ceux qui ont mécru, jusqu'au Jour de la Résurrection. Puis, c'est vers Moi que sera votre retour, et Je jugerai, entre vous, ce sur quoi vous divergiez.* (56) *Ceux qui auront mécru, Je leur infligerai un dur châtiment, ici-bas et dans l'au-delà, et ils n'auront point de secours.* (57) *Quant à ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses, Il leur donnera leur pleine récompense. Allah n'aime pas les transgresseurs. »* (58) *Ce que Nous te récitons [concernant Jésus] fait partie des Signes et du Rappel sage.*﴿

﴾*Je vais te rappeler, t'élever vers Moi*﴿ La plupart des exégètes ont été d'avis que le rappel désignait ici le sommeil, comme Allah (ﷻ) dit :

وَهُوَ ٱلَّذِى يَتَوَفَّىٰكُم بِٱلَّيْلِ

﴾***C'est Lui qui vous rappelle à Lui la nuit [durant votre sommeil]***﴿[1]

﴾*te délivrer de ceux qui ont mécru*﴿ en t'élevant au ciel ﴾*et placer ceux qui t'ont suivi au-dessus de ceux qui ont mécru, jusqu'au jour de la Résurrection*﴿ Il en fut ainsi. Après qu'Allah eut élevé le Messie au ciel, ses disciples se divisèrent en sectes. Certains d'entre eux crurent en ce qu'il avait apporté disant qu'il était le serviteur d'Allah, Son messager, et fils de Sa servante. D'autres exagérèrent à son endroit, faisant de lui le fils d'Allah ; et pour d'autres encore, Allah Lui-même, ou le troisième de trois. Allah a mentionné leurs propos dans le Coran, réfutant chaque groupe. Ils restèrent ainsi près de trois cents ans, avant qu'un roi grec du nom de Constantin n'embrasse le christianisme, et ne le déforme la religion du Messie, en y ajoutant et diminuant, et en y introduisant des lois. Ils prirent le dessus sur les juifs, sur lesquels Allah leur donna la suprématie. Lorsqu'Allah suscita Muhammad (ﷺ), ceux qui ont cru en lui, croyaient en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres et en Ses Messagers de façon authentique. Ils furent alors, eux seuls, les disciples de tous les Prophètes de la terre. Ils se sont conformés à la religion de vérité avec laquelle Allah a suscité Muhammad (ﷺ), qui ne sera ni transformée ni falsifiée jusqu'à l'avènement de l'Heure. Cette religion ne cessera de triompher et de dominer toutes les autres religions. Ainsi, Allah a ouvert à ses partisans toutes les contrées de la terre d'Orient en Occident. L'islam et ses adeptes ne cesseront de les dominer jusqu'au Jour de la Résurrection.

﴾*Puis, c'est vers Moi que sera votre retour, et Je jugerai, entre vous, ce sur quoi vous divergiez.* (56) *Ceux qui auront mécru, Je leur infligerai un dur châtiment, ici-bas et dans l'au-delà, et ils n'auront point de secours.*﴿ C'est ce qu'Il fit de ceux qui renièrent le Messie parmi les juifs ou ceux qui ont exagéré à son endroit parmi les chrétiens. Il les châtia en ce bas-monde par la mort, la captivité, la perte des biens et la chute des royaumes. Et dans l'au-delà, leur châtiment sera encore plus dur et difficile. ﴾*Quant à ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses, Il leur donnera leur pleine récompense*﴿ en ce bas-monde et dans l'au-delà : en ce bas-monde dans le secours et la victoire, et dans l'au-delà dans les jardins élevés du Paradis ﴾*Allah n'aime pas les transgresseurs.*﴿

[1] *Al-Arᶜâm*, v.60.

﴾*Ce que Nous te récitons fait partie des Signes et du Rappel sage*﴿ C'est-à-dire que ce que Nous te racontons, ô Muhammad, concernant Jésus, le fondement de son existence et ce qu'il en fut de lui, fait partie de ce qu'Allah dit, de ce qu'Il te révèle et fait descendre sur toi depuis la Table gardée. Cela ne comporte donc aucun soupçon ou doute.

إِنَّ مَثَلَ عِيسَىٰ عِندَ ٱللَّهِ كَمَثَلِ ءَادَمَ ۖ خَلَقَهُۥ مِن تُرَابٍ ثُمَّ قَالَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٥٩﴾ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا
تَكُن مِّنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿٦٠﴾ فَمَنْ حَآجَّكَ فِيهِ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ فَقُلْ تَعَالَوْا۟ نَدْعُ أَبْنَآءَنَا وَأَبْنَآءَكُمْ
وَنِسَآءَنَا وَنِسَآءَكُمْ وَأَنفُسَنَا وَأَنفُسَكُمْ ثُمَّ نَبْتَهِلْ فَنَجْعَل لَّعْنَتَ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٦١﴾ إِنَّ
هَٰذَا لَهُوَ ٱلْقَصَصُ ٱلْحَقُّ ۚ وَمَا مِنْ إِلَٰهٍ إِلَّا ٱللَّهُ ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦٢﴾ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ
بِٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٦٣﴾

(59) ﴾*Il en est [de la création] de Jésus, auprès d'Allah, comme d'Adam qu'Il créa de terre, puis Il lui dit : « Sois ! » et il fut.* (60) *Ceci est la vérité émanant de ton Seigneur, ne sois donc pas de ceux qui [en] doutent.* (61) *À ceux qui polémiquent avec toi à son sujet, après que la science t'est parvenue, dis : « Venez ! Appelons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nous-mêmes et vous-mêmes, puis adjurons Allah en appelant Sa malédiction sur les menteurs. »* (62) *Ce récit est l'unique vérité [concernant Jésus]. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah. Allah est le Puissant, le Sage.* (63) *S'ils se détournent, Allah connaît parfaitement les corrupteurs !*﴿

﴾*Il en est [de la création] de Jésus, auprès d'Allah*﴿ du point de vue du pouvoir d'Allah (ﷻ) qui l'a créé sans père ﴾*comme d'Adam*﴿ qu'Allah créa sans père ni mère, mais ﴾*qu'Il créa de terre, puis Il lui dit : « Sois ! » et il fut*﴿ Celui qui a créé Adam sans père ni mère est capable de créer Jésus sans père à plus forte raison. Et s'il était permis de revendiquer la filiation pour Jésus en raison de sa naissance sans père, cela serait permis a fortiori pour Adam, mais il est connu à l'unanimité que cela est caduc, et le prétendre pour Jésus est plus faux et plus corrompu encore. Le Seigneur (ﷻ) a voulu montrer Son pouvoir à Sa création en créant Adam sans homme ni femme, en créant Eve (Hawâ') d'un homme sans femme, en créant Jésus d'une femme sans homme, et en créant le reste de l'humanité d'un homme et d'une femme. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

وَلِنَجْعَلَهُۥٓ ءَايَةً لِّلنَّاسِ

﴾***Ceci afin que Nous fassions de lui un signe pour les hommes,***﴿[1]

﴾*Ceci est la vérité émanant de ton Seigneur, ne sois donc pas de ceux qui [en] doutent.*﴿ Ceci est la vérité concernant Jésus, une vérité à laquelle on ne peut déroger, et en dehors de laquelle il n'est rien d'exact. Et il n'est au-delà de la vérité que l'égarement.

[1] *Maryam*, v.21.

Puis Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) de proposer une imprécation à ceux qui contestent la vérité concernant Jésus, après l'exposé clair de la vérité : ﴿*À ceux qui polémiquent avec toi à son sujet, après que la science t'est parvenue, dis : Venez ! Appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nous-mêmes et vous-mêmes*﴾ amenons-les pour l'imprécation ﴿*puis adjurons Allah*﴾ maudissons-nous mutuellement ﴿*en appelant Sa malédiction sur les menteurs*﴾ d'entre nous ou vous.

La cause de révélation de cette imprécation et de ce qui la précède, du début de la sourate jusqu'ici, repose [dans la visite] de la délégation chrétienne de Najrân. Lorsque ces chrétiens sont arrivés, ils ont polémiqué concernant Jésus, prétendant à son sujet la prophétie et la divinité. Allah révéla le début de cette sourate comme une réfutation qui leur était adressée. ﴿*Ce récit est l'unique vérité*﴾ ce que Nous te racontons, ô Muhammad, concernant Jésus est la vérité dont on ne peut s'écarter. ﴿*il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah. Allah est le Puissant, le Sage.* (63) *Et s'ils se détournent*﴾ de ceci pour autre chose, ﴿*Allah connaît parfaitement les corrupteurs*﴾ ce qui signifie que celui qui se détourne de la vérité pour le faux est corrupteur. Allah le connaît parfaitement et lui accordera pour cela la pire des rétributions. Il est l'Omnipotent auquel rien n'échappe, gloire et louange à Lui, et nous cherchons refuge auprès de Lui contre la survenue de Son châtiment.

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ كَلِمَةٍ سَوَآءٍۭ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا ٱللَّهَ وَلَا نُشْرِكَ بِهِۦ شَيْـًٔا وَلَا
يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًا مِّن دُونِ ٱللَّهِ ۚ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقُولُوا۟ ٱشْهَدُوا۟ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ ﴿٦٤﴾

(64) ﴿*Dis : « Ô Gens du Livre ! Venez à une parole juste entre nous et vous, [à savoir que] nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah. » Et, s'ils se détournent, dites : « Soyez témoins que nous, nous sommes soumis [à Allah]. »*﴾

Ce discours englobe l'ensemble des Gens du Livre parmi les juifs, les chrétiens et ceux qui les suivent. ﴿*Dis : « Ô Gens du Livre ! Venez à une parole juste entre nous et vous*﴾ une parole équitable et juste, devant laquelle nous serons égaux vous et nous : ﴿*[à savoir que] nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer*﴾ ni idole, ni statue, ni croix, ni fausse divinité, ni feu, ni quoi que ce soit. Mais vouons l'adoration à Allah, Seul et sans associé, car tel est l'appel de tous les messagers. ﴿*et ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah*﴾ qu'aucun de nous n'obéisse à l'autre dans la désobéissance à Allah. ﴿*Et, s'ils se détournent, dites : « Soyez témoins que nous, nous sommes soumis [à Allah]. »*﴾ S'ils se détournent de cette équité et cet appel, faites-les témoigner de votre attachement continu à l'islam qu'Allah a établi pour vous.

يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تُحَآجُّونَ فِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَمَآ أُنزِلَتِ ٱلتَّوْرَىٰةُ وَٱلْإِنجِيلُ إِلَّا مِنۢ بَعْدِهِۦٓ ۚ أَفَلَا
تَعْقِلُونَ ﴿٦٥﴾ هَٰٓأَنتُمْ هَٰٓؤُلَآءِ حَٰجَجْتُمْ فِيمَا لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ فَلِمَ تُحَآجُّونَ فِيمَا لَيْسَ لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ ۚ وَٱللَّهُ
يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٦٦﴾ مَا كَانَ إِبْرَٰهِيمُ يَهُودِيًّا وَلَا نَصْرَانِيًّا وَلَٰكِن كَانَ حَنِيفًا مُّسْلِمًا ۚ وَمَا كَانَ مِنَ
ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٦٧﴾ إِنَّ أَوْلَى ٱلنَّاسِ بِإِبْرَٰهِيمَ لَلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ وَهَٰذَا ٱلنَّبِىُّ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ وَلِىُّ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٨﴾

(65) ﴿*Ô Gens du Livre ! Pourquoi polémiquez-vous au sujet d'Abraham, alors que la Thora et l'Évangile n'ont été révélés qu'après lui ? Ne raisonnez-vous donc pas ?* (66) *Ô vous qui polémiquez sur ce dont vous avez connaissance, pourquoi polémiquez-vous sur ce dont vous n'avez aucune connaissance ? Allah sait, et vous ne savez pas.* (67) *Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était un pur monothéiste, entièrement soumis [à Allah], et il n'était point du nombre des polythéistes.* (68) *Les hommes les plus en droit de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète et ceux qui ont cru [en lui]. Et c'est Allah qui dirige les croyants.*﴾

Allah (ﷻ) reproche aux juifs et aux chrétiens leur polémique concernant Abraham, et la prétention de chacun d'eux qu'il était des leurs. ﴿*Ô Gens du Livre ! Pourquoi polémiquez-vous au sujet d'Abraham*﴾ Comment prétendez-vous, ô juifs, qu'il était juif, alors qu'il vécut avant qu'Allah ne révèle la Thora à Moïse ? Et comment prétendez-vous, ô chrétiens, qu'il était chrétien alors que le christianisme n'est survenu que longtemps après lui ? ﴿*Ne raisonnez-vous donc pas ?*﴾

﴿*Ô vous qui polémiquez sur ce dont vous avez connaissance, pourquoi polémiquez-vous sur ce dont vous n'avez aucune connaissance ?*﴾ Il s'agit d'un reproche fait à ceux qui polémiquent sur ce dont ils n'ont aucune connaissance. Ceci car les juifs et les chrétiens ont polémiqué au sujet d'Abraham sans science, et s'ils avaient polémiqué sur ce dont ils possèdent comme science concernant les religions qui leur ont été révélées jusqu'à l'avènement de Muhammad (ﷺ), cela eut été pour eux plus convenable. Mais ils ont parlé de ce dont ils n'ont aucune connaissance, alors Allah le leur a reproché, et leur a ordonné de laisser ce dont ils n'ont aucune connaissance à Celui qui connaît l'invisible et le visible, et qui connaît les réalités des choses et leurs apparences. ﴿*Allah sait, et vous ne savez pas.*﴾

﴿*Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était un pur monothéiste, entièrement soumis [à Allah]*﴾ détourné du polythéisme et tourné vers la foi ﴿*et il n'était point du nombre des polythéistes.*﴾

﴿*Les hommes les plus en droit de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète et ceux qui ont cru [en lui]. Et c'est Allah qui dirige les croyants.*﴾ Les hommes qui sont le plus en droit de se réclamer d'Abraham sont ceux qui l'ont suivi dans sa religion, ainsi que ce Prophète, c'est-à-dire Muhammad (ﷺ) et ceux qui ont cru parmi ses compagnons, *muhâjirin* et *ansâr*, ainsi que ceux qui viendront après eux. ﴿*Et c'est Allah qui dirige les croyants.*﴾ Il dirige tous les croyants par l'intermédiaire de Ses messagers.

وَدَّت طَّآئِفَةٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَوْ يُضِلُّونَكُمْ وَمَا يُضِلُّونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿٦٩﴾ يَٰٓأَهْلَ
ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَأَنتُمْ تَشْهَدُونَ ﴿٧٠﴾ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَلْبِسُونَ ٱلْحَقَّ بِٱلْبَٰطِلِ
وَتَكْتُمُونَ ٱلْحَقَّ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٧١﴾ وَقَالَت طَّآئِفَةٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ ءَامِنُوا۟ بِٱلَّذِىٓ أُنزِلَ عَلَى ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَجْهَ ٱلنَّهَارِ وَٱكْفُرُوٓا۟ ءَاخِرَهُۥ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٧٢﴾ وَلَا تُؤْمِنُوٓا۟ إِلَّا لِمَن تَبِعَ دِينَكُمْ قُلْ إِنَّ ٱلْهُدَىٰ

هُدَى ٱللَّهِ أَن يُؤْتَىٰٓ أَحَدٌ مِّثْلَ مَآ أُوتِيتُمْ أَوْ يُحَآجُّوكُمْ عِندَ رَبِّكُمْ ۗ قُلْ إِنَّ ٱلْفَضْلَ بِيَدِ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَآءُ ۗ
وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٧٣﴾ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِۦ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٧٤﴾

(69) ﴿*Un groupe des Gens du Livre aimerait vous égarer, mais ils n'égarent qu'eux-mêmes sans en avoir conscience.* (70) *Ô Gens du Livre ! Pourquoi reniez-vous les versets d'Allah, alors que vous êtes témoins [de leur véracité] ?* (71) *Ô Gens du Livre ! Pourquoi mêlez-vous le mensonge à la vérité, et dissimulez-vous sciemment la vérité ?* (72) *Un groupe des Gens du Livre dit : « [Faites semblant] de croire en ce qui a été révélé aux croyants en début de journée, et reniez-le au soir, afin qu'ils abandonnent [leur religion].* (73) *Et ne faites confiance qu'à ceux qui suivent votre religion, – dis [ô Muhammad] : « La voie d'Allah [avec laquelle Il m'a suscité] est la seule vraie voie. » – de peur que ne leur parvienne ce qu'on vous a accordé [comme science], ou qu'ils n'argumentent par cela contre vous auprès de votre Seigneur. » Dis-leur : « La grâce est dans la Main d'Allah, et Il l'accorde à qui Il veut. Allah est immense et omniscient.* (74) *Il réserve Sa miséricorde à qui Il veut. Allah est le détenteur de la grâce suprême. »*﴾

Allah (ﷻ) informe de la jalousie des juifs envers les croyants, et leur souhait de les voir s'égarer. Il informe que le mal de ceci ne retombe que sur eux, sans qu'ils n'aient conscience qu'ils sont l'objet d'un stratagème. Puis Allah (ﷻ) les réprouve : ﴿*Ô Gens du Livre ! Pourquoi reniez-vous les versets d'Allah, alors que vous êtes témoins [de leur véracité] ?*﴾ Vous connaissez leur véracité et êtes convaincus de leur vérité. ﴿*Ô Gens du Livre ! Pourquoi mêlez-vous le mensonge à la vérité, et dissimulez-vous sciemment la vérité ?*﴾ Vous dissimulez ce qui se trouve dans vos Livres comme caractéristiques de Muhammad (ﷺ), alors que vous savez cela et les constatez. ﴿*Un groupe des Gens du Livre dit : « [faites semblant] de croire en ce qui a été révélé aux croyants en début de journée, et reniez-le au soir*﴾ C'est là un stratagème destiné à troubler les gens faibles concernant leur religion. Ils se sont concertés pour afficher la foi en début de journée et accomplir, avec les musulmans, la prière de l'aube. Mais au soir, ils sont retournés à leur religion afin que les ignorants disent : « Ils sont retournés à leur religion en raison de ce qu'ils ont vu comme défauts et imperfections dans la religion des musulmans. » C'est pourquoi ils ont dit : ﴿*afin qu'ils abandonnent [leur religion]*﴾

﴿*Et ne faites confiance qu'à ceux qui suivent votre religion.*﴾ Ne soyez assurés et ne dévoilez vos secrets et ce que vous possédez qu'à ceux qui suivent votre religion ; et ne montrez pas ce que vous possédez aux musulmans, si bien qu'ils y croient et ne l'utilisent comme argument contre vous. ﴿*Dis [ô Muhammad] : « La voie d'Allah [avec laquelle Il m'a suscité] est la seule vraie voie. »*﴾ c'est Lui qui guide les cœurs des croyants vers la foi la plus parfaite, à travers ce qu'Il révèle à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ) comme signes évidents, preuves irréfutables et arguments clairs. Même si vous dissimulez, ô juifs, ce qui est entre vos mains comme caractéristiques du Prophète illettré dans les Livres que vous avez reçu des prophètes anciens.

﴿*de peur que ne leur parvienne ce qu'on vous a accordé [comme science], ou qu'ils n'argumentent par cela contre vous auprès de votre Seigneur.*﴾ Ne montrez pas aux musulmans ce que vous possédez comme science de crainte qu'ils ne l'apprennent de vous, et ne deviennent semblables à vous en cela, voire s'y distinguent en raison de la force de leur foi. Ou qu'ils n'argument par cela contre

vous auprès d'Allah, c'est-à-dire qu'ils n'en fassent une preuve contre vous de ce que vous possédez, et que cela ne constitue un argument contre vous en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾*Dis-leur : La grâce est dans la Main d'Allah, et Il l'accorde à qui Il veut*﴿ toute chose dépend de Son administration, Il est Celui qui donne et qui prive. Il fait don à qui Il veut de la foi, de la science et de la conception complète, et Il égare qui Il veut en aveuglant sa vision et sa clairvoyance, en scellant son cœur et son ouïe, et en mettant un voile sur sa vue. Il possède l'argument et la sagesse [en cela]. ﴾*Allah est immense et omniscient.* (74) *Il réserve Sa miséricorde à qui Il veut. Allah est détenteur de la grâce suprême.*﴿ Il vous a distingués, ô croyants, d'une grâce qui ne peut être délimitée ni décrite, à travers ce dont Il a honoré votre Prophète Muhammad (ﷺ) sur tous les autres prophètes, et en vous guidant vers la plus parfaite des législations.

۞ وَمِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ مَنْ إِن تَأْمَنْهُ بِقِنطَارٍ يُؤَدِّهِۦٓ إِلَيْكَ وَمِنْهُم مَّنْ إِن تَأْمَنْهُ بِدِينَارٍ لَّا يُؤَدِّهِۦٓ إِلَيْكَ إِلَّا
مَا دُمْتَ عَلَيْهِ قَآئِمًا ۗ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَيْسَ عَلَيْنَا فِى ٱلْأُمِّيِّۦنَ سَبِيلٌ وَيَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ وَهُمْ
يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾ بَلَىٰ مَنْ أَوْفَىٰ بِعَهْدِهِۦ وَٱتَّقَىٰ فَإِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٧٦﴾

(75) ﴾*Parmi les Gens du Livre il en est qui, si tu lui confies une grande richesse, te la rend. Mais, il en est aussi qui, si tu lui confies un dinar, ne te le rend que si tu es derrière lui en permanence. Ceci parce qu'ils disent : « Nous ne commettons aucun péché à agir ainsi envers les illettrés [les Arabes]. » Ainsi, ils profèrent sciemment des mensonges contre Allah.* (76) *Au contraire [ils commettent un péché] ! Que celui qui respecte son engagement et craint [Allah, sache] qu'Allah aime les pieux.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'il est parmi les juifs des gens malhonnêtes, et Il met les croyants en garde contre le fait d'être trompés par eux, car parmi eux ﴾*il en est qui, si tu lui confies une grande richesse, te la rend*﴿ et a fortiori pour ce qui est moindre. ﴾*Mais, il en est aussi qui, si tu lui confies un dinar, ne te le rend que si tu es derrière lui en permanence*﴿ en réclamant et en insistant pour récupérer ton dû. S'il agit ainsi pour un dinar, il ne te rendra pas, a fortiori, ce qui est plus important.

﴾*Ceci parce qu'ils disent : Nous ne commettons aucun péché à agir ainsi envers les illettrés [les Arabes].*﴿ Ce qui les a amenés à refuser de s'acquitter de ce qu'ils devaient est qu'ils disaient : « Dans notre religion, nous ne commettons aucun péché à nous accaparer les biens des illettrés, à savoir les Arabes, car Allah nous les a rendus licites. » ﴾*Ainsi, ils profèrent sciemment des mensonges contre Allah.*﴿ Ils forgent ces propos et inventent cet égarement, car Allah leur a interdit de prendre des biens, si ce n'est de plein droit, mais ce sont gens menteurs. ﴾*Au contraire [ils commettent un péché] ! Que celui qui respecte son engagement et craint [Allah]*﴿ celui qui parmi vous, ô Gens du Livre, respecte l'engagement qu'Allah a pris de vous, de la foi en Muhammad (ﷺ) lorsqu'il sera suscité, tout comme Il a pris l'engagement des prophètes et de leur communauté, et qui craint les interdits d'Allah, et se conforme à Son obéissance et Sa Législation avec laquelle Il a envoyé le sceau des messagers et le maître des hommes, ﴾*[qu'il sache] qu'Allah aime les pieux.*﴿

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَشْتَرُونَ بِعَهْدِ ٱللَّهِ وَأَيْمَٰنِهِمْ ثَمَنًا قَلِيلًا أُوْلَٰٓئِكَ لَا خَلَٰقَ لَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ
ٱللَّهُ وَلَا يَنظُرُ إِلَيْهِمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وَلَا يُزَكِّيهِمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٧﴾

(77) ﴿*Ceux qui vendent à vil prix leur pacte avec Allah ainsi que leurs serments n'auront aucune part dans l'au-delà, et au Jour de la Résurrection Allah ne leur adressera pas de parole [d'agrément], ne les regardera pas [avec miséricorde], ne les purifiera pas [de leurs péchés et souillures], et ils auront un châtiment douloureux.*﴾

Allah (ﷻ) dit que ceux qui reviennent sur leur engagement pris avec Allah de suivre Muhammad (ﷺ), de montrer ses caractéristiques aux gens, d'exposer ce qu'il en est de lui, et qui font des serments mensongers, pour obtenir des biens minimes et misérables que sont les gains éphémères de ce bas-monde ﴿*n'auront aucune part dans l'au-delà, et au Jour de la Résurrection Allah ne leur adressera pas de parole [d'agrément], ne les regardera pas [avec miséricorde]*﴾ Allah ne leur parlera pas avec douceur et ne les regardera pas avec miséricorde. ﴿*Il ne les purifiera pas*﴾ des péchés et souillures, mais ordonnera qu'ils soient menés en Enfer ﴿*et ils auront un châtiment douloureux.*﴾

وَإِنَّ مِنْهُمْ لَفَرِيقًا يَلْوُۥنَ أَلْسِنَتَهُم بِٱلْكِتَٰبِ لِتَحْسَبُوهُ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَمَا هُوَ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ
وَيَقُولُونَ هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَمَا هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَيَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٨﴾

(78) ﴿*Certains, parmi eux, détournent [la récitation] du Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors que cela ne fait pas partie du Livre, et ils prétendent que cela vient d'Allah, alors que cela ne vient point d'Allah. Ainsi, ils forgent sciemment des mensonges contre Allah.*﴾

Allah (ﷻ) informe que parmi les juifs – que les malédictions d'Allah soient sur eux – il en est qui altèrent le sens des Paroles d'Allah, les modifient, et les écartent du but recherché afin que les ignorants pensent qu'il en est ainsi dans le Livre d'Allah. Ils attribuent cela à Allah, alors que c'est un mensonge contre Allah, et qu'ils savent qu'ils ont menti et inventé tout cela : ﴿*Ainsi, ils forgent sciemment des mensonges contre Allah.*﴾

مَا كَانَ لِبَشَرٍ أَن يُؤْتِيَهُ ٱللَّهُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ ثُمَّ يَقُولَ لِلنَّاسِ كُونُوا۟ عِبَادًا لِّى مِن دُونِ
ٱللَّهِ وَلَٰكِن كُونُوا۟ رَبَّٰنِيِّـۧنَ بِمَا كُنتُمْ تُعَلِّمُونَ ٱلْكِتَٰبَ وَبِمَا كُنتُمْ تَدْرُسُونَ ﴿٧٩﴾ وَلَا يَأْمُرَكُمْ أَن تَتَّخِذُوا۟
ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ أَرْبَابًا ۗ أَيَأْمُرُكُم بِٱلْكُفْرِ بَعْدَ إِذْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿٨٠﴾

(79) ﴿*Il n'appartient pas à un homme auquel Allah a accordé le Livre, le pouvoir et la prophétie, de dire ensuite aux gens : « Soyez mes adorateurs, en dehors d'Allah ! », mais au contraire, [il dira plutôt] : « Soyez des savants et éducateurs de par le Livre que vous enseignez et ce que vous en étudiez ! »* (80) *Il ne leur commande pas non plus de prendre pour seigneurs les anges et les prophètes. Vous ordonnerait-il la mécréance, après que vous soyez devenus musulmans ?*﴾

﴾*Il n'appartient pas à un homme auquel Allah a accordé le Livre, le pouvoir et la prophétie, de dire ensuite aux gens : « Soyez mes adorateurs, en dehors d'Allah ! »*﴿ Il ne convient à aucun homme ayant reçu le Livre, le pouvoir et la prophétie, de dire aux gens : « Adorez-moi en dehors d'Allah », c'est-à-dire avec Allah. Si cela ne sied pas à un prophète ou un messager, alors a fortiori aux autres hommes. ﴾*[il dira plutôt] : « Soyez des savants et éducateurs, de par ce que vous enseignez du Livre et ce que vous en étudiez ! »*﴿ Au contraire, le messager dit aux hommes : soyez des savants et éducateurs (رَبَّانِيِّين, *rabbâniyûn*). Des sages, savants et longanimes.

﴾*Il ne leur commande pas non plus de prendre pour seigneurs les anges et les prophètes*﴿ il ne vous commande pas d'adorer autre qu'Allah, ni un prophète envoyé ni un ange rapproché. ﴾*Vous ordonnerait-il la mécréance, après que vous soyez devenus musulmans ?*﴿ Il ne fait pas cela, car celui qui appelle à l'adoration d'autre qu'Allah appelle à la mécréance, alors que les prophètes ne commandent que la foi qu'est l'adoration d'Allah seul et sans associé.

وَإِذْ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ لَمَآ ءَاتَيْتُكُم مِّن كِتَٰبٍ وَحِكْمَةٍ ثُمَّ جَآءَكُمْ رَسُولٌ مُّصَدِّقٌ لِّمَا
مَعَكُمْ لَتُؤْمِنُنَّ بِهِۦ وَلَتَنصُرُنَّهُۥ ۚ قَالَ ءَأَقْرَرْتُمْ وَأَخَذْتُمْ عَلَىٰ ذَٰلِكُمْ إِصْرِى ۖ قَالُوٓا۟ أَقْرَرْنَا ۚ قَالَ فَٱشْهَدُوا۟ وَأَنَا۠
مَعَكُم مِّنَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٨١﴾ فَمَن تَوَلَّىٰ بَعْدَ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٨٢﴾

(81) ﴾*[Mentionne] lorsqu'Allah prit cet engagement des prophètes : « Quoi que Je vous accorde comme Livre et Sagesse, et qu'ensuite un messager vienne confirmer ce que vous possédez, vous devrez croire en lui et lui porter secours. » [Allah leur] demanda : « Y consentez-vous et prenez-vous auprès de Moi ce lourd engagement ? » Ils dirent : « Nous y consentons. » Allah dit : « Soyez-en donc témoins, et Je suis, avec vous, du nombre des témoins. »* (82) *Quant à ceux qui s'en détournent ensuite, ce sont eux les mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a pris un engagement de tout prophète envoyé depuis Adam (عليه السلام) jusqu'à Jésus (عليه السلام), que quoi qu'Allah accorde à l'un d'eux comme Livre et Sagesse, et qu'ensuite un prophète vienne après eux, de croire en lui et lui porter secours. Ce qu'il possède comme science et prophétie ne doit pas l'empêcher de suivre celui qui vient après lui et de le soutenir : ﴾*[Mentionne] lorsqu'Allah prit cet engagement des prophètes : « Quoi que Je vous accorde comme Livre et Sagesse, et qu'ensuite un messager vienne confirmer ce que vous possédez, vous devrez croire en lui et lui porter secours. » [Allah leur] demanda : « Y consentez-vous et prenez-vous auprès de Moi ce lourd engagement ? » Ils dirent : « Nous y consentons. » Allah dit : « Soyez-en donc témoins, et Je suis, avec vous, du nombre des témoins. »* (82) *Quant à ceux qui s'en détournent*﴿ c'est-à-dire de cet engagement ﴾*ce sont eux les mécréants.*﴿

أَفَغَيْرَ دِينِ ٱللَّهِ يَبْغُونَ وَلَهُۥٓ أَسْلَمَ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَإِلَيْهِ
يُرْجَعُونَ ﴿٨٣﴾ قُلْ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ عَلَيْنَا وَمَآ أُنزِلَ عَلَىٰٓ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْمَٰعِيلَ وَإِسْحَٰقَ

وَيَعْقُوبَ وَٱلْأَسْبَاطِ وَمَآ أُوتِىَ مُوسَىٰ وَعِيسَىٰ وَٱلنَّبِيُّونَ مِن رَّبِّهِمْ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّنْهُمْ وَنَحْنُ

لَهُۥ مُسْلِمُونَ ﴿٨٤﴾ وَمَن يَبْتَغِ غَيْرَ ٱلْإِسْلَٰمِ دِينًا فَلَن يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٨٥﴾

(83) ﴿*Désirent-ils une autre religion que celle d'Allah, alors que tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre se soumet à Lui, de gré ou de force, et que c'est vers Lui qu'ils seront ramenés ?* (84) *Dis : « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, ainsi qu'en ce qu'on a révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux tribus [des fils d'Israël] ; de même qu'en ce qui a été donné à Moïse et Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes par leur Seigneur, sans établir entre eux aucune distinction. Et c'est à [Allah] que nous sommes exclusivement soumis. »* (85) *Quiconque désire une religion autre que l'islam ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, du nombre des perdants.*﴾

Allah (ﷻ) dit en réprouvant celui qui désire autre que la religion d'Allah pour laquelle Il a révélé Ses Livres et envoyé Ses Messagers, et qui consiste en Son adoration, seul et sans associé, Lui auquel ﴿*tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre se soumet*﴾. Ainsi, tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre se soumet à Lui, de gré ou de force. Le croyant est soumis à Allah par son cœur et son corps, alors que le mécréant est soumis à Allah de force, car il est sous la contrainte, la domination, et le pouvoir suprême auquel on ne peut s'opposer et qu'on ne peut empêcher. ﴿*et c'est vers Lui qu'ils seront ramenés*﴾ au Jour de la Résurrection, et Il rétribuera chacun selon ses œuvres.

﴿*Dis : Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé*﴾ le Coran ﴿*ainsi qu'en ce qu'on a révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob*﴾ comme feuillets et révélation ﴿*et aux tribus [des fils d'Israël]*﴾ les douze tribus issues des enfants d'Israël (Jacob), ﴿*de même qu'en ce qui a été donné à Moïse et Jésus*﴾ la Thora et l'Évangile ﴿*et en ce qui a été donné aux prophètes par leur Seigneur*﴾ ce qui englobe tous les prophètes ﴿*sans établir entre eux aucune distinction*﴾ mais nous croyons en eux tous ﴿*et c'est à [Allah] que nous sommes exclusivement soumis.*﴾ Les croyants de cette communauté croient en tout prophète envoyé et en tout Livre révélé, sans en renier quoi que ce soit, et ils croient en tout ce qui a été révélé de la part d'Allah, et en tout prophète envoyé par Lui. ﴿*Quiconque désire une religion autre que l'islam ne sera point agréé*﴾, celui qui emprunte une voie autre que celle qu'Allah a établie, cela ne sera pas accepté de lui ﴿*et il sera, dans l'au-delà, du nombre des perdants.*﴾ Ainsi le Prophète (ﷺ) dit : « *Quiconque accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre verra son acte rejeté.*»[1]

كَيْفَ يَهْدِى ٱللَّهُ قَوْمًا كَفَرُوا۟ بَعْدَ إِيمَٰنِهِمْ وَشَهِدُوٓا۟ أَنَّ ٱلرَّسُولَ حَقٌّ وَجَآءَهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ ۚ وَٱللَّهُ لَا

يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٦﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ جَزَآؤُهُمْ أَنَّ عَلَيْهِمْ لَعْنَةَ ٱللَّهِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلنَّاسِ أَجْمَعِينَ

﴿٨٧﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَا لَا يُخَفَّفُ عَنْهُمُ ٱلْعَذَابُ وَلَا هُمْ يُنظَرُونَ ﴿٨٨﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُوا۟ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ

وَأَصْلَحُوا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٨٩﴾

[1] Al-Bukhârî (2697) et Muslim (1718).

(86) ﴿*Comment Allah guiderait-Il des gens qui ont renié la foi après avoir cru et attesté de la véracité du Messager, et après que les preuves claires leur soient parvenues ? Allah ne guide pas les transgresseurs.* (87) *Ceux-là auront pour rétribution la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes.* (88) *[Cette malédiction] les frappera éternellement, sans que leur supplice ne connaisse ni allègement ni répit.* (89) *À l'exception de ceux qui s'en repentent par la suite, et s'amendent, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

﴿*Comment Allah guiderait-Il des gens qui ont renié la foi après avoir cru et attesté de la véracité du Messager, et après que les preuves claires leur soient parvenues ?*﴾ Les preuves et les indices clairs de la véracité de ce que leur apportait le Messager leur furent exposés, il leur clarifia ce qu'il en était, puis ils ont apostasié en retournant aux ténèbres du polythéisme. Comment ces gens mériteraient-ils la guidée après ce qu'ils y ont mêlé d'aveuglement ? ﴿*Allah ne guide pas les transgresseurs.* (87) *Ceux-là, auront pour rétribution la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes.*﴾ ils seront maudits par Allah et Ses créatures ﴿*[Cette malédiction] les frappera éternellement, sans que leur supplice ne connaisse ni allègement ni répit.*﴾ ils n'auront pas de répit dans le châtiment, et on ne l'allègera pas un seul instant. ﴿*À l'exception de ceux qui s'en repentent par la suite, et s'amendent, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾ De par Sa bienveillance, Sa bonté, Son indulgence et Sa miséricorde : celui qui se repent à Lui, Il agrée son repentir.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بَعْدَ إِيمَٰنِهِمْ ثُمَّ ٱزْدَادُوا۟ كُفْرًا لَّن تُقْبَلَ تَوْبَتُهُمْ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلضَّآلُّونَ ﴿٩٠﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَن يُقْبَلَ مِنْ أَحَدِهِم مِّلْءُ ٱلْأَرْضِ ذَهَبًا وَلَوِ ٱفْتَدَىٰ بِهِۦٓ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٩١﴾

(90) ﴿*Ceux qui, après avoir cru, renient la foi, et persistent à redoubler de mécréance, leur repentir [au moment de la mort] ne sera jamais accepté, et ce sont eux les égarés.* (91) *Quant à ceux qui ne croient pas et meurent mécréants, il ne sera jamais accepté d'aucun d'eux de se racheter, même s'il offrait le poids de la terre en or. Ceux-là subiront un châtiment douloureux, et ils n'auront point de secours.*﴾

Allah (ﷻ) menace ceux qui renient la foi après avoir cru et persistent dans la mécréance jusqu'à la mort. Il mentionne que leur repentir ne sera pas accepté au moment de la mort. ﴿*leur repentir ne sera jamais accepté, et ce sont eux les égarés*﴾ ceux qui quittent la voie de la vérité pour celle du fourvoiement. ﴿*Quant à ceux qui ne croient pas et meurent mécréants, il ne sera jamais accepté d'aucun d'eux de se racheter, même s'ils offraient le poids de la terre en or.*﴾ Celui qui meurt mécréant, on n'acceptera jamais de lui aucun bien, même s'il offre le poids de la terre en or, en ce qu'il considère être une adoration. Rien ne lui évitera le châtiment d'Allah, même s'il avait donné, pour se racheter, le poids en or de la terre, avec ses montagnes, ses collines, sa poussière, son sable, ses vallées et chemins accidentés, sa terre ferme et ses océans. ﴿*Ceux-là subiront un châtiment douloureux, et ils n'auront point de secours*﴾ personne ne pourra les sauver du châtiment d'Allah, et leur accorder refuge face à Son douloureux supplice.

لَن تَنَالُوا۟ ٱلْبِرَّ حَتَّىٰ تُنفِقُوا۟ مِمَّا تُحِبُّونَ ۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِن شَىْءٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٌ ﴿٩٢﴾

(92) ﴿*Vous ne parviendrez au bien que lorsque vous dépenserez de ce que vous aimez [de vos biens]. Et quoi que vous dépensiez, Allah en a parfaitement connaissance.*﴾

﴿*Vous ne parviendrez au bien*﴾ le paradis ﴿*que lorsque vous dépenserez de ce que vous aimez [de vos biens].*﴾ En pensant à ce verset, ʿAbd Allah dit : « Je me suis remémoré ce qu'Allah m'avait accordé, et je n'ai rien trouvé qui me soit plus chère qu'une esclave byzantine. Je dis : « Elle est libre pour la Face d'Allah. Si je devais revenir sur une chose que je donne pour Allah, je l'aurais épousée. »

۞ كُلُّ ٱلطَّعَامِ كَانَ حِلًّا لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِلَّا مَا حَرَّمَ إِسْرَٰٓءِيلُ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ مِن قَبْلِ أَن تُنَزَّلَ ٱلتَّوْرَىٰةُ ۗ قُلْ فَأْتُوا۟ بِٱلتَّوْرَىٰةِ فَٱتْلُوهَآ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٩٣﴾ فَمَنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٩٤﴾ قُلْ صَدَقَ ٱللَّهُ ۗ فَٱتَّبِعُوا۟ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۚ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٩٥﴾

(93) ﴿*Tous les aliments étaient licites aux fils d'Israël, sauf ceux qu'Israël s'était interdits, avant que ne soit révélée la Thora. Dis-leur : « Apportez la Thora et récitez-la, si ce que vous dites est vrai ! »* (94) *Ceux qui, après cela, forgent des mensonges contre Allah, sont eux les transgresseurs.* (95) *Dis-leur : « Allah dit vrai. Suivez donc la religion d'Abraham qui vouait un culte exclusif à Allah et n'était point du nombre des polythéistes. »*﴾

﴿*Tous les aliments étaient licites aux fils d'Israël, sauf ceux qu'Israël s'était interdits, avant que ne soit révélée la Thora.*﴾ Tous les aliments leur étaient permis avant la révélation de la Thora, sauf ce qu'Israël s'était interdit. ﴿*Dis-leur : Apportez la Thora et récitez-la, si ce que vous dites est vrai !*﴾ car elle contient ce que Nous avons dit. ﴿*Ceux qui, après cela, forgent des mensonges contre Allah, sont eux les transgresseurs.*﴾ Ceux qui mentent sur Allah et prétendent qu'Il leur a légiféré le Sabbat et l'attachement perpétuel à la Thora, et qu'Il n'a pas envoyé d'autre prophète appelant à Allah par des preuves claires et des arguments, après ce que Nous avons exposé comme abrogation et manifestation de ce que Nous avons cité ﴿*sont eux les transgresseurs.*﴾

﴿*Dis-leur : Allah dit vrai.*﴾ en ce dont Il informe et ce qu'Il légifère dans le Coran. ﴿*Suivez donc la religion d'Abraham qui vouait un culte exclusif à Allah et n'était point du nombre des polythéistes.*﴾ Suivez la religion d'Abraham qu'Allah a légiférée dans le Coran, par l'intermédiaire de Muhammad (ﷺ), car elle est la vérité sur laquelle il n'est ni doute ni soupçon. Elle est la voie, la plus parfaite, claire et complète qu'un prophète ait apportée.

إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِى بِبَكَّةَ مُبَٰرَكًا وَهُدًى لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٦﴾ فِيهِ ءَايَٰتٌۢ بَيِّنَٰتٌ مَّقَامُ إِبْرَٰهِيمَ ۖ وَمَن دَخَلَهُۥ كَانَ ءَامِنًا ۗ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا ۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٧﴾

(96) ﴿*Le premier Temple érigé pour les hommes est celui de Bakkah (la Mecque), comme bénédiction et guidée pour les hommes.* (97) *S'y trouvent des preuves manifestes, telle la station d'Abraham. Quiconque y entre est en sécurité. C'est un devoir envers Allah, pour les gens qui en ont les moyens, que de venir à la Maison (sacrée) en pèlerinage. Quant à celui qui renie [cette obligation, qu'il sache] qu'Allah se passe de l'univers.*﴾

Lle premier Temple érigé pour les hommes, c'est-à-dire tous les hommes, pour leur adoration et leurs rites, pour y accomplir des circumambulations, des prières et retraites spirituelles ﴿*est celui de Bakkah*﴾ la Kaᶜbah bâtie par Abraham, le bien-aimé singulier d'Allah, dont se réclame chacune des deux factions que sont les chrétiens et les juifs, qui prétendent être sur sa religion et sa voie, mais qui n'accomplissent pas le pèlerinage au Temple qu'il a bâti sur ordre d'Allah et auquel il a appelé les hommes, ﴿*comme bénédiction et guidée pour les hommes.*﴾

﴿*S'y trouvent des preuves manifestes*﴾, des preuves claires qu'il fut bâti par Abraham et qu'Allah l'a révéré et honoré. ﴿*telle la station d'Abraham*﴾ c'est-à-dire ce dont il se servit, lorsque la construction prit de la hauteur, pour élever les fondations et les murs. Il montait dessus et son fils Ismaël lui donnait les pierres, et l'empreinte de ses pieds dans la station est une preuve manifeste. ﴿*Quiconque y entre est en sécurité*﴾ désigne le territoire sacré de la Mecque, et quiconque y entre apeuré y est à l'abri de tout tort. Il en était ainsi à l'époque antéislamique. ﴿*C'est un devoir envers Allah, pour les gens qui en ont les moyens, que de venir à la Maison (sacrée) en pèlerinage.*﴾ Ceci est une preuve de l'obligation du pèlerinage pour la majorité des savants. De nombreux hadiths indiquent que le pèlerinage est un des piliers de l'islam, une de ses bases et un de ses fondements. Les musulmans sont unanimes au plus haut point à ce sujet. Le pèlerinage est obligatoire une fois dans l'existence pour le musulman religieusement responsable. ﴿*Quant à celui qui renie [cette obligation, qu'il sache] qu'Allah se passe de l'univers.*﴾ Celui qui renie l'obligation du pèlerinage aura mécru et Allah Se suffit à Lui-même.

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَٱللَّهُ شَهِيدٌ عَلَىٰ مَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٨﴾ قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ
تَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ مَنْ ءَامَنَ تَبْغُونَهَا عِوَجًا وَأَنتُمْ شُهَدَآءُ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٩٩﴾

(98) ﴿*Dis : « Ô Gens du Livre, pourquoi reniez-vous les signes d'Allah ? Allah est témoin de ce que vous faites. »* (99) *Dis : « Ô Gens du Livre, pourquoi détournez-vous celui qui a la foi du sentier d'Allah, cherchant à le rendre tortueux, alors que vous êtes témoins [de la vérité] ? » Allah n'est pas inattentif à vos agissements.*﴾

C'est là un reproche adressé par Allah aux mécréants des Gens du Livre pour leur obstination face à la vérité, leur reniement des signes d'Allah, et leur détournement du sentier d'Allah de celui qui le désire parmi les adeptes de la foi, en utilisant toutes leurs capacités et leur pouvoir. Ceci, alors qu'ils savent que ce que le Messager apporte est la vérité émanant d'Allah, en vertu de ce qu'ils possèdent comme science des prophètes anciens et des nobles messagers – que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous – et ce qu'ils ont annoncé et mentionné du Prophète illettré, hachémite, arabe, mecquois, maître des fils d'Adam, sceau des prophètes et messager du Seigneur des cieux et de la terre. Allah (ﷻ) les a menacés en mentionnant qu'Il est témoin de leurs agissements, de leur altération de ce qui est entre leurs mains venant des prophètes, de leur reniement, de leur refus et obstination face au Messager

annoncé. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il n'est pas inattentif à leurs agissements, c'est-à-dire qu'Il les rétribuera pour cela, au Jour où ni les biens ni les enfants ne seront d'aucune utilité.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ فَرِيقٗا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ يَرُدُّوكُم بَعۡدَ إِيمَٰنِكُمۡ كَٰفِرِينَ ﴿١٠٠﴾ وَكَيۡفَ
تَكۡفُرُونَ وَأَنتُمۡ تُتۡلَىٰ عَلَيۡكُمۡ ءَايَٰتُ ٱللَّهِ وَفِيكُمۡ رَسُولُهُۥۗ وَمَن يَعۡتَصِم بِٱللَّهِ فَقَدۡ هُدِيَ إِلَىٰ صِرَٰطٖ
مُّسۡتَقِيمٖ ﴿١٠١﴾

(100) ﴿*Ô vous qui croyez ! Si vous obéissez à un groupe de ceux qui ont reçu le Livre, il vous rendra mécréants après que vous ayez eu la foi.* (101) *Comment pourriez-vous renier [la foi], alors que les versets d'Allah vous sont récités, et que Son Messager se trouve parmi vous ? Quiconque s'attache fermement à Allah a été guidé vers une voie droite.*﴾

Allah (ﷻ) met en garde Ses serviteurs croyants contre le fait d'obéir à un groupe des Gens du Livre qui envient les croyants pour ce qu'Allah leur a attribué de Sa grâce, et ce qu'Il leur a accordé en leur envoyant Son Messager. ﴿*Comment pourriez-vous renier [la foi], alors que les versets d'Allah vous sont récités, et que Son Messager se trouve parmi vous ?*﴾ La mécréance est pour vous improbable ; loin de vous, car les versets d'Allah sont révélés à Son Messager nuit et jour, et il vous les récite et les transmet. ﴿*Quiconque s'attache fermement à Allah a été guidé vers une voie droite.*﴾ L'attachement à Allah et la confiance en Lui est le fondement de la guidée, le moyen d'éloigner l'égarement, et la voie vers la droiture, la justesse, et la réalisation du but.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسۡلِمُونَ ﴿١٠٢﴾ وَٱعۡتَصِمُواْ بِحَبۡلِ ٱللَّهِ
جَمِيعٗا وَلَا تَفَرَّقُواْۚ وَٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتَ ٱللَّهِ عَلَيۡكُمۡ إِذۡ كُنتُمۡ أَعۡدَآءٗ فَأَلَّفَ بَيۡنَ قُلُوبِكُمۡ فَأَصۡبَحۡتُم بِنِعۡمَتِهِۦٓ
إِخۡوَٰنٗا وَكُنتُمۡ عَلَىٰ شَفَا حُفۡرَةٖ مِّنَ ٱلنَّارِ فَأَنقَذَكُم مِّنۡهَاۗ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمۡ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمۡ تَهۡتَدُونَ ﴿١٠٣﴾

(102) ﴿*Ô vous qui croyez ! Craignez Allah de la crainte qui Lui sied, et soyez entièrement soumis [à Allah] jusqu'à la mort.* (103) *Attachez-vous tous à la corde [menant à] Allah et ne vous divisez pas. Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous lorsque vous étiez ennemis, et qu'Il unit vos cœurs, faisant de vous, de par Son bienfait, des frères. Et alors que vous étiez au bord d'un gouffre de l'Enfer, Il vous en a sauvés. C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses signes afin que vous soyez bien guidés.*﴾

﴿*Craignez Allah de la crainte qui Lui sied*﴾ Pour ʿAbd Allah Ibn Masʿûd, Il doit être obéi et non désobéi, mentionné et non oublié, remercié et non renié. ﴿*soyez entièrement soumis [à Allah] jusqu'à la mort.*﴾ Préservez votre islam lorsque vous êtes en bonne santé et en sécurité, afin de mourir sur celui-ci, car le Généreux a établi, de par Sa générosité, que celui qui vit sur une chose meurt sur celle-ci, et celui qui meurt sur une chose sera ressuscité sur celle-ci. Qu'Allah nous préserve de mourir sur autre que l'islam.

﴾*Attachez-vous tous à la corde [menant à] Allah*﴿ le pacte conclu avec Allah ou encore le Coran ﴾*et ne vous divisez pas*﴿ Allah leur ordonne de s'attacher au groupe uni des musulmans et leur interdit la division. ﴾*Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous lorsque vous étiez ennemis, et qu'Il unit vos cœurs, faisant de vous, de par Son bienfait, des frères. Et alors que vous étiez au bord d'un gouffre de l'Enfer, Il vous en a sauvés*﴿ Ceci concerne les *Aws* et *Khazraj* entre lesquels eurent lieu de nombreuses guerres à l'époque antéislamique, une grande inimitié et hostilité, ainsi que des rancœurs et vengeances qui prolongèrent leurs luttes. Lorsqu'Allah apporta l'islam, nombre d'entre eux l'embrassèrent, et ils devinrent des frères s'aimant par la majesté d'Allah, unis pour Allah, s'aidant dans la bonté et la piété. Ils étaient au bord d'un gouffre de l'Enfer en raison de leur mécréance et Allah les en a éloignés en les guidant vers la foi.

وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى ٱلْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ
﴿١٠٤﴾ وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ تَفَرَّقُوا۟ وَٱخْتَلَفُوا۟ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٠٥﴾
يَوْمَ تَبْيَضُّ وُجُوهٌ وَتَسْوَدُّ وُجُوهٌ ۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱسْوَدَّتْ وُجُوهُهُمْ أَكَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ
بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿١٠٦﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱبْيَضَّتْ وُجُوهُهُمْ فَفِى رَحْمَةِ ٱللَّهِ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿١٠٧﴾ تِلْكَ ءَايَٰتُ
ٱللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ بِٱلْحَقِّ ۗ وَمَا ٱللَّهُ يُرِيدُ ظُلْمًا لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٨﴾ وَلِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ وَإِلَى ٱللَّهِ
تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿١٠٩﴾

(104) ﴾*Qu'un groupe d'entre vous appelle au bien, ordonne ce qui est approuvé [par la Loi], et interdise ce qui est réprouvé ; et ce sont eux qui réussissent.* (105) *Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé, après que les preuves manifestes leur furent venues. À ceux-là, un immense châtiment est réservé.* (106) *Au jour où certains visages s'illumineront, et d'autres s'assombriront. À ceux dont les visages seront assombris, [on dira] : « Avez-vous mécru après avoir eu la foi ? Goûtez donc au châtiment, pour avoir renié la foi. »* (107) *Quant à ceux dont les visages s'illumineront, ils seront dans le Paradis d'Allah, où ils demeureront éternellement.* (108) *Tels sont les versets d'Allah que Nous te récitons en toute vérité. Et Allah ne veut aucune injustice pour les créatures.* (109) *Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah, et c'est à Allah seul que toute chose est ramenée.*﴿

﴾*Qu'un groupe d'entre vous*﴿ soit érigé pour respecter l'ordre d'Allah dans l'appel au bien, le commandement de ce qui est approuvé par la Loi et l'interdiction de ce qui est réprouvé, ﴾*et ce sont eux qui réussissent*﴿ Pour Ad-Dahhâk, il s'agit de l'élite des Compagnons et de l'élite des combattants et savants. ﴾*Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé, après que les preuves manifestes leur furent venues. À ceux-là, un immense châtiment est réservé.*﴿ Allah (ﷻ) interdit à cette communauté d'être comme les communautés précédentes, dans leurs divisions, divergences, et abandon du commandement du bien et de l'interdiction du mal, bien que les preuves leur furent exposées. ﴾*Au jour où certains visages s'illumineront, et d'autres s'assombriront*﴿, au Jour de la Résurrection, lorsque les visages des adeptes de la Sunna et du groupe uni des musulmans s'illumineront, tandis que s'assombriront ceux des adeptes de l'innovation et de la division.

﴾*À ceux dont les visages seront assombris, [on dira] : Avez-vous mécru après avoir eu la foi ?*﴿ Pour Al-Hasan Al-Basrî, il s'agit des hypocrites. ﴾*Goûtez donc au châtiment, pour avoir renié la foi*﴿ et cette description englobe tout mécréant. ﴾*Quant à ceux dont les visages s'illumineront, ils seront dans le Paradis d'Allah, où ils demeureront éternellement.*﴿ Le Paradis où ils demeureront éternellement et ne désireront aucun changement. ﴾*Tels sont les versets d'Allah*﴿ Ses arguments et preuves manifestes, ﴾*que Nous te récitons*﴿ ô Muhammad ﴾*en toute vérité*﴿ ainsi Nous dévoilons ce qu'il en est en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾*Et Allah ne veut aucune injustice pour les créatures*﴿ Il n'est pas injuste envers eux, mais il est le Juste, l'Équitable qui ne commet pas d'iniquité, car Il est omnipotent et omniscient. Ainsi, Il n'a besoin d'être injuste envers aucune de Ses créatures. ﴾*Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah*﴿ toute chose est Son royaume et Lui est soumis ﴾*et c'est à Allah seul que toute chose est ramenée*﴿ c'est Lui administre et juge en ce bas-monde et l'au-delà.

كُنتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ ۗ وَلَوْ
ءَامَنَ أَهْلُ الْكِتَابِ لَكَانَ خَيْرًا لَّهُم ۚ مِّنْهُمُ الْمُؤْمِنُونَ وَأَكْثَرُهُمُ الْفَاسِقُونَ ﴿١١٠﴾ لَن
يَضُرُّوكُمْ إِلَّا أَذًى ۖ وَإِن يُقَاتِلُوكُمْ يُوَلُّوكُمُ الْأَدْبَارَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ﴿١١١﴾ ضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ الذِّلَّةُ أَيْنَ مَا
ثُقِفُوا إِلَّا بِحَبْلٍ مِّنَ اللَّهِ وَحَبْلٍ مِّنَ النَّاسِ وَبَاءُو بِغَضَبٍ مِّنَ اللَّهِ وَضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ الْمَسْكَنَةُ ۚ ذَٰلِكَ
بِأَنَّهُمْ كَانُوا يَكْفُرُونَ بِآيَاتِ اللَّهِ وَيَقْتُلُونَ الْأَنبِيَاءَ بِغَيْرِ حَقٍّ ۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوا وَّكَانُوا يَعْتَدُونَ ﴿١١٢﴾

(110) ﴾*Vous êtes la meilleure communauté suscitée pour les hommes : vous commandez le bien, interdisez le mal, et croyez en Allah. Si les Gens du Livre croyaient [en ce qui est révélé à Muhammad], ce serait meilleur pour eux. Parmi eux, il est des croyants, mais la plupart sont mécréants.* (111) *Ils ne sauront vous nuire, si ce n'est par des offenses. Et s'ils vous combattent, ils tourneront vite le dos, et ne seront point secourus.* (112) *Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, sauf en vertu d'un pacte avec Allah et d'un pacte avec les hommes. Ils ont encouru la colère d'Allah, et la misère s'est abattue sur eux, ceci pour avoir renié les signes d'Allah et tué sans droit les prophètes ; ceci en raison de leur désobéissance et transgression.*﴿

Allah (ﷻ) informe que la communauté de Muhammad est la meilleure des communautés : ﴾*Vous êtes la meilleure communauté suscitée pour les hommes*﴿ ils forment la meilleure des communautés, et sont les hommes les plus profitables aux hommes. ﴾*vous commandez le bien, interdisez le mal, et croyez en Allah.*﴿ Celui, parmi cette communauté, qui se pare de ces caractéristiques partage, avec eux, ces éloges. Quant à celui qui ne s'en pare pas, il est semblable aux Gens du Livre qu'Allah blâme dans Sa Parole :

كَانُوا لَا يَتَنَاهَوْنَ عَن مُّنكَرٍ فَعَلُوهُ ۚ لَبِئْسَ مَا كَانُوا يَفْعَلُونَ ﴿٧٩﴾

﴾Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le mal qu'ils commettaient. [Par Allah !] Comme est mauvais ce qu'ils faisaient !﴿[1]

[1] *Al-Mâ'idah*, v.79.

C'est pourquoi, après qu'Allah ait fait les éloges de cette communauté pour ces caractéristiques, Il blâme et réprimande les Gens du Livre : ﴾*Si les Gens du Livre croyaient [en ce qui est révélé à Muhammad], ce serait meilleur pour eux. Parmi eux, il est des croyants, mais la plupart sont mécréants.*﴿ Peu d'entre eux croient en Allah, et en ce qu'Il vous a révélé et ce qu'il leur a révélé. La plupart d'entre eux sont dans l'égarement, la mécréance, la perversion et la désobéissance. Puis Allah (ﷻ) annonce à Ses serviteurs croyants leur victoire sur les Gens du Livre, mécréants et irréligieux : ﴾*Ils ne sauront vous nuire, si ce n'est par des offenses. Et s'ils vous combattent, ils tourneront vite le dos, et ne seront point secourus.*﴿

﴾*Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, sauf en vertu d'un pacte avec Allah et d'un pacte avec les hommes.*﴿ Allah leur a imposé l'avilissement et la servilité où qu'ils se trouvent. Ils n'en sont préservés ﴾*qu'en vertu d'un pacte avec Allah*﴿ une protection accordée par Allah, consistant en un accord de protection en contrepartie du versement du tribut et de la soumission aux lois de la religion. ﴾*et d'un pacte avec les hommes*﴿ une sécurité qu'ils leur offrent, comme elle est accordée à celui avec qui un traité ou pacte est conclu, ou encore le captif, si un musulman lui offre sa protection. ﴾*Ils ont encouru la colère*﴿, ils demeurent dans la colère d'Allah et la méritent ﴾*et la misère s'abattit sur eux*﴿ de manière tangible et religieuse, ﴾*ceci pour avoir renié les signes d'Allah et tué sans droit les prophètes.*﴿ Ce qui les a menés à cela est l'orgueil, la transgression et la jalousie, ce qui leur valut l'avilissement, la servilité et la pauvreté en ce monde, en plus de l'avilissement dans l'au-delà. ﴾*ceci en raison de leur désobéissance et transgression.*﴿ Ce qui les a amenés à renier les signes d'Allah et à tuer Ses messagers est qu'ils multipliaient les désobéissances aux ordres d'Allah, commettaient des péchés et transgressaient la Loi d'Allah.

۞ لَيْسُوا سَوَاءً ۗ مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ أُمَّةٌ قَائِمَةٌ يَتْلُونَ آيَاتِ اللَّهِ آنَاءَ اللَّيْلِ وَهُمْ يَسْجُدُونَ ﴿١١٣﴾
يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ وَيُسَارِعُونَ فِي
الْخَيْرَاتِ وَأُولَٰئِكَ مِنَ الصَّالِحِينَ ﴿١١٤﴾ وَمَا يَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ فَلَن يُكْفَرُوهُ ۗ وَاللَّهُ عَلِيمٌ
بِالْمُتَّقِينَ ﴿١١٥﴾ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا لَن تُغْنِيَ عَنْهُمْ أَمْوَالُهُمْ وَلَا أَوْلَادُهُم مِّنَ اللَّهِ شَيْئًا ۖ وَأُولَٰئِكَ
أَصْحَابُ النَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿١١٦﴾ مَثَلُ مَا يُنفِقُونَ فِي هَٰذِهِ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا كَمَثَلِ رِيحٍ فِيهَا صِرٌّ
أَصَابَتْ حَرْثَ قَوْمٍ ظَلَمُوا أَنفُسَهُمْ فَأَهْلَكَتْهُ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ اللَّهُ وَلَٰكِنْ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١١٧﴾

(113) ﴾*Mais ils ne sont pas tous semblables. Il est, parmi les Gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah et se prosterne.* (114) *Ils croient en Allah et au Jour dernier, commandent le bien, interdisent le mal, et s'empressent d'accomplir de bonnes œuvres. Ceux-là sont au nombre des pieux.* (115) *Quelque bien qu'ils accomplissent, il ne leur sera pas dénié, car Allah connaît parfaitement ceux qui Le craignent.* (116) *Quant à ceux qui auront mécru, ni leurs biens ni leurs enfants ne leur épargneront le châtiment d'Allah. Voilà ceux qui sont voués à l'Enfer où ils demeureront éternellement.* (117) *Ce qu'ils dépensent en ce bas-monde est semblable à un vent glacial qui s'abat sur un champ appartenant à des gens qui se sont fait tort à eux-mêmes, et le détruit. Allah n'a pas été injuste envers eux, mais ils se sont fait tort à eux-mêmes.*﴿

Ce qui est connu de nombreux exégètes est que ces versets ont été révélés concernant ceux qui ont cru parmi les rabbins des Gens du Livre, comme ᶜAbd Allah Ibn Salâm, Asad Ibn ᶜUbayd, Thaᶜlabah Ibn Saᶜyah, et d'autres. Ce qui signifie que les Gens du Livre blâmés précédemment ne sont pas semblables à ceux qui ont embrassé l'islam, c'est pourquoi Il dit : ﴾*Mais ils ne sont pas tous semblables*﴿ il est parmi eux le croyant et le criminel. ﴾*Il est, parmi les Gens du Livre, une communauté droite*﴿ qui respecte les commandements d'Allah, obéit à Sa Loi et suit le Prophète d'Allah ﴾*qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah et se prosterne*﴿ ils se lèvent la nuit, et multiplient les prières en récitant le Coran. ﴾*Ils croient en Allah et au Jour dernier, commandent le bien, interdisent le mal, et s'empressent d'accomplir de bonnes œuvres. Ceux-là sont au nombre des pieux.*﴿ Ce sont eux qui sont mentionnés à la fin de la sourate :

وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَمَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِمْ خَٰشِعِينَ لِلَّهِ

﴾Parmi les Gens du Livre, il en est qui croient en Allah, en ce qui vous a été révélé et en ce qui leur a été révélé. Soumis à Allah.﴿[1]

﴾*Quelque bien qu'ils accomplissent, il ne leur sera pas dénié*﴿ il ne sera pas perdu auprès d'Allah, mais Il vous accordera pour cela plus abondante des rétributions ﴾*car Allah connaît parfaitement ceux qui Le craignent*﴿ aucune œuvre ne Lui échappe, et auprès de Lui rien ne se perd de la rétribution de qui agit en bien. Puis Allah (ﷻ) dit concernant les mécréants polythéistes : ﴾*ni leurs biens ni leurs enfants ne leur épargneront le châtiment d'Allah*﴿ rien ne repoussera d'eux la force et le châtiment d'Allah s'Il veut les châtier ﴾*Voilà ceux qui sont voués à l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴿ Puis Il donne un exemple concernant ce que les mécréants dépensent en ce bas-monde : ﴾*Ce qu'ils dépensent en ce bas-monde est semblable à un vent glacial*﴿ un froid intense ﴾*qui s'abat sur un champ appartenant à des gens qui se sont fait tort à eux-mêmes, et le détruit*﴿ en le brûlant lorsqu'il s'abat sur un champ dont la moisson est arrivée, détruisant tout ce qu'il contient comme culture, en privant son propriétaire au moment où il en a le plus besoin. Il en est de même des mécréants dont Allah anéantit la rétribution de leurs œuvres en ce bas-monde ainsi que leurs fruits, de même qu'Il a fait disparaître les fruits de ce champ en raison des péchés de son propriétaire. Et eux aussi ont bâti leurs œuvres sans fondement et sans base ; ﴾*Allah n'a pas été injuste envers eux, mais ils se sont fait tort à eux-mêmes.*﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ بِطَانَةً مِّن دُونِكُمْ لَا يَأْلُونَكُمْ خَبَالًا وَدُّوا۟ مَا عَنِتُّمْ قَدْ بَدَتِ ٱلْبَغْضَآءُ مِنْ
أَفْوَٰهِهِمْ وَمَا تُخْفِى صُدُورُهُمْ أَكْبَرُ ۚ قَدْ بَيَّنَّا لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١١٨﴾ هَٰٓأَنتُمْ أُو۟لَآءِ تُحِبُّونَهُمْ وَلَا
يُحِبُّونَكُمْ وَتُؤْمِنُونَ بِٱلْكِتَٰبِ كُلِّهِۦ وَإِذَا لَقُوكُمْ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوْا۟ عَضُّوا۟ عَلَيْكُمُ ٱلْأَنَامِلَ مِنَ ٱلْغَيْظِ ۚ قُلْ
مُوتُوا۟ بِغَيْظِكُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١١٩﴾ إِن تَمْسَسْكُمْ حَسَنَةٌ تَسُؤْهُمْ وَإِن تُصِبْكُمْ سَيِّئَةٌ يَفْرَحُوا۟
بِهَا ۖ وَإِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ لَا يَضُرُّكُمْ كَيْدُهُمْ شَيْـًٔا ۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطٌ ﴿١٢٠﴾

[1] *Âl ᶜImrân*, v.199.

(118) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas de gens de confiance en dehors des vôtres. Ils ne cherchent qu'à vous troubler et se réjouissent de vous voir en difficulté. La haine [qu'ils vous portent] se manifeste dans leur bouche, mais ce que cache leur poitrine est pire encore. Nous vous exposons clairement les signes, pour peu que vous raisonniez.* (119) *Vous, [croyants], les aimez, alors qu'eux ne vous aiment pas, et vous croyez au Livre en totalité. Lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons », mais sitôt seuls, ils se mordent les doigts de rage contre vous. Dis-leur : « Mourrez de rage ! » Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.* (120) *Si un bien vous touche, ils s'en affligent ; et si un mal vous atteint, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes patients et craignez [Allah], leur ruse ne vous nuira en rien. Allah cerne parfaitement leurs agissements.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants de prendre les hypocrites pour gens de confiance, en leur révélant leurs secrets et leurs plans contre leurs ennemis, alors que les hypocrites consacrent tous leurs efforts et leurs capacités à troubler les croyants, c'est-à-dire qu'ils cherchent à s'opposer à eux et à leur nuire par tout moyen, et tout ce qu'ils peuvent comme ruse et traitrise, se réjouissant de tout ce qui met les croyants dans la difficulté, la gêne et la peine. ﴿*Ne prenez pas de gens de confiance en dehors des vôtres*﴾ parmi les adeptes des autres religions. Les hommes de confiance désignent les proches qui connaissent les choses secrètes et intimes. ﴿*La haine [qu'ils vous portent] se manifeste dans leur bouche, mais ce que cache leur poitrine est pire encore*﴾ l'animosité transparaît sur leur visage et en leurs lapsus, avec ce qu'ils dissimulent en leur cœur comme haine de l'islam et de ses adeptes. Ce qui n'échappe pas à l'homme sagace et doué de raison, et c'est pourquoi Il dit : ﴿*Nous vous exposons clairement les signes, pour peu que vous raisonniez*﴾

﴿*Vous, [croyants], les aimez, alors qu'eux ne vous aiment pas.*﴾ Vous, croyants, aimez les hypocrites pour ce qu'ils vous montrent comme foi, alors qu'ils ne vous aiment ni en leur for intérieur ni en apparence. ﴿*vous croyez au Livre en totalité*﴾ vous n'avez ni doute ni hésitation en quoi que ce soit du Livre, alors qu'eux sont en proie au doute, à l'hésitation et à la perplexité. ﴿*Lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons », mais sitôt seuls, ils se mordent les doigts de rage contre vous.*﴾ Il en est ainsi des hypocrites, ils montrent aux croyants la foi et l'affection, alors qu'en leur for intérieur, ils sont à l'opposé, de tout point de vue : ﴿*mais sitôt seuls, ils se mordent les doigts de rage contre vous*﴾ ce qui désigne le plus haut degré de la colère et de l'exaspération. ﴿*Dis-leur : « Mourrez de rage. » Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.*﴾ Quelles que soient votre jalousie envers les croyants et votre rage contre eux, sachez qu'Allah parfait Son bienfait sur Ses serviteurs croyants, parachève Sa religion, élève Sa Parole, et donne la victoire à Sa religion, alors mourrez de rage. ﴿*Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.*﴾ Il sait parfaitement ce que recèle leur for intérieur et ce que dissimule leur cœur comme haine, jalousie, et animosité envers les croyants ; et Il vous rétribuera pour cela en ce bas-monde en vous montrant le contraire de ce que vous espérez et, dans l'au-delà, en vous châtiant durement en Enfer où vous demeurerez éternellement, et dont vous ne pourrez sortir.

﴿*Si un bien vous touche, ils s'en affligent ; et si un mal vous atteint, ils s'en réjouissent*﴾, ce qui montre l'intensité de leur animosité envers les croyants. Lorsque les croyants sont touchés par la fertilité, la victoire et le soutien, et que se multiplient et se renforcent leurs défenseurs, cela afflige les hypocrites. ﴿*Mais si vous êtes patients et craignez [Allah], leur ruse ne vous nuira en rien. Allah cerne parfaitement leurs agissements.*﴾ Il les oriente vers la manière de se protéger du mal des mauvais et de la

ruse des dépravés, en usant de patience, de piété et de confiance en Allah qui cerne leurs ennemis. Il n'y a de force et de puissance qu'en Lui. Puis Allah (ﷻ) débute le récit de la bataille d'Uhud, de l'épreuve à laquelle les croyants y furent soumis, de la distinction entre les croyants et les hypocrites, ainsi que de la patience des endurants.

وَإِذْ غَدَوْتَ مِنْ أَهْلِكَ تُبَوِّئُ ٱلْمُؤْمِنِينَ مَقَٰعِدَ لِلْقِتَالِ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٢١﴾ إِذْ هَمَّت طَّآئِفَتَانِ
مِنكُمْ أَن تَفْشَلَا وَٱللَّهُ وَلِيُّهُمَا ۗ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١٢٢﴾ وَلَقَدْ نَصَرَكُمُ ٱللَّهُ بِبَدْرٍ وَأَنتُمْ أَذِلَّةٌ ۖ
فَٱتَّقُوا ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٢٣﴾

(121) ﴿*[Mentionne] lorsqu'un matin, tu quittas ta famille pour attribuer aux croyants leur poste de combat. Allah entend et sait tout.* (122) *Lorsque deux groupes songèrent à fléchir, mais Allah les en protégea, et c'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance.* (123) *[Par Allah !] Allah vous a donné la victoire à Badr, alors que vous étiez inférieurs en nombre. Craignez donc Allah afin de Lui montrer reconnaissance.*﴾

﴿*[Mentionne] lorsqu'un matin, tu quittas ta famille pour attribuer aux croyants leur poste de combat*﴾ tu les plaçais à leur poste, les uns à droite, les autres à gauche, et là où tu le leur ordonnais ﴿*Allah entend et sait tout.*﴾ Il entend ce que vous dites et connaît vos fors intérieurs. Jâbir Ibn ʿAbd Allah rapporte : « C'est à notre sujet que fut révélé : ﴿*Lorsque deux groupes songèrent à fléchir*﴾ Nous sommes les deux groupes : le clan de Hârithah et le clan de Salimah. Nous n'aurions pas souhaité que ce verset ne fut pas révélé, car Allah (ﷻ) dit : ﴿*mais Allah les en protégea, et c'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance.*﴾

﴿*[Par Allah !] Allah vous a donné la victoire à Badr, alors que vous étiez inférieurs en nombre. Craignez donc Allah afin de Lui montrer reconnaissance.*﴾ La bataille de Badr qui eut lieu le vendredi dix-sept du mois de Ramadan, en l'an deux de l'hégire. C'est le jour de la distinction où Allah a honoré l'islam et ses adeptes, avili le polythéisme et anéanti sa position. Ceci, malgré leur faible nombre en ce jour. ﴿*[Par Allah !] Allah vous a donné la victoire à Badr, alors que vous étiez inférieurs en nombre*﴾ peu nombreux, afin que vous sachiez que la victoire ne vient que d'Allah et non du nombre d'hommes ou d'armes. ﴿*Craignez donc Allah afin de Lui montrer reconnaissance*﴾ afin de Lui obéir.

إِذْ تَقُولُ لِلْمُؤْمِنِينَ أَلَن يَكْفِيَكُمْ أَن يُمِدَّكُمْ رَبُّكُم بِثَلَٰثَةِ ءَالَٰفٍ مِّنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ مُنزَلِينَ ﴿١٢٤﴾ بَلَىٰٓ ۚ إِن
تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ وَيَأْتُوكُم مِّن فَوْرِهِمْ هَٰذَا يُمْدِدْكُمْ رَبُّكُم بِخَمْسَةِ ءَالَٰفٍ مِّنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ مُسَوِّمِينَ ﴿١٢٥﴾ وَمَا
جَعَلَهُ ٱللَّهُ إِلَّا بُشْرَىٰ لَكُمْ وَلِتَطْمَئِنَّ قُلُوبُكُم بِهِۦ ۗ وَمَا ٱلنَّصْرُ إِلَّا مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَكِيمِ ﴿١٢٦﴾ لِيَقْطَعَ
طَرَفًا مِّنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَوْ يَكْبِتَهُمْ فَيَنقَلِبُوا۟ خَآئِبِينَ ﴿١٢٧﴾ لَيْسَ لَكَ مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ

يُعَذِّبَهُمْ فَإِنَّهُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿١٢٨﴾ وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ ۚ يَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ ۚ
وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٩﴾

(124) ﴿*Lorsque tu dis aux croyants [à Badr] : « Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous assiste par trois mille anges descendus [du ciel] ?»* (125) *Oui [cela vous suffit]. Si vous faites preuve de patience et de piété, et que [les ennemis] fondent sur vous, votre Seigneur vous assistera de cinq mille anges portant des signes distinctifs.* (126) *Allah fit de ceci une bonne annonce afin que vos cœurs s'apaisent, mais la victoire ne vient que d'Allah, le Puissant, le Sage.* (127) *[Il vous ordonne le djihad] afin d'anéantir une partie des mécréants, d'avilir [les survivants] et qu'ils repartent désappointés* (128) *– tu n'as aucune part dans l'ordre [divin concernant les serviteurs] – qu'[Allah] accepte leur repentir ou qu'Il les châtie car ils sont transgresseurs.* (129) *Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah. Il pardonne à qui Il veut, et châtie qui Il veut. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

﴿*Lorsque tu dis aux croyants [à Badr] : « Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous assiste par trois mille anges descendus [du ciel] ?» Oui [cela vous suffit]. Si vous faites preuve de patience et de piété*﴾, si vous endurez face à votre ennemi, Me craignez et obéissez à Mon ordre. ﴿*et que [les ennemis] fondent sur vous*﴾ de front, ou encore : avec leur colère. ﴿*votre Seigneur vous assistera de cinq mille anges portant des signes distinctifs*﴾ Pour ᶜAlî Ibn Abî Ṯâlib, le signe distinctif des anges le jour de la bataille de Badr était la laine blanche, et il se trouvait aussi sur le toupet de leurs chevaux. ﴿*Allah fit de ceci une bonne annonce afin que vos cœurs s'apaisent.*﴾ Allah n'a fait descendre les anges et ne vous en a informés que comme une bonne annonce pour vous, afin que vos cœurs s'apaisent ﴿*mais la victoire ne vient que d'Allah, le Puissant, le Sage*﴾ Il possède la puissance qui ne peut être repoussée et la sagesse dans Son décret et Sa Loi. ﴿*[Il vous ordonne le djihad] afin d'anéantir une partie des mécréants*﴾ les faire périr, ﴿*pour avilir [les survivants]*﴾ les humilier et les faire repartir avec leur rage pour ne pas avoir obtenus de vous ce qu'ils voulaient, ﴿*et qu'ils repartent désappointés*﴾ sans obtenir ce qu'ils espéraient.

Puis Allah insère une phrase incidente indiquant que le jugement en ce bas-monde et dans l'au-delà Lui appartient, seul et sans associé, ainsi Il dit : ﴿*Tu n'as aucune part dans l'ordre [divin concernant les serviteurs]*﴾ mais tout Me revient. Puis Allah (ﷻ) mentionne les autres catégories : ﴿*qu'[Allah] accepte leur repentir*﴾ pour leur mécréance et qu'Il les guide après leur égarement ﴿*ou qu'Il les châtie*﴾ en ce bas-monde et dans l'au-delà, pour leur mécréance et leurs péchés, ﴿*car ils sont transgresseurs*﴾ ils le méritent. ﴿*Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah.*﴾ Tout Lui appartient, et leurs habitants sont tous des serviteurs devant Lui. ﴿*Il pardonne à qui Il veut, et châtie qui Il veut.*﴾ Il administre comme Il veut et personne ne peut s'opposer à Son jugement. Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais c'est Lui qui interrogera les créatures, ﴿*Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَأْكُلُوا۟ ٱلرِّبَوٰٓا۟ أَضْعَٰفًا مُّضَٰعَفَةً ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٣٠﴾ وَٱتَّقُوا۟
ٱلنَّارَ ٱلَّتِىٓ أُعِدَّتْ لِلْكَٰفِرِينَ ﴿١٣١﴾ وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١٣٢﴾ ۞ وَسَارِعُوٓا۟
إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ ﴿١٣٣﴾ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ فِى

ٱلسَّرَّآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَٱلْكَٰظِمِينَ ٱلْغَيْظَ وَٱلْعَافِينَ عَنِ ٱلنَّاسِ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٣٤﴾

وَٱلَّذِينَ إِذَا فَعَلُوا۟ فَٰحِشَةً أَوْ ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ ذَكَرُوا۟ ٱللَّهَ فَٱسْتَغْفَرُوا۟ لِذُنُوبِهِمْ وَمَن يَغْفِرُ

ٱلذُّنُوبَ إِلَّا ٱللَّهُ وَلَمْ يُصِرُّوا۟ عَلَىٰ مَا فَعَلُوا۟ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٣٥﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ جَزَآؤُهُم مَّغْفِرَةٌ مِّن

رَّبِّهِمْ وَجَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَنِعْمَ أَجْرُ ٱلْعَٰمِلِينَ ﴿١٣٦﴾

(130) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne pratiquez pas l'usure en en multipliant [les profits], et craignez Allah afin que vous réussissiez.* (131) *Redoutez l'Enfer préparé pour les mécréants.* (132) *Obéissez à Allah et au Messager afin qu'on vous fasse miséricorde.* (133) *Hâtez-vous vers [ce qui vous fera mériter] le pardon de votre Seigneur, et un Paradis aussi vaste que les cieux et la terre, préparé pour les pieux.* (134) *Ceux qui dépensent [pour Allah] dans l'aisance et dans l'adversité, qui contiennent leur rage et pardonnent à autrui, car Allah aime les bienfaisants.* (135) *Ceux qui, après avoir commis une turpitude et s'être fait tort à eux-mêmes, se souviennent d'Allah, demandent pardon de leurs péchés – et qui pardonne les péchés si ce n'est Allah ? – et ne persistent pas sur ce qu'ils ont commis, alors qu'ils savent.* (136) *Ceux-là auront pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que des Jardins sous lesquels coulent des rivières où ils demeureront éternellement. Combien est belle la récompense de ceux qui œuvrent [pour cela] !*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs de pratiquer l'usure et d'en consommer en multipliant les profits, comme cela se pratiquait avant l'islam. Les gens disaient : « À l'échéance du remboursement de la dette, soit tu rembourses, soit on t'ajoute un surplus. » Ainsi, soit il remboursait, soit on prorogeait le délai et on augmentait la valeur, ceci tous les ans, si bien qu'une somme minime pouvait devenir très importante. Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs la piété, afin qu'ils réussissent en ce bas-monde et dans l'au-delà, puis Il les menace de l'Enfer et les met en garde contre celui-ci: ﴿*Redoutez l'Enfer préparé pour les mécréants.* (132) *Obéissez à Allah et au Messager afin qu'on vous fasse miséricorde.*﴾ Puis Il les invite à se presser vers l'accomplissement des bonnes œuvres et à se hâter d'accomplir des adorations : ﴿*Hâtez-vous vers [ce qui vous fera mériter] le pardon de votre Seigneur, et un Paradis aussi vaste que les cieux et la terre, préparé pour les pieux*﴾ de la même manière que l'Enfer a été préparé pour les mécréants. Puis Allah (ﷻ) mentionne les caractéristiques des hôtes du Paradis : ﴿*Ceux qui dépensent [pour Allah] dans l'aisance et dans l'adversité*﴾ C'est-à-dire dans l'infortune et la prospérité, en ce qui leur est agréable et désagréable, dans la santé et la maladie, et en toutes circonstances. Rien ne les détourne de l'obéissance à Allah, des dépenses en ce qu'Il agrée et de la bienfaisance envers Ses créatures, qu'il s'agisse de leurs proches ou d'autres, par toutes les formes de bonté.

﴿*Ceux qui contiennent leur rage et pardonnent à autrui.*﴾ Si la rage se soulève en eux, ils la contiennent, en ce sens qu'ils la dissimulent et ne la mettent pas en œuvre et, plus encore, ils pardonnent à ceux qui leur causent du tort. ﴿*Ceux qui contiennent leur rage*﴾ ils ne l'assouvissent pas contre les gens, mais ils les préservent de leur mal, et espèrent en obtenir la récompense auprès d'Allah (ﷻ). ﴿*Ceux qui pardonnent à autrui*﴾ en plus du fait de les préserver de leur mal, ils pardonnent à ceux qui leur causent du tort, ainsi ils n'ont de ressentiment envers personne. Telle est la condition la plus parfaite, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Allah aime les bienfaisants*﴾ et ceci

relève des rangs de la bienfaisance. ﴿*Ceux qui, après avoir commis une turpitude et s'être fait tort à eux-mêmes, se souviennent d'Allah, demandent pardon de leurs péchés.*﴾ Lorsqu'ils commettent un péché, ils le font suivre par le repentir et la demande de pardon. ﴿*et qui pardonne les péchés si ce n'est Allah ?*﴾ Personne en dehors de Lui ne peut les pardonner. ﴿*et ne persistent pas sur ce qu'ils ont commis*﴾ ils se sont repentis de leurs péchés et sont aussitôt revenus vers Allah sans persister dans la désobéissance. Même s'ils retombent de nouveau dans le péché, ils s'en repentent. ﴿*alors qu'ils savent*﴾ que celui qui se repent, Allah accepte son repentir.

Puis Allah (ﷻ) dit, après les avoir décrits : ﴿*Ceux-là auront pour récompense*﴾ pour ces vertus, ﴿*le pardon de leur Seigneur, ainsi que des Jardins sous lesquels coulent des rivières*﴾ de boissons diverses ﴿*où ils demeureront éternellement. Combien est belle la récompense de ceux qui œuvrent [pour cela] !*﴾ Allah (ﷻ) fait ici l'éloge du Paradis.

قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُمْ سُنَنٌ فَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَـٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٣٧﴾ هَـٰذَا بَيَانٌ
لِّلنَّاسِ وَهُدًى وَمَوْعِظَةٌ لِّلْمُتَّقِينَ ﴿١٣٨﴾ وَلَا تَهِنُوا۟ وَلَا تَحْزَنُوا۟ وَأَنتُمُ ٱلْأَعْلَوْنَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ
﴿١٣٩﴾ إِن يَمْسَسْكُمْ قَرْحٌ فَقَدْ مَسَّ ٱلْقَوْمَ قَرْحٌ مِّثْلُهُۥ ۚ وَتِلْكَ ٱلْأَيَّامُ نُدَاوِلُهَا بَيْنَ ٱلنَّاسِ وَلِيَعْلَمَ
ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَيَتَّخِذَ مِنكُمْ شُهَدَآءَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿١٤٠﴾ وَلِيُمَحِّصَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَيَمْحَقَ ٱلْكَـٰفِرِينَ ﴿١٤١﴾ أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تَدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ جَـٰهَدُوا۟ مِنكُمْ وَيَعْلَمَ
ٱلصَّـٰبِرِينَ ﴿١٤٢﴾ وَلَقَدْ كُنتُمْ تَمَنَّوْنَ ٱلْمَوْتَ مِن قَبْلِ أَن تَلْقَوْهُ فَقَدْ رَأَيْتُمُوهُ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ ﴿١٤٣﴾

(137) ﴿*La Loi [d'Allah] s'est maintes fois accomplie avant vous. Parcourez donc la terre, et voyez quelle fut la fin de ceux qui démentaient [les prophètes].* (138) *Ceci [le Coran] est un exposé clair pour les hommes, ainsi qu'un guide et une exhortation pour les pieux.* (139) *Ne faiblissez pas, ne vous affligez pas, c'est vous qui dominerez [vos ennemis], si vous êtes véritablement croyants.* (140) *Si une blessure vous atteint, [sachez que] le peuple [ennemi] a subi pareille blessure. Ainsi faisons-Nous alterner les jours [de victoire et de défaite] parmi les hommes, afin qu'Allah voit ceux qui croient, prenne parmi vous des martyrs – et Allah n'aime pas les transgresseurs –* (141) *qu'Allah purifie par l'épreuve ceux qui croient, et qu'Il anéantisse les mécréants.* (142) *Comptiez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent [pour Sa cause] et font preuve d'endurance [au combat] ?* (143) *[Par Allah], vous souhaitiez la mort [en martyrs] avant de la rencontrer ; et vous l'avez vue de vos yeux.*﴾

Allah (ﷻ) dit, en s'adressant à Ses serviteurs croyants frappés au jour de la bataille d'Uhud, dont soixante-dix furent tués : ﴿*La Loi [d'Allah] s'est maintes fois accomplie avant vous*﴾ ceci s'est produit dans les communautés qui vous ont précédées parmi les adeptes des prophètes, puis la fin heureuse leur revint, et la situation se retourna contre les mécréants. ﴿*Parcourez donc la terre, et voyez quelle fut la fin de ceux qui démentaient [les prophètes].*﴾

﴾*Ceci [le Coran] est un exposé clair pour les hommes.*﴿ Le Coran expose les choses clairement, et montre quelle était la condition des communautés anciennes vis-à-vis de leurs ennemis ; ﴾*ainsi qu'un guide*﴿ le Coran contient les récits de ceux qui vous ont précédés et une guidée pour vos cœurs ; ﴾*et une exhortation pour les pieux*﴿ ce qui empêche de commettre les interdits et péchés.

Puis Allah dit pour réconforter les croyants : ﴾*Ne faiblissez pas*﴿ en raison de ce qui vous est arrivé ﴾*ne vous affligez pas, c'est vous qui dominerez [vos ennemis], si vous êtes véritablement croyants*﴿ la fin heureuse et la victoire vous reviennent, ô croyants. ﴾*Si une blessure vous atteint, [sachez que] le peuple [ennemi] a subi pareille blessure*﴿ si vous avez subi des blessures et qu'un groupe d'entre vous a été tué, vos ennemis ont des morts et blessures semblables. ﴾*Ainsi faisons-Nous alterner les jours [de victoire et de défaite] parmi les hommes*﴿ Nous donnons parfois l'avantage aux ennemis même si la fin heureuse vous revient, en raison d'une sagesse qui est Nôtre en cela. ﴾*afin qu'Allah voit ceux qui croient*﴿ en cette situation et patiente dans la lutte face à l'ennemi, ﴾*prenne parmi vous des martyrs*﴿ tués sur Son sentier, qui offrent leur âme pour obtenir Sa satisfaction, ﴾*– et Allah n'aime pas les transgresseurs –* (141) *qu'Allah purifie par l'épreuve ceux qui croient*﴿ qu'Il les absolve de leurs péchés, s'ils ont commis des péchés, sinon qu'ils soient élevés en degrés, en fonction de ce qui les frappe. ﴾*et anéantisse les mécréants*﴿ s'ils obtiennent la victoire, ils transgressent et se montrent orgueilleux, ce qui sera la cause de leur destruction, perte, anéantissement et disparition.

﴾*Comptiez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent [pour Sa cause] et font preuve d'endurance [au combat] ?*﴿ Comptiez-vous entrer au Paradis sans être éprouvés par le combat et les difficultés ? Vous n'obtiendrez l'accès au Paradis jusqu'à ce que vous soyez éprouvés et qu'Allah voit ceux qui parmi vous combattent pour Sa Cause et ceux qui font preuve d'endurance dans l'affrontement des ennemis. ﴾*[Par Allah], vous souhaitiez la mort [en martyrs] avant de la rencontrer ; et vous l'avez vue de vos yeux.*﴿ Avant ce jour, ô croyants, vous souhaitiez la rencontre de l'ennemi, en bruliez d'envie, et souhaitiez les combattre et vous opposer à eux. Ce que vous souhaitiez et demandiez s'est réalisé, alors combattez et endurez ! ﴾*et vous l'avez vue de vos yeux*﴿ vous avez vu la mort dans l'éclat des sabres, le tranchant des haches, la rencontre des lances, et l'alignement des hommes pour le combat.

وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ ۚ أَفَإِيْن مَّاتَ أَوْ قُتِلَ ٱنقَلَبْتُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ ۚ وَمَن
يَنقَلِبْ عَلَىٰ عَقِبَيْهِ فَلَن يَضُرَّ ٱللَّهَ شَيْـًٔا ۗ وَسَيَجْزِى ٱللَّهُ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿١٤٤﴾ وَمَا كَانَ لِنَفْسٍ أَن
تَمُوتَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ كِتَٰبًا مُّؤَجَّلًا ۗ وَمَن يُرِدْ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِۦ مِنْهَا وَمَن يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْءَاخِرَةِ
نُؤْتِهِۦ مِنْهَا ۚ وَسَنَجْزِى ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿١٤٥﴾ وَكَأَيِّن مِّن نَّبِىٍّ قَٰتَلَ مَعَهُۥ رِبِّيُّونَ كَثِيرٌ فَمَا وَهَنُوا۟ لِمَآ أَصَابَهُمْ
فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَمَا ضَعُفُوا۟ وَمَا ٱسْتَكَانُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿١٤٦﴾ وَمَا كَانَ قَوْلَهُمْ إِلَّآ أَن قَالُوا۟ رَبَّنَا ٱغْفِرْ
لَنَا ذُنُوبَنَا وَإِسْرَافَنَا فِىٓ أَمْرِنَا وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا وَٱنصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٤٧﴾ فَـَٔاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ ثَوَابَ
ٱلدُّنْيَا وَحُسْنَ ثَوَابِ ٱلْءَاخِرَةِ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٤٨﴾

(144) ﴿*Muhammad n'est qu'un messager semblable aux messagers qui l'ont précédé. S'il venait à mourir, ou s'il était tué, feriez-vous marche arrière ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuit en rien à Allah ; et Allah récompensera bientôt ceux qui se montrent reconnaissants.* (145) *Personne ne meurt que par décret d'Allah, à un terme fixé. Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous lui en accordons une part. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous lui en accordons une part, et Nous récompenserons bientôt ceux qui se montrent reconnaissants.* (146) *Que de prophètes ont combattu en compagnie de nombre de leurs disciples ! Ils n'ont pas fléchi face à ce qu'ils subirent sur le sentier d'Allah. Ils n'ont ni faibli ni cédé, et Allah aime les patients.* (147) *Leur seule parole était de dire : « Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les mécréants. »* (148) *Allah leur accorda la récompense d'ici-bas, ainsi que la meilleure récompense de l'au-delà, car Allah aime les bienfaisants.*﴾

Après que les musulmans furent défaits à Uhud et que certains furent tués, Satan clama : « Muhammad a été tué ! » Ibn Qamîthah retourna chez les polythéistes et leur dit : « J'ai tué Muhammad ! » Mais il avait uniquement frappé le Messager d'Allah (ﷺ), le blessant à la tête. Nombre d'hommes furent touchés par ses propos et crurent que le Messager d'Allah (ﷺ) venait d'être tué, admettant que cela lui arrive, comme Allah l'a mentionné de nombreux prophètes, que le salut d'Allah soit sur eux. Ceci suscita un fléchissement, une faiblesse et un repoussement du combat. C'est à ce sujet qu'Allah révéla à Son Messager (ﷺ) : ﴿*Muhammad n'est qu'un messager semblable aux messagers qui l'ont précédé*﴾ c'est-à-dire qu'il a un exemple en eux concernant le message et la possibilité d'être tué.

Puis Allah (ﷻ) dit, en réprouvant ceux qui ont fait preuve de faiblesse : ﴿*S'il venait à mourir, ou s'il était tué, feriez-vous marche arrière ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuit en rien à Allah ; et Allah récompensera bientôt ceux qui se montrent reconnaissants*﴾ ceux qui Lui ont obéi, qui ont combattu pour Sa religion et suivi le Messager vivant et mort. ﴿*Personne ne meurt que par décret d'Allah*﴾ personne ne meurt que conformément à la prédestination d'Allah et jusqu'à épuiser le temps qu'Allah lui a attribué, ﴿*à un terme fixé.*﴾ Ce verset contient un encouragement pour les lâches et une incitation pour eux au combat, car ni l'assaut ni la fuite ne diminuent ou n'ajoutent à l'existence. ﴿*Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous lui en accordons une part. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous lui en accordons une part.*﴾ Celui dont les œuvres visent uniquement ce bas-monde, en obtiendra ce qu'Allah lui en a écrit, et il n'obtiendra aucune part dans l'au-delà. Quant à celui qui vise, à travers ses œuvres, la demeure de l'au-delà, Il lui en accordera une part en plus de ce qu'Il lui a octroyé de ce bas-monde. ﴿*Nous récompenserons bientôt ceux qui se montrent reconnaissants*﴾ Nous leur accorderons de Notre grâce et de Notre miséricorde en ce bas-monde et dans l'au-delà en fonction de leur reconnaissance et leurs œuvres. Puis Allah (ﷻ) dit pour consoler les croyants de ce qu'ils ressentirent au jour de la bataille d'Uhud : ﴿*Que de prophètes ont combattu* (قَاتَلَ, *qâtala*) *en compagnie de nombre de leurs disciples !*﴾ On a également lu : ﴿*Que de prophètes ont péri* (قُتِلَ, *qutila*) *[au combat] avec nombre de leurs disciples !*﴾[1] de nombreux prophètes ont été tués, de même que nombre de leurs disciples. ﴿*Ils n'ont pas fléchi face à ce qu'ils subirent sur le sentier d'Allah. Ils n'ont ni faibli*﴾ à la mort de leur Prophète ﴿*ni cédé*﴾ quoi que ce soit de

[1] NdT : c'est là le sens que donne la lecture d'Abû ᶜAmr sur laquelle se basait Ibn Kathîr.

leur clairvoyance et religion, combattant pour ce quoi le prophète d'Allah a combattu, jusqu'à rejoindre Allah (ﷻ).

﴾*Allah aime les patients.* (147) *Leur seule parole était de dire : « Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les mécréants. »* (148) *Allah leur accorda la récompense d'ici-bas*﴿ la victoire et l'issue heureuse ﴾*ainsi que la meilleure récompense de l'au-delà*﴿ réunissant pour eux les deux ﴾*car Allah aime les bienfaisants.*﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ يَرُدُّوكُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ فَتَنقَلِبُواْ
خَٰسِرِينَ ﴿١٤٩﴾ بَلِ ٱللَّهُ مَوْلَىٰكُمْ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلنَّٰصِرِينَ ﴿١٥٠﴾ سَنُلْقِى فِى قُلُوبِ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ
ٱلرُّعْبَ بِمَآ أَشْرَكُواْ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا ۖ وَمَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ ۖ وَبِئْسَ مَثْوَى
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٥١﴾ وَلَقَدْ صَدَقَكُمُ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥٓ إِذْ تَحُسُّونَهُم بِإِذْنِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا
فَشِلْتُمْ وَتَنَٰزَعْتُمْ فِى ٱلْأَمْرِ وَعَصَيْتُم مِّنۢ بَعْدِ مَآ أَرَىٰكُم مَّا تُحِبُّونَ ۚ مِنكُم مَّن
يُرِيدُ ٱلدُّنْيَا وَمِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۚ ثُمَّ صَرَفَكُمْ عَنْهُمْ لِيَبْتَلِيَكُمْ ۖ وَلَقَدْ عَفَا
عَنكُمْ ۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٥٢﴾ ۞ إِذْ تُصْعِدُونَ وَلَا تَلْوُۥنَ عَلَىٰٓ أَحَدٍ
وَٱلرَّسُولُ يَدْعُوكُمْ فِىٓ أُخْرَىٰكُمْ فَأَثَٰبَكُمْ غَمًّۢا بِغَمٍّ لِّكَيْلَا تَحْزَنُواْ عَلَىٰ مَا
فَاتَكُمْ وَلَا مَآ أَصَٰبَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٥٣﴾

(149) ﴾*Ô vous qui croyez ! Si vous obéissez aux mécréants, ils vous feront retourner [à la mécréance], et vous reviendrez perdants.* (150) *[Ne leur obéissez pas, mais obéissez] à Allah qui vous guide et vous protège, et Il est le meilleur des secours.* (151) *Nous jetterons bientôt l'effroi dans le cœur des mécréants, pour avoir associé à Allah ce sur quoi Il n'a révélé aucune preuve. Leur destination finale sera l'Enfer. Quelle mauvaise demeure réservée aux transgresseurs !* (152) *[Par Allah !] Allah a tenu Sa promesse envers vous quand, par Sa permission, vous les anéantissiez, jusqu'à ce que vous fléchissiez, vous disputiez concernant l'ordre, et désobéissiez, après qu'Il vous eut fait entrevoir [la victoire] que vous désiriez ! Certains d'entre vous désiraient la vie d'ici-bas, tandis que d'autres désiraient l'au-delà. Puis, Il vous détourna d'eux, afin de vous éprouver. [Par Allah !] Il vous a pardonné. Allah est plein de bonté envers les croyants.* (153) *[Rappelez-vous] lorsque vous preniez la fuite sans vous retourner sur personne, alors que, de vos arrières, le Messager vous appelait [à l'offensive]. Allah vous infligea alors affliction sur affliction, afin que vous ne vous désoliez pas de ce qui vous a échappé ni de ce qui vous a frappé. Allah connait parfaitement vos agissements.*﴿

Allah (ﷻ) met en garde Ses serviteurs croyants contre l'obéissance aux mécréants et aux hypocrites, car leur obéissance suscite la perte en ce bas-monde et l'au-delà : ﴾*Si vous obéissez aux mécréants, ils vous feront retourner [à la mécréance], et vous reviendrez perdants.*﴿ Puis Il leur ordonne de Lui obéir, de Le prendre comme

Maître, de rechercher Son aide, et de placer leur confiance en Lui : ﴿*[Ne leur obéissez pas, mais obéissez] à Allah qui vous guide et vous protège, et Il est le meilleur des secours.*﴾ Puis Allah (ﷻ) leur fait la bonne annonce qu'Il suscitera bientôt dans le cœur de leurs ennemis la crainte et l'humiliation devant eux en raison de leur mécréance et de leur polythéisme ; en plus de ce qu'Il leur réserve dans l'au-delà comme châtiment et supplice : ﴿*Nous jetterons bientôt l'effroi dans le cœur des mécréants, pour avoir associé à Allah ce sur quoi Il n'a révélé aucune preuve. Leur destination finale sera l'Enfer. Quelle mauvaise demeure réservée aux transgresseurs !*﴾

﴿*[Par Allah !] Allah a tenu Sa promesse envers vous quand, par Sa permission, vous les anéantissiez.*﴾ Allah leur a promis la victoire. Ceci eut lieu à Uhud, car leurs ennemis étaient au nombre de trois mille combattants. Lorsqu'ils les affrontèrent, la victoire était en faveur de l'islam, en début de journée, mais lorsque survint la désobéissance des archers et le fléchissement de certains combattants, la promesse conditionnée par la fermeté et l'obéissance tarda. C'est pourquoi Il dit : ﴿*jusqu'à ce que vous fléchissiez*﴾ pour Ibn ʿAbbâs, cela désigne la lâcheté ; ﴿*vous disputiez concernant l'ordre*﴾ comme cela s'est passé pour les archers ﴿*après qu'Il vous eut fait entrevoir ce que vous désiriez*﴾ comme victoire ; ﴿*Certains d'entre vous désiraient la vie d'ici-bas*﴾ ceux qui convoitèrent le butin lorsqu'ils virent la déroute [des polythéistes] «﴿*tandis que d'autres désiraient l'au-delà. Puis, Il vous détourna d'eux, afin de vous éprouver.*﴾ Il leur donna ensuite le dessus sur vous afin de vous éprouver. ﴿*[Par Allah !] Il vous a pardonné*﴾ Il vous a pardonné votre comportement, ceci – et Allah est plus savant – en raison du nombre élevé d'ennemis et de leur attirail, et du nombre réduit des musulmans et de leur attirail, ﴿*Allah est plein de bonté envers les croyants.*﴾

﴿*[Rappelez-vous] lorsque vous preniez la fuite*﴾, lorsque vous avez fui vos ennemis dans la montagne ﴿*sans vous retourner sur personne*﴾ en raison de l'ahurissement, de la peur, et de l'effroi ﴿*alors que, sur vos arrières, le Messager vous appelait [à l'offensive]*﴾ alors que vous l'avez laissé derrière vous et qu'il vous appelait à cesser de fuir les ennemis et à revenir au combat et à l'offensive. ﴿*Il vous infligea alors affliction sur affliction*﴾ Il vous infligea pour votre affliction face au fait qu'Allah vous ait privé du butin des polythéistes et de la victoire sur eux, ainsi que pour ce que vous avez subi comme mort et blessure en ce jour – après qu'Il vous eut fait entrevoir en cela ce que vous désiriez – de par votre désobéissance à votre Seigneur et à l'ordre de votre Prophète (ﷺ), [Il vous ajouta] l'affliction de la supputation de la mort de votre Prophète et de la domination de l'ennemi sur vous, après qu'ils vous aient battus en brèche. ﴿*afin que vous ne vous désoliez pas de ce qui vous a échappé*﴾ du butin et de la victoire sur votre ennemi ﴿*ni de ce qui vous a frappé*﴾ comme morts et blessés dans vos rangs. ﴿*Allah connait parfaitement vos agissements.*﴾ Gloire et louange à Lui, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, le Majestueux, l'Élevé.

ثُمَّ أَنزَلَ عَلَيْكُم مِّنۢ بَعْدِ ٱلْغَمِّ أَمَنَةً نُّعَاسًا يَغْشَىٰ طَآئِفَةً مِّنكُمْ وَطَآئِفَةٌ قَدْ أَهَمَّتْهُمْ أَنفُسُهُمْ
يَظُنُّونَ بِٱللَّهِ غَيْرَ ٱلْحَقِّ ظَنَّ ٱلْجَٰهِلِيَّةِ يَقُولُونَ هَل لَّنَا مِنَ ٱلْأَمْرِ مِن شَىْءٍ قُلْ إِنَّ ٱلْأَمْرَ كُلَّهُۥ لِلَّهِ
يُخْفُونَ فِىٓ أَنفُسِهِم مَّا لَا يُبْدُونَ لَكَ يَقُولُونَ لَوْ كَانَ لَنَا مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ مَّا قُتِلْنَا هَٰهُنَا قُل لَّوْ كُنتُمْ

فِي بُيُوتِكُمْ لَبَرَزَ ٱلَّذِينَ كُتِبَ عَلَيْهِمُ ٱلْقَتْلُ إِلَىٰ مَضَاجِعِهِمْ ۖ وَلِيَبْتَلِيَ ٱللَّهُ مَا فِي صُدُورِكُمْ
وَلِيُمَحِّصَ مَا فِي قُلُوبِكُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١٥٤﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَلَّوْا۟ مِنكُمْ يَوْمَ ٱلْتَقَى
ٱلْجَمْعَانِ إِنَّمَا ٱسْتَزَلَّهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ بِبَعْضِ مَا كَسَبُوا۟ ۖ وَلَقَدْ عَفَا ٱللَّهُ عَنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿١٥٥﴾

(154) ﴿*Après l'affliction, Il fit descendre sur vous la sérénité en un assoupissement qui enveloppa une partie d'entre vous, alors que d'autres préoccupés uniquement d'eux-mêmes se forgeaient sur Allah des opinions non conformes à la vérité, semblables à celles de l'époque de l'ignorance. Ils disaient : « Avons-nous eu part à la décision ? » Réponds-leur : « Le commandement tout entier appartient à Allah. » Ils dissimulaient en eux-mêmes ce qu'ils ne te montraient pas, et disaient : « Si nous avions eu part à la décision, nous n'aurions pas été tués ici. » Réponds-leur : « Même si vous étiez restés dans vos maisons, ceux dont la mort était décrétée seraient sortis pour se rendre là où ils devaient reposer. » Ceci afin qu'Allah éprouve ce qui est en vos poitrines, et manifeste ce qui est en vos cœurs. Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.* (155) *Ceux d'entre vous qui ont fui, le jour où les deux armées se rencontrèrent, c'est uniquement Satan qui les fit fauter, en raison d'une partie de ce qu'ils ont commis [comme péchés]. [Par Allah !] Allah leur a pardonné, car Allah est pardonneur et longanime.*﴾

Allah (ﷻ) rappelle à Ses serviteurs le bienfait qu'Il fit descendre sur eux comme sérénité et quiétude dans l'assoupissement qui les enveloppa, alors qu'ils tenaient leurs armes, affligés et soucieux. L'assoupissement en pareille circonstance est une preuve de sérénité. ﴾*Après l'affliction, Il fit descendre sur vous la sérénité en un assoupissement qui enveloppa une partie d'entre vous*﴿ les adeptes de la foi, de la certitude, de la fermeté et de la confiance sincère en Allah. Ceux qui sont convaincus qu'Allah (ﷻ) fera triompher Son Messager et concrétisera Sa promesse. ﴾*alors que d'autres préoccupés uniquement d'eux-mêmes*﴿ n'étaient pas enveloppés par l'assoupissement en raison de leur trouble, leur inquiétude et leur peur ﴾*se forgeaient sur Allah des opinions non conformes à la vérité, semblables à celles de l'époque de l'ignorance*﴿ ils ont cru, lorsque les polythéistes ont pris le dessus à ce moment, que c'en était fini, et que l'islam et ses adeptes allaient périr. Tel est le comportement des adeptes du scepticisme et du doute : chaque fois que survient une chose terrible, ils ont ces opinions laides.

Puis Allah (ﷻ) informe qu'ils ont dit en ces circonstances : ﴾*Avons-nous eu part à la décision ?*﴿ Allah (ﷻ) dit : ﴾*Réponds-leur : « Le Commandement tout entier appartient à Allah. » Ils dissimulaient en eux-mêmes ce qu'ils ne te montraient pas*﴿ puis Il explique ce qu'ils dissimulaient en eux : ﴾*Si nous avions eu part à la décision, nous n'aurions pas été tués ici.*﴿ Ils cachaient ces propos au Messager d'Allah (ﷺ). ﴾*Réponds-leur : « Même si vous étiez restés dans vos maisons, ceux dont la mort était décrétée seraient sortis pour se rendre là où ils devaient reposer. »*﴿ C'est là une chose prédestinée par Allah (ﷻ), et un jugement inéluctable qu'on ne peut ni fuir ni repousser. ﴾*Ceci afin qu'Allah éprouve ce qui est en vos poitrines, et manifeste ce qui est en vos cœurs*﴿ Qu'Il vous éprouve en ce que vous subissez pour distinguer le bon du mauvais, et qu'apparaissent aux gens les cas du croyant et de l'hypocrite, dans les paroles et les actes. ﴾*Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs*﴿ ce qui frémit dans les poitrines comme secrets et pensées. ﴾*Ceux d'entre vous qui ont fui, le jour où les deux armées se rencontrèrent, c'est uniquement Satan qui les fit fauter, en*

raison d'une partie de ce qu'ils ont commis [comme péchés]﴾ en raison de certains de leurs péchés passés. ﴿*[Par Allah !] Allah leur a pardonné*﴾ c'est-à-dire leur fuite ﴿*car Allah est pardonneur et longanime*﴾ Il pardonne les péchés et se montre longanime envers Ses créatures, passant sur ce qu'ils commettent.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَقَالُواْ لِإِخۡوَٰنِهِمۡ إِذَا ضَرَبُواْ فِي ٱلۡأَرۡضِ أَوۡ كَانُواْ غُزّٗى لَّوۡ كَانُواْ عِندَنَا مَا مَاتُواْ وَمَا قُتِلُواْ لِيَجۡعَلَ ٱللَّهُ ذَٰلِكَ حَسۡرَةٗ فِي قُلُوبِهِمۡۗ وَٱللَّهُ يُحۡيِۦ وَيُمِيتُۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ ﴿١٥٦﴾ وَلَئِن قُتِلۡتُمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ أَوۡ مُتُّمۡ لَمَغۡفِرَةٞ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَحۡمَةٌ خَيۡرٞ مِّمَّا يَجۡمَعُونَ ﴿١٥٧﴾ وَلَئِن مُّتُّمۡ أَوۡ قُتِلۡتُمۡ لَإِلَى ٱللَّهِ تُحۡشَرُونَ ﴿١٥٨﴾

(156) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne soyez pas comme ceux qui ont mécru et disent de leurs frères [morts] en voyage ou au combat : « S'ils étaient restés avec nous, ils ne seraient pas morts et n'auraient pas été tués. » Allah fit [de ces propos] une source de vains regrets en leur cœur, car c'est Allah seul qui donne la vie et la mort. Allah voit parfaitement vos agissements.* (157) *Si vous êtes tués sur le sentier d'Allah ou si vous mourez, un pardon d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent [de la vie d'ici-bas].* (158) *Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants de ressembler aux mécréants dans leur croyance corrompu qu'indiquent leurs propos concernant leurs frères morts en voyage ou au cours des guerres : « S'ils l'avaient délaissé, ils n'auraient pas été frappés par cela. » ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne soyez pas comme ceux qui ont mécru et disent de leurs frères [morts] en voyage*﴾ pour le commerce ou autre ﴿*ou au combat : S'ils étaient restés avec nous*﴾ au pays, ﴿*ils ne seraient pas morts et n'auraient pas été tués*﴾ ils ne seraient pas morts en voyage et n'auraient pas été tués au combat.

﴿*Allah fit [de ces propos] une source de vains regrets en leur cœur.*﴾ Il a suscité cette croyance en eux afin d'ajouter à leurs regrets concernant leur mort. Puis Allah (ﷻ) les réfute : ﴿*c'est Allah seul qui donne la vie et la mort*﴾ Il détient le pouvoir de création et tout revient vers Lui, personne ne vit ou ne meure que par Sa volonté et Sa prédestination, et on n'ajoute ou ne retranche à l'existence de quiconque que par Son décret et Sa prédestination. ﴿*Allah connait parfaitement vos agissements*﴾ Sa science et Sa vue s'appliquent à toutes Ses créatures et rien de ce qui les concerne ne Lui échappe. ﴿*Si vous êtes tués sur le sentier d'Allah ou si vous mourez, un pardon d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent [de la vie d'ici-bas].*﴾ Le fait d'être tué sur le sentier d'Allah ou de mourir sont un moyen de parvenir à la miséricorde d'Allah, Son pardon et Son agrément ; et cela est meilleur que de rester en ce bas-monde pour amasser ses vanités éphémères. Puis Allah (ﷻ) mentionne que quiconque meurt ou est tué, sa destination finale et son lieu de retour sont vers Allah (ﷻ) qui le rétribuera pour ses œuvres, par un bien si elles étaient bonnes, et par un mal si elles étaient mauvaises : ﴿*Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés.*﴾

فَبِمَا رَحْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ لِنتَ لَهُمْ ۖ وَلَوْ كُنتَ فَظًّا غَلِيظَ ٱلْقَلْبِ لَٱنفَضُّوا۟ مِنْ حَوْلِكَ ۖ فَٱعْفُ عَنْهُمْ وَٱسْتَغْفِرْ
لَهُمْ وَشَاوِرْهُمْ فِى ٱلْأَمْرِ ۖ فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَوَكِّلِينَ ﴿١٥٩﴾ إِن يَنصُرْكُمُ ٱللَّهُ فَلَا
غَالِبَ لَكُمْ ۖ وَإِن يَخْذُلْكُمْ فَمَن ذَا ٱلَّذِى يَنصُرُكُم مِّنۢ بَعْدِهِۦ ۗ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١٦٠﴾ وَمَا
كَانَ لِنَبِىٍّ أَن يَغُلَّ ۚ وَمَن يَغْلُلْ يَأْتِ بِمَا غَلَّ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ ثُمَّ تُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا
يُظْلَمُونَ ﴿١٦١﴾ أَفَمَنِ ٱتَّبَعَ رِضْوَٰنَ ٱللَّهِ كَمَنۢ بَآءَ بِسَخَطٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَمَأْوَىٰهُ جَهَنَّمُ ۚ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٦٢﴾
هُمْ دَرَجَٰتٌ عِندَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿١٦٣﴾ لَقَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا
مِّنْ أَنفُسِهِمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن
قَبْلُ لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿١٦٤﴾

(159) ﴿*C'est par une miséricorde d'Allah que tu as été si doux envers eux. Si tu avais été rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de toi. Sois donc indulgent à leur égard, implore le pardon [d'Allah] en leur faveur, et consulte-les dans la conduite des affaires. Mais une fois ta résolution prise, place ta confiance en Allah. Allah aime ceux qui placent leur confiance en Lui.* (160) *Si Allah vous secourt, nul ne pourra vous vaincre ; et s'Il vous abandonne, qui pourra vous secourir après cela ? C'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance.* (161) *Il est impossible qu'un prophète trahisse [concernant le butin]. Quiconque trahit se présentera, au Jour de la Résurrection, avec l'objet de sa trahison. Puis, chacun sera pleinement rétribué selon ce qu'il aura acquis, et nul ne sera lésé.* (162) *Celui qui se conforme [à ce qui suscite] l'agrément d'Allah est-il semblable à celui qui encourt la colère d'Allah et dont la demeure sera la Géhenne ? Et quelle mauvaise destination !* (163) *Ils occupent des degrés différents auprès d'Allah. Allah connaît parfaitement leurs agissements.* (164) *[Par Allah !] Allah a accordé une grâce aux croyants en suscitant parmi eux un Messager, issu d'eux-mêmes, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, alors qu'ils étaient auparavant dans un égarement manifeste.*﴾

Allah (ﷻ) s'adresse à Son Messager en lui rappelant Ses bienfaits à son égard et à l'égard des croyants, pour avoir rendu son cœur doux envers les membres de sa communauté qui se conforment à ses ordres et délaissent ses interdits, et pour le fait qu'il leur adresse de bonnes paroles : ﴿*C'est par une miséricorde d'Allah que tu as été si doux envers eux*﴾ par quoi Allah t'aurait-il rendu si doux envers eux, si ce n'est par Sa miséricorde envers toi et envers eux ? ﴿*Si tu avais été rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de toi*﴾ si tu prononçais des paroles dures et mauvaises et que tu étais dur de cœur envers eux, ils t'auraient fui et laissé seul. Mais Allah les a réunis autour de toi et a fait que tu sois doux envers eux pour gagner leur cœur. ﴿*Sois donc indulgent à leur égard, implore le pardon [d'Allah] en leur faveur, et consulte-les dans la conduite des affaires*﴾ ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) consultait ses compagnons lorsque quelque chose survenait, pour apaiser leur cœur et pour qu'ils aient plus d'entrain en ce qu'ils font ﴿*Mais une fois ta résolution prise, place ta confiance en Allah.*﴾ Une fois que tu les as consultés et que tu as pris une résolution,

place ta confiance en Allah en cela car ﴾*Allah aime ceux qui placent leur confiance en Lui.*﴿

﴾*Si Allah vous secourt, nul ne pourra vous vaincre ; et s'Il vous abandonne, qui pourra vous secourir après cela ? C'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance*﴿ ainsi qu'il a précédé : ﴾*la victoire ne vient que d'Allah, le Puissant, le Sage*﴿[1] Puis Il leur ordonne de placer leur confiance en Lui : ﴾*C'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance.*﴿

﴾*Il est impossible qu'un prophète trahisse [concernant le butin]*﴿ il ne sied pas à un prophète de tromper. ﴾*Quiconque trahit se présentera, au Jour de la Résurrection, avec l'objet de sa trahison. Puis, chacun sera pleinement rétribué selon ce qu'il aura acquis, et nul ne sera lésé.*﴿ C'est là une mise en garde sévère et une menace appuyée.

﴾*Celui qui se conforme [à ce qui suscite] l'agrément d'Allah est-il semblable à celui qui encourt la colère d'Allah et dont la demeure sera la Géhenne ; et quelle mauvaise destination !* ﴿ Ne sont pas égaux celui qui se conforme à ce qui suscite l'agrément d'Allah en ce qu'Il a légiféré, méritant ainsi Son agrément et Son abondante récompense et d'être préservé de Son châtiment funeste, et celui qui mérite la colère d'Allah auquel il sera attaché et dont il ne pourra s'écarter, et dont la demeure au Jour de la Résurrection sera la Géhenne, et quelle mauvaise destination. ﴾*Ils occupent des degrés différents auprès d'Allah*﴿ leurs degrés élevés au Paradis ou aux plus bas degrés de l'Enfer. ﴾*Allah connaît parfaitement leurs agissements*﴿ et Il les rétribuera pour cela, sans les léser d'aucun bien ni leur ajouter aucun mal, mais Il rétribuera chacun selon ses œuvres.

﴾*[Par Allah !] Allah a accordé une grâce aux croyants en suscitant parmi eux un Messager, issu d'eux-mêmes*﴿ pris parmi eux afin qu'ils puissent lui parler, l'interroger, le fréquenter et profiter de lui, ﴾*qui leur récite Ses versets*﴿ le Coran, ﴾*les purifie*﴿ leur ordonne le bien et leur interdit le mal, afin que leurs âmes se purifient des impuretés et souillures qu'ils commettaient dans leur époque de polythéisme et d'ignorance ﴾*et leur enseigne le Livre et la Sagesse*﴿ le Coran et la Sunna, ﴾*alors qu'ils étaient auparavant*﴿ avant l'envoi de ce Messager ﴾*dans un égarement manifeste*﴿ dans un fourvoiement et une ignorance évidents et clairs pour tout un chacun.

أَوَلَمَّآ أَصَٰبَتۡكُم مُّصِيبَةٞ قَدۡ أَصَبۡتُم مِّثۡلَيۡهَا قُلۡتُمۡ أَنَّىٰ هَٰذَاۖ قُلۡ هُوَ مِنۡ عِندِ أَنفُسِكُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ
شَيۡءٖ قَدِيرٞ ﴿١٦٥﴾ وَمَآ أَصَٰبَكُمۡ يَوۡمَ ٱلۡتَقَى ٱلۡجَمۡعَانِ فَبِإِذۡنِ ٱللَّهِ وَلِيَعۡلَمَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿١٦٦﴾ وَلِيَعۡلَمَ ٱلَّذِينَ نَافَقُواْۚ
وَقِيلَ لَهُمۡ تَعَالَوۡاْ قَٰتِلُواْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ أَوِ ٱدۡفَعُواْۖ قَالُواْ لَوۡ نَعۡلَمُ قِتَالٗا لَّٱتَّبَعۡنَٰكُمۡۗ هُمۡ لِلۡكُفۡرِ يَوۡمَئِذٍ
أَقۡرَبُ مِنۡهُمۡ لِلۡإِيمَٰنِۚ يَقُولُونَ بِأَفۡوَٰهِهِم مَّا لَيۡسَ فِي قُلُوبِهِمۡۗ وَٱللَّهُ أَعۡلَمُ بِمَا يَكۡتُمُونَ ﴿١٦٧﴾ ٱلَّذِينَ قَالُواْ
لِإِخۡوَٰنِهِمۡ وَقَعَدُواْ لَوۡ أَطَاعُونَا مَا قُتِلُواْۗ قُلۡ فَٱدۡرَءُواْ عَنۡ أَنفُسِكُمُ ٱلۡمَوۡتَ إِن كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ ﴿١٦٨﴾

(165) ﴾*Comment, lorsqu'un malheur vous a frappé, après en avoir infligé le double [à vos ennemis], avez-vous pu dire : « D'où vient cela ? » Réponds-leur : « Il vient de vous. » Allah est omnipotent.* (166) *Ce que vous avez subi, le jour où les deux armées se rencontrèrent, s'est produit avec la permission d'Allah, afin qu'Il*

[1] *Âl ʿImrân*, v.126.

distingue les croyants (167) *et qu'Il distingue les hypocrites auxquels on dit : « Venez combattre sur le sentier d'Allah, ou repoussez [l'ennemi]. » Ils répondirent : « Si nous avions eu connaissance d'un combat, nous vous aurions suivi. » Ils étaient, en ce jour, plus près de la mécréance que de la foi. Ils disent de leur bouche ce qui n'est pas dans leur cœur. Allah sait mieux ce qu'ils dissimulent.* (168) *Ceux qui, restés chez eux, dirent de leurs frères : « S'ils nous avaient obéi, ils n'auraient pas été tués. » Dis : « Repoussez donc la mort lorsqu'elle vous vient, si vous êtes véridiques. »*﴾

﴿*Comment, lorsqu'un malheur vous a frappé*﴾ au jour de la bataille d'Uhud où soixante-dix d'entre eux furent tués ﴿*après en avoir infligé le double [à vos ennemis]*﴾ le jour de la bataille de Badr où les musulmans tuèrent soixante-dix polythéistes et en firent prisonniers soixante-dix autres ﴿*avez-vous pu dire : D'où vient cela ?*﴾ comment cela a-t-il pu nous arriver ? ﴿*Réponds-leur : Il vient de vous*﴾ de votre désobéissance au Messager d'Allah (ﷺ), lorsqu'il vous ordonna de ne pas quitter vos positions, mais vous avez désobéi, c'est-à-dire les archers. ﴿*Allah est omnipotent*﴾ Il fait ce qu'il veut et décrète ce qu'Il décide sans qu'on puisse s'opposer à Son décret.

﴿*Ce que vous avez subi, le jour où les deux armées se rencontrèrent, s'est produit avec la permission d'Allah.*﴾ Le fait que vous ayez fuit devant vos ennemis, qu'ils aient tué un groupe d'entre vous et blessé les autres, survint par le décret et la prédestination d'Allah, et la sagesse Lui revient en cela. ﴿*afin qu'Il distingue les croyants*﴾ ceux qui ont fait preuve de patience et de fermeté et n'ont pas tremblé ﴿*et qu'Il distingue les hypocrites auxquels on dit : « Venez combattre dans le sentier d'Allah, ou repoussez [l'ennemi]. » Ils répondirent : « Si nous avions connaissance d'un combat, nous vous suivrions. »*﴾ Il s'agit des compagnons de ʿAbd Allah Ibn Ubayy Ibn Salûl qui firent défection au milieu du chemin avec lui. Ils furent rattrapés par un groupe de croyants qui les incitèrent à revenir, à combattre et à les soutenir. Mais ils prétextèrent : ﴿*Si nous avions connaissance d'un combat, nous vous suivrions.*﴾ Si nous savions que vous alliez au-devant d'une guerre, nous viendrions avec vous, mais il n'y aura pas de combat. ﴿*Ils étaient, en ce jour, plus près de la mécréance que de la foi.*﴾ Les savants ont argumenté par ceci pour dire que la situation de l'individu change, et qu'il peut être en certaines situations plus proche de la mécréance, et à d'autres plus proche de la foi. ﴿*Ils disent de leur bouche ce qui n'est pas dans leur cœur*﴾ ils tiennent des propos à la véracité desquels ils ne croient pas. En l'occurrence, ils savaient pertinemment qu'un affrontement était inévitable. ﴿*Allah sait mieux que quiconque ce qu'ils dissimulent.*﴾

﴿*Ceux qui, restés chez eux, dirent de leurs frères : « S'ils nous avaient obéi, ils n'auraient pas été tués. »*﴾ S'ils avaient écouté notre avis de rester et ne pas s'y rendre, ils ne seraient pas morts. ﴿*Dis : Repoussez donc de vous la mort, si vous êtes véridiques*﴾ si le fait de rester chez soi met à l'abri l'homme du fait de mourir et d'être tué, cela implique que vous ne mourrez pas. Or, la mort viendra nécessairement à vous, même si vous vous trouvez dans des tours fortifiées. Repoussez donc de vous la mort si vous êtes véridiques.

وَلَا تَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ قُتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أَمْوَٰتًۢا ۚ بَلْ أَحْيَآءٌ عِندَ رَبِّهِمْ يُرْزَقُونَ ﴿١٦٩﴾ فَرِحِينَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ
مِن فَضْلِهِۦ وَيَسْتَبْشِرُونَ بِٱلَّذِينَ لَمْ يَلْحَقُوا۟ بِهِم مِّنْ خَلْفِهِمْ أَلَّا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿١٧٠﴾

۞ يَسْتَبْشِرُونَ بِنِعْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَضْلٍ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٧١﴾ ٱلَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا۟ لِلَّهِ
وَٱلرَّسُولِ مِنۢ بَعْدِ مَآ أَصَابَهُمُ ٱلْقَرْحُ ۚ لِلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ مِنْهُمْ وَٱتَّقَوْا۟ أَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿١٧٢﴾ ٱلَّذِينَ قَالَ لَهُمُ
ٱلنَّاسُ إِنَّ ٱلنَّاسَ قَدْ جَمَعُوا۟ لَكُمْ فَٱخْشَوْهُمْ فَزَادَهُمْ إِيمَٰنًا وَقَالُوا۟ حَسْبُنَا ٱللَّهُ وَنِعْمَ ٱلْوَكِيلُ ﴿١٧٣﴾
فَٱنقَلَبُوا۟ بِنِعْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَضْلٍ لَّمْ يَمْسَسْهُمْ سُوٓءٌ ۙ وَٱتَّبَعُوا۟ رِضْوَٰنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضْلٍ عَظِيمٍ ﴿١٧٤﴾ إِنَّمَا
ذَٰلِكُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ يُخَوِّفُ أَوْلِيَآءَهُۥ فَلَا تَخَافُوهُمْ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٧٥﴾

(169) ﴾*Ne pense surtout pas que ceux qui sont tués sur le sentier d'Allah sont morts. Ils sont, au contraire, bien vivants auprès de leur Seigneur, comblés de faveurs,* (170) *heureux de la grâce qu'Allah leur a accordée, se réjouissant du fait que ceux qu'ils ont laissés derrière eux et qui ne les ont pas encore rejoints, n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils ont laissé sur terre].* (171) *Ils se réjouissent des bienfaits et de la grâce d'Allah, et du fait qu'Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des croyants* (172) *qui, bien que blessés, ont répondu à l'appel d'Allah et du Messager. À ceux d'entre eux qui ont agi en bien et craint [Allah], une récompense immense est réservée.* (173) *Ceux auxquels on annonça : « Les gens se sont ligués contre vous, redoutez-les donc ! » et cela accrut leur foi et ils dirent : « Allah nous suffit ! Quel excellent protecteur ! »* (174) *Ils revinrent donc comblés d'un bienfait d'Allah et d'une grâce, sans avoir subi le moindre mal, en recherchant l'agrément d'Allah. Allah détient la grâce suprême.* (175) *[Cette nouvelle alarmante] n'est que l'œuvre de Satan qui vous fait craindre ses suppôts. Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi, si vous êtes croyants !*﴿

Allah (ﷻ) informe concernant les martyrs : même s'ils sont tués en ce bas-monde, leur âme est vivante et comblée de faveurs dans la Demeure éternelle. ﴾ *heureux de la grâce qu'Allah leur a accordée, se réjouissant du fait que ceux qu'ils ont laissé derrière eux et ne les ont pas encore rejoints, n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront manqué sur terre].*﴿ Les martyrs tués sur le sentier d'Allah sont vivants auprès d'Allah. Ils sont heureux des bienfaits et de l'allégresse dans lesquels ils vivent, et ils se réjouissent du fait que leurs frères qui seront tués après eux sur le sentier d'Allah les rejoignent. Ils ne craindront rien pour ce qui les attend, et ne s'affligeront pas pour ce qu'ils ont laissé derrière eux. Nous demandons à Allah de nous accorder le Paradis. ﴾*Ils se réjouissent des bienfaits et de la grâce d'Allah, et du fait qu'Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des croyants.*﴿ Ils se réjouissent en voyant la réalisation de la promesse et de l'abondante récompense.

﴾*ceux qui, bien que blessés, ont répondu à l'appel d'Allah et du Messager*﴿ ceci fait référence à ce qui eut lieu au jour de Hamrâ' Al-Asad. Après que les polythéistes eurent fait subir aux musulmans ce qu'ils leur firent subir, ils empruntèrent le chemin du retour. En cours de route, ils regrettèrent de ne pas en avoir fini avec les habitants de Médine. En apprenant cela, le Messager d'Allah (ﷺ) incita les musulmans à les poursuivre pour les effrayer et leur montrer qu'ils étaient forts et robustes. Il ne permit à personne de le suivre sauf à ceux qui participèrent à la bataille d'Uhud, à l'exception de ᶜAbd Allah Ibn Jâbir pour une raison que nous mentionnerons en ce qui suit. Malgré leurs blessures et meurtrissures, les musulmans y répondirent favorablement, par obéissance à Allah et Son Messager (ﷺ). ﴾*Ceux*

auxquels on annonça : « Les gens se sont ligués contre vous, redoutez-les donc ! » et cela accrut leur foi﴾ Ceux qu'on menaça du rassemblement de l'ennemi et qu'on essaya d'effrayer par son grand nombre, ne s'y attardèrent pas, mais placèrent leur confiance en Allah et recherchèrent Son aide ﴿*et ils dirent : « Allah nous suffit ! Quel excellent protecteur ! »*﴾

﴿*Ils revinrent donc comblés d'un bienfait d'Allah et d'une grâce, sans avoir subi le moindre mal*﴾ lorsqu'ils ont placé leur confiance en Allah, Il les mit à l'abri de tout ce qui les préoccupait et repoussa le mal de ceux qui complotaient contre eux, si bien qu'ils retournèrent chez eux ﴿*comblés d'un bienfait d'Allah et d'une grâce, sans avoir subi le moindre mal*﴾ de ce que leur préparait leur ennemi ﴿*en recherchant l'agrément d'Allah. Allah détient une grâce immense.*﴾

﴿*[Cette nouvelle alarmante] n'est que l'œuvre de Satan qui vous fait craindre ses suppôts*﴾, il vous fait craindre ses suppôts en vous faisant croire qu'ils sont forts et puissants. Allah (ﷻ) dit : ﴿*Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi, si vous êtes croyants !*﴾ lorsque Satan veut vous tromper et vous insuffler des chimères, placez votre confiance en Moi et réfugiez-vous auprès de Moi, Je vous protègerai et Je vous donnerai la victoire sur eux.

وَلَا يَحْزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْكُفْرِ ۚ إِنَّهُمْ لَن يَضُرُّوا۟ ٱللَّهَ شَيْـًٔا ۗ يُرِيدُ ٱللَّهُ أَلَّا يَجْعَلَ لَهُمْ حَظًّا فِى
ٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٧٦﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱشْتَرَوُا۟ ٱلْكُفْرَ بِٱلْإِيمَٰنِ لَن يَضُرُّوا۟ ٱللَّهَ شَيْـًٔا وَلَهُمْ عَذَابٌ
أَلِيمٌ ﴿١٧٧﴾ وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّمَا نُمْلِى لَهُمْ خَيْرٌ لِّأَنفُسِهِمْ ۚ إِنَّمَا نُمْلِى لَهُمْ لِيَزْدَادُوٓا۟ إِثْمًا ۚ وَلَهُمْ
عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٧٨﴾ مَّا كَانَ ٱللَّهُ لِيَذَرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ عَلَىٰ مَآ أَنتُمْ عَلَيْهِ حَتَّىٰ يَمِيزَ ٱلْخَبِيثَ مِنَ ٱلطَّيِّبِ ۗ وَمَا كَانَ
ٱللَّهُ لِيُطْلِعَكُمْ عَلَى ٱلْغَيْبِ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَجْتَبِى مِن رُّسُلِهِۦ مَن يَشَآءُ ۖ فَـَٔامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ ۚ وَإِن تُؤْمِنُوا۟ وَتَتَّقُوا۟
فَلَكُمْ أَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿١٧٩﴾ وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ يَبْخَلُونَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ هُوَ خَيْرًا لَّهُم ۖ بَلْ هُوَ شَرٌّ
لَّهُمْ ۖ سَيُطَوَّقُونَ مَا بَخِلُوا۟ بِهِۦ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ وَلِلَّهِ مِيرَٰثُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١٨٠﴾

(176) ﴿*Que ceux qui se précipitent vers la mécréance ne t'affligent pas. Ils ne nuiront en rien à Allah. Allah veut ne leur attribuer aucune part dans l'au-delà, où un châtiment immense leur est réservé.* (177) *Ceux qui ont échangé la foi pour la mécréance ne nuiront en rien à Allah, et un châtiment douloureux leur est réservé.* (178) *Que ceux qui ont mécru ne pensent pas que le sursis que Nous leur accordons soit un bien pour eux. Si Nous leur accordons un délai, c'est uniquement pour qu'ils accroissent leurs péchés, et un châtiment avilissant leur est réservé.* (179) *Jamais Allah ne laissera les croyants dans l'état dans lequel vous vous trouvez, [la confusion entre croyants et hypocrites ne durera que] jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon. De même qu'Allah ne saurait vous dévoiler l'Invisible. Mais Allah choisit [pour cela] qui Il veut parmi Ses messagers. Croyez donc en Allah et en Ses messagers ! Et si vous croyez et craignez [Allah], vous obtiendrez alors une immense récompense.* (180) *Que ceux qui se montrent avares de ce qu'Allah leur a accordé de Sa grâce ne pensent pas que cela est un bien pour eux. C'est, au contraire, un mal pour eux, et au Jour de la Résurrection, ils porteront ce dont ils se sont montrés avares comme un*

carcan enserrant leur cou. C'est à Allah seul que reviendra l'héritage des cieux et de la terre. Allah connait parfaitement vos agissements.﴾

﴿*Que ceux qui se précipitent vers la mécréance ne t'affligent pas*﴾ Ceci en raison de l'intensité de son attention pour les gens, il s'attristait de voir les mécréants se précipiter vers l'opposition, l'entêtement et la discorde. Allah (ﷻ) lui dit : que cela ne t'afflige pas, ﴿*Ils ne nuiront en rien à Allah. Allah veut ne leur attribuer aucune part dans l'au-delà*﴾ Sa sagesse à leur égard consiste à ce qu'Il veuille, par Sa volonté et Son pouvoir, ne leur accorder aucune part dans l'au-delà ﴿*où un châtiment immense leur est réservé.*﴾ Puis Allah (ﷻ) mentionne cela sous la forme d'une information établie : ﴿*Ceux qui ont échangé la foi pour la mécréance ne nuiront en rien à Allah*﴾ mais ils ne nuiront qu'à eux-mêmes ﴿*et un châtiment douloureux leur est réservé.*﴾

﴿*Que ceux qui ont mécru ne pensent pas que le sursis que Nous leur accordons soit un bien pour eux. Si Nous leur accordons un délai, c'est uniquement pour qu'ils accroissent leurs péchés, et un châtiment avilissant leur est réservé.*﴾ Ceci est semblable à Sa Parole :

أَيَحْسَبُونَ أَنَّمَا نُمِدُّهُم بِهِۦ مِن مَّالٍ وَبَنِينَ ﴿٥٥﴾ نُسَارِعُ لَهُمْ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ ۚ بَل لَّا يَشْعُرُونَ ﴿٥٦﴾

﴿***Pensent-ils que ce que Nous leur accordons comme biens et enfants*** 56 ***soit une avance que Nous leur faisons sur les biens de la vie future ? Bien au contraire, mais ils n'en ont pas conscience.***﴾[1]

﴿*Allah ne saurait laisser les croyants dans l'état [de confusion entre croyants et hypocrites] où vous vous trouvez, jusqu'à distinguer le mauvais du bon.*﴾ Ainsi Il doit nécessairement établir des causes d'épreuve, afin qu'en cela Il manifeste qui est Son allié et démasque Son ennemi, et qu'on distingue le croyant patient et l'hypocrite dépravé. Il désigne ainsi la bataille d'Uhud au cours de laquelle Allah a éprouvé les croyants, manifestant ainsi leur foi, leur patience, leur endurance, et leur obéissance à Allah et à Son Messager (ﷺ). Il dévoila également les hypocrites en montrant leur transgression, leur réticence à accomplir le djihad, et leur trahison d'Allah et de Son Messager. ﴿*De même qu'Allah ne saurait vous dévoiler l'Invisible.*﴾ Vous ne connaissez rien de l'Invisible d'Allah en Sa création, si bien que vous puissiez distinguer le croyant de l'hypocrite, si ce ne sont les causes qu'Il établit et qui le dévoilent. ﴿*Mais Allah choisit [pour cela] qui Il veut parmi Ses messagers*﴾ comme dans Sa Parole :

عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ فَلَا يُظْهِرُ عَلَىٰ غَيْبِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٦﴾ إِلَّا مَنِ ٱرْتَضَىٰ مِن رَّسُولٍ فَإِنَّهُۥ يَسْلُكُ مِنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَمِنْ خَلْفِهِۦ رَصَدًا

﴿***Lui seul connaît l'Invisible qu'Il ne dévoile à personne,*** 27 ***sauf à celui qu'Il agrée comme messager, qu'Il fait précéder et suivre [d'anges] protecteurs.***﴾[2]

﴿*Croyez donc en Allah et en Ses messagers*﴾ obéissez à Allah et à Son Messager et suivez-le en ce qu'il vous a légiféré ﴿*Et si vous croyez et craignez [Allah], vous obtiendrez alors une immense récompense.*﴾

﴿*Que ceux qui se montrent avares de ce qu'Allah leur a accordé de Sa grâce ne pensent pas que cela est un bien pour eux. C'est, au contraire, un mal pour eux.*﴾ L'avare ne doit pas penser que son accumulation de biens lui sera utile, au contraire c'est un préjudice pour lui en sa religion, voire dans sa vie d'ici-bas. Puis Allah (ﷻ)

[1] *Al-Mu'minûn*, v.55-56.
[2] *Al-Jinn*, v.26-27.

informe du sort de ses biens au Jour de la Résurrection : ﴾*au Jour de la Résurrection, ils porteront ce dont ils se sont montrés avares comme un carcan enserrant leur cou.*﴿

﴾*C'est à Allah seul que reviendra l'héritage des cieux et de la terre.*﴿ Dépensez [dans l'obéissance à Allah] de ce qu'Il vous a attribué, car toute chose revient à Allah (ﷻ). Donnez de vos biens ce qui vous sera utile au Jour de la Résurrection, ﴾*Allah connait parfaitement vos agissements*﴿ vos intentions et vos fors-intérieurs.

لَّقَدْ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوْلَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ فَقِيرٌ وَنَحْنُ أَغْنِيَآءُ ۘ سَنَكْتُبُ مَا قَالُوا۟ وَقَتْلَهُمُ ٱلْأَنۢبِيَآءَ
بِغَيْرِ حَقٍّ وَنَقُولُ ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿١٨١﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيكُمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّٰمٍ
لِّلْعَبِيدِ ﴿١٨٢﴾ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ عَهِدَ إِلَيْنَآ أَلَّا نُؤْمِنَ لِرَسُولٍ حَتَّىٰ يَأْتِيَنَا بِقُرْبَانٍ تَأْكُلُهُ
ٱلنَّارُ ۗ قُلْ قَدْ جَآءَكُمْ رُسُلٌ مِّن قَبْلِى بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَبِٱلَّذِى قُلْتُمْ فَلِمَ قَتَلْتُمُوهُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ
﴿١٨٣﴾ فَإِن كَذَّبُوكَ فَقَدْ كُذِّبَ رُسُلٌ مِّن قَبْلِكَ جَآءُو بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ وَٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُنِيرِ ﴿١٨٤﴾

(181) ﴾*[Par Allah !] Allah a entendu la parole de ceux qui ont dit : « Allah est pauvre et nous somme riches. » Nous consignons leurs propos, ainsi que leur meurtre, sans droit, des prophètes, et Nous leur dirons : « Goûtez au châtiment du Brasier,* (182) *et ce, en raison de ce que vous avez commis auparavant, et du fait qu'Allah n'est pas injuste envers les serviteurs. »* (183) *Ceux qui ont dit : « Allah nous a enjoint de ne pas croire en un messager tant qu'Il ne nous apporte pas une offrande que le feu [céleste] consume. » Réponds-leur : « Avant moi, des messagers vous ont apporté des preuves manifestes et ce dont vous parlez. Pourquoi donc les avez-vous tués, si vous êtes véridiques ? »* (184) *S'ils t'accusent de mensonge, [sache] que des prophètes avant toi ont été traités de menteurs, bien qu'ils aient apporté des preuves manifestes, les Écritures et le Livre éclairant.*﴿

Ibn ʿAbbâs rapporte : « Lorsque fut révélé :

مَّن ذَا ٱلَّذِى يُقْرِضُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضَٰعِفَهُۥ لَهُۥٓ أَضْعَافًا كَثِيرَةً

﴾***Qui accordera à Allah un prêt gracieux, afin qu'Il le lui rende multiplié maintes fois ?***﴿[1]

les juifs dirent : « Ô Muhammad, ton Seigneur est-Il si pauvre qu'Il demande un prêt à Ses serviteurs ? » Allah révéla alors : ﴾*[Par Allah !] Allah a entendu la parole de ceux qui ont dit : « Allah est pauvre et nous somme riches. »*﴿

﴾*Nous consignons leurs propos*﴿ est une mise en garde et une menace, c'est pourquoi Il l'a liée à Sa Parole : ﴾*ainsi que leur meurtre, sans droit, des prophètes*﴿ Ce sont là leurs propos sur Allah et leur comportement vis-à-vis des messagers d'Allah. Aussi, Allah leur accordera pour cela la pire des rétributions : ﴾*et Nous leur dirons : « Goûtez au châtiment du Brasier,* (182) *et ce, en raison de ce que vous avez commis auparavant, et du fait qu'Allah n'est pas injuste envers les serviteurs. »*﴿ Ceci leur sera dit à titre de reproche, blâme, mépris, et rabaissement. ﴾*Ceux qui ont dit : « Allah nous a enjoint de ne pas croire en un messager tant qu'Il ne nous apporte pas*

[1] *Al-Baqarah*, v.245.

une offrande que le feu [céleste] consume. »﴾ Allah (ﷻ) dément ceux qui prétendent qu'Il leur a enjoints dans leurs Livres de ne pas croire en un Messager jusqu'à ce que fasse partie de ses miracles que lorsqu'un membre de sa communauté fait une offrande et qu'elle est acceptée, un feu descende du ciel et la consume. ﴿*Réponds-leur : « Avant moi, des messagers vous ont apporté des preuves manifestes et ce dont vous parlez*﴾ le feu qui consume les offrandes acceptées ﴿*Pourquoi donc les avez-vous tués*﴾ pourquoi les avez-vous reçus par le démenti, l'opposition, et l'obstination, et pourquoi les avez-vous tués ? ﴿*si vous êtes véridiques*﴾ en prétendant suivre la vérité et vous soumettre aux Messagers.

Puis Allah (ﷻ) réconforte Son Prophète Muhammad (ﷺ) : ﴿*S'ils t'accusent de mensonge, [sache] que des prophètes avant toi ont été traités de menteurs, bien qu'ils aient apporté des preuves manifestes, les Écritures et le Livre éclairant.*﴾ Que le fait qu'ils te démentent ne te décourage pas, car tu as un exemple dans les prophètes qui t'ont précédé et qui ont été traités de menteurs malgré ce qu'ils ont apporté de preuves manifestes et d'arguments irréfutables, ainsi que ﴿*les Écritures*﴾ qui désignent les Livres descendus du ciel, à l'exemple des feuillets révélés aux messagers, ﴿*et le Livre lumineux*﴾ clair, explicite et limpide.

كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ ۗ وَإِنَّمَا تُوَفَّوْنَ أُجُورَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ ۖ فَمَن زُحْزِحَ عَنِ ٱلنَّارِ وَأُدْخِلَ
ٱلْجَنَّةَ فَقَدْ فَازَ ۗ وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ إِلَّا مَتَـٰعُ ٱلْغُرُورِ ﴿١٨٥﴾ ۞ لَتُبْلَوُنَّ فِىٓ أَمْوَٰلِكُمْ
وَأَنفُسِكُمْ وَلَتَسْمَعُنَّ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَـٰبَ مِن قَبْلِكُمْ وَمِنَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟
أَذًى كَثِيرًا ۚ وَإِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ فَإِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ عَزْمِ ٱلْأُمُورِ ﴿١٨٦﴾

(185) ﴿*Toute âme goûtera la mort, et ce n'est qu'au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque sera alors écarté de l'Enfer et introduit au Paradis aura réussi, car la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse.* (186) *[Par Allah !] Vous serez éprouvés en vos biens et vos personnes, et vous entendrez bien des offenses de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et des polythéistes. Et si vous êtes endurants et pieux, cela fait partie des préceptes [divins] demandant [une forte] détermination.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne une information générale, englobant l'ensemble des créatures, disant que toute âme goûtera la mort, comme dans Sa Parole :

كُلُّ مَنْ عَلَيْهَا فَانٍ ﴿٢٦﴾

﴿Tout ce qui se trouve sur terre disparaîtra﴾[1]

Allah seul est le Vivant qui ne meurt pas, alors que les djinns et les humains meurent, de même que les anges et les porteurs du Trône. Seul l'Un, l'Unique et le Dominateur suprême, se caractérise par la pérennité et l'éternité. Il sera le Dernier comme Il était le Premier. Ce verset contient une consolation pour tous les hommes. Personne ne demeure sur terre sans mourir. Lorsque le temps prédestiné par Allah s'écoulera, et que la goutte dont Allah a décrété l'existence dans les lombes des fils d'Adam s'interrompra, et que la création s'arrêtera, Allah fera survenir la Résurrection et rétribuera les créatures pour leurs œuvres, grandes ou insignifiantes, nombreuses

[1] *Ar-Rahmân*, v.26-27.

ou minimes. Nul ne sera lésé, serait-ce du poids d'une fourmi, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾*ce n'est qu'au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution.*﴿

﴾*Quiconque sera alors écarté de l'Enfer et introduit au Paradis aura réussi.*﴿ Celui qu'on éloigne de l'Enfer, duquel on le sauve, et qu'on introduit au Paradis aura obtenu le plus grand succès. ﴾*la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse*﴿ ce qui est un rabaissement et un mépris pour ce bas-monde qui est vil, éphémère, minime, et voué à disparaître. ﴾*[Par Allah !] Vous serez éprouvés en vos biens et vos personnes*﴿ Le croyant doit nécessairement être éprouvé en ses biens, sa personne, ses enfants ou sa famille. L'homme est éprouvé en fonction du degré de sa religiosité, et s'il est ferme dans sa religion, son épreuve est accentuée. ﴾*vous entendrez bien des offenses de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et des polythéistes*﴿ Allah (ﷻ) dit cela aux croyants à leur arrivée à Médine et avant la bataille de Badr, afin de les réconforter face aux offenses dont ils faisaient l'objet de la part des Gens du Livre et des polythéistes ; et pour leur ordonner la patience, le pardon et l'indulgence, jusqu'à ce qu'Allah les soulage. ﴾*Et si vous êtes patients et craignez [Allah], cela fait partie des préceptes [divins] demandant [une forte] détermination.*﴿

وَإِذْ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ لَتُبَيِّنُنَّهُۥ لِلنَّاسِ وَلَا تَكْتُمُونَهُۥ فَنَبَذُوهُ وَرَآءَ ظُهُورِهِمْ
وَٱشْتَرَوْا۟ بِهِۦ ثَمَنًا قَلِيلًا ۖ فَبِئْسَ مَا يَشْتَرُونَ ﴿١٨٧﴾ لَا تَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ يَفْرَحُونَ بِمَآ أَتَوا۟ وَّيُحِبُّونَ أَن
يُحْمَدُوا۟ بِمَا لَمْ يَفْعَلُوا۟ فَلَا تَحْسَبَنَّهُم بِمَفَازَةٍ مِّنَ ٱلْعَذَابِ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٨٨﴾ وَلِلَّهِ مُلْكُ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٨٩﴾

(187) ﴾*[Mentionne] Lorsqu'Allah prit de ceux qui ont reçu le Livre cet engagement : « Exposez-le aux hommes et ne le cachez pas. » Mais ils l'ont totalement rejeté et l'ont échangé à vil prix. Quel mauvais commerce ils font !* (188) *Ne pense point que ceux qui se réjouissent de ce qu'ils ont fait, et aiment être loués pour ce qu'ils n'ont pas fait, puissent échapper au châtiment. Un châtiment douloureux leur est réservé.* (189) *À Allah [seul] appartient la royauté des cieux et de la terre. Allah est omnipotent.*﴿

C'est là un blâme et une menace adressés par Allah aux Gens du Livre desquels Il prit l'engagement, à travers les Prophètes, de croire en Muhammad (ﷺ) et de le mentionner publiquement aux gens afin qu'ils se préparent à sa venue, et le suivent lorsqu'il serait suscité. Mais ils ont dissimulé cela et ont échangé ce qui leur avait été promis comme bien en ce bas-monde et dans l'au-delà pour ce qui est moindre, minime et vil de ce bas-monde. Quelle mauvaise transaction et quel mauvais commerce vous faites ! C'est là une mise en garde adressée aux savants contre le fait d'emprunter leur voie et qu'ainsi ils ne soient frappés du même sort. Les savants doivent donner ce qu'ils possèdent comme science utile qui mène aux œuvres pieuses, et ne rien en cacher. Il est rapporté dans un hadith que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui qui cache une science sur laquelle il est interrogé se verra affublé, au Jour de la Résurrection, d'un mors de feu.* »[1]

[1] *Sahih At-Targhib* (120).

﴾*Ne pense point que ceux qui se réjouissent de ce qu'ils ont fait, et aiment être loués pour ce qu'ils n'ont pas fait, puissent échapper au châtiment.*﴿ Ceci concerne ceux qui font preuve d'ostentation et ceux qui cherchent à tirer profit de ce qu'ils ne possèdent pas, comme cela est rapporté du Messager d'Allah (ﷺ) : « *Celui qui affiche ce qu'il ne possède pas est comme celui qui se revêt de deux faux vêtements [de piété].* »[1] ﴾*Ne pense point qu'ils puissent échapper au châtiment*﴿ ils le subiront inévitablement, ainsi Il dit : ﴾*Un châtiment douloureux leur est réservé.*﴿

﴾*À Allah [seul] appartient la royauté des cieux et de la terre. Allah est omnipotent.*﴿ Il est le possesseur de toute chose et Celui qui est capable de toute chose. Rien ne Lui est impossible. Craignez-Le et ne vous opposez pas à Lui. Prenez garde à Son châtiment et à Sa colère, car Il est l'Immense et le Capable, dont l'immensité et le pouvoir ne peuvent être égalés.

إِنَّ فِي خَلْقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱخْتِلَٰفِ ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ لَءَايَٰتٍ لِّأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿١٩٠﴾ ٱلَّذِينَ
يَذْكُرُونَ ٱللَّهَ قِيَٰمًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمْ وَيَتَفَكَّرُونَ فِى خَلْقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ
هَٰذَا بَٰطِلًا سُبْحَٰنَكَ فَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿١٩١﴾ رَبَّنَآ إِنَّكَ مَن تُدْخِلِ ٱلنَّارَ فَقَدْ أَخْزَيْتَهُۥ ۖ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ
أَنصَارٍ ﴿١٩٢﴾ رَّبَّنَآ إِنَّنَا سَمِعْنَا مُنَادِيًا يُنَادِى لِلْإِيمَٰنِ أَنْ ءَامِنُوا۟ بِرَبِّكُمْ فَـَٔامَنَّا ۚ رَبَّنَا فَٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا
وَكَفِّرْ عَنَّا سَيِّـَٔاتِنَا وَتَوَفَّنَا مَعَ ٱلْأَبْرَارِ ﴿١٩٣﴾ رَبَّنَا وَءَاتِنَا مَا وَعَدتَّنَا عَلَىٰ رُسُلِكَ وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ ٱلْمِيعَادَ ﴿١٩٤﴾

(190) ﴾*Dans la création des cieux et de la terre, et l'alternance de la nuit et du jour, il est des signes pour ceux qui raisonnent.* (191) *Ceux qui, debout, assis, couchés, mentionnent Allah, méditent sur la création des cieux et de la terre, [et disent] : « Seigneur ! Tu n'as pas créé tout cela en vain. Gloire et pureté à Toi ! Préserve-nous du châtiment de l'Enfer.* (192) *Seigneur ! Tu couvres d'opprobre celui que Tu introduis en Enfer. Les injustes n'auront point de secours.* (193) *Seigneur ! Nous avons entendu un héraut appeler à la foi [en disant] : « Croyez en votre Seigneur ! », et ainsi nous avons cru. Seigneur ! Pardonne-nous donc nos péchés, efface nos fautes, et rappelle-nous à Toi parmi les gens de bien.* (194) *Seigneur ! Accorde-nous ce que Tu nous as promis par l'intermédiaire de Tes messagers, et ne nous couvre pas d'opprobre au Jour de la Résurrection, car Tu ne manques jamais à Ta promesse. »*﴿

﴾*Dans la création des cieux et de la terre*﴿ l'élévation et l'étendue des premiers, et la profondeur et l'épaisseur de la seconde, et ce qu'ils contiennent comme signes manifestes grandioses, ﴾*et l'alternance de la nuit et du jour*﴿ leur succession et leurs emprunts réciproques de longueur et de brièveté, ﴾*il est des signes pour ceux qui raisonnent*﴿ ceux qui possèdent des raisons saines et intelligentes qui saisissent les choses dans leur réalité telles qu'elles sont, et qui ne sont pas comme les sourds et muets qui ne raisonnent pas et desquels Allah dit :

[1] Al-Bukhârî (5219) et Muslim (2130).

وَكَأَيِّن مِّنْ ءَايَةٍ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَمُرُّونَ عَلَيْهَا وَهُمْ عَنْهَا مُعْرِضُونَ ﴿١٠٥﴾

﴿Que de signes [de l'unicité d'Allah] dans les cieux et sur la terre devant lesquels les hommes passent mais desquels ils se détournent !﴾[1]

Puis Allah (ﷻ) décrit ceux qui raisonnent en disant : ﴿*Ceux qui, debout, assis, couchés, mentionnent Allah*﴾ ils ne cessent de Le mentionner, en toutes circonstances, en leur for intérieur, leur conscience et par leur langue ﴿*et méditent sur la création des cieux et de la terre*﴾ ils comprennent ce qu'ils contiennent comme sagesses indiquant l'immensité du Créateur, Son pouvoir, Sa science, Sa sagesse, Son choix et Sa miséricorde. ﴿*Seigneur ! Tu n'as pas créé tout cela en vain*﴾ Tu n'as pas créé cette création par futilité, mais en toute vérité, afin de rétribuer ceux qui ont été malfaisants pour ce qu'ils ont commis, et d'accorder la meilleure des récompenses à ceux qui ont été bienfaisants. ﴿*Gloire et pureté à Toi*﴾ Tu es exempt du fait de créer une chose vaine ﴿*Préserve-nous du châtiment de l'Enfer*﴾ Préserve-nous du châtiment de l'Enfer par Ta force et Ta puissance, permets-nous d'accomplir les œuvres que Tu agrées de nous, accorde l'accomplissement d'œuvres pieuses par lesquelles Tu nous guides vers les jardins de la félicité et nous préserve de Ton châtiment douloureux.

﴿*Seigneur ! Tu couvres d'opprobre celui que Tu introduis en Enfer*﴾ Tu l'humilies et manifeste son ignominie devant toutes les créatures ﴿*Les injustes n'auront point de secours !*﴾ au Jour de la Résurrection personne ne les protègera contre Toi, et personne ne les sauvera de ce que Tu leur réserves ﴿*Seigneur ! Nous avons entendu un héraut appeler à la foi*﴾ un prédicateur appelant à la foi, et qui est le Messager (ﷺ) ﴿*[en disant] : « Croyez en votre Seigneur ! » ainsi nous avons cru*﴾ nous avons répondu à son appel et l'avons suivi ﴿*Seigneur ! Pardonne-nous donc nos péchés*﴾ en raison de notre foi et notre suivi de Ton Messager, c'est-à-dire : couvre nos péchés ﴿*efface nos fautes*﴾ entre nous et Toi ﴿*et rappelle-nous à Toi parmi les gens de bien*﴾ fais-nous rejoindre les vertueux. ﴿*Seigneur ! Accorde-nous ce que Tu nous as promis par l'intermédiaire de Tes messagers et ne nous couvre pas d'opprobre au Jour de la Résurrection*﴾ devant toutes les créatures ﴿*car Tu ne manques jamais à Ta promesse*﴾ qu'est la Résurrection dont Tes Messagers ont informé, qui doit survenir inéluctablement, et consistera à se présenter devant Toi.

فَٱسْتَجَابَ لَهُمْ رَبُّهُمْ أَنِّي لَآ أُضِيعُ عَمَلَ عَٰمِلٍ مِّنكُم مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ ۖ بَعْضُكُم مِّنۢ بَعْضٍ ۖ فَٱلَّذِينَ
هَاجَرُوا۟ وَأُخْرِجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِمْ وَأُوذُوا۟ فِي سَبِيلِي وَقَٰتَلُوا۟ وَقُتِلُوا۟ لَأُكَفِّرَنَّ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ
وَلَأُدْخِلَنَّهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ثَوَابًا مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ حُسْنُ ٱلثَّوَابِ ﴿١٩٥﴾

(195) ﴿*Leur Seigneur leur répondit : « Je ne laisse se perdre [la récompense] des œuvres d'aucun de vous, homme ou femme, car vous êtes les uns des autres. Ceux qui ont émigré, qui ont été expulsés de leurs demeures, persécutés sur Mon sentier, qui ont combattu et été tués, J'effacerai leurs fautes et les ferai entrer dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières. » Telle est la récompense d'Allah, car c'est auprès d'Allah que se trouve la plus belle récompense.*﴾

[1] *Yûsuf*, v.105-106.

﴾*Je ne laisse se perdre [la récompense] des œuvres d'aucun de vous, homme ou femme*﴿ Il récompense chaque personne qui œuvre avec équité, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, ﴾*car vous êtes les uns des autres*﴿, vous êtes tous égaux dans la rétribution. ﴾*Ceux qui ont émigré*﴿ en quittant les terres de polythéisme pour se rendre sur les terres de la foi, et qui ont quitté bien-aimés, amis, frères et voisins ﴾*qui ont été expulsés de leurs demeures*﴿ persécutés par les polythéistes jusqu'à les contraindre à les quitter, ﴾*persécutés sur Mon sentier*﴿ car leur seule faute aux yeux des gens est d'avoir cru en Allah seul, ﴾*qui ont combattu et été tués*﴿ ce qui désigne le plus haut rang qui consiste à combattre sur le sentier d'Allah, blessant sa monture, couvrant son visage de sang et de terre, Un homme dit : « Ô Messager d'Allah ! Si je suis tué sur le sentier d'Allah, en faisant preuve de patience, en espérant la récompense divine et en faisant face sans jamais fuir. Allah effacera-t-Il mes péchés ? » Il lui répondit par l'affirmative, puis lui demanda de répéter ce qu'il avait dit, ce que fit l'homme, et ensuite il dit : « *Oui, sauf la dette, comme vient de me le dire Jibrîl.* »[1] C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾*J'effacerai leurs fautes et les ferai entrer dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières*﴿ c'est-à-dire traversés par des rivières de différentes boissons, comme le lait, le miel, le vin, l'eau qui ne croupit pas, et d'autres choses qu'aucun œil n'a vues, qu'aucune oreille n'a entendues et qu'aucun cœur n'a jamais imaginées.

﴾*Telle est la récompense d'Allah*﴿ Il l'a liée à Lui et se l'est attribuée pour indiquer qu'elle est immense, car l'Immense et le Généreux ne donne que ce qui est abondant et grand. ﴾*car c'est auprès d'Allah que se trouve la plus belle récompense*﴿, c'est auprès de Lui que se trouve la meilleure des récompenses pour celui qui accomplit des œuvres pieuses.

لَا يَغُرَّنَّكَ تَقَلُّبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿١٩٦﴾ مَتَٰعٌ قَلِيلٌ ثُمَّ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۚ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٩٧﴾
لَٰكِنِ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ رَبَّهُمْ لَهُمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا نُزُلًا مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ ۗ وَمَا
عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ لِّلْأَبْرَارِ ﴿١٩٨﴾

(196) ﴾*Ne sois pas trompé par les activités [prospères] des mécréants sur terre.* (197) *Piètre jouissance éphémère ! Puis, leur destination finale sera la Géhenne, et quelle mauvaise couche [elle sera pour eux] !* (198) *Alors que ceux qui craignent leur Seigneur auront des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement, par hospitalité offerte par Allah. Et ce qui est auprès d'Allah est meilleur encore pour les gens de bien.*﴿

Allah (ﷻ) dit : Ne regardez pas l'opulence dans laquelle vivent les mécréants et ce dont ils jouissent comme bienfaits, bonheur et joie, car très bientôt ils le verront disparaître, et ils se retrouveront otages de leurs mauvaises actions. Si Nous leur accordons cela, c'est par stratagème graduel, et tout ce qu'ils possèdent n'est que ﴾*piètre jouissance éphémère ! Puis, leur destination finale sera la Géhenne, et quelle mauvaise couche [elle sera pour eux] !*﴿ Après avoir mentionné la condition des mécréants en ce bas-monde et leur destination finale en Enfer, Il mentionne celle des croyants : ﴾*Alors que ceux qui craignent leur Seigneur auront des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement, par hospitalité offerte par Allah. Et ce qui est auprès d'Allah est meilleur encore pour les gens de bien.*﴿

[1] Al-Bukhârî (4046) et Muslim (1899).

وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَمَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِمْ خَٰشِعِينَ لِلَّهِ لَا يَشْتَرُونَ
بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٩٩﴾
يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱصْبِرُوا۟ وَصَابِرُوا۟ وَرَابِطُوا۟ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٢٠٠﴾

(199) ﴿*Parmi les Gens du Livre, il en est qui croient en Allah, en ce qui vous a été révélé et en ce qui leur a été révélé. Soumis à Allah, ils n'échangent point les versets d'Allah à vil prix. Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. Allah est prompt à demander compte.* (200) *Ô vous qui croyez ! Patientez [dans l'obéissance à Allah], montrez-vous plus endurants [que l'ennemi], persévérez, et craignez Allah, afin que vous réussissiez !*﴾

Allah (ﷻ) mentionne un groupe des Gens du Livre qui croient en Allah comme il se doit, et en ce qui a été révélé à Muhammad, en plus de ce en quoi ils croient des Livres précédents. Ils sont soumis à Allah, Lui obéissent et s'humilient devant Lui, et ﴿*ils n'échangent point les versets d'Allah à vil prix.*﴾ C'est-à-dire qu'ils ne dissimulent pas ce qu'ils détiennent comme annonces et descriptions de Muhammad (ﷺ) et ne cachent pas ce qu'ils possèdent comme science, comme l'a fait un groupe vil d'entre eux, mais ils prodiguent cela gracieusement.﴿*Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. Allah est prompt à demander compte.*﴾

﴿*Ô vous qui croyez ! Patientez [dans l'obéissance à Allah], montrez-vous plus endurants [que l'ennemi], persévérez*﴾ On leur a ordonné de patienter sur la religion qu'Allah a agréée pour eux, l'islam, en ne l'abandonnant ni dans l'aisance ni dans la difficulté jusqu'à mourir musulmans ; ainsi que d'endurer face à l'ennemi. Quant à la persévérance, elle consiste en la persistance et la fermeté sur le lieu d'adoration, ou encore à attendre la prière suivante après l'accomplissement de la prière. ﴿*et craignez Allah*﴾ en toutes vos affaires et en toutes circonstances, ﴿*afin que vous réussissiez*﴾ en ce bas-monde et dans l'au-delà.

Sourate 4

AN-NISÂ'- النِّسَاء

Les Femmes.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً ۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَآءَلُونَ بِهِۦ وَٱلْأَرْحَامَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا ﴿١﴾

(1) ﴿*Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être dont Il tira son épouse, et qui, de leur union répandit [sur terre] nombre d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Allah vous observe parfaitement.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses créatures de Le craindre, c'est-à-dire de L'adorer, seul et sans associé, en attirant leur attention sur Son pouvoir par lequel Il les a créés à partir d'un seul être, Adam (que le salut soit sur lui), ﴿*dont Il tira son épouse*﴾ Eve (que le salut soit sur elle) qui fut créée de sa côte gauche. ﴿*de leur union répandit [sur terre] nombre d'hommes et de femmes.*﴾ Il créa à partir d'Adam et d'Eve nombre d'hommes et de femmes et les fit se répandre sur toutes les contrées de la terre, selon leurs types, leurs caractéristiques, leurs couleurs et leurs langues. Puis, c'est vers Lui qu'ils reviendront et seront rassemblés. ﴿*Craignez Allah*﴾ en Lui obéissant ﴿*au nom duquel vous vous implorez les uns les autres*﴾ comme on dit : « Je te demande par Allah et par les liens du sang ! » Ad-Dahhâk dit : « Craignez Allah au nom duquel vous établissez des contrats et des pactes, et craignez de rompre vos liens de sang. Mais respectez-les et préservez-les. » ﴿*Allah vous observe parfaitement.*﴾ Allah observe tous vos faits et vos situations,

وَءَاتُواْ ٱلْيَتَٰمَىٰٓ أَمْوَٰلَهُمْ ۖ وَلَا تَتَبَدَّلُواْ ٱلْخَبِيثَ بِٱلطَّيِّبِ ۖ وَلَا تَأْكُلُوٓاْ أَمْوَٰلَهُمْ إِلَىٰٓ أَمْوَٰلِكُمْ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ حُوبًا كَبِيرًا ﴿٢﴾ وَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تُقْسِطُواْ فِى ٱلْيَتَٰمَىٰ فَٱنكِحُواْ مَا طَابَ لَكُم مِّنَ ٱلنِّسَآءِ مَثْنَىٰ وَثُلَٰثَ وَرُبَٰعَ ۖ فَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تَعْدِلُواْ فَوَٰحِدَةً أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُمْ ۚ ذَٰلِكَ أَدْنَىٰٓ أَلَّا تَعُولُواْ ﴿٣﴾ وَءَاتُواْ ٱلنِّسَآءَ صَدُقَٰتِهِنَّ نِحْلَةً ۚ فَإِن طِبْنَ لَكُمْ عَن شَىْءٍ مِّنْهُ نَفْسًا فَكُلُوهُ هَنِيٓـًٔا مَّرِيٓـًٔا ﴿٤﴾

(2) ﴿*Remettez leurs biens aux orphelins [pubères]. Ne substituez pas [ce que vous possédez de] mauvais à ce [qu'ils possèdent de] bon. Ne consommez pas – en les joignant aux vôtres – leurs biens, car ceci est un péché immense.* (3) *Et si vous craignez de ne pas être équitables [en épousant] les orphelines, alors [écartez-vous en et] épousez à votre convenance, deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous plaisent. Mais, si vous craignez de n'être pas équitables [entre elles], alors [n'en épousez] qu'une seule, ou [jouissez des captives] que vous possédez ; ceci est plus à même de vous protéger de toute injustice.* (4) *Remettez impérativement à vos*

femmes leur dot, de bon gré. Si elles consentent, de bonne grâce, à vous en faire don d'une partie, disposez-en librement et sans en craindre les conséquences.﴾

Allah (ﷻ) commande aux croyants de remettre aux orphelins leurs biens, une fois pleinement pubères, et Il interdit de les consommer et de les joindre aux leurs : ﴿*Ne substituez pas [ce que vous possédez de] mauvais à ce [qu'ils possèdent de] bon.*﴾ As-Suddî dit : « L'un d'eux prenait une brebis grasse des biens des orphelins et la remplaçait par une autre frêle en disant : une brebis pour une autre. Il prenait également un dirham authentique et le remplaçait par un autre factice en disant : un dirham pour un autre. » ﴿*Ne consommez pas – en les joignant aux vôtres – leurs biens,*﴾ Ne les mélangez pas à vos biens, pour ensuite tous les consommer. ﴿*car ceci est un péché immense.*﴾ Le fait de consommer leurs biens avec les vôtres est un immense péché et une grande faute, alors écartez-vous en. ﴿*Et si vous craignez de ne pas être équitables [en épousant] les orphelines, alors [écartez-vous en et] épousez à votre convenance, deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous plaisent.*﴾ Si une orpheline se trouve dans le giron de l'un de vous et qu'il craint de ne pas lui accorder la dot de ses semblables, qu'il s'en détourne pour une autre femme, car elles sont nombreuses, et Allah ne l'a pas mis dans la gêne. ﴿*deux, trois ou quatre*﴾ signifie : épousez autant de femmes que vous voulez en dehors d'elles, deux, trois ou quatre. ﴿*Mais, si vous craignez de n'être pas équitables envers elles, alors [n'en épousez] qu'une seule, ou [jouissez des captives] que vous possédez.*﴾ Si vous craignez, en prenant plusieurs femmes, de ne pas être équitables entre elles. ﴿*ceci est plus à même de vous protéger de toute injustice.*﴾

﴿*Remettez impérativement à vos femmes leur dot de bon gré.*﴾ L'homme doit impérativement remettre une dot à la femme, et ce de bon gré, tout comme il fait un don de bon gré. De même, si après que la dot eut été fixée, la femme consent de bonne grâce à la lui céder, en tout ou partie, il peut en disposer de manière licite et bonne, c'est pourquoi Il dit : ﴿*Si elles consentent, de bonne grâce, à vous en faire don d'une partie, disposez-en librement et sans en craindre les conséquences.*﴾

وَلَا تُؤْتُوا۟ ٱلسُّفَهَآءَ أَمْوَٰلَكُمُ ٱلَّتِى جَعَلَ ٱللَّهُ لَكُمْ قِيَٰمًا وَٱرْزُقُوهُمْ فِيهَا وَٱكْسُوهُمْ وَقُولُوا۟ لَهُمْ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ﴿٥﴾ وَٱبْتَلُوا۟

ٱلْيَتَٰمَىٰ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغُوا۟ ٱلنِّكَاحَ فَإِنْ ءَانَسْتُم مِّنْهُمْ رُشْدًا فَٱدْفَعُوٓا۟ إِلَيْهِمْ أَمْوَٰلَهُمْ ۖ وَلَا تَأْكُلُوهَآ إِسْرَافًا وَبِدَارًا أَن

يَكْبَرُوا۟ ۚ وَمَن كَانَ غَنِيًّا فَلْيَسْتَعْفِفْ ۖ وَمَن كَانَ فَقِيرًا فَلْيَأْكُلْ بِٱلْمَعْرُوفِ ۚ فَإِذَا دَفَعْتُمْ إِلَيْهِمْ أَمْوَٰلَهُمْ

فَأَشْهِدُوا۟ عَلَيْهِمْ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ حَسِيبًا ﴿٦﴾

(5) ﴿*Ne remettez pas aux insensés les biens qu'Allah vous [a confiés] et par lesquels Il assure votre existence. Mais [prenez de ces biens] de quoi les nourrir et les vêtir, et parlez-leur avec bonté.* (6) *Éprouvez [l'aptitude] des orphelins jusqu'à la puberté, et si vous constatez qu'ils sont matures, remettez-leur leurs biens. Ne vous empressez pas de les dilapider avant leur majorité. Que [le tuteur] aisé s'abstienne [d'en prendre quoi que ce soit], et que le pauvre en use conformément à la bienséance. Lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins, et Allah suffit à en demander compte.*﴾

Allah (ﷻ) interdit de permettre aux insensés de gérer les biens par lesquels Allah assure l'existence des gens, comme les commerces et autres [transactions]. C'est de là qu'on tire la saisie des biens des insensés, qui sont de plusieurs types : parfois la saisie est justifiée par le bas-âge, car l'enfant n'a pas son mot à dire ; et d'autres fois la saisie est due à la folie, ou encore à la mauvaise gestion des biens en raison d'un manque de raison ou de religion. Cela peut également concerner celui qui est en faillite : celui qui est couvert de dettes et ne dispose pas assez de biens pour les rembourser. Si les créanciers demandent au gouverneur la saisie de ses biens, il l'ordonne.

﴾*Mais [prenez de ces biens] de quoi les nourrir et les vêtir, et parlez-leur avec bonté*﴿ Ce noble verset comporte la bienfaisance envers la famille et celui dont les biens sont saisis, en dépensant en leur faveur pour l'habillement et la subsistance, et en leur adressant de bonnes paroles, et en adoptant un bon comportement envers eux. ﴾*Éprouvez [l'aptitude] des orphelins jusqu'à la puberté, et si vous constatez qu'ils sont matures, remettez-leur leurs biens.*﴿ Si vous constatez en eux la rectitude dans la religion et la préservation de leurs biens. ﴾*Ne vous empressez pas de les dilapider avant leur majorité.*﴿ Allah (ﷻ) interdit de dilapider les biens des orphelins sans nécessité impérieuse, en s'empressant de les dilapider avant leur puberté. ﴾*Que [le tuteur] aisé s'abstienne [d'en prendre quoi que ce soit],*﴿ que celui qui peut se passer des biens de l'orphelin s'en dispense et n'en prenne rien, ﴾*et que le pauvre en use conformément à la bienséance.*﴿

﴾*Lorsque vous leur remettez leurs biens,*﴿ après qu'ils aient atteint la puberté et que vous ayez constaté qu'ils sont matures, à ce moment remettez-leur leurs biens. Et lorsque vous le faites ﴾*prenez des témoins.*﴿ C'est là un commandement d'Allah adressé aux tuteurs de prendre des témoins lorsque les orphelins parviennent à la puberté et qu'ils leur rendent leurs biens, afin que l'un d'eux ne démente pas ce qu'il aura perçu. ﴾*Allah suffit à en demander compte.*﴿ Allah suffit pour en demander compte, pour témoin et surveillant des tuteurs lorsqu'ils s'occupent des orphelins et lorsqu'ils leur restituent leurs biens : ont-ils été remis totalement ou amoindris, sous-estimés, aux comptes falsifiés et dissimulés ? Allah sait parfaitement tout cela.

لِّلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ وَلِلنِّسَآءِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ مِمَّا قَلَّ مِنْهُ
أَوْ كَثُرَ ۚ نَصِيبًا مَّفْرُوضًا ﴿٧﴾ وَإِذَا حَضَرَ ٱلْقِسْمَةَ أُوْلُواْ ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينُ فَٱرْزُقُوهُم مِّنْهُ
وَقُولُواْ لَهُمْ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ﴿٨﴾ وَلْيَخْشَ ٱلَّذِينَ لَوْ تَرَكُواْ مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعَٰفًا خَافُواْ عَلَيْهِمْ
فَلْيَتَّقُواْ ٱللَّهَ وَلْيَقُولُواْ قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٩﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَأْكُلُونَ أَمْوَٰلَ ٱلْيَتَٰمَىٰ ظُلْمًا إِنَّمَا يَأْكُلُونَ فِي
بُطُونِهِمْ نَارًا ۖ وَسَيَصْلَوْنَ سَعِيرًا ﴿١٠﴾

(7) ﴾*Aux hommes revient une part [de l'héritage] laissé par leur père et mère et par leurs plus proches parents ; et aux femmes revient une part [de l'héritage] laissé par leur père et mère et par leurs plus proches parents, que [cet héritage] soit minime ou important ; une part imposée [par Allah].* (8) *Si des proches [non héritiers], des orphelins et nécessiteux assistent au partage, offrez-leur-en quelque chose, et parlez-leur avec bonté.* (9) *Que craignent [d'attenter aux biens des orphelins] ceux qui, s'ils laissaient derrière eux des enfants en bas-âge, s'inquièteraient pour eux. Qu'ils*

craignent Allah et tiennent des propos justes. (10) *Ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins ne font que remplir leur ventre de feu, et ils parviendront bientôt au Brasier.*﴾

Les polythéistes accordaient les biens aux hommes âgés, et aucune part de l'héritage aux femmes et aux enfants. Allah révéla alors : ﴿*Aux hommes revient une part [de l'héritage] laissé par leur père et mère et par leurs plus proches parents ; et aux femmes revient une part [de l'héritage] laissé par leur père et mère et par leurs plus proches parents, que [cet héritage] soit minime ou important ; une part imposée [par Allah].*﴾ » C'est-à-dire que tous sont égaux dans le jugement d'Allah, dans le principe de l'héritage, même s'ils diffèrent en ce qu'Allah a prescrit pour chacun d'eux, en fonction de son lien avec le défunt, qu'il s'agisse d'un lien de parenté, de mariage ou d'un droit à l'héritage (الولاء, *al-walâ*)[1] car le droit à l'héritage est un lien semblable à la lignée.

﴿*Si des proches [non héritiers], des orphelins et nécessiteux assistent au partage, offrez-leur-en quelque chose, et parlez-leur avec bonté.*﴾ Si des proches non héritiers, des orphelins et des nécessiteux assistent au partage de l'héritage, qu'on leur fasse don d'une part de l'héritage. Lorsque ces nécessiteux, ces proches non-héritiers, et ces orphelins assistent au partage de biens considérables, ils désirent en obtenir quelque chose, en voyant tel et tel [héritier] en prendre une part, alors qu'ils sont sans espoir d'en obtenir quoi que ce soit. Allah, le Compatissant et le Miséricordieux, a ordonné de leur en donner quelque chose qui sera un acte de bonté, une aumône, une bienfaisance, et une consolation de leur désolation.

﴿*Que craignent [d'attenter aux biens des orphelins] ceux qui, s'ils laissaient derrière eux des enfants en bas-âge, s'inquièteraient pour eux. Qu'ils craignent Allah et tiennent des propos justes.*﴾ Ceci concerne l'homme à l'agonie, qu'un autre entend faire un testament lésant ses héritiers. Allah ordonne à celui qui l'entend de craindre Allah, de le ramener à la justesse, et de considérer ses héritiers comme il aimerait qu'on le fasse pour ses propres héritiers, s'il craignait pour eux la perte.

﴿*Ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins ne font que remplir leur ventre de feu, et ils parviendront bientôt au Brasier.*﴾ Lorsqu'ils auront dévoré les biens des orphelins sans aucune raison, ils dévoreront un feu qui s'embrasera dans leur ventre au Jour de la Résurrection.

يُوصِيكُمُ ٱللَّهُ فِىٓ أَوْلَٰدِكُمْ ۖ لِلذَّكَرِ مِثْلُ حَظِّ ٱلْأُنثَيَيْنِ ۚ فَإِن كُنَّ نِسَآءً فَوْقَ ٱثْنَتَيْنِ فَلَهُنَّ ثُلُثَا مَا
تَرَكَ ۖ وَإِن كَانَتْ وَٰحِدَةً فَلَهَا ٱلنِّصْفُ ۚ وَلِأَبَوَيْهِ لِكُلِّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا ٱلسُّدُسُ مِمَّا تَرَكَ إِن كَانَ لَهُۥ وَلَدٌ ۚ
فَإِن لَّمْ يَكُن لَّهُۥ وَلَدٌ وَوَرِثَهُۥٓ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ ٱلثُّلُثُ ۚ فَإِن كَانَ لَهُۥٓ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ ٱلسُّدُسُ ۚ مِنۢ بَعْدِ وَصِيَّةٍ
يُوصِى بِهَآ أَوْ دَيْنٍ ۗ ءَابَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ نَفْعًا ۚ فَرِيضَةً مِّنَ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ
عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١١﴾

1 *al-walâ'* est un droit à l'héritage octroyé à celui qui affranchit, en l'absence de tout parent de l'esclave ; ceci car le lien créé est semblable au lien de sang, et c'est pourquoi ce droit à l'héritage revient à celui qui affranchit.

(11) ﴿*Voici ce qu'Allah vous enjoint concernant [l'héritage] de vos enfants : au garçon revient la part de deux filles. S'il n'y a que des filles, et qu'elles sont plus de deux, leur reviennent les deux-tiers de ce que laisse le défunt. Et s'il n'y en a qu'une, lui revient alors la moitié. S'il a un enfant, à chacun des père et mère du défunt reviendra le sixième de ce qu'il laisse. Mais s'il n'a pas d'enfant, et que ses père et mère sont seuls héritiers, à sa mère revient le tiers. Et s'il a des frères ou des sœurs, sa mère en obtient le sixième. Ceci, après exécution du testament et règlement des dettes. Vous ne savez pas qui, de vos parents ou vos enfants, vous sera le plus utile. Telle est la prescription d'Allah. Allah est omniscient et sage.*﴾

﴿*Voici ce qu'Allah vous enjoint concernant [l'héritage] de vos enfants : au garçon revient la part de deux filles.*﴾ Allah vous ordonne d'être équitables envers eux, car à l'époque antéislamique, les gens donnaient tout l'héritage aux garçons en dehors des filles. Allah (ﷻ) ordonna l'égalité entre eux dans le principe de l'héritage, tout en distinguant entre les deux catégories, en donnant au garçon la part de deux filles. Ceci, en raison du fait que l'homme est astreint aux dépenses et à la prise en charge [de la famille], ainsi qu'à la fatigue du commerce, de l'acquisition des gains et du travail. Il convenait donc qu'on lui accorde le double de ce que prend la fille.

﴿*S'il n'y a que des filles, et qu'elles sont plus de deux, leur revient les deux-tiers de ce que laisse le défunt. Et s'il n'y en a qu'une, lui revient alors la moitié*﴾ Puisqu'Allah n'a accordé la moitié qu'à la fille unique, cela indique que les deux filles sont soumises à la même règle que les trois.

﴿*S'il a un enfant, à chacun des père et mère du défunt reviendra le sixième de ce qu'il laisse...*﴾ Il existe plusieurs cas de figure concernant l'héritage des deux parents.

Le premier consiste à ce qu'il y ait avec eux des enfants, en quel cas chacun d'eux perçoit le sixième.

Le deuxième consiste à ce que seuls les deux parents héritent. On attribue, dans cette situation, à la mère le tiers et au père le reste.

Le troisième cas de figure consiste à ce que les deux parents soient associés avec des frères. En leur existence, on n'attribue ainsi à la mère que le sixième.

﴿*Ceci, après exécution du testament et règlement des dettes.*﴾ Les savants passés et contemporains sont unanimes pour dire que les dettes sont prioritaires sur le testament. ﴿*Vous ne savez pas qui, de vos parents ou vos enfants, vous sera le plus utile.*﴾ Nous avons accordé aux parents et enfants des parts d'héritage, et établi entre eux une égalité sur le principe de l'héritage, contrairement à ce qui était le cas à l'époque antéislamique, et au début de l'islam, lorsque les biens revenaient aux enfants et le testament aux parents, comme il a précédé d'Ibn ᶜAbbâs. Allah a abrogé ceci pour cela et a accordé des parts d'héritage aux uns et aux autres, en fonction de leur position, car l'homme peut tirer profit en ce bas-monde, dans l'au-delà, ou les deux à la fois, de son père et non de son fils, ou inversement. ﴿*Telle est la prescription d'Allah.*﴾ Ce que Nous venons de mentionner – comme détails de l'héritage et octroi à certains héritiers de parts plus importantes qu'à d'autres – est une prescription d'Allah, qu'Il a décidée et décrété, et Il est l'Omniscient, le Sage, Celui qui place les choses en leur endroit, et accorde à chacun ce qu'il mérite, c'est pourquoi Il dit : ﴿*Allah est omniscient et sage.*﴾

۞ وَلَكُمْ نِصْفُ مَا تَرَكَ أَزْوَاجُكُمْ إِن لَّمْ يَكُن لَّهُنَّ وَلَدٌ ۚ فَإِن كَانَ لَهُنَّ وَلَدٌ
فَلَكُمُ الرُّبُعُ مِمَّا تَرَكْنَ مِن بَعْدِ وَصِيَّةٍ يُوصِينَ بِهَا أَوْ دَيْنٍ ۚ وَلَهُنَّ الرُّبُعُ مِمَّا
تَرَكْتُمْ إِن لَّمْ يَكُن لَّكُمْ وَلَدٌ ۚ فَإِن كَانَ لَكُمْ وَلَدٌ فَلَهُنَّ الثُّمُنُ مِمَّا تَرَكْتُم مِّن بَعْدِ
وَصِيَّةٍ تُوصُونَ بِهَا أَوْ دَيْنٍ ۗ وَإِن كَانَ رَجُلٌ يُورَثُ كَلَالَةً أَوِ امْرَأَةٌ وَلَهُ أَخٌ أَوْ أُخْتٌ
فَلِكُلِّ وَاحِدٍ مِّنْهُمَا السُّدُسُ ۚ فَإِن كَانُوا أَكْثَرَ مِن ذَٰلِكَ فَهُمْ شُرَكَاءُ فِي الثُّلُثِ ۚ مِن بَعْدِ
وَصِيَّةٍ يُوصَىٰ بِهَا أَوْ دَيْنٍ غَيْرَ مُضَارٍّ ۚ وَصِيَّةً مِّنَ اللَّهِ ۗ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَلِيمٌ ﴿١٢﴾

(12) ﴿*Vous revient la moitié de ce que laissent vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants ; et si elles ont un enfant, vous aurez le quart de ce qu'elles laissent, après exécution du testament et règlement des dettes. Leur revient le quart de ce que vous laissez, si vous n'avez pas d'enfant ; et si vous avez un enfant, elles auront le huitième de ce que vous laissez, après exécution du testament et règlement des dettes. Et si un homme ou une femme meurt sans héritier direct, mais laisse un frère ou une sœur, alors à chacun revient le sixième. Et s'ils sont plus de deux, qu'ils se partagent le tiers, après exécution du testament et règlement des dettes, sans [que le testament] ne porte préjudice [aux héritiers]. Tel est le commandement d'Allah. Allah sait parfaitement [ce qui convient à Ses serviteurs] et il est longanime [envers ceux qui Lui désobéissent].*﴾

Vous revient, ô hommes, la moitié de ce que laissent vos épouses, si elles meurent sans laisser d'enfants, ﴿*et si elles ont un enfant, vous aurez le quart de ce qu'elles laissent, après exécution du testament et règlement des dettes.*﴾ Il a précédé que le règlement des dettes a priorité sur le testament, puis vient le testament, puis l'héritage. C'est là un avis sur lequel les savants sont unanimes. La règle régissant les petits-enfants, même éloignés, est la même que celle qui régit les enfants directs. ﴿*Leur revient le quart de ce que vous laissez...*﴾ Qu'il y ait une femme, deux, trois ou quatre épouses, elles sont associées dans le quart ou le huitième.

﴿*Et si un homme, ou une femme, meurt sans héritier direct*﴾ celui qui meurt sans laisser d'ascendant ou de descendant et dont héritent les parents éloignés qui ne font partie ni de ses origines ni de ses ramifications. ﴿*et qu'il laisse un frère ou une sœur*﴾ d'une même mère ﴿*à chacun revient le sixième. Et s'ils sont plus de deux, qu'ils se partagent le tiers*﴾

﴿*après exécution du testament et règlement des dettes, sans [que le testament] ne porte préjudice [aux héritiers]*﴾ le testament doit être équitable et non préjudiciable et injuste : privant certains des héritiers, les lésant ou leur accordant plus qu'Allah ne leur a prescrit comme parts d'héritage. Celui qui tente cela est semblable à celui qui s'oppose à Allah en Sa sagesse et Son partage. ﴿*Tel est le commandement d'Allah. Allah sait parfaitement [ce qui convient à Ses serviteurs] et il est longanime [envers ceux qui Lui désobéissent].*﴾

تِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ ۚ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ يُدْخِلْهُ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٣﴾ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ
وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُۥ يُدْخِلْهُ نَارًا خَٰلِدًا فِيهَا وَلَهُۥ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٤﴾

(13) ﴿*Telles sont les limites établies par Allah. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager, [Allah] le fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où [leurs hôtes] demeureront éternellement. Voilà la réussite suprême.* (14) *Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, et transgresse Ses lois, [Allah] le fera entrer en un Feu où il demeurera éternellement et subira un châtiment avilissant.*﴾

Ces quotes et parts qu'Allah a prescrits aux héritiers en fonction de leur parenté avec le défunt, leur besoin de lui et leur perte dans sa disparition, sont les limites établies par Allah, ne les transgressez donc pas. ﴿*Quiconque obéit à Allah et à Son Messager*﴾ en cela, sans ajouter à certains héritiers et léser d'autres par différents stratagèmes et moyens, mais les laisse sur le jugement d'Allah, Sa prescription et Son partage ﴿*[Allah] le fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux, où [leurs hôtes] demeureront éternellement. Voilà la plus grande réussite.* (14) *Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, et transgresse Ses lois, [Allah] le fera entrer en un Feu où il demeurera éternellement et subira un châtiment avilissant*﴾ car il aura transformé ce qu'Allah a décidé et contredit Son jugement. Ceci ne peut émaner que d'une absence de satisfaction vis-à-vis du partage d'Allah et de Son jugement, et c'est pourquoi Il le rétribue par l'avilissement dans le châtiment douloureux et éternel.

وَٱلَّٰتِى يَأْتِينَ ٱلْفَٰحِشَةَ مِن نِّسَآئِكُمْ فَٱسْتَشْهِدُوا۟ عَلَيْهِنَّ أَرْبَعَةً مِّنكُمْ ۖ فَإِن شَهِدُوا۟
فَأَمْسِكُوهُنَّ فِى ٱلْبُيُوتِ حَتَّىٰ يَتَوَفَّىٰهُنَّ ٱلْمَوْتُ أَوْ يَجْعَلَ ٱللَّهُ لَهُنَّ سَبِيلًا ﴿١٥﴾ وَٱلَّذَانِ يَأْتِيَٰنِهَا
مِنكُمْ فَـَٔاذُوهُمَا ۖ فَإِن تَابَا وَأَصْلَحَا فَأَعْرِضُوا۟ عَنْهُمَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ تَوَّابًا رَّحِيمًا ﴿١٦﴾

(15) ﴿*Contre celles de vos femmes qui tombent dans la fornication, requerrez le témoignage de quatre [hommes] parmi vous. S'ils en témoignent, retenez-les dans leurs demeures jusqu'à ce que la mort les emporte ou qu'Allah leur accorde une issue.* (16) *Si deux individus parmi vous s'adonnent [à la débauche], sévissez contre eux. S'ils se repentent et s'amendent, alors laissez-les. Allah [ne cesse] d'accueillir le repentir et Il est miséricordieux.*﴾

Au début de l'islam, lorsqu'il était établi par des preuves claires et équitables qu'une femme avait commis l'adultère, on l'enfermait dans une demeure dont elle ne pouvait sortir jusqu'à sa mort. ﴿*Contre celles de vos femmes qui tombent dans la fornication, requerrez le témoignage de quatre [hommes] parmi vous. S'ils en témoignent, retenez-les dans leurs demeures jusqu'à ce que la mort les emporte ou qu'Allah ne leur accorde une issue.*﴾ L'issue qu'Allah a accordée est l'abrogation de ce jugement. Ibn ᶜAbbâs dit : « Tel était le jugement jusqu'à ce qu'Allah révèle sourate *an-nûr*, et Il abrogea cela par la flagellation ou la lapidation. »

﴾*Si deux individus parmi vous s'adonnent [à la débauche], sévissez contre eux.*﴿ En les insultant, en les invectivant et en les frappant avec des sandales. Tel était le jugement jusqu'à ce qu'Allah l'abroge par la flagellation et la lapidation. ﴾*S'ils se repentent et s'amendent,*﴿ s'ils arrêtent et cessent ce qu'ils pratiquaient, et que leurs œuvres s'amendent et sont bonnes, ﴾*alors laissez-les*﴿ sans les admonester par des propos laids après ceci, car celui qui se repent d'un péché est semblable à celui qui n'en a pas commis. ﴾*Allah [ne cesse] d'accueillir le repentir et Il est miséricordieux.*﴿ Il est établi que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Si la servante de l'un de vous commet la fornication, qu'il lui applique la flagellation prescrite, sans la blâmer [après cela].* »[1] C'est-à-dire qu'il ne l'invective pas pour ce qu'elle a fait après avoir subi la peine légale qui est une expiation de son acte.

إِنَّمَا ٱلتَّوْبَةُ عَلَى ٱللَّهِ لِلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلسُّوٓءَ بِجَهَٰلَةٍ ثُمَّ يَتُوبُونَ مِن قَرِيبٍ فَأُو۟لَٰٓئِكَ يَتُوبُ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ ۗ
وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١٧﴾ وَلَيْسَتِ ٱلتَّوْبَةُ لِلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ حَتَّىٰٓ إِذَا حَضَرَ
أَحَدَهُمُ ٱلْمَوْتُ قَالَ إِنِّى تُبْتُ ٱلْـَٰٔنَ وَلَا ٱلَّذِينَ يَمُوتُونَ وَهُمْ كُفَّارٌ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ أَعْتَدْنَا لَهُمْ
عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٨﴾

(17) ﴾*Allah n'accepte le repentir que de ceux qui commettent le mal par déraison, puis se repentent sans tarder. Voilà ceux desquels Allah accueille le repentir. Allah est omniscient et sage.* (18) *Il n'est pas de repentir pour ceux qui commettent le mal jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qu'il dit : « À présent, je me repens ! » ni pour ceux qui meurent mécréants. Pour eux, Nous avons préparé un châtiment douloureux.*﴿

Allah (ﷻ) dit qu'Il accepte le repentir de celui qui commet le mal par *ignorance* puis se repent, même juste avant de voir l'ange venu saisir son âme, avant le dernier râle. Les hadiths indiquent que celui qui se repent à Allah (ﷻ) alors qu'il espère encore la vie, son repentir est accepté. ﴾*Voilà ceux desquels Allah accueille le repentir. Allah est omniscient et sage.*﴿ Mais lorsqu'il désespère de la vie et voit l'ange, que l'âme pousse un râle dans la gorge, que la poitrine se compresse, et que l'âme pousse un râle en parvenant jusqu'à la glotte, aucun repentir n'est dès lors accepté : ﴾*Il n'est pas de repentir pour ceux qui commettent le mal jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qu'il dit : « À présent, je me repens ! »* ﴾*ni pour ceux qui meurent mécréants.*﴿ Si le mécréant meurt sur sa mécréance et son polythéisme, ni son regret ni son repentir ne lui seront utiles et il ne pourra pas se racheter, même en donnant tout ce que contient la terre.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا يَحِلُّ لَكُمْ أَن تَرِثُوا۟ ٱلنِّسَآءَ كَرْهًا ۖ وَلَا تَعْضُلُوهُنَّ لِتَذْهَبُوا۟ بِبَعْضِ مَآ
ءَاتَيْتُمُوهُنَّ إِلَّآ أَن يَأْتِينَ بِفَٰحِشَةٍ مُّبَيِّنَةٍ ۚ وَعَاشِرُوهُنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ ۚ فَإِن كَرِهْتُمُوهُنَّ فَعَسَىٰٓ أَن
تَكْرَهُوا۟ شَيْـًٔا وَيَجْعَلَ ٱللَّهُ فِيهِ خَيْرًا كَثِيرًا ﴿١٩﴾ وَإِنْ أَرَدتُّمُ ٱسْتِبْدَالَ زَوْجٍ مَّكَانَ زَوْجٍ

[1] Al-Bukhârî (2234) et Muslim (1703).

وَءَاتَيْتُمْ إِحْدَىٰهُنَّ قِنطَارًا فَلَا تَأْخُذُوا۟ مِنْهُ شَيْـًٔا ۚ أَتَأْخُذُونَهُۥ بُهْتَٰنًا وَإِثْمًا مُّبِينًا ﴿٢٠﴾ وَكَيْفَ
تَأْخُذُونَهُۥ وَقَدْ أَفْضَىٰ بَعْضُكُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ وَأَخَذْنَ مِنكُم مِّيثَٰقًا غَلِيظًا ﴿٢١﴾ وَلَا
تَنكِحُوا۟ مَا نَكَحَ ءَابَآؤُكُم مِّنَ ٱلنِّسَآءِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ فَٰحِشَةً وَمَقْتًا
وَسَآءَ سَبِيلًا ﴿٢٢﴾

(19) ﴿*Ô vous qui croyez ! Il ne vous est pas permis de décider du sort des veuves contre leur gré. Ne rudoyez pas [les femmes] dans le but de leur reprendre une partie de ce que vous leur avez donné, à moins qu'elles ne commettent une turpitude avérée. Vivez avec elles conformément à la bienséance. Si vous avez de l'aversion pour elles, [patientez], car il se peut que vous éprouviez de l'aversion pour une chose en laquelle Allah met un grand bien.* (20) *Si vous souhaitez substituer à une épouse à laquelle vous avez donné [une dot] considérable une autre, n'en reprenez rien. Reprendriez-vous [cette dot] alors que c'est une injustice et un péché manifeste ?* (21) *Comment oseriez-vous la reprendre, après avoir été intimement liés l'un à l'autre et qu'elles aient pris de vous un engagement solennel ?* (22) *N'épousez pas les femmes que vos pères ont épousées, et ce qui a pu être fait dans le passé [est pardonné], car c'est une turpitude, une abomination et une voie mauvaise.*﴾

﴿*Ô vous qui croyez ! Il ne vous est pas permis de décider du sort des veuves contre leur gré.*﴾ Lorsqu'un homme mourait, ses proches avaient un droit prioritaire sur sa veuve. Si l'un d'eux le voulait, il l'épousait ; et s'ils le voulaient, ils la mariaient ou non. Ils avaient plus de droits sur elle que sa propre famille. Ce verset fut alors révélé à ce sujet. Il englobe tout ce que pratiquaient les gens à l'époque antéislamique pour s'accaparer les veuves et leurs biens.

﴿*Ne rudoyez pas [les femmes] dans le but de leur reprendre une partie de ce que vous leur avez donné.*﴾ Ne leur nuisez pas dans la vie conjugale afin qu'elles vous cèdent la totalité ou une partie de la dot que vous leur avez donnée, un droit ou autre, par la contrainte et l'oppression. ﴿*à moins qu'elles ne commettent une turpitude avérée.*﴾ Si la femme tombe dans l'adultère, l'époux est en droit de lui réclamer la dot qu'il lui a donnée, et de l'oppresser jusqu'à ce qu'elle la rende et qu'il s'en sépare. ﴿*Vivez avec elles conformément à la bienséance.*﴾ Tenez-leurs de bonnes paroles, agissez en bien, adoptez une bonne attitude, en fonction de votre capacité. Tout comme tu aimes cela d'elle, agis de même envers elle, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَهُنَّ مِثْلُ ٱلَّذِى عَلَيْهِنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ ۚ

﴿***Elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance,***﴾[1]

Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur envers son épouse, et je suis le meilleur d'entre vous envers mon épouse.* »[2] ﴿*Si vous avez de l'aversion pour elles, [patientez], car il se peut que vous éprouviez de l'aversion pour une chose en laquelle Allah met un grand bien.*﴾ Votre patience en les gardant, malgré votre aversion pour elles, comporte un grand bien pour vous en

[1] *Al-Baqarah*, v.228.
[2] *Sahîh Al-Jâmi'* (3314).

ce bas-monde et dans l'au-delà. Pour Ibn ᶜAbbâs, cela consiste à ce qu'il se montre bienveillant envers elle, et qu'on lui accorde d'elle un enfant qui sera un grand bien.

﴾*Si vous souhaitez substituer à une épouse à laquelle vous avez donné [une dot] considérable une autre, n'en reprenez rien. La reprendriez-vous alors que c'est une injustice et un péché manifeste ?*﴿ Si l'un de vous veut se séparer de son épouse pour en épouser une autre, qu'il ne prenne rien de ce qu'il a donné comme dot à la première, même si elle est considérable. ﴾*Comment oseriez-vous la reprendre, après avoir été liés intimement l'un à l'autre*﴿ par le rapport charnel. ﴾*et qu'elles aient pris de vous un engagement solennel.*﴿ le contrat de mariage. ﴾*N'épousez pas les femmes que vos pères ont épousées.*﴿ Allah (ﷻ) interdit d'épouser les femmes que les pères ont épousées, par considération et respect pour eux, afin que [l'héritier] n'est pas de rapport charnel avec elles. Elle devient illicite au fils par le simple contrat de mariage établit par son père avec elle, et c'est une chose sur laquelle il existe une unanimité. ﴾*et ce qui a pu être fait dans le passé [est pardonné], car c'est une turpitude, une abomination*﴿ une chose détestable et épouvantable qui suscite l'exécration d'Allah et ﴾*une voie mauvaise*﴿ pour celui qui l'emprunte. Ainsi, celui qui y tombe après cela aura apostasié de sa religion, il sera exécuté et ses biens versés au Trésor Public.

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَٰتُكُمْ وَبَنَاتُكُمْ وَأَخَوَٰتُكُمْ وَعَمَّٰتُكُمْ وَخَٰلَٰتُكُمْ وَبَنَاتُ ٱلْأَخِ وَبَنَاتُ
ٱلْأُخْتِ وَأُمَّهَٰتُكُمُ ٱلَّٰتِىٓ أَرْضَعْنَكُمْ وَأَخَوَٰتُكُم مِّنَ ٱلرَّضَٰعَةِ وَأُمَّهَٰتُ نِسَآئِكُمْ
وَرَبَٰٓئِبُكُمُ ٱلَّٰتِى فِى حُجُورِكُم مِّن نِّسَآئِكُمُ ٱلَّٰتِى دَخَلْتُم بِهِنَّ فَإِن لَّمْ تَكُونُوا۟ دَخَلْتُم
بِهِنَّ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ وَحَلَٰٓئِلُ أَبْنَآئِكُمُ ٱلَّذِينَ مِنْ أَصْلَٰبِكُمْ وَأَن تَجْمَعُوا۟
بَيْنَ ٱلْأُخْتَيْنِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٢٣﴾ ۞ وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ
ٱلنِّسَآءِ إِلَّا مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُمْ ۖ كِتَٰبَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ ۚ وَأُحِلَّ لَكُم مَّا وَرَآءَ ذَٰلِكُمْ أَن تَبْتَغُوا۟ بِأَمْوَٰلِكُم
مُّحْصِنِينَ غَيْرَ مُسَٰفِحِينَ ۚ فَمَا ٱسْتَمْتَعْتُم بِهِۦ مِنْهُنَّ فَـَٔاتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ فَرِيضَةً ۚ وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ
فِيمَا تَرَٰضَيْتُم بِهِۦ مِنۢ بَعْدِ ٱلْفَرِيضَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٢٤﴾

(23) ﴾*Vous sont interdites [au mariage] : vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles et maternelles, les filles de vos frères, les filles de vos sœurs, les mères qui vous ont allaités, vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, les filles dans votre giron nées de femmes avec lesquelles vous avez consommé le mariage ; et si le mariage n'a pas été consommé, vous ne commettez aucun péché [à les épouser]. [Il vous est également interdit d'épouser] les femmes de vos fils issus de vos lombes, et d'avoir pour épouses deux sœurs simultanément, et ce qui a pu être fait dans le passé [est pardonné]. Allah est pardonneur et miséricordieux.* (24) *[Vous sont également interdites] les femmes mariées, exception faite [des captives] qui tombent sous votre joug. Voilà ce qu'Allah vous a prescrit. En dehors de celles-ci, il vous est permis d'user de vos biens pour chercher [à jouir des femmes], de manière honnête, non en débauchés. Pour avoir joui d'elles, accordez-leur la dot fixée, et vous ne commettez aucun péché à vous entendre sur une modification [du montant de la dot] après qu'elle ait été fixée. Allah est omniscient et sage.*﴿

Ce noble verset expose quelles sont les femmes interdites au mariage par lien de parenté, d'allaitement et d'alliance. ﴿*les mères qui vous ont allaités, vos sœurs de lait,*﴾ de la même façon que ta mère qui t'a enfanté t'est interdite, ta mère qui t'a allaité, l'est également. ᶜÂ'ishah, la Mère des croyants, rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'allaitement interdit ce que la parenté interdit.* »[1]

﴿*les mères de vos femmes, les filles dans votre giron nées de femmes avec lesquelles vous avez consommé le mariage ; et si le mariage n'a pas été consommé, vous ne commettez aucun péché [à les épouser].*﴾ La mère de l'épouse devient interdite au mariage par la simple conclusion du contrat de mariage avec sa fille, que le mariage soit consommé ou non. Quant à la fille de l'épouse [née d'une union avec un autre homme], elle ne devient pas interdite au mariage par la simple conclusion du contrat de mariage de sa mère, mais il faut que le mariage soit consommé. Si la mère est répudiée avant la consommation du mariage, il est permis à l'homme d'épouser la fille, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*les filles dans votre giron nées de femmes avec lesquelles vous avez consommé le mariage ; et si le mariage n'a pas été consommé, vous ne commettez aucun péché [à les épouser].*﴾ Cela concerne uniquement les filles des épouses.

﴿*les femmes de vos fils issus de vos lombes,*﴾ vous sont interdites au mariage les épouses des fils issus de vos lombes, ceci faisant exception des enfants adoptifs que les gens considéraient comme leurs propres fils à l'époque antéislamique. ﴿*et d'avoir pour épouses deux sœurs simultanément, et ce qui a pu être fait dans le passé [est pardonné]. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾ Il vous a interdit d'être mariés simultanément avec deux sœurs, de même concernant celles qui sont sous votre joug. À l'exception de ce que vous pratiquiez à votre époque d'ignorance et que Nous vous pardonnons.

﴿*[Vous sont également interdites] les femmes mariées, exception faite [des captives] qui tombent sous votre joug.*﴾ Vous sont interdites au mariage les femmes étrangères mariées, à l'exception de celles que vous avez prises comme captives avec lesquelles il vous est permis d'avoir des rapports charnels, après qu'une période de viduité se soit écoulée. ﴿*Voilà ce qu'Allah vous a prescrit.*﴾ Cette interdiction est une prescription qu'Allah vous impose, alors attachez-vous à Sa prescription et ne transgressez pas Ses limites. Attachez-vous à Sa Loi et à ce qu'Il a imposé. ﴿*En dehors de celles-ci, il vous est permis d'user de vos biens pour chercher [à jouir des femmes], de manière honnête, non en débauchés.*﴾ En dehors de celles que Nous avons mentionnées, les autres femmes sont licites au mariage. Il vous est permis d'user de vos biens pour épouser jusqu'à quatre femmes, ou posséder des esclaves comme vous le voulez, de façon légale : ﴿*de manière honnête, non en débauchés.*﴾

﴿*Pour avoir joui d'elles, accordez-leur la dot fixée,*﴾ de la même manière que vous avez joui d'elles, remettez-leur leurs dots en contrepartie. ﴿*vous ne commettez aucun péché à vous entendre sur une modification [du montant de la dot] après qu'elle ait été fixée.*﴾ Une fois que tu lui as fixé une dot et qu'elle t'en libère, en totalité ou en partie, ni toi ni elle ne commet de péché en cela. ﴿*Allah est omniscient et sage*﴾, la mention de ces deux Attributs convient ici après l'instauration de ces interdits.

[1] Al-Bukhârî (2646) et Muslim (1444).

وَمَن لَّمْ يَسْتَطِعْ مِنكُمْ طَوْلًا أَن يَنكِحَ ٱلْمُحْصَنَٰتِ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ فَمِن مَّا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُم مِّن
فَتَيَٰتِكُمُ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ ۚ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِإِيمَٰنِكُم ۚ بَعْضُكُم مِّنۢ بَعْضٍ ۚ فَٱنكِحُوهُنَّ بِإِذْنِ أَهْلِهِنَّ وَءَاتُوهُنَّ
أُجُورَهُنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ مُحْصَنَٰتٍ غَيْرَ مُسَٰفِحَٰتٍ وَلَا مُتَّخِذَٰتِ أَخْدَانٍ ۚ فَإِذَآ أُحْصِنَّ فَإِنْ أَتَيْنَ
بِفَٰحِشَةٍ فَعَلَيْهِنَّ نِصْفُ مَا عَلَى ٱلْمُحْصَنَٰتِ مِنَ ٱلْعَذَابِ ۚ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَشِىَ ٱلْعَنَتَ مِنكُمْ ۚ وَأَن
تَصْبِرُوا۟ خَيْرٌ لَّكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٥﴾

(25) ﴾*Que celui d'entre vous qui n'a pas les moyens d'épouser des croyantes de condition libre prenne femme parmi les esclaves croyantes sous votre joug. – Allah connaît mieux [que quiconque] votre foi. Vous êtes issus les uns des autres. – Épousez-les avec l'autorisation de leur maître et accordez-leur une dot conforme à la bienséance. [Épousez les esclaves] vertueuses et non celles qui se livrent à la débauche et celles qui prennent des amants. Si, une fois mariées, elles commettent l'adultère, elles subiront la moitié de la peine infligée aux femmes de condition libre. [Épouser une esclave] est autorisé à celui d'entre vous qui craint la débauche, mais il est meilleur pour vous de patienter. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿

﴾*Que celui d'entre vous qui n'a pas les moyens d'épouser des croyantes de condition libre prenne femme parmi les esclaves croyantes sous votre joug*﴿ Épousez des esclaves croyantes que les croyants possèdent. Puis Allah (ﷻ) insère une phrase incidente : ﴾*Allah connaît mieux [que quiconque] votre foi. Vous êtes issus les uns des autres*﴿ c'est Lui qui connaît la réalité des choses et leurs secrets. Quant à vous, ô gens, vous ne connaissez que l'apparence des choses. ﴾*Épousez-les avec l'autorisation de leur maître*﴿ ce qui montre que le maître est le tuteur de sa servante, et qu'elle ne peut être mariée qu'avec sa permission. ﴾*accordez-leur une dot conforme à la bienséance.*﴿ Donnez-leur leurs dots de bonne grâce, sans les léser en quoi que ce soit par mépris pour elles, parce qu'elles sont des esclaves.

﴾*[Épousez les esclaves] vertueuses*﴿, celles qui s'abstiennent de la fornication et ne la pratiquent pas, ﴾*et non celles qui se livrent à la débauche*﴿ les fornicatrices qui ne se refusent jamais à celui qui les sollicite pour la débauche. ﴾*et celles qui prennent des amants.*﴿ Allah interdit d'épouser la femme tant qu'elle agit ainsi. ﴾*Si, une fois mariées, elles commettent l'adultère, elles subiront la moitié de la peine infligée aux femmes de condition libre. [Épouser une esclave] est autorisé à celui d'entre vous qui craint la débauche, mais il est meilleur pour vous de patienter. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ ceci indique la permission d'épouser les esclaves, à condition d'être dépourvus de moyens pour épouser des femmes libres et de redouter de tomber dans la débauche, en raison de ce que comporte le mariage avec elles comme méfait de l'esclavage des enfants, et avilissement du fait de délaisser les femmes libres pour elles.

يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُبَيِّنَ لَكُمْ وَيَهْدِيَكُمْ سُنَنَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ وَيَتُوبَ عَلَيْكُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ
﴿٢٦﴾ وَٱللَّهُ يُرِيدُ أَن يَتُوبَ عَلَيْكُمْ وَيُرِيدُ ٱلَّذِينَ يَتَّبِعُونَ ٱلشَّهَوَٰتِ أَن تَمِيلُوا۟ مَيْلًا عَظِيمًا ﴿٢٧﴾
يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُخَفِّفَ عَنكُمْ ۚ وَخُلِقَ ٱلْإِنسَٰنُ ضَعِيفًا ﴿٢٨﴾

(26) ﴿*Allah veut vous exposer clairement [Ses enseignements], vous guider vers les voies [louables] de ceux qui vous ont précédés, et accueillir votre repentir. Allah est omniscient et sage.* (27) *Allah veut accueillir votre repentir, alors que ceux qui suivent les désirs veulent que vous penchiez gravement [vers l'égarement].* (28) *Allah veut alléger vos charges, car l'homme a été créé faible.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il veut vous exposer, ô croyants, ce qu'Il vous a permis et interdit en qui a précédé dans cette sourate et ailleurs ; ﴿*vous guider vers les voies [louables] de ceux qui vous ont précédés*﴾ et la conformation à Ses préceptes qu'Il aime et agrée ; ﴿*et accueillir votre repentir*﴾ pour les péchés et interdits [commis] ; ﴿*Allah est omniscient et sage*﴾ en Sa Loi, Son décret, Ses actes et Ses paroles. ﴿*ceux qui suivent les désirs veulent que vous penchiez gravement [vers l'égarement].*﴾ Les suppôts des démons parmi les juifs, les chrétiens et les fornicateurs veulent que vous déviiez de la vérité vers le faux. ﴿*Allah veut alléger vos charges*﴾ dans Ses lois, Ses ordres et Ses interdits et ce qu'Il vous décrète. C'est pour cela qu'Il a permis le mariage avec les esclaves, sous conditions, comme l'ont dit Mujâhid et d'autres, ﴿*car l'homme a été créé faible*﴾ si bien que cet allègement lui convient, en raison de sa faiblesse intrinsèque, la faiblesse de sa détermination et de sa résolution.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَكُم بَيْنَكُم بِٱلْبَٰطِلِ إِلَّآ أَن تَكُونَ تِجَٰرَةً عَن
تَرَاضٍ مِّنكُمْ ۚ وَلَا تَقْتُلُوٓا۟ أَنفُسَكُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِكُمْ رَحِيمًا ﴿٢٩﴾ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ عُدْوَٰنًا وَظُلْمًا
فَسَوْفَ نُصْلِيهِ نَارًا ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿٣٠﴾ إِن تَجْتَنِبُوا۟ كَبَآئِرَ مَا تُنْهَوْنَ عَنْهُ
نُكَفِّرْ عَنكُمْ سَيِّـَٔاتِكُمْ وَنُدْخِلْكُم مُّدْخَلًا كَرِيمًا ﴿٣١﴾

(29) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne vous accaparez pas mutuellement vos biens sans aucun droit, mais [qu'il n'y ait entre vous] qu'un commerce consenti. Ne vous tuez pas vous-mêmes, car Allah est miséricordieux envers vous.* (30) *Quiconque s'en rend coupable, par transgression volontaire et injustice, Nous le ferons brûler en Enfer. Voilà qui est facile pour Allah.* (31) *Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits, et vous ferons entrer en un lieu honorable [le Paradis].*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants de s'accaparer mutuellement leurs biens sans aucun droit, c'est-à-dire à travers des formes de gain illégales comme les formes d'usure, les jeux d'argent et ce qui s'y rapporte comme types de tromperies ; même si elles apparaissent au sein d'une pratique légale, mais dont Allah sait que celui qui la pratique ne cherche qu'un stratagème pour pratiquer l'usure. ﴿*mais [qu'il n'y ait entre vous] qu'un commerce consenti.*﴾ Ne pratiquez pas les moyens illicites pour gagner des biens, mais le commerce légal fondé sur l'accord mutuel du vendeur et de l'acheteur. Utilisez ces moyens pour acquérir des biens.

﴾*Ne vous tuez pas vous-mêmes*﴿ en commettant les interdits d'Allah et en vous accaparant mutuellement vos biens sans aucun droit, ﴾*car Allah est miséricordieux envers vous*﴿ en ce qu'Il vous commande et vous interdit. ﴾*Quiconque s'en rend coupable, par transgression volontaire et injustice*﴿ quiconque commet ce qu'Allah a interdit par transgression volontaire et injustice, c'est-à-dire en connaissant et bravant l'interdit ﴾*Nous le ferons brûler en Enfer. Voilà qui est facile pour Allah.*﴿ C'est là une menace sévère et avertissement appuyé. Qu'y prenne garde toute personne sensée et sagace prêtant l'oreille [aux versets d'Allah] alors que [son cœur] est présent. ﴾*Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits, et vous ferons entrer en un lieu honorable [le Paradis].*﴿ Si vous évitez les péchés majeurs qui vous sont interdits, Nous effacerons vos péchés mineurs et vous ferons entrer au Paradis. C'est pourquoi Il dit : ﴾*Nous vous ferons entrer en un lieu honorable [le Paradis].*﴿

وَلَا تَتَمَنَّوْا۟ مَا فَضَّلَ ٱللَّهُ بِهِۦ بَعْضَكُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ لِّلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا ٱكْتَسَبُوا۟ ۖ وَلِلنِّسَآءِ نَصِيبٌ مِّمَّا ٱكْتَسَبْنَ ۚ وَسْـَٔلُوا۟ ٱللَّهَ مِن فَضْلِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمًا ﴿٣٢﴾

(32) ﴾*Ne convoitez pas ce dont Allah favorise certains d'entre vous par rapport aux autres. Aux hommes reviendra une part conforme à ce qu'ils auront acquis [par leurs œuvres], et aux femmes, reviendra une part conforme à ce qu'elles auront acquis [par leurs œuvres]. Demandez à Allah de Sa grâce. Allah connaît parfaitement toute chose.*﴿

Umm Salamah dit : « Ô Messager d'Allah ! Les hommes combattent alors que nous ne combattons pas, et nous obtenons la moitié de l'héritage. Allah révéla alors : ﴾*Ne convoitez pas ce dont Allah favorise certains de vous par rapport aux autres.*﴿ »[1]

﴾*Aux hommes reviendra une part conforme à ce qu'ils auront acquis [par leurs œuvres], et aux femmes, reviendra une part conforme à ce qu'elles auront acquis [par leurs œuvres].*﴿ Chacun obtiendra une récompense en fonction de ses œuvres. Celui qui a œuvré en bien, trouvera le bien, et celui qui a œuvré en mal trouvera le mal. Puis Allah les oriente vers ce qui leur convient : ﴾*Demandez à Allah de Sa grâce*﴿ et ne convoitez pas ce dont Allah a favorisé certains de vous par rapport à d'autres, car il s'agit d'une chose inéluctable, c'est-à-dire que la convoitise est inutile. Demandez-Moi plutôt de Ma grâce et Je vous accorderai, car Je suis le Généreux et le Donateur Suprême. ﴾*Allah connaît parfaitement toute chose.*﴿ Il connaît celui qui mérite ce bas-monde, si bien qu'Il lui en accorde ; et celui qui mérite la pauvreté, si bien qu'Il le fait pauvre. Il connaît aussi celui qui mérite l'au-delà, si bien qu'Il lui permet d'accomplir les œuvres qui y mènent ; et celui qui mérite l'abandon, si bien qu'Il ne lui accorde pas d'accomplir le bien et ses causes.

وَلِكُلٍّ جَعَلْنَا مَوَٰلِىَ مِمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ ۚ وَٱلَّذِينَ عَقَدَتْ أَيْمَٰنُكُمْ فَـَٔاتُوهُمْ نَصِيبَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدًا ﴿٣٣﴾

[1] *Sahîh At-Tirmidhî* (3022).

(33) ﴿ *de ce que laissent leur père et mère ainsi que leurs proches, et remettez leur part à ceux auxquels vous êtes liés par un serment. Allah est témoin de toute chose.*﴾

﴿*À chacun Nous avons désigné des héritiers de ce que laissent leurs père et mère et leurs proches*﴾ Nous vous avons désigné, ô gens, des ayants-droits qui héritent de leurs père et mère et de leurs proches. ﴿*remettez leur part à ceux auxquels vous êtes liés par un serment.*﴾ Ceux avec lesquels vous êtes liés par un serment solennel, accordez-leur leur part de l'héritage. Ceci était en vigueur au début de l'islam, puis fut abrogé. On leur ordonna d'honorer ce qu'ils avaient convenu et de ne pas en faire de nouveau après la révélation de ce verset.

ٱلرِّجَالُ قَوَّٰمُونَ عَلَى ٱلنِّسَآءِ بِمَا فَضَّلَ ٱللَّهُ بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ وَبِمَآ أَنفَقُوا۟ مِنْ أَمْوَٰلِهِمْ ۚ
فَٱلصَّٰلِحَٰتُ قَٰنِتَٰتٌ حَٰفِظَٰتٌ لِّلْغَيْبِ بِمَا حَفِظَ ٱللَّهُ ۚ وَٱلَّٰتِى تَخَافُونَ نُشُوزَهُنَّ فَعِظُوهُنَّ
وَٱهْجُرُوهُنَّ فِى ٱلْمَضَاجِعِ وَٱضْرِبُوهُنَّ ۖ فَإِنْ أَطَعْنَكُمْ فَلَا تَبْغُوا۟ عَلَيْهِنَّ سَبِيلًا ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ
عَلِيًّا كَبِيرًا ﴿٣٤﴾

(34) ﴿*Les hommes sont responsables des femmes, en raison de ce dont Allah les a favorisés et des dépenses qu'ils font [pour elles] de leurs biens. Les femmes pieuses sont obéissantes, et [même en l'absence de leur époux] préservent ce qui doit l'être, par la préservation d'Allah. Quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, [si elles persistent] désertez leur couche, [et si elles persistent] corrigez-les. Si elles vous obéissent, ne cherchez pas à leur nuire. Allah est élevé et grand !*﴾

﴿*Les hommes sont responsables des femmes*﴾ c'est-à-dire que l'homme veille sur la femme, il la dirige, la domine, et l'éduque si elle dévie, ﴿*en raison de ce dont Allah les a favorisés*﴾ car les hommes ont plus de mérite que les femmes, et que l'homme est meilleur que la femme. C'est pourquoi la prophétie est réservée aux hommes, de même que le pouvoir suprême, en vertu de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Un peuple qui confie ses affaires à une femme ne réussira jamais.* »[1] De même pour la fonction de juge et autre. ﴿*et en raison des dépenses qu'ils font [pour elles] de leurs biens*﴾ qu'ils s'agisse des dots, dépenses et charges qu'Allah leur a imposées en leur faveur dans Son Livre et dans la Sunna de Son Prophète (ﷺ). L'homme a plus de mérite que la femme en soi, il convenait donc qu'il ait prééminence sur elle, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلِلرِّجَالِ عَلَيْهِنَّ دَرَجَةٌ ۗ

﴿même si les hommes ont une prééminence sur elles.﴾[2]

﴿*Les femmes pieuses sont obéissantes*﴾ à leur époux, ﴿*et [même en l'absence de leur époux] préservent ce qui doit l'être*﴾ elles préservent leur époux durant son absence, en sa personne et ses biens, ﴿*par la préservation d'Allah*﴾ celui qui est préservé étant uniquement celui qu'Allah préserve. ﴿*Quant à celles dont vous craignez la désobéissance*﴾, les femmes dont vous craignez qu'elles ne se montrent impudentes contre leurs époux, car le terme (النُّشُوز, *an-nushûz*) désigne l'élévation, et celle qui fait preuve d'impudence est celle qui s'élève contre son mari, délaisse ses

[1] Al-Bukhârî (4425).
[2] *Al-Baqarah*, v.228.

ordres, s'écarte de lui, et le déteste. Lorsque l'époux décèle en elle les signes de la désobéissance, il doit l'exhorter, lui faire craindre le châtiment d'Allah en lui désobéissant, car Allah lui a imposé le droit de l'époux ainsi que l'obéissance qui lui est due, et Il lui a interdit de lui désobéir, en raison de son mérite et sa prééminence sur elle. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant un autre, j'ordonnerais à la femme de se prosterner devant son époux, en raison de l'importance de son droit sur elle.* »[1]

﴾*[si elles persistent] désertez leur couche*﴿ n'ayez pas de rapport charnel avec elles et donne leur le dos au lit. ﴾*[si elles persistent] corrigez-les*﴿ si l'exhortation et la désertion de la couche ne les dissuadent pas, il vous est permis de les corriger sans violence. ﴾*Si elles vous obéissent, ne cherchez pas à leur nuire.*﴿ Si la femme obéit à son époux en tout ce qu'il veut d'elle, en ce qu'Allah lui a permis d'elle, il ne doit pas chercher à lui nuire, et il ne peut ni la corriger ni déserter le lit conjugal. ﴾*Allah est élevé et grand !*﴿ est une mise en garde adressée aux hommes s'ils transgressent vis-à-vis de leurs épouses sans aucune raison. Allah, l'Élevé, le Grand est l'allié de ces femmes et Il se venge de qui les opprime et leur cause du tort.

وَإِنْ خِفْتُمْ شِقَاقَ بَيْنِهِمَا فَٱبْعَثُوا۟ حَكَمًا مِّنْ أَهْلِهِۦ وَحَكَمًا مِّنْ أَهْلِهَآ إِن يُرِيدَآ إِصْلَٰحًا يُوَفِّقِ
ٱللَّهُ بَيْنَهُمَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا خَبِيرًا ﴿٣٥﴾

(35) ﴾*Si vous craignez une désunion entre les deux époux, envoyez un arbitre de la famille du mari, et un arbitre de la famille de l'épouse. Si les deux [arbitres] veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux. Allah est omniscient et Il connaît parfaitement toute chose.*﴿

Allah (ﷻ) a mentionné le premier cas, lorsque l'antipathie et l'impudence émanent de l'épouse, puis Il mentionne le deuxième cas, lorsque l'antipathie émane des deux époux : ﴾*Si vous craignez une désunion entre les deux époux, envoyez un arbitre de la famille du mari, et un arbitre de sa famille de l'épouse.*﴿ Les jurisconsultes disent : lorsqu'une désunion survient entre les deux époux, le juge les confie à un homme de confiance, afin qu'il étudie leur cas et empêche l'injustice de celui d'entre eux qui en fait preuve. Si la situation empire et que leur discorde se prolonge, le juge envoie un homme de confiance de la famille de la femme, et un homme de confiance de la famille de l'homme, afin qu'ils se réunissent, considèrent leur cas et fassent ce qui est dans l'intérêt du couple, qu'il s'agisse de la séparation ou de la réconciliation, et le Législateur a incité à la réconciliation, c'est pourquoi Il dit : ﴾*Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux.*﴿

۞ وَٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا۟ بِهِۦ شَيْـًٔا ۖ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَٰنًا وَبِذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينِ
وَٱلْجَارِ ذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْجَارِ ٱلْجُنُبِ وَٱلصَّاحِبِ بِٱلْجَنۢبِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ وَمَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُمْ ۗ
إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن كَانَ مُخْتَالًا فَخُورًا ﴿٣٦﴾

[1] *Sahîh At-Targhîb* (1939).

(36) ﴾*Adorez Allah, sans rien Lui associer, et faites preuve de bienfaisance envers [vos] père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le voisin proche, le voisin éloigné, le compagnon, le voyageur, et ceux qui sont sous votre joug. Allah n'aime pas tout présomptueux, arrogant.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne de L'adorer, Seul et sans associé, car Il est le Créateur, Celui qui pourvoit à la subsistance, accorde Ses bienfaits et Sa grâce à Ses créatures, en tout temps et tout lieu. C'est Lui qui mérite qu'ils proclament Son Unicité et ne Lui associent rien de Ses créatures, comme l'a dit le Prophète (ﷺ) à Muᶜâdh Ibn Jabal : « *Sais-tu quel est le droit d'Allah sur Ses serviteurs ?* – Allah et Son Messager sont plus savants. – *Qu'ils L'adorent sans rien Lui associer.* – *Sais-tu quel est le droit des serviteurs sur Allah, s'ils font cela ? Qu'ils ne les châtient pas.* »[1] Puis Allah (ﷻ) enjoint à la bienfaisance envers les parents, car Allah (ﷻ) a fait d'eux une cause de ton passage du néant à l'existence. Très souvent Allah (ﷻ) joint Son adoration et la bienfaisance envers les parents, comme dans Sa Parole :

أَنِ ٱشْكُرْ لِى وَلِوَٰلِدَيْكَ

﴾***Sois donc reconnaissant envers Moi, ainsi qu'envers tes parents.***﴿[2]

وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّآ إِيَّاهُ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَٰنًا

﴾***Ton Seigneur vous ordonne de n'adorer que Lui et de faire preuve de bonté envers vos père et mère.***﴿[3]

Puis Allah (ﷻ) a lié à la bienfaisance envers les parents à celle envers les proches, hommes et femmes ; ﴾*les orphelins*﴿ car ils ont perdu celui qui s'occupe d'eux et dépense pour eux. Ainsi, Allah ordonne la bienfaisance et la compassion envers eux ; ﴾*les pauvres*﴿ c'est-à-dire les nécessiteux qui ne trouvent personne pour subvenir à leurs besoins. Allah (ﷻ) ordonne de les aider en ce qui subviendra à leurs besoins et fera disparaître leur nécessité ; ﴾*le voisin proche*﴿ avec lequel existe un lien de parenté, ﴾*le voisin éloigné*﴿ avec lequel il n'existe pas ; ﴾*le compagnon*﴿ c'est-à-dire l'épouse ou encore le compagnon de voyage ; ﴾*le voyageur*﴿ qui est de passage chez toi au cours de son voyage ; ﴾*ceux qui sont sous votre joug*﴿ ce qui est une recommandation en faveur des esclaves, car l'esclave est désarmé et détenu par les gens. ﴾*Allah n'aime pas tout présomptueux, arrogant.*﴿ Allah n'aime pas tout présomptueux, infatué, orgueilleux et arrogant envers les gens, qui considère qu'il est meilleur qu'eux. S'il se pense grand, alors qu'il est méprisable auprès d'Allah et haï des gens.

ٱلَّذِينَ يَبْخَلُونَ وَيَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبُخْلِ وَيَكْتُمُونَ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۗ
وَأَعْتَدْنَا لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿٣٧﴾ وَٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ رِئَآءَ ٱلنَّاسِ وَلَا يُؤْمِنُونَ
بِٱللَّهِ وَلَا بِٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۗ وَمَن يَكُنِ ٱلشَّيْطَٰنُ لَهُۥ قَرِينًا فَسَآءَ قَرِينًا ﴿٣٨﴾ وَمَاذَا عَلَيْهِمْ لَوْ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ
وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَأَنفَقُوا۟ مِمَّا رَزَقَهُمُ ٱللَّهُ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ بِهِمْ عَلِيمًا ﴿٣٩﴾

[1] Al-Bukhârî (7373) et Muslim (30).
[2] *Luqmân*, v.14.
[3] *Al-Isrâ'*, v.23.

(37) ﴿*Ceux qui se montrent avares, commandent l'avarice aux gens et dissimulent ce qu'Allah leur a accordé comme grâce. Nous avons préparé aux mécréants un châtiment avilissant.* (38) *Ceux qui dépensent leurs biens par ostentation, et ne croient ni en Allah ni au Jour dernier [sont les suppôts de Satan]. Et celui qui a Satan pour compagnon n'a qu'un détestable compagnon !* (39) *Quel tort auraient-ils subi s'ils avaient cru en Allah et au Jour dernier et dépensé [dans l'obéissance à Allah] de ce qu'Allah leur a attribué ? Allah les connaît parfaitement.*﴾

Allah (ﷻ) blâme ceux qui se montrent avares de leurs biens et refusent de les dépenser en ce qu'Allah a ordonné, comme la bonté envers les parents, la bienfaisance envers les proches, les orphelins, les pauvres, le voisin proche ou éloigné, le compagnon, le voyageur et les esclaves qu'ils possèdent. Ils ne s'acquittent pas du droit d'Allah en cela et commandent également l'avarice aux gens. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Est-il une maladie plus grave que l'avarice ?* »[1] Il dit également : « *Prenez garde à l'avarice car elle a causé la perte de ceux qui vous ont précédés. Elle leur a ordonné la rupture des liens de parenté et ils les ont rompus. Elle leur a ordonné la dépravation, et ils l'ont pratiquée.* »[2]

﴿*ils dissimulent ce qu'Allah leur a accordé de Sa grâce.*﴾ L'avare renie le bienfait d'Allah qui n'apparait pas sur lui, ni dans sa nourriture, ni dans son vêtement, ni dans ses dons et dépenses, c'est pourquoi Il les menace : ﴿*Nous avons préparé aux mécréants un châtiment avilissant*﴾ La mécréance consiste à dissimuler et recouvrir. L'avare dissimule le bienfait d'Allah en sa faveur, le cache et le renie, il est donc négateur (كافِر, *kâfir*) des bienfaits d'Allah sur lui. ﴿*Ceux qui dépensent leurs biens par ostentation*﴾ Allah (ﷻ) a donc mentionné ceux qui sont blâmés pour le fait de retenir leurs biens, les avares, puis Il mentionne ceux qui les dépensent par ostentation, ne recherchant ainsi que la réputation et le fait d'être loués pour leur générosité, sans viser en cela la Face d'Allah ﴿*et ne croient ni en Allah ni au Jour dernier...*﴾ ce qui signifie que ce qui les a conduits à cette attitude infâme et au fait de se détourner de l'obéissance est Satan qui les a séduits, trompés, sans jamais les quitter pour leur embellir les choses viles. ﴿*Et celui qui a Satan pour compagnon n'a qu'un détestable compagnon !*﴾

﴿*Quel tort auraient-ils subi s'ils avaient cru en Allah et au Jour dernier et dépensé [dans l'obéissance à Allah] de ce qu'Allah leur a attribué ?*﴾ Qu'est-ce qui les aurait affligés s'ils avaient cru en Allah et suivi la voie louable ; s'ils s'étaient détournés de l'ostentation pour la sincérité et la foi en Allah, en espérant Sa promesse dans l'au-delà pour les bienfaisants ; et s'ils avaient dépensé de ce qu'Allah leur a attribué comme biens dans les voies qu'Il aime et agrée ?

﴿*Allah les connaît parfaitement.*﴾ Il connaît leurs intentions, pieuses et dépravées, Il sait qui mérite le succès parmi eux, ainsi Il le lui accorde, lui inspire la droiture et lui permet d'accomplir les œuvres pieuses qu'Il agrée de lui ; et Il sait qui mérite l'abandon et l'éloignement de Sa proximité divine, de la porte de laquelle celui qui est chassé aura perdu ce bas-monde et l'au-delà, qu'Allah nous en préserve.

---

[1] *Sahîh Al-Jâmi'* (7104).
[2] *Sahîh Al-Jâmi'* (2678).

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَظْلِمُ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ ۖ وَإِن تَكُ حَسَنَةً يُضَٰعِفْهَا وَيُؤْتِ مِن لَّدُنْهُ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٤٠﴾ فَكَيْفَ
إِذَا جِئْنَا مِن كُلِّ أُمَّةٍۭ بِشَهِيدٍ وَجِئْنَا بِكَ عَلَىٰ هَٰٓؤُلَآءِ شَهِيدًا ﴿٤١﴾ يَوْمَئِذٍ يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
وَعَصَوُا۟ ٱلرَّسُولَ لَوْ تُسَوَّىٰ بِهِمُ ٱلْأَرْضُ وَلَا يَكْتُمُونَ ٱللَّهَ حَدِيثًا ﴿٤٢﴾

(40) ﴾*Allah ne lèse personne, fût-ce du poids d'une fourmi, et s'il s'agit d'une bonne action, Il la multiplie et accorde [en plus] une immense récompense de Sa part.* (41) *Qu'en sera-t-il lorsque, de chaque communauté, Nous ferons venir un témoin et que Nous te ferons venir comme témoin contre eux ?* (42) *En ce jour, ceux qui n'ont pas cru et ont désobéi au Messager, souhaiteront que la terre les recouvre, et ils ne pourront rien cacher à Allah.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il ne lésera aucun de Ses serviteurs au Jour de la Résurrection, serait-ce du poids d'un grain de moutarde ou d'une fourmi. Au contraire, Il le rétribuera pleinement et multipliera la bonne action. Comme Il dit :

وَنَضَعُ ٱلْمَوَٰزِينَ ٱلْقِسْطَ لِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا ۖ وَإِن كَانَ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِّنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا
بِهَا ۗ وَكَفَىٰ بِنَا حَٰسِبِينَ ﴿٤٧﴾

﴾Au Jour de la Résurrection, Nous dresserons une Balance juste, si bien que nul ne sera lésé et tout sera pris en compte, fût-ce du poids d'un grain de moutarde ; et pour demander des comptes, Nous suffisons largement.﴿[1]

﴾*Qu'en sera-t-il lorsque, de chaque communauté, Nous ferons venir un témoin et que Nous te ferons venir comme témoin contre eux ?*﴿ Allah (ﷻ) mentionne les terreurs du Jour de la Résurrection et sa difficulté. Qu'en sera-t-il lorsqu'Allah fera venir de chaque communauté un témoin, c'est-à-dire les Prophètes (que le salut d'Allah soit sur eux) comme Il dit :

وَأَشْرَقَتِ ٱلْأَرْضُ بِنُورِ رَبِّهَا وَوُضِعَ ٱلْكِتَٰبُ وَجِاْىٓءَ بِٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلشُّهَدَآءِ

﴾La terre resplendira de la lumière de son Seigneur. Chacun recevra le livre [de ses œuvres], et on fera venir prophètes et témoins.﴿[2]

﴾*En ce jour, ceux qui n'ont pas cru et désobéi au Messager, souhaiteront que la terre les recouvre*﴿ devant ce qu'ils verront des terreurs du Rassemblement, et de ce qu'ils subiront comme humiliation, dévoilement et blâme. ﴾*ils ne pourront rien cacher à Allah*﴿ Ils reconnaîtront tout ce qu'ils ont fait et ne pourront rien en dissimuler.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَقْرَبُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنتُمْ سُكَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَعْلَمُوا۟ مَا تَقُولُونَ وَلَا جُنُبًا إِلَّا عَابِرِى
سَبِيلٍ حَتَّىٰ تَغْتَسِلُوا۟ ۚ وَإِن كُنتُم مَّرْضَىٰٓ أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ أَوْ جَآءَ أَحَدٌ مِّنكُم مِّنَ ٱلْغَآئِطِ أَوْ لَٰمَسْتُمُ ٱلنِّسَآءَ
فَلَمْ تَجِدُوا۟ مَآءً فَتَيَمَّمُوا۟ صَعِيدًا طَيِّبًا فَٱمْسَحُوا۟ بِوُجُوهِكُمْ وَأَيْدِيكُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَفُوًّا غَفُورًا ﴿٤٣﴾

[1] *Al-Anbiyâ'*, v.47.
[2] *Az-Zumar*, v.69.

(43) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne vous rendez à la prière ni en état d'ivresse, jusqu'à savoir ce que vous dites, ni en état d'impureté majeure, jusqu'à accomplir vos ablutions majeures, à moins que vous ne traversiez [simplement la mosquée]. Si vous êtes malades ou en voyage, et que vous revenez des lieux d'aisance, ou si vous avez eu commerce avec vos femmes, et que vous ne trouviez pas d'eau, alors tournez-vous vers un sol pur en vous en essuyant le visage et les mains. Allah est indulgent et pardonneur.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants d'accomplir la prière alors qu'ils sont en état d'ivresse en lequel le fidèle ne sait ce qu'il dit, mais aussi, pour celui qui est en état d'impureté majeure d'approcher les lieux où elle est accomplie, les mosquées, sauf à la traverser d'une porte à une autre, sans y rester. Ceci avait cours avant l'interdiction de l'alcool. ﴿*jusqu'à savoir ce que vous dites*﴾ ceci est la meilleure définition qu'on puisse donner de l'homme ivre : celui qui ne sait pas ce qu'il dit. En effet, un homme ivre mélange dans la récitation, et ne peut ni la méditer ni faire preuve de recueillement. ﴿*ni en état d'impureté majeure, jusqu'à accomplir vos ablutions majeures, à moins que vous ne traversiez [simplement la mosquée]*﴾ N'entrez pas dans la mosquée en état d'impureté majeure, sauf pour la traverser, d'une porte à l'autre, sans vous assoir.

﴿*jusqu'à accomplir vos ablutions majeures*﴾ il est donc interdit à celui qui est en état d'impureté majeure de rester dans la mosquée jusqu'à ce qu'il accomplisse les ablutions majeures ou les ablutions sèches, s'il n'y a pas d'eau ou s'il ne peut l'utiliser. ﴿*Si vous êtes malades ou en voyage, et que vous revenez des lieux d'aisance, ou si vous avez eu commerce avec vos femmes, et que vous ne trouviez pas d'eau, alors tournez-vous vers un sol pur.*﴾ La maladie permettant les ablutions sèches est celle qui fait craindre que l'utilisation de l'eau n'entraîne la perte d'un membre, sa déformation, ou un retard de guérison. Certains savants ont permis le recours aux ablutions sèches quelle que soit maladie, en raison du sens global du verset. Quant au voyage, il est connu, et il n'y a aucune différence entre le voyage long ou court.

﴿*vous revenez des lieux d'aisance*﴾ allusion au fait de faire ses besoins, ce qui désigne l'état d'impureté mineur. ﴿*ou si vous avez eu commerce avec [litt : touché] vos femmes*﴾ allusion au rapport charnel, ﴿*et que vous ne trouviez pas d'eau, alors tournez-vous vers un sol pur.*﴾ Dans la langue, le terme (التَّيَمُّم, *at-tayammum*) désigne l'objectif, quant au terme (الصَّعِيد, *as-ṣaʿîd*), il désigne tout ce qui apparait à la surface de la terre, comprenant ainsi la terre, le sable, les arbres, les pierres et les plantes. Pur désigne ici ce qui est licite, et pour d'autres ce qui n'est pas souillé, ﴿*en vous en essuyant le visage et les mains*﴾ Les ablutions sèches remplacent les ablutions dans la purification, mais non dans le lavage de tous les membres. Suffit de passer sur le visage et les deux mains, et ce à l'unanimité des savants.

﴿*Allah est indulgent et pardonneur*﴾ de par Son indulgence et Son pardon envers vous, Il vous a légiféré les ablutions sèches et permis d'accomplir la prière ainsi, lorsque vous ne trouvez pas d'eau, comme une largesse et une permission pour vous. Ceci, car le verset comporte une exemption du fait d'accomplir la prière de manière imparfaite : qu'il s'agisse de l'ivresse jusqu'à ce que le fidèle dégrise et comprenne ce qu'il récite ; de l'état d'impureté majeure, jusqu'à ce qu'il accomplisse ses ablutions majeures, ou de l'accomplissent des besoins naturels jusqu'à renouveler ses ablutions. Sauf s'il est malade ou ne trouve pas d'eau, en quel cas Allah (ﷻ) a permis le recours aux ablutions sèches, par miséricorde, bienveillance, et largesse envers Ses serviteurs. La louange et la grâce reviennent à Allah.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ يَشْتَرُونَ ٱلضَّلَٰلَةَ وَيُرِيدُونَ أَن تَضِلُّوا۟ ٱلسَّبِيلَ ﴿٤٤﴾ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ
بِأَعْدَآئِكُمْ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَلِيًّا وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ نَصِيرًا ﴿٤٥﴾ مِّنَ ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ عَن مَّوَاضِعِهِۦ
وَيَقُولُونَ سَمِعْنَا وَعَصَيْنَا وَٱسْمَعْ غَيْرَ مُسْمَعٍ وَرَٰعِنَا لَيًّۢا بِأَلْسِنَتِهِمْ وَطَعْنًا فِى ٱلدِّينِ ۚ وَلَوْ أَنَّهُمْ قَالُوا۟
سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا وَٱسْمَعْ وَٱنظُرْنَا لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ وَأَقْوَمَ وَلَٰكِن لَّعَنَهُمُ ٱللَّهُ بِكُفْرِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٤٦﴾

(44) ﴿*N'as-tu pas vu comment [un groupe] de ceux qui ont reçu une part du Livre choisit l'égarement [au prix de la guidée] et cherche à vous dévier du chemin [menant à Allah] ?* (45) *Allah connaît mieux [que vous-mêmes] vos ennemis. Allah suffit pour régent [de vos affaires]. Allah suffit pour secours.* (46) *Parmi les juifs, il en est qui détournent les mots de leur sens, et disent [au Prophète] : « Nous avons entendu [ce que tu dis], et t'avons désobéi. » Dévoyant le sens des mots [pour faire croire qu'ils disent] : « Écoute [plutôt ce que nous disons], sans y être obligé, et prête-nous attention ! », afin de dénigrer la religion. S'ils avaient dit plutôt : « Nous avons entendu [ce que tu dis] et t'avons obéi. Écoute et regarde-nous ! », cela aurait été meilleur pour eux et plus juste. Mais Allah les a maudits pour leur mécréance, leur foi est donc minime.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que les juifs – que les malédictions successives d'Allah soient sur eux jusqu'au Jour de la Résurrection – choisissent l'égarement au prix de la guidée et se détournent de ce qu'Allah a révélé à Son messager et de ce qu'ils détiennent comme science héritée des prophètes passés concernant la description de Muhammad (ﷺ), afin d'obtenir à vil prix des miettes de ce bas-monde ; ﴿*et ils cherchent à vous dévier du chemin [menant à Allah]*﴾ ils aimeraient que vous rejetiez ce qui vous a été révélé, ô croyants, et que vous délaissiez la voie de guidée et science utile que vous empruntez. ﴿*Allah connaît mieux [que vous-mêmes] vos ennemis.*﴾ Il les connaît parfaitement et vous met en garde contre eux. ﴿*Allah suffit pour régent [de vos affaires]. Allah suffit pour secours.*﴾ Il suffit pour régent [de ses affaires] à qui se réfugie auprès de Lui, et Il suffit pour secours à qui le Lui demande.

﴿*Parmi les juifs, il en est qui détournent les mots de leur sens*﴾ les interprètent de façon erronée et les expliquent sciemment d'une façon contraire aux desseins d'Allah, par pur mensonge. ﴿*et ils disent [au Prophète] : « Nous avons entendu [ce que tu dis], et t'avons désobéi. »*﴾ nous t'avons entendu, ô Muhammad, mais nous ne t'obéissons pas en cela ; ce qui montre avec plus de force encore leur mécréance, leur entêtement, et le fait qu'ils se détournent du Livre d'Allah après l'avoir compris, tout en sachant ce qu'ils commettent comme péché et le châtiment que cela implique.

﴿*Écoute [plutôt ce que nous disons], sans y être obligé*﴾ écoute ce que nous disons, puisses-tu ne plus entendre. C'est là une forme de dérision d'ironie de leur part, qu'Allah les maudisse. ﴿*Dévoyant le sens des mots [pour faire croire qu'ils disent] : « prête-nous attention ! », afin de dénigrer la religion.*﴾ Ils font croire qu'ils disent : prête-nous attention, en disant (راعِنا, *râ^cinâ*) alors qu'il vise [un autre sens du terme qui est] la bêtise, et cela a déjà été mentionné. ﴿*S'ils avaient dit plutôt : « Nous avons entendu [ce que tu dis] et t'avons obéi. Écoute et regarde-nous ! », cela aurait été meilleur pour eux et plus juste. Mais Allah les a maudits pour leur mécréance ; leur foi est donc minime.*﴾ Leurs cœurs sont bannis et éloignés du bien et rien d'utile pour eux de la foi n'y entre, ainsi ils ne croient pas d'une façon qui leur sera utile.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ ءَامِنُوا۟ بِمَا نَزَّلْنَا مُصَدِّقًا لِّمَا مَعَكُم مِّن قَبْلِ أَن نَّطْمِسَ وُجُوهًا فَنَرُدَّهَا عَلَىٰٓ أَدْبَارِهَآ أَوْ نَلْعَنَهُمْ كَمَا لَعَنَّآ أَصْحَٰبَ ٱلسَّبْتِ ۚ وَكَانَ أَمْرُ ٱللَّهِ مَفْعُولًا ﴿٤٧﴾ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُ ۚ وَمَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدِ ٱفْتَرَىٰٓ إِثْمًا عَظِيمًا ﴿٤٨﴾

(47) ﴾*Ô vous qui avez reçu le Livre ! Croyez en ce que Nous avons révélé graduellement, confirmant ce qui est en votre possession, avant que Nous n'effacions des visages et les tournions [jusqu'à la nuque], ou que Nous les maudissions comme Nous avons maudit ceux [qui violaient] le Sabbat. L'ordre d'Allah est toujours exécuté.* (48) *Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe quoi que ce soit, et Il pardonne ce qui est moindre, à qui Il veut. Quiconque associe à Allah aura forgé un péché immense.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne aux Gens du Livre de croire en ce qu'Il a révélé à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ) du Livre sublime qui contient la confirmation des annonces qui sont en leur possession, et Il les menace en disant : ﴾*avant que Nous n'effacions des visages et les tournions [jusqu'à la nuque]*﴿ Pour certains exégètes, leur *effacement* signifie que leurs visages seront à l'envers, et que leurs yeux seront placés par derrière. Il est également possible que le sens soit : avant que nous n'effacions des visages et qu'il n'y reste ni oreille, ni œil, ni aucune trace, et qu'ils soient en plus tournés à l'envers. ﴾*ou que Nous les maudissions comme Nous avons maudit ceux [qui violaient] le Sabbat*﴿, ceux qui ont violé le Sabbat en rusant pour pouvoir pêcher, et qu'Allah a transformés en singes et en porcs. ﴾*L'ordre d'Allah est toujours exécuté.*﴿ S'il ordonne une chose, Son ordre ne sera ni contredit ni empêché.

﴾*Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe quoi que ce soit*﴿ à celui qui Le rencontre alors qu'il Lui associait, [sans se repentir avant sa mort] ﴾*et Il pardonne ce qui est moindre*﴿ comme péchés ﴾*à qui Il veut*﴿ parmi Ses serviteurs. ﴾*Quiconque associe à Allah aura forgé un péché immense*﴿ Ibn Masᶜûd rapporte : « J'ai demandé : Ô Messager d'Allah ! Quel est le plus grand des péchés ? » Il répondit : « *Que tu donnes un égal à Allah, alors que c'est Lui qui t'a créé...* »[1]

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ يُزَكُّونَ أَنفُسَهُم ۚ بَلِ ٱللَّهُ يُزَكِّى مَن يَشَآءُ وَلَا يُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٤٩﴾ ٱنظُرْ كَيْفَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ ۖ وَكَفَىٰ بِهِۦٓ إِثْمًا مُّبِينًا ﴿٥٠﴾ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ يُؤْمِنُونَ بِٱلْجِبْتِ وَٱلطَّٰغُوتِ وَيَقُولُونَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ هَٰٓؤُلَآءِ أَهْدَىٰ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ سَبِيلًا ﴿٥١﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَعَنَهُمُ ٱللَّهُ ۖ وَمَن يَلْعَنِ ٱللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُۥ نَصِيرًا ﴿٥٢﴾

(49) ﴾*N'as-tu pas vu ceux qui se prétendent purs ? C'est Allah qui purifie qui Il veut, et ils ne seront point lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte.* (50) *Vois comme ils forgent des mensonges sur Allah. Et cela suffit comme péché manifeste !* (51) *N'as-tu pas vu comment [un groupe] de ceux qui ont reçu une part du Livre croit à la magie et à Satan, et dit des mécréants : « Ceux-ci sont mieux guidés que ceux qui ont*

[1] Al-Bukhârî (4761) et Muslim (68).

cru » ? (52) *Voilà ceux qu'Allah a maudits. Et celui qu'Allah maudit, tu ne lui trouveras jamais aucun secours.*﴾

﴿*N'as-tu pas vu ceux qui se prétendent purs ?*﴾ fut révélé concernant les juifs et les chrétiens lorsqu'ils dirent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Ils mettaient également en avant les enfants lors des invocation et prières, faisant d'eux leurs imams, en prétendant qu'ils n'avaient commis aucun péché. ﴿*C'est Allah qui purifie qui Il veut*﴾ c'est vers Lui qu'il faut revenir en cela, car Il connait la réalité des choses et leurs mystères. ﴿*ils ne seront point lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte.*﴾ On ne diminuera la récompense de personne, serait-ce du poids d'un brin du sillon de noyau de datte. ﴿*Vois comme ils forgent des mensonges sur Allah*﴾ en témoignant de leur pureté et en prétendant qu'ils sont les enfants et les bien-aimés d'Allah. Ou lorsqu'ils disent :

لَن يَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ إِلَّا مَن كَانَ هُودًا أَوْ نَصَٰرَىٰ

﴿***Seuls les juifs ou chrétiens entreront au Paradis.***﴾[1]

لَن تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّآ أَيَّامًا مَّعْدُودَةً

﴿***Le Feu ne nous touchera que pour des jours comptés !***﴾[2]

Aussi, dans le fait de s'en remettre aux œuvres pieuses de leurs ancêtres. Allah a établi que les œuvres des pères ne peuvent être d'aucune utilité pour les descendants:

تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُم مَّا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْـَٔلُونَ عَمَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٤١﴾

﴿***Cette communauté est révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis, et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.***﴾[3]

﴿*Et cela suffit comme péché manifeste !*﴾ Cette pratique suffit comme mensonge et forgerie manifestes. ﴿*N'as-tu pas vu comment [un groupe] de ceux qui ont reçu une part du Livre croit à la magie et à Satan, et dit des mécréants : « Ceux-ci sont mieux guidés que ceux qui ont cru »*﴾ ils préfèrent les mécréants aux musulmans, en raison de leur ignorance, de leur manque de religion et de leur reniement du Livre d'Allah qui est entre leurs mains. ﴿*Voilà ceux qu'Allah a maudits. Et celui qu'Allah maudit, tu ne lui trouveras jamais aucun secours.*﴾ Il s'agit là d'une malédiction qui leur est adressée et d'une information quant au fait qu'ils n'auront aucun secours, ni en ce bas-monde ni dans l'au-delà, car ils sont allés demander l'aide des polythéistes.

أَمْ لَهُمْ نَصِيبٌ مِّنَ ٱلْمُلْكِ فَإِذًا لَّا يُؤْتُونَ ٱلنَّاسَ نَقِيرًا ﴿٥٣﴾ أَمْ يَحْسُدُونَ ٱلنَّاسَ عَلَىٰ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن
فَضْلِهِۦ فَقَدْ ءَاتَيْنَآ ءَالَ إِبْرَٰهِيمَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَءَاتَيْنَٰهُم مُّلْكًا عَظِيمًا ﴿٥٤﴾ فَمِنْهُم مَّنْ ءَامَنَ بِهِۦ
وَمِنْهُم مَّن صَدَّ عَنْهُ وَكَفَىٰ بِجَهَنَّمَ سَعِيرًا ﴿٥٥﴾

(53) ﴿*Possèdent-ils une part de la royauté ? [Si tel était le cas], ils ne donneraient aux gens pas même le hile [d'un noyau].* (54) *Ou jalousent-ils les gens pour ce qu'Allah leur a accordé comme grâce ? Nous avons auparavant donné à Abraham et aux siens le Livre et la Sagesse ; et Nous leur avons accordé un immense royaume.*

[1] *Al-Baqarah*, v.111.
[2] *Al-Baqarah*, v.80.
[3] *Al-Baqarah*, v.141.

(55) *Certains d'entre eux y ont cru, alors que d'autres s'en sont écartés, et la Géhenne leur suffira pour brasier.*﴾

﴿*Possèdent-ils une part de la royauté ?*﴾ C'est là une interrogation qui porte le sens d'une négation, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent aucune part de la royauté. Puis Il les décrit par l'avarice : ﴿*[Si tel était le cas], ils ne donneraient aux gens pas même le hile [d'un noyau]*﴾ car s'ils détenaient une part de la royauté et de l'administration, ils n'accorderaient rien aux gens, surtout pas à Muhammad. Pas même ce qui remplit le hile d'un noyau. ﴿*Ou jalousent-ils les gens pour ce qu'Allah leur a accordé comme grâce ?*﴾ leur jalousie envers le Prophète (ﷺ) pour la prophétie éminente qu'Allah lui a accordée. C'est leur jalousie envers lui qui les a empêchés de croire en lui, car il était issu des Arabes et non des fils d'Israël.

﴿*Nous avons auparavant donné à Abraham et aux siens le Livre et la Sagesse ; et Nous leur avons accordé un immense royaume.*﴾ Nous avons placé au sein des tribus des fils d'Israël, qui font partie de la descendance d'Abraham, la prophétie, et leur avons révélé le Livre. Ils ont jugé parmi eux par les *sunan* qui désignent la sagesse, et Nous avons fait d'entre eux des rois. Malgré tout, ﴿*certains d'entre eux y ont cru*﴾ en ce don et cette faveur, ﴿*alors que d'autres s'en sont écartés*﴾ en le reniant, en s'en détournant, et en essayant d'en écarter les gens. Et bien que les prophètes qui leur étaient envoyés étaient des leurs, des fils d'Israël, ils ont divergé à leur sujet, alors que dire de toi, ô Muhammad, qui ne fait pas partie des fils d'Israël ? Mujâhid dit : « ﴿*Certains d'entre eux ont cru en lui*﴾ c'est-à-dire en Muhammad, ﴿*alors que d'autres s'en sont écartés*﴾ ainsi les mécréants parmi eux sont plus acharnés à te démentir et plus éloignés de ce que tu apportes comme guidée et vérité manifeste. C'est pourquoi Il dit en les menaçant : ﴿*la Géhenne leur suffira pour brasier*﴾ c'est-à-dire l'Enfer suffit comme châtiment pour leur mécréance, leur entêtement et leur opposition aux Livres d'Allah et à Ses Messagers.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا سَوْفَ نُصْلِيهِمْ نَارًا كُلَّمَا نَضِجَتْ جُلُودُهُم بَدَّلْنَٰهُمْ جُلُودًا غَيْرَهَا لِيَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿٥٦﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ سَنُدْخِلُهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ لَّهُمْ فِيهَآ أَزْوَٰجٌ مُّطَهَّرَةٌ ۖ وَنُدْخِلُهُمْ ظِلًّا ظَلِيلًا ﴿٥٧﴾

(56) ﴿*Ceux qui n'auront pas cru en Nos signes, Nous leur ferons subir pleinement [le châtiment de] l'Enfer. Chaque fois que leur peau sera brûlée, Nous leur en donnerons une nouvelle afin qu'ils goûtent au châtiment. Allah est puissant et sage !*
(57) *Quant à ceux qui auront cru et accomplit des œuvres pieuses, Nous les ferons entrer bientôt dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement. Ils auront des épouses purifiées [de toute souillure et tout mal], et Nous les ferons entrer sous d'épais ombrages.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne le châtiment qu'Il réserve en Enfer à celui qui renie Ses signes et se détourne de Ses messagers : ﴿*Ceux qui n'auront pas cru en Nos signes, Nous leur ferons subir pleinement [le châtiment de] l'Enfer.*﴾ Nous les ferons entrer dans un feu qui les cernera de toutes parts. Puis Il mentionne l'éternité de leur châtiment et tourment : ﴿*Chaque fois que leur peau sera brûlée, Nous leur en donnerons une nouvelle afin qu'ils goûtent au châtiment.*﴾

﴾*Quant à ceux qui auront cru et accomplit des œuvres pieuses, Nous les ferons entrer bientôt dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement.*﴿ Il informe ici de la destination finale des bienheureux, dans les jardins éternels où coulent des rivières en tout lieu, là où ils le désireront. Ils y demeureront éternellement, sans en sortir ni périr ni vouloir aucun changement.

﴾*Ils auront des épouses purifiées [de toute souillure et tout mal]*﴿, ce qui désigne les menstrues, les lochies, les torts, les mauvais caractères et les imperfections. ﴾*et Nous les ferons entrer sous d'épais ombrages*﴿ nombreux, foisonnants, beaux et élégants.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ يَأۡمُرُكُمۡ أَن تُؤَدُّواْ ٱلۡأَمَٰنَٰتِ إِلَىٰٓ أَهۡلِهَا وَإِذَا حَكَمۡتُم بَيۡنَ ٱلنَّاسِ أَن تَحۡكُمُواْ بِٱلۡعَدۡلِۚ إِنَّ ٱللَّهَ نِعِمَّا
يَعِظُكُم بِهِۦٓۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ سَمِيعَۢا بَصِيرٗا ﴿٥٨﴾

(58) ﴾*Allah vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants droit et, lorsque vous jugez entre les gens, de juger avec équité. Quelle excellente exhortation Allah vous adresse ! Allah entend et voit tout.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne la restitution des dépôts à leurs ayants droit. Ceci englobe l'ensemble des dépôts dont l'homme doit s'acquitter, qu'il s'agisse des droits d'Allah (ﷻ) sur Ses serviteurs, comme les prières, les aumônes, les expiations, les vœux pieux, les jeûnes, et autres dépôts qu'on lui confie et dont les gens n'ont pas connaissance. De même pour les droits des hommes les uns sur les autres, comme les dépôts et autres qu'ils se confient, sans que cela soit clairement connu. Allah (ﷻ) ordonne de les restituer, car celui qui ne les restitue pas en ce bas-monde, il lui en sera demandé compte au Jour de la Résurrection. Ainsi, le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Vous vous acquitterez de vos devoirs vis-à-vis de leurs ayants-droit, au point que la bête dépourvue de cornes se vengera de celle qui en était pourvue.* »[1]

﴾*et, lorsque vous jugez entre les gens, de juger avec équité*﴿ c'est là un ordre d'Allah (ﷻ) de juger avec équité entre les gens. ﴾*Quelle excellente exhortation Allah vous adresse*﴿ en vous ordonnant la restitution des dépôts, le jugement équitable entre les gens, et d'autres de Ses commandements et préceptes parfaits, éminents et universels. ﴾*Allah entend et voit tout*﴿ Il entend vos propos et voit vos actes.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَأُوْلِي ٱلۡأَمۡرِ مِنكُمۡۖ فَإِن تَنَٰزَعۡتُمۡ فِي شَيۡءٖ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ
إِن كُنتُمۡ تُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلۡيَوۡمِ ٱلۡأٓخِرِۚ ذَٰلِكَ خَيۡرٞ وَأَحۡسَنُ تَأۡوِيلًا ﴿٥٩﴾

(59) ﴾*Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Si un différend survient entre vous, portez-le devant Allah et le Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ceci sera meilleur pour vous [dans le présent] et de meilleur aboutissement.*﴿

﴾*Obéissez à Allah*﴿ conformez-vous à son Livre, ﴾*obéissez au Messager*﴿ conformez-vous à sa Sunna, ﴾*et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement*﴿ en ce qu'ils vous ordonnent d'obéissance à Allah, non dans la désobéissance à Allah, car il n'est aucune obéissance à la créature dans la

[1] Muslim (2582).

désobéissance à Allah, comme il a précédé dans le hadith authentique : « *L'obéissance n'est due que dans le bien.* »[1] ﴿*Si un différend survient entre vous, portez-le devant Allah et le Messager*﴾ renvoyez-le au Livre d'Allah et à la Sunna de Son Messager. C'est là un ordre d'Allah (ﷻ) de renvoyer au Livre et à la Sunna tout différend opposant les gens concernant les fondements de la religion et ses subdivisions, comme Allah (ﷻ) dit :

وَمَا ٱخْتَلَفْتُمْ فِيهِ مِن شَىْءٍ فَحُكْمُهُۥٓ إِلَى ٱللَّهِ

﴿*Concernant toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah.*﴾[2]

Ainsi, toute chose établie par le Livre et la Sunna qui témoignent de son authenticité est la vérité. Est-il autre chose après la vérité que l'égarement ? C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*si vous croyez en Allah et au Jour dernier*﴾ portez les litiges devant le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager, en les prenant comme arbitres concernant ce qui survient entre vous ﴿*si vous croyez en Allah et au Jour dernier.*﴾ Ceci montre que celui qui, dans les litiges, ne prend pas pour arbitres le Coran et la Sunna et ne revient vers eux en cela, ne croit ni en Allah ni au Jour dernier. ﴿*Ceci sera meilleur pour vous*﴾, c'est-à-dire le fait de prendre pour arbitres le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager ; revenir à eux pour trancher le litige est meilleur ; ﴿*et de meilleur aboutissement*﴾ en ses conséquences et issue.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ ءَامَنُوا۟ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَآ أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَن يَتَحَاكَمُوٓا۟
إِلَى ٱلطَّٰغُوتِ وَقَدْ أُمِرُوٓا۟ أَن يَكْفُرُوا۟ بِهِۦ وَيُرِيدُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَن يُضِلَّهُمْ ضَلَٰلًۢا بَعِيدًا ﴿٦٠﴾ وَإِذَا
قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ وَإِلَى ٱلرَّسُولِ رَأَيْتَ ٱلْمُنَٰفِقِينَ يَصُدُّونَ عَنكَ صُدُودًا ﴿٦١﴾
فَكَيْفَ إِذَآ أَصَٰبَتْهُم مُّصِيبَةٌۢ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ثُمَّ جَآءُوكَ يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ إِنْ أَرَدْنَآ إِلَّآ
إِحْسَٰنًا وَتَوْفِيقًا ﴿٦٢﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَعْلَمُ ٱللَّهُ مَا فِى قُلُوبِهِمْ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ وَعِظْهُمْ وَقُل
لَّهُمْ فِىٓ أَنفُسِهِمْ قَوْلًۢا بَلِيغًا ﴿٦٣﴾

(60) ﴿*N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire en ce qui t'a été révélé et en ce qui a été révélé avant toi, mais veulent prendre pour juge autre que la Loi d'Allah, alors qu'il leur a été ordonné de renier cela ? Satan veut les plonger très loin dans l'égarement.* (61) *Et lorsqu'on leur dit : « Venez à ce qu'Allah a révélé et au Messager », tu vois les hypocrites s'écarter totalement de toi.* (62) *Qu'en sera-t-il lorsqu'un malheur les frappera, en raison de ce qu'ils auront commis ? Puis ils viendront à toi, en jurant : « Nous ne voulions que le bien et la concorde. »* (63) *Allah sait ce qu'ils ont dans le cœur. Détourne-toi d'eux, exhorte-les, et tiens-leur, seul à seul, des propos susceptibles de les toucher.*﴾

C'est là une réprobation d'Allah (ﷻ) adressée à celui qui prétend la foi en ce qu'Allah (ﷻ) a révélé à Son Messager et aux prophètes passés, et qui veut prendre pour juge des litiges autre que le Livre d'Allah et la Sunna de Son messager. Le verset blâme ceux qui se détournent du Livre d'Allah et de la Sunna et prennent pour juges

[1] Al-Bukhârî (2757) et Muslim (1840).
[2] *As-Shûrâ*, v.10.

autre qu'eux, en ce qui est caduque, et c'est le sens du terme (طاغوت, *tâghût*) ici. C'est pourquoi Il dit : ﴾*mais veulent prendre pour juge autre que la Loi d'Allah*﴿.

﴾*tu vois les hypocrites s'écarter totalement de toi.*﴿ Ils s'écartent de toi par orgueil, comme Allah (ﷻ) dit des polythéistes :

وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ قَالُوا۟ بَلْ نَتَّبِعُ مَا وَجَدْنَا عَلَيْهِ ءَابَآءَنَآ

﴾Lorsqu'on leur dit : « Conformez-vous à ce qu'Allah a révélé ! », ils répondent : « Nous suivons plutôt les coutumes de nos ancêtres. »﴿[1]

Puis Allah (ﷻ) blâme les hypocrites : ﴾*Qu'en sera-t-il lorsqu'un malheur les frappera, en raison de ce qu'ils auront commis ?*﴿ Qu'en sera-t-il d'eux lorsque le décret divin les amènera vers toi, lorsque les malheurs les frapperont en raison de leurs péchés, et qu'ils chercheront à argumenter devant toi pour cela : ﴾*Puis ils viendront à toi, en jurant : « Nous ne voulions que le bien et la concorde. »*﴿ Ils viendront s'excuser auprès de toi en jurant : « En allant prendre autre que toi pour juge, nous ne voulions que la bienfaisance et la concorde, c'est-à-dire la flagornerie et la flatterie, non par conviction de notre part dans le bien-fondé de leur jugement. » ﴾*Allah sait ce qu'ils ont dans le cœur.*﴿ Ces gens sont les hypocrites dont Allah sait ce qui est dans leur cœur, et Il les rétribuera pour cela, car rien ne Lui échappe. Ô Muhammad ! Suffis-toi de Lui à leur sujet, car Il connaît leur apparence et leur for intérieur. C'est pourquoi Il dit : ﴾*Détourne-toi d'eux*﴿ ne les réprimande pas pour ce qui est en leur cœur, ﴾*exhorte-les*﴿ interdis-leur ce que recèle leur cœur d'hypocrisie et de secrets mauvais, ﴾*et tiens-leur, les concernant, des propos susceptibles de les toucher*﴿ conseille-les, seul à seul, en leur tenant des propos susceptibles de les réprimer.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا لِيُطَاعَ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَلَوْ أَنَّهُمْ إِذ ظَّلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ جَآءُوكَ
فَٱسْتَغْفَرُوا۟ ٱللَّهَ وَٱسْتَغْفَرَ لَهُمُ ٱلرَّسُولُ لَوَجَدُوا۟ ٱللَّهَ تَوَّابًا رَّحِيمًا ﴿٦٤﴾ فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ
حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا۟
تَسْلِيمًا ﴿٦٥﴾

(64) ﴾*Nous n'avons envoyé de messager que pour qu'il soit obéi, par la permission d'Allah. Lorsqu'ils se sont fait tort à eux-mêmes, s'ils étaient venus à toi en implorant le pardon d'Allah, et si le Messager avait demandé pardon pour eux, ils auraient trouvé Allah accueillant au repentir et miséricordieux.* (65) *Non, [ils ne croient pas comme ils le prétendent] ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'auront pas fait juge de leurs différends, [et qu'ensuite] ils n'éprouvent aucune gêne pour ce que tu auras décidé, et s'y soumettent complètement.*﴿

﴾*Nous n'avons envoyé de messager que pour qu'il soit obéi*﴿, ainsi l'obéissance qui lui est due a été imposée à ceux auxquels il fut envoyé. ﴾*par la permission d'Allah*﴿ Personne n'obéit sans Ma permission et seuls ceux auxquels Je l'accorde leur obéissent. ﴾*Lorsqu'ils se sont fait tort à eux-mêmes, s'ils étaient venus à toi en implorant le pardon d'Allah, et si le Messager avait demandé pardon pour eux, ils*

[1] *Luqmân*, v.21.

auraient trouvé Allah accueillant au repentir et miséricordieux.﴾ Allah (ﷻ) oriente les pécheurs et désobéissants, lorsqu'ils tombent dans la faute et le péché, vers le fait d'aller trouver le Messager (ﷺ) afin de demander pardon à Allah auprès de lui, et lui demander qu'il implore pardon pour eux. S'ils le font, Allah accueillera leur repentir, leur fera miséricorde et leur pardonnera : ﴾*ils auraient trouvé Allah accueillant au repentir et miséricordieux.*﴿

﴾*Non, [ils ne croient pas comme ils le prétendent] ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'auront pas fait juge de leurs différends.*﴿ Allah (ﷻ) jure par Sa noble Essence sanctifiée que personne ne croit tant qu'il n'aura pas pris le Messager pour juge en toute chose. Ce qu'il juge est la vérité à laquelle il faut se soumettre intérieurement et extérieurement. ﴾*et qu'ensuite ils n'éprouvent aucune gêne pour ce que tu auras décidé, et s'y soumettent complètement.*﴿ Ainsi, lorsqu'ils t'ont pris pour juge, ils t'obéissent en leur for intérieur et n'éprouvent aucune gêne pour ce que tu auras décidé, et ils s'y soumettent en apparence et en leur for intérieur, d'une manière totale, sans aucune objection, résistance et contestation.

وَلَوْ أَنَّا كَتَبْنَا عَلَيْهِمْ أَنِ ٱقْتُلُوٓا۟ أَنفُسَكُمْ أَوِ ٱخْرُجُوا۟ مِن دِيَٰرِكُم مَّا فَعَلُوهُ إِلَّا قَلِيلٌ مِّنْهُمْ ۖ وَلَوْ أَنَّهُمْ
فَعَلُوا۟ مَا يُوعَظُونَ بِهِۦ لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ وَأَشَدَّ تَثْبِيتًا ﴿٦٦﴾ وَإِذًا لَّءَاتَيْنَٰهُم مِّن لَّدُنَّآ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٦٧﴾
وَلَهَدَيْنَٰهُمْ صِرَٰطًا مُّسْتَقِيمًا ﴿٦٨﴾ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ مَعَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنَ
ٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلصِّدِّيقِينَ وَٱلشُّهَدَآءِ وَٱلصَّٰلِحِينَ ۚ وَحَسُنَ أُو۟لَٰٓئِكَ رَفِيقًا ﴿٦٩﴾ ذَٰلِكَ ٱلْفَضْلُ مِنَ
ٱللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ عَلِيمًا ﴿٧٠﴾

(66) ﴾*Si Nous leur avions prescrit de s'entretuer ou de quitter leurs demeures, ils ne l'auraient pas fait, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux. S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été meilleur pour eux, et plus à même d'affermir [leur foi].* (67) *Et Nous leur aurions alors accordé une immense récompense de Notre part,* (68) *et les aurions guidés vers une voie droite.* (69) *Ceux qui obéissent à Allah et au Messager seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les pieux. Et quels excellents compagnons que ceux-là !* (70) *Cette grâce n'émane que d'Allah. L'omniscience d'Allah suffit [à une rétribution juste des serviteurs].*﴿

ASi on ordonnait à la plupart des gens de faire ce qu'ils commettent comme interdits, ils ne le feraient pas, car leur nature mauvaise est créée sur l'opposition à l'ordre. Ceci relève de la science d'Allah de ce qui n'est pas, et de ce qui aurait été si cela avait été, c'est pourquoi Il dit : ﴾*Si Nous leur avions prescrit de s'entretuer ou de quitter leurs demeures, ils ne l'auraient pas fait, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux.*﴿

﴾*S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait*﴿ : fait ce qu'on leur ordonnait et délaissé ce qu'on leur interdisait, ﴾*cela aurait été meilleur pour eux*﴿ que de désobéir à l'ordre et de commettre l'interdit, ﴾*et plus à même d'affermir [leur foi]*﴿. ﴾*Nous leur aurions alors accordé une immense récompense de Notre part*﴿ le Paradis, ﴾*et les aurions guidés vers une voie droite*﴿ en ce bas-monde et dans l'au-delà.

﴾*Ceux qui obéissent à Allah et au Messager seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les pieux. Et quels excellents compagnons que ceux-là !*﴿ Celui qui œuvre selon le commandement d'Allah et de Son Messager, et délaisse ce qu'Allah et Son Messager lui interdisent, Allah (ﷻ) l'établira dans la Demeure des bienfaits et en fera le compagnon des prophètes, et de ceux de degré moindre que sont les véridiques, puis les martyrs, puis l'ensemble des croyants que sont les pieux dont le for intérieur et l'apparence se sont amendés. Puis Allah (ﷻ) fait leurs éloges : ﴾*Et quels excellents compagnons que ceux-là !*﴿

﴾*Cette grâce n'émane que d'Allah*﴿ de par Sa miséricorde, Il les a rendus dignes de cette faveur, et non de par leurs œuvres. ﴾*L'omniscience d'Allah suffit [à une rétribution juste des serviteurs]*﴿ Il sait qui mérite la guidée et le succès.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ خُذُواْ حِذۡرَكُمۡ فَٱنفِرُواْ ثُبَاتٍ أَوِ ٱنفِرُواْ جَمِيعٗا ﴿٧١﴾ وَإِنَّ مِنكُمۡ لَمَن لَّيُبَطِّئَنَّ فَإِنۡ
أَصَٰبَتۡكُم مُّصِيبَةٞ قَالَ قَدۡ أَنۡعَمَ ٱللَّهُ عَلَيَّ إِذۡ لَمۡ أَكُن مَّعَهُمۡ شَهِيدٗا ﴿٧٢﴾ وَلَئِنۡ أَصَٰبَكُمۡ فَضۡلٞ مِّنَ ٱللَّهِ
لَيَقُولَنَّ كَأَن لَّمۡ تَكُنۢ بَيۡنَكُمۡ وَبَيۡنَهُۥ مَوَدَّةٞ يَٰلَيۡتَنِي كُنتُ مَعَهُمۡ فَأَفُوزَ فَوۡزًا عَظِيمٗا ﴿٧٣﴾ ۞
فَلۡيُقَٰتِلۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ يَشۡرُونَ ٱلۡحَيَوٰةَ ٱلدُّنۡيَا بِٱلۡأٓخِرَةِۚ وَمَن يُقَٰتِلۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ
فَيُقۡتَلۡ أَوۡ يَغۡلِبۡ فَسَوۡفَ نُؤۡتِيهِ أَجۡرًا عَظِيمٗا ﴿٧٤﴾

(71) ﴾*Ô vous qui croyez ! Prenez garde [à l'ennemi] et partez en expédition par détachements ou en masse.* (72) *Il est parmi vous celui qui tarde [à aller au combat] et qui, si un malheur vous atteint, dit : « Allah m'a fait une faveur en faisant que je ne sois pas avec eux. »* (73) *Et si une grâce d'Allah vous atteint, il dit, comme si aucune affection n'existait entre vous et lui : « Quel dommage ! Si j'avais été avec eux, j'aurais acquis un riche butin. »* (74) *Que combattent sur le sentier d'Allah, ceux qui échangent ce bas-monde pour l'au-delà. Que celui qui combat sur le sentier d'Allah soit tué ou vainqueur, Nous lui accorderons une immense récompense.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de prendre garde à leur ennemi, ce qui implique de se disposer à les affronter en préparant armes et équipements, et en rassemblant les hommes afin de s'élancer sur Son sentier ﴾*par détachements*﴿ groupe après groupe, et escadron après escadron, ﴾*ou en masse*﴿ c'est-à-dire tous.

﴾*Il est parmi vous celui qui tarde [à aller au combat]*﴿ ce qui fut révélé concernant les hypocrites. Cela peut signifier qu'il cherche à tergiverser, et faire tergiverser autrui, quant au fait de prendre part au djihad, comme le faisait ᶜAbd Allah Ibn Ubayy Ibn Salûl qui tardait à prendre part au djihad et cherchait à en détourner les gens. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit, concernant l'hypocrite faisant défection au djihad : ﴾*si un malheur vous atteint*﴿ comme la mort, le martyre, la victoire de l'ennemi sur vous, en raison de la sagesse d'Allah, ﴾*il dit : « Allah m'a fait une faveur en faisant que je ne sois pas avec eux »*﴿ et que je n'ai pas participé au combat avec eux. Il considère cela comme un bienfait d'Allah, tout en ignorant ce qu'il manque comme récompense, dans la patience ou le martyre, s'il est tué. ﴾*Et si une grâce d'Allah vous atteint*﴿ le secours, la victoire, et le butin ﴾*il dit, comme si aucune affection n'existait entre vous et lui*﴿ comme s'il n'était pas de votre religion ﴾*Quel dommage ! Si j'avais été avec*

eux, j'aurais acquis un riche butin﴾ en obtenant une part du butin avec eux, ce qui est le plus grand de ses objectifs, et sa plus haute aspiration. ﴿*Que combattent*﴾ les croyants qui partent en expédition ﴿*sur le sentier d'Allah, ceux qui achètent ce bas-monde au prix de l'au-delà*﴾, ceux qui troquent leur religion contre un objectif vil de ce bas-monde, en raison de leur mécréance et de leur absence de foi. ﴿*Que celui qui combat sur le sentier d'Allah soit tué ou vainqueur, Nous lui accorderons une immense récompense.*﴾ Quiconque combat sur le sentier d'Allah, qu'il soit tué ou vainqueur, a auprès d'Allah une immense rétribution et une éminente récompense.

وَمَا لَكُمْ لَا تُقَٰتِلُونَ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ ٱلرِّجَالِ وَٱلنِّسَآءِ وَٱلْوِلْدَٰنِ ٱلَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَآ أَخْرِجْنَا
مِنْ هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ ٱلظَّالِمِ أَهْلُهَا وَٱجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا وَٱجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ نَصِيرًا ﴿٧٥﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
يُقَٰتِلُونَ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُقَٰتِلُونَ فِي سَبِيلِ ٱلطَّٰغُوتِ فَقَٰتِلُوٓا۟ أَوْلِيَآءَ ٱلشَّيْطَٰنِ ۖ إِنَّ كَيْدَ ٱلشَّيْطَٰنِ
كَانَ ضَعِيفًا ﴿٧٦﴾

(75) ﴿*Qu'avez-vous à ne pas combattre sur le sentier d'Allah et pour la cause des faibles, hommes, femmes et enfants qui implorent : « Seigneur ! Fais-nous sortir de cette cité dont les habitants sont transgresseurs, et envoie-nous de Ta part celui qui nous en délivrera et nous secourra ! » ?* (76) *Ceux qui croient combattent sur le sentier d'Allah, alors que ceux qui ne croient pas combattent sur le sentier de la transgression. Combattez les suppôts de Satan, car les stratagèmes de Satan sont faibles [et voués à être défaits].*﴾

Allah (ﷻ) incite Ses serviteurs croyants au djihad sur Son sentier et à œuvrer à délivrer les faibles, hommes, femmes et enfants contraints de demeurer à la Mecque ﴿*qui implorent : Seigneur ! Fais-nous sortir de cette cité*﴾ c'est-à-dire la Mecque. Puis Allah (ﷻ) la décrit : ﴿*dont les habitants sont transgresseurs, et envoie-nous de Ta Part celui qui nous en délivrera et nous secourra !*﴾

﴿*Ceux qui croient combattent sur le sentier d'Allah, alors que ceux qui ne croient pas combattent sur le sentier de la transgression.*﴾ Les croyants combattent dans l'obéissance à Allah et pour obtenir Son agrément, alors que les mécréants combattent dans l'obéissance à Satan. Ensuite, Allah (ﷻ) incite les croyants à combattre Ses ennemis : ﴿*Combattez les suppôts de Satan, car les stratagèmes de Satan sont faibles [et voués à être défaits].*﴾

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ قِيلَ لَهُمْ كُفُّوٓا۟ أَيْدِيَكُمْ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ فَلَمَّا كُتِبَ عَلَيْهِمُ ٱلْقِتَالُ إِذَا فَرِيقٌ مِّنْهُمْ
يَخْشَوْنَ ٱلنَّاسَ كَخَشْيَةِ ٱللَّهِ أَوْ أَشَدَّ خَشْيَةً ۚ وَقَالُوا۟ رَبَّنَا لِمَ كَتَبْتَ عَلَيْنَا ٱلْقِتَالَ لَوْلَآ أَخَّرْتَنَآ إِلَىٰٓ أَجَلٍ قَرِيبٍ ۗ
قُلْ مَتَٰعُ ٱلدُّنْيَا قَلِيلٌ وَٱلْءَاخِرَةُ خَيْرٌ لِّمَنِ ٱتَّقَىٰ وَلَا تُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٧٧﴾ أَيْنَمَا تَكُونُوا۟ يُدْرِككُّمُ ٱلْمَوْتُ وَلَوْ
كُنتُمْ فِي بُرُوجٍ مُّشَيَّدَةٍ ۗ وَإِن تُصِبْهُمْ حَسَنَةٌ يَقُولُوا۟ هَٰذِهِۦ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ۖ وَإِن تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ يَقُولُوا۟ هَٰذِهِۦ مِنْ

عِندِكَ ۚ قُلْ كُلٌّ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ ۖ فَمَالِ هَٰٓؤُلَآءِ ٱلْقَوْمِ لَا يَكَادُونَ يَفْقَهُونَ حَدِيثًا ﴿٧٨﴾ مَّآ أَصَابَكَ مِنْ حَسَنَةٍ فَمِنَ ٱللَّهِ ۖ وَمَآ

أَصَابَكَ مِن سَيِّئَةٍ فَمِن نَّفْسِكَ ۚ وَأَرْسَلْنَٰكَ لِلنَّاسِ رَسُولًا ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًا ﴿٧٩﴾

(77) ﴾*N'as-tu pas vu ceux auxquels on dit : « Abstenez-vous de combattre, observez la prière et acquittez la zakat. » Puis, lorsque le combat leur fut prescrit, une partie d'entre eux se mit à craindre les hommes comme on craint Allah, voire plus encore, et ils dirent : « Seigneur ! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat ? Pourquoi n'as-Tu pas reporté cela à plus tard ? » Dis-leur : « La jouissance d'ici-bas est médiocre et éphémère, l'au-delà est meilleur pour celui qui craint [Allah], et vous ne serez aucunement lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte.* (78) *Où que vous soyez, la mort vous atteindra, même si vous étiez dans des tours imprenables. Si un bien leur arrive, ils disent : « Cela vient d'Allah. » Et si un mal les frappe, ils disent : « C'est à cause de toi (Muhammad). » Réponds-leur : « Tout vient d'Allah. » Qu'ont donc ces gens à ne rien comprendre de ce qu'on leur dit ?* (79) *Tout bien qui t'atteint vient d'Allah, et tout mal qui te frappe vient de toi-même. Nous t'avons envoyé aux hommes en tant que messager, et Allah suffit [en cela] pour témoin.*﴿

Au début de l'islam, à la Mecque, on ordonnait aux croyants d'accomplir la prière et d'acquitter la zakat. Même si la valeur n'était pas fixée, on leur ordonnait de réconforter les pauvres parmi eux, et de faire preuve d'indulgence, de pardon, et de patience envers les polythéistes, à ce moment. Les croyants brulaient d'envie et souhaitaient recevoir l'ordre de combattre afin d'assouvir leur vengeance envers leurs ennemis, mais la situation ne s'y prêtait pas pour de nombreuses raisons, parmi lesquelles : leur faible nombre face au nombre élevé de leurs ennemis et leur présence sur leurs terres, qui est un territoire sacré, la plus nobles des contrées sur terre. Ainsi, l'ordre de l'initiative du combat ne convenait pas, et c'est pourquoi le djihad ne fut prescrit qu'à Médine, lorsqu'ils eurent une terre d'accueil, une protection et des partisans. Malgré tout, lorsque leur fut ordonné ce qu'ils souhaitaient, certains s'en affligèrent et craignirent fortement d'affronter leurs ennemis. ﴾*ils dirent : « Seigneur ! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat ? Pourquoi n'as-Tu pas reporté cela à plus tard ? »*﴿ Si Tu reportais cette prescription pour plus tard, car cela implique de verser le sang, de rendre orphelins des enfants et veuves des femmes.

﴾*La jouissance d'ici-bas est médiocre et éphémère, l'au-delà est meilleur pour celui qui craint [Allah]*﴿, la vie dans l'au-delà du pieux est meilleure que sa vie présente, ﴾*et vous ne serez aucunement lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte*﴿ concernant vos œuvres, mais vous serez pleinement rétribués. Il s'agit là d'un réconfort pour eux concernant ce bas-monde, d'une incitation à rechercher l'au-delà, et d'un encouragement au djihad. ﴾*Où que vous soyez, la mort vous atteindra, même si vous étiez dans des tours imprenables.*﴿ Vous vous dirigez inexorablement vers la mort, et aucun de vous ne pourra y échapper, comme Allah (ﷻ) dit :

كُلُّ مَنْ عَلَيْهَا فَانٍ ﴿٢٦﴾

﴾***Tout ce qui se trouve sur terre disparaîtra.***﴿[1]

كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ

﴾***Toute âme goûtera la mort,***﴿[1]

[1] *Ar-Rahmân*, v.26-27.

En somme, chacun se dirige inévitablement vers la mort, sans que personne ne puisse y échapper, qu'il combatte ou non, son terme est fixé. ﴿*même si vous étiez dans des tours imprenables*﴾, des tours fortifiées, gardées, et élevées. Ainsi, aucune précaution et protection n'est utile face à la mort. ﴿*Si un bien leur arrive*﴾ : la fertilité et la subsistance concernant les cultures, les plantations, les enfants et autres. ﴿*ils disent : « Cela vient d'Allah. » Et si un mal les frappe*﴾ comme une disette, une sécheresse, une diminution des récoltes de fruits et grains, la mort d'enfants ou d'agneaux, ou d'autres choses semblables, ﴿*ils disent : « C'est à cause de toi (Muhammad). »*﴾ Cela vient de toi et du fait que nous t'ayons suivi et adopté ta religion, ﴿*Réponds-leur : « Tout vient d'Allah. »*﴾ Tout survient par le décret et la prédestination d'Allah et s'applique aussi bien au pieux qu'au dépravé, au croyant qu'au mécréant. Puis Allah réprouve ceux qui ont tenu ces propos émanant du doute et du scepticisme, d'un manque de compréhension et de science, et d'une abondance d'ignorance et d'injustice : ﴿*Qu'ont donc ces gens à ne rien comprendre de ce qu'on leur dit ?*﴾

Puis, Allah (ﷻ) dit à Son messager, visant ainsi le genre humain : ﴿*Tout bien qui t'atteint vient d'Allah*﴾ de Sa grâce, Sa faveur, Sa bienveillance et Sa miséricorde, ﴿*et tout mal qui te frappe vient de toi-même*﴾ de tes actes. ﴿*Nous t'avons envoyé aux hommes en tant que messager*﴾ pour leur transmettre les préceptes d'Allah, ce qu'Il aime et agrée, et ce qu'Il réprouve et rejette ﴿*et Allah suffit en cela pour témoin*﴾ du fait qu'Il t'a envoyé. Il est aussi témoin entre toi et eux, Il sait ce que tu leur transmets et ce qu'ils rejettent de la vérité, par mécréance et entêtement.

مَّن يُطِعِ ٱلرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ ٱللَّهَ ۖ وَمَن تَوَلَّىٰ فَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ عَلَيْهِمْ حَفِيظًا ﴿٨٠﴾ وَيَقُولُونَ طَاعَةٌ
فَإِذَا بَرَزُوا۟ مِنْ عِندِكَ بَيَّتَ طَآئِفَةٌ مِّنْهُمْ غَيْرَ ٱلَّذِى تَقُولُ ۖ وَٱللَّهُ يَكْتُبُ مَا يُبَيِّتُونَ ۖ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ
وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَكِيلًا ﴿٨١﴾

(80) ﴿*Quiconque obéit au Messager obéit à Allah. Quant à ceux qui se détournent, Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien.* (81) *[Devant toi], ils disent : « (Nous te vouons) obéissance ! » Mais, sitôt sortis de chez toi, un groupe d'entre eux agit en secret de manière contraire. Allah consigne ce qu'ils trament. Détourne-toi d'eux et place ta confiance en Allah. Et Allah suffit pour protecteur.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que celui qui obéit à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ), aura obéi à Allah, et que celui qui lui désobéit, aura désobéit à Allah. Ceci car il ne parle pas sous l'emprise des passions, mais ce n'est qu'une révélation qui lui est faite. ﴿*Quant à ceux qui se détournent, Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien.*﴾ Tu n'es pas responsable, il ne t'incombe que de transmettre. Celui qui te suit connaîtra le succès et le salut, et tu obtiendras une rétribution semblable à la sienne. Quant à celui qui se détourne de toi, il connaîtra la perte et le malheur, et cela ne t'incombe en rien.

﴿*[Devant toi], ils disent : « (Nous te vouons) obéissance ! »*﴾ Allah (ﷻ) évoque les hypocrites qui affichent l'approbation et l'obéissance, ﴿*mais, sitôt sortis de chez toi, un groupe d'entre eux agit en secret de manière contraire.*﴾ Ils dissimulent de nuit, entre eux, autre que ce qu'ils affichent. ﴿*Allah consigne ce qu'ils font en secret*﴾ Il le

[1] *Âl ʿImrân*, v.185.

sait et le consigne à leur encontre à travers ce qu'Il ordonne à Ses anges scribes chargés d'inscrire les actes des serviteurs. Le sens de cette menace est qu'Allah mentionne qu'Il sait tout ce qu'ils dissimulent, ainsi que l'opposition et la désobéissance au Messager sur laquelle ils s'accordent en secret, bien qu'ils lui montrent leur obéissance et leur approbation. Allah (ﷻ) les rétribuera pour cela. ﴾*Détourne-toi d'eux*﴿, pardonne-leur, sois indulgent, ne les punis pas, ne dévoile pas leurs cas aux gens, ne les crains pas non plus, ﴾*et place ta confiance en Allah. Et Allah suffit pour protecteur.*﴿ Il suffit pour diriger, secourir et aider celui qui place sa confiance en Lui et revient vers Lui.

أَفَلَا يَتَدَبَّرُونَ ٱلْقُرْءَانَ ۚ وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُوا۟ فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا ﴿٨٢﴾ وَإِذَا جَآءَهُمْ أَمْرٌ
مِّنَ ٱلْأَمْنِ أَوِ ٱلْخَوْفِ أَذَاعُوا۟ بِهِۦ ۖ وَلَوْ رَدُّوهُ إِلَى ٱلرَّسُولِ وَإِلَىٰٓ أُو۟لِى ٱلْأَمْرِ مِنْهُمْ لَعَلِمَهُ ٱلَّذِينَ
يَسْتَنۢبِطُونَهُۥ مِنْهُمْ ۗ وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ لَٱتَّبَعْتُمُ ٱلشَّيْطَٰنَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٨٣﴾

(82) ﴾*Ne méditent-ils pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient maintes contradictions.* (83) *Lorsque leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la propagent [sans s'assurer de sa véracité]. Et s'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement parmi eux, ceux d'entre eux qui savent en découvrir [la réalité et la portée] auraient su [si cette nouvelle devait être diffusée]. Sans la grâce d'Allah en votre faveur et Sa miséricorde, vous auriez suivi Satan, à l'exception d'un petit nombre d'entre vous.*﴿

Allah (ﷻ) dit à Ses serviteurs en leur ordonnant de méditer le Coran, leur interdisant de s'en détourner, leur commandant de chercher à en comprendre les significations claires et les termes éloquents, en les informant qu'il ne comporte ni contradiction ni désordre ni opposition, car il est la révélation d'un sage et digne de louange. Il est une vérité émanant de Celui qui est vérité. C'est pourquoi Il dit : ﴾*Ne méditent-ils pas sur le Coran ?*﴿ Puis Il dit : ﴾*S'il provenait d'un autre qu'Allah*﴿ s'il était la création d'un autre que Lui, comme le prétendent les ignorants parmi les polythéistes et les hypocrites en leur for intérieur, ﴾*ils y trouveraient maintes contradictions*﴿ désordres et oppositions. Or, ce Coran est dénué de contradictions, et il provient d'Allah.

﴾*Lorsque leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la propagent [sans s'assurer de sa véracité]*﴿, ce qui est une réprobation adressée à celui qui se presse d'agir avant de s'assurer de l'authenticité de la chose, ainsi il en informe et la propage, alors qu'elle peut ne pas être authentique. ﴾*Et s'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement parmi eux, ceux d'entre eux qui savent en découvrir [la réalité et la portée]* ﴿ la source, ainsi. ﴾*vous auriez suivi Satan, à l'exception d'un petit nombre d'entre vous*﴿ c'est-à-dire les croyants.

فَقَٰتِلْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ لَا تُكَلَّفُ إِلَّا نَفْسَكَ ۚ وَحَرِّضِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَكُفَّ بَأْسَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ وَٱللَّهُ
أَشَدُّ بَأْسًا وَأَشَدُّ تَنكِيلًا ﴿٨٤﴾ مَّن يَشْفَعْ شَفَٰعَةً حَسَنَةً يَكُن لَّهُۥ نَصِيبٌ مِّنْهَا ۖ وَمَن يَشْفَعْ شَفَٰعَةً
سَيِّئَةً يَكُن لَّهُۥ كِفْلٌ مِّنْهَا ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ مُّقِيتًا ﴿٨٥﴾ وَإِذَا حُيِّيتُم بِتَحِيَّةٍ فَحَيُّوا۟ بِأَحْسَنَ مِنْهَآ أَوْ

رُدُّوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ حَسِيبًا ﴿٨٦﴾ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۚ لَيَجْمَعَنَّكُمْ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ لَا رَيْبَ فِيهِ ۗ

وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ حَدِيثًا ﴿٨٧﴾

(84) ﴾*Combats donc sur le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi même, et exhorte les croyants [au combat], afin qu'Allah réprime la puissance des mécréants. Allah est infiniment plus puissant et plus dur en châtiment.* (85) *Quiconque intercède dans le bien en recevra une part, et quiconque intercède dans le mal en portera une part. Allah a pouvoir sur toute chose.* (86) *Si on vous salue, saluez d'une façon meilleure, ou tout au moins de manière semblable. Allah vous demandera compte de tout.* (87) *Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui ! [Par Allah], Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, [sur l'avènement duquel] il n'est point de doute. Qui pourrait tenir des propos plus véridiques qu'Allah ?*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Son serviteur et Messager Muhammad (ﷺ) de combattre par lui-même et de ne pas se soucier de ceux qui se désistent en le laissant seul. C'est pourquoi Il dit : ﴾*tu n'es responsable que de toi même*﴿

﴾*incite les croyants*﴿, incite-les et encourage-les au combat comme il leur dit au jour de la bataille de Badr, alors qu'il alignait les rangs : « *Allez vers un Paradis aussi large que les cieux et la terre.* »[1] ﴾*afin qu'Allah réprime la puissance des mécréants.*﴿ L'exhortation au combat que tu leur adresses les incite à combattre les ennemis et à défendre la cause de l'islam et ses adeptes, à les affronter et à persévérer dans leur combat contre eux. ﴾*Allah est infiniment plus puissant et plus dur en châtiment.*﴿ Il est puissant sur eux en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾*Quiconque intercède dans le bien en recevra une part.*﴿ Celui qui œuvre en une chose et qu'un bien en découle, obtiendra une part de ce bien ; ﴾*et quiconque intercède dans le mal en portera une part*﴿ il portera un péché découlant de cette chose en conséquence de son acte et de son intention. ﴾*Allah est puissant sur toute chose.*﴿ Il préserve et Il est témoin de toute chose.

﴾*Si on vous salue, saluez d'une façon meilleure, ou tout au moins de manière semblable.*﴿ Lorsque quelqu'un vous salue, répondez-lui de façon meilleure, ou de manière semblable à la sienne. Ainsi, l'ajout est encouragé, alors que la similarité est obligatoire. ﴾*Allah vous demandera compte de tout.*﴿

﴾*Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui.*﴿ Il est ici fait mention de Son Unicité et de Sa singularité dans la divinité sur toutes les créatures. C'est également un serment, en raison de Sa Parole : ﴾*Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, [sur la survenue duquel] il n'est point de doute*﴿ Ainsi Sa Parole : ﴾*Allah, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui*﴿ est une information et un serment qu'Il réunira les premiers et les derniers en un seul endroit, et qu'Il rétribuera, chacun selon ses œuvres. ﴾*Qui est plus véridique qu'Allah en Ses propos ?*﴿ Personne n'est plus véridique que Lui dans Ses propos et Ses informations, Sa promesse et Sa menace. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et nul seigneur véritable en dehors de Lui.

[1] Muslim (1901).

۞ فَمَا لَكُمْ فِي الْمُنَافِقِينَ فِئَتَيْنِ وَاللَّهُ أَرْكَسَهُم بِمَا كَسَبُوا ۚ أَتُرِيدُونَ أَن تَهْدُوا مَنْ أَضَلَّ اللَّهُ ۖ وَمَن
يُضْلِلِ اللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُ سَبِيلًا ﴿٨٨﴾ وَدُّوا لَوْ تَكْفُرُونَ كَمَا كَفَرُوا فَتَكُونُونَ سَوَاءً ۖ فَلَا تَتَّخِذُوا مِنْهُمْ
أَوْلِيَاءَ حَتَّىٰ يُهَاجِرُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ ۚ فَإِن تَوَلَّوْا فَخُذُوهُمْ وَاقْتُلُوهُمْ حَيْثُ وَجَدتُّمُوهُمْ ۖ وَلَا تَتَّخِذُوا مِنْهُمْ
وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿٨٩﴾ إِلَّا الَّذِينَ يَصِلُونَ إِلَىٰ قَوْمٍ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَاقٌ أَوْ جَاءُوكُمْ حَصِرَتْ صُدُورُهُمْ
أَن يُقَاتِلُوكُمْ أَوْ يُقَاتِلُوا قَوْمَهُمْ ۚ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَسَلَّطَهُمْ عَلَيْكُمْ فَلَقَاتَلُوكُمْ ۚ فَإِنِ اعْتَزَلُوكُمْ فَلَمْ يُقَاتِلُوكُمْ
وَأَلْقَوْا إِلَيْكُمُ السَّلَمَ فَمَا جَعَلَ اللَّهُ لَكُمْ عَلَيْهِمْ سَبِيلًا ﴿٩٠﴾ سَتَجِدُونَ آخَرِينَ يُرِيدُونَ أَن يَأْمَنُوكُمْ
وَيَأْمَنُوا قَوْمَهُمْ كُلَّ مَا رُدُّوا إِلَى الْفِتْنَةِ أُرْكِسُوا فِيهَا ۚ فَإِن لَّمْ يَعْتَزِلُوكُمْ وَيُلْقُوا إِلَيْكُمُ السَّلَمَ وَيَكُفُّوا
أَيْدِيَهُمْ فَخُذُوهُمْ وَاقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ ۚ وَأُولَٰئِكُمْ جَعَلْنَا لَكُمْ عَلَيْهِمْ سُلْطَانًا مُّبِينًا ﴿٩١﴾

(88) ﴿*Qu'avez-vous à vous diviser en deux groupes au sujet des hypocrites, alors qu'Allah les a refoulés [dans leur mécréance] en raison de leurs agissements ? Voulez-vous guider ceux qu'Allah égare ? Celui qu'Allah égare, tu ne lui trouveras jamais aucun chemin [vers la guidée].* (89) *Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru, et qu'ainsi vous soyez comme eux. Ne prenez pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent sur le sentier d'Allah. Et s'ils s'en détournent, capturez-les, et tuez-les où que vous les trouviez. Ne prenez parmi eux ni allié ni secours.* (90) *[Tuez-les où que vous les trouviez], à l'exception de ceux qui rejoignent une tribu avec laquelle vous avez conclu un pacte, ou ceux qui viennent à vous, le cœur serré d'avoir à vous combattre ou à combattre leur propre tribu. Si Allah l'avait voulu, Il leur aurait donné force contre vous, et ils vous auraient combattus. S'ils se tiennent à l'écart, sans vous combattre, et qu'ils vous offrent la paix, Allah ne vous permet pas de les combattre.* (91) *Vous en trouverez d'autres, [hypocrites], qui cherchent la paix avec vous et avec leur tribu. Chaque fois qu'on les appelle à la mécréance, ils y plongent. S'ils ne se tiennent pas à l'écart, ne vous offrent pas la paix et ne s'abstiennent pas [de vous combattre], alors capturez-les et tuez-les où que vous les trouviez. Contre ceux-ci, Nous vous avons accordé un droit manifeste.*﴾

Allah (ﷻ) reproche aux croyants leur divergence en deux avis concernant les hypocrites. On a également divergé sur les causes de ce litige, ainsi Zayd Ibn Thâbit rapporte que lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) se rendit à Uhud, des hommes partis avec lui revinrent sur leurs pas. Les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) se divisèrent en deux groupes à leur sujet. Les uns disant qu'il fallait les tuer, alors que pour d'autres, non. Allah (ﷻ) révéla alors : ﴿*Qu'avez-vous à vous diviser en deux groupes au sujet des hypocrites*﴾ Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Elle est Taybah (Médine) et elle élimine la souillure comme la forge débarrasse le fer de ses scories.*»[1] ﴿*alors qu'Allah les a refoulés [dans leur mécréance] en raison de leurs agissements*﴾ Il les a faits revenir et tomber dans la faute en raison de leur désobéissance, leur opposition au Messager (ﷺ) et leur suivi du faux. ﴿*Voulez-vous guider ceux qu'Allah égare ? Celui qu'Allah égare, tu ne lui trouveras jamais aucun chemin [vers la*

[1] Al-Bukhârî (1884) et Muslim (1384).

guidée].﴾ Ainsi il ne trouvera aucun chemin vers la guidée et personne ne pourra l'y guider.

﴿*Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru, et qu'ainsi vous soyez comme eux.*﴾ Ils souhaitent pour vous l'égarement, afin que vous soyez semblables en cela. Ceci, uniquement en raison de l'intensité de leur inimitié et de leur haine envers vous. ﴿*Ne prenez pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent sur le sentier d'Allah. Et s'ils s'en détournent*﴾ s'ils délaissent l'émigration ou manifestent leur mécréance, ﴿*capturez-les, et tuez-les où que vous les trouviez. Ne prenez parmi eux ni allié ni secours.*﴾ Ne les prenez pas pour alliés, et ne leur demandez pas secours contre les ennemis tant qu'ils se comportent ainsi.

Puis, Allah (ﷻ) fait une exception : ﴿*à l'exception de ceux qui rejoignent une tribu avec laquelle vous avez conclu un pacte,*﴾ sauf ceux qui cherchent refuge auprès d'une tribu avec laquelle vous avez conclu une trêve ou un pacte ; considérez-les, dès lors, comme eux. ﴿*ou ceux qui viennent à vous, le cœur serré d'avoir à vous combattre ou à combattre leur propre tribu*﴾ Il est ici question d'une autre catégorie d'hommes pour lesquels il est fait exception de les combattre. Il s'agit de ceux qui viennent combattre, le cœur serré, réprouvant l'idée de vous affronter, et auxquels il est également difficile de combattre leur tribu avec vous. Ils ne sont ni avec vous ni contre vous. ﴿*Si Allah l'avait voulu, Il leur aurait donné force contre vous, et ils vous auraient combattus*﴾ mais par Sa mansuétude envers vous, Il les a détournés du fait de vous combattre. ﴿*S'ils se tiennent à l'écart, sans vous combattre, et qu'ils vous offrent la paix, Allah ne vous permet pas de les combattre.*﴾ Il ne vous est pas permis de les combattre tant qu'ils sont dans cette situation.

﴿*Vous en trouverez d'autres, [hypocrites], qui cherchent la paix avec vous et avec leur tribu. Chaque fois qu'on les appelle à la mécréance, ils y plongent.*﴾ Ceux-ci sont, en apparence, semblables à ceux qui les précèdent, mais leur intention n'est pas celle des premiers. Ce sont des hypocrites qui affichent au Prophète (ﷺ) et à ses Compagnons l'islam, afin de préserver leur sang, leurs biens et leurs familles. Alors qu'ils flattent les mécréants en secret, adorant ce qu'ils adorent, pour se préserver d'eux. Ils sont, en leur for intérieur, pareils aux mécréants. ﴿*Chaque fois qu'on les appelle à la mécréance, ils y plongent.*﴾ Allah (ﷻ) ordonne de les combattre s'ils ne se tenaient pas à l'écart et ne s'amendaient pas : ﴿*S'ils ne se tiennent pas à l'écart, ne vous offrent pas la paix et ne s'abstiennent pas [de vous combattre], alors capturez-les et tuez-les où que vous les trouviez. Contre ceux-ci, Nous vous avons accordé un droit manifeste.*﴾

وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ أَن يَقْتُلَ مُؤْمِنًا إِلَّا خَطَـًٔا ۚ وَمَن قَتَلَ مُؤْمِنًا خَطَـًٔا فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُّؤْمِنَةٍ
وَدِيَةٌ مُّسَلَّمَةٌ إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦٓ إِلَّآ أَن يَصَّدَّقُوا۟ ۚ فَإِن كَانَ مِن قَوْمٍ عَدُوٍّ لَّكُمْ وَهُوَ مُؤْمِنٌ
فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُّؤْمِنَةٍ ۖ وَإِن كَانَ مِن قَوْمٍۭ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَـٰقٌ فَدِيَةٌ مُّسَلَّمَةٌ إِلَىٰٓ
أَهْلِهِۦ وَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُّؤْمِنَةٍ ۖ فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ شَهْرَيْنِ مُتَتَابِعَيْنِ تَوْبَةً مِّنَ ٱللَّهِ ۗ

وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٩٢﴾ وَمَن يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُّتَعَمِّدًا فَجَزَآؤُهُۥ جَهَنَّمُ
خَٰلِدًا فِيهَا وَغَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُۥ وَأَعَدَّ لَهُۥ عَذَابًا عَظِيمًا ﴿٩٣﴾

(92) ﴿*Un croyant ne peut tuer un autre croyant qu'involontairement. Quiconque tue involontairement un croyant doit affranchir un esclave croyant et verser à la famille [de la victime] le prix du sang, à moins que celle-ci n'y renonce par charité. Si la victime est un croyant issu d'une tribu ennemie [mécréante], que [le coupable] affranchisse alors uniquement un esclave croyant. Si la victime est issue d'une tribu [mécréante] à laquelle vous êtes liés par un pacte, que [le coupable] verse à sa famille le prix du sang et affranchisse un esclave croyant. Celui qui n'en trouve pas les moyens, qu'il jeûne deux mois successifs, à titre de repentir établi par Allah. Allah est omniscient et sage.* (93) *Quiconque tue intentionnellement un croyant aura pour rétribution la Géhenne où il demeurera éternellement. Allah est en colère contre lui, le maudit, et lui prépare un terrible châtiment.*﴾

Le croyant ne peut tuer son frère croyant de quelque façon que ce soit. Ainsi Ibn Masᶜûd rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Il n'est pas permis de verser le sang du musulman qui témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que je suis le Messager d'Allah, sauf pour ces trois cas : le fornicateur qui a déjà connu le mariage, le meurtrier en application du talion, et l'apostat qui quitte la communauté.* »[1] Lorsqu'un de ces trois cas se présente, aucun administré n'a le droit de le tuer lui-même, car cela n'appartient qu'au gouverneur ou à son représentant.

﴾*qu'involontairement*﴿ est une exception. ﴾*Quiconque tue involontairement un croyant doit affranchir un esclave croyant et verser à la famille [de la victime] le prix du sang.*﴿ Il s'agit de deux choses obligatoires en cas d'homicide involontaire. La première est l'expiation du péché immense commis, même si cela est involontaire. Parmi ses conditions figure le fait que l'esclave soit croyant, ainsi un mécréant n'est pas accepté pour expiation. ﴾*et verser à la famille [de la victime] le prix du sang*﴿ désigne l'obligation entre le coupable et la famille de la victime, comme compensation pour la perte de leur proche. Le prix du sang doit être acquitté par les parents hommes ayant un lien d'agnation (عاقِلة, *ᶜâqilah*) avec le coupable et non sur ses biens. ﴾*à moins que celle-ci n'y renonce par charité.*﴿ Il est obligatoire de verser le prix du sang à la famille de la victime, sauf si elle y renonce, en quel cas il n'y a plus d'obligation.

﴾*Si la victime est un croyant issu d'une tribu ennemie [mécréante], que [le coupable] affranchisse alors uniquement un esclave croyant.*﴿ Si la victime est croyante, mais que ses parents font partie des mécréants combattus, aucun prix du sang ne leur est versé. Le coupable doit uniquement affranchir un esclave croyant. ﴾*Si la victime est issue d'une tribu [mécréante] à laquelle vous êtes liés par un pacte.*﴿ Si les parents de la victime sont des mécréants vivant en terre d'islam (أهل ذِمّة, *ahl dhimmah*) ou qu'ils appartiennent à une tribu liée aux musulmans par un pacte, ils ont droit au prix du sang. Si la victime est un croyant, ils ont droit à un prix du sang intégral, de même si elle est mécréante pour une partie des savants. Pour d'autres, on ne doit verser pour le mécréant que la moitié, et pour d'autres encore, le tiers. Le coupable doit également affranchir un esclave croyant.

[1] Al-Bukhârî (6878) et Muslim (6876).

﴾*Celui qui n'en trouve pas les moyens, qu'il jeûne deux mois successifs*﴿ sans interruption, de façon continue jusqu'au dernier jour. S'il rompt le jeûne sans motif légal, comme la maladie, les règles et lochies, il doit le reprendre intégralement. ﴾*à titre de repentir établi par Allah. Allah est omniscient et sage.*﴿ Il s'agit là du repentir pour qui se rend coupable d'un homicide involontaire, lorsqu'il ne trouve pas d'esclave à affranchir, il jeûne deux mois successifs.

Après avoir mentionné la règle régissant l'homicide involontaire, Allah (ﷻ) mentionne la règle régissant l'homicide volontaire : ﴾*Quiconque tue intentionnellement un croyant aura pour rétribution la Géhenne où il demeurera éternellement. Allah est en colère contre lui, le maudit, et lui prépare un terrible châtiment.*﴿ C'est là une menace sévère et un terrible avertissement adressé à celui qui commet cet immense péché qui est lié à l'association à Allah dans maints versets du Livre d'Allah. Le Messager d'Allah (ﷺ) dit également : « *La première chose jugée entre les gens, au Jour de la Résurrection, sera le sang versé.* »[1]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا ضَرَبۡتُمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ فَتَبَيَّنُواْ وَلَا تَقُولُواْ لِمَنۡ أَلۡقَىٰٓ إِلَيۡكُمُ ٱلسَّلَٰمَ لَسۡتَ
مُؤۡمِنٗا تَبۡتَغُونَ عَرَضَ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا فَعِندَ ٱللَّهِ مَغَانِمُ كَثِيرَةٞۚ كَذَٰلِكَ كُنتُم مِّن
قَبۡلُ فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيۡكُمۡ فَتَبَيَّنُوٓاْۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعۡمَلُونَ خَبِيرٗا ﴿٩٤﴾

(94) ﴾*Ô vous qui croyez ! Lorsque vous sortez pour combattre sur le sentier d'Allah, agissez avec circonspection et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut [de l'islam] : « Tu n'es pas croyant », convoitant les biens éphémères de ce bas-monde, car auprès d'Allah se trouvent d'immenses richesses. Ainsi étiez-vous auparavant, puis Allah vous fit don de Sa grâce. Agissez donc avec circonspection. Allah connait parfaitement vos agissements.*﴿

Un homme du clan de Sulaym faisant paître ses moutons rencontra un groupe de Compagnons du Prophète (ﷺ). Il leur adressa le salut [de l'islam], et ils dirent : « Il ne nous salue que pour se protéger de nous. » Ils se dirigèrent alors vers lui, le tuèrent et apportèrent son bétail au Prophète (ﷺ). Fut alors révélé : ﴾*Ô vous qui croyez ! Lorsque vous sortez pour combattre sur le sentier d'Allah, agissez avec circonspection et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut [de l'islam] : « Tu n'es pas croyant »*﴿ »[2]

﴾*car auprès d'Allah se trouvent d'immenses richesses*﴿ meilleures que celles que vous convoitez des biens éphémères de ce bas-monde qui vous ont amené à tuer cet homme qui vous a adressé le salut [de l'islam] et vous a manifesté sa foi. Mais vous avez négligé cela et vous l'avez accusé de flagornerie et de dissimulation, en convoitant les biens éphémères de ce bas-monde. Ce qui est auprès d'Allah comme subsistance licite est meilleur que ces biens. ﴾*Ainsi étiez-vous auparavant, puis Allah vous fit don de Sa grâce.*﴿ Avant cela, vous étiez comme celui qui croit secrètement et dissimule sa foi à son peuple. ﴾*Agissez donc avec circonspection*﴿, ce qui appuie ce qui a précédé. ﴾*Allah connait parfaitement vos agissements*﴿ ce qui est un avertissement et une menace.

[1] Al-Bukhârî (6533) et Muslim (1679).
[2] *Sahîh At-Tirmidhî* (3030).

لَّا يَسْتَوِى ٱلْقَٰعِدُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ غَيْرُ أُو۟لِى ٱلضَّرَرِ وَٱلْمُجَٰهِدُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ ۚ فَضَّلَ ٱللَّهُ
ٱلْمُجَٰهِدِينَ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ عَلَى ٱلْقَٰعِدِينَ دَرَجَةً ۚ وَكُلًّا وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَفَضَّلَ ٱللَّهُ ٱلْمُجَٰهِدِينَ عَلَى ٱلْقَٰعِدِينَ
أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٩٥﴾ دَرَجَٰتٍ مِّنْهُ وَمَغْفِرَةً وَرَحْمَةً ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٩٦﴾

(95) ﴾*Ne sont pas égaux, les croyants qui restent chez eux – sauf ceux dont [l'infirmité et la maladie] empêchent [leur participation au combat] – et ceux qui luttent de leurs biens et leurs personnes sur le sentier d'Allah. Allah élève d'un degré ceux qui luttent de leurs biens et leurs personnes, par rapport à ceux qui restent chez eux. Et si Allah a promis à tous la meilleure récompense, Allah a favorisé les combattants sur ceux qui restent chez eux d'une immense récompense :* (96) *des degrés élevés, ainsi qu'un pardon et une miséricorde de Sa part. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿

Lorsque fut révélé ﴾*Ne sont pas égaux, les croyants qui restent chez eux...*﴿ Le Prophète (ﷺ) dit : « *Appelle untel !* » Il vint avec un encrier, une table et une omoplate, et il lui dit : « *Écris : Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux et ceux qui luttent de leurs biens et leurs personnes sur le sentier d'Allah.* » Derrière le Prophète (ﷺ) se trouvait Ibn Umm Maktûm qui dit : « Ô Messager d'Allah ! Je suis aveugle. » Fut alors révélé : ﴾*sauf ceux qui sont empêchés*﴿ »[1]

Sa Parole : ﴾*Ne sont pas égaux, les croyants qui restent chez eux*﴿ était générale, mais lorsque fut rapidement révélé : ﴾*sauf ceux qui sont empêchés*﴿ ceci fit exception du fait que ceux qui disposent d'un motif légal pour ne pas participer au djihad, comme les aveugles, les boiteux, les malades, puissent être semblables à ceux qui luttent sur le sentier d'Allah de leurs biens et leur personne. Puis Allah (ﷻ) mentionne la supériorité des combattants sur les non-combattants, à l'exception de ceux qui sont empêchés : ﴾*Et si Allah a promis à tous la meilleure récompense*﴿ le Paradis et une récompense abondante. C'est une preuve que le djihad n'est pas une obligation individuelle, mais une obligation collective. ﴾*Allah a favorisé les combattants sur ceux qui restent chez eux d'une immense récompense.*﴿ Ensuite, Il informe de ce dont Il les a favorisés comme degrés dans les demeures des jardins élevés, pardon des péchés et fautes, et miséricordes et bénédictions, par bienfaisance et générosité de Sa part : ﴾*des degrés élevés, ainsi qu'un pardon et une miséricorde de Sa part. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿.

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ قَالُوا۟ فِيمَ كُنتُمْ ۖ قَالُوا۟ كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ قَالُوٓا۟ أَلَمْ تَكُنْ
أَرْضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةً فَتُهَاجِرُوا۟ فِيهَا ۚ فَأُو۟لَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ وَسَآءَتْ مَصِيرًا ﴿٩٧﴾ إِلَّا ٱلْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ ٱلرِّجَالِ
وَٱلنِّسَآءِ وَٱلْوِلْدَٰنِ لَا يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلَا يَهْتَدُونَ سَبِيلًا ﴿٩٨﴾ فَأُو۟لَٰٓئِكَ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَعْفُوَ عَنْهُمْ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
عَفُوًّا غَفُورًا ﴿٩٩﴾ ۞ وَمَن يُهَاجِرْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ يَجِدْ فِى ٱلْأَرْضِ مُرَٰغَمًا كَثِيرًا وَسَعَةً ۚ وَمَن يَخْرُجْ مِنۢ بَيْتِهِۦ
مُهَاجِرًا إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ثُمَّ يُدْرِكْهُ ٱلْمَوْتُ فَقَدْ وَقَعَ أَجْرُهُۥ عَلَى ٱللَّهِ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٠٠﴾

[1] Al-Bukhârî (4594) et Muslim (1898).

(97) ﴿*Lorsque les anges prennent l'âme de ceux qui se sont fait tort à eux-mêmes [en délaissant l'émigration], ils leur demandent : « Où étiez-vous, [avec les musulmans ou les mécréants] ? » Ils répondent : « Nous étions opprimés sur terre. » [Ce à quoi les anges] disent : « La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? » Ceux-là auront pour destination finale la Géhenne, et quelle mauvaise destination [elle sera pour eux] !* (98) *À l'exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants qui en sont incapables et n'y trouvent aucune voie.* (99) *Voilà ceux envers qui Allah fera preuve d'indulgence. Allah est indulgent et pardonneur.* (100) *Quiconque émigre sur le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance de bien. Quiconque quitte sa maison pour émigrer vers Allah et Son messager, et que la mort vient surprendre, sa récompense incombe à Allah. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Ce noble verset fut révélé avec un sens global concernant tous ceux qui demeurent parmi les polythéistes, sans pouvoir appliquer leur religion, alors qu'ils sont en mesure d'émigrer. Celui qui agit ainsi se fait tort à lui-même et commet une chose illicite, à l'unanimité des savants et en vertu de ce verset : ﴿*Lorsque les anges prennent l'âme de ceux qui se sont fait tort à eux-mêmes*﴾ en délaissant l'émigration, ﴿*ils leur demandent : « Où étiez-vous, [avec les musulmans ou les mécréants] ?* ﴾ Pourquoi êtes-vous restés là-bas et avez-vous délaissé l'émigration ? ﴿*Ils répondent : « Nous étions opprimés sur terre. »*﴾ Nous ne pouvions quitter le pays et parcourir la terre, ﴿*[Ce à quoi les anges] disent : « La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? » Ceux-là auront pour destination finale le Géhenne, et quelle mauvaise destination [elle sera pour eux] !*﴾

﴿*À l'exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants*﴾ est une excuse que leur accorde Allah (ﷻ) dans le fait de délaisser l'émigration, car ils ne peuvent échapper aux polythéistes et, même s'ils le pouvaient, ils ne sauraient en emprunter le chemin. C'est pourquoi Il dit : ﴿*qui en sont incapables et n'y trouvent aucune voie*﴾ aucun chemin [vers la terre d'émigration]. ﴿*Voilà ceux envers qui Allah fera preuve d'indulgence*﴾ Il leur pardonnera d'avoir délaissé l'émigration. Et lorsque le verbe (عَسَى, *ᶜasâ*) est lié à Allah, il implique l'obligation. ﴿*Allah est indulgent et pardonneur.*﴾

﴿*Quiconque émigre sur le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges*﴾ Ceci est une incitation à l'émigration et un encouragement à quitter les polythéistes. Car, où que le croyant aille, il trouvera un refuge et asile face à eux, en lequel il pourra se protéger et affronter ses ennemis. ﴿*et abondance de bien*﴾ sa subsistance.

﴿*Quiconque quitte sa maison pour émigrer vers Allah et Son messager, et que la mort vient surprendre, sa récompense incombe à Allah.*﴾ Celui qui quitte sa maison avec l'intention d'émigrer, puis meurt en chemin, obtiendra, auprès d'Allah la récompense de celui qui a émigré.

وَإِذَا ضَرَبْتُمْ فِي ٱلْأَرْضِ فَلَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَقْصُرُوا۟ مِنَ ٱلصَّلَوٰةِ إِنْ خِفْتُمْ أَن يَفْتِنَكُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ ۚ إِنَّ
ٱلْكَٰفِرِينَ كَانُوا۟ لَكُمْ عَدُوًّا مُّبِينًا ﴿١٠١﴾

(101) ﴿*Lorsque vous parcourez la terre, vous ne commettez aucun péché à écourter la prière, si vous craignez que les mécréants ne vous causent du tort, car les mécréants demeurent pour vous un ennemi déclaré.*﴾

﴾*Lorsque vous parcourez la terre*﴿ et que vous voyagez, ﴾*vous ne commettez aucun péché à écourter la prière*﴿, à l'alléger en son nombre, en faisant de la prière de quatre unités, une prière de deux, comme l'a compris la majorité des savants de ce verset. ﴾*si vous craignez que les mécréants ne vous causent du tort.*﴿ Lorsque la formulation d'un verset répond à une situation prépondérante au moment de sa révélation ou àun évènement, elle n'implique aucun sens induit. [La permission demeure, même si on ne criant aucun tort.]

وَإِذَا كُنتَ فِيهِمْ فَأَقَمْتَ لَهُمُ ٱلصَّلَوٰةَ فَلْتَقُمْ طَآئِفَةٌ مِّنْهُم مَّعَكَ وَلْيَأْخُذُوٓا۟ أَسْلِحَتَهُمْ فَإِذَا سَجَدُوا۟
فَلْيَكُونُوا۟ مِن وَرَآئِكُمْ وَلْتَأْتِ طَآئِفَةٌ أُخْرَىٰ لَمْ يُصَلُّوا۟ فَلْيُصَلُّوا۟ مَعَكَ وَلْيَأْخُذُوا۟ حِذْرَهُمْ
وَأَسْلِحَتَهُمْ ۗ وَدَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْ تَغْفُلُونَ عَنْ أَسْلِحَتِكُمْ وَأَمْتِعَتِكُمْ فَيَمِيلُونَ عَلَيْكُم مَّيْلَةً وَٰحِدَةً ۚ
وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ إِن كَانَ بِكُمْ أَذًى مِّن مَّطَرٍ أَوْ كُنتُم مَّرْضَىٰٓ أَن تَضَعُوٓا۟ أَسْلِحَتَكُمْ ۖ وَخُذُوا۟
حِذْرَكُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ أَعَدَّ لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿١٠٢﴾

(102) ﴾*Lorsque tu te trouves parmi eux, et que tu veux les diriger dans la prière [au combat], qu'un groupe d'entre eux l'accomplisse avec toi, en gardant leurs armes. Après avoir accompli la prosternation [et conclu la prière], qu'ils se tiennent derrière vous [face à l'ennemi], et qu'un autre groupe qui n'a pas encore accompli la prière vienne prier avec toi, en restant sur leurs gardes et en armes. Les mécréants aimeraient vous voir distraits de vos armes et vos attirails, afin de fondre en masse sur vous. Et si vous êtes incommodés par la pluie ou que vous êtes malades, vous ne commettez aucun péché en déposant vos armes ; cependant, prenez garde [à l'ennemi]. Allah a préparé pour les mécréants un châtiment avilissant.*﴿

La prière du danger peut être accomplie de manières diverses, car l'ennemi se trouve parfois en direction de la Qibla et d'autres fois en une autre direction. La prière peut se composer de quatre unités, et d'autres fois de trois, comme le *maghrib*, ou de deux, comme les prières de l'aube et du voyage. Elle est parfois accomplie en congrégation, et d'autres fois la bataille fait rage, ainsi les musulmans ne peuvent l'accomplir en congrégation, mais ils l'accomplissent individuellement, en direction de la Qibla, ou non, à pied ou à monture, en quel cas il leur est également permis de marcher et de frapper, tout en priant.

Certains savants sont d'avis qu'en tel cas ils n'accomplissent qu'une seule unité de prière, en raison du hadith d'Ibn ᶜAbbâs qui a précédé. ﴾*Lorsque tu te trouves parmi eux, et que tu veux les diriger dans la prière [au combat]*﴿ Si tu pries devant en tant qu'imam lors de la prière du danger. C'est là une situation différente de la première.

Yazîd Al-Faqîr interrogea Jâbir Ibn ᶜAbd Allah concernant les deux unités de prière en voyage, quant à savoir si elles étaient écourtées, et il répondit : « Les deux unités de prière en voyage sont complètes, l'écourtement ne consiste qu'à accomplir une seule unité de prière lors du combat. Alors que nous étions avec le Messager d'Allah (ﷺ) au combat, le temps d'accomplissement de la prière arriva. Le Messager d'Allah (ﷺ) se leva pour accomplir la prière, et un groupe se mit en rang avec lui, alors qu'un autre faisait face à l'ennemi. Le Prophète (ﷺ) accomplit avec eux une unité de prière où il fit deux prosternations, puis les uns vinrent prier alors que les autres prirent

leur place face à l'ennemi, et le Prophète accomplit avec ce deuxième groupe une unité de prière où il fit deux prosternations. Puis le Messager d'Allah (ﷺ) s'assit et salua, et ceux qui étaient derrière lui saluèrent également. Ainsi, le Messager d'Allah (ﷺ) accomplit deux unités de prière, et les deux groupes une chacun. »

فَإِذَا قَضَيْتُمُ ٱلصَّلَوٰةَ فَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ قِيَـٰمًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِكُمْ ۚ فَإِذَا ٱطْمَأْنَنتُمْ فَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ ۚ إِنَّ
ٱلصَّلَوٰةَ كَانَتْ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ كِتَـٰبًا مَّوْقُوتًا ﴿١٠٣﴾ وَلَا تَهِنُوا۟ فِى ٱبْتِغَآءِ ٱلْقَوْمِ ۖ إِن تَكُونُوا۟ تَأْلَمُونَ
فَإِنَّهُمْ يَأْلَمُونَ كَمَا تَأْلَمُونَ ۖ وَتَرْجُونَ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا يَرْجُونَ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١٠٤﴾

(103) ﴿*Une fois la prière accomplie, [continuez à] mentionner Allah, debout, assis ou couchés. Puis, lorsque vous êtes en sécurité, accomplissez la prière [normalement], car la prière est, pour les croyants, une obligation, en des temps déterminés.* (104) *Ne faiblissez pas dans la poursuite du peuple [ennemi]. Si vous souffrez, eux aussi souffrent comme vous, mais vous espérez d'Allah ce qu'ils n'espèrent pas. Allah est omniscient et sage.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne de multiplier Sa mention après la prière du danger, bien que cela soit également légiféré et encouragé après les autres prières. Mais ici plus encore en raison de l'allègement en ses piliers, la permission d'aller et venir en l'accomplissant, et d'autres choses encore qu'on ne trouve pas dans une autre prière. Comme Allah (ﷻ) dit concernant les mois sacrés :

فَلَا تَظْلِمُوا۟ فِيهِنَّ أَنفُسَكُمْ ۚ

﴿***Ne vous faites donc pas tort à vous-mêmes en ces mois.***﴾[1]

Bien que le tort soit interdit durant tous les autres mois. Mais durant ces mois sacrés, il l'est plus encore, en raison de leur caractère sacré et leur importance. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*Une fois la prière accomplie, [continuez à] mentionner Allah, debout, assis ou couchés*﴾ en toute situation ﴿*Puis, lorsque vous êtes en sécurité*﴾ que la crainte disparaît et que la sérénité est retrouvée ﴿*accomplissez la prière [normalement]*﴾ de manière complète et accomplissez-la comme on vous l'a commandée avec ses règles, son recueillement, ses inclinaisons, ses prosternations, et toutes ses modalités. ﴿*la prière est, pour les croyants, une obligation, en des temps déterminés*﴾ imposés. ﴿*Ne faiblissez pas dans la poursuite du peuple [ennemi]*﴾ mais soyez déterminés, combattez-les et guettez-les de toutes parts. ﴿*Si vous souffrez, eux aussi souffrent comme vous*﴾ si les blessures et la mort vous frappent, elles les frappent également, comme Allah (ﷻ) dit :

إِن يَمْسَسْكُمْ قَرْحٌ فَقَدْ مَسَّ ٱلْقَوْمَ قَرْحٌ مِّثْلُهُۥ ۚ

﴿***Si une blessure vous atteint, [sachez que] le peuple [ennemi] a subi pareille blessure.***﴾[2]

﴿*mais vous espérez d'Allah ce qu'ils n'espèrent pas.*﴾ Vous êtes semblables à eux en ce qui vous frappent comme blessures et douleurs, mais vous espérez d'Allah la récompense, le secours, et le soutien, alors qu'ils n'espèrent rien de cela. Vous êtes ainsi plus en devoir qu'eux de combattre et devez être plus ardents à lutter pour

[1] *At-Tawbah*, v.36.
[2] *Âl ʿImrân*, v.140.

établir et élever la Parole d'Allah. ﴾*Allah est omniscient et sage*﴿ Il est plus savant et sage que quiconque en ce qu'Il prédestine, décrète, exécute et accomplit, en Ses lois universelles et religieuses. Il est loué en toutes circonstances.

إِنَّآ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ بِٱلْحَقِّ لِتَحْكُمَ بَيْنَ ٱلنَّاسِ بِمَآ أَرَىٰكَ ٱللَّهُ ۚ وَلَا تَكُن لِّلْخَآئِنِينَ خَصِيمًا
﴿١٠٥﴾ وَٱسْتَغْفِرِ ٱللَّهَ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٠٦﴾ وَلَا تُجَٰدِلْ عَنِ ٱلَّذِينَ يَخْتَانُونَ أَنفُسَهُمْ ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن كَانَ خَوَّانًا أَثِيمًا ﴿١٠٧﴾ يَسْتَخْفُونَ مِنَ ٱلنَّاسِ وَلَا يَسْتَخْفُونَ مِنَ ٱللَّهِ وَهُوَ مَعَهُمْ
إِذْ يُبَيِّتُونَ مَا لَا يَرْضَىٰ مِنَ ٱلْقَوْلِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطًا ﴿١٠٨﴾ هَٰٓأَنتُمْ هَٰٓؤُلَآءِ جَٰدَلْتُمْ عَنْهُمْ
فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا فَمَن يُجَٰدِلُ ٱللَّهَ عَنْهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ أَم مَّن يَكُونُ عَلَيْهِمْ وَكِيلًا ﴿١٠٩﴾

(105) ﴾*Nous t'avons révélé le Livre avec la vérité, afin que tu juges entre les hommes selon ce qu'Allah t'a fait voir. Ne prends donc jamais la défense des traîtres.* (106) *Implore plutôt le pardon d'Allah, car Allah est pardonneur et miséricordieux.* (107) *Ne soutiens pas non plus ceux qui se trahissent eux-mêmes. Allah n'aime pas le traître pécheur.* (108) *Ils se cachent des gens, mais ils ne se cachent pas d'Allah, alors qu'Il est avec eux lorsqu'ils tiennent en secret des propos qu'Il n'agrée pas. Et Allah cerne parfaitement ce qu'ils font.* (109) *Voilà que vous les défendez dans la vie présente ! Mais qui les défendra devant Allah, au Jour de la Résurrection ? Et qui sera leur garant ?*﴿

﴾*Nous t'avons révélé le Livre avec la vérité*﴿ il provient donc en toute vérité d'Allah et contient la vérité en ce dont il informe et ce qu'il établit. ﴾*afin que tu juges entre les hommes selon ce qu'Allah t'a fait voir*﴿ ceci est un argument des savants des fondements de la religion qui soutiennent que le Prophète pouvait avoir recours à l'effort d'interprétation, en vertu de ce verset et de ce que rapporte Umm Salamah qui dit que le Messager d'Allah (ﷺ) entendit le vacarme d'une dispute devant la porte de ses appartements. Il sortit et leur dit : « *Je ne suis qu'un homme et je juge en fonction de ce que j'entends. Il est possible que l'un de vous soit plus brillant dans l'exposé de ses arguments, et que je me prononce en sa faveur. Celui auquel j'accorde quoi que ce soit du droit d'un musulman, je ne lui accorde en réalité qu'une part de feu. Qu'il la prenne ou la délaisse !* »[1]

Ceci se produisit lorsque le Prophète (ﷺ) prit la défense du clan inique d'Ubayriq en raison de l'exposé fallacieux qu'ils lui firent après qu'ils eurent été accusés à juste titre d'un vol par Qatâdah ibn Nuᶜmân. ﴾*Ne prends donc jamais la défense des traîtres*﴿ le clan d'Ubayriq, ﴾*Implore plutôt le pardon d'Allah*﴿ pour ce que tu as dit, ﴾*car Allah est pardonneur et miséricordieux.* (107) *Ne soutiens pas non plus ceux qui se trahissent eux-mêmes*﴿ [...] en venant te trouver secrètement pour soutenir les traîtres. ﴾*Ils se cachent des gens, mais ils ne se cachent pas d'Allah*﴿ C'est là une réprobation adressée aux hypocrites qui cachent leurs vilenies aux gens afin qu'ils ne les leur reprochent pas, mais les affichent devant Allah qui connaît leurs secrets et ce qui est en leur for intérieur. C'est pourquoi Il dit : ﴾*alors qu'Il est avec eux lorsqu'ils tiennent en secret des propos qu'Il n'agrée pas. Et Allah cerne parfaitement ce qu'ils font.*﴿ Ce qui est une menace et un avertissement qui leur est adressé.

[1] Al-Bukhârî (2458) et Muslim (1713).

﴾Voilà que vous les défendez dans la vie présente ! Mais qui les défendra devant Allah, au Jour de la Résurrection ?﴿ Suppose qu'ils aient gain de cause en ce bas-monde en raison de ce qu'ils ont plaidé ou de ce qu'on a plaidé en leur faveur auprès des gouverneurs qui jugent selon les apparences – et vouent une adoration en cela – que feront-ils au Jour de la Résurrection, devant Allah (ﷻ) qui connaît les secrets et les pensées ? Qui se chargera en ce jour de plaider en leur faveur ? Personne en ce Jour ne se portera garant pour eux, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : *﴾Et qui sera leur garant ?﴿*

وَمَن يَعْمَلْ سُوٓءًا أَوْ يَظْلِمْ نَفْسَهُۥ ثُمَّ يَسْتَغْفِرِ ٱللَّهَ يَجِدِ ٱللَّهَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١١٠﴾ وَمَن يَكْسِبْ إِثْمًا
فَإِنَّمَا يَكْسِبُهُۥ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١١١﴾ وَمَن يَكْسِبْ خَطِيٓـَٔةً أَوْ إِثْمًا ثُمَّ يَرْمِ بِهِۦ بَرِيٓـًٔا
فَقَدِ ٱحْتَمَلَ بُهْتَٰنًا وَإِثْمًا مُّبِينًا ﴿١١٢﴾ وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكَ وَرَحْمَتُهُۥ لَهَمَّت طَّآئِفَةٌ مِّنْهُمْ أَن
يُضِلُّوكَ وَمَا يُضِلُّونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ ۖ وَمَا يَضُرُّونَكَ مِن شَىْءٍ ۚ وَأَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ
وَٱلْحِكْمَةَ وَعَلَّمَكَ مَا لَمْ تَكُن تَعْلَمُ ۚ وَكَانَ فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكَ عَظِيمًا ﴿١١٣﴾

(110) *﴾Quiconque agit en mal ou se fait tort à lui-même, puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah pardonneur et miséricordieux.* (111) *Quiconque commet un péché ne le commet qu'à son propre détriment. Allah est omniscient et sage.* (112) *Et quiconque commet une faute ou un péché puis en accuse un innocent, se rend coupable d'une infamie et d'un péché manifeste.* (113) *Sans la grâce d'Allah et Sa miséricorde envers toi, une partie d'entre eux aurait voulu t'égarer. Mais ils n'égarent qu'eux-mêmes, et ne peuvent en rien te nuire. Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse, et t'a enseigné ce que tu ne savais pas. La grâce d'Allah sur toi est immense.﴿*

Du fait de Sa générosité et de Sa munificence, Allah pardonne à quiconque se repent de quelque péché que ce soit : *﴾Quiconque agit en mal ou se fait tort à lui-même, puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah pardonneur et miséricordieux.﴿* Pour Ibn ᶜAbbâs, Allah (ﷻ) informe Ses serviteurs de Sa mansuétude, Son indulgence, Sa générosité, et de l'étendue de Sa miséricorde et Son pardon. Quiconque commet un péché mineur ou majeur, *﴾puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah pardonneur et miséricordieux﴿* même si ses péchés dépassent les cieux, la terre et les montagnes. *﴾Quiconque commet un péché ne le commet qu'à son propre détriment﴿* Personne ne sera d'aucune utilité pour personne, mais chacun assumera ses actes, et personne ne les assumera pour lui. *﴾Allah est omniscient et sage.﴿* Ceci se réalise par Sa science et Sa sagesse, Sa justice et Sa miséricorde.

﴾Et quiconque commet une faute ou un péché puis en accuse un innocent, se rend coupable d'une infamie et d'un péché manifeste.﴿ Comme l'a fait le clan d'Ubayriq qui accusa à tort cet homme vertueux qu'est Labîd Ibn Sahl, alors qu'il était innocent. Ils furent ainsi iniques et traitres, et Allah en informa Son Messager (ﷺ). Mais ce reproche et blâme porte un sens global qui s'applique à tous ceux qui agissent de la sorte, et commettent la même faute, leur rétribution sera similaire. *﴾Sans la grâce d'Allah et Sa miséricorde envers toi, une partie d'entre eux aurait voulu t'égarer. Mais ils n'égarent qu'eux-mêmes, et ne peuvent en rien te nuire.﴿* Il est question d'Usayd Ibn ᶜUrwah et ses compagnons lorsqu'ils louèrent le clan

d'Ubayriq et blâmèrent Qatâdah Ibn An-Nuᶜmân pour les avoir accusés de vol, alors qu'ils prétendaient être pieux et innocents. Or, les choses n'étaient pas comme ils l'ont prétendu au Messager d'Allah (ﷺ), et c'est pourquoi Allah révéla à Son Messager le jugement et la vérité sur cette question. Puis, Il lui rappelle Son soutien en toutes circonstances, la protection qu'Il lui accorde et ce qu'Il lui a révélé comme Livre : le Coran, et comme sagesse : la Sunna. ﴾*et Il t'a enseigné ce que tu ne savais pas*﴿ avant que cela ne te soit révélé, comme dans Sa Parole :

وَمَا كُنتَ تَرْجُوٓا۟ أَن يُلْقَىٰٓ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبُ إِلَّا رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ

﴾***Tu n'espérais pas que le Livre te serait révélé. Cela n'eut lieu que par une miséricorde de ton Seigneur.***﴿[1]

Et c'est pourquoi Il dit : ﴾*La grâce d'Allah sur toi est immense.*﴿

۞ لَّا خَيْرَ فِى كَثِيرٍ مِّن نَّجْوَىٰهُمْ إِلَّا مَنْ أَمَرَ بِصَدَقَةٍ أَوْ مَعْرُوفٍ أَوْ إِصْلَٰحٍۭ بَيْنَ ٱلنَّاسِ ۚ وَمَن
يَفْعَلْ ذَٰلِكَ ٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِ ٱللَّهِ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿١١٤﴾ وَمَن يُشَاقِقِ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعْدِ مَا
تَبَيَّنَ لَهُ ٱلْهُدَىٰ وَيَتَّبِعْ غَيْرَ سَبِيلِ ٱلْمُؤْمِنِينَ نُوَلِّهِۦ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصْلِهِۦ جَهَنَّمَ ۖ وَسَآءَتْ مَصِيرًا ﴿١١٥﴾

(114) ﴾*Il n'est aucun bien dans la plus grande partie de leurs conciliabules, sauf si l'un d'eux ordonne l'aumône, le bien, ou la réconciliation entre les gens. Quiconque le fait, cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui accorderons une immense récompense.* (115) *Et quiconque s'oppose au Messager, après que la guidée lui est clairement apparue, et suit un autre sentier que celui des croyants, Nous l'abandonnerons à ce qu'il aura adopté, et le ferons brûler dans la Géhenne, et quelle mauvaise destination [elle sera pour lui] !*﴿

﴾*Il n'est aucun bien dans la plus grande partie de leurs conciliabules*﴿ les propos des gens ﴾*sauf si l'un d'eux ordonne l'aumône, le bien, ou la réconciliation entre les gens*﴿ sauf dans les conversations de ceux qui évoquent cela. ﴾*Quiconque le fait, cherchant l'agrément d'Allah*﴿ en agissant en toute exclusivité pour Allah, et en espérant Sa récompense auprès de Lui, ﴾*Nous lui accorderons une immense récompense*﴿ considérable, abondante et étendue. ﴾*Et quiconque s'oppose au Messager, après que la guidée lui soit clairement apparue*﴿, celui qui emprunte une voie autre que la Législation apportée par le Messager (ﷺ), lui d'un côté et la Législation de l'autre, de façon délibérée, après que la vérité se soit manifestée et qu'elle lui soit clairement apparue. ﴾*et suit un autre sentier que celui des croyants*﴿ est liée à ce qui précède. Mais l'opposition peut concerner le législateur ou ce sur quoi est unanime la Communauté de Muhammad (ﷺ), concernant ce dont l'unanimité est effective et notoire, car ils sont préservés de se réunir sur l'erreur, par considération pour eux et glorification de leur Prophète. ﴾*Nous l'abandonnerons à ce qu'il aura adopté, et le ferons brûler dans la Géhenne, et quelle mauvaise destination [elle sera pour lui] !*﴿ S'il emprunte cette voie, Nous le rétribuerons pour cela en l'embellissant en son cœur, pour le conduire progressivement [à sa perte]. Allah fait de l'Enfer sa destination finale dans l'au-delà, car celui qui quitte la guidée n'a de voie que vers l'Enfer au Jour de la Résurrection.

[1] *Al-Qasas*, v.86.

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُ ۚ وَمَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَٰلًۢا بَعِيدًا
(١١٦) إِن يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦٓ إِلَّآ إِنَٰثًا وَإِن يَدْعُونَ إِلَّا شَيْطَٰنًا مَّرِيدًا (١١٧) لَّعَنَهُ ٱللَّهُ ۘ وَقَالَ
لَأَتَّخِذَنَّ مِنْ عِبَادِكَ نَصِيبًا مَّفْرُوضًا (١١٨) وَلَأُضِلَّنَّهُمْ وَلَأُمَنِّيَنَّهُمْ وَلَءَامُرَنَّهُمْ فَلَيُبَتِّكُنَّ ءَاذَانَ
ٱلْأَنْعَٰمِ وَلَءَامُرَنَّهُمْ فَلَيُغَيِّرُنَّ خَلْقَ ٱللَّهِ ۚ وَمَن يَتَّخِذِ ٱلشَّيْطَٰنَ وَلِيًّا مِّن دُونِ ٱللَّهِ فَقَدْ خَسِرَ
خُسْرَانًا مُّبِينًا (١١٩) يَعِدُهُمْ وَيُمَنِّيهِمْ ۖ وَمَا يَعِدُهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ إِلَّا غُرُورًا (١٢٠) أُو۟لَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمْ
جَهَنَّمُ وَلَا يَجِدُونَ عَنْهَا مَحِيصًا (١٢١) وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ سَنُدْخِلُهُمْ جَنَّٰتٍ
تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقًّا ۚ وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ قِيلًا (١٢٢)

(116) ﴾*Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe quoi que ce soit, et Il pardonne ce qui est moindre, à qui Il veut. Quiconque associe à Allah s'égare profondément.* (117) *Ils n'invoquent en dehors de Lui que [des idoles aux noms] féminins, et ils n'obéissent [en cela] qu'à un démon rebelle* (118) *qu'Allah a maudit et qui a dit : « [Par Allah !] Je prendrai de Tes serviteurs, une partie déterminée.* (119) *Je les égarerai, je leur inspirerai de faux espoirs, je le leur ordonnerai et ils fendront les oreilles du bétail, je le leur commanderai, et ils altèreront la création d'Allah. » Quiconque prend Satan pour régent en dehors d'Allah est voué à une perte évidente.* (120) *Il leur fait des promesses et leur donne de faux espoirs, mais Satan ne leur fait que des promesses trompeuses.* (121) *Voilà ceux dont la destination finale sera la Géhenne à laquelle ils ne trouveront aucune échappatoire.* (122) *Quant à ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses, Nous les ferons entrer bientôt dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement. Telle est la promesse d'Allah qui se réalisera en toute vérité. Qui est plus véridique qu'Allah en Ses propos ?*﴿

Nous avons évoqué plus tôt ce noble verset qu'est la Parole d'Allah (ﷻ) : ﴾*Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe quoi que ce soit, et Il pardonne ce qui est moindre, à qui Il veut.*﴿[1] et nous avons également mentionné les hadiths qui y sont liés au début de la sourate. ﴾*Quiconque associe à Allah s'égare profondément*﴿, il emprunte une voie autre que celle de la vérité, il s'écarte de la guidée, s'éloigne de ce qui est juste, conduit son âme à la perte en ce bas-monde et dans l'au-delà, et manque le bonheur en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾*Ils n'invoquent en dehors de Lui que [des idoles aux noms] féminins et ils n'obéissent [en cela] qu'à un démon rebelle*﴿, c'est lui qui le leur a ordonné, embelli et enjolivé, ainsi ils ne font qu'adorer Iblîs, ﴾*qu'Allah a maudit*﴿ expulsé, éloigné de Sa miséricorde et chassé de Sa proximité. ﴾*[Par Allah !] Je prendrai de Tes serviteurs, une partie déterminée*﴿ précise, comptée et connue. ﴾*Je les égarerai*﴿ de la vérité. ﴾*je leur inspirerai de faux espoirs*﴿ en leur enjolivant l'abandon du repentir. Je leur donnerai de faux espoirs, leur commanderai de retarder et différer, et les tromperai sur eux-mêmes. ﴾*je le leur ordonnerai, et ils fendront les oreilles du bétail*﴿ pour en faire un signe distinctif d'*al-ba<u>h</u>îrah* et *as-sâ'ibah*.[2] » ﴾*je le leur commanderai, et ils altèreront la création d'Allah*﴿ par la castration des bêtes ou encore le tatouage, ou l'altération de la religion d'Allah.

[1] Voir *An-Nisâ'*, v.48.
[2] Voir *Al-Mâ'idah*, v.103.

﴾*Quiconque prend Satan pour régent en dehors d'Allah est voué à une perte évidente*﴿, il perdra ce bas-monde et l'au-delà, une perte qui ne pourra jamais être compensée ni rattrapée. ﴾*Il leur fait des promesses et leur donne de faux espoirs*﴿ ceci est une réalité, car Satan fait des promesses à ses suppôts et leur donne l'espoir qu'ils réussiront en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾*mais Satan ne leur fait que des promesses trompeuses*﴿ il ment et fabule. ﴾*Voilà ceux*﴿ c'est-à-dire ceux qui auront cru en ce qu'il promettait et leur faisait espérer, ﴾*dont la destination finale sera la Géhenne*﴿ et leur dernière demeure au Jour du Compte, ﴾*à laquelle ils ne trouveront aucune échappatoire*﴿ ils ne pourront l'éviter, s'en détourner, et s'en délivrer.

Puis Allah (ﷻ) mentionne la condition des bienheureux et pieux, et ce qui les attend comme félicité totale : ﴾*Quant à ceux qui auront cru et accomplit des œuvres pieuses*﴿ dont le cœur aura cru, et les membres auront accompli les actes de bien qu'on leur ordonnait, et qui auront délaissé les actes mauvais qu'on leur interdisait, ﴾*Nous les ferons entrer bientôt dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières*﴿ qu'ils dirigeront comme ils voudront et où ils voudront, ﴾*où ils demeureront éternellement*﴿ sans disparaître ni jamais les quitter, ﴾*telle est la promesse d'Allah qui se réalisera en toute vérité*﴿ car tout ce qu'Allah promet survient nécessairement inexorablement, et c'est pourquoi Il appuie cela en disant : ﴾*en toute vérité.*﴿ Puis Il dit : ﴾*Qui est plus véridique qu'Allah en Ses propos ?*﴿ Personne n'est plus véridique en ses propos et ses informations. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, il n'est de Seigneur véritable que Lui.

لَّيْسَ بِأَمَانِيِّكُمْ وَلَآ أَمَانِيِّ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ ۗ مَن يَعْمَلْ سُوٓءًا يُجْزَ بِهِۦ وَلَا يَجِدْ لَهُۥ مِن دُونِ ٱللَّهِ
وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٢٣﴾ وَمَن يَعْمَلْ مِنَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ
يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ وَلَا يُظْلَمُونَ نَقِيرًا ﴿١٢٤﴾ وَمَنْ أَحْسَنُ دِينًا مِّمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ
وَٱتَّبَعَ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۗ وَٱتَّخَذَ ٱللَّهُ إِبْرَٰهِيمَ خَلِيلًا ﴿١٢٥﴾ وَلِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ
وَكَانَ ٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ مُّحِيطًا ﴿١٢٦﴾

(123) ﴾*[La rétribution d'Allah] ne dépend ni de vos souhaits, ni de ceux des Gens du Livre. Quiconque fait le mal sera rétribué en conséquence et ne trouvera, en dehors d'Allah, ni protecteur ni secours.* (124) *Quiconque, homme ou femme, accomplit des œuvres pieuses, tout en étant croyant, entrera au Paradis ; et ils ne seront pas lésés, fut-ce du hile [d'un noyau].* (125) *Qui professe meilleure religion que celui qui se soumet [totalement] à Allah, tout en se conformant à la Loi révélée, et suit la religion d'Abraham, en pur monothéiste ? Allah a fait d'Abraham Son bien-aimé singulier.* (126) *C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Allah cerne toute chose.*﴿

Le sens de ce verset est que la religion ne consiste pas en des apparences et souhaits, mais en ce qui s'établit dans les cœurs et est confirmé par les œuvres. Il ne suffit pas de souhaiter une chose pour y parvenir ; et il ne suffit pas de prétendre être dans la vérité pour être écouté, jusqu'à posséder un argument provenant d'Allah. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾*[La rétribution d'Allah] ne dépend ni de vos souhaits, ni de ceux des Gens du Livre.*﴿ Ni vous ni eux ne serez sauvés par vos simples souhaits, mais ce qu'il faut considérer est l'obéissance à Allah (ﷻ) et la conformité à

ce qu'Il a légiféré par l'intermédiaire de Ses nobles messagers. C'est pourquoi Il dit ensuite : ﴾*Quiconque fait le mal sera rétribué en conséquence*﴿ comme dans Sa Parole :

فَمَن يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُۥ ﴿٧﴾ وَمَن يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُۥ ﴿٨﴾

﴾Quiconque aura accompli le bien, fut-ce du poids d'une fourmi, le verra, 8 et quiconque aura commis le mal, fut-ce du poids d'une fourmi, le verra.﴿[1]

﴾*et il ne trouvera, en dehors d'Allah, ni protecteur ni secours*﴿ sauf s'il se repent et qu'Allah accueille son repentir. ﴾*Quiconque, homme ou femme, accomplit des œuvres pieuses, tout en étant croyant, entrera au Paradis ; et ils ne seront pas lésés, fut-ce du hile [d'un noyau].*﴿ Après avoir mentionné la rétribution des péchés, et la nécessité du fait que le serviteur en soit rétribué, soit en ce bas-monde – ce qui est meilleur pour lui. – soit dans l'au-delà – qu'Allah nous en préserve et nous accorde le salut en ce bas-monde et dans l'au-delà, ainsi que l'indulgence et le pardon – Allah (ﷻ) expose Sa bienfaisance, Sa générosité, et Sa miséricorde dans l'acceptation des œuvres pieuses de Ses serviteurs, hommes et femmes, à condition qu'ils soient croyants, et le fait qu'Il les introduira au Paradis sans les léser de leurs bonnes actions, serait-ce du hile d'un noyau de datte.

﴾*Qui professe meilleure religion que celui qui se soumet [totalement] à Allah*﴿ en œuvrant exclusivement pour son Seigneur (ﷻ), avec foi et espoir en la récompense d'Allah, ﴾*tout en se conformant à la Loi révélée*﴿ en se conformant en ses actes à ce qu'Allah lui a légiféré, ainsi qu'à la guidée et la religion de vérité avec laquelle Il a envoyé Son Messager. Ces deux conditions doivent être nécessairement remplies pour qu'une œuvre soit acceptée : elle doit être sincère et conforme. Sincère en étant vouée exclusivement à Allah, et conforme en observant scrupuleusement la Législation. Ainsi, l'œuvre est correcte en apparence par sa conformité, et intérieurement par sa sincérité. Si une de ces deux conditions est absente, l'acte est caduc. Ainsi, celui qui ne fait pas preuve de sincérité est hypocrite, agissant par ostentation ; et celui qui ne respecte pas la conformité est égaré et ignorant. Leur réunion constitue l'œuvre des croyants dont Allah acceptera les meilleures œuvres sans ternir compte de leurs fautes. ﴾*et suit la religion d'Abraham, en pur monothéiste*﴿ C'est-à-dire Muhammad et ceux qui le suivent jusqu'au Jour de la Résurrection. Le pur monothéiste (الحَنِيف, *al-hanîf*) désigne celui qui s'éloigne volontairement du polythéisme, l'abandonne en toute clairvoyance, et se tourne totalement vers la vérité, sans que rien ne l'en détourne. ﴾*Allah a fait d'Abraham Son bien-aimé singulier*﴿ ce qui est une incitation à le suivre, car il est un guide qu'on prend pour modèle puisqu'il est parvenu au summum de la proximité vis-à-vis d'Allah (ﷻ) qu'est le degré de l'amour singulier (الخُلَّة, *al-khullah*) qui est le plus haut degré de l'amour. Ceci uniquement grâce à sa grande obéissance à son Seigneur, comme Allah (ﷻ) l'a décrit :

وَإِبْرَٰهِيمَ ٱلَّذِى وَفَّىٰٓ ﴿٣٧﴾

﴾Abraham qui respecta parfaitement [les ordres de son Seigneur]﴿[2]

De nombreux savants parmi les pieux prédécesseurs ont dit : il a accompli tout ce qui lui a été ordonné et s'est acquitté de toutes les formes de l'adoration, sans qu'une chose importante ne le détourne d'une autre minime. ﴾*C'est à Allah qu'appartient*

[1] *Az-Zalzalah*, v.7-8.
[2] *An-Najm*, v.37.

tout ce qui est dans les cieux et sur terre.﴾ Tout Lui appartient, tout Lui est soumis et tout est Sa création. C'est Lui qui administre cela, rien ne peut repousser ce qu'Il décrète, contester ce qu'Il décide, et Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, en raison de Son immensité, Son pouvoir, Sa justice, Sa sagesse, Sa mansuétude et Sa miséricorde. ﴿*Allah cerne toute chose*﴾, Sa science embrasse tout cela et rien de ce qui concerne Ses serviteurs ne Lui échappe, pas même le poids d'une fourmi, dans les cieux ou sur la terre, ni ce qui est plus petit ou plus grand. Pas une fourmi de ce qui apparaît aux yeux [des gens] ou de ce qui leur est caché ne Lui échappe.

وَيَسْتَفْتُونَكَ فِي ٱلنِّسَآءِ ۖ قُلِ ٱللَّهُ يُفْتِيكُمْ فِيهِنَّ وَمَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فِي ٱلْكِتَٰبِ فِي يَتَٰمَى ٱلنِّسَآءِ
ٱلَّٰتِي لَا تُؤْتُونَهُنَّ مَا كُتِبَ لَهُنَّ وَتَرْغَبُونَ أَن تَنكِحُوهُنَّ وَٱلْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ ٱلْوِلْدَٰنِ وَأَن
تَقُومُوا۟ لِلْيَتَٰمَىٰ بِٱلْقِسْطِ ۚ وَمَا تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِهِۦ عَلِيمًا ﴿١٢٧﴾

(127) ﴿*Ils t'interrogent concernant [les droits] des femmes. Réponds-leur : « Allah vous expose ce qui les concerne, ainsi que ce qui vous est récité dans le Livre concernant les orphelines que vous désirez épouser et auxquelles vous n'accordez pas ce qui leur a été prescrit, et concernant [la part d'héritage] des jeunes enfants. » Agissez avec équité envers les orphelins. Quelque bien que vous fassiez, Allah en a parfaitement connaissance.*﴾

ᶜÂ'ishah dit : « Ceci concerne l'homme qui a la charge d'une orpheline, dont il est le tuteur et l'héritier. Étant associé dans ses biens, jusqu'au régime de datte, il désire l'épouser, et réprouve la donner en mariage à un autre qui serait ainsi associé à ses biens tout comme il l'est ; et c'est la raison pour laquelle il l'empêche de se marier. Ce verset fut alors révélé. »[1]

En somme, lorsqu'un homme a la tutelle d'une orpheline qu'il lui est permis d'épouser, et qu'il en éprouve le désir, Allah lui ordonne de lui donner une dot semblable à celle des autres femmes. S'il ne le fait pas, qu'il se tourne vers d'autres femmes, car Allah a accordé une largesse en cela. C'est ce sens que comporte le premier verset au début de la sourate. D'autres fois, l'homme n'éprouve aucun désir de l'épouser, en raison de sa laideur pour lui, Allah lui interdit de l'empêcher d'épouser autrui, de crainte qu'il ne s'associe à lui dans les biens qu'il partage avec elle. Ainsi Ibn ᶜAbbâs dit concernant ce verset : « À l'époque antéislamique, lorsqu'un homme avait à sa charge une orpheline, il jetait sur elle son vêtement, ce qui signifiait que personne ne pouvait plus l'épouser. Si elle était belle et qu'il la désirait, il l'épousait et s'accaparait ses biens. Et si elle était laide, il l'empêchait de se marier jusqu'à ce qu'elle meure. Une fois morte, il héritait d'elle, et Allah interdit cela. »

﴿*et concernant [la part d'héritage] des jeunes enfants*﴾ à l'époque antéislamique, on n'accordait de part d'héritage ni aux jeunes garçons ni aux filles. Tel est le sens de Sa Parole : ﴿*auxquelles vous n'accordez pas ce qui leur a été prescrit*﴾ Allah l'interdit et exposa qu'à chaque ayant-droit revenait sa part d'héritage, lorsqu'Il dit:

لِلذَّكَرِ مِثْلُ حَظِّ ٱلْأُنثَيَيْنِ ۚ

﴿***au garçon revient la part de deux filles.***﴾[2]

[1] Al-Bukhârî (4600) et Muslim (3018).
[2] *An-Nisâ'*, v.11.

Enfant ou adulte. ﴿*Agissez avec équité envers les orphelins*﴾ De la même façon que lorsqu'elles sont belles et riches, vous les épousez et vous les destinez ; si elles ne sont ni riches ni belles, épousez-les et destinez-les vous. ﴿*Quelque bien que vous fassiez, Allah en a parfaitement connaissance.*﴾ Ceci est une incitation à accomplir le bien et à se soumettre aux commandements, car Allah (ﷻ) le sait, et Il accordera pour cela la meilleure et plus parfaite des rétributions.

وَإِنِ ٱمْرَأَةٌ خَافَتْ مِنۢ بَعْلِهَا نُشُوزًا أَوْ إِعْرَاضًا فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَآ أَن يُصْلِحَا بَيْنَهُمَا صُلْحًا ۚ وَٱلصُّلْحُ
خَيْرٌ ۗ وَأُحْضِرَتِ ٱلْأَنفُسُ ٱلشُّحَّ ۚ وَإِن تُحْسِنُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿١٢٨﴾
وَلَن تَسْتَطِيعُوٓا۟ أَن تَعْدِلُوا۟ بَيْنَ ٱلنِّسَآءِ وَلَوْ حَرَصْتُمْ ۖ فَلَا تَمِيلُوا۟ كُلَّ ٱلْمَيْلِ فَتَذَرُوهَا
كَٱلْمُعَلَّقَةِ ۚ وَإِن تُصْلِحُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٢٩﴾ وَإِن يَتَفَرَّقَا يُغْنِ ٱللَّهُ كُلًّا
مِّن سَعَتِهِۦ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ وَٰسِعًا حَكِيمًا ﴿١٣٠﴾

(128) ﴿*Si une femme craint que son mari ne se montre arrogant [envers elle] ou ne se détourne d'elle, ils ne commettent aucun péché à chercher un compromis ; et le compromis est meilleur [que la séparation]. Les âmes sont portées à l'avarice, mais si vous faites preuve de bienfaisance et craignez [Allah], Allah connaît parfaitement vos agissements.* (129) *Vous ne pourrez être [parfaitement] équitables entre vos épouses, même si vous vous y appliquez. Ne penchez donc pas [excessivement vers l'une d'elles], au point de laisser l'autre comme en suspens. Si vous amendez [vos relations avec vos épouses] et craignez [Allah], Allah est pardonneur et miséricordieux.* (130) *Si les époux se séparent, Allah accordera à chacun de se passer de l'autre. Allah est immense et sage.*﴾

Allah (ﷻ) informe et légifère concernant les époux dans les cas où l'homme se montre arrogant envers son épouse, lorsqu'il s'entend avec elle, et lorsqu'il se sépare d'elle. Dans le premier cas, lorsque la femme craint que son époux ne se montre arrogant envers elle ou ne se détourne d'elle, elle peut renoncer à son droit, en totalité ou en partie, qu'il s'agisse de l'entretien, de l'habillement, du logement, ou tout autre droit qu'elle a sur lui. L'époux, lui, peut accepter cela d'elle. Elle ne commet aucun péché à lui offrir cela, ni lui à l'accepter, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿*ils ne commettent aucun péché à chercher un compromis*﴾ Puis Il dit : ﴿*le compromis est meilleur*﴾ que la séparation. ﴿*Les âmes sont portées à l'avarice*﴾ signifie que le compromis lors du conflit est meilleur que la séparation. Ainsi, lorsque Sawdah Bint Zam^{c}ah prit de l'âge et que le Messager d'Allah (ﷺ) décida de s'en séparer, elle s'entendit avec lui pour qu'il la garde et qu'elle cède son jour à ^{c}Â'ishah. Il accepta et la garda ainsi.

﴿*si vous faites preuve de bienfaisance et craignez [Allah], Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴾ Si vous supportez la difficulté de la patience vis-à-vis de ce que vous répugnez chez elles, et que vous leur accordez ce que vous accordez aux autres, Allah en a parfaitement connaissance et vous accordera pour cela la plus abondante des récompenses. ﴿*Vous ne pourrez être [parfaitement] équitables entre vos épouses, même si vous vous y appliqués.*﴾ Vous ne pourrez jamais, ô hommes, assurer l'égalité à tout point de vue entre les femmes. Car même si leur partage est équitable en apparence : une nuit chacune, il existera nécessairement une différence

concernant l'amour, le désir et les rapports charnels. ﴾*Ne penchez donc pas [excessivement vers l'une d'elles].*﴿ Si vous penchez vers l'une d'elles, n'exagérez pas en penchant totalement, ﴾*au point de laisser l'autre comme en suspens*﴿ ni mariée ni répudiée.

﴾*Si vous amendez [vos relations avec vos épouses] et craignez [Allah], Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ Si vous amendez vos affaires et faites preuve d'équité dans le partage de ce qui est en votre capacité, et que vous craignez Allah en toutes circonstances, Allah vous pardonnera votre penchant pour une épouse au détriment de l'autre. ﴾*Si les époux se séparent, Allah accordera à chacun d'eux de se passer de l'autre.*﴿ Il s'agit du troisième cas, celui de la séparation. Allah (ﷻ) mentionne que si les deux époux se séparent, Allah fera en sorte que l'époux se passe de sa femme, et que l'épouse se passe de son mari, en accordant à l'homme celle qui sera meilleure pour lui, et en accordant à la femme celui qui sera meilleur pour elle. ﴾*Allah est immense et sage*﴿ Immense dans Sa grâce et Ses dons, Sage en l'ensemble de Ses actes, décrets et Lois.

وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ ۗ وَلَقَدْ وَصَّيْنَا ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكُمْ وَإِيَّاكُمْ أَنِ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ
وَإِن تَكْفُرُوا۟ فَإِنَّ لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ غَنِيًّا حَمِيدًا ﴿١٣١﴾ وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي
ٱلْأَرْضِ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَكِيلًا ﴿١٣٢﴾ إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ أَيُّهَا ٱلنَّاسُ وَيَأْتِ بِـَٔاخَرِينَ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ ذَٰلِكَ قَدِيرًا
﴿١٣٣﴾ مَّن كَانَ يُرِيدُ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا فَعِندَ ٱللَّهِ ثَوَابُ ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ سَمِيعًۢا بَصِيرًا ﴿١٣٤﴾

(131) ﴾*Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah. Nous avons enjoint à ceux qui ont reçu le Livre avant vous, ainsi qu'à vous-mêmes, de craindre Allah. Et si vous ne croyez pas, [Il se passe de vous], car c'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Allah se suffit à Lui-même et Il est digne de louange.* (132) *Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah. Et Allah suffit à administrer toute chose.* (133) *Ô hommes ! S'Il veut, Il peut vous anéantir et vous remplacer par d'autres. Allah est parfaitement capable de cela.* (134) *Que celui qui désire la récompense d'ici-bas [sache que] c'est auprès d'Allah que se trouve la récompense d'ici-bas et de l'au-delà. Allah entend et voit tout.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il est le possesseur des cieux et de la terre, et qu'Il les gouverne : ﴾*Nous avons enjoint à ceux qui ont reçu le Livre avant vous, ainsi qu'à vous-mêmes*﴿ Nous vous avons enjoint ce que Nous leur avons enjoint de crainte d'Allah (ﷻ) à travers Son adoration, Seul et sans associé. ﴾*Et si vous ne croyez pas, [Il se passe de vous], car c'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Allah se suffit à Lui-même et Il est digne de louange.*﴿ Comme Il le mentionne de Moïse qui dit à son peuple :

إِن تَكْفُرُوٓا۟ أَنتُمْ وَمَن فِي ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا فَإِنَّ ٱللَّهَ لَغَنِيٌّ حَمِيدٌ

﴾Si vous vous montrez ingrats, vous ainsi que tous ceux qui sont sur terre, [sachez] qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange.﴿[1]

[1] *Ibrâhîm*, v.8.

Il se passe de Ses créatures et Il est loué en tout ce qu'Il prédestine et légifère. ﴾*Tout ce qui est dans les cieux et sur terre appartient à Allah. Et Allah suffit à administrer toute chose.*﴿ C'est Allah qui administre toute âme en ce qu'elle a acquis, et qui est observateur et témoin de toute chose. ﴾*Ô hommes ! S'Il veut, Il peut vous anéantir et vous remplacer par d'autres. Allah est parfaitement capable de cela.*﴿ Allah est capable de vous anéantir et de susciter d'autres hommes si vous Lui désobéissez, comme Allah (ﷻ) dit :

وَإِن تَتَوَلَّوْا يَسْتَبْدِلْ قَوْمًا غَيْرَكُمْ ثُمَّ لَا يَكُونُوا أَمْثَالَكُم

﴾***Et si vous vous détournez [de l'obéissance qui Lui est due], Il vous remplacera par un autre peuple qui ne sera pas [désobéissant] comme vous.***﴿[1]

Un pieux prédécesseur dit : « Comme les serviteurs sont méprisables pour Allah lorsqu'ils négligent Son ordre ! » Allah (ﷻ) dit :

إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ وَيَأْتِ بِخَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿١٩﴾ وَمَا ذَٰلِكَ عَلَى اللَّهِ بِعَزِيزٍ ﴿٢٠﴾

﴾***S'Il voulait, Il vous ferait disparaître et vous remplacerait par de nouvelles créatures,*** 20 ***et cela n'est nullement difficile pour Allah.***﴿[2]

Cela ne Lui est pas impossible. ﴾*Que celui qui désire la récompense d'ici-bas, [sache que] c'est auprès d'Allah que se trouve la récompense d'ici-bas et de l'au-delà.*﴿ Ô toi dont l'unique préoccupation est ce bas-monde ! Sache que c'est auprès d'Allah que se trouve la récompense de ce bas-monde et de l'au-delà. Si tu Lui demandes de celle-ci et celle-là, Il te les accordera, t'enrichira et te contentera.

۞ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُونُوا قَوَّامِينَ بِالْقِسْطِ شُهَدَاءَ لِلَّهِ وَلَوْ عَلَىٰ أَنفُسِكُمْ أَوِ الْوَالِدَيْنِ وَالْأَقْرَبِينَ
إِن يَكُنْ غَنِيًّا أَوْ فَقِيرًا فَاللَّهُ أَوْلَىٰ بِهِمَا فَلَا تَتَّبِعُوا الْهَوَىٰ أَن تَعْدِلُوا وَإِن تَلْوُوا أَوْ تُعْرِضُوا فَإِنَّ اللَّهَ
كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿١٣٥﴾

(135) ﴾*Ô vous qui croyez ! Observez strictement la justice et témoignez pour [la Face d'] Allah [en toute vérité], fût-ce contre vous-mêmes, vos parents ou vos proches. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, Allah sait mieux ce qu'il en est d'eux. Ne suivez donc pas vos passions si vous voulez être équitables. Si vous portez un faux témoignage ou si vous refusez de témoigner, [sachez qu'] Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants d'observer strictement la justice, c'est-à-dire l'équité, sans en dévier de quelque manière que ce soit, sans craindre, pour [la Face] d'Allah aucun reproche, sans que rien ne puisse les en détourner ; et [Il leur ordonne] de s'entraider, s'assister et se soutenir en cela.

﴾*témoignez pour [la Face] d'Allah [en toute vérité]*﴿ comme Il dit :

وَأَقِيمُوا الشَّهَادَةَ لِلَّهِ

﴾***Acquittez-vous de ce témoignage pour Allah seul.***﴿[3]

---

[1] *Muḥammad*, v.38.
[2] *Ibrâhîm*, v.19-20.
[3] *At-Ṭalâq*, v.2.

Témoignez pour la Face d'Allah, et c'est ainsi que ce témoignage sera juste, équitable et véridique, dénué de toute déformation, modification ou dissimulation. C'est pourquoi Il dit : ﴾*fût-ce contre vous-mêmes*﴿ c'est-à-dire : témoigne de la vérité même si cela te cause un tort, si on t'interroge sur une chose, dis la vérité, même si tu en subis le tort, car Allah accordera à celui qui Lui obéit une issue à toute gêne qui le frappe. ﴾*vos parents ou vos proches*﴿, même si ce témoignage doit être porté contre tes parents ou tes proches, ne les considère pas en cela, mais témoigne de la vérité, même s'ils en subissent le tort, car la vérité est au-dessus de tous. ﴾*Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, Allah sait mieux ce qu'il en est d'eux*﴿, tu ne dois pas le considérer pour sa richesse, ou compatir pour sa pauvreté, car c'est Allah qui les administre, et Il sait mieux que toi ce qui comporte leur intérêt. ﴾*Ne suivez donc pas vos passions si vous voulez être équitables.*﴿ Que les passions, le clanisme ou la haine des gens pour vous, ne vous conduisent pas à délaisser l'équité en toutes vos affaires. Attachez-vous plutôt à l'équité en toute situation, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ عَلَىٰٓ أَلَّا تَعْدِلُوا۟ ۚ ٱعْدِلُوا۟ هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ ۖ

﴾***Que l'aversion qu'éprouvent [les mécréants] pour vous ne vous incite pas à être injustes. Soyez équitables, cela est plus proche de la piété.***﴿[1]

﴾*Si vous portez un faux témoignage ou si vous refusez de témoigner*﴿ si vous altérez et déformez le témoignage, ou si vous le dissimulez et l'abandonnez ﴾*[sachez qu'] Allah connaît parfaitement vos agissements*﴿ et qu'Il vous rétribuera pour cela.

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ ءَامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَٱلْكِتَـٰبِ ٱلَّذِى نَزَّلَ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ وَٱلْكِتَـٰبِ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِن قَبْلُ ۚ وَمَن يَكْفُرْ بِٱللَّهِ وَمَلَـٰٓئِكَتِهِۦ وَكُتُبِهِۦ وَرُسُلِهِۦ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَـٰلًۢا بَعِيدًا ﴿١٣٦﴾

(136) ﴾*Ô vous qui croyez ! Restez fermes sur votre foi en Allah, en Son messager, au Livre qu'Il a révélé graduellement à Son messager, et en tout Livre qu'Il a révélé auparavant. Quiconque renie Allah, Ses anges, Ses Livres, Ses messagers et le Jour dernier, s'égare profondément.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants d'entrer dans tous les préceptes de la foi, ses ramifications, ses piliers et ses fondements. Non pas pour obtenir ce qui est déjà existant [la foi], mais pour parfaire ce qui est parfait, l'approfondir, l'affermir, et persister sur cela, comme le dit le croyant dans chaque prière :

ٱهْدِنَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ﴿٦﴾

﴾***Guide-nous sur la voie droite.***﴿[2]

c'est-à-dire rends-nous clairvoyants sur cette voie, ajoute-nous à notre guidée et affermis-nous sur cela. ﴾*au Livre qu'Il a révélé graduellement à Son messager*﴿ le Coran ﴾*et en tout Livre qu'Il a révélé auparavant*﴿ ce qui englobe tous les Livres précédents. Il dit du Coran qu'Il l'a révélé graduellement, car il a été révélé par parties et fragments, en fonction des évènements, et de ce dont ont besoin les serviteurs en leur vie d'ici-bas et leur vie dans l'au-delà. Quant aux Livres précédents, ils ont été révélés intégralement en une seule fois. ﴾*Quiconque renie Allah, Ses anges, Ses Livres, Ses messagers et le Jour dernier, s'égare profondément.*﴿ Il est sorti de la voie de la guidée et s'éloigne de l'objectif visé.

---

[1] *Al-Mâi'dah*, v.8.
[2] *Al-Fâtihah*, v.6.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ثُمَّ كَفَرُوا۟ ثُمَّ ءَامَنُوا۟ ثُمَّ كَفَرُوا۟ ثُمَّ ٱزْدَادُوا۟ كُفْرًا لَّمْ يَكُنِ ٱللَّهُ لِيَغْفِرَ لَهُمْ وَلَا لِيَهْدِيَهُمْ
سَبِيلًۢا ﴿١٣٧﴾ بَشِّرِ ٱلْمُنَٰفِقِينَ بِأَنَّ لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٣٨﴾ ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ
ٱلْمُؤْمِنِينَ ۚ أَيَبْتَغُونَ عِندَهُمُ ٱلْعِزَّةَ فَإِنَّ ٱلْعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا ﴿١٣٩﴾ وَقَدْ نَزَّلَ عَلَيْكُمْ فِى ٱلْكِتَٰبِ أَنْ إِذَا سَمِعْتُمْ
ءَايَٰتِ ٱللَّهِ يُكْفَرُ بِهَا وَيُسْتَهْزَأُ بِهَا فَلَا تَقْعُدُوا۟ مَعَهُمْ حَتَّىٰ يَخُوضُوا۟ فِى حَدِيثٍ غَيْرِهِۦٓ ۚ إِنَّكُمْ إِذًا مِّثْلُهُمْ ۗ إِنَّ
ٱللَّهَ جَامِعُ ٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱلْكَٰفِرِينَ فِى جَهَنَّمَ جَمِيعًا ﴿١٤٠﴾

(137) ﴿*Ceux qui ont eu la foi, puis l'ont reniée, puis ont eu de nouveau la foi, pour ensuite encore la renier, et n'ont fait que s'enfoncer par la suite dans la mécréance, Allah ne leur pardonnera jamais, et ne les guidera pas vers la voie [droite].* (138) *Annonce aux hypocrites qu'un châtiment douloureux leur est réservé.* (139) *Ceux qui prennent pour alliés les mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux ? La puissance toute entière n'appartient qu'à Allah !* (140) *Il vous a révélé dans le Livre que lorsque vous entendez qu'on renie les versets d'Allah et qu'on s'en moque, de ne pas rester avec ceux [qui s'en rendent coupables] jusqu'à ce qu'ils parlent d'autre chose, sinon, vous serez comme eux. Allah réunira dans la Géhenne tous les hypocrites et les mécréants.*﴾

Allah (ﷻ) informe de celui qui embrasse la foi puis la renie, puis y revient et la renie de nouveau, en persistant par la suite dans son égarement et en s'y enfonçant jusqu'à la mort. Il ne bénéficiera d'aucun repentir après sa mort, Allah ne lui pardonnera pas, ne lui accordera aucune issue, et aucune voie vers la guidée. ﴾*Allah ne leur pardonnera jamais, et ne les guidera pas vers la voie [droite].*﴿

﴾*Annonce aux hypocrites qu'un châtiment douloureux leur est réservé*﴿ les hypocrites ont cette caractéristique : ils ont cru puis apostasié, ainsi leur cœur a été scellé. Puis Il les décrit en disant qu'ils prennent les mécréants pour alliés en dehors des croyants. En d'autres termes : ils sont avec eux en réalité, ils les prennent pour alliés, leur témoignent secrètement de l'affection, et leur disent, lorsqu'ils s'isolent avec eux : « Nous sommes avec vous, nous ne faisons que nous moquer – des croyants – en leur montrant que nous sommes d'accord avec eux. » Allah leur reproche leur alliance avec les mécréants en disant : ﴾*Est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux ?*﴿ Puis Allah (ﷻ) mentionne que la puissance toute entière n'appartient qu'à Lui, seul et sans associé, et à celui auquel Il l'accorde, comme Allah (ﷻ) dit :

مَن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعِزَّةَ فَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ جَمِيعًا ۚ

﴾Que celui qui recherche la puissance [sache] que la puissance toute entière n'appartient qu'à Allah.﴿[1]

وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَلَٰكِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَا يَعْلَمُونَ

﴾C'est à Allah seul qu'appartient la puissance, ainsi qu'à Son Messager et aux croyants, mais les hypocrites ne [le] savent pas.﴿[2]

[1] *Fâtir*, v.10.
[2] *Al-Munâfiqûn*, v.8.

C'est là une incitation à rechercher la puissance auprès d'Allah, se consacrer à Son adoration, et se joindre au groupe de Ses serviteurs croyants qui obtiendront la victoire ici-bas, dans l'au-delà, et au Jour où se lèveront les témoins.

﴾*Il vous a révélé dans le Livre, lorsque vous entendez qu'on renie les versets d'Allah et qu'on s'en moque, de ne pas rester avec ceux [qui s'en rendent coupables] jusqu'à ce qu'ils parlent d'autre chose, sinon, vous serez comme eux.*﴿ Si vous transgressez l'interdit une fois qu'il vous est parvenu, que vous agréez de rester avec eux dans les lieux où on renie les versets d'Allah et où on les raille et les rabaisse, et que vous acceptez cela, vous êtes associés à eux en ce qu'ils font, ﴾*vous serez comme eux*﴿ dans le péché. ﴾*Allah réunira dans la Géhenne tous les hypocrites et mécréants.*﴿ De la même façon qu'ils étaient associés dans la mécréance, Allah les associera dans l'éternité du feu de la Géhenne. Il les réunira dans la demeure du châtiment, de la punition, des chaines et carcans, où ils seront abreuvés de pus et non d'eau pure.

ٱلَّذِينَ يَتَرَبَّصُونَ بِكُمْ فَإِن كَانَ لَكُمْ فَتْحٌ مِّنَ ٱللَّهِ قَالُوٓا۟ أَلَمْ نَكُن مَّعَكُمْ وَإِن كَانَ لِلْكَٰفِرِينَ نَصِيبٌ
قَالُوٓا۟ أَلَمْ نَسْتَحْوِذْ عَلَيْكُمْ وَنَمْنَعْكُم مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۚ فَٱللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ وَلَن يَجْعَلَ ٱللَّهُ
لِلْكَٰفِرِينَ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ سَبِيلًا ﴿١٤١﴾

(141) ﴾*Ceux qui restent attentistes à votre égard et, si Allah vous accorde une victoire, disent : « N'étions-nous pas avec vous ? » Et si l'avantage revient aux mécréants, ils leur disent : « Ne vous avons-nous pas couverts et protégés des croyants ? » Allah jugera entre vous au Jour de la Résurrection. Et Allah ne permettra pas aux mécréants de dominer les croyants.*﴿

Les hypocrites guettent les revers des croyants, ils attendent la disparition de leur état, la domination sur eux des mécréants, et la fin de leur religion. ﴾*si Allah vous accorde une victoire*﴿ un secours, une assistance, une victoire et un butin, ﴾*ils disent : N'étions-nous pas avec vous ?*﴿ cherchant à gagner l'affection des croyants à travers ces propos. ﴾*Et si l'avantage revient aux mécréants*﴿ et qu'ils prennent le dessus sur les croyants à certains moments, comme cela est arrivé au jour de la bataille d'Uhud, car les prophètes sont éprouvés, puis la fin heureuse leur revient, ﴾*ils leur disent : Ne vous avons-nous pas couverts et protégés des croyants ?*﴿ Nous vous avons aidés secrètement, en faisant défection et en les abandonnant jusqu'à ce que vous ayez le dessus sur eux. ﴾*Allah jugera entre vous au Jour de la Résurrection*﴿ de par ce qu'Il connaît de vous, ô hypocrites, comme fors intérieurs vils. Aussi, ne soyez pas trompés par le fait que les lois de l'islam s'appliquent en apparence en votre faveur en ce bas-monde. Ceci en en vertu d'une sagesse qu'Allah a voulue. Au Jour de la Résurrection vos apparences ne vous seront d'aucune utilité. En ce jour, les secrets seront dévoilés et ce que contiennent les poitrines sera dévoilé.

﴾*Et Allah ne permettra pas aux mécréants de dominer les croyants*﴿ au Jour de la Résurrection. Mais cela peut également désigner ce bas-monde, de sorte qu'Allah ne permette pas aux mécréants de dominer totalement les croyants, même s'ils triomphent parfois sur certains d'entre eux. Malgré tout, la fin heureuse reviendra aux pieux, en ce bas-monde et dans l'au-delà, comme Allah (ﷻ) dit :

إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَالَّذِينَ آمَنُوا فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَيَوْمَ يَقُومُ الْأَشْهَادُ ﴿٥١﴾

﴾Nous faisons triompher Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie d'ici-bas ainsi qu'au jour où les témoins se dresseront﴿[1]

De ce point de vue, c'est une réfutation des hypocrites en ce qu'ils espéraient et attendaient de la disparition de l'état des musulmans, et ce qu'ils pratiquaient comme flatterie des mécréants, par peur vis-à-vis d'eux, s'ils dominaient les croyants et les exterminaient.

إِنَّ الْمُنَافِقِينَ يُخَادِعُونَ اللَّهَ وَهُوَ خَادِعُهُمْ وَإِذَا قَامُوا إِلَى الصَّلَاةِ قَامُوا كُسَالَىٰ يُرَاءُونَ النَّاسَ وَلَا يَذْكُرُونَ اللَّهَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٤٢﴾ مُّذَبْذَبِينَ بَيْنَ ذَٰلِكَ لَا إِلَىٰ هَٰؤُلَاءِ وَلَا إِلَىٰ هَٰؤُلَاءِ وَمَن يُضْلِلِ اللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُ سَبِيلًا ﴿١٤٣﴾

(142) ﴾*Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais c'est Allah qui les trompe. Lorsqu'ils se lèvent pour la prière, c'est avec paresse et ostentation, et ils n'évoquent Allah que très peu.* (143) *Toujours indécis [entre les croyants et les mécréants], n'appartenant [totalement] ni aux uns ni aux autres. Celui qu'Allah égare, tu ne lui trouveras jamais aucun chemin [vers la guidée].*﴿

﴾*Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais c'est Allah qui les trompe.*﴿ Nul doute qu'Allah ne peut être trompé, car Il est Celui qui connaît les secrets et fors intérieurs. Mais les hypocrites, en raison de leur ignorance et de leur manque de science et de raison, croient que, de la même façon qu'ils ont trompé les hommes en ce bas-monde, et que les règles de la Législation se sont appliquées à eux de manière apparente, il en sera ainsi pour eux auprès d'Allah au Jour de la Résurrection, et qu'ils pourront Le tromper. Allah (ﷻ) mentionne qu'au Jour de la Résurrection les hypocrites Lui jureront qu'ils étaient sur la voie de la droiture et de la justesse, croyant que cela leur sera utile auprès de Lui. ﴾*mais c'est Allah qui les trompe*﴿, c'est Lui qui les laisse s'enfoncer dans leur transgression et égarement, en les détournant de la vérité et du fait d'y parvenir en ce bas-monde, ainsi qu'au Jour de la Résurrection.

﴾*Lorsqu'ils se lèvent pour la prière, c'est avec paresse et ostentation, et ils n'évoquent Allah que très peu.*﴿ C'est une caractéristique des hypocrites concernant la plus noble, la plus méritoire et la meilleure des œuvres qu'est la prière. Lorsqu'ils se lèvent pour l'accomplir, c'est avec paresse, car ils n'ont aucune bonne intention en cela, ni foi ni recueillement, et ils ne comprennent pas sa signification. Telle est leur apparence dans la prière. Puis Allah mentionne une caractéristique de leur for intérieur corrompu : ﴾*et ostentation*﴿ ils n'ont aucune sincérité ni relation à Allah. Ils n'assistent à la prière que par dissimulation et flagornerie. C'est la raison pour laquelle ils manquent souvent la prière où on ne les voit pas comme celle du *ʿishâ'*, dans l'obscurité, et la prière de l'aube, à la pointe du jour. ﴾*ils n'évoquent Allah que très peu*﴿ dans leurs prières, ils ne se recueillent pas et ne savent pas ce qu'ils disent. Ils sont distraits et négligents et se détournent du bien qu'on veut pour eux. ﴾*Toujours indécis [entre les croyants et les mécréants], n'appartenant [totalement] ni aux uns ni aux autres.*﴿ Les hypocrites sont hésitants entre la foi et la mécréance. Ils

[1] *Ghâfir*, v.51-52.

ne sont ni avec les croyants en apparence et en leur for intérieur, ni avec les mécréants en apparence et en leur for intérieur. Leur apparence est avec les croyants, et leur for intérieur avec les mécréants. Certains d'entre eux sont en proie au doute, penchant tantôt pour les uns et tantôt pour les autres. ﴿*Celui qu'Allah égare, tu ne lui trouveras jamais aucun chemin [vers la guidée].*﴾ Celui qu'Il détourne de la voie de la guidée, tu ne trouveras personne pour le guider, car Celui qu'Allah égare n'a point de guide. Les hypocrites qu'Allah a égarés du chemin du salut n'ont point de guide, et personne pour les tirer de la situation en laquelle ils se trouvent, car rien ne s'oppose à ce qu'Allah décrète, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, alors que les hommes, eux, sont interrogés.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ أَتُرِيدُونَ أَن تَجۡعَلُواْ لِلَّهِ عَلَيۡكُمۡ سُلۡطَٰنٗا مُّبِينًا ﴿١٤٤﴾ إِنَّ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ فِي ٱلدَّرۡكِ ٱلۡأَسۡفَلِ مِنَ ٱلنَّارِ وَلَن تَجِدَ لَهُمۡ نَصِيرًا ﴿١٤٥﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُواْ وَأَصۡلَحُواْ وَٱعۡتَصَمُواْ بِٱللَّهِ وَأَخۡلَصُواْ دِينَهُمۡ لِلَّهِ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَعَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ وَسَوۡفَ يُؤۡتِ ٱللَّهُ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ أَجۡرًا عَظِيمٗا ﴿١٤٦﴾ مَّا يَفۡعَلُ ٱللَّهُ بِعَذَابِكُمۡ إِن شَكَرۡتُمۡ وَءَامَنتُمۡۚ وَكَانَ ٱللَّهُ شَاكِرًا عَلِيمٗا ﴿١٤٧﴾

(144) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente [que vous méritez Son châtiment] ?* (145) *Les hypocrites seront au plus bas degré de l'Enfer, et tu ne leur trouveras jamais aucun secours,* (146) *exceptés ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent un culte exclusif ; ceux-là seront avec les croyants. Allah accordera aux croyants une immense récompense.* (147) *Pourquoi Allah vous châtierait-Il si vous êtes reconnaissants et croyants ? Allah est reconnaissant et omniscient.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants de prendre les mécréants comme alliés au lieu des croyants. C'est-à-dire de les prendre pour compagnie, amis, et conseillers, de leur montrer de l'affection, et de leur divulguer les conditions cachées des croyants. ﴿*Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente*﴾ que vous méritez Son châtiment ? ﴿*Les hypocrites seront au plus bas degré de l'Enfer*﴾ au Jour de la Résurrection, comme rétribution pour leur mécréance aggravée ﴿*et tu ne leur trouveras jamais aucun secours*﴾ qui puisse les sauver de la situation en laquelle ils se trouvent et les sortir de ce châtiment douloureux.

Puis Allah (ﷻ) mentionne que celui d'entre eux qui se repent en ce bas-monde, Il accepte son repentir et accepte ses regrets, s'il est sincère dans son repentir, amende ses œuvres, et s'attache à son Seigneur dans toutes ses affaires : ﴿*exceptés ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent un culte exclusif*﴾ échangeant ainsi l'ostentation par la sincérité. Leurs œuvres pieuses leur seront utiles, même si elles sont minimes. ﴿*ceux-là seront avec les croyants*﴾ dans leur groupe au Jour de la Résurrection, ﴿*Allah accordera aux croyants une immense récompense.*﴾ Puis Allah (ﷻ) dit en informant du fait qu'Il se passe de tout, et qu'Il ne châtie les serviteurs qu'en raison de leurs péchés : ﴿*Pourquoi Allah vous châtierait-Il si vous êtes reconnaissants et croyants ?*﴾ Si vous amendez vos œuvres et que vous croyez en Allah et en Son Messager, ﴿*Allah est reconnaissant et omniscient*﴾ ainsi, Il

se montre reconnaissant vis-à-vis de celui qui fait preuve de reconnaissance, connait celui dont le cœur croit en Lui, et accorde pour cela la plus abondante des récompenses.

۞ لَّا يُحِبُّ ٱللَّهُ ٱلْجَهْرَ بِٱلسُّوٓءِ مِنَ ٱلْقَوْلِ إِلَّا مَن ظُلِمَ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ سَمِيعًا عَلِيمًا ﴿١٤٨﴾ إِن تُبْدُوا۟ خَيْرًا أَوْ
تُخْفُوهُ أَوْ تَعْفُوا۟ عَن سُوٓءٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَفُوًّا قَدِيرًا ﴿١٤٩﴾

(148) ﴿*Allah n'aime pas qu'on profère publiquement de mauvaises paroles, à moins qu'on ne soit victime d'une injustice. Allah entend et sait tout.* (149) *Que vous fassiez le bien publiquement ou secrètement, ou que vous pardonniez un mal, [sachez qu'] Allah est indulgent et omnipotent.*﴾

Ibn ᶜAbbâs dit : « Allah n'aime pas que quelqu'un invoque contre un autre, sauf s'il est victime d'une injustice, en quel cas il lui est permis d'invoquer contre celui qui la lui fait subir. Tel est le sens de Sa Parole : ﴿*à moins qu'on ne soit victime d'une injustice*﴾ Et s'il patiente, cela est meilleur pour lui. »

﴿*Que vous fassiez le bien publiquement ou secrètement, ou que vous pardonniez un mal, [sachez qu'] Allah est indulgent et omnipotent.*﴾ Que vous exposiez, ô hommes, le bien, ou que vous le dissimuliez, ou que vous pardonniez à celui qui vous cause du tort, sachez que tout ceci relève de ce qui vous rapproche d'Allah et multiplie votre récompense auprès de Lui. Parmi les attributs d'Allah est qu'Il est indulgent envers Ses serviteurs tout en étant capable de les châtier, c'est pourquoi Il dit : ﴿*Allah est indulgent et omnipotent.*﴾

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْفُرُونَ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَيُرِيدُونَ أَن يُفَرِّقُوا۟ بَيْنَ ٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَيَقُولُونَ نُؤْمِنُ
بِبَعْضٍ وَنَكْفُرُ بِبَعْضٍ وَيُرِيدُونَ أَن يَتَّخِذُوا۟ بَيْنَ ذَٰلِكَ سَبِيلًا ﴿١٥٠﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَٰفِرُونَ حَقًّا ۚ
وَأَعْتَدْنَا لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿١٥١﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَلَمْ يُفَرِّقُوا۟ بَيْنَ أَحَدٍ مِّنْهُمْ
أُو۟لَٰٓئِكَ سَوْفَ يُؤْتِيهِمْ أُجُورَهُمْ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٥٢﴾

(150) ﴿*Ceux qui renient Allah et Ses messagers, et veulent faire une distinction entre Allah et Ses messagers en disant : « Nous croyons aux uns et renions les autres », cherchant ainsi à emprunter un chemin intermédiaire [entre la foi et la mécréance] ;* (151) *ceux-là sont les véritables mécréants, et Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant.* (152) *Quant à ceux qui croient en Allah et en Ses messagers et ne font aucune distinction entre eux, [Allah] leur accordera leur récompense. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) menace ceux qui Le renient ainsi que Ses Messagers parmi les juifs et les chrétiens, et qui cherchent à établir une distinction entre Allah et Ses Messagers dans la foi. Ainsi, ils croient en certains prophètes et en renient d'autres, uniquement par suivi des passions et coutumes héritées de leurs ancêtres, et non en raison d'une preuve qui les aurait guidés à ceci. Ils n'ont aucun moyen d'étayer cela, et n'agissent que par passions et sectarisme. En somme, celui qui renie un seul prophète aura renié tous les prophètes, car il est obligatoire de croire en tout prophète envoyé par Allah aux habitants de la terre. Quiconque renie la prophétie de l'un d'eux par

jalousie, sectarisme ou passion, montre que sa foi en les prophètes auxquels il croit n'est pas une foi légale, mais elle n'est qu'intérêt, passion et sectarisme, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾*Ceux qui renient Allah et Ses messagers*﴿ Il les a qualifiés de mécréants en Allah et Ses Messagers, ﴾*et veulent faire une distinction entre Allah et Ses messagers*﴿ dans la foi, ﴾*en disant : « Nous croyons aux uns et renions les autres », cherchant ainsi à emprunter un chemin intermédiaire [entre la foi et la mécréance]*﴿ Puis Il informe à leur sujet : ﴾*ceux-là sont les véritables mécréants*﴿ leur mécréance en celui auquel ils prétendent croire est avérée, car elle n'est pas légale, puisque s'ils croyaient vraiment en lui, étant donné qu'il est le Messager d'Allah, ils croiraient en ses semblables, et en celui dont la preuve de la prophétie est plus claire et plus évidente, s'ils avaient considéré comme il se doit sa prophétie.

﴾*Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant.*﴿ De la même façon qu'ils ont méprisé celui qu'ils ont renié, pour ne pas avoir considéré ce qu'il a apporté d'Allah, ou pour s'en être détournés pour se consacrer aux vanités inutiles de ce bas-monde, ou pour l'avoir renié après avoir connu la réalité de sa prophétie, comme l'ont fait nombre de rabbins juifs à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ). Ils l'ont jalousé pour la prophétie éminente qu'Allah lui accordée, se sont opposés à lui, l'ont démenti, pris pour ennemi et combattu. Allah les soumit alors à l'humiliation en ce bas-monde qui les mènera à celle de l'au-delà. ﴾*Quant à ceux qui croient en Allah et en Ses messagers et ne font aucune distinction entre eux*﴿, la communauté de Muhammad (ﷺ) qui croit en tout Livre révélé par Allah et en tout prophète suscité par Allah, comme Il dit :

ءَامَنَ ٱلرَّسُولُ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيۡهِ مِن رَّبِّهِۦ وَٱلۡمُؤۡمِنُونَۚ كُلٌّ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَمَلَٰٓئِكَتِهِۦ وَكُتُبِهِۦ وَرُسُلِهِۦ لَا نُفَرِّقُ بَيۡنَ أَحَدٖ مِّن رُّسُلِهِۦۚ

﴾Le Messager a cru en ce qui lui a été révélé de son Seigneur, ainsi que les croyants. Tous ont cru en Allah, en Ses anges, en Ses livres et en Ses messagers ; [les croyants] disent : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. »﴿[1]

Puis Allah (ﷻ) informe qu'Il leur a préparé une rétribution immense, une récompense considérable, et un don magnifique : ﴾*[Allah] leur accordera leur récompense*﴿ pour leur foi en Allah et Ses Messagers. ﴾*Allah est pardonneur et miséricordieux*﴿ concernant leurs péchés, si certains d'entre eux ont commis des péchés.

يَسۡـَٔلُكَ أَهۡلُ ٱلۡكِتَٰبِ أَن تُنَزِّلَ عَلَيۡهِمۡ كِتَٰبٗا مِّنَ ٱلسَّمَآءِۚ فَقَدۡ سَأَلُواْ مُوسَىٰٓ أَكۡبَرَ مِن ذَٰلِكَ فَقَالُوٓاْ أَرِنَا ٱللَّهَ جَهۡرَةٗ فَأَخَذَتۡهُمُ ٱلصَّٰعِقَةُ بِظُلۡمِهِمۡۚ ثُمَّ ٱتَّخَذُواْ ٱلۡعِجۡلَ مِنۢ بَعۡدِ مَا جَآءَتۡهُمُ ٱلۡبَيِّنَٰتُ فَعَفَوۡنَا عَن ذَٰلِكَۚ وَءَاتَيۡنَا مُوسَىٰ سُلۡطَٰنٗا مُّبِينٗا ﴿١٥٣﴾ وَرَفَعۡنَا فَوۡقَهُمُ ٱلطُّورَ بِمِيثَٰقِهِمۡ وَقُلۡنَا لَهُمُ ٱدۡخُلُواْ ٱلۡبَابَ سُجَّدٗا وَقُلۡنَا لَهُمۡ لَا تَعۡدُواْ فِي ٱلسَّبۡتِ وَأَخَذۡنَا مِنۡهُم مِّيثَٰقًا غَلِيظٗا ﴿١٥٤﴾

(153) ﴾*Les Gens du Livre te demandent de faire descendre un Livre du ciel sur eux. Ils ont demandé à Moïse bien plus encore, lorsqu'ils dirent : « Fais-nous voir Allah de nos propres yeux ! » Aussi, la foudre les saisit pour leur transgression. Et pire*

[1] *Al-Baqarah*, v.285.

encore, ils prirent le veau [pour divinité] en dépit des preuves manifestes qui leur furent parvenues. Nous leur avons ensuite pardonné cela et avons accordé à Moïse des preuves manifestes. (154) *Nous avons élevé au-dessus d'eux le mont [comme une menace pour avoir rompu] leur engagement, et leur avons dit : « Franchissez la porte inclinés ! », et Nous leur avons dit : « Ne transgressez pas le sabbat ! » ; et Nous avons pris d'eux un engagement solennel.*﴾

Les juifs ont demandé au Messager d'Allah (ﷺ) de leur faire descendre un Livre du ciel, tout comme la Torah a été descendue [du ciel] intégralement transcrite à Moïse. ﴿*Ils ont demandé à Moïse bien plus encore, lorsqu'ils dirent : « Fais-nous voir Allah de nos yeux ! » Aussi, la foudre les saisit pour leur transgression*﴾ arrogance, et entêtement. ﴿*Et pire encore, ils prirent le veau [pour divinité] en dépit des preuves manifestes qui leur furent parvenues*﴾ après avoir vu des signes éblouissants et des preuves contraignantes par l'intermédiaire de Moïse (عليه السلام) en Égypte, ainsi que l'anéantissement de l'ennemi d'Allah Pharaon et de l'ensemble de ses armées dans les flots. Peu de temps après avoir franchi la mer, ils trouvèrent un peuple adorant des idoles à eux, et ils dirent à Moïse :

ٱجْعَل لَّنَآ إِلَٰهًا كَمَا لَهُمْ ءَالِهَةٌ

﴿***Désigne-nous une divinité semblable aux leurs !***﴾[1]

Puis Allah (ﷻ) mentionna le récit détaillé de leur adoption du veau dans la sourate *al-aʿrâf* et *ṯâ-hâ* après que Moïse soit allé converser avec son Seigneur (ﷻ). Lorsqu'il revint, et que cela se fut passé, Allah fit que leur repentir pour leur crime et invention consiste à ce que ceux qui n'ont pas adoré le veau tuent ceux qui l'ont adoré, ainsi ils se sont entretués, et Allah (ﷻ) dit : ﴿*Nous leur avons ensuite pardonné cela et avons accordé à Moïse des preuves manifestes.*﴾

﴿*Nous avons élevé au-dessus d'eux le mont [comme une menace pour avoir rompu] leur engagement*﴾ ceci lorsqu'ils ont refusé de s'attacher aux Lois de la Thora, et manifesté leur rejet de ce que Moïse (عليه السلام) leur apportait. Allah éleva au-dessus de leurs têtes un mont, puis ils se soumirent, se conformèrent [à l'ordre d'Allah] et se prosternèrent, tout en regardant au-dessus de leurs têtes de peur que le mont ne tombe sur eux, comme Allah (ﷻ) dit :

وَإِذْ نَتَقْنَا ٱلْجَبَلَ فَوْقَهُمْ كَأَنَّهُۥ ظُلَّةٌ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُۥ وَاقِعٌۢ بِهِمْ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ

﴿***[Mentionne] lorsque Nous avons élevé au-dessus d'eux le mont, tel un nuage ombrageux, et qu'ils pensaient qu'il allait tomber sur eux. [Nous leur dîmes :] « Appliquez avec résolution [la Thora] que Nous vous avons accordée,***﴾[2]

﴿*Nous leur avons dit : Franchissez la porte inclinés !*﴾ Mais ils ont transgressé ce qu'on leur ordonnait de dire et de faire, car on leur ordonna de franchir la porte de *bayt al-maqdis* inclinés et en disant : « (حِطَّة, *ḥiṭṭah*) Absous nos péchés ! » c'est-à-dire : ô Allah, absous nos péchés pour avoir délaissé le djihad au point d'errer dans le désert pendant quarante ans. Mais ils sont entrés en rampant sur leur postérieur en disant : « (حِنطَة, *ḥinṭah*) Du blé dans un cheveu ! » ﴿*Nous leur avons dit : Ne transgressez pas le sabbat !*﴾ Nous leur avons enjoint de respecter le sabbat et de se conformer à ce qu'Allah leur a interdit tant que cela leur était légiféré. ﴿*et Nous*

[1] *Al-Aʿrâf*, v.138.
[2] *Al-Aʿrâf*, v.171.

avons pris d'eux un engagement solennel﴾ ferme. Mais ils ont transgressé, désobéi et rusé pour commettre les interdits d'Allah (ﷻ).

فَبِمَا نَقْضِهِم مِّيثَٰقَهُمْ وَكُفْرِهِم بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَقَتْلِهِمُ ٱلْأَنۢبِيَآءَ بِغَيْرِ حَقٍّ وَقَوْلِهِمْ قُلُوبُنَا غُلْفٌۢ ۚ بَلْ طَبَعَ ٱللَّهُ
عَلَيْهَا بِكُفْرِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٥٥﴾ وَبِكُفْرِهِمْ وَقَوْلِهِمْ عَلَىٰ مَرْيَمَ بُهْتَٰنًا عَظِيمًا ﴿١٥٦﴾ وَقَوْلِهِمْ
إِنَّا قَتَلْنَا ٱلْمَسِيحَ عِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ رَسُولَ ٱللَّهِ وَمَا قَتَلُوهُ وَمَا صَلَبُوهُ وَلَٰكِن شُبِّهَ لَهُمْ ۚ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ
لَفِى شَكٍّ مِّنْهُ ۚ مَا لَهُم بِهِۦ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا ٱتِّبَاعَ ٱلظَّنِّ ۚ وَمَا قَتَلُوهُ يَقِينًۢا ﴿١٥٧﴾ بَل رَّفَعَهُ ٱللَّهُ إِلَيْهِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَزِيزًا
حَكِيمًا ﴿١٥٨﴾ وَإِن مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ إِلَّا لَيُؤْمِنَنَّ بِهِۦ قَبْلَ مَوْتِهِۦ ۖ وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يَكُونُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا ﴿١٥٩﴾

(155) ﴾*[Nous les avons maudits] pour avoir rompu leur engagement, renié les versets d'Allah, tué sans droit les prophètes, et pour avoir dit : « Nos cœurs sont voilés [à votre appel]. » C'est plutôt Allah qui a scellé leur cœur en raison de leur mécréance, leur foi est donc minime.* (156) *[Nous les avons maudits] pour leur mécréance, leur effroyable calomnie contre Marie,* (157) *et pour avoir dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah. » Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié, mais c'est ce qu'ils ont cru avoir fait ! Ceux qui ont divergé à son sujet demeurent encore dans le doute ; sans aucune certitude, ils ne font que suivre des conjectures, sans être certains de l'avoir tué.* (158) *En réalité, Allah l'a élevé vers Lui. Allah est puissant et sage.* (159) *Il n'est pas un membre des Gens du Livre qui ne croira pas en lui avant sa mort, et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux.*﴿

Ceci relève des péchés qu'ils ont commis, et qui ont entrainé leur malédiction, leur expulsion et éloignement vis-à-vis de la guidée. Ces péchés sont la rupture des engagements et pactes qu'ils ont conclus, leur reniement des versets et preuves d'Allah, ainsi que des miracles auxquels ils ont assisté par l'intermédiaire des prophètes, que le salut soit sur eux. ﴾*pour avoir tué sans droit les prophètes*﴿ désigne leurs nombreux crimes et affronts à l'encontre des prophètes d'Allah, car ils ont tué un grand nombre des prophètes. ﴾*et pour avoir dit : Nos cœurs sont voilés [à votre appel]*﴿

﴾*C'est plutôt Allah qui a scellé leur cœur en raison de leur mécréance, leur foi est donc minime*﴿ leurs cœurs ont été poussés à la mécréance, à la transgression, et à la foi minime. ﴾*[Nous les avons maudits] pour leur mécréance, leur effroyable calomnie contre Marie*﴿ ils l'ont accusée, elle et son fils, d'abominations, faisant d'elle une fornicatrice qui tomba enceinte suite à cela. Que les malédictions successives d'Allah soient sur eux jusqu'au Jour de la Résurrection. ﴾*et pour avoir dit : Nous avons tué le Messie, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah*﴿ nous avons tué celui qui prétendait ce rang ; ce qui est une ironie et une moquerie de leur part.

En réalité, ﴾*ils ne l'ont ni tué ni crucifié, mais c'est ce qu'ils ont cru avoir fait*﴿ ils ont vu celui qui lui ressemblait et l'ont pris pour lui : ﴾*Ceux qui ont divergé à son sujet demeurent encore dans le doute ; sans aucune certitude, ils ne font que suivre des conjectures*﴿ ainsi ceux qui, parmi les juifs, ont prétendu l'avoir tué, et ceux, parmi les chrétiens ignorants, qui les ont crus, tous sont en proie au doute, à la perplexité, à l'égarement, et à la folie à ce sujet. C'est pourquoi Il dit : ﴾*sans être*

certains de l'avoir tué﴾ ils ne l'ont pas tué en étant certains qu'il s'agissait de lui, mais ils étaient en proie au doute et aux conjectures. ﴿*En réalité, Allah l'a élevé vers Lui. Allah est puissant et sage.*﴾ On ne peut repousser Sa protection, et on ne peut attraper celui qui frappe à Sa porte. ﴿*Sage*﴾ en tout ce qu'Il décrète et exécute, et en ce qu'Il crée. Il possède la sagesse suprême, l'argument irréfutable, le pouvoir immense et l'ordre préexistent.

﴿*Il n'est pas un membre des Gens du Livre qui ne croira pas en lui avant sa mort*﴾ c'est-à-dire avant la mort de Jésus dont les juifs et ceux qui les ont suivis parmi les chrétiens ont prétendu qu'il fut tué et crucifié. ﴿*et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux*﴾ des œuvres qu'il a vu de leur part avant son élévation au ciel, et après sa descente sur terre. Tous croiront en lui lorsqu'il descendra pour tuer le faux-messie. Toutes les religions ne feront qu'une, celle de l'islam monothéiste, la religion d'Abraham (ﷺ).

فَبِظُلْمٍ مِّنَ ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَٰتٍ أُحِلَّتْ لَهُمْ وَبِصَدِّهِمْ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ كَثِيرًا ﴿١٦٠﴾ وَأَخْذِهِمُ
ٱلرِّبَوٰا۟ وَقَدْ نُهُوا۟ عَنْهُ وَأَكْلِهِمْ أَمْوَٰلَ ٱلنَّاسِ بِٱلْبَٰطِلِ ۚ وَأَعْتَدْنَا لِلْكَٰفِرِينَ مِنْهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٦١﴾ لَّٰكِنِ
ٱلرَّٰسِخُونَ فِى ٱلْعِلْمِ مِنْهُمْ وَٱلْمُؤْمِنُونَ يُؤْمِنُونَ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَآ أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ ۚ وَٱلْمُقِيمِينَ ٱلصَّلَوٰةَ ۚ
وَٱلْمُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱلْمُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ سَنُؤْتِيهِمْ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿١٦٢﴾

(160) ﴿*Nous avons interdit aux juifs d'excellentes nourritures qui leur étaient licites, en raison de leur transgression, du grand nombre d'hommes qu'ils ont détournés du sentier d'Allah,* (161) *de leur pratique de l'usure – alors qu'on la leur a interdite – et leur accaparement des biens des hommes, sans aucun droit. Et Nous avons préparé aux mécréants parmi eux un châtiment douloureux.* (162) *Mais ceux d'entre eux qui sont ancrés dans la science, ainsi que les croyants, ont foi en ce qu'on t'a révélé et ce qu'on a révélé avant toi. À ceux qui observent la prière, acquittent la zakat, croient en Allah et au Jour dernier, Nous accorderons une immense récompense.*﴾

En raison de la transgression des juifs, en ce qu'ils ont commis de péchés immenses, Allah leur a interdit d'excellentes nourritures qu'Il leur avait permises. ﴿*Nous avons interdit aux juifs d'excellentes nourritures qui leur étaient licites, en raison de leur transgression, du grand nombre d'hommes qu'ils ont détournés du sentier d'Allah*﴾ Ils ont détourné les gens du suivi de la vérité et s'en sont détournés eux-mêmes. C'est là leur nature, dans le passé et le présent, et c'est pourquoi ils furent ennemis des prophètes, en tuèrent un grand nombre, et démentirent Jésus et Muhammad, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux. ﴿*leur pratique de l'usure – alors qu'on le leur a interdit*﴾ Allah leur a interdit l'usure, mais ils l'ont pratiquée, consommée, et ont mis en œuvre diverses ruses et ambiguïtés pour cela. Ils se sont accaparés les biens des hommes sans aucun droit. ﴿*Et Nous avons préparé aux mécréants parmi eux un châtiment douloureux.*﴾

﴿*Mais ceux d'entre eux qui sont ancrés dans la science*﴾ ceux qui sont fermes dans la religion et sont ancrés dans la science utile ﴿*ainsi que les croyants, ont foi en ce qu'on t'a révélé et ce qu'on a révélé avant toi*﴾

﴾*À ceux qui observent la prière, acquittent la zakat*﴿ ce qui peut désigner la purification par l'aumône des biens, la purification des âmes, ou les deux, et Allah est plus savant. ﴾*croient en Allah et au Jour dernier*﴿, ils croient qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, ils croient en la résurrection après la mort, et en la rétribution des œuvres, bonnes ou mauvaises. ﴾*Nous leur accorderons une immense récompense*﴿ le Paradis.

۞ إِنَّآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ كَمَآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَىٰ نُوحٖ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ مِنۢ بَعۡدِهِۦۚ وَأَوۡحَيۡنَآ إِلَىٰٓ إِبۡرَٰهِيمَ وَإِسۡمَٰعِيلَ
وَإِسۡحَٰقَ وَيَعۡقُوبَ وَٱلۡأَسۡبَاطِ وَعِيسَىٰ وَأَيُّوبَ وَيُونُسَ وَهَٰرُونَ وَسُلَيۡمَٰنَۚ وَءَاتَيۡنَا دَاوُۥدَ زَبُورٗا
﴿١٦٣﴾ وَرُسُلٗا قَدۡ قَصَصۡنَٰهُمۡ عَلَيۡكَ مِن قَبۡلُ وَرُسُلٗا لَّمۡ نَقۡصُصۡهُمۡ عَلَيۡكَۚ وَكَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَىٰ
تَكۡلِيمٗا ﴿١٦٤﴾ رُّسُلٗا مُّبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى ٱللَّهِ حُجَّةُۢ بَعۡدَ ٱلرُّسُلِۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
عَزِيزًا حَكِيمٗا ﴿١٦٥﴾

(163) ﴾*Nous t'avons fait une révélation comme Nous en avons fait à Noé et aux prophètes après lui, comme Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, aux tribus [des fils d'Israël], à Jésus, Job, Aaron et Salomon, et Nous avons donné les Psaumes à David.* (164) *[Nous avons suscité] des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire – et Allah a parlé à Moïse de vive voix.* (165) *[Nous avons suscité ces] messagers pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer], afin qu'après la venue des messagers, les hommes n'aient plus d'argument à opposer à Allah. Allah est puissant et sage.*﴿

Allah (ﷻ) a fait une révélation à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ), comme Il a fait une révélation à d'autres prophètes passés ﴾*et Nous avons donné les Psaumes à David.*﴿ Les Psaumes étant le nom du Livre qu'Allah a révélé à David (عليه السلام). ﴾*[Nous avons suscité] des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire*﴿ avant ce verset, dans les sourates mecquoises et autres ﴾*et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire*﴿ et qui n'ont pas été mentionnés dans le Coran. ﴾*Allah a parlé à Moïse de vive voix*﴿, ce qui est un honneur accordé à Moïse (عليه السلام), c'est pourquoi on l'appelle *l'interlocuteur d'Allah.* ﴾*[Nous avons suscité ces] messagers pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer]*﴿, faire bonne annonce à celui qui obéit à Allah et recherche Son agrément à travers les œuvres de bien, et avertir celui qui contrevient à Son ordre et dément Ses messagers d'un châtiment et d'une punition. ﴾*afin qu'après la venue des messagers, les hommes n'aient plus d'argument à opposer à Allah. Allah est puissant et sage.*﴿ Allah a révélé Ses Livres et suscité Ses messagers pour annoncer et avertir, et distinguer ce qu'Il aime et agréé de ce qu'Il abhorre et déteste, afin qu'il ne reste aucune excuse à celui qui cherche à se justifier.

لَّٰكِنِ ٱللَّهُ يَشۡهَدُ بِمَآ أَنزَلَ إِلَيۡكَۖ أَنزَلَهُۥ بِعِلۡمِهِۦۖ وَٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ يَشۡهَدُونَۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًا ﴿١٦٦﴾
إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَصَدُّواْ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ قَدۡ ضَلُّواْ ضَلَٰلَۢا بَعِيدًا ﴿١٦٧﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَظَلَمُواْ

لَّمْ يَكُنِ ٱللَّهُ لِيَغْفِرَ لَهُمْ وَلَا لِيَهْدِيَهُمْ طَرِيقًا ﴿١٦٨﴾ إِلَّا طَرِيقَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى
ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿١٦٩﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَكُمُ ٱلرَّسُولُ بِٱلْحَقِّ مِن رَّبِّكُمْ فَـَٔامِنُوا۟ خَيْرًا لَّكُمْ ۚ وَإِن تَكْفُرُوا۟
فَإِنَّ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١٧٠﴾

(166) ﴿*[Ils te démentent], mais Allah témoigne de ce qu'Il t'a révélé. Il l'a révélé de par Sa science. Les anges en témoignent, et Allah suffit comme témoin.* (167) *Ceux qui ne croient pas et empêchent [les hommes de cheminer] sur le sentier d'Allah, s'égarent profondément.* (168) *Ceux qui ne croient pas et transgressent, Allah ne leur pardonnera pas [s'ils meurent ainsi], et Il ne les guidera pas,* (169) *si ce n'est vers l'Enfer où ils demeureront éternellement, et ceci est facile pour Allah.* (170) *Ô hommes ! Le Messager est venu à vous avec la vérité émanant de votre Seigneur. Croyez donc [en lui], cela est meilleur pour vous. Et si vous le reniez, [Allah se passe de vous, car] c'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Allah est omniscient et sage.*﴾

Même si ceux qui te démentent et s'opposent à toi ne croient pas en toi, Allah témoigne que tu es Son Messager auquel Il a révélé Son Livre, le Coran. ﴿*Il l'a révélé de par Sa science*﴾ il comporte de Sa science ce qu'Il a voulu porter à connaissance des serviteurs, comme preuves manifestes, guidée, distinction [entre le bien et le mal], ce qu'Il aime et agrée, ce qu'Il abhorre et rejette, ce qu'il contient comme science de l'Invisible des choses passées et à venir, et comme mention de Ses attributs sanctifiés que ne connaît ni prophète envoyé ni ange rapproché, sans qu'Allah ne l'en informe. ﴿*Les anges en témoignent*﴾, ils témoignent de la véracité de ce qui te parvient, de ce qu'Il t'a été révélé et ce qu'Il a fait descendre sur toi ; ceci accompagnant le témoignage d'Allah sur cela, ﴿*et Allah suffit comme témoin.*﴾

﴿*Ceux qui ne croient pas et empêchent [les hommes de cheminer] sur le sentier d'Allah, s'égarent profondément.*﴾ Ils ont mécru pour eux-mêmes et n'ont pas suivi la vérité, et ils ont œuvré à empêcher les gens de la suivre et de s'y conformer. Ils sont sortis de la vérité, s'en sont égarés et grandement éloignés. Puis Allah (ﷻ) mentionne Son jugement concernant ceux qui renient Ses signes, Son Livre et Son messager, ceux qui ont transgressé envers leur personne en cela, en empêchant les gens de cheminer sur cette voie, en commettant des péchés et violant Ses interdits, en disant qu'Il ne leur pardonnera pas et ne les guidera pas sur le chemin du bien, mais uniquement sur le chemin menant à l'Enfer, ﴿*où ils demeureront éternellement, et ceci est facile à Allah.*﴾

﴿*Ô hommes ! Le Messager est venu à vous avec la vérité émanant de votre Seigneur. Croyez donc [en lui], cela est meilleur pour vous.*﴾ Muhammad (ﷺ) est venu à vous avec la guidée, la religion de vérité, des preuves suffisantes venant d'Allah (ﷻ). Croyez donc en ce qu'il vous apporte et suivez-le, cela est meilleur pour vous. ﴿*Et si vous le reniez, [Allah se passe de vous, car] c'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre*﴾ Il se passe de vous et de votre foi, et votre mécréance ne Lui nuit en rien. ﴿*Allah est omniscient*﴾ Il sait qui, parmi vous, mérite la guidée, ainsi Il le guide, et qui mérite le fourvoiement, ainsi Il le fourvoie. ﴿*et sage*﴾ en Ses paroles, Ses actes, Sa Loi et Sa prédestination.

يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ لَا تَغۡلُواْ فِي دِينِكُمۡ وَلَا تَقُولُواْ عَلَى ٱللَّهِ إِلَّا ٱلۡحَقَّۚ إِنَّمَا ٱلۡمَسِيحُ عِيسَى
ٱبۡنُ مَرۡيَمَ رَسُولُ ٱللَّهِ وَكَلِمَتُهُۥٓ أَلۡقَىٰهَآ إِلَىٰ مَرۡيَمَ وَرُوحٞ مِّنۡهُۖ فَـَٔامِنُواْ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦۖ وَلَا تَقُولُواْ
ثَلَٰثَةٌۚ ٱنتَهُواْ خَيۡرٗا لَّكُمۡۚ إِنَّمَا ٱللَّهُ إِلَٰهٞ وَٰحِدٞۖ سُبۡحَٰنَهُۥٓ أَن يَكُونَ لَهُۥ وَلَدٞۘ لَّهُۥ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَمَا فِي ٱلۡأَرۡضِۗ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَكِيلٗا ﴿١٧١﴾

(171) ﴿*Ô Gens du Livre ! N'exagérez pas dans votre religion, et ne dites sur Allah que la vérité. Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un messager d'Allah, Sa parole qu'Il déposa en Marie, et une âme insufflée créée par Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers, et ne dites pas : « [Allah est] trois ». Cessez, cela est meilleur pour vous. Allah est le seul qui doit être adoré. Gloire à Lui [il ne Lui sied pas] d'avoir un fils. C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Allah suffit comme protecteur.*﴾

Allah (ﷻ) interdit aux Gens du Livre l'excès et l'exagération, ce qui est très répandu chez les chrétiens, car ils ont transgressé la limite concernant Jésus, au point de l'élever au-dessus du rang qu'Allah lui a accordé. Ils l'ont fait passer du rang de la prophétie à celui de divinité en dehors d'Allah, qu'ils adorent comme on adore Allah. Plus encore, ils ont exagéré concernant ses disciples et adeptes, parmi ceux qui se disent sur sa religion, en prétendant leur infaillibilité et en les suivant en tout ce qu'ils disent, que cela soit juste ou faux, égarement ou droiture, vérité ou mensonge. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

ٱتَّخَذُوٓاْ أَحۡبَارَهُمۡ وَرُهۡبَٰنَهُمۡ أَرۡبَابٗا مِّن دُونِ ٱللَّهِ

﴿Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie fils de Marie, pour seigneurs en dehors d'Allah,﴾[1]

﴿*ne dites sur Allah que la vérité*﴾, ne mentez pas sur Lui, en Lui attribuant une compagne et un fils, qu'Allah soit élevé très au-dessus de cela, qu'Il soit exempté et sanctifié et que Son unicité soit célébrée en Sa grandeur et Son immensité. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, et il n'est de Seigneur véritable que Lui. ﴿*Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un messager d'Allah, Sa parole qu'Il déposa en Marie, et une âme insufflée créée par Lui*﴾ il n'est qu'un serviteur parmi les serviteurs d'Allah, et une créature parmi Ses créatures auquel Il dit : « Sois ! » et il fut. Il est un messager parmi Ses messagers, et Sa parole qu'Il déposa en Marie. C'est-à-dire qu'Il le créa par la parole avec laquelle Il envoya Gabriel (عليه السلام) à Marie, et ce dernier insuffla en elle cette âme créée par Lui, par la permission de son Seigneur (ﷻ). Cette âme insufflée par Gabriel dans l'ouverture de la tunique de Marie et qui descendit jusqu'à pénétrer son utérus fut semblable à la fécondation de la mère par le père. Mais tout cela n'est que la création d'Allah (ﷻ), et c'est pourquoi on dit de Jésus qu'il est la Parole d'Allah et une âme insufflée créée par Lui, car il n'avait pas de père dont il fut issu, mais il fut créé à partir de la Parole d'Allah qui lui dit : « Sois ! » et il fut ; de même qu'il est l'âme insufflée créée par Lui avec laquelle Il envoya Gabriel. Allah (ﷻ) dit :

وَٱلَّتِيٓ أَحۡصَنَتۡ فَرۡجَهَا فَنَفَخۡنَا فِيهَا مِن رُّوحِنَا وَجَعَلۡنَٰهَا وَٱبۡنَهَآ ءَايَةٗ لِّلۡعَٰلَمِينَ ﴿٩١﴾

[1] *At-Tawbah*, v.31.

﴾[Mentionne] celle qui préserva sa chasteté et en qui Nous avons insufflé une âme créée par Nous, faisant d'elle et de son fils un signe pour l'univers.﴿[1]

﴾*Croyez donc en Allah et en Ses messagers*﴿ croyez qu'Allah est Un et Unique, qu'Il n'a ni fils ni compagne. Sachez, et soyez certains, que Jésus est le serviteur d'Allah et Son messager. C'est pourquoi Il dit : ﴾*ne dites pas : [Allah est] trois*﴿ n'associez pas Jésus et sa mère à Allah, qu'Il soit élevé très au-dessus de cela. ﴾*Cessez, cela est meilleur pour vous. Allah est un Dieu unique. Gloire à Lui (il ne Lui sied pas) d'avoir un fils*﴿ qu'Il soit élevé exempté de cela. ﴾*C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Allah suffit comme protecteur.*﴿ Tout est Sa propriété et Sa création, et tout ce qu'ils contiennent Lui est soumis et demeure sous Son administration. C'est Lui qui régente tout cela, alors comment pourrait-Il avoir une compagne ou un fils en cela ?

لَّن يَسْتَنكِفَ ٱلْمَسِيحُ أَن يَكُونَ عَبْدًا لِّلَّهِ وَلَا ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ٱلْمُقَرَّبُونَ ۚ وَمَن يَسْتَنكِفْ عَنْ
عِبَادَتِهِۦ وَيَسْتَكْبِرْ فَسَيَحْشُرُهُمْ إِلَيْهِ جَمِيعًا ﴿١٧٢﴾ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ
فَيُوَفِّيهِمْ أُجُورَهُمْ وَيَزِيدُهُم مِّن فَضْلِهِۦ ۖ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱسْتَنكَفُوا۟ وَٱسْتَكْبَرُوا۟ فَيُعَذِّبُهُمْ
عَذَابًا أَلِيمًا وَلَا يَجِدُونَ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٧٣﴾

(172) ﴾*Le Messie ne dédaigne pas d'être un serviteur d'Allah, pas plus que les anges proches [d'Allah]. Que ceux qui dédaignent de L'adorer et s'enflent d'orgueil [sachent] qu'Il les rassemblera tous devant Lui.* (172) *Ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses, Il leur accordera leur pleine récompense et y ajoutera un surcroit de Sa grâce. Quant à ceux qui auront fait preuve de dédain et d'orgueil [face à l'adoration d'Allah], Il leur infligera un châtiment douloureux, et ils ne trouveront, en dehors d'Allah, ni protecteur ni secours.*﴿

Jamais le Messie n'a refusé orgueilleusement ﴾*d'être un serviteur d'Allah, pas plus que les anges proches [d'Allah]. Que ceux qui dédaignent de L'adorer et s'enflent d'orgueil [sachent] qu'Il les rassemblera tous devant Lui*﴿ Il les réunira devant Lui au Jour de la Résurrection et tranchera entre eux de par Son jugement équitable qui ne souffre d'aucune injustice. ﴾*Ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses, Il leur accordera leur pleine récompense et y ajoutera un surcroit de Sa grâce*﴿ Il les récompensera en fonction de leurs œuvres pieuses et leur ajoutera de Sa grâce, de Sa bienfaisance, et de Son immense miséricorde et générosité. ﴾*Quant à ceux qui auront fait preuve de dédain et d'orgueil [face à l'adoration d'Allah]*﴿ qui n'auront pas obéi à Allah, ne L'auront pas adoré et se seront enorgueillis face à cela, ﴾*Il leur infligera un châtiment douloureux, et ils ne trouveront, en dehors d'Allah, ni protecteur ni secours.*﴿ comme dans Sa Parole :

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِى سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ

﴾Ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer entreront bientôt dans la Géhenne, humiliés. »﴿[2]

C'est-à-dire serviles, avilis et humiliés, tout comme ils montraient refus et dédain.

---

[1] *Al-Anbiyâ'*, v.91.
[2] *Ghâfir*, v.60.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدۡ جَآءَكُم بُرۡهَٰنٞ مِّن رَّبِّكُمۡ وَأَنزَلۡنَآ إِلَيۡكُمۡ نُورٗا مُّبِينٗا ﴿١٧٤﴾ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ بِٱللَّهِ
وَٱعۡتَصَمُواْ بِهِۦ فَسَيُدۡخِلُهُمۡ فِي رَحۡمَةٖ مِّنۡهُ وَفَضۡلٖ وَيَهۡدِيهِمۡ إِلَيۡهِ صِرَٰطٗا مُّسۡتَقِيمٗا ﴿١٧٥﴾

(174) ﴿*Ô hommes ! Une preuve manifeste vous est parvenue de votre Seigneur, et Nous avons fait descendre sur vous une lumière éclatante.* (175) *Ceux qui croient en Allah et s'attachent fermement à Lui, Il les fera bientôt entrer dans Sa miséricorde et Sa grâce, et Il les guidera vers Lui sur une voie droite.*﴾

Allah (ﷻ) dit en s'adressant à tous les hommes et en les informant qu'une preuve éminente leur est parvenue de Sa part, c'est-à-dire une preuve ne laissant place à aucune excuse, et un argument mettant fin aux ambiguïtés. ﴿*Nous avons fait descendre sur vous une lumière éclatante*﴾ éclairant la vérité. Pour Ibn Jurayj et d'autres, cela désigne le Coran. ﴿*Ceux qui croient en Allah et s'attachent fermement à Lui*﴾ réunissant les rangs de l'adoration et de la confiance en Allah en toutes leurs affaires ﴿*Il les fera bientôt entrer dans Sa miséricorde et Sa grâce*﴾ Il leur fera miséricorde, les fera entrer au Paradis et ajoutera à leur récompense, en la multipliant et en les élevant en degrés, de par Sa grâce et sa bienfaisance envers eux. ﴿*et Il les guidera vers Lui sur une voie droite*﴾ une voie claire et directe, dépourvue de toute sinuosité et déviation. Telle est la description des croyants en ce bas-monde et dans l'au-delà. En ce bas-monde, ils cheminent sur la voie de la rectitude et du salut en toutes les croyances et pratiques ; et dans l'au-delà ils seront sur la voie droite d'Allah menant aux jardins du Paradis.

يَسۡتَفۡتُونَكَ قُلِ ٱللَّهُ يُفۡتِيكُمۡ فِي ٱلۡكَلَٰلَةِۚ إِنِ ٱمۡرُؤٌاْ هَلَكَ لَيۡسَ لَهُۥ وَلَدٞ وَلَهُۥٓ أُخۡتٞ فَلَهَا نِصۡفُ مَا
تَرَكَۚ وَهُوَ يَرِثُهَآ إِن لَّمۡ يَكُن لَّهَا وَلَدٞۚ فَإِن كَانَتَا ٱثۡنَتَيۡنِ فَلَهُمَا ٱلثُّلُثَانِ مِمَّا تَرَكَۚ وَإِن كَانُوٓاْ إِخۡوَةٗ رِّجَالٗا
وَنِسَآءٗ فَلِلذَّكَرِ مِثۡلُ حَظِّ ٱلۡأُنثَيَيۡنِۗ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمۡ أَن تَضِلُّواْۗ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَيۡءٍ عَلِيمُۢ ﴿١٧٦﴾

(176) ﴿*Ils t'interrogent [sur l'héritage]. Dis-leur : « Allah vous répond concernant celui qui meurt sans héritier direct : si un homme meurt sans enfant, ne laissant qu'une sœur, à celle-ci revient la moitié de ce qu'il laisse. Et si c'est elle qui décède sans laisser d'enfant, son frère percevra l'intégralité de l'héritage. S'il laisse deux sœurs, leur revient les deux-tiers de ce qu'il laisse ; et s'il laisse des frères et sœurs, au frère revient la part de deux sœurs. Allah vous expose [Ses lois] afin que vous ne vous égariez pas. Allah est omniscient.*﴾

Le sens de Sa parole semble être, et Allah est plus savant : ils t'interrogent concernant celui qui n'a pas d'héritier direct (الكلالة, *al-kalâlah*), dis-leur : Allah vous répond à ce sujet. Ainsi ce qui est mentionné indique ce qui est éludé. Nous avons précédemment évoqué *al-kalâlah* et l'étymologie du terme dérivant du terme (إكليل, *iklîl*), qui désigne la couronne entourant la tête. C'est pourquoi la plupart des savants ont interprété *al-kalâlah* comme désignant celui qui meurt en ne laissant ni fils ni père.

﴿*si un homme meurt sans enfant*﴾ est l'argument de ceux qui soutiennent que l'absence d'ascendant n'est pas une condition pour être considéré sans héritier direct, mais que l'absence d'enfant suffit. Ce qui est indiqué par Sa Parole : ﴿*ne laissant qu'une sœur, à celle-ci revient la moitié de ce qu'il laisse.*﴾ En effet, si le père était

vivant, elle n'hériterait de rien, car le père l'empêche d'hériter à l'unanimité des savants. Cela prouve qu'il s'agit bien de celui qui n'a ni enfant, en vertu du Texte du Coran, ni père, après réflexion, car la sœur ne peut percevoir la moitié en l'existence du père, et au contraire elle n'hérite de rien.

﴾Et si c'est elle qui décède sans laisser d'enfant, son frère percevra l'intégralité de l'héritage.﴿ Le frère hérite de tous ses biens, si elle meurt sans héritier direct, et qu'elle n'a ni enfant ni père, car si elle a un père son frère n'hérite de rien. Et si on suppose qu'il y a avec lui quelqu'un qui a droit à une part d'héritage, on lui accorde sa part, comme l'époux, le frère ou la mère, et on accorde le reste au frère.

﴾S'il laisse deux sœurs, leur revient les deux-tiers de ce qu'il laisse.﴿ Si celui qui meurt sans héritier direct laisse deux sœurs, on leur accorde les deux-tiers de l'héritage ; de même, si elles sont plus nombreuses. *﴾et s'il laisse des frères et sœurs, au frère revient la part de deux sœurs﴿* indique la règle concernant les proches parents d'une même famille parmi les enfants, les petits-enfants et les frères, si on trouve des garçons et des filles. On accorde alors au garçon la part de deux filles. *﴾Allah vous expose [Ses lois]﴿*, Il vous prescrit Ses impositions, vous fixe Ses limites et vous explicite Ses lois *﴾afin que vous ne vous égariez pas﴿* et ne déviez de la vérité après qu'elle eut été exposée. *﴾Allah est omniscient.﴿* Il connaît les conséquences des choses, leurs intérêts, ce qu'elles comportent comme bien pour Ses serviteurs, et ce que mérite chaque parent en fonction de sa proximité vis-à-vis du défunt.

Sourate 5

AL-MÂ'IDAH- المَائِدَة

La Table garnie. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَوْفُواْ بِٱلْعُقُودِۚ أُحِلَّتْ لَكُم بَهِيمَةُ ٱلْأَنْعَٰمِ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ غَيْرَ مُحِلِّى ٱلصَّيْدِ
وَأَنتُمْ حُرُمٌۗ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ مَا يُرِيدُ ﴿١﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تُحِلُّواْ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ وَلَا ٱلشَّهْرَ ٱلْحَرَامَ وَلَا
ٱلْهَدْىَ وَلَا ٱلْقَلَٰٓئِدَ وَلَآ ءَآمِّينَ ٱلْبَيْتَ ٱلْحَرَامَ يَبْتَغُونَ فَضْلًا مِّن رَّبِّهِمْ وَرِضْوَٰنًاۚ وَإِذَا حَلَلْتُمْ فَٱصْطَادُواْۚ وَلَا
يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ أَن صَدُّوكُمْ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ أَن تَعْتَدُواْۘ وَتَعَاوَنُواْ عَلَى ٱلْبِرِّ وَٱلتَّقْوَىٰۖ
وَلَا تَعَاوَنُواْ عَلَى ٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَۖ إِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٢﴾

(1) ﴿*Ô vous qui croyez ! Respectez fidèlement vos engagements. Il vous est permis [de consommer la chair] du bétail, sauf ce qui vous en sera exposé ; et la chasse vous est interdite lorsque vous êtes en état de sacralisation. Allah décrète ce qu'Il veut.* (2) *Ô vous qui croyez ! Ne profanez pas les interdits d'Allah, les mois sacrés, les animaux de sacrifice, [les bêtes qui portent] un collier [montrant qu'elles sont réservées au sacrifice], et ceux qui se dirigent vers la Maison sacrée en quête de la grâce et de l'agrément de leur Seigneur. Une fois désacralisés, vous êtes libres de chasser. Que l'aversion à votre égard de ceux qui vous ont interdit l'accès à la Mosquée sacrée ne vous amène pas à transgresser. Entraidez-vous plutôt dans l'accomplissement des bonnes œuvres et l'éloignement vis-à-vis des interdits ; et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Craignez Allah, car Allah est dur en punition !*﴾

ᶜAbd Allah Ibn Masᶜûd dit : « Lorsque tu entends Allah dire « Ô vous qui croyez ! » prête attention, car c'est un bien qu'Il ordonne, ou un mal qu'Il interdit. »

﴿*Respectez fidèlement vos engagements* (*al-ᶜuqûd*)﴾ ce qu'Allah a permis et interdit, ce qu'Il a imposé et délimité dans tout le Coran. Ne les trahissez et ne les transgressez donc pas. ﴿*Il vous est permis [de consommer la chair] du bétail*﴾ les camélidés, les bovidés et ovidés, ﴿*sauf ce qui vous en sera exposé.*﴾ la bête morte non sacrifiée, du sang qu'on a fait couler, et de la chair de porc. ﴿*et la chasse vous est interdite lorsque vous êtes en état de sacralisation.*﴾ Le terme bétail (الأنعام, *al-anᶜâm*) englobe les bêtes domestiquées comme les chameaux, les vaches, les moutons, et celles qui sont sauvages comme l'antilope, les vaches sauvages et les onagres. L'exception concernant les bêtes domestiquées a précédé, quant à l'exception concernant les bêtes sauvages, elle consiste en la chasse en état de sacralisation. On a également dit que le sens du verset était : Nous vous avons permis la consommation du bétail en toute situation, alors interdisez la chasse en état de sacralisation, car c'est

ce qu'Allah a décrété, et Il est le Sage en tout ce qu'Il ordonne et interdit, et c'est pourquoi Il dit : ﴾*Allah décrète ce qu'Il veut.*﴿

﴾*Ô vous qui croyez ! Ne profanez pas les interdits* [litt : *les rites*] *d'Allah.*﴿ les rites du pèlerinage ou encore les interdits d'Allah, ainsi : ne déclarez pas licites les interdits d'Allah, et c'est pourquoi Il dit ensuite : ﴾*les mois sacrés*﴿ c'est-à-dire leur caractère sacré et la reconnaissance de leur grandeur, et cessez ce qu'Allah a interdit pendant ces mois, comme le déclenchement du combat et l'insistance sur l'abandon des interdits. ﴾*les animaux de sacrifice, [les bêtes qui portent] un collier [montrant qu'elles sont réservées à l'immolation].*﴿ Ne délaissez pas les offrandes à la Maison sacrée, car cela comporte une vénération des rites d'Allah ; et ne cessez pas de mettre des colliers aux cous des bêtes afin qu'on les distingue des autres et qu'on sache qu'elles sont destinées à la Kaᶜba, et qu'ainsi s'en écarte celui qui veut leur nuire, et que soit incité à agir de même celui qui les voit. ﴾*ceux qui se dirigent vers la Maison sacrée en quête de la grâce et l'agrément de leur Seigneur.*﴿ Ne considérez pas licite de combattre ceux qui viennent à la Maison sacrée d'Allah qui accorde sécurité à qui y pénètre. De même concernant celui qui s'y rend pour rechercher la grâce d'Allah et Son agrément. Ne l'en empêchez pas, ne le lui interdisez pas, et ne l'attaquez pas. ﴾*Une fois désacralisés, vous êtes libres de chasser.*﴿ Une fois sorti de l'état de sacralisation, Nous avons permis ce qui vous était interdit lors de l'état de sacralisation, comme la chasse. [La phrase est construite sur le mode] impératif qui survient après une interdiction, et ce qui est correct est que la disposition légale revient à ce qu'elle était avant l'interdiction : obligatoire, recommandée, ou permise.

﴾*Que l'aversion pour vous de ceux qui vous ont interdit l'accès à la Mosquée sacrée ne vous amène pas à transgresser.*﴿ l'aversion pour vous de ceux qui vous ont empêché [par le passé] d'arriver jusqu'à la Mosquée sacrée, l'année d'Al-Hudaybiyah, ne doit pas vous amener à transgresser l'ordre d'Allah les concernant, en vous vengeant d'eux avec iniquité. ﴾*Entraidez-vous plutôt dans l'accomplissement des bonnes œuvres et l'éloignement vis-à-vis des interdits ; et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression.*﴿ Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de s'entraider dans l'accomplissement des œuvres de bien et dans l'abandon des péchés,. Il leur interdit de s'entraider dans le faux, les péchés et les interdits.

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةُ وَٱلدَّمُ وَلَحْمُ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦ وَٱلْمُنْخَنِقَةُ وَٱلْمَوْقُوذَةُ وَٱلْمُتَرَدِّيَةُ
وَٱلنَّطِيحَةُ وَمَآ أَكَلَ ٱلسَّبُعُ إِلَّا مَا ذَكَّيْتُمْ وَمَا ذُبِحَ عَلَى ٱلنُّصُبِ وَأَن تَسْتَقْسِمُوا۟ بِٱلْأَزْلَٰمِ ۚ ذَٰلِكُمْ فِسْقٌ ۗ
ٱلْيَوْمَ يَئِسَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن دِينِكُمْ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَٱخْشَوْنِ ۚ ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ
عَلَيْكُمْ نِعْمَتِى وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَٰمَ دِينًا ۚ فَمَنِ ٱضْطُرَّ فِى مَخْمَصَةٍ غَيْرَ مُتَجَانِفٍ لِّإِثْمٍ ۙ فَإِنَّ ٱللَّهَ
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣﴾

(3) ﴾*Il vous est interdit de consommer la bête morte [sans avoir été sacrifiée], le sang [qu'on a fait couler], la viande de porc, [les animaux] pour lesquels on a invoqué un autre nom que celui d'Allah, la bête morte étouffée ou frappée, ou suite à une chute ou un coup de corne, et celle partiellement dévorée par un prédateur – sauf si vous les égorgez avant qu'elles ne meurent – ainsi que la bête immolée sur les autels païens. [Il vous est également interdit] de consulter les augures au moyen des*

flèches divinatoires. Ceci n'est que transgression. Aujourd'hui, les mécréants ont perdu tout espoir [de vous détourner] de votre religion. Ne les craignez donc pas et craignez-Moi ! Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, J'ai parfait sur vous Mon bienfait, et J'agrée pour vous l'islam comme religion. Cependant, si quelqu'un est contraint par la famine [à manger ces choses interdites], sans inclination [volontaire] vers le péché, alors Allah est pardonneur et miséricordieux.﴾

Allah (ﷻ) mentionne à Ses serviteurs ce qui comporte une interdiction de consommer ces choses interdites que sont : la bête morte [sans être sacrifiée] (الميتة, *al-maytah*) qui désigne celle qui décède subitement, sans être égorgée ou chassée. Ceci, uniquement en raison de ce qu'elle contient comme méfait dû au sang coagulé. Elle nuit donc à la religion et au corps, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) l'a interdite. Fait exception à cela le poisson qui est licite, qu'il meurt en étant sacrifié ou autrement. ﴿*le sang*﴾ qu'on a fait couler, comme cela apparaît clairement dans Sa Parole :

أَوْ دَمًا مَّسْفُوحًا

﴿*le sang versé [lors de l'abattage],*﴾[1]

﴿*la viande de porc*﴾ désigne aussi bien le porc domestique que sauvage. Le terme (لحم, *lahm*) englobe toutes ses parties, y compris la graisse. ﴿*[les animaux] pour lesquels on a invoqué un autre nom que celui d'Allah*﴾ la bête sacrifiée sur laquelle on a prononcé le nom d'autre qu'Allah. Ceci est illicite car Allah a imposé de sacrifier les bêtes qu'Il a créées en prononçant Son glorieux Nom. Ainsi, tout ce sur quoi on aura prononcé le nom d'autre qu'Allah, qu'il s'agisse d'une statue, d'un démon, d'une idole ou de toute autre créature, ceci est illicite à l'unanimité. ﴿*la bête étouffée*﴾ celle qui meurt par strangulation, délibérément étouffée ou par accident en s'étouffant dans ses liens. Cette bête est illicite. ﴿*la bête morte suite à un coup*﴾ celle qui est frappée avec une chose lourde et non tranchante jusqu'à mourir. ﴿*la bête morte suite à une chute*﴾ celle qui tombe d'une hauteur et meurt ; elle n'est donc pas licite. ﴿*la bête morte suite à un coup de corne*﴾ celle qui est morte encornée par une autre bête, et qui n'est pas non plus licite, même si elle est blessée par la corne et que le sang coule, y compris de sa gorge. ﴿*celle partiellement dévorée par un prédateur*﴾ la bête attaquée par un lion, un guépard, un tigre, un loup ou un chien, qui en a dévoré une partie, entrainant ainsi sa mort. Cette bête est illicite, même si le sang coule, y compris de sa gorge, elle n'est pas licite à l'unanimité des savants. ﴿*sauf si vous l'égorgez avant qu'elle ne meurt*﴾ concerne tout ce que cela peut englober, qui subit une cause de décès et qu'il est possible d'immoler alors qu'elle est encore en vie. Cela ne s'applique qu'à ﴿*la bête morte étouffée ou frappée, ou suite à une chute ou un coup de corne, et celle partiellement dévorée par un prédateur*﴾

﴿*ainsi que la bête immolée sur les autels païens*﴾ les autels (النُّصُب, *an-nusub*) étaient des pierres dressées autour de la Kaᶜba. Elles étaient au nombre de trois cents soixante, et à l'époque antéislamique, les Arabes immolaient sur celles-ci, aspergeaient les pèlerins qui venaient à la Kaᶜba avec leur sang, puis découpaient la viande et l'étalaient sur ces autels. Allah interdit aux croyants d'agir ainsi, de même qu'Il leur interdit de consommer la viande des sacrifices faits devant ces autels, même si on prononce sur eux le nom d'Allah.

[1] *Al-Arʿâm*, v.145.

﴾*[Il vous est également interdit] de consulter les augures au moyen des flèches divinatoires.*﴿ Il vous a interdit, ô croyants, de consulter les augures au moyen des flèches divinatoires, ce que pratiquaient les Arabes à l'époque antéislamique. Ceci consiste en trois flèches sur lesquelles était inscrit pour la première « Fais ! » ; sur la deuxième : « Ne fais pas ! » ; et sur la troisième rien n'était écrit. Pour d'autres, il était écrit sur la première : « Mon Seigneur m'a ordonné de faire », sur la deuxième : « Mon Seigneur m'a interdit de faire », alors que sur la troisième rien n'était écrit. Si la première flèche était tirée, il accomplissait la chose. Si c'était la deuxième, il la délaissait, et si c'était la troisième, il recommençait à tirer. ﴾*Ceci n'est que transgression.*﴿ S'y adonner est une transgression, un fourvoiement, une ignorance et une forme de polythéisme. Allah a ordonné aux croyants, lorsqu'ils hésitent sur une affaire les concernant, de Le consulter en L'adorant, puis en Lui demandant de choisir pour eux en ce qu'ils recherchent.

﴾*Aujourd'hui, les mécréants ont perdu tout espoir [de vous détourner] de votre religion.*﴿ Ils ont désespéré de les voir abandonner leur religion. Cela peut également signifier qu'ils ont perdu espoir de ressembler aux musulmans, en ce par quoi les musulmans se sont distingués comme caractéristiques opposées au polythéisme et ses adeptes. C'est pourquoi Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de faire preuve de patience et de fermeté dans leur opposition aux mécréants, et de ne craindre personne qu'Allah lorsqu'Il dit : ﴾*Ne les craignez donc pas et craignez-Moi !*﴿ Ne craignez pas de vous opposer à eux et craignez-Moi afin que Je vous secoure contre eux, que Je les anéantisse, et que Je vous accorde la victoire et la supériorité sur eux en ce bas monde et dans l'au-delà. ﴾*Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, J'ai parfait sur vous Mon bienfait, et J'agrée pour vous l'islam comme religion*﴿ ceci est le plus grand bienfait qu'Allah (ﷻ) a accordé à cette communauté, dans la mesure où Il a parachevé pour eux leur religion, si bien qu'ils n'ont besoin ni d'une autre religion ni d'un autre prophète en dehors de leur Prophète (ﷺ). C'est pourquoi Allah en a fait le sceau des prophètes et l'a envoyé aux hommes et aux djinns. Il n'y a de licite que ce qu'Il a déclaré licite, d'illicite que ce qu'il a déclaré illicite, et de religion que ce qu'Il a institué. Tout ce dont Il a informé est vérité et véracité, et ne comporte ni mensonge ni contradiction. Ainsi, agréez-la pour vous-mêmes, car l'islam est la religion qu'Allah aime et agrée, avec laquelle Il a envoyé le meilleur des nobles Messagers, et révélé le plus noble de Ses Livres.

[*Cependant, si quelqu'un est contraint par la famine [à manger ces choses interdites], sans inclination [volontaire] vers le péché, alors Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿ Celui qui se trouve dans la nécessité de consommer ces choses interdites mentionnées par Allah (ﷻ), en raison d'une nécessité qui l'y contraint, il peut le faire et Allah sera pardonneur et miséricordieux à son égard. Ceci car Allah (ﷻ) connaît le besoin de Son serviteur qui se trouve dans la nécessité, ainsi Il se montre clément envers lui et lui pardonne. [*sans inclination [volontaire] vers le péché*﴿ en voulant désobéir à Allah, car Allah a permis cela et s'est tu sur l'autre.

يَسْـَٔلُونَكَ مَاذَآ أُحِلَّ لَهُمْ ۖ قُلْ أُحِلَّ لَكُمُ ٱلطَّيِّبَٰتُ ۙ وَمَا عَلَّمْتُم مِّنَ ٱلْجَوَارِحِ مُكَلِّبِينَ تُعَلِّمُونَهُنَّ مِمَّا عَلَّمَكُمُ ٱللَّهُ ۖ فَكُلُوا۟ مِمَّآ أَمْسَكْنَ عَلَيْكُمْ وَٱذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَيْهِ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٤﴾

(4) ﴾*Ils t'interrogent sur ce qui leur est permis. Dis-leur : « Vous sont permises les bonnes choses, ainsi que [le gibier] que capturent les animaux que vous avez dressés [pour la chasse], en leur apprenant ce qu'Allah vous a appris. Mangez donc de ce*

qu'ils capturent pour vous et prononcez le Nom d'Allah [lorsque vous envoyez l'animal]. » Craignez Allah, car Allah est prompt à demander compte.)

Après avoir mentionné dans le verset précédent ce qu'Il a interdit comme choses nuisibles pour celui qui les consomme, en son corps, sa religion ou les deux, en faisant exception en cas de nécessité, comme Il dit :

وَقَدْ فَصَّلَ لَكُم مَّا حَرَّمَ عَلَيْكُمْ إِلَّا مَا اضْطُرِرْتُمْ إِلَيْهِ

(***Il vous a détaillé ce qu'Il vous a interdit sauf lorsque vous y êtes contraints***)[1]

Il dit ensuite[2] : (*Ils t'interrogent sur ce qui leur est permis. Dis-leur : Vous sont permises les bonnes choses*) les sacrifices licites bons pour eux, ou encore tout ce qu'Il leur a permis de tout ce qu'ils peuvent obtenir et qui est la subsistance licite. (*ce que capturent les animaux que vous avez dressés [à la chasse]*) Il vous a rendu licites les bêtes immolées sur lesquelles le Nom d'Allah a été prononcé, ainsi que les bonnes choses. Et Il vous a rendu licite ce que vous chassez avec des animaux de proie, comme les chiens, les guépards, les faucons et autres. (*Mangez donc de ce qu'ils capturent pour vous et prononcez le nom d'Allah.*) Si on prononce le nom d'Allah en envoyant l'animal dressé et que ce dernier saisit la proie pour son maître, ce gibier est licite, même s'il est retrouvé mort [avant qu'on ne puisse lui porter le coup final en l'égorgeant]. (*Craignez Allah, car Allah est prompt à demander compte.*)

ٱلْيَوْمَ أُحِلَّ لَكُمُ ٱلطَّيِّبَٰتُ ۖ وَطَعَامُ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ حِلٌّ لَّكُمْ ۖ وَطَعَامُكُمْ حِلٌّ لَّهُمْ ۖ وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ
وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكُمْ إِذَآ ءَاتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ مُحْصِنِينَ غَيْرَ مُسَٰفِحِينَ وَلَا
مُتَّخِذِىٓ أَخْدَانٍ ۗ وَمَن يَكْفُرْ بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُۥ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٥﴾

(5) (*Aujourd'hui, toutes les bonnes choses vous sont permises, ainsi que la nourriture des Gens du Livre, tout comme votre nourriture l'est pour eux. [Il vous est également permis d'épouser] les femmes libres vertueuses parmi les croyantes, et les femmes libres vertueuses issues de ceux qui ont reçu le Livre avant vous, à condition de leur verser leur dot, en hommes vertueux, non en débauchés ni en preneurs d'amantes. Quiconque renie la foi [en l'islam] perd ses bonnes actions, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants.*)

Après avoir rappelé ce qu'Il a interdit à Ses serviteurs croyants comme mauvaises choses et ce qu'Il leur a permis comme bonnes choses, Allah (ﷻ) dit : (Aujourd'hui, toutes les bonnes choses vous sont permises.) Puis Il mentionne la disposition religieuse relative aux sacrifices des Gens du Livre, parmi les juifs et les chrétiens : (ainsi que la nourriture des Gens du Livre) leurs sacrifices. C'est là une chose sur laquelle les savants sont unanimes : leurs sacrifices sont licites pour les musulmans, car ils croient qu'il est interdit d'immoler pour autre qu'Allah et ils ne prononcent que le Nom d'Allah en sacrifiant ; même s'ils attribuent à Allah ce dont Il est exempt et innocent. (tout comme votre nourriture l'est pour eux.) vous pouvez les nourrir de vos sacrifices, comme vous pouvez consommer des leurs, à titre de rétribution et de contrepartie. ([Il vous est également permis d'épouser] les femmes libres vertueuses parmi les croyantes.) Il vous a permis le mariage avec des femmes libres et chastes

[1] *Al-Arrâm*, v.119.
[2] C'est-à-dire dans l'ordre de révélation, pas dans la lecture, car le premier verset fut révélé à la Mecque, et celui-ci à Médine.

parmi les femmes croyantes. Il a mentionné cela comme prélude à ce qui suit : ﴿et les femmes libres vertueuses issues de ceux qui ont reçu le Livre avant vous﴾ Le verset désigne donc celles qui sont innocentes de la fornication. Ibn ᶜAbbâs dit : « Lorsque fut révélé : ﴿*N'épousez pas les polythéistes tant qu'elles n'auront pas la foi*﴾ les gens s'abstinrent d'épouser les femmes des Gens du Livre, jusqu'à ce que soit révélé : ﴿et les femmes libres vertueuses issues de ceux qui ont reçu le Livre avant vous.﴾ Les gens épousèrent alors des femmes des Gens du Livre. »

﴿à condition de leur verser leur dot.﴾ Puisqu'elles sont libres et chastes, elles ont droit à la dot que vous devez leur donner de bonne grâce. ﴿en hommes vertueux, non en débauchés ni en preneurs d'amantes.﴾ La condition de chasteté pour les femmes, qui consiste à être innocente de fornication, est également demandée pour les hommes qui doivent être libres et chastes. ﴿non en débauchés﴾ que sont les fornicateurs qui ne s'abstiennent d'aucune désobéissance et ne se refusent à personne ﴿ni en preneurs d'amantes﴾ avec lesquelles ils s'adonnent à la fornication. ﴿Quiconque renie la foi perd le fruit de ses bonnes actions, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants.﴾

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا قُمۡتُمۡ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ فَٱغۡسِلُواْ وُجُوهَكُمۡ وَأَيۡدِيَكُمۡ إِلَى ٱلۡمَرَافِقِ
وَٱمۡسَحُواْ بِرُءُوسِكُمۡ وَأَرۡجُلَكُمۡ إِلَى ٱلۡكَعۡبَيۡنِۚ وَإِن كُنتُمۡ جُنُبٗا فَٱطَّهَّرُواْۚ وَإِن كُنتُم مَّرۡضَىٰٓ أَوۡ
عَلَىٰ سَفَرٍ أَوۡ جَآءَ أَحَدٞ مِّنكُم مِّنَ ٱلۡغَآئِطِ أَوۡ لَٰمَسۡتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَلَمۡ تَجِدُواْ مَآءٗ فَتَيَمَّمُواْ صَعِيدٗا طَيِّبٗا
فَٱمۡسَحُواْ بِوُجُوهِكُمۡ وَأَيۡدِيكُم مِّنۡهُۚ مَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيَجۡعَلَ عَلَيۡكُم مِّنۡ حَرَجٖ وَلَٰكِن
يُرِيدُ لِيُطَهِّرَكُمۡ وَلِيُتِمَّ نِعۡمَتَهُۥ عَلَيۡكُمۡ لَعَلَّكُمۡ تَشۡكُرُونَ ٦

(6) ﴿*Ô vous qui croyez ! Lorsque vous voulez accomplir la prière, lavez-vous le visage et [lavez-vous] les mains [et les avant-bras] jusqu'aux coudes ; passez vos mains mouillées sur la tête, et lavez vos pieds jusqu'aux chevilles. Si vous êtes en état de janâbah, lavez-vous [tout le corps]. Si vous êtes malades ou en voyage, et que vous revenez des lieux d'aisance, ou si vous avez eu commerce avec vos femmes, et que vous ne trouviez pas d'eau, alors tournez-vous vers un sol pur et essuyez-vous en le visage et les mains. Allah ne veut vous imposer aucune gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait, afin que vous soyez reconnaissants.*﴾

Pour nombre de pieux prédécesseurs, ﴿Lorsque vous voulez accomplir la prière﴾ sous-entend : lorsque vous êtes en état d'impureté mineure ou que vous vous réveillez pour prier. ﴿lavez-vous le visage﴾ un groupe de savants a argumenté par ce verset de l'obligation d'émettre l'intention de faire les ablutions, car il est sous-entendu : «Lorsque vous voulez accomplir la prière, lavez-vous le visage pour cela » Il est recommandé, avant de se laver le visage, de mentionner le Nom d'Allah (ﷻ) pour l'accomplissement des ablutions. Il est recommandé de laver ses deux mains avant de les introduire dans le récipient, plus encore lorsqu'on se réveille de son sommeil. Pour les jurisconsultes, le visage désigne ce qui est situé entre la racine des cheveux et l'extrémité de la barbe et du menton en longueur, et d'une oreille à l'autre en largeur. ﴿[lavez-vous] des mains jusqu'aux coudes﴾ c'est-à-dire avec les coudes. Il est recommandé à celui qui fait ses ablutions de poursuivre jusqu'au bras afin de le laver avec les coudes. ﴿passez vos mains mouillées sur la tête.﴾ Les savants ont divergé

quant à savoir si la particule (ب, *ba*) signifiait que les mains doivent toucher la tête, ce qui est le sens le plus apparent, ou si elles pouvaient n'en toucher qu'une partie seulement, ce qui est contestable. Certains spécialistes des fondements ont mentionné que les deux pouvaient être signifiés, et qu'il fallait revenir à la Sunna pour distinguer. Ainsi, ᶜAmr Ibn Yahyâ rapporte qu'un homme demanda à ᶜAbd Allah Ibn Zayd Ibn ᶜÂsim, qui était un Compagnon du Prophète (ﷺ) : « Peux-tu me montrer comment le Messager d'Allah (ﷺ) faisait ses ablutions ? » Il accepta, demanda qu'on lui apporte de l'eau qu'il versa sur ses mains, et il les lava deux fois. Puis, il se rinça la bouche et aspira de l'eau par le nez trois fois. Puis il se lava le visage trois fois. Il se lava deux fois, des mains jusqu'aux coudes. Puis il s'essuya la tête avec ses mains, en commençant par le devant de sa tête et en les passant jusqu'à sa nuque avant de revenir où il débuta. Puis, il lava ses pieds.»[1]

﴾et lavez vos pieds jusqu'aux chevilles﴿ donne lieu à deux lectures. La première (وأرْجُلَكُم, *wa arjulakum*) qui désigne l'obligation du lavage, Quant à la deuxième lecture : (وأرْجُلِكُم, *wa arjulikum*) [elle donne pour sens : ﴾et passez vos mains mouillées sur vos pieds jusqu'aux chevilles﴿] On peut rassembler les deux en disant que le Prophète (ﷺ) a pratiqué l'essuyage alors que ses pieds étaient couverts par des chaussons (khuff), même après la révélation de ce verset. Ainsi Hammâm rapporte que Jarîr urina puis fit ses ablutions en essuyant sur ses chaussures. On lui dit : « Tu fais cela ? » Il répondit : « Oui, j'ai vu le Messager d'Allah (ﷺ) uriner puis faire ses ablutions et essuyer ses chaussons. »

﴾Si vous êtes malades ou en voyage, et que vous revenez des lieux d'aisance, ou si vous avez eu commerce avec vos femmes, et que vous ne trouviez pas d'eau, alors tournez-vous vers un sol pur en vous en essuyant le visage et les mains﴿ tout ceci a été détaillé précédemment lors de l'exégèse de sourate *an-nisâ'* [v.43], il n'est donc pas nécessaire de le répéter, et nous avons également mentionné la cause de révélation des ablutions sèches à cet endroit. ﴾Allah ne veut vous imposer aucune gêne﴿, c'est pour cela qu'Il vous a rendu les choses faciles et non difficiles, et qu'Il vous a permis d'accomplir les ablutions sèches lorsque vous êtes malades ou que vous manquez d'eau, par largesse et miséricorde envers vous. ﴾mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait, afin que vous soyez reconnaissants﴿ pour Ses bienfaits en ce qu'Il vous légifère comme largesse, bienveillance, miséricorde, facilité et bonté.

وَٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمِيثَٰقَهُ ٱلَّذِى وَاثَقَكُم بِهِۦٓ إِذْ قُلْتُمْ سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٧﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُونُوا۟ قَوَّٰمِينَ لِلَّهِ شُهَدَآءَ بِٱلْقِسْطِ ۖ وَلَا
يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ عَلَىٰٓ أَلَّا تَعْدِلُوا۟ ۚ ٱعْدِلُوا۟ هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ
خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿٨﴾ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ
عَظِيمٌ ﴿٩﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿١٠﴾ يَٰٓأَيُّهَا

[1] Al-Bukhârî (185) et Muslim (235).

ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ هَمَّ قَوْمٌ أَن يَبْسُطُوٓا۟ إِلَيْكُمْ أَيْدِيَهُمْ فَكَفَّ أَيْدِيَهُمْ عَنكُمْ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١١﴾

(7) ﴾*Rappelez-vous le bienfait d'Allah à votre égard, et l'engagement qu'Il a pris de vous lorsque vous avez dit : « Nous avons entendu et obéi. » Et craignez Allah, car Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.* (8) *Ô vous qui croyez ! Respectez scrupuleusement [vos devoirs] envers Allah et ne témoignez qu'en toute équité. Que l'aversion qu'éprouvent [les mécréants] pour vous ne vous incite pas à être injustes. Soyez équitables, cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah, car Allah connaît parfaitement vos agissements.* (9) *Allah a promis à ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses [Son] pardon et une immense récompense.* (10) *Quant à ceux qui ne croient pas et démentent Nos signes, voilà ceux qui sont voués à la Fournaise.* (11) *Ô vous qui croyez ! Souvenez-vous du bienfait d'Allah sur vous, lorsqu'un groupe [d'ennemis] voulut vous attaquer et qu'Il les en empêcha. Craignez Allah, et c'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle à Ses serviteurs croyants Son bienfait sur eux dans Sa Législation en leur faveur de cette religion éminente, l'envoi de ce noble Messager, et ce qu'Il a pris d'eux comme engagement de lui faire allégeance, le suivre, le secourir, le soutenir, se conformer à sa religion, la transmettre et l'accepter. ﴾Rappelez-vous le bienfait d'Allah à votre égard, et l'engagement qu'Il a pris de vous lorsque vous avez dit : « Nous avons entendu et obéi. »﴿ Tel était le serment d'allégeance que les musulmans prêtaient au Messager d'Allah (ﷺ) lorsqu'ils embrassaient l'islam, comme ils dirent : « Nous avons prêté serment d'allégeance au Messager d'Allah sur le fait d'écouter et d'obéir dans la difficulté et la facilité, dans la force et la faiblesse, de ne pas disputer le pouvoir à qui le possède. »[1] ﴾Et craignez Allah﴿ afin d'appuyer et d'inciter à la piété en toute circonstance. Puis, Il les informe qu'Il connaît tout ce qui est dans les consciences comme secrets et pensées lorsqu'Il dit : ﴾Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.﴿

﴾Ô vous qui croyez ! Respectez scrupuleusement [vos devoirs] envers Allah.﴿ Attachez-vous scrupuleusement à la vérité pour Allah (ﷻ), et non pour les gens et la renommée, et ﴾ne témoignez qu'en toute équité﴿ avec justice et sans iniquité. ﴾Que l'aversion qu'éprouvent [les mécréants] pour vous ne vous incite pas à être injustes.﴿ La haine que vous témoignent les gens ne doit pas vous amener à cesser d'être justes envers eux. Au contraire, faites preuve d'équité envers toute personne, amie ou ennemie. ﴾Soyez équitables, cela est plus proche de la piété.﴿ l'attachement à l'équité est plus proche de la piété que son abandon.

﴾Et craignez Allah, car Allah connaît parfaitement vos agissements.﴿ Il vous rétribuera en fonction de ce qu'Il connaît des œuvres que vous avez accomplies, en bien ou en mal. ﴾Allah a promis à ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses [Son] pardon﴿ pour leurs péchés ﴾et une immense récompense﴿ le Paradis qui est une miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs. Ils ne peuvent y parvenir par leurs œuvres, mais par miséricorde et grâce de Sa part, bien que la cause de la miséricorde qui les touche soit leurs œuvres. C'est Allah (ﷻ) qui en a fait des causes d'obtention de Sa miséricorde, de Sa grâce, de Son pardon et de Sa satisfaction. Tout vient de Lui et Lui revient, à Lui la louange et la grâce. ﴾Quant ceux qui ne croient

[1] Al-Bukhârî (7055) et Muslim (1840).

pas et démentent Nos signes, voilà ceux qui sont voués à l'Enfer﴾ de par Sa justice, Sa sagesse et Son jugement qui ne comporte aucune injustice, car Il est le Juge, le Juste, le Sage, le Puissant.

﴿Ô vous qui croyez ! Souvenez-vous du bienfait d'Allah sur vous, lorsqu'un groupe [d'ennemis] voulut vous attaquer et qu'Il les en empêcha.﴾ Jâbir rapporte : « Le Prophète (ﷺ) fit une halte, et les gens se dispersèrent sous les épineux pour se mettre à l'ombre. Le Prophète avait suspendu son sabre à un arbre lorsqu'arriva un bédouin qui le saisit et le brandit au-dessus du Prophète (ﷺ) en disant : « Qui te protègera de moi ? – *Allah !* » Le bédouin répéta cela deux ou trois fois et chaque fois, le Prophète lui répondit : « *Allah !* » Le bédouin remit alors le sabre dans son fourreau. Le Prophète (ﷺ) appela ses Compagnons et leur raconta ce qui était arrivé avec ce bédouin qui était assis à ses côtés sans qu'il ne l'ait puni. »[1] ﴿c'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance.﴾ Celui qui place sa confiance en Allah, Il lui suffit contre tout ce qui le préoccupe, et Il le protège et le préserve du mal des gens.

۞ وَلَقَدْ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ وَبَعَثْنَا مِنْهُمُ ٱثْنَىْ عَشَرَ نَقِيبًا ۖ وَقَالَ ٱللَّهُ إِنِّى
مَعَكُمْ ۖ لَئِنْ أَقَمْتُمُ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَيْتُمُ ٱلزَّكَوٰةَ وَءَامَنتُم بِرُسُلِى وَعَزَّرْتُمُوهُمْ وَأَقْرَضْتُمُ ٱللَّهَ
قَرْضًا حَسَنًا لَّأُكَفِّرَنَّ عَنكُمْ سَيِّـَٔاتِكُمْ وَلَأُدْخِلَنَّكُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ۚ
فَمَن كَفَرَ بَعْدَ ذَٰلِكَ مِنكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١٢﴾ فَبِمَا نَقْضِهِم مِّيثَٰقَهُمْ
لَعَنَّٰهُمْ وَجَعَلْنَا قُلُوبَهُمْ قَٰسِيَةً ۖ يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ عَن مَّوَاضِعِهِۦ وَنَسُوا۟ حَظًّا مِّمَّا ذُكِّرُوا۟
بِهِۦ ۚ وَلَا تَزَالُ تَطَّلِعُ عَلَىٰ خَآئِنَةٍ مِّنْهُمْ إِلَّا قَلِيلًا مِّنْهُمْ ۖ فَٱعْفُ عَنْهُمْ وَٱصْفَحْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ
﴿١٣﴾ وَمِنَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّا نَصَٰرَىٰٓ أَخَذْنَا مِيثَٰقَهُمْ فَنَسُوا۟ حَظًّا مِّمَّا ذُكِّرُوا۟ بِهِۦ
فَأَغْرَيْنَا بَيْنَهُمُ ٱلْعَدَاوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ وَسَوْفَ يُنَبِّئُهُمُ ٱللَّهُ بِمَا كَانُوا۟
يَصْنَعُونَ ﴿١٤﴾

(12) ﴿*[Par Allah !] Allah a pris l'engagement des fils d'Israël, [lorsqu'Il] suscita parmi eux douze chefs, et [leur] dit : « Je suis avec vous. Si vous observez la prière, acquittez la zakat, croyez en Mes messagers, les soutenez et consentez à un prêt gracieux à Allah, J'effacerai vos méfaits, et vous introduirai dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières. Quiconque parmi vous reniera [cet engagement] après cela, s'égarera du droit chemin !* » (13) *Pour avoir ensuite violé leur engagement, Nous les avons maudits et avons endurci leurs cœurs. Ils dévoient le sens de la Parole [d'Allah] et oublient une partie de ce qu'on leur a révélé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur et ne leur en tient pas rigueur, car Allah aime les bienfaisants.* (14) *Nous avons pris le même engagement de ceux qui se disent chrétiens. Mais ils ont oublié une partie de ce*

[1] Muslim (843) sous une forme légèrement différente.

qu'on leur a révélé ; Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Allah les informera alors de leurs agissements.﴾

Après avoir ordonné à Ses serviteurs croyants de respecter le pacte et l'engagement qu'Il a pris d'eux à travers Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ), en leur ordonnant de s'attacher à la vérité et de témoigner en toute justice ; et après leur avoir rappelé Ses bienfaits sur eux, apparents et cachés, en les ayant guidés vers la vérité et la voie droite ; Allah (ﷻ) leur expose comment Il a pris des engagements et pactes de ceux qui les ont précédés parmi les juifs et les chrétiens. Mais lorsqu'ils ont violé leurs pactes et engagements, Il les a punis par une malédiction de Sa part, un éloignement vis-à-vis de Sa porte et Sa proximité, et un voilement de leurs cœurs les empêchant de parvenir à la guidée et à la religion de vérité que sont la science utile et les œuvres pieuses. ﴿[Par Allah !] Allah a pris l'engagement des fils d'Israël, [lorsqu'Il] suscita parmi eux douze chefs﴾ Il prit des chefs qu'Il suscita à la tête de leurs tribus, avec l'engagement de prêter allégeance, d'écouter et d'obéir à Allah, à Son Messager et à Son Livre.

﴿Je suis avec vous﴾ par Ma protection, Ma préservation et Mon secours. ﴿Si vous observez la prière, acquittez la zakat, croyez en Mes messagers﴾ si vous croyez en ce qu'ils vous apportent de la révélation ; ﴿les soutenez﴾ en les secourant et les assistant dans la vérité ; ﴿et consentez à un prêt gracieux à Allah﴾ en dépensant sur Sa voie et dans la recherche de Son agrément ; ﴿J'effacerai vos méfaits﴾ vos péchés que J'effacerai et dissimulerai, et pour lesquels Je ne vous châtierai pas ; ﴿et vous introduirai dans des Jardins sous lesquels coulent des rivières﴾ repoussant de vous tout mal et vous faisant parvenir à l'objectif. ﴿Quiconque parmi vous renie [cet engagement] après cela, s'égare du droit chemin !﴾ Celui qui contrevient à cet engagement après qu'il ait été conclu, établi et pris, et qui le renie en se conduisant comme celui qui ne le reconnait pas, fait fausse route et s'éloigne de la voie de la guidée vers l'égarement.

Puis Allah (ﷻ) mentionne ce qui les a frappés comme châtiment lorsqu'ils ont violé Son pacte et contrevenu à Son engagement : ﴿Pour avoir ensuite violé leur engagement, Nous les avons maudits﴾ en raison de leur violation de l'engagement pris sur eux, Nous les avons maudits, c'est-à-dire éloignés de la vérité et chassés de la guidée ; ﴿et avons endurci leurs cœurs﴾ si bien qu'aucune exhortation ne les touche, en raison de la rudesse et de la dureté de leur cœur. ﴿Ils dévoient le sens de la Parole [d'Allah]﴾ leur compréhension est corrompue, et ils agissent mal concernant les versets d'Allah : ils interprètent Son Livre d'une manière autre que ce qu'Il a révélé, et en tire un sens autre que ce qu'Il a voulu, disant ainsi à son sujet ce qu'Il n'a pas dit ; puisse Allah nous en préserver. ﴿ils oublient une partie de ce qu'on leur a révélé﴾, ils ont délaissé sa mise en pratique en s'en écartant. ﴿Tu ne cesseras de découvrir leur trahison﴾ leurs complots et leur perfidie envers toi et tes Compagnons. ﴿Pardonne-leur et ne leur en tient pas rigueur﴾ C'est là la victoire et le triomphe par excellence comme l'a dit un pieux prédécesseur : « Tu n'agis pas de meilleure manière vis-à-vis de celui qui désobéit à Allah dans son comportement envers toi que d'obéir à Allah dans ton comportement envers lui. » c'est ainsi qu'on parvient à les rallier et les rassembler sur la vérité, et ainsi il se peut aussi qu'Allah les guide. ﴿Allah aime les bienfaisants﴾ en ne faisant aucun cas du mal qu'on a pu te causer.

﴿Nous avons pris le même engagement de ceux qui se disent chrétiens﴾, ceux qui se prétendent chrétiens et disciples du Messie fils de Marie (عليه السلام) alors qu'il n'en est rien. Nous avons pris d'eux pactes et engagements à suivre le Messager (ﷺ), l'assister,

le secourir, le suivre, et croire en tout prophète envoyé par Allah aux habitants de la terre. Mais ils ont agi comme l'ont fait les juifs, en contrevenant aux engagements et en violant les pactes. ﴾Mais ils ont oublié une partie de ce qu'on leur a révélé ; Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection.﴿ Nous avons établi entre eux l'animosité et la haine les uns pour les autres. Ils ne cesseront d'être ainsi jusqu'à la survenue de l'Heure. Chaque secte excommunie l'autre en ce bas-monde, ainsi qu'au Jour où se lèveront les témoins. ﴾Allah les informera alors de leurs agissements.﴿ C'est là un avertissement et une menace appuyée adressée aux chrétiens pour ce qu'ils profèrent comme mensonges contre Allah et Son Messager et pour ce qu'ils attribuent au Seigneur (ﷻ), qu'Il soit élevé très au-dessus de ce qu'ils prétendent lorsqu'ils Lui attribuent une compagne et un fils ! Que soit exalté l'Un, l'Unique, qui n'a besoin de rien et dont tout a besoin, qui n'a pas engendré et n'a pas été engendré, et qui n'a aucun semblable.

يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ قَدۡ جَآءَكُمۡ رَسُولُنَا يُبَيِّنُ لَكُمۡ كَثِيرٗا مِّمَّا كُنتُمۡ تُخۡفُونَ
مِنَ ٱلۡكِتَٰبِ وَيَعۡفُواْ عَن كَثِيرٖۚ قَدۡ جَآءَكُم مِّنَ ٱللَّهِ نُورٞ وَكِتَٰبٞ مُّبِينٞ
١٥ يَهۡدِي بِهِ ٱللَّهُ مَنِ ٱتَّبَعَ رِضۡوَٰنَهُۥ سُبُلَ ٱلسَّلَٰمِ وَيُخۡرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ
إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذۡنِهِۦ وَيَهۡدِيهِمۡ إِلَىٰ صِرَٰطٖ مُّسۡتَقِيمٖ ١٦

(15) ﴾*Ô Gens du Livre ! Notre Messager [Muhammad] vous est venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant [sciemment] sur bien d'autres [passages]. Vous sont venus d'Allah une lumière et un Livre explicite* (16) *par lequel Allah guide vers les chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière, par Sa volonté, et Il les guide sur la voie droite.*﴿

Allah (ﷻ) a envoyé Son Messager Muhammad (ﷺ) avec la guidée et la religion de vérité à tous les habitants de la terre, arabes et non arabes, possédant un Livre ou non, et Il l'a envoyé avec des preuves manifestes et une distinction entre la vérité et le faux. ﴾Ô Gens du Livre ! Notre Messager [Muhammad] vous est venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant [sciemment] sur bien d'autres [passages].﴿ Il expose ce qu'ils ont changé, transformé, faussement interprété, et ce qu'ils ont inventé sur Allah. Et il se tait sur beaucoup de ce qu'ils ont transformé et dont l'exposé n'a aucune utilité. Puis Allah (ﷻ) mentionne l'éminent Coran qu'Il a révélé à Son noble Prophète en disant : ﴾Vous sont venus d'Allah une lumière et un Livre explicite (16) par lequel Allah guide vers les chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément.﴿ les voies du salut, de la préservation et de la droiture. ﴾Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière, par Sa volonté, et Il les guide sur la voie droite.﴿ Il les sauve des périls, leur expose la voie la plus claire, éloigne d'eux le mal, leur fait obtenir ce qui est de plus précieux, les protège de l'égarement et les oriente vers la condition la plus droite.

لَّقَدۡ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلۡمَسِيحُ ٱبۡنُ مَرۡيَمَۚ قُلۡ فَمَن يَمۡلِكُ مِنَ ٱللَّهِ شَيۡـًٔا
إِنۡ أَرَادَ أَن يُهۡلِكَ ٱلۡمَسِيحَ ٱبۡنَ مَرۡيَمَ وَأُمَّهُۥ وَمَن فِي ٱلۡأَرۡضِ جَمِيعٗاۗ وَلِلَّهِ مُلۡكُ

ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٧﴾ وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ
وَٱلنَّصَٰرَىٰ نَحْنُ أَبْنَٰٓؤُا۟ ٱللَّهِ وَأَحِبَّٰٓؤُهُۥ ۚ قُلْ فَلِمَ يُعَذِّبُكُم بِذُنُوبِكُم ۖ بَلْ أَنتُم بَشَرٌ مِّمَّنْ خَلَقَ ۚ يَغْفِرُ لِمَن
يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ ۚ وَلِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۖ وَإِلَيْهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٨﴾

(17) ﴿*[Par Allah !] Sont mécréants ceux qui disent qu'Allah est le Messie, fils de Marie. Dis-leur : « Qui pourrait s'opposer à Allah s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Marie, ainsi que sa mère et tous ceux qui sont sur terre ? » À Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux. Il crée ce qu'Il veut. Allah est omnipotent.* (18) *Les juifs et les chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Réponds-leur : « Pourquoi alors vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous n'êtes en réalité que des hommes semblables à tous ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et châtie qui Il veut. À Allah seul appartient la royauté des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux, et c'est vers Lui seul que [tout] fera retour.*﴾

Allah (ﷻ) informe et établit la mécréance des chrétiens qui prétendent que le Messie, fils de Marie – qui est un des serviteurs d'Allah et une de Ses créatures – est Allah, qu'Il soit élevé très au-dessus de ce qu'ils prétendent. Puis Il dit en mentionnant Son pouvoir sur les choses qui se trouvent sous Sa domination et Sa puissance : ﴾Dis-leur : « Qui pourrait s'opposer à Allah s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Marie, ainsi que sa mère et tous ceux qui sont sur terre ? »﴿ S'il veut cela, qui peut L'en empêcher ? Qui a le pouvoir de L'en détourner ? ﴾À Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux. Il crée ce qu'Il veut. Allah est omnipotent.﴿ Tout ce qui existe Lui appartient et est Sa création. Il est l'Omnipotent, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, en raison de Sa puissance, Son pouvoir, Sa justice et Son immensité. C'est une réfutation des chrétiens, que les malédictions continuelles d'Allah soient sur eux jusqu'au Jour de la Résurrection.

Puis Allah (ﷻ) réfute les juifs et chrétiens dans leurs mensonges et inventions : ﴾Les juifs et les chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. »﴿ Nous nous réclamons de Ses prophètes qui sont Ses enfants et envers lesquels Il porte une attention particulière, ainsi Il nous aime. ﴾Réponds-leur : « Pourquoi alors vous punit-Il pour vos péchés ? »﴿ Si vous êtes, comme vous le prétendez, Ses enfants et bien-aimés, pourquoi vous a-t-on préparé le feu de la Géhenne pour votre mécréance, vos mensonges et vos inventions ? ﴾Vous n'êtes en réalité que des hommes semblables à tous ceux qu'Il a créés.﴿ Vous avez comme exemple vos semblables parmi les fils d'Adam. Allah (ﷻ) a pouvoir sur tous Ses serviteurs ﴾Il pardonne à qui Il veut et châtie qui Il veut﴿ Il fait ce qu'Il veut, rien ne s'oppose à Son pouvoir et Il est le prompt à demander comptes. ﴾À Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux﴿ tout Lui appartient et demeure sous Sa domination et Son pouvoir ﴾et c'est vers Lui seul que [tout] fera retour.﴿ La destination finale est auprès de Lui, et Il jugera Ses serviteurs comme Il voudra, Lui le Juste qui ne commet aucune iniquité.

يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ قَدْ جَآءَكُمْ رَسُولُنَا يُبَيِّنُ لَكُمْ عَلَىٰ فَتْرَةٍ مِّنَ ٱلرُّسُلِ أَن تَقُولُوا۟ مَا جَآءَنَا مِنۢ بَشِيرٍ وَلَا
نَذِيرٍ ۖ فَقَدْ جَآءَكُم بَشِيرٌ وَنَذِيرٌ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٩﴾

(19) ﴿*Ô Gens du Livre ! Notre Messager [Muhammad] est venu pour vous exposer clairement [la voie droite et les Lois d'Allah], après une longue période sans messagers, afin que vous ne puissiez dire : « Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur. » Voici donc cet annonciateur et avertisseur ! Allah est omnipotent.*﴾

Allah (ﷻ) dit aux Gens du Livre, juifs et chrétiens, qu'Il leur a envoyé Son Messager Muhammad (ﷺ). Le sceau des prophètes, après lequel il n'y aura ni prophète ni messager, puisqu'il est le dernier d'entre eux. ﴿après une longue période sans messagers﴾ entre sa prophétie et celle de Jésus, fils de Marie. En somme, Allah a suscité Muhammad après une longue période sans messager, un effacement des chemins, une corruption des religions, et une multiplication des adorateurs des idoles, du feu et de la croix. Sa suscitation fut le plus grand des bienfaits et une nécessité pour tous, car la corruption s'était répandue partout, la transgression et l'ignorance se manifestaient chez la plupart des gens, à l'exception d'un petit nombre de personnes attaché à ce qui restait de la religion des prophètes anciens, à l'image de quelques rabbins juifs et dévots chrétiens et sabéens. La religion était devenue obscure à tous les habitants de la terre, jusqu'à ce qu'Allah suscite Muhammad (ﷺ), et ainsi Il guida les hommes, et à travers lui Allah les fit sortir des ténèbres vers la lumière. Il les a laissés sur une voie claire et une Législation noble, ﴿afin que vous ne puissiez dire : « Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur. »﴾ que vous n'ayez aucun argument et ne puissiez dire, vous qui avez transformé et modifié votre religion : aucun messager n'est venu nous annoncer le bien et nous avertir contre le mal. ﴿Voici donc cet annonciateur et avertisseur !﴾ Muhammad (ﷺ). ﴿Allah est omnipotent﴾ Je suis capable de châtier celui qui Me désobéit, et de récompenser celui qui M'obéit.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ جَعَلَ فِيكُمْ أَنۢبِيَآءَ وَجَعَلَكُم مُّلُوكًا
وَءَاتَىٰكُم مَّا لَمْ يُؤْتِ أَحَدًا مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٠﴾ يَٰقَوْمِ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْأَرْضَ ٱلْمُقَدَّسَةَ ٱلَّتِى كَتَبَ ٱللَّهُ لَكُمْ وَلَا
تَرْتَدُّوا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَارِكُمْ فَتَنقَلِبُوا۟ خَٰسِرِينَ ﴿٢١﴾ قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّ فِيهَا قَوْمًا جَبَّارِينَ وَإِنَّا لَن نَّدْخُلَهَا حَتَّىٰ
يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا فَإِن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا فَإِنَّا دَٰخِلُونَ ﴿٢٢﴾ قَالَ رَجُلَانِ مِنَ ٱلَّذِينَ يَخَافُونَ أَنْعَمَ ٱللَّهُ
عَلَيْهِمَا ٱدْخُلُوا۟ عَلَيْهِمُ ٱلْبَابَ فَإِذَا دَخَلْتُمُوهُ فَإِنَّكُمْ غَٰلِبُونَ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَتَوَكَّلُوٓا۟ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ
﴿٢٣﴾ قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّا لَن نَّدْخُلَهَآ أَبَدًا مَّا دَامُوا۟ فِيهَا ۖ فَٱذْهَبْ أَنتَ وَرَبُّكَ فَقَٰتِلَآ إِنَّا هَٰهُنَا
قَٰعِدُونَ ﴿٢٤﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّى لَآ أَمْلِكُ إِلَّا نَفْسِى وَأَخِى ۖ فَٱفْرُقْ بَيْنَنَا وَبَيْنَ ٱلْقَوْمِ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٥﴾
قَالَ فَإِنَّهَا مُحَرَّمَةٌ عَلَيْهِمْ أَرْبَعِينَ سَنَةً ۛ يَتِيهُونَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ فَلَا تَأْسَ عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٦﴾

(20) ﴿*[Rappelez-vous] lorsque Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Rappelez-vous le bienfait dont Allah vous a comblés, lorsqu'Il suscita parmi vous des prophètes, fit de vous des rois, et vous accorda ce qu'Il n'a octroyé à nul autre [avant vous].* (21) *Ô mon peuple ! Entrez dans la terre sainte qu'Allah vous a destinée et ne revenez pas sur vos pas, car vous repartiriez perdants ! »* (22) *Ils dirent : « Moïse ! Il s'y trouve un peuple de tyrans à la force redoutable. Nous n'y entrerons que lorsqu'ils en seront sortis. Et s'ils en sortent, alors seulement nous y entrerons. »* (23) *Deux*

hommes parmi ceux qui craignaient [Allah] et auxquels Allah avait accordé de Ses bienfaits dirent : « Surprenez-les chez eux en franchissant la porte [de la cité]. Si vous les surprenez ainsi, vous serez vainqueurs ; et c'est en Allah [seul] que vous devez placer votre confiance, si vous êtes [réellement] croyants. » (24) *Ils dirent : « Moïse ! Nous n'y entrerons jamais, aussi longtemps qu'ils y seront. Allez donc combattre, toi et ton Seigneur ! Quant à nous, nous restons ici. »* (25) *[Moïse] dit : « Seigneur ! Je n'ai de pouvoir que sur moi et mon frère, sépare-nous donc de ce peuple transgresseur ! »* (26) *[Allah] dit : Cette terre leur sera interdite pendant quarante ans, durant lesquels ils erreront sur terre. Ne t'afflige donc pas pour ce peuple transgresseur.*﴾

Allah (ﷻ) dit en parlant de Son serviteur, messager et interlocuteur, Moïse fils d'Imran (عليه السلام), lorsqu'il rappela à son peuple les bienfaits d'Allah sur eux et ce qu'Il a réuni pour eux du bien de ce bas-monde et de l'au-delà, s'ils restaient sur la voie droite : ﴾[Rappelez-vous] lorsque Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Rappelez-vous le bienfait dont Allah vous a comblés, lorsqu'Il suscita parmi vous des prophètes﴿ Chaque fois qu'un prophète mourait, un autre apparaissait parmi vous, depuis votre père Abraham jusqu'à ceux qui lui succédèrent. Il en était ainsi chez eux, les prophètes n'ont cessé d'appeler à Allah et de mettre en garde contre Son châtiment, jusqu'au dernier d'entre eux, Jésus fils de Marie (عليه السلام). Puis Allah fit révélation au sceau des prophètes et messagers, Muhammad fils de ᶜAbd Allah (ﷺ), descendant d'Ismaël, fils d'Abraham (عليه السلام), qui est plus noble que tous ceux qui l'ont précédé. ﴾Il fit de vous des rois﴿ vis-à-vis du domestique, de la femme, et dans la maison. ﴾et vous accorda ce qu'Il n'a octroyé à nul autre [avant vous]﴿ ils étaient le plus noble des peuples à leur époque, plus que les Grecs, les Coptes et que tous les fils d'Adam de leur époque. Sinon, cette communauté est plus noble qu'eux et meilleure auprès d'Allah : sa Législation est plus parfaite, sa voie plus droite, son Prophète plus noble, sa royauté plus vaste, sa subsistance plus grande, ses biens et ses enfants plus nombreux, et son royaume plus vaste. Allah (ﷻ) dit :

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَٰكُمْ أُمَّةً وَسَطًا

﴾Nous avons fait de vous la meilleure des communautés﴿[1]

Puis Allah (ﷻ) mentionne l'incitation de Moïse (عليه السلام) adressée aux fils d'Israël à combattre et entrer dans Bayt Al-Maqdis qui était entre leurs mains à l'époque de leur père Jacob, lorsqu'il partit avec ses fils et sa famille vers l'Égypte, à l'époque de Joseph (عليه السلام). Ils y restèrent [en Égypte] jusqu'à en sortir avec Moïse, et lorsqu'ils arrivèrent à Bayt Al-Maqdis, ils y trouvèrent un peuple de tyrans puissants qui en avaient pris possession. Le Messager d'Allah Moïse (عليه السلام) leur ordonna d'y entrer et d'y combattre leurs ennemis, en leur annonçant le secours et la victoire sur eux. Mais ils refusèrent, lui désobéirent et contrevinrent à son ordre. Ils furent punis par une errance de quarante ans, sans savoir comment retourner à Bayt Al-Maqdis, pour avoir négligé l'ordre d'Allah (ﷻ). Allah mentionne que Moïse dit à son peuple : ﴾Ô mon peuple ! Entrez dans la terre sainte﴿ c'est-à-dire pure ﴾qu'Allah vous a destinée﴿, celle qu'Il vous a promise à travers votre père Israël disant qu'elle sera héritée par ceux qui croiront parmi vous. ﴾ne revenez pas sur vos pas﴿ ne vous détournez pas du combat ﴾car vous repartiriez perdants ! Ils dirent : « Moïse ! Il s'y trouve un peuple de tyrans à la force redoutable. Nous n'y entrerons que lorsqu'ils en seront sortis. Et s'ils en

[1] *Al-Baqarah*, v.143.

sortent, alors seulement nous y entrerons. »﴾ Ils refusèrent en arguant : il y a dans cette cité, où tu nous as ordonné d'entrer et de combattre ses habitants, un peuple de tyrans dotés d'un physique terrifiant, et d'une grande force, et auxquels nous ne pouvons nous confronter. Nous ne pourrons y entrer tant qu'ils y seront, et seulement lorsqu'ils en sortiront, nous y entrerons. Sinon, nous n'avons pas les capacités de les affronter.

Lorsque les fils d'Israël refusèrent d'obéir à l'ordre d'Allah et de suivre le Messager d'Allah Moïse (ﷺ), deux hommes qu'Allah combla d'un bienfait immense et qui craignaient l'Ordre d'Allah et Son châtiment les y incitèrent. ﴿Surprenez-les chez eux en franchissant [sans prévenir] la porte [de la cité]. Si vous les surprenez ainsi, vous serez vainqueurs ; et c'est en Allah [seul] que vous devez placer votre confiance, si vous êtes réellement croyants.﴾ Si vous placez votre confiance en Allah, suivez Son ordre et vous conformez à Son prophète, Allah vous assistera et vous donnera la victoire sur vos ennemis, et vous entrerez dans la cité qu'Allah vous a destinée. Mais cela ne fut d'aucune utilité, ﴿Ils dirent : « Moïse ! Nous n'y entrerons jamais, aussi longtemps qu'ils y seront. Allez donc combattre, toi et ton Seigneur ! Quant à nous, nous restons ici. »﴾ Il s'agit là d'un refus de combattre, d'une désobéissance à leur prophète, et d'une défection face aux ennemis. Lorsque les fils d'Israël refusèrent le combat, Moïse (ﷺ) se mit en colère et invoqua contre eux : ﴿Seigneur ! Je n'ai de pouvoir que sur moi et mon frère﴾ aucun d'eux ne m'obéit, ne se conforme à l'Ordre d'Allah, et ne répond à mon appel, sauf moi et mon frère Aaron, ﴿sépare-nous donc de ce peuple transgresseur !﴾ Juge entre eux et moi !

﴿Cette terre leur sera interdite pendant quarante ans, durant lesquels ils erreront sur terre.﴾ Après que Moïse (ﷺ) eût invoqué contre eux en raison de leur refus du combat, Allah leur en interdit l'entrée pour une durée de quarante ans. Ils tombèrent dans l'errance, marchant continuellement dans le désert sans pouvoir en sortir. Puis Allah réconforte Moïse : ﴿Ne t'afflige donc pas pour ce peuple transgresseur﴾ n'éprouve ni peine ni tristesse face à ce que J'ai décidé pour eux, car ils le méritent.

۞ وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱبْنَىْ ءَادَمَ بِٱلْحَقِّ إِذْ قَرَّبَا قُرْبَانًا فَتُقُبِّلَ مِنْ أَحَدِهِمَا وَلَمْ يُتَقَبَّلْ مِنَ ٱلْءَاخَرِ قَالَ
لَأَقْتُلَنَّكَ ۖ قَالَ إِنَّمَا يَتَقَبَّلُ ٱللَّهُ مِنَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٢٧﴾ لَئِنۢ بَسَطتَ إِلَىَّ يَدَكَ لِتَقْتُلَنِى مَآ أَنَا۠ بِبَاسِطٍ يَدِىَ
إِلَيْكَ لِأَقْتُلَكَ ۖ إِنِّىٓ أَخَافُ ٱللَّهَ رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٨﴾ إِنِّىٓ أُرِيدُ أَن تَبُوٓأَ بِإِثْمِى وَإِثْمِكَ فَتَكُونَ مِنْ
أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ ۚ وَذَٰلِكَ جَزَٰٓؤُا۟ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٩﴾ فَطَوَّعَتْ لَهُۥ نَفْسُهُۥ قَتْلَ أَخِيهِ فَقَتَلَهُۥ فَأَصْبَحَ مِنَ
ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٣٠﴾ فَبَعَثَ ٱللَّهُ غُرَابًا يَبْحَثُ فِى ٱلْأَرْضِ لِيُرِيَهُۥ كَيْفَ يُوَٰرِى سَوْءَةَ أَخِيهِ ۚ قَالَ
يَٰوَيْلَتَىٰٓ أَعَجَزْتُ أَنْ أَكُونَ مِثْلَ هَٰذَا ٱلْغُرَابِ فَأُوَٰرِىَ سَوْءَةَ أَخِى ۖ فَأَصْبَحَ مِنَ ٱلنَّٰدِمِينَ ﴿٣١﴾

(27) ﴿*Raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam, lorsque tous deux firent chacun une offrande, et qu'elle fut acceptée de l'un mais pas de l'autre. « Je te tuerai ! » dit ce dernier [à son frère] qui lui répondit : « Allah n'accepte que des pieux.* (28) *Si tu portes la main sur moi pour me tuer, moi, je ne porterai pas la main sur toi pour te tuer, car je crains Allah, le Seigneur de l'univers.* (29) *Je veux, [si tu me tues], que tu portes le péché [de mon assassinat] et tes péchés [passés]. Tu seras alors*

du nombre des hôtes du Feu. Telle est la rétribution des transgresseurs. » (30) *Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua et fut ainsi du nombre des perdants.* (31) *Allah envoya alors un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir la dépouille de son frère. [Caïn] cria : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'agir comme ce corbeau, et d'ensevelir la dépouille de mon frère ? » Il fut alors pris de regrets.*﴾

﴿Raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam.﴾ Allah (ﷻ) permit à Adam (ﷺ) de marier ses filles à ses fils, de par la nécessité de la situation. Mais, à chaque accouchement, naissait un garçon et une fille, et il mariait la fille née d'un accouchement avec le garçon né d'un autre. La sœur d'Abel était laide et celle de Caïn était belle. Caïn voulut épouser cette dernière, mais Adam refusa et proposa que tous deux fassent une offrande, et celui dont l'offrande serait acceptée la prendrait pour épouse. L'offrande d'Abel fut acceptée, et non celle de Caïn, et survint ce qu'Allah a mentionné dans Son Livre.[1]

﴿Lorsque tous deux firent une offrande, et qu'elle fut acceptée de l'un [Abel] mais pas de l'autre [Caïn].﴾ Il est admis chez la majorité des exégètes que celui qui offrit le bélier fut Abel, et celui qui offrit les céréales, Caïn, et c'est l'offrande d'Abel qui fut acceptée. Il apparaît donc qu'il s'est mis en colère contre lui et l'a jalousé du fait que son offrande fut acceptée et pas la sienne. ﴿« Je te tuerai ! » dit ce dernier [à son frère] qui lui répondit : « Allah n'accepte que des pieux. »﴾ que de ceux qui Le craignent en œuvrant ainsi. ﴿ Le frère pieux dont Allah accepta l'offrande en raison de sa piété, dit à son frère lorsqu'il le menaça de le tuer sans qu'il n'ait commis de faute envers lui : ﴿Si tu portes la main sur moi pour me tuer, moi, je ne porterai pas la main sur toi pour te tuer﴾ je n'agirai pas mal comme toi, si bien que nous tombions tous deux dans la faute ﴿car je crains Allah, le Seigneur de l'univers﴾ et ainsi je ne peux agir comme toi, mais je patienterai et espèrerai la récompense d'Allah. ﴿Je veux, [si tu me tues], que tu portes le péché [de mon assassinat] et tes péchés [passés]. Tu seras alors du nombre des hôtes du Feu. Telle est la rétribution des transgresseurs. »﴾ Que tu portes le péché de mon assassinat et les péchés que tu as commis auparavant. Il dit cela pour l'exhorter et empêcher son frère d'agir de la sorte. Mais ﴿son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua.﴾ Son âme lui suggéra et l'encouragea à tuer son frère, et il le tua, après cette exhortation et cette mise en garde [de son frère]. ﴿Il le tua et fut ainsi du nombre des perdants﴾ ici-bas et dans l'au-delà. Est-il une perte plus grande que celle-ci ? ﴿Allah envoya alors un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir la dépouille de son frère.﴾ Un corbeau vint se poser à côté d'un corbeau mort, et il versa sur lui de la terre jusqu'à l'ensevelir. Le meurtrier dit alors : ﴿ »Malheur à moi ! Suis-je incapable d'agir comme ce corbeau, et d'ensevelir la dépouille de mon frère ? » Il fut alors pris de regrets﴾ Allah le submergea de regrets après la perte.

مِنْ أَجْلِ ذَٰلِكَ كَتَبْنَا عَلَىٰ بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَنَّهُۥ مَن قَتَلَ نَفْسًۢا بِغَيْرِ نَفْسٍ أَوْ فَسَادٍ فِى ٱلْأَرْضِ
فَكَأَنَّمَا قَتَلَ ٱلنَّاسَ جَمِيعًا وَمَنْ أَحْيَاهَا فَكَأَنَّمَآ أَحْيَا ٱلنَّاسَ جَمِيعًا ۚ وَلَقَدْ جَآءَتْهُمْ

[1] Shaykh Ahmad Shâkir dit : « Ce sont là des récits des Gens du Livre qui n'ont aucun fondement authentique. Ibn Kathîr mentionna par la suite nombre de récits en ce sens dont sont remplis les ouvrages des exégètes. » Les deux noms Abel et Caïn ne sont attestés par aucun Texte authentique.

رُسُلُنَا بِٱلْبَيِّنَٰتِ ثُمَّ إِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم بَعْدَ ذَٰلِكَ فِى ٱلْأَرْضِ لَمُسْرِفُونَ ﴿٣٢﴾ إِنَّمَا جَزَٰٓؤُا۟ ٱلَّذِينَ
يُحَارِبُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَسْعَوْنَ فِى ٱلْأَرْضِ فَسَادًا أَن يُقَتَّلُوٓا۟ أَوْ يُصَلَّبُوٓا۟ أَوْ تُقَطَّعَ أَيْدِيهِمْ
وَأَرْجُلُهُم مِّنْ خِلَٰفٍ أَوْ يُنفَوْا۟ مِنَ ٱلْأَرْضِ ۚ ذَٰلِكَ لَهُمْ خِزْىٌ فِى ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ
عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٣٣﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُوا۟ مِن قَبْلِ أَن تَقْدِرُوا۟ عَلَيْهِمْ ۖ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٤﴾

(32) ﴾*C'est pourquoi Nous avons prescrit aux fils d'Israël : « Quiconque tue un seul homme non coupable d'un meurtre ou d'un désordre sur terre, est considéré comme s'il avait tué l'humanité entière. Et quiconque préserve la vie d'un seul homme, est considéré comme s'il préservait la vie de l'humanité entière. [Par Allah !] Nos messagers sont venus à eux avec des preuves manifestes. Malgré cela, nombre d'entre eux continuèrent à commettre des excès sur terre.* (33) *L'unique rétribution de ceux qui combattent Allah et Son Messager, et qui sèment le désordre sur terre, est qu'ils soient exécutés ou crucifiés, ou amputés d'une main et du pied opposé, ou bannis de cette contrée. Ceci sera pour eux une humiliation ici-bas et, dans l'au-delà, un terrible châtiment leur sera réservé,* (34) *à l'exception de ceux qui se repentent avant que vous ne les appréhendiez. [En quel cas], sachez qu'Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿

﴾C'est pourquoi﴿ en raison du meurtre de son frère commis par le fils d'Adam, par iniquité et transgression, ﴾Nous avons prescrit aux fils d'Israël﴿ Nous leur avons légiféré et les avons informés : ﴾Quiconque tue un seul homme non coupable d'un meurtre ou d'un désordre sur terre, est considéré comme s'il avait tué l'humanité entière. Et quiconque préserve la vie d'un seul homme, est considéré comme s'il préservait la vie de l'humanité entière.﴿ Quiconque tue un homme sans motif légal, à l'exemple de l'application du talion ou d'un désordre commis sur terre, en se permettant de le tuer sans raison ni crime, c'est comme s'il avait tué l'humanité toute entière. Ceci, car il n'y a pas de différence pour lui entre une personne et une autre. ﴾Et quiconque préserve la vie d'un seul homme﴿ en interdisant son meurtre et en croyant au caractère illicite de cet acte, tous les hommes sont préservés de lui, de ce point de vue. C'est pourquoi Il dit : «﴾il est considéré comme s'il préservait la vie de l'humanité toute entière.﴿

﴾[Par Allah !] Nos messagers sont venus à eux avec des preuves manifestes. Malgré cela, nombre d'entre eux continuèrent à commettre des excès sur terre.﴿ C'est un blâme qui leur est adressé pour avoir commis des interdits après avoir connu leur interdiction. ﴾L'unique rétribution de ceux qui combattent Allah et Son Messager, et qui sèment le désordre sur terre, est qu'ils soient exécutés ou crucifiés, ou amputés d'une main et du pied opposé, ou bannis de cette contrée.﴿ Le combat (المُحارَبَة, *al-muhârabah*) désigne l'opposition et la désobéissance, le terme s'applique à la mécréance, au brigandage et à la terreur semée sur les routes. De même, le désordre sur terre s'applique à diverses formes du mal. Ce verset concerne aussi bien les polythéistes que tous ceux qui commettent ces choses. Anas Ibn Mâlik rapporte : « Un groupe d'hommes de la tribu de ᶜUkl [ou ᶜUraynah] vinrent trouver le Messager d'Allah (ﷺ) et lui prêtèrent serment sur l'islam, mais ils ne supportèrent pas le climat de Médine, tombèrent malades et s'en plaignirent au Messager d'Allah (ﷺ) qui dit : « *Sortez de la ville avec notre berger. Prenez des chamelles données en aumône et buvez de leur urine et de leur lait.* » Ils le firent et lorsqu'ils furent guéris, ils tuèrent

le berger, s'emparèrent des chamelles et combattirent Allah et Son Messager. Le Messager d'Allah (ﷺ) ordonna qu'on les capture. On les amena à lui et il leur fit couper la main et le pied, brûler les yeux, puis il les laissa au soleil jusqu'à ce qu'ils meurent. »[1]

﴾Ceci sera pour eux une humiliation ici-bas, et dans l'au-delà, un terrible châtiment leur sera réservé﴿ Ce que Je viens de mentionner concernant leur exécution, crucifixion, amputation de la main et du pied opposé, et leur bannissement, constitue pour eux une humiliation parmi les gens ici-bas, en plus de ce qu'Allah leur réserve comme châtiment terrible au Jour de la Résurrection. Ceci sera pour eux mal, honte, punition, avilissement, opprobre et châtiment, en ce bas-monde avant l'au-delà. ﴾et dans l'au-delà, un terrible châtiment leur sera réservé﴿ s'ils ne se repentent pas de leurs agissements jusqu'à mourir, et en plus de la rétribution que Je leur ai accordé ici-bas et du châtiment qu'ils auront subi, ils trouveront dans l'au-delà un terrible châtiment : celui de la Géhenne. ﴾à l'exception de ceux qui se repentent avant que vous ne les appréhendiez. [En quel cas], sachez qu'Allah est pardonneur et miséricordieux.﴿ Selon l'avis de ceux qui disent que ce verset fut révélé concernant les adeptes du polythéisme, cela est apparent. Quant à ceux qui combattent Allah et Son Messager parmi les musulmans, s'ils se repentent avant d'être appréhendés, on ne peut plus les exécuter, les crucifier ou leur couper le pied, mais l'amputation de la main cesse-t-elle également ? Il existe deux avis parmi les savants, et le sens apparent du verset est que l'ensemble des peines cesse, et c'est ainsi que les compagnons ont agi.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱبْتَغُوٓا۟ إِلَيْهِ ٱلْوَسِيلَةَ وَجَٰهِدُوا۟ فِى سَبِيلِهِۦ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٣٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْ أَنَّ لَهُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُۥ مَعَهُۥ لِيَفْتَدُوا۟ بِهِۦ مِنْ عَذَابِ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ مَا تُقُبِّلَ مِنْهُمْ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٣٦﴾ يُرِيدُونَ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنَ ٱلنَّارِ وَمَا هُم بِخَٰرِجِينَ مِنْهَا ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٣٧﴾

(35) ﴾*Ô vous qui croyez ! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui et luttez sur Son sentier, afin que vous réussissiez !* (36) *Si les mécréants possédaient tout ce qui est sur terre, et autant encore, et qu'ils le donnaient en rançon [pour s'épargner] le châtiment du Jour de la Résurrection, on ne l'accepterait pas d'eux, et un châtiment douloureux leur est réservé.* (37) *Ils voudront sortir de l'Enfer, mais ils n'en sortiront jamais, et ils subiront un châtiment perpétuel.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de Le craindre. Lorsque le terme (تَقْوَى, *taqwâ*) est lié à Son obéissance, il désigne l'abstention et l'abandon des interdits. ﴾cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui.﴿ rapprochez-vous de Lui en Lui obéissant et en accomplissant les actes qu'Il agrée. Le terme moyen (وَسِيلَة, *wasîlah*) désigne ce qui permet de parvenir au but recherché, mais également le plus haut rang au Paradis, qui est le rang du Messager d'Allah (ﷺ) et sa demeure au Paradis. Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Demandez à Allah qu'Il m'accorde al-wasîlah.* – Qu'est-ce qu'*al-wasîlah* ? – *Un degré au Paradis qu'un seul homme atteindra et j'espère être celui-ci.* »[2]

[1] Al-Bukhârî (233) et Muslim (1671).
[2] *Ṣaḥîḥ At-Tirmidhî* (3612).

﴾et luttez sur Son sentier, afin que vous réussissiez.﴿ Après leur avoir ordonné d'abandonner les interdits et d'accomplir les actes d'obéissance, Il leur ordonne de combattre les ennemis parmi les mécréants et les polythéistes qui sont en dehors de la voie droite et délaissent la religion de droiture. Il les y encourage en leur rappelant ce qu'Il a préparé pour ceux qui luttent sur Son sentier au Jour de la Résurrection, comme succès immense, félicité éternelle qui ne changera et ne cessera jamais, dans les appartements élevés, sûrs, que l'on contemple avec joie et où on réside avec bonheur, où les élus jouiront de bienfaits sans jamais connaître aucun tort. Ils y vivront éternellement et n'y connaîtront jamais la mort, leurs vêtements ne s'useront jamais et leur jeunesse sera permanente.

Puis Allah (ﷻ) informe de ce qu'Il a préparé pour Ses ennemis mécréants comme châtiment et supplice au Jour de la Résurrection : ﴾Si les mécréants possédaient tout ce qui est sur terre et autant encore, et qu'ils le donnaient en rançon [pour s'épargner] le châtiment du Jour de la Résurrection, on ne l'accepterait pas d'eux.﴿ Si l'un d'eux venait au Jour de la Résurrection avec l'équivalent de la terre en or, et autant encore, et qu'il donnait cela en rançon pour s'épargner le châtiment d'Allah qui le cerne, si bien qu'il est certain qu'il va l'atteindre, cela ne serait pas accepté de lui. Son châtiment est inévitable, il n'y trouvera ni issue ni échappatoire : ﴾et un châtiment douloureux leur est réservé. Ils voudront sortir de l'Enfer, mais ils n'en sortiront jamais﴿ Ils ne cesseront de vouloir en sortir en raison de ce qu'ils y endureront de l'intensité et de la douleur de son supplice, mais ils n'y parviendront pas. Chaque fois que les flammes les font remonter au plus haut de la Géhenne, ses gardiens les frappent avec des massues de fer pour les renvoyer au plus bas, ﴾et ils subiront un châtiment perpétuel.﴿

وَٱلسَّارِقُ وَٱلسَّارِقَةُ فَٱقْطَعُوٓا۟ أَيْدِيَهُمَا جَزَآءًۢ بِمَا كَسَبَا نَكَٰلًا مِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٣٨﴾ فَمَن
تَابَ مِنۢ بَعْدِ ظُلْمِهِۦ وَأَصْلَحَ فَإِنَّ ٱللَّهَ يَتُوبُ عَلَيْهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٩﴾ أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ لَهُۥ
مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ يُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ وَيَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٤٠﴾

(38) ﴾*Du voleur et de la voleuse, coupez la main, en rétribution de leur forfait. Telle est la peine dissuasive prescrite par Allah. Et Allah est puissant et sage.* (39) *Quiconque se repent après son forfait et s'amende, Allah accepte son repentir, car Allah est pardonneur et miséricordieux.* (40) *Tu sais qu'à Allah [seul], appartient la souveraineté des cieux et de la terre, Il châtie qui Il veut et pardonne à qui Il veut. Allah est omnipotent.*﴿

Allah (ﷻ) décrète et ordonne de couper la main du voleur et de la voleuse. ﴾Du voleur et de la voleuse, coupez la main, en rétribution de leur forfait﴿ pour leur malfaisance dans leur appropriation des biens des gens, il convient donc de couper ce qui a été utilisé pour commettre cela, ﴾Telle est la peine dissuasive prescrite par Allah.﴿ Il institue cette peine afin de les dissuader de commettre cela, ﴾Allah est puissant﴿ en Sa punition ﴾et sage﴿ en ce qu'Il ordonne, interdit, légifère et prédestine. ﴾Quiconque se repent après avoir commis son forfait et s'amende, Allah accepte son repentir, car Allah est pardonneur et miséricordieux.﴿ Celui qui se repent après son vol et revient vers Allah, Allah accepte son repentir concernant ce qui est entre lui et Allah. Quant aux biens des gens, ils doivent être rendus ou compensés selon la majorité des savants. ﴾Tu sais qu'à Allah [seul], appartient la souveraineté

des cieux et de la terre﴾ Il est Celui qui possède seul tout cela, l'administre, Celui dont le jugement ne peut être repoussé, Celui qui fait ce qu'Il veut, ﴿Il châtie qui Il veut et pardonne à qui Il veut. Allah est omnipotent.﴾

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ لَا يَحۡزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَٰرِعُونَ فِي ٱلۡكُفۡرِ مِنَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ ءَامَنَّا بِأَفۡوَٰهِهِمۡ
وَلَمۡ تُؤۡمِن قُلُوبُهُمۡۛ وَمِنَ ٱلَّذِينَ هَادُواْۛ سَمَّٰعُونَ لِلۡكَذِبِ سَمَّٰعُونَ لِقَوۡمٍ ءَاخَرِينَ لَمۡ
يَأۡتُوكَۖ يُحَرِّفُونَ ٱلۡكَلِمَ مِنۢ بَعۡدِ مَوَاضِعِهِۦۖ يَقُولُونَ إِنۡ أُوتِيتُمۡ هَٰذَا فَخُذُوهُ وَإِن لَّمۡ تُؤۡتَوۡهُ فَٱحۡذَرُواْۚ
وَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ فِتۡنَتَهُۥ فَلَن تَمۡلِكَ لَهُۥ مِنَ ٱللَّهِ شَيۡـٔٗاۚ أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَمۡ يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يُطَهِّرَ
قُلُوبَهُمۡۚ لَهُمۡ فِي ٱلدُّنۡيَا خِزۡيٞۖ وَلَهُمۡ فِي ٱلۡأٓخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٞ ﴿٤١﴾ سَمَّٰعُونَ لِلۡكَذِبِ
أَكَّٰلُونَ لِلسُّحۡتِۚ فَإِن جَآءُوكَ فَٱحۡكُم بَيۡنَهُمۡ أَوۡ أَعۡرِضۡ عَنۡهُمۡۖ وَإِن تُعۡرِضۡ عَنۡهُمۡ فَلَن يَضُرُّوكَ
شَيۡـٔٗاۖ وَإِنۡ حَكَمۡتَ فَٱحۡكُم بَيۡنَهُم بِٱلۡقِسۡطِۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلۡمُقۡسِطِينَ ﴿٤٢﴾ وَكَيۡفَ يُحَكِّمُونَكَ وَعِندَهُمُ
ٱلتَّوۡرَىٰةُ فِيهَا حُكۡمُ ٱللَّهِ ثُمَّ يَتَوَلَّوۡنَ مِنۢ بَعۡدِ ذَٰلِكَۚ وَمَآ أُوْلَٰٓئِكَ بِٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿٤٣﴾ إِنَّآ أَنزَلۡنَا
ٱلتَّوۡرَىٰةَ فِيهَا هُدٗى وَنُورٞۚ يَحۡكُمُ بِهَا ٱلنَّبِيُّونَ ٱلَّذِينَ أَسۡلَمُواْ لِلَّذِينَ هَادُواْ وَٱلرَّبَّٰنِيُّونَ وَٱلۡأَحۡبَارُ بِمَا
ٱسۡتُحۡفِظُواْ مِن كِتَٰبِ ٱللَّهِ وَكَانُواْ عَلَيۡهِ شُهَدَآءَۚ فَلَا تَخۡشَوُاْ ٱلنَّاسَ وَٱخۡشَوۡنِ وَلَا تَشۡتَرُواْ
بِـَٔايَٰتِي ثَمَنٗا قَلِيلٗاۚ وَمَن لَّمۡ يَحۡكُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡكَٰفِرُونَ ﴿٤٤﴾

(41) ﴿*Ô Messager ! Ne t'attriste pas pour ceux qui se précipitent vers la mécréance et disent : « Nous croyons ! », de leur bouche, sans que leur cœur ait jamais cru, ni pour ceux qui ont embrassé le judaïsme. Ils sont tout oreilles pour le mensonge et écoutent d'autres gens qui ne sont jamais venus à toi et qui s'emploient à dévoyer le sens de la Parole [d'Allah] en leur disant : « Si on vous propose [ce qui est conforme à notre jugement], acceptez-le ; sinon, prenez garde [de l'accepter] ! » Celui qu'Allah veut égarer, tu ne pourras rien pour lui contre [la volonté d'] Allah. Voilà ceux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. Ils seront couverts d'ignominie ici-bas, et dans l'au-delà un châtiment immense leur est réservé.* (42) *Ils sont tout oreilles au mensonge et avides de biens illicites. S'ils viennent te soumettre leurs différents, juge entre eux ou détourne-toi d'eux. Si tu te détournes d'eux, ils ne pourront te causer aucun mal ; et si tu juges, que ce soit en toute équité, car Allah aime les justes.* (43) *Comment te prennent-ils pour juge, alors qu'ils détiennent la Thora qui contient le jugement d'Allah, pour ensuite se détourner ? Ces gens-là ne sont pas croyants.* (44) *Nous avons révélé la Thora, contenant guidée et lumière, sur la base de laquelle les prophètes soumis [à Allah], ainsi que les savants dévots et les rabbins jugeaient entre les juifs. Ceci, conformément au Livre d'Allah dont la garde leur était confiée et dont ils étaient témoins. Ne craignez donc pas les hommes, mais craignez-Moi, et ne vendez pas Mes versets à vil prix. Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les mécréants.*﴾

Ces nobles versets ont été révélés concernant ceux qui se précipitent vers la mécréance et la désobéissance à Allah et Son Messager, qui donnent préférence à leurs opinions et leurs passions sur les Lois d'Allah (ﷻ) ﴿ceux qui se précipitent vers la mécréance et disent : « Nous croyons » de leur bouche sans que leur cœur ait jamais cru﴾ affichant la foi par leur bouche, alors que leur cœur est en ruine et vide de toute foi. Ceux-ci sont les hypocrites. ﴿ainsi que pour ceux qui ont embrassé le judaïsme﴾ ennemis de l'islam et de ses adeptes. Tous ceux-là ﴿sont tout oreilles pour le mensonge﴾ ils y répondent et agissent en conséquence, ﴿et écoutent d'autres gens qui ne sont jamais venus à toi ﴾ ils écoutent d'autres gens qui ne viennent pas assister à tes assises, ô Muhammad ! On a également dit que cela signifiait qu'ils écoutaient les paroles [du Prophète (ﷺ)] pour les rapporter à d'autres personnes parmi tes ennemis qui ne viennent pas te trouver ; ﴿ils s'emploient à dévoyer le sens de la Parole [d'Allah]﴾ ils interprètent les versets de façon erronée, en en transformant sciemment le sens après l'avoir bien compris, ﴿en leur disant : « Si on vous propose [ce qui est conforme à notre jugement], acceptez-le ; sinon, prenez garde [de l'accepter] ! »﴾

Ce verset fut révélé au sujet du couple de juifs qui commit l'adultère. [Les juifs] avaient déformé le Livre d'Allah qu'ils détenaient et qui ordonnait de lapider le fornicateur qui a déjà connu le mariage. Ils transformèrent cela et s'entendirent sur le fait qu'ils reçoivent cent coups de fouet, que leurs visages soient noircis et qu'on les fasse monter, à l'envers, sur deux ânes. Lorsque cet acte fut commis parmi eux après l'émigration du Prophète (ﷺ) à Médine, ils se dirent : « Allons demander son arbitrage. S'il propose de les flageller et leur noircir le visage, acceptez-le et faites-en un argument entre vous et Allah, en considérant qu'un des prophètes d'Allah a décidé de cette sentence entre vous. Mais s'il propose la lapidation, ne suivez pas son verdict. » C'est pourquoi ils dirent : ﴿Si on vous propose ceci﴾ la flagellation et le noircissement du visage, ﴿acceptez-le ; sinon, prenez garde !﴾ de l'accepter et de vous y conformer.

﴿Celui qu'Allah veut égarer, tu ne pourras rien pour lui contre [la volonté d'] Allah. Voilà ceux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. Ils seront couverts d'ignominie ici-bas, et dans l'au-delà un châtiment immense leur est réservé. 42. Ils sont tout oreilles au mensonge﴾ le faux ﴿et avides de biens illicites﴾ de corruption. Celui qui est ainsi, comment Allah purifierait-Il son cœur et exaucerait-Il son invocation ? Puis Il dit à Son Prophète : ﴿S'ils viennent te soumettre leurs différents, juge entre eux ou détourne-toi d'eux. Si tu te détournes d'eux, ils ne pourront te causer aucun mal﴾ Tu ne commets aucune faute à ne pas juger entre eux, car en venant demander ton jugement ils ne cherchent pas la vérité mais ce qui est conforme à leurs passions. ﴿et si tu juges, que ce soit en toute équité﴾ en toute vérité et justice, même si eux sont transgresseurs et éloignés de la voie de la justice, ﴿car Allah aime les justes.﴾

Puis Allah (ﷻ) leur reproche leurs opinions corrompues et leurs desseins égarés dans leur abandon de ce qu'ils croient être vrai du Livre qu'ils détiennent, auxquels ils prétendent être sommés de s'attacher pour toujours, puis ils se détournent de sa Loi pour une autre qu'ils croient fausse et non applicable à eux : ﴿Comment te prennent-ils pour juge, alors qu'ils détiennent la Thora qui contient le jugement d'Allah, pour ensuite se détourner [de ces deux jugements similaires] ! Ces gens-là ne sont pas croyants.﴾

Puis Il loue la Thora qu'Il a révélée à Son serviteur et messager Moïse fils d'Imran en disant : ﴾Nous avons révélé la Thora, contenant guidée et lumière, sur la base de laquelle les prophètes soumis [à Allah] jugeaient entre les juifs﴿ sans abandonner sa Loi ni la changer ou la transformer, ﴾ainsi que les savants dévots et les rabbins﴿ (الرَّبَّانِيُّون, *ar-rabbâniyyûn*) désigne les adorateurs savants, et (الأحبار, *al-a<u>h</u>bâr*) les rabbins érudits, ﴾conformément au Livre d'Allah dont la garde leur était confiée﴿ Le Livre d'Allah qu'ils reçurent en dépôt et qu'on leur ordonna d'exposer et d'appliquer, ﴾et dont ils étaient témoins. Ne craignez donc pas les hommes, mais craignez-Moi, et ne vendez pas Mes versets à vil prix. Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les mécréants.﴿ Pour Al-Barâ Ibn ᶜÂzib, <u>H</u>udhayfah Ibn Al-Yamân, Ibn ᶜAbbâs, Al-<u>H</u>asan Al-Ba<u>s</u>rî et d'autres, ceci fut révélé concernant les Gens du Livre. Al-<u>H</u>asan Al-Ba<u>s</u>rî ajouta : « et cela nous est obligatoire. » Pour As-Suddî, celui qui ne juge pas conformément à ce que J'ai révélé et le délaisse volontairement, ou fait sciemment preuve d'iniquité fait partie des mécréants. Pour Ibn ᶜAbbâs, celui qui nie ce qu'Allah a révélé a mécru, et celui qui le reconnaît, [sans s'y conformer] est transgresseur et dévoyé. » Pour Ibn <u>T</u>âwus, il n'est pas comme celui qui mécroit en Allah, Ses anges, Ses livres et Ses messagers. » Pour ᶜA<u>t</u>â', c'est une mécréance en-deçà de la mécréance, une injustice en-deçà de l'injustice, et un dévoiement en-deçà du dévoiement. Ibn ᶜAbbâs dit également : « Il ne s'agit pas de la mécréance à laquelle vous pensez. »

وَكَتَبْنَا عَلَيْهِمْ فِيهَآ أَنَّ ٱلنَّفْسَ بِٱلنَّفْسِ وَٱلْعَيْنَ بِٱلْعَيْنِ وَٱلْأَنفَ بِٱلْأَنفِ وَٱلْأُذُنَ بِٱلْأُذُنِ
وَٱلسِّنَّ بِٱلسِّنِّ وَٱلْجُرُوحَ قِصَاصٌ ۚ فَمَن تَصَدَّقَ بِهِۦ فَهُوَ كَفَّارَةٌ لَّهُۥ ۚ وَمَن لَّمْ يَحْكُم بِمَآ
أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٤٥﴾

(45) ﴾*Nous leur avons prescrit dans la Thora : vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Quant aux blessures, elles tombent sous la loi du talion. Pour quiconque, par charité, renonce [au talion], ce sera [pour lui] une expiation. Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les injustes.*﴿

C'est également une chose pour laquelle on a blâmé et adressé des reproches aux juifs, car la Thora leur spécifie clairement : vie pour vie, mais ils s'y opposaient sciemment en exécutant le membre du clan de Na<u>d</u>îr qui tuait un membre du clan de Quray<u>d</u>ah, mais pas réciproquement, préférant en ce cas acquitter le prix du sang. Tout comme ils ont contredit le jugement de la Thora concernant la lapidation du fornicateur qui a déjà connu le mariage, pour lui préférer ce sur quoi ils se sont entendus : la flagellation, le noircissement du visage et l'annonce publique. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit plus tôt : ﴾Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les mécréants.﴿ car ils ont rejeté le jugement d'Allah sciemment et par rébellion. Et Il dit ici : ﴾ce sont eux les injustes﴿ car ils n'ont pas été équitables envers la victime par rapport au coupable en ce quoi Allah ordonne la justice et l'équité entre tous. Au contraire, ils ont contredit cela, fait preuve d'injustice, et transgressé les uns envers les autres.

﴾Quant aux blessures, elles tombent sous la loi du talion.﴿ On exécute pour un meurtre, on crève un œil pour un autre œil, on coupe un nez pour un autre, on arrache la dent pour une autre dent, et on inflige pour la blessure une blessure

similaire. ﴾Pour quiconque renonce par charité [au talion], ce [renoncement] sera une expiation.﴿ Celui qui pardonne et renonce par charité à son droit au talion, ce renoncement sera une expiation pour celui qui devait le subir, et une bonne action pour celui qui devait l'exercer. ﴾Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les injustes.﴿ Nous avons mentionné plus tôt que pour ᶜAṯâ' et Ṯâwus il s'agit d'une mécréance en-deçà de la mécréance, une injustice en-deçà de l'injustice, et un dévoiement en-deçà du dévoiement.

وَقَفَّيْنَا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم بِعِيسَى ٱبْنِ مَرْيَمَ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ ٱلتَّوْرَىٰةِ ۖ وَءَاتَيْنَٰهُ ٱلْإِنجِيلَ فِيهِ هُدًى وَنُورٌ
وَمُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ ٱلتَّوْرَىٰةِ وَهُدًى وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٦﴾ وَلْيَحْكُمْ أَهْلُ ٱلْإِنجِيلِ بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ
فِيهِ ۚ وَمَن لَّمْ يَحْكُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٤٧﴾

(46) ﴾*Nous avons envoyé, à la suite [des prophètes], Jésus, fils de Marie, comme confirmation de la Thora révélée avant lui. Nous lui avons donné l'Évangile, qui contient guidée et lumière, comme confirmation de la Thora, et qui est un guide et une exhortation pour les pieux.* (47) *Que les adeptes de l'Évangile jugent selon ce qu'Allah y a révélé. Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les dévoyés.*﴿

﴾Nous avons envoyé, à la suite﴿ des prophètes des fils d'Israël ﴾Jésus, fils de Marie, comme confirmation de la Thora révélée avant lui﴿ il croyait en elle et jugeait conformément à ses préceptes ﴾Nous lui avons donné l'Évangile, qui contient guidée et lumière﴿ une guidée vers la vérité et une lumière par laquelle on s'éclaire afin de dissiper les ambiguïtés et résoudre les problèmes ; ﴾comme confirmation de la Thora﴿ en s'y confirmant sans s'y opposer, sauf en certaines choses minimes sur lesquelles les fils d'Israël étaient en divergence et qu'il leur exposa. Ainsi, Allah (ﷻ) informe que le Messie dit aux fils d'Israël :

وَلِأُحِلَّ لَكُم بَعْضَ ٱلَّذِى حُرِّمَ عَلَيْكُمْ ۚ

﴾et [je viens] vous permettre une partie de ce qui vous était interdit.﴿[1]

C'est pourquoi ce qui est connu des savants est que l'Évangile a abrogé certains préceptes de la Thora. ﴾et qui est un guide et une exhortation﴿ Nous avons fait de l'Évangile un moyen de se guider, et un rappel dissuasif contre le fait de commettre des interdits et péchés, ﴾pour les pieux﴿ ceux qui craignent Allah et redoutent Sa menace et Son châtiment. ﴾Que les adeptes de l'Évangile jugent selon ce qu'Allah y a révélé﴿ qu'ils croient en tout ce qu'il contient et appliquent tout ce qui leur est ordonné. Parmi ce qu'il contient est l'annonce de la prophétie de Muḫammad et l'ordre de le suivre et de croire en lui lorsqu'il surviendra. ﴾Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, ce sont eux les dévoyés﴿ ceux qui s'écartent de l'obéissance à leur Seigneur, penchent vers le faux et délaissent la vérité.

وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ بِٱلْحَقِّ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَمُهَيْمِنًا عَلَيْهِ ۖ فَٱحْكُم بَيْنَهُم
بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ ۖ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَهُمْ عَمَّا جَآءَكَ مِنَ ٱلْحَقِّ ۚ لِكُلٍّ جَعَلْنَا مِنكُمْ شِرْعَةً وَمِنْهَاجًا ۚ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ

[1] *Âlᶜ Imrân*, v.50.

لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً وَلَٰكِن لِّيَبْلُوَكُمْ فِي مَا آتَاكُمْ ۖ فَاسْتَبِقُوا الْخَيْرَاتِ ۚ إِلَى اللَّهِ مَرْجِعُكُمْ جَمِيعًا
فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٤٨﴾ وَأَنِ احْكُم بَيْنَهُم بِمَا أَنزَلَ اللَّهُ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَهُمْ وَاحْذَرْهُمْ أَن
يَفْتِنُوكَ عَن بَعْضِ مَا أَنزَلَ اللَّهُ إِلَيْكَ ۖ فَإِن تَوَلَّوْا فَاعْلَمْ أَنَّمَا يُرِيدُ اللَّهُ أَن يُصِيبَهُم بِبَعْضِ ذُنُوبِهِمْ ۗ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ
النَّاسِ لَفَاسِقُونَ ﴿٤٩﴾ أَفَحُكْمَ الْجَاهِلِيَّةِ يَبْغُونَ ۚ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ اللَّهِ حُكْمًا لِّقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿٥٠﴾

(48) ﴾*Nous t'avons révélé le Livre avec la vérité, pour confirmer et prévaloir sur les Livres [révélés] avant lui. Juge entre eux d'après ce qu'Allah a révélé, et ne suis pas leurs passions [en t'écartant] de la vérité qui t'est parvenue. À chacun de vous, Nous avons assigné une législation et une voie à suivre. Et si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté, mais Il a voulu vous éprouver selon ce qu'Il vous a accordé. Rivalisez donc dans l'accomplissement de bonnes œuvres. C'est vers Allah seul que vous serez tous ramenés, et Il vous informera alors concernant ce sur quoi vous divergiez.* (49) *Juge donc entre eux d'après ce qu'Allah a révélé, ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne t'écartent d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. S'ils se détournent [de ton jugement], sache qu'Allah veut les châtier ainsi pour une partie de leurs péchés ; et la plupart des hommes sont dévoyés.* (50) *Est-ce uniquement le jugement du temps de l'ignorance qu'ils recherchent ? Qui est meilleur juge qu'Allah, pour des gens qui croient avec certitude ?*﴿

Après avoir mentionné la Thora qu'Il a révélé à Moïse, Son interlocuteur, en avoir fait les éloges et l'avoir louée, avoir ordonné de s'y conformer ; puis après avoir mentionné l'Évangile, l'avoir loué, et avoir ordonné à ses adeptes de l'appliquer et de se conformer à ce qu'il contient – ainsi qu'il a précédé – Allah (ﷻ) mentionne le Coran qu'Il a révélé à Son serviteur et noble messager : ﴾Nous t'avons révélé le Livre avec la vérité﴿ en toute vérité quant au fait qu'il provient d'Allah, ﴾pour confirmer les Livres [révélés] avant lui﴿ les Livres précédents qui comportent sa mention et ses éloges et le fait qu'il sera révélé par Allah à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ). Sa révélation fut conforme à ce qui fut annoncé, ce qui ajouta à sa véracité pour ses partisans, parmi les hommes clairvoyants qui se sont soumis à l'ordre d'Allah, se sont conformés à Ses Lois, et ont cru en Ses Messagers. ﴾et prévaloir sur les Livres [révélés] avant lui﴿ Le terme (مُهَيْمِن, *muhaymin*) englobe plusieurs sens, ainsi le Coran est garant, témoin et il domine tout Livre précédent. Allah a fait de ce glorieux Livre qu'Il a révélé, le dernier et le sceau des Livres révélés, le plus complet, éminent et parfait, puisqu'il réunit toutes les vertus de ceux qui le précèdent, et y ajoute des perfections qu'on ne trouve pas ailleurs. C'est pour cela qu'Il en a fait un témoin, un garant, et qu'Il l'a fait dominer sur eux tous. Allah (ﷻ) S'est chargé Lui-même de Sa préservation.

﴾Juge entre eux d'après ce qu'Allah a révélé.﴿ Juge, ô Muhammad, entre les hommes, arabes et non arabes, ceux qui n'ont pas reçu de Livre et ceux qui en ont reçu, avec ce qu'Allah t'a révélé du Livre glorieux et ce qu'Il t'a confirmé comme Lois révélés aux prophètes qui t'ont précédé et qu'Il n'a pas abrogé dans ta Législation. ﴾et ne suis pas leurs passions﴿, leurs avis sur lesquels ils se sont entendus et en raison desquels ils ont délaissé ce qu'Allah a révélé à Son Messager ﴾[en t'écartant] de la vérité qui t'est parvenue﴿ ne te détourne pas de la vérité qu'Allah t'a ordonnée pour suivre les passions de ces malheureux ignorants. ﴾À chacun de vous, Nous avons assigné une législation et une voie à suivre﴿ un chemin et une tradition. Ceci nous

informe au sujet des communautés aux religions diverses, en fonction de ce avec quoi Allah a envoyé Ses nobles messagers comme législations différentes en leurs lois, mais concordantes dans le monothéisme. Le Prophète a dit : « *Nous, prophètes, sommes frères de mères différentes, notre religion est la même.* »[1] C'est-à-dire le monothéisme avec lequel Allah a envoyé tous les prophètes et que contient tout Livre qu'Il a révélé. Quant aux Législations, elles diffèrent dans les commandements et interdits. Une chose peut être illicite dans une Loi, puis déclarée licite dans une autre, et inversement. Tout comme l'une peut être aisée, et qu'on rende plus difficile une autre, ceci en fonction de ce que cela comporte de l'immense sagesse d'Allah et d'argument irréfutable. ﴾Et si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté﴿ s'Il l'avait voulu, Il aurait uni tous les hommes sur une seule religion et une seule Législation, dont rien n'aurait été abrogé. Mais Il a donné à chaque messager une législation spécifique, puis l'a abrogée complètement ou partiellement par celle apportée par le suivant, jusqu'à toutes les abroger par ce avec quoi Il a envoyé Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ), qu'Il a envoyé vers tous les habitants de la terre, et dont Il a fait le sceau de tous les prophètes. ﴾mais Il a voulu vous éprouver selon ce qu'Il vous a accordé.﴿ Allah a établi des Législations différentes pour éprouver Ses serviteurs en ce qu'Il leur a légiféré, et les récompenser ou les punir pour Lui avoir obéi ou désobéi, en ce qu'ils ont accompli ou eu la ferme intention de commettre en tout cela. ᶜAbd Allah Ibn Kathîr dit : « ﴾selon ce qu'Il vous a accordé﴿ du Livre. »

Puis Allah (ﷻ) incite Ses serviteurs à se hâter vers les actes de bien en disant : ﴾Rivalisez donc dans l'accomplissement de bonnes œuvres﴿ l'obéissance à Allah, la conformation à Sa Loi par laquelle Il a abrogé celles qui ont précédées, et la croyance au Coran qui est le dernier Livre qu'Il a révélé. ﴾C'est vers Allah seul que vous serez tous ramenés﴿ votre rassemblement et votre destination finale est auprès de Lui au Jour de la Résurrection, ﴾et Il vous informera alors concernant ce sur quoi vous divergiez﴿ concernant la vérité, et Il récompensera ceux qui ont déclaré cela véridique, et châtiera les mécréants qui rejettent et démentent la vérité, et s'en détournent pour ce qui est autre, sans preuve ni argument, mais uniquement par opposition aux preuves manifestes et aux arguments irréfutables.

﴾Juge donc entre eux d'après ce qu'Allah a révélé, ne suis pas leurs passions﴿, ce qui appuie l'ordre similaire qui a précédé et interdit d'y déroger, ﴾et prends garde qu'ils ne t'écartent d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé.﴿ Prends garde à tes ennemis les juifs, afin qu'ils ne falsifient pas la vérité en ce qu'ils te rapportent. Ne sois donc pas trompé par eux, car ils sont menteurs, mécréants et traîtres. ﴾S'ils se détournent﴿ de la vérité que tu tranches entre eux et contredisent la Loi d'Allah, ﴾sache qu'Allah veut les châtier ainsi pour une partie de leurs péchés.﴿ Sache que cela n'a lieu que par le pouvoir et la sagesse d'Allah les concernant, consistant à ce qu'Il les détourne de la guidée en raison de leurs péchés passés qui ont impliqué leur égarement et leur châtiment ; ﴾et la plupart des hommes sont transgresseurs﴿ la plupart des hommes contreviennent à l'obéissance à leur Seigneur, s'opposent à la vérité et s'en écartent. ﴾Est-ce uniquement le jugement du temps de l'ignorance qu'ils recherchent ? Qui est meilleur juge qu'Allah, pour des gens qui ont une foi ferme ?﴿ Allah (ﷻ) blâme ceux qui s'écartent du jugement d'Allah qui comporte tout bien et interdit tout mal, pour adopter des opinions, des passions et des accords établis par les hommes, sans aucun lien avec la Loi d'Allah, tout comme ce que les gens à l'époque antéislamique forgeaient comme égarements et ignorances, de par leurs opinions et passions. ﴾Est-

[1] *Ṣaḥîḥ Al-Jâmᶜ* (1452).

ce uniquement le jugement du temps de l'ignorance qu'ils recherchent ?﴾ et du jugement d'Allah dont ils s'écartent ﴿Qui est meilleur juge qu'Allah, pour des gens qui ont une foi ferme ?﴾ Qui est plus juste qu'Allah dans Son jugement pour celui qui connaît Sa Loi, croit en Lui et sait avec certitude qu'Il est le plus sage des juges, qu'Il est plus miséricordieux envers Ses créatures que la mère envers son enfant, et qu'Il est l'Omniscient, l'Omnipotent et le Juste en toute chose.

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلْيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوْلِيَآءَ ۘ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا
يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥١﴾ فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمْ يَقُولُونَ نَخْشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٌ ۚ
فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأْتِىَ بِٱلْفَتْحِ أَوْ أَمْرٍ مِّنْ عِندِهِۦ فَيُصْبِحُواْ عَلَىٰ مَآ أَسَرُّواْ فِىٓ أَنفُسِهِمْ نَٰدِمِينَ ﴿٥٢﴾ وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوٓاْ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمُواْ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ ۙ إِنَّهُمْ لَمَعَكُمْ ۚ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فَأَصْبَحُواْ خَٰسِرِينَ ﴿٥٣﴾

(51) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres [contre vous]. Celui d'entre vous qui les prend pour alliés est des leurs. Allah ne guide pas les transgresseurs.* (52) *Ainsi, tu vois ceux qui ont une maladie [d'hypocrisie et de doute] dans le cœur se précipiter vers eux et dire : « Nous craignons un revers de situation. » Mais Allah fera survenir la victoire ou un ordre émanant de Lui, et ils regretteront alors [l'hypocrisie et l'alliance avec les mécréants] qu'ils dissimulaient.* (53) *Et les croyants diront : « Sont-ce là ceux qui juraient solennellement par Allah qu'ils étaient avec vous ? » C'est ainsi que leurs œuvres ont été réduites à néant et qu'ils se sont retrouvés parmi les perdants.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants de s'allier aux juifs et aux chrétiens qui sont les ennemis de l'islam et de ses adeptes. Puis Il informe qu'ils sont alliés les uns des autres, et Il avertit et menace contre le fait de pratiquer cela car ﴿Celui d'entre vous qui les prend pour alliés est des leurs﴾

﴿Ainsi, tu vois ceux qui ont une maladie﴾ de doute, d'indécision et d'hypocrisie, ﴿se précipiter vers eux﴾ se hâter vers leur alliance et leur affection, intérieurement et en apparence, ﴿et dire : « Nous craignons un revers de situation. »﴾ Ainsi, ils expliquent leur affection et alliance par le fait qu'ils craignent que les mécréants aient la victoire sur les musulmans, et qu'en agissant ainsi ils auront des soutiens parmi les juifs et chrétiens, et que ceci leur sera utile. ﴿Mais Allah fera survenir la victoire﴾ la libération de la Mecque ou encore la victoire totale, ﴿ou un ordre émanant de Lui﴾ l'imposition du tribut aux juifs et chrétiens. Et ainsi, les hypocrites qui auront pris pour alliés les juifs et les chrétiens, ﴿regretteront alors ce qu'ils dissimulaient﴾ de leurs alliances qui ne leur ont servi à rien et ne les auront protégés d'aucun danger, mais qui auront été pour eux la source du mal, car ils auront été démasqués, et Allah dévoila leur cas à Ses serviteurs croyants en ce bas-monde, après qu'ils eurent été dissimulés. Après que les causes menant à ce qu'ils soient démasqués se produisirent, leur cas apparut clairement aux serviteurs croyants d'Allah qui s'étonnèrent du fait que ces hypocrites se prétendent croyants et jurent de cela ! Leurs mensonges et forgeries furent dévoilés : ﴿Et les croyants diront : « Sont-ce là ceux qui juraient solennellement par Allah qu'ils étaient avec vous ? » C'est ainsi que leurs œuvres ont été réduites à néant et qu'ils se sont retrouvés parmi les perdants.﴾

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَن يَرْتَدَّ مِنكُمْ عَن دِينِهِۦ فَسَوْفَ يَأْتِى ٱللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ وَيُحِبُّونَهُۥٓ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى
ٱلْكَٰفِرِينَ يُجَٰهِدُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَخَافُونَ لَوْمَةَ لَآئِمٍ ۚ ذَٰلِكَ فَضْلُ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ
﴿٥٤﴾ إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُمْ رَٰكِعُونَ ﴿٥٥﴾ وَمَن يَتَوَلَّ
ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فَإِنَّ حِزْبَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلْغَٰلِبُونَ ﴿٥٦﴾

(54) ﴾*Ô vous qui croyez ! Si certains d'entre vous abjurent leur religion, Allah suscitera d'autres hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront, humbles envers les croyants, durs et fiers envers les mécréants, luttant sur le sentier d'Allah, et ne craignant aucunement les reproches de ceux qui [les] blâment. Telle est la grâce d'Allah qu'Il accorde à qui Il veut. Allah est immense et omniscient.* (55) *Vos alliés ne sont qu'Allah, Son messager, et les croyants qui observent la prière, acquittent la zakat, et s'inclinent [devant Allah].* (56) *Ceux qui prennent pour alliés Allah, Son messager et les croyants [sont du parti d'Allah], et [ceux qui forment] le parti d'Allah seront victorieux.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Son immense pouvoir en disant que si quelqu'un se détourne du fait de faire triompher Sa religion et d'appliquer Sa Loi, Il lui substitue celui qui sera meilleur que lui en cela, plus fort et plus droit. ﴾Ô vous qui croyez ! Si certains d'entre vous abjurent leur religion﴿ abandonnant la vérité pour revenir au faux, ﴾Allah suscitera d'autres hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront﴿ Pour Al-Hasan, il s'agit d'Abû Bakr et de ses compagnons ; et pour Ibn ᶜAbbâs, de gens du Yémen, puis de Kindah, puis de Sakûn. ﴾humbles envers les croyants, durs et fiers envers les mécréants﴿ tels sont les caractéristiques des croyants parfaits : le croyant est humble envers son frère et il est son allié, et il est fier envers son opposant et ennemi. ﴾luttant sur le sentier d'Allah, et ne craignant aucun reproche﴿ rien ne les détourne de l'obéissance à Allah dans laquelle ils se trouvent, du combat contre leurs ennemis, de l'application des peines légales, et du commandement du bien et de l'interdiction du mal. Rien ne les en détourne, rien ne les en empêche, et ils ne sont touchés ni par les blâmes ni par les reproches. ﴾Telle est la grâce d'Allah qu'Il accorde à qui Il veut.﴿ Posséder ces caractéristiques est une grâce et un don d'Allah, ﴾Allah est immense et omniscient﴿ Sa grâce est immense, et Il sait qui la mérite et qui Il en prive. ﴾Vos alliés ne sont qu'Allah, Son messager﴿, ce ne sont pas les juifs vos alliés, mais votre alliance ne doit être conclue qu'avec Allah, Son messager et les croyants ﴾qui observent la prière, acquittent la zakat et s'inclinent [devant Allah]﴿, les croyants qui possèdent ces caractéristiques, comme l'accomplissement de la prière qui est le plus grand pilier de l'islam et qui n'est vouée qu'à Allah, seul et sans associé ; et l'acquittement de la zakat, qui est le droit des créatures et une aide accordée aux nécessiteux parmi les faibles et les pauvres [et s'adonnent à la prière].

﴾Ceux qui prennent pour alliés Allah, Son messager et les croyants [sont du parti d'Allah], et [ceux qui forment] le parti d'Allah seront victorieux.﴿ Quiconque agrée l'alliance d'Allah, de Son messager et des croyants, réussira et sera secouru en ce bas-monde et dans l'au-delà.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَكُمْ هُزُوًا وَلَعِبًا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكُمْ وَٱلْكُفَّارَ أَوْلِيَآءَ ۚ وَٱتَّقُواْ
ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٥٧﴾ وَإِذَا نَادَيْتُمْ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ ٱتَّخَذُوهَا هُزُوًا وَلَعِبًا ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَعْقِلُونَ ﴿٥٨﴾

(57) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés ceux qui se moquent et s'amusent de votre religion, parmi ceux qui ont reçu le Livre avant vous et les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes [réellement] croyants.* (58) *Lorsque vous faites l'appel à la prière, ils s'en moquent et s'en amusent, car ce sont des gens qui ne raisonnent point.*﴾

C'est là une mise en garde contre l'alliance avec les ennemis de l'islam et de ses adeptes, parmi les Gens du Livre et les polythéistes qui prennent le meilleur des œuvres accomplies que sont les préceptes purs et clairs de l'islam qui comportent tout bien de ce bas-monde et de l'au-delà pour moquerie et jeu. Ils considèrent cela comme une forme de jeu, de leur point de vue et réflexion stupide. ﴿Ne prenez pas pour alliés ceux qui se moquent et s'amusent de votre religion, parmi ceux qui ont reçu le Livre avant vous et les mécréants.﴾ Ne prenez ni les uns ni les autres pour alliés, et le terme « mécréants » désignent ici les polythéistes. ﴿Et craignez Allah si vous êtes [réellement] croyants.﴾ Craignez Allah dans le fait de prendre ces ennemis de vos personnes et de votre religion pour alliés, ﴿si vous êtes [réellement] croyants﴾ en la Loi d'Allah dont ceux-ci se moquent et s'amusent. ﴿Lorsque vous faites l'appel à la prière﴾ qui est la meilleure des œuvres, pour qui raisonne et sait parmi les gens doués d'intelligence, ﴿ils s'en moquent et s'en amusent, car ce sont des gens qui ne raisonnent point﴾ sur les significations de l'adoration d'Allah et Ses Lois.

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ هَلْ تَنقِمُونَ مِنَّآ إِلَّآ أَنْ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْنَا وَمَآ أُنزِلَ مِن قَبْلُ وَأَنَّ أَكْثَرَكُمْ فَٰسِقُونَ ﴿٥٩﴾
قُلْ هَلْ أُنَبِّئُكُم بِشَرٍّ مِّن ذَٰلِكَ مَثُوبَةً عِندَ ٱللَّهِ ۚ مَن لَّعَنَهُ ٱللَّهُ وَغَضِبَ عَلَيْهِ وَجَعَلَ مِنْهُمُ ٱلْقِرَدَةَ وَٱلْخَنَازِيرَ وَعَبَدَ
ٱلطَّٰغُوتَ ۚ أُوْلَٰٓئِكَ شَرٌّ مَّكَانًا وَأَضَلُّ عَن سَوَآءِ ٱلسَّبِيلِ ﴿٦٠﴾ وَإِذَا جَآءُوكُمْ قَالُوٓاْ ءَامَنَّا وَقَدْ دَّخَلُواْ بِٱلْكُفْرِ وَهُمْ
قَدْ خَرَجُواْ بِهِۦ ۚ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا كَانُواْ يَكْتُمُونَ ﴿٦١﴾ وَتَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ وَأَكْلِهِمُ
ٱلسُّحْتَ ۚ لَبِئْسَ مَا كَانُواْ يَعْمَلُونَ ﴿٦٢﴾ لَوْلَا يَنْهَىٰهُمُ ٱلرَّبَّٰنِيُّونَ وَٱلْأَحْبَارُ عَن قَوْلِهِمُ ٱلْإِثْمَ وَأَكْلِهِمُ ٱلسُّحْتَ ۚ
لَبِئْسَ مَا كَانُواْ يَصْنَعُونَ ﴿٦٣﴾

(59) ﴿*Dis : « Ô Gens du Livre ! Que nous reprochez-vous, sinon de croire en Allah, en ce qu'on nous a révélé, en ce qui fut révélé auparavant et [en le fait] que la plupart d'entre vous sont dévoyés ? »* (60) *Dis : « Vous informerai-je d'une rétribution auprès d'Allah pire encore [que votre opinion à notre égard] ? [Celle qui est réservée aux] gens qu'Allah a maudits, qui ont encouru Sa colère, dont Il a fait des singes et des porcs, et qui ont adoré autre qu'Allah ; voilà ceux qui occuperont la pire des positions [dans l'au-delà] et ceux qui sont les plus égarés du droit chemin. »* (61) *Lorsqu'ils viennent à vous, ils disent : « Nous croyons. », alors que c'est mécréants qu'ils arrivent et mécréants qu'ils repartent. Allah sait parfaitement ce qu'ils dissimulent.* (62) *Tu vois nombre d'entre eux rivaliser dans le péché, la transgression, et l'accaparement de gains illicites. [Par Allah !] Comme est mauvais ce qu'ils font !*

(63) *Pourquoi les savants et les rabbins ne leur interdisent-ils donc pas de tenir des propos mensongers et de dévorer des gains illicites. [Par Allah !] Comme est mauvais [le silence] qu'ils pratiquent !*﴾

Dis, ô Muhammad, à ceux qui se moquent et s'amusent de votre religion parmi les Gens du Livre : ﴿Que nous reprochez-vous, sinon de croire en Allah, en ce qu'on nous a révélé, en ce qui fut révélé auparavant﴾ Avez-vous un reproche ou travers à nous reprocher autre que ceci ? Mais cela n'a rien d'un travers ou d'une chose blâmable.

Sa Parole : ﴿la plupart d'entre vous sont transgresseurs﴾ est liée à Sa Parole : ﴿sinon de croire en Allah, en ce qu'on nous a révélé, en ce qui fut révélé auparavant﴾ c'est-à-dire : ainsi que de croire que la plupart d'entre vous sont transgresseurs, en dehors de la voie droite. ﴿Dis : « Vous informerais-je d'une rétribution pire encore auprès d'Allah﴾ au Jour de la Résurrection, que ce que vous pensez de nous ? C'est vous qui possédez ces caractéristiques détaillées : ﴿ceux qu'Allah a maudits﴾ éloignés de Sa miséricorde ; ﴿qui ont encouru Sa colère﴾ d'une colère qui ne sera plus jamais suivie d'agrément ; ﴿dont Il a fait des singes et des porcs﴾ comme cela a été exposé dans sourate *al-baqarah*, ﴿et qui ont adoré autre qu'Allah﴾. Ô Gens du Livre qui dénigrez notre religion, qui consiste en la proclamation de l'unicité d'Allah et Son adoration exclusive en dehors de tout autre, comment pouvez-vous dire cela, alors qu'on trouve parmi vous tout ce qui a été mentionné ? ﴿voilà ceux qui occuperont la pire des positions [dans l'au-delà], et ceux qui sont les plus égarés du droit chemin.﴾

﴿Lorsqu'ils viennent à vous, ils disent : « Nous croyons. », alors que c'est mécréants qu'ils arrivent et mécréants qu'ils repartent.﴾ C'est une caractéristique des hypocrites parmi eux qui flattent les croyants en apparence, mais dont les cœurs renferment la mécréance. ﴿c'est mécréants qu'ils arrivent﴾ chez toi, ô Muhammad, portant la mécréance dans leur cœur, puis ils repartent avec celle-ci, sans avoir tiré profit de ce qu'ils ont entendu de toi comme science, et sans que les exhortations et avertissements n'aient eu d'effet sur eux ; ﴿et mécréants qu'ils repartent﴾, les décrivant ainsi spécifiquement, en dehors de tout autre. ﴿Allah sait parfaitement ce qu'ils dissimulent﴾, Allah connaît leurs secrets et ce que renferme leur esprit, même s'ils affichent à Ses créatures le contraire et se parent de ce qu'ils ne possèdent pas. Allah connaît ce qui est invisible et ce qui est apparent, et Il les connaît mieux qu'ils ne se connaissent. Il leur accordera pour cela la plus complète des rétributions.

﴿Tu vois nombre d'entre eux rivaliser dans le péché, la transgression, et l'accaparement de gains illicites.﴾ Ils se hâtent de commettre ces péchés, interdits et transgressions contre les gens, et de dévorer injustement leurs biens. ﴿[Par Allah !] Comme est mauvais ce qu'ils font !﴾ Combien leurs œuvres et transgressions sont mauvaises ! ﴿Pourquoi les savants et rabbins ne leur interdisent-ils donc pas de tenir des propos mensongers et de dévorer des gains illicites. [Par Allah !] Comme est mauvais [le silence] qu'ils pratiquent !﴾ Pourquoi les savants – (الرَّبَّانِيُّون, *ar-rabbâniyyun*) qui désigne les savants dévots détenteurs du pouvoir parmi eux – et les rabbins – (الأحْبار, *al-ahbâr*) qui désigne uniquement les savants – ne leur interdisent-ils pas de commettre cela ? ﴿[Par Allah !] Comme est mauvais [le silence] qu'ils pratiquent !﴾ en délaissant de le leur interdire.

وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ يَدُ ٱللَّهِ مَغْلُولَةٌ ۚ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا۟ بِمَا قَالُوا۟ ۘ بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ يُنفِقُ كَيْفَ يَشَآءُ ۚ وَلَيَزِيدَنَّ
كَثِيرًا مِّنْهُم مَّآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ طُغْيَٰنًا وَكُفْرًا ۚ وَأَلْقَيْنَا بَيْنَهُمُ ٱلْعَدَٰوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ كُلَّمَآ
أَوْقَدُوا۟ نَارًا لِّلْحَرْبِ أَطْفَأَهَا ٱللَّهُ ۚ وَيَسْعَوْنَ فِى ٱلْأَرْضِ فَسَادًا ۚ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٦٤﴾ وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ
ٱلْكِتَٰبِ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَكَفَّرْنَا عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ وَلَأَدْخَلْنَٰهُمْ جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٦٥﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ أَقَامُوا۟
ٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِم مِّن رَّبِّهِمْ لَأَكَلُوا۟ مِن فَوْقِهِمْ وَمِن تَحْتِ أَرْجُلِهِم ۚ مِّنْهُمْ أُمَّةٌ
مُّقْتَصِدَةٌ ۖ وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ سَآءَ مَا يَعْمَلُونَ ﴿٦٦﴾

(64) ﴾*Les juifs disent : « La Main d'Allah est liée. » Que leurs mains soient liées, et qu'ils soient maudits pour ce qu'ils ont dit ! Au contraire, Ses deux Mains sont largement ouvertes, et Il dispense Ses dons comme Il veut. [Par Allah !] Ce qui t'est révélé par ton Seigneur ne fait qu'accroître la désobéissance et la mécréance de nombre d'entre eux. Nous avons suscité parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Chaque fois qu'ils attisent le feu de la guerre, Allah l'éteint. Ils cherchent à semer la corruption sur terre, et Allah n'aime pas les corrupteurs.* (65) *Si les Gens du Livre avaient cru [en Allah et en Son Prophète] et craint [de commettre des interdits], Nous leur aurions pardonné leurs péchés et les aurions admis dans les Jardins de la félicité.* (66) *S'ils avaient observé la Thora, l'Évangile et ce qui leur a été révélé de la part de leur Seigneur, ils auraient joui des biens [du ciel] au-dessus d'eux et [de la terre] à leurs pieds. Il est parmi eux un groupe qui agit avec mesure, mais la plupart d'entre eux sont malfaisants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne que les juifs – que les malédictions successives d'Allah soient sur eux jusqu'au Jour de la Résurrection – L'ont décrit comme étant avare – qu'Il soit élevé très au-dessus de ce qu'ils disent – tout comme ils L'ont décrit comme pauvre et eux riches. Ils ont exprimé l'avarice en disant : ﴾La main d'Allah est liée.﴿ Allah (ﷻ) les réfuta et répondit à leur mensonge et forgerie : ﴾Que leurs mains soient liées, et qu'ils soient maudits pour ce qu'ils ont dit﴿ Et c'est ce qui leur est arrivé, car on trouve chez eux beaucoup d'avarice, de jalousie, de lâcheté et d'avilissement. ﴾Au contraire, Ses deux Mains sont largement ouvertes, et Il dispense Ses dons comme Il veut.﴿ Il est le détenteur de la grâce immense, le Généreux en Ses dons, Celui qui possède les trésors de toute chose, Celui dont provient, seul et sans associé, tout bienfait dont jouissent Ses créatures, Celui qui a créé pour nous tout ce dont nous avons besoin de nuit et de jour, résident et voyageur, et en toute situation. ﴾[Par Allah !] Ce qui t'est révélé par ton Seigneur ne fait que croître la désobéissance et la mécréance de nombre d'entre eux.﴿ Ce qu'Allah t'accorde comme bienfaits, ô Muhammad, est source de haine pour tes ennemis parmi les juifs et leurs semblables. Tout comme cela accroit la foi, les œuvres pieuses, et la science utile des croyants, cela accroit, chez les mécréants jaloux de toi et de ta communauté leur ﴾désobéissance﴿ qui désigne l'excès et la transgression, et leur ﴾mécréance﴿ c'est-à-dire leur reniement.

﴾Nous avons suscité parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection.﴿ Leurs cœurs ne seront jamais unis, et l'inimitié demeurera toujours entre leurs factions, car ils ne sont pas unis sur la vérité, et ils se sont opposés à toi et t'ont démenti. ﴾Chaque fois qu'ils attisent le feu de la guerre, Allah l'éteint.﴿ Chaque fois qu'ils mettent en place les moyens de ruser contre toi et de te combattre, Allah les annihile et retourne leur ruse contre eux. ﴾Ils cherchent à semer la corruption sur terre, et Allah n'aime pas les corrupteurs.﴿ Relève de leur nature de toujours semer la corruption sur terre, et Allah n'aime pas ceux qui sont ainsi. ﴾Si les Gens du Livre avaient cru﴿ en Allah et en Son Messager ﴾et craint﴿ de commettre les péchés et interdits dont ils se rendaient coupables, ﴾Nous leur aurions pardonné leurs péchés et les aurions admis dans les Jardins de la félicité.﴿ Nous les aurions libérés de tout péril et les aurions fait parvenir à leur objectif.

﴾S'ils avaient observé la Thora, l'Évangile et ce qui leur est révélé de la part de leur Seigneur﴿ le Coran, ﴾ils auraient joui des biens [du ciel] au-dessus d'eux et [de la terre] à leurs pieds﴿ S'ils avaient mis en pratique, comme il se doit, ce que contiennent les Livres des prophètes qu'ils détiennent, sans altération, changement ou transformation, cela les aurait conduit à se conformer à la vérité et à œuvrer conformément à ce qu'implique ce avec quoi Allah a suscité Muhammad (ﷺ), car leurs Livres mentionnent sa véracité et l'ordre formel de le suivre. ﴾ils auraient joui des biens [du ciel] au-dessus d'eux et [de la terre] à leurs pieds﴿ ce qui désigne l'abondance de la subsistance descendant sur eux du ciel et sortant de la terre. Sa Parole : ﴾Il est parmi eux un groupe qui agit avec mesure, mais la plupart d'entre eux sont malfaisants.﴿ Il a fait de la mesure le plus élevé de leurs rangs, alors qu'elle est le rang intermédiaire de cette communauté, entre e rag de ceux qui se font tort à eux-mêmes et le rang de ceux qui se pressent au bien.

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ بَلِّغْ مَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ۖ وَإِن لَّمْ تَفْعَلْ فَمَا بَلَّغْتَ رِسَالَتَهُۥ ۚ وَٱللَّهُ يَعْصِمُكَ مِنَ ٱلنَّاسِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٦٧﴾

(67) ﴾*Ô Messager ! Transmets tout ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur. Si tu ne le fais pas, alors tu n'auras pas transmis Son message. Allah te protégera des hommes. Allah ne guide pas les mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) s'adresse à Son serviteur et messager Muhammad, au nom du message, en lui ordonnant de transmettre tout ce qu'Allah lui a révélé, et le Prophète (ﷺ) s'est conformé à cela de la meilleure manière qui soit. ﴾Si tu ne le fais pas, alors tu n'auras pas transmis Son message﴿ , si tu ne transmets pas aux gens ce avec quoi Je t'ai envoyé, ﴾tu n'auras pas transmis Son message﴿ et il savait ce que cela aurait impliqué si cela s'était produit. ﴾Allah te protégera des hommes﴿ transmets Mon message, et Moi Je te protégerai, te soutiendrai et te ferai triompher de tes ennemis. Ne crains donc rien et ne t'afflige pas, aucun d'eux ne pourra te causer du tort. ﴾Allah ne guide pas les mécréants﴿ transmets, et c'est Allah qui guide et égare qui Il veut.

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لَسْتُمْ عَلَىٰ شَىْءٍ حَتَّىٰ تُقِيمُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ ۗ وَلَيَزِيدَنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم مَّآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ طُغْيَٰنًا وَكُفْرًا ۖ فَلَا تَأْسَ عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٦٨﴾ إِنَّ

ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلصَّٰبِـُٔونَ وَٱلنَّصَٰرَىٰ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَلَا
خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٩﴾

(68) ﴾*Dis : « Ô Gens du Livre ! [Votre religion] ne reposera sur rien, tant que vous ne vous conformerez pas à la Thora, à l'Évangile et à ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur. » [Par Allah !] Ce qui t'est révélé par ton Seigneur ne fait qu'accroître la désobéissance et la mécréance de nombre d'entre eux. Ne t'afflige donc pas pour les mécréants.* (69) *Ceux qui ont cru, ceux qui ont adopté le judaïsme, ainsi que les sabéens et les chrétiens, quiconque parmi eux a cru en Allah, au Jour dernier et accompli de bonnes œuvres, n'aura rien à craindre [en ce qui concerne l'au-delà] et ne sera point affligé [pour ce qu'il aura laissé sur terre].*﴿

﴾Dis﴿ ô Muhammad : ﴾Ô Gens du Livre ! [Votre religion] ne reposera sur rien, tant que vous ne vous conformez pas à la Thora, à l'Évangile﴿ jusqu'à ce que vous croyiez en tout ce qui est entre vos mains des Livres révélés par Allah aux prophètes, et que vous vous conformiez à ce qu'ils contiennent, et à l'ordre de suivre Muhammad, de croire en lui, et de se conformer à sa Législation ﴾et à ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur﴿ le noble Coran. ﴾[Par Allah !] Ce qui t'est révélé par ton Seigneur ne fait que croître la désobéissance et la mécréance de nombre d'entre eux﴿ l'explication de ce passage a précédé. ﴾Ne t'afflige donc pas pour les mécréants.﴿ ne t'attriste pas pour eux et que cela ne te décourage pas. ﴾Ceux qui ont cru﴿ les musulmans, ﴾qui ont adopté le judaïsme﴿ qui détiennent la Thora, ﴾et les sabéens﴿ qui sont une faction des chrétiens et mazdéens qui n'ont pas de religion, ou encore une faction composée des juifs et mazdéens. En somme, chaque communauté qui a cru en Allah et au Jour Dernier, qui est le Jour de la résurrection et de la rétribution, et a accompli des œuvres pieuses – ce qui n'est possible qu'en se conformant à la Législation de Muhammad après qu'il eut été suscité pour les deux pesants [hommes et djinns]. Celui qui sera ainsi ﴾n'aura rien à craindre﴿ pour ce qui l'attend, ﴾et ne sera point affligé﴿ pour ce qu'il aura laissé derrière lui.

لَقَدْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ وَأَرْسَلْنَآ إِلَيْهِمْ رُسُلًا ۖ كُلَّمَا جَآءَهُمْ رَسُولٌۢ بِمَا لَا تَهْوَىٰٓ
أَنفُسُهُمْ فَرِيقًا كَذَّبُوا۟ وَفَرِيقًا يَقْتُلُونَ ﴿٧٠﴾ وَحَسِبُوٓا۟ أَلَّا تَكُونَ فِتْنَةٌ فَعَمُوا۟ وَصَمُّوا۟ ثُمَّ تَابَ
ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ ثُمَّ عَمُوا۟ وَصَمُّوا۟ كَثِيرٌ مِّنْهُمْ ۚ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٧١﴾

(70) ﴾*[Par Allah !] Nous avons pris l'engagement des fils d'Israël, et Nous leur avons envoyé des messagers. Mais chaque fois qu'un Messager leur apportait [une législation] contraire à leurs souhaits, ils traitaient les uns d'imposteurs et tuaient les autres.* (71) *Ils s'imaginèrent qu'ils ne seraient pas châtiés, et devinrent aveugles et sourds [à la vérité]. Puis Allah accueillit leur repentir. Puis, de nouveau, nombre d'entre eux redevinrent aveugles et sourds. Allah connaît parfaitement leurs agissements.*﴿

Allah (ﷻ) a pris des fils d'Israël pactes et engagements d'écouter et d'obéir à Allah et à Son Messager. Mais ils ont violé ces pactes et engagements, et suivi leurs avis et passions, en leur donnant priorité sur les Lois d'Allah. Ce qui leur convenait, ils l'acceptaient, et ce qui contredisait leurs souhaits, ils le rejetaient. ﴾Mais chaque fois qu'un Messager leur apportait [une législation] contraire à leurs souhaits, ils

traitaient les uns d'imposteurs et tuaient les autres. 71. Ils s'imaginèrent qu'ils ne seraient pas châtiés﴾ Ils pensèrent que leurs agissements n'auraient aucune conséquence fâcheuse, mais cela se produisit et ils devinrent aveugles à la vérité, et sourds si bien qu'ils n'entendent pas la vérité et ne peuvent se guider vers elle. ﴿Puis Allah accueillit leur repentir﴾ pour ce qu'ils ont commis, ﴿Puis, de nouveau, nombre d'entre eux redevinrent aveugles et sourds. Allah connaît parfaitement leurs agissements.﴾ Il sait ce qu'ils font et qui d'entre eux mérite la guidée, et qui mérite l'égarement.

لَقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ ۖ وَقَالَ ٱلْمَسِيحُ يَٰبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ
رَبِّى وَرَبَّكُمْ ۖ إِنَّهُۥ مَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ ٱلْجَنَّةَ وَمَأْوَىٰهُ ٱلنَّارُ ۖ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ
أَنصَارٍ ﴿٧٢﴾ لَّقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ ثَالِثُ ثَلَٰثَةٍ ۘ وَمَا مِنْ إِلَٰهٍ إِلَّآ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۚ وَإِن لَّمْ
يَنتَهُوا۟ عَمَّا يَقُولُونَ لَيَمَسَّنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٣﴾ أَفَلَا يَتُوبُونَ إِلَى ٱللَّهِ
وَيَسْتَغْفِرُونَهُۥ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٧٤﴾ مَّا ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ
ٱلرُّسُلُ وَأُمُّهُۥ صِدِّيقَةٌ ۖ كَانَا يَأْكُلَانِ ٱلطَّعَامَ ۗ ٱنظُرْ كَيْفَ نُبَيِّنُ لَهُمُ ٱلْءَايَٰتِ ثُمَّ
ٱنظُرْ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٧٥﴾

(72) ﴿*[Par Allah !] Sont mécréants ceux qui disent qu'Allah est le Messie, fils de Marie, alors que le Messie a dit : « Ô fils d'Israël ! Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre. » Quiconque donne des associés à Allah, Allah lui interdit le Paradis, et sa destination finale sera l'Enfer. Et pour les transgresseurs, il n'est point de secours.* (73) *[Par Allah !] Sont mécréants ceux qui disent qu'Allah est le troisième de trois, alors qu'il n'y a de véritable Dieu qu'un Dieu unique ! Et s'ils ne cessent de le dire, un châtiment douloureux touchera les mécréants parmi eux.* (74) *Qu'ont-ils à ne pas se repentir auprès d'Allah et implorer Son pardon, alors qu'Allah est pardonneur et miséricordieux ?* (75) *Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un messager que d'autres messagers ont précédé, et sa mère était une véridique. Et tous deux consommaient de la nourriture. Vois comment Nous leur exposons clairement les preuves, puis vois comment ils se détournent !*﴾

Allah (ﷻ) dit en établissant la mécréance des sectes chrétiennes parmi les melkites, jacobites et nestoriens, qui ont prétendu que le Messie était Allah – qu'Allah en soit exempté et soit élevé très au-dessus de ce qu'ils disent. Ceci alors que le Messie est venu à eux en serviteur et messager d'Allah. Les premières paroles qu'il prononça, encore bébé dans son berceau furent : « Je suis le serviteur d'Allah ! » Il n'a pas dit : « Je suis Allah ! » ou « le fils d'Allah !» Il dit : ﴿*Je suis le serviteur d'Allah... Allah est mon Seigneur et le vôtre, adorez-Le donc. Telle est la voie de la droiture.*﴾[1] Il leur dit également la même chose, une fois adulte et prophète : ﴿le Messie a dit : « Ô fils d'Israël ! Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre. » Quiconque donne des associés à Allah, Allah lui interdit le Paradis, et sa destination finale sera l'Enfer.﴾ Il lui attribue ainsi l'Enfer et le prive du Paradis. ﴿Et pour les transgresseurs, il n'est

[1] *Maryam*, v.33-36.

point de secours﴾ Devant Allah, personne ne pourra les secourir, les aider ou les tirer de la condition qui sera la leur.

﴿[Par Allah !] Sont mécréants ceux qui disent qu'Allah est le troisième de trois.﴾ Ce verset fut révélé spécifiquement concernant les chrétiens qui ont fait du Messie et de sa mère deux divinités avec Allah, faisant d'Allah, de ce point de vue, le troisième de trois ﴿alors qu'il n'y a de véritable Dieu qu'un Dieu unique﴾ Il n'est pas multiple, mais Unique et sans associé. Le Dieu de toutes les créatures et de tout ce qui existe. ﴿Et s'ils ne cessent de le dire﴾ s'ils ne cessent pas leur mensonge et forgerie, ﴿un châtiment douloureux touchera les mécréants parmi eux﴾ dans l'au-delà, comme carcans et supplices. ﴿Qu'ont-ils à ne pas se repentir auprès d'Allah et implorer Son pardon, alors qu'Allah est pardonneur et miséricordieux ?﴾ Ceci relève de Sa générosité, Sa mansuétude et Sa miséricorde envers Ses créatures. Malgré ce péché immense et ce mensonge, Il les invite au repentir et au pardon. Quiconque se repent à Lui, Il accueille son repentir.

﴿Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un messager que d'autres messagers ont précédé﴾, d'autres messagers semblables l'ont précédé. Il est un des serviteurs d'Allah et un de Ses nobles messagers, ﴿sa mère était une véridique﴾, elle croyait en lui et le déclarait véridique. C'est là son plus haut degré, ce qui prouve qu'elle n'est pas prophétesse. Pour la majorité des savants, Allah n'a envoyé pour prophètes que des hommes. ﴿tous deux consommaient de la nourriture﴾, ils avaient besoin de l'ingérer et ensuite de l'éliminer, ils sont donc deux serviteurs, comme tous les êtres humains, et non deux divinités comme le prétendent les factions chrétiennes ignorantes, que les malédictions successives d'Allah soient sur eux jusqu'au Jour de la Résurrection. ﴿Vois comment Nous leur exposons clairement les preuves, puis vois comment ils se détournent !﴾ Vois, après cet exposé, cet éclaircissement et cette clarification, où ils vont ? À quel avis ils vont s'attacher ? Et pour quelle voie d'égarement ils vont opter ?

قُلْ أَتَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًا ۚ وَٱللَّهُ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٧٦﴾ قُلْ
يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لَا تَغْلُوا۟ فِى دِينِكُمْ غَيْرَ ٱلْحَقِّ وَلَا تَتَّبِعُوٓا۟ أَهْوَآءَ قَوْمٍ قَدْ ضَلُّوا۟ مِن قَبْلُ
وَأَضَلُّوا۟ كَثِيرًا وَضَلُّوا۟ عَن سَوَآءِ ٱلسَّبِيلِ ﴿٧٧﴾

(76) ﴿*Dis : « Adorez-vous, en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni vous nuire ni vous être utile, alors qu'Allah entend et sait tout ? »* (77) *Dis : « Ô Gens du Livre ! N'exagérez pas dans votre religion, outrepassant ainsi la vérité. Ne suivez pas les passions de ceux qui se sont égarés dans le passé, égarant beaucoup de monde et s'égarant du droit chemin. »*﴾

Allah (ﷻ) blâme ceux qui adorent en dehors de Lui des statues, égaux et idoles, en leur montrant qu'ils ne méritent aucune divinisation. ﴿Dis﴾ ô Muhammad, à ceux qui adorent autre qu'Allah parmi les différents groupes des fils d'Adam, ce qui inclut les chrétiens et d'autres : ﴿Adorez-vous, en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni vous nuire ni vous être utile ?﴾ ce qui ne peut vous toucher d'aucun tort et ne créer aucun bien, ﴿alors qu'Allah entend et sait tout ?﴾ Pourquoi vous détournez-vous de l'adoration exclusive de Celui qui entend les paroles de Ses serviteurs et sait tout, pour l'adoration de choses inertes qui n'entendent, ne voient et ne savent rien, et qui ne peuvent ni tort ni profit, pour autrui ou pour elles-mêmes. ﴿Dis : « Ô Gens du Livre ! N'exagérez pas dans votre religion, outrepassant ainsi la vérité. »﴾ Ne

transgressez pas la limite dans le suivi de la vérité, et n'exagérez pas concernant celui qu'on vous a ordonné de révérer, en exagérant à son sujet au point de le faire sortir du rang de la prophétie pour celui de la divinité, comme vous l'avez fait avec le Messie qui est un prophète parmi d'autres et dont vous avez fait une divinité en dehors d'Allah. Tout ceci par suivi des maîtres de l'égarement qui vous ont précédés et qui se sont égarés dans le passé, ﴾égarant beaucoup de monde et s'égarant du droit chemin. »﴿ Ils ont quitté la voie de la droiture et de la modération pour celle du fourvoiement et de l'égarement.

لُعِنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنۢ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ عَلَىٰ لِسَانِ دَاوُۥدَ وَعِيسَى ٱبْنِ مَرْيَمَ ۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوا۟
وَّكَانُوا۟ يَعْتَدُونَ ﴿٧٨﴾ كَانُوا۟ لَا يَتَنَاهَوْنَ عَن مُّنكَرٍ فَعَلُوهُ ۚ لَبِئْسَ مَا كَانُوا۟
يَفْعَلُونَ ﴿٧٩﴾ تَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن
سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ ﴿٨٠﴾ وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ
أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ ﴿٨١﴾

(78) ﴾*Les mécréants parmi les fils d'Israël ont été maudits par David et Jésus, fils de Marie, pour leur désobéissance et leur transgression.* (79) *Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le mal qu'ils commettaient. [Par Allah !] Comme est mauvais ce qu'ils faisaient !* (80) *Tu vois nombre d'entre eux s'allier aux mécréants. [Par Allah !] Comme est mauvais le courroux d'Allah qu'ils ont avancé pour eux-mêmes [dans l'au-delà], et leur supplice sera éternel.* (81) *S'ils avaient cru en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été révélé, ils ne les auraient pas pris pour alliés. Mais nombre d'entre eux sont dévoyés.*﴿

Allah (ﷻ) a maudit les mécréants parmi les fils d'Israël, depuis très longtemps, à travers ce qu'Il a révélé à Son prophète David (ﷺ) et ce que dit Jésus, fils de Marie, en raison de leur désobéissance à Allah, et leur transgression vis-à-vis de Ses créatures. Ibn ᶜAbbâs dit : « Ils ont été maudits dans la Thora, l'Évangile, les Psaumes et le Coran. » Puis Il expose leur condition en ce qu'ils commettaient à leur époque : ﴾Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le mal qu'ils commettaient.﴿ Aucun d'eux ne mettait en garde l'autre contre le fait de commettre des péchés et interdits. Puis, Il les blâma pour cela afin de mettre en garde contre le fait de commettre la même chose : ﴾[Par Allah !] Comme est mauvais ce qu'ils faisaient !﴿

﴾Tu vois nombre d'entre eux s'allier aux mécréants﴿ les hypocrites ﴾[Par Allah !] Comme est mauvais ce qu'ils ont avancé pour eux-mêmes﴿, c'est-à-dire l'alliance avec les mécréants et leur abandon de l'alliance avec les croyants qui a suscité une hypocrisie dans leur cœur, et un courroux d'Allah à leur encontre jusqu'au Jour de la Résurrection. ﴾du courroux d'Allah﴿ expliquant ainsi ce pour quoi Il les a blâmés, ﴾et leur supplice sera éternel﴿ au Jour de la Résurrection. ﴾S'ils avaient cru en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été révélé, ils ne les auraient pas pris pour alliés.﴿ S'ils avaient réellement cru en Allah, en Ses messagers, et en le Coran, ils ne seraient pas tombés dans l'alliance secrète avec les mécréants, et l'opposition à Allah, au Prophète, et à ce qu'on lui a révélé, ﴾mais nombre d'entre eux sont transgresseurs﴿ s'écartent de l'obéissance à Allah et Son messager, et s'opposent aux signes de Sa révélation.

۞ لَتَجِدَنَّ أَشَدَّ ٱلنَّاسِ عَدَٰوَةً لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱلْيَهُودَ وَٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ ۖ وَلَتَجِدَنَّ أَقْرَبَهُم مَّوَدَّةً
لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّا نَصَٰرَىٰ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّ مِنْهُمْ قِسِّيسِينَ وَرُهْبَانًا وَأَنَّهُمْ لَا
يَسْتَكْبِرُونَ ﴿٨٢﴾ وَإِذَا سَمِعُوا۟ مَآ أُنزِلَ إِلَى ٱلرَّسُولِ تَرَىٰٓ أَعْيُنَهُمْ تَفِيضُ مِنَ ٱلدَّمْعِ مِمَّا عَرَفُوا۟ مِنَ ٱلْحَقِّ ۖ
يَقُولُونَ رَبَّنَآ ءَامَنَّا فَٱكْتُبْنَا مَعَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٨٣﴾ وَمَا لَنَا لَا نُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَا جَآءَنَا مِنَ ٱلْحَقِّ وَنَطْمَعُ أَن
يُدْخِلَنَا رَبُّنَا مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٨٤﴾ فَأَثَٰبَهُمُ ٱللَّهُ بِمَا قَالُوا۟ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ
وَذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٨٥﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿٨٦﴾

(82) ﴾*[Par Allah !] Tu verras que les ennemis les plus acharnés des croyants sont les juifs et les polythéistes ; et tu verras que les plus enclins à témoigner de l'affection aux croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens », car il est parmi eux des savants et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil.* (83) *Lorsqu'ils entendent ce qui a été révélé au Messager [Muhammad], tu vois leurs yeux déborder de larmes, en raison de la vérité qu'ils y reconnaissent. Ils disent : « Seigneur ! Nous croyons, inscris-nous donc au nombre des témoins.* (84) *Qu'aurions-nous à ne pas croire en Allah et en ce qui nous est parvenu de la vérité, et à ne pas désirer que notre Seigneur nous fasse entrer [au Paradis] avec les pieux ? »* (85) *En récompense de ce qu'ils dirent, Allah leur accorda des jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement. Telle est la récompense des bienfaisants.* (86) *Quant à ceux qui ne croient pas et démentent Nos signes, ils sont voués à la Fournaise.*﴿

﴾[Par Allah !] Tu verras que les ennemis les plus acharnés des croyants sont les juifs et les polythéistes﴿ ceci n'est le cas que parce que la mécréance des juifs n'est qu'obstination, reniement, vanité face à la vérité, mépris pour les gens, et dénigrement des porteurs de science. C'est pourquoi ils ont tué nombre de prophètes, jusqu'à tenter de tuer le Messager (ﷺ) à plusieurs reprises, en l'empoisonnant, en l'ensorcelant et en incitant contre lui leurs semblables parmi les polythéistes, que les malédictions successives d'Allah soient sur eux jusqu'au Jour de la Résurrection. ﴾et tu verras que les plus enclins à témoigner de l'affection aux croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens »﴿ ceux qui prétendent être chrétiens, adeptes du Messie et sur la voie de son Évangile. Ils ont en eux de l'affection pour l'islam et ses adeptes, de manière globale. Ceci en raison de ce qu'ils ont dans le cœur, en adoptant la religion du Messie, comme douceur et bienveillance, ﴾car il est parmi eux des savants et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil.﴿ Il est parmi eux des savants (قِسِّيسُون, *qissîsûn*) – qui sont leurs prédicateurs et savants – et des moines qui sont les dévots. Leur description implique qu'ils possèdent science, dévotion et humilité. Puis Il les décrit par la soumission et la conformation à la vérité, et l'équité : ﴾Lorsqu'ils entendent ce qui a été révélé au Messager [Muhammad], tu vois leurs yeux déborder de larmes, en raison de la vérité qu'ils y reconnaissent﴿ de ce qu'ils possèdent de l'annonce de la survenue de Muhammad (ﷺ), et ﴾ils disent : Seigneur ! Nous croyons, inscris-nous donc au nombre des témoins﴿ avec ceux qui témoignent de la véracité de sa prophétie et croient en lui. ﴾Qu'aurions-nous à ne pas croire en Allah et en ce qui nous est parvenu de la vérité, et à désirer que notre Seigneur nous fasse entrer [au Paradis]

avec les pieux ?﴾ Cette catégorie de chrétiens est mentionnée dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَمَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِمْ خَٰشِعِينَ لِلَّهِ لَا يَشْتَرُونَ

بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٩٩﴾

﴾Parmi les Gens du Livre, il en est qui croient en Allah, en ce qui vous a été révélé et en ce qui leur a été révélé. Soumis à Allah, ils n'échangent point les versets d'Allah à vil prix. Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. Allah est prompt à demander compte.﴾[1]

﴾En récompense de ce qu'ils dirent﴿ Allah les a rétribués pour leur foi et leur reconnaissance de la vérité, ﴾Allah leur accorda des jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement﴿ ils ne les quitteront jamais et ne connaîtront plus la mort, ﴾Telle est la récompense des bienfaisants﴿ en se conformant et en se soumettant à la vérité, où qu'elle se trouve, et de qui la possède. Ensuite, Il mentionne la condition des malheureux : ﴾Quant à ceux qui ne croient pas et démentent Nos signes﴿ en les reniant et en s'y opposant, ﴾ils sont voués à l'Enfer﴿ ils sont ses hôtes et ceux qui y entreront.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تُحَرِّمُوا۟ طَيِّبَٰتِ مَآ أَحَلَّ ٱللَّهُ لَكُمْ وَلَا تَعْتَدُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٨٧﴾

وَكُلُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ حَلَٰلًا طَيِّبًا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِىٓ أَنتُم بِهِۦ مُؤْمِنُونَ ﴿٨٨﴾

(87) ﴾*Ô vous qui croyez ! Ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah a rendues licites pour vous. Et ne transgressez pas, car Allah n'aime pas les transgresseurs.* (88) *Mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et bon, et craignez Allah en qui vous croyez.*﴿

ᶜÂ'ishah rapporte qu'un groupe de Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) interrogèrent ses épouses sur sa pratique en privé. L'un d'eux dit : « Je ne mangerai plus de viande » ; un autre dit : « Je ne me marierai pas » ; et un autre dit : « Je ne dormirai plus sur une couche. » Ceci parvint au Prophète (ﷺ) qui dit : « *Qu'ont les gens à dire ceci et cela ? Quant à moi, je jeûne et je mange, je dors et je prie, je mange de la viande, et j'épouse les femmes ! Quiconque se détourne de ma Sunna n'est pas des miens !* »[2]

﴾Et ne transgressez pas﴿ n'exagérez pas dans la gêne que vous vous imposez en vous interdisant ce qui vous est permis, ou encore : tout comme vous ne devez pas déclarer illicite ce qui est licite, n'exagérez pas dans la consommation de ce qui est licite. Consommez-en, selon vos besoins et ne dépassez pas la limite en cela, comme Allah (ﷻ) dit :

وَكُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ وَلَا تُسْرِفُوٓا۟ ۚ

﴾Mangez et buvez, et ne commettez pas d'excès,﴿[3]

---

[1] *Âl ᶜImrân*, v.199.
[2] Al-Bukhârî (5063) et Muslim (1401).
[3] *Al-Aᶜrâf*, v.31.

La loi d'Allah est donc médiane entre l'excès et la négligence, et c'est pourquoi Il dit : ﴾Ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah a rendues licites pour vous. Et ne transgressez pas, car Allah n'aime pas les transgresseurs.﴿

﴾Mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et bon, et craignez Allah﴿ en toutes les circonstances de votre vie, conformez-vous à Son obéissance et Sa satisfaction, et cessez de vous opposer à Lui et de Lui désobéir, ﴾et craignez Allah en qui vous croyez.﴿

لَا يُؤَاخِذُكُمُ ٱللَّهُ بِٱللَّغْوِ فِىٓ أَيْمَٰنِكُمْ وَلَٰكِن يُؤَاخِذُكُم بِمَا عَقَّدتُّمُ ٱلْأَيْمَٰنَ ۖ فَكَفَّٰرَتُهُۥٓ إِطْعَامُ عَشَرَةِ
مَسَٰكِينَ مِنْ أَوْسَطِ مَا تُطْعِمُونَ أَهْلِيكُمْ أَوْ كِسْوَتُهُمْ أَوْ تَحْرِيرُ رَقَبَةٍ ۖ فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ ثَلَٰثَةِ أَيَّامٍ ۚ
ذَٰلِكَ كَفَّٰرَةُ أَيْمَٰنِكُمْ إِذَا حَلَفْتُمْ ۚ وَٱحْفَظُوٓا۟ أَيْمَٰنَكُمْ ۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٨٩﴾

(89) ﴾*Allah ne vous tient pas rigueur pour vos serments prononcés à la légère, mais pour ceux que vous avez eu l'intention ferme d'exécuter. [En cas de parjure], l'expiation consiste à nourrir dix pauvres, de ce dont vous nourrissez habituellement vos familles, ou à les vêtir, ou à affranchir un esclave. Quiconque ne peut s'acquitter de ceci, qu'il jeûne trois jours. Telle est l'expiation pour les serments que vous prononcez [sans les respecter]. Préservez donc vos serments ! Ainsi Allah vous explique Ses versets, afin que vous soyez reconnaissants.*﴿

Il est ici question du serment prononcé sans intention, en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) : ﴾mais Il vous tient rigueur pour ceux que vous avez eu l'intention ferme d'exécuter﴿ les serments prononcés délibérément, ﴾[En cas de parjure], l'expiation consiste à nourrir dix pauvres﴿ nécessiteux, et ceux qui ne trouvent pas de quoi subvenir à leurs besoins. ﴾de ce dont vous nourrissez habituellement vos familles.﴿ le plus médian de ce dont vous nourrissez vos familles. ﴾ou à les vêtir﴿, si on donne à chacun des dix pauvres ce qu'on peut appeler vêtement, comme une tunique, un pantalon, un pagne, un turban ou un voile, cela est compté. Pour Mâlik et Ahmad Ibn Hanbal, il faut donner à chacun des pauvres un vêtement avec lequel il lui est valide de prier, selon qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. ﴾ou à affranchir un esclave﴿ croyant. Telles sont les trois options de l'expiation du serment, quelle que soit celle choisie, elle est comptée, et ce à l'unanimité des savants. Allah (ﷻ) les a mentionnées dans un ordre croissant de difficulté, ainsi le fait de nourrir dix pauvres est plus facile que de les vêtir ; de même que le fait de les vêtir est plus facile que d'affranchir un esclave. Et si on ne peut s'acquitter d'une seule de ces trois options, on expie son serment en jeûnant trois jours : ﴾Quiconque ne peut s'acquitter de ceci, qu'il jeûne trois jours.﴿ ﴾Telle est l'expiation pour les serments que vous prononcez [sans les respecter]. Préservez donc vos serments !﴿ Ne les laissez pas sans expiation. ﴾Ainsi Allah vous explique Ses versets, afin que vous soyez reconnaissants.﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّمَا ٱلْخَمْرُ وَٱلْمَيْسِرُ وَٱلْأَنصَابُ وَٱلْأَزْلَٰمُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَٰنِ فَٱجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ
﴿٩٠﴾ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَن يُوقِعَ بَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ فِى ٱلْخَمْرِ وَٱلْمَيْسِرِ وَيَصُدَّكُمْ عَن ذِكْرِ ٱللَّهِ وَعَنِ
ٱلصَّلَوٰةِ ۖ فَهَلْ أَنتُم مُّنتَهُونَ ﴿٩١﴾ وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ وَٱحْذَرُوا۟ ۚ فَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَا عَلَىٰ رَسُولِنَا

ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿٩٢﴾ لَيْسَ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جُنَاحٌ فِيمَا طَعِمُوٓا۟ إِذَا مَا ٱتَّقَوا۟ وَّءَامَنُوا۟
وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ ثُمَّ ٱتَّقَوا۟ وَّءَامَنُوا۟ ثُمَّ ٱتَّقَوا۟ وَّأَحْسَنُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٩٣﴾

(90) ﴿*Ô vous qui croyez ! Le vin, al-maysir, les autels sacrificiels, et les flèches divinatoires ne sont qu'une impureté, œuvre de Satan. Écartez-vous-en, afin que vous réussissiez.* (91) *Satan n'a d'autre but que de susciter, à travers le vin et al-maysir, l'inimitié et la haine entre vous, et vous détourner de la mention d'Allah et de la prière. Allez-vous donc cesser ?* (92) *Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et prenez garde ! Si vous vous détournez, sachez qu'il n'incombe à Notre messager que de transmettre clairement.* (93) *Ceux qui ont cru et accompli des œuvres pieuses n'ont commis aucun péché en ce qu'ils ont consommé [avant l'interdiction] s'ils craignent [de tomber dans l'interdit], croient [en Allah] et accomplissent des œuvres pieuses, puis qu'ils persistent sur cette crainte et cette foi, puis qu'ils craignent [Allah] et agissent avec bienfaisance, car Allah aime les bienfaisants.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs croyants la consommation du vin et la pratique d'a*l-maysir* qui désigne les paris, ainsi que les autels sacrificiels que sont les pierres sur lesquelles [les polythéistes] sacrifiaient leurs offrandes, et les flèches divinatoires avec lesquelles ils consultaient le sort. ﴾Ô vous qui croyez ! Le vin, *al-maysir*, les autels sacrificiels, et les flèches divinatoires ne sont qu'une impureté, œuvre de Satan.﴿ Une abomination relevant des actes de Satan ou encore un péché. ﴾Écartez-vous en﴿ abandonnez-les, ﴾afin que vous réussissiez﴿ et c'est là un encouragement. [﴾Satan n'a d'autre but que de susciter, à travers le vin et *al-maysir*, l'inimitié et la haine entre vous﴿ après qu'Allah vous a unis et que l'islam a fait de vous des frères. ﴾et vous détourner de la mention d'Allah ﴿ en vous enivrant par le vin et en vous occupant avec les paris, il vous détourne de la mention d'Allah qui comporte le bien pour votre vie d'ici-bas et de l'au-delà, ﴾et de la prière﴿ que votre Seigneur vous a imposée. ﴾ Allez-vous donc cesser ?﴿ de consommer ceci et de vous adonner à cela pour pratiquer ce que votre Seigneur vous impose de la prière en ses temps et de la mention permanente d'Allah qui vous permettront de parvenir ce que vous recherchez ici-bas et dans l'au-delà. ﴾Obéissez à Allah, obéissez au Messager﴿ en vous écartant de cela et en vous conformant à ce qu'Il vous commande, ﴾et prenez garde﴿ craignez Allah et prenez garde qu'Il ne vous voit commettre ces choses qu'Il vous a interdites ou qu'Il ne vous voit pas pratiquer ce qu'Il vous a ordonné. C'est ainsi que vous courrez à votre perte. ﴾Si vous vous détournez﴿ en délaissant ce que Nous vous avons ordonné et en commettant ce que Nous vous avons interdit, ﴾sachez qu'il n'incombe à Notre messager que de transmettre clairement.﴿ Sachez que celui que Nous vous avons envoyé pour vous avertir n'est chargé que de transmettre clairement le message qui lui a été confié pour vous. Il vous expose clairement le chemin de la vérité et la voie qu'il vous a été ordonné de suivre. Quant à la punition pour s'en être détourné ou le châtiment pour la désobéissance, ils n'incombent qu'à Celui qui l'a envoyé.

﴾ Ceux qui ont cru et accompli des œuvres pieuses n'ont commis aucun péché en ce qu'ils ont consommé﴿ avant que l'interdiction ne soit formulée, ﴾s'ils craignent [de tomber dans l'interdit], croient [en Allah] et accomplissent des œuvres pieuses﴿ si les vivants parmi eux craignent Allah et s'appliquent à s'écarter de ce qu'Il leur a interdit, qu'Ils croient en Allah et en Son messager en ce qu'ils leur ont commandé et interdit, qu'ils leur obéissent en cela, et qu'ils pratiquent des œuvres agréées d'Allah en ce qu'Il leur a imposé et croient en Lui, sans rien en transformer ou en changer,

﴾puis qu'ils craignent [Allah] et agissent avec bienfaisance, car Allah aime les bienfaisants.﴿ puis qu'ils craignent Allah et que cette crainte les conduise à la bienfaisance, ﴾car Allah aime les bienfaisants﴿ Il aime ceux qui se rapprochent de Lui en accomplissant les œuvres surérogatoires qu'Il agrée.]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَيَبْلُوَنَّكُمُ ٱللَّهُ بِشَىْءٍ مِّنَ ٱلصَّيْدِ تَنَالُهُۥٓ أَيْدِيكُمْ وَرِمَاحُكُمْ لِيَعْلَمَ ٱللَّهُ مَن يَخَافُهُۥ بِٱلْغَيْبِ ۚ فَمَنِ
ٱعْتَدَىٰ بَعْدَ ذَٰلِكَ فَلَهُۥ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٩٤﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَقْتُلُوا۟ ٱلصَّيْدَ وَأَنتُمْ حُرُمٌ ۚ وَمَن قَتَلَهُۥ مِنكُم مُّتَعَمِّدًا
فَجَزَآءٌ مِّثْلُ مَا قَتَلَ مِنَ ٱلنَّعَمِ يَحْكُمُ بِهِۦ ذَوَا عَدْلٍ مِّنكُمْ هَدْيًۢا بَٰلِغَ ٱلْكَعْبَةِ أَوْ كَفَّٰرَةٌ طَعَامُ مَسَٰكِينَ أَوْ عَدْلُ
ذَٰلِكَ صِيَامًا لِّيَذُوقَ وَبَالَ أَمْرِهِۦ ۗ عَفَا ٱللَّهُ عَمَّا سَلَفَ ۚ وَمَنْ عَادَ فَيَنتَقِمُ ٱللَّهُ مِنْهُ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ ذُو ٱنتِقَامٍ ﴿٩٥﴾

(94) ﴾*Ô vous qui croyez ! [Par Allah !] Pour vous éprouver, Allah mettra à portée de vos mains et de vos lances du gibier, afin qu'Allah distingue celui qui Le craint dans le secret. Quiconque transgresse après cette annonce subira un châtiment douloureux.* (95) *Ô vous qui croyez ! Ne tuez pas de gibier alors que vous êtes en état de sacralisation. Quiconque en tue délibérément, qu'il sacrifie [en expiation] son équivalent parmi les bêtes de troupeau, selon le jugement de deux personnes intègres parmi vous, et que ce sacrifice soit fait à la Mosquée sacrée. Ou qu'il expie sa faute en nourrissant des pauvres, ou en observant un jeûne équivalent. Ceci afin qu'il éprouve les lourdes conséquences de son acte. Allah a pardonné ce qui est passé ; mais Allah punira celui qui récidivera. Allah est puissant, et détenteur du pouvoir de Se venger [de ceux qui Lui désobéissent].*﴿

﴾[Par Allah !] Pour vous éprouver, Allah mettra à portée de vos mains et de vos lances du gibier﴿ du petit et du faible gibier à travers lequel Allah éprouve Ses serviteurs dans leur état de sacralisation. S'ils le voulaient, ils pourraient l'attraper avec leurs mains, mais Allah leur a interdit d'en approcher. » Pour Mujâhid ﴾à portée de vos mains﴿ désigne le petit gibier et les oisillons ; et ﴾de vos lances﴿ le grand gibier. ﴾afin qu'Allah distingue celui qui Le craint dans le secret﴿ Allah les éprouve à travers la chasse du gibier qui les entoure et qu'ils peuvent attraper de leurs mains et de leurs lances secrètement ou publiquement. Ceci afin que se manifeste l'obéissance de ceux qui Lui obéissent secrètement et publiquement. ﴾Quiconque transgresse par la suite﴿ après cette annonce et cet avertissement, ﴾subira un châtiment douloureux﴿ en raison de son opposition à l'ordre d'Allah et sa Loi. ﴾Ô vous qui croyez ! Ne tuez pas de gibier alors que vous êtes en état de sacralisation.﴿ Il s'agit d'une interdiction de Sa part, de tuer le gibier en état de sacralisation. Ceci concerne – du point de vue sémantique – le gibier consommable et ce à quoi il donne naissance. Quant aux animaux terrestres non consommables, pour As-Shâfiᶜî, celui qui est en état de sacralisation peut les tuer. Par contre, pour la majorité des savants cela est également interdit, à l'exception de ce que rapporte ᶜÂ'ishah, la Mère des croyants, du Messager d'Allah (ﷺ) qui dit : « *Cinq bêtes sont nuisibles et peuvent être tuées, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire sacré : le scorpion, l'épervier, le corbeau, la souris et le chien qui mord.*»[1] ﴾Quiconque en tue délibérément, qu'il sacrifie [en expiation] son équivalent comme bête de troupeau﴿ l'avis de la majorité des savants est que celui qui le fait délibérément et celui qui le fait par oubli sont semblables dans l'obligation d'acquitter une expiation. ﴾qu'il sacrifie [en expiation] son

[1] Al-Bukhârî (3315) et Muslim (1198).

équivalent comme bête de troupeau﴾ ce qui idique l'obligation de sacrifier une bête de troupeau équivalente à la bête tuée par le pèlerin en état de sacralisation, si on peut en trouver. ﴿selon le jugement de deux personnes intègres parmi vous﴾, la décision de sacrifier une bête équivalente ou d'en acquitter la valeur pour ce qui ne dispose pas d'équivalent, est prise par deux hommes intègres parmi les musulmans. ﴿que ce sacrifice soit fait à la Mosquée sacrée﴾, que la bête parvienne à la kaᶜbah, c'est-à-dire au territoire sacré, afin qu'elle y soit sacrifiée et que sa chair soit distribuée aux pauvres du territoire sacré. Ceci réunit l'unanimité des savants sous cette forme. ﴿Ou qu'il expie sa faute en nourrissant des pauvres, ou en observant un jeûne équivalent.﴾ Si le pèlerin en état de sacralisation ne trouve pas d'équivalent à ce qu'il a tué comme gibier ou si le gibier tué n'a pas d'équivalent ; ou si on considère qu'il a le choix entre le sacrifice, le fait de nourrir des pauvres ou jeûner, en raison du sens apparent du verset et de l'emploi de la conjonction « ou » qui introduit le choix. Le deuxième avis considère que cela introduit un ordre, ainsi on opte pour l'acquittement de la valeur et on estime la valeur du gibier tué. Pour As-Shâfiᶜî, on évalue la valeur de l'équivalent de la bête de troupeau, si on en trouve, puis on achète de la nourriture pour cette valeur et on la distribue aux pauvres, en donnant un *mudd* à chacun. ﴿Ceci afin qu'il éprouve les lourdes conséquences de son acte.﴾ Nous lui avons imposé cette expiation comme punition pour la transgression qu'il a commis. ﴿Allah a pardonné ce qui est passé﴾ à l'époque antéislamique, pour celui qui agit bien en islam et se conforme à la Loi d'Allah sans commettre de péché. ﴿celui qui récidivera﴾ après son interdiction en islam et en avoir eu connaissance, ﴿Allah le punira. Allah est puissant, et détenteur du pouvoir de Se venger [de ceux qui Lui désobéissent].﴾

أُحِلَّ لَكُمْ صَيْدُ ٱلْبَحْرِ وَطَعَامُهُۥ مَتَٰعًا لَّكُمْ وَلِلسَّيَّارَةِ ۖ وَحُرِّمَ عَلَيْكُمْ صَيْدُ ٱلْبَرِّ مَا دُمْتُمْ حُرُمًا ۗ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ
ٱلَّذِىٓ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٩٦﴾ ۞ جَعَلَ ٱللَّهُ ٱلْكَعْبَةَ ٱلْبَيْتَ ٱلْحَرَامَ قِيَٰمًا لِّلنَّاسِ وَٱلشَّهْرَ ٱلْحَرَامَ
وَٱلْهَدْىَ وَٱلْقَلَٰٓئِدَ ۚ ذَٰلِكَ لِتَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَأَنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ
﴿٩٧﴾ ٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ وَأَنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩٨﴾ مَّا عَلَى ٱلرَّسُولِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ۗ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ
مَا تُبْدُونَ وَمَا تَكْتُمُونَ ﴿٩٩﴾

(96) ﴿*[En état de sacralisation], ce qui est péché en mer, ainsi que ce qu'elle rejette, vous est permis, pour votre jouissance, que vous soyez à demeure ou voyageurs. Par contre, la chasse vous est interdite tant que vous êtes en état de sacralisation. Et craignez Allah vers qui vous serez rassemblés.* (97) *Allah a institué la Kaᶜba, la Maison sacrée, dans l'intérêt [religieux et mondain] des hommes, de même que les mois sacrés, les animaux de sacrifice, et les colliers, afin que vous sachiez qu'Allah connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et qu'Allah est omniscient.* (98) *Sachez qu'Allah est dur en punition et qu'Allah est pardonneur et miséricordieux.* (99) *Il n'incombe au Messager que de transmettre. Allah [seul, guide et] sait ce que vous divulguez et ce que vous dissimulez [et vous rétribuera pour cela].*﴾

﴾[En état de sacralisation], ce qui est péché en mer vous est permis﴿ (صَيْد البَحْر, *sayd al-baḫr*) désigne ce qui est péché de frais, et (طَعامُهُ, *taᶜâmuhu*) ce dont vous faites provision, salé et séché. Ou encore, ce qui est pris vivant, et ce que la mer rejette, mort. ﴾pour votre jouissance﴿ ceci est un bienfait et une nourriture pour vous, ﴾que vous soyez à demeure ou voyageurs﴿ pour ceux qui résident sur la côte et pour les voyageurs. ﴾Par contre, la chasse vous est interdite tant que vous êtes en état de sacralisation﴿ ce qui est une preuve de l'interdiction. Si le pèlerin en état de sacralisation tue délibérément du gibier, il commet un péché et doit s'acquitter d'une compensation ; et s'il le fait involontairement, il s'acquitte d'une compensation [sans avoir commis de péché], mais il lui est interdit de consommer de la bête, car elle est pour lui comme la bête morte [non sacrifiée]. Pour la majorité des savants, si celui qui n'est pas en état de sacralisation chasse ce gibier spécifiquement pour celui qui est en état de sacralisation, ce dernier n'a pas le droit d'en consommer. Ceci en raison du hadith d'As-Saᶜb Ibn Jathhâmah Al-Laythî qui offrit un onagre au Messager d'Allah (ﷺ) alors qu'il se trouvait à Al-Abwâ' ou à Waddân, mais il le lui rendit en disant : « *Nous ne te le rendons que parce que nous sommes en état de sacralisation.* »[1] Ils dirent : le Prophète (ﷺ) pensa que ce gibier avait été chassé pour lui, et c'est pourquoi il le refusa. Par contre, s'il n'est pas chassé spécifiquement pour celui qui est en état de sacralisation, il est licite pour ce dernier d'en consommer, en raison du hadith d'Abû Qatâdah qui chassa un onagre alors qu'il n'était pas en état de sacralisation, alors que ses compagnons, eux, l'étaient. Ils s'abstinrent d'en consommer, puis interrogèrent le Messager d'Allah (ﷺ) qui leur dit : « *L'un de vous le lui a-t-il ordonné ou lui a-t-il indiqué quelque chose ?* – Non. – *Alors, mangez la viande qui reste.* »[2]

[﴾Et craignez Allah vers qui vous serez rassemblés﴿, craignez Allah, ô hommes, et prenez garde à Lui en Lui obéissant dans les obligations qu'Il vous a imposées, et ce qu'Il vous a interdit en ces versets qu'Il a révélés à votre Prophète (ﷺ), comme l'interdiction de l'alcool, d'*al-maysir*, des autels sacrificiels, des flèches divinatoires, et de la chasse en état de sacralisation, car c'est vers Allah que vous cheminez et que vous serez tous ramenés. Il vous châtiera alors pour Lui avoir désobéi, et Il vous rétribuera et vous récompensera pour Lui avoir obéi.

﴾Allah a institué la Kaᶜba, la Maison sacrée, dans l'intérêt [religieux et mondain] des hommes﴿ Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a fait de la Kaᶜba un moyen pour ceux qui n'ont pas de chef de protéger les faibles des forts, les bienfaisants des malfaisants, et les opprimés des oppresseurs. ﴾de même que les mois sacrés, les animaux de sacrifice, et les colliers﴿ ces choses sont également un moyen pour les hommes de se protéger les uns des autres, puisqu'ils n'ont pas d'autre moyen, et Il en a fait un symbole de leur religion et une source d'intérêt mondain. ﴾afin que vous sachiez qu'Allah connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et qu'Allah est omniscient﴿ J'ai fait de cela, pour vous, une source d'intérêt afin que vous sachiez que Celui qui a créé pour vous ce qui comporte votre intérêt religieux – par connaissance de ce qui vous est utile et vous nuit – connait également tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, en ce qui comporte votre salut en ce bas-monde et dans l'au-delà. Ceci afin que vous sachiez qu'Il est omniscient, que rien de vos conditions et vos actes ne Lui échappe, qu'Il cerne totalement cela, afin de rétribuer le bienfaisant pour sa bienfaisance, et châtier le malfaisant pour sa malfaisance.

[1] Al-Bukhârî (1825) et Muslim (1193).
[2] Al-Bukhârî (1824) et Muslim (1196).

﴾Sachez qu'Allah est dur en punition et qu'Allah est pardonneur et miséricordieux.﴿ Sachez que votre Seigneur qui connait tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et auquel rien n'échappe de vos actes, secrets et publics, est dur en punition vis-à-vis de ceux qui Lui désobéissent et se révoltent contre Lui ; et Il pardonne les péchés de celui qui Lui obéit et revient vers Lui, miséricordieux envers lui si bien qu'Il ne le châtie pas pour les péchés qui ont précédé son retour vers Allah et son repentir. ﴾Il n'incombe au Messager que de transmettre. Allah [seul, guide et] sait ce que vous divulguez et ce que vous dissimulez [et vous rétribuera pour cela].﴿ C'est là une menace émanant d'Allah adressée à Ses serviteurs, ainsi qu'un avertissement. Il dit : il n'incombe au Messager que Nous avons envoyé vers vous que de vous transmettre Notre message, puis c'est à Nous qu'appartiendra de récompenser pour l'obéissance, et de châtier pour la désobéissance. Ne Nous est pas caché celui de vous qui obéit et accepte Notre message, et celui qui désobéit et le refuse, car Nous savons ce que fait celui d'entre vous qui œuvre et l'affiche à travers ses membres et le dit, ainsi que ce que vous dissimulez en vous-mêmes comme foi et mécréance, certitude, doute et hypocrisie. Celui qui est ainsi, rien ne Lui échappe de ce que cachent les cœurs, des actes apparents, et de ce qui est dans les cieux et sur la terre. La rétribution et le châtiment sont dans Sa Main, Il mérite d'être craint, et obéi sans être désobéi.]

قُل لَّا يَسْتَوِي ٱلْخَبِيثُ وَٱلطَّيِّبُ وَلَوْ أَعْجَبَكَ كَثْرَةُ ٱلْخَبِيثِ ۚ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ يَـٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَـٰبِ لَعَلَّكُمْ
تُفْلِحُونَ ﴿١٠٠﴾ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَسْـَٔلُوا۟ عَنْ أَشْيَآءَ إِن تُبْدَ لَكُمْ تَسُؤْكُمْ وَإِن تَسْـَٔلُوا۟ عَنْهَا حِينَ
يُنَزَّلُ ٱلْقُرْءَانُ تُبْدَ لَكُمْ عَفَا ٱللَّهُ عَنْهَا ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿١٠١﴾ قَدْ سَأَلَهَا قَوْمٌ مِّن قَبْلِكُمْ ثُمَّ
أَصْبَحُوا۟ بِهَا كَـٰفِرِينَ ﴿١٠٢﴾

(100) ﴾*Dis : « Le mauvais ne saurait égaler le bon, même si l'abondance de ce qui est mauvais te séduit. » Craignez donc Allah, ô vous qui êtes doués de raison, afin que vous réussissiez.* (101) *Ô vous qui croyez ! N'interrogez pas sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous causeraient du tort. Et si vous interrogez à leur sujet alors que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. Allah vous a pardonné cela, Allah est pardonneur et longanime.* (102) *Des peuples avant vous posèrent ces [mêmes] questions, et cela les rendit mécréants.*﴿

﴾Dis﴿, ô Muhammad : ﴾Le mauvais ne saurait égaler le bon, même si l'abondance de ce qui est mauvais te séduit﴿ ô homme ! Ainsi, ce qui est minime, mais licite et utile, est meilleur que l'illicite nuisible. ﴾Craignez donc Allah, ô vous qui êtes doués de raison﴿ saine et droite, écartez-vous de l'illicite et délaissez-le, et contentez-vous de ce qui est licite, ﴾afin que vous réussissiez﴿ ici-bas et dans l'au-delà. ﴾Ô vous qui croyez ! N'interrogez pas sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous causeraient du tort.﴿ Allah (ﷻ) éduque ainsi Ses serviteurs croyants, et Il leur interdit d'interroger sur ce qui n'est pour eux d'aucun profit. Si ces questions leur étaient divulguées, elles pourraient leur causer du tort et leur être difficiles à entendre. ﴾Et si vous interrogez à leur sujet alors que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées.﴿ Si vous interrogez sur ce qui vous a été interdit, lorsque la révélation est faite au Messager d'Allah (ﷺ), cela vous sera exposé, et ceci est facile pour Allah ». ﴾Allah vous a pardonné cela﴿, ce que vous avez pu commettre auparavant, ﴾Allah est pardonneur et longanime.﴿

On a dit que le sens de Sa Parole : ﴾Et si vous interrogez à leur sujet alors que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées﴿ était : n'interrogez pas sur certaines choses avec insistance, car il se peut que du fait de vos questions, les choses vous soient rendues difficiles et gênantes. Il est dit dans le hadith : « *Le musulman qui commet le plus grand crime est celui qui interroge sur une chose qui n'était pas illicite et qui, à cause de sa question, le devient.* »[1] Mais si le Coran apporte une réponse globale et que vous interrogez sur son détail, cela vous sera exposé en raison de votre besoin. ﴾Allah vous a pardonné cela﴿ ce qu'Il n'a pas mentionné dans Son Livre relève de ce qu'Il a pardonné, alors taisez-vous concernant ce sur quoi Il s'est tu.

﴾Des peuples avant vous posèrent ces [mêmes] questions, et cela les rendit mécréants.﴿ Des peuples avant vous ont posé ces questions interdites, on y a répondu, mais ils n'y ont pas cru et sont devenus mécréants, en raison de ces questions, car on les leur a exposées mais ils n'en ont tiré aucun profit. Ceci car ils n'ont pas interrogé pour se guider, mais par transgression et entêtement.

مَا جَعَلَ ٱللَّهُ مِنۢ بَحِيرَةٍ وَلَا سَآئِبَةٍ وَلَا وَصِيلَةٍ وَلَا حَامٍ ۙ وَلَٰكِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ ۖ
وَأَكْثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٠٣﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ وَإِلَى ٱلرَّسُولِ قَالُوا۟ حَسْبُنَا مَا وَجَدْنَا
عَلَيْهِ ءَابَآءَنَآ ۚ أَوَلَوْ كَانَ ءَابَآؤُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ شَيْـًٔا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٠٤﴾

(103) ﴾*Allah n'a pas institué [les coutumes païennes que vous appelez] bahîrah, sâ'ibah, wasîlah et hâmî, mais ceux qui ont mécru forgent des mensonges qu'ils imputent à Allah, et la plupart d'entre eux ne raisonnent point.* (104) *Et quand on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a révélé et vers le Messager », ils répondent : « La voie sur laquelle nous avons trouvé nos ancêtres nous suffit. » [Disent-ils] ceci alors même que leurs ancêtres ne savaient rien et n'étaient point bien guidés ?!*﴿

al-bahîrah désigne la bête dont le lait était consacré aux idoles et que personne n'avait le droit de traire ; *as-sâ'ibah* était la bête qu'ils laissaient libre et qu'il n'était pas permis de charger de quoi que ce soit ; *al-wasîlah* désigne la chamelle dont la première portée donne naissance à une femelle, suivie d'une deuxième, sans qu'un mâle ne naisse entre les deux, et qu'ils consacraient à leurs idoles. Quant à *al-hâmî*, il désigne le chameau reproducteur qui, après avoir fécondé un certain nombre de femelles, était consacré aux idoles et auquel on épargnait toute charge, et ils l'ont nommé « le fougueux ». ﴾mais ceux qui ont mécru forgent des mensonges qu'ils imputent à Allah, et la plupart d'entre eux ne raisonnent point.﴿ Allah n'a pas établi ces choses, et elles ne constituent pas pour Lui des offrandes, mais ce sont les polythéistes qui ont inventé cela et en ont fait des rites et des offrandes pour se rapprocher de Lui. Cela ne les fera pas parvenir à Lui, mais ne sera que mal pour eux. ﴾Et quand on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a révélé et vers le Messager », ils répondent : « Nous suffit ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres. »﴿ Lorsqu'ils sont invités à la religion d'Allah, à Sa Loi, à ce qu'Il a imposé, et à abandonner ce qu'Il a interdit, ils disent : Nous suffit ce sur quoi nous avons trouvé nos pères et aïeuls comme voies et chemins. ﴾[Disent-ils] ceci alors même que leurs ancêtres ne savaient rien et n'étaient point bien guidés ?!﴿ Ils ne comprenaient aucune vérité, ne la reconnaissaient pas, et n'étaient pas capables de se guider vers elle, alors comment peuvent-ils les suivre ? Ne les suit que celui qui est plus ignorant et plus égaré qu'eux.

[1] Al-Bukhârî (7289) et Muslim (2358).

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ عَلَيۡكُمۡ أَنفُسَكُمۡۖ لَا يَضُرُّكُم مَّن ضَلَّ إِذَا ٱهۡتَدَيۡتُمۡۚ إِلَى ٱللَّهِ مَرۡجِعُكُمۡ جَمِيعٗا
فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ﴿١٠٥﴾

(105) ﴿*Ô vous qui croyez ! Attachez-vous à [l'amendement de] vos personnes ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous restez sur la voie droite. C'est vers Allah seul que vous serez tous ramenés, et Il vous informera alors de ce que vous faisiez.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de s'amender et d'accomplir le bien de toutes leurs forces et capacités. Il les informe du fait que celui qui s'amende ne sera pas touché par la corruption des hommes, proches ou éloignés. ﴿C'est vers Allah seul que vous serez tous ramenés, et Il vous informera alors de ce que vous faisiez.﴾ Allah rétribue chacun en fonction de ses œuvres, en bien ou en mal. Il n'y a aucune preuve dans ce verset de l'abandon du commandement du bien et de l'interdiction du mal, lorsque cela est possible.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ شَهَٰدَةُ بَيۡنِكُمۡ إِذَا حَضَرَ أَحَدَكُمُ ٱلۡمَوۡتُ حِينَ ٱلۡوَصِيَّةِ ٱثۡنَانِ ذَوَا عَدۡلٖ مِّنكُمۡ أَوۡ
ءَاخَرَانِ مِنۡ غَيۡرِكُمۡ إِنۡ أَنتُمۡ ضَرَبۡتُمۡ فِي ٱلۡأَرۡضِ فَأَصَٰبَتۡكُم مُّصِيبَةُ ٱلۡمَوۡتِۚ تَحۡبِسُونَهُمَا مِنۢ بَعۡدِ ٱلصَّلَوٰةِ
فَيُقۡسِمَانِ بِٱللَّهِ إِنِ ٱرۡتَبۡتُمۡ لَا نَشۡتَرِي بِهِۦ ثَمَنٗا وَلَوۡ كَانَ ذَا قُرۡبَىٰ وَلَا نَكۡتُمُ شَهَٰدَةَ ٱللَّهِ إِنَّآ إِذٗا لَّمِنَ
ٱلۡأٓثِمِينَ ﴿١٠٦﴾ فَإِنۡ عُثِرَ عَلَىٰٓ أَنَّهُمَا ٱسۡتَحَقَّآ إِثۡمٗا فَـَٔاخَرَانِ يَقُومَانِ مَقَامَهُمَا مِنَ ٱلَّذِينَ ٱسۡتَحَقَّ عَلَيۡهِمُ
ٱلۡأَوۡلَيَٰنِ فَيُقۡسِمَانِ بِٱللَّهِ لَشَهَٰدَتُنَآ أَحَقُّ مِن شَهَٰدَتِهِمَا وَمَا ٱعۡتَدَيۡنَآ إِنَّآ إِذٗا لَّمِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠٧﴾
ذَٰلِكَ أَدۡنَىٰٓ أَن يَأۡتُواْ بِٱلشَّهَٰدَةِ عَلَىٰ وَجۡهِهَآ أَوۡ يَخَافُوٓاْ أَن تُرَدَّ أَيۡمَٰنُۢ بَعۡدَ أَيۡمَٰنِهِمۡۗ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَٱسۡمَعُواْۗ وَٱللَّهُ لَا
يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلۡفَٰسِقِينَ ﴿١٠٨﴾

(106) ﴿*Ô vous qui croyez ! Quand l'un de vous est sur le point de mourir, que deux hommes intègres d'entre vous témoignent [de l'écriture] du testament, ou deux autres, qui ne sont pas des vôtres, si vous êtes en voyage et que la mort vous frappe. Si vous doutez d'eux, vous les retiendrez après la prière, et les ferez jurer par Allah : « Nous ne vendrons à aucun prix notre témoignage, même en faveur d'un proche, et nous ne dissimulerons point le témoignage dont Allah [nous a chargés], sinon nous serions du nombre des pécheurs. »* (107) *Si l'on découvre que ces deux témoins ont commis un péché [en mentant] que, d'entre les spoliés, deux autres parmi les plus proches [héritiers du défunt] prennent leur place et jurent par Allah : « Notre témoignage est plus véridique que leur témoignage, et nous ne dérogerons point [à la vérité en cela], sinon nous serions du nombre des transgresseurs. »* (108) *Ceci est plus à même d'obtenir d'eux un témoignage authentique ou de leur faire craindre de voir d'autres serments se substituer aux leurs. Craignez Allah et obéissez. Allah ne guide pas les transgresseurs.*﴾

Ces nobles versets comportent une règle précieuse qui énonce : ﴿Quand l'un de vous est sur le point de mourir, que deux hommes intègres d'entre vous﴾ les musulmans ﴿témoignent [de l'écriture] du testament, ou deux autres, qui ne sont pas

des vôtres﴾ parmi les non musulmans, en l'occurrence les Gens du Livre. ﴾si vous êtes en voyage et que la mort vous frappe﴾ ceci fait état de deux conditions pour accepter le témoignage des Gens du Livre, en l'absence de croyants : que cela se passe au cours d'un voyage et concerne un testament. ﴾vous les retiendrez après la prière﴾ Ces deux témoins doivent rester après la prière collective en présence des fidèles. ﴾Si vous doutez d'eux, vous les retiendrez après la prière, et les ferez jurer par Allah﴾ Si on les soupçonne de trahison ou de fraude on doit les faire jurer par Allah ﴾Nous ne vendrons à aucun prix notre témoignage﴾ contre une petite part des biens de ce monde éphémère, ﴾même en faveur d'un proche﴾ même si celui en faveur duquel nous témoignons est un proche parent, nous ne ferons pas preuve de complaisance envers lui, ﴾et nous ne dissimulerons point le témoignage dont Allah [nous a chargé]﴾ Ce témoignage est lié à Allah pour l'honorer et indiquer son importance, ﴾sinon nous serions du nombre des pécheurs﴾ Si nous commettions quoi que ce soit de cela, en altérant le témoignage, en le changeant ou en le dissimulant totalement.

﴾Si l'on découvre que ces deux témoins ont commis un péché [en mentant]﴾ s'il apparaît clairement que les deux témoins ont trahi ou fraudé concernant les biens donnés, par leur intermédiaire, par voie testamentaire, et que cela est établi, ﴾que deux autres, parmi les plus proches [héritiers du défunt] spoliés prennent leur place﴾ lorsque leur trahison est clairement établie, que deux autres témoins faisant partie des héritiers les plus en droit à l'héritage se substituent à eux, ﴾et jurent par Allah : Notre témoignage est plus véridique que leur témoignage﴾ le fait que nous disions qu'ils ont trahi est plus vrai, authentique et établi que leur précédent témoignage, ﴾et nous ne dérogerons point [à la vérité en cela]﴾ en ce que nous affirmons de leur trahison, ﴾sinon nous serions du nombre des transgresseurs﴾ si nous mentions à leur sujet. Ce serment appartient aux héritiers, ainsi que le retour à leur témoignage dans un pareil cas est similaire au serment des parents de la victime d'un homicide, si une illusion apparaît concernant le meurtrier. En ce cas, les ayants-droit prêtent serment contre le meurtrier et ils obtiennent l'intégralité du prix du sang, comme cela est établi dans le chapitre du partage des ouvrages traitant des règles juridiques.

﴾Ceci est plus à même d'obtenir d'eux un témoignage authentique.﴾ L'institution de ce jugement sous cette forme, consistant à faire jurer les deux témoins parmi les Gens du Livre est plus à même de permettre d'obtenir d'eux un témoignage agréé. ﴾ou leur faire craindre de voir d'autres serments se substituer aux leurs﴾ en quel cas, ce qui les amènera à donner un témoignage authentique est la gravité du serment par Allah pour montrer le respect et la vénération qu'on Lui porte, mais aussi la crainte du scandale devant les gens si le témoignage est rejeté par les héritiers qui jureront à leur tour et obtiendront ce qu'ils réclament. ﴾ou leur faire craindre de voir d'autres serments se substituer aux leurs.﴾ Puis Il dit : ﴾Craignez Allah﴾ en toutes vos affaires, ﴾et obéissez. Allah ne guide pas les transgresseurs﴾ ceux qui refusent de Lui obéir et de se conformer à Sa Loi.

۞ يَوْمَ يَجْمَعُ ٱللَّهُ ٱلرُّسُلَ فَيَقُولُ مَاذَآ أُجِبْتُمْ ۖ قَالُوا۟ لَا عِلْمَ لَنَآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿١٠٩﴾

(109) ﴾*[Mentionne] le jour où Allah rassemblera les messagers et leur demandera : « Que vous ont répondu [ceux auxquels Je vous ai envoyés] ? » Ils diront : « Nous n'en savons rien, c'est Toi Seul qui connais l'Invisible. »*﴾

Il s'agit là d'une information sur ce que dira Allah aux messagers, le Jour de la Résurrection, et la réponse des messagers : ﴾Nous n'en savons rien﴾ nous n'avons aucune connaissance par rapport à Ta science qui embrasse toute chose. Même si des

hommes ont répondu à notre appel et que nous les connaissons, il en est parmi eux dont nous ne connaissions que l'apparence, sans rien connaitre de leur for intérieur. Toi, Tu connais et cerne toute chose. Notre science, par rapport à Ta science, n'est rien, ﴾c'est Toi Seul qui connais l'Invisible.﴿

إِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ٱذْكُرْ نِعْمَتِى عَلَيْكَ وَعَلَىٰ وَٰلِدَتِكَ إِذْ أَيَّدتُّكَ بِرُوحِ ٱلْقُدُسِ تُكَلِّمُ ٱلنَّاسَ فِى ٱلْمَهْدِ وَكَهْلًا ۖ وَإِذْ عَلَّمْتُكَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ ۖ وَإِذْ تَخْلُقُ مِنَ ٱلطِّينِ كَهَيْـَٔةِ ٱلطَّيْرِ بِإِذْنِى فَتَنفُخُ فِيهَا فَتَكُونُ طَيْرًۢا بِإِذْنِى ۖ وَتُبْرِئُ ٱلْأَكْمَهَ وَٱلْأَبْرَصَ بِإِذْنِى ۖ وَإِذْ تُخْرِجُ ٱلْمَوْتَىٰ بِإِذْنِى ۖ وَإِذْ كَفَفْتُ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ عَنكَ إِذْ جِئْتَهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿١١٠﴾ وَإِذْ أَوْحَيْتُ إِلَى ٱلْحَوَارِيِّۦنَ أَنْ ءَامِنُوا۟ بِى وَبِرَسُولِى قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَٱشْهَدْ بِأَنَّنَا مُسْلِمُونَ ﴿١١١﴾

(110) ﴾*[Mentionne] lorsqu'Allah dira : « Ô Jésus, fils de Marie, rappelle-toi Mes bienfaits à ton égard et à l'égard de ta mère, lorsque Je t'ai soutenu par le Saint-Esprit, et que tu parlais aux gens au berceau comme à l'âge adulte ; lorsque Je t'ai enseigné l'écriture, la sagesse, la Thora et l'Évangile ; lorsque, par Ma permission, tu façonnais un oiseau d'argile, puis que tu soufflais dessus, et que, par Ma permission, il devenait oiseau ; lorsque, par Ma permission, tu guérissais l'aveugle-né et le lépreux ; lorsque, par Ma permission, tu faisais sortir les morts [de leur tombe] ; et lorsque Je te protégeais des fils d'Israël alors que tu leur apportais des preuves claires, et que les mécréants parmi eux dirent : « Ceci n'est qu'une magie manifeste ! »* (111) *Et lorsque J'ai inspiré aux apôtres : « Croyez en Moi et Mon messager [Jésus]. » Ils dirent : « Nous croyons. Témoigne que nous sommes entièrement soumis. »*﴿

Allah (ﷻ) rappelle les dons qu'Il a accordés à Son serviteur et messager Jésus, fils de Marie (ﷺ), et ce qu'Il lui a fait réaliser comme miracles et prodiges : ﴾[Mentionne] lorsqu'Allah dira : « Ô Jésus, fils de Marie, rappelle-toi Mes bienfaits à ton égard﴿ en te créant d'une mère sans homme et en faisant de toi une preuve et un signe irréfutable de la perfection de Mon pouvoir sur les choses, ﴾et à l'égard de ta mère﴿ en faisant de toi la preuve de son innocence de la turpitude que lui attribuaient les injustes et les ignorants. ﴾lorsque Je t'ai soutenu par le Saint-Esprit﴿ Gabriel (ﷺ), et que J'ai fait de toi un prophète appelant à Allah dès l'enfance, mais aussi à l'âge adulte. Je t'ai fait parler au berceau, et tu as témoigné de l'innocence de ta mère de tout vice, tu as reconnu Ma Seigneurie, tu as informé de Mon message et appelé à Mon adoration. ﴾tu parlais aux gens au berceau comme à l'âge adulte﴿ Tu appelais les gens à Allah, enfant et adulte. Ici, la parole comporte le sens du prêche, car il n'est rien d'étonnant au fait de parler aux gens à l'âge adulte.

﴾lorsque Je t'ai enseigné l'écriture (litt: le Livre], la sagesse﴿ l'écriture et la compréhension, ﴾la Thora﴿ qui fut révélée à Moïse fils d'Imran, l'interlocuteur d'Allah. ﴾lorsque, par Ma permission, tu façonnais un oiseau d'argile﴿ tu lui donnais la forme d'un oiseau avec Ma permission, ﴾puis que tu soufflais dessus, et que, par Ma permission, il devenait oiseau﴿ tu soufflais sur cette forme que tu as façonnée avec Ma permission, et elle devenait un oiseau possédant une âme, par la permission

et la création d'Allah. Sa Parole ﴾lorsque, par Ma permission, tu guérissais l'aveugle-né et le lépreux﴿ a déjà été expliquée dans sourate *âl ᶜimrân*. ﴾lorsque, par Ma permission, tu faisais sortir les morts [de leur tombe]﴿ Tu les appelais et ils sortaient de leur tombe par la permission d'Allah, Son pouvoir, Sa volonté. ﴾et lorsque Je te protégeais des fils d'Israël alors que tu leur apportais des preuves claires, et que les mécréants parmi eux dirent : « Ceci n'est qu'une magie manifeste ! »﴿ Rappelle-toi Mon bienfait à ton égard, lorsque Je t'ai protégé d'eux quand tu leur as apporté des preuves et signes irréfutables de ta prophétie et du message d'Allah que tu leur portais, mais qu'ils t'ont démenti, t'ont accusé d'être un magicien, et ont tenté de te tuer et te crucifier. Je t'ai sauvé d'eux, Je t'ai élevé vers Moi, Je t'ai purifié de leur souillure, et Je t'ai protégé de leur mal. Ceci montre que ce rappel des dons d'Allah à son égard eut lieu une fois qu'Il l'éleva au ciel de ce bas-monde, ou que cela aura lieu au Jour de la Résurrection. Allah a mentionné cela au passé pour indiquer que cela aura lieu inexorablement. Ceci relève des secrets de l'Invisible qu'Allah a fait connaître à Son Messager Muhammad (ﷺ). ﴾Et lorsque J'ai inspiré aux apôtres : « Croyez en Moi et Mon messager [Jésus]. »﴿ Allah rappelle encore les bienfaits qu'Il lui a accordés, en lui attribuant des compagnons et des disciples. On a dit que la révélation faite aux apôtres fut une inspiration, ﴾Ils dirent : « Nous croyons. Témoigne que nous sommes entièrement soumis. »﴿ Tu les appelas à croire en Allah et en Son messager. Ils répondirent à ton appel, se soumirent et te suivirent.

إِذْ قَالَ ٱلْحَوَارِيُّونَ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ هَلْ يَسْتَطِيعُ رَبُّكَ أَن يُنَزِّلَ عَلَيْنَا مَآئِدَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ ۖ قَالَ
ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١١٢﴾ قَالُوا۟ نُرِيدُ أَن نَّأْكُلَ مِنْهَا وَتَطْمَئِنَّ قُلُوبُنَا وَنَعْلَمَ أَن قَدْ
صَدَقْتَنَا وَنَكُونَ عَلَيْهَا مِنَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿١١٣﴾ قَالَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ ٱللَّهُمَّ رَبَّنَآ أَنزِلْ عَلَيْنَا مَآئِدَةً مِّنَ
ٱلسَّمَآءِ تَكُونُ لَنَا عِيدًا لِّأَوَّلِنَا وَءَاخِرِنَا وَءَايَةً مِّنكَ ۖ وَٱرْزُقْنَا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰزِقِينَ ﴿١١٤﴾ قَالَ ٱللَّهُ إِنِّى
مُنَزِّلُهَا عَلَيْكُمْ ۖ فَمَن يَكْفُرْ بَعْدُ مِنكُمْ فَإِنِّىٓ أُعَذِّبُهُۥ عَذَابًا لَّآ أُعَذِّبُهُۥٓ أَحَدًا مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١١٥﴾

(112) ﴾*[Mentionne] lorsque les apôtres dirent : « Ô Jésus, fils de Marie, ton Seigneur peut-Il descendre sur nous, du ciel, une table garnie ? » Il leur dit : « Craignez Allah, si vous êtes [réellement] croyants ! »* (113) *Ils dirent : « Nous voulons en manger, apaiser nos cœurs, renforcer notre conviction que tu nous dis la vérité, et en être témoins. »* (114) *Jésus, fils de Marie, dit : « Ô Allah ! Seigneur ! Fais descendre sur nous, du ciel, une table garnie [qui fasse de ce jour] un jour de célébration, du premier au dernier d'entre nous, et qui soit un signe de Ta part. Accorde-nous [de Tes bienfaits], car Tu es le meilleur des pourvoyeurs. »* (115) *Allah dit : « Je la ferai descendre sur vous. Mais quiconque, après cela, ne croira pas, Je lui infligerai un châtiment que Je n'ai infligé à personne d'autre dans l'univers. »*﴿

Il s'agit là du récit de la table garnie attribuée à la sourate, ainsi on dit : sourate de la table garnie. Elle relève des dons qu'Allah a fait à Son serviteur et messager Jésus, fils de Marie, lorsqu'Il exauça son invocation en la faisant descendre. Allah la fit donc descendre comme un signe éclatant et un argument irréfutable. ﴾[Mentionne] lorsque les apôtres﴿ qui sont les disciples de Jésus (ﷺ) ﴾dirent : « Ô Jésus, fils de Marie, ton Seigneur peut-Il descendre sur nous, du ciel, une table garnie ?﴿ (المائدة, *al-mâ'idah*) désigne la table sur laquelle se trouve de la nourriture. ﴾Craignez Allah, si

vous êtes [réellement] croyants !﴾ Le Messie (ﷺ) leur répondit : « Craignez Allah et ne demandez pas cela, car il se peut que ce soit une épreuve pour vous. Placez plutôt votre confiance en Allah dans la recherche de votre subsistance, si vous êtes réellement croyants. » ﴿Ils dirent : Nous voulons en manger ﴾ nous avons besoin d'en manger, ﴿apaiser nos cœurs﴾ en voyant cette table garnie descendre du ciel comme subsistance pour nous, ﴿nous assurer que tu nous dis la vérité﴾ afin d'accroitre notre foi en toi, et notre science concernant ton message, ﴿et en être témoins﴾ pour ensuite témoigner qu'elle est un signe venant d'Allah, et une preuve de ta prophétie et de la véracité de ce que tu apportes.

﴿Jésus, fils de Marie, dit : « Ô Allah ! Seigneur ! Fais descendre sur nous, du ciel, une table garnie [qui fasse de ce jour] un jour de célébration, du premier au dernier d'entre nous﴾ que nous fassions du jour où elle fut descendue une célébration que nous révérerons, nous et ceux qui nous suivrons, un jour en lequel nous prierons ﴿et un signe de Ta part﴾ une preuve de Ton pouvoir sur les choses, et de Ta réponse à mon invocation, afin qu'ils croient en ce que je leur transmets de Ta part. ﴿Accorde-nous [de Tes bienfaits]﴾ une subsistance facile à acquérir, sans frais ni fatigue, ﴿car Tu es le meilleur des pourvoyeurs. 115. Allah dit : Je la ferai descendre sur vous. Mais quiconque, après cela, ne croira pas﴾ quiconque la reniera dans ta communauté, ô Jésus, ﴿Je lui infligerai un châtiment que Je n'ai infligé à aucun autre dans l'univers﴾ à votre époque.

وَإِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ءَأَنتَ قُلْتَ لِلنَّاسِ ٱتَّخِذُونِي وَأُمِّيَ إِلَٰهَيْنِ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۖ قَالَ سُبْحَٰنَكَ
مَا يَكُونُ لِيٓ أَنْ أَقُولَ مَا لَيْسَ لِي بِحَقٍّ ۚ إِن كُنتُ قُلْتُهُۥ فَقَدْ عَلِمْتَهُۥ ۚ تَعْلَمُ مَا فِي نَفْسِي وَلَآ أَعْلَمُ مَا فِي
نَفْسِكَ ۚ إِنَّكَ أَنتَ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿١١٦﴾ مَا قُلْتُ لَهُمْ إِلَّا مَآ أَمَرْتَنِي بِهِۦٓ أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ رَبِّي وَرَبَّكُمْ ۚ وَكُنتُ
عَلَيْهِمْ شَهِيدًا مَّا دُمْتُ فِيهِمْ ۖ فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِي كُنتَ أَنتَ ٱلرَّقِيبَ عَلَيْهِمْ ۚ وَأَنتَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدٌ ﴿١١٧﴾ إِن
تُعَذِّبْهُمْ فَإِنَّهُمْ عِبَادُكَ ۖ وَإِن تَغْفِرْ لَهُمْ فَإِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١١٨﴾

(116) ﴿*[Mentionne] lorsqu'Allah dira : « Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : « Prenez-moi et ma mère comme divinités en dehors d'Allah ? » Il dira : « Gloire et pureté à Toi ! Il ne m'appartient pas de dire ce à quoi je n'ai nul droit de prétendre ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su. Tu sais ce qui est en moi, et je ne sais pas ce qui est en Toi. C'est Toi seul qui connais l'Invisible.* (117) *Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as ordonné : « Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre. » J'étais témoin [de ce qu'ils faisaient] aussi longtemps que j'étais parmi eux. Puis, lorsque Tu m'as rappelé à Toi, c'est Toi qui les observais, et Tu es témoin de toute chose.* (118) *Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage. »*﴾

Ceci relève également de ce qu'Allah (ﷻ) dira au Jour de la Résurrection à Son serviteur et messager, Jésus fils de Marie, en présence de ceux qui l'ont pris ainsi que sa mère comme divinités en dehors d'Allah : ﴿Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : « Prenez-moi et ma mère comme divinités en dehors d'Allah ? »﴾ C'est là une menace adressée aux chrétiens et un blâme qui leur sera fait devant toutes les créatures. ﴿Gloire et pureté à Toi ! Il ne m'appartient pas de dire ce à quoi je n'ai nul

droit de prétendre !﴾ Ceci relève de ce qu'Allah accordera à Jésus comme bienséance dans sa réponse parfaite, ﴿Si je l'avais dit, Tu l'aurais su﴾ si j'avais tenu ces propos, Tu l'aurais su, ô Seigneur, car rien ne T'échappe, ni ce que je dis ni ce que je cache en mon for intérieur. ﴿Tu sais ce qui est en moi, et je ne sais pas ce qui est en Toi. C'est Toi seul qui connais l'Invisible. 117. Je ne leur ai dit que ce Tu m'as ordonné﴾ de transmettre, ﴿Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre.﴾ Voilà ce que je leur ai dit, et ﴿j'étais témoin [de ce qu'ils faisaient] aussi longtemps que j'étais parmi eux.﴾ je témoignais de leurs actes lorsque je me trouvais parmi eux, ﴿puis, lorsque Tu m'as rappelé à Toi, c'est Toi qui les observais, et Tu es témoin de toute chose.﴾

﴿Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage﴾ ces propos comportent une soumission à volonté d'Allah (ﷻ) qui est Celui qui fait ce qu'Il veut, qui n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, alors que les créatures seront interrogées. De même qu'elle comporte un désaveu des chrétiens qui ont menti sur Allah et Son Messager, et ont attribué à Allah un égal, une compagne et un fils – qu'Allah soit élevé très au-dessus de ce qu'ils prétendent. Ce verset possède une grande importance et on rapporte à son sujet un récit étonnant. Ainsi, on rapporte que le Prophète (ﷺ) pria une nuit en ne récitant que ce verset jusqu'au matin.[1]

قَالَ ٱللَّهُ هَٰذَا يَوْمُ يَنفَعُ ٱلصَّٰدِقِينَ صِدْقُهُمْ ۚ لَهُمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ رَّضِىَ ٱللَّهُ
عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١١٩﴾ لِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا فِيهِنَّ ۚ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌۢ ﴿١٢٠﴾

(119) ﴿*Allah dira : « Voici le jour où leur véracité profitera aux véridiques. Ils demeureront éternellement dans des jardins sous lesquels coulent des rivières. » Allah sera satisfait d'eux, et ils seront satisfaits de Lui. Telle est la réussite suprême.* (120) *À Allah [seul] appartient la royauté des cieux, de la terre et de ce qu'ils contiennent, et Il est omnipotent.*﴾

Allah (ﷻ) dit à Son serviteur et messager, Jésus fils de Marie (ﷺ) en ce dont Il l'informe comme désaveu des chrétiens mécréants, qui mentent sur Allah et Son Messager, après que Jésus ait confié leur sort à la volonté de son Seigneur : ﴿Voici le jour où leur véracité profitera aux véridiques﴾ le jour où les monothéistes tireront profit de leur monothéisme. ﴿Ils demeureront éternellement dans des jardins sous lesquels coulent des rivières.﴾ Ils y demeureront éternellement, sans les quitter et sans mourir. Allah sera satisfait d'eux, et ils seront satisfaits de Lui. ﴿Voilà la réussite suprême﴾, il n'est pas de réussite plus grande que celle-ci. ﴿À Allah [seul] appartient la royauté des cieux, de la terre et de ce qu'ils contiennent, et Il est omnipotent.﴾ Il est le Créateur de toutes choses, Celui qui les possède, les administre et a pouvoir sur elles. Tout Lui appartient et se trouve sous Sa domination, Son pouvoir et Sa volonté. Il n'a ni égal, ni second, ni semblable, ni père, ni enfant, ni compagne. Il n'est ni dieu ni seigneur véritable en dehors de Lui.

[1] *Sifah As-Salah* (2/536) et *Sahīh An-Nasâ'ī* (1009) sous une formulation proche.

Sourate 6

AL-ANᶜÂM- الأنعام

Le Bétail.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَجَعَلَ ٱلظُّلُمَٰتِ وَٱلنُّورَ ۖ ثُمَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ يَعْدِلُونَ
﴿١﴾ هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن طِينٍ ثُمَّ قَضَىٰٓ أَجَلًا ۖ وَأَجَلٌ مُّسَمًّى عِندَهُۥ ۖ ثُمَّ أَنتُمْ تَمْتَرُونَ ﴿٢﴾ وَهُوَ ٱللَّهُ فِى
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَفِى ٱلْأَرْضِ ۖ يَعْلَمُ سِرَّكُمْ وَجَهْرَكُمْ وَيَعْلَمُ مَا تَكْسِبُونَ ﴿٣﴾

(1) ﴾*Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant, les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur.* (2) *C'est Lui qui vous a créés d'argile, puis a décrété un terme [à chaque existence] – et un autre terme déterminé n'est connu que de Lui – et pourtant, vous doutez encore !* (3) *Il est Allah dans les cieux et sur la terre. Il sait ce que vous dissimulez et ce que vous divulguez, et Il connaît parfaitement ce que vous acquérez.*﴿

﴾Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière.﴿ Allah (ﷻ) fait les éloges Sa Noble Personne et La loue pour Sa création des cieux et de la terre comme lieu d'établissement pour Ses serviteurs. Il a fait des ténèbres et de la lumière une source d'intérêt pour eux, en leurs nuits et leurs jours. Allah (ﷻ) mentionne les ténèbres au pluriel et la lumière au singulier, car cette dernière est plus noble. ﴾Pourtant, les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur.﴿ Malgré tout cela, certains de Ses serviteurs Le renient, Lui attribuent des associés, des égaux, une compagne et un enfant ; qu'Il soit élevé très au-dessus de cela. ﴾C'est Lui qui vous a créés d'argile﴿ leur père Adam qui est leur origine et duquel ils ont été tirés, puis ils se sont répandus sur toute la terre. ﴾puis a décrété un terme [à chaque existence]﴿ la mort ; ﴾et un autre terme déterminé n'est connu que de Lui﴿ l'au-delà. ﴾et pourtant, vous doutez encore﴿ de l'avènement de l'Heure. ﴾Il est Allah dans les cieux et sur la terre.﴿ Il est Celui qui est nommé Allah dans les cieux et sur la terre, c'est-à-dire que tout ce qui est dans les cieux et sur la terre L'adore, atteste de Son Unicité et reconnait Sa divinité, en L'appelant Allah et en L'invoquant par désir et crainte ; à l'exception de ceux qui ont mécru parmi les djinns et les hommes. Selon cet avis, ce verset est semblable à Sa Parole :

وَهُوَ ٱلَّذِى فِى ٱلسَّمَآءِ إِلَٰهٌ وَفِى ٱلْأَرْضِ إِلَٰهٌ ۚ

﴾Lui seul est adoré en toute vérité dans le ciel et Lui seul est adoré en toute vérité sur terre.﴿[1]

Il est le Dieu de ceux qui sont dans les cieux et le Dieu de ceux qui sont sur terre. ﴾Il sait ce que vous dissimulez et ce que vous divulguez, et Il connaît parfaitement ce que vous acquérez.﴿ Il connait tous vos actes, bons et mauvais.

[1] *Az-Zukhruf*, v.84.

وَمَا تَأْتِيهِم مِّنْ ءَايَةٍ مِّنْ ءَايَٰتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا۟ عَنْهَا مُعْرِضِينَ ﴿٤﴾ فَقَدْ كَذَّبُوا۟ بِٱلْحَقِّ لَمَّا جَآءَهُمْ ۖ فَسَوْفَ
يَأْتِيهِمْ أَنۢبَٰٓؤُا۟ مَا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٥﴾ أَلَمْ يَرَوْا۟ كَمْ أَهْلَكْنَا مِن قَبْلِهِم مِّن قَرْنٍ مَّكَّنَّٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مَا لَمْ
نُمَكِّن لَّكُمْ وَأَرْسَلْنَا ٱلسَّمَآءَ عَلَيْهِم مِّدْرَارًا وَجَعَلْنَا ٱلْأَنْهَٰرَ تَجْرِى مِن تَحْتِهِمْ فَأَهْلَكْنَٰهُم بِذُنُوبِهِمْ وَأَنشَأْنَا
مِنۢ بَعْدِهِمْ قَرْنًا ءَاخَرِينَ ﴿٦﴾

(4) ﴾*Pas un signe de leur Seigneur ne leur parvient sans qu'ils ne s'en détournent.* (5) *Ils ont traité de mensonge la vérité lorsqu'elle leur est parvenue ; mais ils auront bientôt des nouvelles de ce dont ils se moquaient.* (6) *Ne voient-ils pas combien Nous avons fait périr, avant eux, de générations que Nous avons établies sur terre et dotées de moyens beaucoup plus importants que ceux dont Nous vous avons pourvus ? Nous leur avons envoyé des pluies abondantes et Nous avons fait couler des rivières à leurs pieds. Puis, Nous les avons anéanties pour leurs péchés et avons suscité, après elles, d'autres générations.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne les polythéistes négateurs et entêtés en disant que quoi qu'il leur parvienne comme signe, c'est-à-dire comme miracles, arguments et preuves de l'unicité du Seigneur (ﷻ) et de la véracité de Ses nobles Messagers, ils s'en détournent, ne les regardent pas, et ne les considèrent pas. ﴾Ils ont traité de mensonge la vérité lorsqu'elle leur est parvenue ; mais ils auront bientôt des nouvelles de ce dont ils se moquaient.﴿ Ce qui est une menace et une mise en garde sévère pour leur reniement de la vérité, car ils doivent nécessairement recevoir des nouvelles de ce qu'ils renient, en subir les conséquences, et en gouter le châtiment.

Puis Allah (ﷻ) les exhorte et les avertit contre le fait de subir le châtiment et la punition de ce bas-monde qui ont frappé leurs semblables des générations précédentes qui étaient plus forts, plus nombreux, qui possédaient plus de biens et d'enfants, et ont plus peuplé la terre qu'eux : ﴾Ne voient-ils pas combien Nous avons fait périr, avant eux, de générations que Nous avons établies sur terre, dotées de moyens beaucoup plus importants que ceux dont Nous vous avons pourvus ?﴿ Comme richesses, enfants, existences, prestige, opulence et armées. ﴾Nous leur avons envoyé des pluies abondantes﴿ successives ﴾et Nous avons fait couler des rivières à leurs pieds﴿ Nous avons multiplié pour eux les pluies du ciel et les sources de la terre, afin de les mener progressivement au châtiment et leur accorder un délai. ﴾Puis, Nous les avons anéanties pour leurs péchés﴿ pour leurs fautes et les péchés qu'ils ont commis, ﴾et avons suscité, après elles, d'autres générations.﴿ Les premiers ont disparu comme s'ils n'avaient jamais été, et Nous avons fait d'eux des signes, ﴾et avons suscité, après elles, d'autres générations﴿ afin de les éprouver, mais ils agirent comme eux et périrent comme eux. Prenez donc garde, ô vous à qui s'adresse ce message, de subir ce qu'ils ont subi. Vous n'êtes pas plus chéris d'Allah qu'eux, et le Messager que vous traitez d'imposteur est plus noble pour Allah que leur prophète. Vous méritez ainsi plus qu'eux d'être châtiés et que cette punition soit pressée, si ce n'étaient la mansuétude et la bienfaisance d'Allah.

وَلَوْ نَزَّلْنَا عَلَيْكَ كِتَٰبًا فِى قِرْطَاسٍ فَلَمَسُوهُ بِأَيْدِيهِمْ لَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧﴾ وَقَالُوا۟
لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ مَلَكٌ ۖ وَلَوْ أَنزَلْنَا مَلَكًا لَّقُضِىَ ٱلْأَمْرُ ثُمَّ لَا يُنظَرُونَ ﴿٨﴾ وَلَوْ جَعَلْنَٰهُ مَلَكًا لَّجَعَلْنَٰهُ
رَجُلًا وَلَلَبَسْنَا عَلَيْهِم مَّا يَلْبِسُونَ ﴿٩﴾ وَلَقَدِ ٱسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَحَاقَ بِٱلَّذِينَ
سَخِرُوا۟ مِنْهُم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿١٠﴾ قُلْ سِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ ثُمَّ ٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ
عَٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿١١﴾

(7) ﴾*Même si Nous faisions descendre sur toi un Livre écrit sur un parchemin qu'ils toucheraient de leurs mains, les mécréants diraient : « Ceci n'est que magie manifeste ! »* (8) *Et ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre avec lui un ange ? » Si Nous avions fait descendre un ange, leur sort aurait été réglé, et aucun délai ne leur aurait été accordé.* (9) *Et si Nous avions envoyé un ange [pour prophète], Nous lui aurions donné forme humaine et les aurions plongés dans la même confusion que celle dans laquelle ils sont.* (10) *[Par Allah !] On s'est moqué de messagers avant toi, mais ceux qui les raillaient furent frappés par [le châtiment] dont ils se moquaient.* (11) *Dis : « Parcourez la terre et voyez ce qu'il est advenu des dénégateurs. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la mécréance des polythéistes, leur entêtement et leur arrogance face à la vérité : ﴾Même si Nous faisions descendre sur toi un Livre écrit sur un parchemin qu'ils toucheraient de leurs mains﴿ s'ils voyaient sa descente de leurs yeux et y assistaient, ﴾les mécréants diraient : « Ceci n'est que magie manifeste ! »﴿

﴾Et ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre avec lui un ange ? »﴿ qui soit un avertisseur avec lui. ﴾Si Nous avions fait descendre un ange, leur sort aurait été réglé, et aucun délai ne leur aurait été accordé.﴿ Si les anges étaient descendus, alors qu'ils sont dans cet état, le châtiment d'Allah les aurait frappés. ﴾Et si nous avions envoyé un ange [pour prophète], Nous lui aurions donné apparence humaine et les aurions plongés dans la même confusion que celle dans laquelle ils sont.﴿ Si Nous avions envoyé avec le Prophète humain un ange, c'est-à-dire dire si Nous avions envoyé pour prophète un ange aux hommes, il aurait eu apparence humaine, afin qu'ils puissent s'adresser à lui et en tirer profit ; et s'il en était ainsi, ils seraient dans la même confusion que celle qui est la leur dans l'acceptation du prophète humain. De par Sa miséricorde envers Ses créatures, Il envoie à chaque catégorie d'entre elles des messagers issus d'elles, afin qu'ils s'appellent [à Allah] les uns les autres, et tirent profit les uns des autres dans la discussion et le questionnement. ﴾[Par Allah !] On s'est moqué de messagers avant toi, mais ceux qui les raillaient furent frappés par [le châtiment] dont ils se moquaient﴿ C'est là une consolation adressée à Son Messager Muhammad (ﷺ) face à ceux de son peuple qui l'ont démenti. C'est également une promesse qui lui est faite, ainsi qu'aux croyants, de l'obtention de la victoire et d'une bonne fin en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾Dis : « Parcourez la terre et voyez ce qu'il est advenu des dénégateurs. »﴿ Réfléchissez et regardez ce dont Allah a frappé les générations passées qui ont démenti et se sont opposées à Ses Messagers, comme châtiment, supplice et punition en ce bas-monde, en plus de ce qu'Il leur a préparé comme châtiment douloureux dans l'au-delà. Et voyez aussi comment Il a sauvé Ses messagers et Ses serviteurs croyants.

قُل لِّمَن مَّا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ قُل لِّلَّهِ ۚ كَتَبَ عَلَىٰ نَفْسِهِ ٱلرَّحْمَةَ ۚ لَيَجْمَعَنَّكُمْ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ لَا
رَيْبَ فِيهِ ۚ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٢﴾ ۞ وَلَهُۥ مَا سَكَنَ فِي ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ ۚ وَهُوَ
ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿١٣﴾ قُلْ أَغَيْرَ ٱللَّهِ أَتَّخِذُ وَلِيًّا فَاطِرِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَهُوَ يُطْعِمُ وَلَا يُطْعَمُ ۗ قُلْ إِنِّيٓ أُمِرْتُ
أَنْ أَكُونَ أَوَّلَ مَنْ أَسْلَمَ ۖ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٤﴾ قُلْ إِنِّيٓ أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّي
عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٥﴾ مَّن يُصْرَفْ عَنْهُ يَوْمَئِذٍ فَقَدْ رَحِمَهُۥ ۚ وَذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٦﴾

(12) ﴾*Dis : « À qui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre ? » Réponds : « À Allah. » Il s'est imposé à Lui-même la miséricorde. [Par Allah !] Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, sur lequel il n'est aucun doute. Ceux qui iront à leur perte, [en ce jour], sont ceux qui n'auront pas cru.* (13) *À Lui appartient tout ce qui existe de nuit et de jour, et Il est l'Audient, l'Omniscient.* (14) *Dis : « Prendrais-je pour Seigneur autre qu'Allah, le Créateur des cieux et de la terre, alors que c'est Lui qui nourrit et que personne ne Le nourrit ? » Dis : « On m'a ordonné d'être le premier [de cette communauté] à me soumettre. » ; et ne sois pas du nombre des polythéistes.* (15) *Dis : « Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtiment d'un jour terrible. »* (16) *Celui qui en sera épargné ce jour-là, [Allah] lui aura fait miséricorde, et tel est le salut manifeste.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il est le Maître des cieux et de la terre et de ce qu'ils contiennent. Il s'est imposé à Lui-même la miséricorde, ainsi qu'Abû Hurayrah le rapporte du Prophète (ﷺ) qui dit : « *Lorsqu'Allah eut terminé la création des cieux et de la terre, Il écrivit dans un Livre qui se trouve auprès de Lui au-dessus du Trône : Ma miséricorde surpasse Ma colère.* »[1]

﴾[Par Allah !] Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, sur lequel il n'est aucun doute﴿ Il jure par Sa Noble Essence, qu'Il rassemblera Ses créatures pour un rendez-vous en un jour connu qui est le Jour de la Résurrection au sujet duquel il n'est aucune incertitude ou doute pour Ses serviteurs croyants. Quant à ceux qui renient et démentent, ils sont hésitants dans leurs incertitudes. ﴾Ceux qui iront à leur perte﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾sont ceux qui n'auront pas cru﴿ en la résurrection, et n'auront pas craint le mal de ce jour. ﴾À Lui appartient tout ce qui existe de nuit et de jour﴿, tous les êtres se trouvant dans les cieux et sur la terre sont Ses serviteurs, Ses créatures, et se trouvent sous Sa domination et Son administration. Il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, ﴾et Il est l'Audient, l'Omniscient﴿ Celui qui entend les paroles de Ses serviteurs, et qui connaît leurs mouvements, leurs fors intérieurs, et leurs secrets. Puis Il dit à Son serviteur et Messager Muhammad (ﷺ) qu'Il a envoyé avec le monothéisme éminent et la Loi de droiture, en lui ordonnant d'appeler les hommes à la voie droite d'Allah : ﴾Dis : « Prendrais-je pour Seigneur autre qu'Allah, le Créateur des cieux et de la terre﴿ je ne prendrais pour Seigneur qu'Allah, Seul, sans associé, car Il est le Créateur des cieux et de la terre, et leur initiateur sans modèle préalable. ﴾alors que c'est Lui qui nourrit et que personne ne Le nourrit﴿; c'est Lui qui pourvoit à la subsistance de Ses créatures, sans avoir besoin d'eux. ﴾Dis : On m'a ordonné d'être le premier à me soumettre﴿ de cette communauté, ﴾et ne sois pas du nombre des polythéistes. 15. Dis : Je crains, si je

[1] Al-Bukhârî (3194) et Muslim (2751).

désobéis à mon Seigneur, le châtiment d'un jour terrible﴾; le Jour de la Résurrection. ﴿Celui qui en sera épargné﴾ du châtiment, ﴿ce jour-là, [Allah] lui aura fait miséricorde, et tel est le salut manifeste.﴾ comme Allah (ﷻ) dit :

فَمَن زُحْزِحَ عَنِ ٱلنَّارِ وَأُدْخِلَ ٱلْجَنَّةَ فَقَدْ فَازَ

﴿Quiconque sera alors écarté de l'Enfer et introduit au Paradis aura réussi.﴾[1]

Le salut désigne le succès et la négation de toute perte.

وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ إِلَّا هُوَ ۖ وَإِن يَمْسَسْكَ بِخَيْرٍ فَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٧﴾ وَهُوَ
ٱلْقَاهِرُ فَوْقَ عِبَادِهِۦ ۚ وَهُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١٨﴾ قُلْ أَىُّ شَىْءٍ أَكْبَرُ شَهَٰدَةً ۖ قُلِ ٱللَّهُ شَهِيدٌۢ بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ ۚ وَأُوحِىَ إِلَىَّ هَٰذَا
ٱلْقُرْءَانُ لِأُنذِرَكُم بِهِۦ وَمَنۢ بَلَغَ ۚ أَئِنَّكُمْ لَتَشْهَدُونَ أَنَّ مَعَ ٱللَّهِ ءَالِهَةً أُخْرَىٰ ۚ قُل لَّآ أَشْهَدُ ۚ قُلْ إِنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ
وَإِنَّنِى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿١٩﴾ ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَعْرِفُونَهُۥ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَآءَهُمُ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فَهُمْ
لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠﴾ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِـَٔايَٰتِهِۦٓ ۗ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢١﴾

(17) ﴿*Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que Lui ne saurait t'en délivrer. Et s'Il t'accorde un bien, [nul ne saurait t'en priver], car Il est omnipotent.* (18) *Il est le Dominateur suprême sur Ses serviteurs, et Il est le Sage, Celui qui connaît les choses cachées.* (19) *Dis : « Qu'est-il de plus grand pour témoignage ? » Dis : « Allah est témoin entre moi et vous. Ce Coran m'a été révélé afin qu'à travers lui, je vous avertisse, ainsi que tous ceux auxquels il parviendra. » Attestez-vous qu'il est en dehors d'Allah d'autres divinités [dignes d'adoration] ? Dis : « Moi, je n'en témoigne pas ! » Dis [encore] : « Il n'est qu'un seul Dieu véritable, et je désavoue ce que vous [Lui] associez. »* (20) *Ceux à qui Nous avons donné le Livre reconnaissent [le Prophète] comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Ceux qui vont à leur perte sont ceux qui ne croient pas.* (21) *Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ou dément Ses signes ? Les transgresseurs ne réussiront jamais.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il est Celui qui détient le pouvoir de causer tort ou profit, et qui administre Ses créatures comme Il veut, sans que rien ne puisse s'opposer à Sa décision ni repousser Son décret. ﴿Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que Lui ne saurait t'en délivrer. Et s'Il t'accorde un bien, [nul ne saurait t'en priver], car Il est omnipotent.﴾

﴿Il est le Dominateur suprême sur Ses serviteurs﴾ Celui devant lequel se soumettent les créatures, et s'humilient les tyrans. Il domine toute chose, et les créatures s'inclinent devant l'éminence de Sa majesté, Sa grandeur, Son immensité, Son élévation, et Sa Puissance. Elles se soumettent et s'humilient devant Lui, sous Son jugement et Sa domination, ﴿et Il est le Sage﴾ en tout ce qu'Il fait, ﴿Celui qui connaît les choses cachées﴾ Il connaît la place de toute chose, ainsi Il ne donne qu'à celui qui le mérite et ne refuse qu'à celui qui le mérite. ﴿Dis : « Qu'est-il de plus grand pour témoignage ? »﴾ Qu'elle est la plus grande chose qui puisse témoigner ? ﴿Dis : « Allah est témoin entre moi et vous.﴾ C'est Lui qui connaît ce que je vous

[1] *Âl ᶜImrân*, v.185.

apporte, et ce que vous me répondez, ﴾Ce Coran m'a été révélé afin qu'à travers lui, je vous avertisse, ainsi que tous ceux auxquels il parviendra.﴿ Il est un avertisseur, pour quiconque auquel il parvient. ﴾Dis [encore] : « Il n'est qu'un seul Dieu véritable, et je désavoue ce que vous [Lui] associez. »﴿ Puis, Allah mentionne les Gens du Livre en disant qu'ils reconnaissent ce que tu leur apportes, tout comme ils reconnaissent leurs propres enfants, en raison de ce qu'ils possèdent comme informations et récits des messagers anciens et prophètes. Tous les messagers ont annoncé la venue de Muhammad (ﷺ), en mentionnant sa description, ses caractéristiques, son pays, son lieu d'émigration et les caractéristiques de sa communauté, c'est pourquoi Il dit ensuite : ﴾Ceux qui vont à leur perte sont ceux qui ne croient pas﴿ en cette chose évidente et claire qu'ont annoncé les prophètes et à laquelle ils ont appelé de tout temps. ﴾Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ou dément Ses signes.﴿ Il n'est pas plus transgresseur que celui qui attribue des propos mensongers à Allah et prétend qu'Allah l'a envoyé, alors qu'il n'en est rien. Et il n'est pas plus transgresseur que celui qui dément les signes d'Allah, Ses preuves, et Ses arguments, ﴾Les transgresseurs ne réussiront jamais.﴿ Ni l'un ni l'autre ne réussira, ni celui qui forge des mensonges ni celui qui dément.

وَيَوْمَ نَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ نَقُولُ لِلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟ أَيْنَ شُرَكَآؤُكُمُ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٢٢﴾ ثُمَّ لَمْ تَكُن فِتْنَتُهُمْ إِلَّآ
أَن قَالُوا۟ وَٱللَّهِ رَبِّنَا مَا كُنَّا مُشْرِكِينَ ﴿٢٣﴾ ٱنظُرْ كَيْفَ كَذَبُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ ۚ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٢٤﴾
وَمِنْهُم مَّن يَسْتَمِعُ إِلَيْكَ ۖ وَجَعَلْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا ۚ وَإِن يَرَوْا۟ كُلَّ ءَايَةٍ لَّا يُؤْمِنُوا۟
بِهَا ۚ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءُوكَ يُجَٰدِلُونَكَ يَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٢٥﴾ وَهُمْ يَنْهَوْنَ عَنْهُ وَيَنْـَٔوْنَ
عَنْهُ ۖ وَإِن يُهْلِكُونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٦﴾

(22) ﴾*Le jour où Nous les rassemblerons tous, et où Nous dirons ensuite aux polythéistes : « Où sont ceux que vous prétendiez associés [à Allah] ? »* (23) *Leur seule réponse sera alors de dire : « Par Allah, Seigneur ! Nous n'étions pas polythéistes. »* (24) *Vois comment ils mentent à leur propre détriment et comment les abandonnent [les associés] qu'ils inventaient.* (25) *Il en est parmi eux qui viennent t'écouter, mais Nous avons entouré leur cœur de voiles qui les empêchent de comprendre [le Coran], et les avons rendus sourds [à la vérité]. Quand bien même ils verraient toutes les preuves, ils n'y croiraient pas. Et lorsqu'ils viennent polémiquer avec toi, les mécréants disent : « Ce ne sont là que des légendes d'anciens ! »* (26) *Ils interdisent [aux gens] de croire en lui, et s'en écartent eux-mêmes, mais ils ne concourent qu'à leur propre perte sans en avoir conscience.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne les polythéistes en disant : ﴾Le jour où Nous les rassemblerons tous﴿ au Jour de la Résurrection où Il les interrogera sur les statues et idoles qu'ils adoraient en dehors de Lui, et Il leur dira : ﴾Où sont ceux que vous prétendiez associés [à Allah] ?﴿

﴾Leur seule réponse sera alors﴿, lorsque Nous les éprouverons, pour s'excuser de ce qu'ils ont commis précédemment comme association à Allah sera de dire : ﴾Par Allah, Seigneur ! Nous n'étions pas polythéistes.﴿

﴾Vois comment ils mentent à leur propre détriment et comment les abandonnent [les associés] qu'ils inventaient.﴿ leur mensonge sera à leur propre détriment et ils seront totalement abandonnés par ceux qu'ils associaient à Allah. ﴾Il en est parmi eux qui viennent t'écouter, mais Nous avons entouré leur cœur de voiles qui les empêchent de comprendre [le Coran], et les avons rendus sourds. Quand bien même ils verraient toutes les preuves, ils n'y croiraient pas.﴿ Ils viennent à toi pour écouter ta récitation, mais elle ne leur est d'aucune utilité, car Allah a ﴾entouré leur cœur de voiles﴿ afin qu'ils ne comprennent pas le Coran, ﴾et les a rendus sourds﴿ à ce qui est utile. ﴾Quand bien même ils verraient toutes les preuves, ils n'y croiraient pas﴿ Quoi qu'ils voient comme signes, indices et preuves manifestes, ils n'y croient pas, car ils ne possèdent ni compréhension ni équité. ﴾Et lorsqu'ils viennent polémiquer avec toi﴿, débattre avec toi de la vérité par le faux, ﴾les mécréants disent : « Ce ne sont là que des légendes d'anciens ! »﴿ Ce que tu apportes est uniquement pris et rapporté des livres des anciens. ﴾Ils interdisent [aux gens] de croire en lui, et s'en écartent eux-mêmes﴿, ils interdisent aux gens de suivre la vérité, de croire au Messager, et de se soumettre au Coran et, en plus, ils s'en éloignent eux-mêmes, réunissant ainsi deux actes mauvais : ils n'en tirent aucun profit, et ne laisse personne en tirer profit. ﴾mais ils ne concourent qu'à leur propre perte sans en avoir conscience﴿ en agissant ainsi, ils ne causent que leur propre perte, et le mal ne retombe que sur eux, sans qu'ils en aient conscience.

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ وُقِفُوا۟ عَلَى ٱلنَّارِ فَقَالُوا۟ يَٰلَيْتَنَا نُرَدُّ وَلَا نُكَذِّبَ بِـَٔايَٰتِ رَبِّنَا وَنَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٧﴾ بَلْ بَدَا لَهُم مَّا كَانُوا۟
يُخْفُونَ مِن قَبْلُ ۖ وَلَوْ رُدُّوا۟ لَعَادُوا۟ لِمَا نُهُوا۟ عَنْهُ وَإِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٢٨﴾ وَقَالُوٓا۟ إِنْ هِىَ إِلَّا حَيَاتُنَا ٱلدُّنْيَا وَمَا نَحْنُ
بِمَبْعُوثِينَ ﴿٢٩﴾ وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ وُقِفُوا۟ عَلَىٰ رَبِّهِمْ ۚ قَالَ أَلَيْسَ هَٰذَا بِٱلْحَقِّ ۚ قَالُوا۟ بَلَىٰ وَرَبِّنَا ۚ قَالَ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا
كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٠﴾

(27) ﴾*Si tu les voyais, lorsqu'on les arrêtera devant l'Enfer et qu'ils diront : « Hélas ! Si nous pouvions être renvoyés [sur terre], nous ne démentirions plus les signes de notre Seigneur et serions du nombre des croyants ! »* (28) *Il n'en est rien ! [Ils ne diront cela que parce que] leur apparaîtra alors ce qu'ils dissimulaient jadis. Si on les y renvoyait, ils reviendraient à ce qui leur était interdit. Ils sont menteurs [en ce qu'ils prétendent].* (29) *Et ils diraient [de nouveau] : « Il n'y a d'autre vie que notre vie d'ici-bas, et nous ne serons jamais ressuscités ! »* (30) *Si tu les voyais, lorsqu'on les fera se tenir devant leur Seigneur qui dira : « [La Résurrection] n'est-elle pas bien réelle ? » Ils répondront : « Certes, oui ! Par notre Seigneur ! » Et Allah dira : « Goûtez alors au châtiment pour l'avoir démentie. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la condition des mécréants lorsqu'ils seront arrêtés, au Jour de la Résurrection devant l'Enfer, et qu'ils verront ce qu'il comporte comme chaînes et carcans, et qu'ils voient de leurs yeux ces choses terribles et ces horreurs. Ils diront alors : ﴾Hélas ! Si nous pouvions être renvoyés [sur terre], nous ne démentirions plus les signes de notre Seigneur et serions du nombre des croyants !﴿ Ils souhaiteront retourner sur terre pour accomplir une œuvre pieuse, ne pas renier les signes de leur Seigneur, et être du nombre des croyants. ﴾Il n'en est rien ! [Ils ne diront cela que parce que] leur apparaîtra alors ce qu'ils dissimulaient jadis.﴿ Leur apparaîtra à ce moment ce qu'ils dissimulaient en eux comme mécréance, négation et entêtement,

même s'ils nient cela en ce bas-monde ou dans l'au-delà, comme Il dit juste auparavant : ﴾Leur seule réponse sera alors de dire : « Par Allah, Seigneur ! Nous n'étions pas polythéistes. » (24) Vois comment ils mentent à leur propre détriment.﴿ Cela peut également signifier que leur apparaîtra ce qu'ils savaient au fond d'eux-mêmes de la véracité de ce que leur ont apporté les prophètes en ce bas-monde, même s'ils affichaient le contraire à leurs adeptes. Ceci informe de la condition des hypocrites dans l'au-delà, lorsqu'ils verront le châtiment et que leur apparaîtront les conséquences funestes de ce qu'ils dissimulaient comme mécréance, hypocrisie et rébellion. Quant à la conjonction adversative (بَل, *bal*) elle signifie qu'ils ont demandé à revenir en ce bas-monde, non par désir et amour pour la foi, mais uniquement par peur du châtiment qu'ils verront comme rétribution pour leur mécréance. Ils demanderont à retourner à ce bas-monde afin d'échapper à ce qu'ils auront vu de l'Enfer : ﴾Si on les y renvoyait, ils reviendraient à ce qui leur était interdit. Ils sont menteurs [en ce qu'ils prétendent]﴿ leur souhait d'y retourner par désir et amour pour la foi.

Puis Il mentionne que s'ils étaient renvoyés vers ce bas-monde, ils reviendraient à ce qu'on leur a interdit comme mécréance et opposition, ﴾Ils sont menteurs﴿ lorsqu'ils en ce qu'ils prétendent, et si on les y renvoyaient, ils reviendraient à ce qu'on leur a interdit et diraient ﴾Il n'y a d'autre vie que notre vie d'ici-bas﴿ il n'y aura pas de Résurrection : ﴾et nous ne serons jamais ressuscités !﴿

﴾Si tu les voyais, lorsqu'on les fera se tenir devant leur Seigneur qui dira : « [La Résurrection] n'est-elle pas bien réelle ? »﴿ Cette résurrection n'est-elle pas réelle et non un mensonge comme vous le pensiez ? ﴾Ils répondront : « Certes, oui ! Par notre Seigneur ! » Et Allah dira : « Goûtez alors au châtiment pour l'avoir démentie. »﴿ Goûtez-en aujourd'hui sa douleur pour l'avoir reniée.

قَدْ خَسِرَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِلِقَآءِ ٱللَّهِ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَتْهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً قَالُوا۟ يَٰحَسْرَتَنَا عَلَىٰ مَا فَرَّطْنَا فِيهَا وَهُمْ
يَحْمِلُونَ أَوْزَارَهُمْ عَلَىٰ ظُهُورِهِمْ ۚ أَلَا سَآءَ مَا يَزِرُونَ ﴿٣١﴾ وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ إِلَّا لَعِبٌ وَلَهْوٌ ۖ وَلَلدَّارُ ٱلْءَاخِرَةُ
خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٣٢﴾

(31) ﴾*Sont perdants ceux qui démentent la rencontre d'Allah. Et quand soudain l'Heure surviendra, ils diront : « Malheur à nous pour avoir négligé de nous y préparer ! » Ils porteront alors, sur le dos, le fardeau [de leurs péchés], et quel mauvais fardeau sera le leur !* (32) *La vie d'ici-bas n'est que jeu et distraction, alors que la demeure de l'au-delà est meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Êtes-vous donc dépourvus de raison ?*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la perte de celui qui dément Sa rencontre, son échec lorsque l'Heure le surprendra, et ses regrets pour ce qu'il aura négligé comme bonnes œuvres et commis comme malfaisances : ﴾Et quand soudain l'Heure surviendra, ils diront : « Malheur à nous pour avoir négligé de nous y préparer ! »﴿ [littéralement : pour notre négligence à ce sujet] ce qui peut désigner aussi bien la vie d'ici-bas que les actes ou l'au-delà. ﴾Ils porteront alors, sur le dos, le fardeau [de leurs péchés], et quel mauvais fardeau sera le leur ! La vie d'ici-bas n'est que jeu et distraction﴿, elle est ainsi dans l'ensemble, ﴾alors que la demeure de l'au-delà est meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Êtes-vous donc dépourvus de raison ?﴿

قَدْ نَعْلَمُ إِنَّهُۥ لَيَحْزُنُكَ ٱلَّذِى يَقُولُونَ ۖ فَإِنَّهُمْ لَا يُكَذِّبُونَكَ وَلَٰكِنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ يَجْحَدُونَ ﴿٣٣﴾ وَلَقَدْ
كُذِّبَتْ رُسُلٌ مِّن قَبْلِكَ فَصَبَرُوا۟ عَلَىٰ مَا كُذِّبُوا۟ وَأُوذُوا۟ حَتَّىٰٓ أَتَىٰهُمْ نَصْرُنَا ۚ وَلَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِ ٱللَّهِ ۚ وَلَقَدْ جَآءَكَ
مِن نَّبَإِى ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٣٤﴾ وَإِن كَانَ كَبُرَ عَلَيْكَ إِعْرَاضُهُمْ فَإِنِ ٱسْتَطَعْتَ أَن تَبْتَغِىَ نَفَقًا فِى ٱلْأَرْضِ أَوْ
سُلَّمًا فِى ٱلسَّمَآءِ فَتَأْتِيَهُم بِـَٔايَةٍ ۚ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَمَعَهُمْ عَلَى ٱلْهُدَىٰ ۚ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٣٥﴾ ۞
إِنَّمَا يَسْتَجِيبُ ٱلَّذِينَ يَسْمَعُونَ ۘ وَٱلْمَوْتَىٰ يَبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ ثُمَّ إِلَيْهِ يُرْجَعُونَ ﴿٣٦﴾

(33) ﴾*Nous savons que leurs propos t'attristent, cependant ce n'est pas toi qu'ils traitent de menteur, mais ce sont les signes d'Allah que renient les transgresseurs.* (34) *Des messagers avant toi ont été traités de menteurs, mais ils ont enduré avec patience d'être démentis et persécutés jusqu'à ce que Notre secours leur vînt. Nul ne peut changer les paroles d'Allah, et [par Allah], te sont parvenus [sur cela] les récits des messagers.* (35) *Si le fait qu'ils se détournent t'est pénible, et si tu peux chercher un tunnel à travers la terre, ou une échelle pour monter au ciel et leur apporter un signe, [fais-le donc]. Si Allah l'avait voulu, Il les aurait tous réunis sur la voie droite. Ne sois donc pas du nombre des ignorants.* (36) *Ne répondent [à ton appel] que ceux qui entendent. Quant à ceux [dont le cœur] est mort, Allah les ressuscitera, puis c'est vers Lui seul qu'ils seront ramenés.*﴿

Allah (ﷻ) dit pour réconforter Son Prophète (ﷺ) face au démenti et à l'opposition de son peuple : ﴾Nous savons que leurs propos t'attristent﴿ Nous cernons de Notre science le démenti de ton peuple, ainsi que ta tristesse et ta peine pour cela, ﴾cependant ce n'est pas toi qu'ils traitent de menteur, mais ce sont les signes d'Allah que renient les transgresseurs.﴿ Ils s'opposent à la vérité et la rejettent de leur cœur. ﴾Des messagers avant toi ont été traités de menteurs, mais ils ont enduré avec patience d'être démentis et persécutés jusqu'à ce que Notre secours leur vînt.﴿ Ceci est un réconfort apporté au Prophète (ﷺ) et un soutien face à ceux de son peuple qui l'ont démenti. C'est également un ordre qui lui est donné de patienter à la manière des Messagers doués de résolution, et une promesse qui lui est faite de la venue du secours et de la victoire, tout comme les messagers ont triomphé après avoir été démentis et grandement persécutés par leurs peuples. Puis ils ont triomphé en ce bas-monde, tout comme ils triompheront dans l'au-delà. ﴾Nul ne peut changer les paroles d'Allah﴿ en lesquelles Il a décrété le triomphe en ce bas-monde et dans l'au-delà pour Ses serviteurs croyants, ﴾[par Allah], te sont parvenus [sur cela] les récits des messagers﴿, de quelle manière ils ont été secourus et soutenus contre ceux de leurs peuples qui les ont démentis. Tu as en eux un exemple et un modèle. ﴾Si le fait qu'ils se détournent t'est pénible﴿, s'il t'est difficile qu'ils se détournent de toi, ﴾et si tu peux chercher un tunnel à travers la terre, ou une échelle pour monter au ciel et leur apporter un signe﴿ meilleur que ce que tu leur as apporté, fais-le. ﴾Si Allah l'avait voulu, Il les aurait tous réunis sur la voie droite.﴿ Le Messager d'Allah (ﷺ) s'attachait à ce que tous les hommes croient et le suivent sur la guidée, et Allah l'informa que seuls croiront ceux pour lesquels la félicité a été décrétée par Allah dans le Livre [qui est auprès de Lui]. ﴾Ne sois donc pas du nombre des ignorants. Ne répondent que ceux qui entendent﴿, seuls répondent à ton appel, ô Muhammad, ceux qui écoutent les paroles, les assimilent et les comprennent. ﴾Quant à ceux [dont le cœur] est mort﴿ les mécréants, car leurs cœurs sont morts, ainsi Allah les a

comparés à ceux qui sont physiquement morts, ﴾Allah les ressuscitera, puis c'est vers Lui seul qu'ils seront ramenés.﴿ Ce qui est une manière de les railler et les moquer.

وَقَالُوا۟ لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۚ قُلْ إِنَّ ٱللَّهَ قَادِرٌ عَلَىٰٓ أَن يُنَزِّلَ ءَايَةً وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٧﴾ وَمَا
مِن دَآبَّةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا طَٰٓئِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّآ أُمَمٌ أَمْثَالُكُم ۚ مَّا فَرَّطْنَا فِى ٱلْكِتَٰبِ مِن شَىْءٍ ۚ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِمْ
يُحْشَرُونَ ﴿٣٨﴾ وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا صُمٌّ وَبُكْمٌ فِى ٱلظُّلُمَٰتِ ۗ مَن يَشَإِ ٱللَّهُ يُضْلِلْهُ وَمَن يَشَأْ يَجْعَلْهُ
عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٣٩﴾

(37) ﴾*Ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un signe de la part de son Seigneur ? » Dis : « Allah a le pouvoir de faire descendre un signe. » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.* (38) *Il n'est point de bêtes se déplaçant sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne forment comme vous des communautés. Nous n'avons rien omis dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur seul qu'ils seront rassemblés.* (39) *Ceux qui démentent Nos versets sont sourds, muets, et plongés dans les ténèbres. Allah égare qui Il veut, et met qui Il veut sur un droit chemin.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne que les polythéistes disaient : ﴾Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un signe de la part de son Seigneur ?﴿ c'est-à-dire un prodige conforme à ce qu'ils désiraient, et ils s'obstinaient en cela. ﴾Dis : « Allah a le pouvoir de faire descendre un signe. » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.﴿ Allah en est capable, mais Sa sagesse implique qu'Il retarde cela, car s'Il le faisait descendre conformément à leurs souhaits et qu'ils n'y croient pas, Il hâterait leur châtiment, comme Il l'a fait avec les communautés précédentes. ﴾Il n'est point de bêtes se déplaçant sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne forment comme vous des communautés.﴿ Pour Qatâdah, les oiseaux forment une communauté, les hommes une communauté, et les djinns une communauté. ﴾Nous n'avons rien omis dans le Livre﴿, la science de tous ceux-ci est auprès d'Allah qui n'oublie la subsistance et l'administration d'aucun d'eux, sur terre ou dans les mers. ﴾Puis, c'est vers leur Seigneur seul qu'ils seront rassemblés﴿ par la mort ou au Jour de la Résurrection. ﴾Ceux qui démentent Nos versets sont sourds, muets, et plongés dans les ténèbres.﴿ Ils sont, dans leur ignorance, leur manque de science et leur absence de compréhension, pareils au sourd-muet qui, en plus, est plongé dans des ténèbres sans pouvoir rien voir. Comment pourrait-il se guider vers la voie ou sortir de l'état dans lequel il se trouve ? ﴾Allah égare qui Il veut, et met qui Il veut sur un droit chemin.﴿ C'est Lui qui administre Ses créatures comme Il veut.

قُلْ أَرَءَيْتَكُمْ إِنْ أَتَىٰكُمْ عَذَابُ ٱللَّهِ أَوْ أَتَتْكُمُ ٱلسَّاعَةُ أَغَيْرَ ٱللَّهِ تَدْعُونَ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٤٠﴾ بَلْ إِيَّاهُ
تَدْعُونَ فَيَكْشِفُ مَا تَدْعُونَ إِلَيْهِ إِن شَآءَ وَتَنسَوْنَ مَا تُشْرِكُونَ ﴿٤١﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰٓ أُمَمٍ مِّن قَبْلِكَ
فَأَخَذْنَٰهُم بِٱلْبَأْسَآءِ وَٱلضَّرَّآءِ لَعَلَّهُمْ يَتَضَرَّعُونَ ﴿٤٢﴾ فَلَوْلَآ إِذْ جَآءَهُم بَأْسُنَا تَضَرَّعُوا۟ وَلَٰكِن قَسَتْ قُلُوبُهُمْ
وَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ فَلَمَّا نَسُوا۟ مَا ذُكِّرُوا۟ بِهِۦ فَتَحْنَا عَلَيْهِمْ أَبْوَٰبَ

كُلِّ شَيْءٍ حَتَّىٰٓ إِذَا فَرِحُوا۟ بِمَآ أُوتُوٓا۟ أَخَذْنَٰهُم بَغْتَةً فَإِذَا هُم مُّبْلِسُونَ ﴿٤٤﴾ فَقُطِعَ دَابِرُ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ۚ
وَٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٤٥﴾

(40) ﴾*Dis[-leur] : « Voyez, si le châtiment d'Allah vous frappait, ou que survenait l'Heure, invoqueriez-vous autre qu'Allah, si vous êtes véridiques ? »* (41) *C'est plutôt Lui seul que vous invoquerez ; Il dissipera le malheur pour lequel vous L'invoquez, s'Il le veut, et vous oublierez ce que vous [Lui] associez.* (42) *[Par Allah !] Nous avons envoyé [des messagers] aux communautés avant toi. [Et en raison de leur mécréance], Nous les avons frappées par la misère et la maladie afin qu'elles [Nous] implorent.* (43) *Si seulement elles Nous avaient imploré lorsque survint Notre châtiment ! Mais leurs cœurs s'étaient endurcis et Satan leur avait enjolivé leurs agissements.* (44) *Puis, lorsqu'ils se détournèrent de ce qu'on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes toutes les portes [de ce bas-monde] ; et alors qu'ils exultaient de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudainement, les laissant totalement désespérés.* (45) *C'est ainsi que les transgresseurs furent anéantis jusqu'au dernier. Louange à Allah, Seigneur de l'univers !*﴿

Allah (ﷻ) est Celui qui fait ce qu'Il veut et administre Ses créatures comme Il veut, sans que rien ne puisse s'opposer à Son jugement ni le détourner de Ses créatures. Il est le Seul à ne pas avoir d'associé et qui, lorsqu'on Lui demande, exauce qui Il veut. ﴾Dis : « Voyez, si le châtiment d'Allah vous frappait, ou que survenait l'Heure, invoqueriez-vous autre qu'Allah, si vous êtes véridiques ? »﴿ Vous n'invoquerez pas un autre que Lui, car vous savez que personne en dehors de Lui n'est capable de le repousser, ﴾si vous êtes véridiques﴿ dans le fait d'adopter des divinités avec Lui. ﴾C'est plutôt Lui seul que vous invoquerez ; Il dissipera le malheur pour lequel vous L'invoquez, s'Il le veut, et vous oublierez ce que vous [Lui] associez.﴿ Dans les moments où vous êtes dans le besoin vous n'invoquez personne en dehors de Lui et vous oubliez vos statues et idoles. ﴾[Par Allah !] Nous avons envoyé [des messagers] aux communautés avant toi. [Et en raison de leur mécréance], Nous les avons frappées par la misère﴿ la pauvreté et la difficulté dans l'existence, ﴾et la maladie﴿ les souffrances et douleurs, ﴾afin qu'elles [Nous] implorent﴿ invoquent Allah, L'implorent, et fassent montre de recueillement. ﴾Si seulement elles Nous avaient imploré lorsque survint Notre châtiment !﴿ Lorsque Nous les avons éprouvées par cela, si seulement elles Nous avaient imploré et s'étaient attachées à Nous. ﴾Mais leurs cœurs s'étaient endurcis﴿ ainsi, ils ne se sont pas attendris et n'ont pas fait preuve de crainte, ﴾et Satan leur avait enjolivé leurs agissements﴿ leur polythéisme, et leurs péchés.

﴾Puis, lorsqu'ils se détournèrent de ce qu'on leur avait rappelé﴿ ils s'en détournèrent, firent semblant d'oublier et jetèrent cela derrière leur dos, ﴾Nous leur ouvrîmes toutes les portes﴿ de la subsistance de tout ce qu'ils désiraient, afin de les amener progressivement à leur perte et ajouter à leurs péchés ﴾et alors qu'ils exultaient de ce qui leur avait été donné﴿ comme biens, enfants et ressources ﴾Nous les saisîmes soudainement﴿ alors qu'ils étaient insouciants, ﴾les laissant totalement désespérés﴿ désespérant de tout bien. [﴾C'est ainsi que les transgresseurs furent anéantis jusqu'au dernier﴿ Ceux qui désobéirent à leur Seigneur, démentirent leurs prophètes, et s'opposèrent à Lui furent détruits jusqu'au dernier, si bien que pas un ne subsista sans périr soudainement, à la survenue du châtiment d'Allah. ﴾Louange à Allah, Seigneur de l'univers !﴿ que les éloges parfaits et la reconnaissance totale

soient adressées ﴾à Allah, Seigneur de l'univers﴿ pour Ses bienfaits, Ses messagers, et ceux qui Lui obéissent, pour avoir fait dominer leurs preuves sur les adeptes de la mécréance qui se sont opposés à eux, et pour avoir réalisé ce qu'Il leur avait promis pour leur mécréance et leur démenti de Ses prophètes comme vengeance et châtiment ici-bas. »]

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَخَذَ ٱللَّهُ سَمْعَكُمْ وَأَبْصَٰرَكُمْ وَخَتَمَ عَلَىٰ قُلُوبِكُم مَّنْ إِلَٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ يَأْتِيكُم بِهِ ۗ ٱنظُرْ كَيْفَ
نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ ثُمَّ هُمْ يَصْدِفُونَ ﴿٤٦﴾ قُلْ أَرَءَيْتَكُمْ إِنْ أَتَىٰكُمْ عَذَابُ ٱللَّهِ بَغْتَةً أَوْ جَهْرَةً هَلْ يُهْلَكُ
إِلَّا ٱلْقَوْمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٤٧﴾ وَمَا نُرْسِلُ ٱلْمُرْسَلِينَ إِلَّا مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ ۖ فَمَنْ ءَامَنَ وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ
عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٤٨﴾ وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَمَسُّهُمُ ٱلْعَذَابُ بِمَا كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿٤٩﴾

(46) ﴾*Dis[-leur] : « Voyez, si Allah vous ôtait l'ouïe et la vue, et scellait vos cœurs, quelle divinité autre qu'Allah vous les rendrait ? » Vois comment Nous leur exposons des signes de manières variées et comment, ensuite, ils s'en détournent !* (47) *Dis[-leur] : « Voyez, si le châtiment d'Allah vous frappait, de manière imprévue ou attendue, qui périra sinon les transgresseurs ? »* (48) *Nous n'envoyons les messagers que pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer]. Ceux qui croient et s'amendent n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].* (49) *Quant à ceux qui démentent Nos signes, le châtiment les frappera pour leur mécréance.*﴿

Dis à ces négateurs obstinés : ﴾Voyez, si Allah vous ôtait l'ouïe et la vue﴿ s'Il vous les enlevait comme Il vous les a donnés, ce qui peut désigner la privation du fait d'en tirer tout profit religieux, ﴾et scellait vos cœurs﴿ comme Il dit:

أَمَّن يَمْلِكُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ

﴾***Qui possède [et accorde] l'ouïe et la vue ?***﴿[1]

﴾quelle divinité autre qu'Allah vous les rendrait ?﴿ Est-il quelqu'un d'autre qu'Allah qui soit capable de vous rendre cela, si Allah vous en prive ? Personne en dehors de Lui n'en est capable. ﴾Vois comment Nous leur exposons les signes de manières variées﴿ Comment Nous les exposons, les clarifions et les expliquons pour indiquer qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, et que ce qu'ils adorent en dehors de Lui n'est que fausseté et égarement. ﴾et comment, ensuite, ils s'en détournent﴿ malgré cet exposé manifeste, ils se détournent de la vérité et empêchent les gens de la suivre.

﴾Dis[-leur] : Voyez, si le châtiment d'Allah vous frappait, de manière imprévue﴿ sans que vous ne vous en doutiez, si bien qu'il vous surprend, ﴾ou attendue﴿ de façon manifeste et visible, ﴾qui périra sinon les transgresseurs ?﴿ Il cernera les transgresseurs en raison de leur association à Allah, alors que ceux qui adoraient Allah, Seul sans associé seront sauvés, n'éprouveront aucune crainte et ne seront point affligés. ﴾Nous n'envoyons les messagers que pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer].﴿ Pour annoncer le bien aux serviteurs croyants d'Allah, et avertir ceux qui associent à Allah de Sa vengeance et Son châtiment. ﴾Ceux qui

[1] *Yûnus*, v.31.

croient et s'amendent﴾ celui dont le cœur croit en ce qu'ils ont apporté et amende ses œuvres en les suivant, ﴾n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].﴿ Allah les remplace en ce qu'ils ont laissé et le protège. ﴾Quant à ceux qui démentent Nos signes, le châtiment les frappera pour leur mécréance.﴿ Le châtiment les atteindra pour avoir mécru en ce qu'ont apporté les messagers, pour avoir désobéi aux ordres d'Allah, commis Ses interdits, et violé Ses proscriptions.

قُل لَّآ أَقُولُ لَكُمْ عِندِى خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ وَلَآ أَقُولُ لَكُمْ إِنِّى مَلَكٌ ۖ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ ۚ
قُلْ هَلْ يَسْتَوِى ٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْبَصِيرُ ۚ أَفَلَا تَتَفَكَّرُونَ ﴿٥٠﴾ وَأَنذِرْ بِهِ ٱلَّذِينَ يَخَافُونَ أَن يُحْشَرُوٓا۟ إِلَىٰ
رَبِّهِمْ لَيْسَ لَهُم مِّن دُونِهِۦ وَلِىٌّ وَلَا شَفِيعٌ لَّعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿٥١﴾ وَلَا تَطْرُدِ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُم بِٱلْغَدَوٰةِ
وَٱلْعَشِىِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُۥ ۖ مَا عَلَيْكَ مِنْ حِسَابِهِم مِّن شَىْءٍ وَمَا مِنْ حِسَابِكَ عَلَيْهِم مِّن شَىْءٍ فَتَطْرُدَهُمْ
فَتَكُونَ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٢﴾ وَكَذَٰلِكَ فَتَنَّا بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لِّيَقُولُوٓا۟ أَهَٰٓؤُلَآءِ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنۢ
بَيْنِنَآ ۗ أَلَيْسَ ٱللَّهُ بِأَعْلَمَ بِٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٥٣﴾ وَإِذَا جَآءَكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِنَا فَقُلْ سَلَٰمٌ عَلَيْكُمْ ۖ
كَتَبَ رَبُّكُمْ عَلَىٰ نَفْسِهِ ٱلرَّحْمَةَ ۖ أَنَّهُۥ مَنْ عَمِلَ مِنكُمْ سُوٓءًۢا بِجَهَٰلَةٍ ثُمَّ تَابَ مِنۢ بَعْدِهِۦ
وَأَصْلَحَ فَأَنَّهُۥ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥٤﴾

(50) ﴾*Dis[-leur] : « Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que je connais l'Invisible, et je ne dis pas non plus que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. » Dis : « L'aveugle est-il semblable à celui qui voit ? Ne réfléchissez-vous donc pas ? »* (51) *Avertis par ce Coran ceux qui craignent d'être rassemblés devant leur Seigneur – [le jour où] ils n'auront en dehors de Lui ni maître ni intercesseur – afin qu'ils Le craignent.* (52) *Ne repousse pas ceux qui, en début et en fin de journée, implorent leur Seigneur, cherchant ainsi Sa Face. On ne te demandera pas compte pour eux, et on ne leur demandera pas compte pour toi. En les repoussant, tu serais du nombre des transgresseurs.* (53) *Ainsi éprouvons-Nous les hommes les uns par les autres afin qu'ils disent : « Ces gens sont-ils ceux, d'entre nous, qu'Allah a favorisés ? » Allah ne connaît-Il pas mieux que quiconque ceux qui sont reconnaissants ?* (54) *Lorsque viennent à toi ceux qui croient en Nos signes, dis-leur : « Que le salut soit sur vous ! Votre Seigneur s'est imposé à Lui-même la miséricorde, ainsi quiconque se repent et s'amende, après avoir commis un mal par déraison, [trouvera Allah] pardonneur et miséricordieux. »*﴿

﴾Dis[-leur] : Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah﴿ je ne les possède pas et ne les administre pas, ﴾que je connais l'Invisible﴿ je ne vous dis pas que je connais l'Invisible car cette science n'appartient qu'à Allah, et ne j'en connais que ce dont Il me fait prendre connaissance, ﴾ou que je suis un ange﴿ je ne prétends pas être un ange, je ne suis qu'un être humain comme les autres, une révélation me vient d'Allah (ﷻ), par laquelle Il m'a honoré et favorisé, et c'est pourquoi il dit : ﴾Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé﴿ je ne sors de cela pas même d'une empan, ou moins encore. ﴾Dis : L'aveugle est-il semblable à celui qui voit ?﴿ Celui qui suit la vérité et

est guidé vers elle, est-il semblable à celui qui s'en égare et ne la suit pas ? ﴾Ne réfléchissez-vous donc pas ?﴿

﴾Avertis par ce Coran ceux qui craignent d'être rassemblés devant leur Seigneur – [le jour où] ils n'auront en dehors de Lui ni maître ni intercesseur﴿ : avertis, ô Muhammad, à travers ce Coran ﴾ceux qui craignent d'être rassemblés devant leur Seigneur﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾[le jour où] ils n'auront en dehors de Lui ni maître ni intercesseur﴿ ils ne trouveront ni proche ni intercesseur pour les sauver du châtiment d'Allah, s'Il veut le leur infliger, ﴾afin qu'ils Le craignent﴿ avertis contre ce Jour en lequel il n'y aura d'autre juge qu'Allah (ﷻ), ﴾afin qu'ils Le craignent﴿ et accomplissent dans ce bas-monde des œuvres par lesquelles Allah les sauvera de Son châtiment en ce Jour, et multipliera Sa récompense en leur faveur.

﴾Ne repousse pas﴿ n'éloigne pas de toi ceux dont voici les caractéristiques, mais fais-en tes compagnons et proches, ﴾ceux qui, en début et fin de journée, implorent leur Seigneur﴿, ils L'adorent et L'invoquent, ﴾en début et fin de journée﴿ au moment des prières obligatoires, ﴾cherchant ainsi Sa Face﴿ à travers ces œuvres, ils recherchent le Noble Visage d'Allah, ils sont donc sincères dans leurs actes d'adoration et d'obéissance. ﴾On ne te demandera pas compte pour eux, et on ne leur demandera pas compte pour toi﴿ Leur compte n'incombe qu'à Allah (ﷻ). ﴾En les repoussant, tu serais du nombre des transgresseurs﴿ si tu faisais cela en ces conditions. ﴾Ainsi éprouvons-Nous les hommes les uns par les autres afin qu'ils disent : « Ces gens sont-ils ceux, d'entre nous, qu'Allah a favorisés ? »﴿ Ceci car la plupart de ceux qui suivaient le Prophète (ﷺ) au départ étaient les faibles parmi les hommes, les femmes, les esclaves et les servantes. Peu de nobles le suivaient et les polythéistes qurayshites se moquaient des faibles qui avaient cru et torturaient ceux qu'ils pouvaient parmi eux. Ils disaient : ﴾Ces gens sont-ils ceux, d'entre nous, qu'Allah a favorisés ?﴿ Allah n'aurait pas guidé ces gens-là au bien – si ce qu'ils ont adopté est un bien – en nous laissant. ﴾Allah ne connaît-Il pas mieux que quiconque ceux qui sont reconnaissants ?﴿ N'est-ce pas Lui qui connaît le mieux ceux qui sont reconnaissants en leurs paroles et leur for intérieur ; ainsi Il leur accorde le succès, les guide vers les sentiers du salut, les tire des ténèbres vers la lumière et les guide sur la voie droite.

﴾Lorsque viennent à toi ceux qui croient en Nos signes, dis-leur : Que le salut soit sur vous !﴿ Honore-les en répondant à leur salut et annonce-leur la miséricorde d'Allah immense et totale en leur faveur. ﴾Votre Seigneur s'est imposé à Lui-même la miséricorde﴿ par faveur, bienfaisance et don de Sa part. ﴾ainsi quiconque commet un mal par déraison﴿ car quiconque désobéit à Allah est ignorant ﴾puis se repent et s'amende﴿ en cessant ce qu'il commettait comme péchés, en ayant la ferme intention de ne jamais récidiver, et en amendant ses œuvres dans le futur, ﴾[trouvera Allah] pardonneur et miséricordieux.﴿

وَكَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ وَلِتَسْتَبِينَ سَبِيلُ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٥٥﴾ قُلْ إِنِّى نُهِيتُ أَنْ أَعْبُدَ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ ۚ قُل لَّآ أَتَّبِعُ أَهْوَآءَكُمْ ۙ قَدْ ضَلَلْتُ إِذًا وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُهْتَدِينَ ﴿٥٦﴾ قُلْ إِنِّى عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّى
وَكَذَّبْتُم بِهِۦ ۚ مَا عِندِى مَا تَسْتَعْجِلُونَ بِهِۦٓ ۚ إِنِ ٱلْحُكْمُ إِلَّا لِلَّهِ ۖ يَقُصُّ ٱلْحَقَّ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْفَٰصِلِينَ
﴿٥٧﴾ قُل لَّوْ أَنَّ عِندِى مَا تَسْتَعْجِلُونَ بِهِۦ لَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِٱلظَّٰلِمِينَ

﴿٥٨﴾ ۞ وَعِندَهُۥ مَفَاتِحُ ٱلْغَيْبِ لَا يَعْلَمُهَآ إِلَّا هُوَ ۚ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۚ وَمَا تَسْقُطُ مِن وَرَقَةٍ إِلَّا
يَعْلَمُهَا وَلَا حَبَّةٍ فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْأَرْضِ وَلَا رَطْبٍ وَلَا يَابِسٍ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ﴿٥٩﴾

(55) ﴿*Ainsi, Nous exposons clairement les signes, afin que se distingue le chemin de ceux qui se rendent coupables [de mécréance].* (56) *Dis : « On m'a interdit d'adorer ceux que vous invoquez en dehors d'Allah. » Dis encore : « Je ne suivrai pas vos passions, car je m'égarerais alors et je ne serais plus du nombre des bien-guidés. »* (57) *Dis : « Je me fonde sur une preuve manifeste concernant [l'adoration exclusive] de mon Seigneur et vous la niez. Ce [châtiment] que vous voulez hâter ne dépend pas de moi. Le jugement n'appartient qu'à Allah, c'est Lui qui énonce la vérité, et Il est le meilleur des juges. »* (58) *Dis : « Si ce que vous voulez hâter dépendait de moi, le différend qui nous oppose serait réglé. » Allah connaît mieux que quiconque les transgresseurs.* (59) *Il détient les clés de l'Invisible, que Lui seul connaît. Il sait parfaitement ce qui est sur terre et dans les mers. Pas une feuille ne tombe sans qu'Il ne le sache ; il n'est pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de vert ou de sec, qui ne soit consigné dans un Livre explicite.*﴾

Tout comme Nous avons exposé précédemment les arguments et preuves concernant la voie de la guidée et de la droiture, et le blâme de la controverse et de l'obstination, ﴿Ainsi, Nous exposons clairement les signes﴾ dont ont besoin ceux auxquels s'adresse ce discours ﴿afin que se distingue le chemin de ceux qui se rendent coupables [de mécréance]﴾, afin qu'apparaisse la voie des criminels s'opposant aux messagers. ﴿Dis : « Je me fonde sur une preuve manifeste concernant [l'adoration exclusive] de mon Seigneur﴾, j'agis en toute clairvoyance concernant la Loi qu'Allah m'a révélée, ﴿et vous la niez﴾ la vérité qui m'est venue d'Allah. ﴿Ce [châtiment] que vous voulez hâter ne dépend pas de moi. Le jugement n'appartient qu'à Allah﴾ Ceci ne dépend que d'Allah qui, s'Il veut hâter ce que vous Lui demandez, le fera, et s'Il veut, vous accordera un délai, en raison de ce qu'Il possède en cela comme sagesse éminente. ﴿c'est Lui qui énonce la vérité, et Il est le meilleur des juges﴾ le meilleur à trancher les litiges et à juger entre Ses serviteurs. ﴿Dis : « Si ce que vous voulez hâter dépendait de moi, le différend qui nous oppose serait réglé. »﴾ Si cela dépendait de moi, je vous en aurais fait subir ce que vous méritez, ﴿Allah connaît mieux que quiconque les transgresseurs.﴾

﴿Il détient les clés de l'Invisible, que Lui seul connaît﴾ le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Les clés de l'Invisible sont au nombre de cinq, et seul Allah les connaît* :

إِنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلسَّاعَةِ وَيُنَزِّلُ ٱلْغَيْثَ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْأَرْحَامِ ۖ وَمَا تَدْرِى نَفْسٌ مَّاذَا تَكْسِبُ غَدًا ۖ وَمَا
تَدْرِى نَفْسٌۢ بِأَىِّ أَرْضٍ تَمُوتُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌۢ ﴿٣٤﴾

﴿Allah seul détient la connaissance de l'Heure, et Lui seul fait tomber la pluie bienfaisante et sait ce qui est dans les matrices. Nul ne sait ce qu'il acquerra demain et nul ne sait où il mourra. Allah est omniscient et Il connaît parfaitement toute chose.﴾[1][2]

[1] *Luqmân*, v.34.
[2] Al-Bukhârî (4627).

﴾Il sait parfaitement ce qui est sur terre et dans les mers.﴿ Sa science immense cerne toutes choses existantes, terrestres et aquatiques, rien ne Lui échappe, serait-ce de la taille d'une petite fourmi, sur terre ou dans le ciel. ﴾Pas une feuille ne tombe sans qu'Il ne le sache﴿ Il connaît tous les mouvements, y compris ceux des choses inanimées. Que dire alors des créatures, surtout celles qui sont religieusement responsables, parmi les djinns et les hommes.

وَهُوَ ٱلَّذِى يَتَوَفَّىٰكُم بِٱلَّيْلِ وَيَعْلَمُ مَا جَرَحْتُم بِٱلنَّهَارِ ثُمَّ يَبْعَثُكُمْ فِيهِ لِيُقْضَىٰٓ أَجَلٌ مُّسَمًّى ثُمَّ إِلَيْهِ مَرْجِعُكُمْ ثُمَّ يُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٦٠﴾ وَهُوَ ٱلْقَاهِرُ فَوْقَ عِبَادِهِۦ وَيُرْسِلُ عَلَيْكُمْ حَفَظَةً حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَحَدَكُمُ ٱلْمَوْتُ تَوَفَّتْهُ رُسُلُنَا وَهُمْ لَا يُفَرِّطُونَ ﴿٦١﴾ ثُمَّ رُدُّوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ مَوْلَىٰهُمُ ٱلْحَقِّ ۚ أَلَا لَهُ ٱلْحُكْمُ وَهُوَ أَسْرَعُ ٱلْحَٰسِبِينَ ﴿٦٢﴾

(60) ﴾*C'est Lui qui vous rappelle à Lui la nuit [durant votre sommeil], et sait ce que vous avez acquis [comme œuvres] dans la journée. Puis, Il vous ressuscite le jour afin que s'accomplisse le terme fixé [de votre existence]. Ensuite, c'est vers Lui seul que vous ferez retour, et Il vous informera alors de ce que vous faisiez.* (61) *Il est le Dominateur suprême sur Ses serviteurs, et Il envoie sur vous des [anges] gardiens, jusqu'à ce que la mort se présente à l'un de vous, et que Nos envoyés lui retirent son âme, sans aucune négligence.* (62) *Ils seront ensuite ramenés à Allah, leur véritable Maître. C'est à Lui seul qu'appartient le jugement, et Il est le plus prompt à dresser les comptes.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle Ses serviteurs durant leur sommeil, ce qui correspond au rappel mineur, comme Allah (ﷻ) dit :

إِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَىٰٓ إِنِّى مُتَوَفِّيكَ وَرَافِعُكَ إِلَىَّ

﴾Lorsqu'Allah dit : « Ô Jésus ! Je vais te rappeler, t'élever vers Moi.﴿[1]

ٱللَّهُ يَتَوَفَّى ٱلْأَنفُسَ حِينَ مَوْتِهَا وَٱلَّتِى لَمْ تَمُتْ فِى مَنَامِهَا ۖ فَيُمْسِكُ ٱلَّتِى قَضَىٰ عَلَيْهَا ٱلْمَوْتَ وَيُرْسِلُ ٱلْأُخْرَىٰٓ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ

﴾Allah recueille les âmes au moment de leur mort, ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles dont Il a décrété la mort et renvoie les autres jusqu'à un terme fixé.﴿[2]

Il mentionne dans ce verset, deux rappels, majeur et mineur, et ce qu'il en était de chacun d'eux : ﴾C'est Lui qui vous rappelle à Lui la nuit [durant votre sommeil], et sait ce que vous avez acquis [comme œuvres] dans la journée﴿ Il connaît ce que vous avez acquis comme œuvres dans la journée. ﴾Puis, Il vous ressuscite﴿ le jour, ﴾afin que s'accomplisse le terme fixé [de votre existence]﴿ ce qui désigne le terme de l'existence de chaque être humain, ﴾Ensuite, c'est vers Lui seul que vous ferez retour﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾et Il vous informera alors de ce que vous faisiez﴿ et vous rétribuera pour cela, en bien pour le bien et en mal pour le mal. ﴾Il est le Dominateur suprême sur Ses serviteurs﴿, c'est Lui qui domine toute chose, et toutes

[1] *Âlᶜ Imrân*, v.55.
[2] *Az-Zumar*, v.42.

les créatures sont soumises à Sa majesté, Son immensité et Sa grandeur. ﴾Il envoie sur vous des gardiens﴿ parmi les anges qui protègent l'homme en son corps, ﴾jusqu'à ce que la mort se présente à l'un de vous﴿ dans son agonie, lorsque le terme de son existence est arrivé, ﴾Nos envoyés lui retirent son âme﴿ les anges chargés de cela, ﴾sans aucune négligence﴿ dans la garde de l'âme du défunt, qu'ils gardent et déposent là où Allah (ﷻ) le veut. Si le défunt faisait partie des pieux, au plus haut de gré du Paradis (العِلِّيِّين, *al-ᶜilliyyîn*), et s'il faisait partie des dépravés, au plus bas degré de l'Enfer (السِّجِّين, *as-sijjîn*), qu'Allah nous en préserve.

﴾Ils seront ensuite ramenés à Allah﴿ toutes les créatures seront ramenées à Allah au Jour de la Résurrection, et Il jugera entre elles, de par Sa justice, ﴾leur véritable Maître. C'est à Lui seul qu'appartient le jugement, et Il est le plus prompt à dresser les comptes.﴿

قُلْ مَن يُنَجِّيكُم مِّن ظُلُمَٰتِ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ تَدْعُونَهُۥ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً لَّئِنْ أَنجَىٰنَا مِنْ هَٰذِهِۦ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّٰكِرِينَ
﴿٦٣﴾ قُلِ ٱللَّهُ يُنَجِّيكُم مِّنْهَا وَمِن كُلِّ كَرْبٍ ثُمَّ أَنتُمْ تُشْرِكُونَ ﴿٦٤﴾ قُلْ هُوَ ٱلْقَادِرُ عَلَىٰٓ أَن يَبْعَثَ عَلَيْكُمْ عَذَابًا
مِّن فَوْقِكُمْ أَوْ مِن تَحْتِ أَرْجُلِكُمْ أَوْ يَلْبِسَكُمْ شِيَعًا وَيُذِيقَ بَعْضَكُم بَأْسَ بَعْضٍ ۗ ٱنظُرْ كَيْفَ نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ
لَعَلَّهُمْ يَفْقَهُونَ ﴿٦٥﴾

(63) ﴾*Dis : « Qui vous délivre des difficultés, sur terre et en mer, lorsque vous L'invoquez humblement et secrètement [en disant] : « S'Il nous en délivre, nous serons du nombre des reconnaissants. » ? »* (64) *Dis : « C'est Allah qui vous en délivre, ainsi que de toute affliction. Malgré tout, vous Lui attribuez, par la suite, des associés. »* (65) *Dis encore : « Il a le pouvoir de vous frapper d'un châtiment qui descendra du ciel ou surgira de sous vos pieds, ou de semer la confusion parmi vous [en faisant de vous] des factions et de faire goûter aux uns la violence des autres. » Vois comment Nous leur exposons des signes de manières variées afin qu'ils comprennent.*﴿

Allah (ﷻ) dit en rappelant Son bienfait à Ses serviteurs lorsqu'Il sauve ceux d'entre eux qui sont dans ﴾des difficultés, sur terre et en mer﴿, face aux catastrophes terrestres, ou perdus en mer, pris dans des tempêtes. À ce moment, ils L'invoquent, Lui Seul, sans Lui associer quoi que ce soit, ﴾humblement et secrètement﴿ publiquement et en secret : ﴾S'Il nous en délivre﴿ de cette difficulté, ﴾nous serons du nombre des reconnaissants﴿ après cela. ﴾Dis : « C'est Allah qui vous en délivre, ainsi que de toute affliction. Malgré tout, vous Lui attribuez, par la suite, des associés. »﴿ Dans l'aisance, vous invoquez en dehors de Lui d'autres divinités.

﴾Dis encore : « Il a le pouvoir de vous frapper﴿ après vous avoir délivrés, ﴾d'un châtiment qui descendra du ciel﴿ une pluie de pierre, ﴾ou surgira de sous vos pieds﴿ un engloutissement, ﴾ou de semer la confusion parmi vous [en faisant de vous] des factions﴿, Il jettera la confusion entre vous en faisant de vous des sectes opposées. Pour Ibn ᶜAbbâs, il est question des passions, ﴾et de faire goûter aux uns la violence des autres.﴿ Il soumettra les uns aux autres par la violence et le meurtre. ﴾Vois comment Nous leur exposons des signes de manières variées﴿, Nous les montrons, les clarifions et les expliquons ﴾afin qu'ils comprennent﴿ et méditent les signes d'Allah, Ses arguments, et Ses preuves manifestes.

وَكَذَّبَ بِهِۦ قَوۡمُكَ وَهُوَ ٱلۡحَقُّۚ قُل لَّسۡتُ عَلَيۡكُم بِوَكِيلٖ ﴿٦٦﴾ لِّكُلِّ نَبَإٖ مُّسۡتَقَرّٞۚ وَسَوۡفَ تَعۡلَمُونَ ﴿٦٧﴾ وَإِذَا رَأَيۡتَ
ٱلَّذِينَ يَخُوضُونَ فِيٓ ءَايَٰتِنَا فَأَعۡرِضۡ عَنۡهُمۡ حَتَّىٰ يَخُوضُواْ فِي حَدِيثٍ غَيۡرِهِۦۚ وَإِمَّا يُنسِيَنَّكَ ٱلشَّيۡطَٰنُ فَلَا تَقۡعُدۡ بَعۡدَ
ٱلذِّكۡرَىٰ مَعَ ٱلۡقَوۡمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٦٨﴾ وَمَا عَلَى ٱلَّذِينَ يَتَّقُونَ مِنۡ حِسَابِهِم مِّن شَيۡءٖ وَلَٰكِن
ذِكۡرَىٰ لَعَلَّهُمۡ يَتَّقُونَ ﴿٦٩﴾

(66) ﴾*Ton peuple dément [le Coran] alors qu'il est la vérité. Dis : « On ne m'a pas chargé de vos personnes.* (67) *Chaque annonce verra sa réalisation. Bientôt vous saurez. »* (68) *Lorsque tu vois ceux qui raillent Nos versets, éloigne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils parlent d'autre chose. Et si Satan te fait oublier, sitôt que tu t'en rappelles, ne reste pas avec les transgresseurs.* (69) *Ceux qui craignent [Allah] n'auront pas à rendre compte pour eux, mais ceci est un rappel, afin qu'ils craignent [Allah et cessent].*﴿

﴾Ton peuple le dément﴿, les qurayshites démentent ce Coran que tu leur apportes, ainsi que la guidée et l'exposé manifeste [des preuves], ﴾alors qu'il est la vérité﴿ en dehors duquel il n'y a pas d'autre vérité. ﴾Dis : On ne m'a pas chargé de vous.﴿ Je ne suis ni votre gardien ni chargé de vous surveiller. Il ne m'incombe que de transmettre, et il vous incombe d'écouter et d'obéir. Celui qui me suit sera bienheureux en ce bas-monde et dans l'au-delà, et celui qui s'oppose à moi sera malheureux en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾Chaque annonce verra sa réalisation﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs et d'autres, cela signifie que toute annonce a une réalité, toute information surviendra, même après un certain temps. C'est là une menace et un avertissement appuyé, c'est pourquoi Il dit ensuite : ﴾Bientôt vous saurez.﴿

﴾Lorsque tu vois ceux qui raillent Nos versets﴿ en les reniant et en s'en moquant, ﴾éloigne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils parlent d'autre chose﴿ jusqu'à ce qu'ils abordent un sujet autre que le démenti. ﴾Et si Satan te fait oublier﴿ ce qui s'adresse à chaque individu de la communauté qui ne doit pas s'asseoir avec les négateurs qui dénigrent les versets d'Allah et qui en déforment le sens. S'il quelqu'un s'assoit avec eux par oubli, il ne doit pas, après s'en être rappelé, rester avec les transgresseurs. ﴾Ceux qui craignent [Allah] n'auront pas à rendre compte pour eux﴿ s'ils s'écartent d'eux et ne s'assoient pas avec eux en cela, ils sont innocents de tout cautionnement et de leurs péchés. ﴾mais ils doivent leur adresser un rappel﴿, Nous vous avons ordonné de vous détourner d'eux en cette situation afin de leur adresser un rappel concernant ce qu'ils font, ﴾afin qu'ils craignent [Allah et cessent]﴿ et n'y reviennent pas.

وَذَرِ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَهُمۡ لَعِبٗا وَلَهۡوٗا وَغَرَّتۡهُمُ ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَاۚ وَذَكِّرۡ بِهِۦٓ أَن تُبۡسَلَ نَفۡسُۢ بِمَا
كَسَبَتۡ لَيۡسَ لَهَا مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلِيّٞ وَلَا شَفِيعٞ وَإِن تَعۡدِلۡ كُلَّ عَدۡلٖ لَّا يُؤۡخَذۡ مِنۡهَآۗ أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
أُبۡسِلُواْ بِمَا كَسَبُواْۖ لَهُمۡ شَرَابٞ مِّنۡ حَمِيمٖ وَعَذَابٌ أَلِيمُۢ بِمَا كَانُواْ يَكۡفُرُونَ ﴿٧٠﴾

(70) ﴾*Détourne-toi de ceux qui prennent leur religion pour jeu et distraction, et qui sont trompés par la vie d'ici-bas. Et rappelle par ce Coran afin qu'aucune âme ne soit livrée [à l'Enfer] en raison de ce qu'elle aura commis. Elle ne trouvera alors, en dehors d'Allah, ni maître ni intercesseur ; et quelle que soit la rançon qu'elle offrirait,*

elle ne serait pas acceptée d'elle. Voilà ceux qui ont été livrés [à l'Enfer] en raison de ce qu'ils ont commis. Ils auront pour breuvage de l'eau bouillante, et subiront un châtiment douloureux pour leur mécréance.﴾

﴿Détourne-toi de ceux qui prennent leur religion pour jeu et distraction, et qui sont trompés par la vie d'ici-bas.﴾ Laisse-les, écarte-toi d'eux, et accorde-leur un court répit, car ils vont vers un châtiment immense. ﴿Et rappelle par ce Coran﴾ exhorte les gens avec ce Coran, et mets-les en garde contre la vengeance d'Allah et Son châtiment douloureux au Jour de la Résurrection. ﴿afin qu'aucune âme ne soit livrée [à l'Enfer] en raison de ce qu'elle aura commis﴾ livrée à la perte, privée de tout bien, et empêchée de parvenir à ce qu'elle recherchait. ﴿Elle ne trouvera alors, en dehors d'Allah, ni maître ni intercesseur﴾, elle n'aura pour elle ni proche ni personne qui puisse intercéder en sa faveur, ﴿quelle que soit la rançon qu'elle offrirait, elle ne serait pas acceptée d'elle﴾, même en donnant tout ce qui peut être offert, cela ne serait pas accepté. ﴿Voilà ceux qui ont été livrés [à l'Enfer] en raison de ce qu'ils ont commis. Ils auront pour breuvage de l'eau bouillante, et subiront un châtiment douloureux pour leur mécréance.﴾

قُلْ أَنَدْعُوا مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُنَا وَلَا يَضُرُّنَا وَنُرَدُّ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِنَا بَعْدَ إِذْ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ كَٱلَّذِى ٱسْتَهْوَتْهُ
ٱلشَّيَٰطِينُ فِى ٱلْأَرْضِ حَيْرَانَ لَهُۥٓ أَصْحَٰبٌ يَدْعُونَهُۥٓ إِلَى ٱلْهُدَى ٱئْتِنَا ۗ قُلْ إِنَّ هُدَى ٱللَّهِ هُوَ ٱلْهُدَىٰ ۖ
وَأُمِرْنَا لِنُسْلِمَ لِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧١﴾ وَأَنْ أَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَٱتَّقُوهُ ۚ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٧٢﴾
وَهُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ ۖ وَيَوْمَ يَقُولُ كُن فَيَكُونُ ۚ قَوْلُهُ ٱلْحَقُّ ۚ وَلَهُ
ٱلْمُلْكُ يَوْمَ يُنفَخُ فِى ٱلصُّورِ ۚ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ۚ وَهُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ﴿٧٣﴾

(71) ﴿*Dis[-leur] : « Invoquerons-nous en dehors d'Allah ce qui ne peut ni nous profiter ni nous nuire ? Reviendrons-nous en arrière après qu'Allah nous ait guidés, comme celui que les démons ont égaré et qui, indécis, erre sur terre, alors que ses compagnons l'appellent à la guidée [en lui disant] : « Rejoins-nous ! » ? » Dis : « La voie d'Allah est la seule vraie voie. On nous a ordonné de nous soumettre au Seigneur de l'univers,* (72) *d'observer la prière et de Le craindre. C'est vers Lui seul que vous serez rassemblés. »* (73) *C'est Lui qui a créé les cieux et la terre, en toute vérité. [Rappelle] le Jour [de la Résurrection] où Il dira : « Sois ! » et [que Son ordre] sera, aussitôt, exécuté. Sa Parole est vérité. À Lui seul appartient la royauté le jour où l'on soufflera dans la Trompe. Il connait parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent, et Il est le Sage, l'Omniscient.*﴾

Selon As-Suddî, les polythéistes dirent aux musulmans : « Suivez notre voie et abandonnez la religion de Muhammad ! » Allah (ﷻ) révéla alors : ﴿Dis-leur : Invoquerons-nous en dehors d'Allah ce qui ne peut nous profiter ni nous nuire ? Reviendrons-nous en arrière﴾ vers la mécréance ﴿après qu'Allah nous ait guidés﴾ comme vous, si vous revenez à la mécréance après la foi, à l'image d'un homme en voyage avec un groupe, qui s'égare du chemin, que les démons le rendent indécis et font errer sur terre. Pour Ibn ᶜAbbâs, c'est une parabole donnée par Allah concernant les fausses divinités et ceux qui appellent à elles, et ceux qui appellent à Allah (ﷻ). Ils sont semblables à un homme qui perd son chemin et erre. Un héraut l'appelle : « Ô untel ! Viens au chemin ! » Ses compagnons l'appellent également : « Ô untel ! Viens

au chemin ! » S'il répond au premier héraut, il l'éloigne jusqu'à le mener à sa perte ; et s'il répond à ceux qui l'appellent à la guidée, il se guidera vers le chemin. Celui qui adore ces divinités en dehors d'Allah pense reposer sur quelque chose, jusqu'à ce que la mort vienne à lui, et qu'il ne rencontre que le regret et la perdition. ﴿comme celui que les démons ont égaré et qui, indécis, erre sur terre.﴾ Des démons l'appellent par son nom, celui de son père et de son grand-père, ainsi il les suit, pensant reposer sur quelque chose, mais il réalise ensuite qu'ils l'ont jeté dans la perdition, voire même dévoré, ou encore jeté en un lieu désertique où il meurt assoiffé. Ceci à l'image de celui qui répond aux divinités adorées en dehors d'Allah (ﷻ). Le contexte du verset implique que cet homme égaré par les démons erre, indécis, sur terre, dans sa perplexité, son égarement, son ignorance du sens des arguments, alors que ses compagnons cheminent sur la voie droite et qu'ils l'appellent à eux et à rejoindre la voie droite. Il est sous-entendu qu'il refuse et ne se tourne pas vers eux. Si Allah l'avait voulu, Il l'aurait guidé, et l'aurait fait revenir au chemin.

﴿Dis : « La voie d'Allah [avec laquelle Il m'a suscité] est la seule vraie voie.﴾ comme Il dit :

وَمَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن مُّضِلٍّ

﴿et celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer.﴾[1]

﴿On nous a ordonné de nous soumettre au Seigneur de l'univers﴾, nous devons L'adorer exclusivement, sans Lui attribuer d'associé, ﴿d'accomplir la prière et de Le craindre﴾ en toute situation, ﴿C'est vers Lui seul que vous serez rassemblés﴾ au Jour de la Résurrection. ﴿C'est Lui qui a créé les cieux et la terre, en toute vérité.﴾ Il est leur créateur, Celui qui les administre, ainsi que ceux qui s'y trouvent. ﴿[Rappelle] le jour où Il dira : « Sois ! » et cela sera﴾ au Jour de la Résurrection où Allah dira : ﴿Sois !﴾ et toute chose sera, à la vitesse d'un clin d'œil ou moins que cela. ﴿Sa parole est vérité. À Lui seul appartient la royauté﴾ sont deux Attributs du Seigneur de l'univers. Sa Parole : ﴿le jour où l'on soufflera dans la Trompe﴾ peut renvoyer à Sa Parole : ﴿le jour où Il dira : « Sois ! » et [que Son ordre] sera, aussitôt, exécuté﴾ et on soufflera dans la Trompe. Tout comme elle peut renvoyer à Sa Parole : ﴿À Lui seul appartient la royauté le jour où l'on soufflera dans la Trompe ﴾ en laquelle soufflera Isrâfîl (ﷺ). [﴿Il connait parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent﴾ ce que vous voyez et ce qui échappe à vos sens, ﴿Il est le Sage﴾ en Son administration de Ses créatures, de leur existence à leur disparition, puis du néant à leur nouvelle existence, pour ensuite les rétribuer par une récompense ou un châtiment. ﴿l'Omniscient﴾ Il sait tout ce qu'ils accomplissent en bien et en mal, Il l'inscrit pour eux afin de les rétribuer pour cela.]

۞ وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِيمُ لِأَبِيهِ ءَازَرَ أَتَتَّخِذُ أَصْنَامًا ءَالِهَةً ۖ إِنِّىٓ أَرَىٰكَ وَقَوْمَكَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٧٤﴾
وَكَذَٰلِكَ نُرِىٓ إِبْرَٰهِيمَ مَلَكُوتَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلِيَكُونَ مِنَ ٱلْمُوقِنِينَ ﴿٧٥﴾ فَلَمَّا جَنَّ عَلَيْهِ ٱلَّيْلُ
رَءَا كَوْكَبًا ۖ قَالَ هَٰذَا رَبِّى ۖ فَلَمَّآ أَفَلَ قَالَ لَآ أُحِبُّ ٱلْءَافِلِينَ ﴿٧٦﴾ فَلَمَّا رَءَا ٱلْقَمَرَ بَازِغًا قَالَ هَٰذَا رَبِّى ۖ
فَلَمَّآ أَفَلَ قَالَ لَئِن لَّمْ يَهْدِنِى رَبِّى لَأَكُونَنَّ مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلضَّآلِّينَ ﴿٧٧﴾ فَلَمَّا رَءَا ٱلشَّمْسَ بَازِغَةً قَالَ

[1] *Az-Zumar*, v.37.

هَٰذَا رَبِّي هَٰذَآ أَكۡبَرُۖ فَلَمَّآ أَفَلَتۡ قَالَ يَٰقَوۡمِ إِنِّي بَرِيٓءٞ مِّمَّا تُشۡرِكُونَ ﴿٧٨﴾ إِنِّي وَجَّهۡتُ وَجۡهِيَ لِلَّذِي
فَطَرَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضَ حَنِيفٗاۖ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلۡمُشۡرِكِينَ ﴿٧٩﴾

(74) ﴿*[Mentionne] lorsqu'Abraham dit à son père Âzar : « Prends-tu des idoles pour divinités ? Je te vois, toi et tes semblables, dans un égarement manifeste ! »* (75) *Et tout comme [Nous l'avons doté de clairvoyance quant à sa religion], Nous avons montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre afin qu'il soit de ceux qui croient avec conviction.* (76) *Lorsque la nuit l'enveloppa, il vit un astre et dit : « Voilà mon Seigneur ! » Puis, lorsqu'il disparut, il dit : « Je n'aime pas les choses qui disparaissent. »* (77) *Il vit ensuite la lune se lever et dit : « Voilà mon Seigneur ! » Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : « Si mon Seigneur ne me guide pas, je serais du nombre des égarés. »* (78) *Voyant enfin le soleil levant, il dit : « Voilà mon Seigneur ! Ceci est plus grand. » Puis, lorsqu'il disparut, il dit : « Ô mon peuple ! Je désavoue tout ce que vous associez [à Allah].* (79) *Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé les cieux et la terre, en pur monothéiste, et je ne suis point du nombre des polythéistes. »*﴾

Abraham (ﷺ) exhorta son père concernant l'adoration des idoles, le mit en garde et le lui interdit, mais il refusa de cesser : ﴿[Mentionne] lorsqu'Abraham dit à son père Âzar : Prends-tu des idoles pour divinités ?﴾ Divinises-tu une statue que tu adores en dehors d'Allah ? ﴿Je te vois, toi et tes semblables﴾ ceux qui empruntent ta voie ﴿dans un égarement manifeste !﴾ Errants, ne sachant où vous diriger, plongés dans l'indécision et l'ignorance, de manière claire et manifeste pour toute personne douée de raison saine. ﴿Et tout comme [Nous l'avons doté de clairvoyance quant à sa religion], Nous avons montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre afin qu'il soit de ceux qui croient avec conviction.﴾ Nous lui avons exposé les preuves – dans l'observation de la création – de l'unicité d'Allah (ﷻ) dans Son royaume et Sa création, afin qu'il sache qu'il n'y a, en dehors de Lui, ni divinité digne d'adoration, ni Seigneur véritable.

﴿Lorsque la nuit l'enveloppa, il vit un astre et dit : « Voilà mon Seigneur ! » Puis, lorsqu'il disparut, il dit : « Je n'aime pas les choses qui disparaissent. »﴾ Il sut que son Seigneur est immuable et ne disparaît pas. ﴿Il vit ensuite la lune se lever et dit : « Voilà mon Seigneur ! » Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : « Si mon Seigneur ne me guide pas, je serais du nombre des égarés. » 78. Voyant enfin le soleil levant, il dit : « Voilà mon Seigneur ! Ceci est plus grand. »﴾ Plus grand en taille que les étoiles et la lune, et plus lumineux. ﴿Puis, lorsqu'il disparut, il dit : « Ô mon peuple ! Je désavoue tout ce que vous associez [à Allah]. 79. Je tourne mon visage﴾ je consacre exclusivement ma religion et mon adoration à ﴿Celui qui a créé les cieux et la terre﴾ sans modèle préalable, ﴿en pur monothéiste﴾ en m'écartant du polythéisme pour me diriger vers le monothéisme, et c'est pourquoi Il dit : ﴿et je ne suis point du nombre des polythéistes.﴾

وَحَآجَّهُۥ قَوۡمُهُۥۚ قَالَ أَتُحَٰٓجُّوٓنِّي فِي ٱللَّهِ وَقَدۡ هَدَىٰنِۚ وَلَآ أَخَافُ مَا تُشۡرِكُونَ بِهِۦٓ إِلَّآ أَن يَشَآءَ رَبِّي شَيۡـٔٗاۚ
وَسِعَ رَبِّي كُلَّ شَيۡءٍ عِلۡمًاۚ أَفَلَا تَتَذَكَّرُونَ ﴿٨٠﴾ وَكَيۡفَ أَخَافُ مَآ أَشۡرَكۡتُمۡ وَلَا

تَخَافُونَ أَنَّكُمْ أَشْرَكْتُم بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ عَلَيْكُمْ سُلْطَٰنًا ۚ فَأَىُّ ٱلْفَرِيقَيْنِ أَحَقُّ بِٱلْأَمْنِ ۖ إِن كُنتُمْ
تَعْلَمُونَ ﴿٨١﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَلَمْ يَلْبِسُوٓا۟ إِيمَٰنَهُم بِظُلْمٍ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱلْأَمْنُ وَهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٨٢﴾ وَتِلْكَ
حُجَّتُنَآ ءَاتَيْنَٰهَآ إِبْرَٰهِيمَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ ۚ نَرْفَعُ دَرَجَٰتٍ مَّن نَّشَآءُ ۗ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٨٣﴾

(80) ﴿*Son peuple disputa avec lui, et il dit : « Disputerez-vous avec moi au sujet d'Allah alors qu'Il m'a guidé ? Je ne redoute en rien ce que vous Lui associez. Je ne redoute [que le tort par lequel] mon Seigneur [peut m'éprouver]. Mon Seigneur cerne toute chose de Sa science. Ne vous rappelez-vous donc pas [ce que je vous ai dit] ?* (81) *Comment redouterais-je ce que vous [Lui] associez, alors que vous ne craignez pas d'attribuer à Allah des associés [concernant l'adoration desquels] Il n'a révélé aucune preuve ? Lequel des deux partis mérite le plus d'être à l'abri [du châtiment], si vous le savez ?* (82) *Ceux qui ont cru et n'ont point entaché leur foi de quelque association, eux seuls obtiendront cette sécurité, et eux seuls sont bien-guidés. »* (83) *Tel est l'argument par lequel Nous donnâmes le dessus à Abraham sur son peuple. Ainsi, Nous élevons le rang de qui Nous voulons. Ton Seigneur est sage et savant.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que son peuple polémiqua avec lui concernant le monothéisme qu'il adoptait en avançant des propos ambigus, ﴿et il dit : Disputerez-vous avec moi au sujet d'Allah alors qu'Il m'a guidé ?﴾ Débattrez-vous avec moi au sujet d'Allah et du fait qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui ? Ceci, alors qu'Il m'a accordé la clairvoyance, guidé vers la vérité, et que je repose, Le concernant, sur des preuves manifestes ? Comment me tournerais-je vers vos propos corrompus et vos fausses ambiguïtés ? ﴿Je ne redoute en rien ce que vous Lui associez. Je ne redoute [que le tort par lequel] mon Seigneur [peut m'éprouver].﴾ Parmi les preuves de la fausseté des avis que vous adoptez est que ces divinités que vous adorez n'ont aucune incidence. Je ne les redoute pas et ne m'en soucie pas. Si elles disposent d'un pouvoir, alors rusez contre moi à travers elles, et ne m'accordez aucun délai, pressez plutôt cela. ﴿Je ne redoute [que le tort par lequel] mon Seigneur [peut m'éprouver].﴾ Seul Allah (ﷻ) peut nuire ou profiter. ﴿Mon Seigneur embrasse toute chose de Sa science﴾ qui cerne toute chose, et rien ne Lui échappe. ﴿Ne vous rappelez-vous donc pas ?﴾ ce que je vous ai exposé, afin de constater que ces divinités sont fausses et de cesser de les adorer. ﴿Comment redouterais-je ce que vous [Lui] associez﴾, comment craindrais-je ces statues que vous adorez en dehors d'Allah, ﴿alors que vous ne craignez pas d'attribuer à Allah des associés [concernant l'adoration desquels] Il n'a révélé aucune preuve ?﴾

﴿Lequel des deux partis mérite le plus d'être à l'abri [du châtiment], si vous le savez ?﴾ Lequel de nos deux groupes voit juste ? Celui qui adore [Allah] qui détient le pouvoir de nuire et de profiter, ou celui qui adore, sans aucune preuve, ce qui ne peut ni nuire ni profiter ? Lequel des deux mérite le plus d'être à l'abri du châtiment d'Allah au Jour de la Résurrection ? ﴿Ceux qui ont cru et n'ont point entaché leur foi de quelque association, eux seuls obtiendront cette sécurité, et eux seuls sont bien-guidés.﴾ Ceux qui ont voué leur adoration exclusivement à Allah, Seul et sans associé, sans Lui associer quoi que ce soit, seront ceux qui connaîtront la sécurité au Jour de la Résurrection, et ceux qui sont bien guidés en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴿Tel est l'argument par lequel Nous donnâmes le dessus à Abraham sur son peuple. Ainsi, Nous élevons le rang de qui Nous voulons.﴾ Nous lui avons accordé

cet argument contre son peuple. ﴾Ton Seigneur est sage et savant.﴿ Il est sage en Ses actes et paroles, et Il sait qui Il guide et qui Il égare, même si tous les arguments et les preuves lui sont exposés.

وَوَهَبْنَا لَهُۥٓ إِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۚ كُلًّا هَدَيْنَا ۚ وَنُوحًا هَدَيْنَا مِن قَبْلُ ۖ وَمِن ذُرِّيَّتِهِۦ دَاوُۥدَ
وَسُلَيْمَٰنَ وَأَيُّوبَ وَيُوسُفَ وَمُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٨٤﴾ وَزَكَرِيَّا وَيَحْيَىٰ وَعِيسَىٰ
وَإِلْيَاسَ ۖ كُلٌّ مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٨٥﴾ وَإِسْمَٰعِيلَ وَٱلْيَسَعَ وَيُونُسَ وَلُوطًا ۚ وَكُلًّا فَضَّلْنَا عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ
﴿٨٦﴾ وَمِنْ ءَابَآئِهِمْ وَذُرِّيَّٰتِهِمْ وَإِخْوَٰنِهِمْ ۖ وَٱجْتَبَيْنَٰهُمْ وَهَدَيْنَٰهُمْ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٨٧﴾ ذَٰلِكَ هُدَى ٱللَّهِ
يَهْدِى بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۚ وَلَوْ أَشْرَكُوا۟ لَحَبِطَ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٨٨﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ
ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ ۚ فَإِن يَكْفُرْ بِهَا هَٰٓؤُلَآءِ فَقَدْ وَكَّلْنَا بِهَا قَوْمًا لَّيْسُوا۟ بِهَا بِكَٰفِرِينَ ﴿٨٩﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
هَدَى ٱللَّهُ ۖ فَبِهُدَىٰهُمُ ٱقْتَدِهْ ۗ قُل لَّآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ أَجْرًا ۖ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرَىٰ لِلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٠﴾

(84) ﴾*Et Nous lui avons fait don [d'enfants], d'Isaac et de Jacob que Nous avons guidés tous deux, tout comme Nous avions guidé auparavant Noé, et parmi sa descendance, David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. C'est ainsi que Nous rétribuons les bienfaisants.* (85) *[Nous avons également guidé] Zacharie, Jean, Jésus et Elie, qui étaient tous du nombre des pieux.* (86) *De même qu'Ismaël, Élisée, Jonas et Loth, que Nous avons tous préférés [aux hommes de leur époque].* (87) *De même qu'une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères : Nous les avons choisis et guidés sur une voie droite.* (88) *Telle est la guidée d'Allah, à travers laquelle Il guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils Lui avaient associé [quoi que ce soit], leurs œuvres auraient été vaines.* (89) *C'est à eux que Nous avons accordé le Livre, la science et la prophétie. Et si [les polythéistes] n'y croient pas, Nous avons chargés [de leur préservation] ceux qui ne les renient pas.* (90) *Voilà ceux qu'Allah a guidés. Suis donc leur voie, et dis [aux polythéistes] : « Je ne vous demande aucun salaire pour cela. Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. »*﴿

Allah (ﷻ)a fait don à Abraham d'Isaac (Is<u>h</u>âq) après qu'il eut atteint un âge avancé et qu'il eut désespéré, ainsi que sa femme Sara (Sârah), d'avoir un enfant. Les anges, qui se rendaient chez le peuple de Loth (Lû<u>t</u>), vinrent trouver [Abraham et son épouse] et leur annoncèrent la naissance d'Isaac. Ils leur annoncèrent également sa prophétie, et le fait qu'il aura une descendance, ﴾Et Nous lui avons fait don [d'enfants] d'Isaac et Jacob que Nous avons guidés tous deux, tout comme Nous avions guidé auparavant Noé.﴿ Nous l'avons guidé et lui avons également accordé une descendance pieuse. Chacun d'eux possède une caractéristique éminente. S'agissant de Noé (ﷺ), lorsqu'Allah noya les habitants de la terre, à l'exception de ceux qui ont cru en lui – ceux qui ont embarqué avec lui sur l'arche – Allah (ﷻ) fit de sa descendance les survivants. Ainsi, tous les hommes sont issus de lui. ﴾et parmi sa descendance﴿ Nous avons guidé ﴾David, Salomon...﴿ ce qui désigne ici est la descendance de Noé.

﴾De même qu'une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères﴿ Il mentionne leur ascendance, descendance, et ceux de leur génération qui sont tous concernés par le fait qu'Allah les a guidés et choisis : ﴾Nous les avons choisis et guidés sur une voie droite.﴿ Puis Il dit : ﴾Telle est la guidée d'Allah, à travers laquelle Il guide qui Il veut parmi Ses serviteurs.﴿ Ils n'obtiennent cela que par la grâce et la guidée d'Allah. ﴾Mais s'ils Lui avaient associé [quoi que ce soit], leurs œuvres auraient été vaines.﴿ ce qui montre la gravité du polythéisme. ﴾C'est à eux que Nous avons accordé le Livre, la science et la prophétie﴿ Nous leur avons accordé cela par miséricorde pour les hommes et par mansuétude de Notre part envers les créatures. ﴾Et si [les polythéistes]﴿ habitants de la Mecque ﴾n'y croient pas﴿ en la prophétie, en le Livre ou en la science ﴾Nous avons accordé [d'y croire] à ceux qui ne le renient pas.﴿ Si ces bienfaits sont reniés par les qurayshites et d'autres parmi les habitants de la terre, arabes et non arabes, adeptes d'une religion et du Livre, Nous avons chargé d'autres personnes, c'est-à-dire les *muhâjirîn* et *anṯâr*, ainsi que ceux qui les suivent jusqu'au Jour de la Résurrection, d'y croire. ﴾à ceux qui ne le renient pas﴿ ils n'en renient rien et n'en rejettent pas même une lettre, mais ils croient en tout, aux versets clairs et à ceux qui prêtent à interprétation. Puisse Allah (ﷻ) nous compter parmi eux, par Sa grâce et Sa bienfaisance.

Puis Allah (ﷻ) dit en s'adressant à Son serviteur et messager Muḫammad (ﷺ) : ﴾Voilà ceux﴿ c'est-à-dire les prophètes mentionnés, ainsi que ceux qui leur sont liés comme ascendants, descendants et frères qui sont les semblables, ﴾qu'Allah a guidés﴿ Ce sont eux les adeptes de la guidée, en dehors de tous autres, ﴾Suis donc leur voie﴿ Prends-les pour modèles et conforme-toi à eux. Si cet ordre s'adresse au Messager d'Allah (ﷺ), sa communauté est tenue de se conformer à ce qu'il légifère et ce qu'il lui ordonne. ﴾dis [aux polythéistes] : « Je ne vous demande aucun salaire pour cela﴿, je ne vous demande aucun salaire pour vous avoir transmis ce Coran, et je ne veux rien de vous. ﴾Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers﴿ afin qu'ils se rappellent et sortent de l'aveuglement pour la guidée, du fourvoiement pour la droiture, et de la mécréance pour la foi.

وَمَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِۦٓ إِذْ قَالُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ بَشَرٍ مِّن شَىْءٍ ۗ قُلْ مَنْ أَنزَلَ ٱلْكِتَٰبَ ٱلَّذِى جَآءَ بِهِۦ مُوسَىٰ
نُورًا وَهُدًى لِّلنَّاسِ ۖ تَجْعَلُونَهُۥ قَرَاطِيسَ تُبْدُونَهَا وَتُخْفُونَ كَثِيرًا ۖ وَعُلِّمْتُم مَّا لَمْ تَعْلَمُوٓا۟ أَنتُمْ وَلَآ ءَابَآؤُكُمْ ۖ قُلِ ٱللَّهُ ۙ
ثُمَّ ذَرْهُمْ فِى خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩١﴾ وَهَٰذَا كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ مُبَارَكٌ مُّصَدِّقُ ٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ وَلِتُنذِرَ أُمَّ ٱلْقُرَىٰ
وَمَنْ حَوْلَهَا ۚ وَٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۖ وَهُمْ عَلَىٰ صَلَاتِهِمْ يُحَافِظُونَ ﴿٩٢﴾

(91) ﴾*Ils n'ont pas estimé Allah comme Il le mérite lorsqu'ils ont dit : « Allah n'a jamais rien révélé à un être humain ! » Demande-leur : « Qui a révélé le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guide pour les hommes ? Vous, [ô juifs], en consignez [ce que vous voulez] sur des feuillets pour n'en montrer qu'une partie et en cacher beaucoup. Et [qui a révélé ce Coran en lequel] on vous a enseigné ce que ni vous, ni vos ancêtres ne saviez ? » Réponds-leur : « C'est Allah ! » Puis laisse-les patauger dans leurs vaines discussions.* (92) *Et voici un Livre béni que Nous avons révélé, confirmant [les Livres] qui l'ont précédé, afin que tu avertisses [les habitants de] la Mère des cités et ceux [de toutes les contrées] qui l'entourent. Ceux qui croient en l'au-delà croient [en ce Livre] et sont assidus dans l'accomplissement de la prière.*﴿

Allah (ﷻ) dit qu'ils n'ont pas révéré Allah comme Il le mérite en démentant qu'Il leur ait envoyé Ses Messagers ﴾lorsqu'ils ont dit : « Allah n'a jamais rien révélé à un être humain ! »﴿ Allah (ﷻ) dit : ﴾Demande﴿ ô Muhammad, à ceux qui démentent qu'Allah (ﷻ) ait révélé aucun Livre : ﴾Qui a révélé le Livre que Moïse a apporté﴿ la Thora dont vous savez – comme tout le monde – qu'Allah l'a révélée à Moïse fils d'Imran, ﴾comme lumière et guide pour les hommes﴿ afin qu'elle éclaire dans la résolution des problèmes et soit un guide dans les ténèbres des ambigüités. ﴾Vous en consignez [ce que vous voulez] sur des feuillets pour n'en montrer qu'une partie et en cacher beaucoup.﴿ Ils en font des parties qu'ils prennent du Livre originel qu'ils possèdent, après transformation et fausse interprétation, et ils disent que cela provient d'Allah, de Son Livre révélé, alors que cela ne vient pas d'Allah. ﴾Et on vous a enseigné ce que ni vous, ni vos ancêtres ne saviez.﴿ Qui a révélé ce Coran en lequel Allah vous enseigne ce qui est passé et ce qui sera, et que ni vous ni vos ancêtres ne connaissait ? ﴾Réponds-leur : « C'est Allah ! » Puis laisse-les patauger dans leurs vaines discussions﴿, laisse-les batifoler dans leur ignorance et leur égarement, jusqu'à ce que leur vienne la mort de la part d'Allah, et ils sauront alors si la fin heureuse revient à eux ou aux serviteurs pieux d'Allah ?

﴾Et voici un Livre béni﴿ Le Coran ﴾que Nous avons révélé, confirmant [les Livres] qui l'ont précédé, afin que tu avertisses [les habitants de] la Mère des cités﴿ La Mecque, ﴾et ceux alentours﴿ dans les villages bédouins, et l'ensemble des fils d'Adam, arabes et non arabes. ﴾Ceux qui croient en l'au-delà y croient﴿ tous ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier croient en ce Livre béni que Nous t'avons révélé, ô Muhammad, et qui est le Coran, ﴾et ils sont assidus dans l'accomplissement de la prière﴿ ils accomplissent ce qu'on leur a imposé comme prières en leur temps prescrit.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ قَالَ أُوحِيَ إِلَيَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَيْءٌ وَمَن قَالَ سَأُنزِلُ مِثْلَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ ۗ
وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذِ ٱلظَّٰلِمُونَ فِي غَمَرَٰتِ ٱلْمَوْتِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ بَاسِطُوٓا۟ أَيْدِيهِمْ أَخْرِجُوٓا۟ أَنفُسَكُمُ ۖ ٱلْيَوْمَ
تُجْزَوْنَ عَذَابَ ٱلْهُونِ بِمَا كُنتُمْ تَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ غَيْرَ ٱلْحَقِّ وَكُنتُمْ عَنْ ءَايَٰتِهِۦ تَسْتَكْبِرُونَ ﴿٩٣﴾ وَلَقَدْ
جِئْتُمُونَا فُرَٰدَىٰ كَمَا خَلَقْنَٰكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَتَرَكْتُم مَّا خَوَّلْنَٰكُمْ وَرَآءَ ظُهُورِكُمْ ۖ وَمَا نَرَىٰ مَعَكُمْ شُفَعَآءَكُمُ
ٱلَّذِينَ زَعَمْتُمْ أَنَّهُمْ فِيكُمْ شُرَكَٰٓؤُا۟ ۚ لَقَد تَّقَطَّعَ بَيْنَكُمْ وَضَلَّ عَنكُم مَّا كُنتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٩٤﴾

(93) ﴾*Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah, et dit : « J'ai reçu la révélation », alors qu'il n'en est rien, ou qui prétend : « Je vais dire des choses semblables à ce qu'Allah a révélé » ? Si tu voyais les transgresseurs dans les affres de la mort, alors que les anges tendent les mains vers eux [pour les châtier, et leur disent] : « Rendez l'âme ! Aujourd'hui, vous subirez le châtiment de l'humiliation pour avoir proféré des mensonges sur Allah et pour vous être détournés orgueilleusement de Ses versets. »* (94) *[Par Allah !] Vous voici revenus à Nous, seuls, tels que Nous vous avons créés la première fois, laissant derrière vous tout ce que Nous vous avions accordé. Nous ne voyons pas avec vous vos intercesseurs dont vous prétendiez qu'ils étaient associés [à Allah]. Les liens sont rompus entre vous, et ceux que vous prétendiez [être vos intercesseurs] vous ont abandonnés.*﴿

﴾Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah.﴿ Il n'est pas plus transgresseur que celui qui ment sur Allah en Lui attribuant un associé ou un fils, ou en prétendant qu'Allah l'a envoyé aux hommes alors qu'il n'en est rien. ﴾celui qui dit : « J'ai reçu la révélation », alors qu'il n'en est rien﴿ ce verset fut révélé concernant Musaylimah l'imposteur ﴾ou qui prétend : Je vais dire des choses semblables à ce qu'Allah a révélé﴿ celui qui prétend opposer à ce qui a été révélé par Allah, ce qu'il invente comme paroles. ﴾Si tu voyais les transgresseurs dans les affres de la mort, alors que les anges tendent les mains vers eux﴿ pour les frapper jusqu'à ce que leur âme quitte leur corps, en leur disant : ﴾Rendez l'âme !﴿ car lorsque le mécréant agonise, les anges lui annoncent le châtiment, la punition, les carcans, les chaînes, la Géhenne, l'eau bouillante, la colère du Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde. L'âme se rebelle alors et refuse de sortir, ainsi les anges les frappent jusqu'à ce que l'âme sorte du corps, en leur disant : ﴾Rendez l'âme ! Aujourd'hui, vous subirez le châtiment de l'humiliation pour avoir proféré des mensonges sur Allah.﴿ Aujourd'hui vous serez avilis au plus haut point, pour avoir menti sur Allah et pour avoir refusé par orgueil de vous conformer à Ses versets et vous soumettre à Ses messagers. ﴾[Par Allah !] Vous voici revenus à Nous, seuls, tels que Nous vous avons créés la première fois.﴿ Ceci leur sera dit au jour de leur résurrection, ﴾laissant derrière vous tout ce que Nous vous avions accordé﴿ les bienfaits et richesses que vous avez acquis en ce bas-monde et que vous laissez derrière vous. ﴾Nous ne voyons pas avec vous vos intercesseurs dont vous prétendiez qu'ils étaient associés [à Allah]﴿ ce qui est une réprimande et un blâme pour ce qu'ils adoptaient en ce bas-monde comme associés à Allah, statues et idoles, en pensant qu'ils leur seraient utiles dans leur vie ici-bas et dans l'au-delà, si vie future il devait y avoir. Au Jour de la Résurrection, leurs liens seront rompus, leur égarement leur apparaîtra, et ce qu'ils inventaient les abandonnera. Le Seigneur (ﷻ) leur dira devant toutes les créatures :

أَيْنَ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تَزْعُمُونَ

﴾ *Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés ?*﴿[1]

dans l'adoration, et dont vous pensiez qu'ils en méritaient une part. ﴾Les liens sont rompus entre vous et ceux que vous prétendiez [être vos intercesseurs] vous ont abandonnés﴿ c'est-à-dire les espoirs que vous fondiez en les statues et idoles.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ فَالِقُ ٱلْحَبِّ وَٱلنَّوَىٰ ۖ يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَمُخْرِجُ ٱلْمَيِّتِ مِنَ ٱلْحَىِّ ۚ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ ۖ فَأَنَّىٰ تُؤْفَكُونَ ﴿٩٥﴾
فَالِقُ ٱلْإِصْبَاحِ وَجَعَلَ ٱلَّيْلَ سَكَنًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ حُسْبَانًا ۚ ذَٰلِكَ تَقْدِيرُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ ﴿٩٦﴾ وَهُوَ ٱلَّذِى
جَعَلَ لَكُمُ ٱلنُّجُومَ لِتَهْتَدُوا۟ بِهَا فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۗ قَدْ فَصَّلْنَا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٩٧﴾

(95) ﴾*Allah fend la graine et le noyau : du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort. C'est Allah seul [qui fait cela] ! Comment pouvez-vous donc vous en détourner ?* (96) *C'est Lui qui fend le ciel à l'aube, qui fait de la nuit un temps de repos, et du soleil et de la lune un moyen de mesurer le temps. Tel est l'ordre établi par le Tout-Puissant, l'Omniscient.* (97) *C'est Lui qui a créé pour vous les étoiles afin qu'à travers elles, vous vous dirigiez dans les ténèbres de la terre et de la mer. Nous exposons ainsi les preuves pour ceux qui savent.*﴿

[1] *Al-Qaṣaṣ*, v.62.

Allah (ﷻ) est Celui qui ﴾fend la graine et le noyau﴿ Il le fend sous terre et en poussent des cultures diverses, comme les céréales et les fruits, aux différentes couleurs, formes et goûts, à partir du noyau. C'est pourquoi Il explique Sa Parole : ﴾Allah fend la graine et le noyau﴿ par Sa Parole : ﴾du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort﴿ c'est-à-dire qu'Il fait sortir les plantes vivantes du grain et du noyau qui sont comme ce qui est mort et inanimé. ﴾C'est Allah seul [qui fait cela] !﴿ sans aucun associé, ﴾Comment pouvez-vous donc vous en détourner ?﴿ Comment pouvez-vous vous détourner de la vérité pour adopter le faux en adorant autre que Lui ? ﴾C'est Lui qui fend le ciel à l'aube, qui fait de la nuit un temps de repos﴿ Il est le Créateur de la clarté et des ténèbres, comme Il dit au début de la sourate : ﴾Celui qui a établi les ténèbres et la lumière﴿ C'est Lui qui fend les ténèbres de la nuit par les premières lueurs de l'aube, éclairant le monde, illuminant l'horizon et dissipant les ténèbres. La nuit disparaît avec son obscurité et ses ténèbres, et le jour apparaît avec sa luminosité et son éclat, ﴾et du soleil et de la lune, un moyen de mesurer le temps﴿ Ils voguent selon un calcul bien déterminé qui ne change pas et ne se dérègle pas. Chacun d'eux a des positions en été et en hiver, ce qui modifie la longueur ou la brièveté de la nuit et du jour. ﴾Tel est l'ordre établi par le Tout-Puissant, l'Omniscient.﴿ Tout cela est régi par l'ordre du Tout-Puissant auquel rien ne s'oppose et que rien ne contredit, Celui qui connaît toute chose, et auquel n'échappe pas même le poids d'une petite fourmi sur terre et dans les cieux. Souvent, lorsqu'Allah (ﷻ) mentionne la création de la nuit, du jour, du soleil et de la lune, Il conclut Sa Parole par la mention de la toute-puissance et de la science. ﴾C'est Lui qui a créé pour vous les étoiles afin que vous vous dirigiez, à travers elles, dans les ténèbres de la terre et de la mer﴿ un pieux prédécesseur a dit : « Celui qui attribue à ces étoiles autre que ces trois choses se sera trompé et aura menti sur Allah : Allah en a fait une parure pour le ciel, un moyen de lapider les démons, et un moyen de se diriger dans les ténèbres, sur terre et en mer. » ﴾Nous exposons ainsi les preuves﴿ Nous les expliquons et les clarifions, ﴾pour ceux qui savent﴿ raisonnent, connaissent la vérité et s'éloignent du faux.

وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ فَمُسْتَقَرٌّ وَمُسْتَوْدَعٌ ۗ قَدْ فَصَّلْنَا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَفْقَهُونَ ﴿٩٨﴾ وَهُوَ
ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجْنَا بِهِۦ نَبَاتَ كُلِّ شَىْءٍ فَأَخْرَجْنَا مِنْهُ خَضِرًا نُّخْرِجُ مِنْهُ حَبًّا
مُّتَرَاكِبًا وَمِنَ ٱلنَّخْلِ مِن طَلْعِهَا قِنْوَانٌ دَانِيَةٌ وَجَنَّٰتٍ مِّنْ أَعْنَابٍ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلرُّمَّانَ مُشْتَبِهًا وَغَيْرَ
مُتَشَٰبِهٍ ۗ ٱنظُرُوٓا۟ إِلَىٰ ثَمَرِهِۦٓ إِذَآ أَثْمَرَ وَيَنْعِهِۦٓ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكُمْ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٩٩﴾

(98) ﴾*C'est Lui qui vous a créés à partir d'un seul être [Adam], [accordant à chacun] un réceptacle et un lieu de dépôt. Nous exposons ainsi les preuves pour ceux qui comprennent.* (99) *C'est Lui qui fait descendre du ciel une eau par laquelle Nous faisons germer toute plante dont Nous tirons la végétation qui donne naissance à des grains en épis, des palmiers dont les spathes donnent des régimes de dattes à portée de mains, mais aussi des jardins plantés de vignes, d'oliviers et de grenadiers, [dont les arbres et les feuilles] se ressemblent, [mais dont les fruits] diffèrent. Observez leurs fruits, de leur bourgeonnement à leur maturité. Il est en cela des signes pour ceux qui croient.*﴿

﴾C'est Lui qui vous a créés à partir d'un seul être﴿ Adam (ﷺ), ﴾[accordant à chacun] un réceptacle et un lieu de dépôt﴿ le terme réceptacle (مُسْتَقَرّ, *mustaqarr*) désigne les matrices des mères, et lieu de dépôt (مُسْتَوْدَع, *mustawdaᶜ*) désigne les lombes des pères. ﴾Nous exposons ainsi les preuves pour ceux qui comprennent﴿ la Parole d'Allah et ses significations. ﴾C'est Lui qui fait descendre du ciel une eau﴿ avec mesure, bénie, comme ressource pour les serviteurs, secours pour les créatures et miséricorde d'Allah envers la création. ﴾par laquelle Nous faisons germer toute plante dont Nous tirons la végétation﴿ des cultures et des arbres verdoyants, puis Il crée en ceci les grains et fruits, ﴾qui donne naissance à des grains en épis﴿ [littéralement] superposés comme les épis et d'autres compositions semblables, ﴾des palmiers dont les spathes donnent des régimes de dattes à portée de mains﴿ ce qui désigne les petits palmiers dont les grappes touchent le sol ﴾mais aussi des jardins plantés de vignes﴿ avec cette eau, Nous faisons pousser des jardins plantés de vignes qui sont, avec les dattes, les plus nobles des fruits des habitants du Hijâz, voire du monde entier, ﴾d'oliviers et de grenadiers, [dont les arbres et les feuilles] se ressemblent, [mais dont les fruits] diffèrent.﴿ semblables par les feuilles et la forme, mais différents par les fruits dans leur forme, goût et nature.

﴾Observez leurs fruits, du bourgeonnement jusqu'à maturité﴿, réfléchissez sur la puissance de leur Créateur, du néant à l'existence. Comment, après avoir été bois sec, cela est devenu raisin et datte fraîche. Il en est ainsi de ce qu'Allah crée comme couleurs, formes, goûts et odeurs. ﴾Il est en cela des signes﴿ de la perfection du pouvoir du Créateur de ces choses, de Sa sagesse et de Sa miséricorde, ﴾pour ceux qui croient﴿ en Lui et suivent Ses Messagers.

وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ شُرَكَآءَ ٱلْجِنَّ وَخَلَقَهُمْ ۖ وَخَرَقُوا۟ لَهُۥ بَنِينَ وَبَنَٰتٍۭ بِغَيْرِ عِلْمٍ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٠٠﴾

(100) ﴾*Ils ont fait des djinns des associés à Allah, alors que c'est Lui qui les a créés. Et ils Lui ont même inventé, sans science aucune, des fils et des filles. Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils décrivent !*﴿

C'est là une réfutation des polythéistes qui adorent avec Allah d'autres fausses divinités, parmi lesquelles les djinns dont ils ont fait des associés à Allah dans l'adoration. Qu'Allah soit élevé au-dessus de leur polythéisme et leur mécréance. Le sens du verset est qu'Allah (ﷻ) est le seul Créateur, ainsi Il doit être le seul à être adoré, seul et sans associé. ﴾Et ils Lui ont même inventé, sans science aucune, des fils et des filles﴿ Allah (ﷻ) indique l'égarement de ceux qui Lui ont attribué un enfant, comme le prétendent certains juifs concernant Esdras (ᶜUzayr), certains chrétiens concernant Jésus, et les polythéistes arabes concernant les anges, qu'ils prétendent être les filles d'Allah. Qu'Allah soit élevé très au-dessus de ce que disent les transgresseurs. Ils ont fabulé et menti. ﴾Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils décrivent !﴿ Exempté, purifié et glorifié soit-Il, face à ce que Lui attribuent ces ignorants égarés comme enfants, égaux, semblables et associés.

بَدِيعُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ أَنَّىٰ يَكُونُ لَهُۥ وَلَدٌ وَلَمْ تَكُن لَّهُۥ صَٰحِبَةٌ ۖ وَخَلَقَ كُلَّ شَىْءٍ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٠١﴾

(101) ﴿*Créateur [sans modèle préalable] des cieux et de la terre. Comment aurait-Il un enfant alors qu'Il n'a pas de compagne ? C'est Lui qui a créé toute chose et Il est omniscient.*﴾

﴿Créateur des cieux et de la terre﴾ c'est Lui qui les a initiés, créés et fait exister sans modèle préalable. ﴿Comment aurait-Il un enfant alors qu'Il n'a pas de compagne ?﴾ L'enfant ne nait que de deux choses concordantes, et rien parmi Ses créatures ne concorde et n'est semblable à Allah (ﷻ), car Il est le Créateur de toute chose, Il n'a donc ni compagne ni enfant. ﴿C'est Lui qui a créé toute chose et Il est omniscient.﴾ C'est Lui qui a créé toute chose et Il connait toute chose, donc comment une compagne parmi Ses créatures Lui correspondrait, alors qu'Il n'a pas d'équivalent ? Et comment aurait-Il un enfant ? Qu'Allah soit élevé très au-dessus de cela.

ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ خَٰلِقُ كُلِّ شَيْءٍ فَٱعْبُدُوهُ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴿١٠٢﴾

لَّا تُدْرِكُهُ ٱلْأَبْصَٰرُ وَهُوَ يُدْرِكُ ٱلْأَبْصَٰرَ وَهُوَ ٱللَّطِيفُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١٠٣﴾

(102) ﴿*Tel est Allah, votre Seigneur ! Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Créateur de toute chose, adorez-Le donc, Lui qui a la charge de tout.* (103) *Les regards ne peuvent Le cerner pleinement, alors qu'Il saisit tous les regards. Il est le Bienveillant, l'Omniscient.*﴾

﴿Tel est Allah, votre Seigneur﴾ qui a créé toute chose et qui n'a ni enfant ni compagne. ﴿Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Créateur de toute chose, adorez-Le donc﴾ seul et sans associé, et reconnaissez Son unicité, qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et qu'Il n'a ni enfant, ni compagne, ni père, ni égal, ni semblable, ﴿Lui qui a la charge de tout﴾ Il garde, surveille et administre tout ce qui n'est pas Lui. Il leur accorde leur subsistance et assure leur maintien par la nuit et le jour. ﴿Les regards ne peuvent Le cerner pleinement﴾ les imams parmi les pieux prédécesseurs ont émis plusieurs avis. Le premier est que les regards ne peuvent L'atteindre en ce bas-monde, bien qu'ils puissent Le voir dans l'au-delà. Pour d'autres, il n'y a pas de contradiction entre l'affirmation du fait de Le voir, et la négation du fait de Le cerner, car le fait de cerner est plus spécifique que celui de voir, et la négation de ce qui est spécifique n'implique pas la négation de ce qui est plus global. Ceux qui ont adopté cet avis ont divergé concernant ce qui était nié dans la perception. On a dit qu'il s'agissait de la connaissance de Sa réalité que Lui seul connaît, même si les croyants Le voient. De même que celui qui voit la lune ne peut cerner ni sa réalité ni son essence, ce qui est a fortiori le cas concernant le Tout-Puissant. Pour d'autres, ce qui est nié n'est que le fait de Le cerner, car ne pas pouvoir cerner ne signifie pas ne pas pouvoir voir. De même que le fait de ne pas cerner la science n'implique pas l'absence de science. Allah (ﷻ) dit :

وَلَا يُحِيطُونَ بِهِۦ عِلْمًا

﴿ils ne peuvent Le cerner par leurs connaissances.﴾[1]

La Mère des croyants ᶜÂ'ishah affirmait la vision dans l'au-delà et la niait ici-bas, en donnant pour preuve ce verset : ﴿Les regards ne peuvent Le cerner pleinement, alors qu'Il saisit tous les regards.﴾ Ce qu'elle niait est la perception de la grandeur et de la majesté, telles qu'elles sont, ce qui n'est possible ni pour les hommes, ni pour

[1] *Ta-Ha*, v.110.

les anges, ni pour quoi que ce soit. ﴾alors qu'Il saisit tous les regards﴿, Il les cerne et les connaît tels qu'ils sont, car c'est Lui qui les a créés. ﴾Il est le Bienveillant, l'Omniscient.﴿ Le Bienveillant dans leur création, l'Omniscient concernant leur emplacement. » Et Allah est plus savant.

قَدْ جَآءَكُم بَصَآئِرُ مِن رَّبِّكُمْ ۖ فَمَنْ أَبْصَرَ فَلِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَنْ عَمِىَ فَعَلَيْهَا ۚ وَمَآ أَنَا۠ عَلَيْكُم بِحَفِيظٍ ﴿١٠٤﴾

وَكَذَٰلِكَ نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ وَلِيَقُولُوا۟ دَرَسْتَ وَلِنُبَيِّنَهُۥ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿١٠٥﴾

(104) ﴾*[Dis-leur] : « Des preuves évidentes vous sont parvenues de la part de votre Seigneur. Quiconque sait [les] voir, agit dans son intérêt, et quiconque demeure aveugle, c'est à son détriment, et je ne suis nullement chargé de vous surveiller. »* (105) *C'est ainsi que Nous exposons les versets de manières variées, afin qu'ils disent : « Tu as étudié. », et afin de les exposer clairement à ceux qui savent.*﴿

(البَصائر, *al-baṣâ'ir*) désigne les preuves évidentes et arguments que contient le Coran et que le Messager (ﷺ) a apportés. ﴾Quiconque sait [les] voir agit dans son intérêt et quiconque demeure aveugle, c'est à son détriment﴿ les conséquences néfastes ne retomberont que sur lui, ﴾et je ne suis nullement chargé de vous surveiller﴿ je ne fais que transmettre, et c'est Allah qui guide et égare qui Il veut. ﴾C'est ainsi que Nous exposons les versets de manières variées﴿ comme Nous avons détaillé les versets dans cette sourate, comme l'exposé de l'Unicité et du fait qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Nous clarifions les versets, les expliquons et les exposons à chaque occasion en raison de l'ignorance des ignorants et afin que les polythéistes, les mécréants et les négateurs disent : « Ô Muhammad ! Tu as étudié cela auprès des Gens du Livre qui t'ont précédé et tu as appris d'eux ! » ﴾et afin de les exposer clairement à ceux qui savent﴿ la vérité et s'y conforment, et qui connaissent le faux et s'en écartent. À Allah (ﷻ) revient une sagesse éminente dans l'égarement des uns et l'exposé de la vérité aux autres,

ٱتَّبِعْ مَآ أُوحِىَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٦﴾ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَآ أَشْرَكُوا۟ ۗ وَمَا

جَعَلْنَٰكَ عَلَيْهِمْ حَفِيظًا ۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيْهِم بِوَكِيلٍ ﴿١٠٧﴾

(106) ﴾*Conforme-toi à ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur, il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, et écarte-toi des polythéistes.* (107) *Si Allah l'avait voulu, ils n'auraient pas associé. Nous ne t'avons pas imposé de les surveiller, et tu n'es pas chargé d'eux.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) et à ceux qui empruntent sa voie : ﴾Conforme-toi à ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur﴿ suis cela et mets-le en pratique, car ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité qui ne comporte aucun doute. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, ﴾et écarte-toi des polythéistes﴿ Passe outre, n'en fais aucun cas, et supporte leurs torts jusqu'à ce qu'Allah t'accorde une issue, te secourt, et te donne la victoire sur eux. Sache qu'Allah possède une sagesse dans le fait de les égarer, et s'Il l'avait voulu, Il aurait guidé tous les hommes. ﴾Si Allah l'avait voulu, ils n'auraient pas associé﴿ mais Il détient volonté et sagesse en ce qu'Il veut et choisit, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, alors que les créatures, elles, seront interrogées. ﴾Nous ne t'avons pas imposé de les surveiller﴿, tu n'as pas à consigner leurs actes et leurs propos, ﴾et tu n'es pas chargé d'eux﴿ tu n'es

pas chargé de leur subsistance et de leurs conditions, tu n'as pour obligation que de transmettre et Il nous appartient de leur demander compte

وَلَا تَسُبُّوا۟ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ فَيَسُبُّوا۟ ٱللَّهَ عَدْوًۢا بِغَيْرِ عِلْمٍ ۗ كَذَٰلِكَ زَيَّنَّا لِكُلِّ أُمَّةٍ عَمَلَهُمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِم مَّرْجِعُهُمْ فَيُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٠٨﴾

(108) ﴿*N'insultez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, car ils insulteraient alors Allah par transgression et ignorance. C'est ainsi que nous avons embelli aux yeux de chaque communauté ses actes. Puis, c'est vers leur Seigneur seul qu'ils seront ramenés, et Il les informera alors de ce qu'ils faisaient.*﴾

Allah (ﷻ) interdit à Son Messager (ﷺ) et aux croyants d'insulter les divinités des polythéistes, même si cela comporte un intérêt, mais cela entraine un méfait plus grand qui est de voir les polythéistes insulter le Dieu des croyants, Allah, en dehors duquel il n'est de divinité digne d'adoration. ﴿C'est ainsi que nous avons embelli aux yeux de chaque communauté ses actes.﴾ Tout comme Nous avons embelli à ce peuple l'amour de leurs statues et leur défense, Nous avons embelli leurs œuvres aux yeux des communautés passées qui étaient dans l'égarement. À Allah appartiennent l'argument éminent et la sagesse parfaite en ce qu'il veut et choisit. ﴿Puis, c'est vers leur Seigneur seul qu'ils seront ramenés, et Il les informera alors de ce qu'ils faisaient﴾ Il les rétribuera pour leurs œuvres, en bien si leurs œuvres étaient bonnes, et en mal si leurs œuvres étaient mauvaises.

وَأَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ لَئِن جَآءَتْهُمْ ءَايَةٌ لَّيُؤْمِنُنَّ بِهَا ۚ قُلْ إِنَّمَا ٱلْءَايَٰتُ عِندَ ٱللَّهِ ۖ وَمَا يُشْعِرُكُمْ أَنَّهَآ إِذَا جَآءَتْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠٩﴾ وَنُقَلِّبُ أَفْـِٔدَتَهُمْ وَأَبْصَٰرَهُمْ كَمَا لَمْ يُؤْمِنُوا۟ بِهِۦٓ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَنَذَرُهُمْ فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١١٠﴾

(109) ﴿*Ils jurent solennellement par Allah que s'il leur venait un miracle, ils y croiraient. Dis-leur : « Les miracles relèvent uniquement d'Allah. » Qui vous dit, même si un miracle survenait, qu'ils y croiraient pour autant ?* (110) *Nous détournerons leur cœur et leur vue, comme [Nous l'avons fait] lorsqu'ils n'ont pas cru la première fois [que leur est parvenu un miracle], et Nous les laisserons s'égarer dans leur transgression.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que les polythéistes jurent solennellement par Allah ﴿que s'il leur venait un miracle, ils y croiraient. Dis-leur : « Les miracles relèvent uniquement d'Allah. »﴾ Dis, ô Muhammad, à ceux qui te demandent des miracles par obstination, mécréance et opposition, et non pour se guider, que ces miracles ne relèvent que d'Allah qui, S'il le veut vous les apporte, et s'Il le veut vous abandonne. ﴿Qui vous dit, même si un miracle survenait, qu'ils y croiraient pour autant ?﴾ On a dit que cela s'adressait aux polythéistes, comme s'Il disait : qui vous dit que vous êtes sincères concernant cette foi sur laquelle vous jurez ? Ceci est donc une négation de la foi, si survenait le miracle qu'ils ont demandé. Pour d'autres, cela s'adresse aux croyants, ce qui signifie : qui vous dit, ô vous croyants qui souhaitaient cela pour eux afin qu'ils croient, que si des miracles survenaient ils y croiraient ?

﴾Nous détournerons leur cœur et leur vue, comme [Nous l'avons fait] lorsqu'ils n'ont pas cru la première fois [que leur est parvenu un miracle]﴿ Après que les polythéistes aient renié ce qu'Allah a révélé, leur cœur ne s'est plus établi sur quoi que ce soit et ils revinrent sur tout. ﴾Nous les abandonnerons dans leur transgression où ils s'égarent.﴿ leur mécréance et leur égarement.

۞ وَلَوْ أَنَّنَا نَزَّلْنَآ إِلَيْهِمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ وَكَلَّمَهُمُ ٱلْمَوْتَىٰ وَحَشَرْنَا عَلَيْهِمْ كُلَّ شَىْءٍ قُبُلًا مَّا كَانُوا۟ لِيُؤْمِنُوٓا۟ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ يَجْهَلُونَ ﴿١١١﴾

(111) ﴾*Même si Nous faisions descendre les anges sur eux, que les morts leur parlaient, et que Nous rassemblions toute chose devant eux, ils ne croiraient que si Allah le veut. Mais la plupart d'entre eux sont ignorants.*﴿

Allah (ﷻ) dit : Même si Nous répondions à la demande de ceux qui ﴾jurent solennellement par Allah que s'il leur venait un miracle, ils y croiraient﴿ et que Nous faisions descendre sur eux les anges qui les informeraient du message venant d'Allah et de la véracité des messagers. ﴾que les morts leur parlaient﴿ en les informant de la véracité de ce qu'ont apporté les messagers, ﴾et que Nous rassemblions toute chose devant eux﴿ toutes les communautés, les unes après les autres, qui les informeraient de la véracité de ce que leur ont apporté les messagers, ﴾ils ne croiraient que si Allah le veut.﴿ La guidée appartient à Lui et non à eux. Il guide qui Il veut et égare qui Il veut, Il fait ce qu'Il veut, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, alors qu'eux seront interrogés, en raison de Sa science, Sa sagesse, Son pouvoir, Sa contrainte et Sa domination.

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِىٍّ عَدُوًّا شَيَٰطِينَ ٱلْإِنسِ وَٱلْجِنِّ يُوحِى بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ زُخْرُفَ ٱلْقَوْلِ غُرُورًا ۚ وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُ ۖ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١١٢﴾ وَلِتَصْغَىٰٓ إِلَيْهِ أَفْـِٔدَةُ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ وَلِيَرْضَوْهُ وَلِيَقْتَرِفُوا۟ مَا هُم مُّقْتَرِفُونَ ﴿١١٣﴾

(112) ﴾*Tout comme [Nous t'éprouvons à travers eux], Nous avons dressé contre chaque prophète des ennemis : des démons d'entre les hommes et les djinns, les uns insufflant aux autres des paroles enjolivées afin de les abuser. Si ton Seigneur l'avait voulu, ils ne l'auraient pas fait. Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent.* (113) *[Ils s'insufflent ces paroles] afin que le cœur de ceux qui ne croient pas en l'au-delà penchent vers celles-ci, qu'ils les agréent, et perpètrent [les péchés] qu'ils commettent.*﴿

Allah (ﷻ) dit : Tout comme Nous avons dressé contre toi, ô Muhammad, des ennemis qui s'opposent à toi, et te témoignent hostilité et animosité, Nous avons dressé contre chaque prophète avant toi des ennemis. Que cela ne t'afflige donc pas. ﴾des démons d'entre les hommes et les djinns, les uns insufflant aux autres des paroles enjolivées afin de les abuser.﴿ les uns insufflent aux autres des propos enjolivés et ornés qui trompent les ignorants qui les entendent. ﴾Si ton Seigneur l'avait voulu, ils ne l'auraient pas fait.﴿ Tout cela survient par la prédestination d'Allah, Son décret et Sa volonté que chaque Prophète ait un ennemi parmi eux. ﴾Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent﴿ détourne-toi de leurs torts et place ta confiance en Allah face à leur inimitié, car Allah te suffit et te protège contre eux.

﴾[Ils s'insufflent ces paroles] afin que le cœur de ceux qui ne croient pas en l'au-delà penchent vers celles-ci﴿ par leur cœur, leur raison et leur ouïe. Pour As-Suddî, il s'agit du cœur des mécréants. ﴾afin qu'ils les agréent﴿ les aiment et les désirent, car seuls ceux qui ne croient pas en l'au-delà répondent à cela, ﴾et perpètrent [les péchés] qu'ils commettent﴿ pour qu'ils se chargent [des péchés] qu'ils commettent.

أَفَغَيْرَ ٱللَّهِ أَبْتَغِى حَكَمًا وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ إِلَيْكُمُ ٱلْكِتَٰبَ مُفَصَّلًا ۚ وَٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَعْلَمُونَ
أَنَّهُۥ مُنَزَّلٌ مِّن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ ۖ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿١١٤﴾ وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا ۚ لَّا مُبَدِّلَ
لِكَلِمَٰتِهِۦ ۚ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿١١٥﴾

(114) ﴾*[Dis-leur :] « Chercherais-je un autre juge qu'Allah [entre vous et moi], alors que c'est Lui qui a fait descendre vers vous le Livre clairement détaillé ? » Ceux à qui Nous avons donné le Livre savent qu'il a été révélé par ton Seigneur, en toute vérité. Ne sois donc point de ceux qui [en] doutent.* (115) *La Parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et justice. Nul ne peut modifier Ses Paroles, Il est Celui qui entend et sait tout.*﴿

Allah (ﷻ) dit à Son Prophète Muhammad (ﷺ) : « Dis à ceux qui associent des divinités à Allah et adorent autre que Lui : ﴾Chercherais-je un autre juge qu'Allah﴿ entre moi et vous, ﴾alors que c'est Lui qui a fait descendre vers vous le Livre clairement détaillé ? » Ceux à qui Nous avons donné le Livre﴿ juifs et chrétiens ﴾savent qu'il a été révélé par ton Seigneur, en toute vérité﴿ en raison des annonces de ta venue faites par les prophètes anciens. ﴾Ne sois donc point de ceux qui [en] doutent﴿. Puis Il dit : ﴾La Parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et justice﴿ Vérité en ce qu'Il dit et justice en ce qu'Il décrète. Vérité en ce dont Il informe, et justice en ce qu'Il impose, ainsi tout ce dont Il informe est vérité et ne souffre aucun doute, tout ce qu'Il ordonne est justice en dehors de laquelle il n'est pas de justice, et tout ce qu'Il interdit est le faux, car Il n'interdit que ce qui est un méfait. ﴾Nul ne peut modifier Ses Paroles﴿ Personne ne peut s'opposer à Son jugement, ni en ce bas-monde ni dans l'au-delà, ﴾Il est Celui qui entend﴿ les propos de Ses serviteurs, ﴾et sait tout﴿ Celui qui connaît leurs mouvements ou immobilité, qui rétribue chacun selon ses œuvres.

وَإِن تُطِعْ أَكْثَرَ مَن فِى ٱلْأَرْضِ يُضِلُّوكَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ
﴿١١٦﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ مَن يَضِلُّ عَن سَبِيلِهِۦ ۖ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١١٧﴾

(116) ﴾*Si tu obéis à la majeure partie des habitants de la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah. Ils ne font que conjecturer et présumer.* (117) *Ton Seigneur connaît mieux que quiconque ceux qui s'égarent de Son sentier, et ceux qui sont bien-guidés.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la condition de la majeure partie des habitants de la terre parmi les fils d'Adam : ils sont dans l'égarement et n'ont pas de certitude sur leur condition, ils ne font que des conjectures mensongères et de fausses présomptions, ﴾Ils ne font que conjecturer et présumer﴿ et tout ceci survient par décret et volonté d'Allah qui ﴾connaît mieux que quiconque ceux qui s'égarent de Son sentier﴿ si bien

qu'Il leur facilite cela, ﴾et ceux qui sont bien-guidés﴿ et Il leur facilite également cela, ainsi chacun se voit facilité en ce pour quoi il a été créé.

فَكُلُوا۟ مِمَّا ذُكِرَ ٱسْمُ ٱللَّهِ عَلَيْهِ إِن كُنتُم بِـَٔايَٰتِهِۦ مُؤْمِنِينَ ﴿١١٨﴾ وَمَا لَكُمْ أَلَّا تَأْكُلُوا۟ مِمَّا ذُكِرَ ٱسْمُ ٱللَّهِ عَلَيْهِ وَقَدْ فَصَّلَ لَكُم مَّا حَرَّمَ عَلَيْكُمْ إِلَّا مَا ٱضْطُرِرْتُمْ إِلَيْهِ ۗ وَإِنَّ كَثِيرًا لَّيُضِلُّونَ بِأَهْوَآئِهِم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۗ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُعْتَدِينَ ﴿١١٩﴾

(118) ﴾*Mangez [de tout sacrifice] sur lequel on a prononcé le Nom d'Allah si vous croyez en Ses versets.* (119) *Qu'avez-vous à ne pas manger la nourriture sur laquelle on a prononcé le Nom d'Allah, alors qu'Il vous a détaillé ce qu'Il vous a interdit sauf lorsque vous y êtes contraints ? Nombreux sont ceux qui, sans aucune science, égarent les autres en suivant leurs passions. Ton Seigneur connaît mieux que quiconque les transgresseurs.*﴿

Ceci est une permission d'Allah accordée à Ses serviteurs croyants de consommer des sacrifices sur lesquels Son Nom a été prononcé. Le sens induit étant que tout ce sur quoi le Nom d'Allah n'a pas été prononcé n'est pas permis. Ainsi, les polythéistes mécréants permettaient la consommation des bêtes mortes sans avoir été sacrifiées, de celles sacrifiées sur les autels et d'autres. Puis Il incite à manger de ce sur quoi le Nom d'Allah a été prononcé : ﴾Qu'avez-vous à ne pas manger la nourriture sur laquelle on a prononcé le Nom d'Allah, alors qu'Il vous a détaillé ce qu'Il vous a interdit﴿ Il vous a exposé et clarifié ce qu'Il vous a interdit, ﴾sauf lorsque vous y êtes contraints﴿ en cas de nécessité, il vous est permis de consommer ce que vous trouvez. Puis Il montre l'ignorance des polythéistes et leurs opinions erronées concernant le fait qu'ils considèrent licite la consommation des bêtes mortes sans avoir été sacrifiées, et de tout ce sur quoi on a prononcé autre que le Nom d'Allah (ﷻ) : ﴾Nombreux sont ceux qui, sans aucune science, égarent les autres en suivant leurs passions. Ton Seigneur connaît mieux que quiconque les transgresseurs.﴿ Il connait mieux que quiconque leur transgression, leur mensonge et leurs inventions.

وَذَرُوا۟ ظَٰهِرَ ٱلْإِثْمِ وَبَاطِنَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْسِبُونَ ٱلْإِثْمَ سَيُجْزَوْنَ بِمَا كَانُوا۟ يَقْتَرِفُونَ ﴿١٢٠﴾

(120) ﴾*Renoncez au péché, apparent et caché. Ceux qui commettent le péché seront rétribués pour ce qu'ils auront commis.*﴿

﴾Renoncez au péché, apparent et caché﴿ en secret et en public, le verset englobe toute forme de péché. ﴾ Ceux qui commettent le péché seront rétribués pour ce qu'ils auront commis.﴿ publiquement ou secrètement.

وَلَا تَأْكُلُوا۟ مِمَّا لَمْ يُذْكَرِ ٱسْمُ ٱللَّهِ عَلَيْهِ وَإِنَّهُۥ لَفِسْقٌ ۗ وَإِنَّ ٱلشَّيَٰطِينَ لَيُوحُونَ إِلَىٰٓ أَوْلِيَآئِهِمْ لِيُجَٰدِلُوكُمْ ۖ وَإِنْ أَطَعْتُمُوهُمْ إِنَّكُمْ لَمُشْرِكُونَ ﴿١٢١﴾

(121) ﴾*Ne mangez pas [des sacrifices] sur lesquels le Nom d'Allah n'a pas été prononcé, car cela n'est que transgression. Les démons inspirent à leurs alliés [des ambigüités] afin qu'ils disputent avec vous. Si vous leur obéissez, vous tomberez dans l'association.*﴿

Ce verset est l'argument de ceux qui soutiennent que la bête sacrifiée n'est pas licite à la consommation si le Nom d'Allah n'est pas prononcé, même si celui qui la sacrifie est musulman. Pour les uns, cette bête n'est pas licite sous cette forme, que la prononciation du Nom d'Allah soit omise volontairement ou par oubli. Pour d'autres, la prononciation du Nom d'Allah n'est pas une condition, mais qu'elle est simplement recommandée, et si elle est délaissée, volontairement ou par oubli, cela n'est pas préjudiciable. Pour d'autres encore, le fait de délaisser la prononciation du Nom d'Allah sur la bête par oubli n'est pas préjudiciable, alors que si on délaisse cela volontairement, la bête n'est pas licite. ﴾Les démons inspirent à leurs alliés [des ambigüités]﴿ un homme dit à Ibn ᶜUmar : « Al-Mukhtâr prétend qu'il reçoit la révélation. » Il répondit : « Il dit vrai. » et il récita : ﴾Les démons inspirent à leurs alliés [des ambigüités]﴿ en leur insufflant : vous consommez de ce que vous sacrifiez mais pas de ce qu'Allah a tué [de mort naturelle] ? Allah révéla alors ce verset. ﴾Si vous leur obéissez, vous tomberez dans l'association﴿ en vous écartant de ce qu'Allah vous a ordonné et de Sa Loi pour l'avis d'un autre, donnant ainsi priorité à autre que Lui, ce qui est l'essence du polythéisme.

أَوَمَن كَانَ مَيْتًا فَأَحْيَيْنَٰهُ وَجَعَلْنَا لَهُۥ نُورًا يَمْشِى بِهِۦ فِى ٱلنَّاسِ كَمَن مَّثَلُهُۥ فِى ٱلظُّلُمَٰتِ لَيْسَ بِخَارِجٍ
مِّنْهَا ۚ كَذَٰلِكَ زُيِّنَ لِلْكَٰفِرِينَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢٢﴾

(122) ﴾*Celui qui était mort, que Nous ramenons à la vie, et que Nous dotons d'une lumière pour cheminer parmi les hommes, est-il semblable à celui qui erre dans les ténèbres sans pouvoir en sortir ? Ainsi a-t-on enjolivé leurs œuvres aux yeux des mécréants.*﴿

C'est là une parabole qu'Allah donne du croyant qui était mort, c'est-à-dire dans l'égarement, la perdition et l'indécision, et qu'Allah ramène à la vie, c'est-à-dire en redonnant vie à son cœur par la foi, en le guidant, et en lui accordant de suivre Ses messagers. ﴾et que Nous dotons d'une lumière pour cheminer parmi les hommes﴿ qui lui permet de se guider et de s'orienter. Cette lumière est le Coran ou encore l'islam. ﴾est-il semblable à celui qui erre dans les ténèbres﴿ les différentes formes d'ignorance, de passions, et d'égarements, ﴾sans pouvoir en sortir﴿ sans pouvoir se diriger, et se sortir de sa situation. Ce double exemple donné ici, à travers la lumière et les ténèbres, répond à ce qui a précédé au début de la sourate : ﴾Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière.﴿ Ce verset a un sens global et concerne tout croyant et mécréant. ﴾Ainsi a-t-on enjolivé leurs œuvres aux yeux des mécréants.﴿ On leur a enjolivé l'ignorance et l'égarement dans lesquels ils se trouvaient, de par le décret d'Allah et Sa sagesse éminente, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui.

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا فِى كُلِّ قَرْيَةٍ أَكَٰبِرَ مُجْرِمِيهَا لِيَمْكُرُوا۟ فِيهَا ۖ وَمَا يَمْكُرُونَ إِلَّا بِأَنفُسِهِمْ وَمَا
يَشْعُرُونَ ﴿١٢٣﴾ وَإِذَا جَآءَتْهُمْ ءَايَةٌ قَالُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ حَتَّىٰ نُؤْتَىٰ مِثْلَ مَآ أُوتِىَ رُسُلُ ٱللَّهِ ۘ ٱللَّهُ أَعْلَمُ حَيْثُ يَجْعَلُ
رِسَالَتَهُۥ ۗ سَيُصِيبُ ٱلَّذِينَ أَجْرَمُوا۟ صَغَارٌ عِندَ ٱللَّهِ وَعَذَابٌ شَدِيدٌۢ بِمَا كَانُوا۟ يَمْكُرُونَ ﴿١٢٤﴾

(123) ﴾*Tout comme [pour ta cité], Nous avons suscité dans chaque cité des transgresseurs parmi les puissants pour qu'ils y rusent [contre la religion d'Allah]. Or, [le mal de] leur ruse ne touche qu'eux-mêmes, sans qu'ils en aient conscience.* (124)

Lorsqu'un signe leur parvient, ils disent : « Nous ne croirons qu'après avoir reçu ce qu'ont reçu les messagers d'Allah. » Allah sait mieux que quiconque à qui confier Son message. Les criminels seront couverts d'opprobre auprès d'Allah, et ils subiront un dur châtiment pour prix de leurs ruses.﴾

Allah (ﷻ) dit : Tout comme Nous avons suscité dans ta cité, ô Muhammad, des criminels parmi les puissants, des meneurs et prêcheurs à la mécréance, à l'obstruction du sentier d'Allah, et à l'opposition et l'inimitié à ton égard, Nous avons éprouvé les messagers avant toi de la même manière. Puis, la fin heureuse leur revint. Pour Ibn ᶜAbbâs, ﴾des criminels parmi les puissants﴿ signifie : « Nous avons donné le pouvoir aux pires d'entre eux qui ont alors désobéi, et Nous les avons anéantis en les soumettant à un châtiment. » La ruse désigne ici l'appel à l'égarement par des propos et actes enjolivés. ﴾Or, [le mal de] leur ruse ne touche qu'eux-mêmes, sans qu'ils en aient conscience.﴿ Le préjudice de leur ruse et du fait d'avoir égaré les gens ne touchera qu'eux. ﴾Lorsqu'un signe leur parvient, ils disent : « Nous ne croirons qu'après avoir reçu ce qu'ont reçu les messagers d'Allah. »﴿ Lorsque leur parvient un signe, une preuve et un argument irréfutable, ils disent : ﴾Nous ne croirons qu'après avoir reçu ce qu'ont reçu les messagers d'Allah﴿ jusqu'à ce que les anges nous apportent le message d'Allah, comme ils l'apportent aux messagers. ﴾Allah sait mieux que quiconque à qui confier Son message.﴿ Il sait mieux que quiconque où Il place Son message et qui en est digne parmi Ses créatures. ﴾Les criminels seront couverts d'opprobre auprès d'Allah, et ils subiront un dur châtiment pour prix de leurs ruses﴿ ce qui est une mise en garde sévère d'Allah (ﷻ), et une menace appuyée adressée à ceux qui s'enorgueillissent et refusent de suivre Ses messagers et de se soumettre à ce qu'ils ont apporté. Au Jour de la Résurrection, devant Allah, ﴾ils seront couverts d'opprobre﴿ pour s'être montrés orgueilleux. Ils seront avilis, humiliés, méprisés, ﴾et ils subiront un dur châtiment pour prix de leurs ruses﴿ ceci car la ruse est généralement cachée, ils subiront alors un dur châtiment pour rétribution juste.

فَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يَهْدِيَهُۥ يَشْرَحْ صَدْرَهُۥ لِلْإِسْلَٰمِ ۖ وَمَن يُرِدْ أَن يُضِلَّهُۥ يَجْعَلْ صَدْرَهُۥ ضَيِّقًا حَرَجًا
كَأَنَّمَا يَصَّعَّدُ فِى ٱلسَّمَآءِ ۚ كَذَٰلِكَ يَجْعَلُ ٱللَّهُ ٱلرِّجْسَ عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٢٥﴾

(125) ﴾*Allah ouvre à l'islam le cœur de celui qu'Il veut guider. Quant à celui qu'Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et inaccessible [à la foi], à l'image de celui qui s'efforce [vainement] de parvenir au ciel. Ainsi Allah soumet [à Satan] ceux qui ne croient pas.*﴿

﴾Allah ouvre à l'islam le cœur de celui qu'Il veut guider.﴿ Il lui facilite la voie vers l'islam et l'y encourage. Ce sont là des signes du bien. ﴾Quant à celui qu'Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et oppressée﴿ sa poitrine ne s'ouvre à rien de la guidée et rien ne lui parvient de ce qui peut lui être utile de la foi. ﴾comme s'il s'efforçait de monter au ciel﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, tout comme le fils d'Adam ne peut parvenir au ciel, le monothéisme et la foi ne peuvent entrer dans le cœur de l'homme, jusqu'à ce qu'Allah les y fassent entrer. C'est là une parabole donnée par Allah concernant le cœur du mécréant dont l'étroitesse empêche la foi d'y parvenir. Dans son refus d'accepter la foi et son étroitesse empêchant la foi d'y parvenir, il est semblable à son incapacité de monter au ciel, car cela n'est pas dans son pouvoir et ses capacités. ﴾Ainsi Allah soumet [à Satan] ceux qui ne croient pas.﴿ Tout comme Allah rend la poitrine de celui qu'Il veut égarer étroite et oppressée, Il le soumet à

Satan, lui et ses semblables ayant refusé de croire en Allah et en Son messager. Ainsi, Il le fourvoie et l'empêche de cheminer sur le sentier d'Allah. »

وَهَٰذَا صِرَٰطُ رَبِّكَ مُسْتَقِيمًا ۗ قَدْ فَصَّلْنَا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٢٦﴾ ۞ لَهُمْ دَارُ ٱلسَّلَٰمِ عِندَ رَبِّهِمْ ۖ وَهُوَ وَلِيُّهُم بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢٧﴾

(126) ﴿*Ceci est la voie droite de ton Seigneur. Nous [en] avons détaillé les signes pour ceux qui réfléchissent.* (127) *La demeure du salut leur est destinée auprès de leur Seigneur qui les protègera en récompense de leurs œuvres [sur terre].*﴾

Après avoir mentionné la voie de ceux qui se sont écartés de Son sentier et qui en écartent autrui, Allah (ﷻ) mentionne la noblesse de la guidée et de la religion de vérité avec laquelle Il a envoyé Son Messager : ﴿Ceci est la voie droite de ton Seigneur.﴾ Cette religion que Nous t'avons légiférée, ô Muhammad, en te révélant ce Coran, est la voie droite d'Allah. ﴿Nous [en] avons détaillé les signes﴾ Nous les avons clarifiés, exposés et expliqués, ﴿pour ceux qui réfléchissent﴾ pour ceux qui sont doués de compréhension et d'intelligence leur permettant de comprendre ce qu'Allah et Son Messager disent. ﴿La demeure du salut﴾ le Paradis ﴿leur est destinée auprès de leur Seigneur﴾ au Jour de la Résurrection. Allah a décrit ici le Paradis comme étant la demeure du salut en raison du fait que ses hôtes ont été préservés en cheminant sur la voie droite et en suivant les traces des prophètes et leurs voies. Tout comme ils ont été préservés des fléaux de la tortuosité, ils parviennent à la demeure du salut. ﴿qui les protègera en récompense de leurs œuvres [sur terre]﴾ comme rétribution pour leurs œuvres pieuses, Il les protège et leur accorde le Paradis, de par Sa générosité et Sa munificence.

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا يَٰمَعْشَرَ ٱلْجِنِّ قَدِ ٱسْتَكْثَرْتُم مِّنَ ٱلْإِنسِ ۖ وَقَالَ أَوْلِيَآؤُهُم مِّنَ ٱلْإِنسِ رَبَّنَا ٱسْتَمْتَعَ بَعْضُنَا بِبَعْضٍ وَبَلَغْنَآ أَجَلَنَا ٱلَّذِىٓ أَجَّلْتَ لَنَا ۚ قَالَ ٱلنَّارُ مَثْوَىٰكُمْ خَٰلِدِينَ فِيهَآ إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُ ۗ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿١٢٨﴾

(128) ﴿*Le jour où Il les rassemblera tous, [et dira] : « Ô djinns ! Vous avez largement profité [de l'obéissance] des humains. » Et leurs suppôts parmi les hommes diront : « Seigneur ! Nous avons profité les uns des autres, et sommes parvenus au terme que Tu nous as fixé. » Il leur dira : « L'Enfer est votre demeure, [vous y séjournerez] éternellement, sauf ce qu'Allah en a voulu. » Ton Seigneur est sage et omniscient.*﴾

Mentionne, ô Muhammad, en ce que tu leur racontes et rappelles, ﴿Le jour où Il les rassemblera tous﴾ les djinns et leurs suppôts qui les adoraient ici-bas, cherchaient leur protection et leur obéissaient, en s'insufflant les uns aux autres de belles paroles trompeuses. ﴿[et Il dira] : « Ô djinns ! Vous avez largement profité [de l'obéissance] des humains. »﴾ vous les avez égarés et fourvoyés. ﴿Et leurs suppôts parmi les hommes diront : Seigneur ! Nous avons profité les uns des autres et sommes parvenus au terme que Tu nous as fixé.﴾ la mort, ﴿L'Enfer est votre demeure﴾ pour vous et vos suppôts, ﴿[vous y séjournerez] éternellement, sauf ce qu'Allah en a voulu.﴾ Pour certains, cette exception désigne le temps passé dans le monde de la

tombe (البَرْزَخ, *al-barzakh*), pour d'autres, le temps de l'existence en ce bas-monde. dit à propos de la Parole d'Allah ﴾Ton Seigneur est sage et omniscient.﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, ce verset indique que personne n'a le droit de juger les hommes à la place d'Allah et de leur attribuer le Paradis ou l'Enfer.

وَكَذَٰلِكَ نُوَلِّي بَعْضَ ٱلظَّٰلِمِينَ بَعْضًۢا بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٢٩﴾

(129) ﴾*De même, Nous donnons pouvoir à certains transgresseurs sur d'autres, pour prix de ce qu'ils ont commis.*﴿

Tout comme Nous avons soumis ces perdants parmi les hommes à ce groupe de djinns qui les a égarés, Nous donnons pouvoir à certains transgresseurs sur d'autres, les faisons périr les uns par les autres, et les punissons les uns par les autres, comme rétribution pour leur transgression et leur tyrannie.

يَٰمَعْشَرَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ أَلَمْ يَأْتِكُمْ رُسُلٌ مِّنكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتِي وَيُنذِرُونَكُمْ لِقَآءَ يَوْمِكُمْ هَٰذَا ۚ قَالُوا۟ شَهِدْنَا عَلَىٰٓ أَنفُسِنَا ۖ وَغَرَّتْهُمُ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا وَشَهِدُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَنَّهُمْ كَانُوا۟ كَٰفِرِينَ ﴿١٣٠﴾

(130) ﴾*Ô assemblée des djinns et des hommes ! Des messagers, pris parmi vous, ne sont-ils pas venus vous exposer Mes versets et vous avertir de la rencontre de ce jour ? Ils diront : « Nous en témoignons contre nous-mêmes. » La vie d'ici-bas les aura trompés et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants.*﴿

Ceci relève également des reproches qu'Allah (ﷻ) adressera aux mécréants parmi les djinns et les hommes au Jour de la Résurrection. Il leur demandera – bien qu'Il en soit plus savant – si les messagers leur ont transmis Son message ? ﴾Ô assemblée des djinns et des hommes ! Des messagers, pris parmi vous﴿ d'entre vous, mais les messagers ne sont issus que des hommes, et il n'en est pas parmi les djinns. Pour Ibn ᶜAbbâs, les messagers sont issus des fils d'Adam ; quant aux djinns, il est parmi eux des avertisseurs. ﴾Des messagers, pris parmi vous, ne sont-ils pas venus vous exposer Mes versets et vous avertir de la rencontre de ce jour ? Ils diront : « Nous en témoignons contre nous-mêmes. »﴿ Nous reconnaissons que les messagers nous ont transmis Tes messages, nous ont avertis de Ta rencontre et de l'avènement inéluctable de ce jour. ﴾La vie d'ici-bas les aura trompés﴿ Ils ont vécu à l'excès dans cette vie d'ici-bas et ont causé leur perte en démentant les messagers et en rejetant les miracles, trompés par les parures et désirs de ce bas-monde ﴾et ils témoigneront contre eux-mêmes﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾qu'ils étaient mécréants﴿ ici-bas, ils ne croyaient pas en ce que leur ont apporté les messagers, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux.

ذَٰلِكَ أَن لَّمْ يَكُن رَّبُّكَ مُهْلِكَ ٱلْقُرَىٰ بِظُلْمٍ وَأَهْلُهَا غَٰفِلُونَ ﴿١٣١﴾ وَلِكُلٍّ دَرَجَٰتٌ مِّمَّا عَمِلُوا۟ ۚ وَمَا رَبُّكَ بِغَٰفِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٣٢﴾

(131) ﴾*[Nous avons suscité les messagers] car ton Seigneur n'anéantit point de cités tombées dans le polythéisme, dont les habitants n'ont pas été avertis auparavant.* (132) *À chacun revient le rang correspondant à ses œuvres. Ton Seigneur n'est pas inattentif à leurs agissements.*﴿

﴾[Nous avons suscité les messagers] car ton Seigneur n'anéantit point des cités tombées dans le polythéisme, dont les habitants n'ont pas été avertis auparavant.﴿ Nous avons averti les deux pesants [djinns et hommes] en suscitant les messagers et en révélant les Livres afin que personne ne soit châtié pour sa transgression alors qu'aucun message ne lui est parvenu. Nous avons averti les communautés et N'avons châtié personne qu'après avoir envoyé les messagers. ﴾À chacun revient le rang correspondant à ses œuvres﴿, toute personne qui œuvre dans l'obéissance ou la désobéissance à Allah, obtiendra un rang et un degré auquel Allah la fera parvenir et par lequel Il la rétribuera : en bien pour qui œuvrait en bien, et en mal pour qui œuvrait en mal. Ceci peut également désigner les mécréants parmi les djinns et les hommes : chacun d'eux obtiendra un degré en Enfer en fonction de ses œuvres. ﴾Ton Seigneur n'est pas inattentif à leurs agissements.﴿ Tous les actes qu'ils commettent, ô Muhammad, sont connus de ton Seigneur qui les dénombre et les consigne pour eux auprès de Lui, afin de les rétribuer pour cela lorsqu'ils Le rencontreront et qu'ils seront rassemblés vers Lui.

وَرَبُّكَ ٱلْغَنِىُّ ذُو ٱلرَّحْمَةِ ۚ إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ وَيَسْتَخْلِفْ مِنۢ بَعْدِكُم مَّا يَشَآءُ كَمَآ
أَنشَأَكُم مِّن ذُرِّيَّةِ قَوْمٍ ءَاخَرِينَ ﴿١٣٣﴾ إِنَّ مَا تُوعَدُونَ لَءَاتٍ ۖ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ
﴿١٣٤﴾ قُلْ يَٰقَوْمِ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنِّى عَٰمِلٌ ۖ فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ مَن تَكُونُ لَهُۥ عَٰقِبَةُ ٱلدَّارِ ۗ
إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿١٣٥﴾

(133) ﴾*Ton Seigneur est Celui qui se dispense de tout, le détenteur de la miséricorde. S'Il le voulait, Il vous ferait disparaître et vous remplacerait par qui Il voudrait, tout comme Il vous a fait naître de la descendance d'un autre peuple.* (134) *Ce qui vous a été promis surviendra [inéluctablement], et vous ne saurez y échapper.* (135) *Dis-leur : « Ô mon peuple ! Continuez à agir à votre façon ! J'agirai à la mienne ! Vous saurez bientôt qui de nous obtiendra la meilleure demeure [dans l'au-delà]. » Les transgresseurs ne réussiront jamais.*﴿

﴾Ton Seigneur﴿ ô Muhammad, ﴾est Celui qui se dispense de tout﴿ qui se passe de toutes Ses créatures, de tout point de vue, et ce sont elles qui ont besoin de Lui en toute situation, ﴾le détenteur de la miséricorde﴿ et malgré tout, Il est miséricordieux envers elles. ﴾S'Il le voulait, Il vous ferait disparaître﴿ si vous désobéissez à Son ordre, ﴾et vous remplacerait par qui Il voudrait﴿ un autre peuple qui Lui obéirait, ﴾tout comme il vous a fait naître de la descendance d'un autre peuple﴿ Il en est capable et cela Lui est facile. Tout comme Il a fait disparaître les premières générations et les a fait suivre par d'autres, Il peut faire disparaître ceux-ci et en susciter d'autres. ﴾Ce qui vous a été promis surviendra [inéluctablement], et vous ne saurez y échapper.﴿ Informe-les, ô Muhammad, que la résurrection qui vous est promise surviendra inéluctablement, ﴾et vous ne saurez y échapper﴿ vous ne pourrez en empêcher Allah qui a le pouvoir de vous ressusciter même si vous devenez terre, cendres et ossements. Il est omnipotent et rien ne Lui est impossible.

﴾Dis-leur : Ô mon peuple ! Continuez à agir à votre façon ! J'agirai à la mienne !﴿ Ceci est une menace qui signifie : persistez sur cette voie et direction si vous pensez être bien guidés, moi je persiste sur ma voie ﴾Vous saurez bientôt qui de nous obtiendra la meilleure demeure [dans l'au-delà]. » Les transgresseurs ne réussiront

jamais.﴾ Allah a réalisé Sa promesse faite à Son Messager (ﷺ), puisqu'Il l'a établi dans la région, lui a donné pouvoir sur ses opposants, lui a permis de libérer la Mecque, lui a donné la victoire sur ceux de son peuple qui l'ont démenti et combattu, et l'a établi dans toute la péninsule arabique, jusqu'au Yémen et au Bahreïn. Tout ceci de son vivant, avant que les contrées et territoires ne soient conquis après sa mort, sous le règne de ses califes (ﷺ).

وَجَعَلُوا لِلَّهِ مِمَّا ذَرَأَ مِنَ الْحَرْثِ وَالْأَنْعَامِ نَصِيبًا فَقَالُوا هَٰذَا لِلَّهِ بِزَعْمِهِمْ وَهَٰذَا لِشُرَكَائِنَا
فَمَا كَانَ لِشُرَكَائِهِمْ فَلَا يَصِلُ إِلَى اللَّهِ وَمَا كَانَ لِلَّهِ فَهُوَ يَصِلُ إِلَىٰ
شُرَكَائِهِمْ ۗ سَاءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿١٣٦﴾

(136) ﴿*Ils attribuent à Allah une part des récoltes et du bétail qu'Il a Lui-même créé, et ils disent : « Ceci est à Allah – selon leur prétention – et ceci est à nos [idoles] associées. » Mais rien de ce qui est destiné à leurs [idoles] associées ne parvient à Allah, tandis que ce qui est destiné à Allah parvient à leurs [idoles] associées. Comme leur jugement est mauvais !*﴾

Ceci est un blâme adressé par Allah aux polythéistes qui ont inventé ce qui n'est qu'innovation, mécréance et polythéisme, et qui ont attribué à Allah une part de ce qu'Il a créé, alors qu'Il est le Créateur de toute chose, qu'Il soit élevé au-dessus de ce qu'ils Lui associent. ﴾Ils attribuent à Allah une part des récoltes et du bétail qu'Il a Lui-même créé, et ils disent : « Ceci est à Allah – selon leur prétention – et ceci est à nos [idoles] associées. » Mais rien de ce qui est destiné à leurs [idoles] associées ne parvient à Allah, tandis que ce qui est destiné à Allah parvient à leurs [idoles] associées.﴾ Ibn ᶜAbbâs dit : « Lorsque les ennemis d'Allah récoltaient ou cueillaient des fruits, ils attribuaient une part à Allah et une autre à leurs idoles. Ce qu'ils destinaient à leurs idoles, ils le gardaient et le dénombraient. Mais si une part de ce qu'ils attribuaient à Allah tombait, ils la mettaient parmi ce qui était attribué à leurs idoles. Si l'eau qu'ils attribuaient à leurs idoles était utilisée à l'arrosage de ce qu'ils attribuaient à Allah, ils attribuaient ce qui en poussait à leurs idoles. Si une part des récoltes et fruits qu'ils attribuaient à Allah tombait et se mélangeait à ce qu'ils attribuaient à leurs idoles, ils disaient : « Celles-ci sont pauvres » et ils ne le remettaient pas dans ce qu'ils attribuaient à Allah. Par contre, si l'eau qu'ils attribuaient à Allah arrosait ce qu'ils attribuaient à leurs idoles, ils laissaient ce qui en poussait pour les idoles. Ils déclaraient également sacrés de leurs biens *al-baḥîrah*, *as-sâ'ibah*, *al-waṣîlah* et *al-ḥâmî*[1], qu'ils attribuaient aux idoles, et qu'ils prétendaient consacrer à Allah. » ﴾Comme leur jugement est mauvais !﴾ Comme est mauvais leur partage, car ils sont dans l'erreur dans le partage puisqu'Allah (ﷻ) est le Seigneur, Possesseur et Créateur de toute chose, la royauté Lui appartient, toute chose Lui appartient, se trouve sous Son administration, Son pouvoir et Sa volonté, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et il n'est de Seigneur véritable que Lui. Après avoir procédé à ce prétendu partage, ils ne l'ont pas respecté, mais l'ont transgressé.

[1] Voir sourate *al-mâ'idah*, v.103.

وَكَذَٰلِكَ زَيَّنَ لِكَثِيرٍ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ قَتْلَ أَوْلَٰدِهِمْ شُرَكَآؤُهُمْ
لِيُرْدُوهُمْ وَلِيَلْبِسُوا۟ عَلَيْهِمْ دِينَهُمْ ۖ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا فَعَلُوهُ ۖ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١٣٧﴾

(137) ﴿*Tout comme [ils ont été incités à cela], leurs associés ont enjolivé aux yeux de nombre de polythéistes le meurtre de leurs enfants, afin de les jeter dans la perdition et la confusion concernant leur religion. Si Allah l'avait voulu, ils ne l'auraient pas fait. Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent.*﴾

Allah (ﷻ) dit : tout comme les démons leur ont enjolivé d'attribuer à Allah une part des récoltes et du bétail qu'Il a Lui-même créés, ils leur ont enjolivé le meurtre de leurs enfants par crainte de la misère, et l'enterrement de leurs filles vivantes par crainte du déshonneur. ﴿leurs associés﴾ désigne leurs démons qui leur ordonnaient de tuer leurs enfants par crainte de la pauvreté ﴿afin de les jeter dans la perdition et la confusion concernant leur religion﴾. Ils tuaient aussi les garçons en raison de leur pauvreté, ou par crainte qu'elle ne survienne. Allah leur a interdit de tuer leurs enfants. Tout ceci ne provenait que de l'ordre de Satan et de son enjolivement. ﴿Si Allah l'avait voulu, ils ne l'auraient pas fait﴾ tout ceci survient par la volonté universelle, le vouloir et le choix d'Allah, pour une sagesse parfaite qui Lui appartient en cela. Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, alors que les hommes, eux, seront interrogés. ﴿Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent.﴾ éloigne-toi d'eux et de ce qu'ils font, et Allah jugera entre toi et eux.

وَقَالُوا۟ هَٰذِهِۦٓ أَنْعَٰمٌ وَحَرْثٌ حِجْرٌ لَّا يَطْعَمُهَآ إِلَّا مَن نَّشَآءُ بِزَعْمِهِمْ وَأَنْعَٰمٌ حُرِّمَتْ ظُهُورُهَا
وَأَنْعَٰمٌ لَّا يَذْكُرُونَ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَيْهَا ٱفْتِرَآءً عَلَيْهِ ۚ سَيَجْزِيهِم بِمَا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿١٣٨﴾

(138) ﴿*Ils disent : « Ces bêtes et cette récolte sont frappées d'interdit. N'en mangeront, prétendent-ils, que ceux que nous voulons. » Il est d'autres bêtes qu'ils interdisent comme montures, et d'autres [qu'ils sacrifient] sans mentionner le Nom d'Allah. [Autant de pratiques qu'ils attribuent] mensongèrement à Allah qui les rétribuera pour prix de leurs mensonges.*﴾

Ibn ʿAbbâs dit : « Le terme (الحِجْر, *al-hijr*) désigne ce qui est interdit, telle que *al-waṣîlah* et d'autres interdits qu'ils se sont imposés. » ﴿N'en mangeront, prétendent-ils, que ceux que nous voulons﴾ ils disaient : il est illicite d'en donner à autres que ceux auxquels nous voulons. ﴿[Autant de pratiques qu'ils attribuent] mensongèrement à Allah﴾ à Sa religion et Sa Loi, car Il ne le leur a pas permis et ne l'agrée pas, ﴿et Il les rétribuera pour prix de leurs mensonges﴾ qu'ils Lui attribuent.

وَقَالُوا۟ مَا فِى بُطُونِ هَٰذِهِ ٱلْأَنْعَٰمِ خَالِصَةٌ لِّذُكُورِنَا وَمُحَرَّمٌ عَلَىٰٓ أَزْوَٰجِنَا ۖ وَإِن يَكُن
مَّيْتَةً فَهُمْ فِيهِ شُرَكَآءُ ۚ سَيَجْزِيهِمْ وَصْفَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿١٣٩﴾

(139) ﴿*Ils disent : « Ce qui est dans le ventre de ces bêtes est réservé à nos hommes et interdit à nos femmes. » Et s'il s'agit d'un mort-né, tous y sont associés. [Allah] les rétribuera pour leur mensonge. Il est sage et omniscient.*﴾

﴿Ce qui est dans le ventre de ces bêtes est réservé à nos hommes﴾ désigne le lait qu'ils interdisaient à leurs femmes et réservaient aux seuls hommes. Lorsque la brebis

donnait naissance à un mâle, ils le sacrifiaient et il était réservé aux hommes à l'exclusion des femmes. S'il s'agissait d'une femelle, ils la laissaient en vie et ne l'égorgeaient pas ; et s'il s'agissait d'un mort-né, hommes et femmes se le partageaient. Allah leur interdit cela. ﴿[Allah] les rétribuera pour leur mensonge. Il est sage﴾ en Ses actes, Ses paroles, Sa Loi et Sa prédestination, ﴿et omniscient﴾ concernant les œuvres de Ses serviteurs, en bien ou en mal, pour lesquelles Il les rétribuera de la manière la plus parfaite.

قَدْ خَسِرَ ٱلَّذِينَ قَتَلُوٓا۟ أَوْلَٰدَهُمْ سَفَهًۢا بِغَيْرِ عِلْمٍ وَحَرَّمُوا۟ مَا رَزَقَهُمُ ٱللَّهُ ٱفْتِرَآءً عَلَى ٱللَّهِ ۚ قَدْ ضَلُّوا۟ وَمَا كَانُوا۟ مُهْتَدِينَ ﴿١٤٠﴾

(140) ﴿*Sont perdants les insensés et ignorants qui ont tué leurs enfants et se sont interdits ce qu'Allah leur a octroyé, inventant ainsi des mensonges contre Allah. Ils s'égarent et ne sont point guidés.*﴾

Ceux qui agissent ainsi sont perdants en ce bas-monde et dans l'au-delà. En ce bas-monde, ils ont perdu leurs enfants en les tuant, ils se sont privés de biens, et se sont interdit des choses qu'ils ont eux-mêmes inventées. Dans l'au-delà, ils iront vers la pire des conditions pour avoir menti sur Allah,

۞ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَ جَنَّٰتٍ مَّعْرُوشَٰتٍ وَغَيْرَ مَعْرُوشَٰتٍ وَٱلنَّخْلَ وَٱلزَّرْعَ مُخْتَلِفًا أُكُلُهُۥ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلرُّمَّانَ مُتَشَٰبِهًا وَغَيْرَ مُتَشَٰبِهٍ ۚ كُلُوا۟ مِن ثَمَرِهِۦٓ إِذَآ أَثْمَرَ وَءَاتُوا۟ حَقَّهُۥ يَوْمَ حَصَادِهِۦ ۖ وَلَا تُسْرِفُوٓا۟ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿١٤١﴾ وَمِنَ ٱلْأَنْعَٰمِ حَمُولَةً وَفَرْشًا ۚ كُلُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿١٤٢﴾

(141) ﴿*C'est Lui qui a créé les jardins treillagés et non treillagés, les palmiers et les céréales aux goûts variés, ainsi que les oliviers et les grenadiers. [Leurs arbres et leurs feuilles] se ressemblent, [mais leurs fruits] diffèrent. Mangez-en les fruits lorsqu'ils en donnent, et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Ne commettez pas d'excès, car Allah n'aime pas ceux qui commettent des excès.* (142) *[Il a également créé pour vous] des bêtes de somme, et d'autres dont vous mangez [et tirez divers profits]. Mangez de ce qu'Allah vous a attribué et ne suivez pas les pas de Satan, car il est pour vous un ennemi déclaré.*﴾

Allah (ﷻ) dit en montrant qu'Il est le Créateur de toute chose, que ce soit des céréales, des fruits ou du bétail dont les polythéistes usent en fonction de leurs avis erronés et qu'ils partagent en déclarant ceci illicite et ceci licite, alors que ﴿c'est Lui qui a créé les jardins treillagés et non treillagés [dont les arbres et les feuilles] se ressemblent, [mais dont les fruits] diffèrent﴾ semblables en apparence mais différents dans le goût. ﴿Mangez-en les fruits lorsqu'ils en donnent﴾ mangez de leurs dattes et leurs raisins. ﴿acquittez-en les droits le jour de la récolte﴾ la zakat, le jour où on mesure la récolte et qu'on en connaît le volume. ﴿Ne commettez pas d'excès, car Allah n'aime pas ceux qui commettent des excès.﴾ N'exagérez pas dans la consommation de nourriture, en raison de ce que cela comporte comme méfaits pour la raison et le corps. ﴿[Il a également créé pour vous] des bêtes de somme (*ḫamûlah*), et d'autres dont vous mangez [et tirez divers profits] (*farsh*)﴾ (حَمُولَة,

hamûlah) désigne les bêtes que vous montez, et (الفَرْش, *al-farsh*) celles que vous mangez et trayez. ﴾Mangez de ce qu'Allah vous a attribué﴿ comme fruits, céréales et bétail, Allah a créé tout cela et en a fait votre subsistance, ﴾et ne suivez pas les pas de Satan﴿ ses voies et ses commandements, comme les ont suivis les polythéistes qui se sont interdits ce qu'Allah leur a donnés comme fruits et céréales, en attribuant faussement cela à Allah, ﴾car il est pour vous un ennemi déclaré﴿ son animosité à votre égard est claire.

ثَمَٰنِيَةَ أَزْوَٰجٍ ۖ مِّنَ ٱلضَّأْنِ ٱثْنَيْنِ وَمِنَ ٱلْمَعْزِ ٱثْنَيْنِ ۗ قُلْ ءَآلذَّكَرَيْنِ حَرَّمَ أَمِ ٱلْأُنثَيَيْنِ أَمَّا
ٱشْتَمَلَتْ عَلَيْهِ أَرْحَامُ ٱلْأُنثَيَيْنِ ۖ نَبِّـُٔونِى بِعِلْمٍ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٤٣﴾ وَمِنَ ٱلْإِبِلِ ٱثْنَيْنِ وَمِنَ
ٱلْبَقَرِ ٱثْنَيْنِ ۗ قُلْ ءَآلذَّكَرَيْنِ حَرَّمَ أَمِ ٱلْأُنثَيَيْنِ أَمَّا ٱشْتَمَلَتْ عَلَيْهِ أَرْحَامُ ٱلْأُنثَيَيْنِ ۖ أَمْ كُنتُمْ
شُهَدَآءَ إِذْ وَصَّىٰكُمُ ٱللَّهُ بِهَٰذَا ۚ فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا لِّيُضِلَّ ٱلنَّاسَ بِغَيْرِ
عِلْمٍ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٤٤﴾

(143) ﴾*[Il a créé ces bêtes au nombre de] huit, par couples, dont deux pour les ovins, et deux pour les caprins. Demande-leur : « A-t-Il interdit les deux mâles, les deux femelles, ou ce que portent les deux femelles dans leurs matrices ? Informez m'en avec science si vous êtes véridiques. »* (144) *Mais aussi, deux pour les camélidés et deux pour les bovins. Demande-leur : « A-t-Il interdit les deux mâles, les deux femelles, ou ce que portent les deux femelles dans leurs matrices ? Étiez-vous présents lorsqu'Allah vous a commandé cela ? Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah pour égarer les gens, sans aucune science. Allah ne guide pas les transgresseurs.*﴿

Allah (ﷻ) expose l'ignorance des arabes avant l'islam, en ce qu'ils ont interdit du bétail, en en faisant plusieurs catégories : *bahîrah*, *sâ'ibah*, *wasîlah*, *hâmî*, et d'autres catégories qu'ils ont inventées concernant le bétail, les céréales et les fruits. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a créé des jardins avec et sans treillages, qu'Il a créé des bêtes de somme et d'autres que l'on consomme, puis Il détaille les espèces de bétail : les blancs que sont les ovins, et les noirs que sont les caprins, mâles et femelles, ainsi que les bovins et camélidés, mâles et femelles. Il expose qu'Il n'a rien interdit de cela ni de leurs petits, et que tout ceci est créé pour les fils d'Adam, pour nourriture, transport, traie et d'autres utilités encore.

﴾ou ce que portent les deux femelles dans leurs matrices﴿ est une réfutation de leurs propos : ﴾Ce qui est dans le ventre de ces bêtes est réservé à nos hommes et interdit à nos femmes.﴿ Ainsi il leur répond : ﴾Informez m'en avec science si vous êtes véridiques﴿ informez-moi avec certitude comment Allah vous a interdit ce que vous prétendez illicite parmi *al-bahîrah*, *as-sâ'ibah*, *al-wasîlah*, *al-hâmî*, et d'autres semblables ? ﴾Étiez-vous présents lorsqu'Allah vous a commandé cela ?﴿ Allah (ﷻ) les raille concernant ce qu'ils ont inventé et proféré comme mensonges contre Allah en ce qu'ils ont interdit. ﴾Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah pour égarer les gens, sans aucune science.﴿ Personne n'est plus transgresseur. ﴾Allah ne guide pas les transgresseurs﴿

قُل لَّآ أَجِدُ فِي مَآ أُوحِيَ إِلَيَّ مُحَرَّمًا عَلَىٰ طَاعِمٍ يَطْعَمُهُۥٓ إِلَّآ أَن يَكُونَ مَيْتَةً أَوْ دَمًا مَّسْفُوحًا أَوْ لَحْمَ خِنزِيرٍ فَإِنَّهُۥ رِجْسٌ أَوْ فِسْقًا أُهِلَّ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦ ۚ فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَإِنَّ رَبَّكَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٤٥﴾

(145) ﴿*Dis : « Dans ce qui m'a été révélé, je ne trouve d'interdit à la consommation que la bête morte [non égorgée], le sang versé [lors de l'abattage], la chair de porc – car c'est une souillure, ou ce qui, par transgression, a été sacrifié pour autre qu'Allah. » Celui qui se trouve contraint [d'en consommer] par nécessité, sans toutefois abuser ni transgresser, [ne commet aucun péché], car ton Seigneur est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son serviteur et messager Muhammad (ﷺ) : ﴿Dis﴾ à ceux qui interdisent ce qu'Allah leur a accordé, en mentant sur Allah : ﴿Dans ce qui m'a été révélé, je ne trouve d'interdit à la consommation﴾ en ce que vous avez interdit, ou parmi l'ensemble des animaux, ainsi les interdits qui viendront plus tard dans sourate *al-mâ'idah* et dans les hadiths lèvent la permission induite de ce verset. ﴿Celui qui se trouve contraint [d'en consommer] par nécessité, sans toutefois abuser ni transgresser﴾ Celui qui est contraint de manger de ce qu'Allah a interdit dans ce noble verset, sans abus ni transgression, ﴿[ne commet aucun péché], car ton Seigneur est pardonneur et miséricordieux﴾ et l'explication de ce verset a précédé de manière suffisante dans sourate *al-baqarah*[1].

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا كُلَّ ذِى ظُفُرٍ ۖ وَمِنَ ٱلْبَقَرِ وَٱلْغَنَمِ حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ شُحُومَهُمَآ إِلَّا مَا حَمَلَتْ ظُهُورُهُمَآ أَوِ ٱلْحَوَايَآ أَوْ مَا ٱخْتَلَطَ بِعَظْمٍ ۚ ذَٰلِكَ جَزَيْنَٰهُم بِبَغْيِهِمْ ۖ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿١٤٦﴾

(146) ﴿*Aux juifs, Nous avons interdit toute bête à patte [non fendue], ainsi que les graisses des bovins et des ovins, excepté celles de leur dos, de leurs entrailles et celles qui sont mêlées aux os. Nous les avons ainsi punis pour leur transgression. Et Nous sommes véridique [en ce dont Nous informons].*﴾

﴿Aux juifs, Nous avons interdit toute bête à patte [non fendue]﴾ parmi les bêtes et oiseaux, comme les chameaux, les autruches, les oies et les canards. Pour Ibn ᶜAbbâs, il est question des chameaux et autruches. ﴿ainsi que les graisses des bovins et ovins﴾ la crépine et la graisse des deux rognons dont les juifs disaient : « Israël les a interdits, ainsi nous les interdisons. » Pour Qatâdah, il est question de la crépine et de toute graisse ne se trouvant pas sur un os. ﴿excepté celles de leur dos, de leurs entrailles﴾ tout ce que comporte le ventre qui s'entasse et s'enroule et comporte les intestins. Nous leur avons interdit les graisses des bovins et ovins, excepté celles de leur dos et de leurs entrailles. ﴿et celles qui sont mêlées aux os﴾ la graisse mélangée aux os, que Nous leur avons permis. ﴿Nous les avons ainsi punis pour leur transgression﴾, Nous ne leur avons imposé cette contrainte que par rétribution pour leur transgression et leur opposition à Nos ordres. ﴿Et Nous sommes véridique﴾, juste dans Notre rétribution.

[1] Au verset 173.

فَإِن كَذَّبُوكَ فَقُل رَّبُّكُمْ ذُو رَحْمَةٍ وَٰسِعَةٍ وَلَا يُرَدُّ بَأْسُهُۥ عَنِ ٱلْقَوْمِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿١٤٧﴾

(147) ﴿*S'ils te démentent, dis-leur : « Votre Seigneur est détenteur d'une immense miséricorde et rien ne peut détourner Son châtiment de ceux qui se rendent coupables [de mécréance]. »*﴾

Si tes détracteurs parmi les polythéistes, les juifs et leurs semblables, te démentent, ô Muhammad, dis-leur : ﴿Votre Seigneur est détenteur d'une immense miséricorde﴾ ce qui est une incitation à rechercher l'immense miséricorde d'Allah en suivant Son Messager ; ﴿et rien ne peut détourner Son châtiment des criminels﴾ qui est une mise en garde qui leur est adressée dans leur opposition au Messager et sceau des prophètes.

سَيَقُولُ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ لَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَآ أَشْرَكْنَا وَلَآ ءَابَآؤُنَا وَلَا حَرَّمْنَا مِن شَىْءٍ ۚ كَذَٰلِكَ كَذَّبَ
ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ حَتَّىٰ ذَاقُوا۟ بَأْسَنَا ۗ قُلْ هَلْ عِندَكُم مِّنْ عِلْمٍ فَتُخْرِجُوهُ لَنَآ ۖ إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ
وَإِنْ أَنتُمْ إِلَّا تَخْرُصُونَ ﴿١٤٨﴾ قُلْ فَلِلَّهِ ٱلْحُجَّةُ ٱلْبَٰلِغَةُ ۖ فَلَوْ شَآءَ لَهَدَىٰكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿١٤٩﴾ قُلْ هَلُمَّ شُهَدَآءَكُمُ
ٱلَّذِينَ يَشْهَدُونَ أَنَّ ٱللَّهَ حَرَّمَ هَٰذَا ۖ فَإِن شَهِدُوا۟ فَلَا تَشْهَدْ مَعَهُمْ ۚ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟
بِـَٔايَٰتِنَا وَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ وَهُم بِرَبِّهِمْ يَعْدِلُونَ ﴿١٥٠﴾

(148) ﴿*Les polythéistes diront : « Si Allah l'avait voulu, ni nous ni nos ancêtres n'aurions associé, et nous n'aurions rien interdit. » C'est ainsi que leurs prédécesseurs démentaient jusqu'à goûter Notre châtiment. Dis : « Avez-vous quelque science [de l'agrément d'Allah] à nous produire ? Vous ne faites que conjecturer et présumer. »* (149) *Dis : « L'argument décisif appartient à Allah. S'Il avait voulu, Il vous aurait tous guidés. »* (150) *Dis-leur : « Amenez vos témoins qui attestent qu'Allah a interdit cela ! » S'ils en témoignent, ne témoigne pas avec eux, et ne suis pas les passions de ceux qui démentent Nos signes, ne croient pas en l'au-delà et donnent des égaux à leur Seigneur.*﴾

C'est là une controverse mentionnée par Allah et une ambiguïté à laquelle les polythéistes se sont attachés pour justifier leur polythéisme, et les interdits qu'ils ont édictés. Pour eux, Allah connait leur polythéisme et leurs interdits, et Il est capable de leur inspirer la foi et de s'interposer entre eux et la mécréance. Mais Il ne l'a pas fait, ce qui prouve qu'Il veut et agrée ce qu'ils font ! C'est pourquoi ils dirent : ﴿Si Allah l'avait voulu, ni nous ni nos ancêtres n'aurions associé, et nous n'aurions rien interdit.﴾ Allah (ﷻ) leur répond : ﴿C'est ainsi que leurs prédécesseurs démentaient﴾ c'est avec cette même ambiguïté que ceux qui les ont précédés se sont égarés. Or, c'est un argument invalide et faux, car s'il était correct, Allah ne leur aurait pas fait goûter Son châtiment, Il ne les aurait pas anéantis, n'aurait pas fait se suivre parmi eux Ses nobles messagers, et n'aurait pas fait gouter aux polythéistes Sa douloureuse vengeance. ﴿Dis : Avez-vous quelque science﴾ du fait qu'Allah est satisfait de vous en ce que vous faites, ﴿à nous produire ?﴾ à nous exposer et nous montrer. ﴿Vous ne faites que conjecturer﴾ vous ne faites que suivre des suppositions et chimères. La conjecture désignant ici la fausse croyance, ﴿et présumer﴾ en mentant sur Allah en ce que vous prétendez.

﴾Dis-leur﴿, ô Muhammad, ﴾l'argument décisif appartient à Allah﴿ Il possède la sagesse parfaite et l'argument décisif en guidant et égarant qui Il veut. ﴾S'Il avait voulu, Il vous aurait tous guidés.﴿ Tout ceci survient par Son pouvoir, Sa volonté et Son choix, et malgré cela Il agrée les croyants et abhorre les mécréants. Ad-Dahhâk dit : « Personne ayant désobéi n'a d'argument devant Allah, alors qu'Allah, Lui, possède l'argument décisif contre Ses créatures. » ﴾Dis-leur : « Amenez vos témoins qui attestent qu'Allah a interdit cela ! »﴿ Ce que vous avez interdit en mentant et en attribuant faussement cela à Allah. ﴾S'ils en témoignent, ne témoigne pas avec eux﴿ car ce n'est là qu'un faux témoignage, ﴾et ne suis pas les passions de ceux qui démentent Nos signes, ne croient pas en l'au-delà et donnent des égaux à leur Seigneur﴿ en Lui associant et Lui attribuant un égal.

۞ قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ مَا حَرَّمَ رَبُّكُمْ عَلَيْكُمْ ۖ أَلَّا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا ۖ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا ۖ وَلَا
تَقْتُلُوا أَوْلَادَكُمْ مِنْ إِمْلَاقٍ ۖ نَحْنُ نَرْزُقُكُمْ وَإِيَّاهُمْ ۖ وَلَا تَقْرَبُوا الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا
وَمَا بَطَنَ ۖ وَلَا تَقْتُلُوا النَّفْسَ الَّتِي حَرَّمَ اللَّهُ إِلَّا بِالْحَقِّ ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّاكُمْ بِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١٥١﴾

(151) ﴾*Dis : « Venez que je vous récite ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien et soyez bienfaisants envers vos père et mère, ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté, car c'est Nous qui pourvoyons à votre subsistance ainsi qu'à la leur, n'approchez pas les turpitudes, manifestes ou cachées, et ne tuez pas celui dont Allah a interdit [le meurtre], si ce n'est de plein droit. Voilà ce qu'Il vous ordonne, afin que vous raisonniez.*﴿

Allah (ﷻ) dit à Son Prophète et Messager Muhammad (ﷺ) : « Dis, ô Muhammad, à ces polythéistes qui adorent autre qu'Allah, interdisent ce qu'Allah leur accorde et assassinent leurs enfants, sur leurs simples opinions et les suggestions des démons : ﴾Venez que je vous récite ce que votre Seigneur vous a interdit﴿ que je vous informe de ce que votre Seigneur vous a réellement interdit, non par mensonges et conjonctures comme vous le faites, mais par révélation et ordre émanant de Lui : ﴾ne Lui associez rien﴿ Puis Il ajoute : ﴾soyez bienfaisants envers vos père et mère﴿ Je vous commande la bienfaisance envers vos père et mère, ﴾ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté, car c'est Nous qui pourvoyons à votre subsistance ainsi qu'à la leur﴿ après avoir commandé la bienfaisance envers les parents et les ascendants, Il associe cette bienfaisance aux enfants et petits-enfants: ﴾ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté﴿ ceci car ils tuaient leurs enfants comme le leur suggéraient les démons. Ils enterraient vivantes les filles par crainte du déshonneur, et tuaient parfois les garçons uniquement par crainte de la pauvreté, comme Il dit en d'autres endroits : ﴾ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté﴿ qui n'est que supposée. ﴾c'est Nous qui pourvoyons à leur subsistance ainsi qu'à la vôtre﴿ Il mentionne en premier lieu leur subsistance en raison de l'attention qu'Il leur porte, c'est-à-dire : ne craignez pas la pauvreté par leur cause car leur subsistance incombe à Allah. Par contre, dans ce verset, dans la mesure où la pauvreté est effective, Il dit : ﴾c'est Nous qui pourvoyons à votre subsistance ainsi qu'à la leur﴿ car c'est le plus important ici, et Allah est plus savant.

﴾n'approchez pas les turpitudes, manifestes ou cachées﴿ dont l'explication a précédé en commentaire de Sa Parole :

وَذَرُوا۟ ظَٰهِرَ ٱلْإِثْمِ وَبَاطِنَهُۥٓ

﴾Renoncez au péché, apparent et caché.﴿[1]

﴾ne tuez pas celui dont Allah a interdit [le meurtre], si ce n'est de plein droit﴿ relève de ce qu'Allah (ﷻ) a interdit avec insistance, sinon cela entre dans le cadre de l'interdiction des turpitudes, apparentes et cachées. ﴾Voilà ce qu'Il vous ordonne, afin que vous raisonniez.﴿ Ceci relève de ce qu'Allah vous ordonne afin que vous raisonniez les commandements et interdictions d'Allah.

وَلَا تَقْرَبُوا۟ مَالَ ٱلْيَتِيمِ إِلَّا بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُۥ ۖ وَأَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ وَٱلْمِيزَانَ بِٱلْقِسْطِ ۖ لَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۖ وَإِذَا قُلْتُمْ فَٱعْدِلُوا۟ وَلَوْ كَانَ ذَا قُرْبَىٰ ۖ وَبِعَهْدِ ٱللَّهِ أَوْفُوا۟ ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿١٥٢﴾

(152) ﴾*N'usez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il soit devenu mature. Donnez la juste mesure et le bon poids, en toute équité. Nous n'imposons à personne que ce dont il est capable. Lorsque vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et respectez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous commande afin que vous vous rappeliez [et en tiriez exhortation].*﴿

Lorsqu'Allah révéla : ﴾N'usez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière﴿ ceux qui avaient la responsabilité d'un orphelin se mirent à séparer leur nourriture et boisson des leurs, gardant pour l'orphelin ce qui restait de son repas afin de le lui donner plus tard, ou le jeter s'il putréfiait. Cela leur fut difficile, ils le mentionnèrent au Messager d'Allah (ﷺ), et Allah (ﷻ) révéla :

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْيَتَٰمَىٰ ۖ قُلْ إِصْلَاحٌ لَّهُمْ خَيْرٌ ۖ وَإِن تُخَالِطُوهُمْ فَإِخْوَٰنُكُمْ ۚ

﴾Ils t'interrogent au sujet des orphelins. Réponds-leur : « Améliorer leur condition est un bien, et si vous mélangez [leurs biens aux vôtres, vous ne commettez aucun péché], car ils sont vos frères. »﴿[2]

Ils mélangèrent alors leur nourriture et boisson aux leurs.[3] ﴾jusqu'à ce qu'il soit devenu mature﴿ ce qui désigne la puberté. ﴾Donnez la juste mesure et le bon poids, en toute équité﴿ Allah (ﷻ) ordonne le respect de l'équité dans le fait de prendre et donner, tout comme Il a menacé celui qui ne respecte pas cela. ﴾Nous n'imposons à personne que ce dont il est capable.﴿ Celui qui s'efforce de respecter ses droits et devoirs, et qui faute après avoir fait tout ce qui était en sa capacité et produit tous les efforts qu'il pouvait, ne commet pas de péché. ﴾Lorsque vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent﴿ Allah ordonne la justice dans les actes et les paroles, avec les proches et les étrangers. Allah (ﷻ) ordonne la justice envers tout un chacun, à tout moment, et en toute situation. ﴾Et respectez votre engagement envers Allah﴿ Respectez les commandements qu'Allah vous a donnés. Ce respect consiste à Lui obéir en ce qu'Il vous ordonne et vous interdit, et à vous conformer à Son Livre et à la Sunna de Son Messager. Tel est le respect de

[1] *Al-Anʿâm*, v.120.
[2] *Al-Baqarah*, v.220.
[3] *Ṣaḥîḥ Abû Dâwud* (2871).

l'engagement envers Allah. » ﴿Voilà ce qu'Il vous commande afin que vous vous rappeliez﴾ Voilà ce qu'Il ordonne et ce sur quoi Il insiste, ﴿afin que vous vous rappeliez﴾ en tiriez des exhortations et cessiez ce que vous pratiquiez avant cela.

وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِى مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ ۖ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ ٱلسُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِۦ ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٥٣﴾

(153) ﴿*Telle est Ma voie, dans toute sa rectitude. Suivez-la donc, et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteraient de la voie [d'Allah]. » Voilà ce qu'Il commande, afin que vous Le craigniez.*﴾

Concernant ce verset et d'autres versets similaires dans le Coran, Ibn ᶜAbbâs dit : « Allah ordonne aux croyants de s'attacher au groupe uni (*al-jamâᶜah*), Il leur interdit la divergence et la division, et les informe que ceux qui les ont précédés n'ont péri qu'en raison des controverses et querelles concernant la religion d'Allah. » Jâbir rapporte : « Nous étions assis auprès du Messager d'Allah (ﷺ) lorsqu'il traça un trait devant lui et dit : « *Voici la voie droite d'Allah !* » puis il traça deux traits à droite et deux traits à gauche du premier trait et dit : « *Voici les sentiers de Satan !* » Puis, il mit sa main sur le trait du milieu et récita : ﴿Telle est Ma voie, dans toute sa rectitude. Suivez-la donc, et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteraient de la voie [d'Allah]. »﴾ »[1] ﴿Suivez-la donc, et ne suivez pas les sentiers﴾ Allah (ﷻ) mentionne que Sa voie est unique car la vérité est une. C'est pourquoi Il a mentionné sentiers au pluriel, en raison de leurs diversités et divisions,

ثُمَّ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ تَمَامًا عَلَى ٱلَّذِىٓ أَحْسَنَ وَتَفْصِيلًا لِّكُلِّ شَىْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً لَّعَلَّهُم بِلِقَآءِ رَبِّهِمْ يُؤْمِنُونَ ﴿١٥٤﴾ وَهَٰذَا كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ مُبَارَكٌ فَٱتَّبِعُوهُ وَٱتَّقُوا۟ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١٥٥﴾

(154) ﴿*Et Nous avons donné à Moïse le Livre pour parfaire [les bienfaits que Nous lui avons accordés] en récompense du bien qu'il avait accompli, et comme un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde, afin que [les fils d'Israël] croient en la rencontre de leur Seigneur.* (155) *Et voici un Livre béni que Nous avons révélé. Suivez-le donc et craignez [Allah], afin qu'on vous fasse miséricorde.*﴾

Après avoir mentionné le Coran en disant : ﴿Telle est Ma voie, dans toute sa rectitude. Suivez-la donc﴾ Allah (ﷻ) y associe l'éloge de la Thora et de son messager : ﴿Et Nous avons donné à Moïse le Livre﴾ Allah (ﷻ) lie très souvent le Coran à la Thora. ﴿pour parfaire [les bienfaits que Nous lui avons accordés] en récompense du bien qu'il avait accompli, comme un exposé détaillé de toute chose.﴾ Nous lui avons donné le Livre que Nous lui avons révélé de façon complète, parfaite, contenant tout ce dont il avait besoin dans sa Législation, ﴿en récompense du bien qu'il avait accompli﴾, comme récompense pour sa bienfaisance dans ses œuvres, son respect de Nos ordres, et son obéissance, ﴿comme un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde﴾ ce qui constitue un éloge pour le Livre qu'Allah lui a révélé, ﴿afin que [les fils d'Israël] croient en la rencontre de leur Seigneur. 155. Et voici un Livre béni que Nous avons révélé. Suivez-le donc et craignez [Allah], afin qu'on vous fasse

[1] *Sahîh Ibn Mâjah* (11).

miséricorde.﴾ Ceci comporte un appel à suivre le Coran qu'Allah a décrit par la bénédiction pour qui s'y conforme et le met en pratique, ici-bas et dans l'au-delà.

أَن تَقُولُوٓاْ إِنَّمَآ أُنزِلَ ٱلۡكِتَٰبُ عَلَىٰ طَآئِفَتَيۡنِ مِن قَبۡلِنَا وَإِن كُنَّا عَن دِرَاسَتِهِمۡ لَغَٰفِلِينَ ﴿١٥٦﴾ أَوۡ
تَقُولُواْ لَوۡ أَنَّآ أُنزِلَ عَلَيۡنَا ٱلۡكِتَٰبُ لَكُنَّآ أَهۡدَىٰ مِنۡهُمۡۚ فَقَدۡ جَآءَكُم بَيِّنَةٞ مِّن رَّبِّكُمۡ وَهُدٗى
وَرَحۡمَةٞۚ فَمَنۡ أَظۡلَمُ مِمَّن كَذَّبَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَصَدَفَ عَنۡهَاۗ سَنَجۡزِي ٱلَّذِينَ يَصۡدِفُونَ عَنۡ ءَايَٰتِنَا سُوٓءَ
ٱلۡعَذَابِ بِمَا كَانُواْ يَصۡدِفُونَ ﴿١٥٧﴾

(156) ﴾*[Nous avons révélé ce Livre] afin que vous ne disiez point : « Le Livre n'a été révélé qu'à deux communautés avant nous, et nous ne nous soucions guère de ce qu'ils lisaient. »* (157) *Ou que vous disiez : « Si le Livre nous avait été révélé, nous aurions été mieux guidés qu'eux. » Vous sont désormais parvenus, de votre Seigneur, une preuve manifeste, une guidée et une miséricorde. Qui est plus transgresseur que celui qui dément les versets d'Allah, et s'en détourne ? Nous rétribuerons ceux qui se détournent de Nos versets du pire châtiment pour s'en être détournés.*﴿

C'est un Livre que Nous avons révélé afin que vous ne puissiez pas dire : ﴾Le Livre n'a été révélé qu'à deux communautés avant nous﴿ afin que vous n'ayez plus d'excuse et prétendre que seuls les juifs et les chrétiens ont reçu des Livres ﴾et nous avons négligé de les étudier﴿ nous ne comprenions pas ce qu'ils disaient, car ils n'étaient pas en notre langue, et nous n'accordions pas d'importance à ce qu'ils faisaient. ﴾Ou que vous disiez : « Si le Livre nous avait été révélé, nous aurions été mieux guidés qu'eux. »﴿ Nous vous avons enlevé toute possibilité de vous justifier en disant : si on nous avait révélé ce qu'on leur a révélé, nous aurions été mieux guidés. ﴾Vous sont désormais parvenus, de votre Seigneur, une preuve manifeste, une guidée et une miséricorde﴿ vous est parvenu d'Allah, par l'intermédiaire de Muhammad (ﷺ), le Prophète arabe, un Coran éminent qui expose le licite et l'illicite, qui est un guide pour ce qui est dans les cœurs, ainsi qu'une miséricorde d'Allah pour Ses serviteurs qui se conforment à ce qu'il contient. ﴾Qui est plus transgresseur que celui qui dément les versets d'Allah, et s'en détourne ?﴿ celui qui n'a tiré aucun avantage de ce que le Messager a apporté, ne s'est pas conformé à ce avec quoi il a été envoyé, et n'a pas laissé autrui le faire, mais a, au contraire, détourné et empêché les gens de se conformer aux versets d'Allah. ﴾Nous rétribuerons ceux qui se détournent de Nos versets du pire châtiment pour s'en être détournés.﴿ sans y croire ni les mettre en pratique.

هَلۡ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأۡتِيَهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ أَوۡ يَأۡتِيَ رَبُّكَ أَوۡ يَأۡتِيَ بَعۡضُ ءَايَٰتِ رَبِّكَۗ يَوۡمَ يَأۡتِي بَعۡضُ ءَايَٰتِ رَبِّكَ
لَا يَنفَعُ نَفۡسًا إِيمَٰنُهَا لَمۡ تَكُنۡ ءَامَنَتۡ مِن قَبۡلُ أَوۡ كَسَبَتۡ فِيٓ إِيمَٰنِهَا خَيۡرٗاۗ قُلِ ٱنتَظِرُوٓاْ إِنَّا مُنتَظِرُونَ ﴿١٥٨﴾

(158) ﴾*Ils ne font qu'attendre que les anges viennent [prendre leur âme], que vienne ton Seigneur [au Jour de la Résurrection], ou que survienne un des signes de ton Seigneur [indiquant l'imminence du Jour Dernier]. Le jour où un des signes de ton Seigneur surviendra, la foi de ceux qui ne croyaient pas jusque-là ne sera d'aucune utilité, et le bien ne sera compté qu'à celui qui le pratiquait auparavant. Dis : « Attendez donc ! Nous aussi, nous attendons. »*﴿

Allah (ﷻ) menace ceux qui ne croient pas en Lui, s'opposent à Ses Messagers, démentent Ses versets et détournent les gens de Son sentier : ﴾Ils ne font qu'attendre que les anges viennent, que vienne ton Seigneur﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾ou que survienne un des signes de ton Seigneur﴿ avant le Jour de la Résurrection, lorsque surviendront des signes de l'Heure. ﴾la foi de ceux qui ne croyaient pas jusque-là ne sera d'aucune utilité.﴿ Si le mécréant se met à croire en ce Jour, cela ne sera pas accepté de lui. Quant à celui qui était croyant avant cela, s'il était vertueux dans ses œuvres, il sera dans un bien immense. ﴾et le bien ne sera compté qu'à celui qui le pratiquait auparavant﴿ aucune œuvre pieuse ne sera acceptée de sa part s'il ne la pratiquait pas avant cela. ﴾Dis : « Attendez donc ! Nous aussi, nous attendons. »﴿ ce qui est une mise en garde sévère adressée aux mécréants, et une menace appuyée adressée à celui qui reporte sa foi et son repentir à un temps où cela ne lui sera plus utile.

إِنَّ ٱلَّذِينَ فَرَّقُوا۟ دِينَهُمْ وَكَانُوا۟ شِيَعًا لَّسْتَ مِنْهُمْ فِى شَىْءٍ ۚ إِنَّمَآ أَمْرُهُمْ إِلَى ٱللَّهِ ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿١٥٩﴾

(159) ﴾*Ceux qui fractionnent leur religion et se divisent en sectes, tu n'as pas à répondre d'eux. Leur sort ne dépend que d'Allah qui les informera alors de ce qu'ils faisaient.*﴿

Le verset englobe tous ceux qui quittent la religion d'Allah et s'y opposent, car Allah a envoyé Son Messager avec la guidée et la religion de la vérité, afin qu'elle prédomine sur toutes les religions. Sa Loi est unique et ne comporte ni divergence ni division. Ceux qui divergent à ce sujet, ﴾et se divisent en sectes﴿ comme les adeptes des différents schismes et crédos – qui ne sont que passions et égarements – Allah a innocenté Son Messager de ce qu'ils font. Il est dit dans le hadith : « *Nous, prophètes, sommes frères de mères différentes, notre religion est la même.* »[1] Telle est la voie droite apportée par les Messagers : l'adoration d'Allah seul, sans associé, et l'attachement à la Loi du dernier messager suscité. Tout ce qui s'y oppose n'est qu'égarement, ignorance, avis erronés et passions, et les messagers en sont innocents, comme Allah (ﷻ) dit : ﴾tu n'as pas à répondre d'eux. Leur sort ne dépend que d'Allah qui les informera alors de ce qu'ils faisaient﴿ Puis Allah expose Sa grâce au Jour de la Résurrection, dans Son jugement et Son équité, en disant :

مَن جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُۥ عَشْرُ أَمْثَالِهَا ۖ وَمَن جَآءَ بِٱلسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَىٰٓ إِلَّا مِثْلَهَا وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١٦٠﴾

(160) ﴾*Quiconque se présentera avec une bonne action en recevra la récompense au décuple. Tandis que celui qui se présentera avec une mauvaise action ne sera rétribué que par son équivalent, et ils ne seront point lésés.*﴿

Ce noble verset détaille ce qui a été mentionné de manière globale dans l'autre verset qui est :

مَن جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُۥ خَيْرٌ مِّنْهَا وَهُم مِّن فَزَعٍ يَوْمَئِذٍ ءَامِنُونَ ﴿٨٩﴾

﴾Ceux qui se présenteront avec une bonne œuvre en obtiendront ce qui sera meilleur encore, et en ce Jour, ils seront à l'abri de toute frayeur.﴿[2]

[1] *Ṣaḥīḥ Al-Jâmiʿ* (1452).
[2] *An-Naml*, v.89.

Pour Ibn Masᶜûd, celui qui ﴾se présentera avec une bonne action﴿ est celui qui viendra avec l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, ﴾Tandis que celui qui se présentera avec une mauvaise action﴿ le polythéisme, ﴾ne sera rétribué que par son équivalent, et ils ne seront point lésés.﴿

قُلْ إِنَّنِي هَدَىٰنِي رَبِّي إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ دِينًا قِيَمًا مِّلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۚ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٦١﴾ قُلْ إِنَّ
صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦٢﴾ لَا شَرِيكَ لَهُۥ ۖ وَبِذَٰلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا۠ أَوَّلُ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿١٦٣﴾

(161) ﴾*Dis : « Mon Seigneur m'a guidé vers une voie droite, une religion de droiture, la religion d'Abraham qui vouait un culte exclusif à Allah et n'était point du nombre des polythéistes. »* (162) *Dis : « Ma prière, mon sacrifice, ma vie et ma mort sont exclusivement voués à Allah, Seigneur de l'univers,* (163) *qui n'a pas d'associé. Voilà ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre. »*﴿

Allah (ﷻ) dit en ordonnant à Son Messager (ﷺ), le maître des messagers, d'informer de ce qu'Il lui a accordé comme guidée sur Sa voie droite, qui ne souffre d'aucune tortuosité ou déviation, ﴾une religion de droiture﴿ établie et immuable, ﴾la religion d'Abraham qui vouait un culte exclusif à Allah et n'était point du nombre des polythéistes.﴿ Le fait que le Prophète (ﷺ) ait reçu l'ordre de suivre la religion monothéiste d'Abraham n'implique pas que ce dernier soit plus parfait que lui en celle-ci, car le Prophète (ﷺ) l'a établie de manière éminente et l'a parfaite comme personne, c'est pourquoi il fut le sceau des prophètes, le maître incontestable des fils d'Adam, et le détenteur du rang digne de louanges que désirent toutes les créatures, y compris le bien-aimé singulier d'Allah (ﷻ). ﴾Dis : Ma prière, mon sacrifice, ma vie et ma mort sont exclusivement voués à Allah, Seigneur de l'univers﴿ Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager d'informer les polythéistes qui adorent autre qu'Allah et sacrifient sur un autre nom que le Sien, qu'il s'oppose à eux en cela, car sa prière est vouée à Allah, et son sacrifice n'est fait que sur le Nom d'Allah, sans associé. ﴾et je suis le premier à me soumettre﴿ de ce communauté, et il en est tel qu'il l'a dit, car tous les prophètes avant lui ont appelé à l'islam dont le fondement est l'adoration d'Allah seul sans associé. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a envoyé Ses Messagers avec l'islam, mais qu'ils diffèrent entre eux en fonction de leurs Lois particulières qui s'abrogent les unes les autres jusqu'à être toutes abrogées par la Législation de Muhammad qui ne sera jamais abrogée, demeurera soutenue, et dont l'étendard flottera jusqu'à la survenue de l'Heure.

قُلْ أَغَيْرَ ٱللَّهِ أَبْغِي رَبًّا وَهُوَ رَبُّ كُلِّ شَيْءٍ ۚ وَلَا تَكْسِبُ كُلُّ نَفْسٍ إِلَّا عَلَيْهَا ۚ وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ۚ ثُمَّ إِلَىٰ
رَبِّكُم مَّرْجِعُكُمْ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿١٦٤﴾

(164) ﴾*Dis : « Chercherais-je un autre Seigneur qu'Allah alors qu'Il est le Seigneur de toute chose ? » Chacun ne commet [le mal] qu'à son propre détriment et personne ne portera le fardeau d'autrui. Puis, C'est vers votre Seigneur seul que vous serez ramenés, et Il vous informera alors concernant ce sur quoi vous divergiez.*﴿

﴾Dis﴿ ô Muhammad, à ceux qui associent à Allah dans l'adoration qui Lui est vouée et la confiance en Lui, ﴾Chercherais-je un autre Seigneur qu'Allah alors qu'Il est le Seigneur de toute chose ?﴿ Il m'éduque, me protège, me préserve, administre mes affaires. Je ne place ma confiance qu'en Lui, et je ne me tourne que vers Lui, car

Il est le Seigneur et Maître de toute chose. La création et l'ordre Lui reviennent. Ce verset comporte l'ordre de l'exclusivité de la confiance en Allah, de même que le verset précédent comporte l'ordre de l'exclusivité de l'adoration qui Lui est vouée, sans Lui associer quoi que ce soit. Ces deux sens sont souvent associés dans le Coran. ﴾Chacun ne commet [le mal] qu'à son propre détriment et personne ne portera le fardeau d'autrui﴿ ceci informe de la situation au Jour de la Résurrection, concernant la rétribution d'Allah, Son jugement et Sa justice. Les créatures seront rétribuées pour leurs œuvres : en bien si elles étaient bonnes, et en mal si elles étaient mauvaises, et personne n'endossera les fautes d'autrui. Ceci relève de Sa justice. ﴾Puis, C'est vers votre Seigneur seul que vous serez ramenés, et Il vous informera alors concernant ce sur quoi vous divergiez.﴿ Œuvrez comme vous le voulez, nous œuvrons comme nous le voulons. Vous et nous serons présentés devant Lui, et Il nous informera, ainsi que vous, de nos œuvres et des vôtres, ainsi que de nos divergences ici-bas.

وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَكُمْ خَلَٰٓئِفَ ٱلْأَرْضِ وَرَفَعَ بَعْضَكُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَٰتٍ لِّيَبْلُوَكُمْ فِى مَآ ءَاتَىٰكُمْ ۗ إِنَّ رَبَّكَ سَرِيعُ ٱلْعِقَابِ وَإِنَّهُۥ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٦٥﴾

(165) ﴾*C'est Lui qui vous a fait vous succéder sur terre et qui a élevé en degrés certains d'entre vous au-dessus des autres, afin de vous éprouver en ce qu'Il vous a accordé. Ton Seigneur est prompt à châtier et Il est pardonneur et miséricordieux.*﴿

﴾C'est Lui qui vous a fait vous succéder sur terre﴿ Il vous a fait peupler la terre, génération après génération, siècle après siècle, successeur après prédécesseur. ﴾et qui a élevé en degrés certains d'entre vous au-dessus des autres﴿, Il a établi entre vous des différences dans les ressources, les caractères, les bonnes et les mauvaises qualités, les aspects, formes et couleurs. Et Il possède une sagesse en cela, ﴾afin de vous éprouver en ce qu'Il vous a accordé.﴿ Afin qu'Il vous éprouve à travers ce dont Il vous a fait don, qu'Il éprouve le riche en sa richesse et l'interroge sur sa reconnaissance, ainsi que le pauvre en sa pauvreté et l'interroge sur sa patience. ﴾Ton Seigneur est prompt à châtier et Il est pardonneur et miséricordieux﴿ est un avertissement et une incitation : Son jugement et Son châtiment sont prompts à l'encontre de celui qui Lui désobéit et s'oppose à Ses messagers ; ﴾et Il est pardonneur et miséricordieux﴿ pour celui qui Le prend pour Maitre et suit Ses messagers en ce qu'ils ont apporté comme informations et commandements.

Sourate 7

AL-AᶜRÂF - الأعراف

Les sommets de la muraille. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓصٓ ﴿١﴾ كِتَٰبٌ أُنزِلَ إِلَيْكَ فَلَا يَكُن فِى صَدْرِكَ حَرَجٌ مِّنْهُ لِتُنذِرَ بِهِۦ وَذِكْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢﴾

ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ ۗ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٣﴾

(1) ﴿[Les lettres] *Alif, Lâm, Mîm, Ṣâd.* (2) *Ceci est un Livre qui t'est révélé. Qu'il n'y ait en ton cœur aucune gêne à son sujet, afin que tu avertisses à travers lui, et qu'il soit un rappel adressé aux croyants.* (3) *Suivez ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur et ne suivez aucun autre maître que Lui. Que vous réfléchissez peu !*﴾

A précédé au début de sourate *al-baqarah* ce qui concerne les lettres séparées présentes au début de certaines sourates et les divergences à ce sujet. ﴿Ceci est un Livre qui t'est révélé﴾ de la part de ton Seigneur, ﴿Qu'il n'y ait en ton cœur aucune gêne à son sujet﴾ aucun doute. On a également dit : n'éprouve aucune gêne à le transmettre et à avertir à travers lui, ﴿afin que tu avertisses à travers lui﴾ il t'a donc été révélé afin que tu avertisses, à travers lui, les mécréants, ﴿et qu'il soit un rappel adressé aux croyants.﴾ Puis Allah (ﷻ) s'adresse à l'univers en disant : ﴿Suivez ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur﴾ suivez les traces du Prophète illettré qui est venu à vous avec un Livre révélé de la part du Seigneur et Possesseur de toute chose. ﴿et ne suivez aucun autre maître que Lui﴾ n'abandonnez pas ce que vous apporte le Messager pour autre que lui, sinon vous vous écarteriez du jugement d'Allah pour celui d'un autre que Lui. ﴿Que vous réfléchissez peu !﴾ comme dans Sa Parole :

وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُم بِٱللَّهِ إِلَّا وَهُم مُّشْرِكُونَ ﴿١٠٦﴾

﴿Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en Lui donnant des associés.﴾[1]

وَكَم مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَٰهَا فَجَآءَهَا بَأْسُنَا بَيَٰتًا أَوْ هُمْ قَآئِلُونَ ﴿٤﴾ فَمَا كَانَ دَعْوَىٰهُمْ إِذْ جَآءَهُم بَأْسُنَآ إِلَّآ

أَن قَالُوٓا۟ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿٥﴾ فَلَنَسْـَٔلَنَّ ٱلَّذِينَ أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ وَلَنَسْـَٔلَنَّ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٦﴾ فَلَنَقُصَّنَّ

عَلَيْهِم بِعِلْمٍ ۖ وَمَا كُنَّا غَآئِبِينَ ﴿٧﴾

(4) ﴿*Que de cités avons-Nous anéanties ! Notre châtiment frappa [leurs habitants] en pleine nuit ou durant leur sieste.* (5) *Lorsque Notre châtiment s'abattit sur eux, ils ne purent que reconnaître : « Oui, nous étions transgresseurs ! »* (6) *[Par Allah !] Nous interrogerons ceux auxquels un message est parvenu, et Nous*

[1] *Yûsuf*, v.106.

interrogerons aussi les messagers. (7) *Nous leur raconterons en toute connaissance [ce qu'ils faisaient] car Nous n'étions pas absent !*﴾

﴿Que de cités avons-Nous anéanties﴾ pour leur opposition et démenti de Nos Messagers, ce qui leur valut un avilissement en ce bas-monde qui les mènera à une humiliation dans l'au-delà. ﴿Notre châtiment frappa [leurs habitants] en pleine nuit ou durant leur sieste﴾, l'ordre d'Allah, Son châtiment et Sa vengeance ont surpris les uns de nuit et les autres pendant leur sieste au milieu du journée, qui sont deux temps d'insouciance et de délassement. ﴿Lorsque Notre châtiment s'abattit sur eux, ils ne purent que reconnaître : « Oui, nous étions transgresseurs ! »﴾ Ils purent uniquement reconnaître, lorsque le châtiment les frappa, qu'ils le méritaient. ﴿[Par Allah !] Nous interrogerons ceux auxquels un message est parvenu﴾ Au Jour de la Résurrection, le Seigneur (ﷻ) interrogera les communautés sur ce qu'elles auront répondu à Ses messagers concernant Son message, et Il interrogera également les messagers sur la transmission de Ses messages. ﴿Nous leur raconterons en toute connaissance [ce qu'ils faisaient] car Nous n'étions pas absent !﴾ On présentera le Livre au Jour de la Résurrection, et il exposera tout ce qu'ils faisaient. » Allah informera donc Ses serviteurs, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils disaient et faisaient, que cela soit minime ou important, éminent ou méprisable, car Allah est témoin de tout, rien ne Lui échappe. Il connaît les regards dérobés et ce que dissimulent les cœurs.

وَٱلْوَزْنُ يَوْمَئِذٍ ٱلْحَقُّ ۚ فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٨﴾ وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ
ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُم بِمَا كَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَظْلِمُونَ ﴿٩﴾

(8) ﴿*En ce jour, la pesée sera juste. Ceux dont les bonnes œuvres pèseront plus lourd [que leurs péchés] seront les bienheureux !* (9) *Quant à ceux dont les bonnes œuvres seront plus légères [que leurs péchés], voilà ceux qui auront causé leur perte pour avoir transgressé Nos versets.*﴾

﴿En ce jour, la pesée﴾ des actes au Jour de la Résurrection, ﴿sera juste﴾ et Allah (ﷻ) ne lésera personne. [﴿En ce jour, la pesée sera juste. Ceux dont les bonnes œuvres pèseront plus lourd [que leurs péchés] seront les bienheureux ! ﴾ Ce sont eux qui parviendront au succès, qui obtiendront ce qu'ils auront recherché et qui demeureront éternellement dans les Jardins du Paradis. ﴿Quant à ceux dont les bonnes œuvres seront plus légères [que leurs péchés], voilà ceux qui auront causé leur perte﴾ ceux qui n'auront pas alourdit le plateau de leurs bonnes œuvres par la reconnaissance de l'unicité d'Allah, la foi en Son Messager, et la conformation à Ses commandements et Ses interdictions. Voilà ceux qui auront privé leur âme de sa part de la récompense immense d'Allah, ﴿pour avoir transgressé Nos versets﴾ pour avoir renié les arguments et preuves d'Allah, sans reconnaitre leur vérité ni croire en leur réalité.]

وَلَقَدْ مَكَّنَّٰكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَجَعَلْنَا لَكُمْ فِيهَا مَعَٰيِشَ ۗ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿١٠﴾

(10) ﴿*[Par Allah !] Nous vous avons établis sur terre et vous y avons accordé de quoi vivre. [Mais] vous êtes peu reconnaissants !*﴾

Allah (ﷻ) rappelle Ses bienfaits à Ses serviteurs en ce qu'Il les a installés sur terre en en faisant un lieu d'établissement, en y établissant des montagnes et des rivières,

en leur y accordant des demeures et maisons, en leur permettant de jouir de ses bienfaits, en leur soumettant les nuages afin d'en tirer leur subsistance, et en leur accordant de quoi y vivre, c'est-à-dire des gains et moyens par lesquels ils commercent. Malgré tout, la plupart d'entre eux ne se montrent que peu reconnaissants pour cela.

وَلَقَدْ خَلَقْنَٰكُمْ ثُمَّ صَوَّرْنَٰكُمْ ثُمَّ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ لَمْ يَكُن مِّنَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿١١﴾

(11) ﴿*[Par Allah !] Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné forme, puis Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam ! » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblîs qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent.*﴾

Allah (ﷻ) attire l'attention des fils d'Adam sur la noblesse de leur père Adam (ﷺ) et leur montre l'inimitié de leur ennemi Iblîs et ce qu'il recèle comme jalousie contre eux et leur père Adam. Ceci afin qu'ils prennent garde à lui et ne suivent pas ses voies : ﴿[Par Allah !] Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné forme, puis Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam ! »﴾ Ceci car lorsqu'Allah (ﷻ) créa Adam (ﷺ) de Sa Main à partir d'argile adhérente, lui donna une forme humaine parfaite, et insuffla en lui une de Ses âmes, Il ordonna aux anges de se prosterner devant lui, par vénération pour le Seigneur (ﷻ). Tous entendirent et obéirent, sauf Iblîs qui ne fut pas de ceux qui se prosternèrent.

قَالَ مَا مَنَعَكَ أَلَّا تَسْجُدَ إِذْ أَمَرْتُكَ ۖ قَالَ أَنَا۠ خَيْرٌ مِّنْهُ خَلَقْتَنِى مِن نَّارٍ وَخَلَقْتَهُۥ مِن طِينٍ ﴿١٢﴾

(12) ﴿*[Allah] dit : « Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner lorsque Je te l'ai ordonné ? – Je suis meilleur que lui. Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile.*﴾

Qu'est-ce qui t'a gêné, imposé et contraint à ne pas te prosterner lorsque Je te l'ai ordonné ? Ou d'autres formulations semblables. ﴿Je suis meilleur que lui﴾, ce qui relève des excuses plus graves que le péché ! Comme s'il avait refusé d'obéir car on n'ordonne pas à celui qui est meilleur de se prosterner devant celui qui est moindre ! Il voulait signifier : « Je suis meilleur que lui ! Pourquoi m'ordonnes-Tu alors de me prosterner devant lui ? » Il exposa ensuite qu'il était meilleur que lui, car créé de feu qui est plus noble que l'argile avec laquelle Adam fut créé.

قَالَ فَٱهْبِطْ مِنْهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَن تَتَكَبَّرَ فِيهَا فَٱخْرُجْ إِنَّكَ مِنَ ٱلصَّٰغِرِينَ ﴿١٣﴾ قَالَ أَنظِرْنِىٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٤﴾ قَالَ إِنَّكَ مِنَ ٱلْمُنظَرِينَ ﴿١٥﴾

(13) ﴿*– Descends d'ici ! Tu n'as pas à t'enorgueillir en ce lieu. Sors ! Te voilà du nombre des méprisés.* (14) *– Accorde-moi un délai jusqu'au jour où ils seront ressuscités.* (15) *– Tu es de ceux à qui délai est accordé.*﴾

Allah (ﷻ) dit en s'adressant à Iblîs avec un ordre universel : ﴿Descends d'ici !﴾ En raison de ta désobéissance à Mon ordre et de ta rébellion contre Moi. ﴿Tu n'as pas à t'enorgueillir en ce lieu﴾ au Paradis, ou encore au rang éminent qu'il occupait dans le royaume céleste. ﴿Sors ! Te voilà du nombre des méprisés﴾ humiliés et avilis, à

l'opposé de ce qu'il recherchait, et pour juste rétribution du contraire qu'il visait. Le maudit prit conscience de sa situation et demanda un délai jusqu'au Jour de la Rétribution ﴾Accorde-moi un délai jusqu'au jour où ils seront ressuscités. 15. – Tu es de ceux à qui délai est accordé.﴿ Allah (ﷻ) lui accorda sa requête en raison de ce qu'Il possède comme sagesse, volonté et vouloir, que rien ne peut contredire ou empêcher, rien ne peut s'opposer à Son jugement, et Il est prompt à demander compte.

قَالَ فَبِمَآ أَغْوَيْتَنِى لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَٰطَكَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ﴿١٦﴾ ثُمَّ لَءَاتِيَنَّهُم مِّنۢ بَيْنِ أَيْدِيهِمْ وَمِنْ خَلْفِهِمْ وَعَنْ أَيْمَٰنِهِمْ وَعَن
شَمَآئِلِهِمْ ۖ وَلَا تَجِدُ أَكْثَرَهُمْ شَٰكِرِينَ ﴿١٧﴾

(16) ﴾– *Puisque Tu m'as égaré, je les guetterai sur Ta voie droite,* (17) *puis je les attaquerai par-devant et par-derrière, sur leur droite et sur leur gauche, si bien que pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.*﴿

Lorsqu'Allah (ﷻ) accorda à Iblîs ﴾un délai jusqu'au jour où ils seront ressuscités﴿ et que ce dernier en fut certain, il persista dans l'opposition et la rébellion en disant : ﴾Puisque Tu m'as égaré, je les guetterai sur Ta voie droite﴿ tout comme Tu m'as égaré, ou encore : de la même façon que Tu as décrété ma perte, je guetterai Tes serviteurs – que Tu vas créer de la descendance de celui à cause duquel Tu m'as éloigné – ﴾sur Ta voie droite﴿ la voie de la vérité et le chemin du salut, et je les en égarerai afin qu'ils ne T'adorent pas et ne proclament pas Ton unicité, en raison du fait que Tu m'as égaré. ﴾puis je les attaquerai par-devant﴿ je les ferai douter de leur vie future ; ﴾par-derrière﴿ je leur ferai désirer leur vie d'ici-bas ; ﴾sur leur droite﴿ je les jetterai dans la confusion concernant leur religion ; ﴾et sur leur gauche﴿ je leur ferai aimer les péchés. Pour Ibn Jarîr ceci désigne toutes les voies du bien et du mal. Il leur obstrue la voie du bien et leur enjolive le mal. ﴾si bien que pour la plupart﴿ les monothéistes, ﴾Tu ne les trouveras pas reconnaissants﴿ Les propos d'Iblîs ne sont que suppositions et conjectures, mais il vit juste en cela.

قَالَ ٱخْرُجْ مِنْهَا مَذْءُومًا مَّدْحُورًا ۖ لَّمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿١٨﴾

(18) ﴾– *Sors d'ici, couvert d'opprobre et à jamais banni ! J'emplirai la Géhenne de vous tous, toi et ceux qui te suivront parmi eux.*﴿

Allah (ﷻ) appuie la malédiction, le bannissement, et l'éloignement de Satan de l'Assemblée céleste en disant : ﴾Sors d'ici, couvert d'opprobre et à jamais banni !﴿ Humilié et abhorré. ﴾J'emplirai la Géhenne de vous tous, toi et ceux qui te suivront parmi eux.﴿

وَيَٰٓـَٔادَمُ ٱسْكُنْ أَنتَ وَزَوْجُكَ ٱلْجَنَّةَ فَكُلَا مِنْ حَيْثُ شِئْتُمَا وَلَا تَقْرَبَا هَٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٩﴾
فَوَسْوَسَ لَهُمَا ٱلشَّيْطَٰنُ لِيُبْدِىَ لَهُمَا مَا وُۥرِىَ عَنْهُمَا مِن سَوْءَٰتِهِمَا وَقَالَ مَا نَهَىٰكُمَا رَبُّكُمَا عَنْ هَٰذِهِ ٱلشَّجَرَةِ
إِلَّآ أَن تَكُونَا مَلَكَيْنِ أَوْ تَكُونَا مِنَ ٱلْخَٰلِدِينَ ﴿٢٠﴾ وَقَاسَمَهُمَآ إِنِّى لَكُمَا لَمِنَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٢١﴾

(19) ﴿*Ô Adam ! Habite le Paradis avec ton épouse, et mangez à votre guise [de ses délices]. Mais n'approchez pas de cet arbre, sinon vous seriez au nombre des transgresseurs.* » (20) *Puis Satan, afin de leur dévoiler leur nudité qui leur était cachée, leur insuffla : « Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges et d'être immortels ! »* (21) *Et il leur jura : « Je suis pour vous un conseiller sincère. »*﴾

Allah (ﷻ) a permis à Adam (ﷺ) et son épouse Eve de manger de tous les fruits du Paradis, sauf d'un seul arbre, et ceci a déjà été évoqué dans sourate *al-baqarah.* À ce moment, Satan les jalousa, et s'efforça de ruser, tromper et insuffler pour qu'on leur retire ce dont ils jouissaient comme bienfaits et beaux habits. Il leur dit en mentant : ﴿Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges et d'être immortels !﴾ et si vous en mangez, vous obtiendrez cela. ﴿Et il leur jura﴾ par Allah ﴿Je suis pour vous un conseiller sincère﴾ car j'étais là avant vous et je connais mieux ce lieu.

فَدَلَّىٰهُمَا بِغُرُورٍ ۚ فَلَمَّا ذَاقَا ٱلشَّجَرَةَ بَدَتْ لَهُمَا سَوْءَٰتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا مِن وَرَقِ ٱلْجَنَّةِ ۖ وَنَادَىٰهُمَا
رَبُّهُمَآ أَلَمْ أَنْهَكُمَا عَن تِلْكُمَا ٱلشَّجَرَةِ وَأَقُل لَّكُمَآ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ لَكُمَا عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٢٢﴾ قَالَا رَبَّنَا ظَلَمْنَآ أَنفُسَنَا
وَإِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا وَتَرْحَمْنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٢٣﴾

(22) ﴿*Il les fit ainsi chuter par sa tromperie. Lorsqu'ils eurent goûté [aux fruits] de l'arbre, leur nudité leur apparut, et ils se mirent à se couvrir des feuilles du Paradis. Leur Seigneur les interpella : « Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Et ne vous avais-Je pas dit que Satan était pour vous un ennemi déclaré ? »* (23) *Ils dirent : « Seigneur, nous nous sommes causés du tort. Si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons perdus. »*﴾

﴿Il les fit ainsi chuter par sa tromperie. Lorsqu'ils eurent goûté [aux fruits] de l'arbre, leur nudité leur apparut﴾ car en raison de leur péché et faute, Allah leur retira le vêtement qui les couvrait jusque-là, ﴿et ils se mirent à se couvrir des feuilles du Paradis. Leur Seigneur les interpella : « Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Et ne vous avais-Je pas dit que Satan était pour vous un ennemi déclaré ? »﴾ Allah rappela à Adam et Eve qu'Il leur avait interdit de consommer du fruit de cet arbre et du fait qu'Iblîs était pour eux un ennemi déclaré, et son inimitié vous est apparue clairement lorsqu'il refusa de se prosterner devant Adam par jalousie et transgression. ﴿Ils dirent : « Seigneur, nous nous sommes causés du tort. Si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons perdus. »﴾ Ils reconnurent leur péché et demandèrent à Allah Son pardon et Sa miséricorde, à l'opposé de la réponse que fit Iblîs le maudit. ﴿Seigneur, nous nous sommes causés du tort﴾ en Te désobéissant, en nous opposant à Ton commandement et en obéissant à notre ennemi et le Tien en consommant du fruit de l'arbre que Tu nous avais interdit. ﴿Si Tu ne nous pardonnes pas﴾ si Tu ne couvres pas notre péché et nous châtie pour cela, ﴿et ne nous fais pas miséricorde﴾ si Tu ne fais pas preuve de bienveillance envers nous et délaisse de nous châtier, ﴿nous serons perdus﴾ nous serons de ceux qui vont à leur perte.

قَالَ ٱهْبِطُوا۟ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ ۖ وَلَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٢٤﴾ قَالَ فِيهَا تَحْيَوْنَ وَفِيهَا تَمُوتُونَ وَمِنْهَا تُخْرَجُونَ ﴿٢٥﴾

(24) ﴾*Allah dit : « Descendez [sur terre] où vous serez ennemis les uns des autres. Vous aurez sur terre un lieu de séjour temporaire et une jouissance éphémère.* (25) *Vous y vivrez, vous y mourrez, et c'est d'elle qu'on vous fera sortir. »*﴿

On a dit que : ﴾Descendez﴿ s'adressait à Adam, Eve, Satan et le serpent, mais certains ne mentionnent pas le serpent, et Allah est plus savant. L'animosité concernait Adam et Satan, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

قَالَ ٱهْبِطَا مِنْهَا جَمِيعًا

﴾*[Allah] dit : « Descendez tous [sur terre] ! »*﴿[1]

Eve suit Adam, et le serpent – si sa mention est authentique – suit Iblîs. ﴾Vous aurez sur terre un lieu de séjour temporaire et une jouissance éphémère.﴿ Un lieu d'établissement et d'existence jusqu'à un terme connu, déjà inscrit par la plume, connu par la prédestination, et écrit dans le Livre originel. ﴾Vous y vivrez, vous y mourrez, et c'est d'elle qu'on vous fera sortir﴿ Allah (ﷻ) a fait de la terre une demeure pour les fils d'Adam durant leur vie terrestre. Ils y vivront, y mourront, en elle seront leurs tombes, et c'est d'elle qu'ils seront ressuscités au Jour de la Résurrection, en lequel Allah réunira les premiers et les derniers, et rétribuera chacun en fonction de ses œuvres.

يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ قَدْ أَنزَلْنَا عَلَيْكُمْ لِبَاسًا يُوَٰرِى سَوْءَٰتِكُمْ وَرِيشًا ۖ وَلِبَاسُ ٱلتَّقْوَىٰ ذَٰلِكَ خَيْرٌ ۚ ذَٰلِكَ مِنْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿٢٦﴾

(26) ﴾*Ô fils d'Adam ! Nous avons créé pour vous des vêtements pour cacher votre nudité, ainsi que des parures. Mais le vêtement de la piété, voilà qui est meilleur. Ceci relève des signes d'Allah, afin qu'ils se rappellent [et en tirent exhortation].*﴿

Allah (ﷻ) rappelle Ses dons à Ses serviteurs en ce qu'Il leur a accordé comme vêtements et parures. Les vêtements mentionnés ici sont ce qui couvre les parties intimes (العَوْرات, *al-ᶜawrât*), alors que les parures sont ce qui embellit l'apparence. Les premiers relèvent donc des nécessités impératives, et les deuxièmes des compléments et ajouts. Pour Ibn ᶜAbbâs, les parures (الرِياش, *ar-riyâsh*) désigne ici les richesses. ﴾Mais le vêtement de la piété, voilà qui est meilleur.﴿ pour Ibn ᶜAbbâs, il est question des œuvres pieuses, et on a tenu d'autres avis proches. ﴾Ceci relève des signes d'Allah, afin qu'ils se rappellent [et en tirent exhortation].﴿ [Ce que Je vous ai accordé comme vêtements et parures relève des signes d'Allah à travers lesquels on connait celui qui renie la validité de l'unicité d'Allah, ainsi que l'égarement dans lequel ils demeurent. Le fait qu'ils en tirent un rappel et une exhortation, qu'ils reviennent à la vérité et délaissent le faux relève de Ma miséricorde envers Mes serviteurs.]

[1] *Ta-Ha*, v.123.

يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ لَا يَفۡتِنَنَّكُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ كَمَآ أَخۡرَجَ أَبَوَيۡكُم مِّنَ ٱلۡجَنَّةِ يَنزِعُ عَنۡهُمَا لِبَاسَهُمَا لِيُرِيَهُمَا
سَوۡءَٰتِهِمَآۗ إِنَّهُۥ يَرَىٰكُمۡ هُوَ وَقَبِيلُهُۥ مِنۡ حَيۡثُ لَا تَرَوۡنَهُمۡۗ إِنَّا جَعَلۡنَا ٱلشَّيَٰطِينَ أَوۡلِيَآءَ لِلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ ﴿٢٧﴾

(27) ﴾*Ô fils d'Adam ! Que Satan ne vous trompe point, comme il a trompé vos parents en les faisant sortir du Paradis, les dépouillant de leur vêtement pour leur montrer leur nudité, car il vous voit, lui et sa horde, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons fait des démons les alliés de ceux qui ne croient pas,*﴿

Allah (ﷻ) met en garde les fils d'Adam contre Iblîs et ses suppôts, en leur exposant son inimitié ancienne envers le Père des hommes, Adam (ﷺ), lorsqu'il s'efforça de le faire sortir du Paradis qui est la Demeure des délices, vers la Demeure de la fatigue et du labeur. Il fut également la cause du dévoilement de sa nudité, après qu'elle lui fut cachée. Et tout ceci uniquement en raison de son inimitié appuyée.

وَإِذَا فَعَلُواْ فَٰحِشَةً قَالُواْ وَجَدۡنَا عَلَيۡهَآ ءَابَآءَنَا وَٱللَّهُ أَمَرَنَا بِهَاۗ قُلۡ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَأۡمُرُ بِٱلۡفَحۡشَآءِۖ أَتَقُولُونَ عَلَى
ٱللَّهِ مَا لَا تَعۡلَمُونَ ﴿٢٨﴾ قُلۡ أَمَرَ رَبِّي بِٱلۡقِسۡطِۖ وَأَقِيمُواْ وُجُوهَكُمۡ عِندَ كُلِّ مَسۡجِدٖ وَٱدۡعُوهُ
مُخۡلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَۚ كَمَا بَدَأَكُمۡ تَعُودُونَ ﴿٢٩﴾ فَرِيقٗا هَدَىٰ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيۡهِمُ ٱلضَّلَٰلَةُۚ إِنَّهُمُ ٱتَّخَذُواْ
ٱلشَّيَٰطِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَيَحۡسَبُونَ أَنَّهُم مُّهۡتَدُونَ ﴿٣٠﴾

(28) ﴾*qui lorsqu'ils commettent une turpitude disent : « C'est une coutume héritée de nos ancêtres et qu'Allah nous a ordonnée. » Dis : « Allah n'ordonne jamais la turpitude. Attribuez-vous à Allah ce dont vous n'avez aucune connaissance ? »* (29) *Dis : « Mon Seigneur ordonne l'équité, [tout comme Il vous ordonne] de vous orienter [exclusivement vers Lui] en chaque lieu de prière, et de L'invoquer en ne consacrant votre culte qu'à Lui seul. » De même qu'Il vous a créés, vous retournez à Lui.* (30) *Il guide les uns, tandis que les autres méritent l'égarement pour avoir choisi les démons comme alliés en dehors d'Allah, tout en pensant être bien guidés.*﴿

Les Arabes, à l'exception des Qurayshites, n'accomplissaient pas les circumambulations dans les vêtements qu'ils portaient. Ils pensaient qu'ils ne devaient pas accomplir de circumambulations avec des vêtements dans lesquels ils avaient désobéi à Allah. Quant aux Qurayshites – qu'on surnommait les zélés – ils accomplissaient les circumambulations dans leurs vêtements. Celui à qui un Qurayshite prêtait un vêtement accomplissait ses circumambulations avec ; celui qui possédait un vêtement neuf accomplissait ses circumambulations avec, avant de le jeter sans que personne n'en prenne ensuite possession ; et celui qui ne trouvait pas de vêtement neuf, ou celui auquel aucun Qurayshite ne prêtait de vêtement, accomplissait ses circumambulations nu. Une femme pouvait les accomplir, nue, et mettre sur son sexe ce qui en cachera une partie. La plupart des femmes qui accomplissaient les circumambulations nues le faisaient de nuit. C'est là une chose qu'ils ont inventé eux-mêmes, suivant ainsi leurs ancêtres, en pensant que la pratique de leurs ancêtres était liée à un ordre d'Allah et à Sa Loi. Allah réfuta cela : ﴾lorsqu'ils commettent une turpitude ils disent : « C'est une coutume héritée de nos ancêtres et qu'Allah nous a ordonnée. »﴿ Il leur répondit : ﴾Dis﴿ ô Muhammad, à celui qui

prétend cela : ﴾Allah n'ordonne jamais la turpitude﴿ ce que vous commettez là est une turpitude réprouvable, et Allah n'ordonne pas de telles choses, ﴾Attribuez-vous à Allah ce dont vous n'avez aucune connaissance ?﴿ Allez-vous attribuer à Allah des propos dont vous ne connaissez pas l'authenticité ?

﴾Dis : Mon Seigneur ordonne l'équité﴿ c'est-à-dire la justice et la droiture, ﴾[tout comme Il vous ordonne] de vous orienter [exclusivement vers Lui] en chaque lieu de prière, et de L'invoquer en ne consacrant votre culte qu'à Lui seul.﴿ Il vous ordonne la droiture dans Son adoration en ces lieux, et elle consiste à se conformer aux messagers soutenus par les miracles en ce dont ils ont informé d'Allah, et ce qu'ils ont apporté comme législations, à vouer l'adoration exclusivement à Allah, car Allah n'accepte une œuvre que lorsqu'elle rassemble ces deux piliers : qu'elle soit conforme à la Loi, et qu'elle soit dénuée de tout polythéisme. ﴾De même qu'Il vous a créés, vous retournez à Lui﴿ tout comme Il vous a créés en ce bas-monde, vous ressusciterez au Jour de la Résurrection. ﴾Il guide les uns, tandis que les autres méritent l'égarement﴿ puis Il justifie cela en disant : ﴾pour avoir pris les démons pour alliés en dehors d'Allah, tout en pensant être bien guidés.﴿ Pour Ibn Jarîr, c'est là une des preuves les plus évidentes de l'erreur de ceux qui prétendent qu'Allah ne châtie personne pour avoir commis un péché ou adopté un égarement, sauf s'il commet cela après avoir pris connaissance de ce qui était correct, mais persiste tout de même par opposition à son Seigneur. S'il en était ainsi, il n'y aurait pas de différence entre ceux qui s'égarent en pensant être bien guidés et ceux qui sont réellement bien guidés. Allah les a distingués aussi bien en leur nom qu'en les règles qui s'appliquent à eux dans ce verset.

۞ يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ خُذُواْ زِينَتَكُمۡ عِندَ كُلِّ مَسۡجِدٖ وَكُلُواْ وَٱشۡرَبُواْ وَلَا تُسۡرِفُوٓاْۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُسۡرِفِينَ ﴿٣١﴾

(31) ﴾*Ô fils d'Adam ! Revêtez vos beaux habits pour chaque prière. Mangez et buvez, et ne commettez pas d'excès, car [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.*﴿

Ce verset est une réfutation des polythéistes qui accomplissaient les circumambulations autour de la Maison sacrée, nus : ﴾Ô fils d'Adam ! Revêtez vos beaux habits pour chaque prière.﴿ ce qui désigne les vêtements, ce qui couvre les parties intimes, et ce qui est autre comme tissu et ustensile. On leur a ordonné de porter leurs beaux habits pour chaque prière. ﴾Mangez et buvez, et ne commettez pas d'excès﴿ Ibn ᶜAbbâs dit : « Mange ce que tu veux, et habille-toi comme tu veux, tant que tu évites deux choses : l'excès et l'ostentation. » ﴾car [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès﴿ Allah Il n'aime pas ceux qui transgressent Ses limites dans le licite ou l'illicite, qui exagèrent concernant ce qu'Il a permis, en déclarant licite ce qui est illicite, ou en déclarant illicite ce qui est licite. Mais Il aime qu'on considère licite ce qu'Il a permis, et qu'on considère illicite ce qu'Il a interdit. Telle est l'équité qu'Il a ordonnée.

قُلۡ مَنۡ حَرَّمَ زِينَةَ ٱللَّهِ ٱلَّتِيٓ أَخۡرَجَ لِعِبَادِهِۦ وَٱلطَّيِّبَٰتِ مِنَ ٱلرِّزۡقِۚ قُلۡ هِيَ لِلَّذِينَ ءَامَنُواْ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا
خَالِصَةٗ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۗ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلۡأٓيَٰتِ لِقَوۡمٖ يَعۡلَمُونَ ﴿٣٢﴾

(32) ﴾*Dis : « Qui a déclaré illicites les beaux vêtements ainsi que les bonnes nourritures qu'Allah a accordés à Ses serviteurs ? » Dis : « Ceux qui croient [en partagent l'utilité avec les mécréants] en ce bas-monde, alors que cela leur sera exclusivement réservé au Jour de la Résurrection. » Ainsi Nous exposons clairement les signes pour ceux qui savent.*﴿

Allah (ﷻ) répond à ceux qui interdisent quelque aliment, boisson et vêtement d'eux-mêmes, sans se fonder sur une Loi d'Allah : ﴾Dis﴿ ô Muhammad, à ces polythéistes qui interdisent des choses en se fondant sur leurs avis erronés et leurs innovations : ﴾Qui a déclaré illicites les beaux vêtements ainsi que les bonnes nourritures qu'Allah a accordés à Ses serviteurs ? » Dis : « Ceux qui croient [en partagent l'utilité avec les mécréants] en ce bas-monde﴿ ceci a été créé pour ceux qui croient en Allah et L'adorent en ce bas-monde – même si les mécréants le partagent avec eux, par amour pour ce bas-monde – et cela leur sera exclusivement réservé au Jour de la Résurrection, sans qu'aucun mécréant ne le partage avec eux, car le Paradis est interdit aux mécréants.

قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ ٱلْفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلْإِثْمَ وَٱلْبَغْىَ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَأَن تُشْرِكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ
سُلْطَٰنًا وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٣٣﴾

(33) ﴾*Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, apparentes et cachées, les péchés, l'atteinte [faite à autrui] sans droit, de même que d'attribuer à Allah des associés [concernant l'adoration desquels] Il n'a révélé aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. »*﴿

Il a précédé dans sourate *al-anᶜâm* ce qui concerne les turpitudes apparentes et cachées. (الإثم, *al-ithm*) désigne les fautes liées à leur auteur, alors que (البغي, *al-baghy*) désigne la transgression envers autrui, et Allah a interdit ceci et cela. ﴾de même que d'attribuer à Allah des associés [concernant l'adoration desquels] Il n'a révélé aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. »﴿ Attribuer un associé à Allah dans l'adoration et proférer des mensonges en prétendant qu'Allah a un fils ou d'autres choses semblables dont vous n'avez aucune connaissance.

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ ۖ فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً ۖ وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٣٤﴾ يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ
مِّنكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتِى ۙ فَمَنِ ٱتَّقَىٰ وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٣٥﴾ وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟
بِـَٔايَٰتِنَا وَٱسْتَكْبَرُوا۟ عَنْهَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٣٦﴾

(34) ﴾*À chaque communauté un terme fixé, et lorsque leur terme échoit, ils ne peuvent ni le retarder ni l'avancer, fût-ce d'un instant.* (35) *Ô fils d'Adam ! Si des messagers issus de vous viennent vous exposer Mes versets, [sachez] que ceux qui craignent [de tomber dans les interdits d'Allah] et s'amendent, n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre].* (36) *Quant à ceux qui démentent Nos versets et s'en détournent avec orgueil, ils sont les hôtes de l'Enfer, où ils demeureront éternellement.*﴿

﴾À chaque communauté﴿ chaque siècle et chaque génération ﴾un terme fixé, et lorsque leur terme échoit, ils ne peuvent ni le retarder ni l'avancer, fût-ce d'un instant.﴿ Puis Allah (ﷻ) avertit les fils d'Adam qu'Il leur enverra des Messagers qui leur exposeront Ses versets, leur annonceront [le Paradis] et les mettront en garde [contre l'Enfer], ﴾ceux qui craignent et s'amendent﴿ ceux qui abandonnent les interdits et accomplissent les actes d'obéissance, ﴾n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils auront laissé sur terre]. 36. Quant à ceux qui démentent Nos versets et s'en détournent avec orgueil﴿ ceux dont les cœurs démentent les versets, et qui refusent par orgueil de les mettre en pratique, ﴾ils sont les hôtes de l'Enfer, où ils demeureront éternellement.﴿

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِـَٔايَٰتِهِۦٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يَنَالُهُمْ نَصِيبُهُم مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَتْهُمْ
رُسُلُنَا يَتَوَفَّوْنَهُمْ قَالُوٓا۟ أَيْنَ مَا كُنتُمْ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۖ قَالُوا۟ ضَلُّوا۟ عَنَّا وَشَهِدُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَنَّهُمْ
كَانُوا۟ كَٰفِرِينَ ﴿٣٧﴾

(37) ﴾*Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ou dément Ses versets ? Ceux-là obtiendront la part [de ce bas-monde] qui leur est écrite dans le Livre, jusqu'au moment où Nos envoyés viendront à eux pour leur retirer l'âme et leur demanderont : « Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ? » Ils répondront : « Ils nous ont abandonnés. » Et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants.*﴿

﴾Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ou dément Ses signes ?﴿ Personne n'est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ou dément les signes révélés d'Allah. ﴾Ceux-là obtiendront la part [de ce bas-monde] qui leur est écrite dans le Livre﴿ ils obtiendront leurs œuvres, leur subsistance et leur existence ﴾jusqu'au moment où Nos envoyés viendront à eux pour leur retirer l'âme et leur demanderont : « Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ? »﴿ Allah (ﷻ) mentionne que lorsque les anges viennent retirer l'âme des polythéistes pour l'amener à l'Enfer, ils leur disent : « Où sont ceux que vous associiez [à Allah] en ce bas-monde, que vous invoquiez et adoriez en dehors d'Allah ? Invoquez-les afin qu'ils vous libèrent de la situation en laquelle vous êtes ? » Ils leur répondent : ﴾Ils nous ont abandonnés﴿ ils nous ont laissés et nous n'espérons d'eux aucune utilité et aucun bien, ﴾Et ils témoigneront contre eux-mêmes﴿ ils reconnaîtront et avoueront ﴾qu'ils étaient mécréants.﴿

قَالَ ٱدْخُلُوا۟ فِىٓ أُمَمٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُم مِّنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ فِى ٱلنَّارِ ۖ كُلَّمَا دَخَلَتْ أُمَّةٌ لَّعَنَتْ أُخْتَهَا ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا
ٱدَّارَكُوا۟ فِيهَا جَمِيعًا قَالَتْ أُخْرَىٰهُمْ لِأُولَىٰهُمْ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ أَضَلُّونَا فَـَٔاتِهِمْ عَذَابًا ضِعْفًا مِّنَ ٱلنَّارِ ۖ قَالَ لِكُلٍّ
ضِعْفٌ وَلَٰكِن لَّا تَعْلَمُونَ ﴿٣٨﴾ وَقَالَتْ أُولَىٰهُمْ لِأُخْرَىٰهُمْ فَمَا كَانَ لَكُمْ عَلَيْنَا مِن فَضْلٍ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ
بِمَا كُنتُمْ تَكْسِبُونَ ﴿٣٩﴾

(38) ﴿*Allah [leur] dira : « Entrez en Enfer avec [vos semblables] des communautés de djinns et d'hommes qui vous ont précédés. » Chaque fois qu'une communauté entrera, elle maudira celle qui l'aura précédée, jusqu'à ce qu'elles y soient toutes rassemblées, la dernière arrivée dira alors de la première : « Seigneur ! Voilà ceux qui nous ont égarés ! Inflige-leur donc un double châtiment par le feu ! » Il leur répondra : « À chacune le double, mais vous ne savez pas. »* (39) *Et la première arrivée dira à la dernière : « Vous n'avez sur nous aucun mérite. Goûtez donc au châtiment, pour prix de ce que vous commettiez. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne ce qu'Il dira à ceux qui Lui associent, forgent des mensonges contre Lui et démentent Ses versets : ﴿Entrez en Enfer avec des communautés﴾ qui vous sont semblables, ﴿qui vous ont précédés﴾ parmi les communautés mécréantes passées ﴿de djinns et d'hommes﴾. Puis Il dit : ﴿Chaque fois qu'une communauté entrera, elle maudira celle qui l'aura précédée﴾ ainsi que l'a dit le bien-aimé singulier d'Allah :

ثُمَّ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ يَكْفُرُ بَعْضُكُم بِبَعْضٍ وَيَلْعَنُ بَعْضُكُم بَعْضًا

﴿Mais, au Jour de la Résurrection, vous vous renierez et vous maudirez les uns les autres.﴾[1]

﴿jusqu'à ce qu'elles y soient toutes rassemblées, la dernière dira alors de la première﴾ la dernière entrée – celle des adeptes – dira à la première – celle des meneurs – car leur crime est plus grand que celui de leurs adeptes et qu'ils sont entrés avant eux. Ainsi, les adeptes se plaindront d'eux auprès d'Allah au Jour de la Résurrection, car ce sont eux qui les ont égarés de la voie droite, et ils diront : ﴿Seigneur ! Voilà ceux qui nous ont égarés ! Inflige-leur donc un double châtiment par le feu !﴾ multiplie leur châtiment. ﴿À chacune le double, mais vous ne savez pas﴾ Nous l'avons fait et avons rétribué chacun en fonction de ses œuvres. ﴿Et la première arrivée dira à la dernière﴾ les meneurs diront aux adeptes : ﴿Vous n'avez sur nous aucun mérite﴾ vous vous êtes égarés comme nous nous sommes égarés. » ﴿Goûtez donc au châtiment, pour prix de ce que vous commettiez.﴾ Ceci se déroulera au Jour du rassemblement.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا وَٱسْتَكْبَرُوا۟ عَنْهَا لَا تُفَتَّحُ لَهُمْ أَبْوَٰبُ ٱلسَّمَآءِ وَلَا يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ حَتَّىٰ يَلِجَ ٱلْجَمَلُ فِى
سَمِّ ٱلْخِيَاطِ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٤٠﴾ لَهُم مِّن جَهَنَّمَ مِهَادٌ وَمِن فَوْقِهِمْ غَوَاشٍ ۚ وَكَذَٰلِكَ
نَجْزِى ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿٤١﴾

(40) ﴿*Ceux qui démentent Nos signes et s'en détournent avec orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au Paradis que lorsqu'un chameau passera par le chas d'une aiguille ; c'est ainsi que Nous rétribuons ceux qui se rendent coupables [de mécréance].* (41) *Ils auront la Géhenne pour couche, et seront couverts [de feu] ; c'est ainsi que Nous rétribuons les transgresseurs.*﴾

﴿les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes﴾ les portes du ciel ne s'ouvrent ni pour leurs œuvres ni pour leurs âmes, ﴿et ils n'entreront au Paradis que lorsqu'un chameau passera par le chas d'une aiguille. Ils auront la Géhenne pour couche﴾ pour

[1] *Al-ʿAnkabût*, v.25.

lits ﴾et seront couverts [de feu]﴿ par des couvertures ﴾c'est ainsi que Nous rétribuons les transgresseurs.﴿

وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ
﴿٤٢﴾ وَنَزَعْنَا مَا فِى صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ تَجْرِى مِن تَحْتِهِمُ ٱلْأَنْهَٰرُ ۖ وَقَالُوا۟ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى هَدَىٰنَا لِهَٰذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِىَ
لَوْلَآ أَنْ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ ۖ لَقَدْ جَآءَتْ رُسُلُ رَبِّنَا بِٱلْحَقِّ ۖ وَنُودُوٓا۟ أَن تِلْكُمُ ٱلْجَنَّةُ أُورِثْتُمُوهَا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾

(42) ﴾*Quant à ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses – et Nous n'imposons à personne que ce dont il est capable - ceux-là seront les hôtes du Paradis où ils demeureront éternellement.* (43) *Nous retirerons toute rancœur de leur cœur, des rivières couleront à leurs pieds, et ils diront : « Louange à Allah qui nous a guidés vers ceci. Nous n'aurions pas été guidés si Allah ne nous avait guidés. Les messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité. » Et on leur annoncera : « Voilà le Paradis dont vous héritez en récompense de ce que vous faisiez. »*﴿

Après avoir mentionné la situation des malheureux, Allah (ﷻ) mentionne celle des bienheureux : ﴾Quant à ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses﴿ dont les cœurs croient et qui accomplissent des œuvres pieuses avec leurs membres, à l'opposé de ceux qui démentent les signes d'Allah et s'en détournent avec orgueil. Allah (ﷻ) indique que la foi en Lui et la pratique de cette foi sont une chose facile : ﴾et Nous n'imposons à personne que ce dont il est capable - ceux-là seront les hôtes du Paradis où ils demeureront éternellement. 43. Nous retirerons toute rancœur de leur cœur﴿ toute jalousie et haine. Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Chaque hôte du Paradis voit sa place en Enfer et dit : « Si Allah ne m'avait pas guidé, [telle aurait été ma place] ! » Et cela suscite chez lui reconnaissance. Et chaque hôte de l'Enfer voit sa place au Paradis et dit : « Si Allah m'avait guidé, [telle aurait été ma place] ! » Et cela suscite chez lui malheur.* »[1] C'est pourquoi, lorsque les hôtes du Paradis hériteront des places des hôtes de l'Enfer au Paradis, ﴾on leur annoncera : « Voilà le Paradis dont vous héritez en récompense de ce que vous faisiez. »﴿ en raison de vos œuvres, la miséricorde vous a touchés, vous êtes entrés au Paradis et vous êtes installés en vos demeures, en fonction de vos œuvres.

وَنَادَىٰٓ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ أَصْحَٰبَ ٱلنَّارِ أَن قَدْ وَجَدْنَا مَا وَعَدَنَا رَبُّنَا حَقًّا فَهَلْ وَجَدتُّم مَّا وَعَدَ رَبُّكُمْ حَقًّا ۖ قَالُوا۟ نَعَمْ ۚ
فَأَذَّنَ مُؤَذِّنٌۢ بَيْنَهُمْ أَن لَّعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾ ٱلَّذِينَ يَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبْغُونَهَا عِوَجًا وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ
كَٰفِرُونَ ﴿٤٥﴾

(44) ﴾*Les hôtes du Paradis interpelleront ceux de l'Enfer : « Ce que notre Seigneur nous avait promis s'est accompli en toute vérité. Ce que votre Seigneur vous avait promis s'est-il réalisé en toute vérité ? » Ils répondront : « Oui. » Un héraut proclamera alors entre eux : « Que la malédiction d'Allah soit sur les transgresseurs,* (45) *qui empêchent [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah, cherchent à le rendre tortueux, et ne croient pas en l'au-delà. »*﴿

[1] *Ṣaḥīḥ Al-Jāmiʿ* (4514).

Allah (ﷻ) informe de ce que diront – à titre de blâme – les hôtes du Paradis à ceux de l'Enfer, lorsqu'ils auront pris place en leurs demeures : ﴿Ce que notre Seigneur nous avait promis s'est accompli en toute vérité. Ce que votre Seigneur vous avait promis s'est-il réalisé en toute vérité ? » Ils répondront : « Oui. » Un héraut proclamera alors entre eux : « Que la malédiction d'Allah soit sur les transgresseurs﴾ elle demeurera sur eux, puis il les décrit : ﴿[ceux] qui empêchent [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah, cherchent à le rendre tortueux﴾ ils empêchent les hommes de suivre le sentier d'Allah et Sa Loi, ainsi que ce qu'ont apporté les prophètes, et ils cherchent à ce que ce sentier soit tortueux et non droit, afin que personne ne le suive, ﴿et ils ne croient pas en l'au-delà﴾ ils renient la rencontre d'Allah dans l'au-delà, ils la nient, la démentent et n'y croient pas. C'est pourquoi ils ne se soucient pas de commettre un mal en parole ou en acte, car ils ne craignent ni jugement ni châtiment pour cela, ils sont ainsi les hommes dont les actes et les paroles sont les pires.

وَبَيْنَهُمَا حِجَابٌ وَعَلَى ٱلْأَعْرَافِ رِجَالٌ يَعْرِفُونَ كُلًّا بِسِيمَىٰهُمْ وَنَادَوْا۟ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ أَن سَلَٰمٌ عَلَيْكُمْ لَمْ يَدْخُلُوهَا
وَهُمْ يَطْمَعُونَ ﴿٤٦﴾ ۞ وَإِذَا صُرِفَتْ أَبْصَٰرُهُمْ تِلْقَآءَ أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ قَالُوا۟ رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾

(46) ﴿*Entre eux se dressera une muraille, et aux sommets de cette muraille se trouveront des hommes qui reconnaîtront les hôtes de chaque Demeure à leurs signes distinctifs. Ils crieront aux hôtes du Paradis : « Que le salut soit sur vous ! » espérant ainsi entrer au Paradis où ils n'auront pas encore été admis.* (47) *Et quand leurs regards se porteront sur les hôtes de l'Enfer, ils diront : « Seigneur ! Ne nous mets pas avec les transgresseurs. »*﴾

Après avoir mentionné ce que diront les hôtes du Paradis à ceux de l'Enfer, Allah (ﷻ) indique qu'il est entre le Paradis et l'Enfer une séparation empêchant les hôtes de l'Enfer de parvenir au Paradis. Une muraille comportant une porte dressée entre le Paradis et l'Enfer. ﴿et aux sommets de cette muraille se trouveront des hommes﴾ dont les bonnes et mauvaises œuvres sont équivalentes. Leurs mauvaises œuvres les empêchent d'entrer au Paradis, et leurs bonnes œuvres les empêchent d'entrer en Enfer. Ils sont arrêtés sur la muraille, jusqu'à ce qu'Allah décide de leur sort. ﴿ils reconnaîtront les hôtes de chaque Demeure à leurs signes distinctifs﴾ Allah les a mis en cet endroit afin qu'ils reconnaissent les hôtes du Paradis et de l'Enfer, distinguent les hôtes de l'Enfer à la noirceur de leur visage, et cherchent protection auprès d'Allah contre le fait qu'Il les mette parmi les transgresseurs. Depuis ce lieu, ils saluent les hôtes du Paradis, sans y être eux-mêmes entrés, tout en espérant y rentrer, mais ils y entreront si Allah le veut. ﴿Et quand leurs regards se porteront sur les hôtes de l'Enfer, ils diront : « Seigneur ! Ne nous mets pas avec les transgresseurs. »﴾ Lorsque les hommes juchés aux sommets de la muraille regarderont les hôtes de l'Enfer, ils les reconnaîtront et diront : ﴿Seigneur ! Ne nous mets pas avec les transgresseurs.﴾

وَنَادَىٰٓ أَصْحَٰبُ ٱلْأَعْرَافِ رِجَالًا يَعْرِفُونَهُم بِسِيمَىٰهُمْ قَالُوا۟ مَآ أَغْنَىٰ عَنكُمْ جَمْعُكُمْ وَمَا كُنتُمْ تَسْتَكْبِرُونَ ﴿٤٨﴾
أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمْتُمْ لَا يَنَالُهُمُ ٱللَّهُ بِرَحْمَةٍ ۚ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ لَا خَوْفٌ عَلَيْكُمْ وَلَآ أَنتُمْ تَحْزَنُونَ ﴿٤٩﴾

(48) ﴿*Les gens aux sommets de la muraille interpelleront des hommes qu'ils reconnaîtront à leurs signes distinctifs et diront : « Ce que vous amassiez [comme richesses] et votre orgueil ne vous ont été d'aucune utilité ! »* (49) *Était-ce au sujet de*

ces gens que vous juriez qu'Allah ne leur ferait pas miséricorde ? Entrez au Paradis où vous n'éprouverez aucune crainte et ne serez point affligés.﴾

Allah (ﷻ) mentionne le blâme qu'adresseront les hommes aux sommets de la muraille aux chefs et meneurs des polythéistes qu'ils reconnaîtront en Enfer à leurs signes distinctifs : ﴿Ce que vous amassiez [comme richesses]﴾ [ou encore] ﴿votre grand nombre﴾ ﴿et votre orgueil ne vous ont été d'aucun utilité﴾ contre le châtiment d'Allah, mais vous êtes parvenus à ce que vous subissez comme châtiment et supplice. Lorsque les hommes aux sommets de la muraille diront aux hôtes du Paradis et de l'Enfer ce que leur Seigneur voudra, Allah dira à ceux qui s'enorgueillissaient : ﴿Était-ce au sujet de ces gens que vous juriez qu'Allah ne leur ferait pas miséricorde ? Entrez au Paradis où vous n'éprouverez aucune crainte et ne serez point affligés.﴾

وَنَادَىٰٓ أَصۡحَٰبُ ٱلنَّارِ أَصۡحَٰبَ ٱلۡجَنَّةِ أَنۡ أَفِيضُواْ عَلَيۡنَا مِنَ ٱلۡمَآءِ أَوۡ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُۚ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ
حَرَّمَهُمَا عَلَى ٱلۡكَٰفِرِينَ ﴿٥٠﴾ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَهُمۡ لَهۡوٗا وَلَعِبٗا وَغَرَّتۡهُمُ ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَاۚ
فَٱلۡيَوۡمَ نَنسَىٰهُمۡ كَمَا نَسُواْ لِقَآءَ يَوۡمِهِمۡ هَٰذَا وَمَا كَانُواْ بِـَٔايَٰتِنَا يَجۡحَدُونَ ﴿٥١﴾

(50) ﴿*Les hôtes de l'Enfer crieront aux hôtes du Paradis : « Déversez sur nous un peu d'eau ou de ce qu'Allah vous a accordé [comme nourriture]. » Ils répondront : « Allah les a interdits aux mécréants* (51) *qui prenaient leur religion telle un jeu et une distraction, et ont été trompés par la vie d'ici-bas. » En ce jour, Nous les abandonnerons [en Enfer], tout comme ils ont négligé [d'œuvrer pour] la rencontre de ce jour, et pour avoir renié Nos signes.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'humiliation des hôtes de l'Enfer et leur demande aux hôtes du Paradis de leur donner de leur boisson et de leur nourriture, sans qu'ils n'en obtiennent. ﴿Les hôtes de l'Enfer crieront aux hôtes du Paradis : « Déversez sur nous un peu d'eau ou de ce qu'Allah vous a accordé﴾ pour nourriture et boisson, mais ﴿Allah les a interdits aux mécréants﴾ c'est-à-dire la nourriture et la boisson du Paradis. Puis Allah (ﷻ) décrit les mécréants par ce qu'ils faisaient en ce bas-monde, en prenant la religion pour distraction et jeu, et le fait d'avoir été trompés par ce bas-monde et ses parures en négligeant ce qu'on leur avait ordonné d'accomplir pour l'au-delà. ﴿En ce jour, Nous les abandonnerons [en Enfer], tout comme ils ont négligé [d'œuvrer pour] la rencontre de ce jour.﴾ Nous agirons envers eux conformément à leur négligence, car aucun acte n'échappe à Allah et Il n'oublie rien.

وَلَقَدۡ جِئۡنَٰهُم بِكِتَٰبٖ فَصَّلۡنَٰهُ عَلَىٰ عِلۡمٍ هُدٗى وَرَحۡمَةٗ لِّقَوۡمٖ يُؤۡمِنُونَ ﴿٥٢﴾ هَلۡ يَنظُرُونَ إِلَّا تَأۡوِيلَهُۥۚ يَوۡمَ يَأۡتِي
تَأۡوِيلُهُۥ يَقُولُ ٱلَّذِينَ نَسُوهُ مِن قَبۡلُ قَدۡ جَآءَتۡ رُسُلُ رَبِّنَا بِٱلۡحَقِّ فَهَل لَّنَا مِن شُفَعَآءَ فَيَشۡفَعُواْ لَنَآ أَوۡ
نُرَدُّ فَنَعۡمَلَ غَيۡرَ ٱلَّذِي كُنَّا نَعۡمَلُۚ قَدۡ خَسِرُوٓاْ أَنفُسَهُمۡ وَضَلَّ عَنۡهُم مَّا كَانُواْ يَفۡتَرُونَ ﴿٥٣﴾

(52) ﴿*[Par Allah !] Nous leurs avons apporté un Livre que Nous avons détaillé en toute connaissance, comme guide et miséricorde pour ceux qui croient.* (53) *Qu'attendent-ils, sinon la réalisation [de ce que le Coran leur a annoncé comme rétribution et châtiment] ? Le jour où cela se réalisera, ceux qui l'auront auparavant*

oublié diront : « Les messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité ! Aurons-nous des intercesseurs qui puissent intercéder en notre faveur ? Ou pourrons-nous être renvoyés [sur terre] afin d'agir autrement que nous l'avions fait ? » Ils auront causé leur propre perte, et ce qu'ils inventaient aura disparu.)

Allah (ﷻ) a envoyé aux polythéistes le Messager et le Livre qu'il a apporté, détaillé et clair, (que Nous avons détaillé, en toute connaissance) de Notre part de ce que Nous avons détaillé. Après avoir mentionné la perte à laquelle sont parvenus les mécréants dans l'au-delà, Il mentionne qu'Il a écarté toute justification de leur part ici-bas en leur envoyant les messagers et en révélant les Livres : (Qu'attendent-ils, sinon sa réalisation ?) de ce qui leur a été promis comme châtiment et supplice, Paradis et Enfer. (Le jour où cela se réalisera) au Jour de la Résurrection, (ceux qui l'auront auparavant oublié) en délaissant de le mettre en pratique et en faisant semblant de l'oublier ici-bas diront : (Les messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité ! Aurons-nous des intercesseurs qui puissent intercéder en notre faveur ?) afin de nous libérer de la situation en laquelle nous nous trouvons. (Ou pourrons-nous être renvoyés [sur terre], afin d'agir autrement que nous l'avions fait ?) Puis Il dit : (Ils auront causé leur propre perte, et ce qu'ils inventaient aura disparu) ils auront causé leur perte en entrant en Enfer pour l'éternité, (et ce qu'ils inventaient aura disparu) ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah les abandonneront et ne pourront ni les secourir, ni intercéder en leur faveur, ni les sauver de la situation dans laquelle ils se trouveront.

إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ يَطْلُبُهُۥ
حَثِيثًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ وَٱلنُّجُومَ مُسَخَّرَٰتٍۭ بِأَمْرِهِۦٓ ۗ أَلَا لَهُ ٱلْخَلْقُ وَٱلْأَمْرُ ۗ تَبَارَكَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٥٤﴾

(54) (*Votre seul véritable Seigneur est Allah qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi au-dessus du Trône. Il couvre le jour de la nuit qui, elle-même, le poursuit sans cesse. Il a créé le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son ordre. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Infinie est la bénédiction d'Allah, le Seigneur de l'univers !*)

Allah (ﷻ) a créé cet univers : les cieux, la terre et ce qui est entre eux en six jours, comme Il en informe en nombre de versets du Coran. (puis s'est établi au-dessus du Trône) les gens ont eu de très nombreux propos, mais ici n'est pas le lieu pour les développer, nous ne mentionneront donc ici que la voie des pieux prédécesseurs qui consiste à transmettre cela comme parvenu, sans interroger sur la manière, sans comparaison, et sans négation. Le sens apparent qui survient directement dans l'esprit des anthropomorphistes ne convient pas à Allah, car Allah ne ressemble à aucune de Ses créatures :

لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ

(Rien ne Lui est semblable. Il est Celui qui entend et voit tout.)[1]

Mais il en est plutôt tel que l'ont énoncé les imams, parmi lesquels Nuᶜaym Ibn Hammâd Al-Khuzâᶜî, l'enseignant d'Al-Bukhârî : « Celui qui compare Allah à Ses créatures aura mécru, et celui qui nie ce par quoi Allah s'est décrit aura mécru. » Il n'est aucun anthropomorphisme en ce dont Allah s'est décrit, et en ce dont Son

[1] *As-Shûrâ*, v.11.

Messager L'a décrit. Quiconque affirme pour Allah ce qui est rapporté dans les versets clairs et les hadiths authentiques, de la manière qui sied à la Majesté d'Allah, et qui exempte Allah de tout défaut, aura emprunté la voie de la guidée.

﴾Il couvre le jour de la nuit qui, elle-même, le poursuit sans cesse.﴿ Il dissipe l'obscurité de l'un par la clarté de l'autre, et fait disparaître la clarté de l'un par l'obscurité de l'autre. Chacun d'eux poursuit l'autre incessamment et rapidement, sans tarder, et lorsque l'un survient, l'autre disparaît. ﴾la nuit ne saurait devancer le jour﴿, elle ne saurait le devancer si bien qu'il soit retardé, mais elle le suit, sans intermédiaire entre eux : ﴾qui, elle-même, le poursuit sans cesse. Il a créé le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son ordre.﴿ Tous sont assujettis à Sa domination, Son pouvoir et Sa volonté : ﴾La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui.﴿ Il possède la royauté et l'administration des choses. ﴾Infinie est la bénédiction d'Allah, le Seigneur de l'univers !﴿

ٱدْعُوا۟ رَبَّكُمْ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٥٥﴾ وَلَا تُفْسِدُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ بَعْدَ
إِصْلَٰحِهَا وَٱدْعُوهُ خَوْفًا وَطَمَعًا ۚ إِنَّ رَحْمَتَ ٱللَّهِ قَرِيبٌ مِّنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٦﴾

(55) ﴾*Invoquez votre Seigneur humblement et secrètement, car Il n'aime pas les transgresseurs.* (56) *Ne semez pas le désordre sur terre après qu'elle eut été amendée. Invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants.*﴿

Allah (ﷻ) oriente Ses serviteurs vers le fait de L'invoquer, car c'est ce qui comporte leur rectitude en ce bas-monde et dans l'au-delà : ﴾Invoquez votre Seigneur humblement et secrètement﴿ avec humilité, soumission et recueillement du cœur, certitude véritable en Son Unicité et Sa Seigneurie, entre vous et Lui, sans le proclamer à voix haute par ostentation, car ﴾Il n'aime pas les transgresseurs﴿ dans l'invocation ou autre. » ﴾Ne semez pas le désordre sur terre après qu'elle eut été amendée﴿ Allah (ﷻ) interdit la corruption sur terre, pire encore après qu'elle eut été amendée, car lorsque l'ordre est établi et que survient la corruption, cela est plus néfaste encore pour les serviteurs. Allah (ﷻ) l'interdit et ordonne de L'adorer, de L'invoquer, de L'implorer, et de faire preuve d'humilité devant Lui. ﴾Invoquez-Le avec crainte et espoir﴿ par crainte de ce qui est auprès de Lui comme châtiment néfaste, et par espoir d'obtenir ce qui est auprès de Lui comme récompense abondante. ﴾la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants﴿ Sa miséricorde guette les bienfaisants qui se conforment à Ses ordres et délaissent Ses interdits.

وَهُوَ ٱلَّذِى يُرْسِلُ ٱلرِّيَٰحَ بُشْرًۢا بَيْنَ يَدَىْ رَحْمَتِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَقَلَّتْ سَحَابًا ثِقَالًا سُقْنَٰهُ لِبَلَدٍ مَّيِّتٍ
فَأَنزَلْنَا بِهِ ٱلْمَآءَ فَأَخْرَجْنَا بِهِۦ مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ ۚ كَذَٰلِكَ نُخْرِجُ ٱلْمَوْتَىٰ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٥٧﴾ وَٱلْبَلَدُ ٱلطَّيِّبُ
يَخْرُجُ نَبَاتُهُۥ بِإِذْنِ رَبِّهِۦ ۖ وَٱلَّذِى خَبُثَ لَا يَخْرُجُ إِلَّا نَكِدًا ۚ كَذَٰلِكَ نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَشْكُرُونَ ﴿٥٨﴾

(57) ﴾*C'est Lui qui envoie les vents annonciateurs de Sa miséricorde, et lorsqu'ils sont chargés de lourds nuages, Nous les dirigeons vers une terre morte sur laquelle Nous faisons descendre l'eau avec laquelle Nous faisons surgir toutes sortes de fruits. C'est ainsi que Nous ferons sortir les morts. [Nous vous mentionnons cela], afin que vous vous rappeliez [la puissance d'Allah qui vous ressuscitera].* (58) *La bonne terre*

voit sa végétation pousser [avec profusion], par la permission de son Seigneur ; quant à [la terre] mauvaise, elle ne produit que difficilement une végétation médiocre. C'est ainsi que Nous exposons les signes pour ceux qui sont reconnaissants [envers Allah].﴾

Après avoir rappelé qu'Il est le Créateur des cieux et de la terre et qu'Il est Celui qui administre, dispose et assujettit, et après avoir orienté vers Son invocation, car Il est omnipotent, Allah (ﷻ) indique qu'Il est Celui qui pourvoit à la subsistance, et qu'Il ressuscitera les morts au Jour de la Résurrection. Il dit : ﴾C'est Lui qui envoie les vents annonciateurs de Sa miséricorde﴿ avant la pluie, ﴾et lorsqu'ils sont chargés de lourds nuages﴿ que les vents portent de lourds nuages chargés de pluie, proches de la terre et sombres, ﴾Nous les dirigeons vers une terre morte﴿ stérile, ne comportant aucune végétation, ﴾avec laquelle Nous faisons surgir toutes sortes de fruits. C'est ainsi que Nous ferons sortir les morts.﴿ De la même manière que Nous faisons revivre cette terre après qu'elle fut morte, Nous ressuscitons les corps après qu'ils soient devenus poussière. Au Jour de la Résurrection, Allah (ﷻ) fera tomber de l'eau du ciel pendant quarante jours, durant lesquels les corps se développeront dans leur tombe comme le grain pousse dans la terre. Cette parabole se répète souvent dans le Coran, Allah compare la Résurrection à la revivification de la terre après qu'elle fut morte, et c'est pourquoi Il dit : ﴾afin que vous vous rappeliez.﴿

﴾La bonne terre voit sa végétation pousser [avec profusion], par la permission de son Seigneur.﴿ La bonne terre produit rapidement une bonne végétation, ﴾quant à [la terre] mauvaise﴿ à l'image du terrain salin et d'autres semblables, ﴾elle ne produit que difficilement une végétation médiocre﴿ Pour Ibn ᶜAbbâs, c'est une parabole que donne Allah du croyant et du mécréant.

لَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦ فَقَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ
عَظِيمٍ ﴿٥٩﴾ قَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِهِۦٓ إِنَّا لَنَرَىٰكَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٦٠﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ لَيْسَ بِى ضَلَٰلَةٌ وَلَٰكِنِّى
رَسُولٌ مِّن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٦١﴾ أُبَلِّغُكُمْ رِسَٰلَٰتِ رَبِّى وَأَنصَحُ لَكُمْ وَأَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٦٢﴾

(59) ﴾*[Par Allah !] Nous avons envoyé Noé à son peuple, et il leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu [véritable] que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible. »* (60) *Les notables de son peuple dirent : « Nous te considérons dans un égarement manifeste. »* (61) *Il dit : « Ô mon peuple ! Je ne suis pas dans l'égarement, mais je suis un messager du Seigneur de l'univers.* (62) *Je vous communique les messages de mon Seigneur, je vous adresse un conseil sincère, et je sais d'Allah ce que vous ne savez pas.*﴿

Après avoir mentionné le récit d'Adam et ce qui s'y rapporte au début de la sourate, Allah (ﷻ) mentionne les récits des prophètes, que le salut soit sur eux, l'un après l'autre. Il commença par le récit de Noé (ﷺ), car il est le premier prophète envoyé aux habitants de la terre après Adam (ﷺ). Ibn Is<u>h</u>âq dit : « Aucun Prophète n'a subi de la part de son peuple ce que Noé a subi, sauf ceux qui ont été tués. » Ibn ᶜAbbâs et d'autres savants de l'exégèse ont mentionné que la première fois que les idoles furent adorées, ce fut à la suite de la mort d'hommes pieux sur les tombes desquels leur peuple bâtit des lieux de culte en lesquels ils placèrent les représentations de ces hommes, afin de se rappeler leur condition, leur adoration, et ainsi chercher à leur ressembler. Avec le temps, ils firent de ces représentations des

statues ; et lorsque le temps passa encore, ils se mirent à adorer ces statues en leur donnant les noms de ces pieux : Wadd, Suwâᶜ, Yaghûth, Yaᶜûq et Nasr. Lorsque cela empira, Allah (ﷻ) – louange et grâce à Lui – envoya Son messager Noé qui leur ordonna d'adorer Allah seul sans associé : ﴿Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu [véritable] que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible.﴾ Le châtiment du Jour de la Résurrection, si vous rencontrez Allah polythéistes. ﴿Les notables de son peuple﴾ la majorité, les dignitaires, et chefs dirent : ﴿Nous te considérons dans un égarement manifeste﴾ en ce à quoi tu nous appelles de l'abandon de l'adoration des idoles sur laquelle nous avons trouvé nos ancêtres. Il en est ainsi des dépravés qui voient toujours les pieux dans l'égarement. ﴿Ô mon peuple ! Je ne suis pas dans l'égarement, mais je suis un messager du Seigneur de l'univers.﴾ je ne suis pas égaré, mais je suis un messager du Seigneur et Maître de toute chose, ﴿Je vous communique les messages de mon Seigneur, je vous adresse un conseil sincère, et je sais d'Allah ce que vous ne savez pas.﴾ Telle est la mission du Messager : être un transmetteur éloquent, conseillant pour Allah, et aucune créature ne peut les égaler en cela.

أَوَعَجِبْتُمْ أَن جَآءَكُمْ ذِكْرٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَلَىٰ رَجُلٍ مِّنكُمْ لِيُنذِرَكُمْ وَلِتَتَّقُوا۟ وَلَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٦٣﴾ فَكَذَّبُوهُ

فَأَنجَيْنَٰهُ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥ فِى ٱلْفُلْكِ وَأَغْرَقْنَا ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا عَمِينَ ﴿٦٤﴾

(63) ﴿*Êtes-vous étonnés qu'un rappel de votre Seigneur vous parvienne par le biais d'un homme issu de vous, afin de vous avertir, que vous vous prémunissiez [du châtiment] et qu'ainsi il vous soit fait miséricorde ?*» (64) *Ils le démentirent, mais Nous le sauvâmes ainsi que ceux qui étaient avec lui sur l'arche, et Nous noyâmes ceux qui démentirent Nos signes, car ils étaient aveugles [à la vérité].*﴾

Allah (ﷻ) informe que Noé dit à son peuple : ﴿Êtes-vous étonnés qu'un rappel de votre Seigneur vous parvienne par le biais d'un homme issu de vous, afin de vous avertir, que vous vous prémunissiez [du châtiment] et qu'ainsi il vous soit fait miséricorde ?﴾ Ne vous étonnez pas de cela, car il n'est pas étonnant qu'Allah fasse révélation à un homme issu de vous, par miséricorde, mansuétude et bienfaisance envers vous, afin qu'il vous avertisse, que vous vous prémunissiez du châtiment d'Allah, et ne Lui associez rien, ﴿et qu'ainsi il vous soit fait miséricorde﴾

﴿Ils le démentirent﴾ ils s'entêtèrent dans le fait de le démentir et de s'opposer à lui, et seuls quelques-uns d'entre eux crurent avec lui, ﴿mais Nous le sauvâmes ainsi que ceux qui étaient avec lui sur l'arche, et Nous noyâmes ceux qui démentirent Nos signes car ils étaient aveugles﴾ à la vérité qu'ils ne voyaient pas et ne suivaient pas. Allah (ﷻ) montre dans ce récit qu'Il s'est vengé pour Ses alliés contre Ses ennemis, qu'Il a sauvé Son Messager et les croyants, et a anéanti leurs ennemis parmi les mécréants. Telle est la Loi universelle d'Allah concernant Ses serviteurs en ce bas-monde et dans l'au-delà. La fin heureuse appartient aux pieux, de même que le triomphe et la victoire, comme Il a anéanti le peuple de Noé par la noyade et sauvé Noé et ses adeptes croyants.

۞ وَإِلَىٰ عَادٍ أَخَاهُمْ هُودًا ۗ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ ۚ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٦٥﴾ قَالَ ٱلْمَلَأُ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦٓ إِنَّا لَنَرَىٰكَ فِى سَفَاهَةٍ وَإِنَّا لَنَظُنُّكَ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٦٦﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ
لَيْسَ بِى سَفَاهَةٌ وَلَٰكِنِّى رَسُولٌ مِّن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٦٧﴾ أُبَلِّغُكُمْ رِسَٰلَٰتِ رَبِّى وَأَنَا۠ لَكُمْ نَاصِحٌ أَمِينٌ
﴿٦٨﴾ أَوَعَجِبْتُمْ أَن جَآءَكُمْ ذِكْرٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَلَىٰ رَجُلٍ مِّنكُمْ لِيُنذِرَكُمْ ۚ وَٱذْكُرُوٓا۟ إِذْ جَعَلَكُمْ
خُلَفَآءَ مِنۢ بَعْدِ قَوْمِ نُوحٍ وَزَادَكُمْ فِى ٱلْخَلْقِ بَصْۜطَةً ۖ فَٱذْكُرُوٓا۟ ءَالَآءَ ٱللَّهِ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٦٩﴾

(65) ﴾*Et au [peuple de]* ᶜ*Âd, [Nous avons envoyé] leur frère Hûd qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu [véritable] que Lui. Ne [Le] craindrez-vous donc pas ? »* (66) *Les notables de son peuple qui ne croyaient pas dirent : « Nous te voyons en pleine absurdité et sommes convaincus que tu es menteur. »* (67) *Il dit : « Ô mon peuple ! Je ne suis pas insensé, mais je suis un messager du Seigneur de l'univers.* (68) *Je vous communique les messages de mon Seigneur, et je suis pour vous un conseiller loyal.* (69) *Êtes-vous étonnés qu'un rappel de votre Seigneur vous parvienne par le biais d'un homme issu de vous, afin de vous avertir ? Rappelez-vous [le bienfait d'Allah] lorsqu'Il vous fit succéder au peuple de Noé, et qu'Il accrut votre stature [et votre puissance]. Souvenez-vous des bienfaits d'Allah afin que vous réussissiez.*﴿

Tout comme Nous avons envoyé Noé à son peuple, Nous avons envoyé au peuple de ᶜÂd, leur frère Hûd. Il s'agit des premiers ᶜÂd qu'Allah a mentionnés, descendants de ᶜÂd Ibn Iram qui vivaient dans des demeures creusées dans la montagne, en raison de leur grande force. Leurs demeures se trouvaient au Yémen, à Al-Ahqâf qui sont des montagnes de sable. Ils étaient parmi les peuples démentant avec le plus de force la vérité. C'est pourquoi Hûd (ﷺ) les appela à l'adoration d'Allah, seul et sans associé, à Son obéissance et Sa crainte : ﴾Les notables de son peuple qui ne croyaient pas dirent : « Nous te voyons en pleine absurdité et sommes convaincus que tu es menteur. »﴿ c'est-à-dire dans l'égarement en nous appelant à abandonner l'adoration des idoles, et à nous tourner vers l'adoration d'Allah, seul. Ceci, tout comme les notables qurayshites se sont étonnés qu'on les appelle à l'adoration d'un seul Dieu. ﴾Il dit : Ô mon peuple ! Je ne suis pas insensé, mais je suis un messager du Seigneur de l'univers.﴿ Je ne suis pas comme vous le prétendez, mais je vous apporte la vérité venant d'Allah qui a créé toute chose et qui est le Seigneur et Maître de toute chose. ﴾Je vous communique les messages de mon Seigneur, et je suis pour vous un conseiller loyal.﴿ Ce sont là les caractéristiques des prophètes : la transmission, le conseil et la loyauté. ﴾Êtes-vous étonnés qu'un rappel de votre Seigneur vous parvienne par le biais d'un homme issu de vous, afin de vous avertir ?﴿ Ne soyez pas étonnés qu'Allah vous ait envoyé un messager issu de vous, afin de vous avertir des Jours d'Allah [la Résurrection] et de Sa rencontre. Au contraire, louez Allah pour cela. ﴾Rappelez-vous lorsqu'Il vous fit succéder au peuple de Noé﴿ rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous qui vous mit parmi la descendance de Noé, en raison de l'invocation duquel Allah anéantit tous les habitants de la terre, lorsqu'ils s'opposèrent à lui et le démentirent. ﴾et qu'Il accrut votre stature [et votre puissance]﴿ Il vous donna une taille supérieure à celle de vos semblables. ﴾Souvenez-vous des bienfaits d'Allah﴿ de Ses faveurs et dons à votre égard ﴾afin que vous réussissiez.﴿

قَالُوٓا۟ أَجِئْتَنَا لِنَعْبُدَ ٱللَّهَ وَحْدَهُۥ وَنَذَرَ مَا كَانَ يَعْبُدُ ءَابَآؤُنَا ۖ فَأْتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ
ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٧٠﴾ قَالَ قَدْ وَقَعَ عَلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ رِجْسٌ وَغَضَبٌ ۖ أَتُجَٰدِلُونَنِى فِىٓ أَسْمَآءٍ
سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُم مَّا نَزَّلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ ۚ فَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُنتَظِرِينَ
﴿٧١﴾ فَأَنجَيْنَٰهُ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥ بِرَحْمَةٍ مِّنَّا وَقَطَعْنَا دَابِرَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا ۖ وَمَا كَانُوا۟ مُؤْمِنِينَ ﴿٧٢﴾

(70) ﴾– *Es-tu venu à nous pour que nous adorions Allah seul, et que nous délaissions ce que nos ancêtres adoraient ? Fais survenir le châtiment dont tu nous menaces, si tu es véridique.* (71) *– Vous allez subir le châtiment et la colère de votre Seigneur ! Allez-vous polémiquer avec moi au sujet [de statues] que vous et vos ancêtres avez nommées [divinités, et concernant l'adoration desquelles] Allah n'a révélé aucune preuve ? Attendez donc [l'avènement du châtiment] ! Moi aussi j'attends avec vous. »* (72) *Nous le sauvâmes, ainsi que ceux qui étaient avec lui, par miséricorde de Notre part, et Nous anéantîmes jusqu'au dernier ceux qui démentaient Nos signes et n'étaient pas croyants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne leur rébellion, transgression, obstination et rejet de Hûd (عليه السلام) : ﴾Es-tu venu à nous pour que nous adorions Allah seul, et que nous délaissions ce que nos ancêtres adoraient ? Fais survenir le châtiment dont tu nous menaces, si tu es véridique.﴿ C'est pourquoi Hûd leur répondit : ﴾Vous allez subir le châtiment et la colère de votre Seigneur !﴿ Vos propos vous ont valu le châtiment de votre Seigneur. ﴾Allez-vous polémiquer avec moi au sujet [de statues] que vous et vos ancêtres avez nommées﴿ allez-vous polémiquer avec moi concernant ces statues que vous et vos ancêtres avez nommées divinités, alors qu'elles ne peuvent ni nuire ni profiter, et concernant l'adoration desquelles Allah ne vous a accordé ni argument ni preuve ? C'est pourquoi il dit : ﴾[concernant l'adoration desquelles] Allah n'a révélé aucune preuve ? Attendez donc [la survenue du châtiment] ! Moi aussi j'attends avec vous.﴿ C'est là une mise en garde et une menace, adressées par le messager à son peuple, et c'est pourquoi Allah dit à la suite : ﴾Nous le sauvâmes, ainsi que ceux qui étaient avec lui, par miséricorde de Notre part, et Nous anéantîmes jusqu'au dernier ceux qui démentaient Nos signes et n'étaient pas croyants.﴿ Allah a mentionné la manière dont ils furent anéantis en d'autres endroits du Coran, en disant qu'Il leur a envoyé un vent dévastateur ne laissant rien sans le réduire en lambeaux. Lorsqu'ils se rebellèrent et transgressèrent, Allah les extermina par un vent violent qui soulevait les hommes dans les airs et les jetait à terre tête première, au point de la briser et la séparer du corps, et comme des souches de palmiers évidées.

وَإِلَىٰ ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَٰلِحًا ۗ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ ۖ قَدْ جَآءَتْكُم بَيِّنَةٌ
مِّن رَّبِّكُمْ ۖ هَٰذِهِۦ نَاقَةُ ٱللَّهِ لَكُمْ ءَايَةً ۖ فَذَرُوهَا تَأْكُلْ فِىٓ أَرْضِ ٱللَّهِ ۖ وَلَا تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٍ فَيَأْخُذَكُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٣﴾ وَٱذْكُرُوٓا۟ إِذْ جَعَلَكُمْ خُلَفَآءَ مِنۢ بَعْدِ عَادٍ وَبَوَّأَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ تَتَّخِذُونَ مِن
سُهُولِهَا قُصُورًا وَتَنْحِتُونَ ٱلْجِبَالَ بُيُوتًا ۖ فَٱذْكُرُوٓا۟ ءَالَآءَ ٱللَّهِ وَلَا تَعْثَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٧٤﴾

قَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ لِلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِمَنْ ءَامَنَ مِنْهُمْ أَتَعْلَمُونَ أَنَّ
صَٰلِحًا مُّرْسَلٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۚ قَالُوٓا۟ إِنَّا بِمَآ أُرْسِلَ بِهِۦ مُؤْمِنُونَ ﴿٧٥﴾ قَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوٓا۟ إِنَّا
بِٱلَّذِىٓ ءَامَنتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ ﴿٧٦﴾ فَعَقَرُوا۟ ٱلنَّاقَةَ وَعَتَوْا۟ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِمْ وَقَالُوا۟ يَٰصَٰلِحُ ٱئْتِنَا بِمَا
تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٧٧﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ فَأَصْبَحُوا۟ فِى دَارِهِمْ جَٰثِمِينَ ﴿٧٨﴾

(73) ﴾*Et au [peuple de] Thamûd, [Nous avons envoyé] leur frère Sâlih qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu [véritable] que Lui. Une preuve manifeste vous est venue de votre Seigneur. Voici la chamelle d'Allah, elle est un signe pour vous. Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal, sinon un châtiment douloureux s'abattra sur vous.* (74) *Rappelez-vous lorsqu'Allah vous fit succéder au [peuple de] ᶜÂd et vous établit sur terre, [vous permettant] d'édifier des palais sur les plaines et de tailler des habitations dans [la roche] des montagnes. Rappelez-vous les bienfaits d'Allah et ne vous pressez pas de semer la corruption sur terre. »* (75) *Les notables de son peuple, pleins d'orgueil, dirent aux opprimés parmi eux qui avaient la foi : « Savez-vous que Sâlih est envoyé par son Seigneur ? » Ils répondirent : « Oui, nous croyons en son message. »* (76) *Ceux qui étaient pleins d'orgueil dirent alors : « Quant à nous, nous renions totalement ce en quoi vous croyez. »* (77) *Ils saignèrent la chamelle, transgressant ainsi l'ordre de leur Seigneur, et dirent : « Ô Sâlih, fais survenir ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des envoyés ! »* (78) *Le cataclysme les saisit ; et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre.*﴿

Le peuple de Thamûd est venu après celui de ᶜÂd et leurs habitations sont célèbres entre le Hedjaz et le *Shâm* jusqu'à *Wâd al-qûra* et ses alentours. ﴾Et au [peuple de] Thamûd, [Nous avons envoyé] leur frère Sâlih qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu véritable que Lui.﴿ Tous les messagers appellent l'adoration d'Allah, seul et sans associé, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلطَّٰغُوتَ ۖ

﴾[Par Allah !] Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, pour leur dire : « Adorez Allah et écartez-vous de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah ! »﴿[1]

﴾Une preuve manifeste vous est venue de votre Seigneur. Voici la chamelle d'Allah, elle est un signe pour vous.﴿ Une preuve vous est venue d'Allah quant à la véracité de ce que je vous apporte. Ce sont eux qui ont demandé à Sâlih de leur produire un signe en lui proposant que ce signe surgisse d'un rocher qu'ils lui désignèrent. Il s'agit d'un rocher isolé dans les environs d'Al-Hijr, appelé Al-Kâtibah. Ils lui demandèrent d'en faire sortir une chamelle pleine, sur le point de mettre bas. Sâlih prit d'eux l'engagement que si Allah exauçait leur demande, de croire en lui et de le suivre. Lorsqu'ils prirent cet engagement, Sâlih (ﷺ) pria et invoqua Allah (ﷻ), et le rocher se fendit, laissant apparaître une chamelle pleine, son petit remuant dans son ventre, comme ils l'ont demandé. En voyant cela, leur chef, Jundaᶜ Ibn ᶜAmr crut, ainsi que ceux qui étaient avec lui, sur son ordre. Les autres notables du peuple de Thamûd voulurent également croire, mais ils en furent empêchés par Dhu'âb Ibn

[1] *An-Nahl*, v.36.

ᶜAmr Ibn Labîd, leur prêtre. Après avoir mis bas devant eux, la chamelle demeura quelques temps, buvant de l'eau du puits un jour, et le leur laissant le jour suivant. Ils buvaient son lait le jour où elle s'abreuvait, ils la trayaient et remplissaient de son lait leurs ustensiles autant qu'ils le voulaient. Cette chamelle allait paître dans certaines vallées, en venant d'un défilé pour s'abreuver et en partant par un autre, afin qu'elle puisse passer, car elle se remplissait d'eau. Mais avec le temps, leur rejet du prophète Sâlih (ﷺ) s'intensifia, ils se mirent tous d'accord pour la tuer, ﴿ils saignèrent la chamelle﴾ l'attribution de l'acte à l'ensemble de la tribu indique que tous l'ont agréé. ﴿Le cataclysme les saisit ; et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre.﴾ Personne du peuple de Thamûd ne survécut, à l'exception de Sâlih (ﷺ) et de ceux qui l'ont suivi, qu'Allah les agrée.

فَتَوَلَّىٰ عَنْهُمْ وَقَالَ يَٰقَوْمِ لَقَدْ أَبْلَغْتُكُمْ رِسَالَةَ رَبِّي وَنَصَحْتُ لَكُمْ وَلَٰكِن لَّا تُحِبُّونَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٧٩﴾

(79) ﴿*[Sâlih] se détourna d'eux et dit : « Ô mon peuple, je vous ai transmis le message de mon Seigneur et vous ai conseillés sincèrement, mais vous n'aimez pas les conseillers sincères ! »*﴾

C'est là un reproche adressé par Sâlih (ﷺ) à son peuple, après qu'Allah les eut anéantis pour s'être opposés à lui, s'être rebellés contre Allah, avoir refusé d'accepter la vérité, et s'être détournés de la guidée pour l'aveuglement. Sâlih leur dit ceci, après leur anéantissement, à titre de reproche et de blâme, et ils l'entendirent : ﴿je vous ai transmis le message de mon Seigneur et vous ai conseillés sincèrement﴾ mais vous n'en avez tiré aucun profit, car vous n'aimez pas la vérité et ne suivez pas celui qui vous conseille sincèrement : ﴿mais vous n'aimez pas les conseillers sincères !﴾

وَلُوطًا إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ أَتَأْتُونَ ٱلْفَٰحِشَةَ مَا سَبَقَكُم بِهَا مِنْ أَحَدٍ مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٨٠﴾ إِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلرِّجَالَ شَهْوَةً مِّن دُونِ ٱلنِّسَآءِ ۚ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ مُّسْرِفُونَ ﴿٨١﴾

(80) ﴿*[Mentionne] lorsque Loth dit à son peuple : « Vous livrez-vous à cette turpitude que personne au monde n'a commise avant vous ?* (81) *Vous assouvissez vos désirs charnels avec les hommes au lieu des femmes ! Vous êtes un peuple transgresseur ! »*﴾

﴿[Mentionne] lorsque Loth dit à son peuple : Vous livrez-vous à cette turpitude que personne au monde n'a commise avant vous ?﴾ Loth est le fils d'Aaron fils d'Âzar, il est le neveu d'Abraham (ﷺ), le bien-aimé singulier d'Allah. Il crut avec Abraham et émigra avec lui vers le *Shâm*. Allah l'envoya aux habitants de Sodome et aux cités alentours, pour les appeler à Allah (ﷻ), leur ordonner le bien et leur interdire ce qu'ils commettaient comme péchés, interdits et turpitudes qu'ils inventèrent, et qu'aucun fils d'Adam n'avait commis avant eux consistant à avoir des rapports charnels avec les hommes au lieu des femmes, ce qui était une chose inconnue aux fils d'Adam et qui ne leur venait pas à l'esprit, jusqu'à ce que les habitants de Sodome le pratiquent, que les malédictions d'Allah soient sur eux.

﴿Vous livrez-vous à cette turpitude que personne au monde n'a commise avant vous ? 81. Vous assouvissez vos désirs charnels avec les hommes au lieu des femmes !﴾ Vous vous détournez des femmes et de ce qu'Allah a créé en elles pour les hommes,

ce qui est une transgression de votre part et une ignorance, car cela revient à mettre une chose en ce qui n'est pas sa place.

وَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوٓا۟ أَخْرِجُوهُم مِّن قَرْيَتِكُمْ ۖ إِنَّهُمْ أُنَاسٌ يَتَطَهَّرُونَ ﴿٨٢﴾

(82) ﴿*Pour toute réponse, son peuple dit : « Expulsez [Loth et ses adeptes] de votre cité, ce sont des gens qui veulent rester purs ! »*﴾

Tout ce qu'ils répondirent à Loth est qu'ils voulaient le chasser et le bannir, lui et ses adeptes. Allah l'en fit sortir, sain et sauf, et les anéantit sur leurs terres, humiliés et méprisés. ﴿ce sont des gens qui veulent rester purs﴾ Ils les ont blâmés en ce qui n'est pas blâmable et leur ont reproché de ne pas s'adonner à la sodomie.

فَأَنجَيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥٓ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ كَانَتْ مِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٨٣﴾ وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِم مَّطَرًا ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٨٤﴾

(83) ﴿*Nous le sauvâmes ainsi que sa famille, excepté sa femme qui fut de ceux qui restèrent [dans la cité et périrent].* (84) *Nous fîmes tomber sur eux une pluie [de pierres] dévastatrice. Vois quelle fut la fin de ceux qui se rendaient coupables [de mécréance] !*﴾

Allah (ﷻ) dit : Nous avons sauvé Loth et sa famille, car personne en dehors de sa famille n'a cru en lui. Excepté son épouse qui n'a pas cru en lui, et resta fidèle à la religion de son peuple, les soutint contre lui, et les informa des invités venus chez lui, par signes. C'est pourquoi, lorsqu'on ordonna à Loth (ﷺ) de quitter la ville avec sa famille, on lui commanda de ne pas en informer sa femme et de ne pas l'emmener avec eux : ﴿Nous le sauvâmes ainsi que sa famille, excepté sa femme qui fut de ceux qui restèrent﴾ on a également dit : ﴿de ceux qui périrent﴾ ce qui est une interprétation par voie de conséquence. ﴿Nous fîmes tomber sur eux une pluie dévastatrice﴾ de pierres d'argiles ﴿Vois quelle fut la fin de ceux qui se rendaient coupables [de mécréance] !﴾ Vois, ô Muhammad, quelle fut la fin de ceux qui ont l'audace de désobéir à Allah et de démentir Ses messagers.

وَإِلَىٰ مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا ۗ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ ۖ قَدْ جَآءَتْكُم بَيِّنَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ ۖ فَأَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ وَٱلْمِيزَانَ وَلَا تَبْخَسُوا۟ ٱلنَّاسَ أَشْيَآءَهُمْ وَلَا تُفْسِدُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَٰحِهَا ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٨٥﴾

(85) ﴿*Et au [peuple de] Madian, [Nous avons envoyé] leur frère Shuᶜayb qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu véritable que Lui. Une preuve manifeste vous est venue de votre Seigneur. Donnez donc la pleine mesure et le poids exact, et ne lésez pas les gens dans leurs biens. Ne semez pas le désordre sur terre après qu'elle eut été amendée, cela est meilleur pour vous si vous croyez [en ce que je vous dis].*﴾

Madian est un nom qui s'applique à la tribu et à la cité, proche de Maᶜân, sur la route du Hedjaz. ﴿Il leur dit : Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu véritable que Lui﴾ ce qui est l'appel de tous les prophètes, ﴿une preuve

manifeste vous est venue de votre Seigneur﴾ Allah a établi les arguments et preuves attestant de la véracité de ce que je vous apporte. Puis, il les exhorta, concernant leurs échanges [commerciaux] avec les gens, à donner la pleine mesure et le poids exact, et ne pas léser les gens de leurs biens, c'est-à-dire ne pas tromper les gens en leurs biens, en se les accaparant avec discrétion et dissimulation dans la mesure et la pesée.

وَلَا تَقْعُدُوا۟ بِكُلِّ صِرَٰطٍ تُوعِدُونَ وَتَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ مَنْ ءَامَنَ بِهِۦ وَتَبْغُونَهَا
عِوَجًا ۚ وَٱذْكُرُوٓا۟ إِذْ كُنتُمْ قَلِيلًا فَكَثَّرَكُمْ ۖ وَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٨٦﴾
وَإِن كَانَ طَآئِفَةٌ مِّنكُمْ ءَامَنُوا۟ بِٱلَّذِىٓ أُرْسِلْتُ بِهِۦ وَطَآئِفَةٌ لَّمْ يُؤْمِنُوا۟ فَٱصْبِرُوا۟ حَتَّىٰ يَحْكُمَ ٱللَّهُ بَيْنَنَا ۚ
وَهُوَ خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿٨٧﴾

(86) ﴾*Ne vous postez pas sur tout chemin, pour menacer et pour détourner du sentier d'Allah celui qui croit en Lui et chercher à rendre ce sentier tortueux. Rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux et qu'Il multiplia votre nombre. Et voyez quelle fut la fin des corrupteurs !* (87) *Si une partie d'entre vous croit au message avec lequel on m'a envoyé, et qu'une partie n'y croit pas, patientez donc jusqu'à ce qu'Allah juge entre nous, car Il est le meilleur des juges. »*﴿

Shuʿayb (ﷺ) leur interdit le brigandage concret et abstrait : ﴾Ne vous postez pas sur tout chemin, pour menacer﴿ les gens de mort s'ils ne vous donnent pas leurs biens ﴾et pour détourner du sentier d'Allah celui qui croit en Lui et chercher à rendre ce sentier tortueux.﴿ Vous aimeriez que le sentier d'Allah soit tortueux et déviant. ﴾Rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux et qu'Il multiplia votre nombre﴿ vous étiez faibles en raison de votre petit nombre et vous êtes devenus puissants en raison de votre grand nombre. Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous en cela, ﴾et voyez quelle fut la fin des corrupteurs﴿ parmi les communautés précédentes et les générations passées, ce qui les a frappées comme châtiment et supplice, pour avoir osé désobéir à Allah et renier Ses messagers. ﴾Si une partie d'entre vous croit au message avec lequel on m'a envoyé, et qu'une partie n'y croit pas﴿ si vous divergez à mon sujet, ﴾patientez donc jusqu'à ce qu'Allah juge entre nous, car Il est le meilleur des juges.﴿ Il accordera la fin heureuse aux pieux et la destruction aux mécréants.

۞ قَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ لَنُخْرِجَنَّكَ يَٰشُعَيْبُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَكَ مِن قَرْيَتِنَآ أَوْ لَتَعُودُنَّ فِى
مِلَّتِنَا ۚ قَالَ أَوَلَوْ كُنَّا كَٰرِهِينَ ﴿٨٨﴾ قَدِ ٱفْتَرَيْنَا عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا إِنْ عُدْنَا فِى مِلَّتِكُم بَعْدَ إِذْ نَجَّىٰنَا ٱللَّهُ مِنْهَا ۚ
وَمَا يَكُونُ لَنَآ أَن نَّعُودَ فِيهَآ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّنَا ۚ وَسِعَ رَبُّنَا كُلَّ شَىْءٍ عِلْمًا ۚ عَلَى ٱللَّهِ تَوَكَّلْنَا ۚ رَبَّنَا ٱفْتَحْ
بَيْنَنَا وَبَيْنَ قَوْمِنَا بِٱلْحَقِّ وَأَنتَ خَيْرُ ٱلْفَٰتِحِينَ ﴿٨٩﴾

(88) ﴾*Les notables pleins d'orgueil de son peuple dirent : « Ô Shuʿayb ! Nous te chasserons de notre cité, ainsi que ceux qui ont cru avec toi, à moins que vous ne reveniez à notre religion. » Il répondit : « [Vous y contraindrez-nous] même si nous y répugnons ? »* (89) *Nous forgerions un mensonge contre Allah si nous revenions à votre religion après qu'Allah nous en a délivré. Il ne nous appartient pas d'y retourner à moins qu'Allah notre Seigneur ne le veuille. Notre Seigneur embrasse*

toute chose de Sa science. C'est en Allah que nous plaçons notre confiance. Seigneur ! Juge en toute vérité entre nous et notre peuple, car Tu es le meilleur des juges. »﴾

Allah (ﷻ) mentionne ce qu'ont opposé les mécréants à leur prophète Shuᶜayb et ceux qui ont cru en lui, en les menaçant de les bannir de la cité ou de les contraindre à revenir à leur religion et adopter leur croyance. Il s'agit d'une conversation avec le Messager, mais ceux dont il est question sont ses adeptes qui adoptèrent sa religion. ﴾[Vous y contraindrez-nous] même si nous y répugnons ?﴿ Ferez-vous cela même si nous répugnons ce à quoi vous nous appelez. Et si nous revenions à votre religion et embrassions vos croyances, nous aurions forgé un énorme mensonge contre Allah en Lui attribuant des associés, et il dit cela concernant ses adeptes. ﴾Il ne nous appartient pas d'y retourner à moins qu'Allah notre Seigneur ne le veuille﴿ attribuant ainsi toute chose à Celui qui en est l'origine, car Il connaît toute chose et embrasse tout de Sa science. ﴾C'est en Allah que nous plaçons notre confiance﴿ en toutes nos affaires, ce que nous faisons et ce que nous délaissons. ﴾Seigneur ! Juge en toute vérité, entre nous et notre peuple﴿ et donne-nous la victoire sur eux, ﴾car Tu es le meilleur des juges﴿ car Tu es le Juste qui ne commet jamais d'injustice.

وَقَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ لَئِنِ ٱتَّبَعْتُمْ شُعَيْبًا إِنَّكُمْ إِذًا لَّخَٰسِرُونَ ﴿٩٠﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ
فَأَصْبَحُوا۟ فِى دَارِهِمْ جَٰثِمِينَ ﴿٩١﴾ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ شُعَيْبًا كَأَن لَّمْ يَغْنَوْا۟ فِيهَا ۚ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ شُعَيْبًا كَانُوا۟
هُمُ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٩٢﴾

(90) ﴾*Les notables mécréants de son peuple dirent : « Si vous suivez Shuᶜayb, vous serez perdants ! »* (91) *Le cataclysme les saisit ; et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre.* (92) *Ceux qui démentirent Shuᶜayb [disparurent], comme s'ils n'y avaient jamais vécu. Et ce sont ceux qui démentirent Shuᶜayb qui furent les perdants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne l'ardeur de la mécréance du peuple de Shuᶜayb, leur rébellion, leur transgression, leur égarement, et la nature de leur cœur prompte à s'opposer à la vérité. Ils jurèrent : ﴾Si vous suivez Shuᶜayb, vous serez perdants !﴿ et la conséquence ne se fit pas attendre : ﴾Le cataclysme les saisit ; et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre.﴿ Allah (ﷻ) mentionne ici qu'ils furent saisis par un cataclysme (الرَّجْفَة, *ar-rajfah*) tout comme ils ont voulu ébranler [du verbe أَرْجَفَ, *arjafa*] Shuᶜayb et ses adeptes et les ont menacés de bannissement. ﴾comme s'ils n'y avaient jamais vécu﴿ une fois frappés par le châtiment, c'est comme s'ils n'avaient jamais habité ces demeures dont ils voulaient chasser Shuᶜayb et ses adeptes. Puis Allah répondit à leurs propos en disant : ﴾Et ce sont ceux qui démentirent Shuᶜayb qui furent les perdants.﴿

فَتَوَلَّىٰ عَنْهُمْ وَقَالَ يَٰقَوْمِ لَقَدْ أَبْلَغْتُكُمْ رِسَٰلَٰتِ رَبِّى وَنَصَحْتُ لَكُمْ ۖ فَكَيْفَ ءَاسَىٰ عَلَىٰ قَوْمٍ
كَٰفِرِينَ ﴿٩٣﴾

(93) ﴾*[Shuᶜayb] se détourna d'eux et dit : « Ô mon peuple ! Je vous ai transmis les messages de mon Seigneur et vous ai conseillés sincèrement. Pourquoi m'attristerais-je pour un peuple mécréant ? »*﴿

Shuᶜayb (ﷺ) se détourna d'eux, après qu'ils furent frappés par le châtiment, la vengeance et le supplice, et il leur dit pour les blâmer et réprimander : ﴿Ô mon peuple ! Je vous ai transmis les messages de mon Seigneur et vous ai conseillés sincèrement﴾ je vous ai fait parvenir ce avec quoi on m'a envoyé, je ne m'attristerai donc pas pour vous, car vous avez renié ce que je vous ai apporté, et c'est pourquoi Il dit : ﴿Pourquoi m'attristerais-je pour un peuple mécréant ?﴾

وَمَآ أَرْسَلْنَا فِى قَرْيَةٍ مِّن نَّبِىٍّ إِلَّآ أَخَذْنَآ أَهْلَهَا بِٱلْبَأْسَآءِ وَٱلضَّرَّآءِ لَعَلَّهُمْ يَضَّرَّعُونَ ﴿٩٤﴾ ثُمَّ بَدَّلْنَا مَكَانَ
ٱلسَّيِّئَةِ ٱلْحَسَنَةَ حَتَّىٰ عَفَوا۟ وَّقَالُوا۟ قَدْ مَسَّ ءَابَآءَنَا ٱلضَّرَّآءُ وَٱلسَّرَّآءُ فَأَخَذْنَٰهُم بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٩٥﴾

(94) ﴿*Nous n'avons suscité aucun prophète dans une cité [qui l'ait ensuite démenti], sans infliger [à ses habitants] misère et maladie afin qu'ils implorent [Allah et se soumettent].* (95) *Puis Nous substituions l'aisance au malheur, si bien qu'ils prospéraient et disaient : « Nos ancêtres ont également connu [l'alternance] de la difficulté et de l'aisance. » Nous les saisissions alors soudainement, sans qu'ils ne s'y attendent.*﴾

Allah (ﷻ) informe de ce dont Il a éprouvé les communautés précédentes, auxquelles Il envoya des prophètes, en leur faisant subir (الباساء, *al-ba'sâ*) qui désigne les maladies et maux qui frappaient leurs corps, et (الضرّاء, *ad-darrâ*) qui désigne la pauvreté et le besoin.[1] ﴿afin qu'ils implorent﴾ invoquent Allah, fassent preuve d'humilité et Le supplient de les délivrer de ce qui les frappe. Ceci induit qu'Il les a éprouvés par la difficulté afin qu'ils L'implorent, mais ils n'ont rien fait de ce qu'Allah voulait d'eux. Il les fit alors passer à l'aisance afin de les éprouver : ﴿Puis Nous substituions l'aisance au malheur﴾ Nous faisions passer la situation de la difficulté à l'aisance, de la maladie à la santé et la préservation, de la pauvreté à la richesse, afin qu'ils se montrent reconnaissants, mais ils ne l'ont pas fait.

﴿si bien qu'ils prospéraient﴾, leur nombre augmentait, tout comme leurs biens et leurs enfants ﴿et disaient : « Nos ancêtres ont également connu [l'alternance] de la difficulté et de l'aisance. »﴾ Allah (ﷻ) les a éprouvés en cela afin qu'ils L'implorent et reviennent vers Lui, mais rien de cela n'a eu d'effet sur eux, et rien ne les a fait cesser. Au contraire, ils ont dit : « Nous avons connu la misère et la maladie, puis l'aisance, tout comme nos ancêtres dans les temps anciens. Ce n'est que la vie qui amène parfois ceci et parfois cela. » Sans s'apercevoir de l'Ordre d'Allah qui s'accomplissaient sur eux, et sans avoir conscience de l'épreuve d'Allah dans les deux cas. Ceci, contrairement aux croyants qui font preuve de reconnaissance envers Allah dans l'aisance, et de patience dans la difficulté. Et c'est pourquoi ﴿Nous les saisissions alors soudainement, sans qu'ils ne s'y attendent.﴾

وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْقُرَىٰٓ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَفَتَحْنَا عَلَيْهِم بَرَكَٰتٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ وَلَٰكِن كَذَّبُوا۟ فَأَخَذْنَٰهُم بِمَا
كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٩٦﴾ أَفَأَمِنَ أَهْلُ ٱلْقُرَىٰٓ أَن يَأْتِيَهُم بَأْسُنَا بَيَٰتًا وَهُمْ نَآئِمُونَ ﴿٩٧﴾ أَوَأَمِنَ أَهْلُ ٱلْقُرَىٰٓ أَن

[1] Pour nombre d'exégètes c'est le contraire puisque (البؤس, *al-bu's*) désigne la pauvreté.

يَأْتِيَهُم بَأْسُنَا ضُحًى وَهُمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩٨﴾ أَفَأَمِنُوا مَكْرَ اللَّهِ ۚ فَلَا يَأْمَنُ مَكْرَ اللَّهِ إِلَّا الْقَوْمُ
الْخَاسِرُونَ ﴿٩٩﴾

(96) ﴾*Si les habitants des cités avaient cru et craint [Allah], Nous aurions répandu sur eux les bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont renié et Nous les avons saisis pour prix de leurs méfaits.* (97) *Les habitants des cités [mécréantes] sont-ils à l'abri de [voir] Notre châtiment s'abattre sur eux de nuit, alors qu'ils dorment ?* (98) *Les habitants des cités [mécréantes] sont-ils à l'abri de [voir] Notre châtiment s'abattre sur eux de jour, alors qu'ils s'amusent ?* (99) *Se croient-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls ceux qui courent à leur perte se croient à l'abri du stratagème d'Allah.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le peu de foi des habitants des cités auxquels Il a envoyé des messagers : ﴾Si les habitants des cités avaient cru et craint﴿ s'ils avaient cru en ce que les messagers leur ont apporté, l'avaient déclaré véridique et suivi, ainsi que craint en obéissant et en délaissant les interdits, ﴾Nous aurions répandu sur eux les bénédictions du ciel et de la terre﴿ la pluie du ciel et la végétation de la terre. ﴾Mais ils ont renié et Nous les avons saisis pour prix de leurs méfaits.﴿ Ils ont démenti leurs messagers, et Nous les avons châtiés en les anéantissant pour ce qu'ils ont commis comme péchés et interdits. Puis Allah (ﷻ) met en garde contre la transgression de Ses ordres et l'audace à commettre Ses interdits : ﴾Les habitants des cités﴿ mécréantes ﴾sont-ils à l'abri de [voir] Notre châtiment s'abattre sur eux de nuit, alors qu'ils dorment ? (98) Les habitants des cités [mécréantes] sont-ils à l'abri de [voir] Notre châtiment s'abattre sur eux de jour, alors qu'ils s'amusent ?﴿ lorsqu'ils sont occupés et insouciants. ﴾Se croient-ils à l'abri du stratagème d'Allah ?﴿ Son châtiment, Sa vengeance, et Son pouvoir sur eux alors qu'ils sont insouciants et indolents, ﴾Seuls ceux qui courent à leur perte se croient à l'abri du stratagème d'Allah.﴿ C'est pourquoi Al-Hasan Al-Basrî (رحمه الله) dit : « Le croyant accomplit des actes d'obéissance, en éprouvant crainte et humilité, alors que le dépravé commet des péchés, en se sentant à l'abri. »

أَوَلَمْ يَهْدِ لِلَّذِينَ يَرِثُونَ الْأَرْضَ مِن بَعْدِ أَهْلِهَا أَن لَّوْ نَشَاءُ أَصَبْنَاهُم بِذُنُوبِهِمْ ۚ وَنَطْبَعُ عَلَىٰ
قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَسْمَعُونَ ﴿١٠٠﴾

(100) ﴾*N'est-il pas clair aux yeux de ceux qui succèdent sur terre à ses anciens occupants que, si Nous voulions, Nous les saisirions pour leurs péchés et scellerions leur cœur, si bien qu'ils n'entendraient plus aucune [exhortation] ?*﴿

N'avons-Nous pas montré à ceux qui succèdent sur terre à ses anciens occupants anéantis avant eux, dont ils empruntent la voie, pratiquent les œuvres, et se révoltent [comme eux] contre leur Seigneur que ﴾si Nous voulions, Nous les saisirions pour leurs péchés﴿ si Nous le voulions, Nous leur ferions subir ce qu'ont subi ceux qui les ont précédés, ﴾et scellerions leur cœur, si bien qu'ils n'entendraient plus﴿ aucune exhortation et rappel.

تِلْكَ ٱلْقُرَىٰ نَقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآئِهَا ۚ وَلَقَدْ جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَمَا كَانُوا۟ لِيُؤْمِنُوا۟ بِمَا كَذَّبُوا۟
مِن قَبْلُ ۚ كَذَٰلِكَ يَطْبَعُ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٠١﴾ وَمَا وَجَدْنَا لِأَكْثَرِهِم مِّنْ عَهْدٍ ۖ وَإِن
وَجَدْنَآ أَكْثَرَهُمْ لَفَٰسِقِينَ ﴿١٠٢﴾

(101) ﴿*Telles sont les cités dont Nous te relatons une partie de leur histoire. [Par Allah !] Leurs messagers leur ont apporté des preuves manifestes, mais ils ne pouvaient croire et ce, pour avoir démenti auparavant. C'est ainsi qu'Allah scelle le cœur des mécréants.* (102) *Nous n'avons trouvé chez la plupart d'entre eux aucun respect de l'engagement. Nous avons [au contraire] trouvé la plupart d'entre eux transgresseurs.*﴾

Après avoir relaté à Son Prophète les récits des peuples de Noé, Hûd, Sâlih, Loth et Shuᶜayb, la manière dont Il a anéanti les mécréants et sauvé les croyants, et le fait qu'Il ne leur a laissé aucune excuse, en leur exposant la vérité au travers de preuves apportées par les messagers – que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous – Il dit : ﴿Telles sont les cités dont Nous te relatons﴾ ô Muhammad, ﴿une partie de leur histoire. [Par Allah !] Leurs messagers leur ont apporté des preuves manifestes﴾ montrant leur véracité concernant ce dont ils les ont informés, ﴿mais ils ne pouvaient croire et ce, pour avoir démenti auparavant.﴾ Ils ne pouvaient croire en ce que leur ont apporté les messagers en raison de leur reniement de la vérité lorsqu'elle leur est venue la première fois. ﴿C'est ainsi qu'Allah scelle le cœur des mécréants. 102. Nous n'avons trouvé chez la plupart d'entre eux﴾ c'est-à-dire chez la plupart des communautés passées, ﴿aucun respect de l'engagement. Nous avons [au contraire] trouvé la plupart d'entre eux transgresseurs.﴾ La plupart d'entre eux étaient transgresseurs et refusaient de se conformer. L'engagement qu'Il a pris d'eux désigne la nature saine sur laquelle Il les a créés

ثُمَّ بَعَثْنَا مِنۢ بَعْدِهِم مُّوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَآ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِي۟هِۦ فَظَلَمُوا۟ بِهَا ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ
ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿١٠٣﴾

(103) ﴿*Après [ces messagers,] Nous avons envoyé Moïse avec Nos signes vers Pharaon et les notables [de son peuple], mais ils les [ont reniés] par transgression. Vois quelle fut la fin des corrupteurs.*﴾

﴿Après eux﴾ les messagers mentionnés précédemment, ﴿Nous avons envoyé Moïse avec Nos signes﴾ Nos preuves, arguments, et indices clairs ﴿vers Pharaon﴾ le roi d'Égypte à l'époque de Moïse, ﴿et ses notables﴾ son peuple, ﴿mais ils les [ont reniés] par transgression﴾. Vois, ô Muhammad, ce que Nous avons fait d'eux, Nous les avons noyés jusqu'au dernier, sous les yeux de Moïse et de son peuple, ce qui est un supplice plus grand encore pour Pharaon et son peuple, et ce qui est plus à même de soulager le cœur des alliés d'Allah, Moïse et ceux de son peuple qui ont cru en lui.

وَقَالَ مُوسَىٰ يَٰفِرْعَوْنُ إِنِّي رَسُولٌ مِّن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٤﴾ حَقِيقٌ عَلَىٰٓ أَن لَّآ أَقُولَ عَلَى ٱللَّهِ إِلَّا ٱلْحَقَّ ۚ
قَدْ جِئْتُكُم بِبَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ فَأَرْسِلْ مَعِىَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿١٠٥﴾ قَالَ إِن كُنتَ جِئْتَ بِـَٔايَةٍ فَأْتِ بِهَآ إِن
كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١٠٦﴾

(104) ﴿*Moïse dit : « Ô Pharaon ! Je suis un messager du Seigneur de l'univers,* (105) *Je ne dois dire sur Allah que la vérité. Je viens à vous avec une preuve manifeste de votre Seigneur. Laisse donc partir avec moi les fils d'Israël ! »* (106) *Pharaon dit : « Si tu es venu avec un signe, produis-le donc, si tu es véridique ! »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la joute entre Moïse et Pharaon, et la manière dont le premier a confondu le second et lui a exposé les preuves manifestes, en présence de sa cour composée de dignitaires coptes d'Égypte. ﴿Moïse dit : « Ô Pharaon ! Je suis un messager du Seigneur de l'univers﴾ Celui qui m'a envoyé est le Créateur, Seigneur et Maître de toute chose, ﴿je ne dois dire sur Allah que la vérité.﴾ Il m'est imposé et il est de mon devoir de ne dire sur Allah que ce qui est vérité et véracité, de ce que je connais de Sa majesté et de l'immensité de Son pouvoir. ﴿Je viens à vous avec une preuve manifeste de votre Seigneur﴾ une preuve irréfutable d'Allah qu'Il m'a donnée pour attester de la véracité de ce que je vous apporte. ﴿Laisse donc partir avec moi les fils d'Israël !﴾ Libère-les de ton esclavage et de ton joug, et laisse-les adorer ton Seigneur et Le leur, car ils sont issus de la descendance d'un noble Prophète, Israël, qui est Jacob fils d'Isaac, fils d'Abraham le bien-aimé singulier du Miséricordieux. ﴿Pharaon dit : « Si tu es venu avec un signe, produis-le donc, si tu es véridique ! »﴾ Pharaon lui répondit : « Je ne crois pas ce que tu dis, et ne t'obéirai pas en ce que tu demandes. Si tu as avec toi un argument, expose-le afin que nous le voyions, si tu es véridique en ce que tu prétends. »

فَأَلْقَىٰ عَصَاهُ فَإِذَا هِىَ ثُعْبَانٌ مُّبِينٌ ﴿١٠٧﴾ وَنَزَعَ يَدَهُۥ فَإِذَا هِىَ بَيْضَآءُ لِلنَّٰظِرِينَ ﴿١٠٨﴾

(107) ﴿ *un véritable serpent,* (108) *puis il dévoila sa main qui apparut d'une blancheur éclatante aux yeux des spectateurs.*﴾

Concernant Sa Parole : ﴿Moïse jeta son bâton qui devint un véritable serpent﴾ mâle ﴿puis il dévoila sa main qui apparut d'une blancheur éclatante aux yeux des spectateurs﴾, il sortit sa main de sa tunique, après l'y avoir introduite, et elle en ressortit d'une blancheur éclatante, sans qu'il ne s'agisse de lèpre ou d'une autre maladie.

قَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِ فِرْعَوْنَ إِنَّ هَٰذَا لَسَٰحِرٌ عَلِيمٌ ﴿١٠٩﴾ يُرِيدُ أَن يُخْرِجَكُم مِّنْ أَرْضِكُمْ ۖ فَمَاذَا تَأْمُرُونَ ﴿١١٠﴾

(109) ﴿*Les notables du peuple de Pharaon dirent : « C'est un magicien savant* (110) *qui veut vous chasser de votre terre ! » [Pharaon dit :] « Que prescrivez-vous donc ? »*﴾

Les notables du peuple de Pharaon approuvèrent les propos de Pharaon, une fois sa frayeur passée, et qu'il se soit réinstallé sur son trône. Les notables autour de lui dirent : ﴿C'est un magicien savant !﴾ Ils l'approuvèrent, se conformèrent à ses propos, et se concertèrent le concernant. Comment ruser pour éteindre sa lumière, faire cesser son message, et montrer son mensonge ? Ils craignirent qu'il n'attire les gens

par sa magie comme ils le croyaient, et que cela soit la cause de sa domination sur eux et du fait qu'il les chasse de leur terre. Mais ils tombèrent en ce qu'ils craignaient. Après s'être concertés à son sujet, ils s'entendirent sur ce qu'Allah mentionne :

قَالُوٓا۟ أَرْجِهْ وَأَخَاهُ وَأَرْسِلْ فِى ٱلْمَدَآئِنِ حَـٰشِرِينَ ﴿١١١﴾ يَأْتُوكَ بِكُلِّ سَـٰحِرٍ عَلِيمٍ ﴿١١٢﴾

(111) ﴿*Ils dirent : « Fais-le attendre, lui et son frère, et envoie dans toutes les cités des hommes qui rassembleront* (112) *et t'amèneront tout savant magicien.*﴾

﴿Fais-le attendre, lui et son frère, et envoie dans toutes les cités﴾ de ton royaume des hommes qui rassembleront pour toi les magiciens de tout le royaume. À leur époque, la magie était très répandue. Les gens crurent ou s'imaginèrent que ce que Moïse (ﷺ) apportait relevait des tours de leurs magiciens, et c'est pourquoi ils réunirent les magiciens pour lui opposer une chose semblable aux signes qu'il leur montra.

وَجَآءَ ٱلسَّحَرَةُ فِرْعَوْنَ قَالُوٓا۟ إِنَّ لَنَا لَأَجْرًا إِن كُنَّا نَحْنُ ٱلْغَـٰلِبِينَ ﴿١١٣﴾ قَالَ نَعَمْ وَإِنَّكُمْ لَمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿١١٤﴾

(113) ﴿*Les magiciens vinrent trouver Pharaon et demandèrent : « Aurons-nous une récompense si nous sommes vainqueurs ? »* (114) *Il répondit : « Oui, et vous serez du nombre de mes proches [courtisans]. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'accord entre Pharaon et les magiciens qu'il appela pour affronter Moïse (ﷺ) : s'ils gagnaient, il les rétribuerait et leur accorderait une grande récompense. Il leur promit de leur donner tout ce qu'ils voulaient et de faire d'eux des membres de sa cour et de ses proches. Lorsqu'ils crurent en la promesse de Pharaon, qu'Allah le maudisse :

قَالُوا۟ يَـٰمُوسَىٰٓ إِمَّآ أَن تُلْقِىَ وَإِمَّآ أَن نَّكُونَ نَحْنُ ٱلْمُلْقِينَ ﴿١١٥﴾ قَالَ أَلْقُوا۟ ۖ فَلَمَّآ أَلْقَوْا۟ سَحَرُوٓا۟ أَعْيُنَ ٱلنَّاسِ وَٱسْتَرْهَبُوهُمْ وَجَآءُو بِسِحْرٍ عَظِيمٍ ﴿١١٦﴾

(115) ﴿*Ils dirent : « Moïse ! Veux-tu jeter [ton bâton] en premier ou nous laisser commencer ? »* (116) *Il leur répondit : « Jetez [les premiers] ! » Lorsqu'ils jetèrent [leurs bâtons et cordes], ils ensorcelèrent les yeux des gens, les effrayèrent, et produisirent une magie puissante [selon eux].*﴾

Tel fut l'affrontement entre Moïse (ﷺ) et les magiciens qui dirent : ﴿Veux-tu jeter [ton bâton] en premier ou nous laisser commencer ?﴾ Moïse (ﷺ) leur dit : ﴿Jetez !﴾ les premiers. On dit que la sagesse en cela – et Allah est plus savant – est que les gens voient d'abord leur pratique et y réfléchissent, et qu'une fois revenus de leur ébahissement, la vérité claire et évidente se manifeste à eux, après qu'ils l'eurent demandée et attendue ; ce qui aura plus d'effet sur les âmes. Et il en fut ainsi : ﴿Lorsqu'ils jetèrent [leurs bâtons et cordes], ils ensorcelèrent les yeux des gens, les effrayèrent﴾ ils leur firent croire que ce qu'ils avaient réalisé était réel, et non une simple illusion.

۞ وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَلْقِ عَصَاكَ ۖ فَإِذَا هِىَ تَلْقَفُ مَا يَأْفِكُونَ ﴿١١٧﴾ فَوَقَعَ ٱلْحَقُّ وَبَطَلَ مَا كَانُوا۟
يَعْمَلُونَ ﴿١١٨﴾ فَغُلِبُوا۟ هُنَالِكَ وَٱنقَلَبُوا۟ صَٰغِرِينَ ﴿١١٩﴾ وَأُلْقِىَ ٱلسَّحَرَةُ سَٰجِدِينَ ﴿١٢٠﴾ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِرَبِّ
ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٢١﴾ رَبِّ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ﴿١٢٢﴾

(117) ﴾*Nous inspirâmes alors à Moïse : « Jette ton bâton ! » ; et celui-ci se mit à avaler ce qu'ils avaient inventé.* (118) *Ainsi se manifesta la vérité [concernant Moïse] et la fausseté de ce que [les magiciens] pratiquaient.* (119) *Ils furent vaincus en ce lieu et [Pharaon et les siens] en repartirent humiliés.* (120) *Les magiciens tombèrent prosternés* (121) *et dirent : « Nous croyons au Seigneur de l'univers,* (122) *au Seigneur de Moïse et d'Aaron. »*﴿

Allah (ﷻ) inspira à Son serviteur et messager Moïse (ﷺ) en cette situation solennelle en laquelle Allah (ﷻ) a distingué la vérité du faux, de jeter son bâton qu'il tenait dans sa main droite, ﴾et celui-ci se mit à avaler ce qu'ils avaient inventé﴿ ce qu'ils avaient jeté et à quoi ils donnaient l'illusion de la réalité, alors que cela était faux. Le bâton ne passait pas devant une corde ou un morceau de bois sans l'avaler. les magiciens surent alors que cela venait du ciel et n'était pas de la magie, et c'est pourquoi ils tombèrent prosternés et dirent : ﴾Nous croyons au Seigneur de l'univers, 122. au Seigneur de Moïse et d'Aaron. »﴿

قَالَ فِرْعَوْنُ ءَامَنتُم بِهِۦ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ ۖ إِنَّ هَٰذَا لَمَكْرٌ مَّكَرْتُمُوهُ فِى ٱلْمَدِينَةِ لِتُخْرِجُوا۟ مِنْهَآ أَهْلَهَا ۖ فَسَوْفَ
تَعْلَمُونَ ﴿١٢٣﴾ لَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُم مِّنْ خِلَٰفٍ ثُمَّ لَأُصَلِّبَنَّكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿١٢٤﴾ قَالُوٓا۟ إِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا مُنقَلِبُونَ
﴿١٢٥﴾ وَمَا تَنقِمُ مِنَّآ إِلَّآ أَنْ ءَامَنَّا بِـَٔايَٰتِ رَبِّنَا لَمَّا جَآءَتْنَا ۚ رَبَّنَآ أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَفَّنَا مُسْلِمِينَ ﴿١٢٦﴾

(123) ﴾*Pharaon dit : « Croirez-vous en lui avant que je ne vous l'autorise ? C'est bien un stratagème que vous avez manigancé dans la cité, afin d'en chasser ses habitants. Vous saurez bientôt [ce qu'il adviendra de vous].* (124) *Je vous ferai amputer d'une main et du pied opposé, puis je vous ferai tous crucifier ! »* (125) *Ils répondirent : « C'est vers notre Seigneur seul que nous retournerons.* (126) *Tu n'as rien à nous reprocher si ce n'est d'avoir cru aux signes de notre Seigneur, lorsqu'ils nous sont parvenus. Seigneur ! Arme-nous de patience et fais-nous mourir [croyants et] soumis. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne ce dont Pharaon – qu'Allah le maudisse – a menacé les magiciens après qu'ils eurent cru en Moïse (ﷺ) et en ce qu'il montra aux gens de sa ruse et de ses stratagèmes : ﴾C'est bien un stratagème que vous avez manigancé dans la cité, afin d'en chasser ses habitants﴿ Sa victoire sur vous en ce jour n'est survenue que parce que vous vous êtes concertés et l'avez acceptée, ﴾afin d'en chasser ses habitants﴿, afin de vous rassembler avec lui, prendre le pouvoir et chasser les chefs et dignitaires, et qu'ainsi le commandement vous appartienne. ﴾Vous saurez bientôt﴿ ce que je ferai de vous : ﴾Je vous ferai amputer d'une main et du pied opposé﴿ la main droite et le pied gauche, ou l'inverse, ﴾puis je vous ferai tous crucifier !﴿ il dit dans un autre verset :

فِى جُذُوعِ ٱلنَّخْلِ

﴾sur des troncs de palmier﴿[1]

Les magiciens répondirent : ﴾C'est vers notre Seigneur seul que nous retournerons﴿ Nous sommes certains de revenir vers Lui, et Son châtiment est plus dur que le tien, et Son supplice pour ce à quoi tu nous appelles et la magie que tu nous contraints à pratiquer est plus grand que cela. Nous patienterons aujourd'hui sur ton châtiment, afin d'être sauvé du châtiment d'Allah. ﴾Seigneur ! Arme-nous de patience﴿ couvre-nous de patience sur Ta religion et de fermeté sur celle-ci, ﴾et fais-nous mourir [croyants et] soumis﴿, adeptes de Ton Prophète Moïse (ﷺ).

وَقَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِ فِرْعَوْنَ أَتَذَرُ مُوسَىٰ وَقَوْمَهُۥ لِيُفْسِدُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَيَذَرَكَ وَءَالِهَتَكَ ۚ قَالَ سَنُقَتِّلُ أَبْنَآءَهُمْ
وَنَسْتَحْىِۦ نِسَآءَهُمْ وَإِنَّا فَوْقَهُمْ قَٰهِرُونَ ﴿١٢٧﴾ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ ٱسْتَعِينُوا۟ بِٱللَّهِ وَٱصْبِرُوٓا۟ ۖ إِنَّ
ٱلْأَرْضَ لِلَّهِ يُورِثُهَا مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۖ وَٱلْعَٰقِبَةُ لِلْمُتَّقِينَ ﴿١٢٨﴾ قَالُوٓا۟ أُوذِينَا مِن قَبْلِ أَن تَأْتِيَنَا
وَمِنۢ بَعْدِ مَا جِئْتَنَا ۚ قَالَ عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يُهْلِكَ عَدُوَّكُمْ وَيَسْتَخْلِفَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرَ
كَيْفَ تَعْمَلُونَ ﴿١٢٩﴾

(127) ﴾*Les notables du peuple de Pharaon dirent : « Laisseras-tu Moïse et son peuple semer la corruption dans le pays, et abandonner ton [adoration] et celle de ta divinité ? » Il répondit : « Nous massacrerons leurs fils, épargnerons leurs filles, et [quoiqu'il en soit] nous les dominons. »* (128) *Moïse dit à son peuple : « Demandez l'aide d'Allah et endurez patiemment. La terre appartient à Allah, et Il en fait hériter qui Il veut parmi Ses serviteurs. La fin heureuse sera pour les pieux. »* (129) *Ils répondirent : « Nous avons été persécutés avant que tu ne viennes à nous, et après ton arrivée. » Il dit : « Il est fort à espérer que votre Seigneur anéantisse votre ennemi, vous fasse lui succéder sur terre, et observe ensuite comment vous agirez. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne ce que Pharaon et ses notables ont conspiré comme torts et inimitié contre Moïse (ﷺ) et son peuple. ﴾Les notables du peuple de Pharaon dirent : « Laisseras-tu Moïse et son peuple semer la corruption dans le pays﴿ corrompre tes sujets et les appeler à l'adoration de leur Seigneur en dehors de toi ! ﴾et abandonner ton [adoration] et celle de ta divinité﴿ Pharaon répondit à leur demande : ﴾Nous massacrerons leurs fils, épargnerons leurs filles﴿ C'est la deuxième fois qu'il agissait de la sorte, et ce supplice eut également lieu avant la naissance de Moïse (ﷺ), afin d'empêcher qu'il ne naisse. Lorsque Pharaon se résolut à mettre en application ce qu'il voulut comme torts aux fils d'Israël, ﴾Moïse dit à son peuple : « Demandez l'aide d'Allah et patientez.﴿ Il leur promit la fin heureuse et le fait que cette terre leur reviendrait en disant ; ﴾La terre appartient à Allah, et Il en fait hériter qui Il veut parmi Ses serviteurs. La fin heureuse sera pour les pieux. » 129. Ils répondirent : « Nous avons été persécutés avant que tu ne viennes à nous, et après ton arrivée. »﴿ Nous avons subi ce que tu as vu comme mépris et humiliation, avant que tu ne viennes, ô Moïse, mais également après. Il leur dit, en attirant leur attention sur leur situation actuelle et celle qui sera la leur ensuite : ﴾Il est fort à espérer que votre Seigneur anéantisse votre ennemi, vous fasse lui succéder sur terre,

[1] *Ta-Ha*, v.71.

et observe ensuite comment vous agirez.﴾ Ceci afin de les inciter à se montrer reconnaissants lorsque surviendront les bienfaits et disparaîtront les malheurs.

وَلَقَدْ أَخَذْنَآ ءَالَ فِرْعَوْنَ بِٱلسِّنِينَ وَنَقْصٍ مِّنَ ٱلثَّمَرَٰتِ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٣٠﴾ فَإِذَا جَآءَتْهُمُ
ٱلْحَسَنَةُ قَالُوا۟ لَنَا هَٰذِهِۦ ۖ وَإِن تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ يَطَّيَّرُوا۟ بِمُوسَىٰ وَمَن مَّعَهُۥٓ ۗ أَلَآ إِنَّمَا طَٰٓئِرُهُمْ عِندَ ٱللَّهِ وَلَٰكِنَّ
أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٣١﴾

(130) ﴾*Nous avons éprouvé le peuple de Pharaon par des années de disette et de mauvaises récoltes afin qu'ils se rappellent [et en tirent exhortation].* (131) *Lorsqu'un bien survenait, ils disaient : « Cela nous est dû ! », et lorsqu'un méfait les frappait, ils en attribuaient le mauvais sort à Moïse et ses compagnons. En vérité, leur sort dépend uniquement d'Allah, mais la plupart d'entre eux ne savent pas.*﴿

﴾Nous avons éprouvé le peuple de Pharaon par des années de disette﴿, de famine en raison du manque de culture, ﴾et de mauvaises récoltes afin qu'ils se rappellent [et en tirent exhortation]. 131. Lorsqu'un bien survenait﴿ la fertilité et la subsistance, ﴾ils disaient : « Cela nous est dû ! »﴿ nous le méritons, ﴾et lorsqu'un méfait les frappait﴿ la disette et la sécheresse, ﴾ils en attribuaient le mauvais sort à Moïse et ses compagnons﴿ ceci survient à cause d'eux et de ce qu'ils ont apporté. ﴾En vérité, leur sort dépend uniquement d'Allah﴿ tout ne vient que d'Allah.

وَقَالُوا۟ مَهْمَا تَأْتِنَا بِهِۦ مِنْ ءَايَةٍ لِّتَسْحَرَنَا بِهَا فَمَا نَحْنُ لَكَ بِمُؤْمِنِينَ ﴿١٣٢﴾ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمُ ٱلطُّوفَانَ وَٱلْجَرَادَ
وَٱلْقُمَّلَ وَٱلضَّفَادِعَ وَٱلدَّمَ ءَايَٰتٍ مُّفَصَّلَٰتٍ فَٱسْتَكْبَرُوا۟ وَكَانُوا۟ قَوْمًا مُّجْرِمِينَ ﴿١٣٣﴾ وَلَمَّا وَقَعَ عَلَيْهِمُ ٱلرِّجْزُ
قَالُوا۟ يَٰمُوسَى ٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ بِمَا عَهِدَ عِندَكَ ۖ لَئِن كَشَفْتَ عَنَّا ٱلرِّجْزَ لَنُؤْمِنَنَّ لَكَ وَلَنُرْسِلَنَّ مَعَكَ
بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿١٣٤﴾ فَلَمَّا كَشَفْنَا عَنْهُمُ ٱلرِّجْزَ إِلَىٰٓ أَجَلٍ هُم بَٰلِغُوهُ إِذَا هُمْ يَنكُثُونَ ﴿١٣٥﴾

(132) ﴾*Ils dirent : « Quel que soit le signe que tu nous apporteras pour nous ensorceler [et nous détourner de la religion de Pharaon], nous ne croirons pas en toi ! »* (133) *Nous envoyâmes alors contre eux le déluge, les criquets, la vermine, les grenouilles et le sang, comme signes manifestes. Mais, par orgueil ils refusèrent [de croire en Allah] et persistèrent dans leur crime [de mécréance].* (134) *Lorsque le châtiment les frappa, ils dirent : « Ô Moïse ! Invoque pour nous ton Seigneur en vertu de l'engagement qu'Il t'a donné. Si tu écartes de nous le châtiment, nous croirons en toi et laisserons partir avec toi les fils d'Israël. »* (135) *Mais lorsque Nous avons levé le châtiment, pour un terme qui leur était fixé, ils violèrent leurs engagements.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la rébellion du peuple de Pharaon, leur transgression, leur entêtement face à la vérité, et leur obstination dans le faux : ﴾Quel que soit le signe que tu nous apportes pour nous ensorceler [et nous détourner de la religion de Pharaon], nous ne croirons pas en toi !﴿ quel que soit le signe que tu nous apportes, la preuve ou l'argument que tu établisses, nous le rejetterons, ne l'accepterons pas de toi, ne croirons pas en toi et en ce que tu apportes. ﴾Nous envoyâmes alors contre eux le déluge﴿ des pluies diluviennes qui noyèrent et détruisirent les cultures et

récoltes, ﴾les criquets, la vermine﴿, le ver de farine [et les autres châtiments mentionnés das le verset.] Ils s'engagèrent à libérer les fils d'Israël si ces châtiments étaient levés. Mais lorsque ce fut fait, ils violèrent leur engagement, persistèrent dans la mécréance et gardèrent les fils d'Israël sous leur joug.

فَٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ فَأَغْرَقْنَٰهُمْ فِى ٱلْيَمِّ بِأَنَّهُمْ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَكَانُوا۟ عَنْهَا غَٰفِلِينَ ﴿١٣٦﴾ وَأَوْرَثْنَا ٱلْقَوْمَ ٱلَّذِينَ
كَانُوا۟ يُسْتَضْعَفُونَ مَشَٰرِقَ ٱلْأَرْضِ وَمَغَٰرِبَهَا ٱلَّتِى بَٰرَكْنَا فِيهَا ۖ وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ ٱلْحُسْنَىٰ عَلَىٰ بَنِىٓ
إِسْرَٰٓءِيلَ بِمَا صَبَرُوا۟ ۖ وَدَمَّرْنَا مَا كَانَ يَصْنَعُ فِرْعَوْنُ وَقَوْمُهُۥ وَمَا كَانُوا۟ يَعْرِشُونَ ﴿١٣٧﴾

(136) ﴾*Nous Nous sommes alors vengés d'eux et les avons noyés dans la mer, pour avoir démenti Nos signes et n'y avoir prêté aucune attention.* (137) *Et Nous avons donné en héritage, à ceux qui étaient opprimés, les contrées orientales et occidentales de cette terre que Nous avons bénies. Ainsi s'est accomplie la plus belle promesse de ton Seigneur aux fils d'Israël pour leur patience. Et Nous avons détruit ce que Pharaon et son peuple édifiaient, ainsi que ce qu'ils plantaient.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne que lorsque Pharaon et son peuple transgressèrent et se rebellèrent – malgré les épreuves qu'Il leur fit subir au travers des signes successifs – Il se vengea d'eux en les noyant dans la mer, qu'Il ouvrit à Moïse afin qu'il puisse la traverser en compagnie des fils d'Israël ; et lorsque Pharaon et ses armées les y suivirent et qu'ils y furent tous entrés, elle se referma sur eux, et ils se noyèrent jusqu'au dernier. Ceci, en raison de leur démenti des signes d'Allah et leur insouciance à leur égard. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il donna en héritage à ceux qui étaient opprimés, les fils d'Israël, ﴾les contrées orientales et occidentales de cette terre que Nous avons bénies﴿ le *Shâm*. ﴾Ainsi s'est accomplie la plus belle promesse de ton Seigneur aux fils d'Israël pour leur patience. Et Nous avons détruit ce que Pharaon et son peuple édifiaient, ainsi que ce qu'ils plantaient.﴿ Nous avons rasé ce que Pharaon et son peuple édifiaient comme constructions et plantaient comme cultures.

وَجَٰوَزْنَا بِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْبَحْرَ فَأَتَوْا۟ عَلَىٰ قَوْمٍ يَعْكُفُونَ عَلَىٰٓ أَصْنَامٍ لَّهُمْ ۚ قَالُوا۟ يَٰمُوسَى ٱجْعَل لَّنَآ إِلَٰهًا
كَمَا لَهُمْ ءَالِهَةٌ ۚ قَالَ إِنَّكُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ ﴿١٣٨﴾ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ مُتَبَّرٌ مَّا هُمْ فِيهِ وَبَٰطِلٌ مَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٣٩﴾

(138) ﴾*Nous fîmes traverser la mer aux fils d'Israël qui passèrent auprès d'un peuple qui vouait un culte assidu à ses idoles, et ils dirent : « Ô Moïse ! Désigne-nous une divinité semblable aux leurs ! » Il leur répondit : « Vous êtes un peuple ignorant [la grandeur d'Allah] !* (139) *Ce que font ces gens est voué à la perte, et leurs œuvres sont vaines.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne les propos des ignorants parmi les fils d'Israël adressés à Moïse (ﷺ) après qu'ils eurent traversé la mer, et après avoir vu les signes d'Allah et Son immense pouvoir. ﴾ils passèrent auprès d'un peuple qui vouait un culte assidu à ses idoles﴿ aux formes de vaches, ce qui leur suggéra l'adoration du veau après cela. Ils dirent : ﴾Ô Moïse ! Désigne-nous une divinité semblable aux leurs ! » Il leur répondit : « Vous êtes un peuple ignorant﴿ vous ignorez la grandeur d'Allah, Sa Majesté et tout ce dont Il doit être exempté comme associé et semblable. ﴾Ce que font ces gens est voué à la perte, et leurs œuvres sont vaines.﴿

قَالَ أَغَيْرَ ٱللَّهِ أَبْغِيكُمْ إِلَٰهًا وَهُوَ فَضَّلَكُمْ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٤٠﴾ وَإِذْ أَنجَيْنَٰكُم مِّنْ ءَالِ
فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ يُقَتِّلُونَ أَبْنَآءَكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ نِسَآءَكُمْ وَفِى ذَٰلِكُم بَلَآءٌ
مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿١٤١﴾

(140) ﴿*Chercherais-je pour vous une autre divinité qu'Allah, alors qu'Il vous a préférés à tous les peuples ?*» (141) *[Rappelez-vous], lorsque Nous vous avons délivrés de Pharaon et des siens, qui vous infligeaient le pire châtiment en égorgeant vos fils et en épargnant vos filles. Ce qui fut une terrible épreuve de la part de votre Seigneur.*﴾

Moïse (ﷺ) leur rappela le bienfait d'Allah à leur égard, lorsqu'il les délivra du joug et de la domination de Pharaon, ainsi que de l'avilissement et de l'humiliation qu'ils vivaient. De même, ce à quoi ils sont parvenus comme fierté et assouvissement de leur vengeance contre leur ennemi, ainsi que le fait de l'avoir vu humilié et aller à sa perte, sa noyade et son anéantissement ; et ceci a précédé dans sourate *al-baqarah.*[1]

۞ وَوَٰعَدْنَا مُوسَىٰ ثَلَٰثِينَ لَيْلَةً وَأَتْمَمْنَٰهَا بِعَشْرٍ فَتَمَّ مِيقَٰتُ رَبِّهِۦٓ أَرْبَعِينَ لَيْلَةً ۚ وَقَالَ مُوسَىٰ
لِأَخِيهِ هَٰرُونَ ٱخْلُفْنِى فِى قَوْمِى وَأَصْلِحْ وَلَا تَتَّبِعْ سَبِيلَ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿١٤٢﴾

(142) ﴿*Nous donnâmes à Moïse rendez-vous après trente nuits, que Nous complétâmes par dix autres, de sorte que le délai fixé par son Seigneur s'acheva au bout de quarante nuits. Moïse dit à son frère Aaron : « Remplace-moi auprès de mon peuple, amende-les, et ne suis pas le chemin des corrupteurs. »*﴾

Allah (ﷻ) rappelle Ses bienfaits aux fils d'Israël, en ce qu'Il leur a accordé de guidée, en ayant parlé de vive voix à Moïse (ﷺ) et en lui ayant donné la Thora qui contient leurs lois et le détail de leur législation. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a donné rendez-vous à Moïse après trente nuits, puis Allah (ﷻ) lui a ordonné de compléter par dix nuits pour parvenir à quarante. Lorsque le délai arriva à terme, Moïse se rendit au mont Tor. À ce moment, il chargea son frère Aaron de le remplacer auprès des fils d'Israël, et lui commanda d'amender et de ne pas corrompre, ce qui n'est qu'une remarque et un rappel, sinon Aaron (ﷺ) est un noble Prophète auprès d'Allah, doué de prestige et d'honneur, que les éloges et le salut d'Allah soient sur lui, ainsi que sur l'ensemble des prophètes.

وَلَمَّا جَآءَ مُوسَىٰ لِمِيقَٰتِنَا وَكَلَّمَهُۥ رَبُّهُۥ قَالَ رَبِّ أَرِنِىٓ أَنظُرْ إِلَيْكَ ۚ قَالَ لَن تَرَىٰنِى وَلَٰكِنِ ٱنظُرْ إِلَى ٱلْجَبَلِ
فَإِنِ ٱسْتَقَرَّ مَكَانَهُۥ فَسَوْفَ تَرَىٰنِى ۚ فَلَمَّا تَجَلَّىٰ رَبُّهُۥ لِلْجَبَلِ جَعَلَهُۥ دَكًّا وَخَرَّ مُوسَىٰ صَعِقًا ۚ فَلَمَّآ
أَفَاقَ قَالَ سُبْحَٰنَكَ تُبْتُ إِلَيْكَ وَأَنَا۠ أَوَّلُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٤٣﴾

[1] Aux versets 49-50.

(143) ﴿*Lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé, il dit : « Seigneur ! Montre-Toi à moi pour que je Te voie ! » Il lui répondit : « Tu ne Me verras pas [ici-bas], mais regarde plutôt le mont, et s'il tient en place, alors tu Me verras. » Mais lorsque son Seigneur Se manifesta au mont, Il le réduisit en poussière, et Moïse tomba foudroyé. Lorsqu'il revint à lui, il dit : « Gloire et pureté à Toi ! Je me repens auprès de Toi, et je suis le premier des croyants [de mon peuple]. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que lorsque Moïse (ﷺ) vint au rendez-vous d'Allah (ﷻ) et qu'Il lui parla de vive voix, Moïse demanda à Allah de pouvoir Le contempler, en Lui disant : ﴿Seigneur ! Montre-Toi à moi pour que je Te voie !﴾ Mais la vison d'Allah ici-bas est impossible, c'est pourquoi : ﴿lorsque son Seigneur Se manifesta au mont, Il le réduisit en poussière, et Moïse tomba foudroyé.﴾ il s'évanouit. ﴿Lorsqu'il revint à lui, il dit : Gloire et pureté à Toi !﴾ qu'Il soit glorifié et exempt d'être vu en ce bas-monde par un être vivant sans que celui-ci ne meurt, ﴿Je me repens auprès de Toi﴾ d'avoir demandé à Te voir, ﴿et je suis le premier des croyants﴾ des fils d'Israël, ou encore : ﴿et je suis le premier à croire﴾ que personne ne peut Te voir.

قَالَ يَٰمُوسَىٰٓ إِنِّي ٱصۡطَفَيۡتُكَ عَلَى ٱلنَّاسِ بِرِسَٰلَٰتِي وَبِكَلَٰمِي فَخُذۡ مَآ ءَاتَيۡتُكَ وَكُن مِّنَ ٱلشَّٰكِرِينَ
﴿١٤٤﴾ وَكَتَبۡنَا لَهُۥ فِي ٱلۡأَلۡوَاحِ مِن كُلِّ شَيۡءٖ مَّوۡعِظَةٗ وَتَفۡصِيلٗا لِّكُلِّ شَيۡءٖ فَخُذۡهَا بِقُوَّةٖ وَأۡمُرۡ
قَوۡمَكَ يَأۡخُذُواْ بِأَحۡسَنِهَاۚ سَأُوْرِيكُمۡ دَارَ ٱلۡفَٰسِقِينَ ﴿١٤٥﴾

(144) ﴿*[Allah] dit : « Ô Moïse ! Je t'ai élu d'entre les hommes [de ton époque], pour recevoir Mon message et entendre Ma Parole [de vive-voix]. Prends ce que Je t'ai accordé, et sois du nombre des reconnaissants. »* (145) *Nous lui avons écrit sur les Tables une exhortation concernant toute chose, et un exposé détaillé de toute chose, [et lui avons dit] : « Observe-les avec résolution et ordonne à ton peuple d'en appliquer [les prescriptions] les meilleures. Je vous ferai bientôt voir les demeures des transgresseurs.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il s'est adressé à Moïse en lui disant qu'Il l'a élu d'entre les hommes de son époque pour recevoir Ses messages et Sa Parole. ﴿Prends ce que Je t'ai accordé﴾ comme parole et conversation, ﴿et sois du nombre des reconnaissants﴾ pour cela, et ne demande pas ce dont tu n'as pas la capacité. Puis Allah (ﷻ) mentionne qu'Il lui a écrit sur les Tables ﴿une exhortation concernant toute chose, et un exposé détaillé de toute chose﴾ Ces Tables furent pour lui comme une compensation de ce qu'il avait demandé comme vision et qui lui fut refusée. ﴿Observe-les avec résolution﴾, avec détermination à l'obéissance, ﴿et ordonne à ton peuple d'en appliquer [les prescriptions] les meilleures.﴾ On ordonna à Moïse (ﷺ) d'observer le plus strict de ce qui fut ordonné à son peuple. ﴿Je vous ferai bientôt voir les demeures des transgresseurs.﴾ Vous verrez le sort de ceux qui se sont opposés à Mon ordre et M'ont désobéi, comment ils sont parvenus à la perdition, la destruction et l'anéantissement.

سَأَصْرِفُ عَنْ ءَايَٰتِيَ ٱلَّذِينَ يَتَكَبَّرُونَ فِي ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَإِن يَرَوْا۟ كُلَّ ءَايَةٍ لَّا يُؤْمِنُوا۟ بِهَا
وَإِن يَرَوْا۟ سَبِيلَ ٱلرُّشْدِ لَا يَتَّخِذُوهُ سَبِيلًا وَإِن يَرَوْا۟ سَبِيلَ ٱلْغَيِّ يَتَّخِذُوهُ سَبِيلًا ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ
كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَكَانُوا۟ عَنْهَا غَٰفِلِينَ ﴿١٤٦﴾ وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَلِقَآءِ ٱلْـَٔاخِرَةِ حَبِطَتْ
أَعْمَٰلُهُمْ ۚ هَلْ يُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٤٧﴾

(146) ﴿*Je détournerai de Mes signes ceux qui sur terre s'enorgueillissent sans droit et qui, quelque signe qu'ils voient, n'y croient pas. S'ils distinguent le chemin de la droiture, ils ne l'empruntent pas, mais s'ils distinguent le chemin de l'égarement, ils l'empruntent. Ceci car ils démentaient Nos signes et ne leur prêtaient aucune attention.* (147) *Ceux qui démentent Nos signes ainsi que la rencontre de l'au-delà, leurs œuvres sont vaines. Et ils ne seront rétribués que pour ce qu'ils ont fait.*﴾

﴿Je détournerai de Mes signes ceux qui sur terre s'enorgueillissent sans droit﴾ Je priverai de la compréhension des arguments et preuves de Ma grandeur, Ma Loi et Mes préceptes, le cœur de ceux qui, par orgueil, refusent de M'obéir, et font preuve d'orgueil vis-à-vis des gens, sans aucun droit. Tout comme ils s'enorgueillissent sans droit, Allah les avilit par l'ignorance, ﴿quelque signe qu'ils voient, ils n'y croient pas. S'ils distinguent le chemin de la droiture, ils ne l'empruntent pas.﴾ Même si leur apparaît le chemin de la droiture qui est la voie du salut, ils ne l'empruntent pas ; alors que si leur apparaît le chemin de la perdition et de l'égarement, ils l'empruntent. Puis Il expose pourquoi ils sont parvenus à cette situation : ﴿Ceci car ils démentaient Nos signes﴾ en leur cœur, ﴿et ne leur prêtaient aucune attention﴾ sans rien pratiquer de ce qu'ils comportent. ﴿Ceux qui démentent Nos signes ainsi que la rencontre de l'au-delà, leurs œuvres sont vaines.﴾ Celui d'entre eux qui agit ainsi et persiste jusqu'à la mort, ses œuvres sont vaines. ﴿Et ils ne seront rétribués que pour ce qu'ils ont fait. »﴾ Nous ne les rétribuerons qu'en fonction des œuvres qu'ils ont accomplies, en bien pour le bien, et en mal pour le mal, on récolte ce que l'on sème.

وَٱتَّخَذَ قَوْمُ مُوسَىٰ مِنۢ بَعْدِهِۦ مِنْ حُلِيِّهِمْ عِجْلًا جَسَدًا لَّهُۥ خُوَارٌ ۚ أَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّهُۥ لَا يُكَلِّمُهُمْ وَلَا يَهْدِيهِمْ
سَبِيلًا ۘ ٱتَّخَذُوهُ وَكَانُوا۟ ظَٰلِمِينَ ﴿١٤٨﴾ وَلَمَّا سُقِطَ فِىٓ أَيْدِيهِمْ وَرَأَوْا۟ أَنَّهُمْ قَدْ ضَلُّوا۟ قَالُوا۟
لَئِن لَّمْ يَرْحَمْنَا رَبُّنَا وَيَغْفِرْ لَنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿١٤٩﴾

(148) ﴿*Après le départ de Moïse, son peuple adopta pour divinité le corps d'un veau [semblant] mugir, qu'ils fabriquèrent [en fondant] une partie de leurs bijoux. Ne voyaient-ils pas qu'il ne pouvait ni leur parler ni les guider ? Ils l'adoptèrent [pour divinité], et furent transgresseurs [en cela].* (149) *Et [lorsque Moïse revint et leur montra leur égarement], ils éprouvèrent des regrets, constatèrent qu'ils s'étaient égarés, et dirent : « Si notre Seigneur ne nous fait pas miséricorde et ne nous pardonne pas, nous serons perdus. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'égarement de ceux qui, parmi les fils d'Israël, ont adoré le veau que leur a façonné le samaritain à partir des bijoux des coptes qu'ils leur avaient empruntés. Il en façonna un veau, puis jeta dessus une poignée de terre qu'il avait

prise sur les traces du cheval de Gabriel (ﷺ), et il devint un veau mugissant. Ceci eut lieu après le départ de Moïse pour le rendez-vous de son Seigneur (ﷻ). ﴿Ne voyaient-ils pas qu'il ne pouvait ni leur parler ni les guider ?﴾ Allah (ﷻ) leur reprocha leur égarement concernant le veau et leur détournement vis-à-vis du Créateur des cieux et de la terre, et Seigneur et Maître de toute chose. Ils ont adoré avec Lui un veau façonné semblant mugir, qui ne pouvait ni leur parler ni les guider vers le bien. Mais Allah recouvrit l'œil de leur clairvoyance par l'ignorance et l'égarement. ﴿ils éprouvèrent des regrets﴾ , ils regrettèrent leurs agissements, ﴿constatèrent qu'ils s'étaient égarés, et dirent : « Si notre Seigneur ne nous fait pas miséricorde et ne nous pardonne pas, nous serons perdus. »﴾ ce qui est une reconnaissance de leur part de leur péché et un retour vers Allah (ﷻ).

وَلَمَّا رَجَعَ مُوسَىٰٓ إِلَىٰ قَوْمِهِۦ غَضْبَٰنَ أَسِفًا قَالَ بِئْسَمَا خَلَفْتُمُونِى مِنۢ بَعْدِىٓ ۖ أَعَجِلْتُمْ أَمْرَ رَبِّكُمْ ۖ وَأَلْقَى
ٱلْأَلْوَاحَ وَأَخَذَ بِرَأْسِ أَخِيهِ يَجُرُّهُۥٓ إِلَيْهِ ۚ قَالَ ٱبْنَ أُمَّ إِنَّ ٱلْقَوْمَ ٱسْتَضْعَفُونِى وَكَادُوا۟ يَقْتُلُونَنِى فَلَا تُشْمِتْ
بِىَ ٱلْأَعْدَآءَ وَلَا تَجْعَلْنِى مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٥٠﴾ قَالَ رَبِّ ٱغْفِرْ لِى وَلِأَخِى وَأَدْخِلْنَا فِى
رَحْمَتِكَ ۖ وَأَنتَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١٥١﴾

(150) ﴿*Lorsque Moïse revint à son peuple, plein de colère et de fureur, il leur dit : « Comme vous avez mal agi après mon départ ! Vouliez-vous hâter l'ordre de votre Seigneur ? » Il jeta les Tables, saisit la tête de son frère et le tira vers lui. [Aaron] dit : « Ô fils de ma mère ! Le peuple m'a méprisé, et ils ont failli me tuer. Ne me fais donc pas subir ce qui réjouirait les ennemis, et ne me considère pas parmi les transgresseurs ! »* (151) *[Moïse] dit : « Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mon frère, et admets-nous en Ta miséricorde, car Tu es le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que Moïse revint à son peuple de sa conversation avec son Seigneur, plein de colère et de furie. ﴿il leur dit : Comme vous avez mal agi après mon départ !﴾ en adorant le veau après que je sois parti et que je vous aie laissés. ﴿Vouliez-vous hâter l'ordre de votre Seigneur ?﴾ c'est-à-dire mon retour vers vous, alors qu'il est décrété par Allah (ﷻ) ? ﴿Il jeta les Tables, saisit la tête de son frère et le tira vers lui﴾ de crainte qu'il ait négligé de le leur interdire et ce dernier lui dit : ﴿Ô fils de ma mère ! Le peuple m'a méprisé, et ils ont failli me tuer. Ne me fais donc pas subir ce qui réjouirait les ennemis, et ne me considère pas parmi les transgresseurs !﴾ Lorsque Moïse fut certain de l'innocence d'Aaron (ﷺ), il dit : ﴿Seigneur ! Pardonne à moi, ainsi qu'à mon frère, et admets-nous en Ta miséricorde, car Tu es le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde.﴾

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ ٱلْعِجْلَ سَيَنَالُهُمْ غَضَبٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَذِلَّةٌ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُفْتَرِينَ
﴿١٥٢﴾ وَٱلَّذِينَ عَمِلُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ ثُمَّ تَابُوا۟ مِنۢ بَعْدِهَا وَءَامَنُوٓا۟ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٥٣﴾

(152) ﴿*Ceux qui ont pris le veau [pour divinité] verront s'abattre sur eux la colère de leur Seigneur, ainsi qu'une humiliation dans la vie d'ici-bas. C'est ainsi que Nous rétribuons ceux qui forgent des mensonges [contre Allah].* (153) *Quant à ceux qui*

commettent des méfaits, puis se repentent et croient, ton Seigneur se montrera envers eux pardonneur et miséricordieux.﴾

Concernant la colère d'Allah qui s'abattit sur les fils d'Israël coupables d'avoir adoré le veau, elle consista en ce qu'Allah n'accepta pas leur repentir, jusqu'à ce qu'ils s'entretuent. Quant à l'humiliation, Il les frappa ensuite d'opprobre en ce bas-monde. ﴾C'est ainsi que Nous rétribuons ceux qui forgent des mensonges﴿ toute personne forgeant une innovation [en religion], car l'humiliation de l'innovation et de l'opposition à la droiture pèse sur les épaules de qui la commet. Puis Allah (ﷻ) informe Ses serviteurs qu'Il accepte leur repentir de tout péché, quel qu'il soit, y compris la mécréance, le polythéisme, l'hypocrisie ou l'opposition [à Allah et Son Messager (ﷺ)] : ﴾Quant à ceux qui commettent des méfaits, puis se repentent et croient, ton Seigneur﴿ ô Muhammad ! Ô Messager du repentir et Prophète de la miséricorde ! ﴾se montrera envers eux﴿ après cette négligence, ﴾pardonneur et miséricordieux.﴿.

وَلَمَّا سَكَتَ عَن مُّوسَى ٱلْغَضَبُ أَخَذَ ٱلْأَلْوَاحَ ۖ وَفِى نُسْخَتِهَا هُدًى وَرَحْمَةٌ لِّلَّذِينَ هُمْ لِرَبِّهِمْ يَرْهَبُونَ ﴿١٥٤﴾

(154) ﴾*Lorsque la colère de Moïse s'apaisa, il reprit les Tables sur lesquelles était inscrit ce qui est un guide et une miséricorde pour ceux qui craignent leur Seigneur.*﴿

﴾Lorsque la colère de Moïse s'apaisa﴿ contre son peuple, ﴾il reprit les Tables﴿ qu'il avait jetées en raison de sa colère intense face à leur adoration du veau, par jalousie pour Allah et colère pour Lui, ﴾sur lesquelles était inscrit ce qui est un guide et une miséricorde pour ceux qui craignent leur Seigneur.﴿ Allah mentionne que lorsqu'Il reprit les Tables après les avoir jetées, il y trouva ﴾ce qui est un guide et une miséricorde pour ceux qui craignent leur Seigneur﴿ et la crainte (الرَّهْبَة, *ar-rahbah*) induit la soumission.

وَٱخْتَارَ مُوسَىٰ قَوْمَهُۥ سَبْعِينَ رَجُلًا لِّمِيقَٰتِنَا ۖ فَلَمَّآ أَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ قَالَ رَبِّ لَوْ شِئْتَ أَهْلَكْتَهُم مِّن قَبْلُ وَإِيَّٰىَ ۖ أَتُهْلِكُنَا بِمَا فَعَلَ ٱلسُّفَهَآءُ مِنَّآ ۖ إِنْ هِىَ إِلَّا فِتْنَتُكَ تُضِلُّ بِهَا مَن تَشَآءُ وَتَهْدِى مَن تَشَآءُ ۖ أَنتَ وَلِيُّنَا فَٱغْفِرْ لَنَا وَٱرْحَمْنَا ۖ وَأَنتَ خَيْرُ ٱلْغَٰفِرِينَ ﴿١٥٥﴾ ۞ وَٱكْتُبْ لَنَا فِى هَٰذِهِ ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ إِنَّا هُدْنَآ إِلَيْكَ ۚ

(155) ﴾*Moïse choisit parmi son peuple soixante-dix hommes pour l'accompagner à Notre rendez-vous. Et lorsqu'ils furent saisis par le cataclysme, il dit : « Seigneur ! Si Tu l'avais voulu, Tu les aurais fait périr avant cela, et moi avec eux. Nous feras-tu périr pour ce qu'ont commis les insensés d'entre nous ? Ce n'est là qu'une épreuve de Ta part, par laquelle Tu égares qui Tu veux, et guides qui Tu veux. Tu es notre Maître. Pardonne-nous et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur de ceux qui pardonnent.* (156) *Et accorde-nous le bien ici-bas ainsi que dans l'au-delà. Nous revenons à Toi, repentants. »*﴿

Allah ordonna à Moïse de choisir soixante-dix hommes de son peuple. Il s'exécuta et il se présenta, en leur compagnie, afin qu'ils invoquent leur Seigneur. Lorsqu'ils parvinrent au lieu de rendez-vous, ils furent saisis par la foudre, car ils ne s'étaient pas écartés de leur peuple dans l'adoration du veau, et ne la leur avaient pas interdite. C'est pourquoi Moïse dit : ﴾Nous feras-tu périr pour ce qu'ont commis les insensés d'entre nous ? Ce n'est là qu'une épreuve de Ta part﴿ l'ordre et le jugement T'appartiennent, ce que Tu veux se produit, Tu égares qui Tu veux et Tu guides qui Tu

veux. ﴾Tu es notre Maître. Pardonne-nous et fais-nous miséricorde, car Tu es le Meilleur de ceux qui pardonnent﴿ [le pardon (الغُفْران, *al-ghufrân*) dérive du terme] (الغَفْر, *al-ghafr*) qui désigne le fait de dissimuler et ne pas châtier pour un péché. Et lorsque la miséricorde est associée au pardon, elle désigne une demande faite de ne pas retomber en ce qui est semblable à l'avenir. ﴾car Tu es le meilleur de ceux qui pardonnent﴿ personne en dehors de Toi ne pardonne les péchés. ﴾Et accorde-nous le bien ici-bas ainsi que dans l'au-delà.﴿ La première partie de l'invocation visait à repousser ce qui est redouté, et celle-ci à obtenir ce qu'on recherche. ﴾accorde-nous le bien ici-bas ainsi que dans l'au-delà﴿ que le bien nous soit octroyé de manière nécessaire et ferme en ces deux demeures, ﴾Nous revenons à Toi, repentants.﴿ Nous nous sommes repentis, et sommes revenus vers Toi.

قَالَ عَذَابِيٓ أُصِيبُ بِهِۦ مَنْ أَشَآءُ ۖ وَرَحْمَتِي وَسِعَتْ كُلَّ شَيْءٍ ۚ فَسَأَكْتُبُهَا لِلَّذِينَ يَتَّقُونَ
وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱلَّذِينَ هُم بِـَٔايَٰتِنَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٥٦﴾

(156, suite) ﴾*[Allah] dit : « Je frappe de Mon châtiment qui Je veux, et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la destine à ceux qui Me craignent, acquittent la zakat, et croient en Nos signes,*﴿

﴾Je frappe de Mon châtiment qui Je veux, et Ma miséricorde embrasse toute chose.﴿ Je fais ce que Je veux et Je décide de ce que Je veux. Je possède sagesse et justice en tout cela – gloire et pureté à Lui, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. ﴾Ma miséricorde embrasse toute chose﴿ est un verset d'une immensité éminente, ﴾Je la destine à ceux qui Me craignent, acquittent la zakat, et croient en Nos signes,﴿ Je leur accorderai nécessairement l'obtention de Ma miséricorde à titre de don de Ma part et de bienveillance en leur faveur, ﴾ceux qui Me craignent, acquittent la zakat, et croient en Nos signes.﴿ Je l'accorderai à ceux qui se parent de ces caractéristiques, et qui sont les membres de la communauté de Muhammad (ﷺ) qui se prémunissent du polythéisme et des péchés capitaux, acquittent la zakat sur les biens, purifient leurs âmes (زَكاتُ النُّفُوس, *zakât an-nufûs*), et qui ajoutent foi à Nos signes.

ٱلَّذِينَ يَتَّبِعُونَ ٱلرَّسُولَ ٱلنَّبِيَّ ٱلْأُمِّيَّ ٱلَّذِي يَجِدُونَهُۥ مَكْتُوبًا عِندَهُمْ فِي ٱلتَّوْرَىٰةِ وَٱلْإِنجِيلِ
يَأْمُرُهُم بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَىٰهُمْ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَيُحِلُّ لَهُمُ ٱلطَّيِّبَٰتِ وَيُحَرِّمُ عَلَيْهِمُ ٱلْخَبَٰٓئِثَ
وَيَضَعُ عَنْهُمْ إِصْرَهُمْ وَٱلْأَغْلَٰلَ ٱلَّتِي كَانَتْ عَلَيْهِمْ ۚ فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِهِۦ وَعَزَّرُوهُ وَنَصَرُوهُ
وَٱتَّبَعُوا۟ ٱلنُّورَ ٱلَّذِيٓ أُنزِلَ مَعَهُۥٓ ۙ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٥٧﴾

(157) ﴾*à ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent mentionné chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le bien, leur interdit le mal, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et les libère des charges et carcans qui pesaient sur eux. Ceux qui auront cru en lui, qui l'auront révéré et secouru, et qui auront suivi la lumière descendue avec lui, ce sont eux qui réussiront. »*﴿

﴾à ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent mentionné chez eux dans la Thora et l'Évangile﴿ Telle est la caractéristique de Muhammad

mentionnée dans les Livres des prophètes qui ont annoncé sa venue à leurs communautés, et leur ont ordonné de le suivre. Ses caractéristiques ne cessent d'être présentes dans leurs Livres, connues de leurs savants. ﴿Il leur ordonne le bien, leur interdit le mal﴾ est une caractéristique du Messager (ﷺ) mentionnée dans les Livres précédents, et il en fut ainsi, il n'ordonnait que le bien et n'interdisait que le mal, ﴿il leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises﴾, il leur permet ce qu'ils s'étaient interdits des animaux réservés aux idoles –*al-baḫîrah, as-sâ'ibah, al-waṣîlah, al-ḫâmi* et d'autres – par lesquelles ils s'étaient mis dans la gêne, et il leur interdit les mauvaises choses. ﴿et il les libère des charges et carcans qui pesaient sur eux﴾, il est venu avec la facilité et l'indulgence, comme il est rapporté du Messager d'Allah (ﷺ) : « *J'ai été suscité avec la voie droite indulgente.* »[1] ﴿Ceux qui auront cru en lui, qui l'auront révéré﴾ honoré et respecté, ﴿et qui auront suivi la lumière descendue avec lui﴾ le Coran et la révélation qu'il a apportée pour la transmettre aux hommes, ﴿ce sont eux qui réussiront﴾ ici-bas et dans l'au-delà.

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ٱلَّذِى لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ ۖ فَـَٔامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِ ٱلنَّبِىِّ ٱلْأُمِّىِّ ٱلَّذِى يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَكَلِمَٰتِهِۦ وَٱتَّبِعُوهُ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥٨﴾

(158) ﴿*Dis : « Ô hommes ! Je suis le Messager envoyé à vous tous par Allah à qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. Il donne la vie et la mort. Croyez donc en Allah et en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés. »*﴾

﴿Dis﴾ ô Muḫammad ﴿Ô hommes !﴾ ceci s'adresse au blanc et au noir, à l'arabe et au non arabe, ﴿Je suis le Messager d'Allah [envoyé] à vous tous﴾ ; relève de sa noblesse et de sa grandeur qu'il soit le sceau des prophètes, envoyé à tous les hommes. ﴿Celui auquel appartient la royauté des cieux et de la terre. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. Il donne la vie et la mort﴾ ceci est une description d'Allah (ﷻ) mentionné plus tôt lorsqu'Il dit : ﴿le Messager d'Allah﴾ c'est-à-dire que Celui qui m'a envoyé est le Créateur, Seigneur et Maître de toute chose, qui détient la royauté, la vie, la mort et le jugement. ﴿Croyez donc en Allah et en Son messager﴾ Il les informe qu'il est le Messager d'Allah envoyé vers eux, puis leur ordonne de le suivre et de croire en lui, ﴿le Prophète illettré﴾ qui vous a été promis et annoncé dans les Livres précédents, car il est décrit ainsi dans leurs Livres, et c'est pourquoi Il dit : ﴿le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles﴾ dont les propos sont en conformité avec ses actes, et qui croit en ce qui lui a été révélé par son Seigneur. ﴿Et suivez-le﴾ Empruntez son chemin et suivez ses traces, ﴿afin que vous soyez bien guidés﴾ vers la voie droite.

وَمِن قَوْمِ مُوسَىٰٓ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِٱلْحَقِّ وَبِهِۦ يَعْدِلُونَ ﴿١٥٩﴾

(159) ﴿*Et parmi le peuple de Moïse, il est une communauté qui prêche et juge selon la vérité.*﴾

[1] Al-Bukhârî (4341) et Muslim (1733).

Allah (ﷻ) dit des fils d'Israël qu'il est parmi eux un groupe qui suit la vérité et juge selon elle.

وَقَطَّعْنَٰهُمُ ٱثْنَتَىْ عَشْرَةَ أَسْبَاطًا أُمَمًا ۚ وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ إِذِ ٱسْتَسْقَىٰهُ قَوْمُهُۥٓ أَنِ ٱضْرِب بِّعَصَاكَ
ٱلْحَجَرَ ۖ فَٱنۢبَجَسَتْ مِنْهُ ٱثْنَتَا عَشْرَةَ عَيْنًا ۖ قَدْ عَلِمَ كُلُّ أُنَاسٍ مَّشْرَبَهُمْ ۚ وَظَلَّلْنَا عَلَيْهِمُ ٱلْغَمَٰمَ
وَأَنزَلْنَا عَلَيْهِمُ ٱلْمَنَّ وَٱلسَّلْوَىٰ ۖ كُلُوا۟ مِن طَيِّبَٰتِ مَا رَزَقْنَٰكُمْ ۚ وَمَا ظَلَمُونَا وَلَٰكِن
كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١٦٠﴾ وَإِذْ قِيلَ لَهُمُ ٱسْكُنُوا۟ هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةَ وَكُلُوا۟ مِنْهَا حَيْثُ
شِئْتُمْ وَقُولُوا۟ حِطَّةٌ وَٱدْخُلُوا۟ ٱلْبَابَ سُجَّدًا نَّغْفِرْ لَكُمْ خَطِيٓـَٰٔتِكُمْ ۚ سَنَزِيدُ
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٦١﴾ فَبَدَّلَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مِنْهُمْ قَوْلًا غَيْرَ ٱلَّذِى قِيلَ لَهُمْ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ رِجْزًا
مِّنَ ٱلسَّمَآءِ بِمَا كَانُوا۟ يَظْلِمُونَ ﴿١٦٢﴾

(160) ﴾*Nous répartîmes [les fils d'Israël] en douze tribus [constituant autant de] communautés. Lorsque son peuple lui demanda de l'eau, Nous inspirâmes à Moïse : « Frappe le rocher de ton bâton ! » Aussitôt douze sources en jaillirent, et chaque tribu sut où s'abreuver. Nous les avons couverts de l'ombre de nuages [blancs voilant le ciel], et avons fait descendre sur eux la manne et les cailles. Mangez des mets bons [et licites] que Nous vous avons attribués ! Ce n'est pas Nous qu'ils ont lésé, [mais] ils ont plutôt lésé leurs propres personnes.* (161) *[Rappelez-vous], lorsqu'on leur dit : « Installez-vous dans cette cité, et mangez-y à l'envie où il vous plaira ! Mais dites : « Absous [nos péchés] ! » et franchissez la porte inclinés, Nous vous pardonnerons vos fautes, et [Nous accorderons] plus encore [des bienfaits de ce bas-monde et de l'au-delà] aux bienfaisants. »* (162) *À ces paroles, les transgresseurs parmi eux en substituèrent d'autres, et Nous fîmes s'abattre sur eux un châtiment du ciel en rétribution de leur transgression.*﴿

Le commentaire de tout ceci a précédé dans sourate *al-baqarah*.

وَسْـَٔلْهُمْ عَنِ ٱلْقَرْيَةِ ٱلَّتِى كَانَتْ حَاضِرَةَ ٱلْبَحْرِ إِذْ يَعْدُونَ فِى ٱلسَّبْتِ إِذْ تَأْتِيهِمْ حِيتَانُهُمْ
يَوْمَ سَبْتِهِمْ شُرَّعًا وَيَوْمَ لَا يَسْبِتُونَ ۙ لَا تَأْتِيهِمْ ۚ كَذَٰلِكَ نَبْلُوهُم بِمَا كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿١٦٣﴾

(163) ﴾*Interroge [les juifs qui t'entourent] sur cette cité en bord de mer, dont les habitants transgressaient le sabbat, car les poissons affluaient à la surface de l'eau le jour où ils devaient observer le sabbat, pour ensuite ne plus se montrer les autres jours. C'est ainsi que Nous les avons éprouvés pour leur transgression.*﴿

﴾Interroge-les﴿ interroge ces juifs autour de toi sur le récit de leurs coreligionnaires qui ont transgressé l'ordre d'Allah et ont été surpris par Sa vengeance pour leurs agissements, leur transgression, et la ruse qu'ils ont employée. Avertis-les contre le fait de dissimuler ta description qu'ils trouvent dans leurs Livres, afin de ne pas subir le sort de leurs frères et prédécesseurs. Cette cité est celle d'Aylah, située au bord de la mer rouge. ﴾dont les habitants transgressaient le sabbat﴿, ils transgressaient en ce jour l'ordre qu'Allah leur a imposé. ﴾car les poissons affluaient à

la surface de l'eau le jour où ils devaient observer le sabbat.﴾ Ils apparaissaient à la surface de l'eau ﴿pour ensuite disparaître les autres jours. C'est ainsi que Nous les avons éprouvés pour leur transgression﴾ de l'obéissance due à Allah. Ces gens ont rusé pour violer les interdits d'Allah en usant de moyens apparents dont la signification cachée était de commettre l'interdit.

وَإِذْ قَالَتْ أُمَّةٌ مِّنْهُمْ لِمَ تَعِظُونَ قَوْمًا ۙ اللَّهُ مُهْلِكُهُمْ أَوْ مُعَذِّبُهُمْ عَذَابًا شَدِيدًا ۖ قَالُوا مَعْذِرَةً إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَلَعَلَّهُمْ
يَتَّقُونَ ﴿١٦٤﴾ فَلَمَّا نَسُوا مَا ذُكِّرُوا بِهِ أَنجَيْنَا الَّذِينَ يَنْهَوْنَ عَنِ السُّوءِ وَأَخَذْنَا الَّذِينَ ظَلَمُوا بِعَذَابٍ
بَئِيسٍ بِمَا كَانُوا يَفْسُقُونَ ﴿١٦٥﴾ فَلَمَّا عَتَوْا عَن مَّا نُهُوا عَنْهُ قُلْنَا لَهُمْ كُونُوا قِرَدَةً خَاسِئِينَ ﴿١٦٦﴾

(164) ﴿*[Interroge-les] sur ce groupe d'entre eux qui dit [à un autre] : « Pourquoi exhortez-vous ces gens qu'Allah va anéantir et punir d'un dur châtiment ? » Ils répondirent : « Afin de nous innocenter devant votre Seigneur, et que peut-être ils [Le] craignent. »* (165) *Lorsque [les transgresseurs] se détournèrent de l'exhortation qu'on leur adressait, Nous sauvâmes ceux qui interdisaient le mal et infligeâmes un châtiment sévère aux transgresseurs pour prix de leur transgression.* (166) *Et lorsque, par orgueil, ils se rebellèrent et refusèrent d'abandonner ce qui leur avait été interdit, Nous leur dîmes : « Soyez des singes abjects ! »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne que les habitants de cette cité se sont divisés en trois groupes. Un groupe qui commettait l'interdit et rusait pour pêcher le poisson le jour du sabbat, comme il a précédé dans sourate *al-baqarah*. Un deuxième groupe qui le leur interdisait, le leur reprochait, et s'était écarté d'eux. Et un troisième groupe silencieux qui ne commettait pas l'interdit et ne l'interdisait pas, et ceux-ci dire à ceux qui adressait des reproches aux transgresseurs : ﴿Pourquoi exhortez-vous ces gens qu'Allah va anéantir et punir d'un dur châtiment ?﴾ Pourquoi le leur interdisez-vous, alors que vous savez qu'ils sont perdus et méritent le châtiment d'Allah ? Il n'y a donc aucun intérêt en ce que vous faites. ﴿[Nous faisons cela] afin de nous innocenter devant votre Seigneur﴾ en l'engagement qu'Il a pris de nous d'ordonner le bien et d'interdire le mal, ﴿et que peut-être ils [Le] craignent﴾ il se peut que ces reproches leur fassent craindre ce qu'ils commettent, et qu'ainsi ils l'abandonnent et reviennent à Allah, repentants. S'ils se repentent, Allah acceptera leur repentir et leur fera miséricorde.

﴿Lorsque [les transgresseurs] se détournèrent de ce à quoi on les avait exhorté﴾ lorsque ceux qui commettaient le mal refusèrent d'accepter le conseil, ﴿Nous sauvâmes ceux qui interdisaient le mal et infligeâmes un châtiment sévère aux transgresseurs pour prix de leur transgression.﴾ Allah (ﷻ) a mentionné le salut de ceux qui interdisaient le mal, l'anéantissement des transgresseurs, mais Il s'est tu sur [le sort] de ceux qui ne disaient rien, car la rétribution est fonction de l'acte. Ainsi, ils ne méritent pas d'éloges, tout comme ils n'ont pas commis de péché majeur pour être blâmés.

A précédé dans sourate *al-baqarah* le récit de cette cité de manière suffisante, louange à Allah.

وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكَ لَيَبْعَثَنَّ عَلَيْهِمْ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَـٰمَةِ مَن يَسُومُهُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ ۗ إِنَّ رَبَّكَ لَسَرِيعُ ٱلْعِقَابِ ۖ وَإِنَّهُۥ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٦٧﴾

(167) ﴿*[Interroge-les] sur le moment où ton Seigneur annonça qu'Il enverra contre eux, jusqu'au Jour de la Résurrection, ceux qui leur infligeront le pire châtiment. Ton Seigneur est prompt à punir [ceux qui Lui désobéissent] mais Il est aussi pardonneur et miséricordieux [envers ceux qui se repentent].*﴾

﴿[Interroge-les] sur le moment où ton Seigneur annonça qu'Il enverra contre eux﴾ les juifs, ﴿jusqu'au Jour de la Résurrection, ceux qui leur infligeront le pire châtiment﴾ en raison de leur désobéissance et leur opposition aux ordres d'Allah et Ses Lois, et leur ruse pour commettre les interdits. ﴿Ton Seigneur est prompt à punir﴾ ceux qui Lui désobéissent et s'opposent à Sa Loi, ﴿mais Il est aussi pardonneur et miséricordieux﴾ envers ceux qui se repentent et reviennent vers Lui. Allah (ﷻ) associe la miséricorde au châtiment, afin que ne survienne pas le désespoir. Ainsi Allah associe très souvent l'incitation et la mise en garde, afin que les âmes restent toujours entre l'espoir et la crainte.

وَقَطَّعْنَـٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ أُمَمًا ۖ مِّنْهُمُ ٱلصَّـٰلِحُونَ وَمِنْهُمْ دُونَ ذَٰلِكَ ۖ وَبَلَوْنَـٰهُم بِٱلْحَسَنَـٰتِ وَٱلسَّيِّـَٔاتِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿١٦٨﴾ فَخَلَفَ مِنۢ بَعْدِهِمْ خَلْفٌ وَرِثُوا۟ ٱلْكِتَـٰبَ يَأْخُذُونَ عَرَضَ هَـٰذَا ٱلْأَدْنَىٰ وَيَقُولُونَ سَيُغْفَرُ لَنَا وَإِن يَأْتِهِمْ عَرَضٌ مِّثْلُهُۥ يَأْخُذُوهُ ۚ أَلَمْ يُؤْخَذْ عَلَيْهِم مِّيثَـٰقُ ٱلْكِتَـٰبِ أَن لَّا يَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ إِلَّا ٱلْحَقَّ وَدَرَسُوا۟ مَا فِيهِ ۗ وَٱلدَّارُ ٱلْـَٔاخِرَةُ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٦٩﴾ وَٱلَّذِينَ يُمَسِّكُونَ بِٱلْكِتَـٰبِ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ إِنَّا لَا نُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُصْلِحِينَ ﴿١٧٠﴾

(168) ﴿*Nous les avons disséminés sur terre en communautés divisées. Il y eut parmi eux des pieux, et d'autres qui ne l'étaient pas. Nous les avons éprouvés par l'aisance et la difficulté afin qu'ils reviennent [de leur mécréance].* (169) *Leurs [funestes] descendants leur succédèrent et héritèrent le Livre, mais ils lui préférèrent les biens d'ici-bas, en disant : « Cela nous sera pardonné. » Et si des biens similaires s'offraient de nouveau à eux, ils s'en emparaient encore. N'a-t-on pas pris d'eux l'engagement du Livre de ne dire sur Allah que la vérité ? Ils ont pourtant étudié ce qu'il contient, [mais s'en sont volontairement détournés]. La demeure de l'au-delà est pourtant meilleure pour ceux qui craignent [Allah], ne raisonnez-vous donc pas ?* (170) *Que ceux qui s'attachent fermement au Livre et observent la prière [sachent] que Nous ne laissons jamais se perdre la récompense de ceux qui s'amendent.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il les a divisés sur terre en communautés, c'est-à-dire en groupes et factions. ﴿Il y eut parmi eux des pieux, et d'autres qui ne l'étaient pas. Nous les avons éprouvés par l'aisance et la difficulté﴾ l'incitation et la mise en garde, la préservation et le malheur, ﴿afin qu'ils reviennent [de leur mécréance].﴾

﴿Leurs [funestes] descendants leur succédèrent et héritèrent le Livre﴾ Après cette génération comportant des vertueux et dépravés, survint une autre génération ne comportant aucun bien, alors qu'elle hérita de l'étude du Livre qu'est la Thora. Pour Mujâhid, il s'agit des chrétiens, mais ce verset peut porter un sens plus global. ﴿mais

ils lui préférèrent les biens d'ici-bas﴾ ils ont préféré à la propagation de la vérité les biens d'ici-bas, remettant toujours à plus tard leur repentir, et chaque fois que leur apparaissait une chose semblable à la première, ils y tombaient ﴿Cela nous sera pardonné﴾ ils portaient de faux-espoirs en Allah et se laissaient tromper, ﴿et si des biens similaires s'offraient de nouveau à eux, ils s'en emparaient encore﴾ rien ne les en écartait et rien ne les en empêchait, chaque fois qu'un bien d'ici-bas passait devant eux, ils s'en emparaient, sans considérer si cela était licite ou illicite. ﴿N'a-t-on pas pris d'eux l'engagement du Livre de ne dire sur Allah que la vérité ? Ils ont pourtant étudié ce qu'il contient﴾ Allah (ﷻ) leur reproche leurs agissements, malgré l'engagement qu'Il prit d'eux d'exposer la vérité aux gens. ﴿La demeure de l'au-delà est pourtant meilleure pour ceux qui craignent [Allah], ne raisonnez-vous donc pas ?﴾ Allah (ﷻ) les incite en leur rappelant Sa récompense abondante et Il les met en garde contre le malheur de Son châtiment. C'est-à-dire : Ma récompense et ce qui est auprès de Moi est meilleur pour celui qui se prémunit contre les interdits, délaisse ses passions et se tourne vers l'obéissance à son Seigneur. ﴿ne raisonnez-vous donc pas ?﴾ ceux qui préfèrent les biens d'ici-bas à ce qui est auprès de Moi, n'ont-ils pas de raison qui les dissuade de persister dans leur stupidité et leur galvaudage ? Puis Allah (ﷻ) fait les éloges de ceux qui s'attachent fermement à Son Livre qui les mène à suivre Son Messager Muhammad (ﷺ), comme cela y est inscrit. ﴿Que ceux qui s'attachent fermement au Livre﴾ se conforment à ses commandements et délaissent ses interdits, ﴿et accomplissent la prière [sachent] que Nous ne laissons jamais se perdre la récompense de ceux qui s'amendent.﴾

۞ وَإِذْ نَتَقْنَا ٱلْجَبَلَ فَوْقَهُمْ كَأَنَّهُۥ ظُلَّةٌ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُۥ وَاقِعٌۢ بِهِمْ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ وَٱذْكُرُوا۟ مَا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٧١﴾

(171) ﴿*[Mentionne] lorsque Nous avons élevé au-dessus d'eux le mont, tel un nuage ombrageux, et qu'ils pensaient qu'il allait tomber sur eux. [Nous leur dîmes :] « Appliquez avec résolution [la Thora] que Nous vous avons accordée, et rappelez-vous de ce qui s'y trouve afin de parvenir à la piété. »*﴾

[Mentionne, ô Muhammad, lorsque Nous avons déraciné le mont et que Nous l'avons élevé au-dessus des fils d'Israël, tel un nuage ombrageux, et que Nous leur avons dit : ﴿Appliquez avec résolution ce que Nous vous avons accordé﴾ de Nos préceptes et ce que Nous vous avons imposé comme lois dans Notre Livre. Acceptez-le et mettez-le en pratique avec effort, sans manquement ni négligence ; ﴿et souvenez-vous de ce qui s'y trouve﴾ comme engagements et pactes que Nous avons pris de vous de mettre en pratique ce qu'il contient, ﴿afin de parvenir à la piété﴾ afin de craindre votre Seigneur et Son châtiment en délaissant de le mettre en pratique, si vous vous souvenez des engagements qu'Il a pris de vous.]

وَإِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنۢ بَنِىٓ ءَادَمَ مِن ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ ۖ قَالُوا۟ بَلَىٰ ۛ شَهِدْنَآ ۛ أَن تَقُولُوا۟ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ إِنَّا كُنَّا عَنْ هَٰذَا غَٰفِلِينَ ﴿١٧٢﴾ أَوْ تَقُولُوٓا۟ إِنَّمَآ أَشْرَكَ ءَابَآؤُنَا مِن قَبْلُ وَكُنَّا ذُرِّيَّةً مِّنۢ بَعْدِهِمْ ۖ أَفَتُهْلِكُنَا بِمَا فَعَلَ ٱلْمُبْطِلُونَ ﴿١٧٣﴾ وَكَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ وَلَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿١٧٤﴾

(172) ﴿*[Mentionne] lorsque ton Seigneur tira des lombes des fils d'Adam leurs descendants et les fit témoigner à leur sujet : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « Si, nous en témoignons. » Ceci afin que vous ne puissiez dire, au Jour de la Résurrection : « Nous n'en avions aucune connaissance. » ;* (173) *ou que vous ne disiez : « Nos ancêtres donnaient autrefois des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants. Nous châtieras-Tu pour ce qu'ont fait ceux qui ont rendu vaines leurs actions ? »* (174) *Ainsi Nous exposons clairement les signes, afin qu'ils reviennent [de leur mécréance].*﴾

Allah (ﷻ) a tiré les descendants des fils d'Adam de leurs lombes, en les faisant témoigner contre eux-mêmes qu'Allah est leur Seigneur et Maître, et qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui ; tout comme Il les a créés sur cette saine nature. ﴿Ceci afin que vous ne puissiez dire, au Jour de la Résurrection : « Nous n'en avions aucune connaissance. »﴾ cela nous échappait totalement, ﴿ou que vous ne disiez : « Nos ancêtres donnaient autrefois des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants﴾ nous avons suivi leur voie. ﴿Nous châtieras-Tu pour ce qu'ont fait ceux qui ont rendu vaines leurs actions ?﴾ Nous châtiera-Tu pour le polythéisme de nos ancêtres que nous avons suivi par ignorance de la vérité ? ﴿Ainsi Nous exposons clairement les signes, afin qu'ils reviennent [de leur mécréance].﴾ Tout comme nous avons détaillé les versets de cette sourate, exposé ce que Nous avons fait des communautés passées, et comment Nous les avons châtiées de punitions exemplaires pour leur polythéisme. De la même manière, Nous exposons les signes aux membres de ton peuple afin qu'ils cessent, reviennent à l'obéissance à Allah et se repentent de leur polythéisme et leur mécréance pour revenir à la foi et à la reconnaissance de l'unicité d'Allah, de l'obéissance qui Lui est due, et à l'abandon de l'adoration d'autre que Lui.

وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱلَّذِىٓ ءَاتَيْنَٰهُ ءَايَٰتِنَا فَٱنسَلَخَ مِنْهَا فَأَتْبَعَهُ ٱلشَّيْطَٰنُ فَكَانَ مِنَ ٱلْغَاوِينَ ﴿١٧٥﴾
وَلَوْ شِئْنَا لَرَفَعْنَٰهُ بِهَا وَلَٰكِنَّهُۥٓ أَخْلَدَ إِلَى ٱلْأَرْضِ وَٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ ۚ فَمَثَلُهُۥ كَمَثَلِ ٱلْكَلْبِ إِن تَحْمِلْ
عَلَيْهِ يَلْهَثْ أَوْ تَتْرُكْهُ يَلْهَث ۚ ذَّٰلِكَ مَثَلُ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا ۚ فَٱقْصُصِ ٱلْقَصَصَ
لَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿١٧٦﴾ سَآءَ مَثَلًا ٱلْقَوْمُ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَأَنفُسَهُمْ كَانُوا۟ يَظْلِمُونَ ﴿١٧٧﴾

(175) ﴿*Raconte-leur l'histoire de celui auquel Nous avions accordé Nos signes, mais qui s'en dépouilla, si bien que Satan le rattrapa, et il fut ainsi du nombre des égarés.* (176) *Si Nous l'avions voulu, Nous l'aurions élevé par ces signes, mais il pencha vers la [vie sur] terre et suivit ses passions, comparable au chien qui halète, que tu le poursuives ou le laisses en paix. Tel est l'exemple de ceux qui démentent Nos signes. Raconte-leur donc les récits [des peuples précédents], afin qu'ils réfléchissent !* (177) *Combien est mauvais l'exemple de ceux qui démentent Nos signes et qui, ainsi, ne se font tort qu'à eux-mêmes.*﴾

Il s'agit d'un homme des fils d'Israël nommé Balʿam Ibn Ubar. Il faisait partie des savants des fils d'Israël, ses invocations étaient exaucées, et c'est lui qu'on mettait en avant dans les difficultés. Moïse (ﷺ) l'envoya comme prêcheur au roi de Madian pour l'appeler à Allah. Ce dernier lui attribua des biens et lui fit don de richesses, si bien qu'il suivit sa religion et abandonna celle de Moïse (ﷺ). » ﴿si bien que Satan le

rattrapa﴾, le domina et qu'ainsi il lui obéit quoi qu'il lui ordonne : ﴾et il fut ainsi du nombre des égarés﴿ perdus et désemparés. ﴾Si Nous l'avions voulu, Nous l'aurions élevé par ces signes﴿ Nous l'aurions élevé au-dessus des souillures de ce bas-monde par les signes que Nous lui avons accordés, ﴾mais il pencha vers la [vie sur] terre﴿ vers les atours et parures de ce bas-monde, se tournant vers ses délices et plaisirs qui le trompèrent comme ils ont trompé d'autres hommes qui ne sont pas doués de clairvoyance et d'intelligence. ﴾comparable au chien qui halète, que tu le poursuives ou le laisses en paix﴿ il lui était semblable dans son égarement, sa persistance en cela, et dans le fait qu'il ne tirait aucun profit du fait qu'on l'appelle à la foi ou non, comme le chien qui halète, qu'on le poursuive ou qu'on le laisse en paix. Il en fut de même pour lui qui ne tira aucun profit du fait qu'on l'exhorte et qu'on l'appelle à la foi, ou non.

﴾Raconte-leur donc ce récit, afin qu'ils réfléchissent !﴿ Raconte cela aux fils d'Israël qui connaissent le récit de Balᶜam et la manière dont Allah l'a égaré et éloigné de Sa miséricorde, ﴾afin qu'ils réfléchissent﴿ et prennent garde de devenir comme lui, car Allah leur a accordé une science, les a distingués des autres bédouins, et leur a confié la description de Muhammad (ﷺ) qu'ils connaissent comme leurs propres enfants. Ils sont donc les plus en devoir de le suivre, le secourir et l'assister, ainsi que les en ont informés et le leur ont ordonné leurs prophètes. C'est pourquoi quiconque parmi eux contredit ce qui est dans son Livre, le dissimule et ne l'enseigne pas aux gens, Allah le frappe d'un avilissement en ce bas-monde qui sera suivi d'un autre dans l'au-delà. ﴾Combien est mauvais l'exemple de ceux qui démentent Nos signes﴿ en cela qu'ils sont semblables aux chiens dont la seule préoccupation est d'obtenir sa nourriture ou d'assouvir ses besoins. Celui qui s'écarte du cercle de la science et de la guidée pour se tourner vers ses passions et suivre ses désirs devient semblable au chien. Combien est mauvais son exemple, ﴾ainsi, ils ne se font tort qu'à eux-mêmes﴿, ce n'est pas Allah qui leur a fait du tort, mais ils se sont fait du tort à eux-mêmes, en se détournant du suivi de la guidée et de l'obéissance au Seigneur, pour pencher vers la demeure des malheurs et se consacrer à la satisfaction des plaisirs et des passions.

مَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِىۖ وَمَن يُضْلِلْ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿١٧٨﴾

(178) ﴾*Seul celui qu'Allah guide est bien guidé. Quant à ceux qu'Il égare, ceux-là sont les perdants.*﴿

Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer, quant à celui qu'Il égare, il aura nécessairement perdu, car ce qu'Allah veut se produit, et ce qu'Il ne veut pas ne se produit pas.

وَلَقَدْ ذَرَأْنَا لِجَهَنَّمَ كَثِيرًا مِّنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِۖ لَهُمْ قُلُوبٌ لَّا يَفْقَهُونَ بِهَا وَلَهُمْ أَعْيُنٌ لَّا يُبْصِرُونَ بِهَا
وَلَهُمْ ءَاذَانٌ لَّا يَسْمَعُونَ بِهَآۚ أُو۟لَٰٓئِكَ كَٱلْأَنْعَٰمِ بَلْ هُمْ أَضَلُّۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْغَٰفِلُونَ ﴿١٧٩﴾

(179) ﴾*Nous avons créé pour la Géhenne nombre de djinns et d'hommes. Ils ont un cœur, mais ne comprennent pas ; des yeux, mais ne voient pas ; des oreilles, mais n'entendent pas. Ceux-là sont semblables au bétail, et sont même plus égarés encore. Ceux-là sont inattentifs [à Nos signes].*﴿

﴾Nous avons créé pour la Géhenne nombre de djinns et d'hommes.﴿ Nous les avons préparés pour elle, et ainsi ils commettent les actes de ses hôtes. En effet,

lorsqu'Allah voulut créer les êtres, Il sut ce qu'ils accompliraient comme œuvres, avant même qu'ils n'existent, et Il écrivit cela auprès de Lui dans un Livre, cinquante mille ans avant de créer les cieux et la terre. ﴾Ils ont un cœur, mais ne comprennent pas ; des yeux, mais ne voient pas ; des oreilles, mais n'entendent pas.﴿ Ils ne tirent profit d'aucun de ces organes dont Allah a fait des moyens de se guider. ﴾Ceux-là sont semblables au bétail.﴿ Ceux qui n'entendent pas la vérité, n'y prêtent pas attention, et ne voient pas la guidée, sont comme le bétail qui ne tire aucun profit de ces sens, sauf ce qui leur profite en ce bas-monde, ﴾et ils sont même plus égarés encore﴿ que les animaux qui peuvent répondre à l'appel de leur berger lorsqu'ils les appellent à la traie, même s'ils ne comprennent pas ce qu'il dit ; contrairement à ces gens. De même, les animaux comprennent ce pour quoi ils ont été créés, soit par instinct, soit par domptage, contrairement au mécréant créé pour adorer Allah et proclamer Son Unicité, mais qui renie Allah et Lui associe.

وَلِلَّهِ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ فَٱدْعُوهُ بِهَا ۖ وَذَرُوا۟ ٱلَّذِينَ يُلْحِدُونَ فِىٓ أَسْمَـٰٓئِهِۦ ۚ سَيُجْزَوْنَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٨٠﴾

(180) ﴾*À Allah appartiennent les plus beaux Noms. Invoquez-Le par ces Noms et écartez-vous ceux qui les profanent ; ils seront rétribués pour leurs agissements.*﴿

Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Allah possède quatre-vingt-dix-neuf Noms, cent moins un. Celui qui les mémorise entrera au Paradis. Il est Unique et Il aime ce qui est impair [dans les œuvres].* »[1] Les plus beaux noms d'Allah ne sont pas limités à ces quatre-vingt-dix-neuf. ﴾écartez-vous ceux qui les profanent﴿ Leur profanation (إلحاد, *ilhâd*) consiste en ce qu'ils ont tiré *al-lât* d'Allah et *al-ᶜuzzâ* d'*Al-ᶜAzîz*. À l'origine, dans la langue des arabes, ce terme désigne le fait de s'écarter du but, la déviation, la transgression, l'écart, et c'est pourquoi on nomme (لحد, *lahd*) la cavité creusée dans la paroi latérale de la tombe, car elle est écartée du centre de la fosse.

وَمِمَّنْ خَلَقْنَآ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِٱلْحَقِّ وَبِهِۦ يَعْدِلُونَ ﴿١٨١﴾

(181) ﴾*Parmi ceux que Nous avons créés, il est une communauté qui professe et appelle à la vérité, et juge équitablement par celle-ci.*﴿

﴾Parmi ceux que Nous avons créés, il est une communauté﴿ qui s'attache à la vérité en ses paroles et actes, ﴾qui professe et appelle à la vérité, et juge équitablement par celle-ci﴿ ils œuvrent et jugent par elle. Il est rapporté dans certains récits que cette communauté citée dans ce verset est celle de Muhammad (ﷺ).

وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا سَنَسْتَدْرِجُهُم مِّنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٨٢﴾ وَأُمْلِى لَهُمْ ۚ إِنَّ كَيْدِى مَتِينٌ ﴿١٨٣﴾

(182) ﴾*Quant à ceux qui démentent Nos signes, Nous les conduirons progressivement vers leur perte par des voies qu'ils ignorent.* (183) *Et Je leur accorderai un délai, car Mon stratagème est implacable !*﴿

﴾Quant à ceux qui démentent Nos signes, Nous les conduirons progressivement vers leur perte par des voies qu'ils ignorent.﴿ Il leur ouvrira les portes des ressources et des différentes formes d'abondance en ce bas-monde jusqu'à ce qu'ils soient trompés par leur condition et croient reposer sur quelque chose. ﴾Et Je leur

[1] Al-Bukhârî (6410) et Muslim (2677).

accorderai un délai﴾ Je prolongerai la situation dans laquelle ils se trouvent, ﴿car Mon stratagème est implacable﴾ fort et rigoureux.

أَوَلَمْ يَتَفَكَّرُوا۟ ۗ مَا بِصَاحِبِهِم مِّن جِنَّةٍ ۚ إِنْ هُوَ إِلَّا نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿١٨٤﴾

(184) ﴿*Ne réfléchissent-ils pas ? Votre compagnon [Muhammad] n'est nullement possédé, il n'est qu'un avertisseur manifeste.*﴾

﴿Ne réfléchissent-ils pas ?﴾ ceux qui démentent Nos signes. ﴿Votre compagnon﴾ Muhammad (ﷺ) ﴿n'est nullement possédé﴾ il n'est pas fou, mais il est le Messager d'Allah en toute vérité, qui appelle à la vérité, ﴿il n'est qu'un avertisseur manifeste﴾ pour quiconque est doué d'intelligence et d'un cœur à travers lequel il raisonne et comprend.

أَوَلَمْ يَنظُرُوا۟ فِى مَلَكُوتِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا خَلَقَ ٱللَّهُ مِن شَىْءٍ وَأَنْ عَسَىٰٓ أَن يَكُونَ قَدِ ٱقْتَرَبَ أَجَلُهُمْ ۖ فَبِأَىِّ حَدِيثٍۭ بَعْدَهُۥ يُؤْمِنُونَ ﴿١٨٥﴾

(185) ﴿*Ne méditent-ils pas sur le royaume des cieux et de la terre, sur toute chose qu'Allah a créée, et sur le terme de leur existence qui est peut-être déjà proche ? En quelle parole croiront-ils après cela, [s'ils ne croient pas au Coran] ?*﴾

Ceux qui démentent Nos signes n'observent-ils pas le royaume et le pouvoir d'Allah dans les cieux et sur la terre et tout ce qu'Allah y a créé, si bien que cela les amène à méditer et savoir que cela appartient à Celui qui n'a ni égal ni semblable, et que cela est la réalisation de Celui qui, Seul, mérite l'adoration et le culte exclusif, et qu'ainsi ils croient en Lui, ajoutent foi à Son Messager, reviennent vers Son obéissance, et se défassent des statues et idoles ? Qu'ils prennent garde car le terme de leur existence est peut-être proche et ils risquent de périr dans leur mécréance, et de se diriger vers le châtiment d'Allah et Sa douloureuse punition. ﴿En quelle parole croiront-ils après cela ?﴾ En quel autre avertissement et quelle autre mise en garde, après ceux de Muhammad (ﷺ), qu'il leur apporte d'Allah ? En quel Livre croiront-ils s'ils ne croient pas en ces paroles que Muhammad (ﷺ) leur apporte d'Allah (ﷻ) ?

مَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَلَا هَادِىَ لَهُۥ ۚ وَيَذَرُهُمْ فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١٨٦﴾

(186) ﴿*Ceux qu'Allah égare n'ont point de guide, et Il les abandonne dans leur transgression où ils s'égarent.*﴾

Celui dont l'égarement est écrit, personne ne peut le guider, même s'il médite sur sa personne, cela ne lui servira à rien.

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلسَّاعَةِ أَيَّانَ مُرْسَىٰهَا ۖ قُلْ إِنَّمَا عِلْمُهَا عِندَ رَبِّى ۖ لَا يُجَلِّيهَا لِوَقْتِهَآ إِلَّا هُوَ ۚ ثَقُلَتْ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ لَا تَأْتِيكُمْ إِلَّا بَغْتَةً ۗ يَسْـَٔلُونَكَ كَأَنَّكَ حَفِىٌّ عَنْهَا ۖ قُلْ إِنَّمَا عِلْمُهَا عِندَ ٱللَّهِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٨٧﴾

(187) ﴿*Ils t'interrogent sur l'Heure : « Quand surviendra-t-elle ? » Réponds-leur : « Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la fera apparaître en son temps. Il pèse [aux habitants] des cieux et sur terre [d'ignorer quand elle surviendra], et elle ne vous surprendra qu'à l'improviste. » Ils t'interrogent comme si tu en étais averti.*

Réponds-leur : « Seul Allah en a connaissance. » Mais la plupart des hommes ne le savent pas.﴾

Ceci fut révélé concernant les qurayshites qui interrogeaient concernant la survenue de l'Heure, excluant qu'elle survienne et démentant son existence : ﴿Quand surviendra-t-elle ?﴾ Quand se produira-t-elle, et quel sera le dernier instant de ce bas-monde qui sera le premier instant de l'Heure ? ﴿Réponds-leur : Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la fera apparaître en son temps.﴾ Allah (ﷻ) ordonne au Messager (ﷺ), lorsqu'il est interrogé sur le moment de la survenue de l'Heure, d'en attribuer la connaissance à Allah, car c'est Lui Seul qui la fera apparaître en son temps. Il sait précisément quand elle surviendra, personne en dehors de Lui ne le sait. ﴿il pèse [aux habitants] des cieux et sur terre﴾ de ne pas savoir quand elle surviendra. ﴿elle ne vous surprendra qu'à l'improviste﴾ alors qu'ils y sont inattentifs. ﴿Ils t'interrogent comme si tu en étais averti﴾ comme si tu en étais savant, alors que tu ne le sais pas : ﴿Réponds-leur : « Seul Allah en a connaissance. » Mais la plupart des hommes ne le savent pas.﴾

قُل لَّآ أَمۡلِكُ لِنَفۡسِي نَفۡعٗا وَلَا ضَرًّا إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُۚ وَلَوۡ كُنتُ أَعۡلَمُ ٱلۡغَيۡبَ لَٱسۡتَكۡثَرۡتُ مِنَ ٱلۡخَيۡرِ وَمَا مَسَّنِيَ ٱلسُّوٓءُۚ إِنۡ أَنَا۠ إِلَّا نَذِيرٞ وَبَشِيرٞ لِّقَوۡمٖ يُؤۡمِنُونَ ١٨٨

(188) ﴿*Dis : « Hormis en ce qu'Allah a voulu, je ne possède ni le pouvoir de m'attirer du bien ni celui d'éviter le mal. Si je connaissais l'Invisible, je possèderais des biens en abondance, et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis chargé que d'avertir [contre l'Enfer] et d'annoncer [le Paradis] à ceux qui croient. »*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Prophète (ﷺ) de Lui confier toute chose et d'informer qu'il ne connaît pas l'Invisible à venir, sauf ce qu'Allah lui en a montré. ﴿Si je connaissais l'Invisible, je possèderais des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché﴾ ni la pauvreté ni aucun mal ne me frapperait, et je m'en prémunirais. » Puis Il mentionne qu'il n'est chargé que d'avertir contre le châtiment et d'annoncer aux croyants le Paradis.

۞ هُوَ ٱلَّذِي خَلَقَكُم مِّن نَّفۡسٖ وَٰحِدَةٖ وَجَعَلَ مِنۡهَا زَوۡجَهَا لِيَسۡكُنَ إِلَيۡهَاۖ فَلَمَّا تَغَشَّىٰهَا حَمَلَتۡ حَمۡلًا خَفِيفٗا فَمَرَّتۡ بِهِۦۖ فَلَمَّآ أَثۡقَلَت دَّعَوَا ٱللَّهَ رَبَّهُمَا لَئِنۡ ءَاتَيۡتَنَا صَٰلِحٗا لَّنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّٰكِرِينَ ١٨٩ فَلَمَّآ ءَاتَىٰهُمَا صَٰلِحٗا جَعَلَا لَهُۥ شُرَكَآءَ فِيمَآ ءَاتَىٰهُمَاۚ فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ عَمَّا يُشۡرِكُونَ ١٩٠

(189) ﴿*C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont Il tira son épouse, afin qu'il trouve la sérénité auprès d'elle ; et lorsqu'il eut cohabité avec elle, elle porta en son sein un léger fardeau, et [sa grossesse] se poursuivit jusqu'à ce qu'elle s'en trouve alourdie, tous deux invoquèrent Allah, leur Seigneur : « Si Tu nous accordes un [enfant] sain, nous T'en serons reconnaissants. »* (190) *Puis, lorsqu'Il leur eût accordé un [enfant] sain, [leurs descendants] attribuèrent [après eux] des associés à Allah en ce qu'Il leur accorde. Allah est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent.*﴾

Allah (ﷻ) indique qu'Il a créé tous les hommes à partir d'Adam (ﷺ). Il a créé de lui son épouse Ève, puis les hommes se sont propagés à partir d'eux. D'Adam ﴿ Il tira son épouse, afin qu'il trouve la sérénité auprès d'elle﴾ pour qu'il l'affectionne et vive

à ses côtés, ﴾lorsqu'il eut cohabité avec elle﴿ après un rapport charnel, ﴾elle porta en son sein un léger fardeau﴿ ce qui désigne le début de la grossesse où la femme ne ressent aucune douleur, car il n'est question que d'une goutte [de sperme], puis d'une adhérence, puis d'un morceau de chair. ﴾[sa grossesse] se poursuivit jusqu'à ce qu'elle s'en trouve alourdie﴿ lorsque l'enfant grandit en son ventre, ﴾tous deux invoquèrent Allah, leur Seigneur : Si Tu nous accordes un [enfant] sain﴿ un être humain ne souffrant d'aucun défaut, car ils craignaient qu'il ne soit animal, ﴾nous T'en serons reconnaissants. Puis, lorsqu'Il leur eût accordé un [enfant] sain, [leurs descendants] attribuèrent [après eux] des associés à Allah en ce qu'Il leur accorde.﴿

أَيُشْرِكُونَ مَا لَا يَخْلُقُ شَيْـًٔا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿١٩١﴾ وَلَا يَسْتَطِيعُونَ لَهُمْ نَصْرًا وَلَآ أَنفُسَهُمْ يَنصُرُونَ ﴿١٩٢﴾ وَإِن
تَدْعُوهُمْ إِلَى ٱلْهُدَىٰ لَا يَتَّبِعُوكُمْ ۚ سَوَآءٌ عَلَيْكُمْ أَدَعَوْتُمُوهُمْ أَمْ أَنتُمْ صَٰمِتُونَ ﴿١٩٣﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ
مِن دُونِ ٱللَّهِ عِبَادٌ أَمْثَالُكُمْ ۖ فَٱدْعُوهُمْ فَلْيَسْتَجِيبُوا۟ لَكُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٩٤﴾ أَلَهُمْ
أَرْجُلٌ يَمْشُونَ بِهَآ ۖ أَمْ لَهُمْ أَيْدٍ يَبْطِشُونَ بِهَآ ۖ أَمْ لَهُمْ أَعْيُنٌ يُبْصِرُونَ بِهَآ ۖ أَمْ لَهُمْ ءَاذَانٌ يَسْمَعُونَ
بِهَا ۗ قُلِ ٱدْعُوا۟ شُرَكَآءَكُمْ ثُمَّ كِيدُونِ فَلَا تُنظِرُونِ ﴿١٩٥﴾ إِنَّ وَلِـِّۧىَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى نَزَّلَ ٱلْكِتَٰبَ ۖ وَهُوَ يَتَوَلَّى
ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٩٦﴾ وَٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَسْتَطِيعُونَ نَصْرَكُمْ وَلَآ أَنفُسَهُمْ يَنصُرُونَ ﴿١٩٧﴾
وَإِن تَدْعُوهُمْ إِلَى ٱلْهُدَىٰ لَا يَسْمَعُوا۟ ۖ وَتَرَىٰهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ وَهُمْ لَا يُبْصِرُونَ ﴿١٩٨﴾

(191) ﴾*Lui associent-ils [des idoles] qui ne créent rien et sont elles-mêmes créées,* (192) *et qui ne sont d'aucun secours, ni pour leurs adeptes ni pour elles-mêmes ?* (193) *Si vous les appelez vers la guidée, elles ne vous suivront pas. Il est égal que vous les appeliez ou que vous gardiez le silence.* (194) *Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sont que des créatures comme vous. Invoquez-les donc et qu'ils vous exaucent, si vous êtes véridiques.* (195) *[Ces idoles] ont elles des pieds pour marcher [vers ce qui leur profite], des mains pour saisir, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre ? Dis : « Invoquez vos associés, puis rusez contre moi, et ne m'accordez aucun délai.* (196) *Mon Maître Protecteur est Allah qui a révélé le Livre, et c'est Lui qui protège les pieux.* (197) *[Les idoles] que vous invoquez en dehors de Lui ne peuvent ni vous secourir, ni se secourir elles-mêmes.* (198) *Si vous les appelez vers la guidée, elles n'entendent pas. » Tu les vois qui te regardent, mais elles ne voient pas.*﴿

C'est là un blâme adressé par Allah aux polythéistes qui ont adoré avec Lui de fausses divinités, des statues et des idoles, alors qu'elles ne sont que des créatures d'Allah, soumises et façonnées, ne possédant aucun pouvoir, ne pouvant ni nuire ni profiter, ni voir, ni secourir leurs adorateurs. Elles ne sont que des choses inertes ne pouvant ni bouger, ni entendre, ni voir. Leurs adorateurs sont meilleurs qu'elles, en ce qu'ils entendent, voient et saisissent [de leurs mains], et c'est pourquoi Il dit : ﴾Lui associent-ils [des idoles] qui ne créent rien et sont elles-mêmes créées et qui ne sont d'aucun secours﴿ pour leurs adorateurs, ﴾ni pour elles-mêmes﴿ si bien qu'elles ne peuvent se protéger contre ceux qui leur veulent du mal. ﴾Si vous les appelez vers la guidée, elles ne vous suivront pas. Il est égal que vous les appeliez ou que vous gardiez le silence.﴿ Ces idoles n'entendent pas les invocations de ceux qui les

invoquent, qu'importe qu'on les invoque ou qu'on les écrase. ﴾Dis : Invoquez vos associés, puis rusez contre moi, et ne m'accordez aucun délai.﴿ Cherchez secours auprès d'elles contre moi, sans m'accorder de délai, serait-ce d'un clin d'œil, et prodiguez tous vos efforts, ﴾Mon Maître Protecteur est Allah qui a révélé le Livre, et c'est Lui qui protège les pieux﴿ Allah me suffit et me secourt, et c'est en Lui que je place ma confiance, et vers Lui que je me tourne. Il est mon Protecteur ici-bas et dans l'au-delà, de même qu'il est le Protecteur de tous les pieux après moi. ﴾Ceux que vous invoquez en dehors de Lui...﴿ appuie ce qui a précédé, si ce n'est qu'ici cela est mentionné sous la forme du discours. ﴾Tu les vois qui te regardent, mais elles ne voient pas.﴿ Elles te font face avec leurs yeux façonnés comme si elles voyaient, alors qu'elles ne sont que des choses inertes.

خُذِ ٱلْعَفْوَ وَأْمُرْ بِٱلْعُرْفِ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿١٩٩﴾ وَإِمَّا يَنزَغَنَّكَ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ نَزْغٌ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ۚ إِنَّهُۥ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٠٠﴾

(199) ﴾*Sois indulgent, ordonne le bien et écarte-toi des ignorants.* (200) *Et si une insufflation de Satan se présente à toi, cherche refuge auprès d'Allah, car Il entend et sait tout.*﴿

Accepte ce que les gens t'affichent de leurs caractères et leurs œuvres, sans chercher à les espionner. Puis Allah (ﷻ) commande à Son Prophète (ﷺ) d'ordonner le bien à Ses serviteurs, ce qui recouvre tous les actes d'obéissance ainsi que le fait de s'écarter des ignorants. Même si cet ordre est adressé à Son Prophète (ﷺ), il constitue une forme d'éducation pour les hommes, car ils peuvent subir injustice et transgression. ﴾Et si une insufflation de Satan se présente à toi﴿ S'il t'incite à te mettre dans une colère qui t'empêche de t'écarter de l'ignorant et te pousse à le corriger, ﴾cherche refuge auprès d'Allah﴿ contre son incitation, ﴾car Il entend et sait tout﴿ Il entend ce que l'ignorant te dit, ta recherche de refuge contre son insufflation, et tout ce que disent Ses créatures, sans que rien ne Lui échappe. Et Il sait ce qui dissipe en toi l'incitation de Satan, ainsi que tout ce qui relève de Ses créatures.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ إِذَا مَسَّهُمْ طَٰٓئِفٌ مِّنَ ٱلشَّيْطَٰنِ تَذَكَّرُوا۟ فَإِذَا هُم مُّبْصِرُونَ ﴿٢٠١﴾ وَإِخْوَٰنُهُمْ يَمُدُّونَهُمْ فِى ٱلْغَىِّ ثُمَّ لَا يُقْصِرُونَ ﴿٢٠٢﴾

(201) ﴾*Lorsqu'une suggestion de Satan effleure ceux qui craignent [Allah], ils se rappellent [la rétribution d'Allah], et redeviennent clairvoyants.* (202) *Alors que [les démons] enfoncent inlassablement leurs frères [parmi les hommes] dans le fourvoiement.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne les pieux parmi Ses serviteurs qui Lui obéissent en ce qu'Il ordonne et délaissent ce qu'Il interdit, et qui ﴾lorsqu'une suggestion﴿ la colère, la possession de Satan et d'autres choses semblables, ou encore le fait de penser à commettre un péché, ﴾se rappellent﴿ le châtiment d'Allah (ﷻ), Sa récompense immense, Sa promesse et Sa menace, et ainsi ils se repentent, reviennent immédiatement vers Allah et cherchent protection auprès de Lui, si bien qu'ils ﴾redeviennent clairvoyants﴿ ils reviennent sur la voie droite et se corrigent.

ᶜAṯâ' Ibn Abî Rabâḫ rapporte qu'Ibn ᶜAbbâs lui dit : « Veux-tu que je te montre une femme du Paradis ? – Bien sûr. – Cette femme noire est venue trouver le

Prophète (ﷺ) et lui dit : « Je fais des crises d'épilepsie et je me découvre, alors invoque Allah pour moi. » Il répondit : « *Si tu veux, tu peux patienter et obtenir le Paradis, et si tu veux je peux invoquer Allah pour qu'Il te guérisse.* » Elle répondit : « Je patienterai, mais je me découvre, donc invoque Allah pour que je ne me découvre plus. » Et il invoqua pour elle. »[1]

﴾Alors que [les démons] enfoncent inlassablement﴿ sans relâche et sans répit ﴾leurs frères [parmi les hommes]﴿ leurs suppôts, ceux qui leur prêtent l'oreille et suivent leurs commandements. ﴾dans le fourvoiement﴿ les démons les aident dans les péchés, les leur facilitent et les leur embellissent.

وَإِذَا لَمْ تَأْتِهِم بِـَٔايَةٍ قَالُوا۟ لَوْلَا ٱجْتَبَيْتَهَا ۚ قُلْ إِنَّمَآ أَتَّبِعُ مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ مِن رَّبِّى ۚ هَٰذَا بَصَآئِرُ مِن رَّبِّكُمْ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠٣﴾

(203) ﴾*Quand tu ne leur apportes pas de miracle, ils disent : « Pourquoi ne l'inventes-tu pas ? » Réponds-leur : « Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé de mon Seigneur. [Ce Coran] est une preuve manifeste de votre Seigneur, un guide et une miséricorde pour ceux qui croient. »*﴿

﴾Quand tu ne leur apportes pas de signe﴿ de miracle, de prodige, ils te disent : « Pourquoi ne t'efforces-tu pas de demander des miracles à Allah afin que nous les voyions et y croyions ? » ﴾Réponds-leur : « Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé de mon Seigneur.﴿ Je ne Le devance en rien, je ne fais que suivre ce qu'Il m'ordonne et je me conforme à ce qu'Il me révèle. S'Il envoie un miracle, je l'accepte, et s'Il le retient, je ne le Lui demande pas, sauf s'Il m'y autorise, car Il est sage et omniscient. Puis, il les informe que ce Coran est le plus grand des miracles, le plus manifeste des signes, et le plus véridique des arguments : ﴾[Ce Coran] est une preuve manifeste de votre Seigneur, un guide et une miséricorde pour ceux qui croient. »﴿

وَإِذَا قُرِئَ ٱلْقُرْءَانُ فَٱسْتَمِعُوا۟ لَهُۥ وَأَنصِتُوا۟ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٢٠٤﴾

(204) ﴾*Lorsque le Coran est récité, écoutez-le attentivement et observez le silence, afin qu'il vous soit fait miséricorde.*﴿

Après avoir mentionné que le Coran est une preuve manifeste, un guide et une miséricorde, Allah (ﷻ) ordonne d'observer le silence lorsqu'il est récité, par vénération et respect pour lui, et non comme le faisaient les polythéistes qurayshites qui disaient :

لَا تَسْمَعُوا۟ لِهَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ وَٱلْغَوْا۟ فِيهِ

﴾*N'écoutez pas ce Coran, et faites du vacarme pendant sa récitation*﴿[2]

وَٱذْكُر رَّبَّكَ فِى نَفْسِكَ تَضَرُّعًا وَخِيفَةً وَدُونَ ٱلْجَهْرِ مِنَ ٱلْقَوْلِ بِٱلْغُدُوِّ وَٱلْـَٔاصَالِ وَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْغَٰفِلِينَ ﴿٢٠٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ عِندَ رَبِّكَ لَا يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِهِۦ وَيُسَبِّحُونَهُۥ وَلَهُۥ يَسْجُدُونَ ۩ ﴿٢٠٦﴾

[1] Al-Bukhârî (5652) et Muslim (2265). Ibn Kathîr mentionna une autre formulation moins authentique.
[2] *Fussilat*, v.26.

(205) ﴾*Mentionne ton Seigneur en toi-même, avec humilité et crainte, à mi-voix, en début et fin de journée, et ne sois pas de ceux qui le négligent.* (206) *Ceux qui sont auprès de ton Seigneur, [les anges], ne dédaignent pas L'adorer. Ils Le glorifient et se prosternent devant Lui.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne qu'on L'évoque abondamment en début et fin de journée, ﴾avec humilité et crainte.﴿ Mentionne ton Seigneur en toi-même, avec espoir et crainte, mais non à voix haute, ainsi Il dit : ﴾à mi-voix﴿ c'est pourquoi il est recommandé que la mention d'Allah ne soit pas faite à très haute voix. Ce verset est une incitation adressée aux serviteurs de mentionner abondamment Allah en début et fin de journée, afin qu'ils ne soient pas du nombre des insouciants, et c'est pourquoi Il loue les anges qui célèbrent la gloire d'Allah, nuit et jour, sans se lasser : ﴾Ceux qui sont auprès de ton Seigneur, [les anges], ne dédaignent pas L'adorer. Ils Le glorifient et se prosternent devant Lui.﴿ Il les mentionne ainsi afin qu'ils soient imités dans l'abondance de leurs actes d'obéissance et d'adoration, et c'est pourquoi il nous est prescrit de nous prosterner à cet endroit, à la mention de leur prosternation pour Allah (ﷻ).

Sourate 8

AL-ANFÂL - الأنفال

Les Prises de guerre. (Médinoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْأَنفَالِ ۖ قُلِ ٱلْأَنفَالُ لِلَّهِ وَٱلرَّسُولِ ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَصْلِحُوا۟ ذَاتَ بَيْنِكُمْ ۖ وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١﴾

(1) ﴿*Ils t'interrogent sur [le partage] des prises de guerre. Réponds-leur : « [Le partage] des prises de guerre revient à Allah et à Son Messager. » Craignez Allah, rétablissez de bonnes relations mutuelles et obéissez à Allah et à Son messager, si vous êtes croyants.*﴾

﴿Ils t'interrogent sur les prises de guerre﴾ ce qu'abandonnent les polythéistes aux musulmans, sans combat, comme les montures, esclaves, servantes et ustensiles. Il s'agit d'un butin qui revient au Prophète (ﷺ) qui en fait ce qu'il veut. ᶜUbâdah mentionne : « Cette sourate fut révélée nous concernant, ceux qui participèrent à la bataille de Badr, lorsque nous avons divergé concernant le butin et nous sommes mal comportés. Allah nous le retira et l'attribua au Messager d'Allah (ﷺ) qui le partagea à part égal entre les musulmans. »[1] ﴿Craignez Allah, rétablissez de bonnes relations mutuelles.﴾ Craignez Allah en vos affaires, amendez vos relations, ne vous lésez pas, et ne vous disputez pas, car ce qu'Allah vous a accordé comme guidée et science est meilleur que ce pour quoi vous vous disputez ; ﴿et obéissez à Allah et à Son Messager﴾ dans le partage qu'il fait entre vous, d'après ce qu'Allah a voulu, car il ne partage qu'avec la justice et l'équité qu'Allah lui ordonne ﴿si vous êtes croyants.﴾

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُهُۥ زَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٢﴾ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُؤْمِنُونَ حَقًّا ۚ لَّهُمْ دَرَجَٰتٌ عِندَ رَبِّهِمْ وَمَغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٤﴾

(2) ﴿*Les vrais croyants sont ceux dont le cœur frémit à la mention d'Allah et dont la foi augmente lorsqu'on leur récite Ses versets, ceux qui placent exclusivement leur confiance en leur Seigneur,* (3) *observent la prière et dépensent [dans l'obéissance à Allah une partie] de ce que Nous leur avons attribué.* (4) *Ceux-là sont les vrais croyants qui jouissent de rangs [élevés] auprès de leur Seigneur, ainsi que d'un pardon et d'une généreuse récompense.*﴾

Rien de cela ne pénètre le cœur des hypocrites à la mention d'Allah dans l'accomplissement de Ses impositions. Ils ne croient en rien des versets d'Allah, ne placent pas leur confiance en Lui, ne prient pas lorsqu'ils sont seuls et ne s'acquittent

[1] Ahmad (5/319).

pas de la zakat sur leurs biens. Allah mentionne qu'ils ne sont pas croyants. Puis Il décrit les croyants : ﴾Les vrais croyants sont ceux dont le cœur frémit à la mention d'Allah﴿ ainsi ils respectent Ses impositions, ﴾et dont la foi augmente lorsqu'on leur récite Ses versets﴿ ils ajoutent plus foi encore à leur véracité, ﴾ceux qui placent exclusivement leur confiance en leur Seigneur﴿ ils n'espèrent en personne d'autre que Lui, ne se tournent que vers Lui, ne cherchent refuge qu'auprès de Lui, ne demandent satisfaction de leurs besoins qu'à Lui, et ne désirent qu'en Lui. ﴾Ceux qui observent la prière et dépensent [dans l'obéissance à Allah une partie] de ce que Nous leur avons attribué.﴿ Allah (ﷻ) indique leurs œuvres après avoir mentionné leur croyance. Ces œuvres englobent toutes formes de bien : l'accomplissement de la prière qui est le droit d'Allah (ﷻ). Quant au fait de dépenser de ce qu'Allah leur a accordé, cela englobe l'acquittement de la zakat ainsi que l'ensemble des droits des hommes, obligatoires et surérogatoires. ﴾Ceux-là sont les vrais croyants.﴿ Ceux qui se parent de ces caractéristiques sont les croyants dont la foi est véritable ﴾qui jouissent de rangs [élevés] auprès de leur Seigneur﴿ des demeures, rangs et degrés dans les jardins du Paradis, ﴾ainsi que d'un pardon﴿ Il leur pardonnera leurs péchés et les récompensera pour leurs bonnes actions.

كَمَآ أَخْرَجَكَ رَبُّكَ مِنۢ بَيْتِكَ بِٱلْحَقِّ وَإِنَّ فَرِيقًا مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ لَكَٰرِهُونَ ﴿٥﴾ يُجَٰدِلُونَكَ فِى ٱلْحَقِّ بَعْدَ مَا
تَبَيَّنَ كَأَنَّمَا يُسَاقُونَ إِلَى ٱلْمَوْتِ وَهُمْ يَنظُرُونَ ﴿٦﴾ وَإِذْ يَعِدُكُمُ ٱللَّهُ إِحْدَى ٱلطَّآئِفَتَيْنِ أَنَّهَا لَكُمْ
وَتَوَدُّونَ أَنَّ غَيْرَ ذَاتِ ٱلشَّوْكَةِ تَكُونُ لَكُمْ وَيُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُحِقَّ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦ وَيَقْطَعَ دَابِرَ
ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٧﴾ لِيُحِقَّ ٱلْحَقَّ وَيُبْطِلَ ٱلْبَٰطِلَ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٨﴾

(5) ﴾*De même, c'est en toute vérité que ton Seigneur t'a fait sortir de ta demeure, même si cela déplut à une partie des croyants.* (6) *Ils discutent avec toi au sujet de la vérité [le combat] après qu'elle leur soit clairement apparue, comme si on les conduisait vers la mort et qu'ils la voyaient.* (7) *[Rappelez-vous] lorsqu'Allah vous promit qu'une des deux parties adverses tomberait entre vos mains. Vous désiriez qu'il s'agisse de celle qui n'était pas armée, alors qu'Allah voulait, par Ses paroles, faire triompher la vérité et anéantir les mécréants jusqu'au dernier,* (8) *afin de faire triompher la vérité et anéantir le faux, quelque répulsion qu'en aient ceux qui se rendent coupables [de mécréance].*﴿

Tout comme vous vous êtes disputés au sujet du butin, vous l'êtes contesté, et qu'Allah vous l'a enlevé pour le confier à Son partage et au partage de Son messager, et qu'ainsi il fut partagé avec justice et équité, ce qui fut d'un intérêt total pour vous ; de même lorsque vous avez montré de l'aversion à aller à la rencontre des ennemis armés qui étaient le groupe d'hommes sortis pour défendre leur religion et protéger leur caravane. La conséquence de votre répulsion pour le combat est qu'il vous fût décrété et qu'Il vous fit rejoindre votre ennemi alors que vous ne l'attendiez pas, par orientation et guidée, victoire et triomphe,

Le Messager d'Allah (ﷺ) est sorti de Médine en visant la caravane d'Abû Sufyân dont on l'avait informé qu'elle revenait du *Shâm*, transportant de grandes richesses de Quraysh. Le Messager d'Allah (ﷺ) incita les musulmans les plus rapides à se mobiliser, et se dirigea à la tête d'un peu plus de trois cent dix hommes en direction de la côte, en empruntant la partie élevée du chemin menant à Badr. Abû Sufyân apprit l'arrivée du Messager d'Allah (ﷺ) et envoya Damdam Ibn ᶜAmr avertir les

habitants de la Mecque du danger. Ils mobilisèrent rapidement entre neuf cents et mille hommes casqués. Quant à Abû Sufyân, il longea la côte et parvint à fuir avec la caravane. La troupe armée arriva au puits de Badr, et Allah réunit les musulmans et les mécréants, sans qu'ils ne se soient donnés rendez-vous, mais pour ce qu'Allah voulut comme triomphe pour les musulmans sur leurs ennemis et distinction entre la vérité et le faux.

Lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) apprit l'arrivée de la troupe armée, Allah lui révéla la promesse de la domination d'une des deux parties : la caravane ou la troupe armée. De nombreux musulmans espérèrent la caravane, car il s'agissait d'une prise sans combat, ﴿Ils discutent avec toi au sujet de la vérité﴾ le combat ﴿comme si on les conduisait vers la mort. Vous désiriez qu'il s'agisse de celle qui n'était pas armée﴾ afin de ne pas livrer combat et qu'ils puissent prendre possession de la caravane, ﴿alors qu'Allah voulait, par Ses paroles, faire triompher la vérité.﴾ Allah voulait vous amener au groupe armé afin qu'il y ait un combat, qu'Il vous donne la victoire sur eux, fasse triompher Sa religion et la fasse dominer sur toutes les autres religions. C'est Lui qui connaît l'aboutissement des choses et vous administre de la meilleure manière, même si les gens aiment ce qui est contraire, selon ce qui leur apparaît. ﴿et anéantir les mécréants jusqu'au dernier﴾ couper à la racine ceux qui renient l'unicité d'Allah. ﴿afin de faire triompher la vérité﴾ que seul Allah soit adoré et que l'islam domine, ﴿et anéantir le faux﴾ l'idolâtrie et la mécréance, ﴿quelque répulsion qu'en aient ceux qui se rendent coupables [de mécréance]﴾

إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ أَنِّي مُمِدُّكُم بِأَلْفٍ مِّنَ الْمَلَائِكَةِ مُرْدِفِينَ ﴿٩﴾ وَمَا جَعَلَهُ
اللَّهُ إِلَّا بُشْرَىٰ وَلِتَطْمَئِنَّ بِهِ قُلُوبُكُمْ ۚ وَمَا النَّصْرُ إِلَّا مِنْ عِندِ اللَّهِ ۚ إِنَّ اللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾

(9) ﴿*[Rappelez-vous] lorsque vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça : « Je vous soutiendrai d'un millier d'anges déferlant les uns à la suite des autres. »* (10) *Allah ne fit cela que pour vous annoncer [la victoire] et afin que vos cœurs s'apaisent. La victoire ne vient que d'Allah. Allah est puissant et sage.*﴾

Le jour de la bataille de Badr, le Prophète (ﷺ) regarda ses Compagnons qui étaient au nombre d'un peu plus de trois cents hommes, puis regarda les polythéistes qui étaient au nombre d'un peu plus de mille hommes. Puis, il s'orienta vers la Qibla, portant sa pelisse et son pagne, et dit : « *Ô Allah ! Réalise ce que tu m'as promis ! Ô Allah ! Si ce groupe d'adeptes de l'islam est anéanti, Tu ne seras plus jamais adoré sur terre !* » Il ne cessa d'implorer le secours de son Seigneur et de L'invoquer, jusqu'à ce que sa pelisse tombe de ses épaules. Abû Bakr remit la pelisse sur les épaules, puis resta derrière lui et dit : « Ô Prophète d'Allah ! Tu as suffisamment invoqué ton Seigneur ! Il réalisera ce qu'Il t'a promis ! » Allah (ﷻ) révéla alors : ﴿[Rappelez-vous] lorsque vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça : « Je vous soutiendrai d'un millier d'anges déferlant les uns à la suite des autres. »﴾ Lorsque les deux camps se rencontrèrent, Allah mit en déroute les polythéistes, soixante-dix d'entre eux furent tués et soixante-dix autres furent faits prisonniers. ﴿Allah ne fit cela que pour vous annoncer [la victoire]﴾ Allah n'a envoyé les anges et ne vous en a informé que pour vous faire bonne annonce, ﴿et afin que vos cœurs s'apaisent﴾ sinon Allah (ﷻ) peut vous donner la victoire sur vos ennemis sans cela, et c'est pourquoi Il dit : ﴿La victoire ne vient que d'Allah. Allah est puissant﴾ Il possède la puissance, ainsi que Son Messager et ceux qui croient en eux,

en ce bas-monde et dans l'au-delà, ﴾et sage﴿ en ce qu'Il a décrété comme combat contre les mécréants, bien qu'Il soit capable de les détruire et les faire périr par Sa force et Sa puissance, gloire à Lui.

إِذْ يُغَشِّيكُمُ ٱلنُّعَاسَ أَمَنَةً مِّنْهُ وَيُنَزِّلُ عَلَيْكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً لِّيُطَهِّرَكُم بِهِۦ وَيُذْهِبَ عَنكُمْ رِجْزَ
ٱلشَّيْطَٰنِ وَلِيَرْبِطَ عَلَىٰ قُلُوبِكُمْ وَيُثَبِّتَ بِهِ ٱلْأَقْدَامَ ﴿١١﴾ إِذْ يُوحِى رَبُّكَ إِلَى ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ أَنِّى مَعَكُمْ
فَثَبِّتُوا۟ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ سَأُلْقِى فِى قُلُوبِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلرُّعْبَ فَٱضْرِبُوا۟ فَوْقَ ٱلْأَعْنَاقِ وَٱضْرِبُوا۟
مِنْهُمْ كُلَّ بَنَانٍ ﴿١٢﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ شَآقُّوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ ۚ وَمَن يُشَاقِقِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَإِنَّ ٱللَّهَ
شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿١٣﴾ ذَٰلِكُمْ فَذُوقُوهُ وَأَنَّ لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿١٤﴾

(11) ﴾*[Rappelez-vous] lorsqu'Il vous enveloppa d'un assoupissement, comme une quiétude émanant de Lui et fit tomber sur vous de l'eau du ciel afin de vous purifier, de vous délivrer de la souillure de Satan, de renforcer vos cœurs et de raffermir vos pas.* (12) *[Mentionne] lorsque ton Seigneur révéla aux anges : « Je suis avec vous, affermissez donc les croyants. Je jetterai l'effroi dans le cœur des mécréants. Frappez-les à la tête, et aux extrémités de tous leurs membres ! »* (13) *Ceci car ils se sont opposés à Allah et Son messager. Quiconque s'oppose à Allah et Son Messager, Allah se montrera envers lui dur en punition !* (14) *Tel est [votre châtiment ici-bas], goûtez-le donc, et [sachez] que le châtiment de l'Enfer est destiné aux mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle aux croyants le bienfait qu'Il leur a accordé en les enveloppant d'un assoupissement qui les délivra de la peur qu'ils ressentaient devant le grand nombre de leur ennemi, alors qu'eux étaient peu nombreux. ﴾et fit tomber sur vous de l'eau du ciel﴿ Lorsque les polythéistes qurayshites quittèrent la Mecque pour protéger la caravane et combattre, ils s'installèrent sur un point d'eau au jour de la Bataille de Badr et y devancèrent les croyants qui souffrirent de la soif et furent contraints de prier en état d'impureté majeure ou mineure. Ceci jusqu'à ce que cela leur pèse, et Allah fit alors descendre une pluie qui remplit la vallée, ﴾afin de vous purifier﴿ de toute souillure mineure ou majeure, ce qui désigne la purification corporelle, et ﴾de vous délivrer de la souillure de Satan﴿ c'est-à-dire les insufflations et mauvaises pensées, ce qui désigne la purification du for intérieur, ﴾de renforcer vos cœurs﴿ par la patience et la marche en avant pour combattre les ennemis, ce qui désigne le courage du for intérieur, ﴾et raffermir vos pas﴿ ce qui est le courage apparent, et Allah est plus savant.

﴾[Mentionne] lorsque ton Seigneur révéla aux anges : « Je suis avec vous, affermissez donc les croyants.﴿ Ceci est un bienfait caché qu'Allah leur révéla afin qu'ils Lui montrent de la reconnaissance. Allah (ﷻ) révéla aux anges, qu'Il envoya secourir Son Messager, Sa religion et Son parti de croyants, d'affermir les croyants. ﴾Je jetterai l'effroi dans le cœur des mécréants﴿, affermissez les croyants et renforcez-les comme Je vous l'ai ordonné, quant à Moi Je jetterai l'effroi, l'humiliation et l'avilissement dans le cœur de celui qui s'oppose à Mon ordre et dément Mon Messager. ﴾Frappez-les à la tête, et aux extrémités de tous leurs membres !﴿ faites tomber les têtes, tranchez les cous, et coupez les extrémités de leurs membres que sont leurs mains et leurs pieds. ﴾Ceci car ils se sont opposés à Allah et Son Messager﴿

et ainsi se sont écartés d'eux, délaissant la Législation et la foi en Lui, et ﴾quiconque s'oppose à Allah et Son messager, Allah se montrera envers lui dur en punition !﴿ Car c'est Lui qui triomphe toujours de qui s'oppose à Lui, rien ne Lui échappe, rien ne résiste à Sa colère, qu'Il soit glorifié et élevé, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et il n'y a de réel Seigneur que Lui. ﴾Tel est [votre châtiment], goûtez-le donc, et [sachez] que le châtiment de l'Enfer est destiné aux mécréants.﴿ Ceci s'adresse aux mécréants. Goûtez ce châtiment et cette punition ici-bas, et sachez que l'Enfer est destiné aux mécréants dans l'au-delà.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا لَقِيتُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ زَحۡفٗا فَلَا تُوَلُّوهُمُ ٱلۡأَدۡبَارَ ﴿١٥﴾ وَمَن يُوَلِّهِمۡ يَوۡمَئِذٖ دُبُرَهُۥٓ إِلَّا
مُتَحَرِّفٗا لِّقِتَالٍ أَوۡ مُتَحَيِّزًا إِلَىٰ فِئَةٖ فَقَدۡ بَآءَ بِغَضَبٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَمَأۡوَىٰهُ جَهَنَّمُۖ وَبِئۡسَ ٱلۡمَصِيرُ ﴿١٦﴾

(15) ﴾*Ô vous qui croyez ! Lorsque vous approchez [de l'armée] des mécréants, ne leur tournez pas le dos.* (16) *Quiconque, ce jour-là, leur tournera le dos – à moins que ce ne soit par tactique ou pour rallier un autre groupe – encourra la colère d'Allah et sa demeure sera la Géhenne. Et quelle mauvaise destination !*﴿

Allah (ﷻ) dit en menaçant de l'Enfer ceux qui fuient face l'ennemi : ﴾Ô vous qui croyez ! Lorsque vous approchez [de l'armée] des mécréants, ne leur tournez pas le dos﴿ en fuyant et en abandonnant vos compagnons. ﴾Quiconque, ce jour-là, leur tournera le dos – à moins que ce ne soit par tactique﴿ en faisant semblant, par ruse, de fuir l'ennemi, pour lui faire croire qu'il le craint et que cet ennemi le poursuive, pour ensuite se retourner contre lui et le tuer. Celui qui agit ainsi ne commet aucun péché, ﴾ou pour rallier un autre groupe﴿ fuyant un endroit pour rallier un autre groupe de musulmans, afin de se soutenir mutuellement. Ceci lui est permis, même s'il se trouve dans un escadron et qu'il fuit vers son émir ou le gouverneur de tous les musulmans, il entre dans le cadre de cette permission. Par contre, si la fuite n'est pas motivée par une de ces causes, elle est un péché majeur. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾il encourra la colère d'Allah et sa demeure sera la Géhenne.﴿ Telle sera sa destination finale, au Jour de la Résurrection. ﴾Et quelle mauvaise destination !﴿

فَلَمۡ تَقۡتُلُوهُمۡ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ قَتَلَهُمۡۚ وَمَا رَمَيۡتَ إِذۡ رَمَيۡتَ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ رَمَىٰۚ وَلِيُبۡلِيَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ
مِنۡهُ بَلَآءً حَسَنًاۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٞ ﴿١٧﴾ ذَٰلِكُمۡ وَأَنَّ ٱللَّهَ مُوهِنُ كَيۡدِ ٱلۡكَٰفِرِينَ ﴿١٨﴾

(17) ﴾*Ce n'est pas vous qui les avez tués, mais c'est Allah qui les a tués. Et lorsque tu as jeté [une poignée de terre], ce n'est pas toi qui jetais, mais c'est Allah qui jetait. Ceci afin d'accorder aux croyants un éminent bienfait ! Allah entend et sait tout.* (18) *Voilà [ce qu'Allah vous a accordé, et sachez] qu'Allah réduira [toujours à néant] la ruse des mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) montre qu'Il est le Créateur des actes des hommes et qu'Il est loué pour tout ce qui émane d'eux comme bien, car c'est Lui qui le leur a accordé et les y a aidés : ﴾Ce n'est pas vous qui les avez tués, mais c'est Allah qui les a tués﴿ ce n'est pas grâce à votre force et votre puissance que vous avez tué vos ennemis, malgré leur grand nombre et votre faible nombre, mais c'est Lui qui vous a fait triompher d'eux. Puis Allah (ﷻ) dit à Son Prophète (ﷺ), concernant la poignée de terre qu'il jeta en direction des polythéistes au jour de la bataille de Badr, lorsqu'il sortit de la tente, après avoir invoqué, imploré et s'être soumis à Allah. Il la jeta en disant : « *Quelle enlaidisse vos visages !* » Puis il ordonna aux Compagnons de suivre la trajectoire de

cette poignée de terre, ce qu'ils firent, et Allah fit parvenir cette poignée de terre jusqu'aux yeux des polythéistes, si bien qu'il ne resta personne parmi eux sans qu'il ne soit touché par ce qui le détourna de la situation dans laquelle il se trouvait.[1] ﴾Et lorsque tu as jeté [une poignée de terre], ce n'est pas toi qui jetais, mais c'est Allah qui jetait.﴿ C'est Lui qui l'a fait parvenir jusqu'à eux et les a repoussés par cela, et non toi. ﴾Ceci afin d'accorder aux croyants un éminent bienfait !﴿ afin de faire connaitre aux croyants Son bienfait en leur faveur, dans la victoire qu'Il leur accorda sur leurs ennemis, malgré le grand nombre de ces derniers, et le faible nombre des croyants. Pour qu'ils reconnaissent Son droit sur eux et fassent preuve de reconnaissance envers Lui pour ce bienfait. ﴾Allah entend et sait tout.﴿ Il entend les invocations et sait qui mérite le secours et la victoire. ﴾Voilà [ce qu'Allah vous a accordé, et sachez] qu'Allah réduira [toujours] à néant la ruse des mécréants.﴿ C'est là une bonne annonce qui s'ajoute à la victoire survenue et qui est qu'Allah (ﷻ) les informe qu'Il réduira à néant la ruse des mécréants dans le futur, qu'Il les avilira, et qu'ils n'obtiendront qu'anéantissement et destruction, louange et grâce à Allah.

إِن تَسْتَفْتِحُوا فَقَدْ جَاءَكُمُ الْفَتْحُ وَإِن تَنتَهُوا فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ وَإِن تَعُودُوا نَعُدْ وَلَن تُغْنِيَ عَنكُمْ فِئَتُكُمْ شَيْئًا وَلَوْ كَثُرَتْ وَأَنَّ اللَّهَ مَعَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٩﴾

(19) ﴾*Si vous demandiez, [vous mécréants], la victoire [des meilleurs], elle est survenue [telle que vous l'avez demandée]. Si vous renoncez [à la mécréance et l'hostilité contre le Prophète], cela est meilleur pour vous. Mais si vous recommencez, Nous recommencerons Nous aussi, et votre troupe, si nombreuse soit-elle, ne vous sera d'aucune utilité, car Allah est avec les croyants.*﴿

Allah (ﷻ) dit aux mécréants : ﴾Si vous demandiez la victoire﴿ si vous attendiez d'Allah qu'Il vous secoure et juge entre vous et vos ennemis les croyants, ce que vous demandiez vous est venu. ﴾Si vous renoncez﴿, si vous cessez de renier Allah et de démentir Son Messager, ﴾cela est meilleur pour vous﴿ en ce bas-monde et dans l'au-delà. ﴾Mais si vous recommencez, Nous recommencerons Nous aussi﴿ si vous revenez à votre mécréance et votre égarement, Nous vous ferons subir le même sort que dans cette bataille, ﴾et votre troupe, si nombreuse soit-elle, ne vous sera d'aucune utilité﴿ même si vous réunissez autant d'hommes que vous le pouvez, celui avec lequel Allah se tient ne peut être vaincu, car Allah est avec les croyants, le groupe prophétique et parti élu.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَلَا تَوَلَّوْا عَنْهُ وَأَنتُمْ تَسْمَعُونَ ﴿٢٠﴾ وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ قَالُوا سَمِعْنَا وَهُمْ لَا يَسْمَعُونَ ﴿٢١﴾ ۞ إِنَّ شَرَّ الدَّوَابِّ عِندَ اللَّهِ الصُّمُّ الْبُكْمُ الَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴿٢٢﴾ وَلَوْ عَلِمَ اللَّهُ فِيهِمْ خَيْرًا لَّأَسْمَعَهُمْ وَلَوْ أَسْمَعَهُمْ لَتَوَلَّوا وَّهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٢٣﴾

(20) ﴾*Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah et à Son messager, et ne vous en écartez pas après avoir entendu [ce à quoi il vous appelle].* (21) *Et ne soyez pas comme ceux qui disent : « Nous avons entendu », alors qu'ils n'entendent pas.* (22) *Les pires des bêtes auprès d'Allah sont les sourds, muets qui ne raisonnent pas.* (23)

[1] *As-Ṣaḥîḥah* (2824).

Si Allah avait reconnu quelque bien en eux, Il les aurait fait entendre. Mais, même s'Il les avait fait entendre, ils auraient fait volte-face en se détournant.)

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de Lui obéir et d'obéir à Son Messager, et Il leur interdit de lui désobéir, et de ressembler ainsi à ceux qui le démentent et s'opposent à lui : (ne vous en écartez pas) en cessant de lui obéir, de vous conformer à ses ordres et délaisser ses interdits, (après avoir entendu [ce à quoi il vous appelle]) après avoir su ce à quoi il vous appelle. (Et ne soyez pas comme ceux qui disent : « Nous avons entendu », alors qu'ils n'entendent pas.) les polythéistes ou les hypocrites qui affichent qu'ils ont entendu et répondu favorablement, alors qu'il n'en est rien. Puis Allah (ﷻ) mentionne cette catégorie des fils d'Adam, qui sont les pires des créatures : (Les pires bêtes auprès d'Allah sont les sourds) à la vérité, (muets) ne pouvant ainsi pas la comprendre, et c'est pourquoi Il dit : (qui ne raisonnent pas) Ce sont les pires des créatures, car toute bête en dehors d'eux obéit à Allah en ce pour quoi Il l'a créée ; alors qu'eux ont été créés pour l'adoration, mais ils ont mécru, et c'est pourquoi Il les compare au bétail. Puis Allah (ﷻ) mentionne qu'ils ne possèdent ni compréhension ni but correct, et même si on admettait qu'ils comprenaient : (Mais, même s'Il les avait fait entendre) c'est-à-dire fait comprendre, et ces propos induisent : mais il n'y a aucun bien en eux, alors Il ne leur a pas fait comprendre, car Il sait que (s'Il les avait fait entendre, ils auraient fait volte-face) volontairement et par obstination après avoir compris, (en se détournant) de lui.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱسْتَجِيبُوا۟ لِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمْ لِمَا يُحْيِيكُمْ ۖ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَحُولُ
بَيْنَ ٱلْمَرْءِ وَقَلْبِهِۦ وَأَنَّهُۥٓ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٢٤﴾

(24) (*Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui fait vivre [pleinement], et sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur, et que c'est vers Lui seul que vous serez rassemblés.*)

(Répondez) obéissez, (à ce qui vous fait vivre) vous amende. Pour Qatâdah, il est question du Coran qui contient le salut, la pérennité et la vie. (et sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur) Il s'interpose entre le croyant et la mécréance, et entre le mécréant et la foi (et que c'est vers Lui seul que vous serez rassemblés.)

وَٱتَّقُوا۟ فِتْنَةً لَّا تُصِيبَنَّ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مِنكُمْ خَآصَّةً ۖ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٢٥﴾

(25) (*Redoutez une épreuve qui n'affligera pas exclusivement les transgresseurs d'entre vous, et sachez qu'Allah est dur en punition.*)

Allah (ﷻ) met en garde Ses serviteurs croyants contre une épreuve et calamité qui frappera le malfaisant mais aussi d'autres que lui, et ne concernera pas uniquement les adeptes du péché et ceux qui l'ont commis, mais elle frappera tout le monde, sans pouvoir être repoussée et levée. (et sachez qu'Allah est dur en punition.)

وَٱذْكُرُوٓا۟ إِذْ أَنتُمْ قَلِيلٌ مُّسْتَضْعَفُونَ فِى ٱلْأَرْضِ تَخَافُونَ أَن يَتَخَطَّفَكُمُ ٱلنَّاسُ فَـَٔاوَىٰكُمْ وَأَيَّدَكُم بِنَصْرِهِۦ وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٢٦﴾

(26) ﴿*Rappelez-vous lorsque vous étiez peu nombreux, opprimés en cette contrée, craignant d'être enlevés par [vos ennemis]. [Allah] vous donna asile, vous assista de Son secours et vous accorda des biens licites et bons, afin que vous Lui soyez reconnaissants.*﴾

Allah (ﷻ) indique à Ses serviteurs croyants Ses bienfaits en leur faveur et Sa bienveillance envers eux, dans la mesure où ils étaient peu nombreux, et Il multiplia leur nombre, opprimés et apeurés, et Il les renforça et les secourut, pauvres et dans le besoin, et Il leur accorda des biens licites et bons. Il leur demanda de faire preuve de reconnaissance, et ils Lui obéirent et se conformèrent à tout ce qu'Il leur ordonna. Telle était la situation des croyants lorsqu'ils résidaient à la Mecque : peu nombreux, humiliés, persécutés, craignant d'être enlevés par les gens de toutes les contrées de la terre d'Allah, polythéistes, mazdéens et byzantins, car tous étaient leurs ennemis en raison de leur faible nombre et de leur faiblesse. Ils demeurèrent ainsi jusqu'à ce qu'Allah leur permis d'émigrer vers Médine où Il leur donna asile, en les envoyant vers ses habitants qui leur donnèrent refuge et les assistèrent au jour de la bataille de Badr et ailleurs, ils les réconfortèrent de leurs biens et se dévouèrent dans l'obéissance à Allah et Son Messager (ﷺ).

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَخُونُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ وَتَخُونُوٓا۟ أَمَٰنَٰتِكُمْ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٧﴾ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَآ أَمْوَٰلُكُمْ وَأَوْلَٰدُكُمْ فِتْنَةٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥٓ أَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿٢٨﴾

(27) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne trahissez pas Allah et le Messager, sinon vous trahiriez sciemment les dépôts qui vous ont été confiés.* (28) *Sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une épreuve et qu'auprès d'Allah se trouve une immense récompense.*﴾

La trahison englobe les péchés mineurs et majeurs, ceux qui concernent uniquement le pécheur ou autrui. ﴿Ne trahissez pas Allah et le Messager﴾ le fait de délaisser sa Sunna et de lui désobéir. » Concernant Sa Parole ﴿sinon vous trahiriez sciemment les dépôts qui vous ont été confiés﴾ Les dépôts sont les œuvres qu'Allah a confiées aux hommes, c'est-à-dire les obligations cultuelles. Ne les transgressez pas ! ﴿Sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une épreuve pour vous﴾ Il vous éprouve à travers cela en vous les accordant, afin de voir si vous Lui témoignerez de la reconnaissance et Lui obéirez en cela, ou si cela vous distraira et détournera de Lui ? ﴿et qu'auprès d'Allah se trouve une immense récompense.﴾ Sa récompense, Ses dons et Ses jardins sont meilleurs pour vous que vos biens et vos enfants. Ceci car on peut avoir un ennemi parmi eux et que la plupart d'entre eux ne sont d'aucune utilité, alors qu'Allah est Celui qui administre et possède ce bas-monde et l'au-delà, et il est auprès de Lui une immense récompense au Jour de la Résurrection.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِن تَتَّقُوا۟ ٱللَّهَ يَجْعَل لَّكُمْ فُرْقَانًا وَيُكَفِّرْ عَنكُمْ سَيِّـَٔاتِكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٢٩﴾

(29) ﴿*Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de distinguer [le bien du mal], effacera vos péchés et vous pardonnera. Allah est détenteur de la grâce suprême.*﴾

Quiconque craint Allah en respectant Ses ordres et en délaissant Ses interdits, on lui accordera de distinguer le bien du mal, et cela sera la cause du secours, du salut et de l'issue qui lui seront accordés en ce bas-monde, ainsi que de sa félicité au Jour de la Résurrection. Quant à l'effacement de ses péchés et leur dissimulation aux yeux des hommes, cela sera le moyen de parvenir à l'immense récompense d'Allah.

وَإِذْ يَمْكُرُ بِكَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِيُثْبِتُوكَ أَوْ يَقْتُلُوكَ أَوْ يُخْرِجُوكَ ۚ وَيَمْكُرُونَ وَيَمْكُرُ ٱللَّهُ ۖ وَٱللَّهُ خَيْرُ ٱلْمَٰكِرِينَ ﴿٣٠﴾

(30) ﴿*[Rappelle-toi] lorsque les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner, t'assassiner ou t'exiler. Ils rusèrent [contre toi], et Allah rusa [contre eux], et Allah est le meilleur de ceux qui rusent.*﴾

Le récit du complot des qurayshites et de leurs tractations pour faire emprisonner le Prophète, le bannir ou le tuer, eut lieu la nuit de son émigration [vers Médine], environ trois ans après la mort d'Abû Ṯâlib qui, avant cela le protégeait.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا قَالُوا۟ قَدْ سَمِعْنَا لَوْ نَشَآءُ لَقُلْنَا مِثْلَ هَٰذَآ ۙ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣١﴾

وَإِذْ قَالُوا۟ ٱللَّهُمَّ إِن كَانَ هَٰذَا هُوَ ٱلْحَقَّ مِنْ عِندِكَ فَأَمْطِرْ عَلَيْنَا حِجَارَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ أَوِ ٱئْتِنَا

بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣٢﴾ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنتَ فِيهِمْ ۚ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ مُعَذِّبَهُمْ وَهُمْ يَسْتَغْفِرُونَ ﴿٣٣﴾

(31) ﴿*Lorsque Nos versets leur sont récités, ils disent : « Nous avons entendu, et si nous voulions, nous pourrions dire la même chose, ce ne sont que des légendes d'anciens. »* (32) *[Rappelle-toi] lorsqu'ils dirent : « Ô Allah ! Si cela est la vérité venant de Toi, fais pleuvoir sur nous des pierres, ou inflige-nous un châtiment douloureux ! »* (33) *Allah ne les châtiera pas tant que tu es parmi eux. Allah ne les châtiera pas alors qu'ils demandent Son pardon.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la mécréance des qurayshites, leur transgression, rébellion, et entêtement, ainsi que leurs allégations mensongères, lorsque les versets du Coran leur sont récités : ﴿Nous avons entendu, et si nous voulions, nous pourrions dire la même chose﴾ Ce sont là des propos qui ne furent pas suivis d'actes, sinon ils ont été à maintes fois mis au défi de produire une sourate semblable, sans pouvoir y parvenir. Ces propos ne leur servaient donc qu'à se leurrer et tromper ceux qui les suivaient dans leur fausseté. ﴿ce ne sont que des légendes d'anciens.﴾ Ils prétendaient que cela n'était que des légendes tirées des livres anciens qu'il apprenait et récitait aux gens. Ce qui n'est qu'un pur mensonge. ﴿[Rappelle-toi] lorsqu'ils dirent : « Ô Allah ! Si cela est la vérité venant de Toi, fais pleuvoir sur nous des pierres, ou inflige-nous un châtiment douloureux ! »﴾ Ceci montre leur grande ignorance et la force de leur mécréance, obstination et transgression pour lesquels ils ont été blâmés. ﴿Allah ne saurait les châtier alors que tu es parmi eux. Allah ne saurait les châtier alors qu'ils demandent Son pardon.﴾ Pour Ibn ᶜAbbâs, Allah a donné deux garanties aux membres de cette communauté qui les préservent de la survenue du châtiment, tant

qu'elles existent parmi eux : Allah a repris l'âme de la première [le Prophète (ﷺ)], et l'autre perdure : ﴾Allah ne saurait les châtier alors qu'ils demandent Son pardon.﴿

وَمَا لَهُمْ أَلَّا يُعَذِّبَهُمُ ٱللَّهُ وَهُمْ يَصُدُّونَ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَمَا كَانُوٓا۟ أَوْلِيَآءَهُۥٓ ۚ إِنْ أَوْلِيَآؤُهُۥٓ
إِلَّا ٱلْمُتَّقُونَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٤﴾ وَمَا كَانَ صَلَاتُهُمْ عِندَ ٱلْبَيْتِ إِلَّا مُكَآءً
وَتَصْدِيَةً ۚ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٥﴾

(34) ﴾*Comment ne mériteraient-ils pas qu'Allah les châtie, alors qu'ils empêchent [les croyants] d'accéder à la Mosquée sacrée, et qu'ils n'en sont pas les gardiens ? Ses gardiens ne sont que les pieux, mais la plupart d'entre eux ne le savent pas.* (35) *Leur prière dans l'enceinte sacrée n'est que sifflements et battements de mains. Goûtez donc au châtiment pour votre mécréance !*﴿

Comment Allah ne les châtierait-Il pas alors qu'ils obstruent la voie vers la Mosquée sacrée de la Mecque, et empêchent les croyants d'y entrer, eux qui sont dignes d'y accomplir la prière et les circumambulations, ﴾ils n'en sont pas les gardiens. Ses gardiens ne sont que les pieux﴿ Puis, Allah (ﷻ) mentionne ce qu'ils accomplissaient dans la Mosquée sacrée et comment ils s'y comportaient : ﴾Leur prière dans l'enceinte sacrée n'est que sifflements et battements de mains.﴿ C'est ainsi que les qurayshites accomplissaient les circumambulations autour de la Maison sacrée : nus, en sifflant et battant des mains. ﴾Goûtez donc au châtiment pour votre mécréance !﴿ C'est ce qu'ils subirent au jour de la bataille de Badr comme morts et captifs.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ لِيَصُدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ فَسَيُنفِقُونَهَا ثُمَّ تَكُونُ عَلَيْهِمْ حَسْرَةً
ثُمَّ يُغْلَبُونَ ۗ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِلَىٰ جَهَنَّمَ يُحْشَرُونَ ﴿٣٦﴾ لِيَمِيزَ ٱللَّهُ ٱلْخَبِيثَ مِنَ ٱلطَّيِّبِ وَيَجْعَلَ
ٱلْخَبِيثَ بَعْضَهُۥ عَلَىٰ بَعْضٍ فَيَرْكُمَهُۥ جَمِيعًا فَيَجْعَلَهُۥ فِى جَهَنَّمَ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٣٧﴾

(36) ﴾*Les mécréants dépensent leurs biens pour détourner [les hommes] du sentier d'Allah, et lorsqu'ils les auront dépensés, ils seront pour eux une source de regret. Puis ils seront vaincus, et tous les mécréants seront rassemblés vers l'Enfer.* (37) *Ceci afin qu'Allah distingue le mauvais du bon, et qu'Il entasse les mauvais les uns sur les autres, pour en faire un amoncellement qu'Il jettera dans la Géhenne. Ceux-là sont les perdants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne que les mécréants dépensent leurs biens pour empêcher les gens d'emprunter la voie de la vérité. Ils les dépenseront, jusqu'à ce que leurs biens s'épuisent, et ﴾ils seront pour eux une source de regret﴿ car cela ne sera d'aucune utilité. Ils ont voulu éteindre la lumière d'Allah et faire prévaloir leurs paroles sur la parole de vérité, et Allah parachèvera Sa lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants, et Il fera triompher Sa religion et la fera prévaloir sur toute autre religion. Ce sera là une humiliation pour eux en ce bas-monde, et ils subiront dans l'au-delà le châtiment de l'Enfer. Celui d'entre eux qui vivra, verra de ses yeux et entendra de ses oreilles ce qui l'affligera ; et celui qui sera tué ou mourra se dirigera vers l'avilissement éternel et le châtiment permanent : ﴾et lorsqu'ils les auront dépensés,

ils seront pour eux une source de regret. Puis ils seront vaincus, et tous les mécréants seront rassemblés vers l'Enfer.﴾

﴿Ceci afin qu'Allah distingue le mauvais du bon﴾ les bienheureux des malheureux, . les croyants des mécréants. Tout comme il est possible que cette distinction ait lieu ici-bas, en ce qui apparaît comme œuvres pour les croyants. Ainsi, le sens est celui-ci : Nous n'avons accordé aux mécréants ces biens qu'ils dépensent pour détourner du sentier d'Allah, qu'afin de distinguer le mauvais du bon, c'est-à-dire celui qui Lui obéit en combattant ses ennemis mécréants, de celui qui Lui désobéit en fuyant cela. En quel cas, le sens du verset est : Nous vous avons éprouvés par les mécréants qui vous combattent et Nous leur avons donné la capacité de dépenser leurs biens en cela, ﴿afin qu'Allah distingue le mauvais du bon, et qu'Il entasse les mauvais les uns sur les autres﴾ : Il les rassemblera tous les uns sur les autres, ﴿pour en faire un amoncellement qu'Il jettera dans l'Enfer. Ceux-là sont les perdants﴾ en ce bas-monde et dans l'au-delà.

قُل لِّلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ إِن يَنتَهُواْ يُغْفَرْ لَهُم مَّا قَدْ سَلَفَ وَإِن يَعُودُواْ فَقَدْ مَضَتْ سُنَّتُ ٱلْأَوَّلِينَ
﴿٣٨﴾ وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ كُلُّهُۥ لِلَّهِ ۚ فَإِنِ ٱنتَهَوْاْ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِمَا
يَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٣٩﴾ وَإِن تَوَلَّوْاْ فَٱعْلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ مَوْلَىٰكُمْ ۚ نِعْمَ ٱلْمَوْلَىٰ وَنِعْمَ ٱلنَّصِيرُ ﴿٤٠﴾

(38) ﴿*Dis à ceux qui ne croient pas que s'ils mettent fin [à leur mécréance], on leur pardonnera ce qui est passé. Mais s'ils persistent, [ils subiront le sort] de ceux qui les ont précédés.* (39) *Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion et que le culte soit exclusivement voué à Allah. S'ils cessent, [faites de même, et sachez] qu'Allah connaît parfaitement leurs agissements,* (40) *et s'ils se détournent, sachez qu'Allah est votre maître. Quel excellent maître et quel excellent protecteur !*﴾

Allah (ﷻ) dit à Son Prophète Muhammad (ﷺ) : ﴿Dis à ceux qui ne croient pas que s'ils mettent fin﴾ à leur mécréance, opposition et entêtement, et embrassent l'islam, l'obéissance et le retour vers Allah, on leur pardonnera ce qui est passé de leur mécréance, péchés et fautes. ﴿Mais s'ils persistent﴾ sur ce qu'ils commettent, ﴿[ils subiront le sort] de ceux qui les ont précédés﴾ Nous avons affligé ceux qui les ont précédés, lorsqu'ils ont renié et persisté dans leur entêtement, et avons pressé sur eux le châtiment. ﴿Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion﴾ de polythéisme. ﴿et que le culte soit exclusivement voué à Allah﴾ que le pur monothéisme soit pratiqué. ﴿S'ils cessent﴾ de vous combattre pour leur mécréance, cessez de les combattre, même si vous ne connaissez pas leur for-intérieur, car ﴿Allah connaît parfaitement leurs agissements.﴾ Et ﴿s'ils se détournent, sachez qu'Allah est votre maître. Quel excellent maître et quel excellent protecteur !﴾ S'ils persistent à s'opposer à vous et à vous combattre, sachez qu'Allah est votre maître et votre secours contre vos ennemis. Quel excellent maître et quel excellent protecteur !

۞ وَٱعْلَمُوٓاْ أَنَّمَا غَنِمْتُم مِّن شَىْءٍ فَأَنَّ لِلَّهِ خُمُسَهُۥ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينِ
وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ إِن كُنتُمْ ءَامَنتُم بِٱللَّهِ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَىٰ عَبْدِنَا يَوْمَ ٱلْفُرْقَانِ يَوْمَ ٱلْتَقَى ٱلْجَمْعَانِ ۗ وَٱللَّهُ
عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٤١﴾

(41) ﴿*Sachez que, sur tout butin que vous obtenez, le cinquième revient à Allah, au Messager, à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs dans le besoin, si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, le jour de la distinction, le jour où les deux armées se sont rencontrées. Allah est omnipotent.*﴾

Allah (ﷻ) expose le détail de ce qu'Il a légiféré spécifiquement à cette communauté, en dehors de toute autre communauté précédente, en leur permettant le butin (الغَنيمَة, *al-ghanîmah*) qui désigne les biens pris aux mécréants en lançant contre eux chevaux et montures, alors que (الفَيْء, *al-fay*) désigne ce qu'on leur prend sans combat, comme les biens qu'ils donnent pour obtenir une conciliation, les biens qu'ils laissent et qui n'ont pas d'héritiers, le tribut, l'impôt et autre. ﴿Sachez que, sur tout butin que vous obtenez, le cinquième revient à Allah.﴾ C'est là une insistance sur le partage en cinq parts, que les biens soient importants ou minimes, jusqu'au fil et l'aiguille. ﴿le cinquième revient à Allah, au Messager﴾ Le cinquième d'Allah et du Messager ne font qu'un, il en dispose comme il veut – c'est-à-dire le Prophète (ﷺ) qui dispose du cinquième qu'Allah lui a donné comme il veut, et il l'accorde à sa communauté comme il l'entend. Le Prophète (ﷺ) avait une part qu'il se réservait à lui-même, que ce soit un esclave, une esclave, une monture, un sabre ou autre. ﴿aux orphelins﴾ désigne musulmans. ﴿aux pauvres﴾ ceux qui sont dans le besoin et ne trouvent pas de quoi remédier à leur misère et dénuement. ﴿aux voyageurs dans le besoin﴾ ceux qui voyagent ou ont l'intention de voyager pour une distance leur permettant d'écourter la prière, mais ne disposent pas de quoi dépenser pour les besoins de ce voyage. ﴿si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons révélé à Notre serviteur.﴾ Conformez-vous à ce que Nous vous avons prescrit du partage en cinq des prises de guerre, si vous croyez en Allah, au Jour dernier et en ce que Nous avons révélé à Notre Messager. ﴿ le jour de la distinction, le jour où les deux armées se sont rencontrées. Allah est omnipotent﴾ Allah indique Ses bienfaits et Sa grâce envers Ses serviteurs, en ayant distingué la vérité du faux le jour de la bataille de Badr qu'on nomme le jour de la distinction (الفُرْقان, *al-furqân*), car c'est le jour où Allah a donné la suprématie à la parole de la foi sur celle du faux. Il a donné la victoire à Sa religion et secouru Son Messager et ses partisans.

إِذْ أَنتُم بِٱلْعُدْوَةِ ٱلدُّنْيَا وَهُم بِٱلْعُدْوَةِ ٱلْقُصْوَىٰ وَٱلرَّكْبُ أَسْفَلَ مِنكُمْ ۚ وَلَوْ تَوَاعَدتُّمْ
لَٱخْتَلَفْتُمْ فِى ٱلْمِيعَٰدِ ۙ وَلَٰكِن لِّيَقْضِىَ ٱللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا لِّيَهْلِكَ مَنْ هَلَكَ عَنۢ بَيِّنَةٍ
وَيَحْيَىٰ مَنْ حَىَّ عَنۢ بَيِّنَةٍ ۗ وَإِنَّ ٱللَّهَ لَسَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٤٢﴾

(42) ﴿*[En ce jour], vous étiez sur le versant le plus proche [de Médine], et eux [les polythéistes] sur le versant le plus éloigné, tandis que la caravane se trouvait plus bas [à proximité du littoral]. Si vous vous étiez donné rendez-vous, vous y auriez manqué [en apprenant leur grand nombre]. Mais l'ordre d'Allah devait s'accomplir, afin que périsse, après avoir reçu une preuve manifeste, celui qui devait périr, et que vive, après avoir reçu une preuve manifeste, celui devait vivre. Allah entend et sait tout.*﴾

Allah (ﷻ) informe du jour de la distinction : ﴿[En ce jour], vous étiez sur le versant le plus proche﴾ vous vous êtes installés sur le versant de la vallée le plus proche de Médine, ﴿et eux﴾ les polythéistes, ﴿sur le versant le plus éloigné﴾ de

Médine, en direction de la Mecque, ﴾tandis que la caravane﴿ en laquelle se trouvait Abû Sufyân et les biens, ﴾se trouvait plus bas﴿ à proximité du littoral. ﴾Si vous vous étiez donné rendez-vous﴿ vous et les polythéistes en ce lieu, ﴾vous y auriez manqué﴿ Si vous vous étiez donné rendez-vous, et qu'ensuite vous aviez appris leur grand nombre, vous ne les auriez pas rencontrés, ﴾Mais l'ordre d'Allah devait s'accomplir﴿ Allah réalisa ce qu'Il voulut par Sa puissance, de triomphe pour l'islam et ses adeptes, et d'humiliation pour le polythéisme et ses adeptes, sans que vous ne vous en doutiez. Il réalisa ce qu'Il voulut par Sa bienveillance. ﴾afin que périsse, après avoir reçu une preuve manifeste, celui qui devait périr, et que vive, après avoir reçu une preuve manifeste, celui devait vivre﴿ Pour que renie celui qui renie, après que la preuve lui ait été exposée en ce qu'il vit comme signes et leçons ; et que croit celui qui croit de la même manière. Allah ne vous a réunis, avec votre ennemi, en cet endroit, que pour vous donner la victoire sur eux, élever la parole de vérité sur le faux, afin que tout devienne clair, que l'argument soit irréfutable, les preuves formelles, et que plus personne n'est pour lui aucun argument ou ambiguïté. À ce moment : ﴾que périsse﴿ que persiste dans la mécréance celui qui le veut, en toute connaissance de la fausseté de ce qu'il professe, car les preuves lui ont été exposées ; ﴾et que vive﴿ que croit celui qui le veut, ﴾après avoir reçu une preuve manifeste﴿ car la foi est la vie des cœurs. ﴾Allah entend tout﴿ Il entend vos invocations, supplications et demandes de secours, ﴾et Il sait tout﴿ Il sait ce que vous faites et que vous méritez la victoire sur vos ennemis mécréants.

إِذْ يُرِيكَهُمُ ٱللَّهُ فِى مَنَامِكَ قَلِيلًا ۖ وَلَوْ أَرَىٰكَهُمْ كَثِيرًا لَّفَشِلْتُمْ وَلَتَنَٰزَعْتُمْ فِى ٱلْأَمْرِ
وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ سَلَّمَ ۗ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٤٣﴾ وَإِذْ يُرِيكُمُوهُمْ إِذِ ٱلْتَقَيْتُمْ فِىٓ أَعْيُنِكُمْ قَلِيلًا
وَيُقَلِّلُكُمْ فِىٓ أَعْيُنِهِمْ لِيَقْضِىَ ٱللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا ۗ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٤٤﴾

(43) ﴾*[Rappelle-toi] lorsqu'en songe, Allah te les fit voir peu nombreux, car s'Il te les avait montrés nombreux, vous auriez fléchi, et vous auriez divergé sur la décision à prendre, mais Allah vous en a préservés. Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.* (44) *Et, au moment de la rencontre, Allah vous les fit voir peu nombreux, tout comme Il vous fit apparaître peu nombreux à leurs yeux, afin que s'accomplisse l'ordre d'Allah. Et c'est à Allah seul que toute chose est ramenée.*﴿

Allah les lui fit voir peu nombreux en rêve, et le Prophète (ﷺ) en informa ses compagnons, ce qui les renforça. ﴾s'Il te les avait montrés nombreux, vous auriez fléchi﴿, vous auriez eu peur de les affronter et vous vous seriez divisés, ﴾mais Allah vous en a préservés﴿ Il vous a préservé de cela en vous les montrant peu nombreux, ﴾Allah connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs﴿ ce que dissimulent les consciences et renferment les fors intérieurs. ﴾Et, au moment de la rencontre, Allah vous les fit voir peu nombreux﴿ ce qui relève également de la mansuétude d'Allah envers eux, lorsqu'Il fit apparaître leurs ennemis peu nombreux à leurs yeux, afin de leur donner plus de courage et de convoitise ; ﴾tout comme Il vous fit apparaître peu nombreux à leurs yeux﴿ Allah incita chacun de deux groupes contre l'autre, en les faisant apparaître peu nombreux aux yeux de leurs adversaires, afin d'attiser leur convoitise, et ce au moment de l'affrontement. Lorsque le combat débuta et qu'Allah assista les croyants de mille anges se succédant, le groupe des mécréants vit le groupe des croyants deux fois plus nombreux, comme Allah (ﷻ) dit :

قَدْ كَانَ لَكُمْ ءَايَةٌ فِى فِئَتَيْنِ ٱلْتَقَتَا ۖ فِئَةٌ تُقَٰتِلُ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَأُخْرَىٰ كَافِرَةٌ يَرَوْنَهُم مِّثْلَيْهِمْ
رَأْىَ ٱلْعَيْنِ ۚ وَٱللَّهُ يُؤَيِّدُ بِنَصْرِهِۦ مَن يَشَآءُ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّأُو۟لِى ٱلْأَبْصَٰرِ ﴿١٣﴾

﴿Il y eut déjà pour vous un signe dans l'affrontement de deux troupes, dont l'une combattait sur le sentier d'Allah, et l'autre était mécréante. Ils voyaient alors, de leurs yeux, [leurs opposants] deux fois plus nombreux qu'eux. Allah renforce, de Son soutien, qui Il veut. Il est en cela une leçon pour ceux qui sont doués de clairvoyance.﴾[1]

C'est ainsi que l'on concilie ces deux versets, car chacun d'eux est vérité et véracité, louange et grâce à Allah.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِذَا لَقِيتُمْ فِئَةً فَٱثْبُتُوا۟ وَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٤٥﴾
وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَا تَنَٰزَعُوا۟ فَتَفْشَلُوا۟ وَتَذْهَبَ رِيحُكُمْ ۖ وَٱصْبِرُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٤٦﴾

(45) *﴿Ô vous qui croyez ! Lorsque vous rencontrez une troupe [ennemie], soyez fermes, et mentionnez abondamment Allah afin de parvenir au succès.* (46) *Obéissez à Allah et à Son messager, et ne divergez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez patients, car Allah est avec les patients.﴾*

Allah enseigne à Ses serviteurs croyants la bienséance inhérente au combat, la voie du courage face aux ennemis, et Il dit : ﴿Ô vous qui croyez ! Lorsque vous rencontrez une troupe [ennemie], soyez fermes﴾ Allah ordonne [aux croyants] la fermeté lors de la rencontre des ennemis, et la patience dans leur affrontement, ainsi ils ne fuient pas, ne reculent pas, et ne font pas preuve de lâcheté ; ils doivent également mentionner Allah en cette situation et ne pas L'oublier, mais au contraire chercher l'aide auprès de Lui, placer leur confiance en Lui, et Lui demander la victoire contre leurs ennemis ; ils doivent aussi obéir à Allah et à Son Messager en ces circonstances. Ils doivent donc se conformer à ce qu'Allah leur ordonne, et s'écarter de ce qu'Il leur interdit, et ne pas diverger, car cela susciterait faiblesse et fléchissement, ﴿et vous perdriez votre force﴾ votre unité et votre avancée. ﴿Et soyez patients, car Allah est avec les patients.﴾

وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ خَرَجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِم بَطَرًا وَرِئَآءَ ٱلنَّاسِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ
مُحِيطٌ ﴿٤٧﴾ وَإِذْ زَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ وَقَالَ لَا غَالِبَ لَكُمُ ٱلْيَوْمَ مِنَ ٱلنَّاسِ وَإِنِّى جَارٌ
لَّكُمْ ۖ فَلَمَّا تَرَآءَتِ ٱلْفِئَتَانِ نَكَصَ عَلَىٰ عَقِبَيْهِ وَقَالَ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّنكُمْ إِنِّىٓ أَرَىٰ مَا لَا تَرَوْنَ إِنِّىٓ أَخَافُ
ٱللَّهَ ۚ وَٱللَّهُ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٤٨﴾ إِذْ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ غَرَّ هَٰٓؤُلَآءِ دِينُهُمْ ۗ وَمَن
يَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٤٩﴾

(47) *﴿Ne soyez pas comme [les polythéistes] qui sortirent de leurs demeures par vanité et ostentation, pour empêcher [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah. Allah cerne parfaitement leurs agissements.* (48) *[Mentionne] lorsque Satan*

[1] *Âl ʿImrân*, v.13.

leur enjoliva leurs actes et leur dit : « Personne ne peut vous vaincre aujourd'hui, et je suis votre protecteur ! » Mais, lorsque les deux groupes furent en présence, il tourna les talons et dit : « Je vous désavoue ! Je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Allah, et Allah est dur en punition. » (49) *[Mentionne] lorsque les hypocrites et ceux qui ont une maladie [de doute et d'hypocrisie] dans le cœur dirent : « Ces gens sont trompés par leur religion [et surestiment leur force] ! » Mais quiconque place sa confiance en Allah saura qu'Allah est puissant et sage.*❯

Après avoir ordonné aux croyants la sincérité vis-à-vis de Lui dans le combat et de Le mentionner abondamment, Allah (ﷻ) leur interdit de ressembler aux polythéistes qui sortirent de leurs demeures ❮par vanité❯ pour combattre la vérité, ❮ostentation❯ arrogance et suffisance, ❮Allah cerne parfaitement leurs agissements.❯ Il sait dans quel but ils sont venus et ce qu'ils apportent, et c'est pourquoi Il leur attribue la pire des rétributions. ❮[Mentionne] lorsque Satan leur enjoliva leurs actes et leur dit : « Personne ne peut vous vaincre aujourd'hui, et je suis à vos côtés ! »❯ Il leur enjoliva ce pour quoi ils étaient venus et ce à quoi ils songeaient. Il leur fit croire que personne ne pouvait les défaire en ce jour, et les rassura contre le fait que leur ennemi du clan de Bakr puisse attaquer leurs demeures en leur disant : ❮je suis à vos côtés !❯ en leur apparaissant sous les traits de Surâqah Ibn Mâlik, le chef du clan de Mudlij qui dominait cette contrée, alors que tout cela n'émanait que de Satan. Mais lorsque les armées furent en présence et que Satan vit le soutien des anges, ❮il tourna les talons❯ et prit la fuite en disant : ❮Je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Allah, et Allah est dur en punition❯

Lorsque les deux armées se rapprochèrent l'une de l'autre, Allah diminua le nombre des musulmans aux yeux des polythéistes, et le nombre des polythéistes aux yeux des musulmans. Les polythéistes dirent alors : ❮Ces gens sont trompés par leur religion❯ Ils dirent cela en raison du faible nombre qu'ils voyaient et ils pensèrent pouvoir les anéantir, sans en douter un seul instant. ❮Mais quiconque place sa confiance❯ s'appuie sur Lui, ❮saura qu'Allah est puissant❯ celui qui cherche refuge auprès de Lui n'est pas vaincu, car Allah est puissant et Son pouvoir est immense, ❮et sage❯ en Ses actes, et Il ne place les choses qu'à leur endroit, et ainsi Il secourt celui qui le mérite et abandonne celui qui le mérite.

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ يَتَوَفَّى ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةُ يَضْرِبُونَ وُجُوهَهُمْ وَأَدْبَـٰرَهُمْ وَذُوقُوا۟ عَذَابَ
ٱلْحَرِيقِ ﴿٥٠﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيكُمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّـٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿٥١﴾

(50) ❮*Si tu voyais les anges arracher les âmes des mécréants, [tu verrais une chose terrifiante] ! Ils frappent leur visage et leur dos, [en disant] : « Goûtez au châtiment du Brasier* (51) *pour prix de ce que vous avez commis ! » Allah n'est point injuste envers Ses serviteurs.*❯

Allah (ﷻ) dit : « Si tu voyais, ô Muhammad, lorsque les anges prennent les âmes des mécréants, tu verrais une chose terrifiante et atroce. ❮ils frappent leur visage❯ de leur sabre lorsqu'ils font face aux musulmans ❮et leur dos❯ lorsqu'ils fuient. Bien que le contexte de ce verset soit particulier à la bataille de Badr, il n'en demeure pas moins global et concerne tout mécréant. ❮Goûtez au châtiment du Brasier pour prix de ce que vous avez commis❯, pour rétribution, en raison des actes mauvais que vous avez commis en ce bas-monde, Allah vous accorde cette rétribution, ❮Allah n'est point injuste envers Ses serviteurs❯ Il ne lèse aucune de Ses créatures, mais Il est le

Juste qui ne commet aucune iniquité – que soit glorifié et exempt de toute imperfection Celui qui se passe de tout, le Digne de louange.

كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَالَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ كَفَرُوا بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ إِنَّ ٱللَّهَ قَوِىٌّ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٥٢﴾

(52) ﴿*À l'instar de Pharaon et des siens, et de ceux qui les ont précédés. Ils ont renié les signes d'Allah, et Allah les a saisis pour leurs péchés. Allah est fort et dur en punition.*﴾

Ces polythéistes dénégateurs ont agi, vis-à-vis du message avec lequel tu as été envoyé, ô Muhammad, comme l'ont fait les communautés mécréantes avant eux. Nous avons donc agi envers eux de la même façon, comme c'est Notre manière d'agir envers les négateurs semblables, qu'il s'agisse de Pharaon et des siens, ou de ceux qui les ont précédés parmi les communautés qui ont démenti les messagers et rejeté les signes d'Allah : ﴿Allah les a saisis pour leurs péchés﴾ en raison de leurs péchés, Il les a anéantis, et Il leur fit subir le châtiment du Puissant et Omnipotent. ﴿Allah est fort et dur en punition﴾ personne ne peut Le vaincre et personne ne peut Lui échapper.

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ لَمْ يَكُ مُغَيِّرًا نِّعْمَةً أَنْعَمَهَا عَلَىٰ قَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا مَا بِأَنفُسِهِمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٥٣﴾ كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَالَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ كَذَّبُوا بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِمْ فَأَهْلَكْنَٰهُم بِذُنُوبِهِمْ وَأَغْرَقْنَآ ءَالَ فِرْعَوْنَ وَكُلٌّ كَانُوا ظَٰلِمِينَ ﴿٥٤﴾

(53) ﴿*[Ils furent châtiés de la sorte] car Allah ne modifie en rien un bienfait qu'Il accorde à un peuple avant que celui-ci ne change ce qui est en lui-même. Allah entend et sait tout.* (54) *À l'instar de Pharaon et des siens, et de ceux qui les ont précédés. Ils ont renié les signes de leur Seigneur, Nous les avons fait périr pour leurs péchés et avons noyé Pharaon et les siens, car tous étaient transgresseurs.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la perfection de Sa justice et de Son équité dans Son jugement en disant qu'Il ne modifie un bienfait accordé à quelqu'un qu'en raison d'un péché commis, comme Il dit :

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُغَيِّرُ مَا بِقَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا مَا بِأَنفُسِهِمْ

﴿Allah n'altère la condition des gens que si eux-mêmes l'altèrent.﴾[1]

﴿À l'instar de Pharaon et des siens﴾ signifie que leurs agissements étaient identiques à ceux de Pharaon et des siens, ainsi que de leurs semblables qui ont démenti Ses signes. Allah les fit périr pour leurs péchés et leur ôta les bienfaits qu'Il leur avait accordés comme jardins, fontaines, cultures, trésors, nobles résidences, et plaisirs dont ils jouissaient. Allah ne les a pas lésés, mais ce sont eux-mêmes qui se sont fait du tort.

[1] *Ar-Ra'd*, v.12.

إِنَّ شَرَّ ٱلدَّوَآبِّ عِندَ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٥٥﴾ ٱلَّذِينَ عَٰهَدتَّ مِنْهُمْ ثُمَّ يَنقُضُونَ عَهْدَهُمْ فِى
كُلِّ مَرَّةٍ وَهُمْ لَا يَتَّقُونَ ﴿٥٦﴾ فَإِمَّا تَثْقَفَنَّهُمْ فِى ٱلْحَرْبِ فَشَرِّدْ بِهِم مَّنْ خَلْفَهُمْ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿٥٧﴾

(55) ﴿*Les pires bêtes auprès d'Allah sont ceux qui persistent dans la mécréance et ne croient pas,* (56) *ceux avec lesquels tu as conclu un pacte et qui chaque fois le rompent, sans en craindre [les conséquences].* (57) *Si tu les domines au combat, inflige-leur un châtiment exemplaire qui brisera les rangs de ceux qui les suivent, afin qu'ils se rappellent [de ne plus rompre leurs engagements].*﴾

Allah (ﷻ) informe que les plus mauvaises créatures parcourant la terre sont ceux qui persistent dans la mécréance et ne croient pas. Ceux qui, chaque fois qu'ils prennent un engagement, le rompent, et chaque fois qu'ils l'appuient par un serment y dérogent, ﴿sans craindre﴾ Allah en quoi qu'ils commettent comme péchés. ﴿Si tu les domines au combat﴾ si tu triomphes d'eux dans une bataille, ﴿inflige-leur un châtiment exemplaire qui brisera les rangs de ceux qui les suivent﴾ inflige-leur une punition exemplaire et massacre-les afin que les autres ennemis, parmi les Arabes et d'autres, éprouvent de la crainte et en tirent une leçon, ﴿afin qu'ils se rappellent﴾ prennent garde de rompre leurs engagements et de subir ainsi le même sort.

وَإِمَّا تَخَافَنَّ مِن قَوْمٍ خِيَانَةً فَٱنۢبِذْ إِلَيْهِمْ عَلَىٰ سَوَآءٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْخَآئِنِينَ ﴿٥٨﴾

(58) ﴿*Et si tu redoutes la trahison d'un peuple, dénonce alors clairement le pacte [qui vous lie], car Allah n'aime pas les traîtres.*﴾

﴿Et si tu redoutes la trahison d'un peuple﴾ avec lequel tu as un pacte, ﴿dénonce alors clairement le pacte [qui vous lie]﴾ informe-les que tu as rompu le pacte, afin que les deux parties sachent qu'elles sont en guerre et qu'aucun pacte ne te lie plus à eux, ainsi vous aurez une connaissance égale en cela. ﴿car Allah n'aime pas les traîtres﴾ même vis-à-vis des mécréants, Il n'aime pas la trahison.

وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ سَبَقُوٓا۟ ۚ إِنَّهُمْ لَا يُعْجِزُونَ ﴿٥٩﴾ وَأَعِدُّوا۟ لَهُم مَّا ٱسْتَطَعْتُم مِّن قُوَّةٍ وَمِن
رِّبَاطِ ٱلْخَيْلِ تُرْهِبُونَ بِهِۦ عَدُوَّ ٱللَّهِ وَعَدُوَّكُمْ وَءَاخَرِينَ مِن دُونِهِمْ لَا تَعْلَمُونَهُمُ ٱللَّهُ يَعْلَمُهُمْ ۚ
وَمَا تُنفِقُوا۟ مِن شَىْءٍ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ وَأَنتُمْ لَا تُظْلَمُونَ ﴿٦٠﴾

(59) ﴿*Que les mécréants ne pensent pas Nous échapper, ils ne sauraient se soustraire [à Notre châtiment].* (60) *Préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme attirail et chevaux de combat, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres ennemis encore que vous ne connaissez pas mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez sur le sentier d'Allah vous sera largement rendu et vous ne serez point lésés.*﴾

Allah (ﷻ) dit à Son Prophète (ﷺ) [selon une autre lecture pour laquelle a opté Ibn Kathîr] : ﴿Ne pense pas﴾ ô Muhammad, ﴿que les mécréants puissent Nous échapper﴾ sans que Nous ne puissions rien faire contre eux. Au contraire, ils sont sous Notre domination et sous l'emprise de Notre volonté, ainsi ils ne sauraient Nous réduire à l'impuissance. Puis Allah (ﷻ) ordonne de préparer les instruments de la guerre pour les combattre, en fonction des moyens, capacités et possibilités, en disant : ﴿Préparez

[pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme attirail et chevaux de combat﴾ ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *La force, c'est le tir ! La force, c'est le tir ! La force, c'est le tir !* »[1] ﴿afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre﴾ parmi les mécréants, ﴿et d'autres ennemis encore﴾ les hypocrites. ﴿Et tout ce que vous dépensez sur le sentier d'Allah vous sera largement rendu et vous ne serez point lésés.﴾ Quoi que vous dépensiez pour le djihad, cela vous sera pleinement rendu.

۞ وَإِن جَنَحُوا۟ لِلسَّلْمِ فَٱجْنَحْ لَهَا وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٦١﴾ وَإِن يُرِيدُوٓا۟ أَن يَخْدَعُوكَ
فَإِنَّ حَسْبَكَ ٱللَّهُ ۚ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَيَّدَكَ بِنَصْرِهِۦ وَبِٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٢﴾ وَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِهِمْ ۚ لَوْ أَنفَقْتَ مَا فِى
ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا مَّآ أَلَّفْتَ بَيْنَ قُلُوبِهِمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ أَلَّفَ بَيْنَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٦٣﴾

(61) ﴿*S'ils inclinent à la paix, accepte-la et place ta confiance en Allah, car Il entend et sait tout.* (62) *Et s'ils veulent te tromper, alors Allah te suffira. C'est Lui qui t'a assisté de Son secours, ainsi que de celui des croyants* (63) *dont Il a uni les cœurs [sur la foi], alors que si tu avais dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs ; mais c'est Allah qui les a unis, car Il est puissant et sage.*﴾

Si tu crains la trahison d'un peuple, dénonce clairement le pacte qui vous lie, et s'ils persistent à te combattre et à s'opposer à toi, alors combats-les. ﴿S'ils inclinent à la paix﴾ à la concorde et la trêve, ﴿accepte-la﴾ d'eux et incline-toi aussi vers elle. C'est pourquoi lorsque les polythéistes demandèrent au Messager d'Allah (ﷺ) une trêve et l'arrêt de la guerre l'année d'Al-Hudaybiyyah, après neuf ans d'hostilités, il l'accepta malgré les conditions qu'ils stipulèrent. ﴿et place ta confiance en Allah﴾, conclus la paix avec eux et place ta confiance en Allah, car Il te suffira et te secourra même si, à travers la trêve, ils ne cherchent qu'à tromper pour se renforcer et se préparer, ﴿Allah te suffira.﴾ Puis Allah (ﷻ) mentionne le bienfait qu'Il lui a accordé en l'assistant à travers les croyants, *muhâjirîn* et *ansâr* : ﴿C'est Lui qui t'a assisté de Son secours, ainsi que de celui des croyants 63. dont Il a uni les cœurs﴾ sur la foi en toi, l'obéissance, le secours et l'assistance qu'ils te vouaient, ﴿alors que si tu avais dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs﴾ en raison l'animosité et de la haine qui existaient entre eux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِىُّ حَسْبُكَ ٱللَّهُ وَمَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٤﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِىُّ حَرِّضِ ٱلْمُؤْمِنِينَ عَلَى ٱلْقِتَالِ ۚ
إِن يَكُن مِّنكُمْ عِشْرُونَ صَٰبِرُونَ يَغْلِبُوا۟ مِا۟ئَتَيْنِ ۚ وَإِن يَكُن مِّنكُم مِّا۟ئَةٌ يَغْلِبُوٓا۟ أَلْفًا مِّنَ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿٦٥﴾ ٱلْـَٰٔنَ خَفَّفَ ٱللَّهُ عَنكُمْ وَعَلِمَ أَنَّ فِيكُمْ ضَعْفًا ۚ فَإِن يَكُن مِّنكُم
مِّا۟ئَةٌ صَابِرَةٌ يَغْلِبُوا۟ مِا۟ئَتَيْنِ ۚ وَإِن يَكُن مِّنكُمْ أَلْفٌ يَغْلِبُوٓا۟ أَلْفَيْنِ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٦٦﴾

(64) ﴿*Ô Prophète ! Allah te suffit, ainsi qu'aux croyants qui te suivent.* (65) *Ô Prophète ! Incite les croyants au combat. Si vingt d'entre vous sont endurants, ils vaincront deux cents [ennemis] ; et s'il en est cent, ils vaincront mille mécréants, car ce sont des gens qui ne comprennent pas.* (66) *Désormais, Allah allège votre charge, car Il sait qu'il est une faiblesse en vous. Ainsi, s'il est parmi vous cent endurants, ils*

[1] Muslim (1917).

vaincront deux cents [ennemis] ; et s'il en est mille, ils en vaincront deux mille, par la permission d'Allah. Allah est avec les endurants.)

Allah (ﷻ) incite Son Messager et les croyants à combattre leurs ennemis et affronter leurs semblables, et il les informe qu'Il leur suffit, c'est-à-dire qu'Il les secourt et les assiste face à leurs ennemis, même s'ils sont nombreux et puissants, et que les croyants sont peu nombreux. (Ô Prophète ! Incite les croyants au combat.) Exhorte-les et encourage-les à combattre, et ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) incitait ses compagnons au combat lorsqu'ils étaient en rangs et faisaient face à l'ennemi. Puis Allah (ﷻ) dit aux croyants, en ce qui est pour eux une bonne annonce et un ordre : (S'il est parmi vous vingt endurants, ils vaincront deux cents [ennemis] ; et s'il en est cent, ils vaincront mille mécréants) chacun en vaincra dix. Puis, cet ordre fut abrogé, et ne resta que la bonne annonce. Ibn ᶜAbbâs dit : « Lorsque fut révélé (S'il est parmi vous vingt endurants, ils vaincront deux cents [ennemis]) cela fut difficile aux musulmans puisqu'Allah leur imposait que chacun d'eux ne fuit pas devant dix ennemis, puis vint l'allégement en Sa Parole : (Désormais, Allah allège votre charge, car Il sait qu'il est une faiblesse en vous. Ainsi, s'il est parmi vous cent endurants, ils vaincront deux cents [ennemis]) Allah leur allégea le nombre et diminua de l'endurance en fonction de cet allégement. »[1]

مَا كَانَ لِنَبِيٍّ أَن يَكُونَ لَهُۥٓ أَسْرَىٰ حَتَّىٰ يُثْخِنَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ تُرِيدُونَ عَرَضَ ٱلدُّنْيَا وَٱللَّهُ يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۗ
وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٦٧﴾ لَّوْلَا كِتَٰبٌ مِّنَ ٱللَّهِ سَبَقَ لَمَسَّكُمْ فِيمَآ أَخَذْتُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٦٨﴾ فَكُلُوا۟ مِمَّا
غَنِمْتُمْ حَلَٰلًا طَيِّبًا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٩﴾

(67) (*Un prophète n'a pas à faire de prisonniers avant de dominer sur terre. Vous désirez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut [pour vous la récompense de] l'au-delà. Allah est puissant et sage.* (68) *Si Allah n'avait pas inscrit au préalable [sur la Table Gardée, la licéité pour vous du butin et de la rançon], un châtiment terrible vous aurait frappés pour ce que vous avez perçu [comme rançons à Badr].* (69) *Disposez donc du butin, licite et bon, que vous avez pris, et craignez Allah. Allah est pardonneur et miséricordieux.*)

Allah mentionne qu'un prophète n'a pas à demander de rançon ou à gracier de mécréant fait prisonnier, (avant de dominer sur terre.) après avoir combattu et soumis les polythéistes. (Vous désirez les biens d'ici-bas) en acceptant des rançons en échange des prisonniers polythéistes, (tandis qu'Allah veut [pour vous la récompense de] l'au-delà.) Allah (ﷻ) veut pour vous la parure de l'au-delà et ce qu'Il a préparé pour les croyants et Ses alliés dans Ses jardins du parardis pour les avoir anéantis et avoir dominé sur terre. Recherchez ce qu'Allah veut pour vous et oeuvrez en ce sens, et non pas en ce à quoi vous appellent vos passions comme désirs pour ce bas-monde. (Allah est puissant) si vous désirez l'au-delà, votre ennemi ne vous dominera pas, car Allah est puissant, Il domine et n'est pas dominé, (et sage) dans l'administration de Ses créatures. (Si Allah n'avait pas inscrit au préalable) sur la Table Gardée, la licéité pour vous du butin et de la rançon, (un châtiment terrible vous aurait frappés pour ce que vous avez perçu [comme rançons à Badr]. Disposez donc du butin, licite et bon, que vous avez pris, et craignez Allah) redoutez d'agir de

[1] Al-Bukhârî (4653).

nouveau de la sorte concernant votre religion en agissant avant qu'on ne vous dise quoi faire et que cela vous soit permis. ﴾Allah est pardonneur et miséricordieux.﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ قُل لِّمَن فِيٓ أَيۡدِيكُم مِّنَ ٱلۡأَسۡرَىٰٓ إِن يَعۡلَمِ ٱللَّهُ فِي قُلُوبِكُمۡ خَيۡرٗا يُؤۡتِكُمۡ خَيۡرٗا مِّمَّآ أُخِذَ
مِنكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡۚ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ﴿٧٠﴾ وَإِن يُرِيدُواْ خِيَانَتَكَ فَقَدۡ خَانُواْ ٱللَّهَ مِن قَبۡلُ فَأَمۡكَنَ
مِنۡهُمۡۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٧١﴾

(70) ﴾*Ô Prophète ! Dis aux captifs qui sont entre vos mains : « Si Allah reconnait quelque bien en vos cœurs, Il vous accordera mieux que ce qui vous a été pris et vous pardonnera. Allah est pardonneur et miséricordieux. »* (71) *Et s'ils veulent te trahir, ils ont déjà trahi Allah auparavant, mais Il t'a donné le dessus sur eux [le jour de Badr]. Allah est omniscient et sage.*﴿

Al-ᶜAbbâs et ses compagnons furent faits prisonniers et ils dirent au Prophète (ﷺ) : « Nous croyons en ce que tu apportes et nous attestons que tu es le Messager d'Allah. C'est ce que nous enjoindrons aux nôtres. » Allah révélé alors : ﴾Si Allah reconnait quelque bien en vos cœurs, Il vous accordera mieux que ce qui vous a été pris﴿ la foi et l'attetstaion qui compenseront en mieux ce qu'i vous a été pris, ﴾et Il vous pardonnera﴿ le polythéisme que vous professiez. ﴾s'ils veulent te trahir﴿ par les propos qu'ils t'affichent, ﴾ils ont déjà trahi Allah auparavant﴿ c'est-à-dire avant Badr, en Le reniant, ﴾mais Il t'a donné le dessus sur eux﴿ en les faisant prisonniers au jour de la bataille de Badr, ﴾Allah est omniscient et sage﴿ en ce qu'Il fait.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَهَاجَرُواْ وَجَٰهَدُواْ بِأَمۡوَٰلِهِمۡ وَأَنفُسِهِمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ ءَاوَواْ وَّنَصَرُوٓاْ أُوْلَٰٓئِكَ
بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَلَمۡ يُهَاجِرُواْ مَا لَكُم مِّن وَلَٰيَتِهِم مِّن شَيۡءٍ حَتَّىٰ يُهَاجِرُواْۚ وَإِنِ ٱسۡتَنصَرُوكُمۡ
فِي ٱلدِّينِ فَعَلَيۡكُمُ ٱلنَّصۡرُ إِلَّا عَلَىٰ قَوۡمِۭ بَيۡنَكُمۡ وَبَيۡنَهُم مِّيثَٰقٞۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ ﴿٧٢﴾

(72) ﴾*Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes sur le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont accordé refuge et porté secours, ceux-là sont alliés les uns des autres. Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, il ne vous incombe pas de les secourir, jusqu'à ce qu'ils émigrent. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, portez leur secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne les catégories de croyants, en les divisant entre d'un côté *al-muhâjirîn* qui sont ceux qui ont émigré et quitté leurs foyers et leurs biens pour secourir Allah et Son Messager et établir Sa religion, donnant pour cela de leurs biens et leurs personnes ; et de l'autre côté *al-anṣâr*, qui sont les musulmans parmi les habitants de Médine, qui ont accordé refuge dans leurs demeures à leur frères qui ont émigré, ont partagé avec eux leurs biens, et secouru Allah et Son Messager en combattant avec eux. ﴾ceux-là sont alliés les uns des autres﴿ chacun d'eux a plus de droits sur l'autre que quiconque, et c'est pourquoi le Messager d'Allah (ﷺ) a fraternisé entre les *muhâjirîn* et les *anṣâr*, prenant un individu de chaque tribu pour en faire des frères qui héritaient l'un de l'autre, et dont le droit était prioritaire sur le

lien de parenté, jusqu'à ce qu'Allah abroge cela par le verset énonçant les règles du partage de l'héritage. ﴾Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, il ne vous incombe pas de les secourir, jusqu'à ce qu'ils émigrent﴿ désigne la troisième catégorie des croyants, qui sont ceux qui ont cru sans émigrer, mais sont restés dans leurs campagnes. Ceux-là n'ont aucune part au butin ni au cinquième, sauf lors des combats auxquels ils participent. ﴾Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, portez leur secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah connaît parfaitement vos agissements.﴿ Si ces bédouins qui n'ont pas émigré demandent votre secours afin de combattre pour Ma religion, contre un de leurs ennemis, secourez-les. Il vous est obligatoire de leur porter secours, car ils sont vos frères en religion. Ceci, sauf s'ils demandent votre secours contre un peuple mécréant ﴾auquel vous êtes liés par un pacte﴿ une trêve pour un délai déterminé, ne vous mettez pas en tort et ne violez pas vos engagements envers ceux avec lesquels vous les avez contractés.

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِى ٱلْأَرْضِ وَفَسَادٌ كَبِيرٌ ﴿٧٣﴾

(73) ﴾*Les mécréants sont alliés les uns des autres. Si vous n'en faites pas autant [et ne rompez pas également avec les mécréants], ceci suscitera des troubles sur terre et une grande corruption.*﴿

Après avoir mentionné que les croyants sont alliés les uns des autres, Allah (ﷻ) a interdit toute alliance avec les mécréants. ﴾Si vous n'en faites pas autant, ceci suscitera des troubles sur terre et une grande corruption.﴿ Si vous ne vous écartez pas des polythéistes et ne vous alliez pas aux croyants, des troubles surviendront parmi les gens, c'est-à-dire une confusion et un amalgame entre le croyant et le mécréant, et ainsi une grande corruption se répandra entre les gens.

وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ ءَاوَوا۟ وَّنَصَرُوٓا۟ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُؤْمِنُونَ حَقًّا ۚ
لَّهُم مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٧٤﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنۢ بَعْدُ وَهَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟ مَعَكُمْ فَأُو۟لَٰٓئِكَ مِنكُمْ ۚ وَأُو۟لُوا۟
ٱلْأَرْحَامِ بَعْضُهُمْ أَوْلَىٰ بِبَعْضٍ فِى كِتَٰبِ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌۢ ﴿٧٥﴾

(74) ﴾*Ceux qui ont cru, émigré et lutté sur le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et porté secours, ceux-là sont les vrais croyants qui obtiendront le pardon [d'Allah] et une généreuse récompense.* (75) *Quant à ceux qui ont cru par la suite, émigré et combattu avec vous, ils sont des vôtres. Cependant, les liens de parenté sont prioritaires [sur les liens fraternels, en ce qui concerne l'héritage] dans le Livre d'Allah. Allah est omniscient.*﴿

Après avoir mentionné la règle régissant les croyants en ce bas-monde, Allah (ﷻ) mentionne ce qu'ils obtiendront dans l'au-delà. Il informe de la réalité de leur foi, comme il a précédé au début de la sourate, et du fait qu'Il les rétribuera par le pardon et la rémission des péchés, si péchés il y a, ainsi que par une récompense généreuse, bonne, noble, éternelle, perpétuelle, et illimitée dont ils ne se lasseront jamais en raison de son excellence et de sa variété. Puis Il mentionne que ceux qui les suivront en ce bas-monde en ce qu'ils professaient comme foi et œuvres pieuses seront avec eux dans l'au-delà. ﴾Cependant, les liens de parenté sont prioritaires dans le Livre d'Allah﴿ dans la Loi d'Allah. Le verset englobe ceux que les savants nomment

spécifiquement les parents dans le partage de l'héritage. Quant à ceux qui ne leur accordent aucune part d'héritage, ils argumentent par d'autres preuves parmi les plus fortes desquelles se trouve le hadith : « *Allah a octroyé son droit à chaque ayant droit, il n'y a donc pas de testament en faveur d'un héritier.* »[1] Ils disent ainsi que s'il disposait d'un droit, il aurait une part prescrite dans le Livre d'Allah, et puisque ce n'est pas le cas, il n'hérite pas. Et Allah est plus savant.

[1] *Sahîh Al-Jâmi'* (1788).

Sourate 9

AT-TAWBAH - التَّوْبَة

Le Repentir. (Médinoise)

بَرَآءَةٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦٓ إِلَى ٱلَّذِينَ عَٰهَدتُّم مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١﴾ فَسِيحُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ وَٱعْلَمُوٓا۟
أَنَّكُمْ غَيْرُ مُعْجِزِى ٱللَّهِ ۙ وَأَنَّ ٱللَّهَ مُخْزِى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢﴾

(1) ﴿*[Ceci est l'annonce du] désaveu d'Allah et de Son Messager adressé aux polythéistes avec lesquels vous avez conclu un pacte.* (2) *Parcourez donc la terre [en paix] durant quatre mois, et sachez que vous n'échapperez pas à Allah et qu'Allah couvrira d'ignominie les mécréants.*﴾

Cette noble sourate compte parmi les dernières sourates révélées au Messager d'Allah (ﷺ). On ne prononce pas *al-basmalah* [dire : Au Nom d'Allah, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde] au début car les Compagnons ne l'ont pas écrite à son début dans l'Exemplaire guide du Coran (المُصْحَف الإمام, *al-mushaf al-imâm*), se conformant en cela au Commandeur des croyants, ᶜUthmân Ibn ᶜAffân.

﴿[Ceci est l'annonce du] désaveu d'Allah et de Son Messager﴾ du dégagement d'Allah et de Son Messager, ﴿adressé aux polythéistes avec lesquels vous avez conclu un pacte. 2. Parcourez donc la terre [en paix] durant quatre mois﴾ Ce verset concerne ceux qui avaient des pactes à durée indéfinie, et non ceux qui étaient limités dans le temps. Quant à ceux qui jouissaient d'un pacte jusqu'à un délai déterminé, il en jouissait jusqu'à son terme. Celui qui avait un pacte avec le Messager d'Allah (ﷺ) en jouissait jusqu'à son terme.

وَأَذَٰنٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦٓ إِلَى ٱلنَّاسِ يَوْمَ ٱلْحَجِّ ٱلْأَكْبَرِ أَنَّ ٱللَّهَ بَرِىٓءٌ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ۙ وَرَسُولُهُۥ ۚ فَإِن تُبْتُمْ
فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ وَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّكُمْ غَيْرُ مُعْجِزِى ٱللَّهِ ۗ وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣﴾

(3) ﴿*Allah et Son Messager annoncent, au jour du grand pèlerinage, qu'Allah et Son Messager désavouent [tout pacte avec] les polythéistes. Si vous vous repentez, cela est meilleur pour vous. Mais si vous vous détournez, sachez que vous ne saurez échapper à Allah. Annonce aux mécréants un châtiment douloureux.*﴾

﴿Allah et Son messager annoncent﴾ et lancent un avertissement aux gens, ﴿au jour du grand pèlerinage﴾ qui est le jour de l'immolation qui est le meilleur jour des rites, le plus manifeste et celui qui réunit le plus de pèlerins, ﴿qu'Allah et Son Messager désavouent [tout pacte avec] les polythéistes.﴾ Puis, Il les invite à se repentir auprès de Lui : ﴿Si vous vous repentez﴾ du polythéisme et de l'égarement dans lesquels vous vous trouvez, ﴿cela est meilleur pour vous. Mais si vous vous détournez﴾ et poursuivez sur ce que vous professez, ﴿sachez que vous ne saurez échapper à Allah﴾ qui a tout pouvoir sur vous et vous garde sous Sa contrainte, Sa domination et Sa volonté. ﴿Annonce aux mécréants un châtiment douloureux﴾ en ce bas-monde par l'humiliation et le supplice, et dans l'au-delà, par les matraques et carcans.

إِلَّا ٱلَّذِينَ عَٰهَدتُّم مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ثُمَّ لَمْ يَنقُصُوكُمْ شَيْـًٔا وَلَمْ يُظَٰهِرُوا۟ عَلَيْكُمْ أَحَدًا فَأَتِمُّوٓا۟ إِلَيْهِمْ
عَهْدَهُمْ إِلَىٰ مُدَّتِهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٤﴾

(4) ﴿*À l'exception des polythéistes avec lesquels vous avez conclu un pacte, qui l'ont pleinement respecté et n'ont soutenu personne contre vous. Respectez le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu. Allah aime ceux qui [Le] craignent.*﴾

Il s'agit là d'une exception au délai de quatre mois. Ceux qui ont un engagement illimité dans le temps et non provisoire, leur délai est désormais de quatre mois pendant lesquels ils peuvent parcourir librement la terre, pour se sauver, où qu'ils le souhaitent. Quant à ceux qui ont un pacte jusqu'à un délai fixé, il doit être respecté jusqu'au délai convenu, à condition que ce pacte ne soit pas trahi par les polythéistes et qu'ils ne soutiennent personne contre les musulmans. Voilà ceux avec lesquels le pacte doit être respecté jusqu'à son terme, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) incite à ce respect en disant : ﴿Allah aime ceux qui [Le] craignent﴾, c'est-à-dire ceux qui respectent leurs engagements.

فَإِذَا ٱنسَلَخَ ٱلْأَشْهُرُ ٱلْحُرُمُ فَٱقْتُلُوا۟ ٱلْمُشْرِكِينَ حَيْثُ وَجَدتُّمُوهُمْ وَخُذُوهُمْ وَٱحْصُرُوهُمْ وَٱقْعُدُوا۟ لَهُمْ
كُلَّ مَرْصَدٍ ۚ فَإِن تَابُوا۟ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ فَخَلُّوا۟ سَبِيلَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥﴾

(5) ﴿*À l'expiration des mois [pendant lesquels il vous a été interdit de leur causer du tort], tuez les polythéistes où que vous les trouviez, capturez-les, empêchez-les de circuler librement, et guettez-les sur tout chemin. S'ils se repentent, observent la prière et acquittent la zakat, laissez-les en paix, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

À l'expiration des quatre mois pendant lesquels Nous vous avons interdit de les combattre, et leur avons accordé un délai, tuez-les où que vous les trouviez. La règle concernant les quatre mois sacrés sera abordée dans un autre verset de cette sourate. ﴿tuez les polythéistes où que vous les trouviez﴾ sur terre, ce qui est une formulation générale, alors que ce qui est connu est que cela est spécifié par l'interdiction du combat sur le territoire sacré :

وَلَا تُقَٰتِلُوهُمْ عِندَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ حَتَّىٰ يُقَٰتِلُوكُمْ فِيهِ ۖ فَإِن قَٰتَلُوكُمْ فَٱقْتُلُوهُمْ ۗ

﴿Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les.﴾[1]

﴿capturez-les﴾ faites-les prisonniers si vous le voulez ou tuez-les, ﴿empêchez-les de circuler librement, et guettez-les sur tout chemin﴾ ne vous contentez pas de les trouver, mais allez vers eux et assiégez-les dans leurs forteresses et citadelles, et guettez-les sur leurs chemins et voies, afin de les mettre dans la gêne et les contraindre au combat ou à l'islam : ﴿S'ils se repentent, observent la prière et acquittent la zakat, laissez-les en paix, car Allah est pardonneur et miséricordieux.﴾

[1] *Al-Baqarah*, v.191.

C'est la raison pour laquelle Abû Bakr (ﷺ) s'est fondé sur ce verset et d'autres semblables pour combattre ceux qui refusaient d'acquitter la zakat, car ce verset interdit de les combattre à ces conditions : embrasser l'islam et respecter ses obligations. Il en mentionne les plus importantes pour signifier également celles qui sont moindres. Le plus éminent des piliers de l'islam, après les deux attestations, est la prière qui est le droit d'Allah (ﷻ). Puis, l'acquittement de la zakat qui est un bienfait touchant les pauvres et nécessiteux, et qui est le plus noble des actes liés aux créatures. Allah mentionne très souvent conjointement la prière et la zakat. ᶜAbd Allah Ibn Masᶜûd dit : « On vous a ordonné d'observer la prière et d'acquitter la zakat. Celui qui ne s'acquitte pas de la zakat n'a aucune prière. »

وَإِنْ أَحَدٌ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ٱسْتَجَارَكَ فَأَجِرْهُ حَتَّىٰ يَسْمَعَ كَلَٰمَ ٱللَّهِ ثُمَّ أَبْلِغْهُ مَأْمَنَهُۥ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَعْلَمُونَ ﴿٦﴾

(6) ﴿*Et si un polythéiste demande ta protection, accorde-la lui, afin qu'il entende la Parole d'Allah, puis reconduis-le au lieu où il sera en sécurité, car ce sont des gens qui ne connaissent pas [la religion d'Allah].*﴾

﴿Et si un polythéiste﴾ que Je t'ai ordonné de combattre en te rendant licites sa personne et ses biens, ﴿demande ta protection﴾, réponds favorablement à sa demande, ﴿afin qu'il entende la Parole d'Allah﴾ le Coran que tu lui récites, lui rappelant ainsi une part des préceptes de la religion afin d'établir l'argument d'Allah contre lui. ﴿puis reconduis-le au lieu où il sera en sécurité﴾ il doit rester en sécurité jusqu'à parvenir à sa contrée, sa demeure et au lieu où il est en sécurité, ﴿car ce sont des gens qui ne connaissent pas [la religion d'Allah].﴾ Nous n'avons légiféré d'accorder la sécurité à ces gens afin qu'ils connaissent la religion d'Allah et que Son message se propage parmi Ses serviteurs.

كَيْفَ يَكُونُ لِلْمُشْرِكِينَ عَهْدٌ عِندَ ٱللَّهِ وَعِندَ رَسُولِهِۦٓ إِلَّا ٱلَّذِينَ عَٰهَدتُّمْ عِندَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۖ فَمَا ٱسْتَقَٰمُوا۟ لَكُمْ فَٱسْتَقِيمُوا۟ لَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٧﴾

(7) ﴿*Comment les polythéistes pourraient-ils avoir un pacte avec Allah et Son Messager, à l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte aux alentours de la Mosquée sacrée ? Tant qu'ils sont loyaux envers vous, soyez loyaux envers eux, car Allah aime ceux qui [Le] craignent.*﴾

Allah (ﷻ) expose Sa sagesse dans le désaveu [de tout pacte avec] les polythéistes, le délai de quatre mois qu'Il leur a accordé, puis le sabre aiguisé les guettant par la suite, où qu'ils soient. ﴿Comment les polythéistes pourraient-ils avoir un pacte avec Allah﴾ être en toute sécurité et laissés à ce qu'ils professent, reniant et démentant Allah et Son Messager, ﴿à l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte aux alentours de la Mosquée sacrée﴾ au jour d'Al-Hudaybiyyah. ﴿Tant qu'ils sont loyaux envers vous, soyez loyaux envers eux﴾ tant qu'ils respectent l'engagement conclu avec vous sur la cessation des hostilités pour une période de dix ans, ﴿soyez loyaux envers eux, car Allah aime ceux qui [Le] craignent.﴾ Le Messager d'Allah (ﷺ) et les musulmans ont respecté cela, le pacte et la trêve conclus avec les habitants de la Mecque ont perduré du mois de *dhû-l-qaᶜdah* de l'an six jusqu'à ce que les qurayshites les violent en soutenant leurs alliés du clan de Bakr contre la tribu de

Khuzâ'ah, alliée du Messager d'Allah (ﷺ). Ils les combattirent avec eux, au sein du territoire sacré. À ce moment, le Messager d'Allah (ﷺ) partit en expédition contre eux au mois de Ramadan de l'an huit, et Allah lui permit de libérer le territoire sacré et de soumettre les polythéistes. Louange et grâce à Allah.

كَيْفَ وَإِن يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ لَا يَرْقُبُوا فِيكُمْ إِلًّا وَلَا ذِمَّةً ۚ يُرْضُونَكُم بِأَفْوَاهِهِمْ وَتَأْبَىٰ قُلُوبُهُمْ وَأَكْثَرُهُمْ فَاسِقُونَ ﴿٨﴾

(8) ﴿*Comment [auraient-ils un pacte] alors que, s'ils vous dominent, ils ne respectent à votre égard, ni lien de parenté ni engagement ? Ils cherchent à vous satisfaire par des propos que leurs cœurs refusent, et la plupart d'entre eux transgresse [ses engagements].*﴾

Allah (ﷻ) dit, afin d'inciter les croyants à faire preuve d'inimitié, désavouer les polythéistes et montrer qu'ils ne méritent pas de jouir d'un pacte, en raison de leur association à Allah et leur reniement du Messager d'Allah (ﷺ) : s'ils dominent les musulmans et les soumettent, ils n'épargneront rien, et ne respecteront ni lien de parenté ni engagement. [﴿Ils cherchent à vous satisfaire par des propos﴾ contraires à ce qu'ils dissimulent en leur fors intérieur comme inimitié et haine à votre égard, ﴿que leurs cœurs refusent﴾ leurs cœurs refusent de se soumettre aux propos qu'ils vous tiennent. Allah met en garde les croyants, les incite à les combattre où qu'ils les trouvent sur terre et à réprimer leur mal autant qu'ils le peuvent. ﴿et la plupart d'entre eux transgresse [ses engagements]﴾ les viole et les renie.]

اشْتَرَوْا بِآيَاتِ اللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا فَصَدُّوا عَن سَبِيلِهِ ۚ إِنَّهُمْ سَاءَ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٩﴾ لَا يَرْقُبُونَ فِي مُؤْمِنٍ إِلًّا وَلَا ذِمَّةً ۚ وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُعْتَدُونَ ﴿١٠﴾ فَإِن تَابُوا وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَآتَوُا الزَّكَاةَ فَإِخْوَانُكُمْ فِي الدِّينِ ۗ وَنُفَصِّلُ الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿١١﴾

(9) ﴿*Ils ont échangé les versets d'Allah à vil prix et empêché [les hommes de cheminer] sur Son chemin. Combien est mauvais ce qu'ils font !* (10) *Ils ne respectent envers le croyant, ni lien de parenté ni engagement. Ce sont eux les transgresseurs.* (11) *Mais s'ils se repentent, observent la prière et acquittent la zakat, ils sont vos frères en religion. Ainsi exposons-Nous clairement les signes pour ceux qui savent.*﴾

Allah (ﷻ) dit en blâmant les polythéistes et en incitant les croyants à les combattre : ﴿Ils ont échangé les versets d'Allah à vil prix﴾ ils ont préféré suivre les choses viles de ce bas-monde plutôt que les versets d'Allah, ﴿et empêché [les hommes de cheminer] sur Son chemin﴾ en empêchant les croyants de suivre la vérité. ﴿Combien est mauvais ce qu'ils font !﴾ l'exégèse de cette dernière partie du verset a précédé.

وَإِن نَّكَثُوا أَيْمَانَهُم مِّن بَعْدِ عَهْدِهِمْ وَطَعَنُوا فِي دِينِكُمْ فَقَاتِلُوا أَئِمَّةَ الْكُفْرِ ۙ إِنَّهُمْ لَا أَيْمَانَ لَهُمْ لَعَلَّهُمْ يَنتَهُونَ ﴿١٢﴾

(12) ﴿*Et si, après avoir conclu un pacte, ils violent leurs serments et attaquent votre religion, combattez les meneurs de la mécréance, car ils ne respectent aucun serment, afin qu'ils cessent.*﴾

Si ces polythéistes avec lesquels tu as conclu un pacte pour un délai déterminé violent leurs serments et engagements, ﴿et attaquent votre religion﴾ l'insultent et la dénigrent. C'est de là qu'est tirée l'exécution de celui qui insulte le Messager (ﷺ), insulte ou dénigre la religion d'islam : ﴿combattez les meneurs de la mécréance, car ils ne respectent aucun serment, afin qu'ils cessent﴾ et reviennent de leur mécréance, opposition et égarement.

أَلَا تُقَٰتِلُونَ قَوْمًا نَّكَثُوٓا۟ أَيْمَٰنَهُمْ وَهَمُّوا۟ بِإِخْرَاجِ ٱلرَّسُولِ وَهُم بَدَءُوكُمْ
أَوَّلَ مَرَّةٍ ۚ أَتَخْشَوْنَهُمْ ۚ فَٱللَّهُ أَحَقُّ أَن تَخْشَوْهُ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣﴾ قَٰتِلُوهُمْ يُعَذِّبْهُمُ ٱللَّهُ
بِأَيْدِيكُمْ وَيُخْزِهِمْ وَيَنصُرْكُمْ عَلَيْهِمْ وَيَشْفِ صُدُورَ قَوْمٍ مُّؤْمِنِينَ ﴿١٤﴾ وَيُذْهِبْ غَيْظَ
قُلُوبِهِمْ ۗ وَيَتُوبُ ٱللَّهُ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٥﴾

(13) ﴿*Ne combattrez-vous pas des gens qui ont violé leurs serments, songé à chasser le Messager, et [vous ont combattus] les premiers ? Les redouterez-vous ? Allah est plus en droit d'être craint si vous êtes croyants !* (14) *Combattez-les, et par vos mains, Allah les châtiera, les humiliera, vous donnera la victoire sur eux, apaisera le cœur des croyants,* (15) *et dissipera la colère de leur cœur. Allah accueille le repentir de qui Il veut. Allah est omniscient et sage.*﴾

C'est là encore une incitation et un encouragement à combattre les polythéistes qui ont violé leurs serments et songé à chasser le Messager de la Mecque, ﴿et [vous ont combattus] les premiers﴾ on a dit que cela désignait la bataille de Badr, lorsque les polythéistes quittèrent la Mecque pour porter secours à leur caravane, comme cela a été détaillé plus tôt. ﴿Les redouterez-vous ? Allah est plus en droit d'être craint si vous êtes croyants !﴾ Ne les craignez pas mais craignez-Moi ! C'est Moi qui suis digne d'être craint par les créatures en raison de Mon courroux et de Mon châtiment. Tout est dans Ma Main, ce que Je veux survient, et ce que Je ne veux pas ne se produit pas.

Puis Allah (ﷻ) dit, pour renforcer les croyants et leur exposer Sa sagesse en ce qu'Il leur a légiféré comme djihad, bien qu'Il soit capable d'anéantir les ennemis par un simple ordre de Sa part : ﴿Combattez-les et, par vos mains, Allah les châtiera, les humiliera, vous donnera la victoire sur eux, apaisera le cœur des croyants, 15. et dissipera la colère de leur cœur.﴾ Ceci s'applique à tous les croyants. ﴿Allah accueille le repentir de qui Il veut﴾ parmi Ses serviteurs, ﴿Allah est omniscient﴾ et sait ce qui convient à Ses serviteurs, ﴿et sage﴾ en Ses actes et paroles universelles et légales. Il fait et décide ce qu'Il veut. Il est le Juste, le Juge qui ne commet jamais d'injustice, qui n'omet pas le poids d'une fourmi de bien et de mal, mais rétribue pour cela, ici-bas et dans l'au-delà.

أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تُتْرَكُوا۟ وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ جَٰهَدُوا۟ مِنكُمْ وَلَمْ يَتَّخِذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَا
رَسُولِهِۦ وَلَا ٱلْمُؤْمِنِينَ وَلِيجَةً ۚ وَٱللَّهُ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾

(16) ﴿*Pensiez-vous qu'on vous laisserait [sans vous éprouver], sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent [pour Sa cause] et ne prennent, en dehors d'Allah, de Son messager et des croyants, aucun allié ? Allah connaît parfaitement vos agissements.*﴾

﴿Pensiez-vous﴾ ô croyants, que Nous vous délaisserons et ne vous éprouverons pas par des choses en lesquelles se distingueront ceux qui sont sincères de ceux qui sont menteurs ? ﴿sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent [pour Sa cause] et ne prennent, en dehors d'Allah, de Son messager et des croyants, aucun allié ?﴾ mais qui sont sincères envers Allah et Son Messager, en apparence et en leur for intérieur, et se suffisent d'un des deux camps. En somme, lorsqu'Allah (ﷻ) a légiféré le djihad à Ses serviteurs, Il a montré qu'il contient une sagesse et qu'il est une épreuve pour Ses serviteurs, afin de distinguer celui qui Lui obéit de celui qui Lui désobéit. Allah (ﷻ) connait ce qui a été, ce qui est, et ce qui aurait dû être si cela avait été. Il connaît toute chose avant qu'elle ne soit, et sait ce qu'elle sera. Il n'y a de divinité digne d'adoration et de Seigneur véritable que Lui, et rien ne s'oppose à ce qu'Il décrète.

مَا كَانَ لِلْمُشْرِكِينَ أَن يَعْمُرُوا۟ مَسَٰجِدَ ٱللَّهِ شَٰهِدِينَ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِم بِٱلْكُفْرِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ
أَعْمَٰلُهُمْ وَفِى ٱلنَّارِ هُمْ خَٰلِدُونَ ﴿١٧﴾ إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَٰجِدَ ٱللَّهِ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ
وَأَقَامَ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَى ٱلزَّكَوٰةَ وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا ٱللَّهَ ۖ فَعَسَىٰٓ أُو۟لَٰٓئِكَ أَن يَكُونُوا۟ مِنَ ٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٨﴾

(17) ﴿*Il n'appartient pas aux polythéistes de vouer des actes d'adoration dans les mosquées d'Allah, alors qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leur mécréance. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines et qui demeureront éternellement en Enfer.*
(18) *Ne vouent d'adorations dans les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier, observent la prière, acquittent la zakat et ne craignent qu'Allah. Ceux-là sont parmi les bien-guidés.*﴾

Il ne convient pas aux polythéistes de vouer des adorations dans les mosquées d'Allah qui ont été construites en Son seul Nom, sans associé, alors qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leur mécréance, par leur état et leurs propos. ﴿Voilà ceux dont les œuvres sont vaines﴾ en raison de leur polythéisme, ﴿et qui demeureront éternellement en Enfer.﴾ Puis Il dit : ﴿Ne vouent d'adorations dans les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier﴾ Allah (ﷻ) témoigne ainsi de la foi de ceux qui fréquentent les mosquées. ﴿observent la prière﴾ qui est la plus éminente des adorations du corps, ﴿acquittent la zakat﴾ qui est le meilleur des actes de bienfaisance envers les créatures, ﴿et ne craignent qu'Allah﴾ et personne en dehors de Lui. ﴿Ceux-là sont parmi les bien-guidés.﴾ ce sont eux les bienheureux.

۞ أَجَعَلْتُمْ سِقَايَةَ ٱلْحَآجِّ وَعِمَارَةَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ كَمَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَجَٰهَدَ فِى سَبِيلِ
ٱللَّهِ ۚ لَا يَسْتَوُۥنَ عِندَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٩﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟ فِى سَبِيلِ

ٱللَّهِ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ أَعْظَمُ دَرَجَةً عِندَ ٱللَّهِ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿٢٠﴾ يُبَشِّرُهُمْ رَبُّهُم بِرَحْمَةٍ مِّنْهُ
وَرِضْوَٰنٍ وَجَنَّٰتٍ لَّهُمْ فِيهَا نَعِيمٌ مُّقِيمٌ ﴿٢١﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥٓ أَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿٢٢﴾

(19) ﴿*Comparerez-vous ceux qui abreuvent les pèlerins et occupent la Mosquée sacrée à ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier et combattent sur le sentier d'Allah ? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah, et Allah ne guide pas les transgresseurs.* (20) *Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes sur le sentier d'Allah, jouissent de rangs plus élevés auprès d'Allah, et ce sont eux qui réussiront.* (21) *Leur Seigneur leur annonce [Sa] miséricorde, [Son] agrément, et des jardins dans lesquels ils jouiront d'un délice permanent* (22) *et où ils demeureront éternellement. Il est auprès d'Allah une immense récompense.*﴾

Ibn ᶜAbbâs dit : « Les polythéistes prétendaient que l'entretien de la Maison d'Allah et la charge de l'abreuvement des pèlerins étaient meilleurs que la foi et le djihad. Ils s'enorgueillissaient d'en être les habitants et ceux qui entretenaient l'enceinte sacrée. Allah mentionna leur orgueil et leur détournement [vis-à-vis de la vérité], et Il dit aux polythéistes habitants de l'enceinte sacrée :

قَدْ كَانَتْ ءَايَٰتِى تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فَكُنتُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ تَنكِصُونَ ﴿٦٦﴾ مُسْتَكْبِرِينَ بِهِۦ سَٰمِرًا تَهْجُرُونَ ﴿٦٧﴾

﴿Mes versets vous étaient récités, mais vous vous en détourniez, 67 ***pleins d'orgueil, et vous les dénigriez au cours de vos veillées. »﴾***[1]

Ils s'enorgueillissaient à travers l'enceinte sacrée, ils en glosaient et s'écartaient du Coran et du Prophète (ﷺ). Allah préféra la foi et le djihad avec le Prophète (ﷺ) à l'entretien de la Mosquée sacrée par les polythéistes et leur abreuvement des pèlerins qui ne leur seront d'aucune utilité auprès d'Allah en raison de leur polythéisme, même s'ils occupent Sa Maison et s'y sacralisent. ﴿Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah, et Allah ne guide pas les transgresseurs.﴾ Allah a appelé *transgresseurs* ceux qui ont prétendu être dignes d'entretenir la Mosquée sacrée, en raison de leur polythéisme, ainsi cela ne leur sera d'aucune utilité. [﴿Ceux qui ont cru﴾ en Allah et Son unicité parmi les polythéistes, ﴿émigré﴾ en quittant leur peuple, ﴿lutté﴾ contre les polythéistes ﴿de leurs biens et de leurs personnes sur le sentier d'Allah, jouissent de rangs plus élevés auprès d'Allah﴾ que ceux qui abreuvent les pèlerins et entretiennent la Mosquée Sacrée, alors qu'ils associent à Allah. ﴿ce sont eux qui réussiront﴾ ceux qui croient, émigrent et luttent obtiendront le paradis et seront préservés de l'Enfer. ﴿Leur Seigneur leur annonce [Sa] miséricorde﴾ Il leur épargne l'Enfer, ﴿[Son] agrément﴾ Il est satisfait d'eux et des œuvres qu'ils Lui ont vouées, ﴿des jardins dans lesquels ils jouiront d'un délice permanent et où ils demeureront éternellement. Il est auprès d'Allah une immense récompense.﴾ Allah réserve aux croyants qu'Il a décrits dans ce verset une immense récompense pour leur obéissance à leur Seigneur et leur conformation à ce qu'Il leur a imposé.]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوٓا۟ ءَابَآءَكُمْ وَإِخْوَٰنَكُمْ أَوْلِيَآءَ إِنِ ٱسْتَحَبُّوا۟ ٱلْكُفْرَ عَلَى ٱلْإِيمَٰنِ ۚ وَمَن
يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٣﴾ قُلْ إِن كَانَ ءَابَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ وَإِخْوَٰنُكُمْ وَأَزْوَٰجُكُمْ

[1] *Al-Mu'minûn*, v.66-67.

وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَٰلٌ ٱقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَٰرَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسَٰكِنُ تَرْضَوْنَهَآ أَحَبَّ إِلَيْكُم مِّنَ ٱللَّهِ
وَرَسُولِهِۦ وَجِهَادٍ فِى سَبِيلِهِۦ فَتَرَبَّصُوا۟ حَتَّىٰ يَأْتِىَ ٱللَّهُ بِأَمْرِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٤﴾

(23) ﴿*Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Ceux d'entre vous qui les prennent pour alliés sont les transgresseurs.* (24) *Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos proches, les biens que vous avez acquis, le commerce dont vous craignez la perte et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte sur le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse survenir Son ordre. Allah ne guide pas les transgresseurs. »*﴾

Allah (ﷻ) ordonne de se distinguer de ceux qui ne croient pas en Lui, même s'ils sont des pères ou des frères, et Il interdit de les prendre pour alliés, s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Il menace à ce sujet en disant :

لَّا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ يُوَآدُّونَ مَنْ حَآدَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَوْ كَانُوٓا۟ ءَابَآءَهُمْ أَوْ
أَبْنَآءَهُمْ أَوْ إِخْوَٰنَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ كَتَبَ فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْإِيمَٰنَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ ۖ

﴿Tu ne verras jamais ceux qui croient [réellement] en Allah et au Jour dernier affectionner ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou des membres de leur clan. Voilà ceux dans le cœur desquels Il a établi la foi et qu'Il a fortifiés par un secours émanant de Lui.﴾[1]

Puis Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) de menacer ceux qui préfèrent leur famille, leurs proches, et leur clan à Allah, Son Messager et au djihad sur Son sentier : ﴿Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos proches, les biens que vous avez acquis, le commerce dont vous craignez la perte et les demeures qui vous sont agréables﴾ que vous aimez pour leur beauté, ainsi si ces choses ﴿vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte sur le sentier d'Allah, alors attendez﴾ ce qui va vous frapper de Son châtiment et Sa punition, et c'est pourquoi Il dit : ﴿qu'Allah fasse survenir Son ordre. Allah ne guide pas les transgresseurs. »﴾

لَقَدْ نَصَرَكُمُ ٱللَّهُ فِى مَوَاطِنَ كَثِيرَةٍ ۙ وَيَوْمَ حُنَيْنٍ ۙ إِذْ أَعْجَبَتْكُمْ كَثْرَتُكُمْ فَلَمْ تُغْنِ عَنكُمْ
شَيْـًٔا وَضَاقَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ ثُمَّ وَلَّيْتُم مُّدْبِرِينَ ﴿٢٥﴾ ثُمَّ أَنزَلَ ٱللَّهُ سَكِينَتَهُۥ عَلَىٰ
رَسُولِهِۦ وَعَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَأَنزَلَ جُنُودًا لَّمْ تَرَوْهَا وَعَذَّبَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ وَذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ
﴿٢٦﴾ ثُمَّ يَتُوبُ ٱللَّهُ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٧﴾

(25) ﴿*Allah vous a déjà secourus en maintes batailles, notamment le jour [de la bataille] de Hunayn où votre grand nombre vous ravit. Mais ceci ne vous fut d'aucune utilité. La terre, malgré son étendue, vous sembla [en ce jour] bien étroite, si bien que vous avez fui en tournant le dos.* (26) *Puis, Allah fit descendre Sa quiétude sur Son messager et sur les croyants, ainsi que des armées [d'anges] invisibles à vos yeux, et Il châtia les mécréants. Telle est la rétribution des mécréants.*

[1] *Al-Mujâdalah*, v.22.

(27) *Après cela, Allah accueillit le repentir de qui Il voulut, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) rappelle aux croyants Sa grâce et Sa bienfaisance à leur égard en les ayant secourus en nombre de leurs expéditions avec Son Messager. Cela vient de Lui, et s'est réalisé par Son soutien et Son décret, non par leur force ou leur attirail. Il attire leur attention sur le fait que la victoire vient de Lui, que leur nombre soit minime ou important. Le jour de la bataille de Hunayn, ils furent abusés par leur grand nombre, mais cela ne leur servit à rien, et ils fuirent en tournant le dos, à l'exception d'un petit nombre qui resta avec le Messager d'Allah (ﷺ). Un homme demanda à Al-Barâ' Ibn ᶜÂzib : « Ô Abû ᶜAmârah ! Avez-vous abandonné le Messager d'Allah (ﷺ) au jour de la bataille de Hunayn ? » Il répondit : « Le Messager d'Allah (ﷺ), lui, n'a pas fui. La tribu de Hawâzin était une tribu d'archers. Lorsque nous les avons rencontrés, nous les avons d'abord défaits, puis les gens se sont rués sur le butin, et ils nous ont décoché des flèches, si bien que les gens fuirent. J'ai vu le Messager d'Allah (ﷺ) et Abû Sufyân Ibn Al-Hârith tenir la bride de la mule du Messager d'Allah (ﷺ), la Blanche, et le Prophète (ﷺ) dire : « *Je suis le Prophète, sans mensonge. Je suis le fils de ᶜAbd Al-Muttalib !* »[1] ﴿Puis, Allah fit descendre Sa quiétude﴾ Son secours et soutien sur Son Messager et les croyants avec lui, ﴿ainsi que des armées invisibles à vos yeux﴾ que sont les anges ﴿et Il châtia les mécréants. Telle est la rétribution des mécréants.﴾ Ceci afin de leur enseigner que la victoire ne vient que d'Allah et de Son appui, même si la troupe est peu nombreuse. Que de fois, par la permission d'Allah, de petites troupes ont triomphé d'autres très nombreuses ! Allah est avec les endurants. ﴿Après cela, Allah accueillit le repentir de qui Il voulut, car Allah est pardonneur et miséricordieux.﴾ Il accepta le repentir de ceux qui restèrent de la tribu de Hawâzin, et qui embrassèrent l'islam et rejoignirent le Prophète (ﷺ) alors qu'il approchait de la Mecque et se trouvait à Al-Jiᶜirrânah, environ vingt jours après la bataille de Hunayn.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّمَا ٱلْمُشْرِكُونَ نَجَسٌ فَلَا يَقْرَبُوا۟ ٱلْمَسْجِدَ ٱلْحَرَامَ بَعْدَ عَامِهِمْ هَٰذَا ۚ وَإِنْ
خِفْتُمْ عَيْلَةً فَسَوْفَ يُغْنِيكُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦٓ إِن شَآءَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٢٨﴾ قَٰتِلُوا۟
ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَلَا بِٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَلَا يُحَرِّمُونَ مَا حَرَّمَ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَلَا يَدِينُونَ دِينَ ٱلْحَقِّ مِنَ
ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ حَتَّىٰ يُعْطُوا۟ ٱلْجِزْيَةَ عَن يَدٍ وَهُمْ صَٰغِرُونَ ﴿٢٩﴾

(28) ﴿*Ô vous qui croyez ! Les polythéistes ne sont que souillure. Qu'ils n'approchent plus la Mosquée sacrée, après cette année ! Et si vous redoutez la pauvreté, [sachez qu'] Allah vous enrichira de Sa grâce, s'Il le veut, car Allah est omniscient et sage.* (29) *Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de vérité parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent le tribut, contraints et avilis.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants, purs religieusement et physiquement, d'empêcher les polythéistes qui sont une souillure du point de vue religieux, d'approcher la Mosquée sacrée, après la révélation de ce verset, en l'an neuf. C'est pourquoi le Messager d'Allah (ﷺ) envoya cette année-ci ᶜAlî en compagnie

[1] Al-Bukhârî (4315) et Muslim (1776).

d'Abû Bakr pour annoncer parmi les polythéistes : « Aucun polythéiste ne pourra accomplir le pèlerinage après cette année et plus personne ne pourra accomplir les circumambulations autour de la Maison sacrée, nu ! »[1] Allah réalisa cela et le décréta du point de vue religieux et universel. À ce moment, les gens dirent : « Les marchés nous serons fermés, le commerce périclitera, et nous allons perdre les bénéfices que nous obtenions. » Allah révéla alors : ﴾Et si vous redoutez la pauvreté, [sachez qu'] Allah vous enrichira de Sa grâce﴿ venant d'autre part, pour compensation à ce que vous redoutez de perdre de ces marchés. Allah remplaça ce qu'ils obtenaient à travers le polythéisme par le tribut auquel Il soumit les Gens du Livre. ﴾Allah est omniscient﴿ Il sait ce qui comporte votre intérêt, ﴾et sage﴿ en ce qu'Il ordonne et interdit, car Il est le Parfait en Ses actes et paroles, le Juste en Sa création et Son ordre.

﴾Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de vérité parmi ceux qui ont reçu le Livre﴿ En démentant Muhammad (ﷺ), il ne leur resta aucune foi authentique en aucun des prophètes ni en rien de ce qu'ils ont apporté. Ils ne font que suivre leurs avis, passions, et ancêtres en ce qu'ils professent. ﴾jusqu'à ce qu'ils versent le tribut﴿ s'ils n'embrassent pas l'islam, ﴾contraints﴿ après avoir été dominés et vaincus, ﴾et avilis﴿ humiliés et méprisés.

وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ عُزَيْرٌ ٱبْنُ ٱللَّهِ وَقَالَتِ ٱلنَّصَٰرَى ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ ٱللَّهِ ۖ ذَٰلِكَ قَوْلُهُم
بِأَفْوَٰهِهِمْ ۖ يُضَٰهِـُٔونَ قَوْلَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَبْلُ ۚ قَٰتَلَهُمُ ٱللَّهُ ۚ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٣٠﴾
ٱتَّخَذُوٓا۟ أَحْبَارَهُمْ وَرُهْبَٰنَهُمْ أَرْبَابًا مِّن دُونِ ٱللَّهِ وَٱلْمَسِيحَ ٱبْنَ مَرْيَمَ وَمَآ أُمِرُوٓا۟ إِلَّا
لِيَعْبُدُوٓا۟ إِلَٰهًا وَٰحِدًا ۖ لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٣١﴾

(30) ﴾*Les juifs disent : « Esdras est fils d'Allah ! » et les chrétiens disent : « Le Messie est fils d'Allah ! » Telles sont les aberrations qu'ils profèrent, imitant ainsi les propos des mécréants qui les ont précédés. Qu'Allah les anéantisse ! Comment s'écartent-ils [ainsi de la vérité] ?* (31) *Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie fils de Marie, pour seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a ordonné que d'adorer un Dieu Unique. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui ! Gloire et pureté à Lui, Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent.*﴿

C'est là une incitation d'Allah adressée aux croyants à combattre les mécréants parmi les juifs et chrétiens pour leurs propos abominables et leur mensonge sur Allah (ﷻ). Concernant les juifs, ils ont prétendu qu'Esdras (ᶜUzayr) était le fils d'Allah – qu'Il soit élevé très au-dessus de ce qu'ils disent. Quant à l'égarement des chrétiens, concernant le Messie, il est évident. C'est pour cela qu'Allah (ﷻ) dément les propos des deux groupes en disant : ﴾Telles sont les aberrations qu'ils profèrent﴿ ils ne reposent sur rien en ce qu'ils prétendent, si ce ne sont leurs mensonges et inventions, ﴾imitant ainsi les propos des mécréants qui les ont précédés﴿ les communautés précédentes, et ils se sont égarés comme eux. ﴾Qu'Allah les anéantisse !﴿ qu'Allah les maudisse ! ﴾Comment s'écartent-ils ?﴿ de la vérité qui est évidente pour pencher vers le faux ? ﴾Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie fils de Marie, pour seigneurs en dehors d'Allah﴿ Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Ils leur ont permis l'illicite et interdit le licite, et ils les ont suivis en cela.*

[1] Al-Bukhârî (1622) et Muslim (1347).

Voilà l'adoration qu'ils leur ont vouée. »[1] ﴾alors qu'on ne leur a ordonné que d'adorer un Dieu unique﴿ qui, lorsqu'Il interdit une chose, cette chose est illicite, et lorsqu'Il permet une chose, cette chose est licite. Ce qu'Il établit doit être suivi et ce qu'Il décide doit être exécuté. ﴾Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui ! Gloire et pureté à Lui, Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent.﴿ Il est élevé et glorifié, exempt de tout associé, semblable, soutient, opposant ou enfant. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui et il n'y a de Seigneur véritable que Lui.

يُرِيدُونَ أَن يُطْفِـُٔوا۟ نُورَ ٱللَّهِ بِأَفْوَٰهِهِمْ وَيَأْبَى ٱللَّهُ إِلَّآ أَن يُتِمَّ نُورَهُۥ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٣٢﴾ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلْهُدَىٰ وَدِينِ ٱلْحَقِّ لِيُظْهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُشْرِكُونَ ﴿٣٣﴾

(32) ﴾*Ils veulent éteindre la lumière d'Allah par [les mensonges que profèrent] leurs bouches, alors qu'Allah veut parachever Sa lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants.* (33) *C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la guidée et la religion de vérité, pour la faire prévaloir sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les polythéistes.*﴿

Ces mécréants parmi les polythéistes et Gens du Livre veulent ﴾éteindre la lumière d'Allah﴿, la guidée et religion de vérité avec laquelle Il a envoyé Son Messager, par leurs seuls mensonges et polémiques. Ils sont semblables en cela à celui qui veut éteindre la lumière du soleil ou la clarté de la lune par son souffle, ce à quoi il ne parviendra jamais. Il en est ainsi de ce avec quoi Allah a suscité Son Messager qui doit être parachevé et doit dominer, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) oppose à ce qu'ils ont visé et voulu : ﴾alors qu'Allah veut parachever Sa lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants﴿

﴾C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la guidée et la religion de vérité﴿ la guidée désigne ce qu'il a apporté comme informations véridiques, foi authentique et science utile ; et la religion de vérité désigne les œuvres pieuses, authentiques et utiles en ce bas-monde et dans l'au-delà ; ﴾pour la faire prévaloir sur toute autre religion﴿ ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Allah a déployé devant moi la terre, d'Orient en Occident, et le royaume de ma communauté atteindra tout ce qu'on m'a montré.* »[2] ﴾quelque répulsion qu'en aient les polythéistes.﴿

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلْأَحْبَارِ وَٱلرُّهْبَانِ لَيَأْكُلُونَ أَمْوَٰلَ ٱلنَّاسِ بِٱلْبَٰطِلِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۗ وَٱلَّذِينَ يَكْنِزُونَ ٱلذَّهَبَ وَٱلْفِضَّةَ وَلَا يُنفِقُونَهَا فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَبَشِّرْهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣٤﴾ يَوْمَ يُحْمَىٰ عَلَيْهَا فِى نَارِ جَهَنَّمَ فَتُكْوَىٰ بِهَا جِبَاهُهُمْ وَجُنُوبُهُمْ وَظُهُورُهُمْ ۖ هَٰذَا مَا كَنَزْتُمْ لِأَنفُسِكُمْ فَذُوقُوا۟ مَا كُنتُمْ تَكْنِزُونَ ﴿٣٥﴾

[1] *Ghâyah Al-Marâm* (6).
[2] Muslim (2889).

(34) ﴿*Ô vous qui croyez ! Nombre de rabbins et de moines s'accaparent les biens des hommes sans aucun droit et les empêchent [de cheminer] sur le sentier d'Allah. Annonce un châtiment douloureux à ceux qui thésaurisent or et argent et ne les dépensent pas sur le sentier d'Allah.* (35) *Le jour où [ces trésors] seront portés à incandescence dans le feu de la Géhenne et serviront à marquer leur front, leurs flancs et leur dos. [On leur dira] : « Voici ce que vous accumuliez à votre profit ! Goûtez donc [le châtiment] de ce que vous amassiez ! »*﴾

Les rabbins sont les savants des juifs, quant aux moines, ce sont les dévots des chrétiens, alors que les prêtres sont leurs savants. Ce verset est une mise en garde contre les savants du mal et les dévots de l'égarement, comme l'a dit Sufyân Ibn ʿUyaynah : « Celui de nos savants qui se corrompt porte en lui une ressemblance avec les juifs, et celui de nos dévots qui se corrompt porte en lui une ressemblance avec les chrétiens. » En somme, c'est une mise en garde contre le fait de leur ressembler en leurs actes et propos : ﴿ils s'accaparent les biens des hommes sans aucun droit﴾ ils s'accaparent ce bas-monde par la religion, leur rang et leur commandement parmi les gens. Ils s'accaparaient les biens des gens de cette façon, tout comme les rabbins juifs jouissaient d'un rang parmi les gens à l'époque antéislamique et percevaient des impôts et présents. ﴿et les empêchent [de cheminer] sur le sentier d'Allah﴾ en plus de s'accaparer des biens illicites, ils empêchent les hommes de suivre la vérité, travestissent la vérité par le faux et affichent aux gens ignorants qui les suivent qu'ils appellent au bien, alors qu'ils ne sont pas comme ils le prétendent, mais qu'ils appellent à l'Enfer ; et au Jour de la Résurrection ils ne seront d'aucune utilité.

﴿Annonce un châtiment douloureux à ceux qui thésaurisent or et argent et ne les dépensent pas sur le sentier d'Allah.﴾ Ceci désigne la troisième catégorie de ceux qui dirigent les hommes, car les hommes sont dirigés par les savants, les dévots et ceux qui détiennent des biens. Si la condition de ces trois catégories se corrompt, la condition des hommes se corrompt. Les biens thésaurisés désignent ceux sur lesquels on n'acquitte pas la zakat. ﴿Le jour où [ces trésors] seront portés à incandescence dans le feu de la Géhenne et serviront à marquer leur front, leurs flancs et leur dos. [On leur dira] : « Voici ce que vous accumuliez à votre profit ! Goûtez donc [le châtiment] de ce que vous amassiez ! »﴾ Il leur sera dit cela à titre de blâme, de réprimande et de raillerie. Ils seront châtiés en conséquence de leurs actes, et ceci est ce que vous amassiez à votre profit, c'est pourquoi on dit : celui qui aime une chose et la préfère à l'obéissance à Allah sera châtié par cette chose. Et puisqu'ils ont préféré l'amassement de ces biens à l'agrément d'Allah, ils seront châtiés par ceux-ci. De même que ces biens étaient la chose la plus précieuse pour ceux qui les possédaient, ils seront ce qui leur sera de plus nuisible dans l'au-delà. On les portera à incandescence dans le feu de la Géhenne, et on s'en servira pour marquer leur front, leurs flancs et leur dos.

إِنَّ عِدَّةَ ٱلشُّهُورِ عِندَ ٱللَّهِ ٱثْنَا عَشَرَ شَهْرًا فِى كِتَٰبِ ٱللَّهِ يَوْمَ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ
مِنْهَآ أَرْبَعَةٌ حُرُمٌ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ ۚ فَلَا تَظْلِمُوا۟ فِيهِنَّ أَنفُسَكُمْ ۚ وَقَٰتِلُوا۟ ٱلْمُشْرِكِينَ
كَآفَّةً كَمَا يُقَٰتِلُونَكُمْ كَآفَّةً ۚ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٣٦﴾

(36) ﴾*Dans [la Loi] d'Allah, les mois sont au nombre de douze, en [ce qui est inscrit dans] le Livre d'Allah depuis le jour où Il créa les cieux et la terre, et quatre d'entre eux sont sacrés. Telle est la religion de droiture. Ne vous faites donc pas tort à vous-mêmes en ces mois. Liguez-vous pour combattre les polythéistes, comme ils se liguent pour vous combattre, et sachez qu'Allah est avec ceux qui [Le] craignent.*﴿

﴾quatre d'entre eux sont sacrés﴿ *al-muharram*, *rajab*, *dhû-l-qa'dah*, et *dhû-l-hijjah*. ﴾Telle est la religion de droiture﴿, la Législation de la rectitude consistant à se soumettre à l'ordre d'Allah concernant les mois sacrés, conformément à ce qui est écrit dans le Livre d'Allah originel. ﴾Ne vous faites donc pas tort à vous-mêmes﴿ en ces quatre mois sacrés, car le péché qui y est commis est plus grave que durant les autres mois, de même que les péchés commis sur le territoire sacré sont plus graves. ﴾Combattez tous les polythéistes, comme ils vous combattent tous, et sachez qu'Allah est avec ceux qui [Le] craignent.﴿ Le verset porte également un autre sens qui est : ﴾Liguez-vous pour combattre les polythéistes, comme ils se liguent pour vous combattre﴿ ce qui est une incitation : tout comme ils se rassemblent contre vous lorsqu'ils vous combattent, rassemblez-vous également contre eux quand vous les combattez. Combattez-les de la même manière qu'ils vous combattent. On peut aussi considérer que ce verset est une permission pour les croyants de combattre les polythéistes durant les mois sacrés lorsque ces derniers débutent les hostilités.

إِنَّمَا ٱلنَّسِيٓءُ زِيَادَةٌ فِى ٱلْكُفْرِ يُضَلُّ بِهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُحِلُّونَهُۥ عَامًا وَيُحَرِّمُونَهُۥ عَامًا لِّيُوَاطِـُٔوا۟ عِدَّةَ مَا
حَرَّمَ ٱللَّهُ فَيُحِلُّوا۟ مَا حَرَّمَ ٱللَّهُ ۚ زُيِّنَ لَهُمْ سُوٓءُ أَعْمَـٰلِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَـٰفِرِينَ ﴿٣٧﴾

(37) ﴾*Le report d'un mois sacré est un surcroît de mécréance par lequel [Allah] égare plus encore les mécréants. Ils le déclarent profane une année, puis sacré l'année suivante, afin que cela concorde avec le nombre de mois qu'Allah a rendu sacrés. Ainsi, ils profanent ce qu'Allah a déclaré sacré. [Satan] leur a enjolivé leurs méfaits, et Allah ne guide pas ceux qui persistent dans la mécréance.*﴿

Avant l'avènement de l'islam, les polythéistes inventèrent (النسيء, *an-nasî*) qui est un délai qui leur permettait de déclarer profane le mois sacré [d'*al-muharram*] et de le reporter au mois de *safar* ﴾afin que cela concorde avec le nombre de mois qu'Allah a rendu sacrés﴿ c'est-à-dire les quatre mois. ﴾Ainsi, ils profanent ce qu'Allah a déclaré sacré﴿ en reportant ce mois sacré. [﴾[Satan] leur a enjolivé leurs méfaits﴿ il leur a fait apprécier et aimer leurs pratiques immondes et leur opposition aux commandements d'Allah. ﴾Allah ne guide pas ceux qui persistent dans la mécréance﴿ Il n'accorde pas de pratiquer les meilleurs œuvres et ce qui comporte Son agrément à ceux qui renient Son unicité et la prophétie de Muhammad (ﷺ). Au contraire, Il leur fait abandonner la guidée, tout comme ceux-ci ont abandonné les mois sacrés.]

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَا لَكُمْ إِذَا قِيلَ لَكُمُ ٱنفِرُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱثَّاقَلْتُمْ إِلَى ٱلْأَرْضِ ۚ
أَرَضِيتُم بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْـَٔاخِرَةِ ۚ فَمَا مَتَـٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ إِلَّا قَلِيلٌ
﴿٣٨﴾ إِلَّا تَنفِرُوا۟ يُعَذِّبْكُمْ عَذَابًا أَلِيمًا وَيَسْتَبْدِلْ قَوْمًا غَيْرَكُمْ وَلَا تَضُرُّوهُ شَيْـًٔا ۗ وَٱللَّهُ
عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٩﴾

(38) ﴿*Ô vous qui croyez ! Qu'avez-vous lorsqu'on vous dit : « Allez combattre sur le sentier d'Allah ! » à vous appesantir sur terre ? Préférez-vous la vie présente à l'au-delà ? La jouissance de la vie présente n'est que peu de chose, comparée à celle de l'au-delà !* (39) *Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous infligera un châtiment douloureux, vous remplacera par un autre peuple, et vous ne Lui nuirez en rien, car Allah est omnipotent.*﴾

Allah (ﷻ) blâme ceux qui ont refusé de suivre le Messager d'Allah (ﷺ) dans l'expédition de Tabûk, pendant une période caniculaire où l'on recherche les fruits et l'ombre. ﴿Ô vous qui croyez ! Qu'avez-vous lorsqu'on vous dit : « Allez combattre sur le sentier d'Allah ! »﴾ lorsqu'on vous appelle au combat sur le sentier d'Allah, ﴿à vous appesantir sur terre﴾ à faire preuve de paresse et préférer demeurer dans l'aisance et la quiétude, et goûter aux fruits mûrs. ﴿Préférez-vous la vie présente à l'au-delà ?﴾ Qu'avez-vous à agir de la sorte ? Est-ce par agrément de ce bas-monde plutôt que de l'au-delà ? Puis Allah (ﷻ) appelle à délaisser ce bas-monde et à espérer en l'au-delà : ﴿La jouissance de la vie présente n'est que peu de chose, comparée à celle de l'au-delà !﴾ Puis Allah (ﷻ) met en garde contre l'abandon du djihad en disant : ﴿Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous infligera un châtiment douloureux, vous remplacera par un autre peuple﴾ pour assister Son Messager et établir Sa religion, ﴿et vous ne Lui nuirez en rien﴾ par votre abandon du djihad et votre abstention, ﴿car Allah est omnipotent﴾ Il peut triompher des ennemis sans vous.

إِلَّا تَنصُرُوهُ فَقَدْ نَصَرَهُ ٱللَّهُ إِذْ أَخْرَجَهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ثَانِىَ ٱثْنَيْنِ إِذْ هُمَا فِى ٱلْغَارِ إِذْ
يَقُولُ لِصَٰحِبِهِۦ لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَنَا ۖ فَأَنزَلَ ٱللَّهُ سَكِينَتَهُۥ عَلَيْهِ وَأَيَّدَهُۥ بِجُنُودٍ لَّمْ
تَرَوْهَا وَجَعَلَ كَلِمَةَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلسُّفْلَىٰ ۗ وَكَلِمَةُ ٱللَّهِ هِىَ ٱلْعُلْيَا ۗ وَٱللَّهُ
عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٤٠﴾

(40) ﴿*Si vous ne portez pas secours au Prophète, Allah [s'en chargera et Il] l'a déjà secouru, lorsque les mécréants l'ont chassé, et qu'ils n'étaient que deux quand, dans la grotte, il dit à son compagnon : « Ne t'afflige pas, Allah est avec nous ! », Allah fit descendre sur lui Sa quiétude et l'assista d'armées [d'anges] invisibles à vos yeux. Il rabaissa au plus bas la parole des mécréants. La parole d'Allah demeure toujours la plus haute. Allah est puissant et sage.*﴾

﴿Si vous ne lui portez pas secours﴾ à Son Messager, Allah l'a déjà secouru et soutenu, et Il lui suffira et le protègera, tout comme Il s'est chargé de le secourir ﴿lorsque les mécréants l'ont chassé, et qu'ils n'étaient que deux﴾ l'année de l'émigration, lorsque les polythéistes voulurent le tuer, l'emprisonner ou l'exiler. Il les fuit en compagnie du véridique, son compagnon Abû Bakr Ibn Abî Quhâfah. Ils trouvèrent refuge dans la grotte de Thawr pendant trois jours, le temps que rebroussent chemin ceux qui étaient partis sur leurs traces, pour cheminer ensuite vers Médine. Abû Bakr craignit qu'un polythéiste ne les découvre et ne fasse du tort au Messager d'Allah (ﷺ) qui lui dit pour le rassurer et l'affermir : « *Ô Abû Bakr ! Que penses-tu de deux hommes dont le troisième est Allah ?* » ﴿Allah fit descendre sur lui Sa quiétude﴾ Son soutien et Son secours sur le Messager, selon l'avis le plus répandu. On a également dit : sur Abû Bakr. On rapporte d'Ibn ᶜAbbâs et d'autres exégètes : « Ceci car la quiétude n'a jamais quitté le Messager (ﷺ). » Mais cela n'exclut pas que Sa

quiétude ait été renouvelée en ces circonstances : ﴾et l'assista d'armées invisibles à vos yeux﴿ les anges. ﴾Il rabaissa au plus bas la parole des mécréants﴿ le polythéisme, ﴾et fit de l'appel d'Allah﴿ qui est : il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, la parole la plus haute. ﴾Allah est puissant﴿ en Sa vengeance et Son secours, Il est invincible, et celui qui demande Son assistance et s'attache à sa Parole n'est pas opprimé, ﴾et Il est sage﴿ en Ses paroles et Ses actes.

ٱنفِرُوا۟ خِفَافًا وَثِقَالًا وَجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾

(41) ﴾*Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez de vos biens et de vos personnes sur le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne la mobilisation générale derrière le Messager (ﷺ) l'année de l'expédition de Tabûk pour combattre les ennemis d'Allah byzantins qui faisaient partie des Gens du Livre. Il impose aux croyants de partir avec lui, quelle que soit leur situation, bon gré mal gré, dans la difficulté ou la facilité. ﴾Légers ou lourds, lancez-vous au combat﴿ vieux, jeune, riche, pauvre. Allah n'a accepté l'excuse de personne. Puis Allah (ﷻ) incite les croyants à dépenser sur Son sentier et à offrir leur âme pour obtenir Son agrément et celui de Son Messager : ﴾et luttez de vos biens et vos personnes sur le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez.﴿ Cela est meilleur pour vous en ce bas-monde et dans l'au-delà, car vous allez dépenser une part minime de vos biens, et Allah vous accordera pour butin les biens de votre ennemi en ce bas-monde, en plus de ce qu'Il vous réserve dans l'au-delà comme faveurs.

لَوْ كَانَ عَرَضًا قَرِيبًا وَسَفَرًا قَاصِدًا لَّٱتَّبَعُوكَ وَلَٰكِنۢ بَعُدَتْ عَلَيْهِمُ ٱلشُّقَّةُ ۚ وَسَيَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ لَوِ ٱسْتَطَعْنَا لَخَرَجْنَا مَعَكُمْ يُهْلِكُونَ أَنفُسَهُمْ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٤٢﴾

(42) ﴾*S'il s'était agi d'un profit facile et d'un voyage court, ils t'auraient suivi, mais la distance leur parut longue. Et ils jureront par Allah : « Si nous avions pu, nous serions partis avec vous ! » causant ainsi leur propre perte, car Allah sait bien qu'ils mentent.*﴿

Allah (ﷻ) blâme ceux qui n'ont pas accompagné le Prophète (ﷺ) lors de l'expédition de Tabûk et sont restés chez eux après lui en avoir demandé la permission, en affichant qu'ils disposaient de motifs recevables, alors qu'il n'en était rien. Il dit : ﴾S'il s'était agi d'un profit facile et d'un voyage court, ils t'auraient suivi, mais la distance leur parut longue﴿ jusqu'au *Shâm*. ﴾Et ils jureront par Allah﴿ lorsque vous reviendrez vers eux, ﴾Si nous avions pu, nous serions partis avec vous !﴿ Sans ces motifs, nous serons venus avec vous. Allah dit : ﴾causant ainsi leur propre perte, car Allah sait bien qu'ils mentent.﴿

عَفَا ٱللَّهُ عَنكَ لِمَ أَذِنتَ لَهُمْ حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ لَكَ ٱلَّذِينَ صَدَقُوا۟ وَتَعْلَمَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٤٣﴾ لَا يَسْتَـْٔذِنُكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ أَن يُجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ

بِٱلْمُتَّقِينَ ﴿٤٤﴾ إِنَّمَا يَسْتَـْٔذِنُكَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ وَٱرْتَابَتْ قُلُوبُهُمْ فَهُمْ فِى
رَيْبِهِمْ يَتَرَدَّدُونَ ﴿٤٥﴾

(43) ﴿*Qu'Allah te pardonne de les avoir dispensés [du combat] avant que tu ne puisses distinguer ceux [dont les motifs] étaient véridiques de ceux qui mentaient.* (44) *Ceux qui croient en Allah et au Jour dernier ne te demandent pas de dispense lorsqu'il s'agit de combattre de leurs biens et de leurs personnes. Allah connaît parfaitement ceux qui [Le] craignent.* (45) *Les seuls à te demander dispense sont les hommes qui ne croient pas en Allah et au Jour dernier, dont les cœurs sont emplis de doute et qui ne font qu'hésiter dans leur incertitude.*﴾

Ce verset fut révélé concernant des gens qui dirent : « Demandez au Messager d'Allah (ﷺ) de vous dispenser. S'il vous l'accorde, restez chez vous, et s'il ne vous l'accorde pas, restez chez vous quand même. » C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿avant que tu ne puisses distinguer ceux [dont les motifs] étaient véridiques de ceux qui mentaient.﴾ Pourquoi ne les as-tu pas laissés lorsqu'ils t'ont demandé dispense, sans l'accorder à personne, afin que tu distingues celui d'entre eux qui est véridique dans l'obéissance qu'il affiche de celui qui est menteur, car ils étaient décidés à rester même si tu ne les dispensais pas. C'est la raison pour laquelle Allah (ﷻ) mentionne qu'aucun de ceux qui croient en Allah et en Son Messager ne lui demande dispense. ﴿Ceux qui croient en Allah et au Jour dernier ne te demandent pas de dispense﴾ pour ne pas participer à l'expédition, ﴿lorsqu'il s'agit de combattre de leurs biens et leurs personnes﴾ car ils considèrent le djihad comme un acte de dévotion, et dès qu'il les y incite, ils se pressent de lui obéir. ﴿Allah connaît parfaitement ceux qui [le] craignent. 45. Ne te demandent de dispense﴾ pour rester, parmi ceux qui ne disposent d'aucun motif recevable, ﴿que ceux qui ne croient pas en Allah et au Jour dernier﴾ qui n'espèrent pas la récompense d'Allah pour leurs œuvres dans l'au-delà, ﴿dont les cœurs sont emplis de doute﴾ concernant ce que tu leur apportes, ﴿et qui ne font qu'hésiter dans leur incertitude﴾ qui tergiversent, font un pas pour ensuite reculer, sans aucune résolution en quoi que ce soit. Ils sont hésitants, perdus, ne penchant ni vers les uns ni vers les autres, et celui qu'Allah égare tu ne trouveras pour lui aucun chemin vers la guidée.

۞ وَلَوْ أَرَادُوا۟ ٱلْخُرُوجَ لَأَعَدُّوا۟ لَهُۥ عُدَّةً وَلَٰكِن كَرِهَ ٱللَّهُ ٱنۢبِعَاثَهُمْ فَثَبَّطَهُمْ وَقِيلَ
ٱقْعُدُوا۟ مَعَ ٱلْقَٰعِدِينَ ﴿٤٦﴾ لَوْ خَرَجُوا۟ فِيكُم مَّا زَادُوكُمْ إِلَّا خَبَالًا وَلَأَوْضَعُوا۟ خِلَٰلَكُمْ
يَبْغُونَكُمُ ٱلْفِتْنَةَ وَفِيكُمْ سَمَّٰعُونَ لَهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾

(46) ﴿*S'ils avaient voulu partir au combat, ils auraient fait les préparatifs nécessaires, mais Allah réprouva leur départ [à vos côtés], ainsi Il leur ôta toute détermination et ils s'entendirent signifier : « Restez avec les impotents ! »* (47) *S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous, d'autant que certains parmi vous les écoutent. Allah connaît parfaitement les transgresseurs.*﴾

﴿S'ils avaient voulu partir combattre﴾ avec toi et se joindre à l'expédition, ﴿ils lui auraient fait les préparatifs nécessaires, mais Allah réprouva leur départ [avec vous]﴾ Il détesta, en ce qu'Il décréta, qu'ils se joignent à vous, ﴿ainsi Il leur ôta toute

détermination﴾ Il les retarda, ﴾et ils s'entendirent signifier : « Restez avec les impotents ! »﴿ Puis Allah (ﷻ) expose pourquoi Il a réprouvé qu'ils partent avec les croyants : ﴾S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir﴿ car ils sont lâches et traîtres, ﴾et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous﴿ ils se seraient pressés de propager parmi vous la calomnie, l'inimitié et les troubles, ﴾d'autant que certains parmi vous les écoutent﴿ leur obéissent, acceptent ce qu'ils disent, leur demandent conseil, même s'ils ne connaissent pas leur véritable condition, ce qui suscitera le mal entre les croyants et une grande corruption. Puis Allah (ﷻ) mentionne la perfection de Sa science en disant : ﴾Allah connaît parfaitement les transgresseurs﴿ Il informe ainsi qu'Il sait ce qui a été et ce qui est, et c'est pourquoi Il dit : ﴾S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir﴿ mentionnant ainsi leur condition s'ils étaient sortis avec lui, bien qu'ils n'y aient pas pris part.

لَقَدِ ٱبْتَغَوُا۟ ٱلْفِتْنَةَ مِن قَبْلُ وَقَلَّبُوا۟ لَكَ ٱلْأُمُورَ حَتَّىٰ جَآءَ ٱلْحَقُّ وَظَهَرَ أَمْرُ ٱللَّهِ وَهُمْ كَٰرِهُونَ ﴿٤٨﴾

(48) ﴾*Ils ont déjà cherché, avant cela, à répandre le mal et conspirer contre toi, jusqu'à ce que la vérité se manifeste et que triomphe l'ordre d'Allah, malgré leur aversion.*﴿

Allah (ﷻ) incite Son Prophète (ﷺ) contre les hypocrites : ﴾Ils ont déjà cherché, avant cela, à répandre le mal et conspirer contre toi.﴿ Ils ont déjà mis en œuvre leur idée et ont déjà réfléchi à la manière de ruser contre toi et tes Compagnons, d'abandonner ta religion et de l'affaiblir depuis très longtemps. Depuis l'arrivée du Prophète à Médine où il était combattu par tous les Arabes, de même que par les juifs de Médine et ses hypocrites. Mais lorsqu'Allah lui accorda la victoire à Badr et donna la suprématie à Sa Parole, ᶜAbd Allah Ibn Ubayy et ses compagnons se dirent : « La situation a changé. » Ils embrassèrent l'islam en apparence, mais chaque fois qu'Allah renforçait l'islam et ses adeptes, cela les courrouçait et les affligeait. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾jusqu'à ce que la vérité se manifeste et que triomphe l'ordre d'Allah, malgré leur aversion.﴿

وَمِنْهُم مَّن يَقُولُ ٱئْذَن لِّى وَلَا تَفْتِنِّىٓ ۚ أَلَا فِى ٱلْفِتْنَةِ سَقَطُوا۟ ۗ وَإِنَّ جَهَنَّمَ لَمُحِيطَةٌۢ بِٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٤٩﴾

(49) ﴾*Tel d'entre eux vient te dire : « Dispense-moi [de cette expédition] et ne me fais pas tomber dans le péché. » Mais ils sont déjà tombés dans le péché. L'Enfer cerne les mécréants.*﴿

Tel parmi les hypocrites te dit, ô Muhammad : ﴾Dispense-moi [de cette expédition] et ne me fais pas tomber dans le péché﴿ en m'emmenant avec toi, en raison des esclaves byzantines. ﴾Mais ils sont déjà tombés dans le péché﴿ en disant cela. ﴾L'Enfer cerne les mécréants﴿, ils n'y trouveront aucune échappatoire.

إِن تُصِبْكَ حَسَنَةٌ تَسُؤْهُمْ وَإِن تُصِبْكَ مُصِيبَةٌ يَقُولُوا۟ قَدْ أَخَذْنَآ أَمْرَنَا مِن قَبْلُ وَيَتَوَلَّوا۟
وَّهُمْ فَرِحُونَ ﴿٥٠﴾ قُل لَّن يُصِيبَنَآ إِلَّا مَا كَتَبَ ٱللَّهُ لَنَا هُوَ مَوْلَىٰنَا ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ
ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿٥١﴾

(50) ﴿*Si un bien te touche, ils s'en affligent ; et si un malheur t'atteint, ils disent : « [Heureusement] que nous avions pris d'avance nos précautions ! » Et ils se détournent tout en exultant de joie.* (51) *Dis-leur : « Rien ne nous atteindra, si ce n'est ce qu'Allah nous a écrit. Il est notre Maître, et c'est en Allah seul que les croyants placent leur confiance. »*﴾

Allah (ﷻ) informe Son Prophète de leur inimitié, car quoi qu'il obtienne comme bien, telle une victoire sur ses ennemis qu'Allah lui accorde ainsi qu'à ses Compagnons, cela les afflige. ﴿et si un malheur t'atteint, ils disent : « [Heureusement] que nous avions pris d'avance nos précautions ! »﴾ en nous préservant de le suivre avant cela, ﴿Et ils se détournent tout en exultant de joie.﴾ Allah (ﷻ) oriente le Messager d'Allah (ﷺ) vers le fait de répondre à leur inimitié totale : ﴿Dis : Rien ne nous atteindra, si ce n'est ce qu'Allah nous a écrit.﴾ Nous sommes sous Sa volonté et Son pouvoir, ﴿Il est notre Maître﴾ notre refuge, ﴿et c'est en Allah seul que les croyants placent leur confiance. »﴾ Nous plaçons notre confiance en Lui, Il nous suffit, et Il est le meilleur des protecteurs.

قُلْ هَلْ تَرَبَّصُونَ بِنَآ إِلَّآ إِحْدَى ٱلْحُسْنَيَيْنِ ۖ وَنَحْنُ نَتَرَبَّصُ بِكُمْ أَن يُصِيبَكُمُ ٱللَّهُ بِعَذَابٍ مِّنْ
عِندِهِۦٓ أَوْ بِأَيْدِينَا ۖ فَتَرَبَّصُوٓا۟ إِنَّا مَعَكُم مُّتَرَبِّصُونَ ﴿٥٢﴾ قُلْ أَنفِقُوا۟ طَوْعًا أَوْ كَرْهًا لَّن يُتَقَبَّلَ
مِنكُمْ ۖ إِنَّكُمْ كُنتُمْ قَوْمًا فَٰسِقِينَ ﴿٥٣﴾ وَمَا مَنَعَهُمْ أَن تُقْبَلَ مِنْهُمْ نَفَقَٰتُهُمْ إِلَّآ أَنَّهُمْ كَفَرُوا۟
بِٱللَّهِ وَبِرَسُولِهِۦ وَلَا يَأْتُونَ ٱلصَّلَوٰةَ إِلَّا وَهُمْ كُسَالَىٰ وَلَا يُنفِقُونَ إِلَّا وَهُمْ كَٰرِهُونَ ﴿٥٤﴾

(52) ﴿*Dis-leur : « Qu'attendez-vous qu'il nous arrive, sinon l'une des deux meilleures choses ? Alors que nous attendons qu'Allah vous frappe d'un châtiment venant directement de Lui ou infligé par nous. Attendez donc ! Nous attendons nous aussi avec vous. »* (53) *Dis-leur : « Dépensez de gré ou de force, rien ne sera accepté de vous, car vous êtes transgresseurs. »* (54) *Ce qui empêche leurs aumônes d'être acceptées est qu'ils ne croient pas en Allah et en Son messager, qu'ils ne se rendent à la prière qu'avec paresse, et qu'ils ne dépensent [sur le sentier d'Allah] qu'à contrecœur.*﴾

﴿Dis﴾ leur, ô Muhammad : ﴿Qu'attendez-vous qu'il nous arrive, sinon l'une des deux meilleures choses ?﴾ le martyre ou la victoire sur vous. ﴿Alors que nous attendons qu'Allah vous frappe d'un châtiment venant directement de Lui ou infligé par nous﴾ par la captivité ou la mort. ﴿Attendez donc ! Nous attendons nous aussi avec vous.﴾ Sa Parole : ﴿Dépensez, de gré ou de force﴾ signifie par obéissance ou contrainte, ﴿rien ne sera accepté de vous, car vous êtes transgresseurs.﴾

Puis Allah (ﷻ) expose que la raison pour laquelle rien n'est accepté d'eux : ﴿est qu'ils ne croient pas en Allah et en Son Messager﴾ et les œuvres ne sont valides qu'avec la foi, ﴿qu'ils ne se rendent à la prière qu'avec paresse﴾ ils n'ont aucun

dessein valide et ne porte aucune préoccupation à œuvrer, ﴾et qu'ils ne dépensent [sur le sentier d'Allah] qu'à contrecœur.﴿ Le véridique et digne de confiance a dit : « *Allah ne se lasse pas tant que vous ne vous lassez pas.* »[1] « *Allah est bon et n'accepte que ce qui est bon.* »[2] C'est pourquoi Allah n'accepte d'eux ni dépense ni œuvre, car Il n'accepte les œuvres que de ceux qui Le craignent.

فَلَا تُعْجِبْكَ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُمْ ۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُم بِهَا فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَتَزْهَقَ أَنفُسُهُمْ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٥٥﴾

(55) ﴾*Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Par leur biais, Allah ne veut rien d'autre que les châtier ici-bas, et qu'au moment de rendre l'âme ils soient mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) dit à Son Messager (ﷺ) : ﴾Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point !﴿ comme Il dit :

وَلَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ زَهْرَةَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا لِنَفْتِنَهُمْ فِيهِ ۚ وَرِزْقُ رَبِّكَ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ ﴿١٣١﴾

﴾Ne regarde pas [avec envie] les jouissances que Nous accordons à certains groupes d'entre eux. Ce n'est là que la parure de cette vie destinée à les éprouver. La récompense de ton Seigneur est meilleure et plus durable.﴿[3]

﴾Allah veut uniquement les châtier à travers eux ici-bas﴿ par la zakat et les dépenses qui en sont faites sur le sentier d'Allah. ﴾et qu'ils rendent l'âme mécréants﴿ Il veut les faire mourir dans la mécréance afin que cela soit plus offensant et plus dur dans le châtiment – qu'Allah nous en préserve. C'est là une manière de les amener progressivement au châtiment à travers la condition qu'ils vivent.

وَيَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ إِنَّهُمْ لَمِنكُمْ وَمَا هُم مِّنكُمْ وَلَٰكِنَّهُمْ قَوْمٌ يَفْرَقُونَ ﴿٥٦﴾ لَوْ يَجِدُونَ مَلْجَـًٔا أَوْ مَغَٰرَٰتٍ أَوْ مُدَّخَلًا لَّوَلَّوْا۟ إِلَيْهِ وَهُمْ يَجْمَحُونَ ﴿٥٧﴾

(56) ﴾*Ils jurent par Allah qu'ils sont des vôtres, alors qu'ils ne le sont pas, ils ont seulement peur.* (57) *S'ils trouvaient un refuge, une caverne ou un souterrain, ils s'y précipiteraient [pour vous fuir].*﴿

Allah (ﷻ) informe Son Prophète (ﷺ) de leur impuissance, frayeur et effroi, et du fait qu'ils ﴾jurent par Allah qu'ils sont des vôtres, alors qu'ils ne le sont pas, ils ont seulement peur﴿ et c'est ce qui les amène à jurer. ﴾S'ils trouvaient un refuge﴿ une citadelle où se retirer, un abri où se protéger, ﴾une caverne﴿ dans la montagne, ﴾ou un souterrain ils s'y précipiteraient [pour vous fuir]﴿ ils se presseraient de vous quitter, car ils ne vous fréquentent qu'à contrecœur et non par amour. Ils aimeraient ne pas se mêler à vous, mais la nécessité a ses règles, et c'est pourquoi ils ne cessent d'éprouver angoisse, tristesse et soucis, car l'islam et ses adeptes ne cessent d'obtenir puissance, triomphe et élévation.

[1] Al-Bukhârî (43) et Muslim (782).
[2] Muslim (1015).
[3] *Ta-Ha*, v.131.

وَمِنْهُم مَّن يَلْمِزُكَ فِي ٱلصَّدَقَٰتِ فَإِنْ أُعْطُوا۟ مِنْهَا رَضُوا۟ وَإِن لَّمْ يُعْطَوْا۟ مِنْهَآ إِذَا هُمْ يَسْخَطُونَ ﴿٥٨﴾
وَلَوْ أَنَّهُمْ رَضُوا۟ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَقَالُوا۟ حَسْبُنَا ٱللَّهُ سَيُؤْتِينَا ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ وَرَسُولُهُۥٓ
إِنَّآ إِلَى ٱللَّهِ رَٰغِبُونَ ﴿٥٩﴾

(58) ﴿*Il en est parmi eux qui te critiquent concernant [le partage] des aumônes : si on leur en donne, ils sont satisfaits ; mais s'ils n'en perçoivent rien, ils se courroucent.* (59) *[Il eut été meilleur pour eux] de se contenter de ce qu'Allah et Son Messager leur ont accordé et de dire : « Allah nous suffit. Allah nous accordera bientôt de Sa grâce, de même Son Messager ! Et c'est en Allah seul que nous espérons. »*﴾

﴿Il en est parmi eux﴾ parmi les hypocrites ﴿qui te critiquent concernant [le partage] des aumônes﴾ lorsque tu les distribues, en portant des accusations à ton encontre, alors que ce sont eux qui méritent ces accusations. De plus, ils ne contestent pas pour l'intérêt de la religion, mais pour leur propre intérêt, c'est pourquoi ﴿si on leur en donne, ils sont satisfaits ; mais s'ils n'en perçoivent rien, ils se courroucent﴾ pour eux-mêmes. Puis Allah (ﷻ) leur indique ce qui est meilleur pour eux : ﴿[Il eut été meilleur pour eux] de se contenter de ce qu'Allah et Son Messager leur ont accordé et de dire : « Allah nous suffit. Allah nous accordera bientôt de Sa grâce, de même Son Messager ! Et c'est en Allah seul que nous espérons. »﴾ Ce noble verset contient une grande règle de bienséance et une subtilité éminente en faisant de la satisfaction vis-à-vis de ce qu'Allah et Son Messager accordent ainsi que de la confiance en Allah seul : ﴿Allah nous suffit﴾ de même que l'espoir en Allah seul dans la permission accordée d'obéir au Messager (ﷺ), de se conformer à ses ordres, délaisser ses interdits, croire en ce dont il informe et suivre ses traces.

۞ إِنَّمَا ٱلصَّدَقَٰتُ لِلْفُقَرَآءِ وَٱلْمَسَٰكِينِ وَٱلْعَٰمِلِينَ عَلَيْهَا وَٱلْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبُهُمْ وَفِي ٱلرِّقَابِ وَٱلْغَٰرِمِينَ
وَفِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ ۖ فَرِيضَةً مِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٦٠﴾

(60) ﴿*Les aumônes ne sont destinées qu'aux pauvres, aux indigents, à ceux qui les collectent, à ceux dont on veut gagner les cœurs [à l'islam], à l'affranchissement [des esclaves], à ceux qui sont accablés de dettes, [au combat] sur le sentier d'Allah, et au voyageur [dans le besoin]. Telle est la prescription d'Allah ! Allah est omniscient et sage.*﴾

Après avoir mentionné l'opposition des hypocrites ignorants au Prophète (ﷺ) et leur critique de son partage des aumônes, Allah (ﷻ) explique que c'est Lui qui les répartit, en expose les règles, et s'en charge Lui-même, sans en laisser le partage à quiconque en dehors de Lui. Il les a ainsi réparties entre les catégories citées. Les pauvres sont mentionnés en premier car ce sont ceux qui sont le plus dans le besoin. Concernant les indigents, Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'indigent n'est pas celui qui mendie et qu'on contente par une ou deux bouchées, une ou deux dattes, mais l'indigent est celui qui ne demande pas aux gens et qu'on ne soupçonne pas [d'être dans le besoin], si bien qu'on ne lui accorde pas*

l'aumône. »[1] Ceux qui les collectent sont les percepteurs et collecteurs qui ont droit à une part, mais il n'est pas permis qu'ils fassent partie des proches du Messager d'Allah (ﷺ) pour lesquels l'aumône est interdite. Ceux dont on veut gagner les cœurs à l'islam sont de plusieurs catégories : on donne aux uns afin qu'ils embrassent l'islam, à d'autres pour affermir leur conversion à l'islam, et leur cœur, à d'autres en raison de ce qu'on espère de la conversion de leurs semblables, et à d'autres encore afin qu'ils collectent la zakat de ceux qui sont autour d'eux ou pour qu'ils protègent les territoires des musulmans aux frontières.

L'affranchissement des esclaves désigne les esclaves de manière globale et non pas uniquement ceux qui rachètent leur liberté. Ceux qui sont lourdement endettés sont de plusieurs catégories : parmi eux, celui qui supporte une créance pour autrui, ou celui qui se porte garant d'une dette et ne peut s'en acquitter, ou celui qui s'endette pour accomplir un acte religieux ou un péché et qui ensuite s'en repent. Ceux-ci ont droit à la zakat. Ceux qui combattent sur le sentier d'Allah sont ceux qui ne perçoivent aucune indemnité du gouverneur. Quant le voyageur dans le besoin, il s'agit du voyageur de passage dans une contrée et qui ne possède pas de quoi poursuivre son voyage. On lui octroie des aumônes ce qui lui permettra de retourner à son pays, même s'il possède des biens [chez lui]. Cette règle s'applique à celui qui voyage depuis son pays sans rien prendre avec lui. On lui octroie des biens de la zakat ce qui lui suffira pour son aller et retour. ﴾Telle est la prescription d'Allah !﴿ une Loi établie par la prescription d'Allah, Son imposition et Sa répartition. ﴾Allah est omniscient﴿ Il connaît les apparences des choses, ce qu'elles renferment, ainsi que les intérêts de Ses serviteurs ; ﴾et sage﴿ en ce qu'Il dit, fait, légifère et décrète. Il n'y a de divinité digne d'adoration et de Seigneur véritable que Lui.

وَمِنْهُمُ ٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱلنَّبِيَّ وَيَقُولُونَ هُوَ أُذُنٌ ۚ قُلْ أُذُنُ خَيْرٍ لَّكُمْ يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَيُؤْمِنُ
لِلْمُؤْمِنِينَ وَرَحْمَةٌ لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ ۚ وَٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ رَسُولَ ٱللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦١﴾

(61) ﴾*Il en est parmi eux qui causent du tort au Prophète et disent : « Il écoute tout ce qu'on lui dit ! » Réponds-leur : « Il est tout oreille à ce qui est un bien pour vous. Il a foi en Allah et croit les croyants, et il est une miséricorde pour ceux d'entre vous qui ont la foi. Quant à ceux qui causent du tort au Messager d'Allah, un châtiment douloureux leur est réservé. »*﴿

Il est parmi les hypocrites des gens qui causent du tort au Messager d'Allah (ﷺ) en disant : ﴾Il écoute tout ce qu'on lui dit !﴿ Il croit tout ce qu'on lui dit sur nous, il croit toute personne qui lui parle, et si nous lui jurons une chose, il nous croit. ﴾Réponds-leur : Il est tout oreille à ce qui est un bien pour vous﴿ il distingue le véridique du menteur, ﴾Il a foi en Allah et croit les croyants, et il est une miséricorde pour ceux d'entre vous qui ont la foi﴿ il est un argument contre les mécréants, et c'est pourquoi Il dit : ﴾Quant à ceux qui causent du tort au Messager d'Allah, un châtiment douloureux leur est réservé.﴿

يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ لَكُمْ لِيُرْضُوكُمْ وَٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ أَحَقُّ أَن يُرْضُوهُ إِن كَانُوا۟ مُؤْمِنِينَ ﴿٦٢﴾ أَلَمْ
يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّهُۥ مَن يُحَادِدِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَأَنَّ لَهُۥ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدًا فِيهَا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْخِزْىُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٦٣﴾

[1] Al-Bukhârî (1479) et Muslim (1039).

(62) ﴿*Ils jurent par Allah pour obtenir votre agrément. Or c'est plutôt l'agrément d'Allah et de Son messager que ces gens devraient rechercher s'ils sont vraiment croyants.* (63) *Ne savent-ils pas que quiconque s'oppose à Allah et à Son Messager aura le feu de la Géhenne pour demeure éternelle ? Telle est l'humiliation suprême.*﴾

Allah (ﷻ) dit à ceux qui croient en Lui et en Son Messager (ﷺ) que les hypocrites viennent leur jurer que ce qui leur est parvenu de leurs critiques et offenses faites au Prophète (ﷺ) n'est pas vrai. Ils prêtent ainsi de faux serments pour vous assurer qu'ils sont sur votre religion et des vôtres face à ceux qui s'opposent à vous, cherchant ainsi votre agrément. Ceci alors qu'Allah et Son Messager sont plus en droit qu'ils recherchent leur agrément par le repentir pour ce qu'ils ont dit. » ﴿Ne savent-ils pas que quiconque s'oppose à Allah et à Son Messager﴾, n'ont-ils pas réalisé et su que celui qui s'oppose à Lui et Le combat, ﴿aura le feu de la Géhenne pour demeure éternelle ?﴾ où il subira mépris et châtiment. ﴿Telle est l'humiliation suprême﴾ et le grand malheur.

يَحْذَرُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ أَن تُنَزَّلَ عَلَيْهِمْ سُورَةٌ تُنَبِّئُهُم بِمَا فِى قُلُوبِهِمْ ۚ قُلِ ٱسْتَهْزِءُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ مُخْرِجٌ مَّا تَحْذَرُونَ ﴿٦٤﴾

(64) ﴿*Les hypocrites redoutent qu'on ne révèle une sourate dévoilant ce que recèlent leurs cœurs. Dis-leur : « Moquez-vous ! Allah dévoilera ce que vous redoutez ! »*﴾

Ils parlaient entre eux puis disaient : Pourvu qu'Allah ne dévoile pas notre secret ! ﴿Dis-leur : « Moquez-vous ! Allah dévoilera ce que vous redoutez ! »﴾ Allah révélera à Son Messager ce qui vous confondra et exposera votre condition. C'est pourquoi Qatâdah dit : « C'est la raison pour laquelle cette sourate était nommée : celle qui dévoile (الفاضِحَة, *al-fâdihah*), car elle dévoila les hypocrites. »

وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ لَيَقُولُنَّ إِنَّمَا كُنَّا نَخُوضُ وَنَلْعَبُ ۚ قُلْ أَبِٱللَّهِ وَءَايَٰتِهِۦ وَرَسُولِهِۦ كُنتُمْ تَسْتَهْزِءُونَ ﴿٦٥﴾ لَا تَعْتَذِرُوا۟ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ ۚ إِن نَّعْفُ عَن طَآئِفَةٍ مِّنكُمْ نُعَذِّبْ طَآئِفَةًۢ بِأَنَّهُمْ كَانُوا۟ مُجْرِمِينَ ﴿٦٦﴾

(65) ﴿*Si tu les interroges [sur leurs propos], ils répondront : « Nous ne faisions que bavarder et plaisanter. » Dis-leur : « Est-ce d'Allah, de Ses versets et de Son Messager que vous vous moquiez ?* (66) *Ne cherchez pas à vous excuser ! Vous avez montré votre mécréance après avoir affiché la foi ! » Si Nous pardonnons à une partie d'entre vous, Nous en châtierons une autre pour s'être rendue coupable [de mécréance].*﴾

ᶜAbd Allah Ibn ᶜUmar rapporte qu'un jour, dans d'une assise, lors de l'expédition de Tabûk, un homme dit : « Je n'ai jamais vu de savants comme les nôtres, plus ventrus, menteurs et lâches qu'eux au combat ! » Un homme dans l'assise lui dit : « Tu mens ! Tu es plutôt hypocrite, et j'en informerai le Messager d'Allah ! » On le rapporta au Messager d'Allah (ﷺ) et le Coran fut révélé. » ᶜAbd Allah Ibn ᶜUmar dit : « Je l'ai vu accroché à la bride de la chamelle du Messager d'Allah (ﷺ), meurtri par les pierres, et disant : « Ô Messager d'Allah ! Nous ne faisions que bavarder et

plaisanter ! » Et le Messager d'Allah (ﷺ) ne cessait de répéter : ﴿Est-ce d'Allah, de Ses versets et de Son messager que vous vous moquiez ? 66. Ne cherchez pas à vous excuser ! Vous avez montré votre mécréance après avoir affiché la foi ! »﴾ »[1]

﴿Ne cherchez pas à vous excuser ! Vous avez montré votre mécréance après avoir affiché la foi !﴾ en proférant ces propos par lesquels vous vous êtes moqués, ﴿Si Nous pardonnons à une partie d'entre vous﴾ Il ne sera pas pardonné à vous tous, mais certains d'entre vous doivent être châtiés ﴿pour leur transgression﴾ en ces propos licencieux et faux.

ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتُ بَعْضُهُم مِّنۢ بَعْضٍ ۚ يَأْمُرُونَ بِٱلْمُنكَرِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمَعْرُوفِ وَيَقْبِضُونَ
أَيْدِيَهُمْ ۚ نَسُوا۟ ٱللَّهَ فَنَسِيَهُمْ ۗ إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٦٧﴾ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتِ
وَٱلْكُفَّارَ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ هِىَ حَسْبُهُمْ ۚ وَلَعَنَهُمُ ٱللَّهُ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٦٨﴾

(67) ﴿*Les hypocrites, hommes et femmes, sont tous semblables. Ils commandent le mal, interdisent le bien, et sont avares [de dépenses sur le sentier d'Allah]. Ils ont délaissé [l'obéissance à] Allah, c'est pourquoi Il les a abandonnés [dans la mécréance]. Les hypocrites sont les dévoyés.* (68) *Aux hypocrites, hommes et femmes, et aux mécréants, Allah a promis le feu de l'Enfer où ils demeureront éternellement. Il leur suffira [pour châtiment]. Allah les a maudits et ils subiront un châtiment permanent.*﴾

Allah (ﷻ) blâme les hypocrites qui sont à l'opposé des caractéristiques des croyants qui, eux, ordonnent le bien et interdisent le mal ; alors que les hypocrites ﴿commandent le mal, interdisent le bien, et sont avares﴾ de dépenses sur le sentier d'Allah. ﴿Ils ont délaissé Allah﴾ Sa mention, ﴿c'est pourquoi Il les a abandonnés﴾ agissant envers eux comme ils ont agi envers Lui. ﴿Les hypocrites sont les dévoyés﴾ ceux qui sortent de la voie de la vérité et empruntent la voie de l'égarement. ﴿Aux hypocrites, hommes et femmes, et aux mécréants, Allah a promis le feu de l'Enfer﴾ pour ces agissements, ﴿où ils demeureront éternellement﴾ eux et les mécréants. ﴿Il leur suffira﴾ pour châtiment, ﴿Allah les a maudits﴾ Il les a chassés et éloignés [de Sa miséricorde], ﴿et ils subiront un châtiment permanent.﴾

كَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ كَانُوٓا۟ أَشَدَّ مِنكُمْ قُوَّةً وَأَكْثَرَ أَمْوَٰلًا وَأَوْلَٰدًا ۚ فَٱسْتَمْتَعُوا۟ بِخَلَٰقِهِمْ فَٱسْتَمْتَعْتُم
بِخَلَٰقِكُمْ كَمَا ٱسْتَمْتَعَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُم بِخَلَٰقِهِمْ وَخُضْتُمْ كَٱلَّذِى خَاضُوٓا۟ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ
أَعْمَٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٦٩﴾

(69) ﴿*Tel [fut également le sort de] ceux qui vous ont précédés. Ils étaient pourtant plus forts, plus riches et avaient plus d'enfants que vous. Ils jouirent de leur part [en ce bas-monde] et vous avez joui de la vôtre comme vos prédécesseurs ont joui de la leur ; et vous plongez [dans le faux et le mensonge] comme ils s'y sont plongés. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines, en ce bas-monde et dans l'au-delà, et ce sont eux les perdants.*﴾

[1] *Sahîh Asbâb An-Nuzûl* (122).

Allah (ﷻ) dit que les hypocrites sont frappés du châtiment d'Allah en ce bas-monde et dans l'au-delà, comme leurs prédécesseurs. ﴿Ils jouirent de leur part﴾ leur religion, ﴿et vous plongez comme ils s'y sont plongés﴾ dans le mensonge et le faux. ﴿Voilà ceux dont les œuvres sont vaines﴾ leurs efforts sont perdus, ils n'en obtiendront aucune récompense car ils sont corrompus, ﴿en ce bas-monde et dans l'au-delà, et ce sont eux les perdants﴾ car ils n'en obtiendront aucune récompense.

أَلَمْ يَأْتِهِمْ نَبَأُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَقَوْمِ إِبْرَٰهِيمَ وَأَصْحَٰبِ مَدْيَنَ وَٱلْمُؤْتَفِكَٰتِ ۚ أَتَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ ۖ فَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٧٠﴾

(70) ﴿*L'histoire de ceux qui les ont précédés ne leur est-elle pas parvenue ? Celle des peuples de Noé, de ᶜÂd, de Thamûd, d'Abraham, des habitants de Madian, et des cités renversées ? Leurs messagers leur apportèrent des preuves manifestes, [mais ils les démentirent et furent anéantis]. Allah ne leur fit en cela aucun tort, mais ils se firent du tort à eux-mêmes.*﴾

Allah (ﷻ) exhorte les hypocrites qui démentent les messagers : ﴿L'histoire de ceux qui les ont précédés ne leur est-elle pas parvenue ?﴾ N'avez-vous pas été informés des communautés précédentes qui ont démenti les messagers : ﴿le peuple de Noé﴾ et le déluge qui noya tous les habitants de la terre, à l'exception de ceux qui crurent en Son serviteur et messager Noé (عليه السلام) ; ﴿le peuple de ᶜÂd﴾ qui fut anéanti par un vent dévastateur après avoir démenti Hûd (عليه السلام) ; ﴿le peuple de Thamûd﴾ qui fut saisi par le Cri lorsqu'il démentit Sâlih ; ﴿le peuple d'Abraham﴾ et la manière dont Allah le soutint par des miracles manifestes contre eux, et fit périr leur roi Nemrod, qu'Allah le maudisse ; ﴿les habitants de Madian﴾ qui constituent le peuple de Shuᶜayb (عليه السلام) qui fut frappé par le cataclysme, le Cri et le châtiment du jour de la nuée ; ﴿et des citées renversées﴾ du peuple de Loth qu'Allah a anéantis jusqu'au dernier pour avoir démenti le prophète d'Allah Loth (عليه السلام) et s'être livrés à une turpitude en laquelle personne ne les avait précédés sur terre. ﴿Leurs messagers leur apportèrent des preuves manifestes﴾ des arguments et signes irréfutables, ﴿Allah ne leur fit aucun tort﴾ en les anéantissant, car Il a établi contre eux les preuves en envoyant les Messagers et en dissipant toute excuse, ﴿mais ils se firent du tort à eux-mêmes﴾ en démentant les messagers et en s'opposant à la vérité. Ils ont donc été frappés par le châtiment et la destruction.

وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ يَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَيُطِيعُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ سَيَرْحَمُهُمُ ٱللَّهُ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٧١﴾

(71) ﴿*Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le bien, interdisent le mal, observent la prière, acquittent la zakat et obéissent à Allah et à Son Messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde. Allah est puissant et sage.*﴾

Après avoir mentionné les caractéristiques blâmables des hypocrites, Allah (ﷻ) fait suivre cela par la mention des caractéristiques louables des croyants : ﴿Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres﴾ Ils s'assistent et se soutiennent, ainsi le Prophète (ﷺ) dit : « *Le croyant est, pour le croyant, comme une construction dont chaque partie soutient l'autre.* », et il entrecroisa ses doigts.[1] ﴿Ils commandent le bien, interdisent le mal﴾ comme Il dit :

وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ

﴿Qu'un groupe d'entre vous appelle au bien, ordonne ce qui est approuvé [par la Loi], et interdise ce qui est réprouvé.﴾[2]

﴿ils observent la prière, acquittent la zakat﴾, ils obéissent à Allah et se montrent bienfaisants envers Ses créatures ; ﴿et obéissent à Allah et à Son Messager﴾ en ce qu'ils ordonnent et délaissent ce qu'ils interdisent. ﴿Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde﴾ ceux qui se parent de ces caractéristiques, ﴿Allah est puissant﴾ Il donne la puissance à celui qui Lui obéit, car la puissance appartient à Allah, à Son Messager ainsi qu'aux croyants ; ﴿et sage﴾ en Son partage de ces caractéristiques entre ces deux groupes et Son attribution des caractéristiques précédentes aux hypocrites. Il possède la sagesse en tout ce qu'Il fait.

وَعَدَ اللَّهُ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَمَسَاكِنَ طَيِّبَةً
فِي جَنَّاتِ عَدْنٍ ۚ وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ أَكْبَرُ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿٧٢﴾

(72) ﴿*Allah a promis aux croyants et aux croyantes des jardins sous lesquels coulent des rivières, pour l'éternité, ainsi que des demeures agréables, dans des jardins d'établissement permanent. Et l'agrément d'Allah est plus grand encore [que tous ces bienfaits] ; voilà la réussite suprême.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne ce qu'Il a préparé aux croyants et aux croyantes comme bienfaits et délices éternels dans ﴿des jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement, ainsi que des demeures agréables﴾ bien construites et agréables à vivre. ﴿Et l'agrément d'Allah est plus grand encore.﴾ Le fait qu'Allah les agrée est plus grand, plus considérable, et plus immense que les délices dans lesquels ils se trouveront.

يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ جَاهِدِ الْكُفَّارَ وَالْمُنَافِقِينَ وَاغْلُظْ عَلَيْهِمْ ۚ وَمَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ الْمَصِيرُ ﴿٧٣﴾
يَحْلِفُونَ بِاللَّهِ مَا قَالُوا وَلَقَدْ قَالُوا كَلِمَةَ الْكُفْرِ وَكَفَرُوا بَعْدَ إِسْلَامِهِمْ وَهَمُّوا بِمَا لَمْ يَنَالُوا ۚ وَمَا
نَقَمُوا إِلَّا أَنْ أَغْنَاهُمُ اللَّهُ وَرَسُولُهُ مِن فَضْلِهِ ۚ فَإِن يَتُوبُوا يَكُ خَيْرًا لَّهُمْ ۖ وَإِن يَتَوَلَّوْا يُعَذِّبْهُمُ اللَّهُ
عَذَابًا أَلِيمًا فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ ۚ وَمَا لَهُمْ فِي الْأَرْضِ مِن وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٧٤﴾

(73) ﴿*Ô Prophète ! Lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude envers eux. Leur destination finale sera la Géhenne, et quelle mauvaise destination [elle sera pour eux] !* (74) *Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas proféré de paroles de mécréance,*

[1] Al-Bukhârî (2446) et Muslim (2585).
[2] *Âl ʿImrân*, v.104.

alors qu'ils les ont bien prononcées, et leur mécréance s'est manifestée après avoir [jusqu'ici] affiché l'islam. Ils ont tramé [un complot] qu'ils n'ont pu réaliser. Ils n'ont pourtant aucun reproche à faire sinon qu'Allah – ainsi que Son Messager – les a comblés de Sa grâce. S'ils se repentent, cela sera meilleur pour eux, mais s'ils se détournent, Allah leur affligera un châtiment douloureux, ici-bas et dans l'au-delà, et ils n'auront sur terre ni allié ni secours.﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) de lutter contre les mécréants et les hypocrites, et d'être rude envers eux ; comme Il lui a ordonné d'être affable envers les croyants qui le suivent. Il l'informe que la destination finale des mécréants et des hypocrites sera l'Enfer dans l'au-delà. Allah lui ordonne de combattre les mécréants par le sabre et les hypocrites par la langue, en leur déniant toute bienveillance. ﴾Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas proféré de paroles de mécréance, alors qu'ils les ont bien prononcées, et leur mécréance s'est manifestée après avoir [jusqu'ici] affiché l'islam.﴿ Anas Ibn Mâlik rapporte : « Alors que le Messager d'Allah (ﷺ) prononçait un discours, un hypocrite dit : « Si lui dit vrai, alors nous sommes pires que des ânes. » Zayd Ibn Arqam lui dit : « Oui ! Par Allah, il dit vrai ! Et toi tu es pire qu'un âne ! » Il rapporta cela au Messager d'Allah (ﷺ), et l'homme nia avoir dit cela. Allah révéla ce verset pour confirmer les dires de Zayd. »[1]

﴾Ils ont tramé [un complot] qu'ils n'ont pu réaliser﴿ On a dit que ceci fut révélé concernant Al-Julâs Ibn Suwayd qui eut l'intention de tuer le fils de son épouse lorsque ce dernier lui dit qu'il informerait le Messager d'Allah (ﷺ) des propos qu'il avait tenus. On a également dit qu'elle fut révélée concernant ᶜAbd Allah Ibn Ubayy qui voulut assassiner le Messager d'Allah (ﷺ). ﴾Ils n'ont pourtant aucun reproche à faire sinon qu'Allah – ainsi que Son Messager – les a comblés de Sa grâce﴿, le Messager d'Allah n'a commis aucune faute à leur égard, mais Allah les a comblés de Sa bénédiction. Si leur félicité avait dû se réaliser, Allah les aurait guidés vers ce que Son Messager a apporté. Puis Allah (ﷻ) les appelle au repentir en disant : ﴾S'ils se repentent, cela est meilleur pour eux, mais s'ils se détournent, Allah leur affligera un châtiment douloureux﴿ s'ils persistent sur leur voie, ﴾ici-bas﴿ par la mort, l'affliction et les soucis, ﴾et dans l'au-delà﴿ par le châtiment, le supplice, l'humiliation, et l'avilissement, ﴾et ils n'auront sur terre ni allié ni secours﴿ personne ne pourra les sauver, ils n'obtiendront aucun bien et ne repousseront aucun mal.

۞ وَمِنْهُم مَّنْ عَٰهَدَ ٱللَّهَ لَئِنْ ءَاتَىٰنَا مِن فَضْلِهِۦ لَنَصَّدَّقَنَّ وَلَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٧٥﴾ فَلَمَّآ ءَاتَىٰهُم
مِّن فَضْلِهِۦ بَخِلُوا۟ بِهِۦ وَتَوَلَّوا۟ وَّهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٧٦﴾ فَأَعْقَبَهُمْ نِفَاقًا فِى قُلُوبِهِمْ إِلَىٰ يَوْمِ يَلْقَوْنَهُۥ بِمَآ أَخْلَفُوا۟ ٱللَّهَ
مَا وَعَدُوهُ وَبِمَا كَانُوا۟ يَكْذِبُونَ ﴿٧٧﴾ أَلَمْ يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ سِرَّهُمْ وَنَجْوَىٰهُمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ
عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿٧٨﴾

(75) ﴾*Il en est parmi eux qui ont pris un engagement envers Allah en disant : « S'il nous accorde de Sa grâce, nous dépenserons en aumônes, et nous serons du nombre des pieux. »* (76) *Mais, lorsqu'Il leur accorda de Sa grâce, ils s'en montrèrent avares et firent volte-face en se détournant.* (77) *Il suscita alors une hypocrisie permanente dans leur cœur [qui perdurera] jusqu'au jour où ils Le rencontreront, pour avoir manqué à leur engagement vis-à-vis d'Allah et pour prix de leur mensonge.* (78) *Ne*

[1] Al-Bukhârî (4906).

savent-ils pas qu'Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils dissimulent, ainsi que leurs conversations secrètes, et qu'Allah connaît parfaitement toute chose [apparente et] cachée ?﴾

Allah (ﷻ) dit qu'il est des hypocrites qui ont pris d'Allah l'engagement que s'Il leur accordait de Sa grâce, ils dépenseraient en aumônes de leurs biens et seraient du nombre des pieux. Mais ils n'ont pas respecté ce qu'ils ont dit et n'ont pas été véridiques en ce qu'ils ont prétendu. Cet agissement entraina une hypocrisie permanente dans leur cœur jusqu'au Jour où ils rencontreront Allah (ﷻ), au Jour de la Résurrection. ﴿pour avoir manqué à leur engagement vis-à-vis d'Allah﴾ Il suscita une hypocrisie permanente dans leur cœur en raison de leur manquement à leur promesse et leur mensonge. ﴿Ne savent-ils pas qu'Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils dissimulent, ainsi que leurs conversations secrètes, et qu'Allah connaît parfaitement toute chose [apparente et] cachée ?﴾ Allah (ﷻ) informe qu'Il connaît ce qui est secret et ce qui est plus caché encore, de même qu'Il connaît les fors intérieurs. Même s'ils prétendent que s'ils obtenaient des biens, ils en feraient l'aumône et s'en montreraient reconnaissants, Allah les connaît mieux qu'eux-mêmes, car Allah connaît toute chose apparente et cachée, tout secret, toute conversation secrète, tout ce qui est apparent et caché.

ٱلَّذِينَ يَلْمِزُونَ ٱلْمُطَّوِّعِينَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ فِى ٱلصَّدَقَٰتِ وَٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ إِلَّا جُهْدَهُمْ فَيَسْخَرُونَ مِنْهُمْ سَخِرَ ٱللَّهُ مِنْهُمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٩﴾

(79) ﴿*Ceux qui dénigrent les croyants qui font de [généreuses] aumônes surérogatoires et ceux qui ne trouvent que leurs faibles moyens [à offrir], en se moquant d'eux, c'est Allah qui se moque d'eux et ils subiront un châtiment douloureux.*﴾

Ceci est une autre caractéristique des hypocrites : personne n'échappe à leurs calomnies et dénigrements, en toutes circonstances, pas même ceux qui font des aumônes. Si l'un d'eux fait don de biens importants, ils disent : « Il fait preuve d'ostentation ! », et si un autre donne des biens modiques, ils disent : « Allah n'a pas besoin de son aumône ! » Ainsi, Abû Masᶜûd rapporte : « Lorsque le verset de l'aumône fut révélé, nous exercions le métier de portefaix. Un homme vint et fit l'aumône de biens considérables, et [les hypocrites] dirent : « Il fait preuve d'ostentation ! » Un autre homme vint et fit l'aumône d'un *ṣâᶜ* de nourriture et [les hypocrites] dirent : «Allah n'a pas besoin de son aumône ! » Fut alors révélé : ﴿Ceux qui dénigrent les croyants qui font de [généreuses] aumônes surérogatoires...﴾ »[1]

﴿c'est Allah qui se moquera d'eux﴾ désigne la conséquence de leurs mauvais agissements et de leurs moqueries concernant les croyants, car la rétribution est fonction de l'acte. Allah agira envers eux comme ils se sont moqués des croyants, pour secours envers les croyants en ce bas-monde, et Il a préparé un douloureux châtiment aux hypocrites dans l'au-delà, car la rétribution est fonction de l'acte.

[1] Al-Bukhârî (1415) et Muslim (1018).

ٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ أَوْ لَا تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ إِن تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ سَبْعِينَ مَرَّةً فَلَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَهُمْ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَفَرُوا
بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٨٠﴾

(80) ﴿*Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas – et même si tu le demandais un très grand nombre de fois – jamais Allah ne leur pardonnera, car ils ont renié Allah et Son Messager, et Allah ne guide pas les transgresseurs.*﴾

Allah (ﷻ) informe Son Messager (ﷺ) que les hypocrites ne sont pas dignes qu'on demande pardon pour eux, et même s'il demandait pardon pour eux soixante-dix fois, jamais Allah ne leur pardonnera. [﴿car ils ont renié Allah et Son Messager﴾ voici comment Allah agit envers eux, Il ne leur pardonne pas leurs péchés, car ils ont renié l'unicité d'Allah et le message de Son Prophète (ﷺ), ﴿et Allah ne guide pas les transgresseurs﴾ Allah n'accorde pas la foi en Lui et Son Messager à celui qui préfère Le renier, ne pas Lui obéir, et ne pas croire en Lui et Son Messager.]

فَرِحَ ٱلْمُخَلَّفُونَ بِمَقْعَدِهِمْ خِلَٰفَ رَسُولِ ٱللَّهِ وَكَرِهُوٓا۟ أَن يُجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ
وَقَالُوا۟ لَا تَنفِرُوا۟ فِى ٱلْحَرِّ ۗ قُلْ نَارُ جَهَنَّمَ أَشَدُّ حَرًّا ۚ لَّوْ كَانُوا۟ يَفْقَهُونَ ﴿٨١﴾ فَلْيَضْحَكُوا۟ قَلِيلًا وَلْيَبْكُوا۟ كَثِيرًا
جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨٢﴾

(81) ﴿*Ceux qui ont fait défection se sont réjouis de pouvoir rester chez eux, par opposition au Messager d'Allah, et ils ont répugné lutter de leurs biens et de leurs personnes sur le sentier d'Allah. Ils se dirent [mutuellement] : « Ne partez pas au combat par cette chaleur ! » Réponds-leur : « Le feu de l'Enfer est bien plus chaud encore ! » S'ils savaient cela, [ils n'agiraient pas ainsi] !* (82) *Qu'ils rient donc un peu [ici-bas], avant de pleurer longuement [dans l'au-delà], en rétribution de leurs œuvres.*﴾

Allah (ﷻ) blâme ceux qui ont fait défection en refusant de suivre les compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) lors de l'expédition de Tabûk en se réjouissant d'être restés chez eux après le départ du Prophète (ﷺ), ﴿et ils ont répugné lutter﴾ avec lui ﴿de leurs biens et leurs personnes sur le sentier d'Allah. Ils dirent﴾ les uns aux autres : ﴿Ne partez pas au combat par cette chaleur !﴾ car l'expédition de Tabûk eut lieu en pleine canicule quand les gens recherchent l'ombre et que les fruits arrivent à maturité. ﴿Réponds-leur : Le feu de l'Enfer﴾ vers lequel vous vous dirigez en raison de votre désobéissance ﴿est bien plus chaud encore﴾ que ce que vous avez fui comme chaleur, et plus chaud encore que le feu. ﴿S'ils savaient cela, [ils n'agiraient pas ainsi] !﴾ S'ils savaient et comprenaient, ils seraient partis avec le Messager (ﷺ) sur le sentier d'Allah, dans la chaleur, afin de se prémunir de la chaleur de la Géhenne qui est beaucoup plus grande. Puis Allah (ﷻ) menace ces hypocrites pour leurs agissements : ﴿Qu'ils rient donc un peu [ici-bas], avant de pleurer longuement [dans l'au-delà], en rétribution de leurs œuvres.﴾ Ce bas-monde est éphémère, qu'ils y rient autant qu'ils veulent. Mais au terme de ce bas-monde, lorsqu'ils reviendront vers Allah (ﷻ), ils se mettront à pleurer pour l'éternité.

فَإِن رَّجَعَكَ ٱللَّهُ إِلَىٰ طَآئِفَةٍ مِّنْهُمْ فَٱسْتَـْٔذَنُوكَ لِلْخُرُوجِ فَقُل لَّن تَخْرُجُوا۟ مَعِىَ أَبَدًا وَلَن تُقَـٰتِلُوا۟ مَعِىَ عَدُوًّا ۖ إِنَّكُمْ رَضِيتُم بِٱلْقُعُودِ أَوَّلَ مَرَّةٍ فَٱقْعُدُوا۟ مَعَ ٱلْخَـٰلِفِينَ ﴿٨٣﴾

(83) ﴿*Si Allah te fait revenir [de cette expédition] vers un groupe d'entre eux, et qu'ils te demandent ensuite la permission de partir au combat, réponds-leur : « Jamais plus vous ne sortirez ni ne combattrez d'ennemi avec moi. Vous étiez satisfaits de rester chez vous la première fois, demeurez donc avec ceux qui font défection. »*﴾

﴿Si Allah te fait revenir﴾ de cette expédition, ﴿vers un groupe d'entre eux﴾ dont on dit qu'ils étaient douze. ﴿et qu'ils te demandent ensuite la permission de partir au combat﴾ dans une autre expédition, ﴿réponds-leur : Jamais plus vous ne sortirez ni ne combattrez d'ennemi avec moi.﴾ par blâme et punition pour eux. Puis Il justifia cela en disant : ﴿Vous étiez satisfaits de rester chez vous la première fois﴾ car la rétribution d'une mauvaise action est d'être suivie d'une mauvaise action, de même que la rétribution d'une bonne action est d'être suivie d'une bonne action. ﴿demeurez donc avec ceux qui font défection﴾ les hommes qui ont fait défection pour l'expédition.

وَلَا تُصَلِّ عَلَىٰٓ أَحَدٍ مِّنْهُم مَّاتَ أَبَدًا وَلَا تَقُمْ عَلَىٰ قَبْرِهِۦٓ ۖ إِنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ فَـٰسِقُونَ ﴿٨٤﴾

(84) ﴿*Ne prie jamais sur celui d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas sur sa tombe, car ils ont renié Allah et Son Messager, et sont morts mécréants.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager de désavouer les hypocrites, de n'accomplir la prière sur aucun d'eux venant à mourir, et de ne pas se tenir sur sa tombe afin de demander pardon pour lui ou d'invoquer en sa faveur, car ils ont renié Allah et Son Messager et sont morts sur cela. C'est une règle générale s'appliquant à toute personne dont l'hypocrisie est connue.

وَلَا تُعْجِبْكَ أَمْوَٰلُهُمْ وَأَوْلَـٰدُهُمْ ۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُعَذِّبَهُم بِهَا فِى ٱلدُّنْيَا وَتَزْهَقَ أَنفُسُهُمْ وَهُمْ كَـٰفِرُونَ ﴿٨٥﴾

(85) ﴿*Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Allah ne veut rien d'autre que les châtier ici-bas, et qu'au moment de rendre l'âme, ils soient mécréants.*﴾

L'exégèse d'un verset similaire a précédé, louange à Allah.

وَإِذَآ أُنزِلَتْ سُورَةٌ أَنْ ءَامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَجَـٰهِدُوا۟ مَعَ رَسُولِهِ ٱسْتَـْٔذَنَكَ أُو۟لُوا۟ ٱلطَّوْلِ مِنْهُمْ وَقَالُوا۟ ذَرْنَا نَكُن مَّعَ ٱلْقَـٰعِدِينَ ﴿٨٦﴾ رَضُوا۟ بِأَن يَكُونُوا۟ مَعَ ٱلْخَوَالِفِ وَطُبِعَ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَفْقَهُونَ ﴿٨٧﴾

(86) ﴿*Lorsqu'est révélée une sourate enjoignant de croire en Allah et de combattre avec Son Messager, les fortunés parmi eux te demandent de les en dispenser, et disent : « Laisse-nous avec ceux qui sont autorisés à rester. »,* (87) *se satisfaisant d'être avec ceux qui restent à l'arrière. C'est pourquoi leurs cœurs ont été scellés. Ils ne comprennent donc pas.*﴾

Allah (ﷻ) réprouve et blâme ceux qui font défection au djihad et s'en détournent, alors qu'ils en ont la capacité et en trouvent les moyens, et qui demandent au Prophète (ﷺ) de rester : ﴿Laisse-nous avec ceux qui sont autorisés à rester.﴾ acceptant pour eux-mêmes l'humiliation et le fait de rester avec les femmes, qui sont celles qui sont autorisées à rester, après le départ de l'armée. En période de guerre, ils sont les plus lâches des gens et, en période de paix, ils sont ceux qui parlent le plus. ﴿C'est pourquoi leurs cœurs ont été scellés.﴾ C'est en raison de leur refus de participer au djihad et de partir avec le Messager sur le sentier d'Allah, ﴿qu'ils ne comprennent pas﴾ ce qui leur est utile afin de l'accomplir, et ce qui leur est préjudiciable afin de s'en écarter.

لَٰكِنِ ٱلرَّسُولُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ جَٰهَدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱلْخَيْرَٰتُ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ
هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٨٨﴾ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٨٩﴾

(88) ﴿*En revanche, le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté de leurs biens et de leurs personnes. Ce sont eux qui obtiendront les bienfaits [de l'au-delà] et ce sont eux les bienheureux.* (89) *Allah a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement. Voilà la réussite suprême !*﴾

Après avoir blâmé les hypocrites, Allah (ﷻ) mentionne les éloges des croyants et ce qu'ils obtiendront dans l'au-delà : ﴿Par contre, le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté de leurs biens et leurs personnes. Ce sont eux qui obtiendront les bienfaits﴾ dans l'au-delà, dans les jardins du *firdaws* et les degrés les plus élevés.

وَجَآءَ ٱلْمُعَذِّرُونَ مِنَ ٱلْأَعْرَابِ لِيُؤْذَنَ لَهُمْ وَقَعَدَ ٱلَّذِينَ كَذَبُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ ۚ سَيُصِيبُ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٩٠﴾

(90) ﴿*Ceux des bédouins qui avancent des excuses sont venus [te trouver] afin qu'on les dispense [du combat], et ceux qui ont menti [en ce qu'ils ont prétendu de la foi en] Allah et Son Messager sont restés chez eux [sans même se présenter et s'excuser]. Un châtiment douloureux frappera les mécréants parmi eux.*﴾

Puis Allah (ﷻ) expose le cas de ceux qui disposent d'excuses pour ne pas participer au djihad, ceux qui sont venus trouver le Messager d'Allah (ﷺ) pour s'excuser auprès de lui et lui exposer leur faiblesse et leur incapacité à prendre part au combat. Il est question ici des bédouins qui se trouvaient aux alentours de Médine. ﴿et ceux qui ont menti [en ce qu'ils ont prétendu de la foi en] Allah et Son Messager sont restés chez eux﴾ d'autres bédouins ne sont pas venus s'excuser. Puis Allah les menace d'un châtiment douloureux : ﴿Un châtiment douloureux frappera les mécréants parmi eux.﴾

لَّيْسَ عَلَى ٱلضُّعَفَآءِ وَلَا عَلَى ٱلْمَرْضَىٰ وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ مَا يُنفِقُونَ حَرَجٌ إِذَا نَصَحُوا۟ لِلَّهِ
وَرَسُولِهِۦ ۚ مَا عَلَى ٱلْمُحْسِنِينَ مِن سَبِيلٍ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩١﴾ وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ إِذَا مَآ أَتَوْكَ لِتَحْمِلَهُمْ
قُلْتَ لَآ أَجِدُ مَآ أَحْمِلُكُمْ عَلَيْهِ تَوَلَّوا۟ وَّأَعْيُنُهُمْ تَفِيضُ مِنَ ٱلدَّمْعِ حَزَنًا أَلَّا يَجِدُوا۟ مَا يُنفِقُونَ ﴿٩٢﴾

۞ إِنَّمَا ٱلسَّبِيلُ عَلَى ٱلَّذِينَ يَسْتَـْٔذِنُونَكَ وَهُمْ أَغْنِيَآءُ ۚ رَضُوا۟ بِأَن يَكُونُوا۟ مَعَ ٱلْخَوَالِفِ وَطَبَعَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٩٣﴾

(91) ﴿*Les faibles, les malades et ceux qui ne trouvent pas de quoi s'équiper ne commettent aucun péché [en ne participant pas au combat], s'ils sont sincères envers Allah et Son Messager. Aucun tort ne doit être fait à ceux qui agissent en bien. Allah est pardonneur et miséricordieux.* (92) *[Nul reproche] non plus à ceux qui viennent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis : « Je ne trouve pas de monture pour vous » et qui s'en vont, si tristes de ne pas trouver de quoi s'équiper, que leurs yeux débordent de larmes.* (93) *Ne commettent de péché que ceux qui te demandent d'être dispensés, alors qu'ils sont riches, se satisfaisant d'être avec celles qui restent à l'arrière. Allah a scellé leur cœur, ainsi ils ne savent pas [quel châtiment ils encourent pour cela].*﴾

Puis Allah (ﷻ) expose les motifs qui dispensent du combat sans commettre de péché. Il mentionne ce qui est permanent comme la faiblesse de constitution qui empêche l'homme de combattre, puis la cécité, le boitement et d'autres handicaps semblables ; et c'est la raison pour laquelle Il débute par cela. Il est d'autres motifs occasionnels survenant en raison d'une maladie physique empêchant de combattre sur le sentier d'Allah, ou d'une pauvreté empêchant de s'équiper pour le combat. Ceux qui disposent de ces motifs ne commettent pas de péché s'ils restent à l'arrière, sont sincères, ne cherchent pas à effrayer les gens ou à les retenir, et qu'ils sont bienfaisants dans leur situation. ﴿Aucun tort ne doit être fait à ceux qui agissent en bien.﴾ Puis Allah (ﷻ) mentionne que le blâme ne concerne que ceux qui demandent à rester à l'arrière alors qu'ils sont riches, et Il leur reproche de se satisfaire d'être à l'arrière avec les femmes qui ne participent pas au combat, ﴿Allah a scellé leur cœur, ainsi ils ne le savent pas [quel châtiment ils encourent pour cela].﴾

يَعْتَذِرُونَ إِلَيْكُمْ إِذَا رَجَعْتُمْ إِلَيْهِمْ ۚ قُل لَّا تَعْتَذِرُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ لَكُمْ قَدْ نَبَّأَنَا ٱللَّهُ مِنْ أَخْبَارِكُمْ ۚ وَسَيَرَى ٱللَّهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُۥ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ عَـٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَـٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٩٤﴾ سَيَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ لَكُمْ إِذَا ٱنقَلَبْتُمْ إِلَيْهِمْ لِتُعْرِضُوا۟ عَنْهُمْ ۖ فَأَعْرِضُوا۟ عَنْهُمْ ۖ إِنَّهُمْ رِجْسٌ ۖ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٩٥﴾ يَحْلِفُونَ لَكُمْ لِتَرْضَوْا۟ عَنْهُمْ ۖ فَإِن تَرْضَوْا۟ عَنْهُمْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يَرْضَىٰ عَنِ ٱلْقَوْمِ ٱلْفَـٰسِقِينَ ﴿٩٦﴾

(94) ﴿*Ils vous présenteront des excuses lorsque vous serez de retour. Dis-leur : « Ne vous excusez pas, nous ne vous croirons pas. Allah nous a informés à votre sujet. Allah verra vos œuvres [ici-bas], et de même Son Messager, puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent, et Il vous informera alors de ce que vous faisiez. »* (95) *Ils jureront par Allah, lorsque vous reviendrez vers eux, [qu'ils ne pouvaient vous accompagner], afin que vous ne leur adressiez pas de reproches. Détournez-vous d'eux. Ils sont une souillure et leur destination finale sera la Géhenne, pour prix de leurs œuvres.* (96) *Ils jureront pour que vous les agréiez, mais même si vous les agréez, Allah n'agrée pas les transgresseurs.*﴾

Allah (ﷻ) informe les croyants que lorsqu'ils reviendront à Médine, les hypocrites viendront s'excuser auprès d'eux, ﴿Dis-leur : « Ne vous excusez pas, nous ne vous croirons pas. Allah nous a informés à votre sujet. Allah verra vos œuvres [ici-bas], et de même Son Messager﴾ vos œuvres apparaîtront aux gens ici-bas, ﴿puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent, et Il vous informera alors de ce que vous faisiez.﴾ Il vous informera de tous vos actes, bons et mauvais, et vous rétribuera pour cela. Puis Allah mentionne qu'ils jureront pour s'excuser, afin que vous ne leur adressiez pas de reproches et ne les blâmiez pas. ﴿Détournez-vous d'eux﴾ par mépris pour eux, ﴿Ils sont une souillure﴾ en leur for intérieur et leurs croyances, ﴿et leur destination finale﴾ dans l'au-delà ﴿sera la Géhenne, pour prix de leurs œuvres﴾ pour leurs péchés et fautes. Allah (ﷻ) mentionne que même si les croyants les agréent en raison des serments qu'ils leur font, ﴿Allah n'agrée pas les transgresseurs﴾ ceux qui dérogent à l'obéissance à Allah et à Son Messager.

ٱلْأَعْرَابُ أَشَدُّ كُفْرًا وَنِفَاقًا وَأَجْدَرُ أَلَّا يَعْلَمُوا۟ حُدُودَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٩٧﴾

وَمِنَ ٱلْأَعْرَابِ مَن يَتَّخِذُ مَا يُنفِقُ مَغْرَمًا وَيَتَرَبَّصُ بِكُمُ ٱلدَّوَآئِرَ ۚ عَلَيْهِمْ دَآئِرَةُ ٱلسَّوْءِ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٩٨﴾

وَمِنَ ٱلْأَعْرَابِ مَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَيَتَّخِذُ مَا يُنفِقُ قُرُبَٰتٍ عِندَ ٱللَّهِ وَصَلَوَٰتِ

ٱلرَّسُولِ ۚ أَلَآ إِنَّهَا قُرْبَةٌ لَّهُمْ ۚ سَيُدْخِلُهُمُ ٱللَّهُ فِى رَحْمَتِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩٩﴾

(97) ﴿*Les bédouins sont plus endurcis [que tout autre] dans la mécréance et l'hypocrisie, et plus enclins à méconnaître les lois qu'Allah a révélées à Son Messager. Allah est omniscient et sage.* (98) *Certains parmi les bédouins considèrent ce qu'ils dépensent [sur le sentier d'Allah] comme une perte, et guettent vos revers. Que ces malheurs soient sur eux ! Allah entend et sait tout.* (99) *D'autres parmi les bédouins, croient en Allah et au Jour Dernier et considèrent ce qu'ils dépensent comme un moyen de se rapprocher d'Allah et d'obtenir que le Messager invoque en leur faveur. Certes, cela les rapproche [d'Allah] et Allah les fera entrer dans Sa miséricorde. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'il est parmi les bédouins des mécréants, des hypocrites, et des croyants. Leur mécréance et leur hypocrisie sont pires que chez d'autres, et ils sont plus enclins à méconnaître les lois qu'Allah a révélées à Son Messager. ﴿Allah est omniscient﴾, Il sait qui mérite qu'Il lui apprenne la foi et la science, ﴿et sage﴾ en ce qu'Il a réparti entre Ses serviteurs comme science et ignorance, foi, mécréance et hypocrisie. Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, en raison de Sa science et Sa sagesse. Allah (ﷻ) mentionne que ﴿Certains parmi les bédouins considèrent ce qu'ils dépensent [sur le sentier d'Allah] comme une perte﴾ un préjudice, ﴿et guettent vos revers﴾ les malheurs et calamités qui vous frappent. ﴿Que ces malheurs soient sur eux !﴾ que cela se retourne contre eux, ﴿Allah entend et sait tout.﴾ Il entend les invocations de Ses serviteurs et sait qui mérite la victoire et qui mérite la défaite.

﴿D'autres parmi les bédouins, croient en Allah et au Jour dernier et considèrent ce qu'ils dépensent comme un moyen de se rapprocher d'Allah et d'obtenir que le Messager invoque en leur faveur.﴾ Ceci désigne le groupe loué parmi les bédouins, ceux qui font de ce qu'ils dépensent sur le sentier d'Allah un moyen de se rapprocher d'Allah, et qui cherchent à obtenir en cela l'invocation du Messager en leur faveur,

﴾Certes, cela les rapproche [d'Allah]﴿ il en est ainsi, ﴾Allah les fera entrer sous Sa miséricorde. Allah est pardonneur et miséricordieux.﴿

وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلْأَوَّلُونَ مِنَ ٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ وَٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُم بِإِحْسَٰنٍ رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ
وَأَعَدَّ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى تَحْتَهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٠٠﴾

(100) ﴾*Les devanciers et tout premiers [croyants] parmi ceux qui ont émigré [de la Mecque] et ceux qui ont secouru et accueilli [le Prophète à Médine], ainsi que ceux qui les ont suivis avec bienfaisance, Allah est satisfait d'eux et ils sont satisfaits de Lui. Il a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent des ruisseaux où ils demeureront éternellement. Voilà la réussite suprême !*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Son agrément des tout premiers croyants parmi les *muhâjirîn* et *ansâr*, et ceux qui les ont suivis avec bienfaisance, ainsi que leur satisfaction face à ce qu'Il a préparé pour eux comme jardins de félicité éternelle. Les devanciers et tout premiers croyants désignent ceux qui ont prêté le serment d'allégeance de l'agrément l'année d'Al-Hudaybiyah. ou ceux qui ont prié avec le Messager d'Allah (ﷺ) en direction des deux qibla. Allah les agrée le, ainsi que ceux qui les ont suivis avec bienfaisance. Malheur à ceux qui les haïssent ou les insultent, tous ou certains d'entre eux.

وَمِمَّنْ حَوْلَكُم مِّنَ ٱلْأَعْرَابِ مُنَٰفِقُونَ ۖ وَمِنْ أَهْلِ ٱلْمَدِينَةِ ۖ مَرَدُوا۟ عَلَى ٱلنِّفَاقِ لَا تَعْلَمُهُمْ ۖ نَحْنُ نَعْلَمُهُمْ ۚ
سَنُعَذِّبُهُم مَّرَّتَيْنِ ثُمَّ يُرَدُّونَ إِلَىٰ عَذَابٍ عَظِيمٍ ﴿١٠١﴾

(101) ﴾*Parmi les bédouins qui vous entourent, ainsi que parmi les habitants de Médine, se trouvent des hypocrites qui s'obstinent dans l'hypocrisie. Tu ne les connais pas mais Nous, Nous les connaissons. Nous les châtierons deux fois puis ils seront livrés un terrible châtiment.*﴿

Allah (ﷻ) informe Son Messager de l'existence aux alentours de Médine, parmi les bédouins et les habitants de Médine, d'hypocrites invétérés. ﴾Tu ne les connais pas mais Nous, Nous les connaissons.﴿ Même s'il existe des caractéristiques à travers lesquelles on peut les reconnaître, il ne les connaît pas individuellement tous les adeptes de l'hypocrisie autour de lui. ﴾Nous les châtierons deux fois﴿ Par la mort ou la faim et le châtiment de la tombe, ou encore un châtiment ici-bas et un autre dans la tombe. ﴾puis ils seront livrés un terrible châtiment.﴿ en Enfer.

وَءَاخَرُونَ ٱعْتَرَفُوا۟ بِذُنُوبِهِمْ خَلَطُوا۟ عَمَلًا صَٰلِحًا وَءَاخَرَ سَيِّئًا عَسَى ٱللَّهُ أَن يَتُوبَ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٠٢﴾

(102) ﴾*D'autres, [croyants], ont reconnu leurs péchés. Ils ont mêlé des œuvres pieuses à d'autres mauvaises. Allah accueille leur repentir, car Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿

Après avoir exposé la situation des hypocrites qui ont fait défection pour l'expédition, par démenti et doute, Allah expose la situation des pécheurs qui n'ont pas pris part au djihad par paresse et penchant pour le repos, bien qu'ils croient en la vérité. ﴾D'autres, [croyants], ont reconnu leurs péchés﴿ entre eux et leur Seigneur. Ils ont également des œuvres pieuses qu'ils ont mêlées aux autres, et ils sont donc sous l'indulgence d'Allah et Son pardon. Si ce verset fut révélé concernant des hommes en

particulier, il concerne tous les pécheurs qui mêlent des œuvres pieuses à d'autres mauvaises, et qui sont atteints par la souillure du péché.

خُذْ مِنْ أَمْوَٰلِهِمْ صَدَقَةً تُطَهِّرُهُمْ وَتُزَكِّيهِم بِهَا وَصَلِّ عَلَيْهِمْ ۖ إِنَّ صَلَوٰتَكَ سَكَنٌ لَّهُمْ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٠٣﴾

أَلَمْ يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ هُوَ يَقْبَلُ ٱلتَّوْبَةَ عَنْ عِبَادِهِۦ وَيَأْخُذُ ٱلصَّدَقَٰتِ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٤﴾

(103) ﴾*Prélève sur leurs biens une aumône par laquelle tu les purifies et les élèves, et invoque en leur faveur, car ton invocation est apaisement et miséricorde pour eux. Allah entend et sait tout.* (104) *Ne savent-ils pas qu'Allah accepte le repentir de Ses serviteurs, reçoit les aumônes, et qu'Allah est Celui qui accueille le repentir, Celui qui fait miséricorde.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) de prélever sur leurs biens une aumône, par laquelle il les purifie et les élèves, ce qui concerne tous les croyants, ﴾et invoque en leur faveur﴿ demande pardon pour eux ﴾car ton invocation est apaisement et miséricorde pour eux﴿ et un apaisement. ﴾Allah entend tout﴿ Il entend tes invocations, ﴾et sait tout﴿ Il sait qui mérite cela de toi et qui en est digne. ﴾Ne savent-ils pas qu'Allah accepte le repentir de Ses serviteurs, et reçoit les aumônes﴿ ceci est une incitation au repentir et à l'aumône qui, tous deux, effacent les péchés et les suppriment.

وَقُلِ ٱعْمَلُوا۟ فَسَيَرَى ٱللَّهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُۥ وَٱلْمُؤْمِنُونَ ۖ وَسَتُرَدُّونَ إِلَىٰ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٠٥﴾

(105) ﴾*Dis-leur : « Œuvrez ! Allah verra vos œuvres, de même que Son Messager et les croyants [au Jour de la Résurrection], puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent, et Il vous informera alors de ce que vous faisiez. »*﴿

Il s'agit d'une menace d'Allah (ﷻ) adressée à ceux qui transgressent Ses ordres : leurs œuvres Lui seront exposées, ainsi qu'au Messager (ﷺ) et aux croyants. Cela aura inévitablement lieu au Jour de la Résurrection, tout comme Allah (ﷻ) peut l'exposer aux gens ici-bas. [﴾Dis﴿ à ceux qui ont reconnu devant toi leurs péchés de la défection : ﴾Œuvrez !﴿ en pratiquant les œuvres qui relèvent de ce qu'Allah agrée et de ce qu'Il a imposé. ﴾Allah verra vos œuvres, de même que Son Messager et les croyants [au Jour de la Résurrection], puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent﴿ Celui qui connaît ce que vous montrez et ce que vous dissimulez, et rien ne Lui en échappe, ﴾Il vous informera alors de ce que vous faisiez﴿ de ce qui Lui était voué en toute exclusivité et de ce qui était fait par ostentation, de ce qui était une obéissance et de ce qui était une désobéissance. Il vous rétribuera pour tout cela : le bienfaisant pour sa bienfaisance, et le malfaisant pour sa malfaisance.]

وَءَاخَرُونَ مُرْجَوْنَ لِأَمْرِ ٱللَّهِ إِمَّا يُعَذِّبُهُمْ وَإِمَّا يَتُوبُ عَلَيْهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٠٦﴾

(106) ﴾*D'autres enfin attendent la décision d'Allah qui les punira ou accueillera leur repentir. Allah est omniscient et sage.*﴿

Il est question des trois Compagnons dont l'absolution fut retardée : Murârah Ibn Ar-Rabîᶜ, Kaᶜb Ibn Mâlik et Hilâl Ibn Umayyah. Ils ont fait défection lors de l'expédition de Tabûk avec ceux qui sont restés à Médine, par paresse et penchant pour l'aisance, la préservation, les fruits mûrs et l'ombre, et non par doute et hypocrisie. Certains d'entre eux s'attachèrent aux colonnes de la mosquée, comme le firent Abû Lubâbah et ses compagnons, alors que d'autres ne l'ont pas fait, et il s'agit des trois mentionnés. L'absolution des premiers fut révélée alors que celle des seconds fut retardée. ﴾[Allah] qui les punira ou accueillera leur repentir﴿, ils se trouvent sous la volonté d'Allah qui peut leur accorder ceci ou cela, mais Sa miséricorde devance Sa colère. ﴾Allah est omniscient et sage.﴿ Il sait qui mérite le châtiment et qui mérite le pardon. Il est sage en Ses actes et paroles. Il n'y a de divinité digne d'adoration et de Seigneur véritable que Lui.

وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ مَسْجِدًا ضِرَارًا وَكُفْرًا وَتَفْرِيقًۢا بَيْنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَإِرْصَادًا لِّمَنْ حَارَبَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ مِن
قَبْلُ ۚ وَلَيَحْلِفُنَّ إِنْ أَرَدْنَآ إِلَّا ٱلْحُسْنَىٰ ۖ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿١٠٧﴾ لَا تَقُمْ فِيهِ أَبَدًا ۚ لَّمَسْجِدٌ أُسِّسَ عَلَى
ٱلتَّقْوَىٰ مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ أَحَقُّ أَن تَقُومَ فِيهِ ۚ فِيهِ رِجَالٌ يُحِبُّونَ أَن يَتَطَهَّرُوا۟ ۚ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُطَّهِّرِينَ ﴿١٠٨﴾

(107) ﴾*Il en est qui ont édifié une mosquée par volonté de nuire, par mécréance, et pour diviser les croyants ; ils la préparent pour celui qui combattait Allah et Son Messager avant [même sa construction], et jurent : « Nous ne voulions que le bien ! » Allah atteste qu'ils sont menteurs [en ce qu'ils prétendent].* (108) *N'y prie jamais ! Une mosquée fondée, dès le premier jour, sur la piété est plus digne que tu y pries. On y trouve des hommes qui aiment se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient.*﴿

Il s'agit d'un groupe d'hommes des *anṣâr* qui bâtirent une mosquée sous ordre d'Abû ᶜÂmir qui leur dit : « Bâtissez une mosquée et préparez tout ce que vous pouvez comme forces et armes. Je vais chez Héraclius, l'empereur byzantin, et je reviendrai avec une armée byzantine afin de chasser Muhammad et ses compagnons. » Lorsqu'ils terminèrent la construction de leur mosquée, ils vinrent trouver le Messager d'Allah (ﷺ) et lui dirent : « Nous avons terminé de construire notre mosquée, et nous aimerions que tu viennes y prier et demande pour nous la bénédiction. » Allah (ﷻ) révéla : ﴾N'y prie jamais ! Une mosquée fondée, dès le premier jour, sur la piété est plus digne que tu y pries...﴿

﴾ils jurent : Nous ne voulions que le bien !﴿ Ceux qui ont édifié cette mosquée jurent : nous n'avons visé, en construisant cette mosquée, que le bien et l'intérêt des gens. ﴾Allah atteste qu'ils sont menteurs﴿ concernant leurs desseins et intentions, ils ne l'ont bâtie que pour nuire à la mosquée du Prophète (ﷺ), par mécréance envers Allah, pour diviser les croyants : ﴾N'y prie jamais !﴿ ce qui est une interdiction d'Allah, adressée à Son Messager et à la communauté, d'y prier. Puis, Il l'incite à prier dans la mosquée de Qubâ', bâtie dès le premier jour sur la piété, c'est-à-dire l'obéissance à Allah et à Son messager, l'unification des croyants, et comme un bastion et un lieu de rassemblement pour l'islam et ses adeptes : ﴾Une mosquée fondée, dès le premier jour, sur la piété est plus digne que tu y pries.﴿ Le contexte désigne la mosquée de Qubâ', c'est pourquoi il est mentionné dans le hadith que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *La prière dans la mosquée de Qubâ vaut une ᶜumra.* »[1] ﴾On y trouve des hommes qui aiment se purifier﴿ car ils se purifiaient [après leurs

[1] *Ṣaḥîḥ At-Tirmidhî* (324).

besoins] avec de l'eau ﴾et Allah aime ceux qui se purifient.﴿ Abû-l-ᶜÂliyah dit : « La purification avec de l'eau est excellente, mais ils sont ceux qui se purifient de leurs péchés. »

أَفَمَنْ أَسَّسَ بُنْيَـٰنَهُۥ عَلَىٰ تَقْوَىٰ مِنَ ٱللَّهِ وَرِضْوَٰنٍ خَيْرٌ أَم مَّنْ أَسَّسَ بُنْيَـٰنَهُۥ عَلَىٰ شَفَا جُرُفٍ
هَارٍ فَٱنْهَارَ بِهِۦ فِى نَارِ جَهَنَّمَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿١٠٩﴾ لَا يَزَالُ بُنْيَـٰنُهُمُ ٱلَّذِى بَنَوْا۟ رِيبَةً
فِى قُلُوبِهِمْ إِلَّآ أَن تَقَطَّعَ قُلُوبُهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١١٠﴾

(109) ﴾*Celui qui fonde son édifice sur la piété et l'agrément d'Allah n'est-il pas meilleur que celui qui le fonde au bord d'un précipice prêt à s'écrouler et à l'emporter dans le feu de l'Enfer ? Allah ne guide pas les transgresseurs.* (110) *L'édifice qu'ils ont bâti constituera perpétuellement un doute qui habitera leur cœur jusqu'à ce qu'il se déchire. Allah est omniscient et sage.*﴿

Allah (ﷻ) dit que ne sont pas semblables celui qui fonde son édifice sur la crainte d'Allah et la recherche de Son agrément, et celui qui bâtit une mosquée dans le but de nuire, par mécréance, pour diviser les croyants, et pour qu'elle soit un bastion pour celui qui combattait Allah et Son Messager, avant même la construction. Ceux-ci ont fondé leur édifice ﴾au bord d'un précipice prêt à s'écrouler et à l'emporter dans le feu de l'Enfer ? Allah ne guide pas les transgresseurs.﴿ Il n'amende pas les œuvres des corrupteurs. ﴾L'édifice qu'ils ont bâti constituera perpétuellement un doute qui rongera leur cœur﴿ un doute et une hypocrisie causés par le fait qu'ils ont commis cet agissement abominable, ce qui suscita une hypocrisie [permanente] dans leur cœur, comme les adorateurs du veau virent son amour s'installer dans leur cœur. ﴾jusqu'à ce qu'il se brise﴿ à leur mort. ﴾Allah est omniscient﴿ Il connaît parfaitement les actes de Ses créatures, ﴾et sage﴿ en la manière dont Il les rétribue pour cela, en bien ou en mal.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ ٱشْتَرَىٰ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ أَنفُسَهُمْ وَأَمْوَٰلَهُم بِأَنَّ لَهُمُ ٱلْجَنَّةَ ۚ يُقَـٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ
فَيَقْتُلُونَ وَيُقْتَلُونَ ۖ وَعْدًا عَلَيْهِ حَقًّا فِى ٱلتَّوْرَىٰةِ وَٱلْإِنجِيلِ وَٱلْقُرْءَانِ ۚ وَمَنْ أَوْفَىٰ بِعَهْدِهِۦ مِنَ
ٱللَّهِ ۚ فَٱسْتَبْشِرُوا۟ بِبَيْعِكُمُ ٱلَّذِى بَايَعْتُم بِهِۦ ۚ وَذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١١١﴾

(111) ﴾*Allah a acheté des croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis : ils combattent sur le sentier d'Allah, puis tuent ou sont tués. C'est une promesse véridique qu'Il S'est imposée [et qu'Il a révélée] dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle à Sa promesse qu'Allah ? Réjouissez-vous du négoce que vous avez fait. Voilà la réussite suprême !*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il accorde le Paradis à Ses serviteurs croyants, en compensation de leurs personnes et leurs biens, s'ils les sacrifient sur Son sentier. Ceci relève de Sa grâce, de Sa générosité et de Sa bienfaisance, car Il accepte de compenser ce qu'Il possède déjà par la grâce qu'Il accorde à Ses serviteurs obéissants. ﴾s'ils combattent sur le sentier d'Allah, qu'ils tuent ou soient tués.﴿ Qu'importe qu'ils tuent ou soient tués, ou les deux à la fois, Je leur accorde le Paradis. ﴾C'est une promesse véridique qu'Il S'est imposée [et qu'Il a révélée] dans la Thora, l'Évangile et le Coran.﴿ Ceci est une confirmation de cette promesse et une information du fait

qu'Il se l'est imposée et l'a révélée à Ses Messagers dans Ses Livres éminents que sont la Thora révélée à Moïse, l'Évangile révélé à Jésus et le Coran révélé à Muhammad, que les éloges d'Allah et Son salut soient sur eux tous. ﴾Et qui est plus fidèle à Sa promesse qu'Allah ?﴿ Allah ne faillit jamais à Sa promesse. ﴾Réjouissez-vous du négoce que vous avez fait. Voilà la réussite suprême !﴿ Que celui qui respecte ce qu'implique ce pacte reçoive l'annonce de la réussite suprême et de la félicité permanente.

ٱلتَّٰٓئِبُونَ ٱلۡعَٰبِدُونَ ٱلۡحَٰمِدُونَ ٱلسَّٰٓئِحُونَ ٱلرَّٰكِعُونَ ٱلسَّٰجِدُونَ ٱلۡأٓمِرُونَ
بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَٱلنَّاهُونَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ وَٱلۡحَٰفِظُونَ لِحُدُودِ ٱللَّهِۗ وَبَشِّرِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿١١٢﴾

(112) ﴾*[Ces croyants] sont ceux qui se repentent [de tout péché], adorent [Allah], Le louent, ceux qui jeûnent, s'inclinent, se prosternent, ceux qui ordonnent le bien et interdisent le mal et qui observent les lois d'Allah. Annonce donc [tout bien] aux croyants.*﴿

C'est là une description des croyants desquels Allah a acheté les personnes et les biens, par ces belles caractéristiques et qualités éminentes : ﴾ceux qui se repentent﴿ de tous péchés et délaissent les turpitudes, ﴾adorent [Allah]﴿ sont assidus dans l'adoration de leur Seigneur, en paroles ou en actes. Parmi les paroles les plus spécifiques figure la louange, et c'est pourquoi Il dit : ﴾ceux qui Le louent﴿ De même, que parmi les meilleurs actes figure le jeûne qui consiste à s'abstenir de nourriture, boisson et rapport charnel, et c'est pourquoi Il dit : ﴾ceux qui jeûnent﴿ De même pour l'inclinaison et la prosternation qui désignent la prière, et c'est pourquoi Il dit : ﴾ceux qui s'inclinent et se prosternent﴿ et en plus de cela, ils sont utiles aux créatures d'Allah et les orientent vers l'obéissance à Allah, en leur ordonnant le bien et en leur interdisant le mal, tout en sachant ce qui doit être fait et ce qu'il est obligatoire de délaisser, ce qui désigne l'observation des Lois d'Allah en ce qu'Il a permis et interdit, en théorie et en pratique. Ils adorent ainsi Allah et conseillent les créatures. ﴾Annonce donc [tout bien] aux croyants﴿ car la foi englobe tout cela. La plus grande félicité sera pour celui qui se parera de ces caractéristiques.

مَا كَانَ لِلنَّبِيِّ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَن يَسۡتَغۡفِرُواْ لِلۡمُشۡرِكِينَ وَلَوۡ كَانُوٓاْ أُوْلِي قُرۡبَىٰ مِنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمۡ
أَنَّهُمۡ أَصۡحَٰبُ ٱلۡجَحِيمِ ﴿١١٣﴾ وَمَا كَانَ ٱسۡتِغۡفَارُ إِبۡرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ إِلَّا عَن مَّوۡعِدَةٖ وَعَدَهَآ إِيَّاهُ فَلَمَّا
تَبَيَّنَ لَهُۥٓ أَنَّهُۥ عَدُوّٞ لِّلَّهِ تَبَرَّأَ مِنۡهُۚ إِنَّ إِبۡرَٰهِيمَ لَأَوَّٰهٌ حَلِيمٞ ﴿١١٤﴾

(113) ﴾*Il n'appartient pas au Prophète, ni aux croyants d'implorer le pardon en faveur des polythéistes, fussent-ils leurs proches, après qu'il leur est clairement apparu qu'ils sont voués à la Fournaise.* (114) *Abraham ne demanda pardon pour son père qu'en raison d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais lorsqu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Abraham [Nous] invoquait abondamment et il était longanime.*﴿

Lorsqu'Abû Tâlib fut à l'article de la mort, le Prophète (ﷺ) se rendit à son chevet et y trouva Abû Jahl ainsi que ᶜAbd Allah Ibn Abî Umayyah. Il dit à son oncle : « *Ô mon oncle ! Dis : « il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah », une parole avec laquelle je témoignerai en ta faveur auprès d'Allah* (ﷻ). » Abû Jahl et Ibn Abî Umayyah dirent alors : « Délaisserais-tu la religion de ᶜAbd Al-Muttalib ? » Il répondit

alors : « Je suis sur la religion de ᶜAbd Al-Muttalib. » Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *J'implorerai le pardon en ta faveur tant que cela ne me sera pas interdit !* » Fut alors révélé ﴾Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des polythéistes, fussent-ils leurs proches, après qu'il leur est clairement apparu qu'ils sont voués à l'Enfer.﴿ et fut révélé à son sujet :

إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَهْدِي مَن يَشَآءُ

﴾Tu ne saurais guider qui tu souhaites, mais c'est Allah qui guide qui Il veut.﴿[1] [2]

ᶜAlî rapporte : « J'ai entendu un homme implorer le pardon d'Allah en faveur de ses parents, alors qu'ils étaient polythéistes. Je lui ai dit : « Implore-t-on le pardon en faveur de ses parents, alors qu'ils sont polythéistes ? » Il me répondit : « Abraham n'a-t-il pas imploré le pardon en faveur de son père ? » J'ai mentionné cela au Prophète (ﷺ) et fut alors révélé : ﴾Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des polythéistes...﴿ »[3] Mujâhid dit : « ﴾Mais lorsqu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah﴿ c'est-à-dire lorsqu'il décéda. »

﴾Abraham ne demanda pardon pour son père qu'en raison d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais lorsqu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua.﴿ Il n'a cessé d'implorer le pardon en faveur de son père jusqu'à sa mort. Lorsqu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. ﴾Abraham [Nous] invoquait abondamment et il était longanime.﴿ Abraham n'a imploré le pardon en faveur de son père qu'en raison d'une promesse qu'il lui avait faite ; et Abraham invoquait abondamment, et il était longanime envers ceux qui lui causaient du tort. C'est pourquoi il implora le pardon en faveur de son père, en dépit des grands torts qu'il lui causait.

وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِلَّ قَوْمًۢا بَعْدَ إِذْ هَدَىٰهُمْ حَتَّىٰ يُبَيِّنَ لَهُم مَّا يَتَّقُونَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١١٥﴾ إِنَّ
ٱللَّهَ لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ يُحْيِۦ وَيُمِيتُ ۚ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِن وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١١٦﴾

(115) ﴾*Allah n'égare pas un peuple après l'avoir guidé, avant de lui exposer clairement ce dont il doit se prémunir. Allah est omniscient.* (116) *À Allah [seul], appartient la royauté des cieux et de la terre, Il donne la vie et la mort, et vous n'avez en dehors d'Allah ni maître ni défenseur.*﴿

Allah (ﷻ) informe de Sa noble Essence et de Son jugement équitable en disant qu'Il n'égare un peuple qu'après lui avoir transmis Son message, afin que la preuve ait été établie contre lui. ﴾À Allah [seul], appartient la royauté des cieux et de la terre, Il donne la vie et la mort, et vous n'avez en dehors d'Allah ni maître ni défenseur.﴿ ce qui est une incitation d'Allah (ﷻ) adressée à Ses serviteurs croyants à combattre les polythéistes et les meneurs de la mécréance, à placer leur confiance en le secours d'Allah, le Souverain des cieux et de la terre, et ne pas craindre Ses ennemis, car ils n'ont aucun maître en dehors d'Allah et aucun défenseur en dehors de Lui.

---

[1] *Al-Qaṣaṣ*, v.56.
[2] Al-Bukhârî (1360) et Muslim (24).
[3] *Ṣaḥîḥ At-Tirmidhî* (3101).

لَّقَد تَّابَ ٱللَّهُ عَلَى ٱلنَّبِيِّ وَٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ فِي سَاعَةِ ٱلْعُسْرَةِ مِنۢ بَعْدِ
مَا كَادَ يَزِيغُ قُلُوبُ فَرِيقٍ مِّنْهُمْ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ إِنَّهُۥ بِهِمْ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٧﴾

(117) ﴿*Allah a agréé le repentir du Prophète, des muhâjirûn et des anṣâr qui l'ont suivi à un moment difficile, après que le cœur d'un groupe d'entre eux faillit dévier. Puis Il agréa leur repentir car Il est clément et miséricordieux.*﴾

Ce verset fut révélé concernant l'expédition de Tabûk menée dans la difficulté, lors d'une année de sécheresse et de canicule, avec peu de provisions et d'eau. Ils partirent en direction du *Shâm*, l'année de l'expédition de Tabûk, dans la canicule et un dénuement qu'Allah connaît, au point qu'on nous a rapporté que deux hommes se partageaient une datte, et qu'un groupe d'entre eux se passaient une datte, chacun la suçait puis buvait de l'eau, avant de la passer à l'autre qui en faisait de même. Allah agréa leur repentir et mit fin à leur expédition.

Ibn Jarîr dit : « ﴿Allah a agréé le repentir du Prophète, des *muhâjirûn* et *anṣâr* qui l'ont suivi à un moment difficile﴾ dans les dépenses, le soutien, les provisions et l'eau, ﴿après que le cœur d'un groupe d'entre eux faillit dévier﴾ de la vérité, et douter de la religion du Messager d'Allah (ﷺ) en raison de ce qu'ils ont enduré comme difficultés dans leur voyage et expédition. ﴿Puis Il agréa leur repentir﴾ Il leur accorda de revenir vers leur Seigneur et la fermeté sur Sa religion, ﴿car Il est clément et miséricordieux.﴾

وَعَلَى ٱلثَّلَٰثَةِ ٱلَّذِينَ خُلِّفُوا۟ حَتَّىٰٓ إِذَا ضَاقَتْ عَلَيْهِمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ وَضَاقَتْ عَلَيْهِمْ أَنفُسُهُمْ وَظَنُّوٓا۟ أَن لَّا
مَلْجَأَ مِنَ ٱللَّهِ إِلَّآ إِلَيْهِ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ لِيَتُوبُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١١٨﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَكُونُوا۟ مَعَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١١٩﴾

(118) ﴿*Et [Il agréa le repentir] des trois dont [le pardon] fut ajourné jusqu'à ce que la terre, malgré son étendue, leur sembla étroite, qu'ils eurent le cœur serré et furent certains qu'il n'est de refuge contre Allah qu'auprès de Lui. Puis Il agréa leur repentir afin qu'ils reviennent à Lui, car Allah est pardonneur et miséricordieux.* (119) *Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez du nombre des véridiques !*﴾

Allah (ﷻ) mentionne comment Il a délivré ces trois hommes de l'oppression de leur poitrine et de l'affliction causée par la quarantaine que les musulmans leur ont fait subir pendant cinquante jours, si bien qu'ils eurent le cœur serré, et que la terre, malgré son étendu, leur parut étroite, voyant les chemins obstrués devant eux, ne sachant que faire. Ils patientèrent et se soumirent à l'ordre d'Allah, et endurèrent jusqu'à ce qu'Allah les délivre en raison de la véracité dont ils ont fait preuve vis-à-vis du Messager d'Allah (ﷺ) concernant leur défection pour laquelle ils n'avaient aucune excuse. Ils furent châtiés pour cela pendant cette période, puis Allah agréa leur repentir, leur véracité suscita donc pour eux un bien et l'agrément de leur repentir. ﴿Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez du nombre des véridiques !﴾ Soyez véridiques et attachez-vous à la vérité, ainsi vous serez du nombre des véridiques et sauvés des périls, et Allah vous accordera délivrance et issue dans vos affaires.

مَا كَانَ لِأَهْلِ ٱلْمَدِينَةِ وَمَنْ حَوْلَهُم مِّنَ ٱلْأَعْرَابِ أَن يَتَخَلَّفُوا۟ عَن رَّسُولِ ٱللَّهِ وَلَا يَرْغَبُوا۟ بِأَنفُسِهِمْ عَن نَّفْسِهِۦ ۚ ذَٰلِكَ
بِأَنَّهُمْ لَا يُصِيبُهُمْ ظَمَأٌ وَلَا نَصَبٌ وَلَا مَخْمَصَةٌ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَطَـُٔونَ مَوْطِئًا يَغِيظُ ٱلْكُفَّارَ وَلَا
يَنَالُونَ مِنْ عَدُوٍّ نَّيْلًا إِلَّا كُتِبَ لَهُم بِهِۦ عَمَلٌ صَٰلِحٌ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٢٠﴾

(120) ﴿*Il n'appartient pas aux habitants de Médine et aux bédouins alentours, de faire défection [à l'appel du] Messager d'Allah, et de préférer leur vie à la sienne, car ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim sur le sentier d'Allah, ne fouleront aucune terre en provoquant la colère des mécréants, et n'obtiendront aucune victoire sur un ennemi, sans que cela ne leur soit inscrit comme une œuvre pieuse. Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des bienfaisants.*﴾

Allah (ﷻ) blâme ceux qui ont fait défection à l'appel du Messager d'Allah (ﷺ) lors de l'expédition de Tabûk, parmi les habitants de Médine et des tribus bédouines alentours, préférant leurs personnes à l'assistance au Messager d'Allah (ﷺ) dans la difficulté. Ils se sont ainsi privés d'une récompense, car ﴿ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim sur le sentier d'Allah, ne fouleront aucune terre en provoquant la colère des mécréants﴾ en s'établissant en un lieu faisant craindre leur ennemi, ﴿et n'obtiendront aucune victoire sur un ennemi, sans que cela ne leur soit inscrit﴾ à travers ces actes qui ne dépendent pas de leur pouvoir, mais naissent de ce qu'ils font, des œuvres pieuses et une abondante récompense. ﴿Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des bienfaisants.﴾

وَلَا يُنفِقُونَ نَفَقَةً صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً وَلَا يَقْطَعُونَ وَادِيًا إِلَّا كُتِبَ لَهُمْ لِيَجْزِيَهُمُ ٱللَّهُ أَحْسَنَ مَا
كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢١﴾

(121) ﴿*Ils ne feront aucune dépense, minime ou importante, et ne traverseront aucune vallée, sans que cela ne soit inscrit en leur faveur, afin qu'Allah leur accorde, pour ce qu'ils ont accompli, la meilleure des récompenses.*﴾

Ceux qui partent en expédition sur le sentier d'Allah ﴿ne feront aucune dépense, minime ou importante, et ne traverseront aucune vallée﴾ en direction des ennemis, ﴿sans que cela ne soit inscrit en leur faveur, afin qu'Allah leur accorde, pour ce qu'ils ont accompli, la meilleure des récompenses.﴾ Qatâdah dit : « Plus les gens s'éloignent de leur famille sur le sentier d'Allah, plus ils se rapprochent d'Allah. »

۞ وَمَا كَانَ ٱلْمُؤْمِنُونَ لِيَنفِرُوا۟ كَآفَّةً ۚ فَلَوْلَا نَفَرَ مِن كُلِّ فِرْقَةٍ مِّنْهُمْ طَآئِفَةٌ لِّيَتَفَقَّهُوا۟ فِى ٱلدِّينِ
وَلِيُنذِرُوا۟ قَوْمَهُمْ إِذَا رَجَعُوٓا۟ إِلَيْهِمْ لَعَلَّهُمْ يَحْذَرُونَ ﴿١٢٢﴾

(122) ﴿*Il n'incombe pas aux croyants de partir tous [au combat]. Pourquoi un groupe de chaque tribu ne se lance-t-il pas [au combat, et qu'un autre reste] s'instruire dans la religion, afin d'avertir les leurs une fois revenus, et qu'ainsi ils prennent garde [à tomber dans les interdits] ?*﴾

Les croyants n'ont pas à partir tous et laisser seul le Prophète (ﷺ). ﴿Pourquoi un groupe de chaque tribu ne se lance-t-il pas﴾ en expédition, et ils ne partent qu'avec sa permission. À leur retour, et si une révélation a été faite après leur départ, ceux qui sont restés avec le Prophète (ﷺ) l'auront apprise, et ils diront : « Allah a révélé à votre

Prophète du Coran, et nous l'avons appris. » Ceux qui ont pris part à cette expédition restent alors pour apprendre ce qu'Allah a révélé à leur Prophète, et un autre escadron est envoyé à leur place. Tel est le sens de Sa Parole : ﴾afin de s'instruire dans la religion﴿ c'est-à-dire afin qu'ils apprennent ce qu'Allah a révélé à leur Prophète, et l'enseignent aux membres de l'expédition, après leur retour, ﴾et qu'ainsi ils prennent garde [à tomber dans les interdits] ?﴿

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ قَٰتِلُواْ ٱلَّذِينَ يَلُونَكُم مِّنَ ٱلۡكُفَّارِ وَلۡيَجِدُواْ فِيكُمۡ غِلۡظَةٗۚ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلۡمُتَّقِينَ ﴿١٢٣﴾

(123) ﴾*Ô vous qui croyez ! Combattez les mécréants qui vous entourent, et qu'ils trouvent en vous de la rudesse [au combat]. Sachez qu'Allah est avec ceux qui [Le] craignent.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne aux croyants de combattre les mécréants, les uns après les autres, de proche en proche, aux frontières des territoires de l'islam. ﴾qu'ils trouvent en vous de la rudesse.﴿ Les mécréants doivent trouver en vous de la rudesse au combat, car le croyant parfait est celui qui est bienveillant envers son frère croyant, et rude envers son ennemi mécréant. ﴾Sachez qu'Allah est avec ceux qui [Le] craignent.﴿ Combattez les mécréants, placez votre confiance en Allah, et sachez qu'Allah est avec vous si vous Le craignez et Lui obéissez.

وَإِذَا مَآ أُنزِلَتۡ سُورَةٞ فَمِنۡهُم مَّن يَقُولُ أَيُّكُمۡ زَادَتۡهُ هَٰذِهِۦٓ إِيمَٰنٗاۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ فَزَادَتۡهُمۡ إِيمَٰنٗا وَهُمۡ يَسۡتَبۡشِرُونَ ﴿١٢٤﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ فَزَادَتۡهُمۡ رِجۡسًا إِلَىٰ رِجۡسِهِمۡ وَمَاتُواْ وَهُمۡ كَٰفِرُونَ ﴿١٢٥﴾

(124) ﴾*Lorsqu'une sourate est révélée, des [hypocrites] se disent [entre eux] : « Duquel d'entre vous cette sourate a-t-elle fait augmenter la foi ? » Pour ce qui est des croyants, elle augmente leur foi, et ils s'en réjouissent.* (125) *Quant à ceux qui ont une maladie [de doute et d'hypocrisie] dans le cœur, elle ne fait qu'ajouter à leur souillure, et ils meurent mécréants.*﴿

﴾Lorsqu'une sourate est révélée﴿ certains hypocrites ﴾se disent [entre eux] : « Duquel d'entre vous cette sourate a-t-elle fait augmenter la foi ? »﴿ Allah (ﷻ) dit : ﴾Pour ce qui est des croyants, elle augmente leur foi, et ils s'en réjouissent.﴿ Ce verset compte parmi les plus grandes preuves du fait que la foi augmente et diminue, comme c'est l'avis de la plupart des imams passés et contemporains. Plus encore, nombre d'entre eux rapportent une unanimité à ce sujet. ﴾Quant à ceux qui ont une maladie [de doute et d'hypocrisie] dans le cœur, elle ne fait qu'ajouter à leur souillure﴿ elle ajoute doute à leur doute, et perplexité à leur perplexité,

أَوَلَا يَرَوْنَ أَنَّهُمْ يُفْتَنُونَ فِي كُلِّ عَامٍ مَّرَّةً أَوْ مَرَّتَيْنِ ثُمَّ لَا يَتُوبُونَ وَلَا هُمْ يَذَّكَّرُونَ
﴿١٢٦﴾ وَإِذَا مَا أُنزِلَتْ سُورَةٌ نَّظَرَ بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ هَلْ يَرَاكُم مِّنْ أَحَدٍ ثُمَّ انصَرَفُوا ۚ صَرَفَ اللَّهُ
قُلُوبَهُم بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿١٢٧﴾

(126) ﴿*Ne voient-ils pas que chaque année ils sont éprouvés une ou deux fois ? Malgré tout, ils ne se repentent pas et ne se souviennent pas.* (127) *Et lorsqu'une sourate est révélée, ils se regardent [mutuellement et se disent] : « Quelqu'un [parmi les croyants] vous voit-il ? », puis ils se détournent. Qu'Allah détourne leur cœur, car ils ne veulent pas comprendre !*﴾

Ces hypocrites ﴿ne voient-ils pas que chaque année ils sont éprouvés une ou deux fois ? Malgré tout, ils ne se repentent pas et ne se souviennent pas﴾ ils ne se repentent pas de leurs péchés passés et ne se rappellent pas par la suite. ﴿Et lorsqu'une sourate est révélée, ils se regardent﴾ se tournent les uns les autres, ﴿et se disent : « Quelqu'un [parmi les croyants] vous voit-il ? », puis ils se détournent﴾ de la vérité et s'en écartent. Telle est leur situation dans la religion, ils ne restent pas fermes devant la vérité, ne l'acceptent pas et ne l'appliquent pas. ﴿Qu'Allah détourne leur cœur, car ils ne veulent pas comprendre﴾ ils ne comprennent rien au discours d'Allah, ne cherchent pas à le comprendre et ne le veulent pas. Au contraire, ils s'en écartent et le fuient et c'est pourquoi ils sont arrivés à cette situation.

لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم
بِالْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٨﴾ فَإِن تَوَلَّوْا فَقُلْ حَسْبِيَ اللَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ ۖ وَهُوَ
رَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ ﴿١٢٩﴾

(128) ﴿*[Par Allah !] Un Messager, issu d'entre vous, est venu à vous. Il est peiné par ce que vous subissez [comme difficultés], soucieux de votre salut, et bienveillant et miséricordieux envers les croyants.* (129) *Si [les mécréants] se détournent [de la foi], dis : « Allah me suffit. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui. En Lui seul je place ma confiance. Il est le Seigneur du Trône immense. »*﴾

Allah (ﷻ) rappelle aux croyants la faveur qu'Il leur a faite en leur envoyant ﴿Un Messager issu d'entre vous, est venu à vous﴾, issu de vous et parlant votre langue, ﴿Il est peiné par ce que vous subissez [comme difficultés].﴾ Toute chose qui afflige sa communauté le peine. ﴿soucieux de votre salut﴾ de votre guidée et de faire parvenir à vous les biens de ce bas-monde et de l'au-delà. ﴿bienveillant et miséricordieux envers les croyants﴾ conformément à ce qu'Allah (ﷻ) lui a ordonné. ﴿Si [les mécréants] se détournent﴾ de ce que tu leur apportes comme Législation éminente, pure, parfaite et globale, ﴿dis : Allah me suffit. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui. En Lui seul je place ma confiance. Il est le Seigneur du Trône immense﴾ le Possesseur et Créateur de toute chose, car Il est le Seigneur du Trône immense qui est le toit de toute la création. Toutes les créatures des cieux et des terres, de ce qu'ils contiennent, et de ce qui est entre eux, sont sous le Trône et soumises au pouvoir d'Allah. Sa science embrasse toute chose, Son décret s'exécute en toute chose, et Il est garant de toute chose.

Sourate 10

YÛNUS - يُونُسُ

Jonas. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْحَكِيمِ ﴿١﴾ أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ رَجُلٍ مِّنْهُمْ أَنْ أَنذِرِ ٱلنَّاسَ

وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنَّ لَهُمْ قَدَمَ صِدْقٍ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ قَالَ ٱلْكَٰفِرُونَ إِنَّ هَٰذَا لَسَٰحِرٌ مُّبِينٌ ﴿٢﴾

(1) ﴿*[Les lettres] Alif, Lâm, Râ. Voici les versets du Livre clair.* (2) *Qu'est-il d'étonnant pour les hommes que Nous ayons révélé à l'un d'eux : « Mets en garde les gens [contre l'Enfer], et annonce aux croyants [qu'en œuvrant ici-bas] ils avancent pour eux-mêmes une belle récompense auprès de leur Seigneur » ? Mais les mécréants disent : « C'est un magicien avéré ! »*﴾

Concernant les lettres séparées présentes au début des sourates, nous en avons déjà parlé au début de sourate *al-baqarah*.

﴿Voici les versets du Livre clair﴾, ce sont là les versets du Coran clair et manifeste. ﴿Qu'est-il d'étonnant pour les hommes que Nous ayons révélé à l'un d'eux﴾ Allah réprouve l'étonnement des mécréants face à l'envoi des messagers parmi les hommes. ﴿et annonce aux croyants [qu'en œuvrant ici-bas] ils avancent pour eux-mêmes une belle récompense auprès de leur Seigneur﴾ ceci désigne leurs œuvres pieuses, leurs prières, jeûnes, aumônes et glorifications. ﴿Mais les mécréants disent : « C'est un magicien avéré ! »﴾ Bien que Nous leur ayons envoyé un Messager issu d'eux, un homme comme eux, pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer], ﴿les mécréants disent : « C'est un magicien avéré ! »﴾ alors que ce sont eux qui mentent en cela.

إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ ۖ يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ ۖ مَا مِن شَفِيعٍ

إِلَّا مِنۢ بَعْدِ إِذْنِهِۦ ۚ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٣﴾

(3) ﴿*Votre seul véritable Seigneur est Allah qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis s'est établi au-dessus du Trône, administrant [seul] toutes choses. Nul intercesseur, si ce n'est après Sa permission. Tel est Allah votre Seigneur, n'adorez donc que Lui ! Ne vous rappellerez-vous pas ?*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il est le Seigneur de tout l'univers, et qu'Il a créé les cieux et la terre en six jours. On a dit qu'il s'agissait de jours semblables aux nôtres, ou encore qu'un jour était semblable à mille ans pour nous. ﴿puis Il s'est établi au-dessus du Trône﴾ qui est la plus grande des créatures et leur toit. ﴿administrant [seul] toutes choses﴾ Il administre les affaires des créatures, aucune chose ne Le détourne d'une autre, leurs multiplicités ne L'induisent pas en erreur, Il ne se lasse pas des sollicitations, l'administration de ce qui est éminent ne Le détourne pas de ce qui est

minime, que ce soit dans les montagnes, les mers, les cités ou les déserts. ﴾Personne ne peut intercéder qu'après Sa permission.﴿ Comme Il dit :

وَلَا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ عِندَهُۥٓ إِلَّا لِمَنْ أَذِنَ لَهُۥ

﴾Aucune intercession ne sera acceptée auprès de Lui, sauf de celui auquel Il le permettra.﴿[1]

﴾Tel est Allah votre Seigneur, n'adorez donc que Lui !﴿ Ne vouez d'adoration qu'à Lui, Seul et sans associé, ﴾Ne vous rappellerez-vous pas ?﴿, vous polythéistes qui adorez d'autres en dehors Allah, alors que vous savez qu'Il est le seul Créateur.

إِلَيْهِ مَرْجِعُكُمْ جَمِيعًا ۖ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقًّا ۚ إِنَّهُۥ يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ لِيَجْزِىَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ

بِٱلْقِسْطِ ۚ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَهُمْ شَرَابٌ مِّنْ حَمِيمٍ وَعَذَابٌ أَلِيمٌۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ ﴿٤﴾

(4) ﴾*C'est vers Lui seul que vous serez tous ramenés, telle est la promesse d'Allah qui se réalisera en toute vérité. C'est Lui qui crée les êtres une première fois puis les ressuscite, afin de rétribuer en toute équité ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses. Quant aux mécréants, un breuvage bouillant et un châtiment douloureux leur seront réservés, pour prix de leur mécréance.*﴿

Allah (ﷻ) informe que c'est vers Lui seul que seront ramenées toutes les créatures au Jour de la Résurrection, et personne ne sera oublié jusqu'à être ressuscité tel qu'il était. Puis Il mentionne que de la même manière qu'Il a créé les êtres la première fois, Il les ressuscitera, ﴾afin de rétribuer en toute équité ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses﴿ c'est-à-dire avec justice et rétribution complète. ﴾Quant aux mécréants, un breuvage bouillant et un châtiment douloureux leur seront réservés, pour prix de leur mécréance.﴿ En raison de leur mécréance, ils seront châtiés au Jour de la Résurrection en subissant différents supplices.

هُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ ٱلشَّمْسَ ضِيَآءً وَٱلْقَمَرَ نُورًا وَقَدَّرَهُۥ مَنَازِلَ لِتَعْلَمُوا۟ عَدَدَ ٱلسِّنِينَ وَٱلْحِسَابَ ۚ مَا خَلَقَ

ٱللَّهُ ذَٰلِكَ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۚ يُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٥﴾ إِنَّ فِى ٱخْتِلَٰفِ ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ وَمَا خَلَقَ ٱللَّهُ فِى

ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَّقُونَ ﴿٦﴾

(5) ﴾*C'est Lui qui a fait du soleil une lumière et de la lune une clarté, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez dénombrer les années et mesurer [le temps]. Allah n'a créé cela que pour une juste raison, et Il expose clairement les signes pour ceux qui savent.* (6) *Dans l'alternance de la nuit et du jour, et en tout ce qu'Allah a créé dans les cieux et sur la terre, il est des signes pour ceux qui [Le] craignent.*﴿

Allah (ﷻ) informe de ce qu'Il a créé comme signes indiquant la perfection de Sa puissance et l'immensité de Son pouvoir. Il a fait des rayons émanant de l'astre solaire une lumière et des rayons émanant de la lune une clarté, distinguant les uns des autres afin qu'ils ne se confondent pas. Il a instauré le pouvoir du soleil le jour et le pouvoir de la lune, la nuit. Il fait de la lune des phases, si bien qu'elle apparaît au

[1] *Saba'*, v.23.

début petite, puis sa lumière et sa taille augmentent progressivement jusqu'à la pleine lune, puis elle décline jusqu'à revenir à son état initial à la fin du mois. ﴾Il en a déterminé les phases﴿ de la lune ﴾afin que vous sachiez dénombrer les années et mesurer [le temps].﴿ Grâce au soleil on connaît les jours et grâce à l'orbite de la lune on connaît les mois et les années. ﴾Allah n'a créé cela que pour une juste raison﴿ Il n'a pas créé cela en vain, mais en vertu d'une sagesse éminente, ﴾et Il expose clairement les signes﴿ preuves et arguments, ﴾pour ceux qui savent.﴿ Puis Il dit : ﴾Dans l'alternance de la nuit et du jour﴿ leur succession : lorsque l'un survient l'autre disparaît, et inversement, sans tarder, ﴾et en tout ce qu'Allah a créé dans les cieux et sur la terre﴿ comme signes indiquant Son immensité, ﴾il est des signes pour ceux qui [Le] craignent﴿ ceux qui craignent Son châtiment et Son courroux.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا وَرَضُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَٱطْمَأَنُّوا۟ بِهَا وَٱلَّذِينَ هُمْ عَنْ ءَايَٰتِنَا غَٰفِلُونَ ﴿٧﴾

أُو۟لَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨﴾

(7) ﴾*Ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre, se satisfont de la vie présente, s'y attachent, et sont inattentifs à Nos signes,* (8) *leur destination finale sera l'Enfer, pour prix de ce qu'ils ont commis.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la condition des malheureux qui ont renié Sa rencontre au Jour de la Résurrection, et n'espèrent rien en Sa rencontre, se satisfaisant de cette vie en laquelle ils trouvent quiétude. Al-Hasan dit : « Par Allah, ils ne l'ont ni parée ni élevée, mais s'en sont satisfaits en se montrant inattentifs aux signes universels qu'ils n'ont pas médités, et aux signes religieux auxquels ils ne se sont pas conformés. Au jour de leur résurrection, leur destination finale sera l'Enfer pour prix de ce qu'ils ont commis en leur vie d'ici-bas comme péchés, fautes et crimes, en plus de leur reniement d'Allah, de Ses Messagers et du Jour Dernier. »

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ يَهْدِيهِمْ رَبُّهُم بِإِيمَٰنِهِمْ ۖ تَجْرِى مِن تَحْتِهِمُ ٱلْأَنْهَٰرُ فِى

جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٩﴾ دَعْوَىٰهُمْ فِيهَا سُبْحَٰنَكَ ٱللَّهُمَّ وَتَحِيَّتُهُمْ فِيهَا سَلَٰمٌ ۚ وَءَاخِرُ دَعْوَىٰهُمْ أَنِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ

رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠﴾

(9) ﴾*Quant à ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses, leur Seigneur les guidera, de par leur foi, vers les Jardins de la félicité sous lesquels coulent des rivières.* (10) *[Ils y débuteront] leurs invocations en disant : « Gloire et pureté à Toi, ô Allah ! », leur salutation sera : « Que le salut soit sur vous ! », et [ils concluront] leurs invocations en disant : « Louange à Allah, Seigneur de l'univers ! »*﴿

Allah (ﷻ) informe de la condition des bienheureux qui ont cru en Allah et en les messagers, se sont conformés à ce qu'on leur a ordonné, et ont accompli des œuvres pieuses : Allah les guidera du fait de leur foi. Cela peut signifier qu'en raison de leur foi ici-bas, Allah les guidera dans l'au-delà sur le Pont [jeté au-dessus de l'Enfer] jusqu'à le traverser et être sauvés en entrant au Paradis. Tout comme cela peut signifier que cette foi les aidera, ainsi Mujâhid dit : « Elle sera pour eux une lumière grâce à laquelle ils chemineront. » ﴾[Ils y débuteront] leurs invocations en disant : « Gloire et pureté à Toi, ô Allah ! », leur salutation sera : « Que le salut soit sur vous ! », et [ils concluront] leurs invocations en disant : « Louange à Allah, Seigneur

de l'univers ! »﴾ Ceci décrit la condition des hôtes du Paradis et c'est une preuve qu'Allah est Celui qui est loué et adoré pour l'éternité. Il est le Loué dans cette vie et dans l'autre, ici-bas et dans l'au-delà, en toute situation. C'est pourquoi il est dit dans le hadith : « *On inspirera aux hôtes du Paradis de louer et de glorifier Allah, de la même manière qu'ils respirent.* »[1] Il en sera ainsi lorsqu'ils verront la multiplication en leur faveur des bienfaits d'Allah qui se répèteront et augmenteront sans fin. Il n'y a de divinité digne d'adoration et de Seigneur véritable qu'Allah.

۞ وَلَوْ يُعَجِّلُ ٱللَّهُ لِلنَّاسِ ٱلشَّرَّ ٱسْتِعْجَالَهُم بِٱلْخَيْرِ لَقُضِىَ إِلَيْهِمْ أَجَلُهُمْ ۖ فَنَذَرُ ٱلَّذِينَ لَا
يَرْجُونَ لِقَآءَنَا فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١١﴾

(11) ﴾*Si Allah hâtait le malheur sur les hommes avec autant d'empressement que ceux-ci demandent le bien, le terme de leur vie aurait été décrété. Mais, Nous abandonnons ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre en leur transgression dans laquelle ils s'égarent.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Sa mansuétude et Sa bienveillance envers Ses serviteurs, en ne répondant pas à leurs invocations lorsqu'ils invoquent contre leurs personnes, leurs biens ou leurs enfants, dans les moments de contrariété et de colère. Il sait qu'ils n'ont pas réellement visé le mal, et c'est pourquoi Il ne les exauce pas en ces situations, par bienveillance et miséricorde. Mais Il exauce leurs invocations lorsqu'ils invoquent en faveur de leurs personnes, leurs biens ou leurs enfants, pour le bien, la bénédiction et la prospérité : ﴾Si Allah hâtait le malheur sur les hommes avec autant d'empressement que ceux-ci demandent le bien, le terme de leur vie aurait été décrété.﴿ s'Il les exauçait chaque fois qu'ils L'invoquent en cela, Il les aurait fait périr. Mais il ne convient pas de multiplier cela, comme le rapporte Jâbir du Messager d'Allah (ﷺ) qui dit : « *N'invoquez pas contre vous-mêmes ! N'invoquez pas contre vos enfants ! N'invoquez pas contre vos biens ! Ne faites pas concorder cela avec un moment où Allah répond à l'invocation, de peur qu'Il ne vous exauce.* »[2] Mujâhid dit : « Il s'agit de ce que l'homme dit de ses enfants ou ses biens, lorsqu'il est en colère : « Ô Allah, ne les bénis pas et maudis-les ! » Si Allah se hâtait de les exaucer en cela, comme on les exauce dans le bien, Il les aurait fait périr. »

وَإِذَا مَسَّ ٱلْإِنسَٰنَ ٱلضُّرُّ دَعَانَا لِجَنۢبِهِۦٓ أَوْ قَاعِدًا أَوْ قَآئِمًا فَلَمَّا كَشَفْنَا عَنْهُ ضُرَّهُۥ مَرَّ كَأَن لَّمْ
يَدْعُنَآ إِلَىٰ ضُرٍّ مَّسَّهُۥ ۚ كَذَٰلِكَ زُيِّنَ لِلْمُسْرِفِينَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢﴾

(12) ﴾*Et quand le malheur frappe l'homme, il Nous invoque, couché, assis, ou debout. Mais aussitôt que Nous l'en délivrons, il poursuit [tel qu'il était auparavant] comme s'il ne Nous avait jamais invoqué [pour le délivrer] du mal qui l'a touché. Ainsi a-t-on enjolivé leurs œuvres aux yeux des transgresseurs.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne l'homme, sa contrariété et son trouble lorsque le mal le touche. Il s'en soucie, s'en inquiète, et multiplie à ce moment les invocations. Il demande à Allah de l'en débarrasser et de la faire disparaître, qu'il soit couché, assis ou debout, en toutes circonstances. Et aussitôt qu'Allah l'en délivre, il se détourne, s'écarte et s'en va, comme si rien de cela ne l'avait touché, ﴾il poursuit [tel qu'il était

[1] Muslim (2835).
[2] *Ṣaḥîḥ Abû Dâwud* (1532).

auparavant] comme s'il ne Nous avait jamais invoqué [pour le délivrer] du mal qui l'a touché.﴾ Puis Allah blâme ceux dont ce sont là les caractéristiques et manières d'agir en disant : ﴾Ainsi a-t-on enjolivé leurs œuvres aux yeux des transgresseurs.﴿ Quant à ceux auxquels Allah a accordé la guidée, la justesse et la droiture, ils en sont exempts, comme le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Le cas du croyant est étonnant, car pour lui tout n'est que bien. Si une bonne chose lui arrive, il est reconnaissant et c'est un bien pour lui ; et si une épreuve le touche il patiente et c'est un bien pour lui ; et cela n'appartient qu'au croyant.* »[1]

وَلَقَدْ أَهْلَكْنَا ٱلْقُرُونَ مِن قَبْلِكُمْ لَمَّا ظَلَمُوا۟ وَجَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَمَا كَانُوا۟ لِيُؤْمِنُوا۟ ۚ كَذَٰلِكَ
نَجْزِى ٱلْقَوْمَ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿١٣﴾ ثُمَّ جَعَلْنَٰكُمْ خَلَٰٓئِفَ فِى ٱلْأَرْضِ مِنۢ بَعْدِهِمْ لِنَنظُرَ كَيْفَ تَعْمَلُونَ ﴿١٤﴾

(13) ﴾*[Par Allah !] Nous avons fait périr les générations qui vous ont précédés lorsqu'elles ont transgressé, alors même que leurs messagers leur avaient apporté des preuves manifestes, mais elles n'étaient pas disposées à croire. C'est ainsi que Nous rétribuons ceux qui se rendent coupables [de mécréance].* (14) *Puis Nous avons fait de vous leurs successeurs sur terre pour voir comment vous agirez.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne ce qui s'est abattu sur les générations passées qui ont démenti les prophètes qui leur apportaient des preuves manifestes et des signes clairs : [﴾lorsqu'elles ont transgressé﴿ en associat à Allah et en s'opposant à Ses commandements et Ses interdictions, ﴾alors même que leurs messagers leur avaient apporté des preuves manifestes﴿ des arguments montrant la véracité de ceux qui les apportaient, ﴾mais elles n'étaient pas disposées à croire﴿ Ces communautés que Nous avons anéanties ne voulaient pas croire en l'unicité d'Allah et l'exclusivité du culte auxquels les messagers les appelaient. ﴾C'est ainsi que Nous rétribuons ceux qui se rendent coupables [de mécréance].﴿ Et c'est ainsi que J'agirai avec vous, Je vous anéantirai tout comme Je les ai anéanties pour avoir renié leurs Messagers. ﴾Puis Nous avons fait de vous leurs successeurs sur terre pour voir comment vous agirez.﴿] Allah leur fit succéder à ce peuple et leur envoya un Messager afin de voir s'ils allaient lui obéir et suivre Son Messager.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَاتُنَا بَيِّنَٰتٍ قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا ٱئْتِ بِقُرْءَانٍ غَيْرِ هَٰذَآ أَوْ بَدِّلْهُ ۚ قُلْ مَا
يَكُونُ لِىٓ أَنْ أُبَدِّلَهُۥ مِن تِلْقَآئِ نَفْسِىٓ ۖ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ ۖ إِنِّىٓ أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّى عَذَابَ
يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٥﴾ قُل لَّوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا تَلَوْتُهُۥ عَلَيْكُمْ وَلَآ أَدْرَىٰكُم بِهِۦ ۖ فَقَدْ لَبِثْتُ فِيكُمْ عُمُرًا
مِّن قَبْلِهِۦٓ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٦﴾

(15) ﴾*Lorsque Nos versets leur sont récités, comme preuves manifestes, ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre disent : « Apporte-nous un autre Coran ou change celui-ci ! » Réponds-leur : « Il ne m'appartient pas de le changer de mon propre chef. Je ne fais que me conformer à ce qui m'est révélé. Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtiment d'un jour terrible. »* (16) *Dis : « Si Allah l'avait voulu, je ne vous l'aurais pas récité et Il ne vous l'aurait pas fait connaître. J'ai d'ailleurs vécu,*

[1] Muslim (2999).

avant [de vous le réciter], un long moment parmi vous. Ne raisonnez-vous donc pas ?»﴾

Allah (ﷻ) informe de l'entêtement des polythéistes qurayshites qui rejetèrent la vérité et s'en détournèrent et qui, lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) leur récitait le Livre d'Allah et Ses preuves claires, lui disaient : ﴿Apporte-nous un autre Coran﴾ rejette celui-ci et apporte-nous-en un autre d'un style différent, ﴿ou change celui-ci﴾ pour une autre composition. ﴿Réponds-leur : Il ne m'appartient pas de le changer de mon propre chef﴾ cela ne m'appartient pas, je ne suis qu'un serviteur d'Allah recevant un ordre, et un Messager transmettant d'Allah, ﴿Je ne fais que me conformer à ce qui m'est révélé. Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtiment d'un jour terrible.﴾ Puis il leur dit pour leur prouver la véracité de ce qu'il leur apporte : ﴿Si Allah l'avait voulu, je ne vous l'aurais pas récité et Il ne vous l'aurait pas fait connaître.﴾ Je ne vous apporte cela que par la permission d'Allah, Sa volonté et Sa décision. La preuve que je ne l'invente pas est que vous êtes incapables de vous y opposer, et que vous connaissez ma véracité et mon honnêteté depuis que je suis parmi vous jusqu'à ce qu'Allah (ﷻ) m'envoie à vous. Vous n'avez rien à me reprocher : ﴿J'ai d'ailleurs vécu, avant [de vous le réciter], un long moment parmi vous. Ne raisonnez-vous donc pas ?﴾ N'êtes-vous pas doués de raison pour distinguer la vérité du faux ?

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِـَٔايَـٰتِهِۦٓ ۗ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿١٧﴾

(17) ﴿*Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ou dément Ses versets ? Ceux qui se rendent coupables [de mécréance] ne réussiront jamais.*﴾

Personne n'est plus transgresseur et ne commet de pire crime ﴿que celui qui forge un mensonge contre Allah﴾ mentant sur Allah en prétendant qu'Allah l'a envoyé comme Prophète, alors qu'il n'en est rien. Personne ne commet de crime plus grave et n'est plus transgresseur que lui. Le cas d'un tel homme ne peut échapper même aux sots, alors comment le comparer aux prophètes ? Il en est de même pour celui qui dément la vérité apportée par les messagers et contre lequel les arguments sont établis. Personne n'est plus transgresseur que lui.

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ وَيَقُولُونَ هَـٰٓؤُلَآءِ شُفَعَـٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِ ۚ قُلْ
أَتُنَبِّـُٔونَ ٱللَّهَ بِمَا لَا يَعْلَمُ فِى ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ سُبْحَـٰنَهُۥ وَتَعَـٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿١٨﴾ وَمَا
كَانَ ٱلنَّاسُ إِلَّآ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَٱخْتَلَفُوا۟ ۚ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ
فِيمَا فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٩﴾

(18) ﴿*Ils adorent en dehors d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. » Dis : « Informerez-vous Allah de ce qu'Il ne connaît pas dans les cieux et sur la terre ? » Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent !* (19) *Les hommes ne formaient [à l'origine] qu'une seule communauté [croyante], puis, ils divergèrent. Et si ce n'était une décision préalable de ton Seigneur [de retarder le jugement au Jour de la Résurrection], les divergences qui les opposaient auraient été tranchées [ici-bas].*﴾

Allah (ﷻ) réprouve les polythéistes qui adorent d'autres en dehors de Lui en pensant que l'intercession de ces divinités leur servira auprès de Lui. Allah (ﷻ) mentionne qu'elles ne peuvent ni profiter ni nuire, qu'elles ne possèdent rien, et que rien de ce qu'ils prétendent à leur sujet ne se réalisera jamais. ﴾Dis : « Informerez-vous Allah de ce qu'Il ne connaît pas dans les cieux et sur la terre ? »﴿ Informerez-vous Allah de ce qui n'existe pas dans les cieux et sur terre ? » Puis, Il s'exempte de leur polythéisme et mécréance : ﴾Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent !﴿ Puis Allah mentionne que le polythéisme est apparu parmi les hommes après n'avoir pas existé, et que tous les hommes professaient une seule religion, l'islam (la soumission à Allah). ﴾Et si ce n'était une décision préalable de ton Seigneur [de retarder le jugement au Jour de la Résurrection], les divergences qui les opposaient auraient été tranchées [ici-bas].﴿ Si Allah n'avait pas décidé préalablement de ne châtier personne avant d'avoir établi les preuves contre lui, et de reporter le jugement des créatures à un terme fixé, Il aurait tranché entre eux de leurs litiges, en accordant joie aux croyants et difficulté aux mécréants.

وَيَقُولُونَ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۖ فَقُلْ إِنَّمَا ٱلْغَيْبُ لِلَّهِ فَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُنتَظِرِينَ ﴿٢٠﴾

(20) ﴾*Ils disent : « Si seulement son Seigneur lui accordait un miracle ! » Réponds-leur : « [Les miracles relèvent de] l'Invisible qui n'appartient qu'à Allah. Attendez donc [qu'Allah juge entre nous] ! Moi aussi j'attends avec vous.*﴿

Ces mécréants, négateurs et opposants disent : si seulement son Seigneur accordait un miracle à Muhammad, signifiant ainsi : semblable à la chamelle donnée comme signe au peuple de Thamûd ; ou qu'il transforme le mont Safâ en or, ou fasse disparaître les montagnes de la Mecque et en fasse des jardins et rivières, ou d'autres choses encore dont Allah est capable, mais Il dit : Ma Loi universelle envers Mes créatures est que si Je leur accorde ce qu'elles demandent, elles doivent croire [immédiatement], sinon Je hâte sur elles le châtiment. Ainsi Il oriente Son Prophète (ﷺ) vers le fait de répondre : ﴾[Les miracles relèvent de] l'Invisible qui n'appartient qu'à Allah.﴿ L'ordre n'appartient qu'à Allah qui connaît les conséquences des choses, ﴾Attendez donc [qu'Allah juge entre nous] ! Moi aussi j'attends avec vous.﴿ Si vous ne croyez pas, jusqu'à voir ce que vous demandez, attendez le jugement d'Allah entre moi et vous. De tels gens ne sont pas dignes d'être exaucés en leurs demandes, il n'y a aucun intérêt à les exaucer, car leurs demandes ne sont motivées que par leur transgression et opposition, en raison de leur grande dépravation et corruption.

وَإِذَآ أَذَقْنَا ٱلنَّاسَ رَحْمَةً مِّنۢ بَعْدِ ضَرَّآءَ مَسَّتْهُمْ إِذَا لَهُم مَّكْرٌ فِىٓ ءَايَاتِنَا ۚ قُلِ ٱللَّهُ أَسْرَعُ مَكْرًا ۚ إِنَّ رُسُلَنَا يَكْتُبُونَ مَا تَمْكُرُونَ ﴿٢١﴾ هُوَ ٱلَّذِى يُسَيِّرُكُمْ فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا كُنتُمْ فِى ٱلْفُلْكِ وَجَرَيْنَ بِهِم بِرِيحٍ طَيِّبَةٍ وَفَرِحُوا۟ بِهَا جَآءَتْهَا رِيحٌ عَاصِفٌ وَجَآءَهُمُ ٱلْمَوْجُ مِن كُلِّ مَكَانٍ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُمْ أُحِيطَ بِهِمْ ۙ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ لَئِنْ أَنجَيْتَنَا مِنْ هَٰذِهِۦ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٢٢﴾ فَلَمَّآ أَنجَىٰهُمْ إِذَا هُمْ

يَبْغُونَ فِي ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ ۚ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّمَا بَغْيُكُمْ عَلَىٰٓ أَنفُسِكُم ۖ مَّتَٰعَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ ثُمَّ إِلَيْنَا
مَرْجِعُكُمْ فَنُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٣﴾

(21) ﴾*Lorsque Nous faisons goûter aux hommes une miséricorde après qu'un malheur les a touchés, voilà qu'ils rusent contre Nos versets. Dis : « Allah est encore plus prompt [qu'eux] en ruse ! », et Nos envoyés [les anges] consignent vos stratagèmes.* (22) *C'est Lui qui vous fait cheminer sur terre et sur mer. Lorsque vous êtes sur des embarcations que Nous faisons voguer au gré d'un vent favorable, [les passagers] s'en réjouissent. Jusqu'au moment où un vent violent les assaille, que les vagues les frappent de toutes parts, et qu'ils sont certains d'être cernés [par la mort], ils invoquent alors Allah en Lui vouant un culte exclusif [et disent] : « Si Tu nous en délivres, nous serons du nombre des reconnaissants ! »* (23) *Mais dès qu'Il les sauve, ils s'empressent de semer la corruption sur terre, sans aucun droit. Ô hommes ! Votre transgression ne retombera que sur vous-mêmes. La vie présente n'est qu'une jouissance éphémère, puis c'est vers Nous seul que vous serez ramenés, et Nous vous informerons alors de vos agissements [et vous rétribuerons].*﴿

Allah (ﷻ) informe que lorsqu'Il fait goûter aux hommes une miséricorde après un malheur qui les a frappés, comme l'aisance après la gêne, la fertilité après la disette, la pluie après la sécheresse, et d'autres choses semblables, ﴾voilà qu'ils rusent contre Nos versets﴿, ils s'en moquent et les démentent, ﴾Allah est plus prompt [qu'eux encore] à ruser !﴿ plus à même encore de les amener progressivement à la perte et leur accorder un délai, au point que les criminels pensent qu'ils ne seront pas châtiés, alors qu'ils ne jouissent que d'un délai, puis ils seront saisis à l'improviste. ﴾C'est Lui qui vous fait cheminer sur terre et sur mer﴿ Il vous protège et vous fait suivre de Ses gardiens, au point que ﴾Lorsque vous êtes sur des embarcations que Nous faisons voguer au gré d'un vent favorable, [les passagers] s'en réjouissent﴿ de la vitesse de leur avancée en toute sécurité. Et alors qu'ils sont dans cet état, ﴾un vent violent les assaille, que les vagues les frappent de toutes parts, et qu'ils sont certains d'être cernés [par la mort], ils invoquent alors Allah en Lui vouant un culte exclusif﴿ ils n'invoquent plus avec Lui aucune statue ou idole, mais ils n'invoquent que Lui et L'implorent : ﴾Si Tu nous en délivres, nous serons du nombre des reconnaissants !﴿ Nous ne Te donnerons plus d'associé et nous T'adorerons exclusivement comme nous T'invoquons ici exclusivement. ﴾Mais dès qu'Il les sauve﴿ de cette situation difficile, ﴾ils s'empressent de semer la corruption sur terre, sans aucun droit﴿ comme si rien ne s'était passé, ﴾comme s'il ne Nous avait jamais invoqué [pour le délivrer] du mal qui l'a touché.﴿

﴾Ô hommes ! Votre transgression ne retombera que sur vous-mêmes.﴿ C'est vous qui gouterez le supplice de cette transgression, et vous ne causerez de tort à personne d'autre que vous. ﴾La vie présente n'est qu'une jouissance éphémère﴿, vous obtiendrez une jouissance éphémère en cette vie vile et médiocre, ﴾puis c'est vers Nous seul que vous serez ramenés, et Nous vous informerons alors de vos agissements.﴿ Nous vous informerons de l'ensemble de vos actes et Nous vous rétribuerons pour cela. Celui qui trouvera du bien, qu'il loue Allah, et celui qui trouvera autre que cela, qu'il ne blâme que sa personne.

إِنَّمَا مَثَلُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا كَمَآءٍ أَنزَلْنَٰهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَٱخْتَلَطَ بِهِۦ نَبَاتُ ٱلْأَرْضِ مِمَّا يَأْكُلُ ٱلنَّاسُ وَٱلْأَنْعَٰمُ
حَتَّىٰٓ إِذَآ أَخَذَتِ ٱلْأَرْضُ زُخْرُفَهَا وَٱزَّيَّنَتْ وَظَنَّ أَهْلُهَآ أَنَّهُمْ قَٰدِرُونَ عَلَيْهَآ أَتَىٰهَآ أَمْرُنَا لَيْلًا أَوْ
نَهَارًا فَجَعَلْنَٰهَا حَصِيدًا كَأَن لَّمْ تَغْنَ بِٱلْأَمْسِ ۚ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢٤﴾ وَٱللَّهُ
يَدْعُوٓا۟ إِلَىٰ دَارِ ٱلسَّلَٰمِ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢٥﴾

(24) ﴿*La vie présente est comparable à une eau que Nous faisons descendre du ciel et grâce à laquelle s'entremêlent différentes plantes dont se nourrissent les hommes et les bêtes. Et lorsque la terre revêt sa plus belle parure et s'embellit, et que ses habitants pensent que [sa récolte] leur est acquise, Notre ordre s'abat sur elle, de nuit ou de jour, et Nous en faisons un champ moissonné, comme si elle n'avait pas été florissante la veille. Ainsi Nous exposons clairement les signes pour ceux qui réfléchissent.* (25) *Allah appelle à la demeure du salut et guide qui Il veut sur une voie droite.*﴾

Allah (ﷻ) donne pour exemple de la beauté de la vie de ce bas-monde, de sa parure et de la rapidité de sa disparition, les plantes qu'Allah fait sortir de la terre grâce à ce qu'Il fait tomber comme eau, et que les hommes consomment comme différentes variétés de grains et fruits, de même que ce que mangent les bêtes comme herbes, arbustes et autres. ﴿Et lorsque la terre revêt sa plus belle sa parure﴾ éphémère ﴿et s'embellit﴾ de tout ce qui en sort comme fleurs éclatantes, aux diverses formes et couleurs, ﴿et que ses habitants﴾ qui l'ont cultivée et semée, ﴿pensent que [sa récolte] leur est acquise﴾ à cet instant s'abat la foudre ou un vent glacial qui assèche les feuilles et détruit les fruits. ﴿Notre ordre s'abat sur elle, de nuit ou de jour, et Nous en faisons un champ moissonné﴾ une terre sèche, après qu'elle eut été verte et florissante, ﴿comme si elle n'avait pas été florissante la veille﴾ comme si elle n'avait jamais rien donné. ﴿Ainsi Nous exposons clairement les signes pour ceux qui réfléchissent﴾ qui tirent les leçons de cet exemple concernant la disparition rapide de ce bas-monde après avoir trompé ses habitants qui se sont fondés sur ses promesses et qu'il les ait fuis. ﴿Allah appelle à la demeure du salut﴾ après avoir exposé la disparition rapide de ce bas-monde et son caractère éphémère, Il incite ensuite au Paradis et y appelle, en le nommant la demeure du salut, c'est-à-dire celle qui est exempte de tous défauts, manques et malheurs ﴿et Il guide qui Il veut sur une voie droite.﴾

۞ لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ ٱلْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ ۖ وَلَا يَرْهَقُ وُجُوهَهُمْ قَتَرٌ وَلَا ذِلَّةٌ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢٦﴾

(26) ﴿*À ceux qui auront œuvré de la meilleure manière est réservée la plus belle des récompenses, et davantage encore. Ni la poussière ni l'humiliation ne couvriront leurs visages. Voilà ceux qui seront les hôtes du Paradis où ils demeureront éternellement.*﴾

Allah (ﷻ) informe que celui qui œuvre de la meilleure manière en ce bas-monde, à travers la foi et les œuvres pieuses, obtiendra la meilleure des récompenses dans l'au-delà, ﴿et davantage encore﴾ ce qui désigne une multiplication de la récompense des œuvres, de dix à sept cents fois, et plus encore. Cela englobe ce qu'Allah leur accorde dans les jardins du Paradis comme palais, houris et agrément de Sa part. De même que ce qu'Il leur dissimule comme réjouissance et, plus sublime et plus élevé

que tout cela, la vision de Son noble Visage qui est un ajout plus grand que tout ce qu'ils auront obtenu et qu'ils ne méritent pas de par leurs œuvres, mais ce sera une grâce et une miséricorde de Sa part. ﴾Ni la poussière﴿ les ténèbres et la noirceur lors des affres du Rassemblement, comme ce sera le cas pour les mécréants dépravés, ﴾ni l'humiliation﴿ l'avilissement et la bassesse, ﴾ne couvriront leur visage﴿ ils ne seront avilis ni en leur for intérieur ni en apparence, mais seront tel qu'Allah (ﷻ) le dit :

فَوَقَىٰهُمُ ٱللَّهُ شَرَّ ذَٰلِكَ ٱلْيَوْمِ وَلَقَّىٰهُمْ نَضْرَةً وَسُرُورًا ﴿١١﴾

﴾Allah les protègera du mal de ce jour, fera resplendir [leur visage] et comblera [leur cœur] de joie.﴿[1]

C'est-à-dire un éclat sur leur visage et une joie en leur cœur. Qu'Allah nous mette parmi eux, de par Sa grâce et Sa miséricorde ; *âmîn*. ﴾Voilà ceux qui seront les hôtes du Paradis où ils demeureront éternellement.﴿

وَٱلَّذِينَ كَسَبُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ جَزَآءُ سَيِّئَةٍۭ بِمِثْلِهَا وَتَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ ۖ مَّا لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِنْ عَاصِمٍ ۖ كَأَنَّمَآ أُغْشِيَتْ

وُجُوهُهُمْ قِطَعًا مِّنَ ٱلَّيْلِ مُظْلِمًا ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ أَصْحَـٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَـٰلِدُونَ ﴿٢٧﴾

(27) ﴾*Quant à ceux qui auront été malfaisants, leur sera réservée une rétribution égale au mal qu'ils auront commis, l'humiliation les couvrira, ils ne trouveront aucune protection contre [le châtiment d'] Allah, et leurs visages seront comme couverts de lambeaux de ténèbres nocturnes. Voilà ceux qui seront les hôtes de l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴿

Après avoir informé de la condition des bienheureux qui verront leurs bonnes actions multipliées, et obtiendront davantage encore. Allah (ﷻ) mentionne la condition des malheureux en rappelant Son équité à leur égard. Il leur accorde pour chaque mauvaise action, une rétribution équivalente, sans ajouter à cela, ﴾l'humiliation les couvrira﴿ en raison de leurs péchés et la crainte qu'ils en ont, ﴾ils ne trouveront aucune protection contre [le châtiment d'] Allah﴿ rien qui puisse les préserver du châtiment, ﴾et leurs visages seront comme couverts de lambeaux de ténèbres nocturnes﴿ ce qui indique de la noirceur de leur visage dans l'au-delà.

وَيَوْمَ نَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ نَقُولُ لِلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ مَكَانَكُمْ أَنتُمْ وَشُرَكَآؤُكُمْ ۚ فَزَيَّلْنَا بَيْنَهُمْ ۖ وَقَالَ شُرَكَآؤُهُم مَّا كُنتُمْ

إِيَّانَا تَعْبُدُونَ ﴿٢٨﴾ فَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ إِن كُنَّا عَنْ عِبَادَتِكُمْ لَغَـٰفِلِينَ ﴿٢٩﴾ هُنَالِكَ تَبْلُوا۟

كُلُّ نَفْسٍ مَّآ أَسْلَفَتْ ۚ وَرُدُّوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ مَوْلَىٰهُمُ ٱلْحَقِّ ۖ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٣٠﴾

(28) ﴾*[Avertis-les] du jour où Nous rassemblerons tous [les hommes et les djinns] et dirons à ceux qui ont attribué [à Allah] des associés : « Restez à votre place, vous et vos associés ! » Nous les séparerons les uns des autres, et leurs associés diront : « Ce n'est pas nous que vous adoriez.* (29) *Allah suffit comme témoin entre nous et vous, nous ignorions votre adoration. »* (30) *Là, chacun éprouvera [les conséquences de] ce qu'il aura accompli. [Les polythéistes] seront ramenés vers Allah, leur véritable Maître, et les [associés] qu'ils inventaient les abandonneront.*﴿

[1] *Al-Insân*, v.11.

﴾[Avertis-les] du jour où Nous les rassemblerons tous﴿ tous les habitants de la terre : djinns et hommes, pieux et dépravés, ﴾et Nous dirons à ceux qui ont attribué [à Allah] des associés : « Restez à votre place, vous et vos associés ! » Nous les séparerons les uns des autres et leurs associés diront : « Ce n'est pas nous que vous adoriez. »﴿ Ils renieront leur adoration et s'innocenteront d'eux. Les fausses divinités répondront à ceux qui prétendront les adorer : ﴾Allah suffit comme témoin entre nous et vous, et nous ignorions votre adoration﴿ Nous n'étions pas au fait et ne connaissions pas votre adoration, et vous nous adoriez sans que nous ne le sachions. Allah est témoin entre nous et vous que nous ne vous avons pas appelés à nous adorer, ne vous l'avons pas ordonné, et ne l'avons pas agréé. ﴾Là, chacun éprouvera [les conséquences de] ce qu'il aura accompli﴿ sur le lieu du jugement au Jour de la Résurrection, où chacun sera éprouvé et connaîtra ce qu'il a accompli comme bien et mal. ﴾[Les polythéistes] seront ramenés vers Allah, leur véritable Maître.﴿ Toutes les choses retourneront à Allah, le Juge équitable, qui tranchera et fera entrer les hôtes du Paradis au Paradis, et les hôtes de l'Enfer en Enfer, ﴾et les [associés] qu'ils inventaient les abandonneront﴿ les polythéistes seront abandonnés par ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah en mentant sur Lui.

قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ أَمَّن يَمْلِكُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَمَن يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ
مِنَ ٱلْحَىِّ وَمَن يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ ۚ فَسَيَقُولُونَ ٱللَّهُ ۚ فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٣١﴾ فَذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمُ ٱلْحَقُّ ۖ فَمَاذَا بَعْدَ ٱلْحَقِّ إِلَّا
ٱلضَّلَٰلُ ۖ فَأَنَّىٰ تُصْرَفُونَ ﴿٣٢﴾ كَذَٰلِكَ حَقَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ عَلَى ٱلَّذِينَ فَسَقُوٓا۟ أَنَّهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٣٣﴾

(31) ﴾*Demande-leur : « Qui vous attribue votre subsistance du ciel et de la terre ? Qui possède [et accorde] l'ouïe et la vue ? Qui fait sortir le vivant du mort et le mort du vivant ? Qui administre tout ? » Ils répondront : « C'est Allah ! » Dis alors : « Ne Le craindrez-vous donc pas ? »* (32) *Tel est Allah, votre véritable Seigneur. Qu'y a-t-il en-dehors de la vérité sinon l'égarement ? Comment pouvez-vous donc vous détourner [de Lui] ? »* (33) *Ainsi s'accomplit le décret de ton Seigneur contre les transgresseurs : ils ne croiront pas.*﴿

Allah (ﷻ) donne pour argument de Son unicité dans l'adoration, contre les polythéistes, le fait qu'ils reconnaissent Son unicité et Sa seigneurie : ﴾Demande-leur : « Qui vous attribue votre subsistance du ciel et de la terre ?﴿ qui fait tomber du ciel l'eau de la pluie, fendant ainsi la terre par Son pouvoir et Sa volonté et en en faisant sortir :

وَعِنَبًا وَقَضْبًا ﴿٢٨﴾ وَزَيْتُونًا وَنَخْلًا ﴿٢٩﴾ وَحَدَآئِقَ غُلْبًا ﴿٣٠﴾ وَفَٰكِهَةً وَأَبًّا ﴿٣١﴾

﴾des vignes, de la luzerne, 29 ***des oliviers, des palmiers,*** 30 ***des jardins aux grands arbres touffus,*** 31 ***des fruits et des pâturages.﴿***[1]

Est-il un autre Dieu véritable qu'Allah ? Ils répondront : c'est Allah. ﴾Qui possède [et accorde] l'ouïe et la vue ?﴿ Qui vous fait don de ce pouvoir d'entendre et de voir ? S'il le voulait, Il vous en priverait, ﴾Qui fait sortir le vivant du mort et le mort du vivant ?﴿ par Son pouvoir immense et Sa grâce qui s'étend à tous. ﴾Qui administre tout ?﴿ qui possède pouvoir sur toute chose, protège et n'a pas besoin d'être protégé, juge sans qu'on puisse s'opposer à Sa décision, et n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait

[1] *ʿAbasa*, v.28-31.

alors qu'eux sont interrogés ? Tout l'univers, céleste et terrestre, ainsi que tout ce qu'il contient comme anges, djinns et hommes, tous ont besoin de Lui, sont Ses serviteurs et Lui sont soumis. ﴾Ils répondront : « C'est Allah ! »﴿ ils le savent et le reconnaissent, ﴾Dis alors : « Ne Le craindrez-vous donc pas ? »﴿ Ne craindrez-vous donc pas d'adorer autre que Lui, par votre ignorance et vos passions ? ﴾Tel est Allah, votre véritable Seigneur.﴿ Celui dont vous reconnaissez qu'Il accomplit tout cela, est votre Seigneur et Dieu véritable qui mérite l'adoration exclusive. ﴾Qu'y a-t-il en-dehors de la vérité sinon l'égarement ?﴿ tout ce qui est adoré en dehors de Lui est faux, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, Seul et sans associé, ﴾Comment pouvez-vous donc vous détourner [de Lui] ?﴿ Comment pouvez-vous vous détourner de Son adoration pour l'adoration d'autres, alors que vous savez qu'Il est le Seigneur qui a créé toute chose et qui administre toute chose ? ﴾Ainsi s'accomplit le décret de ton Seigneur contre les transgresseurs.﴿ De la même manière que ces polythéistes ont mécru et persisté dans leur polythéisme et adoration d'autres qu'Allah, bien qu'ils reconnaissent qu'Il est le Créateur, Pourvoyeur et Celui qui administre Seul le royaume, qui a envoyé Ses Messagers pour proclamer Son unicité ; ainsi s'accomplit contre eux le décret d'Allah énonçant qu'ils seront les malheureux, les hôtes de l'Enfer.

قُلْ هَلْ مِن شُرَكَآئِكُم مَّن يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ ۚ قُلِ ٱللَّهُ يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ ۖ فَأَنَّىٰ تُؤْفَكُونَ ﴿٣٤﴾ قُلْ هَلْ
مِن شُرَكَآئِكُم مَّن يَهْدِىٓ إِلَى ٱلْحَقِّ ۚ قُلِ ٱللَّهُ يَهْدِى لِلْحَقِّ ۗ أَفَمَن يَهْدِىٓ إِلَى ٱلْحَقِّ أَحَقُّ أَن يُتَّبَعَ أَمَّن لَّا يَهِدِّىٓ
إِلَّآ أَن يُهْدَىٰ ۖ فَمَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ ﴿٣٥﴾ وَمَا يَتَّبِعُ أَكْثَرُهُمْ إِلَّا ظَنًّا ۚ إِنَّ ٱلظَّنَّ لَا يُغْنِى مِنَ ٱلْحَقِّ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾

(34) ﴾*Demande-leur : « Est-il un de vos associés qui crée les êtres une première fois puis les ressuscite ? » Dis : « Seul Allah crée et ressuscite. Comment pouvez-vous donc vous en détourner ? »* (35) *Demande-leur : « Est-il un de vos associés qui guide vers la vérité ? » Dis : « Allah seul guide vers la vérité. Celui qui guide vers la vérité n'est-il pas plus digne d'être suivi que celui qui ne se guide que s'il est guidé ? Qu'avez-vous donc ? Comment pouvez-vous juger ainsi ? »* (36) *La plupart d'entre eux ne suivent que des conjectures, mais les conjectures ne sont d'aucune utilité face à la vérité. Allah connaît parfaitement leurs agissements.*﴿

Allah (ﷻ) montre la fausseté de ce qu'ils Lui associent, et ce qu'ils adorent comme statues et idoles : ﴾Demande-leur : « Est-il un de vos associés qui crée les êtres une première fois puis les ressuscite ? »﴿ Qui a créé ces cieux et cette terre puis les créatures qui les peuplent, et qui a séparé les cieux de la terre, puis fait disparaître tous ceux qu'ils comportent, avant de renouveler la création. ﴾Dis : « Seul Allah crée et ressuscite﴿ Lui seul peut faire cela, sans associé. ﴾Comment pouvez-vous donc vous en détourner ?﴿ Comment pouvez-vous vous détourner de la voie de la droiture pour celle du faux ? ﴾Demande-leur : « Est-il un de vos associés qui guide vers la vérité ? » Dis : « Allah seul guide vers la vérité. »﴿ Vous savez que ceux que vous Lui associez ne peuvent guider celui qui est égaré, et que seul Allah guide les perplexes et les égarés, et retourne les cœurs de l'égarement vers la droiture. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. ﴾Celui qui guide vers la vérité n'est-il pas plus digne d'être suivi que celui qui ne se guide que s'il est guidé ? »﴿ Le serviteur doit-il suivre Celui

qui guide vers la vérité et qui accorde la clairvoyance après l'aveuglement, ou celui qui ne peut se guider vers quoi que ce soit, sauf à être guidé lui-même, en raison de son aveuglement et de son mutisme ? ﴾Qu'avez-vous donc ? Comment pouvez-vous juger ainsi ?﴿ Où est votre raison ? Comment pouvez-vous comparer Allah à Ses créatures, et adorer l'un et l'autre ? Pourquoi ne vouez-vous pas exclusivement l'adoration, l'invocation et le repentir au Seigneur (ﷻ), le Souverain, le Juge, Celui qui guide dans l'égarement ? Puis, Allah (ﷻ) expose qu'ils ne suivent dans leur religion, ni preuve ni argument manifeste, mais uniquement des conjectures : c'est-à-dire leurs suppositions et imaginations, ce qui ne leur est d'aucune utilité ﴾Allah connaît parfaitement leurs agissements﴿ ce qui est un avertissement et une menace sévère, car Allah informe qu'Il leur accordera la plus complète des rétributions pour cela.

وَمَا كَانَ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانُ أَن يُفْتَرَىٰ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِن تَصْدِيقَ ٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ وَتَفْصِيلَ ٱلْكِتَٰبِ لَا رَيْبَ فِيهِ مِن
رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٧﴾ أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ فَأْتُوا۟ بِسُورَةٍ مِّثْلِهِۦ وَٱدْعُوا۟ مَنِ ٱسْتَطَعْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ
﴿٣٨﴾ بَلْ كَذَّبُوا۟ بِمَا لَمْ يُحِيطُوا۟ بِعِلْمِهِۦ وَلَمَّا يَأْتِهِمْ تَأْوِيلُهُۥ ۚ كَذَٰلِكَ كَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ
عَٰقِبَةُ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣٩﴾ وَمِنْهُم مَّن يُؤْمِنُ بِهِۦ وَمِنْهُم مَّن لَّا يُؤْمِنُ بِهِۦ ۚ وَرَبُّكَ أَعْلَمُ بِٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٤٠﴾

(37) ﴾*Ce Coran ne peut être imputé à un autre qu'Allah. Il est une confirmation [des Livres] antérieurs, et un exposé détaillé du Livre émanant du Seigneur de l'univers, sur lequel il n'est aucun doute.* (38) *Mais ils disent : « Il [Muhammad] l'a inventé ! » Réponds-leur : « Produisez donc une seule sourate semblable, et demandez l'aide de qui vous pourrez, en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques ! »* (39) *En réalité, ils démentent ce qu'ils ne comprennent pas, et dont la réalisation ne leur est pas encore parvenue. C'est ainsi que démentaient ceux qui les ont précédés. Vois quelle fut la fin des transgresseurs !* (40) *Il en est, parmi [ceux auxquels tu as été envoyé], qui y croient, tandis que d'autres n'y croient pas, et ton Seigneur connaît mieux [que quiconque] les transgresseurs.*﴿

Ceci montre le caractère inimitable du Coran, les hommes ne peuvent en produire de semblable, pas même dix sourates, voire une seule sourate. De par son éloquence, sa concision, sa suavité, ses significations riches, nombreuses et utiles ici-bas et dans l'au-delà, il ne peut émaner que d'Allah qui n'est semblable à personne en Son essence, Ses attributs, Ses actes et Ses paroles. Sa Parole n'est pas semblable à celle des créatures : ﴾Ce Coran ne peut être imputé à un autre qu'Allah﴿ ce Coran ne peut émaner que d'Allah, et n'est pas semblable aux paroles des hommes, ﴾Il est une confirmation [des Livres] antérieurs﴿ il les prédomine et expose ce qu'ils comportent comme altérations, fausses interprétations et changements. ﴾Il est un exposé détaillé du Livre émanant du Seigneur de l'univers, sur lequel il n'est aucun doute.﴿ Il expose les lois, le licite et l'illicite, d'une façon manière claire, suffisante, montrant sans aucun doute possible qu'il émane du Seigneur de l'univers. ﴾Mais ils disent : « Il [Muhammad] l'a inventé ! » Réponds-leur : « Produisez donc une seule sourate semblable, et demandez l'aide de qui vous pourrez, en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques ! »﴿ Si vous avancez des prétentions et mensonges, et doutez du fait que cela provienne d'Allah, et mentez en disant : « Ceci provient de Muhammad ! », sachez que Muhammad est un homme comme vous, et si vous prétendez qu'il a inventé ce Coran, produisez donc une sourate semblable aux sourates du Coran, et

demandez pour cela l'aide de qui vous pourrez parmi les hommes et les djinns. Ceci, alors que l'éloquence faisait partie de leurs dispositions naturelles, et leurs poèmes et proses sont des sommets en la matière. Mais il leur est venu d'Allah, ce avec quoi aucun d'eux ne pouvait rivaliser, c'est pourquoi nombre d'entre eux ont cru en raison de ce qu'ils ont vu de l'éloquence, la suavité, la beauté, la profondeur et la virtuosité de ces paroles. Ils sont ceux qui en sont les plus savants, ceux qui les ont le mieux compris, et ceux qui s'y sont le plus conformés et soumis. Tout comme les magiciens, en raison de leur connaissance de la magie, ont su que ce que Moïse (ﷺ) apportait ne pouvait provenir que d'un homme envoyé et assisté par Allah, et que ceci était impossible aux hommes, sauf avec la permission d'Allah. ﴿En réalité, ils démentent ce qu'ils ne comprennent pas, et dont la réalisation ne leur est pas encore parvenue.﴾ Ils ont démenti le Coran et ne l'ont ni compris ni connu, ﴿et dont la réalisation ne leur est pas encore parvenue﴾ ils n'ont pas obtenu ce que cela comporte comme guidée et religion de vérité, en le démentant par ignorance et sottise. ﴿C'est ainsi que démentaient ceux qui les ont précédés﴾ des communautés passées, ﴿Vois quelle fut la fin des transgresseurs !﴾ Vois comment Nous les avons anéantis en raison de leur démenti de Nos messagers, par transgression, orgueil, mécréance, entêtement et ignorance. Prenez donc garde, ô négateurs, d'être frappés par ce qui les a frappés. ﴿Il en est parmi eux qui y croient.﴾ Parmi ceux auxquels tu as été envoyé, ô Muhammad, il en est qui croient à ce Coran, qui te suivent et tirent profit de ce avec quoi tu as été envoyé, ﴿tandis que d'autres n'y croient pas﴾ mourront et seront ressuscités ainsi, ﴿et ton Seigneur connaît mieux [que quiconque] les transgresseurs.﴾ Il sait mieux que quiconque qui mérite la guidée, si bien qu'Il le guide, et qui mérite l'égarement, si bien qu'Il l'égare. Il est le Juste qui ne commet aucune iniquité mais donne à chacun ce qu'il mérite. Infinie est Sa bénédiction, qu'Il soit élevé et exempté de tout défaut, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui.

وَإِن كَذَّبُوكَ فَقُل لِّي عَمَلِي وَلَكُمْ عَمَلُكُمْ ۖ أَنتُم بَرِيئُونَ مِمَّا أَعْمَلُ وَأَنَا بَرِيءٌ مِّمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٤١﴾ وَمِنْهُم مَّن
يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ ۚ أَفَأَنتَ تُسْمِعُ الصُّمَّ وَلَوْ كَانُوا لَا يَعْقِلُونَ ﴿٤٢﴾ وَمِنْهُم مَّن يَنظُرُ إِلَيْكَ ۚ أَفَأَنتَ تَهْدِي
الْعُمْيَ وَلَوْ كَانُوا لَا يُبْصِرُونَ ﴿٤٣﴾ إِنَّ اللَّهَ لَا يَظْلِمُ النَّاسَ شَيْئًا وَلَٰكِنَّ النَّاسَ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٤٤﴾

(41) ﴿*Et s'ils te démentent, dis-leur : « À moi mes actes, et à vous les vôtres. Vous êtes innocents de ce que je fais, et je suis innocent de ce que vous faites. »* (42) *Il en est parmi eux qui t'écoutent [en apparence]. Est-ce toi qui fais entendre les sourds, même dépourvus de raison ?* (43) *D'autres viennent te regarder. Est-ce toi qui peux guider les aveugles, même s'ils ne voient pas ?* (44) *Allah ne lèse en rien les hommes, mais ce sont les hommes qui se font tort à eux-mêmes.*﴾

Si ces polythéistes te démentent, désavoue-les ainsi que leurs œuvres et ﴿dis-leur : À moi mes actes, et à vous les vôtres.﴾ Puis Il dit : ﴿Il en est parmi eux qui t'écoutent [en apparence].﴾ Ils écoutent tes belles paroles, le Coran, et les hadiths authentiques, éloquents, bénéfiques au cœur, au corps, et à la religion. Mais cela ne dépend ni d'eux ni de toi, ainsi tout comme tu ne peux pas faire entendre le sourd, tu ne peux les guider, sauf si Allah le veut. ﴿D'autres viennent te regarder﴾ te voir ainsi que ce qu'Allah t'a accordé comme calme, bonne attitude, caractères éminents et preuves apparentes de ta prophétie, pour ceux qui sont doués d'intelligence et de clairvoyance. Mais eux regardent comme regarderait autrui, rien de la guidée qui survient chez d'autres ne leur parvient. Les croyants, eux, te regardent avec l'œil du respect, alors que les mécréants te regardent avec l'œil du dédain. Puis Allah (ﷻ)

informe qu'Il ne lèse personne en quoi que ce soit. Il est le Juge qui dispose comme Il veut de Son royaume, qui n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, alors que les créatures, elles, seront interrogées, de par Sa sagesse et Son équité : ﴾Allah ne lèse en rien les hommes, mais ce sont les hommes qui se font tort à eux-mêmes.﴿

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ كَأَن لَّمْ يَلْبَثُوٓا۟ إِلَّا سَاعَةً مِّنَ ٱلنَّهَارِ يَتَعَارَفُونَ بَيْنَهُمْ ۚ قَدْ خَسِرَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِلِقَآءِ ٱللَّهِ وَمَا كَانُوا۟ مُهْتَدِينَ ﴿٤٥﴾

(45) ﴾*[Mentionne] le Jour où Il les rassemblera ; il leur semblera n'avoir passé [sur terre] qu'un court moment de la journée et ils se reconnaîtront mutuellement. Seront perdants ceux qui auront démenti la rencontre d'Allah, et n'auront pas été bien guidés.*﴿

Allah (ﷻ) dit en rappelant aux hommes la survenue de l'Heure où ils sortiront de leurs tombes pour se rendre au lieu du Jugement, ﴾le jour où Il les rassemblera ; il leur semblera n'avoir passé [sur terre] qu'un court moment de la journée﴿ ce qui indique la brièveté de la vie terrestre devant celle de l'au-delà, ﴾ils se reconnaîtront mutuellement﴿, les enfants reconnaîtront leurs pères, de même que les proches se reconnaîtront, comme ici-bas, mais chacun sera préoccupé par son sort. ﴾Seront perdants ceux qui auront démenti la rencontre d'Allah, et n'auront pas été bien guidés﴿ car ils auront perdu leurs personnes et leurs familles au Jour de la Résurrection, ce qui est la perte manifeste, et il n'est pas de plus grande perte que d'être séparé de ses bien-aimés au Jour du remords et du regret.

وَإِمَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ فَإِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ ثُمَّ ٱللَّهُ شَهِيدٌ عَلَىٰ مَا يَفْعَلُونَ ﴿٤٦﴾ وَلِكُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولٌ ۖ فَإِذَا جَآءَ رَسُولُهُمْ قُضِىَ بَيْنَهُم بِٱلْقِسْطِ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٤٧﴾

(46) ﴾*Que Nous te fassions voir une partie de ce dont Nous les menaçons, ou que Nous te rappelions à Nous avant cela, c'est vers Nous seul qu'ils seront ramenés. Allah est témoin de ce qu'ils font.* (47) *À chaque communauté est assigné un messager. Et lorsque leur messager viendra [au Jour de la Résurrection], on jugera entre eux en toute équité, et ils ne seront point lésés.*﴿

﴾Que Nous te fassions voir une partie de ce dont Nous les menaçons﴿ que Nous les châtions de ton vivant afin que tu te réjouisses, ﴾ou que Nous te rappelions à Nous avant cela, c'est vers Nous seul qu'ils seront ramenés﴿ et Allah est témoin de leurs actes après toi. ﴾À chaque communauté est assigné un messager. Et lorsque leur messager viendra﴿ au Jour de la Résurrection ﴾on jugera entre eux en toute équité﴿ Chaque communauté sera présentée à Allah en présence de son Prophète, et le livre de ses œuvres, bonnes et mauvaises, sera témoin contre eux, tout comme seront témoins les anges scribes, communauté après communauté. Cette communauté, même si elle est la dernière des communautés apparue sur terre, sera la première des communautés jugée au Jour de la Résurrection, de par la noblesse de son Messager (ﷺ).

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٤٨﴾ قُل لَّآ أَمْلِكُ لِنَفْسِى ضَرًّا وَلَا نَفْعًا إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُ ۗ لِكُلِّ
أُمَّةٍ أَجَلٌ ۚ إِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ فَلَا يَسْتَـْٔخِرُونَ سَاعَةً ۖ وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٤٩﴾ قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَتَىٰكُمْ عَذَابُهُۥ بَيَٰتًا أَوْ
نَهَارًا مَّاذَا يَسْتَعْجِلُ مِنْهُ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٥٠﴾ أَثُمَّ إِذَا مَا وَقَعَ ءَامَنتُم بِهِۦٓ ۚ ءَآلْـَٰٔنَ وَقَدْ كُنتُم بِهِۦ تَسْتَعْجِلُونَ
﴿٥١﴾ ثُمَّ قِيلَ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْخُلْدِ هَلْ تُجْزَوْنَ إِلَّا بِمَا كُنتُمْ تَكْسِبُونَ ﴿٥٢﴾

(48) ﴿*[Les polythéistes] disent : « À quand cette promesse, si vous êtes véridiques ? »* (49) *Réponds-leur : « Hormis en ce qu'Allah a voulu, je ne possède ni le pouvoir de m'attirer du bien ni celui d'éviter le mal. » À chaque communauté un terme fixé, et lorsque leur terme échoit, ils ne peuvent ni le retarder ni l'avancer, serait-ce même d'un instant.* (50) *Dis : « Voyez, si Son châtiment vous surprenait de nuit ou de jour, à quoi aura-t-il servi à ceux qui se rendent coupables [de mécréance] de le hâter ?* (51) *Est-ce seulement lorsqu'il s'abattra que vous y croirez ? [Et on vous dira alors :] « Y croyez-vous maintenant ? Alors qu'auparavant vous en hâtiez l'avènement ! »* (52) *Puis, on dira aux transgresseurs : « Goûtez au châtiment éternel ! Êtes-vous rétribués pour autre chose que ce que vous commettiez ? »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la mécréance de ces polythéistes qui veulent hâter la survenue du châtiment et interrogent sur le moment, ce qui ne leur est d'aucune utilité. Le châtiment surviendra nécessairement, de façon inexorable, même s'ils n'en connaissent pas le moment précis. C'est pourquoi Allah (ﷻ) indique à Son Messager de leur répondre : ﴿Hormis en ce qu'Allah a voulu, je ne possède ni le pouvoir de m'attirer du bien ni celui d'éviter le mal.﴾ Je ne dis que ce qu'Il m'a enseigné et je n'ai aucun pouvoir sur ce qu'Il a gardé secret, à moins qu'Il ne m'en informe. Je suis Son serviteur et Son Messager pour vous, je vous ai informés de la survenue de l'Heure, et Il ne m'a pas informé du moment de sa survenue. Mais, ﴿À chaque communauté un terme fixé﴾ chaque génération a une existence déterminée, et lorsque son terme échoit, ﴿ils ne peuvent ni le retarder ni l'avancer, serait-ce d'un instant.﴾ Puis Il les informe que le châtiment d'Allah les frappera à l'improviste : ﴿Dis : Voyez, si Son châtiment vous surprenait de nuit ou de jour, en quoi aura-t-il servi à ceux qui se rendent coupables [de mécréance] de le hâter ? Puis, on dira aux transgresseurs : Goûtez au châtiment éternel !﴾ au Jour de la Résurrection, par blâme et reproche.

۞ وَيَسْتَنۢبِـُٔونَكَ أَحَقٌّ هُوَ ۖ قُلْ إِى وَرَبِّىٓ إِنَّهُۥ لَحَقٌّ ۖ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٥٣﴾ وَلَوْ أَنَّ لِكُلِّ نَفْسٍ ظَلَمَتْ مَا
فِى ٱلْأَرْضِ لَٱفْتَدَتْ بِهِۦ ۗ وَأَسَرُّوا۟ ٱلنَّدَامَةَ لَمَّا رَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ۚ وَقُضِىَ بَيْنَهُم بِٱلْقِسْطِ ۚ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٥٤﴾

(53) ﴿*Ils te demandent [par moquerie] : « Ceci est-il vrai ? » Réponds-leur : « Oui, par mon Seigneur ! Ceci est bien vrai ! Et vous ne saurez en empêcher [Allah]. »* (54) *Si chacun de ceux qui se sont fait tort à eux-mêmes [par la mécréance] possédait tout ce qui est sur terre, il le donnerait en rançon [pour échapper au châtiment]. Ils dissimuleront leur regret lorsqu'ils verront le châtiment. On jugera entre eux en toute équité, et ils ne seront point lésés.*﴾

﴿Ils te demandent [par moquerie] : « Ceci est-il vrai ? »﴾ la Résurrection et la sortie des tombes, après que les os soient devenus poussière. ﴿Réponds-leur : « Oui, par mon Seigneur ! Ceci est bien vrai ! Et vous ne saurez en empêcher [Allah]. »﴾ Le fait

que vous soyez devenus poussière n'empêchera pas Allah de vous ressusciter. Puis, Allah (ﷻ) informe qu'au moment de la Résurrection, le mécréant souhaitera donner pour rançon l'or du monde [pour échapper au châtiment]. ﴾Ils dissimuleront leur regret lorsqu'ils verront le châtiment. On jugera entre eux en toute équité, et ils ne seront point lésés.﴿

أَلَآ إِنَّ لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ أَلَآ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٥﴾ هُوَ يُحْيِۦ وَيُمِيتُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٥٦﴾

(55) ﴾*C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et certes, la promesse d'Allah est vérité, mais la plupart d'entre eux ne le savent pas.* (56) *C'est Lui qui donne la vie et la mort, et c'est vers Lui seul que vous serez ramenés.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il possède les cieux et la terre, que Sa promesse est véridique et inéluctable, qu'Il donne la vie et la mort, que c'est vers Lui seul qu'ils seront ramenés, et qu'Il est Celui qui est capable de cela, Celui qui connaît les corps réduits en poussière sur toutes les contrées de la terre, les mers et déserts.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَتْكُم مَّوْعِظَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَشِفَآءٌ لِّمَا فِي ٱلصُّدُورِ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٥٧﴾ قُلْ بِفَضْلِ ٱللَّهِ وَبِرَحْمَتِهِۦ فَبِذَٰلِكَ فَلْيَفْرَحُوا۟ هُوَ خَيْرٌ مِّمَّا يَجْمَعُونَ ﴿٥٨﴾

(57) ﴾*Ô hommes ! Vous est parvenu de votre Seigneur une exhortation, une guérison pour les cœurs, un guide et une miséricorde pour les croyants.* (58) *Dis-leur : « C'est de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde qu'ils doivent se réjouir. Ceci est bien meilleur que toutes les vanités qu'ils amassent. »*﴿

Allah (ﷻ) dit en rappelant Ses bienfaits à Ses créatures en ce qu'Il leur a révélé du Coran à Son noble Messager : ﴾Ô hommes ! Vous est parvenu de votre Seigneur une exhortation﴿ ce qui empêche les turpitudes, ﴾une guérison pour les cœurs﴿ contre les ambiguïtés et doutes, en les purifiant de ce qu'ils contiennent comme impureté et souillure, ﴾un guide et une miséricorde﴿ il permet d'obtenir la guidée et la miséricorde d'Allah, et ceci n'appartient qu'à ceux qui croient en Lui, et ont une certitude en ce qu'il contient. ﴾Dis-leur : « C'est de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde qu'ils doivent se réjouir. Ceci est bien meilleur que toutes les vanités qu'ils amassent. »﴿ Qu'ils se réjouissent de ce qui leur est parvenu d'Allah comme guidée et religion de vérité, car cela est plus digne qu'ils s'en réjouissent; ﴾Ceci est bien meilleur que toutes les vanités qu'ils amassent﴿ comme vanités de ce bas-monde et de ce qu'il contient comme parures éphémères.

قُلْ أَرَءَيْتُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ لَكُم مِّن رِّزْقٍ فَجَعَلْتُم مِّنْهُ حَرَامًا وَحَلَٰلًا قُلْ ءَآللَّهُ أَذِنَ لَكُمْ ۖ أَمْ عَلَى ٱللَّهِ تَفْتَرُونَ ﴿٥٩﴾ وَمَا ظَنُّ ٱلَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٦٠﴾

(59) ﴿*Dis : « Voyez ce qu'Allah a créé pour vous comme subsistance que vous déclarez en partie illicite et en partie licite ? » Dis : « Est-ce Allah qui vous l'a permis ou forgez-vous des mensonges contre Allah ? »* (60) *Que croient ceux qui forgent des mensonges contre Allah qu'on fera d'eux au Jour de la Résurrection ? Allah dispense Ses grâces aux hommes, mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants.*﴾

Ce verset fut révélé comme une réfutation des polythéistes en ce qu'ils déclaraient licites ou illicites comme bovins, ovins et camélidés. Allah (ﷻ) blâme ceux qui interdisent ce qu'Il a permis, ou qui permettent ce qu'Il a interdit, en se basant sur leurs seuls avis et passions, sans aucune preuve ni argument. Il les menace ensuite au Jour de la Résurrection : ﴿Que croient ceux qui forgent des mensonges contre Allah qu'on fera d'eux au Jour de la Résurrection ?﴾ Que pensent-ils qu'on fera d'eux le Jour où ils seront ramenés à Nous au Jour de la Résurrection ? ﴿Allah dispense Ses grâces aux hommes﴾ En ne hâtant pas leur châtiment ici-bas, ou encore en ce qu'Il leur permet de ce qu'Il a créé comme bienfaits ici-bas, en ne leur interdisant que ce qui est nuisible dans leur vie d'ici-bas et dans leur religion, ﴿mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants.﴾ Ils interdisent ce qu'Allah leur accorde, se mettant ainsi dans la gêne, en déclarant une partie de ces choses licites et une autre partie illicite. Les polythéistes sont tombés en cela en les lois qu'ils se sont données, de même que les Gens du Livre en ce qu'ils ont innové dans leur religion.

وَمَا تَكُونُ فِي شَأْنٍ وَمَا تَتْلُوا مِنْهُ مِن قُرْءَانٍ وَلَا تَعْمَلُونَ مِنْ عَمَلٍ إِلَّا كُنَّا عَلَيْكُمْ شُهُودًا إِذْ تُفِيضُونَ
فِيهِ ۚ وَمَا يَعْزُبُ عَن رَّبِّكَ مِن مِّثْقَالِ ذَرَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ وَلَا أَصْغَرَ مِن ذَٰلِكَ وَلَا أَكْبَرَ إِلَّا
فِي كِتَابٍ مُّبِينٍ ﴿٦١﴾

(61) ﴿*Quelle que soit la situation dans laquelle tu te trouves, quoi que tu récites du Coran, et quel que soit l'acte que vous accomplissez, Nous en sommes témoin au moment où vous l'entreprenez. Rien n'échappe à ton Seigneur, fût-ce de la taille d'une fourmi, ni sur terre, ni dans le ciel ; il n'est rien, ni de plus infime, ni de plus grand que cela, qui ne soit consigné dans un Livre explicite.*﴾

Allah (ﷻ) informe Son Messager (ﷺ) qu'Il connaît toutes les situations dans lesquelles il se trouve, lui et sa communauté, ainsi que toutes les créatures, à tout moment et instant. Rien n'échappe à Sa connaissance et à Sa vue, fût-ce de la taille d'une insignifiante et minuscule fourmi dans les cieux et sur terre. Rien n'est plus infime ou plus grand sans être consigné dans un Livre explicite. Si telle est Sa connaissance des mouvements de ces choses, que dire alors de Sa connaissance des mouvements des êtres religieusement responsables auxquels il est commandé de L'adorer : ﴿Quelle que soit la situation dans laquelle tu te trouves, quoi que tu récites du Coran, et quel que soit l'acte que vous accomplissiez, Nous en sommes témoin au moment où vous l'entreprenez.﴾ Quoi que vous entrepreniez, Nous en sommes témoin, le voyons et l'entendons, et c'est pourquoi le Prophète (ﷺ) a répondu à Gabriel lorsqu'il l'interrogea concernant la bienfaisance en disant : « *Elle consiste à ce que tu adores Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui te voit.* »[1]

[1] Al-Bukhârî (50) et Muslim (10).

أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَكَانُوا۟ يَتَّقُونَ ﴿٦٣﴾

لَهُمُ ٱلْبُشْرَىٰ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ ۚ لَا تَبْدِيلَ لِكَلِمَٰتِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٦٤﴾

(62) ﴿*Les alliés d'Allah n'auront rien à craindre [pour l'au-delà] et ne seront point affligés [pour ce qu'ils ont laissé sur terre].* (63) *Ils sont ceux qui croient [en Lui] et qui [Le] craignent.* (64) *Ils reçoivent la bonne annonce [du Paradis] ici-bas et dans l'au-delà. Point de changement aux Paroles d'Allah. Voilà la réussite suprême !*﴾

Allah (ﷻ) informe que Ses alliés sont ceux qui ont cru en Lui et L'ont craint, comme les a décrits leur Seigneur. Ainsi, quiconque craint Allah est l'allié d'Allah, ﴿ils n'auront rien à craindre﴾ pour ce à quoi ils feront face comme épouvantes de l'au-delà, ﴿et ne seront point affligés﴾ pour ce qu'ils auront laissé ici-bas. ﴿Ils reçoivent la bonne annonce [du Paradis] ici-bas et dans l'au-delà.﴾ suite à quoi le Prophète (ﷺ) dit : « *Il s'agit de la vision pieuse que le musulman voit ou qu'on lui fait voir.* »[1] ﴿Point de changement aux Paroles d'Allah.﴾ Cette promesse ne sera ni modifiée ni manquée, elle est immuable et établie nécessairement, ﴿Voilà la réussite suprême !﴾

وَلَا يَحْزُنكَ قَوْلُهُمْ ۘ إِنَّ ٱلْعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا ۚ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٦٥﴾ أَلَآ إِنَّ لِلَّهِ مَن فِى

ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ ۗ وَمَا يَتَّبِعُ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ شُرَكَآءَ ۚ إِن يَتَّبِعُونَ

إِلَّا ٱلظَّنَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ ﴿٦٦﴾ هُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ لِتَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَٱلنَّهَارَ مُبْصِرًا ۚ

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَسْمَعُونَ ﴿٦٧﴾

(65) ﴿*Que leurs propos ne t'affligent point ! La puissance toute entière n'appartient qu'à Allah. C'est Lui L'Audient, l'Omniscient.* (66) *C'est à Allah seul qu'appartiennent tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Ceux qui invoquent d'autres qu'Allah ne suivent pas [de réels] associés [à Allah], ils ne suivent que des conjectures et n'émettent que des suppositions.* (67) *C'est Lui qui a établi la nuit pour votre repos, et le jour pour vous permettre de voir. Il est en cela des signes pour ceux qui entendent.*﴾

﴿Que ne t'affligent point﴾ les propos de ces polythéistes. Cherche l'aide auprès d'Allah et place ta confiance en Lui, car ﴿La puissance toute entière n'appartient qu'à Allah﴾ la puissance toute entière Lui appartient, ainsi qu'à Son Messager et aux croyants, ﴿C'est Lui L'Audient, l'Omniscient﴾ Celui qui entend les propos de Ses serviteurs, et connaît leurs situations. Puis Il mentionne que la royauté des cieux et de la terre Lui appartient, et que les polythéistes adorent des idoles qui ne possèdent rien, ni pouvoir de nuire ni d'être utiles. Ils ne s'appuient sur aucune preuve pour les adorer, mais ne font que suivre en cela leurs conjectures, suppositions, et mensonges. Puis Il mentionne qu'Il a établi la nuit pour Ses serviteurs afin qu'ils s'y reposent de leur fatigue, leur accablement et leurs mouvements, ﴿et le jour pour vous permettre de voir﴾ comme une clarté pour leur existence, leurs activités, leurs voyages et leurs intérêts. ﴿Il est en cela des signes pour ceux qui entendent﴾ ces arguments et preuves,

[1] *Ṣaḥīḥ At-Tirmidhī* (3106).

et en tirent des enseignements et preuves de la grandeur de Celui qui les a créés, établis et soumis.

قَالُوا۟ ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ وَلَدًا ۗ سُبْحَٰنَهُۥ ۖ هُوَ ٱلْغَنِىُّ ۖ لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ إِنْ
عِندَكُم مِّن سُلْطَٰنٍۭ بِهَٰذَآ ۚ أَتَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٦٨﴾ قُلْ إِنَّ ٱلَّذِينَ
يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ ﴿٦٩﴾ مَتَٰعٌ فِى ٱلدُّنْيَا ثُمَّ إِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ ثُمَّ نُذِيقُهُمُ
ٱلْعَذَابَ ٱلشَّدِيدَ بِمَا كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ ﴿٧٠﴾

(68) ﴾*Ils disent : « Allah s'est donné un fils ! » Gloire et pureté à Lui ! Il se suffit à Lui-même. À Lui seul appartient tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre ; vous n'avez aucune preuve [de ce que vous prétendez]. Dites-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ?* » (69) *Dis : « Ceux qui forgent des mensonges qu'ils imputent à Allah ne réussiront jamais. »* (70) *Ils disposeront d'une jouissance éphémère ici-bas, puis c'est vers Nous seul qu'ils seront ramenés et Nous leur ferons goûter un dur châtiment, pour prix de leur mécréance.*﴿

Allah (ﷻ) blâme ceux qui prétendent qu'Il s'est donné un fils, ﴾Gloire et pureté à Lui ! Il se suffit à Lui-même﴿ qu'Il soit exempt de cela, Il se passe de tout, alors que tout a besoin de Lui, ﴾À Lui seul appartient tout ce qui dans les cieux et sur la terre﴿ comment aurait-Il un fils parmi Ses créatures alors que toute chose Lui appartient et Lui est soumis ? ﴾vous n'avez aucune preuve [de ce que vous prétendez]﴿ vous ne disposez d'aucune preuve de ce que vous avancez comme mensonge et invention, ﴾Dites-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ?﴿ ce qui est un blâme et une menace appuyée, et un sévère avertissement. Puis Allah (ﷻ) menace ceux qui mentent et forgent des mensonges qu'ils Lui imputent en prétendant qu'Il a un fils, et Il dit qu'ils ne réussiront ni ici-bas ni dans l'au-delà. En cette vie, s'Il les amène progressivement à leur perte et leur accorde un délai, Il leur accorde une jouissance minime, puis Il les contraindra à un châtiment rude : ﴾Ils disposeront d'une jouissance éphémère ici-bas﴿ pour un court moment, ﴾puis c'est vers Nous seul qu'ils seront ramenés﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾et Nous leur ferons goûter un dur châtiment, pour prix de leur mécréance﴿ en raison de leur mécréance, de leurs forgeries et mensonges sur Allah en ce qu'ils ont prétendu comme fausseté.

۞ وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ نُوحٍ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ إِن كَانَ كَبُرَ عَلَيْكُم مَّقَامِى وَتَذْكِيرِى بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ
فَعَلَى ٱللَّهِ تَوَكَّلْتُ فَأَجْمِعُوٓا۟ أَمْرَكُمْ وَشُرَكَآءَكُمْ ثُمَّ لَا يَكُنْ أَمْرُكُمْ عَلَيْكُمْ غُمَّةً ثُمَّ ٱقْضُوٓا۟ إِلَىَّ وَلَا
تُنظِرُونِ ﴿٧١﴾ فَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَمَا سَأَلْتُكُم مِّنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ ۖ وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ
ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٧٢﴾ فَكَذَّبُوهُ فَنَجَّيْنَٰهُ وَمَن مَّعَهُۥ فِى ٱلْفُلْكِ وَجَعَلْنَٰهُمْ خَلَٰٓئِفَ وَأَغْرَقْنَا ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟
بِـَٔايَٰتِنَا ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُنذَرِينَ ﴿٧٣﴾

(71) ﴿*Raconte-leur l'histoire de Noé, lorsqu'il dit à son peuple : « Ô mon peuple ! S'il vous pèse que je demeure parmi vous, et vous rappelle les signes d'Allah, [sachez que je ne cesserai pas et que] c'est en Allah que je place ma confiance. Prenez une décision et [invoquez] vos [idoles] associées, puis ne cachez pas vos desseins, et exécutez-les à mon endroit sans m'accorder aucun répit !* (72) *Si vous vous détournez [de mon appel, cela sera entièrement de votre faute et non de la mienne car] je ne vous ai demandé aucun salaire, ma rétribution n'incombe qu'à Allah ; et on m'a ordonné d'être du nombre des soumis. »* (73) *Mais ils [persistèrent à] le démentir ; ainsi Nous l'avons sauvé, lui et ceux qui l'accompagnaient sur l'arche, Nous les avons faits succéder [aux transgresseurs sur terre] et Nous avons noyé ceux qui démentaient Nos signes. Vois quelle fut la fin de ceux qui furent avertis !*﴾

﴿Raconte-leur﴾ informe les mécréants de la Mecque qui te démentent et s'opposent à toi, ﴿l'histoire de Noé﴾ avec son peuple qui l'a démenti, comment Allah les a anéantis jusqu'au dernier par le déluge. Qu'ils prennent garde d'être frappés par la destruction subie par ces derniers. ﴿lorsqu'il dit à son peuple : Ô mon peuple ! S'il vous pèse que je demeure parmi vous, et vous rappelle les signes d'Allah﴾ Ses arguments et preuves manifestes, ﴿c'est en Allah que je place ma confiance﴾ je m'en moque et ne cesserai pas, que cela vous soit pénible ou non ! ﴿Prenez une décision et [invoquez] vos [idoles] associées﴾ rassemblez-vous avec vos statues et idoles que vous invoquez en dehors d'Allah, ﴿puis ne cachez pas vos desseins﴾ ne les dissimulez pas, mais exposez clairement votre position vis-à-vis de moi, si vous prétendez avoir raison, et exécutez vos desseins à mon endroit sans m'accorder un délai d'un seul instant. Quoi que vous puissiez faire, faites-le, car je n'ai pas peur de vous, puisque vous ne reposez sur rien. ﴿Si vous vous détournez﴾ démentez et refusez d'obéir, ﴿[sachez] que je ne vous ai demandé aucun salaire﴾ pour le conseil que je vous ai adressé, ﴿ma rétribution n'incombe qu'à Allah ; et on m'a ordonné d'être du nombre des soumis﴾ je me conforme à ce qu'on m'a ordonné comme soumission à Allah (ﷻ). La soumission à Allah est la religion de tous les prophètes, du premier au dernier, même si leurs Lois et voies diffèrent. ﴿Mais ils [persistèrent à] le démentir ; ainsi Nous l'avons sauvé, lui et ceux qui l'accompagnaient﴾ dans sa religion ﴿sur l'arche Nous les avons faits succéder﴾ aux transgresseurs sur terre, ﴿et Nous avons noyé ceux qui démentaient Nos signes. Vois quelle fut la fin de ceux qui furent avertis !﴾ Vois, ô Muhammad, comment Nous avons sauvé les croyants et anéanti ceux qui démentaient.

ثُمَّ بَعَثْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ رُسُلًا إِلَىٰ قَوْمِهِمْ فَجَآءُوهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَمَا كَانُوا۟ لِيُؤْمِنُوا۟ بِمَا كَذَّبُوا۟ بِهِۦ مِن قَبْلُ ۚ كَذَٰلِكَ نَطْبَعُ عَلَىٰ قُلُوبِ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٧٤﴾

(74) ﴿*Après lui, Nous avons envoyé vers leur peuple des messagers qui leur apportaient des preuves manifestes, mais ils ne pouvaient croire à ce qu'ils avaient tout d'abord démenti. Ainsi scellons-Nous le cœur des transgresseurs.*﴾

﴿Après lui﴾ Noé, ﴿Nous avons envoyé vers leur peuple des messagers qui leur apportaient des preuves manifestes﴾ arguments et signes de la véracité de ce qu'ils leur apportaient, ﴿mais ils ne pouvaient croire en raison de ce qu'ils avaient tout d'abord démenti.﴾ Ces communautés ne pouvaient croire à ce que leur apportaient leurs messagers, en raison du fait qu'ils les ont démentis la première fois qu'on les a envoyés à eux. ﴿Ainsi scellons-Nous le cœur des transgresseurs.﴾ De la même façon

qu'Allah a scellé le cœur des premiers qui n'ont pas cru en raison de leur démenti préalable, Il scelle le cœur de leurs semblables après eux, ainsi ils ne croiront pas jusqu'à voir le châtiment douloureux. C'est là un sévère avertissement adressé aux polythéistes arabes qui ont démenti le maître des messagers et sceau des prophètes et envoyés. Si ceux qui les ont précédés ont subi le châtiment et la punition mentionnés par Allah, que dire de ces derniers dont le crime est plus grave que celui de leurs prédécesseurs ?

ثُمَّ بَعَثْنَا مِنۢ بَعْدِهِم مُّوسَىٰ وَهَٰرُونَ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِۦ بِـَٔايَٰتِنَا فَٱسْتَكْبَرُوا۟ وَكَانُوا۟ قَوْمًا مُّجْرِمِينَ ﴿٧٥﴾
فَلَمَّا جَآءَهُمُ ٱلْحَقُّ مِنْ عِندِنَا قَالُوٓا۟ إِنَّ هَٰذَا لَسِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧٦﴾ قَالَ مُوسَىٰٓ أَتَقُولُونَ لِلْحَقِّ لَمَّا جَآءَكُمْ
أَسِحْرٌ هَٰذَا وَلَا يُفْلِحُ ٱلسَّٰحِرُونَ ﴿٧٧﴾ قَالُوٓا۟ أَجِئْتَنَا لِتَلْفِتَنَا عَمَّا وَجَدْنَا عَلَيْهِ ءَابَآءَنَا وَتَكُونَ لَكُمَا
ٱلْكِبْرِيَآءُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا نَحْنُ لَكُمَا بِمُؤْمِنِينَ ﴿٧٨﴾

(75) ﴾*Après [ces messagers], Nous avons envoyé Moïse et Aaron, porteurs de Nos signes, à Pharaon et ses notables. Mais, par orgueil ils refusèrent [de croire en Allah] et demeurèrent coupables [de mécréance].* (76) *Lorsque la vérité émanant de Nous se manifesta à eux, ils dirent : « C'est une magie manifeste ! »* (77) *Moïse leur répondit : « Direz-vous de la vérité lorsqu'elle se manifeste à vous [qu'elle est une magie] ? Est-ce là de la magie ? Ceci, alors que les magiciens ne réussissent jamais. »* (78) *[Pharaon et les siens] dirent : « Es-tu venu pour nous écarter de [la religion] de nos ancêtres, et pour vous accaparer, tous deux, le pouvoir sur cette contrée ? Jamais nous ne vous croirons ! »*﴿

﴾Après [ces messagers], Nous avons envoyé Moïse et Aaron, porteurs de Nos signes, à Pharaon et ses notables. Mais, par orgueil ils refusèrent [de croire en Allah] et demeurèrent coupables [de mécréance].﴿ Ils refusèrent de suivre la vérité et de s'y soumettre ﴾Lorsque la vérité émanant de Nous se manifesta à eux, ils dirent : « C'est une magie manifeste ! »﴿ comme si – qu'Allah les avilisse – ils avaient juré de cela, alors qu'ils savaient que ce qu'ils disaient n'était que mensonge et forgerie. ﴾Moïse leur répondit﴿ pour les blâmer : ﴾« Direz-vous de la vérité lorsqu'elle se manifeste à vous [qu'elle est une magie] ? Est-ce là de la magie ? Ceci, alors que les magiciens ne réussissent jamais. » 78. [Pharaon et les siens] dirent : « Es-tu venu nous écarter de [la religion] de nos ancêtres, et pour vous accaparer, tous deux﴿ toi et à Aaron ﴾le pouvoir sur cette contrée ? Jamais nous ne vous croirons ! »﴿

وَقَالَ فِرْعَوْنُ ٱئْتُونِى بِكُلِّ سَٰحِرٍ عَلِيمٍ ﴿٧٩﴾ فَلَمَّا جَآءَ ٱلسَّحَرَةُ قَالَ لَهُم مُّوسَىٰٓ أَلْقُوا۟ مَآ أَنتُم مُّلْقُونَ ﴿٨٠﴾
فَلَمَّآ أَلْقَوْا۟ قَالَ مُوسَىٰ مَا جِئْتُم بِهِ ٱلسِّحْرُ إِنَّ ٱللَّهَ سَيُبْطِلُهُۥٓ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُصْلِحُ عَمَلَ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٨١﴾
وَيُحِقُّ ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٨٢﴾

(79) ﴾*Pharaon dit : « Amenez-moi tout savant magicien ! »* (80) *Lorsque les magiciens se présentèrent, Moïse leur dit : « Jetez ce que vous avez à jeter ! »* (81) *Lorsqu'ils jetèrent, Moïse dit : « Ce que vous avez produit n'est que magie ! Allah la réduira à néant, car Allah ne fait pas prospérer les œuvres des corrupteurs.* (82) *Et par*

Ses Paroles, Allah établira la vérité, quelque répulsion qu'en aient ceux qui se rendent coupables [de mécréance]. »)

(Pharaon dit : « Amenez-moi tout savant magicien ! » 80. Lorsque les magiciens se présentèrent, Moïse leur dit : « Jetez ce que vous avez à jeter ! ») Il leur dit cela car, une fois alignés, et après avoir reçu de Pharaon la promesse d'être parmi ses proches [courtisans] et de recevoir une grande récompense :

قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِمَّآ أَن تُلْقِىَ وَإِمَّآ أَن نَّكُونَ أَوَّلَ مَنْ أَلْقَىٰ ﴿٦٥﴾ قَالَ بَلْ أَلْقُوا۟ ۖ

([Les magiciens] dirent : « Moïse ! Veux-tu jeter [ton bâton] en premier ou nous laisser commencer ? » 66 ***Il leur répondit : « Jetez [les premiers] ! »***)[1]

Moïse voulut qu'ils commencent les premiers, afin que les gens voient ce qu'ils avaient fomenté, puis que la vérité vienne et réduise à néant leur fausseté. Et lorsqu'ils jetèrent Moïse leur dit : (Ce que vous avez produit n'est que magie ! Allah la réduira à néant, car Allah ne fait pas prospérer les œuvres des corrupteurs. 82. Et par Ses Paroles, Allah établira la vérité, quelque répulsion qu'en aient ceux qui se rendent coupables [de mécréance].)

فَمَآ ءَامَنَ لِمُوسَىٰٓ إِلَّا ذُرِّيَّةٌ مِّن قَوْمِهِۦ عَلَىٰ خَوْفٍ مِّن فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِمْ أَن يَفْتِنَهُمْ ۚ وَإِنَّ فِرْعَوْنَ لَعَالٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَإِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿٨٣﴾

(83) (*Personne parmi le peuple [de Pharaon] ne crut en Moïse, à l'exception d'un groupe de jeunes gens craignant que Pharaon et ses notables ne les éprouvent [en leur foi]. Pharaon était, en sa contrée, orgueilleux et transgresseur.*)

Allah (ﷻ) informe que n'a cru en Moïse, malgré les preuves manifestes et les arguments irréfutables qu'il a apportés, qu'un petit groupe de jeunes du peuple de Pharaon, bien qu'ils craignaient que lui et ses notables ne les ramènent à la mécréance, car Pharaon était un tyran obstiné et transgresseur, qui maintenait son emprise sur le peuple et suscitait l'effroi, si bien que ses sujets le craignaient grandement.

وَقَالَ مُوسَىٰ يَٰقَوْمِ إِن كُنتُمْ ءَامَنتُم بِٱللَّهِ فَعَلَيْهِ تَوَكَّلُوٓا۟ إِن كُنتُم مُّسْلِمِينَ ﴿٨٤﴾ فَقَالُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ تَوَكَّلْنَا رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِّلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٥﴾ وَنَجِّنَا بِرَحْمَتِكَ مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٨٦﴾

(84) (*Moïse dit : « Ô mon peuple ! Si vous croyez en Allah, alors placez votre confiance en Lui, si vous [Lui] êtes réellement soumis. »* (85) *Ils répondirent : « C'est en Allah seul que nous plaçons notre confiance. Seigneur ! Ne fais pas de nous une source d'égarement pour les transgresseurs,* (86) *et délivre-nous, par Ta miséricorde, des mécréants ! »*)

Moïse dit aux fils d'Israël : (Ô mon peuple ! Si vous croyez en Allah, alors placez votre confiance en Lui, si vous [Lui] êtes réellement soumis) car Allah suffit à celui qui place sa confiance en Lui. Les fils d'Israël s'y sont conformés et dirent : (C'est en Allah seul nous plaçons notre confiance. Seigneur ! Ne fais pas de nous une source d'égarement pour les transgresseurs) ne les fais pas triompher de nous et nous

[1] *Ta-Ha*, v.65-66.

dominer, si bien qu'ils penseront avoir dominé car ils sont sur la vérité et nous dans le faux, et soient ainsi égarés. ﴾et délivre-nous, par Ta miséricorde﴿ et Ta bienfaisance ﴾des mécréants ﴿ de ceux qui ont renié et dissimulée la vérité, alors que nous avons cru en Toi et placé notre confiance en Toi.

وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰ وَأَخِيهِ أَن تَبَوَّءَا لِقَوْمِكُمَا بِمِصْرَ بُيُوتًا وَٱجْعَلُوا۟ بُيُوتَكُمْ قِبْلَةً وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٧﴾

(87) ﴾*Nous révélâmes alors à Moïse et à son frère : « Établissez pour votre peuple des demeures en Égypte, faites-en des lieux de culte et observez-y la prière. [Ô Moïse !] Fais bonne annonce aux croyants ! »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le moyen par lequel Allah a sauvé les fils d'Israël de Pharaon et de son peuple, et la manière dont Il les en a délivrés. Allah (ﷻ) ordonna à Moïse et Aaron – que les éloges d'Allah soient sur eux – d'établir pour leur peuple, des demeures en Égypte : ﴾faites-en des lieux de culte et observez-y la prière. [Ô Moïse !] Fais bonne annonce aux croyants !﴿ de la récompense et la victoire proche.

وَقَالَ مُوسَىٰ رَبَّنَآ إِنَّكَ ءَاتَيْتَ فِرْعَوْنَ وَمَلَأَهُۥ زِينَةً وَأَمْوَٰلًا فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا رَبَّنَا لِيُضِلُّوا۟ عَن سَبِيلِكَ ۖ رَبَّنَا ٱطْمِسْ عَلَىٰٓ أَمْوَٰلِهِمْ وَٱشْدُدْ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُوا۟ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٨٨﴾ قَالَ قَدْ أُجِيبَت دَّعْوَتُكُمَا فَٱسْتَقِيمَا وَلَا تَتَّبِعَآنِّ سَبِيلَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٨٩﴾

(88) ﴾*Moïse dit : « Seigneur ! Tu as accordé à Pharaon et ses notables parures et richesses en ce bas-monde afin, ô Seigneur, qu'ils égarent [les hommes] de Ton sentier. Seigneur ! Anéantis leurs biens et endurcis leurs cœurs, afin qu'ils ne croient pas, [et ce], jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux. »* (89) *[Allah] dit : « Votre invocation à tous deux a été exaucée. Restez tous deux sur la voie droite, et ne suivez point le sentier de ceux qui ne connaissent pas [la réalité de Ma promesse et de Ma menace]. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne l'invocation adressée par Moïse (ﷺ) contre Pharaon et ses notables lorsqu'ils ont refusé d'accepter la vérité et ont persisté dans leur égarement et leur mécréance, par entêtement, reniement, transgression et orgueil. ﴾Seigneur ! Tu as accordé à Pharaon et ses notables parures﴿ des biens de ce bas-monde ﴾et richesses en ce bas-monde afin, ô Seigneur, qu'ils égarent [les hommes] de Ton sentier﴿ afin qu'ils tentent, au travers de ce que Tu leur as accordé, qui Tu veux parmi Tes créatures, afin que celui que Tu fourvoies croit que Tu leur as accordé ceci car Tu les aimes et les choies. ﴾Seigneur ! Anéantis leurs biens et endurcis leurs cœurs﴿ scelle-les ﴾afin qu'ils ne croient pas, jusqu'à voir le châtiment douloureux﴿ Cette invocation émanait de Moïse (ﷺ), lorsqu'il se courrouça pour Allah et Sa religion contre Pharaon et ses notables desquels il constata qu'il n'était aucun bien en eux, et que rien ne viendrait d'eux. C'est pourquoi Allah exauça l'invocation de Moïse (ﷺ) à laquelle son frère Aaron disait amen. ﴾Votre invocation à tous deux a été exaucée﴿ en ce que vous M'avez demandé comme destruction de Pharaon et des siens, ﴾Restez tous deux sur la voie droite﴿ conformez-vous à Mon ordre, ce qui représente la droiture.

۞ وَجَٰوَزۡنَا بِبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱلۡبَحۡرَ فَأَتۡبَعَهُمۡ فِرۡعَوۡنُ وَجُنُودُهُۥ بَغۡيٗا وَعَدۡوًاۖ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَدۡرَكَهُ ٱلۡغَرَقُ
قَالَ ءَامَنتُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱلَّذِيٓ ءَامَنَتۡ بِهِۦ بَنُوٓاْ إِسۡرَٰٓءِيلَ وَأَنَا۠ مِنَ ٱلۡمُسۡلِمِينَ ﴿٩٠﴾ ءَآلۡـَٰٔنَ وَقَدۡ عَصَيۡتَ قَبۡلُ
وَكُنتَ مِنَ ٱلۡمُفۡسِدِينَ ﴿٩١﴾ فَٱلۡيَوۡمَ نُنَجِّيكَ بِبَدَنِكَ لِتَكُونَ لِمَنۡ خَلۡفَكَ ءَايَةٗۚ وَإِنَّ كَثِيرٗا مِّنَ ٱلنَّاسِ
عَنۡ ءَايَٰتِنَا لَغَٰفِلُونَ ﴿٩٢﴾

(90) ﴾*Nous fîmes traverser la mer aux fils d'Israël. Pharaon et ses armées les poursuivirent en toute injustice et avec acharnement, jusqu'au moment où, sur le point d'être englouti, il dit : « Je crois qu'il n'y a de Dieu [digne d'adoration] que Celui en qui croient les fils d'Israël, et je suis du nombre des soumis. »* (91) *[Allah dit :] « Croiras-tu maintenant, alors qu'avant [la survenue du châtiment] tu désobéissais et étais du nombre des corrupteurs ?* (92) *Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu sois un signe pour tes successeurs. Cependant, la plupart des hommes sont inattentifs à Nos signes. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne comment Il a noyé Pharaon et ses armées après qu'ils se lancèrent à la poursuite des fils d'Israël. Ils les rattrapèrent au lever du soleil :

فَلَمَّا تَرَٰٓءَا ٱلۡجَمۡعَانِ قَالَ أَصۡحَٰبُ مُوسَىٰٓ إِنَّا لَمُدۡرَكُونَ ﴿٦١﴾

﴾Lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, les compagnons de Moïse dirent : « Nous voilà rejoints ! »﴿[1]

Ils étaient parvenus à la côte et Pharaon les avait rattrapés, l'affrontement semblait inévitable. Les compagnons de Moïse (ﷺ) lui demandèrent avec insistance comment se sortir de cette situation. Moïse leur répondit : « On m'a ordonné de venir ici. » Le salut arriva lorsqu' Allah lui ordonna de frapper la mer de son bâton. Il s'exécuta et la mer se fendit en douze chemins, un pour chaque tribu. Allah ordonna aux vents de sécher la terre et les fils d'Israël traversèrent la mer et, une fois le dernier d'entre eux sorti, Pharaon et ses armées arrivèrent sur l'autre rive. [Après qu'ils y furent entrés] Allah ordonna à la mer de s'effondrer sur eux, et aucun d'entre eux ne survécut. Les vagues enveloppèrent Pharaon, et lorsqu'il se trouva à l'article de la mort, il dit : ﴾Je crois qu'il n'y a de Dieu [digne d'adoration] que Celui en qui croient les fils d'Israël, et je suis du nombre des soumis.﴿ Il crut lorsque la foi n'avait plus d'utilité pour lui. C'est pourquoi Allah lui répondit : ﴾Croiras-tu maintenant, alors qu'avant [la survenue du châtiment] tu désobéissais﴿ est-ce maintenant que tu dis cela, alors qu'auparavant tu désobéissais à Allah ? ﴾et étais du nombre des corrupteurs﴿ sur terre, de ceux qui égaraient les hommes. ﴾Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu sois un signe pour tes successeurs﴿ certains fils d'Israël doutèrent de la mort de Pharaon, Allah ordonna alors à la mer de rejeter son corps sans âme, mais revêtu sa cotte de mailles célèbre, sur un monticule, afin qu'ils s'assurent de sa mort et sa perte. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾Nous allons aujourd'hui épargner ton corps﴿ t'élever sur un monticule ﴾afin que tu sois un signe pour tes successeurs﴿ que les fils d'Israël aient une preuve de ta mort, et du fait qu'Allah est l'Omnipotent qui tient dans Sa Main le toupet de toute créature et que rien ne s'oppose à Sa colère. ﴾Cependant, la plupart des hommes sont inattentifs à Nos signes.﴿ Ils n'en tirent aucune exhortation et leçon.

[1] *As-Shu'arâ'*, v.61.

وَلَقَدْ بَوَّأْنَا بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ مُبَوَّأَ صِدْقٍ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ فَمَا ٱخْتَلَفُوا۟ حَتَّىٰ جَآءَهُمُ ٱلْعِلْمُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِى بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿٩٣﴾

(93) ﴿*Nous avons établi les fils d'Israël en un lieu excellent et leurs avons accordé des biens licites et bons. Ils ne se divisèrent qu'après avoir reçu la science. Ton Seigneur jugera leur différend au Jour de la Résurrection.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne les bienfaits religieux et terrestres qu'Il a accordés aux fils d'Israël. On a dit que le ﴿lieu excellent﴾ désignait l'Égypte et le *Shâm*, Bayt Al-Maqdis et ses alentours. Lorsqu'Allah anéantit Pharaon et ses armées, l'Égypte entière tomba sous le pouvoir de Moïse, et Nous ﴿leurs avons accordé des biens licites et bons﴾ des biens licites utiles et agréables, du point de vue naturel et religieux. ﴿Ils ne se divisèrent qu'après avoir reçu la science.﴾ Ils n'ont divergé sur certaines questions qu'après avoir reçu la science, alors qu'ils n'avaient pas à diverger, puisqu'Allah leur a exposé clairement les choses et a dissipé toute ambiguïté. C'est pourquoi Il dit : ﴿Ton Seigneur jugera leur différend au Jour de la Résurrection.﴾

فَإِن كُنتَ فِى شَكٍّ مِّمَّآ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ فَسْـَٔلِ ٱلَّذِينَ يَقْرَءُونَ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكَ ۚ لَقَدْ جَآءَكَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَتَكُونَ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٩٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٩٧﴾

(94) ﴿*Et si tu es dans le doute concernant ce que Nous t'avons révélé, interroge ceux qui lisaient le Livre avant toi. [Par Allah !] La vérité t'est venue de ton Seigneur, ne sois donc point de ceux qui [en] doutent.* (95) *Et ne sois point de ceux qui démentent les versets d'Allah, tu serais alors du nombre des perdants.* (96) *Ceux contre lesquels la Parole de ton Seigneur doit se réaliser ne croiront pas,* (97) *même si tous les signes leur parvenaient, [et ce], jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.*﴾

Ceci est un affermissement pour la communauté et une information qui leur est donnée que la description de leur Prophète (ﷺ) est mentionnée dans les Livres précédents que possèdent les Gens du Livre. De par cette science qu'ils trouvent dans leurs Livres, ils le reconnaissent comme leurs propres enfants, mais ils cachent cela, le déforment, le modifient et refusent de croire en lui, bien que la preuve ait été établie contre eux. ﴿Ceux contre lesquels la Parole de ton Seigneur doit se réaliser ne croiront pas, 97. même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.﴾ Ils ne croiront pas d'une foi qui leur sera utile, mais uniquement lorsque la foi ne sera plus d'aucune utilité pour personne.

فَلَوْلَا كَانَتْ قَرْيَةٌ ءَامَنَتْ فَنَفَعَهَآ إِيمَٰنُهَآ إِلَّا قَوْمَ يُونُسَ لَمَّآ ءَامَنُوا۟ كَشَفْنَا عَنْهُمْ عَذَابَ ٱلْخِزْىِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَتَّعْنَٰهُمْ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٩٨﴾

(98) ﴿*Aucune cité [dans son intégralité] n'a cru et n'en a tiré profit, si ce n'est le peuple de Jonas ! Lorsqu'ils ont cru, Nous avons écarté d'eux le châtiment de l'infamie ici-bas et les avons laissés jouir [de la vie présente] pour un temps.*﴾

Si seulement une cité avait cru dans son intégralité parmi les communautés passées auxquelles Nous avons envoyé des Messagers qui ait cru. Au contraire, Nous n'avons pas envoyé avant toi, ô Muhammad, de messager sans qu'il ne soit démenti par son peuple, ou la plupart d'entre eux. En somme, aucune cité ancienne n'a cru dans son intégralité en son prophète, à l'exception du peuple de Jonas (Yûnus) qui sont les habitants de Ninive. Leur foi vint de leur peur que le châtiment dont les menaçait leur prophète ne les atteigne, après avoir vu ses prémices et que leur prophète les eut quittés. À ce moment, ils implorèrent Allah, demandèrent Son secours, se soumirent à Lui, rassemblèrent leurs enfants, montures et bêtes, et demandèrent à Allah de lever le châtiment dont leur prophète les a menacés. Ainsi, Allah leur accorda Sa miséricorde, leva le châtiment, et leur accorda un délai, comme Allah (ﷻ) dit : ﴿si ce n'est le peuple de Jonas. Lorsqu'ils ont cru, Nous avons écarté d'eux le châtiment de l'infamie ici-bas et les avons laissé jouir [de la vie présente] pour un temps.﴾

وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَءَامَنَ مَن فِى ٱلْأَرْضِ كُلُّهُمْ جَمِيعًا ۚ أَفَأَنتَ تُكْرِهُ ٱلنَّاسَ حَتَّىٰ يَكُونُوا۟ مُؤْمِنِينَ ﴿٩٩﴾ وَمَا كَانَ
لِنَفْسٍ أَن تُؤْمِنَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَيَجْعَلُ ٱلرِّجْسَ عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٠٠﴾

(99) ﴿*Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur terre auraient été unis dans la foi. Est-ce à toi de contraindre les hommes à devenir croyants ?* (100) *Personne ne croit que par la permission d'Allah qui couvrira d'opprobre ceux qui ne raisonnent pas [sur Ses signes].*﴾

﴿Si ton Seigneur l'avait voulu,﴾ ô Muhammad, Il aurait permis à tous les habitants de la terre de croire en ce que tu as apporté et ils auraient tous cru. Mais il est une sagesse en ce qu'Il fait, et c'est pourquoi Il dit : ﴿Est-ce à toi de contraindre les hommes à devenir croyants ?﴾ Cela ne t'incombe pas et ne te revient pas, mais cela n'appartient qu'à Allah qui fait ce qu'Il veut, qui guide qui Il veut et égare qui Il veut, de par Sa science, Sa sagesse et Sa justice. ﴿Personne ne croit que par la permission d'Allah qui couvrira d'opprobre﴾ qui désigne la déviation et l'égarement, ﴿ceux qui ne raisonnent pas﴾ les arguments et preuves d'Allah. Il est le Juste en tout cela, en guidant ceux qu'Il guide et en égarant ceux qu'Il égare.

قُلِ ٱنظُرُوا۟ مَاذَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَا تُغْنِى ٱلْءَايَٰتُ وَٱلنُّذُرُ عَن قَوْمٍ لَّا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠١﴾ فَهَلْ
يَنتَظِرُونَ إِلَّا مِثْلَ أَيَّامِ ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلِهِمْ ۚ قُلْ فَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُنتَظِرِينَ ﴿١٠٢﴾
ثُمَّ نُنَجِّى رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ كَذَٰلِكَ حَقًّا عَلَيْنَا نُنجِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٣﴾

(101) ﴿*Dis : « Considérez ce qui est dans les cieux et sur la terre ! » Mais ni les preuves ni les avertisseurs ne sont d'aucun profit pour ceux qui ne croient pas.* (102) *Qu'attendent-ils, sinon des jours semblables à ceux qu'ont vécu ceux qui les ont précédés ? Dis : « Attendez donc [la réalisation de la promesse de votre Seigneur] ! Moi aussi j'attends avec vous. »* (103) *[Ainsi, Nous châtions les peuples mécréants] et*

sauvons Nos messagers et les croyants. Tout comme [Nous avons sauvé les messagers avant toi, Nous te sauverons] car il Nous incombe de sauver les croyants.❯

Allah (ﷻ) oriente Ses serviteurs vers la réflexion sur Ses bienfaits et ce qu'Il a créé dans les cieux et sur la terre comme signes éblouissants pour ceux qui sont doués d'intelligence, ❮Mais ni les preuves ni les avertisseurs ne seront d'aucune utilité pour ceux qui ne croient pas.❯ Quelle utilité peuvent avoir les signes célestes et terrestres, les messagers apportant ces signes, arguments et preuves manifestes de leur véracité pour ceux qui ne croient pas. ❮Qu'attendent-ils, sinon des jours à ceux qu'ont vécu ceux qui les ont précédés ?❯ Ceux qui te démentent, ô Muhammad, attendent-ils autre chose que le supplice et le châtiment, comme ce fut le cas pour les communautés qui les ont précédés et qui ont démenti leurs messagers. ❮Dis : « Attendez donc [la réalisation de la promesse de votre Seigneur] ! Moi aussi j'attends avec vous. » 103. [Ainsi, Nous châtions les peuples mécréants] et sauvons Nos messagers et les croyants. Tout comme [Nous avons sauvé les messagers avant toi, Nous te sauverons] car il Nous incombe de sauver les croyants.❯ c'est là une obligation qu'Allah s'est imposée à Lui-même.

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمْ فِى شَكٍّ مِّن دِينِى فَلَآ أَعْبُدُ ٱلَّذِينَ تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِنْ أَعْبُدُ ٱللَّهَ ٱلَّذِى
يَتَوَفَّىٰكُمْ ۖ وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٤﴾ وَأَنْ أَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۖ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ
﴿١٠٥﴾ وَلَا تَدْعُ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُكَ وَلَا يَضُرُّكَ ۖ فَإِن فَعَلْتَ فَإِنَّكَ إِذًا مِّنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠٦﴾ وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ
بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ إِلَّا هُوَ ۖ وَإِن يُرِدْكَ بِخَيْرٍ فَلَا رَآدَّ لِفَضْلِهِۦ ۚ يُصِيبُ بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۚ وَهُوَ
ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٧﴾

(104) ❮*Dis : « Ô hommes ! Si vous éprouvez des doutes sur ma religion, [sachez que] je n'adore point ceux que vous adorez en dehors d'Allah, mais je n'adore qu'Allah qui vous fera mourir, et on m'a ordonné d'être du nombre des croyants. »* (105) *Et [il m'a été dit] : « Attache-toi avec constance à l'adoration, en pur monothéiste, et ne sois pas du nombre des polythéistes !* (106) *Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni te profiter, ni te nuire. Si tu le faisais, tu serais du nombre des transgresseurs. »* (107) *Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que Lui ne saurait t'en délivrer, et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. C'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux.*❯

Dis : Ô hommes ! Si vous doutez de la véracité de ce que je vous apporte de la religion de droiture qu'Allah m'a révélée, sachez que je n'adore point ce que vous adorez en dehors d'Allah, mais je n'adore qu'Allah, seul et sans associé, qui vous rappellera à Lui comme Il vous a créés, puis c'est vers Lui que vous serez tous ramenés. Si les divinités que vous adorez en dehors d'Allah sont vérité, je ne les adore pas, alors invoquez-les afin qu'elles me nuisent ! Mais elles ne peuvent ni nuire ni profiter. Celui qui a le pouvoir de nuire ou de profiter n'est qu'Allah, seul et sans associé, et on m'a ordonné d'être du nombre des croyants. ❮Et [il m'a été dit] : « Attache-toi avec constance à l'adoration❯, ne voue l'adoration qu'à Allah, ❮en pur monothéiste❯ en t'écartant du polythéisme, ❮et ne sois pas du nombre des polythéistes❯ ce qui est lié à Sa Parole : ❮on m'a ordonné d'être du nombre des croyants.❯ Sa Parole : ❮Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que Lui ne saurait t'en

délivrer, et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs﴾ montre que le bien et le mal, l'utilité et la nuisance, n'appartiennent qu'à Allah seul, sans que personne ne Lui soit associé en cela. Lui seul mérite donc l'adoration, sans associé. ﴿C'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux﴾ pour celui qui se repent à Lui et place sa confiance en Lui, quel que soit le péché commis, même le polythéisme, Il le lui pardonne.

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَكُمُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكُمْ ۖ فَمَنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِى لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا ۖ وَمَآ أَنَا۠ عَلَيْكُم بِوَكِيلٍ ﴿١٠٨﴾ وَٱتَّبِعْ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَٱصْبِرْ حَتَّىٰ يَحْكُمَ ٱللَّهُ ۚ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿١٠٩﴾

(108) ﴿*Dis : « Ô hommes ! La vérité vous est parvenue de votre Seigneur. Quiconque se dirige [sur la voie droite] ne le fait que dans son propre intérêt ; et quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment, et je n'aurai pas à répondre de vos actes. »* (109) *Conforme-toi à ce qui t'est révélé et patiente jusqu'à ce qu'Allah juge [entre vous] car Il est le meilleur des juges.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) d'informer les hommes que ce qu'il leur apporte venant d'Allah est la vérité qui ne souffre aucun doute ou soupçon. Celui qui se guide par elle et la suit, l'intérêt de ce suivi sera à son seul profit, alors que celui qui s'en écarte verra la punition le frapper à son propre détriment, ﴿et je n'aurai pas à répondre de vos actes﴾ on ne m'a pas chargé de vous rendre croyants, mais je ne suis qu'un avertisseur pour vous, et la guidée n'appartient qu'à Allah. ﴿Conforme-toi à ce qui t'est révélé et patiente﴾, attache-toi à ce qu'Allah a descendu sur toi et t'a révélé, et patiente face à l'opposition des hommes qui se dressent contre toi, ﴿jusqu'à ce qu'Allah juge﴾ entre toi et eux, ﴿car Il est le meilleur des juges﴾ de par Sa justice et Sa sagesse.

Sourate 11

HÛD - هُود

Hûd. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ كِتَٰبٌ أُحۡكِمَتۡ ءَايَٰتُهُۥ ثُمَّ فُصِّلَتۡ مِن لَّدُنۡ حَكِيمٍ خَبِيرٍ ﴿١﴾ أَلَّا تَعۡبُدُوٓاْ إِلَّا ٱللَّهَۚ إِنَّنِي لَكُم مِّنۡهُ نَذِيرٞ وَبَشِيرٞ
﴿٢﴾ وَأَنِ ٱسۡتَغۡفِرُواْ رَبَّكُمۡ ثُمَّ تُوبُوٓاْ إِلَيۡهِ يُمَتِّعۡكُم مَّتَٰعًا حَسَنًا إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمّٗى وَيُؤۡتِ كُلَّ ذِي فَضۡلٖ فَضۡلَهُۥۖ وَإِن
تَوَلَّوۡاْ فَإِنِّيٓ أَخَافُ عَلَيۡكُمۡ عَذَابَ يَوۡمٖ كَبِيرٍ ﴿٣﴾ إِلَى ٱللَّهِ مَرۡجِعُكُمۡۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٌ ﴿٤﴾

(1) ﴾*[Les lettres] Alif, Lâm, Râ. Ceci est un Livre aux versets parfaits et détaillés, émanant d'un Sage connaissant parfaitement toute chose,* (2) *[révélé afin que] vous n'adoriez qu'Allah. Je suis chargé par Lui de vous avertir [contre l'Enfer] et de vous annoncer [le Paradis].* (3) *Demandez à votre Seigneur de vous pardonner, et revenez repentants à Lui. Il vous accordera une belle jouissance [en ce monde] jusqu'à un terme fixé, et attribuera à chacun la grâce qu'il mérite. Mais si vous vous détournez, je crains pour vous le châtiment d'un grand jour.* (4) *C'est vers Allah seul que vous serez ramenés, et Il est omnipotent.*﴿

Nous avons déjà mentionné de manière suffisante les lettres séparées au début de sourate *al-baqarah*, et la réussite vient d'Allah. ﴾Ceci est un Livre aux versets parfaits et détaillés.﴿ parfaits dans leur formulation, détaillés dans leurs significations. Le Coran est donc parfait du point de vue de la forme et du sens. ﴾émanant d'un Sage, connaissant parfaitement toute chose﴿ venant d'Allah, le Sage en Ses Paroles et Ses Lois, celui qui connaît parfaitement les conséquences des choses, ﴾[afin que] vous n'adoriez qu'Allah.﴿ Ce Coran parfait et détaillé a été révélé pour l'adoration d'Allah Seul, sans associé. ﴾Je suis chargé par Lui de vous avertir [contre l'Enfer] et vous annoncer [le Paradis]﴿ Je vous avertis contre le châtiment si vous Lui désobéissez et vous annonce la récompense si vous Lui obéissez. ﴾Demandez à votre Seigneur de vous pardonner, et revenez repentants à Lui. Il vous accordera une belle jouissance [en ce monde] jusqu'à un terme fixé, et attribuera à chacun la grâce qu'il mérite.﴿ Je vous ordonne de demander pardon pour les péchés passés et de vous en repentir à Allah (ﷻ) pour le restant de vos jours, en persistant sur cela, ﴾Il vous accordera une belle jouissance﴿ ici-bas ﴾jusqu'à un terme fixé, et attribuera à chacun la grâce qu'il mérite﴿ dans l'au-delà. ﴾Mais si vous vous détournez, je crains pour vous le châtiment d'un grand jour.﴿ Ceci est un menace sévère adressée à celui qui se détourne des commandements d'Allah (ﷻ) et dément Ses messagers. Il sera inévitablement frappé par le châtiment au Jour de sa Résurrection. ﴾C'est vers Allah seul que vous serez ramenés﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾et Il est omnipotent﴿ Il peut ce qu'Il veut comme bienfaisance envers Ses alliés, vengeance contre Ses ennemis, et résurrection des créatures au Jour de la Résurrection. Il s'agit là d'un avertissement, et ce qui a précédé était une incitation.

أَلَآ إِنَّهُمْ يَثْنُونَ صُدُورَهُمْ لِيَسْتَخْفُوا۟ مِنْهُ ۚ أَلَا حِينَ يَسْتَغْشُونَ ثِيَابَهُمْ يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ۚ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٥﴾

(5) ﴿*Tu les vois se détourner en se courbant sur leur poitrine afin de se cacher de Lui. [Ignorent-ils que] même lorsqu'ils se couvrent de leurs vêtements, Il sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent car Il connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs.*﴾

Les gens réprouvaient faire face au ciel avec leurs parties intimes et lors de leurs rapports charnels. Allah révéla alors ce verset. Ceci peut également désigner le doute vis-à-vis d'Allah et la perpétration de péchés : ils se courbaient sur leur poitrine lorsqu'ils disaient une chose ou la commettaient, pensant se cacher d'Allah en agissant ainsi. Allah (ﷻ) les informa que même lorsqu'ils se couvraient de leurs vêtements pour dormir, dans les ténèbres de la nuit, ﴿Il sait ce qu'ils cachent﴾ comme propos ﴿et ce qu'ils divulguent car Il connaît parfaitement ce que recèlent les cœurs﴾ Il connaît leurs intentions, fors intérieurs et secrets.

۞ وَمَا مِن دَآبَّةٍ فِى ٱلْأَرْضِ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ رِزْقُهَا وَيَعْلَمُ مُسْتَقَرَّهَا وَمُسْتَوْدَعَهَا ۚ كُلٌّ فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ﴿٦﴾

(6) ﴿*Il n'est pas une créature sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah. Il sait où elle trouve refuge et où elle mourra, tout ceci est consigné dans un Livre explicite.*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il se charge de la subsistance de toutes les créatures de la terre, grandes et petites, marines et terrestres, et qu'Il ﴿connaît le lieu où elle vit et où elle mourra﴾ et tout cela est inscrit dans un Livre explicite auprès d'Allah.

وَهُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ وَكَانَ عَرْشُهُۥ عَلَى ٱلْمَآءِ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا ۗ وَلَئِن قُلْتَ إِنَّكُم مَّبْعُوثُونَ مِنۢ بَعْدِ ٱلْمَوْتِ لَيَقُولَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧﴾ وَلَئِنْ أَخَّرْنَا عَنْهُمُ ٱلْعَذَابَ إِلَىٰٓ أُمَّةٍ مَّعْدُودَةٍ لَّيَقُولُنَّ مَا يَحْبِسُهُۥٓ ۗ أَلَا يَوْمَ يَأْتِيهِمْ لَيْسَ مَصْرُوفًا عَنْهُمْ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٨﴾

(7) ﴿*C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours – alors que Son Trône était sur l'eau – afin de vous éprouver et distinguer qui d'entre vous œuvrerait le mieux. Et si tu dis : « Vous serez ressuscités après la mort », ceux qui ne croient pas disent : « Ce n'est là qu'une magie manifeste ! »* (8) *Et si Nous retardons leur châtiment jusqu'à un terme déterminé, ils disent : « Qu'est-ce qui le retient ? » Le jour où il les frappera, il ne pourra être détourné, et ils seront cernés par [la menace] dont ils se moquaient.*﴾

Allah (ﷻ) informe de Sa puissance sur toute chose, et du fait qu'Il a créé les cieux et la terre en six jours, alors que Son Trône se trouvait sur l'eau avant cela. ﴿afin de vous éprouver et distinguer qui d'entre vous œuvrerait le mieux.﴾ Il a créé les cieux et la terre pour l'intérêt de Ses serviteurs qu'Il a créés afin qu'ils L'adorent, Seul, sans Lui associer quoi que ce soit, et Il n'a pas créé cela vainement. Il n'a pas dit celui qui œuvrerait le plus, mais celui qui œuvrerait le mieux, et l'œuvre n'est bonne que lorsqu'elle est accomplie pour Allah (ﷻ) en toute exclusivité, et conformément à la Loi du Messager d'Allah (ﷺ). Si une œuvre perd une de ces deux conditions, elle

devient vaine et caduque. ﴾Et si tu dis : « Vous serez ressuscités après la mort », ceux qui ne croient pas disent : « Ce n'est là qu'une magie manifeste ! »﴿ Si tu dis, ô Muhammad, à ces polythéistes qu'Allah les ressuscitera après leur mort, tout comme Il les a créés la première fois, alors qu'ils savent qu'Il est le Créateur des cieux et de la terre, ils renient tout de même la résurrection et le rassemblement au Jour Dernier qui est pourtant plus facile à réaliser que la première création, et ils disent : ﴾Ce n'est là qu'une magie manifeste﴿ par mécréance et obstination : nous ne te croyons pas concernant la survenue de la résurrection. Ne le dit et ne te suit en cela que celui que tu as ensorcelé. ﴾Et si Nous retardons leur châtiment jusqu'à un terme déterminé﴿ et un temps limité qu'Il leur a promis à un temps fixé ; ils disent pour le démentir et le presser : ﴾Qu'est-ce qui le retient ?﴿ car leurs natures se sont habituées au reniement et au doute. Mais lorsqu'il surviendra, ils n'auront aucun refuge ou moyen de l'éviter.

وَلَئِنْ أَذَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِنَّا رَحْمَةً ثُمَّ نَزَعْنَٰهَا مِنْهُ إِنَّهُۥ لَيَـُٔوسٌ كَفُورٌ ﴿٩﴾ وَلَئِنْ أَذَقْنَٰهُ
نَعْمَآءَ بَعْدَ ضَرَّآءَ مَسَّتْهُ لَيَقُولَنَّ ذَهَبَ ٱلسَّيِّـَٔاتُ عَنِّىٓ ۚ إِنَّهُۥ لَفَرِحٌ فَخُورٌ ﴿١٠﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟
وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ كَبِيرٌ ﴿١١﴾

(9) ﴾*[Par Allah !] Si Nous faisons goûter à l'homme un bienfait de Notre part, et qu'ensuite Nous le lui retirons, le voilà désespéré et ingrat.* (10) *Et si Nous lui faisons goûter un bienfait, après qu'un malheur l'a touché, il s'écrie : « Mes malheurs ont disparu ! », et le voilà qui exulte, et fait montre d'arrogance.* (11) *Sauf ceux qui patientent [dans les difficultés] et accomplissent des œuvres pieuses [dans l'aisance]. Ceux-là obtiendront [Son] pardon et une immense récompense.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne l'homme et ce qu'il comporte comme caractères blâmables, à l'exception de ceux auxquels Allah fait miséricorde parmi Ses serviteurs croyants. Lorsqu'il est touché par une difficulté après avoir joui d'un bienfait, il est en proie au désespoir vis-à-vis de tout bien pour le futur, et il renie le bien passé, comme s'il n'avait jamais vu aucun bien, et n'espérait plus après cela aucun soulagement. De même lorsqu'il obtient un bienfait après un malheur, il dit : ﴾Mes malheurs ont disparu !﴿ aucun tort ou mal ne me touchera dorénavant ﴾et le voilà qui exulte, et fait montre d'arrogance﴿ il exulte de ce qu'il possède, et se montre fier et arrogant envers autrui. ﴾Sauf ceux qui patientent﴿ dans les difficultés et épreuves, ﴾et accomplissent des œuvres pieuses﴿ dans l'aisance et la santé. ﴾Ceux-là obtiendront [Son] pardon﴿ en raison de ce qu'ils subissent comme torts, ﴾et une grande récompense﴿ pour ce qu'ils ont accompli lorsqu'ils étaient dans l'aisance.

فَلَعَلَّكَ تَارِكٌۢ بَعْضَ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَضَآئِقٌۢ بِهِۦ صَدْرُكَ أَن يَقُولُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ كَنزٌ أَوْ جَآءَ
مَعَهُۥ مَلَكٌ ۚ إِنَّمَآ أَنتَ نَذِيرٌ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ وَكِيلٌ ﴿١٢﴾ أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ فَأْتُوا۟ بِعَشْرِ سُوَرٍ
مِّثْلِهِۦ مُفْتَرَيَٰتٍ وَٱدْعُوا۟ مَنِ ٱسْتَطَعْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٣﴾ فَإِلَّمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَكُمْ
فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَآ أُنزِلَ بِعِلْمِ ٱللَّهِ وَأَن لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ فَهَلْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٤﴾

(12) ﴾*Peut-être es-tu tenté de délaisser une partie de ce qui t'est révélé, et sens-tu ta poitrine oppressée, parce qu'ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un trésor du ciel ou n'a-t-on pas envoyé un ange en sa compagnie ? » Tu n'es qu'un avertisseur, et c'est Allah qui a la charge de toute chose.* (13) *Ils disent plutôt : « Il l'a inventé [le Coran] ! » Réponds-leur : « Produisez donc dix sourates inventées, semblables à ceci, et demandez l'aide de qui vous pourrez, en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques ! »* (14) *S'ils ne vous répondent pas, sachez alors que c'est avec la science d'Allah que le Coran est descendu, et qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui. Finirez-vous donc par vous soumettre [à Lui] ?*﴿

Allah (ﷻ) réconforte Son Messager (ﷺ) pour ce qu'il endurait des polythéistes et de ce qu'ils disaient de lui. Il lui commande et le guide vers le fait de ne pas laisser son cœur s'affliger, et que cela ne l'empêche pas de les appeler à Allah (ﷻ), jour et nuit. ﴾Peut-être es-tu tenté de délaisser une partie de ce qui t'est révélé, et sens-tu ta poitrine oppressée, parce qu'ils disent﴿ cela, mais tu n'es qu'un avertisseur, et tu as un exemple en tes frères Messagers qui t'ont précédé, et qui ont été démentis et persécutés, mais ils ont patienté jusqu'à ce que survienne le secours d'Allah (ﷻ). Puis, Allah (ﷻ) expose le caractère inimitable du Coran, si bien que personne ne peut en produire de semblable, pas même dix sourates, et pas même une seule, car la Parole du Seigneur ne ressemble pas à celle des créatures, tout comme Ses Attributs ne ressemblent pas à ceux des créatures, et que rien ne ressemble à Son Essence, qu'Il soit élevé et glorifié. Il n'y a de divinité digne d'adoration et de Seigneur véritable que Lui. ﴾S'ils ne vous répondent pas﴿, s'ils ne relèvent pas le défi que vous leur avez lancé, sachez qu'ils en sont incapables et que cette Parole a été révélée par Allah, elle contient Sa science, Ses commandements et Ses interdictions, ﴾et il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui. Finirez-vous donc par vous soumettre [à Lui] ?﴿

مَن كَانَ يُرِيدُ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا وَزِينَتَهَا نُوَفِّ إِلَيْهِمْ أَعْمَٰلَهُمْ فِيهَا وَهُمْ فِيهَا لَا يُبْخَسُونَ ﴿١٥﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
لَيْسَ لَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ إِلَّا ٱلنَّارُ ۖ وَحَبِطَ مَا صَنَعُوا۟ فِيهَا وَبَٰطِلٌ مَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾

(15) ﴾*Ceux qui ne désirent que la vie présente et ses parures, Nous leur accorderons la pleine rétribution de leurs œuvres sur terre, et ils ne seront point lésés.* (16) *Voilà ceux qui n'obtiendront dans l'au-delà que le Feu. Ce qu'ils auront accompli ici-bas sera réduit à néant, et leurs œuvres sont vaines.*﴿

Ceux qui font preuve d'ostentation verront leurs bonnes actions récompensées ici-bas, sans être lésés serait-ce de l'hile d'un noyau. Celui qui accompli une œuvre pieuse pour obtenir quelque chose en ce bas-monde, en jeûnant, en priant ou en veillant la nuit en prière, uniquement pour obtenir ce bas-monde, Allah (ﷻ) dit : Je lui accorde la pleine récompense de ce qu'il a recherché en ce bas-monde. Mais, ce qu'il a accompli pour ce but sera réduit à néant, et il sera dans l'au-delà parmi les perdants.

أَفَمَن كَانَ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّهِۦ وَيَتْلُوهُ شَاهِدٌ مِّنْهُ وَمِن قَبْلِهِۦ كِتَٰبُ مُوسَىٰٓ إِمَامًا وَرَحْمَةً ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ
يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۚ وَمَن يَكْفُرْ بِهِۦ مِنَ ٱلْأَحْزَابِ فَٱلنَّارُ مَوْعِدُهُۥ ۚ فَلَا تَكُ فِى مِرْيَةٍ مِّنْهُ ۚ إِنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ
وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٧﴾

(17) ﴿*[Sont-ils comparables à] ceux qui se fondent sur une preuve manifeste de leur Seigneur, suivie par un témoin venu de Sa part, et précédée par le Livre de Moïse qui fut un guide et une miséricorde ? Ceux-là croient [en le Coran]. Quant à celui, parmi tous les groupes [d'hommes], qui n'y croit pas, l'Enfer l'attend. N'éprouve donc aucun doute concernant [le Coran], il est la vérité émanant de ton Seigneur, mais la plupart des gens n'y croient pas.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la condition des croyants qui sont sur la saine nature sur laquelle Il a créé Ses serviteurs et qui consiste à reconnaître qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. ﴿suivie par un témoin venu de Sa part﴾ vient d'Allah un témoin qui est ce qu'Allah a révélé aux prophètes comme Lois purifiées, parfaites, révérées et scellées par la Loi de Muhammad – que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous. ﴿et précédée par le Livre de Moïse﴾ avant le Coran, était le Livre de Moïse qu'est la Thora, ﴿qui fut un guide et une miséricorde﴾ Allah l'a révélée à la communauté [de Moïse] comme guide et exemple pour elle, et comme une miséricorde d'Allah pour elle. Celui qui croit en la Thora comme il se doit, cela l'amène à croire en le Coran, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿Ceux-là croient [en le Coran].﴾ Puis Allah (ﷻ) menace ceux qui démentent le Coran, en tout ou partie : ﴿Quant à celui, parmi tous les groupes [d'hommes], qui n'y croit pas, l'Enfer l'attend.﴾ Quiconque renie le Coran par les différentes factions de la terre, qu'ils soient polythéistes, parmi les Gens du Livre et d'autres, et parmi tous les peuples des fils d'Adam, quels que soient leur couleur, leurs formes et leurs types, auxquels le Coran est parvenu. ﴿N'éprouve donc aucun doute concernant [le Coran], il est la vérité émanant de ton Seigneur﴾ le Coran est vérité émanant d'Allah, nul doute à ce sujet, ﴿mais la plupart des gens n'y croient pas﴾.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يُعْرَضُونَ عَلَىٰ رَبِّهِمْ وَيَقُولُ ٱلْأَشْهَٰدُ هَٰٓؤُلَآءِ
ٱلَّذِينَ كَذَبُوا۟ عَلَىٰ رَبِّهِمْ ۚ أَلَا لَعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٨﴾ ٱلَّذِينَ يَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبْغُونَهَا
عِوَجًا وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ كَٰفِرُونَ ﴿١٩﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ لَمْ يَكُونُوا۟ مُعْجِزِينَ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا كَانَ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ
مِنْ أَوْلِيَآءَ ۘ يُضَٰعَفُ لَهُمُ ٱلْعَذَابُ ۚ مَا كَانُوا۟ يَسْتَطِيعُونَ ٱلسَّمْعَ وَمَا كَانُوا۟ يُبْصِرُونَ ﴿٢٠﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٢١﴾ لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ هُمُ ٱلْأَخْسَرُونَ ﴿٢٢﴾

(18) ﴿*Qui est plus transgresseur que celui qui forge un mensonge contre Allah ? Ceux-là seront présentés à leur Seigneur, et les témoins diront : « Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur ! » Que la malédiction d'Allah s'abatte sur les transgresseurs* (19) *qui empêchent [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah, cherchent à le rendre tortueux, et ne croient pas en l'au-delà.* (20) *Ceux-là n'ont pu échapper à Allah sur terre et n'ont trouvé, en dehors de Lui, aucun protecteur ! On multipliera leur châtiment [en fonction de leur mécréance et de leurs péchés], et ce, du fait qu'ils ne voulaient pas entendre ni voir [la vérité].* (21) *Voilà ceux qui auront causé leur propre perte, ce qu'ils inventaient aura disparu,* (22) *et nul doute que dans l'au-delà ils seront les plus grands perdants.*﴾

Allah (ﷻ) expose la condition dans l'au-delà de ceux qui forgent des mensonges contre Lui, devant toutes les créatures : les anges, les messagers, les prophètes, et l'ensemble des hommes et des djinns. Safwân Ibn Muhriz rapporte : « Je tenais la

main de ᶜUmar lorsqu'on lui présenta un homme auquel il demanda : « Qu'as-tu entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire concernant la conversation secrète au Jour de la Résurrection ? Il répondit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire : *Allah* (ﷻ) *rapprochera le croyant, le mettra sous Sa protection, le dissimulera aux gens et lui fera reconnaitre ses péchés. Il lui dira : reconnais-tu tel péché ? Reconnais-tu tel péché ? Et lorsqu'il lui aura fait reconnaître ses péchés, et que le serviteur pensera qu'il est perdu, Il dira : « Je les ai dissimulés pour toi en ce bas-monde, et Je te les pardonne aujourd'hui. » Puis on lui donnera le livre de ses bonnes actions. Quant aux mécréants et aux hypocrites :* ﴾les témoins diront : « Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur ! Que la malédiction d'Allah s'abatte sur les transgresseurs. »﴿ »[1]

﴾ceux qui empêchent [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah﴿, ils empêchent les hommes de suivre la vérité et d'emprunter la voie de la guidée qui mène vers Allah (ﷻ) en les écartant du Paradis, et ﴾cherchent à le rendre tortueux﴿ ils veulent que leur chemin soit tortueux et non droit, ﴾et ne croient pas en l'au-delà﴿ ils renient son existence et démentent sa survenue. ﴾Ceux-là n'ont pu échapper à Allah sur terre et n'ont trouvé, en dehors de Lui, aucun protecteur !﴿ au contraire, ils sont sous Sa domination et Son pouvoir et Il est capable de les punir ici-bas avant l'au-delà. ﴾On multipliera leur châtiment en raison du fait qu'ils ne voulaient pas entendre et voir [la vérité].﴿ Allah leur a donné l'ouïe, la vue et le cœur, mais rien de cela ne leur a servi, et ils étaient plutôt sourds à la vérité et aveugles dans le fait de s'y conformer. C'est pourquoi ils seront châtiés pour tout commandement qu'ils ont délaissé et pour tout interdit qu'ils auront transgressé. ﴾Voilà ceux qui auront causé leur propre perte, ce qu'ils inventaient aura disparu﴿, ils auront causé leur perte en entrant dans un Feu brûlant où ils seront châtiés sans répit, pas même d'un clin d'œil, ﴾et ce qu'ils inventaient aura disparu﴿ ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah comme associés et statues ne leur sera d'aucune utilité, mais leur causera le plus grand préjudice. ﴾nul doute que dans l'au-delà ils seront les plus grands perdants﴿ Allah (ﷻ) informe qu'ils sont les plus grands perdants dans leur transaction dans l'au-delà, car ils ont échangé les délices des jardins du Paradis contre la chaleur de l'Enfer, les houris contre une nourriture faite de pus, les palais élevés contre l'abyme de la Géhenne, la proximité du Miséricordieux et Sa vue contre Son courroux et Son châtiment.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَأَخْبَتُوٓا۟ إِلَىٰ رَبِّهِمْ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ
﴿٢٣﴾ ۞ مَثَلُ ٱلْفَرِيقَيْنِ كَٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْأَصَمِّ وَٱلْبَصِيرِ وَٱلسَّمِيعِ ۚ هَلْ يَسْتَوِيَانِ مَثَلًا ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٢٤﴾

(23) ﴾*Quant à ceux qui croient, accomplissent des œuvres pieuses et se soumettent avec humilité à leur Seigneur, ceux-là sont les hôtes du Paradis où ils demeureront éternellement.* (24) *Ces deux groupes sont semblables, l'un à l'aveugle sourd, l'autre à celui qui voit et entend. Sont-ils égaux ? Ne vous rappellerez vous pas ?*﴿

Après avoir rappelé la condition des malheureux, Allah (ﷻ) mentionne les bienheureux, ceux qui ont cru et accompli des œuvres pieuses. Ainsi, leurs cœurs ont cru et leurs membres ont accompli des œuvres pieuses, en paroles et en actes. C'est ainsi qu'ils ont hérité des jardins du Paradis contenant des demeures élevées, des divans alignés, de belles jeunes femmes, des fruits variés, et la contemplation du

[1] Al-Bukhârî (2441) et Muslim (2768).

Créateur de la terre et des cieux. Ils y demeureront éternellement, sans mourir, vieillir ou tomber malades, ils n'iront plus à la selle, ne cracheront plus et ne se moucheront plus, et leur sueur sera de musc. Puis Allah (ﷻ) donne l'exemple des mécréants et des croyants en disant : ﴾Ces deux groupes﴿ décrits plus tôt, des malheureux et bienheureux sont semblables, les uns à l'aveugle sourd, et les autres à celui qui voit et entend. Ainsi, le mécréant est aveugle à la vérité ici-bas, et dans l'au-delà il ne saura se guider vers le bien et ne le reconnaîtra pas ; il est aussi sourd aux arguments de la vérité et n'entend pas ce qui lui est profitable. Quant au croyant, il est perspicace, intelligent, sagace et clairvoyant vis-à-vis de la vérité qu'il parvient à distinguer du faux, ainsi il se conforme à la vérité et délaisse le mal. Il en entend les arguments et distingue la vérité de l'ambiguïté, si bien que le faux ne l'atteint pas. Les deux sont-ils semblables ? ﴾Ne vous rappellerez vous pas ?﴿ Ne tirerez-vous pas de leçon et ne distinguerez-vous pas les uns et les autres.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦٓ إِنِّى لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٢٥﴾ أَن لَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّا ٱللَّهَ ۖ إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ
يَوْمٍ أَلِيمٍ ﴿٢٦﴾ فَقَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ مَا نَرَىٰكَ إِلَّا بَشَرًا مِّثْلَنَا وَمَا نَرَىٰكَ ٱتَّبَعَكَ
إِلَّا ٱلَّذِينَ هُمْ أَرَاذِلُنَا بَادِىَ ٱلرَّأْىِ وَمَا نَرَىٰ لَكُمْ عَلَيْنَا مِن فَضْلٍۭ بَلْ نَظُنُّكُمْ كَٰذِبِينَ ﴿٢٧﴾

(25) ﴾*[Par Allah !] Nous avons envoyé Noé à son peuple, [et il leur dit] : « Je suis pour vous un avertisseur manifeste.* (26) *N'adorez qu'Allah, car je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux ! »* (27) *Les notables mécréants de son peuple lui dirent : « Nous ne voyons en toi qu'un homme comme nous ; nous constatons que seuls te suivent, sans réfléchir, les plus vils d'entre nous ; et Nous ne vous connaissons aucune supériorité sur nous. Nous pensons, au contraire, que vous êtes menteurs. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Noé (عليه السلام) qui fut le premier messager qu'Allah envoya aux habitants de la terre, parmi les polythéistes adorateurs des statues, et il dit à son peuple : ﴾Je suis pour vous un avertisseur manifeste﴿ je vous avertis clairement contre le châtiment d'Allah si vous adorez autre qu'Allah. ﴾N'adorez qu'Allah, car je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux﴿ si vous persistez sur ce que vous faites, Allah vous fera subir un châtiment douloureux et difficile dans l'au-delà. ﴾Les notables mécréants de son peuple﴿ ce qui désigne les dignitaires et chefs mécréants parmi eux ﴾lui dirent : Nous ne voyons en toi qu'un homme comme nous﴿ tu n'es pas un ange, mais un homme, comment t'aurait-on fait une révélation en dehors de nous ? Nous constatons également que seuls t'ont suivi les plus vils d'entre nous, comme les marchands, les tisserands et d'autres semblables, mais pas les nobles et dignitaires. Ceux qui t'ont suivi ne l'ont pas fait après réflexion et observation, mais ils ont répondu de suite à ton appel et t'ont suivi : ﴾nous constatons que seuls te suivent, sans réfléchir﴿ ce qui n'est pas une tare, car lorsque la vérité se manifeste, il ne reste plus de place à l'hésitation et à la réflexion. Les messagers sont venus avec un message clair et évident. ﴾les plus vils d'entre nous ; et Nous ne vous reconnaissons aucune supériorité sur nous.﴿ tant du point de vue de la constitution physique que du comportement, de la subsistance et de la condition, après que vous ayez embrassé votre religion. ﴾Nous pensons, au contraire, que vous êtes menteurs﴿ en ce que vous prétendez comme vertu, rectitude, adoration et bonheur dans l'au-delà lorsque vous y serez.

قَالَ يَٰقَوۡمِ أَرَءَيۡتُمۡ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٖ مِّن رَّبِّي وَءَاتَىٰنِي رَحۡمَةٗ مِّنۡ عِندِهِۦ فَعُمِّيَتۡ عَلَيۡكُمۡ أَنُلۡزِمُكُمُوهَا وَأَنتُمۡ لَهَا كَٰرِهُونَ ﴿٢٨﴾

(28) ﴿*Il dit : « Ô mon peuple ! Voyez, si je me fonde sur une preuve manifeste de mon Seigneur, et qu'Il m'a accordé une miséricorde de Sa part, à laquelle vous êtes aveugles, devrions-nous vous l'imposer alors que vous la répugnez ?*﴾

Allah (ﷻ) informe de la réponse de Noé à son peuple en cela : ﴿Voyez si je me fonde sur une preuve manifeste de mon Seigneur﴾ une certitude, une chose claire, et une prophétie véridique qui est l'immense miséricorde qu'Allah lui a accordée, ainsi qu'à eux, ﴿à laquelle vous êtes aveugles﴾ elle vous échappe et vous ne pouvez vous guider vers elle et n'en connaissez pas la valeur. Au contraire, vous vous pressez de la démentir et de la rejeter, ﴿devrions-nous vous l'imposer﴾ vous forcer à l'accepter ﴿alors que vous la répugnez ?﴾

وَيَٰقَوۡمِ لَآ أَسۡـَٔلُكُمۡ عَلَيۡهِ مَالًاۖ إِنۡ أَجۡرِيَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِۚ وَمَآ أَنَا۠ بِطَارِدِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْۚ إِنَّهُم مُّلَٰقُواْ رَبِّهِمۡ وَلَٰكِنِّيٓ أَرَىٰكُمۡ قَوۡمٗا تَجۡهَلُونَ ﴿٢٩﴾ وَيَٰقَوۡمِ مَن يَنصُرُنِي مِنَ ٱللَّهِ إِن طَرَدتُّهُمۡۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٣٠﴾

(29) ﴿*Ô mon peuple ! Je ne vous demande en retour [de mon conseil] aucun salaire, ma rétribution n'incombe qu'à Allah. Je ne repousserai point ceux qui ont cru, car ils rencontreront [bientôt] leur Seigneur, et je vois que vous êtes un peuple d'ignorants.* (30) *Ô mon peuple ! Qui me secourra contre Allah si je les repousse ? Ne réfléchirez-vous donc pas ?*﴾

Noé dit à son peuple : je ne vous demande aucun salaire en retour de mon conseil, aucun bien que je vous prendrais, et je ne recherche la récompense que d'Allah (ﷻ) : ﴿Je ne repousserai point ceux qui ont cru﴾ comme s'ils lui avaient demandé de chasser les croyants qui étaient avec lui, par honte et préciosité face au fait de s'assoir avec eux.

وَلَآ أَقُولُ لَكُمۡ عِندِي خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعۡلَمُ ٱلۡغَيۡبَ وَلَآ أَقُولُ إِنِّي مَلَكٞ وَلَآ أَقُولُ لِلَّذِينَ تَزۡدَرِيٓ أَعۡيُنُكُمۡ لَن يُؤۡتِيَهُمُ ٱللَّهُ خَيۡرًاۖ ٱللَّهُ أَعۡلَمُ بِمَا فِيٓ أَنفُسِهِمۡۖ إِنِّيٓ إِذٗا لَّمِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣١﴾

(31) ﴿*Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, que je connais l'Invisible, ou que je suis un ange ; et je ne dis pas non plus à ceux que vous méprisez qu'Allah ne leur accordera jamais aucun bien. Allah sait mieux que quiconque ce qui est en eux. Si je le disais, je serais du nombre des transgresseurs. »*﴾

Noé les informe qu'il est un Messager d'Allah, appelant à l'adoration d'Allah, Seul et sans associé. Il les informe qu'il n'administre pas les trésors d'Allah, qu'il ne connaît de l'Invisible que ce qu'Allah lui en fait connaître, qu'il n'est pas un ange, mais un être humain envoyé [aux hommes] et soutenu par des miracles. Je ne dis pas de ceux que vous méprisez et rabaissez qu'ils n'auront aucune récompense auprès d'Allah pour leur foi. Allah sait mieux que quiconque ce qui est en eux, et s'ils sont croyants intérieurement, comme ils le montrent, ils obtiendront la meilleure des récompenses. Si, après qu'ils aient embrassé la foi, un homme prétend qu'ils

n'obtiendront que le mal, il sera transgresseur et dira ce dont il n'a aucune connaissance.

قَالُوا۟ يَـٰنُوحُ قَدْ جَـٰدَلْتَنَا فَأَكْثَرْتَ جِدَٰلَنَا فَأْتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّـٰدِقِينَ ﴿٣٢﴾ قَالَ إِنَّمَا
يَأْتِيكُم بِهِ ٱللَّهُ إِن شَآءَ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٣٣﴾ وَلَا يَنفَعُكُمْ نُصْحِىٓ إِنْ أَرَدتُّ أَنْ أَنصَحَ لَكُمْ إِن كَانَ ٱللَّهُ يُرِيدُ
أَن يُغْوِيَكُمْ ۚ هُوَ رَبُّكُمْ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٣٤﴾

(32) ﴾*Ils dirent : « Ô Noé ! Tu n'as que trop débattu avec nous, fais survenir le châtiment dont tu nous menaces, si tu es véridique ! »* (33) *Il dit : « C'est Allah Seul qui le fera survenir, s'Il veut, et vous ne saurez y échapper.* (34) *Même si je voulais vous conseiller, cela ne vous profitera en rien, si Allah veut vous égarer. Il est votre Seigneur, et c'est vers Lui seul que vous serez ramenés. »*﴿

Allah (ﷻ) informe de l'empressement du peuple de Noé à voir survenir le courroux d'Allah et Son châtiment, lorsqu'ils dirent : ﴾Ô Noé ! Tu n'as que trop débattu avec nous﴿ tu as trop polémiqué et argumenté avec nous, et nous ne te suivrons pas, ﴾fais survenir le châtiment dont tu nous menaces﴿ comme courroux et châtiment. Invoque contre nous comme tu le veux et que survienne ce que tu auras demandé contre nous, ﴾si tu es véridique. » 33. Il dit : « C'est Allah Seul qui le fera survenir, s'Il veut, et vous ne saurez y échapper.﴿ Celui qui vous châtiera et pressera le châtiment est Allah auquel rien ne peut s'opposer. ﴾Même si je voulais vous conseiller, cela ne vous profitera en rien, si Allah veut vous égarer﴿ en quoi vous profitera-t-il que je vous transmette, vous mette en garde, et vous conseille, si Allah veut vous égarer et vous anéantir ? ﴾Il est votre Seigneur, et c'est vers Lui seul que vous serez ramenés.﴿ C'est Lui qui tient les rênes de toute chose, Celui qui administre, le Juge, le Juste qui ne commet aucune iniquité, Celui qui possède ce bas-monde et l'au-delà.

أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ إِنِ ٱفْتَرَيْتُهُۥ فَعَلَىَّ إِجْرَامِى وَأَنَا۠ بَرِىٓءٌ مِّمَّا تُجْرِمُونَ ﴿٣٥﴾

(35) ﴾*Mais ils disent : « Il l'a inventé ! » Réponds-leur : « Si je l'ai inventé, [les conséquences] de ce crime ne retomberont que sur moi, et je suis innocent du crime que vous commettez [en m'accusant de mensonge]. »*﴿

Il s'agit là d'une phrase incidente au milieu de ce récit, qui le confirme et l'atteste. Allah (ﷻ) dit à Muhammad : Mais ces mécréants négateurs prétendent qu'il a inventé et forgé cela. ﴾Réponds-leur : « Si je l'ai inventé, [les conséquences] de ce crime ne retomberont que sur moi, et je suis innocent du crime que vous commettez [en m'accusant de mensonge]. »﴿ Ceci n'est ni inventé ni forgé, car je sais ce qui est auprès d'Allah comme châtiment pour celui qui ment contre Lui.

وَأُوحِيَ إِلَىٰ نُوحٍ أَنَّهُۥ لَن يُؤْمِنَ مِن قَوْمِكَ إِلَّا مَن قَدْ ءَامَنَ فَلَا تَبْتَئِسْ بِمَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾ وَٱصْنَعِ
ٱلْفُلْكَ بِأَعْيُنِنَا وَوَحْيِنَا وَلَا تُخَٰطِبْنِى فِى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ ۚ إِنَّهُم مُّغْرَقُونَ ﴿٣٧﴾ وَيَصْنَعُ ٱلْفُلْكَ وَكُلَّمَا مَرَّ عَلَيْهِ
مَلَأٌ مِّن قَوْمِهِۦ سَخِرُوا۟ مِنْهُ ۚ قَالَ إِن تَسْخَرُوا۟ مِنَّا فَإِنَّا نَسْخَرُ مِنكُمْ كَمَا تَسْخَرُونَ ﴿٣٨﴾ فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ مَن
يَأْتِيهِ عَذَابٌ يُخْزِيهِ وَيَحِلُّ عَلَيْهِ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٣٩﴾

(36) ﴿*Et il fut révélé à Noé : « De ton peuple, il n'y aura pas d'autres croyants que ceux qui ont déjà cru. Ne t'afflige donc pas de ce qu'ils faisaient.* (37) *Construis l'arche sous Nos yeux et d'après Notre [enseignement]. Et n'interviens plus auprès de Moi en faveur des transgresseurs, car ils vont être noyés. »* (38) *Il construisait l'arche, et chaque fois que des notables de son peuple passaient, ils se moquaient de lui. Il leur répondit : « Si vous vous moquez de nous [aujourd'hui], c'est nous qui nous moquerons de vous, comme vous le faîtes, [lorsque surviendra le châtiment].* (39) *Et vous saurez bientôt sur qui va s'abattre un châtiment qui l'humiliera [ici-bas], et qui subira un châtiment perpétuel [dans l'au-delà] ! »*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il a révélé à Noé, lorsque son peuple hâta la vengeance et le châtiment d'Allah sur eux, et que Noé invoqua contre eux :

رَّبِّ لَا تَذَرْ عَلَى ٱلْأَرْضِ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ دَيَّارًا

﴿***Seigneur ! Ne laisse plus aucun mécréant vivre sur terre !***﴾[1]

À ce moment, Allah (ﷻ) lui révéla : ﴿De ton peuple, il n'y aura pas d'autres croyants que ceux qui ont déjà cru﴾ ne t'attriste donc pas pour eux et ne te préoccupe pas de leur sort. ﴿Construis l'arche sous Nos yeux et d'après Notre révélation﴾ comme Nous te l'avons enseigné, ﴿et n'interviens plus auprès de Moi en faveur des transgresseurs, car ils vont être noyés.﴾

﴿Il construisait l'arche, et chaque fois que des notables de son peuple passaient, ils se moquaient de lui.﴾ Ils le raillaient et démentaient la noyade dont il les menaçait. ﴿Il leur répondit : « Si vous vous moquez de nous [aujourd'hui], c'est nous qui nous moquerons de vous, comme vous le faîtes, [lorsque surviendra le châtiment].﴾ C'est là une menace sévère et une mise en garde appuyée. ﴿Et vous saurez bientôt sur qui va s'abattre un châtiment qui l'humiliera﴾ en ce bas-monde, ﴿et qui subira un châtiment perpétuel ﴾ continuel et éternel.

حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَمْرُنَا وَفَارَ ٱلتَّنُّورُ قُلْنَا ٱحْمِلْ فِيهَا مِن كُلٍّ زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ وَأَهْلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيْهِ
ٱلْقَوْلُ وَمَنْ ءَامَنَ ۚ وَمَآ ءَامَنَ مَعَهُۥٓ إِلَّا قَلِيلٌ ﴿٤٠﴾

(40) ﴿*[Il construisit l'arche] jusqu'à ce que survienne Notre ordre et que [même] les fours se mettent à bouillonner [d'eau]. Nous [lui] dîmes : « Embarque [dans l'arche] un couple de chaque espèce, ta famille – à l'exception de ceux dont [la mécréance] a été décrétée – ainsi que ceux qui croient. » Et ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux.*﴾

[1] *Nûh*, v.26.

Tel est le rendez-vous qu'Allah (ﷻ) donna à Noé lorsque Son ordre survint dans un déluge de pluies incessantes et de torrents ininterrompus, ﴿[même] les fours se mettent à bouillonner [d'eau]﴾, la surface de la terre fut totalement couverte de sources jaillissantes, au point que les fours, qui sont le lieu du feu, se mirent à bouillonner d'eau. Allah ordonna à Noé (ﷺ) d'embarquer avec lui dans l'arche un couple de chaque espèce de toutes les créatures dotées d'une âme. ﴿ta famille – à l'exception de ceux dont [la mécréance] a été décrétée﴾, les membres de son foyer et ses proches, sauf ceux pour lesquels il a été décrété qu'ils ne croiraient jamais en Allah, parmi lesquels son fils Yâm qui s'isola, ainsi que l'épouse de Noé qui ne croyait pas en Allah et en Son Messager, ﴿ainsi que ceux qui croient﴾ parmi ton peuple. ﴿Et ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux﴾ un petit nombre malgré la longue période de neuf cent cinquante ans qu'il passa parmi eux. Pour Ibn ᶜAbbâs, ils étaient quatre-vingt croyants avec leurs épouses.

۞ وَقَالَ ٱرْكَبُوا۟ فِيهَا بِسْمِ ٱللَّهِ مَجْرٖىٰهَا وَمُرْسَىٰهَآ ۚ إِنَّ رَبِّى لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٤١﴾ وَهِىَ تَجْرِى بِهِمْ فِى مَوْجٍ
كَٱلْجِبَالِ وَنَادَىٰ نُوحٌ ٱبْنَهُۥ وَكَانَ فِى مَعْزِلٍ يَٰبُنَىَّ ٱرْكَب مَّعَنَا وَلَا تَكُن مَّعَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٤٢﴾ قَالَ سَـَٔاوِىٓ
إِلَىٰ جَبَلٍ يَعْصِمُنِى مِنَ ٱلْمَآءِ ۚ قَالَ لَا عَاصِمَ ٱلْيَوْمَ مِنْ أَمْرِ ٱللَّهِ إِلَّا مَن رَّحِمَ ۚ وَحَالَ بَيْنَهُمَا ٱلْمَوْجُ فَكَانَ مِنَ
ٱلْمُغْرَقِينَ ﴿٤٣﴾

(41) ﴿*Il dit : « Embarquez ! Que sa course et son point d'ancrage soient au nom d'Allah. Mon Seigneur est pardonneur et miséricordieux. »* (42) *Et elle vogua en les emportant au milieu de vagues aussi hautes que des montagnes. Noé appela son fils qui se tenait à l'écart : « Mon enfant ! Embarque avec nous et ne reste pas avec les mécréants.* (43) *– Je vais me réfugier sur une montagne qui me protégera de l'eau. – Nul n'échappera aujourd'hui à l'ordre d'Allah, sauf celui à qui Il aura fait miséricorde. » Les vagues s'interposèrent entre eux, et il fut englouti.*﴾

Allah (ﷻ) informe que Noé (ﷺ) dit à ceux qu'on lui ordonna d'embarquer dans l'arche : ﴿Embarquez ! Que sa course et son point d'ancrage soient au nom d'Allah﴾ c'est au nom d'Allah qu'elle voguera sur les flots, et c'est au nom d'Allah qu'elle finira sa course. ﴿Mon Seigneur est pardonneur et miséricordieux﴾ ce qui convient à la mention de la punition contre les mécréants par la noyade. ﴿Et elle vogua en les emportant au milieu de vagues aussi hautes que des montagnes.﴾ Ceci désigne l'arche qui les emportait sur les flots qui avaient recouvert toute la surface de la terre, jusqu'aux sommets des montagnes. Cette arche voguait à la surface de l'eau, avec la permission d'Allah et sous Sa garde, Son attention, Sa protection et Sa grâce. ﴿Noé appela son fils qui se tenait à l'écart...﴾ son quatrième fils, nommé Yâm qui était mécréant. Son père l'appela au moment d'embarquer sur l'arche afin qu'il croit, embarque avec eux et ne soit pas englouti avec les mécréants, mais il répondit : ﴿Je vais me réfugier sur une montagne qui me protégera de l'eau﴾ Il crut, en raison de son ignorance, que le déluge n'allait pas atteindre les sommets des montagnes et qu'en s'attachant au sommet, cela le sauverait de la noyade. Son père Noé (ﷺ) lui dit : ﴿Nul n'échappera aujourd'hui à l'ordre d'Allah, sauf celui à qui Il aura fait miséricorde﴾ rien aujourd'hui ne peut protéger contre l'ordre d'Allah, ﴿Une vague s'interposa entre eux, et il fut englouti.﴾

وَقِيلَ يَٰٓأَرۡضُ ٱبۡلَعِي مَآءَكِ وَيَٰسَمَآءُ أَقۡلِعِي وَغِيضَ ٱلۡمَآءُ وَقُضِيَ ٱلۡأَمۡرُ وَٱسۡتَوَتۡ عَلَى ٱلۡجُودِيِّۖ وَقِيلَ بُعۡدٗا لِّلۡقَوۡمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾

(44) ﴿*Il fut [ensuite] dit : « Ô terre, absorbe ton eau ! Ô ciel, cesse [de pleuvoir] ! » L'eau se retira, l'ordre fut accompli, [l'arche] s'arrêta sur le mont Djoudi, et il fut dit : « Que périssent les transgresseurs ! »*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'après que les habitants de la terre se soient noyés, à l'exception des occupants de l'arche, Il ordonna à la terre d'absorber son eau qui jaillit d'elle, et au ciel de cesser de pleuvoir. ﴿L'eau se retira﴾ elle commença à baisser, ﴿l'ordre fut accompli﴾ disparurent de la surface de la terre, jusqu'au dernier, ceux qui avaient renié Allah, ﴿et [l'arche] s'arrêta sur le mont Djoudi﴾ situé dans la péninsule arabique. Alors qu'en ce jour, les montagnes s'élevèrent pour échapper à l'engloutissement, le mont Djoudi fit preuve d'humilité devant Allah (ﷻ) et ne fut pas englouti, et c'est sur lui que s'arrêta l'arche de Noé (ﷺ). ﴿et il fut dit : « Que périssent les transgresseurs ! »﴾ Qu'ils soient frappés par l'anéantissement et la perte, et qu'ils soient éloignés de la miséricorde d'Allah, car ils ont péri jusqu'au dernier.

وَنَادَىٰ نُوحٞ رَّبَّهُۥ فَقَالَ رَبِّ إِنَّ ٱبۡنِي مِنۡ أَهۡلِي وَإِنَّ وَعۡدَكَ ٱلۡحَقُّ وَأَنتَ أَحۡكَمُ ٱلۡحَٰكِمِينَ ﴿٤٥﴾ قَالَ يَٰنُوحُ إِنَّهُۥ لَيۡسَ مِنۡ أَهۡلِكَۖ إِنَّهُۥ عَمَلٌ غَيۡرُ صَٰلِحٖۖ فَلَا تَسۡـَٔلۡنِ مَا لَيۡسَ لَكَ بِهِۦ عِلۡمٌۖ إِنِّيٓ أَعِظُكَ أَن تَكُونَ مِنَ ٱلۡجَٰهِلِينَ ﴿٤٦﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّيٓ أَعُوذُ بِكَ أَنۡ أَسۡـَٔلَكَ مَا لَيۡسَ لِي بِهِۦ عِلۡمٞۖ وَإِلَّا تَغۡفِرۡ لِي وَتَرۡحَمۡنِيٓ أَكُن مِّنَ ٱلۡخَٰسِرِينَ ﴿٤٧﴾

(45) ﴿*Noé invoqua son Seigneur et dit : « Seigneur ! Mon fils est de ma famille, Ta promesse est vérité, et Tu es le plus juste des juges !* (46) *– Ô Noé ! Il n'est pas des tiens, car ses œuvres sont impies. Ne m'interroge donc pas sur ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte à ne pas faire partie des ignorants.* (47) *– Seigneur ! Préserve-moi de T'interroger sur ce dont je n'ai point connaissance. Si Tu ne me pardonnes pas et ne me fais pas miséricorde, je serai du nombre des perdants.*﴾

Noé (ﷺ) posa cette question pour connaître la condition de son fils englouti : ﴿Seigneur ! Mon fils est de ma famille﴾ et Tu m'as promis de sauver ma famille. Or, Ta promesse est vérité et n'est jamais manquée ; comment a-t-il été englouti alors que Tu es le plus juste des juges ? ﴿Ô Noé ! Il n'est pas des tiens﴾ de ceux que J'ai promis de sauver, car Je ne t'ai promis que de sauver les croyants de ta famille ; et c'est pourquoi Il dit :

وَأَهۡلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيۡهِ ٱلۡقَوۡلُ

﴿et ta famille – à l'exception de ceux dont [la mécréance] a été décrétée.﴾[1]

Ce fils fut l'un de ceux contre lesquels il fut décrété qu'il serait noyé en raison de sa mécréance et de sa désobéissance à son père, le prophète d'Allah Noé (ﷺ). ﴿Ne m'interroge donc pas sur ce dont tu n'as aucune connaissance.﴾ Allah lui interdit de

[1] *Hûd*, v.40.

L'interroger concernant les causes de Ses actes dont Il a occulté la science aux hommes, ﴾Je t'exhorte à ne pas faire partie des ignorants﴿ en M'interrogeant sur cela.

قِيلَ يَٰنُوحُ ٱهۡبِطۡ بِسَلَٰمٖ مِّنَّا وَبَرَكَٰتٍ عَلَيۡكَ وَعَلَىٰٓ أُمَمٖ مِّمَّن مَّعَكَۚ وَأُمَمٞ سَنُمَتِّعُهُمۡ ثُمَّ يَمَسُّهُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٞ ﴿٤٨﴾

(48) ﴾*Il fut dit : « Ô Noé ! Débarque avec la sécurité que Nous t'accordons et Nos bénédictions sur toi et sur les communautés [croyantes qui seront issues] de ceux qui t'accompagnent. Il est d'autres communautés auxquelles Nous accorderons une jouissance éphémère, puis elles subiront, de Notre part, un châtiment douloureux. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne ce qui fut dit à Noé (عليه السلام) lorsque l'arche s'arrêta sur le mont Djoudi, comme sécurité pour lui et les croyants qui l'accompagnaient, ainsi que pour tout croyant issu de sa descendance jusqu'au Jour de la Résurrection.

تِلۡكَ مِنۡ أَنۢبَآءِ ٱلۡغَيۡبِ نُوحِيهَآ إِلَيۡكَۖ مَا كُنتَ تَعۡلَمُهَآ أَنتَ وَلَا قَوۡمُكَ مِن قَبۡلِ هَٰذَاۖ فَٱصۡبِرۡۖ إِنَّ ٱلۡعَٰقِبَةَ لِلۡمُتَّقِينَ ﴿٤٩﴾

(49) ﴾*Ce sont là des récits [que tu] ignorais et que Nous te révélons, ni toi ni ton peuple ne les connaissiez avant cela. Sois donc patient. La fin heureuse appartient à ceux qui craignent [Allah].*﴿

Ce récit et d'autres semblables relèvent d'évènements passés que tu ignorais et que Nous te révélons tels qu'ils se sont déroulés, comme si tu y assistais, ﴾ni toi ni ton peuple ne les connaissiez avant cela﴿ aucun de vous n'en avait connaissance si bien que ceux qui te démentent puissent dire : « Tu les as appris d'untel ! » Mais c'est Allah qui t'en a informé, tels qu'ils se sont déroulés, et comme en témoignent les Livres des prophètes avant toi. Patiente donc face à ceux de ton peuple qui te démentent et face à leurs persécutions, car Nous te ferons triompher, Nous t'entourons de Notre attention, et Nous ferons en sorte que la fin heureuse t'appartienne, ainsi qu'à tes adeptes, ici-bas et dans l'au-delà, comme Nous l'avons fait pour les autres messagers que Nous avons fait triompher de leurs ennemis. ﴾Sois donc patient. La fin heureuse appartient à ceux qui craignent [Allah].﴿

وَإِلَىٰ عَادٍ أَخَاهُمۡ هُودٗاۚ قَالَ يَٰقَوۡمِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنۡ إِلَٰهٍ غَيۡرُهُۥٓۖ إِنۡ أَنتُمۡ إِلَّا مُفۡتَرُونَ ﴿٥٠﴾ يَٰقَوۡمِ لَآ أَسۡـَٔلُكُمۡ عَلَيۡهِ أَجۡرًاۖ إِنۡ أَجۡرِيَ إِلَّا عَلَى ٱلَّذِي فَطَرَنِيٓۚ أَفَلَا تَعۡقِلُونَ ﴿٥١﴾ وَيَٰقَوۡمِ ٱسۡتَغۡفِرُواْ رَبَّكُمۡ ثُمَّ تُوبُوٓاْ إِلَيۡهِ يُرۡسِلِ ٱلسَّمَآءَ عَلَيۡكُم مِّدۡرَارٗا وَيَزِدۡكُمۡ قُوَّةً إِلَىٰ قُوَّتِكُمۡ وَلَا تَتَوَلَّوۡاْ مُجۡرِمِينَ ﴿٥٢﴾

(50) ﴾*Et au [peuple de] ᶜÂd, [Nous avons envoyé] leur frère Hûd qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu véritable que Lui. [En adorant d'autres que Lui] vous ne faites que forger des mensonges.* (51) *Ô mon peuple ! Je ne vous demande en retour [de mon conseil] aucun salaire, ma rétribution n'incombe qu'à Celui qui m'a créé. Êtes-vous donc dépourvus de raison ?* (52) *Ô mon peuple ! Demandez pardon à votre Seigneur, et revenez repentants à Lui. Il vous enverra du*

ciel des pluies abondantes et accroîtra votre force. Ne vous détournez donc pas [de mon appel] en demeurant coupables [de mécréance].)

(Et au [peuple de] ᶜÂd, [Nous avons envoyé] leur frère Hûd) pour leur ordonner d'adorer Allah, seul et sans associé, et les informer qu'il ne voulait d'eux aucun salaire pour ce conseil et cette transmission du message d'Allah, n'attendant sa récompense que d'Allah qui l'a créé. (Êtes-vous donc dépourvus de raison ?) Ne raisonnez-vous donc pas concernant celui qui vous appelle à ce qui vous est bénéfique ici-bas et dans l'au-delà, sans demander aucun salaire ? Puis, il leur commande de demander pardon pour leurs péchés passés et de se repentir pour le futur. Celui qui se pare de cette qualité, Allah lui facilite sa subsistance et sa condition, et le préserve, et c'est pourquoi Il dit : (Il vous enverra du ciel des pluies abondantes et accroîtra votre force.)

قَالُوا۟ يَـٰهُودُ مَا جِئْتَنَا بِبَيِّنَةٍ وَمَا نَحْنُ بِتَارِكِىٓ ءَالِهَتِنَا عَن قَوْلِكَ وَمَا نَحْنُ لَكَ بِمُؤْمِنِينَ ﴿٥٣﴾ إِن
نَّقُولُ إِلَّا ٱعْتَرَىٰكَ بَعْضُ ءَالِهَتِنَا بِسُوٓءٍ ۗ قَالَ إِنِّىٓ أُشْهِدُ ٱللَّهَ وَٱشْهَدُوٓا۟ أَنِّى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾ مِن دُونِهِۦ ۖ
فَكِيدُونِى جَمِيعًا ثُمَّ لَا تُنظِرُونِ ﴿٥٥﴾ إِنِّى تَوَكَّلْتُ عَلَى ٱللَّهِ رَبِّى وَرَبِّكُم ۚ مَّا مِن دَآبَّةٍ إِلَّا هُوَ ءَاخِذٌۢ بِنَاصِيَتِهَآ ۚ إِنَّ
رَبِّى عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٦﴾

(53) (– *Ô Hûd ! Tu ne nous apportes aucune preuve manifeste. Nous n'abandonnerons pas nos divinités sur ta simple parole, et nous ne croyons pas en toi.* (54) *Nous considérons plutôt qu'une de nos divinités t'a affligé d'un mal. – Je prends Allah à témoin - et soyez vous aussi témoins - que je désavoue tout ce que vous adorez* (55) *en dehors de Lui. Rusez donc tous contre moi et ne m'accordez aucun délai.* (56) *Je place ma confiance en Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'est pas une créature qui ne soit soumise à Son pouvoir. Mon Seigneur est sur une voie droite.*)

Ils dirent à leur Prophète : (Tu ne nous apportes aucune preuve manifeste) d'argument et de preuve de ce que tu prétends, (Nous n'abandonnerons pas nos divinités sur ta simple parole) ce n'est pas simplement en nous disant : « Cessez ! » que nous cesserons, (et nous ne croyons pas en toi. 54. Nous considérons plutôt qu'une de nos divinités t'a affligé d'un mal.) Nous pensons qu'une de nos divinités t'a frappé de folie et de déraison en raison du fait que tu as interdit de l'adorer et l'as critiquée. (Je prends Allah à témoin - et soyez vous aussi témoins - que je désavoue tout ce que vous adorez 55. en dehors de Lui) je désavoue toutes les idoles et statues, (Rusez donc tous contre moi) vous et vos divinités si elles sont vérité, (et ne m'accordez aucun délai) serait-ce le temps d'un clin d'œil. (Il n'est pas une créature qui ne soit soumise à Son pouvoir), qui ne soit sous Sa domination, Lui le Juge, le Juste qui ne commet aucune iniquité dans Son jugement, car Il est sur une voie droite.

فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقَدْ أَبْلَغْتُكُم مَّآ أُرْسِلْتُ بِهِۦٓ إِلَيْكُمْ ۚ وَيَسْتَخْلِفُ رَبِّى قَوْمًا غَيْرَكُمْ وَلَا تَضُرُّونَهُۥ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ رَبِّى عَلَىٰ كُلِّ
شَىْءٍ حَفِيظٌ ﴿٥٧﴾ وَلَمَّا جَآءَ أَمْرُنَا نَجَّيْنَا هُودًا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ بِرَحْمَةٍ مِّنَّا وَنَجَّيْنَـٰهُم مِّنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ

﴿٥٨﴾ وَتِلْكَ عَادٌ جَحَدُوا بِآيَاتِ رَبِّهِمْ وَعَصَوْا رُسُلَهُ وَاتَّبَعُوا أَمْرَ كُلِّ جَبَّارٍ عَنِيدٍ ﴿٥٩﴾ وَأُتْبِعُوا فِي هَٰذِهِ
الدُّنْيَا لَعْنَةً وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ ۗ أَلَا إِنَّ عَادًا كَفَرُوا رَبَّهُمْ ۗ أَلَا بُعْدًا لِعَادٍ قَوْمِ هُودٍ ﴿٦٠﴾

(57) ﴿*Si vous [persistez à] vous détourner [de ce que je vous apporte], je vous aurais transmis [le message] qu'on m'a chargé de vous apporter. Mon Seigneur vous remplacera par un autre peuple, sans que vous ne Lui nuisiez en rien, car mon Seigneur veille sur tout.* » (58) *Lorsque survint Notre châtiment, Nous sauvâmes, par Notre miséricorde, Hûd et ceux qui avaient cru avec lui, et Nous leur épargnâmes un terrible châtiment.* (59) *Tel fut le sort du peuple de ᶜÂd ! Ils renièrent les signes de leur Seigneur, désobéirent à Ses messagers et suivirent tout orgueilleux obstiné.* (60) *La malédiction les poursuivit ici-bas ainsi qu'au Jour de la Résurrection. ᶜÂd n'a pas cru en son Seigneur. Que périsse ᶜÂd, le peuple de Hûd !*﴾

Hûd leur dit : Si vous persistez à vous détourner de ce que je vous apporte comme adoration d'Allah, votre Seigneur, seul et sans associé, la preuve aura été établie contre vous par ma transmission du message avec lequel Allah m'a envoyé. ﴿Mon Seigneur vous remplacera par un autre peuple﴾ qui l'adorera Seul sans rien Lui associer, sans se soucier de vous, car vous ne Lui nuisez en rien par votre mécréance, et ce mal ne touchera que vous, ﴿car mon Seigneur veille sur tout﴾ Il est témoin et gardien des paroles et des œuvres de Ses serviteurs pour lesquelles Il les rétribuera en bien pour le bien ou en mal pour le mal. ﴿Lorsque survint Notre châtiment﴾ le vent dévastateur, et qu'Allah les anéantit jusqu'au dernier ; Il sauva Hûd et ses adeptes d'un châtiment difficile par Sa miséricorde et Sa mansuétude. ﴿Tel fut le sort du peuple de ᶜÂd ! Ils renièrent les signes de leur Seigneur﴾ et désobéirent aux messagers d'Allah, car quiconque renie un prophète renie l'ensemble des prophètes, car il n'est aucune différence entre eux dans l'obligation de croire en lui. Le peuple de ᶜÂd a renié Hûd et leur mécréance est considérée comme un reniement de tous les messagers, ﴿et suivirent tout orgueilleux obstiné﴾ ils délaissèrent le suivi de leur messager bien guidé et suivirent tout orgueilleux entêté, et c'est pourquoi ils sont poursuivis ici-bas par la malédiction d'Allah et de Ses serviteurs croyants, chaque fois qu'ils sont mentionnés, et on dira devant toute la création au Jour de la Résurrection : ﴿ᶜÂd n'a pas cru en son Seigneur. Que périsse ᶜÂd, le peuple de Hûd !﴾ As-Suddî dit : « Pas un prophète n'a été suscité après le peuple de ᶜÂd sans qu'il ne les maudisse. »

۞ وَإِلَىٰ ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَالِحًا ۚ قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُ ۖ هُوَ أَنْشَأَكُمْ مِنَ الْأَرْضِ
وَاسْتَعْمَرَكُمْ فِيهَا فَاسْتَغْفِرُوهُ ثُمَّ تُوبُوا إِلَيْهِ ۚ إِنَّ رَبِّي قَرِيبٌ مُجِيبٌ ﴿٦١﴾

(61) ﴿*Et au [peuple de] Thamûd, [Nous avons envoyé] leur frère Sâlih qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu véritable que Lui. C'est Lui qui vous a créés de la terre et vous l'a fait peupler. Implorez donc Son pardon, et revenez repentants à Lui. Mon Seigneur est proche et exauce [les invocations].*﴾

Nous avons envoyé un messager au peuple de Thamûd qui sont ceux qui habitaient la région d'Al-Hijr, entre Tabûk et Médine. Ils vécurent après le peuple de ᶜÂd, et Allah leur envoya leur frère Sâlih qui leur ordonna d'adorer Allah, seul. ﴿C'est Lui qui vous a créés de la terre﴾ Il a commencé votre création à partir de la terre de

laquelle Il créa votre père Adam, ﴾et vous l'a fait peupler﴿ Il a fait de vous ses habitants et ceux qui en tirent profit, ﴾Implorez donc Son pardon﴿ pour vos péchés passés ﴾et revenez repentants à Lui﴿ pour le futur. ﴾Mon Seigneur est proche et exauce [les invocations]﴿

قَالُوا۟ يَٰصَٰلِحُ قَدْ كُنتَ فِينَا مَرْجُوًّا قَبْلَ هَٰذَآ ۖ أَتَنْهَىٰنَآ أَن نَّعْبُدَ مَا يَعْبُدُ ءَابَآؤُنَا وَإِنَّنَا لَفِى شَكٍّ مِّمَّا تَدْعُونَآ إِلَيْهِ
مُرِيبٍ ﴿٦٢﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَءَيْتُمْ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّى وَءَاتَىٰنِى مِنْهُ رَحْمَةً فَمَن يَنصُرُنِى مِنَ ٱللَّهِ
إِنْ عَصَيْتُهُۥ ۖ فَمَا تَزِيدُونَنِى غَيْرَ تَخْسِيرٍ ﴿٦٣﴾

(62) ﴾– *Ô Sâlih, tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ? Nous sommes dans un doute troublant concernant [le monothéisme] auquel tu nous appelles.* (63) *– Ô mon peuple ! Voyez si je me fonde sur une preuve manifeste de mon Seigneur, et qu'Il m'a accordé une miséricorde de Sa part, qui me protégerait contre Allah si je Lui désobéissais ? Vous ne feriez qu'ajouter à ma perte.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne une conversation entre Sâlih (ﷺ) et son peuple, ainsi que leur ignorance et entêtement : ﴾tu étais auparavant un espoir pour nous﴿ Nous portions espoir en ton intelligence avant que tu ne dises cela. ﴾Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ?﴿ ce que professaient nos pères, ﴾Nous sommes dans un doute troublant concernant [le monothéisme] auquel tu nous appelles.﴿ c'est-à-dire un grand doute. ﴾Ô mon peuple ! Voyez si je me fonde sur une preuve manifeste de mon Seigneur﴿ en la certitude et la preuve manifeste avec lesquelles Il m'a envoyé, ﴾et qu'Il m'a accordé une miséricorde de Sa part, qui me protégerait contre Allah si je Lui désobéissais ?﴿ en cessant de vous appeler à la vérité et à l'adoration d'Allah seul. Si j'abandonnais cela, vous ne me seriez d'aucune utilité, et ne feriez qu'accroitre ma perte.

وَيَٰقَوْمِ هَٰذِهِۦ نَاقَةُ ٱللَّهِ لَكُمْ ءَايَةً ۖ فَذَرُوهَا تَأْكُلْ فِىٓ أَرْضِ ٱللَّهِ وَلَا تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٍ فَيَأْخُذَكُمْ عَذَابٌ
قَرِيبٌ ﴿٦٤﴾ فَعَقَرُوهَا فَقَالَ تَمَتَّعُوا۟ فِى دَارِكُمْ ثَلَٰثَةَ أَيَّامٍ ۖ ذَٰلِكَ وَعْدٌ غَيْرُ مَكْذُوبٍ ﴿٦٥﴾ فَلَمَّا
جَآءَ أَمْرُنَا نَجَّيْنَا صَٰلِحًا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ بِرَحْمَةٍ مِّنَّا وَمِنْ خِزْىِ يَوْمِئِذٍ ۗ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ ٱلْقَوِىُّ
ٱلْعَزِيزُ ﴿٦٦﴾ وَأَخَذَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ٱلصَّيْحَةُ فَأَصْبَحُوا۟ فِى دِيَٰرِهِمْ جَٰثِمِينَ ﴿٦٧﴾ كَأَن لَّمْ يَغْنَوْا۟ فِيهَآ ۗ أَلَآ إِنَّ
ثَمُودَا۟ كَفَرُوا۟ رَبَّهُمْ ۗ أَلَا بُعْدًا لِّثَمُودَ ﴿٦٨﴾

(64) ﴾– *Ô mon peuple ! Voici la chamelle d'Allah, elle est un signe pour vous. Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal, sinon un châtiment immédiat s'abattra sur vous.* » (65) *Ils la tuèrent [malgré tout], et il leur dit : « Jouissez [de vos biens] dans vos demeures pour trois jours encore ! Voilà une promesse qui ne sera pas démentie.* » (66) *Lorsque survint Notre châtiment, Nous sauvâmes, par Notre miséricorde, Sâlih et ceux qui avaient cru avec lui, de l'ignominie de ce jour. Ton Seigneur est le Fort, le Puissant.* (67) *Le cataclysme saisit les transgresseurs, et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre,*

(68) *comme s'ils n'y avaient jamais vécu. Le peuple de Thamûd n'a pas cru en son Seigneur. Que périsse le peuple de Thamûd !*﴾

Les différents éléments évoqués ont déjà été expliqués dans sourate *al-aʿrâf*, ce qui nous dispense de le répéter de nouveau ici. Louange et grâce à Allah.

وَلَقَدْ جَآءَتْ رُسُلُنَآ إِبْرَٰهِيمَ بِٱلْبُشْرَىٰ قَالُوا۟ سَلَٰمًا ۖ قَالَ سَلَٰمٌ ۖ فَمَا لَبِثَ أَن جَآءَ بِعِجْلٍ حَنِيذٍ ﴿٦٩﴾ فَلَمَّا
رَءَآ أَيْدِيَهُمْ لَا تَصِلُ إِلَيْهِ نَكِرَهُمْ وَأَوْجَسَ مِنْهُمْ خِيفَةً ۚ قَالُوا۟ لَا تَخَفْ إِنَّآ أُرْسِلْنَآ إِلَىٰ قَوْمِ لُوطٍ ﴿٧٠﴾
وَٱمْرَأَتُهُۥ قَآئِمَةٌ فَضَحِكَتْ فَبَشَّرْنَٰهَا بِإِسْحَٰقَ وَمِن وَرَآءِ إِسْحَٰقَ يَعْقُوبَ ﴿٧١﴾ قَالَتْ يَٰوَيْلَتَىٰٓ ءَأَلِدُ وَأَنَا۠ عَجُوزٌ
وَهَٰذَا بَعْلِى شَيْخًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عَجِيبٌ ﴿٧٢﴾ قَالُوٓا۟ أَتَعْجَبِينَ مِنْ أَمْرِ ٱللَّهِ ۖ رَحْمَتُ ٱللَّهِ وَبَرَكَٰتُهُۥ عَلَيْكُمْ
أَهْلَ ٱلْبَيْتِ ۚ إِنَّهُۥ حَمِيدٌ مَّجِيدٌ ﴿٧٣﴾

(69) ﴾*[Par Allah !] Nos émissaires sont venus porter à Abraham la bonne annonce [de la naissance d'Isaac]. Ils lui dirent : « Que le salut soit sur vous ! » il leur répondit : « Que le salut soit sur vous ! » et sans tarder il leur apporta un veau rôti.* (70) *Mais lorsqu'il vit qu'ils n'y portaient pas la main, il trouva cela étrange et ils lui inspirèrent de la peur. Ils dirent : « N'aie crainte, c'est vers le peuple de Loth que nous sommes envoyés. »* (71) *Son épouse, qui se tenait debout, se mit à rire, et Nous lui fîmes la bonne annonce de la naissance d'Isaac, et après Isaac, de Jacob.* (72) *Elle dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? Ce serait une chose étonnante ! »* (73) *Ils répondirent : « T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ? Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, ô gens de cette maison ! Il est le Digne de louange et de glorification ! »*﴾

﴾[Par Allah !] Nos émissaires﴿ les anges ﴾sont venus porter à Abraham la bonne annonce﴿ de la naissance d'Isaac. ﴾Ils lui dirent : « Que le salut soit sur vous ! » il leur répondit : « Que le salut soit sur vous ! » et sans tarder il leur apporta un veau rôti﴿ il s'en alla rapidement et leur apporta un présent en guise d'hospitalité, un veau rôti sur la braise. Ce verset comporte des règles de bienséance de l'hospitalité, de nombreux points de vue. ﴾Mais lorsqu'il vit qu'ils n'y portaient pas la main, il trouva cela étrange et ils lui inspirèrent de la peur﴿ ceci car les anges ne se préoccupent pas de la nourriture, n'en ont aucun désir, et ne la consomment pas, et c'est pourquoi il les vit se détourner de ce qu'il leur apporta. ﴾Ils dirent : N'aie crainte﴿ ne craint rien de notre part, nous sommes des anges envoyés vers le peuple de Loth pour les anéantir. Sara rit en se réjouissant de leur anéantissement, en raison de leur grande corruption, et de la gravité de leur mécréance et entêtement, et c'est pourquoi elle fut récompensée par la bonne annonce de la naissance d'un enfant après qu'elle en eut désespéré. ﴾Nous lui fîmes la bonne annonce de la naissance d'Isaac, et après Isaac, de Jacob.﴿ la naissance d'un fils qui aura lui-même un fils et une descendance. Jacob est le fils d'Isaac. ﴾Elle dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? Ce serait une chose étonnante ! »﴿ Elle cria cela et se frappa le visage comme c'est l'habitude des femmes dans leurs paroles et leurs actes lorsqu'elles s'étonnent. ﴾Ils répondirent : T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ?﴿ les anges lui dirent : ne t'étonne pas de l'ordre d'Allah, car lorsqu'Il veut une chose, Il dit : « Sois ! » et elle est. Ne t'étonne pas de cela, même si tu es une

vieille femme stérile et ton époux un vieillard, car Allah est omnipotent. ﴾Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, ô gens de cette maison ! Il est Le digne de louange et de glorification !﴿ Il est Le loué en tous Ses actes et toutes Ses paroles, et Le glorifié en Ses attributs et Son essence.

فَلَمَّا ذَهَبَ عَنْ إِبْرَٰهِيمَ ٱلرَّوْعُ وَجَآءَتْهُ ٱلْبُشْرَىٰ يُجَٰدِلُنَا فِى قَوْمِ لُوطٍ ﴿٧٤﴾ إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ لَحَلِيمٌ أَوَّٰهٌ مُّنِيبٌ
﴿٧٥﴾ يَٰٓإِبْرَٰهِيمُ أَعْرِضْ عَنْ هَٰذَآ ۖ إِنَّهُۥ قَدْ جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ ۖ وَإِنَّهُمْ ءَاتِيهِمْ عَذَابٌ غَيْرُ مَرْدُودٍ ﴿٧٦﴾

(74) ﴾*Lorsque la frayeur d'Abraham se dissipa, et qu'il reçut cette bonne annonce, il plaida auprès de Nous en faveur du peuple de Loth.* (75) *Abraham était longanime, il [Nous] invoquait abondamment et revenait constamment [vers Nous].* (76) *[Les anges dirent] : « Ô Abraham ! Renonce à cela, car l'ordre de Ton Seigneur a été décrété, et un châtiment inéluctable va s'abattre sur eux. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne que lorsque se dissipa la frayeur d'Abraham (ﷺ) provoquée par le fait que les anges ne mangent pas, et qu'ils lui firent la bonne annonce de la naissance d'un enfant, ils l'informèrent de l'anéantissement du peuple de Loth. Abraham se mit alors à dire : « Allez-vous anéantir une cité où se trouvent trois cents croyants ? – Non. – Allez-vous anéantir une cité où se trouvent deux cents croyants ? – Non. – Allez-vous anéantir une cité où se trouvent quarante croyants ? – Non. – Trente ? – Non. » Il poursuivit ainsi jusqu'à cinq, et ils répondirent toujours : Non. – Et si un seul croyant s'y trouve ? – Non. » Abraham (ﷺ) dit alors :

قَالَ إِنَّ فِيهَا لُوطًا ۚ قَالُوا۟ نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَن فِيهَا ۖ لَنُنَجِّيَنَّهُۥ وَأَهْلَهُۥٓ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ كَانَتْ مِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٣٢﴾

﴾Mais Loth s'y trouve ! – Nous savons mieux que quiconque qui s'y trouve. Nous le sauverons ainsi que sa famille, excepté sa femme qui comptera parmi ceux qui resteront [dans la cité et périront]. »﴿[1]

Abraham se tut alors et s'apaisa. ﴾Abraham [Nous] invoquait abondamment et revenait constamment [vers Nous]﴿ Allah loua Abraham par ces belles qualités que nous avons déjà expliquées.[2] ﴾[Les anges dirent] : « Ô Abraham ! Renonce à cela, car l'ordre de Ton Seigneur a été décrété﴿ Le décret s'accomplit sur eux, la décision de l'anéantissement doit s'abattre sur eux, et le châtiment inéluctable ne saurait manquer les criminels.

وَلَمَّا جَآءَتْ رُسُلُنَا لُوطًا سِىٓءَ بِهِمْ وَضَاقَ بِهِمْ ذَرْعًا وَقَالَ هَٰذَا يَوْمٌ عَصِيبٌ ﴿٧٧﴾ وَجَآءَهُۥ قَوْمُهُۥ يُهْرَعُونَ
إِلَيْهِ وَمِن قَبْلُ كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ ۚ قَالَ يَٰقَوْمِ هَٰٓؤُلَآءِ بَنَاتِى هُنَّ أَطْهَرُ لَكُمْ ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلَا تُخْزُونِ
فِى ضَيْفِىٓ ۖ أَلَيْسَ مِنكُمْ رَجُلٌ رَّشِيدٌ ﴿٧٨﴾ قَالُوا۟ لَقَدْ عَلِمْتَ مَا لَنَا فِى بَنَاتِكَ مِنْ حَقٍّ وَإِنَّكَ لَتَعْلَمُ مَا نُرِيدُ ﴿٧٩﴾

(77) ﴾*Lorsque Nos émissaires arrivèrent chez Loth, leur venue l'affligea et le tourmenta, et il dit : « Voici un jour terrible ! »* (78) *Aussitôt, des hommes de son peuple, habitués à commettre les pires turpitudes se précipitèrent chez lui. Il leur dit : « Ô mon peuple ! Voici mes filles, [épousez-les], car elles vous sont licites. Craignez donc Allah, et ne me déshonorez pas [en portant atteinte] à mes hôtes. N'est-il parmi*

[1] *Al-ʿAnkabût*, v.32.
[2] *At-Tawbah*, v.114.

vous aucun homme raisonnable ?» (79) *Ils répondirent : « Tu sais que nous n'avons que faire de tes filles, et tu sais bien ce que nous voulons. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'arrivée de Ses émissaires parmi les anges, après qu'ils aient informé Abraham du fait qu'Allah anéantirait le peuple de Loth cette nuit. Ils arrivèrent chez Loth (ﷺ) qui se trouvait sur une terre lui appartenant, on a également dit qu'il se trouvait chez lui. Ils se présentèrent à lui sous la plus belle des apparences, celle de deux jeunes hommes au beau visage, comme une épreuve d'Allah qui possède en cela sagesse et argument irréfutable. Leur venu l'affligea et le tourmenta, et il craignit, s'il ne leur accordait pas l'hospitalité, qu'un autre de son peuple ne le fasse et ne leur cause du tort. ﴿Il dit : « Voici un jour terrible ! »﴾ un jour à l'épreuve pénible, car il savait qu'il devrait les défendre et que cela lui serait difficile. Loth les emmena donc chez lui, sans que personne ne sache à l'exception des membres de sa famille. Mais sa femme sortit et en informa les hommes de son peuple. ﴿ils se précipitèrent chez lui.﴾ S'y pressèrent, poussés par la joie, ﴿des hommes de son peuple, habitués à commettre les pires turpitudes﴾ ils ne cessèrent d'agir ainsi jusqu'à être frappés par le châtiment et mourir ainsi. ﴿Il leur dit : « Ô mon peuple ! Voici mes filles, [épousez-les], car elles vous sont licites﴾ les guidant ainsi vers leurs femmes, car tout prophète est un Père pour sa communauté. Il les guida vers ce qui est meilleur pour eux ici-bas et dans l'au-delà. Il ne s'agissait pas de ses propres filles, mais des femmes de sa communauté, car tout Prophète est un Père pour sa communauté. ﴿Craignez donc Allah, et ne me déshonorez pas [en portant atteinte] à mes hôtes﴾ Acceptez ce que je vous commande en vous contentant de vos femmes, ﴿N'est-il parmi vous aucun homme raisonnable ?﴾ un homme de bien qui accepte ce que je lui ordonne et abandonne ce que je lui interdis ? ﴿Ils répondirent : « Tu sais que nous n'avons que faire de tes filles﴾ tu sais que nous n'avons aucun désir pour nos femmes, ﴿et tu sais bien ce que nous voulons﴾ nous ne désirons que les hommes, et tu le sais, alors pourquoi nous répéter cela ?

قَالَ لَوْ أَنَّ لِي بِكُمْ قُوَّةً أَوْ ءَاوِيٓ إِلَىٰ رُكْنٍ شَدِيدٍ ﴿٨٠﴾ قَالُوا۟ يَٰلُوطُ إِنَّا رُسُلُ رَبِّكَ لَن يَصِلُوٓا۟ إِلَيْكَ ۖ فَأَسْرِ
بِأَهْلِكَ بِقِطْعٍ مِّنَ ٱلَّيْلِ وَلَا يَلْتَفِتْ مِنكُمْ أَحَدٌ إِلَّا ٱمْرَأَتَكَ ۖ إِنَّهُۥ مُصِيبُهَا مَآ أَصَابَهُمْ ۚ إِنَّ مَوْعِدَهُمُ
ٱلصُّبْحُ ۚ أَلَيْسَ ٱلصُّبْحُ بِقَرِيبٍ ﴿٨١﴾

(80) ﴿*Il dit : « Si seulement j'avais assez de force [pour vous résister], ou si je trouvais un soutien puissant ! »* (81) *[Les anges] dirent alors : « Ô Loth ! Nous sommes les émissaires de ton Seigneur, et ceux-ci ne pourront jamais t'atteindre. Pars avec ta famille en fin de nuit, hormis ta femme qui subira le même sort qu'eux, et qu'aucun d'entre vous ne se retourne. C'est à l'aube que le châtiment les frappera, et l'aube est bien proche ! »*﴾

Allah (ﷻ) informe de Son Prophète Loth (ﷺ) qui leur dit : ﴿Si seulement j'avais assez de force [pour vous résister], ou si je trouvais un soutien solide !﴾ Je vous aurais infligé un châtiment exemplaire, moi et mon clan. À ce moment, les anges l'informèrent qu'ils étaient les émissaires d'Allah envoyés vers lui, et que les mécréants ne pourraient jamais l'atteindre. ﴿Ô Loth ! Nous sommes les émissaires de ton Seigneur, et ceux-ci ne pourront jamais t'atteindre.﴾ Ils lui ordonnèrent de partir avec sa famille, en fin de nuit, et de marcher derrière eux, c'est-à-dire d'être leur arrière-garde, ﴿et qu'aucun d'entre vous ne se retourne﴾ en entendant ce qui les

frappera, sans s'effrayer des cris terrifiants, mais continuez à marcher. Ceci à l'exception de sa femme qui ne viendra pas avec eux. Puis, ils lui montrèrent que l'anéantissement de son peuple était proche et lui en firent bonne annonce, car il leur dit : « Anéantissez-les maintenant ! » Ils lui dirent : ﴿C'est à l'aube que le châtiment les frappera, et l'aube est bien proche !﴾ Les hommes du peuple de Loth se trouvaient devant la porte et ils avaient accouru vers lui de toutes parts. Loth les repoussait, les réprimandait et les exhortait à renoncer à ce qu'ils faisaient. Ils le refusaient et plus encore le menaçaient. À ce moment Gabriel (ﷺ) sortit et frappa leurs visages de son aile. Il les aveugla et ils repartirent sans pouvoir se guider, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَقَدْ رَٰوَدُوهُ عَن ضَيْفِهِۦ فَطَمَسْنَآ أَعْيُنَهُمْ

﴿[Par Allah !] Ils lui demandèrent même [de les laisser abuser de] ses hôtes, mais Nous les aveuglâmes.﴾[1]

فَلَمَّا جَآءَ أَمْرُنَا جَعَلْنَا عَٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهَا حِجَارَةً مِّن سِجِّيلٍ مَّنضُودٍ ﴿٨٢﴾ مُّسَوَّمَةً عِندَ رَبِّكَ ۖ وَمَا هِىَ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ بِبَعِيدٍ ﴿٨٣﴾

(82) ***﴿Lorsque survint Notre ordre, Nous renversâmes [la cité], et fîmes pleuvoir sur elle des pierres d'argile se succédant les unes aux autres,*** (83) ***portant une marque venant de ton Seigneur. Et [pareil châtiment] n'est pas éloigné des transgresseurs.﴾***

﴿Lorsque survint Notre ordre﴾ au lever du soleil, ﴿Nous renversâmes﴾ la cité de Sodome, Nous fîmes pleuvoir sur elle des pierres d'argile dures et brûlantes, ﴿se succédant les unes aux autres﴾ en tombant sur eux, ﴿portant une marque venant de ton Seigneur﴾ un signe scellé, les noms de ceux qu'elles devaient frapper, chaque pierre portant le nom de celui sur lequel elle devait tomber. ﴿Et [pareil châtiment] n'est pas éloigné des transgresseurs﴾ cette punition n'est pas éloignée de ceux qui leur ressemblent dans leur transgression.

۞ وَإِلَىٰ مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا ۗ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ ۖ وَلَا تَنقُصُوا۟ ٱلْمِكْيَالَ وَٱلْمِيزَانَ ۚ إِنِّىٓ أَرَىٰكُم بِخَيْرٍ وَإِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ مُّحِيطٍ ﴿٨٤﴾

(84) ***﴿Et au [peuple de] Madian, [Nous avons envoyé] leur frère Shuʿayb qui leur dit : « Ô mon peuple ! N'adorez qu'Allah ! Vous n'avez de Dieu véritable que Lui. Ne diminuez pas la mesure et le poids, car je vous vois dans l'aisance, et je crains pour vous un jour dont le châtiment vous enveloppera de toutes parts.﴾***

Nous avons envoyé au peuple de Madian, une tribu arabe qui habitait entre le *hijâz* et le *shâm*, aux environs de Maᶜân, en un lieu qui a pris leur nom et qu'on nomme Madian. Allah leur envoya Shuᶜayb qui comptait parmi les plus nobles d'entre eux, ﴿leur frère Shuᶜayb﴾ pour leur ordonner l'adoration d'Allah seul, et leur interdire la fraude dans la mesure et le poids, ﴿car je vous vois dans l'aisance, et je crains pour vous un jour dont le châtiment vous enveloppera de toutes parts﴾ je vois l'aisance dans votre existence et votre subsistance, et je crains qu'on ne vous retire

[1] *Al-Qamar*, v.37-39.

cela en raison de ce que vous commettez des interdits d'Allah, ﴾je crains pour vous un jour dont le châtiment vous enveloppera de toutes parts﴿ dans l'au-delà.

وَيَٰقَوۡمِ أَوۡفُواْ ٱلۡمِكۡيَالَ وَٱلۡمِيزَانَ بِٱلۡقِسۡطِۖ وَلَا تَبۡخَسُواْ ٱلنَّاسَ أَشۡيَآءَهُمۡ وَلَا تَعۡثَوۡاْ فِي ٱلۡأَرۡضِ
مُفۡسِدِينَ ﴿٨٥﴾ بَقِيَّتُ ٱللَّهِ خَيۡرٞ لَّكُمۡ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَۚ وَمَآ أَنَا۠ عَلَيۡكُم بِحَفِيظٖ ﴿٨٦﴾

(85) ﴾*Ô mon peuple ! Donnez donc la pleine mesure et le poids exact, ne lésez pas les gens en leurs biens, et ne semez pas la corruption sur terre.* (86) *Ce qui vous revient [après une pesée honnête] est meilleur pour vous si vous êtes croyants ! Et je ne suis nullement chargé de vous surveiller.*﴿

Il leur interdit premièrement le fait de diminuer la mesure et le poids lorsqu'ils donnent aux gens, puis il leur ordonne de donner la pleine mesure en toute équité, lorsqu'ils prennent et donnent, et il leur interdit de semer la corruption sur terre, car ils pratiquaient le brigandage. ﴾Ce qui vous revient [après une pesée honnête] est meilleur pour vous.﴿ la subsistance d'Allah, ce qui vous reste pour gains après avoir donné la pleine mesure et le poids exact. Ceci est meilleur pour vous que de vous accaparer les biens des gens. ﴾Et je ne suis nullement chargé de vous surveiller.﴿ Faites cela pour Allah (ﷻ) et non pour que les gens vous voient.

قَالُواْ يَٰشُعَيۡبُ أَصَلَوٰتُكَ تَأۡمُرُكَ أَن نَّتۡرُكَ مَا يَعۡبُدُ ءَابَآؤُنَآ أَوۡ أَن نَّفۡعَلَ فِيٓ أَمۡوَٰلِنَا مَا نَشَٰٓؤُاْۖ إِنَّكَ
لَأَنتَ ٱلۡحَلِيمُ ٱلرَّشِيدُ ﴿٨٧﴾

(87) ﴾*– Ô Shu'ayb ! Sont-ce tes prières qui t'ordonnent de nous faire renoncer à ce qu'adoraient nos ancêtres, ou à disposer de nos biens comme nous l'entendons ? Toi, l'homme longanime et droit [que nous connaissons] !*﴿

Ils lui dirent cela par moquerie, qu'Allah les avilisse : ﴾Sont-ce tes prières﴿ ta lecture ﴾qui t'ordonnent de nous faire renoncer à ce qu'adoraient nos ancêtres﴿ comme idoles et statues, ﴾ou à disposer de nos biens comme nous l'entendons ?﴿ Abandonnerons-nous la fraude sur tes propos, alors que ce sont nos biens dont nous disposons comme nous l'entendons. ﴾Toi, l'homme sensé et sagace [que nous connaissons] !﴿ Ils dirent cela par moquerie, qu'Allah les avilisse et les éloigne de Sa miséricorde. Et Il l'a fait.

قَالَ يَٰقَوۡمِ أَرَءَيۡتُمۡ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٖ مِّن رَّبِّي وَرَزَقَنِي مِنۡهُ رِزۡقًا حَسَنٗاۚ وَمَآ أُرِيدُ أَنۡ أُخَالِفَكُمۡ إِلَىٰ مَآ
أَنۡهَىٰكُمۡ عَنۡهُۚ إِنۡ أُرِيدُ إِلَّا ٱلۡإِصۡلَٰحَ مَا ٱسۡتَطَعۡتُۚ وَمَا تَوۡفِيقِيٓ إِلَّا بِٱللَّهِۚ عَلَيۡهِ تَوَكَّلۡتُ وَإِلَيۡهِ أُنِيبُ ﴿٨٨﴾

(88) ﴾*– Ô mon peuple ! Voyez si je me fonde sur une preuve manifeste de mon Seigneur, et qu'Il m'a accordé une belle part de Sa grâce, [ne vous interdirais-je pas l'égarement] ? Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis, je ne cherche qu'à vous amender, autant que je le puis. Ma réussite ne dépend que d'Allah, c'est en Lui seul que je place ma confiance, et vers Lui seul que je reviens et me repens.*﴿

Il leur répondit : ﴾Voyez si je me fonde sur une preuve manifeste de mon Seigneur﴿ la clairvoyance en ce à quoi je vous appelle, ﴾et qu'Il m'a accordé une belle part de Sa grâce﴿ la prophétie ou la subsistance licite. ﴾Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis﴿ je ne vous interdis pas une chose pour ensuite la commettre en

secret. ﴾je ne cherche qu'à vous amender, autant que je le puis﴿ en ce que je vous ordonne et vous interdit, je ne cherche qu'à vous amender, dans la mesure de mes capacités et moyens. ﴾Ma réussite﴿ dans le fait d'atteindre la vérité en ce que je vise, ﴾ne dépend que d'Allah, c'est en Lui seul que je place ma confiance﴿ en toutes mes affaires ﴾et vers Lui seul que je reviens et me repens.﴿

وَيَٰقَوۡمِ لَا يَجۡرِمَنَّكُمۡ شِقَاقِيٓ أَن يُصِيبَكُم مِّثۡلُ مَآ أَصَابَ قَوۡمَ نُوحٍ أَوۡ قَوۡمَ هُودٍ أَوۡ قَوۡمَ صَٰلِحٖۚ وَمَا قَوۡمُ لُوطٖ
مِّنكُم بِبَعِيدٖ ﴿٨٩﴾ وَٱسۡتَغۡفِرُواْ رَبَّكُمۡ ثُمَّ تُوبُوٓاْ إِلَيۡهِۚ إِنَّ رَبِّي رَحِيمٞ وَدُودٞ ﴿٩٠﴾

(89) ﴾*Ô mon peuple ! Que mon inimitié à votre égard ne vous amène pas à subir [les châtiments] qui ont frappé le peuple de Noé, le peuple de Hûd, ou le peuple de Sâlih. Et [le châtiment du] peuple de Loth n'est pas si éloigné de vous.* (90) *Demandez pardon à votre Seigneur, et revenez repentants à Lui. Mon Seigneur est miséricordieux et aimant.*﴿

﴾Ô mon peuple ! Que mon inimitié à votre égard ne vous amène pas à subir [les châtiments]﴿ que mon animosité et ma haine ne vous amène pas à persister dans votre mécréance et votre corruption, et qu'ainsi vous subissiez ce qu'ont subi les peuples de Noé, Hûd, Sâlih et Loth comme supplice et châtiment. ﴾et [le châtiment du] peuple de Loth n'est pas si éloigné de vous.﴿ Ils ont été exterminés peu de temps avant vous, et non loin de vous. ﴾Demandez pardon à votre Seigneur, et revenez repentants à Lui﴿ demandez pardon pour vos péchés passés et repentez-vous à Lui pour les méfaits à venir, ﴾Mon Seigneur est miséricordieux et aimant﴿ envers celui qui se repent et revient vers Lui.

قَالُواْ يَٰشُعَيۡبُ مَا نَفۡقَهُ كَثِيرٗا مِّمَّا تَقُولُ وَإِنَّا لَنَرَىٰكَ فِينَا ضَعِيفٗاۖ وَلَوۡلَا رَهۡطُكَ لَرَجَمۡنَٰكَۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيۡنَا
بِعَزِيزٖ ﴿٩١﴾ قَالَ يَٰقَوۡمِ أَرَهۡطِيٓ أَعَزُّ عَلَيۡكُم مِّنَ ٱللَّهِ وَٱتَّخَذۡتُمُوهُ وَرَآءَكُمۡ ظِهۡرِيًّاۖ إِنَّ رَبِّي بِمَا
تَعۡمَلُونَ مُحِيطٞ ﴿٩٢﴾

(91) ﴾*– Ô Shuᶜayb ! Nous ne comprenons pas grand-chose à ce que tu dis, et te considérons comme faible parmi nous. Si ce n'était ton clan, nous t'aurions déjà lapidé, car nous n'avons aucune estime pour toi.* (92) *– Ô mon peuple ! Portez-vous plus d'estime à mon clan qu'à Allah que vous rejetez totalement ? Mon Seigneur cerne parfaitement vos agissements.*﴿

﴾Ô Shuᶜayb ! Nous ne comprenons pas grand-chose à ce que tu dis, et te considérons comme faible parmi nous﴿ tu es seul et méprisable car ton clan ne suit pas ta religion. ﴾Si ce n'était ton clan﴿ et l'estime que nous lui portons, ﴾nous t'aurions déjà lapidé﴿ de pierres et insulté, ﴾car nous n'avons aucune estime pour toi﴿ tu n'as pour nous aucun prestige. ﴾Ô mon peuple ! Portez-vous plus d'estime à mon clan qu'à Allah﴿ m'épargnez-vous en raison de mon clan et non par vénération d'Allah devant le fait de porter atteinte à Son prophète, en rejetant totalement Allah, sans Lui obéir ni Le vénérer ? ﴾Mon Seigneur cerne parfaitement vos agissements.﴿ Il connaît toutes vos œuvres et vous rétribuera pour cela.

وَيَٰقَوۡمِ ٱعۡمَلُواْ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمۡ إِنِّي عَٰمِلٞۖ سَوۡفَ تَعۡلَمُونَ مَن يَأۡتِيهِ عَذَابٞ يُخۡزِيهِ وَمَنۡ هُوَ كَٰذِبٞۖ
وَٱرۡتَقِبُوٓاْ إِنِّي مَعَكُمۡ رَقِيبٞ ﴿٩٣﴾ وَلَمَّا جَآءَ أَمۡرُنَا نَجَّيۡنَا شُعَيۡبٗا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مَعَهُۥ بِرَحۡمَةٖ مِّنَّا وَأَخَذَتِ
ٱلَّذِينَ ظَلَمُواْ ٱلصَّيۡحَةُ فَأَصۡبَحُواْ فِي دِيَٰرِهِمۡ جَٰثِمِينَ ﴿٩٤﴾ كَأَن لَّمۡ يَغۡنَوۡاْ فِيهَآۗ أَلَا بُعۡدٗا لِّمَدۡيَنَ كَمَا بَعِدَتۡ ثَمُودُ ﴿٩٥﴾

(93) ﴿*Ô mon peuple ! Continuez à agir à votre façon ! J'agirai à la mienne ! Vous saurez bientôt sur qui va s'abattre un châtiment qui l'humiliera, et qui est menteur. Attendez donc [la survenue du châtiment] ! Moi aussi j'attends avec vous.* » (94) *Lorsque survint Notre châtiment, Nous sauvâmes, par Notre miséricorde, Shuʿayb et ceux qui avaient cru avec lui ; tandis que le cataclysme saisit les transgresseurs, et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre,* (95) *comme s'ils n'y avaient jamais vécu. Que périsse le peuple de Madian comme a péri le peuple de Thamûd !*﴾

Lorsque le Prophète d'Allah Shuʿayb eut désespéré les voir répondre à son appel, il leur dit : ﴿Ô mon peuple ! Continuez à agir à votre façon !﴾ sur votre voie, ce qui est une mise en garde, ﴿J'agirai à la mienne !﴾ sur ma voie, ﴿Vous saurez bientôt sur qui va s'abattre un châtiment qui l'humiliera, et qui est menteur﴾ de vous ou de moi. ﴿Attendez donc [la survenue du châtiment] ! Moi aussi j'attends avec vous.﴾

﴿Lorsque survint Notre châtiment, Nous sauvâmes, par Notre miséricorde, Shuʿayb et ceux qui avaient cru avec lui ; tandis que le cataclysme saisit les transgresseurs, et tous gisaient ensuite, dans leurs demeures, face contre terre﴾ sans vie, inertes ﴿comme s'ils n'y avaient jamais vécu﴾, comme s'ils n'avaient jamais vécus dans ces demeures avant cela. ﴿Que périsse le peuple de Madian comme a péri le peuple de Thamûd !﴾ Ils étaient voisins, leurs habitations étaient proches, et ils étaient semblables dans la mécréance et le brigandage, et ils étaient tous deux des tribus arabes.

وَلَقَدۡ أَرۡسَلۡنَا مُوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَا وَسُلۡطَٰنٖ مُّبِينٍ ﴿٩٦﴾ إِلَىٰ فِرۡعَوۡنَ وَمَلَإِيْهِۦ فَٱتَّبَعُوٓاْ أَمۡرَ فِرۡعَوۡنَۖ وَمَآ أَمۡرُ
فِرۡعَوۡنَ بِرَشِيدٖ ﴿٩٧﴾ يَقۡدُمُ قَوۡمَهُۥ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ فَأَوۡرَدَهُمُ ٱلنَّارَۖ وَبِئۡسَ ٱلۡوِرۡدُ ٱلۡمَوۡرُودُ ﴿٩٨﴾ وَأُتۡبِعُواْ
فِي هَٰذِهِۦ لَعۡنَةٗ وَيَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۚ بِئۡسَ ٱلرِّفۡدُ ٱلۡمَرۡفُودُ ﴿٩٩﴾

(96) ﴿*[Par Allah !] Nous avons envoyé Moïse, porteur de Nos signes et de preuves manifestes,* (97) *à Pharaon et ses notables. Mais [ces derniers] suivirent la voie de Pharaon, bien que la voie de Pharaon ne guide vers aucun bien.* (98) *Il précédera son peuple, au Jour de la Résurrection, et les conduira à l'Enfer. Quelle détestable destination, celle à laquelle ils parviendront !* (99) *La malédiction les poursuivra ici-bas ainsi qu'au Jour de la Résurrection. Quel détestable octroi seront pour eux [ces malédictions] !*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Son envoi de Moïse (عليه السلام), porteur de Ses versets et Ses signes manifestes vers Pharaon, le roi des coptes, et ses notables. ﴿Mais [ces derniers] suivirent la voie de Pharaon﴾ dans le fourvoiement, ﴿bien que la voie de Pharaon ne guide vers aucun bien﴾ elle ne comporte ni droiture ni guidée, et elle n'est qu'ignorance et égarement, mécréance et entêtement. Comme ils l'ont suivi en ce bas-monde, et il était à leur tête et leur meneur, il les précédera au Jour de la Résurrection vers le feu de la Géhenne, où il obtiendra une grande part du pire

châtiment. ﴾Il précédera son peuple, au Jour de la Résurrection, et les conduira à l'Enfer. Quelle détestable destination, celle à laquelle ils parviendront !﴿ Il en est ainsi des suiveurs qui subiront le châtiment le Jour de la Résurrection. ﴾La malédiction les poursuivra ici-bas ainsi qu'au Jour de la Résurrection. Quel détestable octroi [ces malédictions] seront pour eux !﴿ En plus du châtiment du feu, Nous leur avons ajouté une malédiction ici-bas, ﴾ainsi qu'au Jour de la Résurrection. Quel détestable octroi [ces malédictions] seront pour eux !﴿

ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْقُرَىٰ نَقُصُّهُۥ عَلَيْكَ مِنْهَا قَآئِمٌ وَحَصِيدٌ ﴿١٠٠﴾ وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فَمَآ
أَغْنَتْ عَنْهُمْ ءَالِهَتُهُمُ ٱلَّتِى يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ لَّمَّا جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ وَمَا زَادُوهُمْ غَيْرَ تَتْبِيبٍ ﴿١٠١﴾

(100) ﴾*Ce sont là des récits des cités [passées] que Nous te racontons, certaines sont encore habitées, tandis que d'autres ont été rasées.* (101) *Nous n'avons aucunement lésé [leurs habitants], mais ce sont eux qui se sont faits tort à eux-mêmes. Leurs divinités qu'ils invoquaient en dehors d'Allah ne leur furent d'aucun secours lorsque survint le châtiment de ton Seigneur, et elles n'ont fait qu'accroître leur perte.*﴿

Après avoir mentionné les récits de ces prophètes, ce qui leur est arrivé avec leurs peuples, et comment Il a anéanti les mécréants et sauvé les croyants, Allah (ﷻ) dit : ﴾Ce sont là des récits des cités [passées] que Nous te racontons, certaines sont encore habitées, tandis que d'autres ont été rasées. 101. Nous n'avons aucunement lésé [leurs habitants]﴿ en les anéantissant, ﴾mais ce sont eux qui se sont faits torts à eux-mêmes﴿ en démentant Nos messagers et en les reniant. ﴾Leurs divinités qu'ils invoquaient en dehors d'Allah ne leur furent d'aucun secours﴿ elles ne leur furent d'aucune utilité et ne purent les sauver lorsque survint l'ordre d'Allah de les anéantir, ﴾et elles n'ont fait qu'accroître leur perte﴿ car la cause leur destruction et de leur anéantissement réside dans leur suivi et leur adoration de ces divinités. C'est pour cela qu'ils ont été frappés par ce qu'ils ont subi, et qu'ils ont perdu ici-bas et dans l'au-delà.

وَكَذَٰلِكَ أَخْذُ رَبِّكَ إِذَآ أَخَذَ ٱلْقُرَىٰ وَهِىَ ظَٰلِمَةٌ ۚ إِنَّ أَخْذَهُۥٓ أَلِيمٌ شَدِيدٌ ﴿١٠٢﴾

(102) ﴾*Tel est le châtiment de ton Seigneur lorsqu'Il frappe les cités des transgresseurs. Son châtiment est douloureux et dur.*﴿

Comme Nous avons anéanti ces générations de transgresseurs qui démentaient Nos messagers, Nous le ferons avec leurs semblables. ﴾Son châtiment est douloureux et dur.﴿ Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Allah accorde un délai au transgresseur, mais lorsqu'Il le saisit, il ne peut Lui échapper.* »[1]

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّمَنْ خَافَ عَذَابَ ٱلْءَاخِرَةِ ۚ ذَٰلِكَ يَوْمٌ مَّجْمُوعٌ لَّهُ ٱلنَّاسُ وَذَٰلِكَ يَوْمٌ مَّشْهُودٌ ﴿١٠٣﴾ وَمَا
نُؤَخِّرُهُۥٓ إِلَّا لِأَجَلٍ مَّعْدُودٍ ﴿١٠٤﴾ يَوْمَ يَأْتِ لَا تَكَلَّمُ نَفْسٌ إِلَّا بِإِذْنِهِۦ ۚ فَمِنْهُمْ شَقِىٌّ وَسَعِيدٌ ﴿١٠٥﴾

[1] Al-Bukhârî (4686) et Muslim (61).

(103) ﴿*Il est en cela un signe pour celui qui craint le châtiment de l'au-delà. [Au Jour de la Résurrection], tous les hommes seront rassemblés, en ce jour auquel [toutes les créatures] assisteront,* (104) *et dont Nous ne retardons [l'avènement] que pour un terme déterminé.* (105) *Lorsqu'il surviendra, personne ne parlera si ce n'est avec Sa permission. Certains hommes seront malheureux, et d'autres bienheureux.*﴾

Dans Notre anéantissement des mécréants et Notre salut accordé aux croyants, il est un signe, une exhortation, une considération de la véracité de Notre promesse dans l'au-delà :

إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَيَوْمَ يَقُومُ ٱلْأَشْهَٰدُ ﴿٥١﴾

﴿Nous faisons triompher Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie d'ici-bas ainsi qu'au jour où les témoins se dresseront.﴾[1]

﴿[Au Jour de la Résurrection], tous les hommes seront rassemblés﴾ du premier au dernier, ﴿en ce Jour auquel [toutes les créatures] assisteront﴾ un jour éminent auquel assisteront les anges, les messagers seront rassemblés et toutes les créatures réunies. ﴿dont Nous ne retardons [la survenue] que pour un terme déterminé﴾ Nous ne retardons la survenue de la Résurrection qu'en raison de la Parole préalable d'Allah, de Son décret et Sa prédestination quant à l'existence d'un nombre déterminé de descendants d'Adam, et à l'écoulement d'un temps délimité. Lorsque ce temps sera écoulé et que ces créatures auront existé, la Résurrection surviendra, après un délai fixé auquel on n'ajoutera et ne retirera rien. ﴿Lorsqu'il surviendra, personne ne parlera qu'avec Sa permission﴾ personne ne parlera qu'avec la permission d'Allah, ﴿certains hommes seront malheureux, et d'autres bienheureux.﴾ Parmi les hommes rassemblés, certains sont malheureux et d'autres bienheureux, comme Il dit :

فَرِيقٌ فِى ٱلْجَنَّةِ وَفَرِيقٌ فِى ٱلسَّعِيرِ

﴿[En ce jour], les uns iront au Paradis et les autres au Brasier.﴾[2]

فَأَمَّا ٱلَّذِينَ شَقُوا۟ فَفِى ٱلنَّارِ لَهُمْ فِيهَا زَفِيرٌ وَشَهِيقٌ ﴿١٠٦﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ إِلَّا مَا شَآءَ رَبُّكَ ۚ إِنَّ رَبَّكَ فَعَّالٌ لِّمَا يُرِيدُ ﴿١٠٧﴾

(106) ﴿*Les malheureux seront en Enfer où ils pousseront râles et pénibles inspirations.* (107) *Ils y demeureront éternellement tant que dureront les cieux et la terre [de l'au-delà], sauf ce que ton Seigneur en a voulu, car ton Seigneur fait ce qu'Il veut.*﴾

﴿Les malheureux seront en Enfer où ils pousseront râles et pénibles inspirations﴾ leur respiration ne sera que râles dans la gorge et pénibles inspirations dans la poitrine, en raison du châtiment qu'ils subiront. ﴿Ils y demeureront éternellement tant que dureront les cieux et la terre﴾ Les Arabes ont pour habitude, lorsqu'ils veulent désigner la permanence d'une chose de dire : Ceci durera tant que dureront les cieux et la terre. Ils signifient ainsi éternellement, et Allah s'est adressé à eux selon ce qui leur était courant. Il est également possible que ceci désigne les cieux et la terre dans l'au-delà, car chaque degré du Paradis aura un ciel et une terre. ﴿sauf ce que ton Seigneur en a voulu, car ton Seigneur fait ce qu'Il veut.﴾ Cette exception concerne les

[1] *Ghâfir*, v.51.
[2] *As-Shûrâ*, v.7.

pécheurs monothéistes, qu'Allah fera sortir de l'Enfer par l'intercession des anges, des prophètes et des croyants qui intercéderont en faveur de ceux qui ont commis des péchés capitaux. Puis viendra la miséricorde du plus miséricordieux des miséricordieux, et sortira de l'Enfer celui qui n'aura jamais accompli aucun bien mais qui aura dit un jour de son existence : il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah.

۞ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ سُعِدُوا۟ فَفِى ٱلْجَنَّةِ خَٰلِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ إِلَّا مَا شَآءَ رَبُّكَ عَطَآءً غَيْرَ مَجْذُوذٍ ﴿١٠٨﴾

(108) ﴿*Quant aux bienheureux, ils seront au Paradis, où ils demeureront éternellement tant que dureront les cieux et la terre [de l'au-delà], sauf ce que ton Seigneur en a voulu. C'est un don perpétuel [qu'Allah leur fait].*﴾

﴿Quant aux bienheureux﴾ les adeptes des messagers, ﴿ils seront au Paradis﴾ leur destination finale sera le Paradis, ﴿où ils demeureront éternellement tant que dureront les cieux et la terre, sauf ce que ton Seigneur en a voulu﴾ la permanence des délices qu'ils connaîtront n'est pas une chose obligatoire en soi, mais relève de la volonté d'Allah (ﷻ). C'est donc une grâce perpétuelle qu'Il leur accorde, et c'est pourquoi on leur inspirera glorifications et louanges, comme ils respireront. ﴿C'est un don perpétuel﴾ qui ne cessera jamais,

فَلَا تَكُ فِى مِرْيَةٍ مِّمَّا يَعْبُدُ هَٰٓؤُلَآءِ ۚ مَا يَعْبُدُونَ إِلَّا كَمَا يَعْبُدُ ءَابَآؤُهُم مِّن قَبْلُ ۚ وَإِنَّا لَمُوَفُّوهُمْ نَصِيبَهُمْ غَيْرَ مَنقُوصٍ ﴿١٠٩﴾ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ فَٱخْتُلِفَ فِيهِ ۚ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ ۚ وَإِنَّهُمْ لَفِى شَكٍّ مِّنْهُ مُرِيبٍ ﴿١١٠﴾ وَإِنَّ كُلًّا لَّمَّا لَيُوَفِّيَنَّهُمْ رَبُّكَ أَعْمَٰلَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ بِمَا يَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١١١﴾

(109) ﴿*N'éprouve donc aucun doute concernant ce que [ces polythéistes] adorent. Ils n'adorent que ce que leurs ancêtres adoraient auparavant. Nous leur assignerons leur part [de rétribution], sans rien en diminuer.* (110) *[Par Allah !] Nous avons donné à Moïse le Livre, [et les hommes] ont divergé à son sujet. Et si ce n'était une décision préalable de ton Seigneur [de retarder le jugement jusqu'au Jour de la Résurrection], [leurs différents] auraient été tranchés [ici-bas] ; aussi sont-ils dans un doute troublant à son sujet.* (111) *Ton Seigneur rétribuera pleinement chacun pour ses œuvres, car Il connaît parfaitement leurs agissements.*﴾

﴿N'éprouve donc aucun doute concernant ce que [ces polythéistes] adorent﴾ car cela n'est que fausseté, ignorance et égarement. Ils n'adorent que ce que leurs ancêtres adoraient avant eux, ainsi ils ne font que se fonder sur le suivi de leurs ancêtres en ces pratiques ignares. Allah les rétribuera pour cela de la manière la plus complète, et le mécréant parmi eux subira un châtiment qu'Il n'a affligé à personne dans l'univers. S'ils ont quelques bonnes actions, Allah les a rétribués pour cela ici-bas avant l'au-delà. ﴿Nous leur assignerons leur part [de rétribution], sans rien en diminuer.﴾ ce qui leur a été promis comme bien ou mal. Puis Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a accordé le Livre à Moïse et que les hommes ont divergé à son sujet : certains ont cru et d'autres l'ont renié. Tu as donc un exemple parmi les prophètes qui t'ont précédé, ô Muhammad ! Que le fait qu'ils te démentent ne te courrouce pas et ne t'afflige pas. ﴿Et si ce n'était une décision préalable de ton Seigneur [de retarder le jugement au Jour de la Résurrection], [leurs différents] auraient été tranchés [ici-bas]﴾

Sans le report du châtiment à un terme déterminé, Allah aurait tranché entre eux. Ceci peut signifier qu'Allah ne châtie personne qu'après que la preuve ait été établie contre lui, et qu'un messager lui soit envoyé. Puis Allah (ﷻ) mentionne que les mécréants sont dans un doute profond concernant ce que le Messager (ﷺ) leur apporte : ﴿aussi sont-ils dans un doute troublant à son sujet.﴾ Puis Il mentionne qu'Il réunira les premiers et derniers de toutes les communautés et les rétribuera pour leurs œuvres, en bien pour le bien, et en mal pour le mal. Ainsi Il dit : ﴿Ton Seigneur rétribuera pleinement chacun pour ses œuvres, car Il connaît parfaitement leurs agissements.﴾ Il connait toutes leurs œuvres, importantes ou minimes, petites ou grandes.

فَٱسْتَقِمْ كَمَآ أُمِرْتَ وَمَن تَابَ مَعَكَ وَلَا تَطْغَوْا۟ ۚ إِنَّهُۥ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١١٢﴾ وَلَا تَرْكَنُوٓا۟ إِلَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟

فَتَمَسَّكُمُ ٱلنَّارُ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِنْ أَوْلِيَآءَ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ ﴿١١٣﴾

(112) ﴿*Demeure sur la voie droite comme il t'a été commandé, ainsi qu'à ceux qui se sont repentis avec toi, et ne transgressez pas, car Allah connaît parfaitement vos agissements.* (113) *Et ne penchez pas vers les transgresseurs, car le Feu vous atteindrait, et vous n'aurez alors aucun protecteur en dehors d'Allah, et vous ne serez pas secourus.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager et à Ses serviteurs croyants de rester fermement et constamment sur la voie droite, ce qui est le meilleur soutien pour triompher des ennemis et combattre les opposants ; et Il leur interdit la transgression qui n'amène que la défaite, même si elle est commise envers le polythéiste. Allah (ﷻ) informe qu'Il connaît parfaitement les œuvres des serviteurs, et que rien ne Lui échappe. ﴿Et ne penchez pas vers les transgresseurs﴾ ne cherchez pas le soutien des transgresseurs, car il en sera comme si vous agréiez le reste de leurs agissements, ﴿car le Feu vous atteindrait, et vous n'aurez alors aucun protecteur en dehors d'Allah, et vous ne serez pas secourus.﴾ Vous n'avez, en dehors de Lui, aucun protecteur, et personne qui puisse vous sauver de Son châtiment.

وَأَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ طَرَفَىِ ٱلنَّهَارِ وَزُلَفًا مِّنَ ٱلَّيْلِ ۚ إِنَّ ٱلْحَسَنَٰتِ يُذْهِبْنَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ ۚ ذَٰلِكَ ذِكْرَىٰ لِلذَّٰكِرِينَ ﴿١١٤﴾

وَٱصْبِرْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١١٥﴾

(114) ﴿*Accomplis la prière aux deux extrémités du jour et à certains moments de la nuit. Les bonnes œuvres effacent les mauvaises. Ceci est un rappel pour ceux qui réfléchissent.* (115) *Patiente [sur l'ordre de ton Seigneur], car Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des bienfaisants.*﴾

﴿Accomplis la prière aux deux extrémités du jour﴾ celle de l'aube et du coucher du soleil. ﴿et à certains moments de la nuit﴾ la prière du *ᶜishâ'*. ﴿Les bonnes œuvres effacent les mauvaises﴾, l'accomplissement des bonnes œuvres expie les péchés passés.

فَلَوْلَا كَانَ مِنَ ٱلْقُرُونِ مِن قَبْلِكُمْ أُوْلُواْ بَقِيَّةٍ يَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْفَسَادِ فِى ٱلْأَرْضِ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّنْ أَنجَيْنَا
مِنْهُمْ ۗ وَٱتَّبَعَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُواْ مَآ أُتْرِفُواْ فِيهِ وَكَانُواْ مُجْرِمِينَ ﴿١١٦﴾ وَمَا كَانَ رَبُّكَ لِيُهْلِكَ
ٱلْقُرَىٰ بِظُلْمٍ وَأَهْلُهَا مُصْلِحُونَ ﴿١١٧﴾

(116) ﴿*Si seulement il y avait eu dans les générations qui vous ont précédés, des gens vertueux qui interdisaient la corruption sur terre ! Il n'y en eut qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les transgresseurs persistaient [à préférer] le luxe [de la vie d'ici-bas à l'au-delà] et se rendaient coupables de mécréance.* (117) *Il ne convient pas à ton Seigneur de détruire injustement des cités alors que ses habitants cherchent à s'amender.*﴾

Si seulement on avait trouvé parmi les communautés passées, des individus vertueux qui s'interdisaient mutuellement le mal et la corruption sur terre. Il n'y en eut que très peu, et ce sont eux qu'Allah sauva de Son courroux et de Son châtiment. C'est pourquoi Allah (ﷻ) ordonne à cette noble communauté qu'il y ait parmi elle des individus qui ordonnent le bien et interdisent le mal. ﴿alors que les transgresseurs persistaient [à préférer] le luxe [de la vie d'ici-bas à l'au-delà]﴾ ils ont persisté dans leurs péchés et désobéissances, sans considérer les réprobations qu'on leur adressait, jusqu'à ce que le châtiment les surprenne, ﴿et ils se rendaient coupables de mécréance.﴾ Puis Allah (ﷻ) mentionne qu'Il n'anéantit de cité que lorsque ses habitants transgressent, et aucune cité dont les habitants cherchaient à s'amender n'a jamais été frappée par Son châtiment, jusqu'à ce qu'il y ait parmi eux des transgresseurs.

وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَٰحِدَةً ۖ وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ ﴿١١٨﴾ إِلَّا مَن رَّحِمَ رَبُّكَ ۚ وَلِذَٰلِكَ خَلَقَهُمْ ۗ
وَتَمَّتْ كَلِمَةُ رَبِّكَ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١١٩﴾

(118) ﴿*Si ton Seigneur l'avait voulu, Il aurait fait des hommes une seule communauté. Or, ils ne cesseront d'être en désaccord,* (119) *à l'exception des gens auxquels ton Seigneur a fait miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés. Ainsi s'accomplit la Parole de ton Seigneur qui dit : « J'emplirai l'Enfer de djinns et d'hommes ! »*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il est capable de faire des hommes une seule communauté, croyante ou mécréante. ﴿Or, ils ne cessent d'être en désaccord, 119. à l'exception de ceux auxquels ton Seigneur a fait miséricorde.﴾ La divergence ne cesse d'exister entre les hommes dans leurs religions, leurs croyances, leurs voies, leurs écoles et leurs avis. ﴿à l'exception de ceux auxquels ton Seigneur a fait miséricorde﴾, ceux qui jouissent de la miséricorde parmi les adeptes des messagers qui se sont attachés à ce qui leur a été ordonné de la religion et que les messagers d'Allah leur ont transmis. Ils n'ont cessé d'agir ainsi, jusqu'à l'avènement du Prophète illettré, du sceau des messagers et prophètes, qu'ils ont suivi, cru, secouru et révéré. Ainsi, ils ont obtenu le bonheur de ce bas-monde et de l'au-delà, car ils sont le groupe sauvé. ﴿C'est pour cela qu'Il les a créés﴾ Il les a créés en deux groupes, comme dans Sa Parole : ﴿certains hommes seront malheureux, et d'autres bienheureux﴾. Ibn ᶜAbbâs dit : « Les hommes divergent en de multiples religions, ﴿à l'exception de ceux auxquels ton Seigneur a fait miséricorde﴾ ainsi ceux auxquels ton Seigneur a fait miséricorde ne divergent

pas. – Est-ce pour cela qu'Il les a créés ? – Il a créé ceux-ci pour Son Paradis et Sa miséricorde, et ceux-là pour Son Enfer et Son châtiment. » ﴾Ainsi s'accomplit la Parole de ton Seigneur qui dit : « J'emplirai l'Enfer de djinns et d'hommes ! »﴿ Allah (ﷻ) informe qu'il a précédé dans Son décret et Sa prédestination, de par Sa science parfaite et Sa sagesse absolue, que parmi ceux qu'Il a créés, certains méritent le Paradis et d'autres l'Enfer.

وَكُلًّا نَّقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلرُّسُلِ مَا نُثَبِّتُ بِهِۦ فُؤَادَكَ ۚ وَجَآءَكَ فِى هَٰذِهِ ٱلْحَقُّ وَمَوْعِظَةٌ وَذِكْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٢٠﴾

(120) ﴾*Tous les récits des messagers que Nous te racontons sont destinés à raffermir ton cœur. Et dans cette sourate te sont parvenus la vérité, une exhortation et un rappel pour les croyants.*﴿

Tout ce que Nous te racontons des récits des messagers précédents avec leurs peuples, ce qu'ils ont vécu comme difficultés et oppositions, ce que les prophètes ont enduré comme démentis et torts, et comment Allah a secouru Son parti des croyants et abandonné Ses ennemis mécréants ; tout cela a pour but d'affermir ton cœur, ô Muhammad, afin que tu aies un exemple parmi tes frères messagers qui t'ont précédé. ﴾Et dans cette sourate te sont parvenus la vérité, une exhortation et un rappel pour les croyants.﴿ Cette sourate comporte les récits des prophètes, comment Allah les a sauvés avec ceux qui ont cru en eux, et comment Il a anéanti les mécréants. Ce sont là des récits véridiques qui te sont parvenus, ainsi qu'une exhortation dissuasive pour les mécréants et un rappel pour les croyants.

وَقُل لِّلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنَّا عَٰمِلُونَ ﴿١٢١﴾ وَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنَّا مُنتَظِرُونَ ﴿١٢٢﴾

(121) ﴾*Et dis à ceux qui ne croient pas : « Continuez à agir à votre façon ! Nous agirons à la nôtre !* (122) *Attendez donc [la survenue du châtiment] ! Nous aussi, nous attendons ! »*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager de dire à ceux qui ne croient pas en ce qu'il apporte de son Seigneur, telle une menace : ﴾Continuez à agir à votre façon !﴿ sur votre voie, ﴾Nous agirons à la nôtre ! 122. Attendez donc [la survenue du châtiment] ! Nous aussi, nous attendons ! »﴿ Vous saurez bientôt qui de nous obtiendra la meilleure demeure dans l'au-delà, et que les transgresseurs ne réussiront jamais.

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَإِلَيْهِ يُرْجَعُ ٱلْأَمْرُ كُلُّهُۥ فَٱعْبُدْهُ وَتَوَكَّلْ عَلَيْهِ ۚ وَمَا رَبُّكَ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٢٣﴾

(123) ﴾*Allah seul connaît tout ce qui échappe aux créatures dans les cieux et sur la terre, et c'est vers Lui que tout fera retour. Adore-Le donc et place ta confiance en Lui. Ton Seigneur n'est aucunement inattentif à vos agissements.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il est Celui qui connaît les choses cachées des cieux et de la terre et que c'est vers Lui seul que se fait le retour. Il rétribuera chacun selon ses œuvres au Jour du Jugement. La création et l'ordre Lui appartiennent seul. Allah (ﷻ) ordonne de L'adorer et de placer sa confiance en Lui, car Il suffit à celui qui place sa

confiance en Lui et revient vers Lui. ﴿Ton Seigneur n'est aucunement inattentif à vos agissements.﴾ Rien de ce que font ceux qui te démentent ne Lui échappe, ô Muhammad ! Il connaît leurs états et leurs propos et Il les rétribuera pour cela de la façon la plus complète, ici-bas et dans l'au-delà, et Il te fera triompher d'eux, toi et tes adeptes, dans les deux mondes.

Sourate 12

YÛSUF - يوسف

Yûsuf. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓر تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُبِينِ ﴿١﴾ إِنَّآ أَنزَلْنَٰهُ قُرْءَٰنًا عَرَبِيًّا لَّعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٢﴾ نَحْنُ نَقُصُّ عَلَيْكَ
أَحْسَنَ ٱلْقَصَصِ بِمَآ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ وَإِن كُنتَ مِن قَبْلِهِۦ لَمِنَ ٱلْغَٰفِلِينَ ﴿٣﴾

(1) ﴿*[Les lettres] Alif, Lâm, Râ. Voici les versets du Livre explicite.* (2) *Nous avons révélé ce Coran en langue arabe, afin que vous [le] compreniez.* (3) *En te révélant ce Coran, Nous te racontons les plus beaux récits dont tu n'avais auparavant aucune connaissance.*﴾

Concernant les lettres séparées, Nous les avons déjà mentionnées au début de sourate *al-baqarah.* ﴿Voici les versets du Livre﴾ qu'est le Coran, ﴿explicite﴾ manifeste et clair, qui clarifie les choses confuses, les explique et les expose. ﴿Nous avons révélé ce Coran en langue arabe, afin que vous [le] compreniez﴾ car la langue des Arabes est la plus éloquente des langues, la plus claire, la plus vaste, et celle qui exprime le mieux le sens des choses qui relèvent de l'âme. C'est pourquoi Il a révélé le plus noble des Livres en la plus noble des langues, sur le plus noble des messagers par l'intermédiaire du plus noble des anges, dans le plus noble lieu sur terre, et sa révélation débuta lors du plus noble des mois de l'année qu'est le mois de Ramadan. Il est donc parfait de tous les points de vue, et c'est pourquoi Il dit : ﴿En te révélant ce Coran, Nous te racontons les plus beaux récits dont tu n'avais auparavant aucune connaissance.﴾ [Tu n'en connaissais rien avant que Nous ne te les révélions.]

إِذْ قَالَ يُوسُفُ لِأَبِيهِ يَٰٓأَبَتِ إِنِّى رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ رَأَيْتُهُمْ لِى سَٰجِدِينَ ﴿٤﴾

(4) ﴿*[Mentionne] lorsque Joseph dit à son père : « Père ! J'ai vu en rêve onze astres, ainsi que le soleil et la lune, prosternés devant moi. »*﴾

Mentionne, ô Muhammad, dans ce que tu leur racontes du récit de Joseph (Yûsuf), lorsqu'il dit à son père Jacob avoir eu ce rêve : les onze astres représentaient ses frères qui étaient au nombre de onze, et le soleil et la lune représentaient son père et sa mère.

قَالَ يَٰبُنَىَّ لَا تَقْصُصْ رُءْيَاكَ عَلَىٰٓ إِخْوَتِكَ فَيَكِيدُوا۟ لَكَ كَيْدًا ۖ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ لِلْإِنسَٰنِ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٥﴾

(5) ﴿*Il lui répondit : « Mon enfant, ne raconte pas ta vision à tes frères car ils comploteraient contre toi. Satan est pour l'homme un ennemi déclaré.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la réponse de Jacob à son fils Joseph lorsqu'il lui raconta sa vision qui symbolise la soumission de ses frères devant lui et leur révération pour lui, car ils se prosterneront devant lui par honneur, vénération et respect. Jacob (ﷺ) craignit qu'il ne parle de sa vision à ses frères, qu'ils le jalousent pour cela et

complotent contre lui : ﴿ne raconte pas ta vision à tes frères car ils comploteraient contre toi﴾ ils ruseraient pour te nuire. ﴿Satan est pour l'homme un ennemi déclaré.﴾

وَكَذَٰلِكَ يَجْتَبِيكَ رَبُّكَ وَيُعَلِّمُكَ مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ وَيُتِمُّ نِعْمَتَهُۥ عَلَيْكَ وَعَلَىٰٓ ءَالِ يَعْقُوبَ كَمَآ أَتَمَّهَا عَلَىٰٓ أَبَوَيْكَ مِن قَبْلُ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ ۚ إِنَّ رَبَّكَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٦﴾

(6) ﴿*Tout comme [Il t'a accordé cette vision], ton Seigneur te choisira [pour la prophétie] et t'enseignera l'interprétation des rêves ; et Il complètera Son bienfait sur toi et sur la famille de Jacob, tout comme Il l'avait auparavant réalisé pour tes deux ancêtres, Abraham et Isaac, car ton Seigneur est omniscient et sage.*﴾

Allah (ﷻ) informe de la réponse de Jacob à son fils Joseph : tout comme Allah t'a choisi et t'a fait voir ces astres, ainsi que le soleil et la lune, prosternés devant toi, ﴿ton Seigneur te choisira﴾ t'élira pour la prophétie, ﴿et t'enseignera l'interprétation des rêves ; et Il complètera Son bienfait sur toi﴾ en te suscitant comme messager et en te faisant la révélation. ﴿tout comme Il en a comblé auparavant tes deux ancêtres, Abraham﴾ le bien-aimé singulier d'Allah, ﴿et Isaac﴾ son fils, ﴿car ton Seigneur est omniscient et sage﴾ Il sait mieux que quiconque où placer Son message.

۞ لَّقَدْ كَانَ فِى يُوسُفَ وَإِخْوَتِهِۦٓ ءَايَٰتٌ لِّلسَّآئِلِينَ ﴿٧﴾ إِذْ قَالُوا۟ لَيُوسُفُ وَأَخُوهُ أَحَبُّ إِلَىٰٓ أَبِينَا مِنَّا وَنَحْنُ عُصْبَةٌ إِنَّ أَبَانَا لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٨﴾ ٱقْتُلُوا۟ يُوسُفَ أَوِ ٱطْرَحُوهُ أَرْضًا يَخْلُ لَكُمْ وَجْهُ أَبِيكُمْ وَتَكُونُوا۟ مِنۢ بَعْدِهِۦ قَوْمًا صَٰلِحِينَ ﴿٩﴾ قَالَ قَآئِلٌ مِّنْهُمْ لَا تَقْتُلُوا۟ يُوسُفَ وَأَلْقُوهُ فِى غَيَٰبَتِ ٱلْجُبِّ يَلْتَقِطْهُ بَعْضُ ٱلسَّيَّارَةِ إِن كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿١٠﴾

(7) ﴿*Il est, dans [le récit de] Joseph et ses frères, des enseignements pour ceux qui interrogent.* (8) *Lorsque ceux-ci dirent : « [Par Allah !] Joseph et son frère sont plus aimés de notre père que nous, alors que nous sommes nombreux. Notre père est en cela dans un tort manifeste.* (9) *Tuez Joseph ou exilez-le vers une terre [lointaine], afin que votre père n'ait d'yeux que pour vous, et après cela vous reviendrez à la piété. »* (10) *L'un d'eux dit : « Ne tuez pas Joseph, si vous êtes résolus à agir, mais jetez-le au fond du puits afin qu'une caravane le recueille. »*﴾

Il est dans le récit de Joseph et ce qui lui est arrivé avec ses frères des enseignements et exhortations pour ceux qui interrogent à ce sujet et cherchent à s'en informer, car c'est un récit étonnant, qui mérite qu'on cherche à le connaître. ﴿Lorsque ceux-ci dirent : « [Par Allah !] Joseph et son frère sont plus aimés de notre père que nous﴾ ils ont juré d'après ce qu'ils pensaient : par Allah, Joseph et son frère – Benjamin son frère germain : ﴿sont plus aimés de notre père que nous, alors que nous sommes nombreux﴾ comment peut-il aimer ces deux plus que le grand nombre ? ﴿Notre père est en cela dans un tort manifeste﴾ en les préférant à nous, et en les aimant plus que nous. ﴿Tuez Joseph ou exilez-le sur une terre [lointaine], afin que votre père n'ait d'yeux que pour vous﴾ celui qui vous dispute l'amour de votre père, faites-le disparaître, afin de rester seuls : soit en le tuant, soit en l'exilant vers une terre lointaine afin de vous débarrasser de lui, rester seuls avec votre père, et après sa disparition, vous serez vertueux ; ils ont donc eu l'intention de se repentir avant le péché. ﴿L'un d'eux dit﴾ leur ainé dont le nom est Ruben, ﴿Ne tuez pas

Joseph﴾ que votre inimitié et votre haine à son égard ne vous conduisent pas à le tuer. Ainsi, Allah les écarta de cela par l'intermédiaire des propos de Ruben, et il les orienta vers le fait de le jeter ﴾au fond du puits afin qu'une caravane le recueille﴿ en passant, et ainsi vous serez débarrassés de lui sans avoir à le tuer, ﴾si vous êtes résolus à agir﴿ déterminés à faire ce que vous dites.

قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مَا لَكَ لَا تَأْمَنَّا عَلَىٰ يُوسُفَ وَإِنَّا لَهُۥ لَنَٰصِحُونَ ﴿١١﴾ أَرْسِلْهُ مَعَنَا غَدًا يَرْتَعْ وَيَلْعَبْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿١٢﴾

(11) ﴾*Ils dirent : « Père ! Qu'as-tu à ne pas nous confier Joseph, alors que nous ne voulons que son bien ?* (12) *Envoie-le avec nous demain pour qu'il se divertisse et joue, et nous veillerons sur lui.*﴿

Après s'être entendus sur le fait de le jeter dans le puits, comme le leur a indiqué leur frère Ruben, ils vinrent trouver leur père Jacob (ﷺ) : ﴾Qu'as-tu à ne pas nous confier Joseph, alors que nous ne voulons que son bien ?﴿ Il s'agit là d'un préambule et d'une prétention, alors qu'ils voulaient le contraire en raison de la jalousie qu'ils éprouvaient envers lui pour l'amour que lui portait son père. ﴾Envoie-le avec nous demain pour qu'il se divertisse et joue﴿ et on a également lu : ﴾pour que nous nous divertissions et jouions﴿ ; ﴾et nous veillerons sur lui﴿ nous le protègerons et l'entourerons pour toi.

قَالَ إِنِّى لَيَحْزُنُنِىٓ أَن تَذْهَبُوا۟ بِهِۦ وَأَخَافُ أَن يَأْكُلَهُ ٱلذِّئْبُ وَأَنتُمْ عَنْهُ غَٰفِلُونَ ﴿١٣﴾ قَالُوا۟ لَئِنْ أَكَلَهُ ٱلذِّئْبُ وَنَحْنُ عُصْبَةٌ إِنَّآ إِذًا لَّخَٰسِرُونَ ﴿١٤﴾

(13) ﴾*– Je serais triste que vous l'emmeniez, et je crains que le loup ne le dévore dans un moment où vous ne ferez pas attention à lui.* (14) *– Si malgré notre nombre, le loup le dévorait, nous serions alors vraiment des incapables. »*﴿

Allah (ﷻ) informe que Son Prophète Jacob dit à ses fils en réponse à leur demande d'envoyer Joseph avec eux aux pâturages dans le désert : ﴾Je serais triste que vous l'emmeniez﴿ il m'est difficile de me séparer de lui le temps que vous l'emmeniez, jusqu'à ce qu'il revienne. Ceci en raison de l'immense amour qu'il lui portait pour ce qu'il avait décelé en lui de grand bien et des signes de prophétie et de perfection en sa constitution physique et son comportement, que les éloges et le salut d'Allah soit sur lui. ﴾Je crains que le loup ne le dévore dans un moment où vous ne ferez pas attention à lui.﴿ Je crains que vous soyez détournés de lui par le tir et les bêtes, et qu'un loup ne vienne le dévorer sans que vous ne vous en aperceviez. Ils prirent ces propos de sa bouche et en firent leur excuse en ce qu'ils commirent. Ils lui répondirent sur le moment : ﴾Si malgré notre nombre, le loup le dévorait, nous serions alors vraiment des incapables.﴿ Si le loup l'attaquait et le dévorait parmi nous, alors que nous sommes nombreux, c'est que nous ne sommes perdants et incapables.

فَلَمَّا ذَهَبُوا۟ بِهِۦ وَأَجْمَعُوٓا۟ أَن يَجْعَلُوهُ فِى غَيَٰبَتِ ٱلْجُبِّ ۚ وَأَوْحَيْنَآ إِلَيْهِ لَتُنَبِّئَنَّهُم بِأَمْرِهِمْ هَٰذَا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٥﴾

(15) ﴿*Après qu'ils l'eurent emmené, ils se décidèrent à le jeter au fond du puits. Nous révélâmes [à Joseph] : « Tu les informeras plus tard de cela, sans qu'ils ne se rendent compte [qu'il s'agit de toi]. »*﴾

Lorsque ses frères l'eurent pris à leur père et qu'ils parvinrent au puits où ils avaient convenu de le jeter, l'attachèrent à une corde et l'y firent descendre. Lorsqu'il se tournait vers l'un d'eux, il le giflait et l'insultait, et lorsqu'il s'accrochait aux parois du puits, ils le frappaient sur ses mains. Ils coupèrent la corde alors qu'il était au milieu du puits, et il tomba dans l'eau qui le submergea. Il grimpa sur un rocher qui se trouvait au milieu du puits, nommé Ar-Râghûfah, sur lequel il se tint. ﴿Nous révélâmes [à Joseph] : « Tu les informeras plus tard de cela, sans qu'ils ne se rendent compte [qu'il s'agit de toi]. »﴾ Il rappelle Sa mansuétude, Sa miséricorde, Son bienfait, et l'envoi de l'aisance dans la difficulté. Il révéla à Joseph en cette situation difficile, afin d'apaiser et d'affermir son cœur : ne t'attriste pas de ce que tu vis, car tu y trouveras une issue louable, Allah te fera triompher d'eux et élèvera ton rang, et tu les informeras de ce qu'ils t'ont fait. ﴿sans qu'ils ne se rendent compte﴾ sans qu'ils ne te reconnaissent, ou encore qu'Allah lui révéla cela, sans qu'ils ne s'en rendent compte.

وَجَآءُوٓ أَبَاهُمْ عِشَآءً يَبْكُونَ ﴿١٦﴾ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَآ إِنَّا ذَهَبْنَا نَسْتَبِقُ وَتَرَكْنَا يُوسُفَ عِندَ مَتَٰعِنَا
فَأَكَلَهُ ٱلذِّئْبُ ۖ وَمَآ أَنتَ بِمُؤْمِنٍ لَّنَا وَلَوْ كُنَّا صَٰدِقِينَ ﴿١٧﴾ وَجَآءُو عَلَىٰ قَمِيصِهِۦ بِدَمٍ كَذِبٍ ۚ قَالَ
بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنفُسُكُمْ أَمْرًا ۖ فَصَبْرٌ جَمِيلٌ ۖ وَٱللَّهُ ٱلْمُسْتَعَانُ عَلَىٰ مَا تَصِفُونَ ﴿١٨﴾

(16) ﴿*Au soir, ils revinrent chez leur père en pleurant* (17) *et dirent : « Père ! Nous sommes partis nous affronter [à la course et au tir] en laissant Joseph garder nos effets, et le loup l'a dévoré. Mais tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité. »* (18) *Et ils lui présentèrent sa tunique faussement maculée de sang. Il leur dit : « Ce sont plutôt vos âmes qui vous ont inspiré cela. Il me faut faire preuve d'une belle patience et je cherche secours auprès d'Allah contre ce dont vous me faites le récit ! »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne ce que les frères de Joseph ont manigancé après l'avoir jeté au fond du puits. Ils revinrent chez leur père, dans la pénombre de la nuit, en pleurant et en affichant regrets et affliction devant leur père pour la perte de Joseph. Ils dirent pour s'excuser de ce qu'ils prétendaient s'être passé : ﴿Nous sommes partis nous affronter﴾ au tir, ﴿en laissant Joseph garder nos effets﴾ laissant nos vêtements et ustensiles, ﴿et le loup l'a dévoré﴾ ce que Jacob avait craint et contre quoi il les avait mis en garde. ﴿Mais tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité.﴾ C'est là une manœuvre habile pour faire admettre ce qu'ils prétendaient. Ils dirent : « Nous savons que tu ne nous crois pas en ces circonstances, même si nous disons la vérité, alors que dire si d'emblée tu nous accuses de mensonge. ﴿Et ils lui présentèrent sa tunique faussement maculée de sang﴾ ils ont pris un agnelet, l'ont égorgé et ont maculé la tunique de Joseph de son sang, en voulant faire croire à leur père que c'était la tunique que portait Joseph quand le loup l'a dévoré. Ils la maculèrent de sang mais omirent de la déchirer, et c'est pourquoi ceci n'a pas ébranlé le prophète d'Allah, Jacob. Au contraire, il répondit à leurs propos en ce qu'il pensait être un complot contre lui : ﴿Ce sont plutôt vos âmes qui vous ont inspiré cela. Il me faut faire preuve d'une belle patience﴾ je ferai preuve d'une belle patience face à votre

complot contre moi, jusqu'à ce qu'Allah le dissipe par Son secours et Sa mansuétude, ﴾et je cherche secours auprès d'Allah contre ce dont vous me faites le récit﴿ contre ce que vous mentionnez comme mensonges.

وَجَآءَتْ سَيَّارَةٌ فَأَرْسَلُوا۟ وَارِدَهُمْ فَأَدْلَىٰ دَلْوَهُۥ ۖ قَالَ يَٰبُشْرَىٰ هَٰذَا غُلَٰمٌ ۚ وَأَسَرُّوهُ بِضَٰعَةً ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِمَا
يَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾ وَشَرَوْهُ بِثَمَنٍۭ بَخْسٍ دَرَٰهِمَ مَعْدُودَةٍ وَكَانُوا۟ فِيهِ مِنَ ٱلزَّٰهِدِينَ ﴿٢٠﴾

(19) ﴾*Puis une caravane arriva [au puits, et ses hommes] envoyèrent leur porteur d'eau, qui fit descendre son seau [auquel Joseph s'accrocha, et lorsqu'il l'eut remonté] il dit : « Quelle agréable surprise ! Voilà un jeune garçon ! » [Les porteurs d'eau] le dissimulèrent [au reste de la caravane, pour le vendre] telle une marchandise. Et Allah connaît parfaitement leurs agissements.* (20) *Voulant s'en débarrasser, ils le vendirent à vil prix, pour quelques dirhams.*﴿

Allah (ﷻ) informe de ce qui est arrivé à Joseph (عليه السلام) lorsque ses frères le jetèrent dans le puits et l'y laissèrent seul. Ils demeurèrent aux alentours du puits en ce jour, pour voir ce qui allait arriver et ce qu'il adviendrait de lui. Allah lui envoya une caravane qui fit halte à proximité du puits. Ses hommes envoyèrent leur porteur d'eau qui se rendit au puits, y jeta son seau auquel Joseph s'agrippa. Il l'en sortit et s'en réjouit en disant : ﴾Quelle agréable surprise ! Voilà un jeune garçon !﴿

﴾Ils le dissimulèrent telle une marchandise.﴿ Les porteurs d'eau le dissimulèrent au reste de la caravane en leur disant : « Nous l'avons acheté aux propriétaires du puits. » De peur de partager avec eux le prix de sa vente, s'ils apprenaient ce qui s'était passé, Ceci peut également désigner les frères de Joseph qui dissimulèrent sa condition et cachèrent qu'il était leur frère. Joseph le dissimula également de peur que ses frères ne le tuent, et il accepta ainsi d'être vendu. Ses frères le proposèrent au porteur d'eau de la caravane qui s'écria : ﴾Quelle agréable surprise ! Voilà un jeune garçon﴿ à vendre. Ainsi, ses frères le lui vendirent. » ﴾Et Allah connaît parfaitement leurs agissements.﴿ Il sait ce qu'ont fait les frères de Joseph et ceux qui l'ont acheté. ﴾Voulant s'en débarrasser, ils le vendirent à vil prix, pour quelques dirhams﴿ un prix plus que modique car ils voulaient s'en débarrasser et n'avaient aucun désir de le garder ; et s'ils avaient voulu le prendre pour rien, ils l'auraient donné.

وَقَالَ ٱلَّذِى ٱشْتَرَىٰهُ مِن مِّصْرَ لِٱمْرَأَتِهِۦٓ أَكْرِمِى مَثْوَىٰهُ عَسَىٰٓ أَن يَنفَعَنَآ أَوْ نَتَّخِذَهُۥ وَلَدًا ۚ وَكَذَٰلِكَ
مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِى ٱلْأَرْضِ وَلِنُعَلِّمَهُۥ مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ ۚ وَٱللَّهُ غَالِبٌ عَلَىٰٓ أَمْرِهِۦ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ
ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٢١﴾ وَلَمَّا بَلَغَ أَشُدَّهُۥٓ ءَاتَيْنَٰهُ حُكْمًا وَعِلْمًا ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٢٢﴾

(21) ﴾*Celui qui l'acheta en Égypte dit à son épouse : « Occupe-toi bien de lui. Il se peut qu'il nous soit utile ou que nous le prenions pour fils. » Tout comme [Nous l'avons sauvé de ses frères], Nous avons établi Joseph dans le pays afin de lui enseigner l'interprétation des rêves. Allah accomplit toujours Son commandement, mais la plupart des hommes ne savent pas.* (22) *Et lorsqu'il eut atteint sa maturité, Nous lui accordâmes sagesse et science, et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Sa bienveillance envers Joseph (ﷺ) : Il lui envoya celui qui, d'Égypte, l'acheta, s'occupa de lui et l'honora, en recommandant à son épouse de bien le traiter, car il avait décelé en lui le bien et la rectitude : ﴿Occupe-toi bien de lui. Il se peut qu'il nous soit utile ou que nous le prenions pour fils.﴾ Celui qui l'acheta était le Grand Intendant d'Égypte. ﴿Tout comme [Nous l'avons sauvé de ses frères], Nous avons établi Joseph dans le pays﴾ en Égypte, ﴿afin de lui enseigner l'interprétation des rêves. Allah accomplit toujours Son commandement﴾ lorsqu'Il veut une chose, on ne peut la repousser, l'empêcher ou s'y opposer, et il s'impose à tout. ﴿mais la plupart des hommes ne savent pas﴾ ils ne connaissent pas Sa sagesse en Sa création, et Sa mansuétude en ce qu'Il veut. ﴿Et lorsqu'il eut atteint sa maturité﴾ en sa raison et sa constitution physique, ﴿Nous lui accordâmes sagesse et science﴾ la prophétie avec laquelle Il le favorisa parmi ces gens, ﴿et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants﴾ Il était bienfaisant en ses œuvres, obéissant à son Seigneur (ﷻ).

وَرَٰوَدَتۡهُ ٱلَّتِي هُوَ فِي بَيۡتِهَا عَن نَّفۡسِهِۦ وَغَلَّقَتِ ٱلۡأَبۡوَٰبَ وَقَالَتۡ هَيۡتَ لَكَۚ قَالَ مَعَاذَ ٱللَّهِۖ إِنَّهُۥ رَبِّيٓ أَحۡسَنَ مَثۡوَايَۖ إِنَّهُۥ لَا يُفۡلِحُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٣﴾

(23) ﴿*La maîtresse de maison tenta de le séduire, elle ferma toutes les portes et dit : « Viens ! Je suis à toi ! » Il répondit : « Qu'Allah m'en préserve ! [Ton époux], qui est mon maître m'a traité de la meilleure façon, et les transgresseurs ne réussiront jamais. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'épouse du Grand Intendant dans la maison de laquelle se trouvait Joseph en Égypte. Son époux lui enjoignit de bien le traiter, mais elle tenta de le séduire et l'appela à elle, car elle tomba éperdument amoureuse de lui, en raison de sa beauté et sa splendeur. Ceci l'amena à se parer pour lui, à fermer les portes et à l'appeler à elle : ﴿Viens ! Je suis à toi !﴾ Il refusa catégoriquement et dit ﴿Mon maître m'a traité de la meilleure façon﴾ [littéralement : mon seigneur] car c'est ainsi qu'ils nommaient maîtres et dignitaires, c'est-à-dire : ton époux, qui est mon maître, m'a traité de la meilleure façon, et je ne vais pas répondre à cela en tombant dans la turpitude avec son épouse, ﴿et les transgresseurs ne réussiront jamais﴾.

وَلَقَدۡ هَمَّتۡ بِهِۦۖ وَهَمَّ بِهَا لَوۡلَآ أَن رَّءَا بُرۡهَٰنَ رَبِّهِۦۚ كَذَٰلِكَ لِنَصۡرِفَ عَنۡهُ ٱلسُّوٓءَ وَٱلۡفَحۡشَآءَۚ إِنَّهُۥ مِنۡ عِبَادِنَا ٱلۡمُخۡلَصِينَ ﴿٢٤﴾

(24) ﴿*[Par Allah !] Elle le désira, et il l'aurait désirée s'il n'avait vu une preuve manifeste de son Seigneur. Ainsi avons-Nous écarté de lui le mal et la turpitude, car il comptait parmi Nos serviteurs élus.*﴾

Les avis et formulations des exégètes ont divergé ici. Pour certains, il la désira par les pensées de l'esprit ; pour d'autres, il voulut la frapper ; et pour d'autres encore, il la désira pour épouse. Quant à la preuve manifeste, ce qui est juste est qu'il vit un signe d'Allah qui l'empêcha de faire ce qu'il désirait, et il n'est aucune preuve irréfutable pour désigner précisément ce qu'il vit. ﴿Ainsi avons-Nous écarté de lui le mal et la turpitude.﴾ Tout comme Nous lui avons fait voir une preuve manifeste qui l'écarta de cette situation, Nous l'avons protégé du mal et de la turpitude en toutes

ses affaires, ﴾car il comptait parmi Nos serviteurs élus﴿ purifiés, choisis et vertueux, que les éloges et le salut d'Allah soit sur lui.

وَٱسْتَبَقَا ٱلْبَابَ وَقَدَّتْ قَمِيصَهُۥ مِن دُبُرٍ وَأَلْفَيَا سَيِّدَهَا لَدَا ٱلْبَابِ ۚ قَالَتْ مَا جَزَآءُ مَنْ أَرَادَ بِأَهْلِكَ سُوٓءًا إِلَّآ أَن
يُسْجَنَ أَوْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢٥﴾ قَالَ هِىَ رَٰوَدَتْنِى عَن نَّفْسِى ۚ وَشَهِدَ شَاهِدٌ مِّنْ أَهْلِهَآ إِن كَانَ قَمِيصُهُۥ قُدَّ مِن
قُبُلٍ فَصَدَقَتْ وَهُوَ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٢٦﴾ وَإِن كَانَ قَمِيصُهُۥ قُدَّ مِن دُبُرٍ فَكَذَبَتْ وَهُوَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٢٧﴾ فَلَمَّا رَءَا
قَمِيصَهُۥ قُدَّ مِن دُبُرٍ قَالَ إِنَّهُۥ مِن كَيْدِكُنَّ ۖ إِنَّ كَيْدَكُنَّ عَظِيمٌ ﴿٢٨﴾ يُوسُفُ أَعْرِضْ عَنْ هَٰذَا ۚ وَٱسْتَغْفِرِى
لِذَنۢبِكِ ۖ إِنَّكِ كُنتِ مِنَ ٱلْخَٰطِـِٔينَ ﴿٢٩﴾

(25) ﴾*Tous deux se précipitèrent vers la porte, et [en voulant le saisir] elle déchira l'arrière de sa tunique. Ils trouvèrent son époux à la porte, et elle s'écria : « Quelle autre punition pour celui qui a voulu abuser de ton épouse, sinon la prison ou un châtiment douloureux ? »* (26) *Joseph dit : « C'est elle qui a voulu me séduire. » Un parent de l'épouse arbitra alors [entre eux en disant] : « Si c'est l'avant de sa tunique qui est déchiré, alors c'est elle qui dit la vérité, et lui qui ment.* (27) *Mais si c'est l'arrière de sa tunique qui est déchiré, alors c'est elle qui ment, et lui qui dit la vérité. »* (28) *Lorsque l'époux vit l'arrière de la tunique déchiré, il dit : « C'est bien une de vos intrigues [de femmes] ! Vos intrigues sont vraiment terribles !* (29) *Joseph, ne mentionne cela à personne ! Et toi, [femme], implore le pardon pour ton péché car tu es fautive ! »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne leur situation lorsqu'ils se précipitèrent vers la porte : Joseph fuyant, et la femme lui courant derrière afin qu'il revienne à la maison. Elle le rattrapa, agrippa l'arrière de sa tunique et y fit une grande déchirure. On dit même que ce bout se déchira complètement et Joseph continua à fuir, alors qu'elle le poursuivait. Ils trouvèrent son époux à la porte, et à ce moment elle déploya ses stratagèmes et intrigues et dit à son époux pour se disculper, en accusant Joseph de sa faute : ﴾Quelle autre punition pour celui qui a voulu abuser de ton épouse, sinon la prison ou un châtiment douloureux ?﴿ être frappé durement. À ce moment, Joseph (ﷺ) se défendit en toute vérité et s'innocenta de la tromperie dont elle l'accusait : ﴾C'est elle qui a voulu me séduire.﴿ Il rapporta comment elle l'avait poursuivi, le tirant à elle jusqu'à déchirer sa tunique. ﴾Un parent de l'épouse arbitra alors [entre eux en disant] : « Si c'est l'avant de sa tunique qui est déchiré, alors c'est elle qui dit la vérité﴿ lorsqu'elle prétend que c'est lui qui a voulu la séduire car, lorsqu'il est allé vers elle, elle l'a repoussé au niveau de la poitrine et a déchiré le devant de sa tunique, ainsi ce qu'elle dit est vrai. ﴾Mais si c'est l'arrière de sa tunique qui est déchiré, alors c'est elle qui ment, et lui qui dit la vérité.﴿ comme cela s'est passé lorsqu'il l'a fuie, qu'elle courut derrière lui et agrippa l'arrière de sa tunique afin de le ramener à elle, déchirant ainsi l'arrière de sa tunique.

﴾Lorsque l'époux vit l'arrière de la tunique déchiré﴿ il réalisa la véracité de Joseph et le mensonge de l'accusation de son épouse, ﴾il dit : « C'est bien une de vos intrigues [de femmes] !﴿ ce mensonge et cette souillure de l'honneur de ce jeune homme relèvent de vos intrigues, ﴾Vos intrigues sont vraiment terribles !﴿ Puis il ordonna à Joseph (ﷺ) de garder secret ce qui était arrivé en disant : ﴾Joseph, ne mentionne cela à personne﴿ oublie cela, ﴾et toi, [femme], implore le pardon pour

ton péché﴾ Il dit cela à son épouse car il était soit doux de caractère et indulgent, ou qu'il l'avait excusée en raison du fait qu'elle avait vu ce devant quoi elle ne pouvait patienter : ﴾implore le pardon pour ton péché﴿ que tu as commis pour le mal que tu voulais à ce jeune homme et pour l'avoir accusé de ce dont il était innocent. Demande pardon pour ce qui est arrivé, ﴾car tu es fautive !﴿

۞ وَقَالَ نِسْوَةٌ فِي الْمَدِينَةِ امْرَأَتُ الْعَزِيزِ تُرَاوِدُ فَتَاهَا عَن نَّفْسِهِ ۖ قَدْ شَغَفَهَا حُبًّا ۖ إِنَّا لَنَرَاهَا فِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ
(٣٠) فَلَمَّا سَمِعَتْ بِمَكْرِهِنَّ أَرْسَلَتْ إِلَيْهِنَّ وَأَعْتَدَتْ لَهُنَّ مُتَّكَأً وَآتَتْ كُلَّ وَاحِدَةٍ مِّنْهُنَّ سِكِّينًا وَقَالَتِ اخْرُجْ عَلَيْهِنَّ ۖ فَلَمَّا
رَأَيْنَهُ أَكْبَرْنَهُ وَقَطَّعْنَ أَيْدِيَهُنَّ وَقُلْنَ حَاشَ لِلَّهِ مَا هَٰذَا بَشَرًا إِنْ هَٰذَا إِلَّا مَلَكٌ كَرِيمٌ (٣١) قَالَتْ فَذَٰلِكُنَّ الَّذِي
لُمْتُنَّنِي فِيهِ ۖ وَلَقَدْ رَاوَدْتُّهُ عَن نَّفْسِهِ فَاسْتَعْصَمَ ۖ وَلَئِن لَّمْ يَفْعَلْ مَا آمُرُهُ لَيُسْجَنَنَّ وَلَيَكُونًا مِّنَ الصَّاغِرِينَ (٣٢) قَالَ
رَبِّ السِّجْنُ أَحَبُّ إِلَيَّ مِمَّا يَدْعُونَنِي إِلَيْهِ ۖ وَإِلَّا تَصْرِفْ عَنِّي كَيْدَهُنَّ أَصْبُ إِلَيْهِنَّ وَأَكُن مِّنَ الْجَاهِلِينَ (٣٣)
فَاسْتَجَابَ لَهُ رَبُّهُ فَصَرَفَ عَنْهُ كَيْدَهُنَّ ۚ إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ (٣٤)

(30) ﴾*Les femmes en ville dirent : « L'épouse du Grand Intendant essaye de séduire son valet ! Il l'a vraiment rendue follement amoureuse. Elle est pour nous dans un égarement manifeste ! »* (31) *Lorsqu'elle apprit leur médisance, elle les invita, prépara pour elles un repas servi en un lieu confortable, et remit à chacune d'elles un couteau. Puis, elle ordonna à Joseph de se présenter devant elles. Lorsqu'elles le virent, elles furent si émerveillées qu'elles se tailladèrent les mains et dirent : « À Allah ne plaise ! Ce n'est pas un homme, c'est un ange sublime ! »* (32) *Elle dit : « Voilà l'homme à propos duquel vous me blâmiez. [Par Allah !] J'ai essayé de le séduire mais il s'est refusé à moi. Et s'il ne fait pas ce que je lui ordonne, il sera emprisonné et humilié. »* (33) *[Joseph] dit : « Seigneur ! La prison m'est préférable au péché auquel elles m'invitent. Et si Tu n'écartes pas de moi leurs manigances, je pencherais vers elles et [agirais à la manière] des ignorants. »* (34) *Son Seigneur l'exauça, et écarta de lui leurs manigances, car Il est Celui qui entend [les invocations] et connaît [les situations de Ses serviteurs].*﴿

Allah (ﷻ) mentionne que ce qui se passa entre Joseph et la femme du Grand Intendant se propagea en Égypte, au point que les gens en parlent, et ﴾les femmes en ville﴿ comme les femmes des dignitaires et des notables se mirent à critiquer l'épouse du Grand Intendant : ﴾L'épouse du Grand Intendant essaye de séduire son valet !﴿ elle fait des avances à son valet et l'invite à sa couche. ﴾Il l'a vraiment rendue follement amoureuse﴿ son amour pour lui a totalement dominé son cœur. ﴾Elle est pour nous dans un égarement manifeste !﴿ en aimant son valet et en tentant de le séduire. ﴾Lorsqu'elle apprit leur médisance, elle les invita, prépara pour elles un repas﴿ une réception pour laquelle on prépare des divans, des coussins et de la nourriture, on y sert ce qu'on découpe au couteau, comme des cédrats et d'autres choses semblables, ainsi elle : ﴾remit à chacune d'elles un couteau﴿ ce qui était une ruse de sa part et une réponse à leur stratagème pour le voir. ﴾Puis, elle ordonna à Joseph de se présenter devant elles﴿ car elle le dissimulait avant cela en un autre endroit. ﴾Lorsqu'elles le virent, elles furent si émerveillées﴿ elles le magnifièrent au point qu'elles se tailladèrent les mains tant elles étaient abasourdies par sa vision, tout en croyant qu'elles coupaient les cédrats avec leurs couteaux. Elles s'exlamèrent : ﴾À Allah ne plaise ! Ce n'est pas un homme, c'est un ange sublime ! » 32. Elle dit :

« Voilà celui à propos duquel vous me blâmiez.» pour se justifier auprès d'elles du fait que cet homme mérite d'être aimé en raison de sa beauté et sa perfection. «[Par Allah !] J'ai essayé de le séduire mais il s'est refusé à moi» lorsque les femmes virent sa beauté, elle les informa des qualités qui leur échappaient et qui étaient la chasteté accompagnant cette beauté. Puis elle le menaça : «Et s'il ne fait pas ce que je lui ordonne, il sera emprisonné et humilié» À ce moment, Joseph (ﷺ) chercha secours auprès d'Allah contre leur mal et leurs manigances : «Seigneur ! La prison m'est préférable au péché auquel elles m'invitent» la fornication, «et si Tu n'écartes pas de moi leurs manigances, je pencherais vers elles» si Tu me confies à mon âme, je n'ai pas de pouvoir face à mon âme, et je ne peux lui nuire ou lui profiter que par Ta force et Ta puissance, c'est auprès de Toi que je cherche aide et en Toi que je place ma confiance, ne m'abandonne donc pas à moi-même, «je pencherais vers elles et [agirais à la manière] des ignorants. » 34. Son Seigneur l'exauça, et écarta de lui leurs manigances, car Il est Celui qui entend [les invocations] et connaît [les situations de Ses serviteurs].» Allah (ﷻ) accorda une grande protection à Joseph et le préserva du mieux qui soit. Il préféra la prison à la fornication, ce qui est le summum des degrés de la perfection : malgré sa jeunesse, sa beauté et sa perfection, il refusa les avances de sa maîtresse, l'épouse du Grand Intendant d'Égypte, qui était d'une beauté éminente, d'une immense richesse et d'un grand pouvoir. Il refusa et préféra la prison, par crainte d'Allah et espoir en Sa récompense.

ثُمَّ بَدَا لَهُم مِّنۢ بَعۡدِ مَا رَأَوُاْ ٱلۡأٓيَٰتِ لَيَسۡجُنُنَّهُۥ حَتَّىٰ حِينٖ ﴿٣٥﴾

(35) «*Puis, bien qu'ils aient constaté les preuves [de son innocence], il leur parut bon de l'emprisonner pour un temps.*»

Il leur apparut dans leur intérêt de l'emprisonner pour un temps, et ce après avoir connu son innocence et constaté les preuves de sa véracité, de sa chasteté et de sa pureté.

وَدَخَلَ مَعَهُ ٱلسِّجۡنَ فَتَيَانِۖ قَالَ أَحَدُهُمَآ إِنِّيٓ أَرَىٰنِيٓ أَعۡصِرُ خَمۡرٗاۖ وَقَالَ ٱلۡأٓخَرُ إِنِّيٓ أَرَىٰنِيٓ أَحۡمِلُ فَوۡقَ رَأۡسِي
خُبۡزٗا تَأۡكُلُ ٱلطَّيۡرُ مِنۡهُۖ نَبِّئۡنَا بِتَأۡوِيلِهِۦٓۖ إِنَّا نَرَىٰكَ مِنَ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ﴿٣٦﴾

(36) «*Deux domestiques [du roi] furent emprisonnés avec lui. L'un d'eux dit : « Je me vois en rêve pressant du raisin. » Et l'autre dit : « Et moi, je me vois portant sur la tête du pain que les oiseaux picorent. Donne-nous en l'interprétation, car nous voyons que tu comptes parmi les bienfaisants. »*»

L'un d'eux était l'échanson du roi, et le deuxième son boulanger. Le roi les emprisonna car il s'imagina qu'ils voulaient l'empoisonner dans sa nourriture et sa boisson. Joseph (ﷺ) était devenu célèbre dans la prison pour sa générosité, sa loyauté, sa véracité, ses belles qualités, son adoration, sa connaissance de l'interprétation des rêves, Puis, chacun d'eux fit un rêve : l'échanson se vit en train de presser du raisin ; quant au boulanger, il dit : «Et moi, je me vois portant sur la tête du pain que les oiseaux picorent. Donne-nous en l'interprétation, car nous voyons que tu es de ceux qui maîtrisent cette science. »»

قَالَ لَا يَأْتِيكُمَا طَعَامٌ تُرْزَقَانِهِۦٓ إِلَّا نَبَّأْتُكُمَا بِتَأْوِيلِهِۦ قَبْلَ أَن يَأْتِيَكُمَا ۚ ذَٰلِكُمَا مِمَّا عَلَّمَنِى رَبِّىٓ ۚ إِنِّى تَرَكْتُ مِلَّةَ قَوْمٍ
لَّا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٣٧﴾ وَٱتَّبَعْتُ مِلَّةَ ءَابَآءِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۚ مَا كَانَ
لَنَآ أَن نُّشْرِكَ بِٱللَّهِ مِن شَىْءٍ ۚ ذَٰلِكَ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ عَلَيْنَا وَعَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٣٨﴾

(37) ﴿*Joseph leur répondit : « Je vous en donnerai l'interprétation avant que n'arrive votre repas. Ceci relève de ce que mon Seigneur m'a enseigné, car je me suis tenu éloigné de la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allah et renie l'au-delà.* (38) *Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob. Il ne nous appartient pas d'associer à Allah quoi que ce soit. Ceci relève de la grâce qu'Allah nous a faite, ainsi qu'aux hommes, mais la plupart ne sont pas reconnaissants.*﴾

Joseph (ﷺ) les informe que quoi qu'ils aient vu en rêve, il en connaît l'interprétation et les en informera avant que cela ne se réalise : ﴿avant que n'arrive votre repas﴾ en ce jour. Cela fait partie de ce qu'Allah m'a enseigné, car j'ai abandonné la religion de ceux qui ne croient pas en Allah et au Jour Dernier, ainsi ils n'espèrent aucune récompense et ne craignent aucun châtiment lors de la Résurrection. ﴿Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob﴾ je me suis écarté de la voie de la mécréance et du polythéisme, et j'ai emprunté la voie de ces messagers, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous. ﴿Il ne nous appartient pas d'associer à Allah quoi que ce soit. Ceci relève de la grâce qu'Allah nous a faite, ainsi qu'aux hommes﴾ il s'agit du monothéisme qui consiste à reconnaître qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, seul et sans associé. ﴿Ceci relève de la grâce qu'Allah nous a faite﴾ de ce qu'Il nous a révélé et de ce qu'Il nous a ordonné ; ﴿ainsi qu'aux hommes﴾ en faisant de nous des prêcheurs au monothéisme, ﴿mais la plupart ne sont pas reconnaissants﴾ ils ne connaissent pas le bienfait dont Allah les comble en leur envoyant des messagers.

يَٰصَٰحِبَىِ ٱلسِّجْنِ ءَأَرْبَابٌ مُّتَفَرِّقُونَ خَيْرٌ أَمِ ٱللَّهُ ٱلْوَٰحِدُ ٱلْقَهَّارُ ﴿٣٩﴾ مَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِهِۦٓ إِلَّآ
أَسْمَآءً سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ ۚ إِنِ ٱلْحُكْمُ إِلَّا لِلَّهِ ۚ أَمَرَ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّآ
إِيَّاهُ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٤٠﴾

(39) ﴿*Ô occupants de cette prison ! [L'adoration] de divinités multiples est-elle meilleure [que l'adoration] d'Allah, l'Unique, le Dominateur suprême ?* (40) *Vous n'adorez, en dehors de Lui, que [des statues] que vous et vos ancêtres avez nommées [divinités, et concernant l'adoration desquelles] Allah n'a révélé aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah qui vous a ordonné de n'adorer que Lui. Telle est la religion de droiture, mais la plupart des hommes ne le savent pas.*﴾

Puis, Joseph (ﷺ) s'adressa aux deux domestiques et les appela à l'adoration d'Allah, seul et sans associé, et à l'abandon de l'adoration de toutes les idoles que leur peuple adorait : ﴿[L'adoration] de divinités multiples est-elle meilleure [que l'adoration] d'Allah, l'Unique, le Dominateur suprême ?﴾ Celui qui a soumis toute chose à la puissance de Sa majesté et à la grandeur de Son pouvoir. Puis il leur montra que ce qu'ils adoraient et nommaient divinités ne provenait que d'eux. C'est un nom qu'ils ont donné eux-mêmes et qu'ils se sont transmis de génération en génération, sans que cela ne repose sur aucune preuve venant d'Allah : ﴿concernant

l'adoration desquelles Allah n'a révélé aucune preuve.) Puis, il les informa que le pouvoir, l'administration, la volonté et la royauté, appartiennent entièrement à Allah qui a ordonné à tous Ses serviteurs de n'adorer que Lui. (Telle est la religion de droiture) ce à quoi je vous appelle comme unicité d'Allah et exclusivité dans l'adoration est la religion droite qu'Allah a ordonné de suivre et pour laquelle Il a révélé arguments et preuves manifestes, et celle qu'Il aime et agrée ; (mais la plupart des hommes ne le savent pas) et c'est pourquoi la plupart d'entre eux sont polythéistes.

يَٰصَٰحِبَيِ ٱلسِّجۡنِ أَمَّآ أَحَدُكُمَا فَيَسۡقِي رَبَّهُۥ خَمۡرٗاۖ وَأَمَّا ٱلۡأٓخَرُ فَيُصۡلَبُ فَتَأۡكُلُ ٱلطَّيۡرُ مِن رَّأۡسِهِۦۚ
قُضِيَ ٱلۡأَمۡرُ ٱلَّذِي فِيهِ تَسۡتَفۡتِيَانِ ﴿٤١﴾

(41) (*Ô occupants de cette prison ! L'un de vous servira du vin à son maître ; quant à l'autre, il sera crucifié, et les oiseaux lui picoreront la tête. La question sur laquelle vous me consultez est déjà décrétée. »*)

(Ô occupants de cette prison ! L'un de vous servira du vin à son maître) celui qui se vit presser du raisin, mais il ne l'a pas cité nommément afin de ne pas affliger l'autre, ainsi il n'y fit qu'allusion en disant : (quant à l'autre, il sera crucifié, et les oiseaux lui picoreront la tête) celui qui se vit porter du pain sur la tête. (Ce sur quoi vous me consultez est déjà décrété) décidé et devra nécessairement se réaliser.

وَقَالَ لِلَّذِي ظَنَّ أَنَّهُۥ نَاجٖ مِّنۡهُمَا ٱذۡكُرۡنِي عِندَ رَبِّكَ فَأَنسَىٰهُ ٱلشَّيۡطَٰنُ ذِكۡرَ رَبِّهِۦ فَلَبِثَ
فِي ٱلسِّجۡنِ بِضۡعَ سِنِينَ ﴿٤٢﴾

(42) (*Joseph dit à celui qu'il savait bientôt libre : « Parle de moi à ton maître ! » Mais Satan lui fit oublier d'en parler à son maître, si bien que Joseph resta quelques années encore en prison.*)

Joseph (ﷺ) sut que l'échanson serait libéré, alors il lui dit, en cachant cela à l'autre, afin de ne pas le laisser penser qu'il serait crucifié : (Parle de moi à ton maître) parle de mon histoire au roi. Mais il oublia d'en parler à son maître, ce qui était une ruse de Satan afin que le Prophète d'Allah ne sorte pas de prison. (Satan lui fit oublier d'en parler à son maître, si bien que Joseph resta quelques années encore en prison) pour une période comprise entre trois et neuf ans.

وَقَالَ ٱلۡمَلِكُ إِنِّيٓ أَرَىٰ سَبۡعَ بَقَرَٰتٖ سِمَانٖ يَأۡكُلُهُنَّ سَبۡعٌ عِجَافٞ وَسَبۡعَ سُنۢبُلَٰتٍ خُضۡرٖ وَأُخَرَ
يَابِسَٰتٖۖ يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡمَلَأُ أَفۡتُونِي فِي رُءۡيَٰيَ إِن كُنتُمۡ لِلرُّءۡيَا تَعۡبُرُونَ ﴿٤٣﴾ قَالُوٓاْ أَضۡغَٰثُ أَحۡلَٰمٖۖ وَمَا نَحۡنُ بِتَأۡوِيلِ
ٱلۡأَحۡلَٰمِ بِعَٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾ وَقَالَ ٱلَّذِي نَجَا مِنۡهُمَا وَٱدَّكَرَ بَعۡدَ أُمَّةٍ أَنَا۠ أُنَبِّئُكُم بِتَأۡوِيلِهِۦ فَأَرۡسِلُونِ ﴿٤٥﴾ يُوسُفُ أَيُّهَا
ٱلصِّدِّيقُ أَفۡتِنَا فِي سَبۡعِ بَقَرَٰتٖ سِمَانٖ يَأۡكُلُهُنَّ سَبۡعٌ عِجَافٞ وَسَبۡعِ سُنۢبُلَٰتٍ خُضۡرٖ وَأُخَرَ يَابِسَٰتٖ لَّعَلِّيٓ
أَرۡجِعُ إِلَى ٱلنَّاسِ لَعَلَّهُمۡ يَعۡلَمُونَ ﴿٤٦﴾ قَالَ تَزۡرَعُونَ سَبۡعَ سِنِينَ دَأَبٗا فَمَا حَصَدتُّمۡ فَذَرُوهُ فِي سُنۢبُلِهِۦٓ إِلَّا قَلِيلٗا مِّمَّا

تَأْكُلُونَ ﴿٤٧﴾ ثُمَّ يَأْتِي مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ يَأْكُلْنَ مَا قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّا تُحْصِنُونَ ﴿٤٨﴾ ثُمَّ يَأْتِي مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ
عَامٌ فِيهِ يُغَاثُ ٱلنَّاسُ وَفِيهِ يَعْصِرُونَ ﴿٤٩﴾

(43) ﴿*Le roi dit : « J'ai vu en rêve sept vaches grasses dévorées par sept vaches maigres, et sept épis verts, et autant d'autres, secs. Ô conseillers ! Expliquez-moi mon rêve, si vous savez les interpréter. »* (44) *Ils répondirent : « Ce n'est qu'un ramassis de songes, et nous ne savons pas interpréter les songes ! »* (45) *Celui des deux [domestiques] qui échappa à la mort se souvint alors [de Joseph] après cette période [d'oubli] et dit : « Je vous en donnerai l'interprétation, envoyez-moi donc [la chercher]. »* (46) *« Ô Joseph, le véridique ! Informe-nous au sujet de sept vaches grasses dévorées par sept vaches maigres, et sept épis verts et autant d'autres, secs, afin que je retourne vers ceux [qui m'ont envoyé] et qu'ils en soient informés. »* (47) *Joseph répondit : « Vous sèmerez sept années consécutives. Tout ce que vous aurez moissonné, laissez-le dans son épi, sauf une petite quantité que vous consommerez.* (48) *Viendront ensuite sept années de disette qui épuiseront les réserves que vous aurez constituées, à l'exception d'une petite part que vous garderez [pour semer].* (49) *Puis, viendra une année où les gens recevront une pluie abondante et iront au pressoir. »*﴾

Ceci est le rêve du roi d'Égypte dont Allah (ﷻ) décréta qu'il soit la cause de la sortie de Joseph (ﷺ) de prison, révéré et honoré. Le roi eut cette vision qui l'effraya et l'étonna, et il voulut en connaître l'interprétation. Il réunit les devins, dignitaires et nobles de son royaume, leur raconta ce qu'il avait vu, et leur en demanda l'interprétation. Ils en furent incapables et s'en excusèrent : ﴿Ce n'est qu'un ramassis de songes﴾ un mélange de songes confus, ﴿et nous ne savons pas interpréter les songes﴾ et même s'il s'agissait d'une véritable vision, nous n'avons pas connaissance de l'interprétation des rêves. À ce moment, celui des deux domestiques qui échappa à la mort, qui était en prison avec Joseph, et auquel Satan fit oublier la recommandation que lui fit Joseph de parler de son cas au roi, s'en rappela après cette [longue] période. Il dit au roi et à ceux qu'il avait rassemblés : ﴿Je vous en donnerai l'interprétation, envoyez-moi donc﴾ vers Joseph le véridique, en prison. Ils l'envoyèrent et il se présenta à lui : ﴿Ô Joseph, le véridique ! Informe-nous﴾ et il lui mentionna le rêve du roi. Joseph lui en donna l'interprétation sans lui adresser aucun reproche pour avoir oublié sa recommandation, et sans exiger en contrepartie de sortir de prison avant cela. Au contraire, il dit : ﴿Vous sèmerez pendant sept années consécutives﴾ vous aurez fertilité et pluie pendant sept années consécutives. Il interpréta les vaches par les années car ces dernières ont une influence sur la terre qui produit les grains et cultures, et qui sont les épis verts. Puis, il leur indiqua que faire durant ces années, en disant : ﴿Tout ce que vous aurez moissonné, laissez-le en épi, sauf une petite quantité que vous consommerez﴾ quoi que vous récoltiez durant ces années de fertilité, laissez-le en épis afin qu'il se conserve plus longtemps et soit moins à même de s'altérer, sauf une petite quantité que vous consommerez. Que cela soit minime, et n'en gaspillez rien, afin d'en jouir lors des sept années de disette qui suivront et qui sont symbolisées par les sept vaches maigres qui dévorent les sept vaches grasses, car ces années de disette épuiseront les réserves qu'ils auront constituées lors des années fertiles, et ce sont là les épis secs. Il les informa qu'ils ne sèmeront rien, et ce qu'ils sèmeront ne donnera rien : ﴿qui épuiseront les réserves que vous aurez constituées, à l'exception d'une petite part que vous garderez [pour semer].﴾ Puis, il leur fit la bonne annonce, après ces années de disette consécutives,

﴾d'une année où les gens recevront une pluie abondante﴿ ils obtiendront beaucoup de pluies qui couvriront le pays, et les gens presseront ce qu'ils auront récolté selon leurs habitudes, comme l'huile, le vin.

وَقَالَ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِى بِهِۦ ۖ فَلَمَّا جَآءَهُ ٱلرَّسُولُ قَالَ ٱرْجِعْ إِلَىٰ رَبِّكَ فَسْـَٔلْهُ مَا بَالُ ٱلنِّسْوَةِ ٱلَّٰتِى قَطَّعْنَ أَيْدِيَهُنَّ ۚ إِنَّ
رَبِّى بِكَيْدِهِنَّ عَلِيمٌ ﴿٥٠﴾ قَالَ مَا خَطْبُكُنَّ إِذْ رَٰوَدتُّنَّ يُوسُفَ عَن نَّفْسِهِۦ ۚ قُلْنَ حَٰشَ لِلَّهِ مَا عَلِمْنَا عَلَيْهِ مِن
سُوٓءٍ ۚ قَالَتِ ٱمْرَأَتُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْـَٰٔنَ حَصْحَصَ ٱلْحَقُّ أَنَا۠ رَٰوَدتُّهُۥ عَن نَّفْسِهِۦ وَإِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٥١﴾ ذَٰلِكَ لِيَعْلَمَ
أَنِّى لَمْ أَخُنْهُ بِٱلْغَيْبِ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى كَيْدَ ٱلْخَآئِنِينَ ﴿٥٢﴾ ۞ وَمَآ أُبَرِّئُ نَفْسِىٓ ۚ إِنَّ ٱلنَّفْسَ لَأَمَّارَةٌۢ بِٱلسُّوٓءِ إِلَّا مَا
رَحِمَ رَبِّىٓ ۚ إِنَّ رَبِّى غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥٣﴾

(50) ﴾*Le roi dit : « Amenez-le-moi ! » Lorsque l'émissaire vint trouver Joseph, celui-ci dit : « Retourne auprès de ton maître et demande-lui ce qu'il en est des femmes qui se sont tailladées les mains ? Mon Seigneur connaît parfaitement leur ruse. »* (51) *Le roi demanda [aux femmes] : « Qu'advint-il lorsque vous avez essayé de séduire Joseph ? » Elles répondirent : « À Allah ne plaise [qu'il soit accusé] ! Nous ne connaissons de lui aucun mal. » Et la femme du Grand Intendant dit : « La vérité s'est maintenant manifestée. C'est moi qui ai voulu le séduire, et c'est lui qui dit la vérité !* (52) *J'affirme cela afin que [mon époux] sache que je ne l'ai pas trompé en son absence. Allah ne guide pas les traîtres dans leur ruse.* (53) *Malgré tout, je ne m'innocente pas, car l'âme incite fortement au mal, sauf [pour] ceux que mon Seigneur – par Sa miséricorde – préserve. Mon Seigneur est pardonneur et miséricordieux. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le roi d'Égypte qui, lorsqu'on lui rapporta l'interprétation de sa vision, fut satisfait et reconnut les mérites de Joseph (ﷺ), sa science, et ses qualités qui l'emportèrent sur tous ses sujets : ﴾Amenez-le-moi !﴿ sortez-le de prison et présentez-le-moi. Mais lorsque l'émissaire du roi se présenta à Joseph, il refusa de sortir jusqu'à ce que le roi et ses sujets soient convaincus de son innocence, de la pureté de son honneur vis-à-vis de ce dont l'a accusé l'épouse du Grand Intendant. Qu'ils reconnaissent que cet emprisonnement n'était pas mérité, mais qu'il n'était qu'injustice et transgression : ﴾Retourne auprès de ton maître et demande-lui ce qu'il en est des femmes qui se sont tailladées les mains ? Mon Seigneur connaît parfaitement leur ruse.﴿ Le roi interrogea les femmes qui se tailladèrent les mains en visant particulièrement l'épouse du Grand Intendant : ﴾« Qu'advint-il lorsque vous avez essayé de séduire Joseph ? » Elles répondirent : « À Allah ne plaise [qu'il soit accusé] ! Nous ne connaissons de lui aucun mal. »﴿ il ne convient pas que Joseph soit accusé, nous ne lui connaissons aucun mal. Et à ce moment, ﴾la femme du Grand Intendant dit : La vérité s'est maintenant manifestée. C'est moi qui ai voulu le séduire, et c'est lui qui dit la vérité !﴿ lorsqu'il disait : ﴾C'est elle qui a voulu me séduire.﴿ ﴾J'affirme cela afin que [mon époux] sache que je ne l'ai pas trompé en son absence﴿ je l'avoue afin que mon époux sache que je ne l'ai pas trompé, et que la plus grande faute n'a pas eu lieu, j'ai uniquement tenté de séduire ce jeune homme, et il se refusa à moi. Je l'avoue afin qu'il sache que je suis innocente [de tout adultère], ﴾Allah ne guide pas les traîtres dans leur ruse. 53. Malgré tout, je ne m'innocente pas﴿ car l'âme incite au mal, et c'est pourquoi j'ai essayé de le séduire.

﴾l'âme incite fortement au mal, sauf [pour] ceux que mon Seigneur – par Sa miséricorde – préserve.﴿ celui qu'Allah (ﷻ) préserve, ﴾Mon Seigneur est pardonneur et miséricordieux.﴿

وَقَالَ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِى بِهِۦٓ أَسْتَخْلِصْهُ لِنَفْسِى ۖ فَلَمَّا كَلَّمَهُۥ قَالَ إِنَّكَ ٱلْيَوْمَ لَدَيْنَا مَكِينٌ أَمِينٌ ﴿٥٤﴾ قَالَ ٱجْعَلْنِى عَلَىٰ
خَزَآئِنِ ٱلْأَرْضِ ۖ إِنِّى حَفِيظٌ عَلِيمٌ ﴿٥٥﴾

(54) ﴾*Le roi dit : « Amenez-le-moi afin que je l'adjoigne à ma personne ! » Et lorsqu'il lui eut parlé, il dit : « À partir d'aujourd'hui, nous t'accordons pouvoir et confiance. »* (55) *Joseph dit : « Assigne-moi à la gestion des ressources du pays, je saurais les gérer avec loyauté et science. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le roi qui, lorsqu'il constata l'innocence de Joseph (ﷺ) et de la pureté de son honneur face à ce dont on l'a accusé, dit : ﴾Amenez-le moi afin que je l'adjoigne à ma personne !﴿ qu'il compte parmi mes proches et conseillers. ﴾Et lorsqu'il lui eut parlé﴿ le roi parla avec Joseph, apprit à le connaître, constata ses mérites et son habilité, et vit son apparence, son comportement et sa perfection, ainsi il lui dit : ﴾À partir d'aujourd'hui, nous t'accordons pouvoir et confiance﴿ tu jouis auprès de nous d'un rang et de notre confiance. Joseph (ﷺ) dit : ﴾Assigne-moi à la gestion des ressources du pays, je saurais les gérer avec loyauté et science﴿ Il fit l'éloge de sa personne, ce qui est permis lorsque la situation d'une personne est ignorée, et en cas de nécessité. ﴾je saurais les gérer avec loyauté﴿ je suis un gestionnaire intègre, ﴾et science﴿ concernant les responsabilités qui lui sont confiées. Il demanda cette fonction car il savait qu'il en était capable, et en raison de ce que cela comporte comme intérêts pour les gens. Il demanda à être assigné à la gestion des ressources du pays, ce qui désignait les greniers où étaient entreposées les récoltes, en raison des années à venir dont il avait informé, afin qu'il les gère pour eux de la façon la meilleure et la plus convenable. On le lui accorda par espoir en lui et respect pour lui, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

وَكَذَٰلِكَ مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِى ٱلْأَرْضِ يَتَبَوَّأُ مِنْهَا حَيْثُ يَشَآءُ ۚ نُصِيبُ بِرَحْمَتِنَا مَن نَّشَآءُ ۖ وَلَا نُضِيعُ أَجْرَ
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٦﴾ وَلَأَجْرُ ٱلْءَاخِرَةِ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَكَانُوا۟ يَتَّقُونَ ﴿٥٧﴾

(56) ﴾*Tout comme [Nous l'avons sauvé de la prison et rapproché du roi], Nous avons établi Joseph dans le pays où il s'installait à sa guise. Nous accordons Notre miséricorde à qui Nous voulons, Nous ne laissons jamais se perdre la récompense des bienfaisants,* (57) *et la récompense de l'au-delà sera meilleure encore pour ceux qui ont cru et craint [leur Seigneur].*﴿

﴾Tout comme [Nous l'avons sauvé de la prison et rapproché du roi], Nous avons établi Joseph dans le pays﴿ l'Égypte, ﴾où il s'installait à sa guise﴿ il s'installait où il le voulait, après qu'il ait connu la prison et l'esclavage. ﴾Nous accordons Notre miséricorde à qui Nous voulons, Nous ne laissons jamais se perdre la récompense des bienfaisants﴿ Nous n'avons pas laissé se perdre la patience de Joseph face aux torts de ses frères, et face à la prison à cause de l'épouse du grand Intendant, et c'est pourquoi Allah fit suivre cela de la sécurité, du triomphe et du soutient, ﴾et la récompense de l'au-delà sera meilleure encore pour ceux qui ont cru et craint [leur Seigneur].﴿ Allah (ﷻ) mentionne que ce qu'Il a préparé à Son prophète Joseph (ﷺ)

dans l'au-delà est plus important et plus majestueux que ce qu'Il lui a donné comme pouvoir et administration ici-bas,

وَجَآءَ إِخْوَةُ يُوسُفَ فَدَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَعَرَفَهُمْ وَهُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٥٨﴾ وَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمْ قَالَ ٱئْتُونِى بِأَخٍ
لَّكُم مِّنْ أَبِيكُمْ ۚ أَلَا تَرَوْنَ أَنِّىٓ أُوفِى ٱلْكَيْلَ وَأَنَا۠ خَيْرُ ٱلْمُنزِلِينَ ﴿٥٩﴾ فَإِن لَّمْ تَأْتُونِى بِهِۦ فَلَا كَيْلَ لَكُمْ عِندِى وَلَا
تَقْرَبُونِ ﴿٦٠﴾ قَالُوا۟ سَنُرَٰوِدُ عَنْهُ أَبَاهُ وَإِنَّا لَفَٰعِلُونَ ﴿٦١﴾ وَقَالَ لِفِتْيَٰنِهِ ٱجْعَلُوا۟ بِضَٰعَتَهُمْ فِى رِحَالِهِمْ لَعَلَّهُمْ
يَعْرِفُونَهَآ إِذَا ٱنقَلَبُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمْ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٦٢﴾

(58) ﴿*Les frères de Joseph vinrent [en Égypte] et se présentèrent devant lui. Il les reconnut, mais eux ne le reconnurent pas.* (59) *Lorsqu'il leur eut fourni leurs provisions, il leur dit : « Amenez-moi votre frère consanguin. Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes ?* (60) *Et si vous ne me l'amenez pas, alors il n'y aura plus chez moi aucune provision pour vous et vous ne m'approcherez plus. »* (61) *Ils répondirent : « Nous essayerons de persuader son père, et nous ferons tout notre possible ! »* (62) *Puis, Joseph dit à ses domestiques : « Remettez dans leurs bagages les marchandises [qu'ils ont apportées], afin qu'ils les retrouvent une fois retournés chez eux et qu'ils reviennent. »*﴾

Les années de disette frappèrent toute l'Égypte, jusqu'aux terres des Cananéens où vivaient Jacob (ﷺ) et ses fils. La bonne gestion de Joseph préserva d'immenses provisions et c'est pourquoi ils se présentèrent au Grand Intendant avec des marchandises à échanger contre de la nourriture. À l'instant où ils se présentèrent devant Joseph, qui était assis dans sa salle d'audience, il les reconnut, ﴿mais eux ne le reconnurent pas﴾ car ils l'avaient laissé jeune enfant et l'avaient vendu à une caravane de voyageurs, sans savoir où ils l'emmenaient. Il les interrogea sur leur condition et leur famille, puis ﴿lorsqu'il leur eut fourni leurs provisions﴾ Il leur donna pleine mesure et fit charger leurs montures, puis leur dit : amenez-moi le frère dont vous m'avez parlé, afin que je vois si vous êtes véridiques en ce que vous m'avez dit, ﴿Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes ?﴾ Il les incita ainsi à revenir, puis il les menaça : ﴿Et si vous ne me l'amenez pas, alors il n'y aura plus chez moi aucune provision pour vous et vous ne m'approcherez plus.﴾ Si vous ne me l'amenez pas la prochaine fois, vous n'obtiendrez de moi aucune provision. ﴿Ils répondirent : « Nous essayerons de persuader son père, et nous ferons tout notre possible ! »﴾ Nous tâcherons de le faire venir à toi en faisant tout notre possible et nous ne nous épargnerons aucun effort, afin que tu constates notre véracité en ce que nous t'avons dit. ﴿Puis, Joseph dit à ses domestiques : « Remettez dans leurs bagages les marchandises﴾ qu'ils ont apportées pour les troquer contre de la nourriture, sans qu'ils ne s'en aperçoivent, ﴿afin qu'ils reviennent﴾.

فَلَمَّا رَجَعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَبِيهِمْ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مُنِعَ مِنَّا ٱلْكَيْلُ فَأَرْسِلْ مَعَنَآ أَخَانَا نَكْتَلْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿٦٣﴾
قَالَ هَلْ ءَامَنُكُمْ عَلَيْهِ إِلَّا كَمَآ أَمِنتُكُمْ عَلَىٰٓ أَخِيهِ مِن قَبْلُ ۖ فَٱللَّهُ خَيْرٌ حَٰفِظًا ۖ وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٦٤﴾

(63) ﴿*De retour auprès de leur père, ils lui dirent : « Père ! Il nous sera refusé [à l'avenir] de nous ravitailler. Envoie donc avec nous notre frère afin que nous obtenions des provisions, et nous veillerons sur lui. »* (64) *Il leur répondit : « Vais-je vous le confier, comme je vous ai auparavant confié son frère ? La protection d'Allah est meilleure [que la vôtre], et Il est le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde ! »*﴾

Lorsqu'ils revinrent auprès de leur père, ﴿ils lui dirent : « Père ! Il nous sera refusé de nous ravitailler﴾ après cela, si tu n'envoies pas avec nous notre frère Benjamin, alors laisse-le venir avec nous afin que nous obtenions des provisions, ﴿et nous veillerons sur lui﴾ ne crains rien pour lui, car il reviendra vers toi. C'est ce qu'ils dirent concernant Joseph : ﴿Envoie-le avec nous demain pour qu'il se divertisse et joue, et nous veillerons sur lui﴾. C'est pourquoi il leur répondit : ﴿Vais-je vous le confier, comme je vous ai auparavant confié son frère ?﴾ Allez-vous faire de lui ce que vous avez fait de son frère auparavant, me l'enlever et vous mettre entre lui et moi ? ﴿La protection d'Allah est meilleure [que la vôtre], et Il est le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde !﴾ Il me fera miséricorde en raison de mon âge, de ma faiblesse et de mon affection pour mon fils. J'espère qu'Allah me le rendra et nous réunira de nouveau, car Il est le plus miséricordieux des miséricordieux !

وَلَمَّا فَتَحُوا۟ مَتَٰعَهُمْ وَجَدُوا۟ بِضَٰعَتَهُمْ رُدَّتْ إِلَيْهِمْ ۖ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مَا نَبْغِى ۖ هَٰذِهِۦ بِضَٰعَتُنَا رُدَّتْ إِلَيْنَا ۖ
وَنَمِيرُ أَهْلَنَا وَنَحْفَظُ أَخَانَا وَنَزْدَادُ كَيْلَ بَعِيرٍ ۖ ذَٰلِكَ كَيْلٌ يَسِيرٌ ﴿٦٥﴾ قَالَ لَنْ أُرْسِلَهُۥ مَعَكُمْ حَتَّىٰ تُؤْتُونِ
مَوْثِقًا مِّنَ ٱللَّهِ لَتَأْتُنَّنِى بِهِۦٓ إِلَّآ أَن يُحَاطَ بِكُمْ ۖ فَلَمَّآ ءَاتَوْهُ مَوْثِقَهُمْ قَالَ ٱللَّهُ عَلَىٰ مَا نَقُولُ وَكِيلٌ ﴿٦٦﴾

(65) ﴿*Et lorsqu'ils ouvrirent leurs bagages, ils trouvèrent qu'on leur avait restitué leurs marchandises. Ils dirent : « Père ! Que pourrions-nous désirer de plus ? Nos marchandises nous ont été restituées. [En retournant en Égypte], nous approvisionnerons notre famille, nous veillerons sur notre frère, nous aurons une charge de chameau supplémentaire, et c'est là une charge facile [à obtenir]. »* (66) *Il leur répondit : « Je ne l'enverrai avec vous que si vous vous engagez devant Allah à me le ramener, à moins que cela ne vous soit totalement impossible. » Lorsqu'ils eurent pris cet engagement, il dit : « Allah est témoin de ce que nous disons. »*﴾

Lorsque les frères de Joseph ouvrirent leurs bagages, ils trouvèrent que leurs marchandises leur avaient été restituées ; il s'agissait de celles que Joseph avait ordonné à ses domestiques de replacer dans leurs bagages. Lorsqu'ils trouvèrent leurs marchandises, ﴿ils dirent : « Père ! Que pourrions-nous désirer de plus ? Nos marchandises nous ont été restituées. »﴾ et nous en avons reçu la pleine mesure. Si tu envoies notre frère avec nous, nous apporterons des provisions à notre famille, ﴿nous veillerons sur notre frère, nous aurons une charge de chameau supplémentaire﴾ car Joseph (ﷺ) donnait à chaque homme la charge d'un chameau, ﴿et c'est là une charge facile [à obtenir]﴾ en contrepartie de la venue de leur frère. ﴿Je ne l'enverrai avec vous que si vous vous vous engagez devant Allah à me le ramener, sauf si cela vous est totalement impossible.﴾ que vous soyez tous vaincus et ne puissiez pas le sauver. ﴿Lorsqu'ils eurent pris cet engagement, il dit : « Allah est témoin de ce que nous disons. »﴾ Il fit cela car c'était la seule solution pour obtenir des provisions dont ils ne pouvaient se passer. Il l'envoya donc avec eux.

وَقَالَ يَٰبَنِيَّ لَا تَدۡخُلُواْ مِنۢ بَابٖ وَٰحِدٖ وَٱدۡخُلُواْ مِنۡ أَبۡوَٰبٖ مُّتَفَرِّقَةٖۖ وَمَآ أُغۡنِي عَنكُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن شَيۡءٍۖ إِنِ
ٱلۡحُكۡمُ إِلَّا لِلَّهِۖ عَلَيۡهِ تَوَكَّلۡتُۖ وَعَلَيۡهِ فَلۡيَتَوَكَّلِ ٱلۡمُتَوَكِّلُونَ ﴿٦٧﴾ وَلَمَّا دَخَلُواْ مِنۡ حَيۡثُ أَمَرَهُمۡ أَبُوهُم مَّا
كَانَ يُغۡنِي عَنۡهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن شَيۡءٍ إِلَّا حَاجَةٗ فِي نَفۡسِ يَعۡقُوبَ قَضَىٰهَاۚ وَإِنَّهُۥ لَذُو عِلۡمٖ لِّمَا عَلَّمۡنَٰهُ
وَلَٰكِنَّ أَكۡثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعۡلَمُونَ ﴿٦٨﴾

(67) ﴿*Puis il dit : « Mes enfants ! Entrez par des portes différentes et ne passez pas tous par la même ! Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre l'ordre d'Allah. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. C'est en Lui seul que je place ma confiance, et c'est en Lui seul que doivent s'en remettre ceux qui placent leur confiance. »* (68) *Ils entrèrent [dans la cité] tel que leur père le leur avait ordonné, mais cela ne leur servit à rien contre l'ordre d'Allah. Ce n'était qu'une précaution que Jacob tenait à leur recommander, et il était doué de science grâce à Nos enseignements, mais la plupart des hommes ne le savent pas.*﴾

Jacob (ﷺ) commanda à ses fils, après les avoir préparés à partir avec leur frère Benjamin en direction de l'Égypte, de ne pas tous entrer par une seule porte, mais par des portes différentes. Ils étaient beaux et dotés de prestance, il craignit donc le mauvais œil qui une réalité qui fait tomber le cavalier de sa monture. ﴾Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre l'ordre d'Allah﴿ Cette précaution ne peut repousser ce qu'Allah a prédestiné et décrété, car lorsqu'Allah veut une chose, rien ne peut s'y opposer ou l'empêcher. ﴾Le pouvoir n'appartient qu'à Allah, c'est en Lui seul que je place ma confiance, et en Lui seul que doivent se confier ceux qui placent leur confiance. » 68. Ils entrèrent [dans la cité] comme le leur avait ordonné leur père, mais cela ne leur servit à rien contre l'ordre d'Allah. Ce n'était qu'une précaution que Jacob tenait à leur recommander﴿ afin de les protéger du mauvais œil, ﴾et il était doué de science grâce à Nos enseignements.﴿ il était doué de science en raison de ce que Nous lui avions enseigné, ﴾mais la plupart des hommes ne le savent pas.﴿

وَلَمَّا دَخَلُواْ عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيۡهِ أَخَاهُۖ قَالَ إِنِّيٓ أَنَا۠ أَخُوكَ فَلَا تَبۡتَئِسۡ بِمَا كَانُواْ يَعۡمَلُونَ ﴿٦٩﴾

(69) ﴿*Lorsqu'ils se présentèrent devant Joseph, celui-ci prit son frère [Benjamin] à part et lui dit : « Je suis ton frère. Ne t'afflige pas pour ce qu'ils ont fait. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'arrivée des frères de Joseph lorsqu'ils se présentèrent devant lui avec son frère germain Benjamin. Joseph leur accorda l'hospitalité dans sa demeure et les traita avec générosité, égards, et bienveillance. Il s'isola avec son frère et l'informa de son identité et de ce qui lui était arrivé. Il lui dit de ne pas s'affliger pour ce qu'ils lui ont fait, et il lui ordonna de ne dévoiler à aucun d'eux qu'il était son frère. Il s'entendit avec lui pour le garder auprès de lui, respecté, honoré et révéré.

فَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمۡ جَعَلَ ٱلسِّقَايَةَ فِي رَحۡلِ أَخِيهِ ثُمَّ أَذَّنَ مُؤَذِّنٌ أَيَّتُهَا ٱلۡعِيرُ إِنَّكُمۡ لَسَٰرِقُونَ
﴿٧٠﴾ قَالُواْ وَأَقۡبَلُواْ عَلَيۡهِم مَّاذَا تَفۡقِدُونَ ﴿٧١﴾ قَالُواْ نَفۡقِدُ صُوَاعَ ٱلۡمَلِكِ وَلِمَن جَآءَ بِهِۦ حِمۡلُ بَعِيرٖ
وَأَنَا۠ بِهِۦ زَعِيمٞ ﴿٧٢﴾

(70) ﴿*Après leur avoir fourni leurs provisions, il fit mettre dans le bagage de son frère une coupe, [et alors qu'ils s'apprêtaient à partir] un héraut cria : « Caravaniers ! Vous êtes des voleurs ! »* (71) *Ils se retournèrent en disant : « Qu'avez-vous perdu ?* (72) *– Nous cherchons la coupe du roi. Celui qui l'apportera obtiendra une charge de chameau [de nourriture], et je suis garant [de cette récompense].*﴾

Après leur avoir fourni leurs provisions et avoir fait charger leurs chameaux de nourriture, Joseph ordonna à un de ses domestiques de mettre une coupe en argent, qui servait à Joseph pour boire et mesurer les aliments les plus précieux, dans les bagages de Benjamin sans que personne ne s'en s'aperçoive, puis un héraut cria : ﴿Caravaniers ! Vous êtes des voleurs !﴾ Ils se retournèrent vers lui et dirent : ﴿Qu'avez-vous perdu ? 72. – Nous cherchons la coupe du roi﴾ celle avec laquelle il mesure, ﴿Celui qui l'apportera obtiendra une charge de chameau [de nourriture], et je suis garant [de cette récompense].﴾

قَالُوا تَاللَّهِ لَقَدْ عَلِمْتُم مَّا جِئْنَا لِنُفْسِدَ فِي الْأَرْضِ وَمَا كُنَّا سَارِقِينَ ﴿٧٣﴾ قَالُوا فَمَا جَزَاؤُهُ إِن
كُنتُمْ كَاذِبِينَ ﴿٧٤﴾ قَالُوا جَزَاؤُهُ مَن وُجِدَ فِي رَحْلِهِ فَهُوَ جَزَاؤُهُ كَذَٰلِكَ نَجْزِي الظَّالِمِينَ ﴿٧٥﴾ فَبَدَأَ
بِأَوْعِيَتِهِمْ قَبْلَ وِعَاءِ أَخِيهِ ثُمَّ اسْتَخْرَجَهَا مِن وِعَاءِ أَخِيهِ كَذَٰلِكَ كِدْنَا لِيُوسُفَ مَا كَانَ لِيَأْخُذَ أَخَاهُ
فِي دِينِ الْمَلِكِ إِلَّا أَن يَشَاءَ اللَّهُ نَرْفَعُ دَرَجَاتٍ مَّن نَّشَاءُ وَفَوْقَ كُلِّ ذِي عِلْمٍ عَلِيمٌ ﴿٧٦﴾

(73) ﴿*– Par Allah, vous savez que nous ne sommes pas venus pour semer la corruption dans le pays et que nous ne sommes pas des voleurs.* (74) *– Quelle sera la peine du coupable si vous mentez ?* (75) *– Celui dans les bagages duquel elle sera retrouvée devra, à titre de compensation, se livrer [comme esclave à la victime du vol]. C'est ainsi que nous punissons les transgresseurs. »* (76) *Joseph commença par leurs sacs avant celui de son frère, puis il la tira du sac de son frère. Nous suggérâmes cette ruse à Joseph car il ne pouvait retenir son frère selon la loi du roi, si ce n'est par la volonté d'Allah. Nous élevons en degré qui Nous voulons. Et au-dessus de tout homme de science, il y a plus savant.*﴾

Lorsque les domestiques les accusèrent de vol, les frères de Joseph dirent : ﴿Par Allah, vous savez que nous ne sommes pas venus pour semer la corruption dans le pays et que nous ne sommes pas des voleurs.﴾ Vous avez constaté et vous savez depuis que vous nous connaissez – car ils avaient vu d'eux un bon comportement – que nous ne sommes pas venus semer la corruption dans le pays, et qu'il n'est pas de notre nature de voler. Les domestiques dirent alors : ﴿Quelle sera la peine du coupable si vous mentez ?﴾ et si effectivement il se trouve parmi vous ? ﴿La peine infligée à celui dans les bagages duquel elle sera retrouvée est qu'il doit se livrer [comme esclave à la victime du vol]. C'est ainsi que nous punissons les transgresseurs.﴾ Telle était la Loi d'Abraham (ﷺ) : le voleur devait être livré en esclavage à sa victime. C'est ce que voulait Joseph (ﷺ), et c'est pourquoi il commença par fouiller leurs sacs avant celui de son frère, afin d'éloigner tout soupçon, ﴿puis il la tira du sac de son frère.﴾ Il prit donc son frère avec lui en vertu de leur engagement et de la Loi à laquelle ils croyaient : ﴿Nous suggérâmes cette ruse à Joseph﴾ car elle relève des ruses aux desseins louables qu'Allah aime et agrée, en raison de ce que cela comporte comme sagesse et intérêt. ﴿il ne pouvait retenir son frère selon la loi du roi﴾, il ne pouvait prendre son frère dans la loi du roi d'Égypte, si

bien qu'Allah a fait en sorte de soumettre ses frères à la règle qu'ils appliquaient et que lui connaissait de leur loi. Ainsi, Allah le loua : ﴾Nous élevons en degré qui Nous voulons﴿ ﴾Et au-dessus de tout homme de science, il y a plus savant.﴿ Il n'est pas un savant qui ne soit surpassé par un autre savant, jusqu'à parvenir à Allah (ﷻ).

۞ قَالُوٓا۟ إِن يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَّهُۥ مِن قَبْلُ ۚ فَأَسَرَّهَا يُوسُفُ فِى نَفْسِهِۦ وَلَمْ يُبْدِهَا لَهُمْ ۚ قَالَ
أَنتُمْ شَرٌّ مَّكَانًا ۖ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا تَصِفُونَ ﴿٧٧﴾

(77) ﴾*Ses frères dirent [pour s'innocenter] : « S'il a commis un vol, [ce n'est pas étonnant car] un de ses frères a volé auparavant. » Joseph ne leur dévoila pas ce qu'il pensait et se dit : « Votre condition est pire [que celle de votre frère que vous accusez] ! Allah connaît mieux que quiconque [le mensonge] que vous décrivez. »*﴿

Lorsque les frères de Joseph virent la coupe extraite des bagages de Benjamin, ils dirent : ﴾S'il a commis un vol, [ce n'est pas étonnant car] un de ses frères a volé auparavant.﴿ Ils dirent cela afin de se désolidariser devant le Grand Intendant, et ils dirent qu'il agit à l'instar d'un de ses frères auparavant, faisant ainsi allusion à Joseph (ﷺ) qui vola jadis une idole à son grand-père maternel et la cassa. ﴾Joseph ne leur dévoila pas ce qu'il pensait et se dit : « Votre condition est pire [que celle de votre frère que vous accusez] ! Allah connaît mieux que quiconque [le mensonge] que vous décrivez. »﴿ Il se dit cela en lui-même, sans le leur dire, comme une dissimulation avant la révélation.

قَالُوا۟ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْعَزِيزُ إِنَّ لَهُۥٓ أَبًا شَيْخًا كَبِيرًا فَخُذْ أَحَدَنَا مَكَانَهُۥٓ ۖ إِنَّا نَرَىٰكَ مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٧٨﴾ قَالَ
مَعَاذَ ٱللَّهِ أَن نَّأْخُذَ إِلَّا مَن وَجَدْنَا مَتَٰعَنَا عِندَهُۥٓ ۖ إِنَّآ إِذًا لَّظَٰلِمُونَ ﴿٧٩﴾

(78) ﴾*Ils dirent : « Ô Grand Intendant ! Son père est très âgé. Prends donc l'un de nous, à sa place, car nous voyons que tu es du nombre des bienfaisants. »* (79) *Il leur répondit : « Qu'Allah nous préserve de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien ! Nous serions alors transgresseurs. »*﴿

Lorsqu'il fut décidé que Benjamin soit pris et laissé chez Joseph en raison de leur aveu, les frères de Joseph se mirent à intercéder en faveur de leur frère et à essayer d'obtenir la mansuétude de Joseph : ﴾Ô Grand Intendant ! Son père est très âgé﴿ signifiant ainsi qu'il l'aimait profondément et se consolait par lui de la disparition de son autre fils. ﴾Prends donc l'un de nous, à sa place, car nous voyons que tu es du nombre des bienfaisants﴿ des hommes justes, équitables, et acceptant le bien. ﴾Il leur répondit : « Qu'Allah nous préserve de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien﴿ comme vous l'avez dit et reconnu, ﴾Nous serions alors transgresseurs﴿ en prenant un innocent à la place d'un coupable.

فَلَمَّا ٱسْتَيْـَٔسُوا۟ مِنْهُ خَلَصُوا۟ نَجِيًّا ۖ قَالَ كَبِيرُهُمْ أَلَمْ تَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ أَبَاكُمْ قَدْ أَخَذَ عَلَيْكُم مَّوْثِقًا مِّنَ ٱللَّهِ
وَمِن قَبْلُ مَا فَرَّطتُمْ فِى يُوسُفَ ۖ فَلَنْ أَبْرَحَ ٱلْأَرْضَ حَتَّىٰ يَأْذَنَ لِىٓ أَبِىٓ أَوْ يَحْكُمَ ٱللَّهُ لِى ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿٨٠﴾

ٱرۡجِعُوٓاْ إِلَىٰٓ أَبِيكُمۡ فَقُولُواْ يَٰٓأَبَانَآ إِنَّ ٱبۡنَكَ سَرَقَ وَمَا شَهِدۡنَآ إِلَّا بِمَا عَلِمۡنَا وَمَا كُنَّا لِلۡغَيۡبِ
حَٰفِظِينَ ﴿٨١﴾ وَسۡـَٔلِ ٱلۡقَرۡيَةَ ٱلَّتِي كُنَّا فِيهَا وَٱلۡعِيرَ ٱلَّتِيٓ أَقۡبَلۡنَا فِيهَاۖ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿٨٢﴾

(80) ﴾*Lorsqu'ils eurent perdu tout espoir [de convaincre Joseph de libérer leur frère], ils se retirèrent pour se concerter. L'aîné dit : « Oubliez-vous que votre père a pris de vous un serment devant Allah, et [la promesse à laquelle] vous avez manqué autrefois à propos de Joseph ? Je ne quitterai pas ce pays, jusqu'à ce que mon père m'en donne la permission ou qu'Allah me le permette, et Il est le meilleur des juges.* (81) *Retournez auprès de votre père et dites-lui : « Père ! Ton fils a commis un vol. Nous n'attestons que ce que nous savons, et nous ne pouvions savoir ce qui était caché.* (82) *Interroge les gens du pays où nous étions, ainsi que la caravane dans laquelle nous sommes arrivés. Nous disons réellement la vérité. »*﴿

Lorsque les frères de Joseph eurent désespéré de libérer leur frère Benjamin qu'ils s'étaient engagés à ramener à leur père, et qu'ils ne purent s'y tenir, ﴾ils se retirèrent pour se concerter. L'aîné﴿ Ruben, qui leur suggéra de jeter Joseph dans le puits lorsqu'ils voulurent le tuer, leur dit : ﴾Oubliez-vous que votre père a pris de vous un serment devant Allah﴿ de le lui ramener, et vous voyez que cela vous est impossible, en plus du fait que vous l'avez privé de Joseph auparavant. ﴾Je ne quitterai pas ce pays, jusqu'à ce que mon père m'en donne la permission﴿ de retourner auprès de lui, satisfait de moi, ﴾ou qu'Allah me le permette﴿ par l'épée, ou encore : jusqu'à ce qu'Il me permette de ramener mon frère, ﴾et Il est le meilleur des juges.﴿ Puis, il leur ordonna d'informer leur père de ce qui était arrivé, à titre d'excuse auprès de lui et de preuve de leur innocence. ﴾Nous n'attestons que ce que nous savons﴿ Nous ne savions pas que ton fils avait volé. ﴾Interroge les gens du pays où nous étions﴿ l'Égypte, ﴾ainsi que la caravane dans laquelle nous sommes arrivés﴿ celle que nous avons accompagnée, sur notre sincérité, notre loyauté, notre préservation et garde [de notre frère], ﴾Nous disons réellement la vérité﴿ lorsque nous t'informons du fait qu'il a volé et qu'il a été pris pour ce vol.

قَالَ بَلۡ سَوَّلَتۡ لَكُمۡ أَنفُسُكُمۡ أَمۡرٗاۖ فَصَبۡرٞ جَمِيلٌۖ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَأۡتِيَنِي بِهِمۡ جَمِيعًاۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلۡعَلِيمُ
ٱلۡحَكِيمُ ﴿٨٣﴾ وَتَوَلَّىٰ عَنۡهُمۡ وَقَالَ يَٰٓأَسَفَىٰ عَلَىٰ يُوسُفَ وَٱبۡيَضَّتۡ عَيۡنَاهُ مِنَ ٱلۡحُزۡنِ فَهُوَ كَظِيمٞ ﴿٨٤﴾
قَالُواْ تَٱللَّهِ تَفۡتَؤُاْ تَذۡكُرُ يُوسُفَ حَتَّىٰ تَكُونَ حَرَضًا أَوۡ تَكُونَ مِنَ ٱلۡهَٰلِكِينَ ﴿٨٥﴾ قَالَ إِنَّمَآ أَشۡكُواْ
بَثِّي وَحُزۡنِيٓ إِلَى ٱللَّهِ وَأَعۡلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا تَعۡلَمُونَ ﴿٨٦﴾

(83) ﴾*Jacob leur dit : « Ce sont plutôt vos âmes vous ont inspiré cela. Il me faut faire preuve d'une belle patience. Mon espoir est qu'Allah me les ramène tous, car Il connaît [ma condition] et Il est sage [en ce qu'Il m'a décrété].* » (84) *Il se détourna d'eux et dit : « Que mon chagrin est grand pour Joseph ! » De tristesse, il perdit la vue, mais il contint [son immense peine].* (85) *[Ces fils lui] dirent : « Par Allah ! Tu ne cesseras d'évoquer Joseph, jusqu'à en dépérir ou en mourir.* » (86) *Il leur répondit : « Je ne me plains de mon déchirement et de mon chagrin qu'auprès d'Allah, et je sais d'Allah ce que vous ne savez pas.*﴿

Jacob dit à ses fils ce qu'il leur dit auparavant lorsqu'ils lui présentèrent la tunique de Joseph faussement maculée de sang : ﴾Ce sont plutôt vos âmes vous ont inspiré cela. Il me faut faire preuve d'une belle patience.﴿ Puis, il espéra qu'Allah lui ramène ses trois fils : Joseph, Benjamin et Ruben qui étaient restés en Égypte, attendant l'ordre d'Allah à son sujet : que son père agrée son retour ou qu'il délivre son frère discrètement. Et c'est pourquoi il dit : ﴾Il se peut qu'Allah me les ramène tous, car Il connaît [ma condition] et Il est sage﴿ en Ses actes, Son décret et Sa prédestination. ﴾Il se détourna d'eux et dit : « Que mon chagrin est grand pour Joseph ! Ce chagrin pour ces deux fils raviva ce chagrin enfoui. ﴾De tristesse, il perdit la vue, mais il contint [son immense peine].﴿ Il se tut sans se plaindre à aucune créature, ainsi que l'ont mentionné. À cet instant, ses fils eurent pitié de lui et lui dire par bienveillance et compassion : ﴾Par Allah ! Tu ne cesseras d'évoquer Joseph, jusqu'à en dépérir﴿ être sans force, ﴾ou mourir﴿ si tu continues ainsi, nous craignons que tu ne périsses. ﴾Il leur répondit : Je ne me plains de mon déchirement et de mon chagrin qu'auprès d'Allah, et je sais d'Allah ce que vous ne savez pas.﴿ J'espère de Lui tout bien et je sais que la vision de Joseph est véridique et que je me prosternerai devant lui.

يَٰبَنِيَّ ٱذْهَبُوا۟ فَتَحَسَّسُوا۟ مِن يُوسُفَ وَأَخِيهِ وَلَا تَا۟يْـَٔسُوا۟ مِن رَّوْحِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّهُۥ لَا يَا۟يْـَٔسُ مِن رَّوْحِ ٱللَّهِ إِلَّا ٱلْقَوْمُ
ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٧﴾ فَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَيْهِ قَالُوا۟ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْعَزِيزُ مَسَّنَا وَأَهْلَنَا ٱلضُّرُّ وَجِئْنَا بِبِضَٰعَةٍ مُّزْجَىٰةٍ فَأَوْفِ لَنَا
ٱلْكَيْلَ وَتَصَدَّقْ عَلَيْنَآ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَجْزِى ٱلْمُتَصَدِّقِينَ ﴿٨٨﴾

(87) ﴾*Mes enfants ! Partez vous enquérir de Joseph et de son frère. Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah, car seuls les mécréants désespèrent de la miséricorde d'Allah.* » (88) *Et lorsqu'ils s'introduisirent auprès de Joseph, ils dirent : « Ô Grand Intendant ! La famine nous a frappés, nous et notre famille ; et nous venons avec une marchandise sans grande valeur. Donne-nous une pleine mesure, et sois charitable envers nous, car Allah récompense ceux qui sont charitables !*﴿

Jacob (ﷺ) incita ses fils à parcourir la terre à la recherche de nouvelles de Joseph et de son frère Benjamin. Il les y encouragea, leur fit bonne annonce, et leur commanda de ne pas désespérer de la miséricorde d'Allah, de ne pas cesser d'espérer en Allah en ce qu'ils cherchent et visent, car seuls les mécréants perdent tout espoir en Allah. ﴾Et lorsqu'ils s'introduisirent auprès de Joseph﴿ ils retournèrent donc en Égypte auprès de Joseph : ﴾Ô Grand Intendant ! La famine nous a frappés, nous et notre famille ; et nous venons avec une marchandise sans grande valeur.﴿ Le montant de la nourriture que nous apportons pour l'échanger est faible. ﴾Donne-nous une pleine mesure﴿ accorde-nous pour cette valeur minime ce que tu nous accordais auparavant, ﴾et sois charitable envers nous﴿ rends-nous notre frère.

قَالَ هَلْ عَلِمْتُم مَّا فَعَلْتُم بِيُوسُفَ وَأَخِيهِ إِذْ أَنتُمْ جَٰهِلُونَ ﴿٨٩﴾ قَالُوٓا۟ أَءِنَّكَ لَأَنتَ يُوسُفُ ۖ قَالَ أَنَا
يُوسُفُ وَهَٰذَآ أَخِى ۖ قَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْنَآ ۖ إِنَّهُۥ مَن يَتَّقِ وَيَصْبِرْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ
﴿٩٠﴾ قَالُوا۟ تَٱللَّهِ لَقَدْ ءَاثَرَكَ ٱللَّهُ عَلَيْنَا وَإِن كُنَّا لَخَٰطِـِٔينَ ﴿٩١﴾ قَالَ لَا تَثْرِيبَ عَلَيْكُمُ ٱلْيَوْمَ ۖ
يَغْفِرُ ٱللَّهُ لَكُمْ ۖ وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٩٢﴾

(89) ﴿*Savez-vous ce que, dans votre ignorance, vous avez fait de Joseph et de son frère ?* (90) *– Serais-tu Joseph ?! – Je suis Joseph, et voici mon frère. Allah nous a comblés de Sa grâce. Pour celui qui craint [son Seigneur] et patiente, Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des bienfaisants.* (91) *– Par Allah ! Vraiment Allah t'a préféré à nous et nous étions fautifs.* (92) *– Aucun reproche ne vous sera fait en ce jour. Qu'Allah vous pardonne, car Il est le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde.*﴾

Lorsque ses frères évoquèrent à Joseph (ﷺ) ce qu'ils enduraient comme difficulté, gêne et disette, il se rappela son père et la peine qu'il éprouvait pour la perte de ses deux fils, alors que lui vivait dans le pouvoir et l'aisance. Il éprouva alors compassion, bienveillance, et miséricorde envers son père et ses frères, et il se présenta à eux : ﴿Savez-vous ce que, dans votre ignorance, vous avez fait de Joseph et de son frère ?﴾ comment vous les avez séparés, ﴿dans votre ignorance﴾ car c'est l'ignorance de la gravité du péché qui vous amenés à le commettre. ﴿Serais-tu Joseph ?﴾ ils s'étonnèrent de venir chez lui depuis deux ans ou plus, sans l'avoir reconnu, alors que lui les avait reconnus et dissimulait son identité. ﴿Je suis Joseph, et voici mon frère. Allah nous a comblés de Sa grâce﴾ en nous réunissant de nouveau après une longue séparation. ﴿Pour celui qui craint [son Seigneur] et patiente, Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des bienfaisants. 91. – Par Allah ! Vraiment Allah t'a préféré à nous et nous étions fautifs.﴾ Ils reconnurent ses mérites et sa supériorité sur eux en ce qui concerne le physique, le comportement, la richesse, la royauté, le pouvoir et la prophétie. Ils reconnurent qu'ils avaient mal agi envers lui et étaient fautifs. ﴿Aucun reproche ne vous sera fait en ce jour﴾ ni blâme ni remontrance aujourd'hui, et je ne vous mentionnerai plus votre péché à mon égard après ce jour. ﴿Qu'Allah vous pardonne, car Il est le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde.﴾

ٱذْهَبُوا۟ بِقَمِيصِى هَٰذَا فَأَلْقُوهُ عَلَىٰ وَجْهِ أَبِى يَأْتِ بَصِيرًا وَأْتُونِى بِأَهْلِكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩٣﴾ وَلَمَّا فَصَلَتِ ٱلْعِيرُ قَالَ أَبُوهُمْ إِنِّى لَأَجِدُ رِيحَ يُوسُفَ لَوْلَآ أَن تُفَنِّدُونِ ﴿٩٤﴾ قَالُوا۟ تَٱللَّهِ إِنَّكَ لَفِى ضَلَٰلِكَ ٱلْقَدِيمِ ﴿٩٥﴾

(93) ﴿*Prenez ma tunique que voici, et posez-la sur le visage de mon père, il recouvrera aussitôt la vue ; et amenez-moi toute votre famille. »* (94) *Lorsque la caravane quitta [l'Égypte], leur père dit : « Je sens l'odeur de Joseph ! Si vous n'étiez pas persuadés que je radote [vous me croiriez]. »* (95) *On lui répondit : « Par Allah ! Tu es encore dans ton égarement de jadis. »*﴾

Joseph leur dit : ﴿Prenez ma tunique que voici, et posez-la sur le visage de mon père, il recouvrera aussitôt la vue﴾ car il était devenu aveugle à force de pleurer. ﴿Et amenez-moi toute votre famille﴾ la famille de Jacob. ﴿Lorsque que la caravane quitta [l'Égypte], leur père﴾ Jacob (ﷺ) dit à ceux de ses fils qui étaient restés auprès de lui : ﴿Je sens l'odeur de Joseph ! Si vous n'étiez pas persuadés que je radote﴾ en attribuant cela à mon âge et à ma faiblesse. ﴿On lui répondit : « Par Allah ! Tu es encore dans ton égarement de jadis. »﴾ Ton ancienne erreur, ou encore : ton amour de Joseph que tu ne sais oublier et dont tu ne peux te consoler. Ils prononcèrent des propos graves qu'il ne convenait qu'ils tiennent à leur père et au prophète d'Allah.

فَلَمَّآ أَن جَآءَ ٱلْبَشِيرُ أَلْقَىٰهُ عَلَىٰ وَجْهِهِۦ فَٱرْتَدَّ بَصِيرًا ۖ قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ إِنِّىٓ أَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٩٦﴾ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا ٱسْتَغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَآ إِنَّا كُنَّا خَٰطِـِٔينَ ﴿٩٧﴾ قَالَ سَوْفَ أَسْتَغْفِرُ لَكُمْ رَبِّىٓ ۖ
إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٩٨﴾

(96) ﴿*Lorsqu'arriva le porteur de la bonne nouvelle, il posa la tunique sur le visage de Jacob qui recouvra aussitôt la vue, et dit : « Ne vous ai-je pas dit que je savais d'Allah ce que vous ne saviez pas ?* (97) *– Père ! Implore pour nous le pardon de nos péchés, car nous étions fautifs.* (98) *– J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur, car c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. »*﴾

Le porteur de la bonne nouvelle fut Judas le fils de Jacob, car c'est lui qui avait ramené la tunique de Joseph faussement maculée de sang, et il voulut se racheter ainsi. Il apporta donc la tunique, la posa sur le visage de son père, et celui-ci recouvra la vue. Il dit alors à ses fils : ﴿Ne vous ai-je pas dit que je savais d'Allah ce que vous ne saviez pas ?﴾ je savais qu'Allah me le rendrait et je vous ai dit : ﴿ Je sens l'odeur de Joseph ! Si vous n'étiez pas persuadés que je radote.﴾ À ce moment, ils dirent à leur père en demandant sa bienveillance : ﴿Père ! Implore pour nous le pardon de nos péchés, car nous étions fautifs. 98. – J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur, car c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux﴾ et Il pardonne à celui qui se repent devant Lui.

فَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيْهِ أَبَوَيْهِ وَقَالَ ٱدْخُلُوا۟ مِصْرَ إِن شَآءَ ٱللَّهُ ءَامِنِينَ ﴿٩٩﴾ وَرَفَعَ أَبَوَيْهِ عَلَى
ٱلْعَرْشِ وَخَرُّوا۟ لَهُۥ سُجَّدًا ۖ وَقَالَ يَٰٓأَبَتِ هَٰذَا تَأْوِيلُ رُءْيَٰىَ مِن قَبْلُ قَدْ جَعَلَهَا رَبِّى حَقًّا ۖ وَقَدْ أَحْسَنَ بِىٓ إِذْ
أَخْرَجَنِى مِنَ ٱلسِّجْنِ وَجَآءَ بِكُم مِّنَ ٱلْبَدْوِ مِنۢ بَعْدِ أَن نَّزَغَ ٱلشَّيْطَٰنُ بَيْنِى وَبَيْنَ إِخْوَتِىٓ ۚ إِنَّ رَبِّى لَطِيفٌ لِّمَا
يَشَآءُ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٠٠﴾

(99) ﴿*Lorsqu'ils approchèrent, Joseph [vint à leur rencontre], accueillit ses parents, et dit : « Entrez en Égypte, en toute sécurité, si Allah le veut ! »* (100) *Il fit asseoir ses parents sur le trône, et tous tombèrent prosternés devant lui. Il dit : « Père, voilà la réalisation du rêve que j'ai fait jadis. Mon Seigneur en a fait une vérité, et Il a été bon envers moi en me faisant sortir de prison et en vous faisant venir de la campagne, après que Satan ait suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est bienveillant [envers Ses serviteurs] pour ce qu'Il veut, car Il est l'Omniscient, le Sage.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne l'arrivée de Jacob chez Joseph – que les éloges d'Allah soient sur eux – en Égypte, après que ce dernier eut demandé à ses frères de lui ramener toute leur famille. Ils quittèrent tous Canaan en direction de l'Égypte. Lorsque Joseph (عليه السلام) fut informé de l'imminence de leur arrivée, il sortit pour les accueillir. Le roi ordonna à ses ministres et aux dignitaires d'accompagner Joseph pour accueillir Jacob, le Prophète d'Allah (عليه السلام) : ﴿Joseph [vint à leur rencontre], accueillit ses parents, et dit : Entrez en Égypte, en toute sécurité, si Allah le veut !﴾ préservés de ce que vous subissiez comme famine. ﴿Il éleva ses parents sur le trône﴾, il les fit asseoir sur son trône, ﴿et tous tombèrent prosternés devant lui﴾ son père, sa

mère et le reste de ses frères qui étaient au nombre de onze. Ceci était permis dans leur Loi, lorsqu'ils saluaient une personne importante, ils se prosternaient devant elle, et ceci fut permis depuis Adam (ﷺ) jusqu'à la Loi de Jésus (ﷺ) qui l'interdit, réservant exclusivement la prosternation au Seigneur (ﷻ). À ce moment, Joseph dit : ﴿Père, voilà la réalisation du rêve que j'ai fait jadis. Mon Seigneur en a fait une vérité﴾ une chose véridique et en voilà l'aboutissement. ﴿et Il a été bon envers moi en me faisant sortir de prison et en vous faisant venir de la campagne après que Satan ait suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est bienveillant [envers Ses serviteurs] pour ce qu'Il veut.﴾ Lorsqu'Il veut une chose, Il en prédestine les causes et en facilite la réalisation, ﴿car Il est l'Omniscient﴾ qui connaît les intérêts de Ses serviteurs, ﴿le Sage﴾ en Ses actes, Ses paroles, Son décret, Sa prédestination, et ce qu'Il choisit et veut.

۞ رَبِّ قَدْ ءَاتَيْتَنِي مِنَ ٱلْمُلْكِ وَعَلَّمْتَنِي مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ ۚ فَاطِرَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَنتَ وَلِيِّۦ فِي ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۖ تَوَفَّنِي مُسْلِمًا وَأَلْحِقْنِي بِٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٠١﴾

(101) ﴿*Seigneur ! Tu m'as accordé une part de royauté et enseigné une partie de l'interprétation des rêves. Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon Maître, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fais-moi rejoindre les pieux. »*﴾

Telle est l'invocation de Joseph, le véridique, qu'il adressa à son Seigneur, une fois qu'Il paracheva Ses bienfaits sur lui, en le réunissant avec ses parents et ses frères et en lui faisant don de la prophétie et de la royauté. Il demanda à son Seigneur, de la même façon qu'Il paracheva sur lui Son bienfait ici-bas, de le poursuivre dans l'au-delà, de le faire mourir totalement soumis, et lui faire rejoindre les pieux que sont ses frères parmi les prophètes et les messagers, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous.

ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ ۖ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ أَجْمَعُوٓا۟ أَمْرَهُمْ وَهُمْ يَمْكُرُونَ ﴿١٠٢﴾ وَمَآ أَكْثَرُ ٱلنَّاسِ وَلَوْ حَرَصْتَ بِمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٣﴾ وَمَا تَسْـَٔلُهُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۚ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٤﴾

(102) ﴿*Ce sont là des récits [que tu] ignorais et que Nous te révélons, car tu n'étais pas parmi [les frères de Joseph] lorsqu'ils complotèrent contre lui.* (103) *Et quelque effort que tu puisses déployer, la plupart des hommes ne croiront pas.* (104) *Tu ne leur demandes pourtant aucun salaire pour cela, car ce n'est qu'un rappel adressé à l'univers.*﴾

Ce récit et d'autres semblables relèvent, ô Muhammad, des récits passés que tu ignorais ﴿et que Nous te révélons﴾ pour t'enseigner à travers eux, en raison de ce qu'ils recèlent comme enseignements pour toi et exhortations pour ceux qui s'opposent à toi. ﴿tu n'étais pas parmi eux lorsque [les frères de Joseph] complotèrent contre lui﴾ avec l'intention de le jeter dans le puits, mais Nous te l'avons appris par révélation de Notre part. Allah (ﷻ) dit qu'il est Son Messager et qu'Il lui a révélé des récits passés comportant des enseignements pour les hommes, ainsi que leur salut dans leur religion et leur vie d'ici-bas, mais malgré tout : ﴿quelque effort que tu puisses déployer, la plupart des hommes ne croiront pas.﴾ Tu ne leur demandes, ô Muhammad, aucun salaire pour ce conseil et appel au bien et à la droiture. Au

contraire, tu le fais pour la Face d'Allah et par conseil envers Ses créatures, ﴾car ce n'est qu'un rappel adressé à l'univers﴿ par lequel les hommes se rappellent, se guident et parviennent au salut, ici-bas et dans l'au-delà.

وَكَأَيِّن مِّنْ ءَايَةٍ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَمُرُّونَ عَلَيْهَا وَهُمْ عَنْهَا مُعْرِضُونَ ﴿١٠٥﴾ وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُم بِٱللَّهِ
إِلَّا وَهُم مُّشْرِكُونَ ﴿١٠٦﴾ أَفَأَمِنُوٓا۟ أَن تَأْتِيَهُمْ غَٰشِيَةٌ مِّنْ عَذَابِ ٱللَّهِ أَوْ تَأْتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٠٧﴾

(105) ﴾*Que de signes [de l'unicité d'Allah] dans les cieux et sur la terre devant lesquels les hommes passent mais desquels ils se détournent !* (106) *Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en Lui donnant des associés.* (107) *Sont-ils à l'abri que le châtiment d'Allah ne les recouvre ou que l'Heure ne les surprenne, sans qu'ils ne s'y attendent ?*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le fait que la plupart des hommes négligent la réflexion sur les signes d'Allah et les preuves de Son Unicité, en ce qu'Il a créé dans les cieux et sur la terre ﴾Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en Lui donnant des associés﴿ Si on leur demande : qui a créé les cieux, la terre et les montagnes ? Ils répondent : « Allah ! » Et malgré tout, ils Lui associent. ﴾Sont-ils à l'abri que le châtiment d'Allah ne les recouvre ?﴿ Ces polythéistes sont-ils à l'abri qu'un châtiment d'Allah ne les recouvre d'où ils ne s'attendent pas ?

قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾

(108) ﴾*Dis : « Voici ma voie : j'appelle [les hommes] à Allah, avec discernement, moi et ceux qui me suivent. Gloire et pureté à Allah [qui n'a aucun associé], et je ne suis point du nombre des polythéistes. »*﴿

Allah (ﷻ) dit à Son Messager envoyé aux deux pesants : les djinns et les hommes, en lui ordonnant d'informer : ceci est ma voie, mon chemin et ma Sunna, l'appel à l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, Seul et sans associé. Il appelle ainsi à Allah avec clairvoyance, certitude et preuves manifestes, lui et tous ceux qui le suivent appellent à ce à quoi a appelé le Messager d'Allah (ﷺ) avec clairvoyance, certitude, et preuves manifestes, rationnelles et légales. ﴾Gloire et pureté à Allah﴿ j'exempte Allah, L'exalte, Le glorifie et L'innocente d'avoir un associé, un semblable, un égal, un fils, un père, une compagne, un second ou un conseiller ! Infinie est la bénédiction de Son Nom, qu'Il soit élevé, exempté et purifié de tout cela !

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِم مِّنْ أَهْلِ ٱلْقُرَىٰٓ ۗ أَفَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ
كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۗ وَلَدَارُ ٱلْءَاخِرَةِ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٠٩﴾

(109) ﴾*Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes choisis parmi les habitants des cités, auxquels Nous révélons [Notre message]. [Ceux qui te démentent] n'ont-ils pas parcouru la terre et vu quel fut le sort de leurs prédécesseurs ? La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Ne raisonnerez-vous donc pas ?*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il n'a envoyé de messagers que parmi les hommes et non les femmes, ﴾ pris parmi les habitants des cités﴿ et non des cieux comme vous le

dites, les habitants des villes et non ceux des déserts qui sont les plus durs des hommes en leur nature et leur comportement. ﴾N'ont-ils pas parcouru la terre﴿ ceux qui te démentent, ô Muhammad, ﴾et vu quel fut le sort de leurs prédécesseurs ?﴿ parmi les communautés qui ont renié les messagers, comment Allah les a anéanties, et un sort semblable est réservé aux mécréants. S'ils écoutaient les récits de ces événements, ils verraient qu'Allah a anéanti les mécréants et sauvé les croyants, et telle est Sa Loi universelle en Sa création : ﴾La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah].﴿ Tout comme Nous avons sauvé les croyants ici-bas, Nous leur avons écrit le salut dans l'au-delà qui est meilleur pour eux que ce bas-monde.

حَتَّىٰٓ إِذَا ٱسْتَيْـَٔسَ ٱلرُّسُلُ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُمْ قَدْ كُذِبُوا۟ جَآءَهُمْ نَصْرُنَا فَنُجِّىَ مَن نَّشَآءُ ۖ وَلَا يُرَدُّ بَأْسُنَا عَنِ ٱلْقَوْمِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿١١٠﴾

(110) ﴾*[Nous n'avons châtié ces communautés mécréantes] que lorsque les messagers avaient désespéré [de les voir croire] et que [leurs peuples] pensaient qu'on leur avait menti. Nous envoyions alors Notre secours, et Nous sauvions qui Nous voulions ; et rien ne saurait détourner Notre châtiment de ceux qui se rendent coupables [de mécréance].*﴿

Allah (ﷻ) informe que Son secours descend sur Ses messagers – que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous – lorsque la situation devient difficile et au moment où on attend le plus la délivrance d'Allah (ﷻ), comme dans Sa Parole :

وَزُلْزِلُوا۟ حَتَّىٰ يَقُولَ ٱلرَّسُولُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ مَتَىٰ نَصْرُ ٱللَّهِ ۗ

﴾Ils furent ébranlés, au point que le Messager et ceux qui croyaient avec lui dirent : « À quand le secours d'Allah ? »﴿[1]

﴾et que [leurs peuples] pensaient qu'on leur avait menti﴿ Lorsque les messagers désespéraient voir leur peuple leur répondre favorablement, et que leur peuple pensait que les messagers leur avaient menti, survenait alors le secours d'Allah. ﴾Nous sauvions qui Nous voulions﴿ [Nous sauvions les Messagers et qui Nous voulions parmi Nos serviteurs croyants. À ce moment, ﴾rien ne saurait détourner Notre châtiment de ceux qui se rendent coupables [de mécréance].﴿ et s'opposent à leurs messagers et à ce qu'ils apportent venant d'Allah.]

لَقَدْ كَانَ فِى قَصَصِهِمْ عِبْرَةٌ لِّأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ۗ مَا كَانَ حَدِيثًا يُفْتَرَىٰ وَلَٰكِن تَصْدِيقَ ٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ وَتَفْصِيلَ كُلِّ شَىْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿١١١﴾

(111) ﴾*Il est dans les récits [des messagers] des enseignements pour ceux qui raisonnent. Ce Livre n'est point un récit inventé mais une confirmation [des Livres] qui l'ont précédé, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour ceux qui y croient.*﴿

Dans les récits des messagers avec leurs peuples et la manière dont Nous avons sauvé les croyants et anéanti les mécréants, il est ﴾des enseignements pour ceux qui raisonnent. Ce Livre n'est point un récit inventé﴿ ce Coran ne saurait provenir d'autre

[1] *Al-Baqarah*, v.214.

qu'Allah et être inventé, ﴾mais est une confirmation [des Livres] qui l'ont précédé﴿ des Livres révélés dont il confirme ce qu'ils comportent d'authentique et infirme ce qu'ils comportent comme altérations et transformations, abrogeant certaines choses et en confirmant d'autres. ﴾il est un exposé détaillé de toute chose﴿ de ce qui est licite et illicite, recommandé et réprouvé, et d'autres choses encore qui relèvent des adorations, des obligations et des recommandations, ainsi que de l'interdiction des choses illicites et de ce qui s'y rapportent parmi ce qui est réprouvé. Il informe également de choses de l'Invisible à venir, de manière globale et détaillée, tout comme il informe concernant le Seigneur, en Ses Noms et Attributs, et en L'exemptant de toute similitude avec les créatures. C'est pourquoi il est ﴾un guide et une miséricorde pour ceux qui y croient﴿ par lequel leurs cœurs passent de l'égarement à la droiture, du faux à la vérité, et par lequel ils recherchent la miséricorde du Seigneur des créatures, ici-bas et au Jour de la Résurrection.

Sourate 13

AR-RAᶜD - الرعد

Le Tonnerre. (Médinoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓرۚ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِۗ وَٱلَّذِىٓ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ٱلْحَقُّ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١﴾

(1) ﴿*[Les lettres] Alif, Lâm, Mîm, Râ. Voici les versets du Livre ; et ce qui t'a été révélé par ton Seigneur est la vérité, mais la plupart des hommes n'y croient pas.*﴾

Nous avons déjà mentionné les lettres séparées au début de sourate *al-baqarah.* ﴿Voici les versets du Livre﴾ le Coran qu'Il décrit ensuite : ﴿ce qui t'a été révélé par ton Seigneur﴾ ô Muhammad, ﴿est la vérité, mais la plupart des hommes n'y croient pas.﴾ Malgré cette preuve manifeste, cette clarté et évidence, la plupart d'entre eux ne croient pas, en raison de ce qu'ils portent en eux comme opposition, entêtement et hypocrisie.

ٱللَّهُ ٱلَّذِى رَفَعَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ بِغَيْرِ عَمَدٍ تَرَوْنَهَاۖ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِۖ وَسَخَّرَ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَۖ كُلٌّ يَجْرِى لِأَجَلٍ مُّسَمًّىۚ يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ يُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُم بِلِقَآءِ رَبِّكُمْ تُوقِنُونَ ﴿٢﴾

(2) ﴿*C'est Allah qui a élevé les cieux sans piliers visibles, puis Il s'est établi au-dessus du Trône. Il a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé. Il administre toute chose et expose en détail les signes [de Son unicité] afin que vous soyez convaincus de la rencontre de votre Seigneur.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la perfection de Sa puissance et l'immensité de Son pouvoir. Par Sa permission et Son ordre, Il a élevé les cieux sans piliers. Par Sa permission et la sujétion à Son ordre, Il a élevé les cieux au-dessus de la terre, d'une distance qui ne saurait être atteinte et mesurée. ﴿puis Il s'est établi sur le Trône﴾ ce qui a précédemment été expliquée dans sourate *al-aᶜrâf*, et cela doit être transmis comme cela est parvenu, sans interroger sur le comment, sans comparaison, sans négation et sans anthropomorphisme, qu'Allah soit élevé très au-dessus de cela.﴿Il a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé.﴾ Ils cheminent vers leur fin lorsque surviendra la Résurrection. On a dit que cela désignait le lieu qui leur est assigné, sous le Trône. Allah (ﷻ) a mentionné le soleil et la lune car ils sont les plus apparents des sept astres en orbite qui sont plus nobles et plus éminents que les astres fixes. Ainsi, s'Il a soumis ceux-ci, c'est a fortiori le cas pour les autres astres. ﴿Il expose en détail les signes [de Son Unicité] afin que vous soyez convaincus de la rencontre de votre Seigneur.﴾ Il expose les signes et preuves qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et qu'Il recommence la création lorsqu'Il le veut, comme Il l'a créée la première fois.

وَهُوَ ٱلَّذِى مَدَّ ٱلْأَرْضَ وَجَعَلَ فِيهَا رَوَٰسِىَ وَأَنْهَٰرًا ۖ وَمِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ جَعَلَ فِيهَا زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ ۖ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ ۚ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٣﴾ وَفِى ٱلْأَرْضِ قِطَعٌ مُّتَجَٰوِرَٰتٌ وَجَنَّٰتٌ مِّنْ أَعْنَٰبٍ وَزَرْعٌ وَنَخِيلٌ
صِنْوَانٌ وَغَيْرُ صِنْوَانٍ يُسْقَىٰ بِمَآءٍ وَٰحِدٍ وَنُفَضِّلُ بَعْضَهَا عَلَىٰ بَعْضٍ فِى ٱلْأُكُلِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ
يَعْقِلُونَ ﴿٤﴾

(3) ﴾*C'est Lui qui a étendu la terre et y a établi montagnes et rivières, ainsi que chaque espèce de fruits par couples. Il couvre le jour de la nuit. Il est en cela des preuves pour ceux qui réfléchissent.* (4) *Il est sur terre des parcelles voisines, des jardins plantés de vignes, de céréales et de palmiers, groupés ou espacés ; et bien qu'ils soient arrosés de la même eau, Nous rendons le goût de certains meilleur que celui d'autres. Il y a bien là des preuves pour ceux qui raisonnent.*﴿

Après avoir mentionné le monde des cieux, Allah mentionne Son pouvoir, Sa sagesse et Sa perfection concernant le monde terrestre : ﴾C'est Lui qui a étendu la terre﴿ qui a fait qu'elle soit vaste et large en sa longueur et sa largeur, l'a fermement établie par des montagnes ancrées et élevées ; et y a fait couler rivières, cours d'eau et sources afin d'arroser ce qu'Il y a fait pousser comme fruits aux couleurs, formes, goûts et odeurs variés, en couple pour chaque espèce. ﴾Il couvre le jour de la nuit ﴿ chacun d'eux poursuit l'autre sans cesse : l'un disparaît et l'autre le recouvre, lorsque l'un prend fin l'autre le remplace. Ainsi, Il administre le temps comme Il administre les lieux et les habitants. ﴾Il est en cela des preuves pour ceux qui réfléchissent﴿ dans les signes d'Allah, Sa sagesse et Ses preuves. ﴾Il est sur terre des parcelles voisines﴿, des terres contiguës : l'une étant bonne et fertile, donnant ce qui profite aux hommes, alors que l'autre est marécageuse, saumâtre et infertile. ﴾des jardins plantés de vignes, de céréales et de palmiers, groupés ou espacés﴿ *groupés* désigne les plantes poussant à partir d'une même racine, comme les grenades, les figues, certaines variétés de palmiers, et d'autres ; alors qu'*espacés* désigne ce qui pousse à partir d'une seule racine, comme l'ensemble des arbres. C'est pourquoi on dit que l'oncle paternel est *issu de la même racine* que le père.[1] ﴾et bien qu'ils soient arrosés de la même eau, Nous rendons le goût de certains meilleur que celui d'autres.﴿ Ceci désigne la diversité dans les variétés de fruits et des cultures, en leurs formes, leurs couleurs, leurs goûts, leurs odeurs, leurs feuilles et leurs fleurs. Certains sont très sucrés et d'autres très acides, certains très amers et d'autres âcres, certains sont doux et d'autres réunissent ceci et cela avant de se transformer en un autre goût par la permission d'Allah (ﷻ). Certains sont jaunes et d'autres rouges, blancs, noirs, ou bleus. Il est en cela des signes pour celui qui en est conscient, et ceci compte parmi les plus grandes preuves de l'existence de Celui qui l'a créé et décidé, Celui qui par Sa puissance a distingué les choses et les a créées selon Sa volonté : ﴾Il est en cela des preuves pour ceux qui raisonnent.﴿

۞ وَإِن تَعْجَبْ فَعَجَبٌ قَوْلُهُمْ أَءِذَا كُنَّا تُرَٰبًا أَءِنَّا لَفِى خَلْقٍ جَدِيدٍ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ
ٱلْأَغْلَٰلُ فِىٓ أَعْنَاقِهِمْ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٥﴾

[1] Muslim (983).

(5) ﴿*Et si tu t'étonnes [qu'ils te démentent], plus étonnant encore est qu'ils disent : « Quand nous serons poussière, serons-nous vraiment ressuscités ? » Voilà ceux qui ont renié leur Seigneur et qui porteront des carcans à leur cou. Ce sont eux les hôtes de l'Enfer où ils demeureront éternellement.*﴾

﴿Et si tu t'étonnes﴾ que ces polythéistes démentent la Résurrection malgré ce qu'ils voient comme signes d'Allah et preuves dans Sa création du fait qu'Il est omnipotent, et bien qu'ils reconnaissent qu'Il a commencé la création des choses, en les faisant exister à partir du néant. Après cela, ils démentent malgré tout ce dont Il informe quant au fait qu'Il va de nouveau créer le monde. Ils ont pourtant reconnu et vu ce qui est plus étonnant que ce qu'ils renient. Il est donc étonnant qu'ils disent : ﴿Quand nous serons poussière, serons-nous vraiment ressuscités ?﴾ Ceci, alors que tout savant et homme sensé sait que la création des cieux et de la terre est plus grande que celle de l'homme, et qu'Il est facile à Celui qui a créé la première fois de recommencer. Puis Il décrit ceux qui démentent : ﴿Voilà ceux qui ne croient pas en leur Seigneur et qui porteront des carcans à leur cou﴾ avec lesquels ils seront traînés en Enfer. ﴿Ce sont eux les hôtes de l'Enfer où ils demeureront éternellement.﴾ ils y resteront pour l'éternité, sans jamais le quitter.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِٱلسَّيِّئَةِ قَبْلَ ٱلْحَسَنَةِ وَقَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِمُ ٱلْمَثُلَٰتُ ۗ وَإِنَّ رَبَّكَ لَذُو مَغْفِرَةٍ لِّلنَّاسِ عَلَىٰ ظُلْمِهِمْ ۖ وَإِنَّ رَبَّكَ لَشَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٦﴾

(6) ﴿*Ils te demandent [par déni et moquerie] de hâter la survenue du châtiment plutôt que le salut, alors qu'avant eux des châtiments exemplaires se sont abattus. Ton Seigneur demeure indulgent envers les hommes, malgré leur transgression, et ton Seigneur est dur en punition.*﴾

Ceux qui te démentent ﴿te demandent [par moquerie] de hâter la survenue du châtiment plutôt que le salut﴾ en raison de la force de leur démenti, de leur mécréance et de leur obstination. ﴿alors qu'avant eux des châtiments exemplaires se sont abattus﴾ Nous avons fait s'abattre Notre châtiment sur les communautés précédentes et avons fait d'elles des exemples et exhortations pour qui sait les considérer. Puis Allah (ﷻ) mentionne que sans Sa mansuétude et Son indulgence, Il aurait hâté leur châtiment. ﴿Ton Seigneur demeure indulgent envers les hommes, malgré leur transgression.﴾ Il pardonne aux hommes, passe outre et les couvre, bien qu'ils transgressent et fautent nuit et jour. Puis, Il lie à cela le fait qu'Il est dur en punition afin d'équilibrer l'espoir et la crainte.

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦٓ ۗ إِنَّمَآ أَنتَ مُنذِرٌ ۖ وَلِكُلِّ قَوْمٍ هَادٍ ﴿٧﴾

(7) ﴿*Les mécréants disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un signe [autre que ceux qu'il a produit] de la part de son Seigneur ? » Tu n'es qu'un avertisseur, et chaque peuple a un guide.*﴾

Les polythéistes disent, par mécréance et entêtement : « Pourquoi ne nous apporte-t-il pas de signe de son Seigneur semblable à ceux des messagers précédents ? » Tout comme ils ont exigé de lui qu'ils transforment le mont Safâ en or, fasse disparaître les montagnes en mettant à leur place des prairies et rivières. ﴿Tu n'es qu'un avertisseur﴾, il ne t'incombe que de transmettre le message d'Allah dont Il t'a chargé, ﴿et chaque peuple a un guide﴾ un prophète.

ٱللَّهُ يَعۡلَمُ مَا تَحۡمِلُ كُلُّ أُنثَىٰ وَمَا تَغِيضُ ٱلۡأَرۡحَامُ وَمَا تَزۡدَادُۖ وَكُلُّ شَيۡءٍ عِندَهُۥ بِمِقۡدَارٍ ﴿٨﴾ عَٰلِمُ ٱلۡغَيۡبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ٱلۡكَبِيرُ ٱلۡمُتَعَالِ ﴿٩﴾

(8) ﴾*Allah sait ce que porte chaque femelle, et de combien la période de gestation dans les matrices est écourtée ou prolongée, car toute chose est décrétée auprès de Lui selon une mesure déterminée.* (9) *Il est Celui qui connaît parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent, le Grand, le Sublime.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la perfection de Sa science à laquelle rien n'échappe, Il cerne tout ce que porte toute femme comme mâles ou femelles, beaux ou laids, malheureux ou bienheureux, à l'existence longue ou courte ; ﴾et de combien la période de gestation dans les matrices est écourtée﴿ par une fausse couche ﴾ou prolongée﴿ à terme jusqu'à donner naissance à un enfant totalement constitué. Certaines femmes sont enceintes dix mois et d'autres neuf mois. Certaines ont une grossesse prolongée, et d'autres écourtée, et tout ceci se fait en en toute connaissance d'Allah. ﴾toute chose est décrétée auprès de Lui selon une mesure déterminée﴿ Allah a écrit la subsistance et l'existence de Ses créatures, pour un délai déterminé. ﴾Il est Celui qui connaît parfaitement ce qui relève de l'Invisible et ce qui est apparent.﴿ Il connaît tout ce que les hommes voient et tout ce qui leur échappent. Rien ne Lui échappe, Lui ﴾le Grand﴿ qui est plus grand que toute chose, ﴾le Sublime﴿ au-dessus de toute chose. Il cerne toute chose de Sa science et domine toute chose, les cous s'inclinent devant Lui, et les créatures Lui sont soumises, de gré ou de force.

سَوَآءٌ مِّنكُم مَّنۡ أَسَرَّ ٱلۡقَوۡلَ وَمَن جَهَرَ بِهِۦ وَمَنۡ هُوَ مُسۡتَخۡفِۭ بِٱلَّيۡلِ وَسَارِبُۢ بِٱلنَّهَارِ ﴿١٠﴾ لَهُۥ مُعَقِّبَٰتٞ مِّنۢ بَيۡنِ يَدَيۡهِ وَمِنۡ خَلۡفِهِۦ يَحۡفَظُونَهُۥ مِنۡ أَمۡرِ ٱللَّهِۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُغَيِّرُ مَا بِقَوۡمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُواْ مَا بِأَنفُسِهِمۡۗ وَإِذَآ أَرَادَ ٱللَّهُ بِقَوۡمٖ سُوٓءٗا فَلَا مَرَدَّ لَهُۥۚ وَمَا لَهُم مِّن دُونِهِۦ مِن وَالٍ ﴿١١﴾

(10) ﴾*Point de différence [pour Allah] entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la divulgue ; entre celui qui se cache dans la nuit et celui qui se manifeste au grand jour.* (11) *L'homme a [autour] de lui des anges qui se relaient et veillent sur lui par ordre d'Allah. Allah n'altère la condition des gens que si eux-mêmes l'altèrent. Et lorsqu'Allah veut infliger un mal à un peuple, nul ne peut le repousser, et ils n'ont en dehors de Lui aucun protecteur.*﴿

Allah (ﷻ) informe du fait que Sa science cerne toutes Ses créatures et que sont semblables, pour Lui, celui qui dissimule sa pensée et celui qui la divulgue, car rien ne Lui échappe, ﴾celui qui se cache dans la nuit﴿ au fond de sa maison, dans les ténèbres de la nuit, ﴾et celui qui se manifeste au grand jour﴿ et marche dans la clarté du jour. Tous deux sont semblables devant la science d'Allah. ﴾L'homme a autour de lui des anges qui se relaient﴿ des gardiens de nuit et des gardiens de jour, qui le protègent des torts et sinistres. De même d'autres anges se relaient pour consigner les actes, bons et mauvais ; ﴾et veillent sur lui par ordre d'Allah﴿ ils le protègent de l'ordre d'Allah, ainsi tout fils d'Adam a avec lui un ange qui le protège jusqu'à ce qu'il le livre à ce qui lui est destiné. [﴾Allah n'altère la condition des gens﴿ qu'il s'agisse de la préservation ou d'un bienfait, si bien qu'Il le fait disparaître et les anéantit, ﴾que si eux-mêmes l'altèrent﴿ en transgressant mutuellement les uns contre les autres, si bien qu'ils méritent de voir s'abattre sur eux Son châtiment et de voir

Son bienfait disparaître. ﴿Et lorsqu'Allah veut infliger un mal à un peuple, nul ne peut le repousser.﴾ Si Allah veut anéantir et humilier ici-bas ceux qui se dissimulent dans les ténèbres de la nuit ou ceux qui se manifestent en plein jour, ﴿nul ne peut le repousser﴾ personne en dehors d'Allah n'en est capable, ﴿et ils n'ont en dehors de Lui aucun protecteur﴾ personne qui puisse les administrer et leur épargner ce châtiment.]

هُوَ ٱلَّذِى يُرِيكُمُ ٱلْبَرْقَ خَوْفًا وَطَمَعًا وَيُنشِئُ ٱلسَّحَابَ ٱلثِّقَالَ ﴿١٢﴾ وَيُسَبِّحُ ٱلرَّعْدُ بِحَمْدِهِۦ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ مِنْ خِيفَتِهِۦ وَيُرْسِلُ ٱلصَّوَٰعِقَ فَيُصِيبُ بِهَا مَن يَشَآءُ وَهُمْ يُجَٰدِلُونَ فِى ٱللَّهِ وَهُوَ شَدِيدُ ٱلْمِحَالِ ﴿١٣﴾

(12) ﴿*C'est Lui qui vous fait voir l'éclair vous inspirant crainte et espoir, et qui forme les nuages chargés [de pluie].* (13) *Le tonnerre célèbre Sa louange, ainsi que les anges, par crainte de Lui. Il lance la foudre qui frappe qui Il veut, et malgré tout, ils polémiquent au sujet d'Allah, alors que Sa force est immense.*﴾

C'est Allah (ﷻ) qui envoie l'éclair, la lumière éclatante que l'on voit à travers les nuages, ﴿vous inspirant crainte et espoir﴾ crainte pour le voyageur, qui redoute le tort et la difficulté que cela entraine, et espoir pour celui qui est à demeure et espère sa bénédiction et son utilité, et qui aspire à en obtenir la subsistance d'Allah. ﴿et qui forme les nuages chargés [de pluie]﴾ Il les créé de nouveau, et en raison de la grande quantité d'eau qu'ils contiennent, ils sont lourds et proches de la terre. ﴿Le tonnerre célèbre Sa louange﴾ comme Il dit :

وَإِن مِّن شَىْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِۦ

﴿Il n'est rien dans la création qui ne célèbre Sa louange.﴾[1]

﴿C'est Lui qui lance la foudre qui frappe qui Il veut.﴾ Il l'envoie pour punir qui Il veut, et c'est pourquoi elle s'abattra souvent à la fin des temps. ﴿et malgré tout, ils polémiquent au sujet d'Allah.﴾ Ils doutent de Son immensité et du fait qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui ; ﴿alors que Sa force est immense﴾ dans Son châtiment infligé à celui qui transgresse envers Lui et s'entête dans la mécréance.

لَهُۥ دَعْوَةُ ٱلْحَقِّ وَٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَسْتَجِيبُونَ لَهُم بِشَىْءٍ إِلَّا كَبَٰسِطِ كَفَّيْهِ إِلَى ٱلْمَآءِ لِيَبْلُغَ فَاهُ وَمَا هُوَ بِبَٰلِغِهِۦ وَمَا دُعَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ إِلَّا فِى ضَلَٰلٍ ﴿١٤﴾

(14) ﴿*À Lui seul revient l'appel de vérité. Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon ; [les polythéistes] sont semblables à celui qui tend ses mains vers l'eau [et l'invoque] afin qu'elle parvienne [d'elle-même] à sa bouche, alors qu'elle n'y parviendra jamais. L'invocation des mécréants n'est que pure perte.*﴾

﴿À Lui seul revient l'appel de vérité﴾ l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah. ﴿Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui﴾ l'exemple de ceux qui invoquent de fausses divinités en dehors d'Allah, ﴿sont semblables à celui qui tend ses mains vers l'eau [et l'invoque] afin qu'elle parvienne [d'elle-même] à sa

[1] *Al-Isrâ'*, v.44.

bouche.﴾ Celui qui tend ses mains, soit en tentant de la saisir, soit en faisant un geste lointain ne pourra jamais profiter de l'eau qui ne parviendra jamais à sa bouche ; et il en est de même pour ces polythéistes qui adorent d'autres divinités en dehors d'Allah. Ils ne tireront jamais aucun profit de ces fausses divinités, ici-bas ou dans l'au-delà, et c'est pourquoi Il dit : ﴾L'invocation des mécréants n'est que pure perte.﴿

وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَن فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَظِلَالُهُم بِالْغُدُوِّ وَالْآصَالِ ۩ ﴿١٥﴾

(15) ﴾*Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre se soumet à Allah, de gré ou de force, ainsi que leurs ombres, en début et en fin de journée.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Son immensité et Son pouvoir qui ont soumis et assujetti toute chose, et c'est pourquoi toute chose se prosterne devant Lui, de bon gré pour les croyants, et malgré eux pour les mécréants ; ﴾ainsi que leur ombre, en début et fin de journée﴿

قُلْ مَن رَّبُّ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ قُلِ اللَّهُ ۚ قُلْ أَفَاتَّخَذْتُم مِّن دُونِهِ أَوْلِيَاءَ لَا يَمْلِكُونَ لِأَنفُسِهِمْ نَفْعًا وَلَا ضَرًّا ۚ قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الْأَعْمَىٰ وَالْبَصِيرُ أَمْ هَلْ تَسْتَوِي الظُّلُمَاتُ وَالنُّورُ ۗ أَمْ جَعَلُوا لِلَّهِ شُرَكَاءَ خَلَقُوا كَخَلْقِهِ فَتَشَابَهَ الْخَلْقُ عَلَيْهِمْ ۚ قُلِ اللَّهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ الْوَاحِدُ الْقَهَّارُ ﴿١٦﴾

(16) ﴾*Demande-leur : « Qui est le Seigneur des cieux et de la terre ? » Réponds : « Allah !» Dis : « Prendrez-vous en dehors de Lui des maîtres qui ne peuvent pour eux-mêmes ni bien ni mal ? » Dis : « L'aveugle est-il semblable à celui qui voit ? Les ténèbres sont-elles semblables à la lumière ?» Ont-ils attribué à Allah des associés qui créent comme Lui-même a créé, de sorte que les deux créations se confondent à leurs yeux ? Dis-leur : « Allah est le Créateur de toute chose ! Il est l'Unique, le Dominateur suprême ! »*﴿

Allah (ﷻ) établit qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, car les polythéistes reconnaissaient que c'est Lui qui a créé les cieux et la terre et qu'Il est leur Seigneur et administrateur. Malgré tout, ils ont pris en dehors de Lui des maîtres qu'ils adorent et qui sont ces divinités qui ne possèdent ni pour elles-mêmes ni, a fortiori, pour leurs adorateurs, ﴾ni bien ni mal﴿ elles ne peuvent susciter aucun bien et ne repoussent aucun mal. Sont-ils donc semblables celui qui adore ces divinités en dehors d'Allah et celui qui adore Allah seul, sans rien Lui associer, et qui chemine sur une lumière venant de son Seigneur ? ﴾Dis : « L'aveugle est-il semblable à celui qui voit ? Les ténèbres sont-elles semblables à la lumière ? » Ont-ils attribué à Allah des associés qui créent comme Lui-même a créé, de sorte que les deux créations se confondent à leurs yeux ?﴿ Ces polythéistes ont-ils inventé des divinités rivalisant avec le Seigneur et semblables à Lui dans la création, si bien qu'elles créent comme Lui, et que les deux créations se confondent à leurs yeux, ne sachant qu'elle est la création d'un autre ? Il n'en est rien, car rien ne Lui ressemble et ne Lui est semblable, Il n'a ni associé, ni égal, ni second, ni fils ni compagne. Qu'Il soit élevé très au-dessus de cela. Ces polythéistes ont adoré en dehors de Lui des divinités dont ils reconnaissent qu'elles sont créées par Lui et soumises à Lui, comme ils disaient dans leur *talbiyah* : «Me voici soumis, Tu n'as aucun associé, sauf un associé qui T'appartient, que Tu possèdes et qui ne possède rien ! » Allah (ﷻ) réprouva cela, car ils y ont cru, alors que personne n'intercède auprès de Lui qu'avec Sa permission. Si

tous sont des serviteurs, pourquoi les uns adorent-ils les autres, sans aucune preuve, mais uniquement par avis, invention et innovation ? Il a envoyé Ses Messagers, du premier au dernier, pour les mettre en garde contre cela, et leur interdire d'adorer autre qu'Allah. Mais ils les ont démentis et se sont opposés à eux. Le châtiment s'est alors inévitablement abattu sur eux.

أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَسَالَتْ أَوْدِيَةٌۢ بِقَدَرِهَا فَٱحْتَمَلَ ٱلسَّيْلُ زَبَدًا رَّابِيًا ۚ وَمِمَّا يُوقِدُونَ عَلَيْهِ فِى ٱلنَّارِ ٱبْتِغَآءَ حِلْيَةٍ أَوْ مَتَٰعٍ زَبَدٌ مِّثْلُهُۥ ۚ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ وَٱلْبَٰطِلَ ۚ فَأَمَّا ٱلزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَآءً ۖ وَأَمَّا مَا يَنفَعُ ٱلنَّاسَ فَيَمْكُثُ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْأَمْثَالَ ﴿١٧﴾

(17) ﴿*Il fait descendre du ciel une eau qui coule dans les vallées à mesure de leur capacité, et le courant charrie une écume flottante semblable aux scories des métaux qu'on fait fondre pour réaliser des bijoux et des ustensiles. Ainsi, Allah propose une parabole du Vrai et du Faux. L'écume est rejetée, et ne reste sur terre que ce qui va profiter aux hommes. Ainsi, Allah propose des paraboles.*﴾

Ce noble verset comporte deux paraboles concernant l'immuabilité et la permanence de la vérité, ainsi que la disparition et l'évanescence du faux. ﴿Il fait descendre du ciel une eau﴾ la pluie ﴿qui coule dans les vallées à mesure de leur capacité﴾ chaque vallée en reçoit en fonction de sa capacité : l'une est vaste et peut recevoir beaucoup d'eau, alors que l'autre est petite et n'en reçoit qu'à mesure. C'est là une allusion aux cœurs et leur diversité : certains peuvent recevoir beaucoup de sciences et d'autres non, ﴿et le courant charrie une écume flottante﴾ qui apparait sur l'eau coulant dans ces vallées, ﴿semblable aux scories des métaux qu'on fait fondre﴾ ce qui introduit la deuxième parabole qui concerne les métaux comme l'or et l'argent qu'on fait fondre dans le feu, ﴿pour réaliser des bijoux et des ustensiles﴾ ce dont on fait des parures de cuivre ou de fer utilisées comme ustensiles. Ceci produit des scories qui remontent à la surface, semblables à l'écume flottante. ﴿Ainsi, Allah propose une parabole du Vrai et du Faux.﴾ Lorsque la vérité et le faux sont réunis, le faux ne résiste pas et ne dure pas, tout comme l'écume ne résiste pas avec l'eau, ni les scories avec l'or et les autres métaux qu'on fait fondre dans le feu. Au contraire, ils disparaissent et s'évanouissent. ﴿L'écume est rejetée﴾ on n'en tire aucun profit, elle se disloque, se disperse et disparaît sur les rives de la vallée, s'accroche aux arbres et elle est dispersée par le vent. De même que les scories de l'or, de l'argent, du fer et du cuivre disparaissent sans qu'on n'en tire rien, et ne reste que l'eau, alors qu'on tire profit de cet or et ces autres métaux, et c'est pourquoi Il dit : ﴿et ne reste sur terre que ce qui va profiter aux hommes. Ainsi, Allah propose des paraboles﴾

لِلَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا۟ لِرَبِّهِمُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَٱلَّذِينَ لَمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَهُۥ لَوْ أَنَّ لَهُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُۥ مَعَهُۥ لَٱفْتَدَوْا۟ بِهِۦٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ سُوٓءُ ٱلْحِسَابِ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٨﴾

(18) ﴿*À ceux qui répondent à l'appel de leur Seigneur est réservée la plus belle des récompenses. Quant à ceux qui s'y refusent, s'ils possédaient tout ce qui est sur terre, et autant encore, ils l'offriraient en rançon [pour échapper au châtiment]. Voilà ceux qui auront le pire des comptes, leur destination finale sera la Géhenne et quelle mauvaise couche [elle sera pour eux] !*﴾

Allah (ﷻ) mentionne le sort des bienheureux et de celui des réprouvés : ﴿À ceux qui répondent à l'appel de leur Seigneur﴾ obéissent à Allah et à Son Messager, se soumettent à Ses injonctions et croient en ce dont Il informe concernant ce qui est passé et à venir ﴿est réservée la plus belle des récompenses. Quant à ceux qui s'y refusent﴾ et n'obéissent pas à Allah, ﴿s'ils possédaient tout ce qui est sur terre﴾ dans l'au-delà et s'ils pouvaient donner en rançon l'équivalent en or de tout ce que contient la terre, et autant encore, pour échapper au châtiment d'Allah, ils le feraient. Mais cela ne sera pas accepté d'eux, car Allah (ﷻ) n'acceptera rien d'eux au Jour de la Résurrection. ﴿Voilà ceux qui auront le pire des comptes﴾ dans la demeure de l'au-delà où ils seront interrogés jusqu'à l'hile ou la pellicule d'un noyau, sur ce qui est important et négligeable, et celui dont on contestera le compte sera châtié : ﴿leur destination finale sera la Géhenne et quelle mauvaise couche [elle sera pour eux] !﴾

۞ أَفَمَن يَعْلَمُ أَنَّمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ٱلْحَقُّ كَمَنْ هُوَ أَعْمَىٰٓ ۚ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿١٩﴾

(19) ﴿*Celui qui sait que ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité, est-il semblable à celui qui y est aveugle ? Mais n'en tirent d'exhortations que ceux qui sont doués de raison [saine],*﴾

﴿Celui qui sait que ce qui t'est révélé﴾ ô Muhammad, ﴿de la part de ton Seigneur est la vérité﴾ concernant laquelle il n'est aucun doute, scepticisme, confusion ou divergence, mais qui n'est que vérité dont les différentes parties se confirment mutuellement et dont rien ne se contredit. Tout ce dont Il informe est vérité, et Ses commandements et interdictions sont justice. Ne sont donc pas semblables celui qui admet la vérité de ce que tu as apporté, ô Muhammad, et celui qui y est aveugle, ne sachant se guider vers le bien et ne pouvant le comprendre. Et même s'il le comprenait, il ne s'y soumettrait pas, ne le croirait pas et ne le suivrait pas. ﴿Celui qui sait que ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité, est-il semblable à celui qui y est aveugle ?﴾ Ils ne sont pas semblables. ﴿Mais n'en tirent d'exhortations que ceux qui sont doués de raison.﴾ N'en tirent des leçons, des exhortations et ne raisonnent que ceux qui sont doués d'une raison saine.

ٱلَّذِينَ يُوفُونَ بِعَهْدِ ٱللَّهِ وَلَا يَنقُضُونَ ٱلْمِيثَٰقَ ﴿٢٠﴾ وَٱلَّذِينَ يَصِلُونَ مَآ أَمَرَ ٱللَّهُ بِهِۦٓ أَن يُوصَلَ وَيَخْشَوْنَ رَبَّهُمْ
وَيَخَافُونَ سُوٓءَ ٱلْحِسَابِ ﴿٢١﴾ وَٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ ٱبْتِغَآءَ وَجْهِ رَبِّهِمْ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنفَقُوا۟ مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً
وَيَدْرَءُونَ بِٱلْحَسَنَةِ ٱلسَّيِّئَةَ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٢٢﴾ جَنَّٰتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا وَمَن صَلَحَ مِنْ ءَابَآئِهِمْ وَأَزْوَٰجِهِمْ
وَذُرِّيَّٰتِهِمْ ۖ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَدْخُلُونَ عَلَيْهِم مِّن كُلِّ بَابٍ ﴿٢٣﴾ سَلَٰمٌ عَلَيْكُم بِمَا صَبَرْتُمْ ۚ فَنِعْمَ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٢٤﴾

(20) ﴿*ceux qui respectent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte,* (21) *ceux qui respectent les liens qu'Allah a ordonné d'honorer, craignent leur Seigneur et redoutent que le compte [de leurs œuvres] ne soit mauvais,* (22) *ceux qui endurent dans la recherche de l'agrément de leur Seigneur, observent la prière et dépensent, en secret et en public, de ce que Nous leur avons attribué, et repoussent le mal par le bien. Ceux-là obtiendront le meilleur sort [dans l'au-delà],* (23) *des jardins d'établissement permanent où ils entreront avec tous ceux de leurs pères, épouses et descendants qui auront cru. De chaque porte, les anges entreront auprès d'eux [en disant] :* (24) *« Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! Combien est excellente votre ultime demeure ! »*﴾

Allah (ﷻ) informe que ceux qui se parent de ces nobles caractères, ﴿obtiendront le meilleur sort﴾ la bonne fin, et le triomphe ici-bas et dans l'au-delà. ﴿ceux qui respectent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte﴾ ils ne sont pas comme les hypocrites qui, lorsque l'un d'eux promet, il ne respecte pas sa parole ; lorsqu'il dispute, il est obscène ; lorsqu'il parle, il ment ; et lorsqu'on lui confie un dépôt, il trahit. ﴿Ceux qui respectent les liens qu'Allah a ordonné d'honorer﴾ comme les liens de parenté, la bienfaisance envers les proches, les pauvres et les nécessiteux ; et qui donnent le bien, ﴿craignent leur Seigneur﴾ en ce qu'ils accomplissent et délaissent comme œuvres, conscients qu'Allah les observe en cela, et qui craignent que le compte de leurs œuvres ne soit mauvais dans l'au-delà. C'est pourquoi Il leur ordonne la rectitude et la droiture en tous leurs mouvements et stations ; ainsi qu'en toutes conditions, que cela se limite à eux ou concerne autrui. ﴿Ceux qui endurent dans la recherche de l'agrément de leur Seigneur﴾ en s'écartant des interdits et les péchés, en sevrant leurs âmes de tout cela pour Allah (ﷻ) et dans la recherche de Son agrément et de Sa récompense abondante ; ﴿observent la prière﴾ en respectant ses règles, ses temps d'accomplissement, ses inclinaisons, ses prosternations et son recueillement, de la manière légale demandée et agréée ; ﴿et dépensent de ce que Nous leur avons attribué﴾ en faveur de ceux dont les dépenses leur incombent, comme les épouses, les proches et les étrangers parmi les pauvres, les nécessiteux et les indigents, ﴿en secret et en public﴾ aucune circonstance ne les en empêche, de nuit comme de jour ; ﴿et repoussent le mal par le bien﴾ si quelqu'un leur cause du tort, ils y répondent de la meilleure façon, avec patience, indulgence, et pardon. Ces bienheureux qui se parent de ces nobles caractères obtiendront le meilleur sort : ﴿des jardins d'établissement permanent avec tous ceux de leurs pères, épouses et descendants qui auront cru.﴾ Allah les réunira avec leurs bien-aimés parmi les parents, épouses et enfants qui méritent d'entrer au Paradis parmi les croyants. ﴿De chaque porte, les anges entreront auprès d'eux [en disant] : 24. « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! Combien est excellente votre ultime demeure ! »﴾ Les anges viendront à eux de partout pour les féliciter de leur entrée au Paradis. Lorsqu'ils y seront rentrés, les anges se précipiteront vers eux pour les saluer et les féliciter pour ce qu'ils ont obtenu d'Allah comme proximité, bienfaits et séjour éternel dans la Demeure de la Paix, en compagnie des véridiques, des prophètes et des nobles messagers.

وَٱلَّذِينَ يَنقُضُونَ عَهْدَ ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مِيثَٰقِهِۦ وَيَقْطَعُونَ مَآ أَمَرَ ٱللَّهُ بِهِۦٓ أَن يُوصَلَ وَيُفْسِدُونَ فِى ٱلْأَرْضِ ۙ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ ٱلدَّارِ ﴿٢٥﴾

(25) ﴿*Quant à ceux qui violent le pacte conclu avec Allah, rompent [tout] ce qu'Allah a ordonné de maintenir et sèment la corruption sur terre, ceux-là sont voués à la malédiction et à la pire des demeures [dans l'au-delà].*﴾

Telle est la condition des malheureux et leurs caractéristiques. Mention est faite de leur destination finale dans l'au-delà et de leur sort, à l'opposé de celui des croyants, tout comme leurs caractéristiques étaient opposées ici-bas. Les croyants respectent leur engagement envers Allah et maintiennent les liens qu'Allah a ordonné d'honorer, alors qu'eux ﴿violent le pacte conclu avec Allah, rompent [tout] ce qu'Allah a ordonné de maintenir et sèment la corruption sur terre﴾ C'est pourquoi Il dit : ﴿ceux-là sont voués à la malédiction﴾ l'éloignement vis-à-vis de la miséricorde,

﴾et à la pire des demeures﴿ le pire sort et la pire destination, leur demeure finale sera la Géhenne, et quel détestable lieu d'établissement elle sera pour eux !

ٱللَّهُ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ وَفَرِحُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا فِى ٱلْءَاخِرَةِ إِلَّا مَتَٰعٌ ﴿٢٦﴾

(26) ﴾*Allah dispense Ses dons à qui Il veut, avec largesse ou avec mesure. Ils se réjouissent de la vie d'ici-bas, alors que celle-ci n'est qu'une jouissance [vile et] éphémère en comparaison de l'au-delà.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle qu'Il est Celui qui dispense Ses dons avec largesse ou avec mesure à qui Il veut, pour une sagesse et justice que Lui possède. Les mécréants se réjouissent de ce qu'ils ont obtenu ici-bas, ce qui n'est qu'un moyen de les amener progressivement à la perte et de leur accorder un délai. Puis, Il montre le caractère vil de la vie d'ici-bas en comparaison de ce qu'Il a réservé à Ses serviteurs croyants dans l'au-delà : ﴾Ils se réjouissent de la vie d'ici-bas, alors que celle-ci n'est qu'une jouissance éphémère en comparaison de l'au-delà.﴿ Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Ce bas-monde, par rapport à l'au-delà, est semblable au fait que l'un de vous mette son doigt dans la mer. Qu'il voit ce qu'il en retire ?* » Et il montra son index.[1]

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۗ قُلْ إِنَّ ٱللَّهَ يُضِلُّ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِىٓ إِلَيْهِ مَنْ أَنَابَ ﴿٢٧﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَتَطْمَئِنُّ قُلُوبُهُم بِذِكْرِ ٱللَّهِ ۗ أَلَا بِذِكْرِ ٱللَّهِ تَطْمَئِنُّ ٱلْقُلُوبُ ﴿٢٨﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ طُوبَىٰ لَهُمْ وَحُسْنُ مَـَٔابٍ ﴿٢٩﴾

(27) ﴾*Les mécréants disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un signe [autre que ceux qu'il a produit] de la part de son Seigneur ? » Réponds-leur : « Allah égare qui Il veut et Il guide vers Lui ceux qui reviennent à Lui repentants,* (28) *ceux qui croient, et dont les cœurs s'apaisent à l'évocation d'Allah. » Et c'est par l'évocation d'Allah seul que s'apaisent les cœurs [des croyants].* (29) *Ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses, obtiendront la félicité et le meilleur retour [dans l'au-delà].*﴿

Les polythéistes disent : ﴾Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un signe [autre que ceux qu'il a produit] de la part de son Seigneur ?﴿ comme ils disent :

فَلْيَأْتِنَا بِـَٔايَةٍ كَمَآ أُرْسِلَ ٱلْأَوَّلُونَ

﴾***Qu'il nous apporte donc un miracle, à la manière des prophètes anciens !***﴿[2]

Et ceci a déjà été expliqué à de nombreuses reprises. Allah est capable d'exaucer leur demande. ﴾Réponds-leur : Allah égare qui Il veut et Il guide vers Lui ceux qui reviennent vers Lui repentants﴿ c'est Lui qui égare ou guide, qu'Il envoie le Messager avec ce qu'ils ont demandé ou qu'Il ne réponde pas à leur demande. La guidée et l'égarement ne dépendent pas de l'existence ou de l'absence de cela. ﴾Allah égare qui Il veut et Il guide vers Lui ceux qui reviennent vers Lui repentants﴿ Il guide vers Lui celui qui se repent à Lui, revient vers Lui, cherche Son aide et L'implore. ﴾ceux qui croient, et dont les cœurs s'apaisent à l'évocation d'Allah﴿ ils trouvent bien-être et sérénité à l'évocation d'Allah et L'agréent comme maître et protecteur, et c'est

[1] Muslim (2858).
[2] *Al-Anbiyâ'*, v.5.

pourquoi Il dit : ﴿c'est par l'évocation d'Allah seul que s'apaisent les cœurs﴾ Il est digne de cela. ﴿Ceux qui croient et accomplissent des œuvres pieuses, obtiendront la félicité et le meilleur retour [dans l'au-delà].﴾

كَذَٰلِكَ أَرْسَلْنَٰكَ فِىٓ أُمَّةٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهَآ أُمَمٌ لِّتَتْلُوَا۟ عَلَيْهِمُ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ وَهُمْ يَكْفُرُونَ بِٱلرَّحْمَٰنِ ۚ قُلْ هُوَ رَبِّى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ مَتَابِ ﴿٣٠﴾

(30) ﴿*Tout comme [Nous avons suscité avant toi des messagers], Nous t'avons envoyé à un peuple, que d'autres peuples ont précédé, afin que tu leur récites ce que Nous te révélons ; cependant, ils renient [l'unicité] du Miséricordieux. Dis : « C'est Lui mon Seigneur. Il n'est de divinité digne d'adoration que Lui. C'est en Lui seul que je place ma confiance et vers Lui seul que je reviens. »*﴾

Tout comme Nous t'avons envoyé, ô Muhammad, à cette communauté, ﴿afin que tu leur récites ce que Nous te révélons﴾ que tu leur transmettes le message d'Allah, Nous avons envoyé des messagers aux communautés passées qui ont renié Allah. Les messagers ont été démentis avant toi, tu as donc un exemple en eux. Tout comme Nous avons fait subir Notre courroux et Notre châtiment à ces communautés, que les membres de ton peuple prennent garde que le châtiment s'abatte sur elle, car le fait qu'ils te renient est pire que le reniement des autres Messagers. ﴿cependant, ils renient [l'unicité] du Miséricordieux.﴾ Le peuple en lequel Nous t'avons suscité renie le Miséricordieux et ne Le reconnaissent pas, car ils dédaignaient appeler Allah : le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde ; et c'est pourquoi au jour du pacte d'Al-Hudaybiyah, ils refusèrent d'écrire : « Au Nom d'Allah, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde » et dirent : « Nous ne savons ce qu'est le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde. »[1] ﴿Dis : « C'est Lui mon Seigneur. Il n'est de divinité digne d'adoration que Lui﴾ Celui que vous reniez, moi je crois en Lui, et je reconnais Sa seigneurie et Sa divinité. Il est mon Seigneur, il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. ﴿C'est en Lui seul que je place ma confiance﴾ en tout ce qui me concerne ﴿et vers Lui seul que je reviens﴾ et me repens car personne en dehors de Lui ne mérite cela.

وَلَوْ أَنَّ قُرْءَانًا سُيِّرَتْ بِهِ ٱلْجِبَالُ أَوْ قُطِّعَتْ بِهِ ٱلْأَرْضُ أَوْ كُلِّمَ بِهِ ٱلْمَوْتَىٰ ۗ بَل لِّلَّهِ ٱلْأَمْرُ جَمِيعًا ۗ أَفَلَمْ يَاْيْـَٔسِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَن لَّوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ لَهَدَى ٱلنَّاسَ جَمِيعًا ۗ وَلَا يَزَالُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ تُصِيبُهُم بِمَا صَنَعُوا۟ قَارِعَةٌ أَوْ تَحُلُّ قَرِيبًا مِّن دَارِهِمْ حَتَّىٰ يَأْتِىَ وَعْدُ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُخْلِفُ ٱلْمِيعَادَ ﴿٣١﴾

(31) ﴿*S'il était un Livre [révélé] à faire se mouvoir les montagnes, fendre la terre ou faire parler les morts, [ce serait celui-ci] ; mais l'ordre n'appartient qu'à Allah. Les croyants ne savent-ils pas que, si Allah l'avait voulu, Il aurait guidé tous les hommes ? Les calamités ne cesseront de frapper les mécréants ou de s'abattre à proximité de leurs demeures, en raison de leurs agissements, jusqu'à ce que la promesse d'Allah s'accomplisse, car Allah ne manque jamais à Sa promesse.*﴾

[1] Al-Bukhârî (2731).

Allah (ﷻ) fait les éloges du Coran qu'Il a révélé à Muhammad (ﷺ) en le préférant à tous les Livres révélés avant lui : ﴿S'il était un Livre [révélé] à faire se mouvoir les montagnes﴾ s'il était parmi les Livres anciens un Livre capable de déplacer les montagnes de leur emplacement, de fendre la terre ou de faire parler les morts dans leurs tombes, ce serait uniquement ce Coran, ou ce serait avant tout ce Coran, en raison de ce qu'il comporte comme caractère inimitable que ni les hommes ni les djinns, même s'ils se réunissaient jusqu'au dernier, ne peuvent produire de semblable, pas même un seul verset. Malgré tout, ces polythéistes ne croient pas en lui et le renient, ﴿mais l'ordre n'appartient qu'à Allah﴾ tout revient à Allah (ﷻ), ce qu'Il veut se produit, et ce qu'Il ne veut pas ne se produit pas ; celui qu'Il égare, nul ne peut le guider, et celui qu'Il guide, nul ne peut l'égarer. ﴿Les croyants ne savent-ils pas﴾ concernant la foi de toutes les créatures, ﴿que, si Allah l'avait voulu, Il aurait guidé tous les hommes ?﴾ Il n'est aucun argument ni miracle plus éloquent, ni rien qui ait plus d'effet sur l'âme et la raison que ce Coran qui, s'il avait été révélé à une montagne, l'aurait vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. ﴿Les calamités ne cesseront de frapper les mécréants ou de s'abattre à proximité de leurs demeures, en raison de leurs agissements﴾ de leur reniement, les calamités ne cesseront de les frapper ici-bas ou de s'abattre autour d'eux afin qu'ils en tirent exhortations et leçons, ﴿jusqu'à ce que la promesse d'Allah s'accomplisse﴾ la libération de la Mecque ou le Jour de la Résurrection. ﴿car Allah ne manque jamais à Sa promesse﴾ Il ne viole pas Sa promesse faite à Ses messagers de les secourir, ainsi que leurs adeptes, ici-bas et dans l'au-delà.

وَلَقَدِ ٱسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَأَمْلَيْتُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ثُمَّ أَخَذْتُهُمْ ۖ فَكَيْفَ كَانَ عِقَابِ ﴿٣٢﴾

(32) ﴿*[Par Allah !] On s'est moqué de [nombreux] messagers avant toi. J'ai accordé un répit aux mécréants [qui les raillaient], puis Je les ai châtiés ; et quel fut Mon châtiment !*﴾

Allah (ﷻ) dit à Son Messager pour le consoler du démenti des mécréants de son peuple : ﴿[Par Allah !] On s'est moqué de [nombreux] messagers avant toi﴾ tu as donc en eux un exemple. ﴿J'ai accordé un répit aux mécréants [qui les raillaient], puis Je les ai châtiés ; et quel fut Mon châtiment !﴾ Le Prophète (ﷺ) dit : « *Allah accorde un délai au transgresseur jusqu'à le saisir, et alors il ne peut Lui échapper.* »[1]

أَفَمَنْ هُوَ قَآئِمٌ عَلَىٰ كُلِّ نَفْسٍۭ بِمَا كَسَبَتْ ۗ وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ شُرَكَآءَ قُلْ سَمُّوهُمْ ۚ أَمْ تُنَبِّـُٔونَهُۥ بِمَا لَا يَعْلَمُ فِى ٱلْأَرْضِ
أَم بِظَـٰهِرٍ مِّنَ ٱلْقَوْلِ ۗ بَلْ زُيِّنَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مَكْرُهُمْ وَصُدُّوا۟ عَنِ ٱلسَّبِيلِ ۗ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِنْ هَادٍ ﴿٣٣﴾

(33) ﴿*Celui qui observe ce que chaque âme acquiert [est-Il semblable aux associés que vous Lui donnez ?] Et pourtant, ils donnent des associés à Allah. Dis-leur : « Nommez-les ! Prétendrez-vous L'informer de ce qu'Il ignorerait sur terre ? Ou suivez-vous de simples suppositions ? » On a plutôt embelli aux mécréants leur stratagème et on les a empêchés d'emprunter le chemin [menant à Allah]. Celui qu'Allah égare n'a point de guide.*﴾

﴿Celui qui observe ce que chaque âme acquiert﴾ Celui qui connaît et observe chaque âme, et sait ce que chacun accomplit comme bien et mal, et auquel rien

[1] Al-Bukhârî (4686) et Muslim (61).

n'échappe. Celui qui est ainsi est-il semblable aux statues qu'ils adorent et qui ne peuvent ni entendre, ni voir, ni réfléchir, et qui ne possèdent ni pouvoir d'être utiles ou de lever un mal, ni pour elles-mêmes ni pour leurs adorateurs ? Allah (ﷻ) n'a pas répondu à cette question en se suffisant du contexte qui l'indique lorsqu'Il dit : ﴿Et pourtant, ils donnent des associés à Allah﴾ qu'ils adorent avec Lui comme statues, égaux, idoles. ﴿Dis-leur : Nommez-les !﴾ Informez-nous à leur sujet, dévoilez-les afin qu'ils soient connus, car ils n'ont aucune réalité concrète : ﴿Prétendrez-vous L'informer de ce qu'Il ignorerait sur terre ?﴾ de ce qui n'a pas d'existence, car si cela existait sur terre, Il le saurait, car rien ne Lui échappe. ﴿Ou suivez-vous de simples suppositions ?﴾ Vous n'avez adoré ces statues qu'en supposant qu'elles pouvaient être utiles et nuisibles et vous leur avez donné le nom de divinités. ﴿On a plutôt embelli aux mécréants leur stratagème﴾ leur propos, ce qu'ils professent comme égarement et ce à quoi ils appellent nuit et jour. ﴿et on les a empêchés d'emprunter le chemin [menant à Allah]﴾ en raison de ce qu'on leur a enjolivé de fausseté de ce qu'ils professent. ﴿Celui qu'Allah égare n'a point de guide﴾

لَّهُمْ عَذَابٌ فِي الْحَيَوٰةِ الدُّنْيَا ۖ وَلَعَذَابُ الْآخِرَةِ أَشَقُّ ۖ وَمَا لَهُم مِّنَ اللَّهِ مِن وَاقٍ ﴿٣٤﴾ ۞ مَّثَلُ الْجَنَّةِ الَّتِي
وُعِدَ الْمُتَّقُونَ ۖ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ۖ أُكُلُهَا دَائِمٌ وَظِلُّهَا ۚ تِلْكَ عُقْبَى الَّذِينَ اتَّقَوا ۖ وَعُقْبَى
الْكَافِرِينَ النَّارُ ﴿٣٥﴾

(34) ﴿*Ils subiront un châtiment dans la vie présente, et le châtiment de l'au-delà sera plus terrible encore, et ils n'auront nul protecteur contre Allah.* (35) *Le Paradis promis aux pieux est un jardin sous lequel coulent des rivières, dont les mets et les ombrages sont perpétuels. Telle sera la destination finale de ceux qui ont craint [leur Seigneur], tandis que la destination finale des mécréants sera l'Enfer.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne le châtiment des mécréants et la récompense des pieux, après avoir informé de la condition des polythéistes et ce qu'ils professent comme polythéisme et mécréance : ﴿Ils subiront un châtiment dans la vie présente﴾ à travers les croyants qui les tueront ou en feront des captifs, ﴿et le châtiment de l'au-delà﴾ qui leur est réservé en plus de cet avilissement ici-bas, ﴿sera plus terrible encore﴾ et de loin. [À l'inverse], ﴿Le Paradis promis aux pieux﴾ sa description ﴿est un jardin sous lequel coulent des rivières﴾ librement en toutes ses parties et où le veulent ses hôtes qui les font jaillir et les orientent comme ils le veulent et où ils le veulent, ﴿dont les mets et les ombrages sont perpétuels﴾, il contient des mets, des fruits, et des boissons qui ne s'épuisent et ne disparaissent jamais. Très souvent, Allah lie les descriptions du Paradis et de l'Enfer, afin d'inciter au Paradis et de mettre en garde contre l'Enfer ; et c'est pourquoi après avoir décrit des éléments du Paradis, Il dit : ﴿Telle sera la destination finale de ceux qui ont craint [leur Seigneur], tandis que la destination finale des mécréants sera l'Enfer.﴾

وَالَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَفْرَحُونَ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ ۖ وَمِنَ الْأَحْزَابِ مَن يُنكِرُ بَعْضَهُ ۚ قُلْ إِنَّمَا أُمِرْتُ أَنْ
أَعْبُدَ اللَّهَ وَلَا أُشْرِكَ بِهِ ۚ إِلَيْهِ أَدْعُو وَإِلَيْهِ مَآبِ ﴿٣٦﴾ وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَاهُ حُكْمًا عَرَبِيًّا ۚ وَلَئِنِ اتَّبَعْتَ
أَهْوَاءَهُم بَعْدَ مَا جَاءَكَ مِنَ الْعِلْمِ ۙ مَا لَكَ مِنَ اللَّهِ مِن وَلِيٍّ وَلَا وَاقٍ ﴿٣٧﴾

(36) ﴿*Ceux auxquels Nous avons accordé le Livre [et qui y croient comme il se doit] se réjouissent de ce qui t'est révélé, alors que certains de ceux qui se sont ligués [contre toi] en rejettent une partie. Dis : « Il m'a uniquement été ordonné d'adorer Allah et de ne rien Lui associer. C'est à Lui seul que j'appelle, et vers Lui seul que se fera mon retour. »* (37) *Tout comme [Nous avons révélé aux messagers les Livres en leur langue], Nous avons révélé ce Coran en langue arabe pour qu'il soit source de Loi. [Par Allah], si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science [la révélation], tu n'auras contre Allah ni protecteur ni défenseur.*﴾

﴿Ceux auxquels Nous avons accordé le Livre﴾ et qui agissent en conformité avec ses préceptes ﴿se réjouissent de ce qui t'est révélé﴾ du Coran, en raison de ce qu'ils trouvent dans leurs Livres comme preuves de sa véracité et annonces de sa révélation ; ﴿alors que certains de ceux qui se sont ligués [contre toi] en rejettent une partie.﴾ les juifs et chrétiens qui rejettent une partie de la vérité qui t'est parvenue. ﴿Dis : Il m'a uniquement été ordonné d'adorer Allah et de ne rien Lui associer﴾ je n'ai été suscité que pour l'adoration d'Allah seul et sans associé, comme ont été suscités les prophètes avant moi. ﴿C'est à Lui seul que j'appelle﴾ c'est à Sa voie seule que j'appelle les hommes, ﴿et vers Lui seul que se fera mon retour﴾ vers Lui seul que je retournerai. ﴿Tout comme [Nous avons révélé aux messagers les Livres en leur langue], Nous avons révélé ce Coran en langue arabe pour qu'il soit source de Loi﴾ Tout comme Nous avons envoyé avant toi des messagers, et avons fait descendre sur eux des Livres du ciel, Nous t'avons révélé le Coran en langue arabe claire. Nous t'avons honoré par lui et t'avons élu parmi tous pour ce Livre explicite et clair. ﴿[Par Allah], si tu suis leurs passions﴾ leurs avis, ﴿après ce que tu as reçu de science﴾ de la part d'Allah, ﴿tu n'auras contre Allah ni protecteur ni défenseur﴾ C'est là une mise en garde adressée aux gens de science afin qu'ils ne suivent pas la voie des adeptes de l'égarement, après avoir emprunté le chemin de la tradition prophétique et la voie de Muhammad, que les meilleures éloges et saluts soient sur celui qui l'a apportée.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ وَجَعَلْنَا لَهُمْ أَزْوَاجًا وَذُرِّيَّةً ۚ وَمَا كَانَ لِرَسُولٍ أَن يَأْتِيَ بِآيَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ ۗ
لِكُلِّ أَجَلٍ كِتَابٌ ﴿٣٨﴾ يَمْحُو اللَّهُ مَا يَشَاءُ وَيُثْبِتُ ۖ وَعِندَهُ أُمُّ الْكِتَابِ ﴿٣٩﴾

(38) ﴿*[Par Allah !] Nous avons envoyé avant toi des messagers, et leur avons donné des épouses et des descendants. Et il n'appartient pas à un messager d'apporter un miracle, si ce n'est avec la permission d'Allah. Chaque échéance a son terme prescrit.* (39) *Allah abroge ou maintient ce qu'Il veut ; et auprès de Lui se trouve la Mère du Livre.*﴾

Tout comme Nous t'avons envoyé, ô Muhammad, en tant que messager humain, Nous avons envoyé avant toi des messagers humains qui consommaient de la nourriture, allaient dans les marchés, avaient des épouses et des enfants. ﴿Et il n'appartient pas à un messager d'apporter un miracle, si ce n'est avec la permission d'Allah.﴾ Il ne peut apporter de miracle à son peuple que si Allah le lui permet. Plus encore, cela ne relève que d'Allah (ﷻ) qui fait et décide ce qu'Il veut. ﴿Chaque échéance a son terme prescrit﴾ chaque période donnée est écrite, et toute chose auprès de Lui a un terme déterminé. ﴿Allah abroge ou maintient ce qu'Il veut﴾ Il administre les affaires d'une année et efface ce qu'Il veut, sauf le malheur et la félicité, la vie et la mort. ﴿auprès de Lui se trouve la Mère du Livre.﴾ L'ensemble du Livre et sa source.

وَإِن مَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ وَعَلَيْنَا ٱلْحِسَابُ ﴿٤٠﴾ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا
نَأْتِى ٱلْأَرْضَ نَنقُصُهَا مِنْ أَطْرَافِهَا ۚ وَٱللَّهُ يَحْكُمُ لَا مُعَقِّبَ لِحُكْمِهِۦ ۚ وَهُوَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٤١﴾

(40) ﴿*Que Nous te fassions voir une partie [du châtiment] dont Nous les menaçons, ou que Nous te rappelions à Nous avant cela, il ne t'incombe que de transmettre, et c'est à Nous de leur demander des comptes.* (41) *[Les mécréants] ne voient-ils pas que Nous assaillons [leur] terre et la réduisons de tous côtés ? Allah seul juge et personne ne peut s'opposer à Son jugement ; et Il est prompt à demander compte.*﴾

﴿Que Nous te fassions voir﴾ ô Muhammad, une partie de ce que Nous promettons à tes ennemis comme avilissement et supplice ici-bas, ﴿ou que Nous te rappelions à Nous avant cela, il ne t'incombe que de transmettre﴾ Nous ne t'avons envoyé que pour transmettre le message d'Allah, et tu as fait ce qu'on t'a ordonné, ﴿et c'est à Nous de leur demander des comptes﴾ de les juger et les rétribuer. ﴿[Les mécréants] ne voient-ils pas que Nous assaillons [leur] terre et la réduisons de tous côtés ?﴾ Ne voient-ils pas que Nous faisons conquérir à Muhammad (ﷺ) région après région ? Il est donc question du triomphe de l'islam sur le polythéisme.

وَقَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَلِلَّهِ ٱلْمَكْرُ جَمِيعًا ۖ يَعْلَمُ مَا تَكْسِبُ كُلُّ نَفْسٍ ۗ وَسَيَعْلَمُ ٱلْكُفَّٰرُ لِمَنْ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٤٢﴾

(42) ﴿*Ceux qui les ont précédés ont comploté [contre leurs messagers], mais la ruse toute entière appartient à Allah. Il sait ce que chaque âme acquiert, et les mécréants sauront bientôt à qui reviendra la meilleure ultime demeure.*﴾

﴿Ceux qui les ont précédés ont comploté﴾ contre leurs messagers et ils ont voulu les expulser de leurs terres. Allah rusa alors contre eux et accorda la fin heureuse aux pieux. ﴿Il sait ce que chaque âme acquiert﴾ Il connaît tous les secrets et tout ce que recèlent les cœurs, et Il rétribuera chacun selon ses œuvres, ﴿et les mécréants sauront bientôt à qui reviendra la meilleure ultime demeure﴾ qui obtiendra la fin heureuse : eux, ou les adeptes des messagers ? Elle reviendra certes aux adeptes des messagers, ici-bas et dans l'au-delà. Louange et grâce à Allah.

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَسْتَ مُرْسَلًا ۚ قُلْ كَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ وَمَنْ عِندَهُۥ
عِلْمُ ٱلْكِتَٰبِ ﴿٤٣﴾

(43) ﴿*Les mécréants disent : « Tu n'es pas un messager ! » Réponds-leur : « Allah suffit comme témoin entre moi et vous, et ceux qui ont la connaissance du Livre en sont aussi témoins.* ﴾

Ces mécréants te démentent et disent : ﴿Tu n'es pas un messager !﴾ Allah ne t'a pas envoyé. ﴿Réponds-leur : « Allah suffit comme témoin entre moi et vous﴾ Allah me suffit et Il est témoin contre vous et moi : témoin contre moi de ce que je vous ai transmis de Son message, et témoin contre vous qui reniez en ce que vous forgez comme mensonges. ﴿et ceux qui ont la connaissance du Livre en sont aussi témoins﴾ les juifs et chrétiens.

Sourate 14

IBRÂHÎM - إبراهيم

Abraham. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ إِلَيْكَ لِتُخْرِجَ ٱلنَّاسَ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذْنِ رَبِّهِمْ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ ﴿١﴾ ٱللَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِۗ وَوَيْلٌ لِّلْكَٰفِرِينَ مِنْ عَذَابٍ شَدِيدٍ ﴿٢﴾ ٱلَّذِينَ يَسْتَحِبُّونَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا عَلَى ٱلْءَاخِرَةِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبْغُونَهَا عِوَجًاۚ أُوْلَٰٓئِكَ فِى ضَلَٰلٍۭ بَعِيدٍ ﴿٣﴾

(1) ﴿*[Les lettres] Alif, Lâm, Râ. Ceci est un Livre que Nous te révélons afin que, par la permission de leur Seigneur, tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout-Puissant, du Digne de louange,* (2) *Allah, auquel appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Malheur aux mécréants, pour le châtiment douloureux [qu'ils subiront en Enfer].* (3) *Ceux qui préfèrent la vie d'ici-bas à l'au-delà, empêchent [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah, et cherchent à le rendre tortueux ; ceux-là sont dans un profond égarement.*﴾

Nous avons déjà mentionné les lettres séparées dans l'exégèse des premières sourates. ﴿Ceci est un Livre que Nous te révélons﴾, ô Muhammad, le Coran qui est le plus noble des Livres qu'Allah a fait descendre du ciel sur le plus noble des messagers qu'Allah a envoyé à tous les habitants de la terre, arabes et non arabes ; ﴿afin que tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière.﴾ Nous ne t'avons envoyé, ô Muhammad, avec ce Livre, que pour que tu fasses sortir les gens de l'égarement et du fourvoiement dans lesquels ils sont, et les guides vers la droiture, ﴿par la permission de leur Seigneur﴾, c'est Lui qui guide celui auquel Il a prédestiné la guidée par l'intermédiaire de Son Messager qui, par Son ordre, les guide ﴿sur la voie du Tout Puissant﴾ qui ne peut être empêché ou vaincu, et qui domine toute chose, ﴿du Digne de louange﴾ en tous Ses actes, Ses paroles, Sa législation, Ses ordres et Ses interdits, Le Véridique en ce dont Il informe. ﴿Allah, auquel appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Malheur aux mécréants, pour le châtiment douloureux [qu'ils subiront en Enfer]﴾ au Jour de la Résurrection, s'ils s'opposent à toi et te démentent. Puis Il les décrit en disant qu'ils préfèrent ce bas-monde à l'au-delà, ils lui donnent priorité et œuvrent pour ce bas-monde en oubliant l'au-delà qu'ils délaissent totalement, et ils ﴿empêchent [les hommes de cheminer sur] le sentier d'Allah﴾ de suivre les messagers, ﴿et cherchent à le rendre tortueux﴾ ils aimeraient que le sentier d'Allah soit tortueux, alors qu'il est droit en soi et qu'il ne subit de tort ni de qui s'y oppose ni de qui l'abandonne. En recherchant cela, ils sont dans l'ignorance et l'égarement profond vis-à-vis de la vérité, sans qu'on puisse espérer pour eux – s'ils restent ainsi – aucune rectitude.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا بِلِسَانِ قَوْمِهِۦ لِيُبَيِّنَ لَهُمْ ۖ فَيُضِلُّ ٱللَّهُ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٤﴾

(4) ﴿*Tout Messager que Nous avons envoyé parlait la langue de son peuple, afin qu'il leur expose [Nos Lois]. Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. Il est le Tout-Puissant, le Sage.*﴾

Ceci relève de la mansuétude d'Allah (ﷻ) envers Ses créatures : Il leur envoie des messagers issus d'eux, et parlant leur langue, afin qu'ils comprennent ce qu'ils veulent d'eux et ce qu'ils leur apportent comme messages. ﴿Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut.﴾ Après leur avoir exposé les preuves, Allah (ﷻ) égare qui Il veut de la voie de la droiture et guide qui Il veut vers la vérité. ﴿Il est le Tout-Puissant﴾ Celui qui, s'Il veut une chose, elle survient, et s'Il ne veut pas une chose, elle ne survient pas, ﴿le Sage﴾ en Ses actes. Ainsi, Il égare celui qui mérite d'être égaré, et guide celui qui en est digne.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَآ أَنْ أَخْرِجْ قَوْمَكَ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ وَذَكِّرْهُم بِأَيَّىٰمِ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿٥﴾

(5) ﴿*[Par Allah !] Nous avons de même envoyé Moïse avec Nos signes [en lui disant] : « Fais sortir ton peuple des ténèbres vers la lumière, et rappelle-leur les bienfaits d'Allah ! » Il est en cela des signes pour toute personne patiente [dans la difficulté] et reconnaissante [dans l'aisance].*﴾

Tout comme Nous t'avons envoyé, ô Muhammad, et t'avons révélé le Livre pour faire sortir tous les hommes et les appeler à sortir des ténèbres vers la lumière, Nous avons également envoyé Moïse avec Nos signes aux fils d'Israël. Pour Mujâhid, il est question des neuf signes. ﴿Fais sortir ton peuple des ténèbres vers la lumière﴾ appelle-les au bien afin qu'ils sortent des ténèbres de l'ignorance et de l'égarement dans lesquelles ils se trouvaient, pour la lumière de la guidée et la clarté de la foi. ﴿et rappelle-leur les bienfaits d'Allah﴾ Ses grâces et Ses faveurs envers eux lorsqu'Il les a libérés de l'asservissement, de la domination, de l'injustice et des torts de Pharaon, sauvés de leur ennemi, lorsqu'Il a fendu pour eux les flots, les a ombragés sous les nuages, a fait descendre sur eux la manne et les cailles, et d'autres bienfaits encore. ﴿Il est en cela des signes pour toute personne patiente [dans la difficulté] et reconnaissante [dans l'aisance].﴾ Il est en ce que Nous avons fait de Nos alliés parmi les fils d'Israël, lorsque Nous les avons sauvés de Pharaon et de ce qu'ils subissaient comme châtiment humiliant, une leçon pour ﴿pour toute personne patiente﴾ dans la difficulté, ﴿et reconnaissante﴾ dans l'aisance.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ أَنجَىٰكُم مِّنْ ءَالِ فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ وَيُذَبِّحُونَ أَبْنَآءَكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ نِسَآءَكُمْ ۚ وَفِى ذَٰلِكُم بَلَآءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿٦﴾ وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكُمْ لَئِن شَكَرْتُمْ لَأَزِيدَنَّكُمْ ۖ وَلَئِن كَفَرْتُمْ إِنَّ عَذَابِى لَشَدِيدٌ ﴿٧﴾ وَقَالَ مُوسَىٰٓ إِن تَكْفُرُوٓا۟ أَنتُمْ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا فَإِنَّ ٱللَّهَ لَغَنِىٌّ حَمِيدٌ ﴿٨﴾

(6) ﴿*[Mentionne] lorsque Moïse dit à son peuple : « Rappelez-vous des bienfaits d'Allah envers vous quand Il vous délivra de Pharaon et des siens, qui vous infligeaient le pire châtiment en égorgeant vos fils et épargnant vos filles. Ce qui fut une terrible épreuve de la part de votre Seigneur.* (7) *Et lorsque votre Seigneur proclama : « [Par Allah !] Si vous êtes reconnaissants, J'accroitrais [Mes bienfaits] sur vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiment sera terrible. »* (8) *Et Moïse dit : « Si vous vous montrez ingrats, vous ainsi que tous ceux qui sont sur terre, [sachez] qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Moïse lorsqu'il rappela aux fils d'Israël les bienfaits d'Allah [litt : *les jours d'Allah*] et Ses bienfaits envers eux, en les ayant sauvés de Pharaon et des siens et de ce qu'ils leur faisaient subir comme châtiment et humiliation : ils égorgeaient leurs garçons et laissaient en vie leurs filles. Allah les en sauva, ﴿Ce qui fut un bienfait immense de la part de votre Seigneur﴾ pour lequel vous êtes incapables de vous montrer pleinement reconnaissants. ﴿Et lorsque votre Seigneur proclama﴾ lorsqu'Il vous informa de Sa promesse envers vous : ﴿[Par Allah !] Si vous êtes reconnaissants, J'accroitrais [Mes bienfaits] sur vous.﴾ Si vous êtes reconnaissants vis-à-vis de Mes bienfaits envers vous, Je les accroîtrais, ﴿Mais si vous êtes ingrats﴾ reniez les bienfaits et les dissimulez, ﴿Mon châtiment sera terrible﴾ ils vous seront enlevés et vous serez châtiés pour les avoir reniés. ﴿Et Moïse dit : « Si vous vous montrez ingrats, vous ainsi que tous ceux qui sont sur terre, [sachez] qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange. »﴾ Il se passe de la reconnaissance de Ses serviteurs et Il est le Digne de louange, le Loué, même s'Il est renié par ceux qui Le renient.

أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَبَؤُا۟ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ ۛ وَٱلَّذِينَ مِنۢ بَعْدِهِمْ ۛ لَا يَعْلَمُهُمْ
إِلَّا ٱللَّهُ ۚ جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَرَدُّوٓا۟ أَيْدِيَهُمْ فِىٓ أَفْوَٰهِهِمْ وَقَالُوٓا۟ إِنَّا كَفَرْنَا بِمَآ أُرْسِلْتُم بِهِۦ
وَإِنَّا لَفِى شَكٍّ مِّمَّا تَدْعُونَنَآ إِلَيْهِ مُرِيبٍ ﴿٩﴾

(9) ﴿*L'histoire de ceux qui vous ont précédés ne vous est-elle pas parvenue ? Celle des peuples de Noé, de ᶜÂd, de Thamûd, et celle d'autres peuples après eux que seul Allah connaît ? Leurs messagers leur ont apporté des preuves manifestes, mais ils se mordirent les doigts de dépit et dirent : « Nous ne croyons pas à ce que vous apportez et nous sommes dans un doute troublant concernant [la foi] à laquelle vous nous appelez. »*﴾

Allah informe cette communauté de ce qu'il est advenu des peuples de Noé, ᶜÂd, Thamûd, et d'autres peuples qui ont renié leurs prophètes dont seul Allah connaît le nombre, et auxquels leurs messagers ont apporté des preuves manifestes, claires, et irréfutables. ﴿ils se mordirent les doigts de dépit﴾ ils les ont démentis et ont rejeté ce qu'ils disaient par leurs propos : ﴿Nous ne croyons pas à ce que vous apportez et nous sommes dans un doute troublant concernant ce vers quoi vous nous appelez.﴾

۞ قَالَتْ رُسُلُهُمْ أَفِى ٱللَّهِ شَكٌّ فَاطِرِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ يَدْعُوكُمْ لِيَغْفِرَ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمْ
وَيُؤَخِّرَكُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ قَالُوٓا۟ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا تُرِيدُونَ أَن تَصُدُّونَا عَمَّا كَانَ يَعْبُدُ

ءَابَآؤُنَا فَأْتُونَا بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿١٠﴾ قَالَتْ لَهُمْ رُسُلُهُمْ إِن نَّحْنُ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَمُنُّ عَلَىٰ مَن
يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۖ وَمَا كَانَ لَنَآ أَن نَّأْتِيَكُم بِسُلْطَٰنٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ
﴿١١﴾ وَمَا لَنَآ أَلَّا نَتَوَكَّلَ عَلَى ٱللَّهِ وَقَدْ هَدَىٰنَا سُبُلَنَا ۚ وَلَنَصْبِرَنَّ عَلَىٰ مَآ ءَاذَيْتُمُونَا ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ
ٱلْمُتَوَكِّلُونَ ﴿١٢﴾

(10) ﴿*Leurs messagers dirent : « Est-il un doute concernant [l'existence d'] Allah, le Créateur des cieux et de la terre, Lequel vous appelle afin de vous pardonner vos péchés et vous accorder un délai jusqu'à un terme fixé ? » [Les mécréants] répondirent : « Vous n'êtes que des hommes comme nous qui veulent nous détourner de ce que nos ancêtres adoraient. Apportez-nous donc une preuve manifeste ! »* (11) *Leurs messagers leur dirent : « Nous ne sommes que des hommes comme vous, mais Allah accorde Sa grâce à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Nous ne pouvons vous apporter de preuve, que par la permission d'Allah ; et c'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance.* (12) *Qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah, alors qu'Il nous a guidés sur les sentiers [menant à Lui] ? Nous endurerons les torts que vous nous infligez, et c'est en Allah seul que doivent s'en remettre ceux qui placent leur confiance. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la discussion entre les mécréants et leurs messagers, car lorsque leurs peuples eurent doutés de ce qu'ils leur apportaient d'adoration exclusive d'Allah, sans Lui attribuer d'associé, les messagers dirent : ﴿Est-il un doute concernant Allah﴾, Son existence, car les natures saines témoignent de Son existence et sont prédisposées à Le reconnaître, mais certaines peuvent être sujettes au doute et au trouble, et ainsi elles ont besoin de voir la preuve menant à la reconnaissance de Son existence. C'est pourquoi leurs messagers leur dirent, en leur montrant la voie vers Sa connaissance, qu'Il est : ﴿le Créateur des cieux et de la terre﴾ Celui qui les a créés sans modèle préalable. Leurs messagers leur dirent : Nous vous appelons au pardon de vos péchés dans l'au-delà, ﴿et vous accorder un délai jusqu'à un terme fixé﴾ ici-bas. Mais leurs peuples leur répondirent en controversant concernant la prophétie, en admettant qu'ils aient souscrit au premier principe [de l'existence d'Allah] : ﴿Vous n'êtes que des hommes comme nous﴾ comment allons-nous vous suivre sur la seule base de vos propos, sans voir aucun miracle de votre part ? ﴿Apportez-nous donc une preuve manifeste !﴾ un miracle que nous puissions considérer. ﴿Leurs messagers leur dirent : Nous ne sommes que des hommes comme vous﴾ ceci est vrai, nous sommes humains comme vous, ﴿mais Allah accorde Sa grâce à qui Il veut parmi Ses serviteurs﴾ le message et la prophétie, ﴿Nous ne pouvons vous apporter de preuve﴾ comme vous nous le demandez, ﴿que par la permission d'Allah﴾ après le Lui avoir demandé et après qu'Il nous l'ait permis. ﴿c'est en Allah seul que les croyants doivent placer leur confiance﴾ en toutes leurs affaires. Puis les messagers dirent : ﴿Qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah﴾ qu'est-ce qui nous empêche de placer notre confiance en Lui, alors qu'Il nous a guidés vers la plus droite et la plus claire des voies ? ﴿Nous endurerons les torts que vous nous infligez﴾ à travers vos propos mauvais et vos actes stupides, ﴿et c'est en Allah seul que doivent s'en remettre ceux qui placent leur confiance. »﴾

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِرُسُلِهِمْ لَنُخْرِجَنَّكُم مِّنْ أَرْضِنَآ أَوْ لَتَعُودُنَّ فِى مِلَّتِنَا ۖ فَأَوْحَىٰٓ إِلَيْهِمْ رَبُّهُمْ
لَنُهْلِكَنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٣﴾ وَلَنُسْكِنَنَّكُمُ ٱلْأَرْضَ مِنۢ بَعْدِهِمْ ۚ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَافَ مَقَامِى وَخَافَ وَعِيدِ ﴿١٤﴾
وَٱسْتَفْتَحُوا۟ وَخَابَ كُلُّ جَبَّارٍ عَنِيدٍ ﴿١٥﴾ مِّن وَرَآئِهِۦ جَهَنَّمُ وَيُسْقَىٰ مِن مَّآءٍ صَدِيدٍ ﴿١٦﴾ يَتَجَرَّعُهُۥ
وَلَا يَكَادُ يُسِيغُهُۥ وَيَأْتِيهِ ٱلْمَوْتُ مِن كُلِّ مَكَانٍ وَمَا هُوَ بِمَيِّتٍ ۖ وَمِن وَرَآئِهِۦ عَذَابٌ غَلِيظٌ ﴿١٧﴾

(13) ﴾*Les mécréants dirent à leurs messagers : « [Par Allah !] Nous vous chasserons de nos terres, à moins que vous ne reveniez à notre religion. » Leur Seigneur révéla alors [aux messagers] : « Nous allons anéantir les transgresseurs,* (14) *et vous établir sur ces terres après eux. [Telle est la récompense] de qui craint de comparaître devant Moi et craint Mon châtiment. »* (15) *[Les messagers] demandèrent [à Allah] la victoire, et tout orgueilleux obstiné fut anéanti.* (16) *La Géhenne l'attend et il sera abreuvé d'un liquide fait de pus et de sang* (17) *qu'il tentera de boire à petites gorgées et n'avalera qu'à grande peine. La mort l'assaillira de toutes parts, mais il ne mourra jamais, et un terrible châtiment l'attend.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne ce dont les peuples mécréants menaçaient leurs messagers, comme le fait de les chasser de leurs terres et de les bannir de leur compagnie. ﴾Leur Seigneur révéla alors [aux messagers] : Nous allons anéantir les transgresseurs, 14. et vous établir sur ces terres après eux. [Telle est la récompense] de qui craint de se tenir devant Moi [au Jour de la Résurrection] et craint Mon châtiment. » Les messagers demandèrent [à Allah] la victoire﴿ le secours de leur Seigneur contre leurs peuples, ﴾et tout orgueilleux obstiné fut anéanti﴿ tout arrogant et opposant à la vérité. ﴾La Géhenne l'attend﴿ elle est devant lui et le guette, il y demeurera éternellement au Jour de la Résurrection, et y est exposé matin et soir, jusqu'au Jour de l'appel mutuel. ﴾il sera abreuvé d'une eau purulente﴿ en Enfer, il n'aura pour boisson que de l'eau brûlante ou du pus, l'une bouillante et l'autre froide et fétide au plus haut point. ﴾qu'il tentera de boire à petites gorgées﴿ il s'en étouffera et le répugnera, le boira contraint et forcé, et il ne l'aura pas laissé dans sa bouche qu'un ange le frappera d'une barre de fer, ﴾sans parvenir à l'avaler﴿ il en sera empêché par le dégout qu'inspire sa couleur, son goût et son odeur, de même que sa chaleur ou sa froideur insupportables. ﴾La mort l'assaillira de toutes parts﴿ tout son corps, tous ses membres et organes seront en proie à la douleur. Pour Ibn ᶜAbbâs, ceci désigne les diverses formes de châtiment qu'Allah lui infligera au Jour de la Résurrection dans le feu de la Géhenne. Chaque supplice engendrera la mort, mais il ne mourra pas et demeurera éternellement dans le châtiment et le supplice. ﴾et un terrible châtiment l'attend.﴿ Après cela, il aura à subir un autre châtiment plus douloureux, rigoureux et amer que le premier.

مَّثَلُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ ۖ أَعْمَٰلُهُمْ كَرَمَادٍ ٱشْتَدَّتْ بِهِ ٱلرِّيحُ فِى يَوْمٍ عَاصِفٍ ۖ لَّا يَقْدِرُونَ مِمَّا كَسَبُوا۟ عَلَىٰ
شَىْءٍ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلضَّلَٰلُ ٱلْبَعِيدُ ﴿١٨﴾

(18) ﴾*Les œuvres de ceux qui ne croient pas en leur Seigneur sont semblables à de la cendre qu'un vent violent emporte, par un jour de tempête. Ils ne tireront aucun profit de ce qu'ils ont acquis. Tel est le profond égarement.*﴿

Allah (ﷻ) donne une parabole pour mentionner les œuvres des mécréants qui adorent autre que Lui, démentent Ses messagers, et fondent leurs œuvres sur des bases qui ne sont pas correctes. Elles disparaîtront et s'évanouiront au moment où ils en auront le plus besoin. ﴿Les œuvres de ceux qui ne croient pas en leur Seigneur sont semblables à de la cendre﴾ au Jour de la Résurrection, lorsque les mécréants en demanderont leur récompense à Allah, car ils pensaient reposer sur quelque chose, mais ils ne trouveront rien. Ils ne pourront en rassembler aucun bénéfice, tout comme on ne peut rassembler la cendre emportée par un vent violent, ﴿par un jour de tempête﴾ Ils n'obtiendront rien des œuvres qu'ils auront accomplies ici-bas, tout comme ils ne peuvent rassembler cette cendre en ce jour. ﴿Tel est le profond égarement﴾ leurs efforts et leurs œuvres infondées qui ne reposent sur aucune droiture, jusqu'à perdre leur rétribution au moment où ils en auront le plus besoin.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ ۚ إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ وَيَأْتِ بِخَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿١٩﴾ وَمَا ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ بِعَزِيزٍ ﴿٢٠﴾

(19) ﴿*Ne vois-tu pas qu'Allah a créé les cieux et la terre en toute vérité ? S'Il voulait, Il vous ferait disparaître et vous remplacerait par de nouvelles créatures,* (20) *et cela n'est nullement difficile pour Allah.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Son pouvoir à ressusciter les corps au Jour de la Résurrection par le fait qu'Il a créé les cieux et la terre, dont la création est plus grande que celle des hommes. ﴿S'Il voulait, Il vous ferait disparaître et vous remplacerait par de nouvelles créatures, 20. et cela n'est nullement difficile pour Allah.﴾ Cela ne Lui est pas impossible mais facile, si vous vous opposez à Son commandement. Il peut vous faire disparaître et vous remplacer par d'autres différents de vous.

وَبَرَزُوا۟ لِلَّهِ جَمِيعًا فَقَالَ ٱلضُّعَفَٰٓؤُا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوٓا۟ إِنَّا كُنَّا لَكُمْ تَبَعًا فَهَلْ أَنتُم مُّغْنُونَ عَنَّا مِنْ عَذَابِ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ ۚ قَالُوا۟ لَوْ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ لَهَدَيْنَٰكُمْ ۖ سَوَآءٌ عَلَيْنَآ أَجَزِعْنَآ أَمْ صَبَرْنَا مَا لَنَا مِن مَّحِيصٍ ﴿٢١﴾

(21) ﴿*Tous comparaîtront devant Allah. Les faibles diront à ceux qui faisaient preuve d'orgueil [face à l'adoration d'Allah] : « Nous vous avons suivis. Pouvez-vous nous être de quelque utilité contre le châtiment d'Allah ? » Ils leur répondront : « Si Allah nous avait guidés, nous vous aurions guidés. Que nous nous plaignions ou que nous endurions, nous n'avons plus d'échappatoire. »*﴾

﴿Tous comparaîtront﴾ toutes les créatures, les pieux comme les dépravés, devant Allah, l'Unique et le Dominateur suprême. Ils seront rassemblés en un lieu désert où personne ne pourra se dissimuler. ﴿Les faibles﴾ ceux qui suivaient leurs chefs, maîtres et dignitaires qui faisaient preuve d'orgueil face à l'adoration d'Allah (ﷻ) et la conformation devant les messagers, leur diront : ﴿Nous vous avons suivis﴾ quoi que vous nous ordonniez, nous vous obéissions et l'accomplissions, ﴿Pouvez-vous nous être de quelque utilité contre le châtiment d'Allah ?﴾ Pouvez-vous nous épargner un peu du châtiment d'Allah, comme vous nous le promettiez et nous le faisiez espérer ? Ils leur répondront : ﴿Si Allah nous avait guidés, nous vous aurions guidés﴾ Mais la Parole de Notre Seigneur s'est réalisée contre nous, Son décret s'est avéré contre vous et nous, et le châtiment s'est abattu sur les mécréants. ﴿Que nous nous plaignions ou

que nous endurions, nous n'avons plus d'échappatoire﴾ nous ne pourrons plus échapper à notre condition, que nous l'endurions ou nous en plaignions.

وَقَالَ ٱلشَّيْطَٰنُ لَمَّا قُضِيَ ٱلْأَمْرُ إِنَّ ٱللَّهَ وَعَدَكُمْ وَعْدَ ٱلْحَقِّ وَوَعَدتُّكُمْ فَأَخْلَفْتُكُمْ ۖ وَمَا كَانَ لِيَ عَلَيْكُم مِّن
سُلْطَٰنٍ إِلَّآ أَن دَعَوْتُكُمْ فَٱسْتَجَبْتُمْ لِي ۖ فَلَا تَلُومُونِي وَلُومُوٓا۟ أَنفُسَكُم ۖ مَّآ أَنَا۠ بِمُصْرِخِكُمْ وَمَآ أَنتُم
بِمُصْرِخِيَّ ۖ إِنِّي كَفَرْتُ بِمَآ أَشْرَكْتُمُونِ مِن قَبْلُ ۗ إِنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢٢﴾ وَأُدْخِلَ ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِمْ ۖ تَحِيَّتُهُمْ فِيهَا سَلَٰمٌ ﴿٢٣﴾

(22) ﴾*Et quand tout sera accompli, Satan dira : « Allah vous a fait une promesse véridique ; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais aucun pouvoir sur vous, je vous ai seulement appelés, et vous m'avez répondu. Ne me faites donc pas de reproches, mais faites-en plutôt à vous-mêmes. Je ne vous suis d'aucun secours, pas plus que vous ne l'êtes pour moi. Je vous renie pour m'avoir jadis associé [à Allah]. » Les transgresseurs subiront un châtiment douloureux.* (23) *Et on fera entrer ceux qui auront cru et accompli des œuvres pieuses dans des jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement, avec la permission de leur Seigneur, et leur salutation sera : « Que le salut soit sur vous ! »*﴿

Allah (ﷻ) informe des propos qu'adressera Iblîs à ses adeptes, une fois qu'Allah aura jugé entre Ses serviteurs, fait entrer les croyants au Paradis, et établi les mécréants aux degrés de l'Enfer. À ce moment, Iblîs – qu'Allah le maudisse – leur dira pour ajouter à leur tristesse, leur perte, et leur malheur : ﴾Allah vous a fait une promesse véridique﴿ par l'intermédiaire de Ses messagers en vous promettant, si vous les suiviez, le salut et la préservation ; ce qui fut une promesse et une information véridique. Quant à moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue, ﴾Je n'avais aucun pouvoir sur vous﴿ aucune preuve ou argument indiquant la véracité de ce à quoi je vous invitais, ﴾je vous ai seulement appelés, et vous m'avez répondu﴿ alors que les messagers ont établi contre vous les arguments et preuves authentiques montrant la véracité de ce qu'ils vous apportaient. Mais vous vous êtes opposés à eux et cela vous a amené à votre condition. ﴾Ne me faites donc pas de reproches﴿ aujourd'hui, ﴾mais faites-en plutôt à vous-mêmes﴿ car le péché vous incombe puisque c'est vous qui avez rejeté les preuves et m'avez suivi sur mon simple appel au faux. ﴾Je ne vous suis d'aucun secours﴿ je ne peux ni vous être utile ni vous sauver de la situation dans laquelle vous vous trouvez, ﴾et vous ne m'êtes d'aucun secours﴿ vous ne pouvez ni m'être utiles ni me sauver du châtiment et supplice que je subis. ﴾Je vous renie pour m'avoir jadis associé [à Allah].﴿ Je renie être un associé à Allah (ﷻ). ﴾Les transgresseurs﴿ qui se sont détournés de la vérité et ont suivi le faux, ﴾subiront un châtiment douloureux﴿ Après avoir mentionné le sort des malheureux, l'avilissement et le supplice qu'ils connaîtront, et les propos que leur adressera Iblîs ; Allah lie à cela la condition des bienheureux qui, au Jour de la Résurrection, entreront dans des jardins où coulent des rivières qu'ils feront jaillir là où ils veulent et comme ils veulent, ﴾où ils demeureront éternellement﴿ ils y resteront pour l'éternité, sans jamais le quitter, ﴾par permission de leur Seigneur, et leur salutation sera : « Que le salut soit sur vous ! »﴿

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ أَصْلُهَا ثَابِتٌ وَفَرْعُهَا فِى ٱلسَّمَآءِ ﴿٢٤﴾ تُؤْتِىٓ أُكُلَهَا
كُلَّ حِينٍۭ بِإِذْنِ رَبِّهَا ۗ وَيَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْأَمْثَالَ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٢٥﴾ وَمَثَلُ كَلِمَةٍ خَبِيثَةٍ كَشَجَرَةٍ
خَبِيثَةٍ ٱجْتُثَّتْ مِن فَوْقِ ٱلْأَرْضِ مَا لَهَا مِن قَرَارٍ ﴿٢٦﴾

(24) ﴿*N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est fermement [ancrée dans le sol] et dont la ramure s'élance dans le ciel,* (25) *qui donne à tout instant ses fruits, par la permission de son Seigneur ? Ainsi, Allah propose des paraboles aux hommes, afin qu'ils se souviennent [et en tirent des exhortations].* (26) *Quant à la mauvaise parole, elle est pareille à un arbre mauvais, déraciné et sans aucune stabilité.*﴾

﴿Une bonne parole﴾ l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, ﴿pareille à un bel arbre﴾ qu'est le croyant, ﴿dont la racine est fermement [ancrée dans le sol]﴾ il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah est ancré dans le cœur du croyant, ﴿et dont la ramure s'élance dans le ciel﴾ et à travers elle on élève les œuvres du croyant au ciel. Allusion est faite au croyant, sa bonne parole et ses œuvres pieuses. Le croyant est pareil au palmier dattier, on ne cesse d'élever ses œuvres pieuses à tout instant, matin et soir. ﴿qui donne à tout instant ses fruits.﴾ le croyant est semblable à un arbre qui donne des fruits à chaque saison, hiver comme été, nuit et jour. Il en est de même du croyant dont on ne cesse d'élever les œuvres pieuses, matin et soir, à tout moment, ﴿par la permission de son Seigneur﴾ des fruits complets, beaux, abondants et bons. ﴿Ainsi, Allah propose des paraboles aux hommes, afin qu'ils se souviennent [et en tirent des exhortations]. Quant à la mauvaise parole, elle est pareille à un arbre mauvais﴾ ce qui est l'exemple de la mécréance de l'incroyant, qui n'a ni racine ni stabilité, et qui est semblable à l'arbre de la coloquinte, ﴿déraciné et sans aucune stabilité﴾ il en est de même de la mécréance qui n'a ni racine ni ramure, on n'élève aucune œuvre du mécréant, et on n'accepte rien de lui.

يُثَبِّتُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱلْقَوْلِ ٱلثَّابِتِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَيُضِلُّ ٱللَّهُ ٱلظَّٰلِمِينَ ۚ
وَيَفْعَلُ ٱللَّهُ مَا يَشَآءُ ﴿٢٧﴾

(27) ﴿*Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà, tandis qu'Il égare les transgresseurs. Et Allah fait ce qu'Il veut.*﴾

Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Lorsque le musulman est interrogé dans la tombe, il atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, et c'est là Sa Parole :* ﴿Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà.﴾ »[1]

[﴿Allah affermit les croyants﴾ en faisant se réaliser leurs œuvres et leur foi, ﴿par une parole ferme﴾ par la vérité qu'est l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, ﴿dans la vie présente﴾ en l'affermissant pour eux ici-bas par la foi en Allah et Son Messager Muhammad (ﷺ), ﴿et dans l'au-delà﴾ lors de l'interrogatoire dans la tombe, ﴿tandis qu'Il égare les transgresseurs﴾ Allah n'accorde pas à l'hypocrite et au mécréant, ni ici-bas ni dans l'au-delà lors de l'interrogatoire dans la tombe, ce à quoi Il a guidé le

[1] Al-Bukhârî (131) et Muslim (2811).

croyant comme foi en Allah et en Son Messager (ﷺ). ﴿Et Allah fait ce qu'Il veut﴾ c'est Allah qui guide et égare, ne reniez donc pas Son pouvoir, qu'il s'agisse de la guidée de celui qui était égaré ou de l'égarement de celui qui était bien-guidé, tout cela relève du pouvoir d'Allah qui administre Ses créatures et fait ce qu'Il veut. »]

۞ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ بَدَّلُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ كُفْرًا وَأَحَلُّوا۟ قَوْمَهُمْ دَارَ ٱلْبَوَارِ ﴿٢٨﴾ جَهَنَّمَ يَصْلَوْنَهَا ۖ وَبِئْسَ ٱلْقَرَارُ ﴿٢٩﴾ وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ أَندَادًا لِّيُضِلُّوا۟ عَن سَبِيلِهِۦ ۗ قُلْ تَمَتَّعُوا۟ فَإِنَّ مَصِيرَكُمْ إِلَى ٱلنَّارِ ﴿٣٠﴾

(28) ﴿*N'as-tu pas vu ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre la mécréance et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition,* (29) *la Géhenne, où ils brûleront ? Et quel mauvais lieu d'établissement il sera pour eux !* (30) *Ils attribuent à Allah des égaux afin d'égarer les hommes de Son chemin. Dis : « Jouissez [de cette vie] car votre destination finale sera l'Enfer ! »*﴾

Al-Bukhâri dit : « Sa Parole ﴿N'as-tu pas vu ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre la mécréance﴾ les mécréants de la Mecque. ﴿Ils attribuent à Allah des égaux afin d'égarer les hommes de Son chemin.﴾ Ils Lui attribuent des associés qu'ils adorent en dehors de Lui, et ils invitent les gens à cela. Puis Allah les menace par la bouche de Son Prophète (ﷺ) : ﴿Dis : « Jouissez [de cette vie] car votre destination finale sera l'Enfer ! »﴾ Tout ce que vous pouvez faire ici-bas, faites-le, et quoi qu'il en soit, ﴿votre destination finale sera l'Enfer﴾ votre retour et dernière demeure sera l'Enfer.

قُل لِّعِبَادِىَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يُقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُنفِقُوا۟ مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِىَ يَوْمٌ لَّا بَيْعٌ فِيهِ وَلَا خِلَٰلٌ ﴿٣١﴾

(31) ﴿*Dis à Mes serviteurs croyants d'observer la prière et de dépenser, en secret et en public, une partie [des richesses] que Nous leur avons attribuées, avant l'avènement d'un jour où il n'y aura plus ni rachat ni amitié.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs de Lui obéir, de respecter Son droit et d'être bienfaisants envers Ses créatures, en observant la prière, qui consiste en l'adoration d'Allah, seul et sans associé, et en dépensant de ce qu'Allah leur a accordé, en acquittant les aumônes et dépenses au profit des proches et en faisant preuve de bienfaisance envers les étrangers. L'observation de la prière désigne ici le respect de ses temps d'accomplissement, ses règles, ses inclinaisons, ses prosternations, et le recueillement demandé. Allah (ﷻ) ordonne de dépenser de ce qu'Il accorde, en secret et en public. Et les hommes doivent s'y presser pour leur salut, ﴿avant l'avènement d'un jour﴾ le Jour de la Résurrection, ﴿où il n'y aura plus ni rachat﴾ on n'acceptera de personne de se racheter par une rançon, ﴿ni amitié﴾ il n'y aura aucune amitié permettant à un ami de pardonner à celui qui a mérité le châtiment. Il n'y aura que justice et équité.

ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجَ بِهِۦ مِنَ ٱلثَّمَرَٰتِ رِزْقًا لَّكُمْ ۖ وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلْفُلْكَ لِتَجْرِىَ فِى ٱلْبَحْرِ بِأَمْرِهِۦ ۖ وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلْأَنْهَٰرَ ﴿٣٢﴾ وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ دَآئِبَيْنِ ۖ

وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلَّيۡلَ وَٱلنَّهَارَ ﴿٣٣﴾ وَءَاتَىٰكُم مِّن كُلِّ مَا سَأَلۡتُمُوهُۚ وَإِن تَعُدُّواْ نِعۡمَتَ ٱللَّهِ لَا تُحۡصُوهَآۗ
إِنَّ ٱلۡإِنسَٰنَ لَظَلُومٞ كَفَّارٞ ﴿٣٤﴾

(32) ﴿*C'est Allah qui a créé les cieux et la terre et qui fait descendre du ciel la pluie par laquelle Il fait surgir toutes sortes de fruits pour votre subsistance. Il a soumis, pour vous, les navires qui, par Son ordre, voguent sur la mer, et Il a soumis, pour vous, les rivières.* (33) *Et pour vous, Il a assujetti le soleil et la lune à un mouvement perpétuel, de même qu'Il a mis à votre service la nuit et le jour.* (34) *Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste et ingrat.*﴾

Allah (ﷻ) dénombre Ses bienfaits envers Ses créatures pour lesquelles Il a créé les cieux comme un toit protégé et la terre comme lit. Il a fait descendre du ciel une eau par laquelle Il fait pousser différents couples de plantes, de grains et de cultures, aux couleurs, formes, goûts, odeurs et bénéfices divers. Il a soumis pour eux les navires qui voguent sur la surface de l'eau de la mer, par Son ordre. Il a assujetti la mer afin que les voyageurs puissent aller d'une contrée à une autre, pour transporter les marchandises d'un lieu à un autre. Il a soumis pour eux les rivières qui traversent la terre d'une région à une autre, comme une subsistance accordée aux serviteurs qui en tirent boisson, arrosage et d'autres avantages encore. ﴿Et pour vous, Il a assujetti le soleil et la lune à un mouvement perpétuel﴾ ils voguent sans jamais se lasser, nuit et jour. Le soleil et la lune se suivent, alors que la nuit et le jour s'opposent : tantôt l'un prend une partie de l'autre et s'allonge, puis l'autre reprend une partie, si bien qu'il raccourcit. ﴿Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé.﴾ Il a préparé pour vous tout ce dont vous avez besoin en toutes situations, que vous Lui avez demandé de par votre état et vos propos. ﴿Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer﴾ Il informe de l'incapacité des serviteurs à dénombrer les bienfaits, et plus encore de se montrer reconnaissants pour ceux-ci. [﴿L'homme est vraiment très injuste﴾ Celui qui troque les bienfaits d'Allah contre la mécréance est très injuste, car Allah seul accorde ces bienfaits et Il mérite donc seul d'être adoré. Et si on voue cette adoration à autre que Lui on fait preuve d'une grande injustice. ﴿et ingrat﴾ en reniant les bienfaits qu'Allah lui accorde, en adorant autre que Celui qui les luit accorde et en délaissant de Lui obéir.]

وَإِذۡ قَالَ إِبۡرَٰهِيمُ رَبِّ ٱجۡعَلۡ هَٰذَا ٱلۡبَلَدَ ءَامِنٗا وَٱجۡنُبۡنِي وَبَنِيَّ أَن نَّعۡبُدَ ٱلۡأَصۡنَامَ ﴿٣٥﴾ رَبِّ إِنَّهُنَّ أَضۡلَلۡنَ
كَثِيرٗا مِّنَ ٱلنَّاسِۖ فَمَن تَبِعَنِي فَإِنَّهُۥ مِنِّيۖ وَمَنۡ عَصَانِي فَإِنَّكَ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ﴿٣٦﴾

(35) ﴿*[Mentionne] lorsqu'Abraham dit : « Seigneur ! Fais de cette cité [la Mecque] un lieu sûr, et préserve-moi, ainsi que mes enfants, d'adorer les idoles,* (36) *qui ont, Seigneur, égaré nombre d'hommes. Quiconque me suit est des miens. Quant à celui qui me désobéit, c'est Toi le Pardonneur, le Miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne ici, en réponse aux polythéistes arabes, que le territoire sacré de la Mecque a été établi sur l'adoration d'Allah, seul et sans associé, et qu'Abraham, par la cause duquel cette citée fut peuplée, a désavoué tous ceux qui adorent autre qu'Allah. Il invoqua pour la sureté de la Mecque : ﴿Seigneur ! Fais de cette cité [la Mecque] un lieu sûr﴾ et Allah l'exauça. ﴿et préserve-moi, ainsi que mes enfants, d'adorer les idoles﴾ il convient à toute personne d'invoquer pour lui-même,

ses parents et ses enfants de cette façon. Puis il mentionne que les idoles ont éprouvé nombre d'hommes et qu'il désavoue ceux qui les adorent, en confiant leur sort à Allah qui peut les châtier s'Il le veut ou leur pardonner s'Il le veut.

رَّبَّنَآ إِنِّيٓ أَسۡكَنتُ مِن ذُرِّيَّتِي بِوَادٍ غَيۡرِ ذِي زَرۡعٍ عِندَ بَيۡتِكَ ٱلۡمُحَرَّمِ رَبَّنَا لِيُقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ فَٱجۡعَلۡ
أَفۡـِٔدَةٗ مِّنَ ٱلنَّاسِ تَهۡوِيٓ إِلَيۡهِمۡ وَٱرۡزُقۡهُم مِّنَ ٱلثَّمَرَٰتِ لَعَلَّهُمۡ يَشۡكُرُونَ ﴿٣٧﴾

(37) ﴾*Seigneur ! J'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans cultures, auprès de Ta Maison sacrée [la kaʿba], Seigneur, afin qu'ils observent la prière. Fais que le cœur d'une partie des hommes s'incline vers eux, et nourris-les de toute sorte de fruits, afin qu'ils se montrent reconnaissants.*﴿

Ceci prouve qu'il s'agit d'une deuxième invocation, après la première qu'adressa Abraham lorsqu'il laissa Agar et son enfant, avant la construction de la Maison sacrée. Cette deuxième invocation fut adressée après sa construction, par affirmation et aspiration envers Allah (ﷻ) : ﴾auprès de Ta Maison sacrée﴿ et Allah l'a rendu sacrée afin que ses habitants puissent y accomplir la prière. ﴾Fais que le cœur d'une partie des hommes s'incline vers eux﴿ Ibn ʿAbbâs dit : « S'il avait dit « le cœur des hommes », les perses, les byzantins, les juifs, les chrétiens et tous les hommes, s'y seraient pressés, mais il dit : ﴾une partie des hommes﴿ en spécifiant les musulmans. » ﴾et nourris-les de toute sorte de fruits﴿ afin que cela les aide à T'obéir, puisqu'il s'agit d'une ﴾vallée sans cultures﴿ accorde-leur des fruits qu'ils puissent manger.

رَبَّنَآ إِنَّكَ تَعۡلَمُ مَا نُخۡفِي وَمَا نُعۡلِنُۗ وَمَا يَخۡفَىٰ عَلَى ٱللَّهِ مِن شَيۡءٖ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَلَا فِي ٱلسَّمَآءِ ﴿٣٨﴾ ٱلۡحَمۡدُ لِلَّهِ
ٱلَّذِي وَهَبَ لِي عَلَى ٱلۡكِبَرِ إِسۡمَٰعِيلَ وَإِسۡحَٰقَۚ إِنَّ رَبِّي لَسَمِيعُ ٱلدُّعَآءِ ﴿٣٩﴾ رَبِّ ٱجۡعَلۡنِي مُقِيمَ ٱلصَّلَوٰةِ
وَمِن ذُرِّيَّتِيۚ رَبَّنَا وَتَقَبَّلۡ دُعَآءِ ﴿٤٠﴾ رَبَّنَا ٱغۡفِرۡ لِي وَلِوَٰلِدَيَّ وَلِلۡمُؤۡمِنِينَ يَوۡمَ يَقُومُ ٱلۡحِسَابُ ﴿٤١﴾

(38) ﴾*Seigneur ! Tu sais ce que nous dissimulons et ce que nous divulguons, et rien n'échappe à Allah ni sur terre ni dans le ciel !* (39) *Louange à Allah qui m'a fait don, malgré mon âge avancé, d'Ismaël et Isaac. Mon Seigneur est Celui qui répond aux invocations.* (40) *Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la prière, ainsi qu'une partie de ma descendance. Seigneur, exauce ma prière !* (41) *Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes parents et aux croyants, le Jour où on établira les comptes. »*﴿

Allah (ﷻ) informe que Son bien-aimé singulier Abraham a dit : ﴾Seigneur ! Tu sais ce que nous dissimulons et ce que nous divulguons﴿ Tu connais le dessein de mon invocation et ce que j'ai voulu pour les habitants de cette cité. Je ne vise que Ton agrément et la sincérité envers Toi, car Tu connais toutes les choses, apparentes et cachées, rien de cela ne T'échappe sur terre et dans le ciel. Puis Il loua son Seigneur (ﷻ) pour ce qu'Il lui a accordé après qu'il eut atteint la vieillesse, et il dit : ﴾Louange à Allah qui m'a fait don, malgré mon âge avancé, d'Ismaël et Isaac. Mon Seigneur est Celui qui répond aux invocations.﴿ Il exauce celui qui L'invoque, et Il m'a exaucé en ce que je Lui ai demandé comme enfants. ﴾Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la prière﴿ que j'en préserve l'accomplissement en respectant ses règles, ﴾ainsi qu'une partie de ma descendance﴿ fais qu'ils accomplissent également assidument la prière, ﴾Seigneur, exauce ma prière﴿ en tout ce que je T'ai demandé,

﴾Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes parents﴿ Certains ont lu : « ainsi qu'à mon père », et il dit ceci avant de désavouer son père lorsque son inimitié envers Allah (ﷻ) se manifesta clairement, ﴾et aux croyants﴿ tous les croyants, ﴾le Jour où on établira les comptes﴿ le Jour où Tu jugeras Tes serviteurs et les rétribueras en fonction de leurs œuvres : en bien pour le bien, et en mal pour le mal.

وَلَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ غَٰفِلًا عَمَّا يَعْمَلُ ٱلظَّٰلِمُونَ ۚ إِنَّمَا يُؤَخِّرُهُمْ لِيَوْمٍ تَشْخَصُ فِيهِ ٱلْأَبْصَٰرُ ﴿٤٢﴾
مُهْطِعِينَ مُقْنِعِي رُءُوسِهِمْ لَا يَرْتَدُّ إِلَيْهِمْ طَرْفُهُمْ ۖ وَأَفْـِٔدَتُهُمْ هَوَآءٌ ﴿٤٣﴾ وَأَنذِرِ ٱلنَّاسَ يَوْمَ يَأْتِيهِمُ ٱلْعَذَابُ

(42) ﴾*Ne pense pas qu'Allah soit inattentif à ce que commettent les transgresseurs. Il retarde uniquement [leur rétribution] jusqu'au Jour où les regards seront figés [d'épouvante].* (43) *Ils se presseront, levant la tête, le regard figé et le cœur vide.* (44) *Et avertis les hommes du Jour où le châtiment les atteindra*﴿

﴾Ne pense pas﴿ ô Muhammad, ﴾qu'Allah soit inattentif à ce que commettent les transgresseurs﴿ en leur accordant un délai et en ne les châtiant pas pour leurs agissements. Au contraire, Il consigne tout cela contre eux et le leur réserve, ﴾Il retarde uniquement [leur rétribution] jusqu'au Jour où les regards seront figés﴿ en raison des affres du Jour de la Résurrection. Puis, Il rappelle la manière dont ils sortiront de leurs tombes et accourront au rassemblement en disant : ﴾Ils se presseront﴿ ils viendront en se hâtant, ﴾levant la tête, le regard figé﴿ regardant sans cesse, sans cligner des yeux un seul instant en raison des affres qu'ils vivront, de leur pensée et de leur peur vis-à-vis de ce qui leur arrive ; ﴾le cœur vide﴿ en ruine sans rien comporter, en raison de la dureté de ce dont Allah (ﷻ) a informé les concernant. Il dit ainsi à Son Messager : ﴾Et avertis les gens du jour où le châtiment les atteindra﴿

فَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ رَبَّنَآ أَخِّرْنَآ إِلَىٰٓ أَجَلٍ قَرِيبٍ نُّجِبْ دَعْوَتَكَ وَنَتَّبِعِ ٱلرُّسُلَ ۗ أَوَلَمْ تَكُونُوٓا۟ أَقْسَمْتُم
مِّن قَبْلُ مَا لَكُم مِّن زَوَالٍ ﴿٤٤﴾ وَسَكَنتُمْ فِى مَسَٰكِنِ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ وَتَبَيَّنَ لَكُمْ
كَيْفَ فَعَلْنَا بِهِمْ وَضَرَبْنَا لَكُمُ ٱلْأَمْثَالَ ﴿٤٥﴾ وَقَدْ مَكَرُوا۟ مَكْرَهُمْ وَعِندَ ٱللَّهِ مَكْرُهُمْ وَإِن
كَانَ مَكْرُهُمْ لِتَزُولَ مِنْهُ ٱلْجِبَالُ ﴿٤٦﴾

(44 suite) ﴾*et les transgresseurs diront : « Seigneur ! Accorde-nous un court délai. Nous répondrons à Ton appel et suivrons les messagers. » [On leur répondra] : « Ne juriez-vous pas auparavant que vous ne quitteriez jamais [ce bas-monde pour l'au-delà] ?* (45) *Vous avez pourtant habité les demeures de ceux qui s'étaient faits tort à eux-mêmes. Il vous était clairement apparu ce que Nous avions fait d'eux, et Nous vous avons donné des exemples. »* (46) *Ils ont ourdi des complots, mais leurs complots n'échappent pas à Allah, et leurs complots ne sauraient déplacer les montagnes.*﴿

Allah (ﷻ) informe des propos de ceux qui se sont faits tort à eux-mêmes, lorsqu'ils verront le châtiment : ﴾Seigneur ! Accorde-nous un court délai. Nous répondrons à Ton appel et suivrons les messagers﴿ Allah (ﷻ) leur répond : ﴾Ne juriez-vous pas auparavant que vous ne quitteriez jamais [ce bas-monde pour l'au-delà] ?﴿ Ne juriez-vous pas auparavant que jamais ne disparaîtrait ce que vous viviez, et que vous ne seriez ni ressuscités ni rétribués ? Goûtez donc ceci pour cela. ﴾Vous

avez pourtant habité les demeures de ceux qui se sont faits tort à eux-mêmes. Il vous est clairement apparu ce que Nous avons fait d'eux, et Nous vous avons donné des exemples.﴾ Vous avez vu et il vous est parvenu ce que Nous avons fait subir aux communautés mécréantes avant vous, mais vous n'en avez tiré aucune leçon, et rien de ce que Nous leur avons fait subir ne vous a amené à vous abstenir. ﴿Ils ont ourdi des complots, mais leurs complots n'échappent pas à Allah, et leurs complots ne sauraient déplacer les montagnes.﴾ ils n'en sont pas capables, ils ne nuisent qu'à eux-mêmes et le châtiment ne retombe que sur eux.

فَلَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ مُخْلِفَ وَعْدِهِۦ رُسُلَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ ذُو ٱنتِقَامٍ ﴿٤٧﴾ يَوْمَ تُبَدَّلُ ٱلْأَرْضُ غَيْرَ ٱلْأَرْضِ
وَٱلسَّمَٰوَٰتُ ۖ وَبَرَزُوا۟ لِلَّهِ ٱلْوَٰحِدِ ٱلْقَهَّارِ ﴿٤٨﴾

(47) ﴿*Ne pense surtout pas qu'Allah manque à Sa Promesse envers Ses messagers. Allah est puissant, et détenteur du pouvoir de Se venger [de ceux qui Lui désobéissent].* (48) *Le jour où la terre changera d'aspect, ainsi que les cieux, et où les hommes comparaîtront devant Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême.*﴾

Allah (ﷻ) dit pour attester et confirmer Sa promesse : ﴿Ne pense pas qu'Allah manque à Sa Promesse envers Ses messagers﴾ de les secourir ici-bas et de les faire triompher le Jour où se présenteront les témoins. Puis Allah (ﷻ) informe qu'Il est le Tout-Puissant et que rien ne peut L'empêcher de réaliser une chose qu'Il a voulue, Il ne peut être vaincu, et Il est détenteur du pouvoir de se venger de ceux qui Le renient. ﴿Le jour où la terre changera d'aspect, ainsi que les cieux﴾ Sa promesse se réalisera le jour où la terre changera, elle sera celle-ci mais sous un autre aspect que celui qu'on lui connaît. ﴿les hommes comparaîtront devant Allah﴾, toutes les créatures sortiront de leurs tombes pour répondre à Allah, ﴿l'Unique, le Dominateur Suprême﴾ Celui qui a assujetti et dominé toute chose, devant Lequel les têtes s'abaisseront et les cœurs se soumettront.

وَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ يَوْمَئِذٍ مُّقَرَّنِينَ فِى ٱلْأَصْفَادِ ﴿٤٩﴾ سَرَابِيلُهُم مِّن قَطِرَانٍ وَتَغْشَىٰ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ ﴿٥٠﴾
لِيَجْزِىَ ٱللَّهُ كُلَّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٥١﴾

(49) ﴿*En ce jour, tu verras ceux qui se rendaient coupables [de mécréance], enchaînés les uns aux autres,* (50) *leurs vêtements seront de goudron et le feu couvrira leurs visages.* (51) *Afin qu'Allah rétribue chacun selon ce qu'il aura acquis. Allah est prompt à demander compte.*﴾

﴿Le jour où la terre changera d'aspect, ainsi que les cieux﴾ et les créatures comparaîtront devant leur Créateur, tu verras en ce jour, ô Muhammad, ceux qui auront été criminels par leur mécréance et leur corruption, ﴿enchaînés les uns aux autres﴾ selon leur type, ﴿Leurs vêtements seront de goudron et le feu couvrira leur visage ﴾, les habits qu'ils porteront seront de goudron, comme ce dont on enduit les chameaux, et qui est ce qui tient le plus au feu. ﴿Afin qu'Allah rétribue chacun selon ce qu'il aura acquis﴾, au Jour de la Résurrection, ﴿Allah est prompt à demander comptes﴾ lors du jugement qui sera effectué avec promptitude, car Il connaît tout et rien ne Lui échappe, toutes les créatures, face à Son pouvoir, sont comme une seule.

هَٰذَا بَلَٰغٌ لِّلنَّاسِ وَلِيُنذَرُوا۟ بِهِۦ وَلِيَعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ وَلِيَذَّكَّرَ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٥٢﴾

(52) ﴾*Ceci [le Coran] est un message adressé aux hommes afin qu'ils soient avertis, qu'ils sachent qu'Il est un Dieu unique, et que ceux qui sont doués de raison en tirent une exhortation.*﴿

Ce Coran est un message pour toutes les créatures, hommes et djinns, ﴾afin qu'ils soient avertis, qu'ils sachent qu'Il est un Dieu unique﴿ qu'ils y trouvent les preuves et arguments du fait qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, ﴾et que ceux qui sont doués de raison en tirent une exhortation.﴿

Sourate 15

AL-HIJR - الحجر

Al-Hijr. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ وَقُرْءَانٍ مُّبِينٍ ﴿١﴾ رُّبَمَا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْ كَانُوا۟ مُسْلِمِينَ ﴿٢﴾ ذَرْهُمْ
يَأْكُلُوا۟ وَيَتَمَتَّعُوا۟ وَيُلْهِهِمُ ٱلْأَمَلُ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ﴿٣﴾

(1) ﴿*[Les lettres] Alif, Lâm, Râ. Voici les versets du Livre et du Coran manifeste.* (2) *[Dans l'au-delà,] les mécréants souhaiteront avoir été musulmans.* (3) *Laisse-les manger, jouir [de ce bas-monde], et se laisser détourner [du repentir] par leurs fausses espérances, car bientôt ils sauront !*﴾

Nous avons déjà mentionné les lettres séparées dans l'exégèse des premières sourates. ﴿les mécréants souhaiteront avoir été musulmans.﴾ Ils regretteront ce qu'ils professaient comme mécréance, et souhaiteront avoir été musulmans ici-bas, avec les musulmans. ﴿Laisse-les manger, jouir [de ce bas-monde].﴾ Ce qui est une menace sévère et une mise en garde appuyée qui leur est adressée, comme dans Sa Parole :

قُلْ تَمَتَّعُوا۟ فَإِنَّ مَصِيرَكُمْ إِلَى ٱلنَّارِ

﴿*Dis : « Jouissez [de cette vie] car votre destination finale sera l'Enfer. »*﴾[1]

﴿et se laisser détourner par leurs fausses espérances﴾ détourné du repentir et du retour vers Allah, ﴿car bientôt ils sauront﴾ le sort qui les attend.

وَمَآ أَهْلَكْنَا مِن قَرْيَةٍ إِلَّا وَلَهَا كِتَابٌ مَّعْلُومٌ ﴿٤﴾ مَّا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا وَمَا يَسْتَـْٔخِرُونَ ﴿٥﴾

(4) ﴿*Nous n'anéantissons de cité qu'à son terme prédestiné.* (5) *Nulle communauté ne saurait avancer son terme, ni le retarder.*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il n'anéantit de cité qu'après que les preuves lui aient été exposées et que son terme soit échu. Il ne retarde pas le terme d'une communauté dont le châtiment arrive et ne l'avance pas sur son terme fixé. C'est là un avertissement et une recommandation adressés aux habitants de la Mecque, afin qu'ils abandonnent leur polythéisme, obstination et mécréance qui leur font mériter l'anéantissement.

وَقَالُوا۟ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِى نُزِّلَ عَلَيْهِ ٱلذِّكْرُ إِنَّكَ لَمَجْنُونٌ ﴿٦﴾ لَّوْ مَا تَأْتِينَا بِٱلْمَلَٰٓئِكَةِ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ
﴿٧﴾ مَا نُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ إِلَّا بِٱلْحَقِّ وَمَا كَانُوٓا۟ إِذًا مُّنظَرِينَ ﴿٨﴾ إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا ٱلذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿٩﴾

[1] *Ibrâhîm*, v.30.

(6) ﴿*[Les mécréants] disent : « Ô toi [qui prétends] qu'on t'a révélé le Coran, tu es complètement fou !* (7) *Pourquoi n'es-tu pas venu à nous en compagnie d'anges, si tu es véridique ?* » (8) *Nous ne faisons descendre les anges qu'avec la vérité ; et alors, aucun délai ne leur serait accordé.* (9) *C'est Nous qui révélons le Coran, et Nous qui le préservons.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne leur mécréance et obstination : ﴿Ô toi [qui prétends] qu'on t'a révélé le Coran, tu es complètement fou !﴾ en nous invitant à te suivre et à abandonner ce qu'adoraient nos pères. ﴿Pourquoi n'es-tu pas venu à nous accompagné d'anges﴾ qui témoigneront de la véracité de ce que tu apportes, ﴿Nous ne faisons descendre les anges qu'avec la vérité﴾ le message et le châtiment, ﴿et alors, aucun délai ne leur serait accordé﴾ Allah établit que c'est Lui qui a révélé à Son Messager le Coran et que c'est Lui qui le préserve de toute transformation et altération.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ فِي شِيَعِ الْأَوَّلِينَ ﴿١٠﴾ وَمَا يَأْتِيهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿١١﴾ كَذَٰلِكَ
نَسْلُكُهُ فِي قُلُوبِ الْمُجْرِمِينَ ﴿١٢﴾ لَا يُؤْمِنُونَ بِهِ وَقَدْ خَلَتْ سُنَّةُ الْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾

(10) ﴿*[Par Allah !] Nous avons envoyé, avant toi, [des messagers] aux peuples anciens.* (11) *Pas un messager ne leur est venu sans qu'ils s'en soient moqués.* (12) *Tout comme [Nous l'avons fait pour les premiers en raison de leurs railleries], Nous faisons pénétrer [la mécréance] dans le cœur de ceux qui se rendent coupables [de mécréance].* (13) *Ils ne croiront pas, alors qu'ils ont vu quelle est la Loi universelle d'Allah, [et ce], à travers l'exemple des premiers.*﴾

Allah (ﷻ) dit à Son Messager pour le consoler du démenti des mécréants qurayshites, qu'Il a envoyé avant lui aux peuples anciens [des messagers] et qu'à chaque fois qu'un messager venait à un peuple, ils le démentaient et le raillaient. Puis Allah (ﷻ) informe qu'Il a fait pénétrer le démenti dans le cœur de ceux qui se rendaient coupables de mécréance qui ont fait preuve d'entêtement et d'orgueil face au suivi de la guidée. ﴿alors qu'ils ont vu quelle fut la Loi universelle d'Allah, [et ce], à travers l'exemple des premiers﴾ ils savent comment Allah a anéanti ceux qui ont démenti Ses messagers, et comment Il a sauvé les Prophètes et leurs adeptes, ici-bas et dans l'au-delà.

وَلَوْ فَتَحْنَا عَلَيْهِم بَابًا مِّنَ السَّمَاءِ فَظَلُّوا فِيهِ يَعْرُجُونَ ﴿١٤﴾ لَقَالُوا إِنَّمَا سُكِّرَتْ أَبْصَارُنَا بَلْ نَحْنُ قَوْمٌ مَّسْحُورُونَ ﴿١٥﴾

(14) ﴿*Et même si Nous leur ouvrions une porte du ciel, et qu'ils puissent y monter en plein jour,* (15) *ils diraient : « Nous n'avons rien vu, et avons plutôt été ensorcelés. »*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la force de leur mécréance, leur entêtement et leur arrogance face à la vérité. Même si on leur ouvrait une porte du ciel où ils pourraient monter, ils ne le croiraient pas, mais diraient : ﴿Nous n'avons rien vu﴾ nous avons perdu la vue, ﴿nous avons plutôt été ensorcelés.﴾

وَلَقَدْ جَعَلْنَا فِي ٱلسَّمَآءِ بُرُوجًا وَزَيَّنَّٰهَا لِلنَّٰظِرِينَ ﴿١٦﴾ وَحَفِظْنَٰهَا مِن كُلِّ شَيْطَٰنٍ رَّجِيمٍ ﴿١٧﴾ إِلَّا مَنِ
ٱسْتَرَقَ ٱلسَّمْعَ فَأَتْبَعَهُۥ شِهَابٌ مُّبِينٌ ﴿١٨﴾ وَٱلْأَرْضَ مَدَدْنَٰهَا وَأَلْقَيْنَا فِيهَا رَوَٰسِيَ وَأَنۢبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ شَيْءٍ مَّوْزُونٍ
﴿١٩﴾ وَجَعَلْنَا لَكُمْ فِيهَا مَعَٰيِشَ وَمَن لَّسْتُمْ لَهُۥ بِرَٰزِقِينَ ﴿٢٠﴾

(16) ﴾*[Par Allah !] Nous avons placé dans le ciel des constellations et l'avons embelli pour ceux qui le contemple,* (17) *et Nous l'avons protégé contre tout démon maudit.* (18) *Si l'un d'eux cherche à y écouter furtivement, aussitôt un météore flamboyant le poursuit.* (19) *Quant à la terre, Nous l'avons étendue, y avons placé [des montagnes] fermement ancrées, y avons fait pousser toute chose en proportion déterminée,* (20) *et y avons établi pour vous des moyens de subsistance et des êtres dont la subsistance ne vous incombe pas.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Sa création du ciel dans son élévation, ainsi que les astres et étoiles dont Il l'a embelli, pour qui médite et le contemple. Il a fait des flammes éclatantes une protection pour le ciel contre les démons rebelles afin qu'ils ne puissent pas écouter les assemblées célestes. Celui d'entre eux qui s'y aventure et tente d'écouter furtivement voit un météore flamboyant le poursuivre et l'atteindre. Il aura pu transmettre la parole qu'il a entendue, avant d'être frappé par la flamme éblouissante, à un autre démon en-dessous de lui qui la prend et l'apporte à son allié [parmi les hommes]. Puis, Allah (ﷻ) mentionne Sa création de la terre, qu'Il a aplanie, étendue, élargie, et ce qu'Il y a établi comme montagnes fermement ancrées, vallées, terres et sables, ainsi que ce qu'Il y a fait pousser comme cultures et fruits proportionnés, ﴾en proportion déterminée﴿ connue, ﴾et Nous y avons établi pour vous des moyens de subsistance et des êtres dont la subsistance ne vous incombe pas﴿ les montures et le bétail.

وَإِن مِّن شَيْءٍ إِلَّا عِندَنَا خَزَآئِنُهُۥ وَمَا نُنَزِّلُهُۥٓ إِلَّا بِقَدَرٍ مَّعْلُومٍ ﴿٢١﴾ وَأَرْسَلْنَا ٱلرِّيَٰحَ لَوَٰقِحَ فَأَنزَلْنَا مِنَ
ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَسْقَيْنَٰكُمُوهُ وَمَآ أَنتُمْ لَهُۥ بِخَٰزِنِينَ ﴿٢٢﴾ وَإِنَّا لَنَحْنُ نُحْيِۦ وَنُمِيتُ وَنَحْنُ ٱلْوَٰرِثُونَ ﴿٢٣﴾
وَلَقَدْ عَلِمْنَا ٱلْمُسْتَقْدِمِينَ مِنكُمْ وَلَقَدْ عَلِمْنَا ٱلْمُسْتَـْٔخِرِينَ ﴿٢٤﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ هُوَ يَحْشُرُهُمْ ۚ إِنَّهُۥ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٢٥﴾

(21) ﴾*Quoi qu'il puisse exister, Nous en détenons les trésors, et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée.* (22) *Nous envoyons les vents féconds, et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver.* (23) *C'est Nous seul qui donnons la vie ainsi que la mort, et c'est Nous qui hériterons [de la terre et de tout ce qui s'y trouve].* (24) *[Par Allah !] Nous connaissons les premiers et les derniers d'entre vous,* (25) *et c'est ton Seigneur qui les rassemblera, car c'est Lui le Sage, l'Omniscient.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il possède toute chose, que tout Lui est facile et aisé, et qu'auprès de Lui se trouvent les trésors de toute chose, ﴾et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée﴿ comme Il le veut, de par Sa sagesse immense et Sa miséricorde envers Ses serviteurs. ﴾Nous envoyons les vents féconds.﴿ Ils fécondent les nuages qui font tomber la pluie et ils fécondent les arbres qui voient leurs feuilles et leurs branches pousser. ﴾dont Nous vous abreuvons.﴿ Nous la faisons tomber pour vous douce, et ainsi vous pouvez la boire. Si Nous l'avions voulu, Nous l'aurions faite saumâtre, ﴾et que vous n'êtes pas en mesure de conserver﴿ vous ne

pouvez conserver, mais c'est Nous qui la faisons descendre et la conservons pour vous en en faisant des cours d'eau et sources dans la terre. ﴾C'est Nous seul qui donnons la vie et donnons la mort.﴿ ce qui montre Son pouvoir à commencer la création et à la recommencer. C'est Lui qui a tiré les créatures du néant, puis les fait mourir, puis les ressuscite toutes au Jour du Rassemblement. Il mentionne que c'est Lui qui hérite de la terre et de tous ceux qu'elle contient, et que c'est vers Lui qu'ils feront retour. Puis, Il informe de la perfection de Sa connaissance des créatures, de la première à la dernière : ﴾[Par Allah !] Nous connaissons les premiers﴿ ceux qui ont péri depuis Adam (ﷺ), ﴾et derniers d'entre vous﴿ ceux qui sont vivants et ceux qui viendront jusqu'au Jour de la Résurrection. ﴾et c'est ton Seigneur qui les rassemblera﴿ devant Lui au Jour de la résurrection, les premiers et derniers, pieu et pécheurs.

وَلَقَدْ خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِن صَلْصَٰلٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٢٦﴾ وَٱلْجَآنَّ خَلَقْنَٰهُ مِن قَبْلُ مِن نَّارِ ٱلسَّمُومِ ﴿٢٧﴾

(26) ﴾*[Par Allah !] Nous avons créé l'homme d'une argile dure, extraite d'une boue transformée,* (27) *alors que Nous avions auparavant créé le démon du feu d'un vent brûlant.*﴿

L'argile désigne ici la terre sèche, ﴾extraite d'une boue transformée﴿, l'argile vient de cette boue lisse, ﴾alors que Nous avions auparavant créé le démon﴿ avant la création de l'homme, ﴾du feu d'un vent brûlant﴿ pour Ibn ᶜAbbâs, il s'agit [du vent nommé] Semoum qui tue. Il est dit dans le hadith : « *Les anges ont été créés de lumière, les djinns d'un feu sans fumée, et les fils d'Adam de ce qu'on vous a décrit.* »[1] Ce verset indique la noblesse d'Adam (ﷺ) ainsi que l'excellence de son essence et la pureté de son origine.

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ إِنِّى خَٰلِقٌۢ بَشَرًا مِّن صَلْصَٰلٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٢٨﴾ فَإِذَا سَوَّيْتُهُۥ وَنَفَخْتُ فِيهِ مِن
رُّوحِى فَقَعُوا۟ لَهُۥ سَٰجِدِينَ ﴿٢٩﴾ فَسَجَدَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ ﴿٣٠﴾ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰٓ أَن يَكُونَ مَعَ
ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٣١﴾ قَالَ يَٰٓإِبْلِيسُ مَا لَكَ أَلَّا تَكُونَ مَعَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٣٢﴾ قَالَ لَمْ أَكُن لِّأَسْجُدَ لِبَشَرٍ خَلَقْتَهُۥ
مِن صَلْصَٰلٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٣٣﴾

(28) ﴾*[Mentionne] lorsque ton Seigneur dit aux anges : « Je vais créer un homme d'argile dure, extraite d'une boue transformée,* (29) *et quand Je l'aurai harmonieusement formé et aurai insufflé en lui une de Mes âmes, tombez prosternés devant lui [pour le saluer]. »* (30) *Les anges se prosternèrent tous ensemble,* (31) *à l'exception d'Iblîs qui refusa de se prosterner.* (32) *Allah dit : « Ô Iblîs ! Pourquoi n'es-tu pas parmi ceux qui se prosternent ?* (33) *– Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile dure, extraite d'une boue transformée.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle comment Il a mentionné Adam devant Ses anges avant de le créer et comment Il l'a honoré en leur ordonnant de se prosterner devant lui. Il rappelle également comment Iblîs, Son ennemi, a refusé de se prosterner parmi les anges, par jalousie, mécréance, entêtement, orgueil et fierté dans le faux : ﴾Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile dure, extraite d'une boue transformée.﴿

[1] Muslim (2996).

قَالَ فَٱخْرُجْ مِنْهَا فَإِنَّكَ رَجِيمٌ ﴿٣٤﴾ وَإِنَّ عَلَيْكَ ٱللَّعْنَةَ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿٣٥﴾ قَالَ رَبِّ فَأَنظِرْنِىٓ إِلَىٰ يَوْمِ
يُبْعَثُونَ ﴿٣٦﴾ قَالَ فَإِنَّكَ مِنَ ٱلْمُنظَرِينَ ﴿٣٧﴾ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْوَقْتِ ٱلْمَعْلُومِ ﴿٣٨﴾

(34) ﴿*Hors d'ici ! Tu es maudit,* (35) *et la malédiction te poursuivra jusqu'au Jour de la Rétribution !* (36) *– Seigneur ! Accorde-moi un délai jusqu'au jour où [les hommes] seront ressuscités.* (37) *– Tu es de ceux à qui ce délai est accordé,* (38) *jusqu'au jour du terme connu [d'Allah seul].*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il adressa à Satan un ordre universel, qui ne saurait être contredit et transgressé, de quitter la position qu'il occupait dans l'assemblée céleste. Il lui dit également qu'il était maudit, et que cette malédiction ne le quittera pas jusqu'au Jour de la Résurrection. Lorsque Satan vit cette colère qui ne saurait être repoussée, il demanda, en raison de sa totale jalousie envers Adam et sa descendance, un répit jusqu'au Jour de la Résurrection, ce qu'on lui accorda pour le conduire plus encore à sa perte. Après avoir obtenu ce répit, qu'Allah l'enlaidisse, il dit :

قَالَ رَبِّ بِمَآ أَغْوَيْتَنِى لَأُزَيِّنَنَّ لَهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٣٩﴾ إِلَّا عِبَادَكَ مِنْهُمُ ٱلْمُخْلَصِينَ
﴿٤٠﴾ قَالَ هَٰذَا صِرَٰطٌ عَلَىَّ مُسْتَقِيمٌ ﴿٤١﴾ إِنَّ عِبَادِى لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنٌ إِلَّا مَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ
ٱلْغَاوِينَ ﴿٤٢﴾ وَإِنَّ جَهَنَّمَ لَمَوْعِدُهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٣﴾ لَهَا سَبْعَةُ أَبْوَٰبٍ لِّكُلِّ بَابٍ مِّنْهُمْ جُزْءٌ مَّقْسُومٌ ﴿٤٤﴾

(39) ﴿*– Seigneur, puisque Tu m'as égaré, je leur embellirai la vie sur terre [et les péchés] et les égarerai tous,* (40) *à l'exception de Tes serviteurs parmi eux auxquels Tu auras accordé le salut.* (41) *– Voici une voie droite [menant] à Moi.* (42) *Tu n'auras aucun pouvoir sur Mes serviteurs, excepté ceux qui te suivront parmi les égarés.* (43) *Ils seront tous rassemblés dans la Géhenne* (44) *qui comporte sept portes ; et à chacune d'elles est destiné un groupe déterminé [de damnés].*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Iblîs, sa rébellion et sa transgression, lorsqu'il dit au Seigneur : ﴿puisque Tu m'as égaré﴾ Pour certains exégètes, il a juré par le fait qu'Allah l'a égaré, mais on peut également considérer qu'il a dit : en raison du fait que Tu m'a fourvoyé et égaré, ﴿je leur embellirai﴾ aux descendants d'Adam (ﷺ) ﴿la vie sur terre﴾ je leur ferai aimer les péchés, les y inciterai et les harcèlerai, ﴿et les égarerai tous﴾ comme Tu m'as égaré et m'a prédestiné cela, ﴿à l'exception de Tes serviteurs auxquels Tu auras accordé le salut.﴾ Allah le menaça et le mit en garde : ﴿Voici une voie droite [menant] à Moi.﴾ Vous reviendrez tous vers Moi, et Je vous rétribuerai selon vos œuvres, en bien pour le bien et en mal pour le mal. ﴿Tu n'auras aucun pouvoir sur Mes serviteurs﴾, ceux pour lesquels J'ai prédestiné la guidée, tu ne pourras rien contre eux et tu ne pourras pas les atteindre, ﴿excepté sur ceux qui te suivront parmi les égarés. Ils seront tous rassemblés dans la Géhenne.﴾ Ainsi, la Géhenne attend tous ceux qui suivront Iblîs. Puis Il informe que la Géhenne possède sept portes, ﴿et à chacune d'elles est destiné un groupe déterminé [de damnés]﴾ c'est-à-dire qu'il a été écrit pour chaque porte une part des suppôts d'Iblîs qui la franchiront inexorablement – qu'Allah nous en éloigne. Chacun entrera par une de ces portes, en fonction de ses œuvres et il demeurera à un degré de l'Enfer en fonction de ses agissements.

إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٤٥﴾ ٱدْخُلُوهَا بِسَلَٰمٍ ءَامِنِينَ ﴿٤٦﴾ وَنَزَعْنَا مَا فِى صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ إِخْوَٰنًا
عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَٰبِلِينَ ﴿٤٧﴾ لَا يَمَسُّهُمْ فِيهَا نَصَبٌ وَمَا هُم مِّنْهَا بِمُخْرَجِينَ ﴿٤٨﴾ ۞ نَبِّئْ عِبَادِىٓ أَنِّىٓ أَنَا
ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٤٩﴾ وَأَنَّ عَذَابِى هُوَ ٱلْعَذَابُ ٱلْأَلِيمُ ﴿٥٠﴾

(45) ﴾*Ceux qui se gardent [d'associer à Allah] séjourneront au milieu de jardins et de sources vives.* (46) *Entrez-y préservés de tout mal et en toute sécurité.* (47) *Nous aurons retiré de leur cœur tout ressentiment, ils y vivront en frères, se faisant face sur des divans somptueux.* (48) *Ils n'y connaîtront aucune fatigue et n'en seront jamais chassés.* (49) *Informe Mes serviteurs que Je suis le Pardonneur, le Miséricordieux,* (50) *et que Mon châtiment est le châtiment [le plus] douloureux.*﴿

Après avoir mentionné la condition des hôtes de l'Enfer, Allah mentionne celle des hôtes du Paradis qui seront dans des jardins sous lesquels coulent des rivières. ﴾Entrez-y préservés de tout mal﴿ et salués, ﴾et en toute sécurité﴿ vis-à-vis de toute peur ou frayeur, vous ne craindrez pas d'en sortir, ou que cela cesse ou disparaisse. ﴾Nous aurons retiré de leur cœur tout ressentiment, ils y vivront en frères, se faisant face sur des divans somptueux﴿ Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Les croyants échapperont à l'Enfer, puis ils seront arrêtés sur un pont entre le Paradis et l'Enfer où ils exigeront réparation les uns des autres pour des injustices subies en ce bas-monde, jusqu'à ce qu'ils soient épurés et purifiés, on leur permettra alors d'entrer au Paradis.* »[1] Ils s'y feront face et aucun d'eux ne verra la nuque de l'autre. ﴾Ils n'y connaîtront aucune fatigue﴿ aucune difficulté et nuisance, ﴾et n'en seront jamais chassés﴿ ils y demeureront éternellement. ﴾Informe Mes serviteurs que Je suis le Pardonneur, le Miséricordieux, 50. et que Mon châtiment est le châtiment [le plus] douloureux.﴿ ce qui suscite à la fois l'espoir et la crainte.

وَنَبِّئْهُمْ عَن ضَيْفِ إِبْرَٰهِيمَ ﴿٥١﴾ إِذْ دَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَقَالُوا۟ سَلَٰمًا قَالَ إِنَّا مِنكُمْ وَجِلُونَ ﴿٥٢﴾ قَالُوا۟ لَا تَوْجَلْ إِنَّا نُبَشِّرُكَ
بِغُلَٰمٍ عَلِيمٍ ﴿٥٣﴾ قَالَ أَبَشَّرْتُمُونِى عَلَىٰٓ أَن مَّسَّنِىَ ٱلْكِبَرُ فَبِمَ تُبَشِّرُونَ ﴿٥٤﴾ قَالُوا۟ بَشَّرْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ فَلَا تَكُن
مِّنَ ٱلْقَٰنِطِينَ ﴿٥٥﴾ قَالَ وَمَن يَقْنَطُ مِن رَّحْمَةِ رَبِّهِۦٓ إِلَّا ٱلضَّآلُّونَ ﴿٥٦﴾

(51) ﴾*Et informe-les au sujet des hôtes d'Abraham,* (52) *lorsqu'ils entrèrent chez lui et dirent : « Que la paix soit sur vous ! – Vous nous faîtes peur.* (53) *– N'aie pas peur ! Nous t'annonçons la bonne nouvelle de [la naissance] d'un garçon plein de savoir.* (54) *– M'annoncez-vous cela alors que la vieillesse m'a atteint ? Que m'annoncez-vous donc ? »* (55) *– Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent.* (56) *– Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés ?*﴿

Informe-les, ô Muhammad, ﴾au sujet des hôtes d'Abraham, 52. lorsqu'ils entrèrent chez lui et dirent : « Que la paix soit sur vous ! – Vous nous faîtes peur.﴿ Abraham mentionna la cause de sa peur d'eux, lorsqu'il vit qu'ils ne portaient pas la main à ce qu'il leur présenta comme nourriture, un veau gras rôti. ﴾N'aie pas peur ! Nous t'annonçons la bonne nouvelle de [la naissance] d'un garçon plein de savoir.﴿ Isaac (عليه السلام). Puis il s'en étonna en raison de son âge avancé, de même pour son épouse, et

[1] Al-Bukhârî (6535).

voulut s'assurer de cette promesse : ﴿M'annoncez-vous cela alors que la vieillesse m'a atteint ? Que m'annoncez-vous donc ?﴾ Ils lui confirmèrent cette bonne nouvelle, donnant une bonne annonce après une autre : ﴿Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent.﴾ Il leur répondit qu'il ne désespérait pas, mais souhaitait qu'Allah lui accorde un enfant, même s'il était âgé ainsi que sa femme, car il savait que le pouvoir d'Allah et Sa miséricorde étaient plus grands que cela.

قَالَ فَمَا خَطْبُكُمْ أَيُّهَا ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٥٧﴾ قَالُوٓا۟ إِنَّآ أُرْسِلْنَآ إِلَىٰ قَوْمٍ مُّجْرِمِينَ ﴿٥٨﴾ إِلَّآ ءَالَ لُوطٍ إِنَّا لَمُنَجُّوهُمْ
أَجْمَعِينَ ﴿٥٩﴾ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ قَدَّرْنَآ إِنَّهَا لَمِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٦٠﴾

(57) ﴿*Quelle est votre mission, ô envoyés ?* (58) *– Nous sommes envoyés vers un peuple criminel,* (59) *à l'exception de la famille de Loth que nous sauverons tous,* (60) *sauf sa femme pour laquelle nous avons décrété qu'elle resterait [dans la cité et périrait]. »*﴾

Lorsque la peur quitta Abraham (ﷺ) et que la bonne nouvelle lui parvint, il se mit à les interroger sur l'objet de leur venu : ﴿Nous sommes envoyés vers un peuple criminel﴾ le peuple de Loth. Ils l'informèrent qu'ils allaient sauver la famille de Loth, sauf son épouse qui sera anéantie : ﴿sauf sa femme pour laquelle nous avons décrété qu'elle resterait [dans la cité et périrait]. »﴾

فَلَمَّا جَآءَ ءَالَ لُوطٍ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٦١﴾ قَالَ إِنَّكُمْ قَوْمٌ مُّنكَرُونَ ﴿٦٢﴾ قَالُوا۟ بَلْ جِئْنَٰكَ بِمَا كَانُوا۟ فِيهِ
يَمْتَرُونَ ﴿٦٣﴾ وَأَتَيْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿٦٤﴾

(61) ﴿*Lorsque les envoyés vinrent trouver la famille de Loth,* (62) *celui-ci dit : « Vous m'êtes inconnus.* (63) *– [Ne crains rien], nous venons apporter [le châtiment] dont [ton peuple] doutait,* (64) *nous venons à toi avec la vérité, et nous sommes véridiques.*﴾

Allah informe que les anges se présentèrent à Loth sous la forme de jeunes hommes au beau visage. Ils entrèrent chez lui, et il leur dit : ﴿Vous m'êtes inconnus. 63. – [Ne crains rien], nous venons apporter [le châtiment] dont [ton peuple] doutait﴾ leur anéantissement et extermination quant à la survenue desquels ils doutaient, ﴿nous venons à toi avec la vérité﴾ comme Allah (ﷻ) dit :

مَا نُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ إِلَّا بِٱلْحَقِّ

﴿Nous ne faisons descendre les anges qu'avec la vérité.﴾[1]

﴿et nous sommes véridiques﴾ afin de confirmer ce dont ils l'ont informé de son salut et de l'anéantissement de son peuple.

فَأَسْرِ بِأَهْلِكَ بِقِطْعٍ مِّنَ ٱلَّيْلِ وَٱتَّبِعْ أَدْبَٰرَهُمْ وَلَا يَلْتَفِتْ مِنكُمْ أَحَدٌ وَٱمْضُوا۟ حَيْثُ تُؤْمَرُونَ ﴿٦٥﴾ وَقَضَيْنَآ إِلَيْهِ
ذَٰلِكَ ٱلْأَمْرَ أَنَّ دَابِرَ هَٰٓؤُلَآءِ مَقْطُوعٌ مُّصْبِحِينَ ﴿٦٦﴾

[1] *Al-Hijr*, v.8.

(65) ﴿*Pars avec ta famille en fin de nuit et marche derrière eux. Qu'aucun d'entre vous ne se retourne et allez là où il vous sera ordonné.* » (66) *Nous lui révélâmes ceci : au matin, ils seront anéantis jusqu'au dernier.*﴾

Les anges lui ordonnèrent de partir de nuit, avec sa famille, et de marcher derrière eux, afin que cela soit plus sûr pour eux. ﴿Qu'aucun d'entre vous ne se retourne﴾ lorsque vous entendrez le Cri dirigé contre le peuple, laissez-les subir le châtiment et supplice, ﴿et allez là où il vous sera ordonné﴾ comme s'il y avait avec eux un guide qui leur indiquait le chemin. ﴿Nous lui révélâmes ceci : au matin, ils seront anéantis jusqu'au dernier.﴾

وَجَآءَ أَهْلُ ٱلْمَدِينَةِ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿٦٧﴾ قَالَ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ ضَيْفِى فَلَا تَفْضَحُونِ ﴿٦٨﴾ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلَا تُخْزُونِ ﴿٦٩﴾ قَالُوٓا۟
أَوَلَمْ نَنْهَكَ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧٠﴾ قَالَ هَٰٓؤُلَآءِ بَنَاتِىٓ إِن كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿٧١﴾ لَعَمْرُكَ إِنَّهُمْ لَفِى سَكْرَتِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿٧٢﴾

(67) ﴿*Les habitants de la ville accoururent dans l'allégresse.* (68) *Il leur dit : « Ceux-ci sont mes hôtes, ne me déshonorez donc pas.* (69) *Craignez Allah et ne m'humiliez pas !* (70) *– Ne t'avions-nous pas interdit de recevoir qui que ce soit ?* (71) *– Voici mes filles, [épousez-les] si vous voulez assouvir vos désirs charnels.* » (72) *Par ta vie [ô Muhammad] ! Ils s'égaraient dans l'ivresse de leur fourvoiement.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la venue du peuple de Loth lorsqu'ils apprirent la présence chez lui de ses hôtes et leur beauté. Ils accoururent joyeux, ﴿Il leur dit : « Ceux-ci sont mes hôtes, ne me déshonorez donc pas. 69. Craignez Allah et ne m'humiliez pas !﴾ Il leur dit cela avant de savoir que ses hôtes étaient des envoyés d'Allah. Ils lui répondirent : ﴿Ne t'avions-nous pas interdit de recevoir qui que ce soit ?﴾ Il les orienta vers le fait de se tourner vers leurs femmes, en ce qu'Allah leur a permis comme coït licite. Ceci a déjà été mentionné et nous dispense de le répéter ici. Ils étaient insouciants concernant ce qu'on leur demandait, ce qui les cernait comme épreuve, et ce qui allait les frapper comme châtiment : ﴿Par ta vie [ô Muhammad] !﴾ Allah jure ici par la vie de Son Prophète, ce qui est un immense honneur et un rang élevé. ﴿Ils s'égaraient dans l'ivresse de leur fourvoiement.﴾ ils s'égaraient et jouaient.

فَأَخَذَتْهُمُ ٱلصَّيْحَةُ مُشْرِقِينَ ﴿٧٣﴾ فَجَعَلْنَا عَٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ حِجَارَةً مِّن سِجِّيلٍ ﴿٧٤﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ
لَءَايَٰتٍ لِّلْمُتَوَسِّمِينَ ﴿٧٥﴾ وَإِنَّهَا لَبِسَبِيلٍ مُّقِيمٍ ﴿٧٦﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٧٧﴾

(73) ﴿*Au lever du jour, ils furent saisis par le Cri terrifiant,* (74) *Nous renversâmes la cité et fîmes pleuvoir sur elle des pierres d'argile.* (75) *Il est en cela des signes pour ceux qui méditent.* (76) *[Les ruines de] cette cité se trouvent sur une route fréquentée.* (77) *Il est en cela un signe pour les croyants.*﴾

﴿ils furent saisis par le Cri terrifiant﴾ désigne le son tonnant qui les surprit au lever du soleil, en même temps que leur cité fut élevée jusqu'au firmament puis renversée, la mettant sens dessus dessous ; et on fit pleuvoir sur eux des pierres d'argile. Ceci a précédé dans sourate *hûd* de manière suffisante. ﴿Il est en cela des signes pour ceux qui méditent.﴾ Les ruines de cette vengeance sont visibles en cette cité pour qui le médite et l'observe avec clairvoyance. ﴿[Les ruines de] cette cité se trouvent sur une route fréquentée.﴾ La cité de Sodome qui fut retournée de manière tangible et abstraite, et qui fut lapidée de pierres jusqu'à devenir un lac fétide et

nauséabond, se situe sur une route connue, empruntée jusqu'à nos jours. ﴾Il est en cela un signe pour les croyants﴿ dans le fait que Nous ayons anéanti et détruit le peuple de Loth, et sauvé Loth et sa famille, il est une preuve claire et évidente pour ceux qui croient en Allah et en Ses Messagers.

وَإِن كَانَ أَصْحَٰبُ ٱلْأَيْكَةِ لَظَٰلِمِينَ ﴿٧٨﴾ فَٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ وَإِنَّهُمَا لَبِإِمَامٍ مُّبِينٍ ﴿٧٩﴾

(78) ﴾*Les habitants d'Al-Aykah étaient [aussi] transgresseurs.* (79) *Nous Nous sommes donc vengés d'eux. Et [les ruines de] ces deux [cités] se trouvent sur une route bien visible.*﴿

Les habitants d'Al-Aykah sont les membres du peuple de Shuᶜayb. Leur transgression résidait dans leur association à Allah, leur brigandage, et leur fraude dans la mesure et la pesée. Allah se vengea d'eux par le Cri, le tremblement de terre et le châtiment du jour de l'ombre. Ils vécurent peu de temps après le peuple de Loth, en un lieu proche, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴾Et [les ruines de] ces deux [cités] se trouvent sur une route bien visible.﴿

وَلَقَدْ كَذَّبَ أَصْحَٰبُ ٱلْحِجْرِ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٨٠﴾ وَءَاتَيْنَٰهُمْ ءَايَٰتِنَا فَكَانُوا۟ عَنْهَا مُعْرِضِينَ ﴿٨١﴾ وَكَانُوا۟ يَنْحِتُونَ مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا ءَامِنِينَ ﴿٨٢﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلصَّيْحَةُ مُصْبِحِينَ ﴿٨٣﴾ فَمَآ أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨٤﴾

(80) ﴾*Les habitants d'Al-Hijr ont démenti les messagers.* (81) *Nous leur avons exposé Nos signes, mais ils s'en détournèrent.* (82) *Ils taillaient sans crainte des demeures à flanc de montagne.* (83) *Au matin, le Cri les saisit,* (84) *et ce qu'ils possédaient ne leur fut d'aucun secours.*﴿

Les habitants d'Al-Hijr sont les membres du peuple de Thamûd qui ont démenti leur prophète Sâlih, et quiconque dément un prophète aura démenti tous les prophètes, et c'est pourquoi Allah dit qu'ils ont démenti les prophètes. Allah (ﷻ) mentionne qu'Il leur a donné des signes leur indiquant la véracité de ce que leur apportait Sâlih, comme la chamelle qu'Allah a fait sortir pour eux d'un rocher, et qui paissait librement sur leurs terres, ayant pour elle un jour où elle s'abreuvait, et pour eux un jour connu. Lorsqu'ils transgressèrent et l'égorgèrent, il leur dit :

تَمَتَّعُوا۟ فِى دَارِكُمْ ثَلَٰثَةَ أَيَّامٍ ۖ ذَٰلِكَ وَعْدٌ غَيْرُ مَكْذُوبٍ

﴾Jouissez [de vos biens] dans vos demeures pour trois jours encore ! Voilà une promesse qui ne sera pas démentie.﴿[1]

﴾Ils taillaient sans crainte des demeures à flanc de montagne﴿ sans peur ni besoin de ces demeures, mais uniquement par simple jeu et vantardise. ﴾Au matin, le Cri les saisit﴿ au lever du soleil du quatrième jour, ﴾et ce qu'ils possédaient ne leur fut d'aucun secours﴿ ce qu'ils récoltaient comme grains et fruits qu'ils arrosaient avec l'eau pour laquelle ils ont tué la chamelle afin de ne pas manquer d'eau. Ces biens ne les protégèrent pas et ne leur furent d'aucune utilité lorsqu'arriva l'ordre de ton Seigneur.

[1] *Hûd*, v.65.

وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَآ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۗ وَإِنَّ ٱلسَّاعَةَ لَءَاتِيَةٌ ۖ فَٱصْفَحِ ٱلصَّفْحَ ٱلْجَمِيلَ ﴿٨٥﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ ٱلْخَلَّٰقُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٨٦﴾

(85) ﴿*Nous n'avons créé les cieux et la terre, et ce qui se trouve entre eux, qu'en toute vérité. L'Heure approche inexorablement, accorde-leur un beau pardon.* (86) *Ton Seigneur est le Créateur, l'Omniscient.*﴾

﴿Nous n'avons créé les cieux et la terre, et ce qui se trouve entre eux, qu'en toute vérité﴾ avec justice. Puis Allah (ﷻ) rappelle à Son Prophète l'avènement inéluctable de l'Heure et Il lui commande d'accorder un beau pardon aux polythéistes pour leurs torts et leurs démentis de ce qu'il leur apportait. Pour Mujâhid, Qatâdah et d'autres, ceci était en vigueur avant l'ordre de les combattre, et il en est tel qu'ils l'ont dit, ce verset est mecquois, et le combat fut prescrit après l'émigration. ﴿Ton Seigneur est le Créateur, l'Omniscient.﴾ Ceci est une confirmation de la Résurrection, et du fait qu'Allah est capable de faire survenir l'Heure, car Il est le Créateur pour lequel aucune création n'est impossible, et l'Omniscient qui sait ce qui s'est décomposé des corps et s'est répandu sur toutes les contrées de la terre.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ سَبْعًا مِّنَ ٱلْمَثَانِي وَٱلْقُرْءَانَ ٱلْعَظِيمَ ﴿٨٧﴾ لَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٨﴾

(87) ﴿*Nous t'avons accordé les sept [versets] répétés [à chaque prière], ainsi que le Coran sublime.* (88) *Ne regarde pas [avec envie] les jouissances que Nous accordons à certains groupes d'entre eux ; ne t'attriste pas [pour leur mécréance] et sois bienveillant à l'égard des croyants.*﴾

Comme Nous t'avons accordé le Coran sublime, ne porte pas le regard sur ce bas-monde, ses parures, et ce dont Nous faisons jouir ses adeptes comme beauté éphémère, afin de les éprouver par cela. Ne les envie donc pas pour ce qu'ils vivent, et ne t'attriste pas pour le démenti qu'ils t'adressent et pour leur opposition à ta religion. ﴿Ne regarde pas [avec envie] les jouissances que Nous accordons à certains groupes d'entre eux.﴾ Contente-toi de ce qu'Allah t'a donné comme Coran sublime plutôt que de ce qu'ils vivent comme jouissances éphémères.

وَقُلْ إِنِّيٓ أَنَا ٱلنَّذِيرُ ٱلْمُبِينُ ﴿٨٩﴾ كَمَآ أَنزَلْنَا عَلَى ٱلْمُقْتَسِمِينَ ﴿٩٠﴾ ٱلَّذِينَ جَعَلُوا۟ ٱلْقُرْءَانَ عِضِينَ ﴿٩١﴾ فَوَرَبِّكَ لَنَسْـَٔلَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩٢﴾ عَمَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾

(89) ﴿*Dis : « Je suis l'avertisseur explicite »,* (90) *[vous annonçant un châtiment] semblable à la punition que Nous fîmes s'abattre sur les dissociateurs,* (91) *qui se sont partagés concernant le Coran.* (92) *Par ton Seigneur ! Nous les interrogerons tous* (93) *sur leurs agissements.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Prophète de dire aux gens : ﴿Je suis l'avertisseur explicite﴾ qui met en garde les gens contre un châtiment douloureux qui les frappera s'ils le démentent, comme il s'est abattu sur les communautés précédentes qui démentaient leurs prophètes. ﴿les dissociateurs﴾ (المُقْتَسِمِين, *al-muqtasimîn*) désigne ceux qui se sont prêtés serment de s'opposer aux prophètes, de les démentir et de leur

nuire, ﴿qui se sont partagés concernant le Coran﴾, ils ont fragmenté les Livres qui leur ont été révélés, croyant en une partie et reniant l'autre. ﴿Nous les interrogerons tous 93. sur leurs agissements﴾ sur l'attestation il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, sur ce qu'ils adoraient et ce qu'ils ont répondu aux messagers, ou encore leurs péchés.

فَٱصۡدَعۡ بِمَا تُؤۡمَرُ وَأَعۡرِضۡ عَنِ ٱلۡمُشۡرِكِينَ ﴿٩٤﴾ إِنَّا كَفَيۡنَٰكَ ٱلۡمُسۡتَهۡزِءِينَ ﴿٩٥﴾ ٱلَّذِينَ يَجۡعَلُونَ مَعَ ٱللَّهِ
إِلَٰهًا ءَاخَرَۚ فَسَوۡفَ يَعۡلَمُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَقَدۡ نَعۡلَمُ أَنَّكَ يَضِيقُ صَدۡرُكَ بِمَا يَقُولُونَ ﴿٩٧﴾ فَسَبِّحۡ بِحَمۡدِ رَبِّكَ
وَكُن مِّنَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٩٨﴾ وَٱعۡبُدۡ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأۡتِيَكَ ٱلۡيَقِينُ ﴿٩٩﴾

(94) ﴿*Proclame ce qui t'est ordonné et détourne-toi des polythéistes,* (95) *et Nous Nous chargerons pour toi de ceux qui [te] raillent,* (96) *ceux qui associent à Allah une autre divinité, et ils connaîtront bientôt [leur rétribution].* (97) *Nous savons que ta poitrine se serre à cause de ce qu'ils disent.* (98) *Célèbre donc la gloire et la louange de Ton Seigneur, sois de ceux qui se prosternent,* (99) *et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la mort.*﴾

﴿Proclame ce qui t'est ordonné﴾ Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager de transmettre ce avec quoi Il l'a envoyé, de le réaliser et le proclamer, en le manifestant devant les polythéistes. ﴿détourne-toi des polythéistes, 95. et Nous Nous chargerons pour toi de ceux qui [te] raillent.﴾ Transmets ce qui t'est révélé par ton Seigneur et ne t'occupe pas des polythéistes qui veulent te détourner des versets d'Allah. Ne les crains pas, car Allah te suffit contre eux et te protège d'eux. ﴿ceux qui associent à Allah une autre divinité, et ils connaîtront bientôt [leur rétribution]﴾, ce qui est une menace sévère et une mise en garde appuyée adressée à ceux qui adorent autre qu'Allah. ﴿Nous savons que ta poitrine se serre à cause de ce qu'ils disent. 98. Célèbre donc la gloire et la louange de Ton Seigneur, sois de ceux qui se prosternent.﴾ Nous savons, ô Muhammad, que leurs torts suscitent en toi contrition et oppression de ton cœur, mais que cela ne t'amène pas à cesser de transmettre le message d'Allah. Place ta confiance en Allah qui te suffit et te fera triompher d'eux. Affaire-toi à la mention d'Allah, la célébration de Sa louange et de Sa gloire, et Son adoration qu'est la prière : ﴿sois de ceux qui se prosternent﴾ Ains, lorsque qu'une chose souciait le Messager d'Allah, il priait.[1] ﴿adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la mort [litt : la certitude]﴾

[1] *Sahîh Al-Jâmi'* (4703).

Sourate 16

AN-NAHL - النحل

Les Abeilles. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

أَتَىٰٓ أَمْرُ ٱللَّهِ فَلَا تَسْتَعْجِلُوهُ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿١﴾

(1) ﴿*L'Ordre d'Allah arrive. Ne cherchez pas à le hâter. Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent !*﴾

Allah (ﷻ) informe de l'imminence et de l'approche de l'Heure en employant [en arabe] le passé, ce qui indique son avènement inéluctable. ﴿Ne cherchez pas à le hâter.﴾ Il est vraiment proche, donc n'en pressez pas la survenue. Puis Allah (ﷻ) s'innocente de leur association et adoration des idoles et associés qu'ils Lui attribuent – qu'Il soit glorifié et élevé bien au-dessus de cela – et ceux qui agissent ainsi sont ceux qui renient l'Heure, ainsi Il dit : ﴿Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent!﴾

يُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ بِٱلرُّوحِ مِنْ أَمْرِهِۦ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦٓ أَنْ أَنذِرُوٓا۟ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱتَّقُونِ ﴿٢﴾

(2) ﴿*Par Son ordre, Il fait descendre les anges, avec la révélation, sur qui Il veut parmi Ses serviteurs afin d'avertir [les hommes en leur disant] : « Il n'y a de divinité digne d'adoration que Moi, craignez-Moi donc ! »*﴾

﴿Par Son ordre, Il fait descendre les anges, avec la révélation [litt : l'esprit] sur qui Il veut parmi Ses serviteurs﴾ les prophètes, ﴿afin d'avertir [les hommes en leur disant] : « Il n'y a de divinité digne d'adoration que Moi, craignez-Moi donc ! »﴾ Craignez Mon châtiment pour celui qui contrevient à Mon ordre et adore autre que Moi.

خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ ۚ تَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٣﴾ خَلَقَ ٱلْإِنسَٰنَ مِن نُّطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ مُّبِينٌ ﴿٤﴾

(3) ﴿*Il a créé les cieux et la terre en toute vérité. Il est bien au-dessus de ce qu'ils Lui associent.* (4) *Il a créé l'homme d'une goutte [de sperme] ; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Sa création du monde supérieur, les cieux, et du monde inférieur, la terre et ce qu'elle contient. Tout ceci est créé en toute vérité et non par futilité. Puis Il s'innocente du polythéisme de celui qui adore d'autre que Lui, alors que Lui seul crée, sans aucun associé, et c'est pourquoi Il mérite d'être adoré seul, sans associé. Puis Il mentionne la création de l'espèce humaine ﴿d'une goutte [de sperme]﴾ faible et insignifiante, et qui lorsqu'il s'émancipe et s'élève dispute avec son Seigneur, Le renie et combat Ses Messagers, alors qu'il a été créé pour être un serviteur et non un égal.

وَٱلْأَنْعَٰمَ خَلَقَهَا ۗ لَكُمْ فِيهَا دِفْءٌ وَمَنَٰفِعُ وَمِنْهَا تَأْكُلُونَ ﴿٥﴾ وَلَكُمْ فِيهَا جَمَالٌ حِينَ
تُرِيحُونَ وَحِينَ تَسْرَحُونَ ﴿٦﴾ وَتَحْمِلُ أَثْقَالَكُمْ إِلَىٰ بَلَدٍ لَّمْ تَكُونُوا۟ بَٰلِغِيهِ إِلَّا بِشِقِّ ٱلْأَنفُسِ ۚ إِنَّ
رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٧﴾

(5) ﴿*De même qu'Il a créé pour vous le bétail dont vous tirez des vêtements chauds ainsi que d'autres profits, et dont vous vous nourrissez.* (6) *Vous en admirez la beauté lorsque vous les ramenez, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage.* (7) *Et ils transportent vos fardeaux vers des contrées que vous n'atteindriez [sans eux] qu'avec peine. Votre Seigneur est compatissant et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) rappelle Ses bienfaits à Ses serviteurs, en ce qu'Il a créé pour eux comme bétail : camélidés, bovidés et ovidés, et les avantages et profits qu'ils en tirent, comme leurs laines et leurs poils, dont ils fabriquent vêtements et tapis, de même que leur lait qu'ils boivent, ou leurs petits qu'ils mangent, et ce qu'ils voient en eux comme beauté : ﴿Vous en admirez la beauté lorsque vous les ramenez, le soir﴾ lorsqu'elles reviennent du pâturage, les mamelles pleines et les corps gras ; ﴿et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage. 7. Et ils transportent vos fardeaux﴾ les lourdes charges que vous êtes incapables de porter, ﴿vers des contrées que vous n'atteindriez [sans eux] qu'avec peine﴾ pour le pèlerinage, la *ᶜumra*, les expéditions, le commerce, et ce qui s'y rapporte. Vous les utilisez pour divers usages, qu'il s'agisse de les monter ou de les charger. Et c'est pourquoi Il dit ici, après avoir énuméré ces bienfaits : ﴿Votre Seigneur est compatissant et miséricordieux﴾ votre Seigneur qui vous a accordé ces bestiaux et vous les a soumis.

وَٱلْخَيْلَ وَٱلْبِغَالَ وَٱلْحَمِيرَ لِتَرْكَبُوهَا وَزِينَةً ۚ وَيَخْلُقُ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨﴾

(8) ﴿*[Il a aussi créé pour vous] les chevaux, les mulets et les ânes, comme montures et pour votre apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas.*﴾

Il s'agit d'une autre espèce d'animaux qu'Allah (ﷻ) a créés pour Ses serviteurs et Il leur rappelle Son bienfait en cela. Il s'agit des chevaux, mulets et ânes pour montures et apparats, ce qui désigne les plus grands profits qu'on y cherche.

وَعَلَى ٱللَّهِ قَصْدُ ٱلسَّبِيلِ وَمِنْهَا جَآئِرٌ ۚ وَلَوْ شَآءَ لَهَدَىٰكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩﴾

(9) ﴿*Il appartient à Allah de montrer la voie [de la vérité], alors qu'il est d'autres [chemins] qui s'en écartent. Or, s'Il le voulait, Il vous guiderait tous.*﴾

Après avoir mentionné dans cette sourate les animaux, comme le bétail et d'autres, qu'ils montent et qui portent sur leur dos leurs fardeaux vers des contrées et terres éloignées pour des voyages éprouvants, Il mentionne les voies qu'empruntent les hommes vers Lui, et Il montre que la vérité parmi ces voies est celle qui mène à Lui, ainsi Il dit : ﴿Il appartient à Allah de montrer la voie﴾ la voie de la vérité incombe à Allah. On emprunte plusieurs chemins vers Lui, mais que seule la voie de la vérité parvient jusqu'à Lui, et c'est la voie qu'Il a légiférée et agréée, alors que les autres chemins sont obstrués, et les œuvres qu'on peut accomplir sur ses chemins sont rejetées : ﴿alors qu'il est d'autres [chemins] qui s'en écartent﴾ de la vérité. Puis

Allah (ﷻ) informe que tout ceci existe de par Son pouvoir et Sa volonté : ﴿Or, s'Il le voulait, Il vous guiderait tous.﴾

هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً لَّكُم مِّنْهُ شَرَابٌ وَمِنْهُ شَجَرٌ فِيهِ تُسِيمُونَ ﴿١٠﴾ يُنۢبِتُ لَكُم بِهِ ٱلزَّرْعَ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلنَّخِيلَ وَٱلْأَعْنَٰبَ وَمِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿١١﴾

(10) ﴿*C'est Lui qui fait descendre du ciel une eau qui vous sert de boisson et qui fait croître les plantes dont vous nourrissez vos troupeaux.* (11) *De cette eau, Il fait pousser pour vous céréales, oliviers, palmiers, vignes et toutes sortes de fruits. Il est en cela un signe pour ceux qui réfléchissent.*﴾

Après avoir rappelé ce qu'Il leur a accordé comme bienfaits concernant le bétail et les montures, Allah (ﷻ) mentionne Son bienfait en leur faveur en ce qu'Il leur accorde comme pluie du ciel, et ce qu'ils en tirent comme moyen de subsistance et profits, pour eux et leurs troupeaux : ﴿une eau qui vous sert de boisson﴾ une eau douce et limpide, pouvant être bue, et non une eau saumâtre et amère ; ﴿et qui fait croître les plantes dont vous nourrissez vos troupeaux﴾ par cette eau, Il fait pousser des plantes desquelles vous faites paître vos troupeaux. ﴿De cette eau, Il fait pousser pour vous céréales, oliviers, palmiers, vignes et toutes sortes de fruits.﴾ Il les fait sortir de terre avec cette même eau, dans toutes leurs variétés, goûts, couleurs, odeurs et formes. ﴿Il est en cela un signe pour ceux qui réfléchissent﴾ une preuve et un argument qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah.

وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ ۖ وَٱلنُّجُومُ مُسَخَّرَٰتٌۢ بِأَمْرِهِۦٓ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿١٢﴾ وَمَا ذَرَأَ لَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مُخْتَلِفًا أَلْوَٰنُهُۥٓ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٣﴾

(12) ﴿*Il a mis à votre service la nuit et le jour, le soleil et la lune ; de même que les étoiles soumises à Son ordre. Il est en cela des preuves pour ceux qui raisonnent.* (13) *[Il a également mis à votre service] tout ce qu'Il a créé pour vous sur terre, aux couleurs variées. Il est en cela une preuve pour ceux qui se rappellent.*﴾

Allah (ﷻ) attire l'attention de Ses serviteurs sur Ses signes grandioses et Ses dons considérables, en l'alternance de la nuit et du jour qu'Il a mis à leur service, le soleil et la lune qui voguent dans leur orbite, les astres fixes et mouvant aux fonds des cieux qui offrent lumière et clarté à ceux qui cherchent à se guider dans l'obscurité. Chacun vogue dans l'orbite qu'Allah (ﷻ) lui a attribué, selon un mouvement déterminé, qui ne peut ni augmenter ni diminuer. Tous sont soumis à Son pouvoir, Sa contrainte, Sa prédestination, et Son administration : ﴿Il est en cela des preuves pour ceux qui raisonnent﴾ des preuves de Sa puissance éblouissante et de Son pouvoir immense pour ceux qui réfléchissent sur Allah et comprennent Ses preuves. ﴿[Il a également mis à votre service] tout ce qu'Il a créé pour vous sur terre, aux couleurs variées.﴾ Après avoir attiré l'attention sur les signes célestes, Il attire l'attention sur les choses étonnantes et diverses qu'Il a créées sur terre, parmi les animaux, les minéraux et les plantes, dans toute la diversité de leurs couleurs et de

leurs formes, ainsi que ce qu'ils comportent comme avantages et spécificités. ﴾Il est en cela une preuve pour ceux qui se rappellent﴿ les bienfaits d'Allah et s'en montrent reconnaissants.

وَهُوَ ٱلَّذِى سَخَّرَ ٱلْبَحْرَ لِتَأْكُلُوا۟ مِنْهُ لَحْمًا طَرِيًّا وَتَسْتَخْرِجُوا۟ مِنْهُ حِلْيَةً تَلْبَسُونَهَا وَتَرَى
ٱلْفُلْكَ مَوَاخِرَ فِيهِ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٤﴾ وَأَلْقَىٰ فِى ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِىَ
أَن تَمِيدَ بِكُمْ وَأَنْهَٰرًا وَسُبُلًا لَّعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥﴾ وَعَلَٰمَٰتٍ ۚ وَبِٱلنَّجْمِ هُمْ يَهْتَدُونَ ﴿١٦﴾ أَفَمَن يَخْلُقُ
كَمَن لَّا يَخْلُقُ ۗ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿١٧﴾ وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٨﴾

(14) ﴾*C'est Lui qui, [pour vous], a assujetti la mer afin que vous en tiriez une chair fraîche dont vous vous nourrissez, et des parures que vous portez. Et tu vois les navires fendre les flots pour vous permettre de rechercher Ses bienfaits et que vous soyez reconnaissants.* (15) *Il a ancré les montagnes dans la terre afin qu'elle ne vous emporte pas en s'ébranlant, de même qu'Il a établi des rivières et des sentiers pour que vous vous guidiez [dans vos déplacements],* (16) *ainsi que des repères [sur terre] ; et au moyen des étoiles les hommes s'orientent [dans la nuit].* (17) *Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien ? Ne vous rappellerez-vous donc pas ?* (18) *Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez les dénombrer. Allah est pardonneur et miséricordieux.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne qu'Il a assujetti la mer aux vagues qui s'entrechoquent, et Il rappelle à Ses serviteurs Son bienfait dans le fait qu'Il l'ait soumis pour eux, leur ait permis d'y voguer, y ait mis des poissons, et qu'Il ait permis à Ses serviteurs d'en consommer, vivants ou morts, qu'ils soient en état de sacralisation ou non ; de même pour les perles et parures somptueuses qu'ils en tirent et dont ils font des parures qu'ils portent. Il a également assujetti la mer de façon à ce qu'elle porte les bateaux qui fendent les flots : ﴾pour vous permettre de rechercher Ses bienfaits et que vous soyez reconnaissants.﴿ Puis Allah (ﷻ) mentionne la terre et ce qu'Il y a établi comme hautes montagnes solidement ancrées, afin que la terre soit stable et n'emporte pas les créatures qui l'habitent, rendant la vie impossible, ﴾de même qu'Il a établi des rivières et des sentiers.﴿ Il y a établi des rivières coulant d'un endroit à un autre, comme ressources pour les hommes, jaillissant en un lieu pour être une source de subsistance pour d'autres en un lieu différent, Il a également établi sur terre des sentiers, des voies qu'on emprunte d'une contrée à l'autre, au point qu'Allah a coupé des montagnes afin qu'il y ait entre elles des défilés et chemins, ﴾ainsi que des repères [sur terre]﴿, des signes sur les grandes montagnes, les petites collines, et d'autres choses semblables à travers lesquelles les voyageurs s'orientent sur terre et en mer, lorsqu'ils s'égarent. ﴾et au moyen des étoiles les hommes s'orientent﴿ dans les ténèbres de la nuit. Puis Allah (ﷻ) indique Son immensité et le fait que l'adoration ne doit être vouée qu'à Lui seul, en dehors de toute idole qui ne crée rien et est elle-même créée : ﴾Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien ? Ne vous rappellerez-vous donc pas ?﴿ Puis Il indique la multitude de Ses bienfaits et Sa bienfaisance à leur égard : ﴾si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez les dénombrer. Allah est pardonneur et miséricordieux.﴿ Il vous pardonne, et s'Il vous demandait de Lui rendre grâce pour tous Ses bienfaits, vous en seriez incapables. S'il vous l'ordonnait, vous faibliriez et abandonneriez et, s'Il vous châtiait pour cela, Il le ferait sans aucune injustice envers vous. Mais Il est pardonneur et miséricordieux face

à vos manquements dans la reconnaissance pour une partie de ces choses, si vous vous repentez et revenez à Son obéissance et au suivi de ce qu'Il agrée. Il est miséricordieux envers vous et ne vous châtiera pas après votre retour et repentir.

وَٱللَّهُ يَعۡلَمُ مَا تُسِرُّونَ وَمَا تُعۡلِنُونَ ﴿١٩﴾ وَٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَا يَخۡلُقُونَ شَيۡـٔٗا وَهُمۡ
يُخۡلَقُونَ ﴿٢٠﴾ أَمۡوَٰتٌ غَيۡرُ أَحۡيَآءٖۖ وَمَا يَشۡعُرُونَ أَيَّانَ يُبۡعَثُونَ ﴿٢١﴾

(19) ﴾*Allah sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez.* (20) *Quant [aux idoles] qu'ils invoquent en dehors d'Allah, elles ne créent rien et sont elles-mêmes créées,* (21) *inertes et non vivantes, et elles ne savent pas quand elles seront ressuscitées.*﴿

Allah (ﷻ) connaît ce qui est dans le for intérieur et les secrets, comme Il connaît les apparences, et Il rétribuera chacun selon ses œuvres, au Jour de la Résurrection : en bien pour le bien, et en mal pour le mal. Puis Il mentionne que les idoles qu'ils invoquent en dehors d'Allah ne créent rien et sont elles-mêmes créées : ﴾inertes et non vivantes﴿, ce sont des objets sans âme qui ne peuvent ni entendre ni voir ni raisonner, ﴾et elles ne savent pas quand elles seront ressuscitées﴿ elles ne savent pas quand surviendra l'Heure, alors comment espérer d'elles une quelconque utilité ou une rétribution ? On ne peut espérer cela que de Celui qui sait tout et qui est le Créateur de toute chose.

إِلَٰهُكُمۡ إِلَٰهٞ وَٰحِدٞۚ فَٱلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ بِٱلۡأٓخِرَةِ قُلُوبُهُم مُّنكِرَةٞ وَهُم مُّسۡتَكۡبِرُونَ ﴿٢٢﴾ لَا جَرَمَ أَنَّ ٱللَّهَ يَعۡلَمُ
مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعۡلِنُونَۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُسۡتَكۡبِرِينَ ﴿٢٣﴾

(22) ﴾*Votre [véritable] Dieu est un Dieu Unique. Les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà nient ceci et s'enorgueillissent [devant l'adoration d'Allah].* (23) *En toute vérité, Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent, et Il n'aime pas ceux qui s'enorgueillissent.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, l'Unique, le Seul, Celui qui se suffit à Lui-même, et que les cœurs des mécréants renient cela, ﴾et ils s'enorgueillissent﴿ vis-à-vis de l'adoration d'Allah, tout en reniant de leur cœur Son unicité. ﴾En toute vérité, Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent﴿ et Il leur accordera pour cela la plus complète des rétributions, ﴾et Il n'aime pas ceux qui s'enorgueillissent.﴿

وَإِذَا قِيلَ لَهُم مَّاذَآ أَنزَلَ رَبُّكُمۡۙ قَالُوٓاْ أَسَٰطِيرُ ٱلۡأَوَّلِينَ ﴿٢٤﴾ لِيَحۡمِلُوٓاْ أَوۡزَارَهُمۡ كَامِلَةٗ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۙ وَمِنۡ
أَوۡزَارِ ٱلَّذِينَ يُضِلُّونَهُم بِغَيۡرِ عِلۡمٍۗ أَلَا سَآءَ مَا يَزِرُونَ ﴿٢٥﴾

(24) ﴾*Lorsqu'on leur demande : « Qu'a révélé votre Seigneur ? » Ils répondent : « [Rien, ce ne sont que] des légendes d'anciens ! »* (25) *[Il en est ainsi] afin qu'au Jour de la Résurrection, ils portent l'intégralité des fardeaux de leurs péchés, ainsi qu'une partie des fardeaux des gens qu'ils égarent sans savoir [le châtiment qu'ils encourent]. Combien est mauvais ce qu'ils porteront !*﴿

Lorsqu'on demande à ces négateurs : ﴿Qu'a révélé votre Seigneur ? Ils répondent﴾ en se détournant de la réponse : ﴿des légendes d'anciens !﴾ Il n'a rien révélé, et ce qui nous est récité ne sont que des légendes d'anciens, tirées des livres des premiers. Ils mentent sur le Messager et tiennent à son sujet des propos divers et contradictoires, tous faux. ﴿[Il en est ainsi] afin qu'au Jour de la Résurrection, ils portent l'intégralité des fardeaux de leurs péchés, ainsi qu'une partie des fardeaux des gens qu'ils égarent sans savoir [le châtiment qu'ils encourent].﴾ C'est-à-dire que Nous leur avons prédestiné de dire cela afin qu'ils portent les fardeaux de leurs péchés, ainsi qu'une partie des péchés de ceux qui les suivent et se conforment à eux. Ils porteront le péché de leur égarement, ainsi que le péché d'avoir fourvoyé ceux qui les ont suivis.

قَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَأَتَى ٱللَّهُ بُنْيَٰنَهُم مِّنَ ٱلْقَوَاعِدِ فَخَرَّ عَلَيْهِمُ ٱلسَّقْفُ مِن فَوْقِهِمْ
وَأَتَىٰهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٦﴾ ثُمَّ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يُخْزِيهِمْ وَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ
كُنتُمْ تُشَٰٓقُّونَ فِيهِمْ ۚ قَالَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ إِنَّ ٱلْخِزْىَ ٱلْيَوْمَ وَٱلسُّوٓءَ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٧﴾

(26) ﴿*Ceux qui les ont précédés ont comploté [contre leurs messagers], mais Allah sapa les fondations de leur édifice dont le toit s'écroula alors sur eux et le châtiment les surprit d'où ils ne s'attendaient pas.* (27) *Puis, au Jour de la Résurrection, Il les couvrira d'opprobre, et leur dira : « Où sont les associés que vous M'attribuiez et pour lesquels vous combattiez [les prophètes et les croyants] ? » Ceux qui auront reçu la science diront : « L'opprobre et le mal cernent aujourd'hui les mécréants,*﴾

﴿Ceux qui les ont précédés ont comploté [contre leurs messagers]﴾ Nemrod qui bâtit la tour [de Babel] ou le Nabuchodonosor. Pour d'autres encore, c'est une parabole pour invalider ce que commettent ceux qui renient Allah et adorent d'autres que Lui. Ils ont rusé pour égarer les gens, usant de tout moyen et de leurs biens, afin de les amener au polythéisme, ﴿mais Allah sapa les fondations de leur édifice.﴾ Il le déracina et annihila leurs œuvres et fondements, ﴿dont le toit s'écroula alors sur eux et le châtiment les surprit d'où ils ne s'attendaient pas. 27. Puis, au Jour de la Résurrection, Il les couvrira d'opprobre﴾ Il dévoilera leurs agissements et ce que leurs cœurs dissimulaient, exposant cela aux yeux de tous, on exposera aux gens ce qu'ils dissimulaient comme ruse, et Allah les couvrira d'opprobre devant toutes les créatures. Le Seigneur leur dira pour les blâmer : ﴿Où sont les associés que vous M'attribuiez et pour lesquels vous combattiez﴾ pour lesquels vous luttiez et sur le sentier desquels vous preniez des ennemis. Où sont-ils pour vous secourir maintenant ? Une fois que les arguments et les preuves seront établis contre eux, le décret [d'Allah] se réalisera contre eux, et on les empêchera de s'excuser au moment où ils ne pourront plus fuir. ﴿Ceux qui auront reçu la science﴾ qui sont les maîtres ici-bas et dans l'au-delà, et qui informent de la vérité ici-bas et dans l'au-delà, diront alors : ﴿L'opprobre et le mal cernent aujourd'hui les mécréants﴾ le déshonneur et le châtiment cerneront aujourd'hui ceux qui ont renié Allah et Lui ont associé ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter.

ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ فَأَلْقَوُا۟ ٱلسَّلَمَ مَا كُنَّا نَعْمَلُ مِن سُوٓءٍۭ ۚ بَلَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا
كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٨﴾ فَٱدْخُلُوٓا۟ أَبْوَٰبَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ فَلَبِئْسَ مَثْوَى ٱلْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٢٩﴾

(28) ﴿*dont les anges prennent l'âme, alors qu'ils se font tort à eux-mêmes [par la mécréance], et qui alors se soumettent [à l'Ordre d'Allah] et disent : « Nous ne commettions aucun mal ! » Bien au contraire ! Allah sait parfaitement ce que vous faisiez.* » (29) *Franchissez les portes de l'Enfer où vous demeurerez éternellement. [Par Allah !] Combien est mauvaise la demeure des orgueilleux !*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la condition des polythéistes qui se font tort à eux-mêmes, et la venue des anges pour prendre leur âme : ﴿et qui alors se soumettent﴾ montrant obéissance et soumission, ﴿et disent : « Nous ne commettions aucun mal ! »﴾ Allah dément leurs propos : ﴿Bien au contraire ! Allah sait parfaitement ce que vous faisiez. » 29. Franchissez les portes de l'Enfer où vous demeurerez éternellement. [Par Allah !] Combien est mauvaise la demeure des orgueilleux !﴾ Quel mauvais lieu de séjour dans la demeure de l'humiliation pour ceux qui faisaient preuve d'orgueil devant les signes d'Allah et le suivi de Ses messagers. Ils entreront en Enfer depuis le jour de leur mort, à travers leur âme, et leurs corps subiront sa chaleur dans la tombe. Au Jour de la Résurrection, leur âme reviendra dans leurs corps et ils demeureront éternellement en Enfer.

۞ وَقِيلَ لِلَّذِينَ اتَّقَوْا مَاذَا أَنزَلَ رَبُّكُمْ ۚ قَالُوا خَيْرًا ۗ لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا فِي هَٰذِهِ الدُّنْيَا حَسَنَةٌ ۚ وَلَدَارُ الْآخِرَةِ خَيْرٌ ۚ
وَلَنِعْمَ دَارُ الْمُتَّقِينَ ﴿٣٠﴾ جَنَّاتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ۖ لَهُمْ فِيهَا مَا يَشَاءُونَ ۚ كَذَٰلِكَ يَجْزِي اللَّهُ
الْمُتَّقِينَ ﴿٣١﴾ الَّذِينَ تَتَوَفَّاهُمُ الْمَلَائِكَةُ طَيِّبِينَ ۙ يَقُولُونَ سَلَامٌ عَلَيْكُمُ ادْخُلُوا الْجَنَّةَ بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٣٢﴾

(30) ﴿*Et on dira à ceux qui auront craint [Allah] : « Qu'a révélé votre Seigneur ? » Ils répondront : « Un bien. » Ceux qui agissent avec bienfaisance obtiendront une récompense ici-bas, mais leur récompense dans l'au-delà sera bien meilleure. Combien est excellente la demeure des pieux !* (31) *Ils entreront dans des jardins d'établissement permanent, sous lesquels coulent des rivières, où ils obtiendront ce qu'ils voudront. C'est ainsi qu'Allah récompense les pieux,* (32) *dont les anges prennent l'âme alors qu'ils sont exempts [de tout polythéisme] et auxquels ils disent : « Que le salut soit sur vous ! Entrez au Paradis en récompense de ce que vous faisiez. »*﴾

Ceci informe des bienheureux qui sont à l'opposé de ce qui fut mentionné concernant les réprouvés auxquels on demanda : ﴿Qu'a révélé votre Seigneur ?﴾ et qui se sont détournés de la réponse en disant : Il n'a rien révélé, ce ne sont que des légendes d'anciens. Alors qu'eux répondent : ﴿Un bien.﴾ Il a révélé un bien, une miséricorde et une bénédiction pour ceux qui s'y conforment et croient en lui. Puis on les informe de ce qu'Allah a promis à Ses serviteurs en ce qu'Il a révélé à Ses messagers : ﴿Ceux qui agissent avec bienfaisance obtiendront une récompense ici-bas, mais leur récompense dans l'au-delà sera bien meilleure.﴾ Celui qui œuvre avec bienfaisance ici-bas, Allah le récompensera ici-bas et dans l'au-delà. Puis Il mentionne que la demeure de l'au-delà est meilleure que celle d'ici-bas et que sa récompense est plus parfaite. Puis Il décrit l'au-delà : ﴿Combien est excellente la demeure des pieux !﴾ Ils y obtiendront : ﴿des jardins d'établissement permanent sous lesquels coulent des rivières﴾ entre ses arbres et ses palais, ﴿c'est ainsi qu'Allah récompense les pieux﴾ ceux qui croient en Lui, Le craignent et œuvrent avec bienfaisance. Puis Allah mentionne leur condition au moment de la mort, en disant qu'ils sont purs de tout polythéisme, souillure et mal, et que les anges les saluent et leur annoncent le Paradis.

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ يَأْتِىَ أَمْرُ رَبِّكَ ۚ كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ
وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٣٣﴾ فَأَصَابَهُمْ سَيِّـَٔاتُ مَا عَمِلُوا۟ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ
يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٣٤﴾

(33) ﴾*Attendent-ils [pour croire en toi] que les anges viennent [prendre leur âme], ou que survienne l'ordre de ton Seigneur ? Ainsi agissaient ceux qui les ont précédés. Allah ne les a pas lésés, mais ils se sont faits tort à eux-mêmes.* (34) *Ils furent rétribués pour les péchés qu'ils commettaient, et [le châtiment] dont ils se moquaient les cerna de toutes parts.*﴿

Allah (ﷻ) menace les polythéistes pour leur obstination dans le faux et le fait qu'ils se laissent tromper par ce bas-monde : ﴾[Les mécréants] ne font qu'attendre que les anges viennent [prendre leur âme], ou que survienne l'ordre de ton Seigneur﴿ le Jour de la Résurrection et ce qu'ils endureront comme affres. ﴾Ainsi agissaient ceux qui les ont précédés﴿, leurs aïeuls et semblables parmi les polythéistes se sont également obstinés jusqu'à goûter la rigueur d'Allah et subir Son châtiment et supplice. ﴾Allah ne les a pas lésés﴿ car Il les a mis en garde et leur a exposé les preuves en leur envoyant Ses Messagers et en révélant Ses Livres, ﴾mais ils se sont faits tort à eux-mêmes﴿ en s'opposant aux messagers et démentant ce qu'ils leur apportaient. C'est pourquoi ils subirent le châtiment d'Allah, ﴾et [le châtiment] dont ils se moquaient les cerna de toutes parts﴿ car ils se moquaient des messagers lorsqu'ils les menaçaient du châtiment d'Allah.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ لَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا عَبَدْنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ نَّحْنُ وَلَآ ءَابَآؤُنَا وَلَا حَرَّمْنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ ۚ
كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ فَهَلْ عَلَى ٱلرُّسُلِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿٣٥﴾ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ
ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلطَّٰغُوتَ ۖ فَمِنْهُم مَّنْ هَدَى ٱللَّهُ وَمِنْهُم مَّنْ حَقَّتْ عَلَيْهِ ٱلضَّلَٰلَةُ ۚ فَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ
فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿٣٦﴾ إِن تَحْرِصْ عَلَىٰ هُدَىٰهُمْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى مَن يُضِلُّ ۖ وَمَا لَهُم
مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٣٧﴾

(35) ﴾*Les polythéistes disent : « Si Allah l'avait voulu, nous n'aurions rien adoré en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres ; et nous n'aurions rien interdit sans Sa permission. » Ainsi agissaient [les mécréants] qui les ont précédés. Il n'incombe aux messagers que de transmettre clairement.* (36) *[Par Allah !] Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, pour leur dire : « Adorez Allah et écartez-vous de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah ! » Allah guida certains d'entre eux, alors que d'autres virent se réaliser l'égarement [qui leur était prédestiné]. Parcourez donc la terre et voyez ce qu'il est advenu des dénégateurs.* (37) *Quelque effort que tu déploies pour qu'ils soient guidés, sache qu'Allah ne guide pas ceux qu'Il a voués à l'égarement, et ils ne trouveront point de secours [face à Son châtiment].*﴿

Allah (ﷻ) informe du fait que les polythéistes sont trompés par ce qu'ils professent comme polythéisme et les excuses qu'ils se donnent en argumentant par la prédestination, lorsqu'ils disent : ﴾Si Allah l'avait voulu, nous n'aurions rien adoré

en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres ; et nous n'aurions rien interdit sans Sa permission.﴾ comme *al-bahîrah*, *as-sâ'ibah*, *al-wasîlah*, et d'autres animaux et choses qu'ils déclaraient sacrés d'eux-mêmes par pure invention, sans qu'Allah ait révélé à ce sujet aucune preuve. Leurs propos signifient : si Allah réprouvait ce que nous faisions, Il nous l'aurait interdit en nous châtiant et ne nous aurait pas permis de le faire. Allah réfute leur ambiguïté : ﴿Il n'incombe aux messagers que de transmettre clairement﴾ les choses ne sont pas comme vous le prétendez en disant qu'Allah n'a pas blâmé et réprouvé ce que vous faisiez. Au contraire, Il l'a réprouvé de la manière la plus forte qui soit, vous l'a formellement interdit, et a envoyé dans chaque communauté un messager ; c'est-à-dire dire dans chaque génération et groupe d'hommes, et tous ces messagers appelaient à l'adoration d'Allah et interdisait l'adoration d'autre que Lui : ﴿Adorez Allah et écartez-vous de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah !﴾ Il n'a cessé d'envoyer aux hommes des messagers avec cela, depuis que le polythéisme est apparu parmi les fils d'Adam, chez le peuple de Noé auquel ce dernier fut envoyé, devenant ainsi le premier messager envoyé par Allah aux habitants de la terre, jusqu'à ce qu'Allah scelle la prophétie par Muhammad (ﷺ) dont le message englobe tous les hommes et djinns, d'Orient en Occident. ﴿[Par Allah !] Nous avons envoyé dans chaque communauté un messager, pour leur dire : « Adorez Allah et écartez-vous de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah ! »﴾ Comment, après cela, un polythéiste peut-il dire : ﴿Si Allah l'avait voulu, nous n'aurions rien adoré en dehors de Lui﴾ car la volonté légale d'Allah est reniée puisqu'Il le leur a interdit à travers Ses messagers. Quant à Sa volonté universelle, elle consiste à ce qu'Il le leur permette, en raison de ce qu'Il a prédestiné, mais il n'est aucun argument en leur faveur en cela, puisqu'Allah a créé l'Enfer et ses hôtes parmi les démons et les mécréants, et Il n'agrée pas la mécréance pour Ses serviteurs. Il est en cela une preuve éminente et une sagesse irréfutable. Puis Allah (ﷻ) informe qu'Il les a blâmés et réprouvés par Son châtiment en ce bas-monde, après l'avertissement adressé par les messagers : ﴿Allah guida certains d'entre eux, alors que d'autres virent se réaliser l'égarement [qui leur était prédestiné]. Parcourez donc la terre et voyez ce qu'il est advenu des dénégateurs.﴾ Demandez quel fut le sort de ceux qui s'opposèrent aux messagers et démentirent la vérité :

دَمَّرَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ ۖ وَلِلْكَٰفِرِينَ أَمْثَٰلُهَا

﴿Allah les a anéantis, et un sort semblable est réservé aux mécréants.﴾[1]

Puis, Allah (ﷻ) informe Son Messager (ﷺ) que son attachement à les guider ne leur sera d'aucune utilité, si Allah a voulu leur égarement : ﴿Quelque effort que tu déploies pour qu'ils soient guidés, sache qu'Allah ne guide pas ceux qu'Il a voués à l'égarement﴾ ce qu'Il veut s'accomplit et ce qu'Il ne veut pas ne s'accomplit pas. Celui qu'Allah égare, qui peut le guider ? Personne, ﴿et ils ne trouveront point de secours﴾ pour les sauver de Son châtiment et de Ses carcans.

وَأَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ ۙ لَا يَبْعَثُ ٱللَّهُ مَن يَمُوتُ ۚ بَلَىٰ وَعْدًا عَلَيْهِ حَقًّا وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ
﴿٣٨﴾ لِيُبَيِّنَ لَهُمُ ٱلَّذِى يَخْتَلِفُونَ فِيهِ وَلِيَعْلَمَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّهُمْ كَانُوا۟ كَٰذِبِينَ ﴿٣٩﴾ إِنَّمَا قَوْلُنَا لِشَىْءٍ إِذَآ
أَرَدْنَٰهُ أَن نَّقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٤٠﴾

[1] *Muhammad*, v.10.

(38) ﴿*Ils jurent solennellement par Allah : « Allah ne ressuscitera pas les morts ! » Bien au contraire ! C'est une promesse véridique qu'Il S'est imposée, mais la plupart des hommes ne le savent pas.* (39) *[Il les ressuscitera] afin de leur exposer ce en quoi ils divergeaient, et afin que les mécréants sachent qu'ils étaient menteurs.* (40) *Lorsque Nous voulons une chose, il Nous suffit de dire : « Sois ! », et elle est.*﴾

Allah (ﷻ) informe que les polythéistes ﴿jurent solennellement par Allah : « Allah ne ressuscitera pas les morts ! »﴾ ils ont considéré cela impossible et ont démenti ce dont les messagers les ont informés à ce sujet, et ont juré de son contraire. Allah (ﷻ) les dément et les réfute : ﴿Bien au contraire !﴾ ceci aura lieu, ﴿C'est une promesse véridique qu'Il S'est imposée﴾ et qui surviendra inéluctablement, ﴿mais la plupart des hommes ne le savent pas﴾ en raison de leur ignorance, ils s'opposent aux messagers et tombent dans la mécréance. Puis, Allah (ﷻ) mentionne Sa sagesse dans la résurrection des corps au Jour de l'appel mutuel : ﴿[Il les ressuscitera] afin de leur exposer ce en quoi ils divergeaient﴾ en toute chose, ﴿et afin que les mécréants sachent qu'ils étaient menteurs﴾ lorsqu'ils juraient qu'Allah ne ressuscitera pas les morts. Puis, Allah (ﷻ) informe de Son omnipotence et du fait que rien ne Lui est impossible, sur terre et dans le ciel. Lorsqu'Il veut une chose, Son ordre consiste à dire « Sois ! », et elle est. La Résurrection en fait partie, lorsqu'Il voudra qu'elle soit, Il ne l'ordonnera qu'une seule fois, et elle aura lieu comme Il le voudra. ﴿Lorsque Nous voulons une chose, il Nous suffit de dire : « Sois ! », et elle est.﴾ Il ne l'ordonne qu'une fois, et la chose est.

وَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ فِى ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مَا ظُلِمُوا۟ لَنُبَوِّئَنَّهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً ۖ وَلَأَجْرُ ٱلْءَاخِرَةِ أَكْبَرُ ۚ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾ ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٤٢﴾

(41) ﴿*Ceux qui ont émigré pour Allah après avoir été opprimés, Nous leur accorderons une bonne vie ici-bas, et leur récompense dans l'au-delà sera plus grande encore, s'ils savaient !* (42) *Ces gens qui ont patienté et placé leur confiance exclusivement en leur Seigneur.*﴾

Allah (ﷻ) informe de la récompense qu'Il réserve à ceux qui émigrent sur Son sentier, dans la recherche de Son agrément, et quittent demeure, frères et amis, dans l'espoir d'obtenir la récompense d'Allah et Sa rétribution : ﴿Nous leur accorderons une bonne vie ici-bas﴾ la subsistance bonne et licite. ﴿et leur récompense dans l'au-delà sera plus grande encore﴾ que ce que Nous leur avons accordé ici-bas, ﴿s'ils savaient﴾ ceux qui ont refusé d'émigrer avec eux, s'ils pouvaient savoir ce qu'Allah a réservé à ceux qui Lui obéissent et suivent Son Messager. Puis Allah (ﷻ) les décrit : ﴿Ces gens qui ont patienté et placé leur confiance exclusivement en leur Seigneur.﴾ Ils ont enduré les persécutions de leur peuple, plaçant leur confiance en Allah qui leur réserve le meilleur sort ici-bas et dans l'au-delà.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِمْ ۚ فَسْـَٔلُوٓا۟ أَهْلَ ٱلذِّكْرِ إِن كُنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٤٣﴾ بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ ۗ وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٤٤﴾

(43) ﴿*Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes auxquels Nous avons accordé de recevoir la révélation. Interrogez donc ceux qui en détiennent la connaissance si vous ne savez pas.* (44) *Nous les avons suscités avec des preuves*

manifestes et des Livres révélés ; et Nous avons fait descendre sur toi le Coran afin que tu exposes clairement aux hommes ce qu'on a révélé pour eux et qu'ils réfléchissent.﴾

﴿Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes auxquels Nous avons accordé de recevoir la révélation. Interrogez donc ceux qui en détiennent la connaissance si vous ne savez pas.﴾ Allah (ﷻ) oriente ceux qui doutent que les messagers aient été des hommes vers le fait d'interroger les adeptes des Livres précédents concernant les prophètes passés quant à savoir si leurs prophètes étaient des hommes ou des anges. Puis Il mentionne qu'Il les a envoyés ﴿avec des preuves manifestes et des Livres révélés ; et Nous avons fait descendre sur toi le Coran afin que tu exposes clairement aux hommes ce qu'on a révélé pour eux﴾ de la part de leur Seigneur, car tu connais le sens de ce qui t'est révélé, t'y attaches et t'y conformes, et Nous savions que tu es la meilleure des créatures et le maître des fils d'Adam. Ainsi, tu leurs exposes en détail ce qui est révélé de manière générale, et leur expliques ce qui leur pose problème ; ﴿et afin qu'ils réfléchissent﴾ sur eux-mêmes, se guident, et obtiennent le salut dans les deux demeures.

أَفَأَمِنَ ٱلَّذِينَ مَكَرُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَخْسِفَ ٱللَّهُ بِهِمُ ٱلْأَرْضَ أَوْ يَأْتِيَهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٤٥﴾ أَوْ
يَأْخُذَهُمْ فِى تَقَلُّبِهِمْ فَمَا هُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٤٦﴾ أَوْ يَأْخُذَهُمْ عَلَىٰ تَخَوُّفٍ فَإِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٤٧﴾

(45) ﴿*Ceux qui rusent [en appelant les hommes] aux péchés qu'ils commettent sont-ils à l'abri du fait qu'Allah ne les fasse engloutir par la terre ou que le châtiment ne les surprenne d'où ils ne s'attendent point ?* (46) *Ou qu'Il les saisisse dans l'insouciance de leurs activités quotidiennes sans qu'ils puissent L'en empêcher ?* (47) *Ou encore qu'Il les saisisse dans un moment de frayeur ? Mais votre Seigneur est compatissant et miséricordieux.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Sa mansuétude et le délai qu'Il accorde aux pécheurs qui commettent des péchés et y invitent les gens, rusant ainsi contre eux, malgré Son pouvoir de les faire ﴿engloutir par la terre ou que le châtiment ne les surprenne d'où ils ne s'attendent point﴾ sans qu'ils ne sachent d'où le châtiment viendra. ﴿Ou qu'Il les saisisse dans l'insouciance de leurs activités quotidiennes﴾, lorsqu'ils sont occupés par leurs activités journalières, comme les voyages et d'autres choses distrayantes. ﴿sans qu'ils puissent L'en empêcher﴾ ils ne peuvent empêcher Allah de les atteindre, quelle que soit la condition dans laquelle ils se trouvent. ﴿Ou encore qu'Il les saisisse dans un moment de frayeur﴾ au moment où ils craignent le plus qu'Il ne les châtie, ce qui sera plus rigoureux et plus difficile encore, car la survenue de ce qu'on redoute avec peur est difficile. ﴿Mais votre Seigneur est compatissant et miséricordieux﴾ car Il ne presse pas le châtiment.

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَىٰ مَا خَلَقَ ٱللَّهُ مِن شَىْءٍ يَتَفَيَّؤُا۟ ظِلَٰلُهُۥ عَنِ ٱلْيَمِينِ وَٱلشَّمَآئِلِ سُجَّدًا لِّلَّهِ وَهُمْ دَٰخِرُونَ ﴿٤٨﴾
وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ مِن دَآبَّةٍ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ﴿٤٩﴾ يَخَافُونَ
رَبَّهُم مِّن فَوْقِهِمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ۩ ﴿٥٠﴾

(48) ﴿*Ne voient-ils pas que l'ombre de toute chose qu'Allah a créée s'allonge à droite et à gauche, se prosternant ainsi devant Allah en toute humilité ?* (49) *Devant Allah seul se prosterne tout être vivant, dans les cieux et sur la terre, ainsi que les anges, et ces derniers ne dédaignent pas [L'adorer].* (50) *Ils craignent leur Seigneur qui est au-dessus d'eux, et exécutent ce qui leur est ordonné.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Son immensité, Sa majesté et Sa grandeur devant laquelle se soumet toute chose et toutes les créatures, qu'il s'agisse des choses inertes, des animaux, ou des êtres religieusement responsables parmi les hommes, les djinns et les anges. Il informe que tout ce qui possède une ombre, celle-ci s'allonge à droite et à gauche, c'est-à-dire matin et soir, se prosternant ainsi devant Allah (ﷻ) par son ombre. ﴿Devant Allah seul se prosterne tout être vivant, dans les cieux et sur la terre en toute humilité﴾, soumis. ﴿ainsi que les anges, et ces derniers ne dédaignent pas [L'adorer].﴾ Les anges se prosternent devant Allah, sans aucun orgueil vis-à-vis de Son adoration. ﴿Ils craignent leur Seigneur qui est au-dessus d'eux﴾ ils se prosternent, avec crainte révérencielle devant le Seigneur (ﷻ), ﴿et exécutent ce qui leur est ordonné﴾ avec application dans Son adoration, la conformation à Ses ordres, et le délaissement de Ses interdits.

۞ وَقَالَ ٱللَّهُ لَا تَتَّخِذُوٓا۟ إِلَٰهَيْنِ ٱثْنَيْنِ ۖ إِنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۖ فَإِيَّٰىَ فَٱرْهَبُونِ ﴿٥١﴾ وَلَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلَهُ
ٱلدِّينُ وَاصِبًا ۚ أَفَغَيْرَ ٱللَّهِ تَتَّقُونَ ﴿٥٢﴾ وَمَا بِكُم مِّن نِّعْمَةٍ فَمِنَ ٱللَّهِ ۖ ثُمَّ إِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فَإِلَيْهِ تَجْـَٔرُونَ ﴿٥٣﴾
ثُمَّ إِذَا كَشَفَ ٱلضُّرَّ عَنكُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنكُم بِرَبِّهِمْ يُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾ لِيَكْفُرُوا۟ بِمَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ ۚ فَتَمَتَّعُوا۟ ۖ فَسَوْفَ
تَعْلَمُونَ ﴿٥٥﴾

(51) ﴿*Allah dit : « N'adorez pas deux divinités. Il n'est de Dieu [digne d'adoration] qu'un Dieu Unique. Ne craignez donc que Moi. »* (52) *C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ; tout Lui est éternellement soumis et l'exclusivité du culte Lui est due. Craindrez-vous autre qu'Allah ?* (53) *Tout bienfait dont vous jouissez provient d'Allah ; et lorsque le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix.* (54) *Mais une fois qu'Il a dissipé votre malheur, une partie d'entre vous donne des associés à leur Seigneur,* (55) *reniant ainsi [les bienfaits] que Nous leur avons accordés. Jouissez donc pour un temps ! Bientôt vous saurez [quel sera votre sort] !*﴾

Allah (ﷻ) établit qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et que Lui seul mérite l'adoration, seul et sans aucun associé, car Il est le Souverain, Créateur et Seigneur de toute chose : ﴿tout Lui est éternellement soumis et l'exclusivité du culte Lui est due﴾ les habitants des cieux et de la terre ne doivent vouer d'adoration qu'à Lui seul. Puis Allah (ﷻ) informe que c'est Lui qui possède le pouvoir d'être utile ou de nuire, et que tout ce que le serviteur possède comme subsistance, bienfaits, santé et succès vient de Sa grâce et de Sa bienfaisance. ﴿et lorsque le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix﴾ car vous savez que nul en dehors de Lui ne peut le dissiper ; ainsi, dans la nécessité, vous revenez vers Lui, L'implorez avec espoir et cherchez Son secours. ﴿Mais une fois qu'Il a dissipé votre malheur, une partie d'entre vous donne des associés à leur Seigneur, 55. reniant ainsi [les bienfaits] que Nous leur avons accordés.﴾ ou encore : ﴿[Nous leur avons décrété cela] afin qu'ils renient [les bienfaits] que Nous leur avons accordés﴾ c'est-à-dire qu'ils dissimulent et

renient les bienfaits d'Allah sur eux et le fait qu'Il est à l'origine de ces bienfaits, et Celui qui dissipe leurs malheurs. Puis Il les met en garde : ﴾Jouissez donc pour un temps !﴿ faites ce que vous voulez et jouissez de ce que vous possédez un court moment, ﴾Bientôt vous saurez !﴿ quelle en sera la conséquence.

وَيَجْعَلُونَ لِمَا لَا يَعْلَمُونَ نَصِيبًا مِّمَّا رَزَقْنَٰهُمْ ۗ تَٱللَّهِ لَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ تَفْتَرُونَ ﴿٥٦﴾ وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ ٱلْبَنَٰتِ
سُبْحَٰنَهُۥ ۙ وَلَهُم مَّا يَشْتَهُونَ ﴿٥٧﴾ وَإِذَا بُشِّرَ أَحَدُهُم بِٱلْأُنثَىٰ ظَلَّ وَجْهُهُۥ مُسْوَدًّا وَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٥٨﴾ يَتَوَٰرَىٰ مِنَ
ٱلْقَوْمِ مِن سُوٓءِ مَا بُشِّرَ بِهِۦٓ ۚ أَيُمْسِكُهُۥ عَلَىٰ هُونٍ أَمْ يَدُسُّهُۥ فِى ٱلتُّرَابِ ۗ أَلَا سَآءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿٥٩﴾ لِلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ
بِٱلْءَاخِرَةِ مَثَلُ ٱلسَّوْءِ ۖ وَلِلَّهِ ٱلْمَثَلُ ٱلْأَعْلَىٰ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦٠﴾

(56) ﴾*Ils vouent une partie des biens que Nous leur avons attribués à [des idoles] qui ne connaissent rien. Par Allah ! Vous serez interrogés sur les mensonges que vous inventiez.* (57) *Ils attribuent des filles à Allah. Gloire et pureté à Lui ! Et ils s'attribuent à eux-mêmes ce qu'ils désirent.* (58) *Lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, réduit au mutisme [par l'intensité de la tristesse et de la rage qui l'envahissent].* (59) *Il fuit les gens en raison du malheur dont cette nouvelle l'afflige. Doit-il garder cette fille en la méprisant ou l'enfouir dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement !* (60) *À ceux qui ne croient pas en l'au-delà reviennent les attributs les plus mauvais ; tandis qu'à Allah reviennent les attributs les plus élevés. Il est le Puissant, le Sage.*﴿

Allah (ﷻ) informe des vilénies des polythéistes qui ont adoré en dehors de Lui des statues et idoles, en leur vouant une part de ce qu'Allah leur accorde. Allah jure par Sa noble Essence qu'Il les interrogera sur les mensonges qu'ils ont inventés, et leur accordera pour cela la plus complète des rétributions dans le feu de la Géhenne : ﴾Par Allah ! Vous serez interrogés sur les mensonges que vous inventiez.﴿ Puis Il mentionne qu'ils ont fait des anges, qui sont les serviteurs du Miséricordieux, les filles d'Allah et qu'ils les ont adorés en dehors de Lui. Ils ont ainsi commis la plus grande des fautes en ces trois prétentions : ils Lui ont attribué un fils, alors qu'Il n'a aucun fils ; puis ils Lui ont attribué le moindre des deux sexes que sont les filles, alors qu'ils ne les acceptent pas pour eux-mêmes : ﴾Ils attribuent des filles à Allah. Gloire et pureté à Lui ! Et ils s'attribuent à eux-mêmes ce qu'ils désirent.﴿ Ils choisissent les garçons et rejettent les filles qu'ils attribuent à Allah. Qu'Il soit élevé bien au-dessus de ce qu'ils disent. ﴾Lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit﴿ affligé par les soucis, ﴾réduit au mutisme [par l'intensité de la tristesse et de la rage qui l'envahissent]﴿ sans plus pouvoir parler en raison de l'intensité de sa tristesse. ﴾Il fuit les gens﴿ répugnant que les gens le voient, ﴾en raison du malheur dont cette nouvelle l'afflige. Doit-il garder cette fille en la méprisant ou l'enfouir dans la terre ?﴿ S'il la garde, elle sera toujours méprisée, il ne la fera pas hériter, il ne s'occupera pas d'elle, et préfèrera ses garçons à elle, ﴾ou l'enfouir dans la terre﴿ l'ensevelir vivante, comme cela se pratiquait à l'époque antéislamique. Comment peuvent-ils attribuer à Allah ce qu'ils abhorrent et dédaignent à ce point pour eux-mêmes ? ﴾Combien est mauvais leur jugement !﴿ Ce qu'ils disent, ainsi que leur partage et ce qu'ils attribuent à Allah. ﴾À ceux qui ne croient pas en l'au-delà reviennent les attributs les plus mauvais﴿ l'imperfection n'est attribuée qu'à eux, ﴾tandis qu'à Allah reviennent les Attributs les plus élevés﴿ la

perfection absolue de tout point de vue qui est attribuée à Lui seul, ﴾Il est le Puissant, le Sage.﴿

وَلَوْ يُؤَاخِذُ ٱللَّهُ ٱلنَّاسَ بِظُلْمِهِم مَّا تَرَكَ عَلَيْهَا مِن دَآبَّةٍ وَلَٰكِن يُؤَخِّرُهُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۖ فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ لَا
يَسْتَـْٔخِرُونَ سَاعَةً ۖ وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٦١﴾ وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ مَا يَكْرَهُونَ وَتَصِفُ أَلْسِنَتُهُمُ ٱلْكَذِبَ
أَنَّ لَهُمُ ٱلْحُسْنَىٰ ۖ لَا جَرَمَ أَنَّ لَهُمُ ٱلنَّارَ وَأَنَّهُم مُّفْرَطُونَ ﴿٦٢﴾

(61) ﴾*Si Allah punissait les hommes [sans délai] pour leurs transgressions, Il ne laisserait sur terre aucun être vivant. Mais Il leur accorde un délai jusqu'à un terme fixé, et lorsque leur terme advient, ils ne peuvent ni le retarder ni l'avancer, serait-ce d'un instant.* (62) *Ils attribuent à Allah ce qu'ils détestent pour eux-mêmes, et ils profèrent un mensonge lorsqu'ils disent que la plus belle récompense leur sera réservée. Nul doute qu'ils obtiendront l'Enfer où ils seront abandonnés et oubliés.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne Sa mansuétude envers Ses créatures, malgré leurs transgressions car, s'Il les châtiait pour ce qu'elles commettent comme péchés, Il ne laisserait sur terre aucun être vivant. Allah mentionne les animaux car ils seront anéantis avec les hommes, mais le Seigneur (ﷻ) fait preuve de mansuétude, dissimule et accorde un délai ﴾jusqu'à un terme fixé﴿ Il ne presse par leur châtiment, car s'Il le faisait, Il n'aurait laissé aucun d'eux vivant. ﴾Ils attribuent à Allah ce qu'ils détestent pour eux-mêmes﴿, les filles et les associés qui sont Ses serviteurs, alors qu'eux-mêmes réprouvent avoir un associé en leurs biens. ﴾ils profèrent un mensonge lorsqu'ils disent que la plus belle récompense leur sera réservée.﴿ Ceci est une réfutation de leur prétention qu'ils obtiendront la meilleure des récompenses ici-bas et, si la résurrection doit survenir, qu'ils obtiendront là encore la meilleure des récompenses. Ils ont donc réuni entre les mauvaises œuvres et le faux espoir d'en obtenir une belle récompense, ce qui est impossible. C'est pourquoi Allah (ﷻ) réfute leurs prétentions : ﴾Nul doute qu'ils obtiendront l'Enfer﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾où ils seront abandonnés et oubliés﴿ où ils s'y éterniseront.

تَٱللَّهِ لَقَدْ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰٓ أُمَمٍ مِّن قَبْلِكَ فَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ فَهُوَ وَلِيُّهُمُ ٱلْيَوْمَ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ
﴿٦٣﴾ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّا لِتُبَيِّنَ لَهُمُ ٱلَّذِى ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۙ وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ
﴿٦٤﴾ وَٱللَّهُ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَحْيَا بِهِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَآ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَسْمَعُونَ ﴿٦٥﴾

(63) ﴾*Par Allah ! Nous avons envoyé [des messagers] aux communautés qui t'ont précédé, mais Satan leur enjoliva leurs actes. Il est leur maître aujourd'hui [ici-bas], et un châtiment douloureux les attend [dans l'au-delà].* (64) *Nous ne t'avons révélé le Livre qu'afin que tu leur exposes clairement leurs différends, et afin qu'il soit un guide et une miséricorde pour ceux qui croient.* (65) *Allah a fait descendre du ciel une eau par laquelle Il redonne vie à la terre morte. Il est en cela une preuve pour ceux qui entendent [et comprennent la Parole d'Allah].*﴿

Allah (ﷻ) rappelle qu'Il a envoyé aux communautés précédentes des messagers qui ont été démentis. Tu as en tes frères messagers, ô Muhammad, un exemple, donc ne t'afflige pas du démenti que t'adresse ton peuple. Quant aux polythéistes qui ont démenti les messagers, ils y ont été amenés par le fait que Satan leur a enjolivé leurs

actes, ainsi ﴾Il est leur maître aujourd'hui﴿ [pour Ibn Kathîr dans l'au-delà] subissant le châtiment et le supplice, et Satan est leur maître ne pouvant les en délivrer, et ils subiront un châtiment douloureux. Puis Allah (ﷻ) dit à Son Messager qu'Il ne lui a révélé le Livre qu'afin qu'il expose aux hommes leurs différends. Le Coran juge donc entre les gens en tout ce sur quoi ils s'opposent, ﴾et afin qu'il soit un guide﴿ pour les cœurs ﴾et une miséricorde﴿ pour ceux qui s'y conforment ﴾pour ceux qui croient.﴿ Tout comme Allah (ﷻ) a fait en sorte que le Coran redonne vie aux cœurs morts de leur mécréance, Il a fait que l'eau qu'Il fait descendre du ciel redonne vie à la terre morte. ﴾Il est en cela une preuve pour ceux qui entendent﴿ qui comprennent les propos et leurs significations.

وَإِنَّ لَكُمْ فِي ٱلْأَنْعَٰمِ لَعِبْرَةً ۖ نُّسْقِيكُم مِّمَّا فِي بُطُونِهِۦ مِنۢ بَيْنِ فَرْثٍ وَدَمٍ لَّبَنًا خَالِصًا سَآئِغًا لِّلشَّٰرِبِينَ ﴿٦٦﴾ وَمِن ثَمَرَٰتِ
ٱلنَّخِيلِ وَٱلْأَعْنَٰبِ تَتَّخِذُونَ مِنْهُ سَكَرًا وَرِزْقًا حَسَنًا ۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٦٧﴾

(66) ﴾*Vous avez dans le bétail un signe [de la puissance d'Allah] : Nous vous abreuvons de ce qui est en leur ventre, entre le chyme et le sang, un lait pur, délicieux pour ceux qui le boivent.* (67) *Et des fruits des palmiers et des vignes, vous tirez une boisson enivrante et une nourriture excellente. Il est en cela un signe pour ceux qui raisonnent.*﴿

﴾Vous avez﴿, ô hommes, ﴾dans le bétail﴿ les camélidés, bovidés et ovidés, ﴾un signe﴿ une preuve de la puissance de leur Créateur, de Sa sagesse, Sa mansuétude et Sa miséricorde. ﴾Nous vous abreuvons de ce qui est en leur ventre, entre le chyme et le sang, un lait pur﴿ en sa blancheur, son goût et sa saveur, entre le chyme et le sang, au sein de l'animal. Chacun d'eux coule vers son emplacement, lorsque la nourriture est digérée dans le ventre, en sort le sang qui va dans les veines, le lait vers les mamelles, l'urine vers la vessie et les excréments vers l'orifice, sans qu'aucun d'eux ne se mélange avec les autres après qu'ils aient été séparés. ﴾un lait pur, délicieux pour ceux qui le boivent﴿, personne ne s'en étouffe. Après avoir mentionné le lait dont Il a fait une boisson délicieuse pour les hommes, Il mentionne ce que les hommes extraient comme boissons des fruits du palmier ou de la vigne, et ce qu'ils en fabriquaient comme jus enivrant avant son interdiction. C'est pourquoi Il leur rappela Sa faveur : ﴾des fruits des palmiers et des vignes, vous tirez une boisson enivrante. Il est en cela un signe pour ceux qui raisonnent﴿ il convient que la raison soit mentionnée ici, car elle est ce qui est de plus noble en l'homme, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) a interdit à cette communauté les boissons enivrantes afin de préserver leur raison.

وَأَوْحَىٰ رَبُّكَ إِلَى ٱلنَّحْلِ أَنِ ٱتَّخِذِي مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا وَمِنَ ٱلشَّجَرِ وَمِمَّا يَعْرِشُونَ ﴿٦٨﴾ ثُمَّ كُلِي مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ
فَٱسْلُكِي سُبُلَ رَبِّكِ ذُلُلًا ۚ يَخْرُجُ مِنۢ بُطُونِهَا شَرَابٌ مُّخْتَلِفٌ أَلْوَٰنُهُۥ فِيهِ شِفَآءٌ لِّلنَّاسِ ۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَءَايَةً
لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٦٩﴾

(68) ﴾*Ton Seigneur inspira aux abeilles : « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que les hommes aménagent.* (69) *Butinez ensuite de toute espèce de fruits, et suivez les chemins de votre Seigneur qu'Il a ménagés pour vous. » De leur abdomen sort un nectar aux couleurs variées recelant*

une guérison pour les hommes. Il est en cela une preuve pour ceux qui réfléchissent.﴾

Allah a « révélé » c'est-à-dire inspiré, guidé et orienté les abeilles à prendre des demeures dans les montagnes pour s'abriter, ainsi que dans les arbres et les treillages. La ruche révèle une forme et une maitrise parfaite, dans sa forme hexagonale et compacte, si bien qu'on n'y trouve aucune faille. Puis Il leur inspira de façon innée de butiner de tous les fruits et de suivre les chemins qu'Il leur a soumis, qu'elles empruntent avec facilité où elles le veulent dans ces espaces immenses, déserts étendus, vallées et montagnes élevées. Puis, chacune d'elles retourne à sa ruche, sans dévier aucunement du chemin emprunté, mais elle retourne à sa ruche et ce qu'elle y trouve comme larves et miel. Elle produit de la cire avec ses ailes, protège le miel avec sa bouche, pond les larves par son postérieur, puis au matin se dirige vers ses pâturages. ﴿De leur abdomen sort un nectar aux couleurs variées﴾ blanc, jaune, rouge et d'autres belles couleurs, en fonction de leurs pâturages et de ce qu'elles butinent ; ﴿recelant une guérison pour les hommes﴾ le miel est donc un remède pour les hommes contre les maladies qui les atteignent. ﴿Il est en cela une preuve pour ceux qui réfléchissent.﴾ Dans l'inspiration faite par Allah à ces faibles créatures d'emprunter ces chemins et de butiner des fleurs, puis d'en faire de la cire et du miel qui compte parmi les meilleures choses, il est ﴿une preuve pour ceux qui réfléchissent﴾ sur l'immensité de Celui qui les a créées, qui les administre, les soumet et leur facilite leurs agissements ; et ils voient en cela qu'Il est l'Omnipotent, le Sage, l'Omniscient, le Généreux, le Miséricordieux.

وَٱللَّهُ خَلَقَكُمْ ثُمَّ يَتَوَفَّىٰكُمْ ۚ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرْذَلِ ٱلْعُمُرِ لِكَىْ لَا يَعْلَمَ بَعْدَ عِلْمٍ شَيْـًٔا ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ قَدِيرٌ ﴿٧٠﴾

(70) ﴿*Allah vous a créés, puis vous fera mourir. Certains d'entre vous parviennent à l'âge de décrépitude, si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient. Allah est omniscient et omnipotent.*﴾

Allah (ﷻ) informe de Son administration de Ses serviteurs et du fait qu'Il les a créés à partir du néant, puis Il les fera mourir, et certains d'entre eux vivront jusqu'à la décrépitude qui désigne la faiblesse de constitution. Pour ᶜAlî, ceci désigne l'âge de soixante-quinze ans. À cet âge l'homme connaît faiblesse, sénilité, perte de mémoire et diminution de connaissance : ﴿si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient﴾ après avoir été savants, ils ne savent plus rien en raison de l'oubli et de la sénilité. [﴿Allah est omniscient et omnipotent.﴾ Allah n'oublie pas, Sa science ne change pas, Il sait ce qui a été, ce qui est et ce qui sera. Il est capable de tout ce qu'Il veut, Il n'ignore rien et rien de ce qu'Il veut ne Lui est impossible.]

وَٱللَّهُ فَضَّلَ بَعْضَكُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ فِى ٱلرِّزْقِ ۚ فَمَا ٱلَّذِينَ فُضِّلُوا۟ بِرَآدِّى رِزْقِهِمْ عَلَىٰ مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُمْ فَهُمْ فِيهِ سَوَآءٌ ۚ أَفَبِنِعْمَةِ ٱللَّهِ يَجْحَدُونَ ﴿٧١﴾

(71) ﴿*Allah a favorisé certains d'entre vous dans la répartition des biens, et ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à les partager, à part égale, avec ceux qui sont sous leur joug. Renieront-ils les bienfaits d'Allah ?*﴾

Allah (ﷻ) montre aux polythéistes leur ignorance et mécréance en ce qu'ils Lui attribuent comme associés, alors qu'ils reconnaissent qu'ils sont tous Ses esclaves. Allah (ﷻ) les réfute en disant : Vous n'acceptez pas d'être les égaux de vos esclaves en

ce que Nous vous avons accordé ; alors comment Allah (ﷻ) agréerait-Il d'être l'égal de Son esclave dans la divinité et la glorification. ﴾Renieront-ils les bienfaits d'Allah ?﴿ Ils ont accordé à Allah une part de ce qu'Il leur a accordé comme cultures et bestiaux, ont renié Ses bienfaits et Lui ont donné des associés.

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنْ أَنفُسِكُمْ أَزْوَٰجًا وَجَعَلَ لَكُم مِّنْ أَزْوَٰجِكُم بَنِينَ وَحَفَدَةً وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ ۚ أَفَبِٱلْبَٰطِلِ يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَتِ ٱللَّهِ هُمْ يَكْفُرُونَ ﴿٧٢﴾

(72) ﴾*Allah vous donne des épouses issues de vous-mêmes, et de vos épouses Il vous donne enfants et petits-enfants. Et Il vous attribue des biens licites et bons. Vont-ils croire au faux et renier les bienfaits d'Allah ?*﴿

Allah (ﷻ) rappelle Ses bienfaits envers Ses serviteurs en leur ayant accordé des épouses issues d'eux, de leur espèce. S'il avait créé les épouses d'une autre espèce, il n'y aurait pas eu d'harmonie, d'affection et de miséricorde entre eux. Mais, de par Sa miséricorde, Il a créé parmi les fils d'Adam des hommes et des femmes, en faisant des femmes les épouses des hommes. Puis, Allah (ﷻ) informe qu'Il a tiré des épouses les enfants et petits-enfants. ﴾Et Il vous attribue des biens licites et bons﴿, les aliments et boissons. Puis, Allah (ﷻ) réprouve ceux qui associent dans l'adoration de Celui qui accorde les biens : ﴾Vont-ils croire au faux﴿ les statues et idoles, ﴾et renier les bienfaits d'Allah﴿ dissimuler les bienfaits d'Allah à leur égard en les attribuant à d'autres.

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَهُمْ رِزْقًا مِّنَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ شَيْـًٔا وَلَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٧٣﴾ فَلَا تَضْرِبُوا۟ لِلَّهِ ٱلْأَمْثَالَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٧٤﴾

(73) ﴾*Ils adorent, en dehors d'Allah, ce qui ne peut leur procurer aucune nourriture ni des cieux ni de la terre et qui n'est capable de rien.* (74) *N'attribuez donc pas de semblables à Allah, car Allah sait, et vous ne savez pas.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne les polythéistes qui adorent d'autres divinités en dehors de Lui, bien qu'Il soit l'unique Bienfaiteur, Créateur et Pourvoyeur, seul et sans associé. Malgré tout, ils adorent en dehors de Lui des statues, égaux et idoles, ﴾qui ne peuvent leur procurer aucune nourriture des cieux et de la terre﴿. Ils ne peuvent ni faire tomber la pluie, ni faire pousser aucune plante et aucun arbre, et ils en sont incapables, même s'ils le voulaient. ﴾N'attribuez donc pas à Allah de semblables﴿ d'associés, d'égaux, ﴾car Allah sait, et vous ne savez pas.﴿ Il sait et atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, alors que vous, dans votre ignorance, vous Lui associez.

۞ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا عَبْدًا مَّمْلُوكًا لَّا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَمَن رَّزَقْنَٰهُ مِنَّا رِزْقًا حَسَنًا فَهُوَ يُنفِقُ مِنْهُ سِرًّا وَجَهْرًا ۖ هَلْ يَسْتَوُۥنَ ۚ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾

(75) ﴾*Allah propose en parabole un serviteur réduit à l'esclavage dépourvu de toute capacité, et un homme [libre] auquel Nous avons accordé d'amples ressources utiles dont il fait l'aumône en secret et en public. Ces deux hommes sont-ils égaux ? La louange n'appartient qu'à Allah, mais la plupart [des hommes] ne le savent pas.*﴿

Pour Ibn ᶜAbbâs, Allah donne une parabole concernant le mécréant et le croyant : le serviteur réduit à l'esclavage représente le mécréant, alors que celui qu'on a doté de ressources amples et utiles dont il fait l'aumône en secret et en public est le croyant. ﴾La louange n'appartient qu'à Allah, mais la plupart [des hommes] ne le savent pas.﴿

وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا رَّجُلَيْنِ أَحَدُهُمَآ أَبْكَمُ لَا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَهُوَ كَلٌّ عَلَىٰ مَوْلَىٰهُ أَيْنَمَا يُوَجِّههُّ لَا يَأْتِ بِخَيْرٍ هَلْ يَسْتَوِى هُوَ وَمَن يَأْمُرُ بِٱلْعَدْلِ وَهُوَ عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٧٦﴾

(76) ﴾*Allah donne également en parabole deux hommes : l'un est muet, impotent et totalement à la charge de son maître qui, où qu'il l'envoie, n'en tire rien de bon. Serait-il semblable à celui qui ordonne la justice et suit une voie droite ?*﴿

Mujâhid dit : « Ceci concerne également les idoles et Celui qui est la vérité (ﷻ). L'idole est muette, elle ne prononce aucun bien ni même quoi que ce soit, et elle est totalement impotente, ne pouvant ni parler ni agir ; et en plus de cela, elle est ﴾totalement à la charge de son maître qui, où qu'il l'envoie, n'en tire rien de bon. Serait-il semblable à celui qui ordonne la justice et suit une voie droite ?﴿ Ses paroles sont vérité et Ses actes droiture. »

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَآ أَمْرُ ٱلسَّاعَةِ إِلَّا كَلَمْحِ ٱلْبَصَرِ أَوْ هُوَ أَقْرَبُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٧٧﴾ وَٱللَّهُ أَخْرَجَكُم مِّنۢ بُطُونِ أُمَّهَٰتِكُمْ لَا تَعْلَمُونَ شَيْـًٔا وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۙ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٧٨﴾ أَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَى ٱلطَّيْرِ مُسَخَّرَٰتٍ فِى جَوِّ ٱلسَّمَآءِ مَا يُمْسِكُهُنَّ إِلَّا ٱللَّهُ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٧٩﴾

(77) ﴾*Allah seul connaît les choses cachées des cieux et de la terre. L'avènement de l'Heure surviendra en un clin d'œil, et plus rapidement encore ; Allah est omnipotent.* (78) *Allah vous a fait sortir du ventre de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, la vue et la raison, afin que vous soyez reconnaissants.* (79) *Ne voient-ils pas les oiseaux soumis [à Allah, volant] dans les airs, et que seul Allah retient [de tomber] ? Il est en cela des signes pour ceux qui croient.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne la perfection de Sa science et de Son pouvoir sur les choses, en Sa connaissance des choses cachées des cieux et de la terre, ce qui n'appartient qu'à Lui seul et que personne ne peut connaître que si Allah l'en informe ; tout comme Il mentionne la perfection de Son pouvoir qui ne peut être repoussé ou empêché, et lorsqu'Il veut une chose, Il dit seulement « Sois ! » et la chose est. Ainsi ce qu'Il veut se produit en un clin d'œil : ﴾L'avènement de l'Heure surviendra en un clin d'œil, et plus rapidement encore ; Allah est omnipotent.﴿ Puis Allah (ﷻ) rappelle Sa grâce envers Ses serviteurs en les ayant fait sortir du ventre de leurs mères, dénués de tout savoir, avant de leur donner l'ouïe à travers laquelle ils perçoivent les sons ; la vue à travers laquelle ils perçoivent les choses visibles et « le cœur » – qui est la raison – qui repose dans le cœur selon l'avis correct, bien qu'on ait également dit qu'elle reposait dans le cerveau. À travers la raison, l'homme distingue les choses nuisibles de celles qui sont utiles. Ces capacités et sens surviennent chez l'homme petit à petit, et plus il grandit et plus son ouïe, sa vue et sa raison croissent, jusqu'à parvenir à maturité : ﴾et Il vous a donné l'ouïe, la vue et la raison, afin que vous

soyez reconnaissants.﴾ Puis, Allah (ﷻ) appelle Ses serviteurs à observer les oiseaux assujettis entre ciel et terre, et la manière dont Il les fait voler avec leurs deux ailes dans les airs, sans rien pour les retenir, si ce n'est Allah, de par Son pouvoir par lequel Il leur a donné cette capacité et assujetti l'air pour les porter, et ainsi les oiseaux cheminent. ﴾Il est en cela des signes pour ceux qui croient.﴿

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنۢ بُيُوتِكُمْ سَكَنًا وَجَعَلَ لَكُم مِّن جُلُودِ ٱلْأَنْعَٰمِ بُيُوتًا تَسْتَخِفُّونَهَا يَوْمَ ظَعْنِكُمْ وَيَوْمَ
إِقَامَتِكُمْ وَمِنْ أَصْوَافِهَا وَأَوْبَارِهَا وَأَشْعَارِهَآ أَثَٰثًا وَمَتَٰعًا إِلَىٰ حِينٍ ﴿٨٠﴾ وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّمَّا خَلَقَ
ظِلَٰلًا وَجَعَلَ لَكُم مِّنَ ٱلْجِبَالِ أَكْنَٰنًا وَجَعَلَ لَكُمْ سَرَٰبِيلَ تَقِيكُمُ ٱلْحَرَّ وَسَرَٰبِيلَ تَقِيكُم
بَأْسَكُمْ كَذَٰلِكَ يُتِمُّ نِعْمَتَهُۥ عَلَيْكُمْ لَعَلَّكُمْ تُسْلِمُونَ ﴿٨١﴾ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ
﴿٨٢﴾ يَعْرِفُونَ نِعْمَتَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُنكِرُونَهَا وَأَكْثَرُهُمُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٣﴾

(80) ﴾*Allah a fait de vos maisons un lieu de repos ; et des peaux de vos bêtes, Il vous accorde des gîtes légers [à transporter] lors de vos déplacements et campements. De leur laine, de leurs poils et de leur duvet, Il vous accorde des effets et des biens [dont vous jouissez] pour un temps.* (81) *Et de ce qu'Il a créé, Allah vous procure des ombrages, vous ménage des abris dans les montagnes, et vous octroie des vêtements qui vous protègent de la chaleur, ainsi que des cottes qui vous protègent des violences de vos semblables [au combat]. C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, afin que vous vous soumettiez.* (82) *S'ils se détournent, [sache] qu'il ne t'incombe que de transmettre clairement le message.* (83) *Ils reconnaissent le bienfait d'Allah, puis le renient. Et la plupart d'entre eux sont ingrats et mécréants.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle la complétude de Ses bienfaits sur Ses serviteurs en ce qu'Il leur accorde comme demeures qui sont pour eux un lieu de repos où ils trouvent refuge, se dissimulent, et dont ils tirent profit de tous points de vue. Il leur accorde également ﴾des peaux de bêtes, des gîtes﴿ de leur cuir qu'ils transportent avec légèreté pendant leurs voyages et qu'ils peuvent habiter aussi bien en voyage qu'à résidence : ﴾légers [à transporter] lors de vos déplacements et campements.﴿

﴾De leur laine﴿ celle des ovidés, ﴾de leurs poils﴿ ceux des camélidés, ﴾et de leur duvet﴿ celui des chèvres ; ﴾Il vous accorde des effets et biens﴿ pour certains il est question d'argent, d'ustensiles et de vêtements, mais ce qui est correct est que le sens est plus général, car on tire de cela des tapis, des vêtements et d'autres choses encore, mais aussi de l'argent et des biens pour commercer, ﴾[dont vous jouissez] pour un temps﴿ jusqu'à un terme déterminé. ﴾Et de ce qu'Il a créé, Allah vous procure des ombrages﴿, des arbres, ﴾Il vous ménage des abris dans les montagnes﴿ des refuges, ﴾et vous octroie des vêtements qui vous protègent de la chaleur﴿ les vêtements de coton, de lin et de laine, ﴾ainsi que des cottes qui vous protègent des violences de vos semblables [au combat]﴿ comme les cottes de mailles, les cuirasses en fer, et autres. ﴾C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait﴿ Il vous accorde ce dont vous avez besoin afin que cela vous aide à Lui obéir et à L'adorer, ﴾afin que vous vous soumettiez.﴿

﴾S'ils se détournent﴿ après cet exposé clair et ce rappel de ces dons, ne te soucie pas d'eux, ﴾il ne t'incombe que de transmettre clairement le message﴿ ce que tu as fait. ﴾Ils reconnaissent le bienfait d'Allah, puis le renient﴿ ils savent que c'est Allah

(ﷻ) qui leur accorde cela et leur en fait don, et malgré tout ils le renient, adorent autre que Lui, et attribuent le secours et la subsistance à autre que Lui, ﴿et la plupart d'entre eux sont ingrats et mécréants.﴾

وَيَوْمَ نَبْعَثُ مِن كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا ثُمَّ لَا يُؤْذَنُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا وَلَا هُمْ يُسْتَعْتَبُونَ ﴿٨٤﴾ وَإِذَا رَأَى الَّذِينَ ظَلَمُوا
الْعَذَابَ فَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمْ وَلَا هُمْ يُنظَرُونَ ﴿٨٥﴾ وَإِذَا رَأَى الَّذِينَ أَشْرَكُوا شُرَكَاءَهُمْ قَالُوا رَبَّنَا هَٰؤُلَاءِ
شُرَكَاؤُنَا الَّذِينَ كُنَّا نَدْعُو مِن دُونِكَ فَأَلْقَوْا إِلَيْهِمُ الْقَوْلَ إِنَّكُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿٨٦﴾ وَأَلْقَوْا إِلَى اللَّهِ
يَوْمَئِذٍ السَّلَمَ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿٨٧﴾ الَّذِينَ كَفَرُوا وَصَدُّوا عَن سَبِيلِ اللَّهِ زِدْنَاهُمْ عَذَابًا
فَوْقَ الْعَذَابِ بِمَا كَانُوا يُفْسِدُونَ ﴿٨٨﴾

(84) ﴿*[Mentionne] le Jour où, de chaque communauté, Nous susciterons un témoin. On ne permettra alors plus aux mécréants de s'excuser, ni de se rattraper [pour parvenir à l'agrément de leur Seigneur].* (85) *Lorsque ceux qui auront associé [à Allah] verront le châtiment, ils n'obtiendront ni allégement ni sursis [à leur supplice].* (86) *Et lorsque les polythéistes verront ceux qu'ils associaient à Allah, ils diront : « Seigneur ! Voilà ceux que nous T'associons et invoquions en dehors de Toi ! » Mais ceux-ci leur répondront : « Vous n'êtes que des menteurs ! »* (87) *En ce Jour, ils se soumettront totalement à Allah, et [les associés] qu'ils inventaient les abandonneront.* (88) *Ceux qui ne croient pas et empêchent [les hommes de cheminer] sur le sentier d'Allah, Nous leur ajouterons châtiment sur châtiment, pour prix de la corruption qu'ils semaient [sur terre].*﴾

Allah (ﷻ) mentionne la condition des polythéistes au Jour de la Résurrection, dans l'au-delà lorsque, de chaque communauté, Il suscitera un témoin – son prophète – pour témoigner contre elle, de ce qu'elle lui aura répondu à ce qu'il a transmis d'Allah. ﴿On ne permettra alors plus aux mécréants de s'excuser﴾ car ils savent que ce qu'ils diront n'est que fausseté et mensonge. ﴿et on ne leur demandera plus de reconnaître leurs péchés. 85 Lorsque ceux qui auront associé [à Allah] verront le châtiment, ils n'obtiendront ni allégement﴾ le supplice ne cessera pas un instant, ﴿ni sursis﴾ ils n'obtiendront aucun délai et seront emmenés rapidement du lieu de rassemblement sans pesée de leurs œuvres. Puis Allah (ﷻ) mentionne que leurs divinités les désavoueront au moment où ils auront le plus besoin d'elles : ﴿lorsque les polythéistes verront ceux qu'ils associaient à Allah, ils diront : « Seigneur ! Voilà ceux que nous T'associons et invoquions en dehors de Toi ! » Mais ceux-ci leur répondront : « Vous n'êtes que des menteurs ! »﴾, leurs divinités leur diront : « Vous mentez ! Ce n'est pas nous qui vous avons ordonné de nous adorer ! » ﴿En ce Jour, ils se soumettront totalement à Allah﴾ Ils se soumettront et s'humilieront, ﴿et [les associés] qu'ils inventaient les abandonneront.﴾ Tout ce qu'ils adoraient faussement en dehors d'Allah disparaîtra et s'évanouira, et ils ne trouveront aucun protecteur, soutien et secours. ﴿Ceux qui ne croient pas et empêchent [les hommes de cheminer] sur le sentier d'Allah, Nous leur ajouterons châtiment sur châtiment, pour prix de la corruption qu'ils semaient [sur terre].﴾ Un châtiment pour leur mécréance et un autre pour avoir empêché les gens de suivre la vérité.

وَيَوْمَ نَبْعَثُ فِي كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا عَلَيْهِم مِّنْ أَنفُسِهِمْ ۖ وَجِئْنَا بِكَ شَهِيدًا عَلَىٰ هَٰؤُلَاءِ ۚ وَنَزَّلْنَا عَلَيْكَ
الْكِتَابَ تِبْيَانًا لِّكُلِّ شَيْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً وَبُشْرَىٰ لِلْمُسْلِمِينَ ﴿٨٩﴾

(89) ﴿*[Mentionne] le Jour où, de chaque communauté, Nous susciterons un témoin issu de ses rangs, et Nous te produirons, [ô Muhammad], comme témoin contre ceux-ci. Nous t'avons révélé le Livre comme un exposé clair de toute chose, un guide, une miséricorde et une bonne annonce faite aux musulmans.*﴾

Allah (ﷻ) dit à Son serviteur et Messager Muhammad (ﷺ) : ﴿[Mentionne] le Jour où, de chaque communauté, Nous susciterons un témoin issu de ses rangs, et Nous te produirons, [ô Muhammad], comme témoin contre ceux-ci﴾ ta communauté. Mentionne ce jour et ses affres, et ce qu'Allah t'y accordera comme immenses honneurs et haut degré. ﴿Nous t'avons révélé le Livre comme un exposé clair de toute chose﴾ Le Coran contient toute science utile des récits passés, connaissance de ce qui est à venir, jugement de tout ce qui est licite et illicite, et de ce dont les gens ont besoin en leur religion et vie mondaine, ici-bas et dans l'au-delà ; ﴿un guide﴾ pour les cœurs, ﴿une miséricorde et une bonne annonce faite aux musulmans.﴾ Allah (ﷻ) a lié ﴿Nous t'avons révélé le Livre﴾ à Sa Parole : ﴿Nous te produirons, [ô Muhammad], comme témoin contre ceux-ci﴾ car Celui qui t'a imposé de transmettre le Coran te fera retourner vers Lui, te ressuscitera au Jour de la Résurrection, et t'interrogera sur l'accomplissement de ce qu'Il t'a imposé.

۞ إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَاءِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنكَرِ وَالْبَغْيِ ۚ
يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٩٠﴾

(90) ﴿*Allah ordonne l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Il interdit la turpitude, les actes répréhensibles et la transgression. Il vous exhorte afin que vous vous rappeliez.*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il ordonne à Ses serviteurs la justice, c'est-à-dire l'équité et qu'Il incite à la bienfaisance, ﴿l'assistance aux proches﴾ le maintien des liens de parenté, ﴿Il interdit la turpitude et les actes répréhensibles﴾, les turpitudes désignent tous les actes interdits, et les actes répréhensibles ce qui paraît publiquement de qui les commet. ﴿Il vous exhorte﴾, Il vous ordonne le bien et vous interdit le mal, ﴿afin que vous vous rappeliez.﴾

وَأَوْفُوا بِعَهْدِ اللَّهِ إِذَا عَاهَدتُّمْ وَلَا تَنقُضُوا الْأَيْمَانَ بَعْدَ تَوْكِيدِهَا وَقَدْ جَعَلْتُمُ اللَّهَ عَلَيْكُمْ كَفِيلًا ۚ
إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا تَفْعَلُونَ ﴿٩١﴾ وَلَا تَكُونُوا كَالَّتِي نَقَضَتْ غَزْلَهَا مِن بَعْدِ قُوَّةٍ أَنكَاثًا تَتَّخِذُونَ
أَيْمَانَكُمْ دَخَلًا بَيْنَكُمْ أَن تَكُونَ أُمَّةٌ هِيَ أَرْبَىٰ مِنْ أُمَّةٍ ۚ إِنَّمَا يَبْلُوكُمُ اللَّهُ بِهِ ۚ وَلَيُبَيِّنَنَّ لَكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ مَا
كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٩٢﴾

(91) ﴿*Respectez fidèlement vos engagements envers Allah après les avoir contractés, et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre sincérité]. Allah connaît parfaitement vos agissements !* (92) *Ne soyez pas comme celle qui défaisait brin par brin la laine après*

l'avoir solidement filée, en faisant de vos serments un moyen de vous tromper les uns les autres, sous prétexte que tel groupe est plus puissant que l'autre. Allah ne fait ainsi que vous éprouver, et, [par Allah], au Jour de la Résurrection, Il vous exposera clairement vos sujets de divergence.﴾

﴾ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés﴿ ceci relève de ce qu'Allah ordonne : le respect des pactes et engagements, et la considération des serments solennels ﴾Allah connaît parfaitement vos agissements﴿ ce qui est une menace et un avertissement adressé à celui qui viole ses serments après les avoir solennellement prêtés. ﴾Ne soyez pas comme celle qui défaisait brin par brin la laine après l'avoir solidement filée﴿ Il s'agit d'un exemple désignant celui qui viole ses serments après les avoir solennellement prêtés. Le terme (أنكاث, *ankâth*) peut aussi désigner les hommes [et non la laine] et ainsi donner pour sens : ﴾Ne soyez pas perfides comme celle qui défaisait la laine après l'avoir solidement filée, en faisant de vos serments un moyen de vous tromper les uns les autres, sous prétexte que tel groupe est plus puissant que l'autre.﴿ Vous prêtez serment aux hommes s'ils sont plus nombreux que vous, afin qu'ils aient confiance en vous, et lorsque vous en avez la possibilité, vous les trahissez. Allah interdit cela en mentionnant ce qui était minime pour désigner ce qui est plus important. ﴾Allah ne fait ainsi que vous éprouver﴿ par la puissance et le grand nombre, ou encore par l'ordre qui vous est donné de respecter fidèlement les engagements. ﴾et, [par Allah], au Jour de la Résurrection, Il vous exposera clairement ce sur quoi vous vous divergiez﴿ et Il rétribuera chacun selon ses œuvres, en bien ou en mal.

وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَلَٰكِن يُضِلُّ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَلَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ
تَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾ وَلَا تَتَّخِذُوٓا۟ أَيْمَٰنَكُمْ دَخَلًۢا بَيْنَكُمْ فَتَزِلَّ قَدَمٌۢ بَعْدَ ثُبُوتِهَا وَتَذُوقُوا۟ ٱلسُّوٓءَ بِمَا صَدَدتُّمْ عَن
سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ وَلَكُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٩٤﴾ وَلَا تَشْتَرُوا۟ بِعَهْدِ ٱللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۚ إِنَّمَا عِندَ ٱللَّهِ هُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن
كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٩٥﴾ مَا عِندَكُمْ يَنفَدُ ۖ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ بَاقٍ ۗ وَلَنَجْزِيَنَّ ٱلَّذِينَ صَبَرُوٓا۟ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا
كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

(93) ﴾*Si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous [les hommes] une seule communauté. Mais Il égare qui Il veut et guide qui Il veut ; et [par Allah], il vous sera demandé compte de ce que vous faisiez.* (94) *Ne faites pas de vos serments un moyen de vous tromper les uns les autres, sinon vos pas glisseront après avoir été fermes, vous goûterez le malheur pour avoir écarté [les hommes] du sentier d'Allah, et vous subirez un châtiment terrible.* (95) *Ne vendez pas à vil prix l'engagement pris avec Allah. Ce qui se trouve auprès d'Allah est meilleur pour vous, si vous saviez !* (96) *Ce que vous possédez s'épuise, tandis que ce qui est auprès d'Allah demeure. [Par Allah !] Nous récompenserons ceux qui auront patienté [dans l'obéissance à Allah] en fonction du meilleur de leurs œuvres.*﴿

﴾Si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous [les hommes] une seule communauté﴿ Il aurait suscité la concorde entre vous et non la divergence, l'animosité et l'hostilité. ﴾Mais Il égare qui Il veut et guide qui Il veut﴿ puis Il vous interrogera, au Jour de la Résurrection sur tous vos actes et vous rétribuera pour cela, jusqu'à l'hile et la pellicule du noyau. Puis Allah (ﷻ) met en garde Ses serviteurs contre le fait d'utiliser leurs serments comme moyen de se tromper et de se trahir les

uns les autres, afin que leurs pas ne glissent pas après avoir été fermes, ce qui est un exemple qu'on donne concernant celui qui s'attachait à la droiture puis en a dévié et s'est égaré de la voie de la guidée en raison de ses faux serments qui éloignent les hommes du sentier d'Allah. Ceci car lorsque le mécréant voit un croyant lui faire un serment puis le trahir, il ne lui reste plus aucune confiance en la religion et, en raison de cela, il renonce à embrasser l'islam : ﴿vous goûterez le malheur pour avoir écarté [les hommes] du sentier d'Allah, et vous subirez un châtiment terrible.﴾

﴿Ne vendez pas à vil prix l'engagement pris avec Allah﴾, n'échangez pas la foi en Allah contre ce bas-monde et ses atours, car ils sont minimes. Même si on accordait au fils d'Adam ce bas-monde avec tous ses plaisirs, ce qui est auprès d'Allah resterait meilleur pour lui. C'est-à-dire que la récompense d'Allah et Sa rétribution sont préférables pour qui espère en Lui, croit en Lui, Le sollicite et respecte fidèlement son engagement dans l'espoir d'obtenir Sa promesse. ﴿Ce que vous possédez s'épuise﴾ passe et se termine, car il est d'une durée limitée et déterminée, ﴿tandis que ce qui est auprès d'Allah demeure﴾ Sa rétribution au Paradis est éternelle, ne cesse pas et ne s'épuise pas, car elle est éternelle, elle ne change pas et ne disparaît pas. ﴿[Par Allah !] Nous récompenserons ceux qui auront patienté [dans l'obéissance à Allah] en fonction du meilleur de leurs œuvres.﴾ C'est là un serment du Seigneur (ﷻ) sur le fait qu'Il rétribuera les patients en fonction du meilleur de leurs actes, c'est-à-dire qu'Il passera outre leurs mauvaises actions.

مَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَنُحْيِيَنَّهُۥ حَيَوٰةً طَيِّبَةً ۖ وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٧﴾

(97) ﴿*[Par Allah !] Quiconque, homme ou femme, accomplit une œuvre pieuse tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous les récompenserons en fonction du meilleur de leurs œuvres.*﴾

Ceci est la promesse d'Allah (ﷻ) faite à celui qui accomplit une œuvre pieuse – qui est l'œuvre conforme au Livre d'Allah (ﷻ) et à la Sunna de Son Messager – qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme parmi les fils d'Adam, dont le cœur croit en Allah et en Son Messager et dont l'acte est ordonné et prescrit par Allah (ﷻ). Il lui fera vivre une bonne vie ici-bas et le rétribuera en fonction du meilleur des œuvres qu'il a accomplies ici-bas. La bonne vie englobe toutes les formes de sérénité.

فَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ ٱلرَّجِيمِ ﴿٩٨﴾ إِنَّهُۥ لَيْسَ لَهُۥ سُلْطَٰنٌ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٩٩﴾ إِنَّمَا سُلْطَٰنُهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ يَتَوَلَّوْنَهُۥ وَٱلَّذِينَ هُم بِهِۦ مُشْرِكُونَ ﴿١٠٠﴾

(98) ﴿*Lorsque tu veux lire le Coran, demande la protection d'Allah contre Satan le maudit.* (99) *Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur.* (100) *Il n'a de pouvoir que sur ceux qui lui obéissent et qui, par sa cause, deviennent polythéistes.*﴾

Tel est l'ordre d'Allah adressé à Ses serviteurs, par l'intermédiaire de Son Messager (ﷺ) : lorsqu'ils veulent lire le Coran, de demander la protection d'Allah contre Satan le maudit. Cet ordre est une recommandation et non une obligation. Le sens de cette demande de protection au début de la lecture consiste à se protéger contre les fautes insufflées par Satan pendant la récitation et ainsi être privé de réflexion et

méditation. C'est pourquoi la majorité des savants soutient que la demande de protection doit être prononcée avant la récitation. ﴾Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur.﴿ Il n'a pas le pouvoir de les faire tomber dans un péché duquel ils ne se repentent pas. ﴾Il n'a de pouvoir que sur ceux qui lui obéissent﴿ qui le prennent pour maître en dehors d'Allah, ﴾et qui, par sa cause, deviennent polythéistes.﴿ en raison de l'obéissance qu'ils lui vouent, ou encore ﴾et qui associent à [Allah].﴿

وَإِذَا بَدَّلْنَآ ءَايَةً مَّكَانَ ءَايَةٍ ۙ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يُنَزِّلُ قَالُوٓا۟ إِنَّمَآ أَنتَ مُفْتَرٍۭ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا
يَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾ قُلْ نَزَّلَهُۥ رُوحُ ٱلْقُدُسِ مِن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ لِيُثَبِّتَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهُدًى
وَبُشْرَىٰ لِلْمُسْلِمِينَ ﴿١٠٢﴾

(101) ﴾*Lorsque Nous substituons un verset à un autre – et Allah sait mieux que quiconque ce qu'Il révèle – [les mécréants] disent : « Tu n'es qu'un menteur ! » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.* (102) *Réponds-leur : « C'est le Saint-Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir la foi de ceux qui croient, et comme un guide et une bonne annonce faite aux musulmans. »*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le manque de raison des polythéistes et leur manque d'affermissement et de certitude. On ne peut se figurer qu'ils croient, et Allah leur a écrit le malheur. Ceci car, lorsqu'ils constatent un changement des règles par une abrogation, ils disent au Messager : ﴾Tu n'es qu'un menteur !﴿, alors que le Seigneur (ﷻ) fait ce qu'Il veut et décide ce qu'Il veut. Allah (ﷻ) leur répond en disant : ﴾Réponds-leur : « C'est le Saint-Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité﴿ en toute véracité et équité, ﴾afin de raffermir la foi de ceux qui croient﴿ et qu'ainsi ils croient en ce qui a été révélé en premier lieu, et en second lieu, et que leurs cœurs s'y soumettent, ﴾et comme un guide et une bonne annonce faite aux musulmans.﴿ Il en a fait un guide et une bonne annonce faite aux musulmans qui croient en Allah et en Ses messagers.

وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّهُمْ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُۥ بَشَرٌ ۗ لِّسَانُ ٱلَّذِى يُلْحِدُونَ إِلَيْهِ أَعْجَمِىٌّ وَهَٰذَا لِسَانٌ
عَرَبِىٌّ مُّبِينٌ ﴿١٠٣﴾

(103) ﴾*[Par Allah !] Nous savons qu'ils disent : « C'est un homme qui lui enseigne [le Coran]. » Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère, tandis que [ce Coran] est en langue arabe éloquente.*﴿

Allah (ﷻ) informe que les polythéistes proféraient des mensonges et des allégations, en disant : « Ce que Muhammad nous récite lui est enseigné par un homme ! » Faisant allusion à un non arabe qui vivait parmi eux, un esclave appartenant à une des familles quraychites qui était vendeur devant le mont Safâ. Il est possible que le Messager d'Allah (ﷺ) se soit assis avec lui et ait échangé quelques mots avec lui. Mais cet homme était étranger et ne connaissait pas l'arabe, du moins il ne connaissait que ce qui lui suffisait à répondre, en ce qui était strictement nécessaire. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit en réfutant leur mensonge : ﴾Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère, tandis que [ce Coran] est en langue

arabe éloquente.﴾ Comment celui qui a apporté ce Coran dans son éloquence, sa clarté et ses sens complets et parfaits, pourrait-il apprendre d'un étranger ? Quiconque possède une once de raison ne peut dire cela.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ لَا يَهْدِيهِمُ ٱللَّهُ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٠٤﴾ إِنَّمَا يَفْتَرِى ٱلْكَذِبَ ٱلَّذِينَ لَا
يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَٰذِبُونَ ﴿١٠٥﴾

(104) ﴾*Ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah, Allah ne les guide pas, et un châtiment douloureux leur est réservé.* (105) *Ne forgent des mensonges [contre Allah et Son Prophète] que ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah ; et ce sont eux les menteurs.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il ne guide pas ceux qui se détournent de Son rappel, négligent ce qu'Il a révélé à Son Messager, et n'ont pas d'aspiration à croire en ce qu'il a apporté de la part d'Allah. Ce genre de personnes, Allah ne les guide pas à la foi en Ses versets et ce avec quoi Il a envoyé Ses Messagers ici-bas ; et un châtiment douloureux leur est réservé dans l'au-delà. Puis Allah (ﷻ) mentionne que Son Messager n'est ni un imposteur ni un menteur, car ﴾ne forgent des mensonges﴿ contre Allah et Son messager que les pires des créatures ﴾qui ne croient pas aux versets d'Allah﴿ parmi les mécréants et irréligieux connus pour leurs mensonges auprès des gens. Quant au Messager Muhammad (ﷺ), il était le plus sincère des hommes, le plus pieux et le plus parfait d'entre eux du point de vue de la science, des actes, de la foi et de la certitude.

مَن كَفَرَ بِٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ إِيمَٰنِهِۦٓ إِلَّا مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُۥ مُطْمَئِنٌّۢ بِٱلْإِيمَٰنِ وَلَٰكِن مَّن شَرَحَ بِٱلْكُفْرِ صَدْرًا
فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٠٦﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ ٱسْتَحَبُّوا۟ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا عَلَى ٱلْـَٔاخِرَةِ
وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٠٧﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ طَبَعَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَسَمْعِهِمْ وَأَبْصَٰرِهِمْ ۖ
وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْغَٰفِلُونَ ﴿١٠٨﴾ لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿١٠٩﴾

(106) ﴾*Ceux qui renient Allah après avoir cru – à l'exception de celui qui y est contraint mais dont le cœur demeure serein en sa foi – et ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, encourront la colère d'Allah et seront voués à un terrible châtiment.* (107) *Ceci car ils ont préféré la vie présente à l'au-delà, et Allah ne guide pas les mécréants.* (108) *Voilà ceux dont Allah a scellé le cœur, l'ouïe, et la vue ! Voilà ceux qui sont insouciants [quant au sort qui les attend] !* (109) *Nul doute que dans l'au-delà, ce seront eux les perdants.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne ceux qui L'ont renié après avoir cru en Lui avec clairvoyance, et ont ouvert leur cœur à la mécréance et s'y sont complus. Allah est courroucé contre eux car ils ont connu la foi puis s'en sont détournés. Ils subiront un châtiment terrible dans l'au-delà, car ils ont préféré la vie d'ici-bas à celle de l'au-delà, et ont apostasié pour ce bas-monde. Il ne guide pas leur cœur et ne les affermit pas dans la vraie religion. Il a scellé leur cœur, ainsi ils ne perçoivent rien qui leur soit utile, et Il a scellé leur ouïe et leur vue dont ils ne tirent aucun profit. Ainsi tout cela ne leur sert à rien, et ils sont insouciants à ce qu'on veut d'eux. ﴾Nul doute﴿ nécessairement, et il n'est rien d'étonnant à ce ﴾que dans l'au-delà, ce seront eux les perdants﴿ ceux qui auront perdu leur personne et leurs familles au Jour de la

Résurrection. ﴿À l'exception de celui qui y est contraint mais dont le cœur demeure serein en sa foi.﴾ Il s'agit d'une exception concernant celui qui abjure la foi en ce qu'il dit, en se conformant aux polythéistes par la contrainte, en raison de ce qu'il a subi comme coups et torts, alors que son cœur rejette ce qu'il dit et demeure serein en la foi en Allah et Son Messager.

ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ هَاجَرُوا مِنْ بَعْدِ مَا فُتِنُوا ثُمَّ جَاهَدُوا وَصَبَرُوا إِنَّ رَبَّكَ مِنْ بَعْدِهَا
لَغَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿١١٠﴾ ۞ يَوْمَ تَأْتِي كُلُّ نَفْسٍ تُجَادِلُ عَنْ نَفْسِهَا وَتُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَا عَمِلَتْ وَهُمْ لَا
يُظْلَمُونَ ﴿١١١﴾

(110) ﴿*Quant à ceux qui ont émigré après avoir cédé aux épreuves, puis ont lutté et ont enduré, ton Seigneur sera à leur égard pardonneur et miséricordieux.* (111) *[Rappelle-leur] le Jour où chaque âme viendra plaider sa propre cause. Chacun recevra l'exacte rétribution de ce qu'il aura accompli, et nul ne sera lésé.*﴾

Il s'agit d'une autre catégorie de croyants qui vivaient à la Mecque, faibles et méprisés par leur peuple, et qui ont accepté de rester parmi eux malgré les épreuves. Puis, lorsqu'ils ont trouvé le moyen d'y échapper en émigrant, ils ont abandonné leurs terres, leurs proches et leurs biens, par recherche de l'agrément d'Allah et Son pardon. Ils ont rejoint les croyants, combattu avec eux les mécréants et enduré. Allah (ﷻ) mentionne qu'après ce qu'ils ont fait, c'est-à-dire après avoir accepté de vivre dans les épreuves au milieu des mécréants, Il sera à leur égard pardonneur, et miséricordieux au Jour de leur résurrection. ﴿Le Jour où chaque âme viendra plaider sa propre cause﴾ personne ne plaidera sa cause, ni père, ni fils, ni frère, ni épouse. ﴿Chacun recevra l'exacte rétribution de ce qu'il aura accompli﴾ en bien ou mal, ﴿et nul ne sera lésé﴾ la rétribution du bien ne sera pas diminuée, et celle du mal ne sera pas augmentée ; ils ne seront pas lésés, serait-ce de l'hile d'un noyau.

وَضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا قَرْيَةً كَانَتْ آمِنَةً مُطْمَئِنَّةً يَأْتِيهَا رِزْقُهَا رَغَدًا مِنْ كُلِّ مَكَانٍ فَكَفَرَتْ بِأَنْعُمِ
اللَّهِ فَأَذَاقَهَا اللَّهُ لِبَاسَ الْجُوعِ وَالْخَوْفِ بِمَا كَانُوا يَصْنَعُونَ ﴿١١٢﴾ وَلَقَدْ جَاءَهُمْ رَسُولٌ مِنْهُمْ
فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمُ الْعَذَابُ وَهُمْ ظَالِمُونَ ﴿١١٣﴾

(112) ﴿*Allah propose la parabole d'une cité qui vivait dans la paix et l'aisance, vers laquelle les richesses affluaient en abondance de toutes parts, et dont [les habitants] renièrent les bienfaits d'Allah. Allah leur fit alors goûter les affres de la faim et de la peur pour prix de leurs agissements.* (113) *[Par Allah !] Un Messager issu d'eux est venu à eux, mais ils l'ont démenti, ainsi le châtiment les frappa, alors qu'ils persistaient dans la transgression.*﴾

Il s'agit là d'une parabole désignant les habitants de la Mecque qui vivait dans la paix, l'aisance et la stabilité, alors qu'aux alentours les gens se faisaient enlever, et celui qui y entrait était en sécurité et n'avait rien à craindre, ﴿vers laquelle les richesses affluaient en abondance de toutes parts﴾ avec facilité et aisance, ﴿dont [les habitants] renièrent les bienfaits d'Allah﴾ ils nièrent les bienfaits d'Allah sur eux, le plus grand étant l'envoi vers eux de Muhammad (ﷺ). C'est pourquoi Allah substitua à leurs deux conditions initiales leurs opposées, ainsi Il dit : ﴿Allah leur fit alors goûter les affres de la faim﴾ Il leur fit goûter à la faim, après que les fruits de toutes

sortes soient venus à eux et que les richesses aient afflué en abondance de toutes parts. ﴿et de la peur﴾, on changea leur sécurité en peur du Messager d'Allah (ﷺ) et de ses Compagnons lorsque ces derniers émigrèrent à Médine, face à ses escadrons et armées. Ils donnèrent tout ce qu'ils possédaient en bassesse et destruction, jusqu'à ce qu'Allah libère la Mecque, en raison de leurs agissements, leur transgression et leur démenti du Messager pris parmi eux qu'Allah leur envoya. De la même façon que la situation des mécréants s'est inversée, connaissant la peur après la sécurité et la faim après l'aisance ; Allah changea la peur des croyants en sécurité et leur fit connaître l'abondance après l'indigence, faisant d'eux des dirigeants, gouverneurs, guides et imams.

فَكُلُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ حَلَٰلًا طَيِّبًا وَٱشْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴿١١٤﴾ إِنَّمَا حَرَّمَ
عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةَ وَٱلدَّمَ وَلَحْمَ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦ ۖ فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٥﴾ وَلَا تَقُولُوا۟ لِمَا تَصِفُ أَلْسِنَتُكُمُ ٱلْكَذِبَ هَٰذَا حَلَٰلٌ وَهَٰذَا حَرَامٌ لِّتَفْتَرُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ
ٱلْكَذِبَ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ ﴿١١٦﴾ مَتَٰعٌ قَلِيلٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١١٧﴾

(114) ﴿*Mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et bon. Et soyez reconnaissants pour les bienfaits d'Allah, si c'est vraiment Lui seul que vous adorez.* (115) *Il vous interdit uniquement [de consommer] la bête morte, le sang, la viande de porc et ce sur quoi on a invoqué autre qu'Allah. Celui qui se trouve contraint [d'en consommer] par nécessité, sans toutefois abuser ni transgresser, ne commet aucun péché, car Allah est pardonneur et miséricordieux.* (116) *Ne dites pas mensongèrement : « Ceci est licite, et cela est illicite », forgeant ainsi des mensonges contre Allah. Ceux qui forgent des mensonges qu'ils imputent à Allah ne réussiront jamais.* (117) *Piètre jouissance éphémère, puis un châtiment douloureux leur sera réservé.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Ses serviteurs croyants de manger de la subsistance licite et bonne qu'Il accorde, et de Lui en rendre grâce, puisqu'Il en est le Bienfaiteur et Pourvoyeur, méritant seul d'être adoré, sans associé. Puis Il rappelle ce qu'Il leur a interdit comme choses nuisibles pour leur religion et vie mondaine, comme la bête morte, le sang, la viande de porc, et ce qui a été sacrifié sur un autre nom que celui d'Allah. Malgré tout, ﴿celui qui se trouve contraint [d'en consommer]﴾ dans le besoin d'en manger, sans rébellion ni transgression, ﴿Allah est pardonneur et miséricordieux.﴾ et ceci a précédé de manière suffisante dans le commentaire d'un verset similaire de sourate *al-baqarah*, qui nous dispense de le répéter ici. Puis Allah (ﷻ) interdit d'emprunter le chemin des polythéistes qui déclarent des choses licites ou illicites, et inventent des noms pour cela, en suivant uniquement leurs passions, comme *al-bahîrah*, *as-sâ'ibah*, *al-wasîlah*, *al-hâm*, et d'autres encore qui relevaient de leurs lois inventées dans leur période d'ignorance : ﴿Ne dites pas mensongèrement : « Ceci est licite, et cela est illicite », forgeant ainsi des mensonges contre Allah.﴾ Ceci englobe également quiconque innove sans aucun argument légal ou déclare licite ce qu'Allah a interdit, ou illicite ce qu'Allah a permis, selon ses passions ou ses désirs. Il menace ceux qui font cela en disant : ﴿Ceux qui forgent des mensonges qu'ils imputent à Allah ne réussiront jamais﴾ ni ici-bas ni dans l'au-delà. Dans ce bas-monde, ce ne sera qu'une piètre jouissance éphémère, et dans l'au-delà un châtiment douloureux leur sera réservé.

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا مَا قَصَصْنَا عَلَيْكَ مِن قَبْلُ ۖ وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١١٨﴾ ثُمَّ
إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ عَمِلُوا۟ ٱلسُّوٓءَ بِجَهَٰلَةٍ ثُمَّ تَابُوا۟ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوٓا۟ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعْدِهَا
لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٩﴾

(118) ﴿*Aux juifs, Nous avons interdit ce que Nous t'avons auparavant relaté. Nous ne les avons aucunement lésés, mais ce sont eux qui se sont faits torts à eux-mêmes.* (119) *Cependant ton Seigneur se montrera pardonneur et miséricordieux envers quiconque se repent et s'amende après avoir commis un mal par déraison.*﴾

Après avoir rappelé qu'Il nous a interdit la bête morte, le sang, la viande de porc, et ce qui a été sacrifié sur un autre nom que celui d'Allah, tout en donnant la permission d'en consommer dans la nécessité, ce qui est une facilité accordée à cette communauté, Allah (ﷻ) rappelle ce qu'Il a interdit aux juifs dans leur Loi avant son abrogation, ainsi que les liens, carcans, gênes et difficultés qui pesaient sur eux, lorsqu'Il dit : ﴿Aux juifs, Nous avons interdit ce que Nous t'avons auparavant relaté﴾ :

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا كُلَّ ذِى ظُفُرٍ ۖ وَمِنَ ٱلْبَقَرِ وَٱلْغَنَمِ حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ شُحُومَهُمَآ إِلَّا مَا
حَمَلَتْ ظُهُورُهُمَآ أَوِ ٱلْحَوَايَآ أَوْ مَا ٱخْتَلَطَ بِعَظْمٍ ۚ

﴿Aux juifs, Nous avons interdit toute bête à patte [non fendue], ainsi que les graisses des bovins et des ovins, excepté celles de leur dos, de leurs entrailles et celles qui sont mêlées aux os.﴾[1]

﴿Nous ne les avons aucunement lésés﴾ en la gêne que Nous leur avons imposée, ﴿mais ce sont eux qui se sont faits torts à eux-mêmes﴾ et qui l'ont méritée. Puis Allah (ﷻ) dit, par faveur et bonté envers les croyants pécheurs que, quiconque parmi eux se repent à Lui, Il accepte son repentir : ﴿Cependant ton Seigneur se montrera, envers quiconque se repent et s'amende après avoir commis un mal par déraison﴾ un pieux prédécesseur a dit : « Quiconque désobéit à Allah est ignorant. » Ainsi, si celui qui est dans le péché cesse et se tourne vers l'obéissance, il trouvera son Seigneur pardonneur et miséricordieux.

إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ كَانَ أُمَّةً قَانِتًا لِّلَّهِ حَنِيفًا وَلَمْ يَكُ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٠﴾ شَاكِرًا لِّأَنْعُمِهِ ۚ ٱجْتَبَىٰهُ وَهَدَىٰهُ إِلَىٰ
صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿١٢١﴾ وَءَاتَيْنَٰهُ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً ۖ وَإِنَّهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٢٢﴾ ثُمَّ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ أَنِ ٱتَّبِعْ
مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۖ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٣﴾

(120) ﴿*Abraham était un guide parfait dans le bien, soumis à Allah, pur monothéiste, et il n'était point du nombre des polythéistes.* (121) *Il était reconnaissant [envers Allah] pour Ses bienfaits. Allah l'a élu et guidé sur une voie droite.* (122) *Nous lui avons accordé une bonne vie ici-bas, et il sera dans l'au-delà du nombre des pieux.* (123) *Puis Nous t'avons révélé : « Suis la religion d'Abraham qui vouait un culte exclusif à Allah et n'était point du nombre des polythéistes. »*﴾

[1] *Al-Anʿâm*, v.146.

Allah (ﷻ) loue Son serviteur, messager et bien-aimé singulier, Abraham, le guide des monothéistes et père des prophètes, l'innocentant des polythéistes, mais aussi du judaïsme et du christianisme : ﴾Abraham était un guide parfait dans le bien, soumis à Allah, pur monothéiste﴿. (الأمّة, *al-ummah*) désigne celui qui est suivi, le guide, (القانِت, *al-qânit*) celui qui est soumis et obéissant, et (الحَنِيف, *al-hanîf*) celui qui se détourne volontairement du polythéisme pour se diriger vers le monothéisme, et c'est pourquoi Il dit : ﴾et il n'était point du nombre des polythéistes.﴿

﴾Reconnaissant [envers Allah] pour Ses bienfaits﴿ rendant constamment grâce à Allah pour les bienfaits qu'Il lui accordait, il respecta tout ce qu'Allah (ﷻ) lui ordonna. ﴾Allah l'a élu et guidé sur une voie droite﴿ qui est l'adoration d'Allah seul, sans associé, selon une Législation agréée. ﴾Nous lui avons accordé une bonne vie ici-bas﴿ Nous avons réuni pour lui tout le bien de ce monde dont le croyant a besoin pour vivre une bonne vie, de même que la véracité en ses propos, ﴾et il sera dans l'au-delà du nombre des pieux.﴿ En raison de sa perfection, sa grandeur, de la pureté de son monothéisme et de sa voie. Nous t'avons révélé, ô sceau des messagers et maître des prophètes : ﴾Suis la religion d'Abraham qui vouait un culte exclusif à Allah et n'était point du nombre des polythéistes.﴿ Puis Allah (ﷻ) blâme les juifs en disant :

إِنَّمَا جُعِلَ ٱلسَّبْتُ عَلَى ٱلَّذِينَ ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۚ وَإِنَّ رَبَّكَ لَيَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٢٤﴾

(124) ﴾*Le Sabbat n'a été imposé qu'à ceux qui divergeaient à son sujet, et au Jour de la Résurrection, ton Seigneur jugera leur différend.*﴿

Nul doute qu'Allah a établi en chaque religion un jour de la semaine en lequel les fidèles se regroupent pour l'adoration. Il a établi pour cette communauté le jour du vendredi, car il s'agit du sixième jour de la semaine en lequel Allah a parachevé la création et complété Son bienfait sur Ses serviteurs. On rapporte qu'Allah prescrit cela aux fils d'Israël par l'intermédiaire de Moïse, mais ils s'en sont détournés et ont choisi le samedi car en ce jour le Seigneur n'a rien créé puisque tout fut parachevé le vendredi. Allah leur imposa cela dans la Loi de la Thora, leur ordonnant de s'y attacher, et de le préserver, en plus de leur avoir ordonné de suivre Muhammad (ﷺ) une fois suscité. Il prit leurs engagements sur cela : ﴾Le Sabbat n'a été imposé qu'à ceux qui divergeaient à son sujet﴿ on leur a commandé de s'y conformer, mais ils ont abandonné le vendredi.

ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِ ۖ وَجَـٰدِلْهُم بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ ۖ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٢٥﴾

(125) ﴾*Avec sagesse et bonne exhortation, appelle [les hommes] à la voie de ton Seigneur, et discute avec eux de la meilleure façon. Ton Seigneur connaît mieux que quiconque ceux qui s'égarent de Sa voie et ceux qui sont bien guidés.*﴿

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager Muhammad (ﷺ) d'appeler les créatures à Allah ﴾avec sagesse﴿ ce qu'Il lui a révélé du Livre et de la Sunna, ﴾et bonne exhortation﴿ en ce que cela comporte comme mises en garde et faits qui sont autant de rappels adressés aux créatures, afin qu'elles se préservent du courroux d'Allah

(ﷻ).﴿et discute avec eux de la meilleure façon﴾ avec ceux parmi eux qui ont besoin de débat et de discussion : que cela se fasse de la meilleure manière, avec bienveillance, douceur et bonnes paroles. ﴿Ton Seigneur connaît mieux que quiconque ceux qui s'égarent de Sa voie et ceux qui sont bien guidés.﴾ Allah connaît les malheureux et bienheureux d'entre eux, Il a inscrit cela auprès de Lui, et ceci est déjà décidé. Appelle-les à Allah et ne t'afflige pas pour ceux qui s'égarent, car il ne t'appartient pas de les guider, tu n'es qu'un avertisseur, il ne t'incombe que de transmettre, et c'est à Nous que revient de demander comptes.

وَإِنْ عَاقَبْتُمْ فَعَاقِبُوا۟ بِمِثْلِ مَا عُوقِبْتُم بِهِۦ ۖ وَلَئِن صَبَرْتُمْ لَهُوَ خَيْرٌ لِّلصَّٰبِرِينَ ﴿١٢٦﴾ وَٱصْبِرْ وَمَا
صَبْرُكَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُ فِى ضَيْقٍ مِّمَّا يَمْكُرُونَ ﴿١٢٧﴾ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا۟
وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ ﴿١٢٨﴾

(126) ﴿*Si vous punissez, infligez une punition égale au tort que vous avez subi. Et si vous patientez, [sachez que la rétribution auprès d'Allah] est meilleure [que le talion] pour ceux qui patientent.* (127) *Patiente, [ô Muhammad, sur les torts que tu subis sur le sentier d'Allah] ! Et ce n'est qu'avec l'aide d'Allah que tu pourras patienter. Ne t'afflige pas à cause de leurs agissements, et ne te tourmente pas pour ce qu'ils manigancent.* (128) *Allah est avec ceux qui Le craignent et ceux qui sont bienfaisants.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne l'équité dans le talion et la similitude dans la perception du droit. ﴿Si vous punissez, infligez une punition égale au tort que vous avez subi﴾ Si quelqu'un te prend une chose, prends-lui la même chose. ﴿Et si vous patientez, [sachez que la rétribution auprès d'Allah] est meilleure [que le talion] pour ceux qui patientent. Patiente, [ô Muhammad, sur les torts que tu subis sur le sentier d'Allah] ! Et ce n'est qu'avec l'aide d'Allah que tu pourras patienter.﴾ Ceci confirme l'ordre de patienter et informe que cela ne s'obtient que par la volonté d'Allah, Son aide, Sa force et Sa puissance. ﴿Ne t'afflige pas à cause de leurs agissements﴾ pour ceux qui s'opposent à toi, ne t'attriste pas pour eux, car Allah a décrété cela, ﴿et ne te tourmente pas pour ce qu'ils manigancent﴾ les efforts qu'ils déploient pour te causer du tort, car Allah te suffit, te secoure, te soutient et te fera triompher d'eux. ﴿Allah est avec ceux qui Le craignent﴾ en délaissant les interdits, Il est avec eux par Son soutien, Son secours et Son aide d'une manière spécifique, ﴿et ceux qui sont bienfaisants﴾ qui accomplissent des actes d'obéissance. Ceux-là, Allah les protège, les assiste, les secoure, les soutient, et les fait triompher de leurs ennemis et adversaires.

Sourate 17

AL-ISRÂ' - الإسراء

Le Voyage nocturne. (Mecquoise)

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

سُبْحَٰنَ ٱلَّذِىٓ أَسْرَىٰ بِعَبْدِهِۦ لَيْلًا مِّنَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ إِلَى ٱلْمَسْجِدِ ٱلْأَقْصَا ٱلَّذِى بَٰرَكْنَا حَوْلَهُۥ لِنُرِيَهُۥ مِنْ ءَايَٰتِنَآ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿١﴾

(1) ﴿*Gloire et pureté à Celui qui fit voyager [en l'espace d'une fraction] de la nuit Son serviteur de la Mosquée sacrée [de la Mecque] à la Mosquée la plus éloignée [d'Al-Quds] dont Nous avons béni les alentours, afin de lui montrer certains de Nos signes. [Allah] entend et voit tout.*﴾

Allah (ﷻ) Se glorifie et exalte Sa grandeur, en raison de Son pouvoir à réaliser ce qu'aucun autre ne peut faire. Il n'y a de divinité digne d'adoration et de Seigneur véritable que Lui, ﴿Celui qui fit voyager [en l'espace d'une fraction] de la nuit Son serviteur﴾ Mu<u>h</u>ammad (ﷺ), ﴿de la Mosquée sacrée [de la Mecque] à la Mosquée la plus éloignée﴾ d'Al-Quds qui se situe à Ilyâ', cité d'origine des prophètes depuis Abraham le bien-aimé singulier d'Allah. C'est pourquoi ils ont été réunis pour lui à cet endroit, afin qu'ils les dirigent dans la prière dans leur cité et demeure. Ce qui montre qu'il est le grand guide et meneur, que les éloges et le salut d'Allah soient sur eux tous. ﴿dont Nous avons béni les alentours﴾, les cultures et les fruits, ﴿afin de lui montrer﴾ à Mu<u>h</u>ammad, ﴿certains de Nos signes﴾ grandioses. ﴿[Allah] entend et voit tout.﴾ Il est Celui qui entend les propos de Ses serviteurs : croyants, mécréants, véridiques et menteurs, et Celui qui les voit tous, accordant à chacun d'eux ce qu'il mérite ici-bas et dans l'au-delà.

وَءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلْنَٰهُ هُدًى لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَلَّا تَتَّخِذُوا۟ مِن دُونِى وَكِيلًا ﴿٢﴾ ذُرِّيَّةَ مَنْ حَمَلْنَا مَعَ نُوحٍ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ عَبْدًا شَكُورًا ﴿٣﴾

(2) ﴿*Nous avons donné à Moïse le Livre, dont Nous avons fait un guide pour les fils d'Israël, [leur enjoignant] : « Ne prenez pas de maître en dehors de Moi.* (3) *Ô descendants de ceux que Nous avons transportés [sur l'arche] avec Noé, [soyez comme votre père] qui était un serviteur très reconnaissant ! »*﴾

Après avoir mentionné le voyage nocturne de Son serviteur Mu<u>h</u>ammad (ﷺ), Allah (ﷻ) fait suivre cela de la mention de Son serviteur et interlocuteur Moïse : ﴿Nous avons donné à Moïse le Livre﴾ la Thora ﴿dont Nous avons fait un guide pour les fils d'Israël, [leur enjoignant] : « Ne prenez pas de maître en dehors de Moi.﴾ Ne prenez pas en dehors de Moi de maître, de protecteur et d'être adoré, car Allah (ﷻ) a révélé à tout Prophète qu'Il a suscité de L'adorer, seul et sans associé. ﴿Ô descendants de ceux que Nous avons transportés [sur l'arche] avec Noé !﴾ Ce qui est une incitation et un rappel d'un bienfait : ô descendance de ceux que Nous avons sauvés

et transportés avec Noé sur l'arche, soyez comme votre père ﴿qui était un serviteur très reconnaissant.﴾ Rappelez-vous Ma faveur à votre égard en vous envoyant Muhammad (ﷺ).

وَقَضَيْنَآ إِلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ فِى ٱلْكِتَٰبِ لَتُفْسِدُنَّ فِى ٱلْأَرْضِ مَرَّتَيْنِ وَلَتَعْلُنَّ عُلُوًّا كَبِيرًا ﴿٤﴾ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ
أُولَىٰهُمَا بَعَثْنَا عَلَيْكُمْ عِبَادًا لَّنَآ أُو۟لِى بَأْسٍ شَدِيدٍ فَجَاسُوا۟ خِلَٰلَ ٱلدِّيَارِ ۚ وَكَانَ وَعْدًا مَّفْعُولًا ﴿٥﴾ ثُمَّ
رَدَدْنَا لَكُمُ ٱلْكَرَّةَ عَلَيْهِمْ وَأَمْدَدْنَٰكُم بِأَمْوَٰلٍ وَبَنِينَ وَجَعَلْنَٰكُمْ أَكْثَرَ نَفِيرًا ﴿٦﴾ إِنْ أَحْسَنتُمْ
أَحْسَنتُمْ لِأَنفُسِكُمْ ۖ وَإِنْ أَسَأْتُمْ فَلَهَا ۚ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْءَاخِرَةِ لِيَسُۥٓـُٔوا۟ وُجُوهَكُمْ وَلِيَدْخُلُوا۟ ٱلْمَسْجِدَ
كَمَا دَخَلُوهُ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَلِيُتَبِّرُوا۟ مَا عَلَوْا۟ تَتْبِيرًا ﴿٧﴾ عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يَرْحَمَكُمْ ۚ وَإِنْ عُدتُّمْ عُدْنَا ۘ وَجَعَلْنَا
جَهَنَّمَ لِلْكَٰفِرِينَ حَصِيرًا ﴿٨﴾

(4) ﴿*Nous avons décrété pour les fils d'Israël et annoncé dans le Livre : « [Par Allah !] Vous sèmerez, par deux fois, le désordre sur [cette] terre et ferez montre d'un orgueil démesuré.* (5) *Lorsque surviendra le premier désordre annoncé, Nous susciterons contre vous [des hommes parmi] Nos serviteurs doués d'une force redoutable, qui envahiront [vos] demeures. Et cette annonce devra nécessairement s'accomplir.* (6) *Puis, Nous vous accorderons une revanche sur eux, accroitrons vos richesses et le nombre de vos enfants, et ferons de vous un peuple plus nombreux [que vos ennemis].* (7) *Si vous faites le bien, c'est à votre profit, et si vous faites le mal, c'est à vos dépens. Puis, lorsque surviendra le dernier désordre annoncé, [Nous susciterons contre vous des ennemis] qui vous humilieront au point où cela paraîtra sur vos visages, ils entreront dans le Temple [d'Al-Quds] comme ils y étaient entrés la première fois, et détruiront tout ce qui sera à leur portée. »* (8) *[Ô fils d'Israël !] Votre Seigneur vous fera miséricorde, [si vous vous repentez et vous amendez]. Mais si vous récidivez, Nous vous châtierons à nouveau. Nous avons fait de la Géhenne le lieu de détention [éternel] des mécréants.*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il a décrété aux fils d'Israël dans le Livre qu'Il leur a révélé, c'est-à-dire qu'Il leur a annoncé, que par deux fois ils sèmeront la corruption et feront montre d'un orgueil démesuré : ils se montreront hautains et transgresseurs envers les gens. ﴿Lorsque surviendra le premier désordre annoncé, Nous susciterons contre vous [des hommes parmi] Nos serviteurs doués d'une force redoutable﴾ Nous enverrons contre vous une armée de soldats parmi Nos créatures doués d'une force terrible et d'équipements redoutables, ﴿qui envahiront [vos] demeures﴾ ils prendront possession de vos terres et s'introduiront en vos demeures, allant et venant sans craindre personne. ﴿Et cette annonce devra nécessairement s'accomplir.﴾ On a dit que c'est Goliath et ses soldats qui les dominèrent au départ, avant qu'ils n'arrivent à prendre le dessus sur lui, et David tua Goliath : ﴿Puis, Nous vous accorderons une revanche sur eux﴾. ﴿Si vous faites le bien, c'est à votre profit, et si vous faites le mal, c'est à vos dépens. Puis, lorsque surviendra le dernier désordre annoncé, [Nous susciterons contre vous des ennemis] qui vous humilieront au point où cela paraîtra sur vos visages, ils entreront dans le Temple [d'Al-Quds] comme ils y étaient entrés la première fois, et détruiront tout ce qui sera à leur portée. » 8 [Ô fils d'Israël !] Votre Seigneur vous fera miséricorde﴾ en écartant vos ennemis de vous. ﴿Mais si vous récidivez, Nous vous châtierons à nouveau.﴾ Si vous revenez à la corruption, Nous

vous avilirons de nouveau ici-bas, en plus de ce que Nous vous réservons dans l'au-delà comme châtiment et supplice. C'est pourquoi Il dit : ﴾Nous avons fait de la Géhenne le lieu de détention [éternel] des mécréants.﴿ Un lieu de séjour où ils seront détenus et duquel ils ne pourront s'échapper.

إِنَّ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ يَهْدِى لِلَّتِى هِىَ أَقْوَمُ وَيُبَشِّرُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أَنَّ لَهُمْ أَجْرًا كَبِيرًا ﴿٩﴾ وَأَنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ أَعْتَدْنَا لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٠﴾

(9) ﴾*Ce Coran guide vers [la voie] la plus droite, et annonce aux croyants qui accomplissent des œuvres pieuses qu'une immense récompense leur est destinée,* (10) *et que Nous avons préparé un châtiment douloureux à ceux qui ne croient pas en l'au-delà.*﴿

Allah (ﷻ) fait les éloges de Son noble Livre qu'Il a révélé à Son Messager Muhammad, le Coran, en disant qu'il guide vers la voie la plus droite et le chemin le plus clair. ﴾Il annonce aux croyants﴿ à ceux qui croient en lui ﴾qui accomplissent des œuvres pieuses﴿ en conformité avec ce qu'il contient, ﴾qu'une immense récompense leur est destinée﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾et que Nous avons préparé un châtiment douloureux à ceux qui ne croient pas en l'au-delà.﴿

وَيَدْعُ ٱلْإِنسَٰنُ بِٱلشَّرِّ دُعَآءَهُۥ بِٱلْخَيْرِ ۖ وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ عَجُولًا ﴿١١﴾

(11) ﴾*L'homme invoque en demandant le mal comme il demande le bien, car l'homme est, de nature, hâtif.*﴿

Allah (ﷻ) mentionne le caractère hâtif de l'homme et son invocation, en certaines circonstances, contre sa personne, ses enfants ou ses biens, ﴾en demandant le mal﴿ comme la mort, l'anéantissement, la destruction, la malédiction ou autre. Si son Seigneur l'exauçait, il périrait par son invocation, et ce qui amène l'homme à agir de la sorte est sa nature hâtive et angoissée, et c'est pourquoi Il dit : ﴾car l'homme est, de nature, hâtif.﴿

وَجَعَلْنَا ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ ءَايَتَيْنِ ۖ فَمَحَوْنَآ ءَايَةَ ٱلَّيْلِ وَجَعَلْنَآ ءَايَةَ ٱلنَّهَارِ مُبْصِرَةً لِّتَبْتَغُوا۟ فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ وَلِتَعْلَمُوا۟ عَدَدَ ٱلسِّنِينَ وَٱلْحِسَابَ ۚ وَكُلَّ شَىْءٍ فَصَّلْنَٰهُ تَفْصِيلًا ﴿١٢﴾

(12) ﴾*Nous avons fait de la nuit et du jour deux signes, en rendant sombre celui de la nuit et lumineux celui du jour, afin que vous puissiez rechercher les bienfaits de votre Seigneur, et connaître le nombre des années et le calcul [du temps]. Nous avons exposé toute chose de manière détaillée.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle Ses bienfaits à Ses serviteurs à travers Ses grands signes, parmi lesquels figure la distinction de la nuit et du jour, afin qu'ils se reposent la nuit et vaquent le jour à leurs occupations, travaux et voyages, et qu'ils puissent connaître le nombre des jours, mois et années, de même que les temps fixés pour les dettes, les adorations, les transactions, les locations et autres. C'est pourquoi Il dit : ﴾afin que vous puissiez rechercher les bienfaits de votre Seigneur﴿ dans votre existence, vos voyages et autres, ﴾et connaître le nombre des années et le calcul [du temps]﴿ car si le temps ne formait qu'un tout égal, on ne pourrait rien en distinguer. Puis Allah (ﷻ) a fait de la nuit un signe, c'est-à-dire une chose à travers laquelle on peut Le connaître,

et ce signe réside dans les ténèbres et l'apparition de la lune ; de même que le jour est un signe et que celui-ci réside dans la lumière et le lever du soleil. Allah a distingué la lumière du soleil de la clarté de la lune afin qu'on puisse différencier l'un de l'autre. [﴾Nous avons exposé toute chose de manière détaillée﴿ et suffisante afin que vous vous montriez reconnaissants envers Allah pour les bienfaits qu'Il vous a accordé. Vouez-Lui donc seul l'adoration, en dehors des divinités et idoles.]

وَكُلَّ إِنسَٰنٍ أَلْزَمْنَٰهُ طَٰٓئِرَهُۥ فِى عُنُقِهِۦ ۖ وَنُخْرِجُ لَهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ كِتَٰبًا يَلْقَىٰهُ مَنشُورًا ﴿١٣﴾ ٱقْرَأْ كِتَٰبَكَ كَفَىٰ بِنَفْسِكَ ٱلْيَوْمَ عَلَيْكَ حَسِيبًا ﴿١٤﴾

(13) ﴾*Nous avons soumis chaque homme à son sort et, au Jour de la Résurrection, Nous lui présenterons le livre [de ses œuvres] qu'il trouvera déployé [devant lui].* (14) *[Il lui sera dit] : « Lis ton livre ! Tu suffis aujourd'hui pour comptable de tes actes. »*﴿

Après avoir mentionné le temps et ce qui s'y déroule comme actes des fils d'Adam, Allah (ﷻ) dit : ﴾Nous avons soumis chaque homme à son sort﴿, ce qui émane de ses œuvres de bien ou de mal, ce à quoi il est soumis et pour quoi il sera rétribué. En somme, les œuvres des fils d'Adam, minimes ou importantes, seront inscrites nuit et jour, matin et soir. ﴾Nous lui présenterons le livre de ses œuvres qu'il trouvera déployé [devant lui].﴿ Nous rassemblerons toutes ses œuvres en un livre qui lui sera donné au Jour de la Résurrection, soit dans la main droite s'il compte parmi les bienheureux, soit dans la main gauche s'il compte parmi les réprouvés, et ﴾il le trouvera déployé [devant lui]﴿ ouvert, pouvant être lu par lui et d'autres, et il contiendra tous ses actes, du premier au dernier : ﴾[Il lui sera dit] : « Lis ton livre ! Tu suffis aujourd'hui pour comptable de tes actes. »﴿ Tu sais que tu n'as pas été lésé et que n'a été inscrit que ce que tu as fait, car tu te souviens de tout cela, et personne n'en oubliera rien. Tout personne pourra lire son livre, qu'elle ait été lettrée ou illettrée.

مَّنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِى لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا ۚ وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ۗ وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا ﴿١٥﴾

(15) ﴾*Quiconque se dirige [sur la voie droite] ne le fait que dans son propre intérêt ; quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment, et personne ne portera le fardeau d'autrui. Nous n'avons jamais châtié [aucun peuple] sans lui avoir au préalable envoyé un messager.*﴿

Allah (ﷻ) informe que celui qui se dirige sur la voie droite, se conforme à la vérité, et suit le chemin de la prophétie, les conséquences heureuses qui en découlent seront à son seul profit. Quant à celui qui s'égare de la vérité et dévie de la voie de la droiture, il ne nuit qu'à lui-même, et les conséquences néfastes ne retomberont que sur lui. Puis Il dit : ﴾personne ne portera le fardeau d'autrui﴿ nul ne portera le péché d'un autre, et personne ne nuit qu'à lui-même. ﴾Nous n'avons jamais châtié [aucun peuple] sans lui avoir au préalable envoyé un messager﴿ ce qui montre Son équité et le fait qu'Il ne châtie personne qu'après avoir établi une preuve contre lui, par l'envoi d'un messager.

وَإِذَآ أَرَدْنَآ أَن نُّهْلِكَ قَرْيَةً أَمَرْنَا مُتْرَفِيهَا فَفَسَقُوا۟ فِيهَا فَحَقَّ عَلَيْهَا ٱلْقَوْلُ فَدَمَّرْنَٰهَا تَدْمِيرًا ﴿١٦﴾

(16) ﴿*Lorsque Nous voulons détruire une cité, Nous en multiplions les habitants les plus opulents qui se livrent à la corruption. La sentence [d'Allah] se réalise alors, et Nous la détruisons entièrement.*﴾

Nous avons donné le pouvoir aux pires d'entre eux et ils y ont désobéi ; et lorsqu'ils ont commis cela, Je les ai détruits à travers le châtiment. Comme Il dit :

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا فِى كُلِّ قَرْيَةٍ أَكَٰبِرَ مُجْرِمِيهَا لِيَمْكُرُوا۟ فِيهَا

﴿Tout comme [pour ta cité], Nous avons suscité dans chaque cité des criminels parmi les puissants pour qu'ils y rusent [contre la religion d'Allah].﴾[1]

وَكَمْ أَهْلَكْنَا مِنَ ٱلْقُرُونِ مِنۢ بَعْدِ نُوحٍ ۗ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ بِذُنُوبِ عِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا بَصِيرًا ﴿١٧﴾

(17) ﴿*Que de générations avons-Nous décimées après Noé ! Suffit [pour les rétribuer et les châtier] que ton Seigneur voie et connaisse parfaitement les péchés de Ses serviteurs.*﴾

Allah (ﷻ) avertit les mécréants qurayshites qui démentent Son Messager Muhammad, en leur disant qu'Il a décimé des peuples ayant démenti leurs messagers après Noé. Ceci indique que les générations qui ont existé entre Adam et Noé vivaient dans la soumission à Allah, comme l'a dit Ibn ᶜAbbâs : « Il y eut, entre Adam et Noé, dix générations, toutes soumises à Allah. » Ce qui signifie : Ô vous qui démentez ! Vous n'êtes pas plus nobles qu'eux auprès d'Allah. Vous démentez le plus noble des messagers et le plus illustre des hommes, vous méritez donc plus encore le châtiment. ﴿Suffit [pour les rétribuer et les châtier] que ton Seigneur voie et connaisse parfaitement les péchés de Ses serviteurs.﴾ Il connait tous leurs agissements, bons et mauvais, et rien ne Lui en échappe.

مَّن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعَاجِلَةَ عَجَّلْنَا لَهُۥ فِيهَا مَا نَشَآءُ لِمَن نُّرِيدُ ثُمَّ جَعَلْنَا لَهُۥ جَهَنَّمَ يَصْلَىٰهَا مَذْمُومًا مَّدْحُورًا ﴿١٨﴾

وَمَنْ أَرَادَ ٱلْءَاخِرَةَ وَسَعَىٰ لَهَا سَعْيَهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ كَانَ سَعْيُهُم مَّشْكُورًا ﴿١٩﴾

(18) ﴿*À celui qui désire la vie immédiate, Nous accordons ici-bas ce que Nous voulons à qui Nous voulons. Puis, Nous le vouons à l'Enfer où il entrera honni et éloigné [de la miséricorde d'Allah].* (19) *Quant à ceux qui recherchent [la récompense de] l'au-delà et œuvrent de manière adéquate pour l'obtenir, tout en étant croyants, ceux-là verront leur effort récompensé.*﴾

Allah (ﷻ) informe du fait que toute personne qui recherche ce bas-monde et ce qu'il comporte comme délices n'y parvient pas, mais que cela ne parvient qu'à celui qu'Allah a voulu, en ce qu'Allah a voulu. Ceci vient restreindre ce qui est mentionné de manière globale dans d'autres versets. ﴿Nous accordons ici-bas ce que Nous voulons à qui Nous voulons. Puis, Nous le vouons à l'Enfer où il entrera﴾ et en lequel il sera plongé jusqu'à être recouvert de toutes parts, ﴿honni﴾ pour sa malfaisance puisqu'il a préféré ce qui est éphémère à ce qui est éternel, ﴿et éloigné [de la miséricorde d'Allah]﴾ avili, humilié et méprisé. ﴿Quant à ceux qui recherchent l'au-delà﴾ la vie future et ce qu'elle contient comme délices et félicité, ﴿et œuvrent

[1] *Al-Anᶜâm*, v.123.

pour l'obtenir) en empruntant la voie qui y mène et qui consiste à suivre le Messager (ﷺ), (tout en étant croyants) en la récompense et la rétribution, (ceux-là verront leur effort récompensé.)

كُلًّا نُّمِدُّ هَٰٓؤُلَآءِ وَهَٰٓؤُلَآءِ مِنْ عَطَآءِ رَبِّكَ ۚ وَمَا كَانَ عَطَآءُ رَبِّكَ مَحْظُورًا ﴿٢٠﴾ ٱنظُرْ كَيْفَ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَىٰ
بَعْضٍ ۚ وَلَلْـَٔاخِرَةُ أَكْبَرُ دَرَجَٰتٍ وَأَكْبَرُ تَفْضِيلًا ﴿٢١﴾

(20) (*Aux uns comme aux autres, Nous accordons largement les dons de ton Seigneur. Personne ne peut faire obstacle aux dons de ton Seigneur.* (21) *Vois comment Nous accordons aux uns plus de faveurs qu'aux autres [ici-bas]. Et l'au-delà comporte des rangs bien plus élevés et des faveurs bien plus grandes encore.*)

(Aux uns comme aux autres) chacun des deux groupes : ceux qui veulent ce bas-monde et ceux qui recherchent l'au-delà, (Nous accordons largement les dons de ton Seigneur.) C'est Lui qui administre, le Juge qui ne lèse personne et accorde à un chacun ce qu'il mérite, comme malheur et bonheur. Personne ne peut repousser Son jugement, empêcher Ses dons et changer ce qu'Il veut : (Personne ne peut faire obstacle aux dons de ton Seigneur.) Personne ne peut les empêcher ou les repousser. (Vois comment Nous accordons aux uns plus de faveurs qu'aux autres), ici-bas. Les uns sont riches, d'autres pauvres, et d'autres entre les deux ; les uns sont beaux, d'autres laids, et d'autres entre les deux ; les uns meurent jeunes, d'autres vivent jusqu'à devenir vieillards, et d'autres entre les deux. (Et l'au-delà comporte des rangs bien plus élevés et des faveurs bien plus grandes encore.) Leurs différences dans l'au-delà seront plus grandes qu'ici-bas, car les uns seront aux plus bas degrés de l'Enfer, dans des chaînes et carcans, et les autres seront aux plus hauts degrés du Paradis, dans le bonheur et la félicité. Ceux qui seront en Enfer seront aussi à différents degrés, tout comme ceux qui seront au Paradis, car le Paradis comporte cent degrés, et l'espace entre chaque degré est d'une distance pareille à celle qui sépare le ciel et la terre.

لَّا تَجْعَلْ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتَقْعُدَ مَذْمُومًا مَّخْذُولًا ﴿٢٢﴾

(22) (*N'attribue jamais à Allah aucun associé, sinon tu serais blâmé et abandonné.*)

Allah (ﷻ) dit en s'adressant à toutes les personnes religieusement responsables de la communauté : n'associe rien dans l'adoration de ton Seigneur, (sinon tu serais blâmé) pour avoir associé à Allah, (et abandonné) car le Seigneur ne te secourait plus et t'abandonnerait à ce que tu Lui as associé qui ne peut ni te nuire ni te profiter, puisque seul Allah possède cela, en dehors de tout autre.

۞ وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّآ إِيَّاهُ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَٰنًا ۚ إِمَّا يَبْلُغَنَّ عِندَكَ ٱلْكِبَرَ أَحَدُهُمَآ أَوْ كِلَاهُمَا فَلَا
تَقُل لَّهُمَآ أُفٍّ وَلَا تَنْهَرْهُمَا وَقُل لَّهُمَا قَوْلًا كَرِيمًا ﴿٢٣﴾ وَٱخْفِضْ لَهُمَا جَنَاحَ ٱلذُّلِّ مِنَ ٱلرَّحْمَةِ وَقُل
رَّبِّ ٱرْحَمْهُمَا كَمَا رَبَّيَانِى صَغِيرًا ﴿٢٤﴾

(23) ﴿*Ton Seigneur vous ordonne de n'adorer que Lui et de faire preuve de bonté envers vos père et mère. Si l'un d'eux ou tous deux atteignent l'âge de la vieillesse auprès de toi, ne leur dis point : « Fi ! » Ne les rudoie pas, mais adresse-leur des paroles affectueuses.* (24) *Et par miséricorde, fais preuve d'humilité envers eux, et dis : « Seigneur ! Sois miséricordieux envers eux, comme ils l'ont été envers moi, lorsqu'ils m'ont élevé quand j'étais enfant. »*﴾

Allah (ﷻ) ordonne Son adoration exclusive, seul et sans associé. Il lie à Son adoration la bonté envers les parents : ﴿Ton Seigneur vous ordonne de n'adorer que Lui et de faire preuve de bonté envers vos père et mère. Si l'un d'eux ou tous deux atteignent l'âge de la vieillesse auprès de toi, ne leur dis point : « Fi ! »﴾ Ne leur adresse aucune mauvaise parole, pas même « Fi ! » qui est la moindre des mauvaises paroles. ﴿Ne les rudoie pas﴾ n'agit pas en mal envers eux. Après avoir interdit les propos et actes mauvais, Il ordonne les belles paroles et beaux gestes en disant : ﴿mais adresse-leur des paroles affectueuses﴾ des propos bons, doux, respectueux, ﴿et par miséricorde, fais preuve d'humilité envers eux﴾ dans ton comportement, ﴿et dis : Seigneur ! Sois miséricordieux envers eux﴾ dans leur vieillesse ou à leur mort, ﴿comme ils l'ont été envers moi, lorsqu'ils m'ont élevé quand j'étais enfant.﴾

رَّبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا فِي نُفُوسِكُمْ ۚ إِن تَكُونُوا صَالِحِينَ فَإِنَّهُ كَانَ لِلْأَوَّابِينَ غَفُورًا ﴿٢٥﴾

(25) ﴿*Votre Seigneur connaît mieux que quiconque ce qui est en vos âmes. Si vous recherchez la piété, [sachez] qu'Il pardonne à ceux qui reviennent vers Lui, repentants.*﴾

Il est question de celui qui s'emporte envers ses parents, pensant en lui-même qu'il ne sera pas puni pour cela ou en ne visant que le bien en cela. Il dit alors : ﴿Votre Seigneur connaît mieux que quiconque ce qui est en vos âmes. Si vous recherchez la piété, [sachez] qu'Il pardonne à ceux qui reviennent vers Lui, repentants.﴾ De manière plus globale, il est question de celui qui se repent d'un péché et abandonne la désobéissance et ce qu'Allah réprouve pour revenir à l'obéissance et ce qu'Allah agrée.

وَآتِ ذَا الْقُرْبَىٰ حَقَّهُ وَالْمِسْكِينَ وَابْنَ السَّبِيلِ وَلَا تُبَذِّرْ تَبْذِيرًا ﴿٢٦﴾ إِنَّ الْمُبَذِّرِينَ كَانُوا إِخْوَانَ الشَّيَاطِينِ
وَكَانَ الشَّيْطَانُ لِرَبِّهِ كَفُورًا ﴿٢٧﴾ وَإِمَّا تُعْرِضَنَّ عَنْهُمُ ابْتِغَاءَ رَحْمَةٍ مِّن رَّبِّكَ تَرْجُوهَا فَقُل لَّهُمْ قَوْلًا مَّيْسُورًا ﴿٢٨﴾

(26) ﴿*Donne au proche parent ce qui lui est dû, ainsi qu'au pauvre et au voyageur [indigent], mais sans prodigalité,* (27) *car les prodigues sont les frères des démons ; et Satan a renié [les bienfaits de] son Seigneur.* (28) *Si tu ne peux leur accorder leur dû faute de moyens et que tu espères une miséricorde de la part de Ton Seigneur, adresse-leur au moins une parole bienveillante.*﴾

Après avoir mentionné la bonté envers les parents, Allah (ﷻ) rappelle la bienfaisance envers les proches et le maintien des liens de parenté. Il a précédé dans le hadith : « *Que celui qui veut qu'on étende sa subsistance et qu'on prolonge son existence maintienne les liens de parenté.* »[1] ﴿mais sans prodigalité﴾, après avoir ordonné le don, Il interdit l'excès, car cela doit rester modéré, comme Il dit :

[1] Al-Bukhârî (5986) et Muslim (2557).

وَالَّذِينَ إِذَآ أَنفَقُواْ لَمْ يُسْرِفُواْ وَلَمْ يَقْتُرُواْ وَكَانَ بَيْنَ ذَٰلِكَ قَوَامًا ﴿٦٧﴾

﴿Ceux qui, lorsqu'ils dépensent, ne se montrent ni prodigues ni avares, mais s'en tiennent à la juste mesure.﴾[1]

Puis Il dit pour mettre en garde contre la prodigalité et le gaspillage : ﴿les prodigues sont les frères des démons﴾ leurs semblables en ce que cela comporte comme abandon de l'obéissance à Allah et péché. ﴿et Satan a renié [les bienfaits de] son Seigneur﴾ car il a renié les bienfaits d'Allah en sa faveur et ne Lui a pas obéi, mais il s'est tourné vers la désobéissance et l'opposition à Allah. ﴿Si tu ne peux leur accorder leur dû faute de moyens et que tu espères une miséricorde de la part de Ton Seigneur, adresse-leur au moins une parole bienveillante﴾ si tes proches auxquels Nous t'avons ordonné de donner te demandent, que tu n'as rien et te détournes d'eux par absence de biens, ﴿adresse-leur au moins une parole bienveillante.﴾ Fais-leur la promesse d'une facilité à venir emprunte de douceur : lorsque la subsistance d'Allah viendra, nous vous en octroierons, si Allah le veut.

وَلَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَىٰ عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ ٱلْبَسْطِ فَتَقْعُدَ مَلُومًا مَّحْسُورًا ﴿٢٩﴾ إِنَّ رَبَّكَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِعِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا بَصِيرًا ﴿٣٠﴾

(29) ***﴿Ne sois ni avare ni prodigue, sinon tu te trouverais blâmé et incapable de toute dépense.*** (30) ***Ton Seigneur dispense Ses dons à qui Il veut, avec largesse ou avec mesure. Il connait et voit parfaitement Ses serviteurs.﴾***

Allah (ﷻ) ordonne la modération dans l'existence, blâme l'avarice et interdit le gaspillage : ﴿Ne sois ni avare [litt : N'agis pas comme si ta main était enchainée à ton cou]﴾ ne sois pas avare au point de refuser de donner quoi que ce soit aux gens, comme ont dit les juifs – que les malédictions d'Allah soient sur eux :

يَدُ ٱللَّهِ مَغْلُولَةٌ ۚ

﴿La main d'Allah est liée.﴾[2]

Ainsi, ils L'ont accusé d'avarice, qu'Il soit élevé et innocenté de ce qu'ils prétendent, Lui le Généreux, le Donateur suprême. ﴿ni prodigue [litt : et ne l'ouvre pas totalement]﴾ ne gaspille pas dans tes dépenses en donnant plus que tes capacités, sinon tu serais blâmé et incapable de toute dépense. Si tu dépenses au-dessus de tes capacités, tu resteras sans rien à dépenser, et tu seras ainsi démuni, semblable à la monture incapable d'avancer, qui s'arrête par faiblesse et incapacité, et cette monture est appelée (الحسير, *al-ḫasîr*). ﴿Ton Seigneur dispense Ses dons à qui Il veut, avec largesse ou avec mesure.﴾ C'est Lui le Pourvoyeur de subsistance, Celui qui retient ou accorde, qui administre Sa création comme Il veut, enrichissant l'un et appauvrissant l'autre, de par Sa sagesse, et c'est pourquoi Il dit : ﴿Il connait et voit parfaitement Ses serviteurs.﴾ Il sait et voit parfaitement qui mérite la richesse et qui mérite la pauvreté. La richesse accordée à certains peut n'être qu'un moyen de les amener progressivement à la perdition, et la pauvreté peut être un châtiment.

[1] *Al-Furqân*, v.67.
[2] *Al-Mâ'idah*, v.64.

وَلَا تَقْتُلُوٓا۟ أَوْلَٰدَكُمْ خَشْيَةَ إِمْلَٰقٍ ۖ نَّحْنُ نَرْزُقُهُمْ وَإِيَّاكُمْ ۚ إِنَّ قَتْلَهُمْ كَانَ خِطْـًٔا كَبِيرًا ﴿٣١﴾

(31) ﴿*Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté, car c'est Nous qui pourvoyons à leur subsistance ainsi qu'à la vôtre. Les tuer constitue un immense péché.*﴾

Ce noble verset montre qu'Allah (ﷻ) est plus miséricordieux envers Ses serviteurs que le père envers son enfant, car Il interdit de tuer les enfants, tout comme Il enjoint aux parents un partage juste entre les enfants dans l'héritage. Ceci car à l'époque antéislamique, les gens n'accordaient rien de l'héritage aux filles, et pire encore l'un d'eux pouvait tuer sa fille pour qu'elle n'alourdisse pas sa charge, et Allah (ﷻ) interdit cela : ﴿Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté﴾ par crainte de vous appauvrir par la suite, et c'est pourquoi Il a mentionné en premier lieu qu'Il se chargeait de leur subsistance : ﴿c'est Nous qui pourvoyons à leur subsistance ainsi qu'à la vôtre. Les tuer constitue un immense péché.﴾

وَلَا تَقْرَبُوا۟ ٱلزِّنَىٰٓ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ فَٰحِشَةً وَسَآءَ سَبِيلًا ﴿٣٢﴾

(32) ﴿*N'approchez pas la fornication, car c'est une turpitude et une voie mauvaise.*﴾

Allah (ﷻ) dit en interdisant à Ses serviteurs la fornication et le fait d'en approcher, ce qui désigne le fait de commettre ce qui la provoque et y appelle : ﴿N'approchez pas la fornication, car c'est une turpitude﴾ un péché immense, ﴿et une voie mauvaise.﴾

وَلَا تَقْتُلُوا۟ ٱلنَّفْسَ ٱلَّتِى حَرَّمَ ٱللَّهُ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۗ وَمَن قُتِلَ مَظْلُومًا فَقَدْ جَعَلْنَا لِوَلِيِّهِۦ سُلْطَٰنًا فَلَا يُسْرِف فِّى ٱلْقَتْلِ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ مَنصُورًا ﴿٣٣﴾

(33) ﴿*Ne tuez pas celui dont Allah a interdit [le meurtre], si ce n'est de plein droit. Nous accordons à l'ayant-droit de celui qui est tué injustement le pouvoir [de réclamer justice], mais qu'il ne commette pas d'excès lors de l'exécution, et on lui accordera de triompher.*﴾

Allah (ﷻ) interdit de tuer sans raison légale, ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Il n'est pas permis de verser le sang du musulman qui témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que je suis le Messager d'Allah, sauf pour ces trois cas : le fornicateur qui a déjà connu le mariage, le meurtrier en application du talion, et l'apostat qui quitte la Communauté.* »[1] Dans un autre hadith, il est dit : « *La disparition de ce bas-monde est moindre pour Allah que le meurtre d'un musulman.* »[2] ﴿Nous accordons à l'ayant-droit de celui qui est tué injustement le pouvoir [de réclamer justice]﴾ un pouvoir sur l'auteur du meurtre. Il a le choix entre réclamer son exécution en application du talion, de lui pardonner et percevoir le prix du sang, ou de lui pardonner sans rien exiger ; comme cela est établi dans la Sunna. ﴿mais qu'il ne commette pas d'excès lors de l'exécution.﴾ L'ayant-droit ne doit pas transgresser lors de l'exécution du meurtrier en le mutilant, ou en demandant l'exécution d'un

[1] Al-Bukhârî (6878) et Muslim (6876).
[2] Ṣaḥīḥ *Al-Jâmi'* (5077).

autre que le coupable, ﴾et on lui accordera de triompher﴿ contre le meurtrier, de manière légale, et par la force des choses.

وَلَا تَقْرَبُوا۟ مَالَ ٱلْيَتِيمِ إِلَّا بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُۥ ۖ وَأَوْفُوا۟ بِٱلْعَهْدِ ۖ إِنَّ ٱلْعَهْدَ كَانَ مَسْـُٔولًا ﴿٣٤﴾

وَأَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ إِذَا كِلْتُمْ وَزِنُوا۟ بِٱلْقِسْطَاسِ ٱلْمُسْتَقِيمِ ۚ ذَٰلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا ﴿٣٥﴾

(34) ﴾*N'usez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il soit devenu mature. Respectez vos engagements, car vous aurez à en répondre.* (35) *Donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. Ceci sera meilleur pour vous et de meilleur aboutissement [ici-bas et dans l'au-delà].*﴿

﴾N'usez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il soit devenu mature.﴿ Ne disposez des biens de l'orphelin qu'en espérant le bien pour lui. ﴾Respectez vos engagements﴿ c'est-à-dire les engagements que les gens prennent entre eux et les serments qu'ils se donnent, ﴾car vous aurez à en répondre. 35. Donnez la pleine mesure quand vous mesurez﴿ sans tricher ni léser les gens en leurs droits, ﴾et pesez avec une balance exacte﴿ sans tortuosité, déviation ou trouble. ﴾Ceci sera meilleur pour vous﴿ dans votre existence ici-bas et dans l'au-delà, et c'est pourquoi Il dit : ﴾et de meilleur aboutissement﴿ dans l'au-delà.

وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ ۚ إِنَّ ٱلسَّمْعَ وَٱلْبَصَرَ وَٱلْفُؤَادَ كُلُّ أُو۟لَٰٓئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْـُٔولًا ﴿٣٦﴾

(36) ﴾*N'affirme pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur, de tout cela, [l'homme] devra rendre compte.*﴿

Allah interdit de parler sans science, et plus encore Il interdit le doute et les conjectures, comme Il dit :

ٱجْتَنِبُوا۟ كَثِيرًا مِّنَ ٱلظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ ٱلظَّنِّ إِثْمٌ

﴾***Éloignez-vous de nombre de conjectures car certaines sont péchés.***﴿[1]

﴾L'ouïe, la vue et le cœur, de tout cela, [l'homme] devra rendre compte.﴿ L'homme sera interrogé au Jour de la Résurrection sur ce qu'il en a fait.

وَلَا تَمْشِ فِى ٱلْأَرْضِ مَرَحًا ۖ إِنَّكَ لَن تَخْرِقَ ٱلْأَرْضَ وَلَن تَبْلُغَ ٱلْجِبَالَ طُولًا ﴿٣٧﴾ كُلُّ ذَٰلِكَ كَانَ سَيِّئُهُۥ عِندَ

رَبِّكَ مَكْرُوهًا ﴿٣٨﴾

(37) ﴾*Ne marche pas sur terre avec fatuité, car tu ne saurais fendre la terre ni atteindre la hauteur des montagnes !* (38) *Tout ceci est mauvais et abhorré par ton Seigneur.*﴿

Allah (ﷻ) interdit à Ses serviteurs de se montrer orgueilleux et vaniteux dans leur démarche : ﴾Ne marche pas sur terre avec fatuité﴿ à la manière des tyrans, ﴾car tu ne saurais fendre la terre﴿ en marchant ainsi, ﴾ni atteindre la hauteur des montagnes﴿ par tes balancements, ta fierté et ta vanité. Au contraire, celui qui agit ainsi peut être rétribué à l'inverse de ce qu'il vise, ainsi le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Il y eut un homme qui se pavanait dans son manteau et laissait flotter ses cheveux. La terre*

[1] *Al-Hujurât*, v.12.

l'engloutit, et il s'y tordra jusqu'au Jour de la Résurrection. »[1] ﴾Tout ce qui est mauvais en ceci est abhorré par ton Seigneur﴿ [selon la lecture pour laquelle Ibn Kathîr a opté] tout ce qui est mauvais parmi ce qui a précédé est abhorré par Allah (ﷻ).

ذَٰلِكَ مِمَّآ أَوۡحَىٰٓ إِلَيۡكَ رَبُّكَ مِنَ ٱلۡحِكۡمَةِۗ وَلَا تَجۡعَلۡ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتُلۡقَىٰ فِي جَهَنَّمَ مَلُومٗا مَّدۡحُورًا ﴿٣٩﴾

(39) ﴾*Tout ceci relève de la Sagesse que ton Seigneur t'a révélée. N'associe donc aucune divinité à Allah, sinon tu serais jeté en Enfer, blâmé et éloigné [de tout bien].*﴿

Ce que Nous t'ordonnons comme belles vertus et ce que Nous t'interdisons comme mauvais caractères fait partie de ce que Nous t'avons révélé, ô Muhammad, afin que tu l'ordonnes aux hommes. ﴾N'associe donc aucune divinité à Allah, sinon tu serais jeté en Enfer, blâmé﴿ par ta propre âme, ainsi que par Allah et les créatures, ﴾et éloigné﴿ de tout bien. Ceci s'adresse à la communauté, par l'intermédiaire du Messager qui est, lui, infaillible.

أَفَأَصۡفَىٰكُمۡ رَبُّكُم بِٱلۡبَنِينَ وَٱتَّخَذَ مِنَ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةِ إِنَٰثًاۚ إِنَّكُمۡ لَتَقُولُونَ قَوۡلًا عَظِيمٗا ﴿٤٠﴾

(40) ﴾*Votre Seigneur vous aurait-Il réservé exclusivement des fils et aurait-Il pris, pour Lui, des filles parmi les anges ? Vous prononcez là un blasphème immense !*﴿

Allah (ﷻ) réfute les polythéistes menteurs – que les malédictions d'Allah soient sur eux – qui prétendent que les anges sont les filles d'Allah. Ils ont ainsi fait des anges, qui sont les serviteurs du Miséricordieux, des filles, puis ont prétendu qu'ils étaient les filles d'Allah, avant de les adorer. Ils se sont trompés gravement en ces trois étapes : ﴾Votre Seigneur vous aurait-Il réservé exclusivement des fils et aurait-Il pris, pour Lui, des filles parmi les anges ?﴿ Puis Il les réprouve plus encore : ﴾Vous prononcez là un blasphème immense﴿ en prétendant qu'Allah a pris des enfants et en Lui attribuant des filles que vous détestez avoir, allant même jusqu'à les enterrer vivantes. C'est là un partage inique.

وَلَقَدۡ صَرَّفۡنَا فِي هَٰذَا ٱلۡقُرۡءَانِ لِيَذَّكَّرُواْ وَمَا يَزِيدُهُمۡ إِلَّا نُفُورٗا ﴿٤١﴾

(41) ﴾*[Par Allah !] Nous avons exposé dans ce Coran toutes formes [de paraboles et de sagesses] afin [que les hommes] en tirent une exhortation, mais cela ne fait qu'augmenter la répulsion [des mécréants].*﴿

﴾Nous avons exposé dans ce Coran toutes formes [de paraboles et de sagesses] afin [que les hommes] en tirent une exhortation﴿ et se souviennent de ce que cela comporte comme preuves et enseignements, et qu'ainsi ils cessent ce qu'ils pratiquent comme polythéisme, injustice et mensonge, ﴾mais cela ne fait qu'augmenter la répulsion﴿ des transgresseurs parmi eux vis-à-vis de la vérité.

[1] Al-Bukhârî (5789) et Muslim (2088).

قُل لَّوْ كَانَ مَعَهُۥٓ ءَالِهَةٌ كَمَا يَقُولُونَ إِذًا لَّٱبْتَغَوْا۟ إِلَىٰ ذِى ٱلْعَرْشِ سَبِيلًا ﴿٤٢﴾ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يَقُولُونَ عُلُوًّا كَبِيرًا ﴿٤٣﴾

(42) ﴿*Dis : « S'il était d'autres divinités que Lui, comme ils le prétendent, elles chercheraient, elles aussi, à se rapprocher du Détenteur du Trône. »* (43) *Gloire et pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils disent !*﴾

Dis, ô Muhammad, à ces polythéistes qui prétendent qu'Allah a des associés parmi Ses créatures et qui adorent d'autres que Lui afin que ces divinités les rapprochent de Lui : s'il en était tel que vous le prétendez, et qu'il était d'autres divinités adorées qui puissent rapprocher de Lui et intercéder auprès de Lui, ces êtres adorés L'adoreraient également, et chercheraient par tout moyen à se rapprocher de Lui. Adorez-Le donc seul, tout comme L'adorent uniquement ceux que vous adorez en dehors de lui. Vous n'avez pas besoin d'une divinité et d'un intermédiaire entre vous et Lui, car Il n'aime pas cela et ne l'agrée pas, et au contraire Il le réprouve et le rejette, et Il a interdit cela par l'intermédiaire de Ses messagers et prophètes. Puis Allah exempte Sa noble Essence : ﴿Gloire et Pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils disent !﴾, de ce que disent ces polythéistes transgresseurs qui prétendent qu'il est d'autres divinités. Mais Il n'est qu'Allah, l'Unique, Celui qui se passe de tout et dont tout a besoin, qui n'a ni enfanté ni été enfanté, et qui n'a aucun semblable.

تُسَبِّحُ لَهُ ٱلسَّمَٰوَٰتُ ٱلسَّبْعُ وَٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ وَإِن مِّن شَىْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِۦ وَلَٰكِن لَّا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ ۗ إِنَّهُۥ كَانَ حَلِيمًا غَفُورًا ﴿٤٤﴾

(44) ﴿*Les sept cieux, la terre et tout ce qu'ils renferment célèbrent Sa gloire. Il n'est rien dans la création qui ne célèbre Sa louange, mais vous ne comprenez pas la manière par laquelle ils Le glorifient. [Allah] est longanime et Il pardonne.*﴾

Les sept cieux et la terre et tout ce qu'ils renferment comme créatures célèbrent la gloire d'Allah, Sa pureté, Sa grandeur et L'exemptent de tout ce que Lui attribuent les polythéistes. Ils témoignent de Son Unicité dans Sa Seigneurie et Sa Divinité. [Ainsi le poète dit :] *En toute chose il est un signe indiquant qu'Il est unique.* Comme Allah (ﷻ) dit :

تَكَادُ ٱلسَّمَٰوَٰتُ يَتَفَطَّرْنَ مِنْهُ وَتَنشَقُّ ٱلْأَرْضُ وَتَخِرُّ ٱلْجِبَالُ هَدًّا ﴿٩٠﴾ أَن دَعَوْا۟ لِلرَّحْمَٰنِ وَلَدًا ﴿٩١﴾ وَمَا يَنۢبَغِى لِلرَّحْمَٰنِ أَن يَتَّخِذَ وَلَدًا

﴿Peu s'en faut qu'à ces mots les cieux ne se déchirent, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, 91 ***du fait qu'ils ont attribué un enfant au Miséricordieux,*** 92 ***alors qu'il ne sied nullement au Miséricordieux d'avoir un enfant !﴾***[1]

﴿Il n'est rien dans la création qui ne célèbre Sa louange, mais vous ne comprenez pas la manière par laquelle ils Le glorifient﴾ car cela est fait dans un autre langage que le vôtre. Ceci englobe les animaux, les choses et les plantes. ﴿[Allah] est longanime et Il pardonne.﴾ Il ne presse pas le châtiment de qui Lui désobéit, mais Il

[1] *Maryam*, v.90-92.

lui accorde un délai. S'il persiste dans sa mécréance et sa rébellion, Il le saisit à la manière du Puissant, de l'Omnipotent.

وَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ جَعَلْنَا بَيْنَكَ وَبَيْنَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ حِجَابًا مَّسْتُورًا ﴿٤٥﴾ وَجَعَلْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا ۚ وَإِذَا ذَكَرْتَ رَبَّكَ فِى ٱلْقُرْءَانِ وَحْدَهُۥ وَلَّوْا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَـٰرِهِمْ نُفُورًا ﴿٤٦﴾

(45) ﴿*Lorsque tu récites le Coran, Nous plaçons un voile opaque entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà,* (46) *Nous entourons leur cœur de voiles qui les empêchent de comprendre [le Coran], et les rendons sourds [à la vérité]. Et lorsque, dans le Coran, tu évoques l'unicité de Ton Seigneur, ils tournent le dos par répulsion.*﴾

Lorsque tu récites le Coran, ô Muhammad, à ces polythéistes, Nous plaçons entre toi et eux un voile, comme Allah (ﷻ) dit :

وَقَالُوا۟ قُلُوبُنَا فِىٓ أَكِنَّةٍ مِّمَّا تَدْعُونَآ إِلَيْهِ وَفِىٓ ءَاذَانِنَا وَقْرٌ وَمِنۢ بَيْنِنَا وَبَيْنِكَ حِجَابٌ

﴿***Ils disent : « Ton message n'atteint pas nos cœurs enveloppés et nos oreilles y sont sourdes. Entre nous et toi se dresse un voile. »***﴾[1]

C'est-à-dire une chose empêchant quoi que ce soit de ce que tu nous dis de nous parvenir. On a dit qu'il s'agissait d'un voile invisible qui est également un voile entre eux et la guidée. ﴿Nous entourons leur cœur de voiles qui les empêchent de comprendre [le Coran], et les rendons sourds [à la vérité].﴾ Il est une lourdeur en leur ouïe qui les empêche de tirer profit de l'écoute du Coran et de se guider à travers lui. ﴿Et lorsque, dans le Coran, tu évoques l'unicité de Ton Seigneur﴾ tu proclames l'unicité d'Allah dans ta récitation et dis : « il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah », ﴿ils tournent le dos par répulsion.﴾

نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَسْتَمِعُونَ بِهِۦٓ إِذْ يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ وَإِذْ هُمْ نَجْوَىٰٓ إِذْ يَقُولُ ٱلظَّـٰلِمُونَ إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا رَجُلًا مَّسْحُورًا ﴿٤٧﴾ ٱنظُرْ كَيْفَ ضَرَبُوا۟ لَكَ ٱلْأَمْثَالَ فَضَلُّوا۟ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ سَبِيلًا ﴿٤٨﴾

(47) ﴿*Nous savons parfaitement dans quel but ils viennent t'écouter, et que dans leurs conciliabules les transgresseurs disent : « Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé ! »* (48) *Vois à quoi ils te comparent ! Ainsi ils s'égarent et sont incapables de trouver le chemin [de la vérité].*﴾

Allah (ﷻ) informe son Prophète Muhammad (ﷺ) de ce que se sont dit en secret les dignitaires mécréants qurayshites, lorsqu'ils sont venus écouter le Prophète (ﷺ) réciter le Coran, en le cachant à leurs congénères. Certains dirent qu'il était ensorcelé, et d'autres que c'était un poète, un devin ou un fou. ﴿Vois à quoi ils te comparent ! Ainsi ils s'égarent et sont incapables de trouver le chemin [de la vérité].﴾ Ils ne peuvent se guider vers la vérité et n'y trouvent aucune voie.

[1] *Fussilat*, v.5.

وَقَالُوٓاْ أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا وَرُفَٰتًا أَءِنَّا لَمَبۡعُوثُونَ خَلۡقًا جَدِيدًا ﴿٤٩﴾ ۞ قُلۡ كُونُواْ حِجَارَةً أَوۡ حَدِيدًا ﴿٥٠﴾ أَوۡ
خَلۡقًا مِّمَّا يَكۡبُرُ فِي صُدُورِكُمۡۚ فَسَيَقُولُونَ مَن يُعِيدُنَاۖ قُلِ ٱلَّذِي فَطَرَكُمۡ أَوَّلَ مَرَّةٖۚ فَسَيُنۡغِضُونَ إِلَيۡكَ
رُءُوسَهُمۡ وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هُوَۖ قُلۡ عَسَىٰٓ أَن يَكُونَ قَرِيبٗا ﴿٥١﴾ يَوۡمَ يَدۡعُوكُمۡ فَتَسۡتَجِيبُونَ بِحَمۡدِهِۦ
وَتَظُنُّونَ إِن لَّبِثۡتُمۡ إِلَّا قَلِيلٗا ﴿٥٢﴾

(49) ﴾*Ils disent : « Lorsque nous ne serons plus qu'ossements et poussière, serons-nous ressuscités et créés une nouvelle fois ? »* (50) *Réponds-leur : « [Oui], quand bien même vous seriez pierre ou fer,* (51) *ou toute autre créature qu'il vous parait impossible [de ressusciter]. » Ils diront alors : « Et qui donc nous fera revenir [à la vie] ? » Réponds-leur : « Celui qui vous a créés la première fois. » Ils hocheront la tête et diront : « À quand cela ? » Réponds-leur : « Cela est proche.* (52) *Le Jour où Il vous appellera, vous Lui répondrez aussitôt en Le glorifiant, pensant n'être restés [sur terre] que peu de temps ! »*﴿

Allah (ﷻ) informe des mécréants qui considèrent impossible l'avènement de la Résurrection, et disent pour la renier : ﴾Lorsque nous ne serons plus qu'ossements et poussière, serons-nous ressuscités﴿ au Jour de la Résurrection, ﴾et créés une nouvelle fois ?﴿ une fois décomposés et devenus néant. Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) de leur répondre : ﴾[Oui], quand bien même vous seriez pierre ou fer﴿ ce qui est plus improbable encore que les os et la terre, ﴾ou toute autre créature qu'il vous parait impossible [de ressusciter]﴿ Ibn ᶜUmar dit : « Même si vous étiez la mort, Je vous ressusciterais. » Ce qui signifie : même si vous admettiez être la mort qui est le contraire de la vie, Allah vous ressusciterait s'Il le voulait, car rien ne Lui est impossible lorsqu'Il veut une chose. ﴾Ils diront alors : « Et qui donc nous fera revenir [à la vie] ? »﴿, lorsque nous serons pierre, fer ou toute autre créature robuste ? ﴾Réponds-leur : « Celui qui vous a créés la première fois. »﴿ Celui qui vous a créés alors que vous n'étiez rien et a fait de vous des hommes qui se sont répandus sur la terre. Il est capable de vous ressusciter quel que soit l'état dans lequel vous vous trouvez :

وَهُوَ ٱلَّذِي يَبۡدَؤُاْ ٱلۡخَلۡقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ وَهُوَ أَهۡوَنُ عَلَيۡهِۚ

﴾C'est Lui qui crée les êtres une première fois puis les ressuscite, et cela Lui est aisé.﴿[1]

﴾Ils hocheront la tête﴿ par moquerie ﴾et diront : « À quand cela ? »﴿ ce qui montre qu'ils considèrent cela impossible. ﴾Réponds-leur : Cela est certes proche﴿ Prenez-y garde, car cela est proche de vous et surviendra immanquablement, et ce qui doit arriver arrivera. ﴾Le Jour où Il vous appellera﴿ le Seigneur (ﷻ) ﴾vous Lui répondrez aussitôt en Le glorifiant﴿ en Le reconnaissant et en Lui obéissant, ﴾pensant n'être restés [sur terre] que peu de temps !﴿ comme dans Sa Parole :

كَأَنَّهُمۡ يَوۡمَ يَرَوۡنَهَا لَمۡ يَلۡبَثُوٓاْ إِلَّا عَشِيَّةً أَوۡ ضُحَىٰهَا ﴿٤٦﴾

﴾Le jour où ils en verront l'avènement, il leur semblera n'être restés sur terre qu'un après-midi ou une matinée.﴿[2]

---

[1] *Ar-Rûm*, v.27.
[2] *An-Nâzi'ât*, v.46.

وَقُل لِّعِبَادِي يَقُولُوا الَّتِي هِيَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ الشَّيْطَانَ يَنزَغُ بَيْنَهُمْ ۚ إِنَّ الشَّيْطَانَ كَانَ لِلْإِنسَانِ عَدُوًّا مُّبِينًا ﴿٥٣﴾

(53) ﴿*Dis à Mes serviteurs d'user des meilleurs propos, car Satan cherche à semer la discorde entre eux. Satan est pour l'homme un ennemi déclaré.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son serviteur et Messager (ﷺ) de commander à Ses serviteurs croyants d'user, lorsqu'ils discutent entre eux, des meilleurs propos et de belles paroles, car s'ils ne le font pas, Satan sèmera la discorde entre eux, les fera passer des propos aux actes, et ainsi surviendra le mal, l'opposition et le combat. Ceci car il est un ennemi d'Adam et de sa descendance, depuis le jour où il a refusé de se prosterner devant Adam. Son animosité est claire et évidente. C'est pour cette raison que le Prophète (ﷺ) a interdit au musulman de brandir une arme devant son frère, de crainte que Satan ne fasse en sorte qu'il le touche.

رَّبُّكُمْ أَعْلَمُ بِكُمْ ۖ إِن يَشَأْ يَرْحَمْكُمْ أَوْ إِن يَشَأْ يُعَذِّبْكُمْ ۚ وَمَا أَرْسَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ وَكِيلًا ﴿٥٤﴾ وَرَبُّكَ أَعْلَمُ بِمَن فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۗ وَلَقَدْ فَضَّلْنَا بَعْضَ النَّبِيِّينَ عَلَىٰ بَعْضٍ ۖ وَآتَيْنَا دَاوُودَ زَبُورًا ﴿٥٥﴾

(54) ﴿*Votre Seigneur vous connaît parfaitement. S'Il veut, Il vous fera miséricorde, et s'Il veut, Il vous châtiera, et Nous ne t'avons pas envoyé pour que tu sois garant [de leurs agissements].* (55) *Ton Seigneur connaît parfaitement ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Nous avons accordé à certains prophètes davantage de faveurs qu'à d'autres, et à David nous avons donné les Psaumes.*﴾

﴿Votre Seigneur vous connaît parfaitement﴾ ô hommes, Il sait qui parmi vous mérite la guidée et qui ne la mérite pas. ﴿S'Il veut, Il vous fera miséricorde﴾ en vous accordant de Lui obéir et de revenir vers Lui, ﴿et s'Il veut, Il vous châtiera, et Nous ne t'avons pas envoyé﴾ ô Muhammad, ﴿pour que tu sois garant de leurs agissements﴾ mais comme avertisseur. Celui qui t'obéit, entrera au Paradis, et celui qui te désobéit, entrera en Enfer. ﴿Ton Seigneur connaît parfaitement ceux qui sont dans les cieux et sur la terre.﴾ Il connait leurs degrés dans l'obéissance ou la désobéissance. ﴿Nous avons accordé à certains prophètes davantage de faveurs qu'à d'autres﴾ comme Il dit :

تِلْكَ الرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۘ مِّنْهُم مَّن كَلَّمَ اللَّهُ ۖ وَرَفَعَ بَعْضَهُمْ دَرَجَاتٍ ۚ

﴿À certains de ces messagers, Nous avons accordé davantage de faveurs qu'à d'autres. Il en est auxquels Allah a parlé, et Il en a élevé d'autres en degrés.﴾[1]

﴿et à David nous avons donné les Psaumes.﴾ Ceci souligne son mérite et sa noblesse.

قُلِ ادْعُوا الَّذِينَ زَعَمْتُم مِّن دُونِهِ فَلَا يَمْلِكُونَ كَشْفَ الضُّرِّ عَنكُمْ وَلَا تَحْوِيلًا ﴿٥٦﴾ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ يَدْعُونَ يَبْتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ الْوَسِيلَةَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ وَيَرْجُونَ رَحْمَتَهُ وَيَخَافُونَ عَذَابَهُ ۚ إِنَّ عَذَابَ رَبِّكَ كَانَ مَحْذُورًا ﴿٥٧﴾

(56) ﴿*Dis : « Invoquez ceux que vous prétendez être des divinités en dehors de Lui. Ils n'ont nul pouvoir de dissiper le mal qui vous toucherait ni celui de le détourner. »* (57) *Ceux qu'ils invoquent cherchent eux-mêmes le moyen de se rapprocher au mieux de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment. Le châtiment de ton Seigneur est redoutable.*﴾

[1] *Al-Baqarah*, v.253.

﴾Dis﴿ ô Muhammad à ces polythéistes qui adorent autre qu'Allah : ﴾Invoquez ceux que vous prétendez être des divinités en dehors de Lui﴿ comme statues et idoles, espérez en eux, mais ﴾ils n'ont nul pouvoir de dissiper le mal qui vous toucherait ni celui de le détourner﴿ vers autrui. Seul Allah en a le pouvoir, Lui auquel appartiennent la création et le commandement. ﴾Ceux qu'ils invoquent cherchent eux-mêmes le moyen de se rapprocher au mieux de leur Seigneur.﴿ Il s'agit de djinns qui étaient adorés et qui ont embrassé l'islam, alors que leurs adorateurs sont restés attachés à leur religion. ﴾Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment﴿ car l'adoration n'est parfaite que par la crainte et l'espoir : à travers la crainte on cesse les interdits, et à travers l'espoir on multiplie les actes d'obéissance. ﴾Le châtiment de ton Seigneur est redoutable﴿ Il doit être redouté, et on doit craindre sa survenue, puisse Allah nous en préserver.

وَإِن مِّن قَرْيَةٍ إِلَّا نَحْنُ مُهْلِكُوهَا قَبْلَ يَوْمِ ٱلْقِيَـٰمَةِ أَوْ مُعَذِّبُوهَا عَذَابًا شَدِيدًا ۚ كَانَ ذَٰلِكَ فِى ٱلْكِتَـٰبِ مَسْطُورًا ﴿٥٨﴾

(58) ﴾*Il n'est point de cité [mécréante] que Nous ne fassions périr avant le Jour de la Résurrection, ou que Nous ne punissions d'un terrible châtiment. Ceci est écrit dans le Livre.*﴿

Allah (ﷻ) informe qu'Il a décrété en ce qu'Il a écrit auprès de Lui sur la Table gardée qu'il n'est pas une cité [mécréante] sans qu'Il ne l'anéantisse, en exterminant tous ses habitants ou en les châtiant ﴾d'un terrible châtiment﴿ en les faisant mourir ou en leur faisant subir l'épreuve qu'Il veut. Ceci, en raison de leurs péchés et fautes, comme Allah (ﷻ) dit des communautés passées :

وَمَا ظَلَمْنَـٰهُمْ وَلَـٰكِن ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ

﴾Nous n'avons aucunement lésé [leurs habitants], mais ce sont eux qui se sont faits torts à eux-mêmes.﴿[1]

وَمَا مَنَعَنَآ أَن نُّرْسِلَ بِٱلْـَٔايَـٰتِ إِلَّآ أَن كَذَّبَ بِهَا ٱلْأَوَّلُونَ ۚ وَءَاتَيْنَا ثَمُودَ ٱلنَّاقَةَ مُبْصِرَةً فَظَلَمُوا۟ بِهَا ۚ وَمَا نُرْسِلُ بِٱلْـَٔايَـٰتِ إِلَّا تَخْوِيفًا ﴿٥٩﴾

(59) ﴾*Rien ne Nous empêche d'envoyer des signes, si ce n'est que les Anciens les ont démentis. Nous avons donné au peuple Thamûd la chamelle comme miracle visible, mais ils transgressèrent à son encontre. Nous n'envoyons de signes que pour susciter la crainte.*﴿

﴾Rien ne Nous empêche d'envoyer des signes﴿ que te réclame ton peuple, car cela Nous est facile, mais les Anciens les ont démentis après les avoir demandés. Notre Loi universelle, les concernant ainsi que leurs semblables, est qu'aucun délai ne leur est accordé après qu'ils aient démenti les miracles demandés ; comme Allah (ﷻ) le mentionne du peuple de Thamûd qui demanda un miracle : une chamelle sortant d'un rocher qu'ils puissent voir. Sâlih invoqua son Seigneur qui fit sortir pour lui une chamelle conformément à ce qu'ils demandèrent, ﴾mais ils transgressèrent à son

[1] *Hûd*, v.101.

encontre) ils renièrent Celui qui l'a créée, démentirent Son Messager, et tuèrent la chamelle. Il leur dit :

تَمَتَّعُوا فِي دَارِكُمْ ثَلَاثَةَ أَيَّامٍ ذَٰلِكَ وَعْدٌ غَيْرُ مَكْذُوبٍ

(Jouissez [de vos biens] dans vos demeures pour trois jours encore ! Voilà une promesse qui ne sera pas démentie.)[1]

(Nous avons donné au peuple Thamûd la chamelle) montrant l'unicité de son Créateur et la véracité du messager dont l'invocation a été exaucée, (mais ils transgressèrent à son encontre) ils la renièrent, l'empêchèrent de boire et la tuèrent. Allah les anéantit alors jusqu'au dernier, se vengea d'eux, et leur fit subir un châtiment digne du Puissant et Omnipotent. (Nous n'envoyons de signes que pour susciter la crainte) Allah inspire la crainte aux hommes avec ce qu'Il veut comme signes afin qu'ils en tirent une exhortation, se rappellent et reviennent à Lui.

وَإِذْ قُلْنَا لَكَ إِنَّ رَبَّكَ أَحَاطَ بِالنَّاسِ ۚ وَمَا جَعَلْنَا الرُّؤْيَا الَّتِي أَرَيْنَاكَ إِلَّا فِتْنَةً لِلنَّاسِ وَالشَّجَرَةَ الْمَلْعُونَةَ فِي الْقُرْآنِ ۚ وَنُخَوِّفُهُمْ فَمَا يَزِيدُهُمْ إِلَّا طُغْيَانًا كَبِيرًا ﴿٦٠﴾

(60) *(\[Rappelle-toi\] lorsque Nous t'avons dit : « Ton Seigneur cerne les hommes \[de Sa puissance et de Sa science\]. » Quant à la vision que Nous t'avons montrée \[lors du voyage nocturne\], elle n'est qu'une épreuve pour les hommes, tout comme l'arbre maudit mentionné dans le Coran. Nous les menaçons, mais cela ne fait qu'augmenter leur grande transgression.)*

Allah (ﷻ) incite Son Messager à transmettre Son message, et l'informe qu'Il le protège des hommes, car ils sont sous Son pouvoir, Sa domination et Sa contrainte. (Quant à la vision que Nous t'avons montrée [lors du voyage nocturne], elle n'est qu'une épreuve pour les hommes) Le Messager d'Allah (ﷺ) vit cela de ses yeux lors du voyage nocturne. Quant à l'arbre maudit, il s'agit de l'arbre de Zaqqûm. (Nous les menaçons) Nous menaçons les mécréants du châtiment et supplice, (mais cela ne fait qu'augmenter leur grande transgression) les renforcer dans leur mécréance et égarement ; et ceci relève de l'abandon d'Allah à leur encontre.

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَائِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ قَالَ أَأَسْجُدُ لِمَنْ خَلَقْتَ طِينًا ﴿٦١﴾ قَالَ أَرَأَيْتَكَ هَٰذَا الَّذِي كَرَّمْتَ عَلَيَّ لَئِنْ أَخَّرْتَنِ إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ لَأَحْتَنِكَنَّ ذُرِّيَّتَهُ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٦٢﴾

(61) *(\[Rappelle-toi\] lorsque Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam ! », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblîs, qui dit : « Me prosternerai-je devant celui que Tu as créé d'argile ?* (62) *Vois-Tu celui que Tu as plus honoré que moi ? \[Par Allah !\] Si Tu m'accordes un délai jusqu'au Jour de la Résurrection, je dominerais sa descendance et l'égarerais, sauf un petit nombre d'entre eux. »)*

Allah (ﷻ) mentionne l'inimitié d'Iblîs – qu'Allah le maudisse – envers Adam et sa descendance, une inimitié ancienne qui remonte à la création d'Adam. Allah (ﷻ) ordonna aux anges de se prosterner devant Adam. Ils se prosternèrent tous, à l'exception d'Iblîs qui s'enorgueillit et refusa de se prosterner devant lui, par

[1] *Hûd*, v.65.

arrogance et mépris envers Adam. Il dit : ﴾Me prosternerai-je devant celui que Tu as créé d'argile ?﴿ Il dit ensuite, avec audace et mécréance, en s'adressant au Seigneur qui fit preuve d'indulgence et de patience : ﴾Vois-Tu celui que Tu as honoré plus que moi ? [Par Allah !] Si Tu m'accordes un délai jusqu'au jour de la Résurrection, je dominerais sa descendance et l'égarerais, sauf un petit nombre d'entre eux. »﴿

قَالَ ٱذْهَبْ فَمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ فَإِنَّ جَهَنَّمَ جَزَآؤُكُمْ جَزَآءً مَّوْفُورًا ﴿٦٣﴾ وَٱسْتَفْزِزْ مَنِ ٱسْتَطَعْتَ مِنْهُم
بِصَوْتِكَ وَأَجْلِبْ عَلَيْهِم بِخَيْلِكَ وَرَجِلِكَ وَشَارِكْهُمْ فِى ٱلْأَمْوَٰلِ وَٱلْأَوْلَٰدِ وَعِدْهُمْ وَمَا يَعِدُهُمُ
ٱلشَّيْطَٰنُ إِلَّا غُرُورًا ﴿٦٤﴾ إِنَّ عِبَادِى لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنٌ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ وَكِيلًا ﴿٦٥﴾

(63) ﴾*[Allah] dit : « Va ! La Géhenne sera une pleine rétribution pour toi et ceux d'entre eux qui te suivront.* (64) *Ébranle, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras. Lance contre eux ta cavalerie et ton infanterie. Associe-toi à eux dans leurs biens et leurs enfants et fais-leur des promesses. » Mais, Satan ne leur fait que des promesses trompeuses.* (65) *« Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux. » Et ton Seigneur suffit pour protecteur.*﴿

Lorsqu'Iblîs demanda un délai, Allah lui dit : ﴾Va !﴿ Je t'accorde un délai, comme Il dit dans un autre verset :

قَالَ فَإِنَّكَ مِنَ ٱلْمُنظَرِينَ ﴿٣٧﴾ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْوَقْتِ ٱلْمَعْلُومِ ﴿٣٨﴾

﴾Tu es de ceux à qui ce délai est accordé, 38 ***jusqu'au jour du terme connu [d'Allah seul].﴿***[1]

Il lui promit, ainsi qu'à ceux qui le suivent parmi les fils d'Adam : ﴾La Géhenne sera une pleine rétribution pour toi et ceux d'entre eux qui te suivront﴿ en raison de vos œuvres, et rien de cette rétribution ne vous manquera. ﴾Ébranle, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras﴿ on a dit que cela désignait la musique et les distractions, ainsi cela signifie : humilie-les par cela. ﴾Lance contre eux ta cavalerie et ton infanterie﴿, soumets-les autant que tu le peux en les poussant sans cesse à commettre des péchés et les y conduisant. ﴾Associe-toi à eux dans leurs biens﴿ ceci désigne ce qu'il leur ordonne de dépenser dans la désobéissance à Allah ; ﴾et leurs enfants﴿ ainsi tout enfant mis au monde, à travers lequel on désobéit à Allah, en lui donnant un nom qu'Allah réprouve, en lui faisant adopter une religion autre que celle qu'Allah agrée, en en faisant une victime d'inceste avec sa mère, en le tuant ou en l'enterrant vivant, ou d'autres choses encore à travers lesquelles on désobéit à Allah, Satan s'associe à cet enfant. Ceci car Allah n'a pas spécifié une forme d'association en dehors des autres. Ainsi, tout ce qui est une forme de désobéissance à Allah et d'obéissance à Satan, à travers cet enfant, est une association. ﴾et fais-leur des promesses. » Mais, Satan ne leur fait que des promesses trompeuses.﴿ Comme Allah informe de ce que dira Iblîs le Jour où la vérité se manifestera :

إِنَّ ٱللَّهَ وَعَدَكُمْ وَعْدَ ٱلْحَقِّ وَوَعَدتُّكُمْ فَأَخْلَفْتُكُمْ

﴾Allah vous a fait une promesse véridique ; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue.﴿[2]

---

[1] *Al-Hijr*, v.37-38.
[2] *Ibrâhîm*, v.22.

﴾Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux.﴿ Ceci informe du soutien et de la protection qu'Allah accorde à Ses serviteurs croyants contre Satan le maudit, et c'est pourquoi Il dit : ﴾ton Seigneur suffit pour protecteur﴿ soutien et secours.

رَّبُّكُمُ ٱلَّذِى يُزْجِى لَكُمُ ٱلْفُلْكَ فِى ٱلْبَحْرِ لِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِكُمْ رَحِيمًا ﴿٦٦﴾

(66) ﴾*C'est votre Seigneur qui fait voguer pour vous les navires sur la mer, afin que vous recherchiez Ses bienfaits, car Il est miséricordieux envers vous.*﴿

Allah (ﷻ) informe de Sa mansuétude envers Ses créatures en leur ayant permis de voguer sur mer avec leurs navires, facilitant cela pour l'intérêt de Ses serviteurs qui recherchent ainsi Ses bienfaits dans le commerce, d'une contrée à une autre, ﴾car Il est miséricordieux envers vous.﴿ Il a fait cela pour vous de par Sa grâce et Sa miséricorde envers vous.

وَإِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فِى ٱلْبَحْرِ ضَلَّ مَن تَدْعُونَ إِلَّآ إِيَّاهُ ۖ فَلَمَّا نَجَّىٰكُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ أَعْرَضْتُمْ ۚ وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ كَفُورًا ﴿٦٧﴾

(67) ﴾*Lorsque vous êtes en péril en mer, ceux que vous invoquez en dehors de Lui disparaissent [de votre esprit] et vous [n'espérez plus] qu'en Allah seul. Mais, une fois qu'Il vous sauve et vous ramène à terre, vous vous détournez [du monothéisme]. Combien l'homme est ingrat !*﴿

Lorsque les hommes sont touchés par un mal, ils L'invoquent, revenant vers Lui et en Lui vouant exclusivement l'adoration : ﴾Lorsque vous êtes en péril en mer, ceux que vous invoquez en dehors de Lui disparaissent [de votre esprit] et vous [n'espérez plus] qu'en Allah seul.﴿ Tout ce que vous adorez en dehors d'Allah disparaît de vos cœurs, et ne reste qu'Allah (ﷻ). ﴾Mais, une fois qu'Il vous sauve et vous ramène à terre, vous vous détournez﴿, vous oubliez ce que vous avez reconnu de l'Unicité en mer, et vous vous détournez du fait de n'invoquer que Lui, seul et sans associé. ﴾Combien l'homme est ingrat !﴿ Telle est sa nature, il oublie les bienfaits et les renie, sauf celui qu'Allah a préservé de cela.

أَفَأَمِنتُمْ أَن يَخْسِفَ بِكُمْ جَانِبَ ٱلْبَرِّ أَوْ يُرْسِلَ عَلَيْكُمْ حَاصِبًا ثُمَّ لَا تَجِدُوا۟ لَكُمْ وَكِيلًا ﴿٦٨﴾

(68) ﴾*Êtes-vous à l'abri qu'Allah vous fasse engloutir par un pan de la terre, ou déchaîne contre vous une tempête de pierres, sans que vous ne puissiez alors trouver aucun protecteur ?*﴿

Pensez-vous qu'en revenant sur terre vous êtes à l'abri de Ma vengeance et de Mon châtiment ? ﴾Êtes-vous à l'abri qu'Allah vous fasse engloutir par un pan de la terre, ou déchaîne contre vous une tempête de pierres﴿ comme Il dit :

وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهَا حِجَارَةً مِّن سِجِّيلٍ مَّنضُودٍ

﴾***Nous fîmes pleuvoir sur elle des pierres d'argile se succédant les unes aux autres.***﴿[1]

﴾sans que vous ne puissiez alors trouver aucun protecteur﴿ aucun secours qui puisse repousser cela et vous en sauver.

[1] *Hûd*, v.82.

أَمْ أَمِنتُمْ أَن يُعِيدَكُمْ فِيهِ تَارَةً أُخْرَىٰ فَيُرْسِلَ عَلَيْكُمْ قَاصِفًا مِّنَ الرِّيحِ فَيُغْرِقَكُم بِمَا كَفَرْتُمْ ثُمَّ لَا
تَجِدُوا لَكُمْ عَلَيْنَا بِهِ تَبِيعًا ﴿٦٩﴾

(69) ﴿*Et êtes-vous à l'abri qu'Il vous ramène en mer une autre fois, et déchaîne contre vous une tempête destructrice qui vous engloutira, pour prix de votre mécréance ? Vous ne trouverez alors personne pour vous défendre contre Nous.*﴾

﴿Et êtes-vous à l'abri﴾, ô vous qui vous détournez de Nous après avoir reconnu Notre unicité en mer et regagné la terre, ﴿qu'Il vous ramène en mer une autre fois, et déchaîne contre vous une tempête destructrice﴾ qui brise les mâts et fait couler les navires ﴿qui vous engloutira, pour prix de votre mécréance﴾ et de votre détournement vis-à-vis d'Allah (ﷻ). ﴿Vous ne trouverez alors personne pour vous défendre contre Nous.﴾

۞ وَلَقَدْ كَرَّمْنَا بَنِي آدَمَ وَحَمَلْنَاهُمْ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ وَرَزَقْنَاهُم مِّنَ الطَّيِّبَاتِ وَفَضَّلْنَاهُمْ عَلَىٰ كَثِيرٍ
مِّمَّنْ خَلَقْنَا تَفْضِيلًا ﴿٧٠﴾

(70) ﴿*[Par Allah !] Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et par mer, leur avons accordé des biens licites et bons, et beaucoup plus de faveurs qu'à nombre de Nos créatures.*﴾

Allah (ﷻ) informe de l'honneur qu'Il a accordé aux fils d'Adam, en les ayant créés sous la meilleure et la plus parfaite des formes, comme lorsqu'Il dit :

لَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنسَانَ فِي أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ ﴿٤﴾

﴿[Par Allah !] Nous avons créé l'homme sous la forme la plus parfaite.﴾[1]

Il marche debout, sur ses deux jambes, mange avec ses mains, alors que d'autres animaux marchent à quatre pattes et mangent avec leurs bouches. Il lui a donné une ouïe, une vue et une raison, à travers lesquelles il comprend et tire profit des choses, et distingue entre ce qui est utile et ce qui nuisible, en ce qui concerne sa vie mondaine et sa religion. ﴿Nous les avons transportés sur terre﴾ sur des montures, comme le bétail, les chevaux et mules, ﴿et par mer﴾ sur des navires, grands et petits. ﴿leur avons accordé des biens licites et bons﴾ comme les grains, les fruits, les viandes, les laits et toutes les formes de nourriture désirées et délicieuses, mais aussi les belles apparences, les vêtements luxueux de toutes formes et couleurs qu'ils fabriquent ou qu'on leur ramène de toutes les contrées et régions. ﴿et beaucoup plus de faveurs qu'à nombre de Nos créatures﴾ les différentes espèces d'animaux et de créatures. Ce verset a été donné pour argument de la supériorité de l'homme sur les anges.

يَوْمَ نَدْعُوا كُلَّ أُنَاسٍ بِإِمَامِهِمْ ۖ فَمَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ بِيَمِينِهِ فَأُولَٰئِكَ يَقْرَءُونَ كِتَابَهُمْ وَلَا
يُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٧١﴾ وَمَن كَانَ فِي هَٰذِهِ أَعْمَىٰ فَهُوَ فِي الْآخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٧٢﴾

[1] *At-Tîn*, v.4.

(71) ﴿*Le Jour où Nous appellerons chaque communauté d'hommes, accompagnés de leur guide. Ceux auxquels on remettra le livre [de leurs œuvres] dans la main droite liront leur livre [avec bonheur] et ils ne seront point lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte.* (72) *Et quiconque aura été aveugle ici-bas [aux signes d'Allah], le sera plus encore dans l'au-delà, et sera plus égaré encore.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne qu'au Jour de la Résurrection, Il demandera compte à chaque communauté accompagnée de son guide. Pour Ibn ᶜAbbâs, il s'agit du livre de leurs œuvres. » ﴿Ceux auxquels on remettra le livre [de leurs œuvres] dans la main droite liront leur livre﴾ avec joie et bonheur, en raison de ce qui s'y trouve comme œuvres pieuses. Ils le liront et aimeront sa lecture, comme dans Sa Parole :

فَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَٰبَهُۥ بِيَمِينِهِۦ فَيَقُولُ هَآؤُمُ ٱقْرَءُوا۟ كِتَٰبِيَهْ ﴿١٩﴾ إِنِّى ظَنَنتُ أَنِّى مُلَٰقٍ حِسَابِيَهْ ﴿٢٠﴾ فَهُوَ فِى عِيشَةٍ رَّاضِيَةٍ
﴿٢١﴾ فِى جَنَّةٍ عَالِيَةٍ ﴿٢٢﴾ قُطُوفُهَا دَانِيَةٌ ﴿٢٣﴾ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔۢا بِمَآ أَسْلَفْتُمْ فِى ٱلْأَيَّامِ ٱلْخَالِيَةِ ﴿٢٤﴾ وَأَمَّا مَنْ
أُوتِىَ كِتَٰبَهُۥ بِشِمَالِهِۦ فَيَقُولُ يَٰلَيْتَنِى لَمْ أُوتَ كِتَٰبِيَهْ ﴿٢٥﴾

﴿Celui à qui on remettra le livre [de ses œuvres] dans la main droite dira : « Tenez ! Lisez mon livre ! 20 ***J'étais certain de rendre des comptes. »*** 21 ***Il connaîtra une vie agréable qui le satisfera,*** 22 ***dans un jardin élevé,*** 23 ***dont les fruits sont [toujours] à portée de main.*** 24 ***[On dira à ses hôtes :] « Mangez et buvez en toute quiétude, en récompense de ce que vous avez accompli durant les jours passés [sur terre] ! »*** 25 ***Quant à celui à qui on remettra son livre dans la main gauche, il dira : « Malheur à moi ! J'aurais souhaité que mon livre ne me soit pas remis.﴾***[1]

﴿et ils ne seront point lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte. 72. Et quiconque aura été aveugle ici-bas﴾ aux preuves manifestes et signes d'Allah, ﴿le sera plus encore dans l'au-delà, et sera plus égaré encore﴾ comme il l'était ici-bas, puisse Allah nous en préserver.

وَإِن كَادُوا۟ لَيَفْتِنُونَكَ عَنِ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ لِتَفْتَرِىَ عَلَيْنَا غَيْرَهُۥ ۖ وَإِذًا لَّٱتَّخَذُوكَ خَلِيلًا ﴿٧٣﴾
وَلَوْلَآ أَن ثَبَّتْنَٰكَ لَقَدْ كِدتَّ تَرْكَنُ إِلَيْهِمْ شَيْـًٔا قَلِيلًا ﴿٧٤﴾ إِذًا لَّأَذَقْنَٰكَ ضِعْفَ ٱلْحَيَوٰةِ وَضِعْفَ
ٱلْمَمَاتِ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ عَلَيْنَا نَصِيرًا ﴿٧٥﴾

(73) ﴿*Ils ont failli te détourner de ce que Nous t'avons révélé, afin que tu Nous imputes de fausses révélations, et ils t'auraient alors pris pour bien-aimé.* (74) *Si Nous ne t'avions pas raffermi, tu aurais bien failli pencher quelque peu vers eux.* (75) *Nous t'aurions alors fait goûter un double supplice en cette vie et un double supplice après la mort, et tu n'aurais trouvé aucun secours contre Nous.*﴾

Allah (ﷻ) mentionne Son soutien à Son Messager (ﷺ), la manière dont Il le raffermit, le protège et le préserve du mal des gens mauvais et du stratagème des dépravés, et également le fait qu'Il se charge de lui et de son soutien, sans le confier à aucune de Ses créatures. Il est Son seul protecteur, secours et soutient, Celui qui fait triompher sa religion contre ceux qui s'opposent à lui et le prennent pour ennemi, d'Orient en Occident.

[1] *Al-Hâqqah*, v.19-25.

وَإِن كَادُوا۟ لَيَسْتَفِزُّونَكَ مِنَ ٱلْأَرْضِ لِيُخْرِجُوكَ مِنْهَا ۖ وَإِذًا لَّا يَلْبَثُونَ خِلَٰفَكَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٧٦﴾

سُنَّةَ مَن قَدْ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ مِن رُّسُلِنَا ۖ وَلَا تَجِدُ لِسُنَّتِنَا تَحْوِيلًا ﴿٧٧﴾

(76) ﴿*Ils ont failli te chasser de cette terre [la Mecque], afin de t'en bannir. Si ceci se réalisait, ils n'y resteraient que peu de temps après toi,* (77) *conformément à la loi universelle établie pour tous les messagers que Nous avons envoyés avant toi. Tu ne trouveras pas de changement en Notre Loi.*﴾

Ces versets furent révélés concernant les mécréants qurayshites qui ont voulu chasser le Messager (ﷺ). Allah les menaça par ces versets en disant que s'ils le chassaient, ils ne resteraient pas longtemps à la Mecque après lui. Il en fut ainsi, car une année et demie seulement après son émigration, lorsque leurs persécutions se sont intensifiées, Allah les fit se rencontrer à Badr sans qu'ils ne s'y soient donné rendez-vous. Il lui permit de les dominer et lui donna la victoire sur eux, tuant les nobles et faisant prisonniers les autres. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : ﴿conformément à la Loi universelle établie pour tous les messagers que Nous avons envoyés avant toi﴾ telle est Notre habitude envers ceux qui renièrent et nuisirent à Nos Messagers. S'ils expulsent le Messager, le châtiment les frappe, et s'il n'avait pas été le Messager de la miséricorde, ils auraient subi des châtiments que personne n'a jamais subis, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنتَ فِيهِمْ ۚ

﴿***Allah ne saurait les châtier, alors que tu es parmi eux.***﴾[1]

أَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ لِدُلُوكِ ٱلشَّمْسِ إِلَىٰ غَسَقِ ٱلَّيْلِ وَقُرْءَانَ ٱلْفَجْرِ ۖ إِنَّ قُرْءَانَ ٱلْفَجْرِ كَانَ مَشْهُودًا ﴿٧٨﴾

وَمِنَ ٱلَّيْلِ فَتَهَجَّدْ بِهِۦ نَافِلَةً لَّكَ عَسَىٰٓ أَن يَبْعَثَكَ رَبُّكَ مَقَامًا مَّحْمُودًا ﴿٧٩﴾

(78) ﴿*Accomplis la prière au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et accomplis aussi la prière à l'aube, car la prière de l'aube a des témoins.* (79) *Et consacre une partie de la nuit à des prières surérogatoires, afin que ton Seigneur te ressuscite en t'accordant une position de gloire.*﴾

Allah (ﷻ) ordonne à Son Messager (ﷺ) d'accomplir les prières prescrites en leurs temps : ﴿Accomplis la prière au déclin du soleil﴾ c'est-à-dire après le zénith. Ce verset englobe les cinq prières, ﴿au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit﴾ comprend les prières du *dhuhr*, *ᶜasr*, *maghrib* et *ᶜishâ'*, et ﴿et accomplis aussi la prière à l'aube﴾. La Sunna du Messager d'Allah (ﷺ) mentionne dans de très nombreux récits, en ses actes et ses paroles, les détails de ces temps de prière que connaissent les adeptes de l'islam aujourd'hui, et qu'ils se transmettent de génération en génération, ainsi que cela est établi en son endroit, louange à Allah. ﴿car la prière de l'aube a des témoins.﴾ Le Prophète (ﷺ) dit : « *Se relaient parmi vous des anges, de nuit et de jour, et ils se rassemblent pour les prières de l'aube et du ᶜasr. Ceux qui ont passé la nuit à vos côtés montent vers Allah qui leur demande, bien qu'Il le sache mieux qu'eux : Comment avez-vous laissé Mes serviteurs ? – Nous les avons trouvés en prière et nous les avons laissés en prière.* »[2] ﴿Et consacre une partie de la nuit à des prières surérogatoires.﴾ C'est un ordre qu'Allah lui adresse de veiller en prière après

[1] *Al-Anfâl*, v.33.
[2] Al-Bukhârî (555) et Muslim (632).

l'accomplissement des prières prescrites. On a divergé quant au sens de Sa Parole (نَافِلَةً لَّكَ, *nâfilatan lak*) et on a ainsi dit que cela signifiait : ces prières te sont obligatoires, à toi seul, considérant ainsi que ces prières lui étaient obligatoire. ﴾Afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire.﴿ Accomplis ce que Je t'ordonne, afin qu'au Jour de la Résurrection, Je te ressuscite en une position de gloire pour laquelle toutes les créatures te loueront ainsi que leur Créateur (ﷻ).

وَقُل رَّبِّ أَدْخِلْنِي مُدْخَلَ صِدْقٍ وَأَخْرِجْنِي مُخْرَجَ صِدْقٍ وَاجْعَل لِّي مِن لَّدُنكَ سُلْطَانًا نَّصِيرًا ﴿٨٠﴾ وَقُلْ جَاءَ الْحَقُّ وَزَهَقَ الْبَاطِلُ إِنَّ الْبَاطِلَ كَانَ زَهُوقًا ﴿٨١﴾

(80) ﴾*Dis : « Seigneur ! Permets-moi d'entrer et de sortir [de toute chose] de manière louable, et accorde-moi de Ta part un pouvoir victorieux. »* (81) *Et dis : « La Vérité est venue et le Faux a disparu, car le Faux est voué à disparaître. »*﴿

﴾Dis : « Seigneur ! Fais que j'entre de belle manière﴿ à Médine, et ﴾et que je sorte de belle manière﴿ de la Mecque, ﴾et accorde-moi de Ta part un pouvoir victorieux﴿ Pour Al-Hasan Al-Basrî, Son Seigneur lui a promis de retirer leur empire et leur pouvoir aux Perses et aux Byzantins, et de les lui accorder. Pour Qatâdah, le Prophète d'Allah (ﷺ) sut qu'il ne pouvait établir [l'islam] que s'il disposait d'un pouvoir, ainsi il demanda un pouvoir qui donne la victoire au Livre d'Allah, aux limites imposées par Allah, aux prescriptions d'Allah et à l'application de la religion d'Allah. Ceci car le pouvoir est une miséricorde venant d'Allah et qu'Il a établi entre Ses serviteurs, sinon les uns attaqueraient les autres, et les forts mangeraient les faibles. ﴾Et dis : « La Vérité est venue et le Faux a disparu, car le Faux est voué à disparaître. »﴿ Ceci est une menace et une mise en garde adressée aux mécréants qurayshites auxquels la Vérité est parvenue d'Allah, et cette vérité est le Coran, la foi et la science utile avec lesquels Allah a suscité le Prophète (ﷺ). Et Il a fait disparaître leur faux, car le faux ne peut soutenir la vérité.

وَنُنَزِّلُ مِنَ الْقُرْآنِ مَا هُوَ شِفَاءٌ وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ وَلَا يَزِيدُ الظَّالِمِينَ إِلَّا خَسَارًا ﴿٨٢﴾

(82) ﴾*Le Coran que Nous révélons est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, il ne fait qu'accroître la perdition des transgresseurs.*﴿

Allah (ﷻ) informe de Son Livre qu'Il a révélé à Son Messager Muhammad (ﷺ), le Coran, ﴾qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants﴿ il dissipe ce qui est dans les cœurs comme maladies du doute, de l'hypocrisie, du polythéisme et de l'égarement. Le Coran guérit de tout cela. Il est aussi une miséricorde amenant foi, sagesse, recherche et désir du bien. Ceci n'est accordé qu'à celui qui croit en lui et s'y conforme, et il est alors pour lui une guérison et une miséricorde. Quant au mécréant, il se fait tort à lui-même à travers le Coran dont l'écoute ne fait qu'augmenter son éloignement, son démenti et sa mécréance. Et ceci vient du mécréant et non du Coran, comme Allah (ﷻ) dit :

هُوَ لِلَّذِينَ آمَنُوا هُدًى وَشِفَاءٌ وَالَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ فِي آذَانِهِمْ وَقْرٌ وَهُوَ عَلَيْهِمْ عَمًى أُولَٰئِكَ يُنَادَوْنَ مِن مَّكَانٍ بَعِيدٍ

﴾Il est pour ceux qui croient un guide et une guérison. » Quant à ceux qui ne croient pas, ils y sont sourds et aveugles, comme si on les appelait d'un lieu trop éloigné [pour qu'ils puissent saisir ce qu'on leur dit].﴿[1]

﴾Cependant, il ne fait qu'accroître la perdition des transgresseurs﴿ ils n'en tirent aucun profit, ne le mémorisent pas et ne le comprennent pas, car Allah a fait de ce Coran une guérison et une miséricorde pour les croyants.

وَإِذَآ أَنۡعَمۡنَا عَلَى ٱلۡإِنسَٰنِ أَعۡرَضَ وَنَـَٔا بِجَانِبِهِۦ وَإِذَا مَسَّهُ ٱلشَّرُّ كَانَ يَـُٔوسٗا ﴿٨٣﴾ قُلۡ كُلّٞ يَعۡمَلُ عَلَىٰ شَاكِلَتِهِۦۖ
فَرَبُّكُمۡ أَعۡلَمُ بِمَنۡ هُوَ أَهۡدَىٰ سَبِيلٗا ﴿٨٤﴾

(83) ﴾*Lorsque Nous comblons l'homme de bienfaits, il se détourne et s'éloigne [de Nous] ; et lorsqu'un mal le touche, le voilà profondément désespéré.* (84) *Dis : « Que chacun œuvre à sa manière. Votre Seigneur sait parfaitement qui emprunte la meilleure voie. »*﴿

Allah (ﷻ) informe de l'imperfection de l'homme en tant que tel, sauf ceux qu'Allah a préservés, dans les situations de facilité et de difficulté. Lorsqu'Allah lui accorde des bienfaits, comme les biens, la santé, la victoire, la subsistance ou le soutien, et qu'il obtient ce qu'il désire, il se détourne de l'obéissance à Allah et de Son adoration, et il s'éloigne de Lui. Ceci comme dans Sa Parole :

فَلَمَّا كَشَفۡنَا عَنۡهُ ضُرَّهُۥ مَرَّ كَأَن لَّمۡ يَدۡعُنَآ إِلَىٰ ضُرّٖ مَّسَّهُۥ

﴾Mais aussitôt que Nous l'en délivrons, il poursuit [tel qu'il était auparavant] comme s'il ne Nous avait jamais invoqué [pour le délivrer] du mal qui l'a touché.﴿[2]

﴾et lorsqu'un mal le touche﴿ comme les malheurs et calamités, ﴾le voilà profondément désespéré﴿ il désespère de ne plus connaître après ça aucun bien. ﴾Dis : Que chacun œuvre à sa manière.﴿ à sa façon et selon sa nature. Ce verset – et Allah est plus savant – est une menace et une mise en garde adressée aux polythéistes, comme Sa Parole :

وَقُل لِّلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ ٱعۡمَلُواْ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمۡ إِنَّا عَٰمِلُونَ ﴿١٢١﴾

﴾Et dis à ceux qui ne croient pas : « Continuez à agir à votre façon ! Nous agirons à la nôtre !﴿[3]

﴾Dis : « Que chacun œuvre à sa manière. Votre Seigneur sait parfaitement qui emprunte la meilleure voie. »﴿ de vous ou de nous, et Il rétribuera chacun selon ses œuvres, car rien ne Lui échappe.

وَيَسۡـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلرُّوحِۖ قُلِ ٱلرُّوحُ مِنۡ أَمۡرِ رَبِّي وَمَآ أُوتِيتُم مِّنَ ٱلۡعِلۡمِ إِلَّا قَلِيلٗا ﴿٨٥﴾

(85) ﴾*Ils t'interrogent au sujet de l'âme. Réponds-leur : « La connaissance de l'âme relève [exclusivement] de mon Seigneur, et on ne vous a accordé que peu de science. »*﴿

---

[1] *Fussilat*, v.44.
[2] *Yûnus*, v.12.
[3] *Hûd*, v.121.

ᶜAbd Allah Ibn Masᶜûd rapporte : « Je marchais en compagnie du Prophète (ﷺ), qui s'appuyait sur une tige de palme, dans les champs de Médine. Il passa à côté d'un groupe de juifs, et les uns dirent : « Interrogez-le sur l'âme ! » alors que d'autres dirent : « Non, ne l'interrogez pas ! » Ils finirent par lui dire : « Ô Muhammad ! Qu'est-ce que l'âme ? » Le Prophète resta appuyé sur la tige, et je supposais qu'il recevait la révélation. Il dit alors : ﴾Ils t'interrogent au sujet de l'âme. Réponds-leur : « La connaissance de l'âme relève [exclusivement] de mon Seigneur, et on ne vous a accordé que peu de science. »﴿ Ils se dirent alors les uns aux autres : « Nous vous avions pourtant bien dit de ne pas l'interroger ! »[1]

﴾La connaissance de l'âme relève [exclusivement] de mon Seigneur.﴿ Cette science n'appartient qu'à Lui, et c'est pourquoi Il dit : ﴾et on ne vous a accordé que peu de science.﴿ Il ne vous a fait connaître qu'une part infime de Sa science, et personne ne cerne de Sa science que ce qu'Allah (ﷻ) veut.

وَلَئِن شِئْنَا لَنَذْهَبَنَّ بِٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ بِهِۦ عَلَيْنَا وَكِيلًا ﴿٨٦﴾ إِلَّا رَحْمَةً مِّن
رَّبِّكَ ۚ إِنَّ فَضْلَهُۥ كَانَ عَلَيْكَ كَبِيرًا ﴿٨٧﴾ قُل لَّئِنِ ٱجْتَمَعَتِ ٱلْإِنسُ وَٱلْجِنُّ عَلَىٰٓ أَن يَأْتُوا۟ بِمِثْلِ هَٰذَا
ٱلْقُرْءَانِ لَا يَأْتُونَ بِمِثْلِهِۦ وَلَوْ كَانَ بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ ظَهِيرًا ﴿٨٨﴾ وَلَقَدْ صَرَّفْنَا لِلنَّاسِ فِى هَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ
مِن كُلِّ مَثَلٍ فَأَبَىٰٓ أَكْثَرُ ٱلنَّاسِ إِلَّا كُفُورًا ﴿٨٩﴾

(86) ﴾*[Par Allah !] Si Nous le voulions, Nous ferions disparaître ce que Nous t'avons révélé, et tu ne trouverais alors personne pour Nous en empêcher ou en faire revenir quoi que ce soit.* (87) *Mais par une miséricorde de ton Seigneur, [Nous ne le faisons pas], car Sa grâce à ton égard est immense.* (88) *Dis : « Si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient rien produire de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres. »* (89) *Nous avons proposé aux hommes, dans ce Coran, toutes formes d'exemples [leur exposant la vérité]. Mais la plupart des hommes ne veulent que la mécréance.*﴿

Allah (ﷻ) rappelle Ses bienfaits et Sa grâce sur Son serviteur et noble Messager, en ce qu'Il lui a révélé du glorieux Coran que le faux ne peut atteindre, ni par devant ni par derrière, révélé par un Sage, Digne de louange. Puis Il souligne la noblesse de ce Coran en disant que si tous les hommes et les djinns s'unissaient et s'entendaient pour produire un livre similaire à celui qui a été révélé à Son Messager, ils n'en seraient pas capables et ne le pourraient pas, même s'ils s'entraidaient, conjuguaient leurs efforts et se soutenaient. Ceci est impossible. Comment la parole des créatures serait-elle semblable à celle du Créateur qui n'a ni semblable ni égal ? ﴾Nous avons proposé aux hommes, dans ce Coran, toutes formes d'exemples.﴿ Nous leur avons exposé les arguments et preuves manifestes, et Nous leurs avons expliqué et détaillé ce qui est la vérité, ﴾mais la plupart des hommes ne veulent que la mécréance﴿ afin de rejeter ce qui est juste.

[1] Al-Bukhârî (125) et Muslim (2794).

وَقَالُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ لَكَ حَتَّىٰ تَفْجُرَ لَنَا مِنَ ٱلْأَرْضِ يَنۢبُوعًا ﴿٩٠﴾ أَوْ تَكُونَ لَكَ جَنَّةٌ مِّن نَّخِيلٍ وَعِنَبٍ
فَتُفَجِّرَ ٱلْأَنْهَٰرَ خِلَٰلَهَا تَفْجِيرًا ﴿٩١﴾ أَوْ تُسْقِطَ ٱلسَّمَآءَ كَمَا زَعَمْتَ عَلَيْنَا كِسَفًا أَوْ تَأْتِىَ بِٱللَّهِ
وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ قَبِيلًا ﴿٩٢﴾ أَوْ يَكُونَ لَكَ بَيْتٌ مِّن زُخْرُفٍ أَوْ تَرْقَىٰ فِى ٱلسَّمَآءِ وَلَن نُّؤْمِنَ لِرُقِيِّكَ حَتَّىٰ تُنَزِّلَ
عَلَيْنَا كِتَٰبًا نَّقْرَؤُهُۥ ۗ قُلْ سُبْحَانَ رَبِّى هَلْ كُنتُ إِلَّا بَشَرًا رَّسُولًا ﴿٩٣﴾

(90) ﴿*Ils disent : « Nous ne croirons pas en toi, à moins que tu ne fasses jaillir pour nous des sources intarissables ;* (91) *ou que tu n'aies un jardin de palmiers et de vignes, entre lesquels tu feras couler des rivières en abondance ;* (92) *ou que tu ne fasses tomber le ciel en morceaux sur nous, comme tu le prétends ; ou que tu n'amènes devant nous Allah et les anges ;* (93) *ou que tu ne possèdes une maison ornée de dorures ; ou que tu ne t'élèves dans le ciel. Et encore ! Nous ne croirons à ton élévation dans le ciel que si tu fais descendre sur nous un livre que nous puissions lire. » Réponds-leur : « Gloire à mon Seigneur ! Ne suis-je pas qu'un être humain et un messager ? »*﴾

﴿à moins que tu ne fasses jaillir pour nous des sources intarissables.﴾ Ils lui ont demandé de faire jaillir pour eux des sources déterminées, ici et là, dans le Hedjaz. Ceci est facile pour Allah, s'Il avait voulu le faire, et Il aurait exaucé toutes leurs demandes, mais Il sut qu'ils ne suivraient pas pour autant la voie droite, comme Il dit :

إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ

﴿Ceux contre lesquels la Parole de ton Seigneur doit se réaliser ne croiront pas, 97 ***même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.﴾***[1]

﴿ou que tu ne fasses tomber le ciel en morceaux sur nous, comme tu le prétends.﴾ Tu nous as promis qu'au Jour de la Résurrection, le ciel se déchirera, s'affaissera et tombera par pans ; hâte donc cela ici-bas et fais-le tomber en morceaux, comme lorsqu'ils dirent :

ٱللَّهُمَّ إِن كَانَ هَٰذَا هُوَ ٱلْحَقَّ مِنْ عِندِكَ فَأَمْطِرْ عَلَيْنَا حِجَارَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ

﴿Ô Allah ! Si cela est la vérité venant de Toi, fais pleuvoir sur nous des pierres !﴾[2]

﴿ou que tu ne possèdes une maison ornée de dorures﴾ parée d'or. ﴿ou que tu ne t'élèves dans le ciel﴾ devant nos yeux, ﴿et encore ! Nous ne croirons à ton élévation dans le ciel que si tu fais descendre sur nous un livre que nous puissions lire.﴾ un livre adressé à chacun d'eux, en lequel il serait inscrit : « Ceci est un livre venant d'Allah adressé untel fils d'untel » et arrivant directement au-dessus de sa tête. ﴿Gloire à mon Seigneur ! Ne suis-je pas qu'un être humain et un messager ?﴾ Qu'Il soit élevé et exempt du fait que quelqu'un puisse Le devancer en ce qui est Son pouvoir et Son royaume ! Au contraire, Il est Celui qui fait ce qu'Il veut : s'Il veut Il exauce ce que vous avez demandé, et s'Il veut Il ne le fait pas, et je ne suis qu'un messager envoyé vers vous pour vous transmettre les messages de mon Seigneur et

[1] *Yûnus*, v.96-97.
[2] *Al-Anfâl*, v.32.

vous conseiller ; et je l'ai fait, quant à ce que vous demandez, cela n'appartient qu'à Allah (ﷻ).

وَمَا مَنَعَ ٱلنَّاسَ أَن يُؤْمِنُوٓا۟ إِذْ جَآءَهُمُ ٱلْهُدَىٰٓ إِلَّآ أَن قَالُوٓا۟ أَبَعَثَ ٱللَّهُ بَشَرًا رَّسُولًا ﴿٩٤﴾ قُل لَّوْ كَانَ فِى
ٱلْأَرْضِ مَلَٰٓئِكَةٌ يَمْشُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَلَكًا رَّسُولًا ﴿٩٥﴾

(94) ﴿*Rien n'empêcha [la plupart] des hommes de croire, quand la guidée leur parvint, si ce n'est qu'ils dirent : « Comment Allah peut-Il envoyer un homme pour messager ? »* (95) *Réponds-leur : « Si les anges foulaient la terre et y étaient établis, Nous leur aurions envoyé, du ciel, un ange pour messager. »*﴾

﴿Rien n'empêcha [la plupart] des hommes de croire﴾ et de suivre les messagers si ce n'est qu'ils se sont étonnés que des hommes puissent être envoyés comme messagers. Ainsi, Allah (ﷻ) dit :

أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ رَجُلٍ مِّنْهُمْ أَنْ أَنذِرِ ٱلنَّاسَ وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنَّ لَهُمْ قَدَمَ صِدْقٍ عِندَ رَبِّهِمْ

﴿***Qu'est-il d'étonnant pour les hommes que Nous ayons révélé à l'un d'eux : « Mets en garde les gens [contre l'Enfer], et annonce aux croyants [qu'en œuvrant ici-bas] ils avancent pour eux-mêmes une belle récompense auprès de leur Seigneur » ?***﴾[1]

Puis Allah (ﷻ) dit en soulignant Sa mansuétude et Sa miséricorde envers Ses serviteurs qu'Il envoie vers eux un messager de leur espèce, afin qu'ils le comprennent et puissent lui parler. S'Il envoyait aux hommes un messager parmi les anges, ils ne pourraient pas s'adresser à lui et apprendre de lui, comme Allah (ﷻ) dit :

لَقَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ

﴿***[Par Allah !] Allah a accordé une grâce aux croyants en suscitant parmi eux un Messager, issu d'eux-mêmes.***﴾[2]

﴿Si les anges foulaient la terre et y étaient établis﴾, comme vous, ﴿Nous leur aurions envoyé, du ciel, un ange pour messager﴾ c'est-à-dire de leur espèce, mais puisque vous êtes des humains, Nous avons envoyé des messagers pris parmi vous, par mansuétude et miséricorde.

قُلْ كَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِعِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا بَصِيرًا ﴿٩٦﴾

(96) ﴿*Dis : « Allah suffit comme témoin entre vous et moi. Il connait et voit parfaitement Ses serviteurs. »*﴾

Allah (ﷻ) indique à Son Messager l'argument à opposer à son peuple pour attester de la véracité de ce qu'il leur apporte, en disant : [Allah] est témoin de ce que vous et moi faisons, Il sait ce que je vous apporte, et si je mentais à Son encontre, Il me ferait subir le pire des châtiments, comme Allah (ﷻ) dit :

وَلَوْ تَقَوَّلَ عَلَيْنَا بَعْضَ ٱلْأَقَاوِيلِ ﴿٤٤﴾ لَأَخَذْنَا مِنْهُ بِٱلْيَمِينِ ﴿٤٥﴾ ثُمَّ لَقَطَعْنَا مِنْهُ ٱلْوَتِينَ ﴿٤٦﴾

[1] *Yûnus*, v.2.
[2] *Âl ʿImrân*, v.164.

﴾S'il Nous avait faussement attribué quelque propos, 45 Nous l'aurions saisi avec force 46 et Nous lui aurions tranché l'aorte.﴿[1]

﴾Il connait et voit parfaitement Ses serviteurs.﴿ Il sait qui d'entre eux mérite bienfaits, bienfaisance et guidée, et qui mérite malheur, égarement et fourvoiement, et c'est pourquoi Il dit :

وَمَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِ ۖ وَمَن يُضْلِلْ فَلَن تَجِدَ لَهُمْ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِهِۦ ۖ وَنَحْشُرُهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عَلَىٰ
وُجُوهِهِمْ عُمْيًا وَبُكْمًا وَصُمًّا ۖ مَّأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ كُلَّمَا خَبَتْ زِدْنَٰهُمْ سَعِيرًا ﴿٩٧﴾

(97) ﴾*Celui qu'Allah guide est bien guidé, quant à ceux qu'Il égare, tu ne leur trouveras jamais aucun secours en dehors de Lui. Au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons, face contre terre, aveugles, muets et sourds. La Géhenne sera leur destination finale. Chaque fois que son feu s'affaiblira, Nous l'attiserons [afin qu'elle les consume davantage].*﴿

Allah (ﷻ) informe de Son administration de Sa création, de la réalisation de Ses décisions, du fait que personne ne puisse s'y opposer, et du fait que celui qu'Il guide, personne ne peut l'égarer ; ﴾quant à ceux qu'Il égare, tu ne leur trouveras jamais aucun secours en dehors de Lui﴿ qui puisse les guider, comme Il dit :

مَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِ ۖ وَمَن يُضْلِلْ فَلَن تَجِدَ لَهُۥ وَلِيًّا مُّرْشِدًا

﴾Celui qu'Allah guide est bien guidé, quant à celui qu'Il égare, tu ne lui trouveras jamais aucun maître pour le guider.﴿[2]

﴾Au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons, face contre terre﴿ Anas Ibn Mâlik rapporte qu'on demanda : « Ô Messager d'Allah ! Comment les hommes seront-ils rassemblés face contre terre ? » Il répondit : « *Celui qui les a fait marcher sur leurs pieds est capable de les faire marcher sur leur visage.* »[3] Ils seront ressuscités aveugles, muets et sourds. Telle sera leur rétribution pour avoir été muets, aveugles et sourds à la vérité ici-bas. Ils seront rétribués ainsi alors qu'ils seront ressuscités, au moment où ils auront le plus besoin de voir, de parler et d'entendre. ﴾La Géhenne sera leur destination finale. Chaque fois que son feu s'affaiblira﴿ diminuera ou s'éteindra, ﴾Nous l'attiserons﴿ Nous attiserons ses flammes et ses braises.

ذَٰلِكَ جَزَآؤُهُم بِأَنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَقَالُوٓا۟ أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا وَرُفَٰتًا أَءِنَّا لَمَبْعُوثُونَ خَلْقًا جَدِيدًا ﴿٩٨﴾
۞ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ قَادِرٌ عَلَىٰٓ أَن يَخْلُقَ مِثْلَهُمْ وَجَعَلَ لَهُمْ أَجَلًا لَّا
رَيْبَ فِيهِ فَأَبَى ٱلظَّٰلِمُونَ إِلَّا كُفُورًا ﴿٩٩﴾

(98) ﴾*Telle sera leur rétribution pour avoir renié Nos signes. Ils disent : « Lorsque nous ne serons plus qu'ossements et poussière, serons-nous ressuscités et créés une nouvelle fois ? »* (99) *Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé les cieux et la terre est capable de les créer de nouveau ? Il leur a fixé un terme sur lequel il n'est aucun doute, mais les transgresseurs ne veulent que s'obstiner dans la mécréance.*﴿

---

[1] *Al-Hâqqah*, v.44-46.
[2] *Al-Kahf*, v.17.
[3] Al-Bukhârî (4760) et Muslim (2806).

Telle est la rétribution que Nous leur avons accordée : Nous les avons ressuscités aveugles, muets et sourds, rétribution qu'ils auront méritée, car ils ont démenti ﴾Nos signes﴿ Nos preuves et Nos arguments et ont considéré impossible l'avènement de la résurrection. ﴾Ils disent : « Lorsque nous ne serons plus qu'ossements et poussière, serons-nous ressuscités et créés une nouvelle fois ? »﴿ Après notre décomposition et dispersion dans la terre, serons-nous ressuscités ? Allah leur répond en rappelant Sa capacité à le faire, Lui qui a créé les cieux et la terre. Il lui est dont plus facile encore de les ressusciter, comme Il dit :

لَخَلْقُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَكْبَرُ مِنْ خَلْقِ ٱلنَّاسِ

﴾La création des cieux et de la terre est une chose bien plus grande que la création des hommes.﴿[1]

﴾Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé les cieux et la terre est capable de les créer de nouveau ?﴿ au Jour de la Résurrection, Il ressuscitera leur corps et les fera revivre, comme Il les a créés la première fois. ﴾Il leur a fixé un terme sur lequel il n'est aucun doute.﴿ Il a fixé un délai pour leur résurrection et sortie de leur tombe, un temps déterminé qui doit nécessairement s'écouler, comme Il dit :

وَمَا نُؤَخِّرُهُۥٓ إِلَّا لِأَجَلٍ مَّعْدُودٍ ﴿١٠٤﴾

﴾Nous n'en retardons [la survenue] que pour un terme déterminé.﴿[2]

﴾mais les transgresseurs ne veulent que la mécréance﴿ après que les preuves aient été établies contre eux, ils persistent dans le faux et l'égarement.

قُل لَّوْ أَنتُمْ تَمْلِكُونَ خَزَآئِنَ رَحْمَةِ رَبِّىٓ إِذًا لَّأَمْسَكْتُمْ خَشْيَةَ ٱلْإِنفَاقِ ۚ وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ قَتُورًا ﴿١٠٠﴾

(100) ﴾*Dis-leur : « Si vous possédiez les trésors de la miséricorde de mon Seigneur, vous les garderiez [pour vous-mêmes], de peur qu'ils ne s'épuisent. » L'homme est [de nature] avare !*﴿

Dis-leur, ô Muhammad : Ô hommes ! Si vous administriez les trésors d'Allah, vous les garderiez de peur de les dépenser, c'est-à-dire par peur qu'ils ne s'épuisent, alors qu'ils ne peuvent jamais s'épuiser, car ceci fait partie de votre nature, et c'est pourquoi Il dit : ﴾L'homme est [de nature] avare !﴿

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ تِسْعَ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ ۖ فَسْـَٔلْ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِذْ جَآءَهُمْ فَقَالَ لَهُۥ فِرْعَوْنُ إِنِّى لَأَظُنُّكَ يَٰمُوسَىٰ
مَسْحُورًا ﴿١٠١﴾ قَالَ لَقَدْ عَلِمْتَ مَآ أَنزَلَ هَٰٓؤُلَآءِ إِلَّا رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ بَصَآئِرَ وَإِنِّى لَأَظُنُّكَ
يَٰفِرْعَوْنُ مَثْبُورًا ﴿١٠٢﴾ فَأَرَادَ أَن يَسْتَفِزَّهُم مِّنَ ٱلْأَرْضِ فَأَغْرَقْنَٰهُ وَمَن مَّعَهُۥ جَمِيعًا ﴿١٠٣﴾ وَقُلْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ
لِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱسْكُنُوا۟ ٱلْأَرْضَ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْءَاخِرَةِ جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا ﴿١٠٤﴾

(101) ﴾*[Par Allah !] Nous avons accordé à Moïse neuf miracles manifestes. Demande donc aux fils d'Israël [ce qu'il en fut] lorsqu'il vint à eux et que Pharaon lui dit : « Ô Moïse, je pense que tu es ensorcelé. »* (102) *Il [lui] répondit : « Tu sais bien*

[1] *Ghâfir*, v.57.
[2] *Ya-Sîn*, v.81-83.

que seul le Seigneur des cieux et de la terre a suscité ces miracles, comme autant de preuves claires ; et je suis certain, ô Pharaon, que tu es voué à la perte. » (103) *Pharaon voulut les chasser du pays. Nous l'avons alors noyé, lui et ceux qui l'accompagnaient, jusqu'au dernier.* (104) *Après cela, Nous dîmes aux fils d'Israël : « Habitez cette terre ! » Puis, lorsque la promesse de la vie future s'accomplira, Nous vous ferons tous venir ensemble.*﴾

Allah (ﷻ) informe qu'Il a envoyé Moïse avec neuf miracles manifestes, des preuves irréfutables de la véracité de sa prophétie et de la véracité de ce qu'il transmet de Celui qui l'a envoyé à Pharaon. Ces neuf miracles sont : le bâton, la main, les années de disette, la mer, le déluge, les criquets, la vermine, les grenouilles et le sang ; des signes évidents. Malgré ces miracles auxquels ils ont assisté, ils les ont reniés et démentis, par transgression et vanité, bien qu'en leur for intérieur ils sachent que cela était vérité. Ils ne produisirent aucun effet sur eux, ainsi si Nous exaucions ce que [les mécréants] te demandent en disant : ﴾***Nous ne croirons pas en toi, à moins que tu ne fasses jaillir pour nous des sources intarissables...***﴿[1] Ils ne s'y tiendraient pas et ne croiraient pas, sauf si Allah le veut, comme Pharaon dit à Moïse, après avoir assisté à ses miracles : ﴾Ô Moïse, je pense que tu es ensorcelé.﴿ On a également dit que cela signifiait : je pense que tu es un magicien, et Allah est plus savant. Les neufs miracles mentionnés par les imams sont ceux visés ici, et ils sont mentionnés dans Sa Parole :

وَأَلْقِ عَصَاكَ ۚ فَلَمَّا رَءَاهَا تَهْتَزُّ كَأَنَّهَا جَآنٌّ وَلَّىٰ مُدْبِرًا وَلَمْ يُعَقِّبْ ۚ يَٰمُوسَىٰ لَا تَخَفْ إِنِّى لَا يَخَافُ لَدَىَّ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿١٠﴾ إِلَّا مَن
ظَلَمَ ثُمَّ بَدَّلَ حُسْنًۢا بَعْدَ سُوٓءٍ فَإِنِّى غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١﴾ وَأَدْخِلْ يَدَكَ فِى جَيْبِكَ تَخْرُجْ بَيْضَآءَ مِنْ غَيْرِ سُوٓءٍ ۖ فِى تِسْعِ ءَايَٰتٍ إِلَىٰ
فِرْعَوْنَ وَقَوْمِهِۦٓ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا فَٰسِقِينَ ﴿١٢﴾

﴾***Allah lui dit : « Jette ton bâton ! » Lorsque Moïse le vit remuer comme un serpent, il tourna le dos et fuit sans se retourner. [Allah dit :] « N'aie crainte, Moïse ! Les messagers n'ont rien à craindre auprès de Moi.*** 11 ***Quant à celui qui transgresse [en péchant] puis substitue le bien au mal, Je suis envers lui pardonneur et miséricordieux.*** 12 ***Introduis ta main dans l'encolure de ta tunique, elle en sortira blanche, sans que tu ne souffres d'aucun mal. [Ce sont là deux des] neuf signes destinés à Pharaon et à son peuple, car ils sont [mécréants et] transgresseurs. »***﴿[2]

Allah mentionne ici deux miracles, et les autres dans sourate *al-aᶜrâf.*

Moïse a reçu de nombreux autres signes : comme le jaillissement de l'eau du rocher qu'il frappa de son bâton, l'ombre des nuages qui les couvrait, la descente de la manne et des cailles, ainsi que de nombreux autres miracles que reçurent les fils d'Israël après leur départ d'Égypte. Mais Allah mentionne ici les neuf miracles auxquels ont assisté Pharaon et les siens. Ils furent un argument contre eux, mais ils les rejetèrent et les nièrent, et c'est pourquoi Moïse dit à Pharaon : ﴾Tu sais bien que seul le Seigneur des cieux et de la terre a suscité ces miracles, comme autant de preuves claires﴿ de la véracité de ce que je vous apporte, ﴾et je suis certain, ô Pharaon, que tu es voué à la perte.﴿ ﴾Pharaon voulut les chasser du pays. Nous l'avons alors noyé, lui et ceux qui l'accompagnaient, jusqu'au dernier. 104. Après cela, Nous dîmes aux fils d'Israël : « Habitez cette terre ! »﴿ Ceci est une bonne annonce faite à Muhammad (ﷺ) de la libération de la Mecque, tout comme Allah accorda aux fils d'Israël que Pharaon réduisait à l'esclavage, l'Orient et l'Occident, ainsi que la

[1] *Al-Isrâ'*, v.90.
[2] *An-Naml*, v.10-12.

terre de Pharaon, ses biens, ses cultures, ses fruits et ses trésors. ﴿Puis, lorsque la promesse de la vie future s'accomplira, Nous vous ferons tous venir en foule.﴾ vous et vos ennemis.

وَبِٱلْحَقِّ أَنزَلْنَٰهُ وَبِٱلْحَقِّ نَزَلَ ۗ وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا مُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿١٠٥﴾ وَقُرْءَانًا فَرَقْنَٰهُ لِتَقْرَأَهُۥ عَلَى ٱلنَّاسِ عَلَىٰ مُكْثٍ وَنَزَّلْنَٰهُ تَنزِيلًا ﴿١٠٦﴾

(105) ﴿*C'est par la vérité que Nous avons révélé le Coran, et avec la vérité qu'il est descendu. Nous ne t'avons envoyé que pour annoncer [le Paradis] et avertir [contre l'Enfer].* (106) *Nous avons révélé ce Coran par parties, pour que tu le récites lentement aux hommes. Nous l'avons révélé progressivement.*﴾

Allah informe de Son noble Livre, le Coran, en disant qu'il a été révélé par la vérité, c'est-à-dire qu'il comporte la vérité, comme Il dit :

لَّٰكِنِ ٱللَّهُ يَشْهَدُ بِمَآ أَنزَلَ إِلَيْكَ ۖ أَنزَلَهُۥ بِعِلْمِهِۦ

﴿[Ils te démentent], mais Allah témoigne de ce qu'Il t'a révélé, Il l'a révélé de par Sa science.﴾[1]

Il contient de la science d'Allah ce qu'Il a voulu vous faire connaître comme lois, commandements et interdits ; ﴿et avec la vérité qu'il est descendu﴾ il t'a été révélé, ô Muhammad, préservé et gardé, sans être mélangé à quoi que ce soit, sans que rien n'y soit ajouté ou retiré, mais il t'est parvenu avec la vérité, descendu par [l'ange] doué de force, digne de confiance, établi, et obéi dans les assemblées célestes. ﴿Nous ne t'avons envoyé﴾ ô Muhammad, ﴿que pour annoncer [le Paradis]﴾ aux croyants qui t'obéissent, ﴿et avertir [contre l'Enfer]﴾ les mécréants qui te désobéissent. ﴿Nous avons révélé ce Coran par parties﴾ pris de la Table gardée vers la Demeure de la puissance, au ciel de ce bas-monde. Puis il fut révélé par parties, progressivement en fonction des évènements, au Messager d'Allah (ﷺ), pendant vingt-trois ans, ﴿pour que tu le récites lentement aux hommes﴾ pour que tu le transmettes aux hommes et le leur récites, ﴿Nous l'avons révélé progressivement﴾ une partie après l'autre.

قُلْ ءَامِنُوا۟ بِهِۦٓ أَوْ لَا تُؤْمِنُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ مِن قَبْلِهِۦٓ إِذَا يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ يَخِرُّونَ لِلْأَذْقَانِ سُجَّدًا ﴿١٠٧﴾ وَيَقُولُونَ سُبْحَٰنَ رَبِّنَآ إِن كَانَ وَعْدُ رَبِّنَا لَمَفْعُولًا ﴿١٠٨﴾ وَيَخِرُّونَ لِلْأَذْقَانِ يَبْكُونَ وَيَزِيدُهُمْ خُشُوعًا ۩ ﴿١٠٩﴾

(107) ﴿*Dis-leur : « Croyez-y ou n'y croyez pas. Ceux qui ont reçu la science avant sa révélation, lorsqu'on le leur récite, tombent prosternés face contre terre,* (108) *et disent : Gloire à notre Seigneur ! La promesse de notre Seigneur s'accomplit toujours. »* (109) *Ils tombent face contre terre en pleurant, et [l'écoute du Coran] ne fait qu'accroître leur soumission [à leur Seigneur].*﴾

﴿Dis﴾, ô Muhammad, à ceux qui démentent ce que tu leur apportes du noble Coran : ﴿Croyez-y ou n'y croyez pas﴾ il est égal que vous y croyiez ou pas, car il est vérité en soi, Allah l'a révélé et l'a loué dans le passé en Ses Livres révélés à Ses messagers. ﴿Ceux qui ont reçu la science avant sa révélation﴾ parmi les hommes pieux des Gens du Livre qui sont restés attachés à leur Livre et l'appliquent, sans l'avoir transformé ni altéré, ﴿lorsqu'on le leur récite﴾ ce Coran, ﴿tombent prosternés

[1] *An-Nisâ'*, v.166.

face contre terre﴾ pour Allah (ﷻ), par reconnaissance pour le bienfait qu'Il leur a accordé en les ayant rendus dignes de connaître ce Messager auquel ce Livre a été révélé. C'est pourquoi ils disent : ﴾Gloire à notre Seigneur !﴿ par glorification et respect devant la perfection de Sa puissance et le fait qu'Il n'a pas manqué à la promesse qu'Il leur a faite à travers leurs prophètes passés de susciter Muhammad (ﷺ). Ainsi, ils disent : ﴾Gloire à notre Seigneur ! La promesse de notre Seigneur s'accomplit toujours.﴿ ﴾Ils tombent face contre terre en pleurant﴿ par soumission devant Allah (ﷻ) et foi en Son Livre et Son Messager, ﴾et [l'écoute du Coran] ne fait qu'accroitre leur soumission [à leur Seigneur].﴿ :

وَٱلَّذِينَ ٱهْتَدَوْا۟ زَادَهُمْ هُدًى وَءَاتَىٰهُمْ تَقْوَىٰهُمْ ﴿١٧﴾

﴾Quant à ceux qui se dirigent [sur la voie droite], Il les guide plus encore et leur inspire la piété.﴿[1]

قُلِ ٱدْعُوا۟ ٱللَّهَ أَوِ ٱدْعُوا۟ ٱلرَّحْمَٰنَ ۖ أَيًّا مَّا تَدْعُوا۟ فَلَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَلَا تَجْهَرْ بِصَلَاتِكَ وَلَا تُخَافِتْ بِهَا
وَٱبْتَغِ بَيْنَ ذَٰلِكَ سَبِيلًا ﴿١١٠﴾ وَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى لَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ شَرِيكٌ فِى ٱلْمُلْكِ وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ
وَلِىٌّ مِّنَ ٱلذُّلِّ ۖ وَكَبِّرْهُ تَكْبِيرًۢا ﴿١١١﴾

(110) ﴾*Dis-leur : « Invoquez Allah ou invoquez le Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous L'invoquez, Il possède les plus beaux Noms. » [Lorsque tu récites] dans ta prière, n'élève pas trop la voix, et ne l'abaisse pas trop non plus, mais recherche le juste milieu entre les deux.* (111) *Et dis : « Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé dans la royauté et qui n'a jamais eu à s'abaisser à chercher un protecteur. » Proclame donc hautement Sa grandeur !*﴿

Dis, ô Muhammad, à ces polythéistes qui nient l'attribut de la miséricorde à Allah, qui refusent de L'appeler Miséricordieux : ﴾Invoquez Allah ou invoquez le Miséricordieux. Quel que soit le nom sous lequel vous L'invoquez, Il possède les plus beaux Noms.﴿ Il n'y a aucune différence entre le fait que vous L'invoquiez par le nom Allah ou par le nom Miséricordieux, car Il possède les plus beaux noms. ﴾[Lorsque tu récites] dans ta prière, n'élève pas trop la voix, et ne l'abaisse pas trop non plus, mais recherche le juste milieu entre les deux﴿ Ce verset fut révélé alors que le Prophète prêchait discrètement à la Mecque. Lorsque le Prophète dirigeait la prière de ses compagnons, il récitait le Coran à voix haute. Entendant cela, les polythéistes insultaient le Coran, Celui qui l'a révélé et celui qui l'a apporté. Allah (ﷻ) dit à Son Messager (ﷺ) : ﴾n'élève pas trop la voix﴿ si bien que les polythéistes t'entendent et insultent le Coran, ﴾et ne l'abaisse pas trop non plus﴿ si bien que tes compagnons ne puissent l'entendre et l'apprendre de toi, ﴾mais recherche le juste milieu entre les deux﴿.

﴾Et dis : « Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant.﴿ Après avoir affirmé qu'Il possédait les plus beaux noms, Allah S'exempte de toute imperfection en disant : ﴾Et dis : Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé dans la royauté﴿ mais Il est Allah, l'Unique, Celui qui Se suffit à Lui-même, qui n'a pas engendré et n'a pas été engendré, qui n'a pas de semblable, ﴾et qui n'a jamais eu à s'abaisser à chercher de protecteur.﴿ Il n'est pas vil pour avoir

[1] *Muhammad*, v.17.

besoin d'un protecteur, d'un second ou d'un assistant. Il est le Créateur de toute chose, seul et sans associé, Celui qui les administre et les gouverne par Sa volonté, seul et sans associé. ﴿qui n'a jamais eu à s'abaisser à chercher de protecteur﴾ Il ne s'est allié à personne et n'a recherché l'aide de personne. ﴿Proclame donc hautement Sa grandeur﴾ bien au-dessus de ce que disent les transgresseurs.

Sommaire

Présentation de l'ouvrage 5
Brève biographie de l'auteur 7
Introduction de l'auteur 9
AL-FÂTIHAH – الفاتحة 21
AL-BAQARAH – البقرة 29
ÂL ᶜIMRÂN – آل عمران 171
AN-NISÂ'- النساء 232
AL-MÂ'IDAH- المائدة 300
AL-ANᶜÂM- الأنعام 350
AL-AᶜRÂF - الأعراف 402
AL-ANFÂL - الأنفال 456
AT-TAWBAH - التوبة 478
YÛNUS - يونس 520
HÛD - هود 549
YÛSUF - يوسف 579
AR-RAᶜD - الرعد 606
IBRÂHÎM - إبراهيم 621
AL-HIJR - الحجر 635
AN-NAHL - النحل 646
AL-ISRÂ' - الإسراء 676
Sommaire 709